

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_216840

UNIVERSAL
LIBRARY

OSMANIA UNIVERSITY LIBRARY

Call No.

Accession No.

Author

Title

This book should be returned on or before the date last marked below.

PREMIER TIRAGE, 1894. — DEUXIÈME TIRAGE, 1897.
TROISIÈME TIRAGE, 1902. — QUATRIÈME TIRAGE, 1907.
CINQUIÈME TIRAGE, 1912.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IV^È SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de

Ernest LAVISSE
de l'Académie française,
Professeur à l'Université de Paris.

Alfred RAMBAUD
Membre de l'Institut,
Professeur à l'Université de Paris.

TOME III

Formation
des grands États

1270-1492



Librairie Armand Colin

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1912

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Checked 1969

Histoire générale du IV^e siècle à nos jours, publiée sous la direction
de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD :

- TOME I. **Les Origines** (395-1095).
TOME II. **L'Europe féodale; les Croisades** (1095-1270).
TOME III. **Formation des grands États** (1270-1492).
TOME IV. **Renaissance et Réforme; les Nouveaux Mondes** (1492-1559).
TOME V. **Les Guerres de Religion** (1559-1648).
TOME VI. **Louis XIV** (1643-1715).
TOME VII. **Le XVIII^e Siècle** (1715-1788).
TOME VIII. **La Révolution française** (1789-1799).
TOME IX. **Napoléon** (1800-1815).
TOME X. **Les Monarchies constitutionnelles** (1815-1847).
TOME XI. **Révolutions et Guerres nationales** (1848-1870).
TOME XII. **Le Monde contemporain** (1870-1900).

Chaque volume : in-8^o raisin, broché. 16 fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée. 20 fr.

FORMATION
DES GRANDS ÉTATS
1270-1492

CHAPITRE I

LA ROYAUTE FRANÇAISE

Sous les derniers Capétiens directs

(1270 à 1328)

I. — Règne de Philippe le Hardi.

Philippe III et les gens du roi. — Les temps qui correspondent aux règnes de Philippe III le Hardi, de Philippe IV le Bel et de ses fils, de 1270 à 1328, furent considérables pour l'avenir de la royauté française et le développement de ses institutions. Après le gouvernement de Louis IX, qui était en même temps un gouvernement très personnel et un gouvernement de justice, de paix et de vertu, l'aspect de cette royauté changea. Elle fut pour de longues années aux mains de personnages muets, impassibles et vagues, dont le rôle est effacé, incertain. Par un contraste curieux, alors que le rôle personnel des rois, leur action individuelle, s'estompent et s'éteignent dans un mystère presque impénétrable, les progrès du gouvernement et de l'administration royale continuent plus énergiquement que jamais. L'évolution qui doit amener le triomphe exclusif de la royauté avance à grands pas.

On connaît à peu près le fils de saint Louis, Philippe le Hardi, autant qu'il mérite d'être connu, assez en tout cas pour

justifier son effacement. Les historiens ne parlent guère de lui; on l'appelle *le Hardi* sans savoir pourquoi. Il reçut, dit son récent historien, « une éducation sévère et virile ». Le roi son père lui faisait suivre avec assiduité messes, matines, heures et plain-chant. Au fond, c'était une nature assez ingrate, « un enfant docile, sans flamme et sans curiosité », très obéissant, imitant et suivant son père, ayant pour lui une admiration et un respect un peu trop craintifs et humbles. Dans cette obéissance sa volonté s'était brisée. Comme roi, il eut quelques-unes des qualités de saint Louis, mais non les principales, les plus utiles à un roi. Il fut ce que son éducation l'avait préparé à être : infiniment pieux. Il était généreux, distributeur d'aumônes, mais à l'excès; il donnait sans mesure ni discernement, par faiblesse. C'était un vrai chevalier : il était beau, vaillant, se livrait avec ardeur à la chasse au loup ou au sanglier, aux tournois, aux passes d'armes. Tout cela ne suffisait pas pour soutenir un grand règne.

Il y eut alors quelque chose de nouveau : les gens du roi remplacent le roi. Il semble que les intérêts du pouvoir royal aient été déposés entre leurs mains et que, sous le patronage lointain du roi, ils soient chargés de conduire l'œuvre de ses prédécesseurs. Sous Philippe III, les directeurs de la politique royale n'ont encore ni l'activité ni surtout l'audace que montreront bientôt les Nogaret, les Flotte, les Plaisian; mais ils existent déjà. Le premier fut Pierre de la Broce, de petite naissance, attaché à l'hôtel du roi, chambellan à la mort de Louis IX. Philippe III lui accorda mille faveurs, des domaines, des droits. « Il était, dit Baudouin d'Avesnes, à tous les conseils du roi, toutes les heures qu'il voulait, et quand les barons avaient conseillé au roi ce qu'ils savaient être bon, s'il ne plaisait à Pierre, leur conseil n'était pas suivi. » On ne peut que rarement constater les effets de cette autorité. Mais le temps qui correspond à son principat, de 1270 à 1278, fut la partie la plus active et la plus fructueuse du règne. Au reste, sa puissance ne fut pas éternelle; sa chute fut aussi grande que son élévation. Il eut deux redoutables ennemis : la noblesse féodale, qui sentait tout le danger de l'établissement de ces hommes nouveaux près du roi,

et la reine Marie de Brabant. Les circonstances de sa disgrâce furent très compliquées, étranges et romanesques. Le roi fut circonvenu; on agit même sans lui. Le 30 juin 1278, Pierre de la Broce fut pendu comme un larron au gibet de Montfaucon.

Pierre de la Broce disparu, on saisit encore mieux toute l'importance des gens du roi. Ils sont silencieux, mais actifs : « Il est aisé de les découvrir au-dessous du monde brillant des favoris et des princes, remué de révolutions soudaines, dans le monde sage et solide des clercs de roi et des chevaliers-juges. » (Langlois.) Ces véritables conseillers de la couronne avaient vécu près de Louis IX; c'était le même personnel. Mais Louis IX les avait dominés et conduits, et maintenant ils dominaient et conduisaient le roi. A leur tête était Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis. C'est lui qui fut investi de la régence pendant la guerre d'Aragon. « Il régnait en France, dit une chronique normande; tout se faisait à sa volonté. » Autour de lui se groupaient les clercs du roi, qui devenaient chanceliers, trésoriers, conseillers. Parmi les laïques, le plus important était Étienne de Beaumarchais, chevalier, sénéchal de Poitou, d'Auvergne et de Toulouse, gouverneur de la Navarre, homme de guerre et administrateur.

Politique de Philippe III. — C'est au camp de Carthage que Philippe III était devenu roi de France, le 23 août 1270. Il fallut liquider cette malheureuse croisade d'Afrique qui venait de tuer Louis IX. Charles d'Anjou, qui avait entraîné les Croisés en Tunisie, les décida à en partir. Un traité honorable fut conclu avec le sultan; puis l'armée française s'en revint lentement par la Sicile et l'Italie, décimée le long de la route par la maladie et la misère. Le jeune roi ramenait cinq cercueils : ceux de son père, du roi de Navarre, de son frère le comte de Nevers, de la reine sa femme et de son fils. Ce fut seulement le 21 mai 1271 qu'il rentra dans Paris.

Le nouveau roi se donna tout d'abord aux affaires sérieuses et urgentes du royaume. Il vint, au printemps de 1272, imposer sa paix aux barons du Midi et réduire à merci le comte de Foix, qui avait méprisé son autorité : Roger Bernard fut enfermé dans une tour de Carcassonne, un sénéchal fut installé au nom du

roi dans son comté. Ce fut d'un salubre exemple. En Aquitaine, contre Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, Philippe III soutient toutes les révoltes et reçoit tous les appels à sa suzeraineté. Devenu l'arbitre de toutes les difficultés, il donne ainsi le secours de sa justice à la vicomtesse de Limoges et à Gaston de Béarn. En même temps, ses officiers empiètent sur la terre d'Empire, dans la vallée du Rhône et dans celle de la Meuse. Le 2 décembre 1272, l'archevêque de Lyon prête le serment de fidélité au roi de France, dont « la suzeraineté plana désormais » sur cette grande métropole de l'ancienne Gaule.

Mais les projets chimériques, les rêves hasardeux commencent bientôt. Un prince ambitieux et subtil sut à merveille les entretenir et les exploiter à son profit : ce fut Charles d'Anjou, oncle de Philippe III, le roi de Naples et de Sicile, le mauvais génie de la race capétienne à la fin du xiii^e siècle. Son égoïsme hardi abusa jusqu'à la mort de la tendresse, de la dévotion ou de la faiblesse de deux rois de France. Cela commença par un rêve d'Empire. Le roi de Naples voulut faire de Philippe III un César germanique, un successeur de Barberousse. Le pape Grégoire X s'y employa vainement. Rodolphe de Habsbourg fut élu le 1^{er} septembre 1272. A défaut de l'Empire, l'idée de la croisade fut reprise avec une grande ardeur. Le 7 mai 1274, le pape ouvrit à Lyon un concile œcuménique où l'expédition sainte fut solennellement prêchée. Le pape devait la conduire. Philippe le Hardi avait promis de partir. Le jour du couronnement de la reine Marie de Brabant à la Sainte-Chapelle (28 juin 1275), le roi, les princes, les plus hauts barons reçurent l'insigne sacré. Jamais cependant il n'y eut la moindre tentative sérieuse de départ. Philippe III ne devait faire qu'une seule croisade : contre des chrétiens, contre le roi d'Aragon.

Philippe III et les royaumes espagnols. — Si le roi de France ne partit pas, c'est que les affaires d'Espagne le retinrent, c'est que Charles d'Anjou eut besoin de lui. Les dix dernières années du règne furent remplies par une politique compliquée et presque toujours malheureuse. Les difficultés éclatèrent d'abord en Navarre. Henri III de Navarre, mort en 1274, laissait pour lui succéder une veuve, Blanche d'Artois, et

une fille de trois ans, doña Juana. Deux voisins avides, les rois de Castille et d'Aragon, abusant des circonstances élevaient toute sorte de prétentions. La cour de France fut le refuge de la mère et de la fille, et un mariage unit bientôt la très jeune héritière de la Navarre au fils aîné de Philippe le Hardi. C'était l'intervention française : elle ne fut pas acceptée sans peine. Il fallut envoyer d'abord le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, puis le comte d'Artois et le connétable de Beaujeu avec une véritable armée. Cette guerre de Navarre fut du reste efficace : quand, après la prise de Pampe-lune, le comte d'Artois parcourut le pays, « toute cette terre se tut devant sa face » (septembre 1275). La Navarre devint comme une sénéchaussée du royaume de France.

Presque en même temps, une autre veuve espagnole réclamait le secours de Philippe le Hardi. Cette fois c'était en Castille. Alphonse X avait deux fils ; l'aîné, marié à une sœur du roi de France, mourut, laissant plusieurs enfants, les infants de la Cerda. Don Sanche, le second fils du roi de Castille, fut déclaré héritier du trône à leur détriment ; leur mère, Blanche de France, dut quitter le pays sans le moindre douaire ; les infants furent enfermés. Pour cette autre veuve infortunée, une seconde guerre fut faite ou plutôt préparée par le roi de France : la guerre de Castille. Philippe le Hardi vint avec une magnifique armée, évaluée à 300 000 hommes, jusqu'au pied des Pyrénées, à Sauveterre, « par ferme propos à entrer comme ennemi mortel au royaume d'Espagne » (octobre 1276). Il n'y entra pas. Il ne sut ni faire vivre cette énorme réunion d'hommes et de chevaux, ni lui faire traverser les montagnes. La mauvaise saison arriva. On négocia au lieu de combattre. Le roi se contenta de la promesse que fit Alphonse X de soumettre de nouveau la question de l'héritage de Castille aux Cortès. Ce n'était pas encore la paix. Les négociations, les trêves, les ruptures durèrent jusqu'à la mort d'Alphonse X et même jusqu'à celle de Philippe le Hardi.

Les Vêpres siciliennes et la guerre d'Aragon. — L'épisode le plus grave de la politique de Philippe le Hardi fut la guerre d'Aragon, due à l'influence chaque jour plus puis-

sante de Charles d'Anjou. Pierre III, roi d'Aragon, avait épousé la fille de Manfred, le dernier des Hohenstaufen de Sicile, la victime de Charles d'Anjou. Sa cour était devenue le refuge de tous ceux qui fuyaient la domination angevine dans le sud de l'Italie. La cour de France était, au contraire, l'espoir de la maison d'Anjou. De plus, en 1281, monta sur le trône pontifical un pape français, tout dévoué au roi de Naples, beaucoup plus préoccupé des querelles de l'Occident que de la véritable croisade, Martin IV. De cette opposition entre l'Aragon d'une part, la France et la papauté de l'autre, devait fatalement sortir un conflit. « Tout l'univers était à penser, dit le chroniqueur catalan Muntaner, le vol que prendrait notre prince avec ses ailes étendues. » Pierre d'Aragon, comme Charles d'Anjou, faisait en effet de grands préparatifs militaires. Le roi de Naples avait de chimériques projets sur l'Empire d'Orient et la Grèce. Mais où voulait aller le roi d'Aragon? En Afrique contre les infidèles, ou en Sicile contre les Angevins? La journée des Vêpres siciliennes, le 30 mars 1282, dissipa les incertitudes ¹.

Après le massacre, les Siciliens voulaient d'abord établir le gouvernement républicain, comme en 1255. Mais tant de dangers les menacèrent qu'ils se donnèrent à l'Aragon.

Le roi d'Aragon avait-il été complice des Vêpres siciliennes? On ne sait. En tout cas, il en recueillit le profit, fut couronné roi de Sicile dans la cathédrale de Monréal. La guerre avec Charles d'Anjou était à peine commencée, quand une solution romanesque du conflit fut proposée et acceptée. Les deux rois se donnèrent rendez-vous à Bordeaux pour le 1^{er} juin, chacun avec cent chevaliers d'élite : en champ clos, le jugement de Dieu devait décider entre eux. Charles d'Anjou, accompagné du roi de France, grand amateur de ces formes chevaleresques, attendit, le jour dit, à l'entrée des lices, mais vainement. Son adversaire était venu dès l'aube avec un notaire, puis, sa présence constatée, s'était enfui au galop de son cheval. Il fallait donc en revenir à la véritable guerre ². Cette fois, le roi de France s'arma pour le roi de Naples. Le pape agissait de

1. Voir ci-dessous, chap. x, et ci-dessus, t. II, p. 880.

2. Sur les faits italiens de cette guerre, voir ci-dessous, chap. x.

son côté avec une singulière âpreté : Pierre d'Aragon était anathématisé et privé de son royaume; un fils du roi de France devait lui être substitué; l'expédition d'Aragon était assimilée à la croisade; des décimes ecclésiastiques allaient être levés sur les diocèses de France et d'une partie de l'Empire pour subvenir à cette guerre sainte. Une grande assemblée de prélats et de barons à Paris, le 20 février 1284, approuva l'intervention française. Charles de Valois, deuxième fils du roi, fut investi des royaumes d'Aragon et de Valence.

Cette étrange croisade se fit en 1285; elle fut prêchée à grand renfort d'indulgences. Charles d'Anjou était mort le 7 janvier; rien ne fut changé. La campagne fut misérable. Philippe III avait été prendre l'oriflamme à Saint-Denis. Au pied des Pyrénées, il trouva son armée, forte de 100 000 hommes selon les uns, de plus de 300 000 selon les autres; une flotte de 100 galères suivait la côte. Les Croisés pillèrent le Roussillon d'une atroce façon : la ville d'Elne disparut pour toujours (25 mai). Le passage des montagnes fut laborieux, « car elles semblaient tenir au ciel ». L'armée se répandit en Catalogne comme un torrent, jusqu'à Girone, qu'elle assiégea. De ce jour commencèrent les désastres. Il y eut d'abord de grandes défaites sur mer. De Sicile arrivait une flotte aragonaise deux fois victorieuse; les Catalans qui la montaient étaient les meilleurs marins de la Méditerranée. Deux ou trois surprises ou rencontres suffirent pour anéantir la flotte française. Le siège de Girone ne finissait pas, malgré des exploits plus étonnants que ceux de Lancelot. La chaleur était intense; l'armée était décimée par les maladies, surtout par le charbon; elle fondait à vue d'œil. Il était de toute nécessité de revenir hiverner dans le pays de Toulouse. Le roi sentait les premières atteintes des fièvres pestilentielles. La retraite commença le 13 septembre. Philippe III était porté en litière; on le croyait déjà mort. Le 5 octobre, il s'éteignit, en effet, à Perpignan. « Et je vous dis, ajoute Muntaner, qu'ils s'en retournèrent de telle façon que, tant que le monde durera, on n'entendra point parler en France de la Catalogne, sans se rappeler des choses terribles. » Pour la seconde fois, les intérêts de Charles d'Anjou

avaient coûté à la France une armée et un roi. La même année 1285, moururent aussi le roi Pierre d'Aragon et le pape Martin IV. C'était comme une liquidation.

Le domaine. — A l'intérieur, le travail essentiel de la monarchie capétienne au XIII^e siècle, le point de départ de tous les progrès et de toutes les grandeurs politiques, c'était l'acquisition de la terre et la consolidation du domaine. A cet égard Philippe-Auguste et Louis IX avaient beaucoup réalisé et beaucoup préparé. Le gouvernement de Philippe le Hardi eut d'abord à recueillir les fruits. C'est alors que la « grande dot provençale » de Jeanne de Toulouse fut réunie enfin au domaine. L'héritière des comtes de Saint-Gilles et son mari Alphonse de Poitiers étaient morts tous deux, à quelques heures de distance, au retour de la croisade de Tunis. Leur immense héritage comprenait les sénéchaussées de Poitou, de Saintonge, de Toulouse, d'Albigeois, la terre d'Auvergne, les sénéchaussées de Quercy, d'Agenais et de Rouergue, en Provence le Comtat-Venaissin, en un mot la moitié du Midi. La prise de possession, « *saisimentum comitatus Tolosae* », est fort curieuse : elle nous montre la royauté devenue déjà très administrative et procédurière. Le sénéchal de Carcassonne vint d'abord établir l'autorité directe du roi, instituer de nouveaux officiers, recevoir les serments de fidélité, constater l'état des domaines, des trésors, des recettes, des archives. Puis de nombreux commissaires royaux apparurent les uns après les autres pour faire l'inventaire minutieux de la succession, pour connaître des réclamations et revendications. Il y eut grande quantité de procès jusqu'en 1285 ; beaucoup, il est vrai, furent terminés à l'amiable. Les sénéchaux du roi bâtirent des bastides ou ville-neuves, qui devaient au roi leur château et leurs privilèges. Le fils de saint Louis reparut au milieu de toute cette procédure : scrupuleusement fidèle à des promesses antérieures, le roi fit remettre le Comtat-Venaissin au pape, l'Agenais au roi d'Angleterre. On peut se demander si sous Philippe le Bel les choses se seraient ainsi passées. Si le règne de Philippe le Hardi a réalisé de la sorte une réunion préparée depuis longtemps, il en a préparé une autre qui ne devait se réaliser que quelques années

plus tard : nous avons vu qu'il fit épouser à son fils et héritier l'héritière du comté de Champagne et du royaume de Navarre. Lorsqu'en 1284 Jeanne de Navarre eut été émancipée, le fils du roi put se dire « par la grâce de Dieu, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie ».

Bien d'autres acquisitions furent faites encore en ces quinze années de règne : c'est le comté de Guines, c'est Harfleur avec une série de terres avoisinantes, c'est la baronnie de Montmorillon, etc. Il fut conclu des échanges avantageux. Enfin des mesures de détail, à la fois habiles et envahissantes, préparaient pour un avenir prochain la réunion des deux grandes villes, Lyon et Montpellier.

Progrès du pouvoir royal. — Fondée sur cette puissance territoriale chaque jour agrandie, la royauté achève de dominer les deux redoutables forces sociales qui l'entourent et jadis l'étouffaient, Église et féodalité. Sous Philippe III, l'Église, cette reine du moyen âge, commença à gémir du pouvoir excessif du roi. C'est qu'elle commençait à mieux sentir cette autorité jalouse et sûre d'elle-même. « Le roi est jeune et n'aime pas l'Église autant que son père avait fait », dit un chroniqueur de Limoges. Les provinces de Narbonne et de Bordeaux ont protesté d'une manière collective. Le concile de Bourges se plaint. Les papes Grégoire X et Nicolas III se lamentent. Au fond cependant il n'y a rien de bien nouveau. C'est la politique déjà suivie par Louis IX, un mélange de protection et de commandement. Ainsi la *garde* royale, qui protégeait les abbayes, assurait leur vie tranquille et recueillie, s'affirme et se répand de tous côtés. Mais le pouvoir royal procède en même temps avec vivacité contre cette masse de gens tonsurés, clercs pour la forme, mariés, commerçants, vagabonds, qui circulent à travers le royaume et prétendent échapper à la justice du roi. Il leur est interdit de porter des armes (1278). Ceux qui sont mariés et marchands seront soumis à la taille, déchus de leur privilège de juridiction (1274). De là des tempêtes dans le clergé, auquel une partie de sa clientèle judiciaire allait échapper. « Ce Philippe, dit encore la Chronique de Limoges, commence à grever les églises à propos de leurs acquêts. » C'est une allusion

à l'*amortissement*, ou droit perçu par le roi sur toutes les acquisitions immobilières de l'Église, qui pour la première fois fait l'objet de règlements généraux. La première ordonnance est de 1275 : elle étend l'amortissement royal à tout le royaume, sauf les terres des pairs laïques et ecclésiastiques et de cinq puissants comtes. Le droit montait, selon les cas, à deux ou trois années de revenu.

Quant à la féodalité, tout en étant très respectueux des droits acquis, Louis IX l'avait profondément atteinte par l'interdiction des guerres privées, l'abolition du duel judiciaire dans le domaine, et l'extension de l'appel royal. Philippe III fut encore guidé dans certains cas particuliers par les scrupules paternels : c'est comme un dernier reflet d'un état d'esprit qui disparaît. Mais, en général, son gouvernement s'efforce de poursuivre les réformes, ruineuses pour la société féodale, qu'avait inspirées à saint Louis la justice, plus forte chez lui que tous les scrupules. Philippe fut en effet très sévère pour la paix et l'ordre. La Chronique de Rouen dit qu'il fut « très cruel sur la chevalerie ». Les comtes de Foix, d'Armagnac, le vicomte de Narbonne furent châtiés rudement. Des ordres très précis, bien que souvent inefficaces, furent donnés pour faire respecter l'*asseurement*. Philippe III parut plus indulgent pour le duel judiciaire. Beaumanoir raconte un duel qui eut lieu à Vincennes, au temps où il écrivait : « Les deux adversaires se combattaient tant comme il plût au roi que paix fût faite ». Il aimait les tournois : tour à tour il les défendit et les autorisa ; c'est ainsi qu'il laissa célébrer, en 1279, des fêtes chevaleresques inouïes. L'appel, au contraire, fonctionne avec une régularité chaque jour plus grande. Bien d'autres faits prouvent encore la vigueur et le progrès de l'autorité royale : c'est l'ordonnance de 1274, qui inflige de grosses amendes à ceux qui ne viennent pas à l'ost ; — c'est l'ordonnance de 1275, qui autorise les hommes de *poeste* à garder les terres nobles, qui revendique l'amortissement comme droit royal sauf de très rares exceptions ; — c'est une ordonnance somptuaire en 1279, avec amendes pour les ducs, comtes, bannerets et bacheliers qui dépasseront un certain nombre de plats par repas et d'habits par saison. Est-ce alors

que fut entamé pour la première fois le privilège nobiliaire par l'anoblissement de Raoul l'Orfèvre? La question est douteuse; mais la chose n'est pas anormale. Si elle fut faite, elle ne dut causer ni étonnement ni scandale.

Ainsi, sous ce règne d'aspect incolore, longtemps dédaigné des historiens, l'œuvre royale s'est poursuivie avec une constante activité, entraînant les hommes, développant les germes du passé avec une sorte de fatalité. Cette continuité nécessaire des efforts et des résultats est la loi de toute l'histoire des Capétiens.

II. — *Philippe le Bel : politique et religion.*

Le roi et son règne. — Le fils de Philippe le Hardi, Philippe IV le Bel, qui règne à partir de 1285, est une énigme. Cachait-il sous ses traits d'une beauté régulière, sous son air modeste, sous le cilice qui témoignait de sa piété et domptait sa chair, une âme hardie, tenace et royale? Ou bien n'était-il qu'un caractère faible et débonnaire, se confiant avec simplicité à d'audacieux conseillers? Le problème a toujours tourmenté les historiens.

Les renseignements en effet sont bien insuffisants. Guillaume l'Écossais, moine de Saint-Denis, qui a connu le roi, qui a assisté à ses derniers moments, le représente comme très beau et très noble, de manières élégantes, d'attitude vraiment royale : « Il se faisait remarquer par sa douceur et sa modestie, fuyant avec horreur les mauvaises conversations, exact aux offices divins, fidèle observateur des jeûnes prescrits par l'Église, portant un cilice ». Tout ce qui lui était reproché, ajoute-t-il, était inventé par ses conseillers, notamment les impôts excessifs. Il était bon, indulgent, donnant volontiers sa confiance entière à des hommes qui ne la méritaient guère. Le chroniqueur florentin Jean Villani proclame ce roi de France le plus bel homme du monde, de haute taille, bien fait, d'esprit posé, très occupé de chasse et se déchargeant volontiers sur autrui du soin du gouvernement. Villani, Geoffroi de Paris

parlent également de mauvais conseillers qu'il écouta trop. Les autres détails, très clairsemés, ne détruisent pas cet accord. Les contemporains le jugeaient impénétrable, impassible. Un ennemi mortel, Bernard Saisseti, le comparait au duc, le plus beau, mais en même temps le plus vil des oiseaux, que ceux-ci avaient élu pour roi, qui ne répondait pas quand on lui parlait, et ne savait que regarder fixement. Il disait que ce n'était ni un homme ni une bête, mais une statue. Pour ce prince, Gilles de Rome, disciple de saint Thomas et d'Aristote, avait fait un livre sur l'éducation et les devoirs des rois. Mais il n'avait pas de goût pour les lettres, beaucoup au contraire pour les exercices corporels. Sa force musculaire était très grande, puisqu'il faisait plier deux chevaliers en leur appliquant les mains sur les épaules. Il ne paraît pas cependant qu'il ait aimé la guerre et les combats; il préférerait négocier et restait volontiers loin des coups.

Conseillers et légistes. — Il est difficile, avec des données si imparfaites, de trouver la marque de Philippe le Bel dans la politique de son règne, qui fut toujours processive, exigeante, impitoyable. Mais une telle politique est tout à fait en harmonie avec l'état d'esprit des personnages qui entouraient le roi, qui remplissaient son Parlement, qui ont régné en son nom. Cet esprit n'est plus du tout celui de la cour de saint Louis. Il n'a pas sa source dans la religion et la conscience; il n'a pas pour but le triomphe de la morale chrétienne dans le gouvernement des peuples; il n'est pas fait de justice et de charité. Son origine est impériale et romaine. Il est tout imbu du droit impérial, qui établit l'omnipotence du prince, et il cherche à faire triompher cette omnipotence en rendant la royauté absolue en matière de lois, de justice et de finances. Il s'est formé aux écoles de droit romain, surtout dans le Midi, à la grande école de Montpellier. Les hommes qu'il fait agir sont d'origine assez basse, que ne retient aucun préjugé, gens du Midi violents et subtils, Normands processifs et tracassiers. Il y a en eux un mélange inconnu d'habitudes féodales, brutales et agitées, et d'esprit nouveau et moderne. On les a appelés « les légistes ». Et leur tendance générale est bien sensible en ce règne où l'on voit tous

les grands événements se passer sous forme de procès : procès contre Édouard I^{er} pour lui enlever la Guyenne ; procès contre le comte de Flandre, qui est gardé prisonnier ; procès contre le pape Boniface VIII ; procès contre les Templiers, etc. Les événements les plus tragiques ne sont au fond que des actes de procédure très mouvementés.

Parmi ces légistes qui ont inspiré le gouvernement de Philippe IV bien plus que le roi lui-même, il y en a quelques-uns qui semblent avoir dominé et à qui on peut, jusqu'à plus ample informé, faire remonter la plus grande part de responsabilité et aussi la gloire des succès. Dans la première partie du règne, ce sont les hommes du Midi, Pierre Flotte, Guillaume de Nogaret, et, moins élevé qu'eux, Guillaume de Plaisian. Les deux premiers tinrent successivement le sceau, sans porter cependant le titre de chancelier. Pierre Flotte était d'Auvergne, éloquent, hardi dans son langage. Guillaume de Nogaret est mieux connu. Il était du diocèse de Toulouse ; il avait eu des ancêtres brûlés pour hérésie. Sa famille n'était pas noble ; c'est à Philippe le Bel qu'il dut sa noblesse. Avant 1294, il est docteur en droit et professeur ès lois, puis juge-mage de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes. Deux ans après, il est au conseil du roi. Passé dès lors au premier rang, il tint le rôle principal, à partir de 1303, dans la grande lutte de Boniface VIII et du roi de France. Ce fut lui qui prépara et exécuta l'attentat d'Anagni. Il agit en tout avec une singulière froideur juridique, en procureur qui fait une procédure. Lorsque Benoît XI le déclara anathème et lui refusa tout pardon, il résista avec une énergie indomptable. On l'accusa de la mort subite et mystérieuse du nouveau pape. Quant au roi, il soutint son agent et le combla de présents. Nogaret écrivit sa propre apologie : il a fait *virtuosum negotium*. Il est le défenseur de l'Église, et il accumule les moyens juridiques pour le prouver. Ce fut encore lui qui alla spolier les Juifs de Toulouse en 1306. Il est chargé de la garde du sceau royal au moment où commence le procès des Templiers. Laïque, il intervient dans ce procès ecclésiastique. Toujours il resta puissant. Il poursuivit son absolution avec tant d'audace qu'il finit par l'obtenir.

A la fin du règne, le conseiller tout-puissant est Enguerrand de Marigny, celui-là un Normand de petite noblesse, du Vexin, dit Le Fortier. Attaché à la maison de la reine, il devint chambellan du roi, comte de Longueville, gardien des trésors, capitaine du Louvre, etc. La générosité du roi à son égard était sans borne : aujourd'hui encore on demeure étonné de la quantité d'actes royaux en faveur de Marigny qui sont parvenus jusqu'à nous. Il fut mêlé aux grandes affaires du temps, à celles de Flandre et d'Angleterre. Haï et redouté, il était plus écouté que le frère même du roi ; le comte de Flandre l'appelait « un étrange magicien ». Aux États de 1311, il parut le maître. Il est dit alors « coadjuteur du roi de France et gouverneur de tout le royaume ». « Il faisait tout ce qu'il voulait, du pape comme du roi. » Voilà ceux qui furent vraiment rois. Quoi d'étonnant si entre leurs mains le gouvernement royal prit un aspect nouveau, fut en absolu contraste avec celui de Louis IX ?

La diplomatie de Philippe le Bel et ses débuts. — Sous Philippe le Bel, la plus évidente manifestation de la puissance acquise par la royauté capétienne à travers tout le XIII^e siècle, c'est sa politique étrangère, si active et si variée, sa diplomatie. Des traditions commencent. Les formes extérieures des négociations deviennent, par la fréquence même des rapports, plus précises et plus correctes. Des correspondances diplomatiques s'établissent avec les pays voisins pour prévenir ou pour terminer les guerres, pour régler à l'amiable les contestations. Les ambassades se multiplient. Elles portent encore le caractère du temps : elles sont surtout ecclésiastiques. Les chefs sont des prélats ; les conférences ont lieu dans les édifices religieux ; des chapelains exécutent les missions diplomatiques ; le serment est religieux. Mais toujours aussi des notaires sont présents, pour chaque partie, représentant le témoignage public, rédigeant les conventions en bonne forme, donnant lecture des déclarations et actes des souverains. Le latin est la langue des traités ; le français sert le plus souvent dans les simples négociations.

C'est suivant ces formes régulières que se terminent tout d'abord les affaires de Sicile et d'Aragon, dont le règne précé-

dent avait laissé à Philippe le Bel le règlement. A la suite des Vêpres siciliennes, le roi Pierre d'Aragon s'était emparé de la Sicile, tandis que Philippe le Hardi avait échoué dans la conquête de l'Aragon. Puis, coup sur coup, en 1285, les grands personnages de cette lutte, le pape, le roi de Naples, le roi de France et le roi d'Aragon avaient disparu. L'héritier de Naples, Charles II, était prisonnier. Deux fils de Pierre III s'étaient installés dans les possessions de la maison d'Aragon : Alphonse en Aragon, Jayme en Sicile. Quant à l'héritier et successeur du roi de France, Philippe le Bel, il ne se souciait guère de nouvelles difficultés, d'une conquête pénible, sinon impossible, pour le compte de son frère Charles de Valois. Il laissa préparer la paix : grâce à la médiation du roi d'Angleterre Édouard I^{er}, une trêve fut conclue en juillet 1286. Mais les négociations qui suivirent n'allèrent pas sans encombre. Pour les faciliter, un véritable congrès fut réuni à Tarascon en 1291. Ce congrès se présente avec des apparences tout à fait modernes. C'est comme le premier témoignage d'une Europe politique, avec des groupements d'intérêts, des discussions générales, des décisions communes. Les puissances représentées étaient : le roi de France, le roi d'Angleterre, le roi de Naples, le roi d'Aragon, Charles de Valois, le Saint-Siège; des députés vinrent encore au nom des Cortès d'Aragon. La paix fut signée. Par les efforts successifs de deux papes, Nicolas IV et Boniface VIII, elle devint définitive en 1295. Charles de Valois renonça à ses prétentions sur l'Anjou, don Jayme à la Sicile. Mais le résultat fut nul et non avvenu. Car les Siciliens ne se soumirent pas : ils prirent et gardèrent le troisième fils de Pierre III, Frédéric, comme « roi de Trinacrie ».

Négociations et guerre avec l'Angleterre. — Un royaume était forcément en plus fréquentes relations que les autres avec la France : c'était le royaume d'Angleterre; car le roi d'Angleterre était vassal du roi de France pour la Guyenne. Il s'en fallait que le souverain anglais fût aussi redoutable en France à la fin du XIII^e siècle qu'au début : il avait perdu tout ce que le roi de France avait gagné; ses possessions continentales avaient diminué de moitié. De plus, l'attention et les forces

d'Édouard I^{er} étaient alors concentrées en Grande-Bretagne : il cherchait à achever la conquête de l'île, sur les Gallois, sur les Écossais ¹. Aussi lorsqu'en 1286, Philippe le Bel invita Édouard I^{er} à venir lui prêter hommage pour la Guyenne, le roi d'Angleterre s'exécuta-t-il de bonne grâce. A genoux devant son suzerain, il lui dit : « Je deviens votre homme des terres que je tiens de vous deçà la mer, selon la forme de la paix qui fut faite entre nos ancêtres ». Un traité ratifia ceux de 1258 et de 1279, et une convention faite en 1289, à Amiens, régla la possession du Quercy, contestée depuis la mort d'Alphonse de Poitiers : Édouard I^{er} l'abandonna pour une rente de 3000 livres tournois.

Les relations des deux royaumes devinrent bientôt plus difficiles. L'intervention d'Édouard I^{er} dans les affaires d'Aragon avait, au fond, déplu à Philippe le Bel. Le pape prêcha vainement l'accord entre les deux souverains. Les incidents se multiplièrent. Dans une querelle de matelots, un Anglais tua un Normand ; les amis de la victime prirent un marchand de Bayonne et le pendirent avec un chien à un mât de navire. Puis ce furent de continuelles scènes de représailles : des flottes s'équipèrent ; la course fut organisée par les marins normands ; les Bayonnais voulurent prendre La Rochelle. Pour mettre fin à ces excès, Philippe le Bel se plaignit, puis cita Édouard, comme duc de Guyenne, devant le Parlement. Le roi d'Angleterre ne voulait pas la guerre ; il l'avait en Écosse. Il envoya l'évêque de Londres offrir des dédommagements réciproques et l'arbitrage du pape ; puis son propre frère Edmond, mari de la reine Blanche de Navarre, apparut, qui négocia et conclut un double traité avec l'aide des deux reines, Marie et Jeanne de France. La concession principale était que, pour éviter une action judiciaire, Édouard remettait à son suzerain la Guyenne pendant quarante jours, mais avec promesse formelle de restitution. D'après les historiens anglais, Philippe le Bel oublia cette dernière clause et voulut garder ce qu'il tenait. D'après des témoignages irrécusables, si Philippe ne restitua pas, ce fut pour répondre à de

1. Voir ci-dessous, chap. VII.

nouvelles vexations et provocations : marchands normands assassinés à Bordeaux ; sergent royal dont on avait coupé le poing à Villeréal ; péagers royaux décapités à Fronsac ; château de Berzet incendié. De nouveau le roi de France cita Édouard à son Parlement. Sur son refus de comparaître, la guerre fut déclarée.

Les deux adversaires cherchèrent partout des alliés (1295) et en trouvèrent pour de l'argent. Cette extension forcée d'une querelle particulière indique déjà que l'Europe politique commence à vivre. Édouard I^{er} eut pour lui le roi des Romains, Adolphe de Nassau, l'évêque de Cologne, les comtes de Hollande, de Gueldre, de Brabant, de Savoie, le roi de Castille, le comte de Bar, Jean de Châlon, qui lui coûtèrent fort cher. Philippe le Bel n'était pas moins bien pourvu d'alliés. C'étaient le dauphin de Viennois, l'évêque de Valence, le comte de Bourgogne, le duc de Lorraine, le comte de Luxembourg, l'évêque de Cambrai, le comte de Hainaut, le roi de Majorque, surtout les Écossais. C'est le commencement de cette alliance traditionnelle avec l'Écosse, si utile dans la guerre de Cent ans, que Philippe le Bel a eu l'heureuse idée de négocier et l'habileté de réaliser, alliance qui devait durer jusqu'à Henri IV. Mais ces deux coalitions n'eurent pas de suite. Le roi de France acheta la neutralité des principaux alliés de l'Angleterre, et rien ne fut fait.

Édouard I^{er} trouva cependant un allié plus sérieux et plus décidé : c'était le comte de Flandre, Gui de Dampierre. La chose était d'autant plus utile que les premières hostilités avaient été favorables à la France et que la Guyenne semblait presque conquise. Édouard I^{er} promit à Gui une armée et 60 000 livres par an. Ce fut le point de départ de la guerre de Flandre, qu'on exposera plus loin. Le roi d'Angleterre, craignant les Écossais, désapprouvé par les barons et bourgeois anglais, avant d'avoir combattu, signa une trêve, le 9 octobre 1297, à Vyve-Saint-Bavon, renouvelée pour deux ans à Tournay, en 1298. On s'en remettait à l'arbitrage du pape. Dans sa sentence, Boniface VIII rétablit les choses dans le *statu quo ante*, sans parler des alliés, ni des Écossais, ni des Flamands, que chacun des adversaires refusait de comprendre dans le traité.

Les difficultés, du reste, ne furent pas terminées; mais elles se passèrent désormais en négociations. Philippe le Bel désirait protéger ses alliés les Écossais; puis les brigandages maritimes continuaient; enfin il restait à régler les conditions d'un double mariage : d'Édouard I^{er} avec Marguerite, sœur du roi, du prince de Galles avec Isabelle, fille aînée du roi. Ce fut surtout la question des Écossais qui rendit les pourparlers interminables. Comme les deux princes ne s'entendaient guère, ils conclurent traité sur traité, à Montreuil (1299), à Asnières, à Paris (20 mai 1303). Finalement la Guyenne fut rendue à Édouard I^{er} qui, de nouveau, reconnut publiquement sa vassalité. A la mort de ce roi, son fils et successeur Édouard II vint sans difficulté prêter l'hommage, à Boulogne. Quant aux Écossais, ils étaient oubliés, abandonnés.

Affaires de Flandre. — Beaucoup plus grave et plus dangereuse restait la lutte commencée contre la Flandre. Les domaines des comtes de Flandre, il est vrai, étaient en majeure partie dans la mouvance de France; mais leur comté avait alors une vie à part, exceptionnelle. Ils étaient puissants comme des rois.

Rien n'égalait la prospérité de la Flandre au moyen âge : elle la devait à son agriculture si facile et si productive, à son industrie de la laine, à son immense trafic. Gand était le grand centre industriel, Bruges la grande place d'échange, comme Manchester et Liverpool aujourd'hui en Angleterre¹. Les riches marchands de la Flandre enrichissaient leurs comtes, en faisaient de redoutables personnages. Mais ils leur étaient eux-mêmes un danger. Leurs populeuses cités étaient toutes pourvues de larges libertés, qu'elles avaient imposées, achetées aux comtes, et qui faisaient d'elles d'orgueilleuses républiques marchandes. Les comtes devaient beaucoup les ménager : car elles tenaient peu à eux, venus d'Alsace, de Portugal, puis de Champagne; mais elles tenaient beaucoup à leur liberté, à leur prospérité, à leur tranquillité.

Gui de Dampierre, Champenois, était comte par sa mère; il

1. Voir ci-dessous, chap. VIII.

était ambitieux, avide et avare. Il est vrai qu'il avait un grave souci bien fait pour l'aveugler : de ses deux mariages il avait neuf fils et huit filles, qu'il voulait établir. Sa rudesse, ses exigences irritèrent à plusieurs reprises les Flamands, du moins ceux des classes patriciennes, devenues des *Leiliaerts* (partisans des lis). Ils adressèrent leurs plaintes au suzerain direct, Philippe le Bel, qui devait s'en souvenir. Le comte songeait à marier une de ses filles, Philippa, au fils aîné du roi d'Angleterre, Édouard, prince de Galles; une convention fut faite en 1294, juste au moment où la guerre était imminente entre Philippe et Édouard I^{er}. C'était presque un acte de félonie à l'égard du suzerain. Le roi de France, averti, manda le comte à Paris, « pour avoir conseil avec lui et les autres barons de l'état du royaume ». Gui n'osa refuser, ce qui eût été s'avouer coupable, et vint avec deux de ses fils; il annonça ses projets de mariage pour sa fille. « Au nom de Dieu, sire comte, répondit le roi, ainsi n'ira mie la chose; vous avez fait alliance avec mon ennemi, sans mon su; pour quoi vous demeurerez devant moi. » Puis il le fit enfermer au Louvre. Au bout de dix mois le pape obtint la délivrance du captif; mais la fille du comte, Philippa, dut venir comme otage. De retour dans ses domaines, Gui hésita encore deux ans entre la France et l'Angleterre, cherchant à tromper l'une et l'autre. Puis il se décida pour l'Angleterre, traita formellement avec Édouard I^{er}, et envoya deux abbés flamands à Paris renier son hommage et sa fidélité.

Une armée française entra aussitôt en Flandre. Le roi d'Angleterre, le grand espoir du comte, agit avec mollesse; il ne vint sur le continent que pour conclure la trêve de Vyve-Saint-Bavon et commencer d'interminables négociations. Pendant ce temps, Philippe le Bel, au mois de juin 1297, assiégeait Lille. Robert d'Artois était vainqueur à Furnes. Dans la bataille, une partie de la noblesse flamande a fait défection : ce sont les *Leiliaerts*. Dans la trêve de Vyve-Saint-Bavon, la Flandre était comprise; mais dans celle de Montreuil (juin 1299), le comte de Flandre se trouva abandonné. Charles de Valois entra dans le comté avec une armée, occupa Douai, traversa Bruges, qui s'était offerte au roi de France dès 1297, et reçut les clefs de

Gand (8 mai 1300.) Personne ne résistait, ne défendait le comte : « Les bourgeois des villes de Flandre étaient tous corrompus par les dons et par les promesses du roi de France ». Gui se rendit avec deux de ses fils et 51 chevaliers. Toute la Flandre était soumise et comme réunie au domaine. En 1301, Philippe le Bel vint avec la reine voir sa conquête. A Gand, à Bruges, la grande bourgeoisie lui fit bel accueil. A Bruges, partout s'élevaient des estrades magnifiques, tendues de tapisseries précieuses; les femmes étaient couvertes de bijoux; ces marchands avaient imprudemment étalé tout leur luxe. Au commun peuple les échevins avaient fait défendre sous peine de mort d'adresser aucune plainte, aucune requête au roi. La plèbe resta muette : *stetit quasi muta*. Le roi fut effrayé de ce silence. On organisa cependant des fêtes, des joutes somptueuses. Les convoitises des chevaliers français commencèrent à s'allumer.

Les fêtes terminées, le roi parti, les Flamands, qui avaient imploré le secours des Français, eurent bien vite assez de leur administration. Le gouverneur, Jacques de Châtillon, voulut mettre le pays en exploitation, lui faire rapporter au delà du possible. On n'était pas habitué en Flandre à de pareils abus, surtout à les supporter patiemment. Les mécontents s'unirent dans des conventicules secrets. La sédition éclata à Bruges, à Gand, à Damm. A Bruges, les magistrats voulaient faire payer au peuple les frais de la réception royale. Alors parut Peter de Coninck, simple tisserand, *homo plebeius*, petit, borgne, ne sachant pas le français, mais parlant le flamand avec grande éloquence. De Coninck avait avec lui 25 chefs de métier; ils furent arrêtés. Le peuple brisa les portes de la prison, se leva tout entier; les métiers ont suspendu le travail; les magistrats sont enfermés dans le Burg, puis en partie massacrés. Mais la lutte était encore inégale : des renforts vinrent au gouverneur français : il fallut traiter pour éviter pire. De Coninck et ses amis s'exilèrent. C'était un commencement. De nouveau, en mai 1302, l'émeute se leva et grandit. Peter de Coninck et un riche boucher, Jean Breydel, qui s'était joint à lui, avec 5000 partisans, étaient aux environs. Il venait d'entrer

1700 hommes d'armes français dans la ville. Dans la nuit et la matinée qui suivirent leur arrivée, le peuple organisa un vaste complot silencieux. On s'arma; des chaînes furent tendues dans les rues; les selles des chevaux disparurent comme par enchantement. Les exilés qui tenaient la campagne furent appelés en toute hâte. Unis aux gens de métier, ils surprirent les Français dans les maisons, en firent un horrible massacre, auquel prenaient part les vieillards, les femmes, les enfants. Ainsi périrent 24 bannerets, 1300 chevaliers, 2000 hommes d'armes. On mit trois jours à porter les cadavres hors de la ville. Ce furent les « Matines de Bruges ».

Il fallait soutenir cet acte d'audace et de révolte. Sauf Gand, la Flandre se souleva. Le mouvement était irrésistible : il entraîna une partie de la noblesse, des lignages, de la grande bourgeoisie. A la tête des Flamands se mit un fils de Gui de Dampierre, Gui de Namur. Tous se trouvèrent réunis près de Courtrai à attendre l'armée du roi de France, qui venait venger ses hommes d'armes : là étaient de Coninck, Breydel, toutes les corporations, tous les métiers avec leurs costumes, jaunes, bleus, ou blancs. D'Ypres étaient venus, malgré l'opposition de l'aristocratie locale, 500 hommes d'armes vêtus de rouge, 700 arbalétriers au corselet noir. A Gand, les magistrats avaient défendu de sortir de la cité; 700 hommes cependant, la plupart tisserands, accoururent défendre leurs frères. Ce fut la bataille de Courtrai ou de Grœninghe (juillet 1302). La chevalerie française y fut défaite, décimée, honnie. On a beaucoup discuté pour savoir dans quelles conditions avait eu lieu l'action. Les Flamands ont été accusés de perfidie par les uns; la chevalerie française outrageusement critiquée par les autres. Il semble que les chevaliers aient été en fort mauvais point pour bien attaquer, que les Flamands au contraire aient habilement tiré parti du terrain. En tout cas, leur victoire fut complète. Elle produisit une grande sensation en Europe. Il y eut en Flandre une joie immense, des fêtes superbes par toutes les villes; de grands honneurs furent rendus à Peter de Coninck.

Pour réparer ce rude échec, Philippe le Bel fit de grands préparatifs, vint à Arras, à Douai. Puis il parut reculer. Il ne vou-

lait pas combattre. Revenu à Paris, il envoya en Flandre Gui de Dampierre pour obtenir une paix; mais la démarche ne réussit pas. Le comte mourut le 7 mai 1304. Cette même année, de nouveau le roi fait de grands préparatifs : l'arrière-ban est crié; l'armée de terre se réunit à Arras : c'est l'ost de Flandre. Une flotte, sous les ordres du Génois Grimaldi, s'avance dans la mer du Nord. La flotte flamande fut battue à Zierickzée, l'armée flamande presque battue à Mons-en-Pevèle, près de Lille (18 août 1304). C'était la revanche de Courtrai. Mais toute la Flandre s'armait. Philippe le Bel comprit que c'était le moment de traiter : il avait entre les mains le fils aîné du feu comte, Robert de Béthune, et pouvait lui imposer ses conditions. Un traité fut conclu à Athies, en juin 1305. Il était désastreux au point de vue flamand. Il imposait aux villes une lourde contribution en argent, ordonnait la démolition des forteresses, mettait à la disposition du roi les peines ecclésiastiques les plus graves, frappait 3000 citoyens de Bruges, détruisait enfin l'intégrité territoriale de la Flandre par l'abandon, en apparence provisoire, de la partie wallonne, avec Lille, Douai, Orchies, etc. Le peuple des villes n'accepta jamais ce traité; il fut considéré comme un malheur national. Quant à Philippe le Bel, s'il n'avait pu faire disparaître le grand fief flamand, il l'avait largement entamé; son domaine faisait là une de ses plus précieuses acquisitions.

Politique allemande et projets d'Empire. — Les relations de la France et de l'Allemagne sont la meilleure preuve de l'extension et de la variété de la politique étrangère sous Philippe le Bel.

Il continue avec plus d'activité et d'audace que ses prédécesseurs une politique que l'on peut déjà dire traditionnelle, cherchant à empiéter sur les territoires d'Empire, poussant même ses ambitions jusqu'à la couronne impériale. Il exige l'hommage de l'évêque de Viviers. Il le reçoit du comte de Bourgogne, alors en lutte ouverte avec Rodolphe de Habsbourg. Il négocie le mariage de l'héritière du comté avec son fils aîné. Il soutient Renaud de Montbéliard contre l'évêque de Bâle, ami de l'empereur. Il défend les bourgeois de Lyon contre le chapitre cathé-

dral et l'archevêque, si bien que le prélat, en 1305, lassé d'une lutte qui semble devoir s'éterniser, accepte l'établissement dans la ville d'un gouverneur royal ou *guardiator*. La Lorraine n'est pas oubliée. Philippe le Bel se déclare, à Toul, le protecteur et le gardien des biens du chapitre. Sur les terres qui relèvent du comte de Bar, il s'empare de Beaulieu et de Montfaucon. Même conduite du côté du Hainaut, en particulier à Valenciennes, qui devient française par jugement du Parlement contre Jean de Hainaut (1293). Ainsi partout, du côté de l'Empire, la politique du roi est vigilante, active, fructueuse.

Une telle politique ne pouvait être poursuivie sans rencontrer des résistances de la part des souverains allemands, si faibles qu'ils fussent alors. Adolphe de Nassau, élu roi des Romains en 1291, protesta à plusieurs reprises contre les empiétements du royaume de France, s'allia avec les ennemis de Philippe le Bel, se mit à la solde du roi d'Angleterre, se coalisa avec le comte de Flandre et les nobles franc-comtois révoltés, sans jamais effrayer son adversaire; car « il n'était mie de moult grand affaire » et cédait toujours pour quelque argent. Albert d'Autriche, qui lui succéda (1298) comme roi des Romains, changea de procédés, sinon de but. Dès son couronnement, il envoya une ambassade solennelle à Paris négocier un mariage pour son fils Rodolphe. Philippe le Bel accepta volontiers. Il y eut conférence à Neufchâteau, arbitrage, enfin entrevue des deux princes, à moitié route de Vaucouleurs et de Toul, le 8 décembre 1299. La rencontre eut lieu en grande solennité; les Électeurs de l'Empire y assistaient; on échangea de grands cadeaux : cent couples de chiens avec leurs veneurs, des chevaux magnifiques. Philippe le Bel y agita la question de l'Empire et laissa entrevoir ses plus lointains désirs. Les Électeurs manifestèrent une vive inquiétude et une opposition absolue. Le roi ne s'obstina pas : faute de mieux, il demanda le royaume d'Arles; on croit qu'il obtint l'abandon secret du pays entre Meuse et Rhin, promettant d'assurer la couronne impériale à Albert d'Autriche. C'était là une magnifique espérance. Mais il fallait que la chose fût gardée secrète; c'est ce que Philippe le Bel ne sut pas faire.

Au moins, pendant deux ans, y eut-il union véritable. Mais le roi de France, au plus mal avec le Saint-Siège, ne put obtenir la couronne impériale pour son nouvel allié. — Albert d'Autriche, surtout après Courtraï, pensa qu'il valait mieux se réconcilier avec le pape; Boniface VIII ne tint pas rigueur à l'enfant prodigue, heureux de trouver un prince à opposer à Philippe le Bel. Il le reconnut, ordonna de lui obéir comme au souverain légitime, le délia de tous les serments qui le gênaient, déclara enfin qu'il dominait universellement les rois, même le roi de France; en disant le contraire, les Français « mentaient par la gueule ». Philippe le Bel comprit que c'était une rupture et commença à prendre ses sûretés. C'était peut-être le prélude d'une guerre générale. Mais Boniface VIII mourut, et tout resta en suspens pendant trois ou quatre ans.

En 1308, de grands desseins reparaissent. Alors la puissance du roi de France est vraiment imposante et souveraine. A côté de la faiblesse de la papauté, de l'abaissement de l'Allemagne, on voyait le gouvernement de Philippe le Bel suivre une politique étrangère de prépondérance, avoir une diplomatie presque universelle pour le temps. Le pape vivait en France. En Italie, un Capétien régnait à Naples et prétendait au trône de Hongrie. En Castille, les infants de la Cerda étaient soutenus par le roi de France. La Navarre avait pour souverain la reine de France. Philippe le Bel avait fait de nombreuses alliances parmi les princes du Rhin, de Liège et du Brabant, de la Savoie et du Dauphiné. Charles de Valois épousait Catherine de Courtenay, héritière de l'Empire latin de Constantinople. Un mariage, à partir de 1303, unissait la France et l'Angleterre. Des traités étaient conclus avec les princes les plus lointains : le kral de Serbie, le roi de Norvège, les khans des Mongols, les chefs mongols de Syrie. Vers 1309, la royauté française offrait l'image de la puissance impériale, il ne lui manquait que le titre. Or on put se demander, en 1308, si le titre ne viendrait pas couronner la puissance. Le 1^{er} mai, Albert d'Autriche était assassiné par Jean de Souabe. Les Électeurs, divisés et incertains, ne surent pas lui donner aussitôt un successeur; ils laissèrent aux compétitions le temps de se produire. Tandis que Pierre Dubois, avocat

du roi à Coutances, obscur publiciste, qui rêvait de célébrité et de gloire, remplissait un mémoire au roi de ses étranges élucubrations ¹, la politique française commençait à agir. Philippe le Bel ne demandait rien pour lui, se rendant bien compte des difficultés. Mais il mettait en avant son frère bien-aimé Charles de Valois. Dès le 27 mai 1308, le roi de France écrivait au roi de Bohême, Henri de Carinthie, pour l'inviter à procéder à une nouvelle élection. Quinze jours plus tard, il le priait ouvertement de soutenir la candidature de Charles de Valois. Il se préoccupait aussi de l'Église et voulait l'avoir pour lui : Clément V fit les promesses les plus vagues. Des ambassadeurs furent envoyés en Allemagne pour y répandre de l'argent. On croyait au succès ; des réponses flatteuses, sinon catégoriques, avaient été envoyées. N'avait-on pas beaucoup donné ? Mais cette élection, comme toutes celles que tentèrent les rois de France, se termina par un immense déboire. Dans une première réunion à Reutz, le 15 novembre 1308, Henri de Luxembourg, assez petit prince, nullement redoutable, ami du pape, élevé à la cour de France, armé chevalier par Philippe le Bel lui-même, fut préféré par les Électeurs, élu roi des Romains à Francfort, le 27 novembre, puis couronné à Aix le 6 janvier 1309. Le pape accepta de bonne grâce cette élection. Tout rêve d'Empire était évanoui. Du moins Philippe le Bel cacha son dépit et fit bonne figure. Il reconnut le nouveau roi des Romains, négocia avec lui et fit accepter la prise de possession du comté de Bourgogne, tenu comme fief d'Empire. Il y eut bien encore des difficultés à propos de Lyon, de 1308 à 1313 ; toutefois, par les traités de Pontoise (7 septembre 1310) et de Vienne (10 avril 1312), Lyon entra en totalité et pour toujours dans le royaume de France.

La croisade. — Enfin, au temps de Philippe le Bel, il fut encore beaucoup question de la croisade, de la conquête de la Terre-Sainte. Nul autre projet ne promettait à la France une telle extension, une telle gloire. Le roi en parla souvent, sans jamais s'engager ; il ne voulait pas en tenter l'exécution, mais

1. Voir ci-dessous chap. XII.

en tirer tout le profit possible sans rien entreprendre. Deux fois cependant la croisade fit grand bruit. Ce fut d'abord à la célèbre entrevue de Philippe le Bel et du pape à Poitiers, à la Pentecôte de 1307. La conquête de la Terre-Sainte était l'objet officiel de cette réunion, véritables États généraux de l'Europe latine. On croyait les « Tartares » à la veille de se faire chrétiens. Des voyageurs, des écrivains, des Orientaux convertis contaient merveille. Charles de Valois devait être le chef de l'expédition. Le pape envoyait bulle sur bulle. Mais ce que voulait le roi de France, c'était seulement, sous prétexte de croisade, confisquer les biens des ordres militaires. On oublia la croisade pour le procès des Templiers. — La seconde fois, ce fut au concile de Vienne (octobre 1311-mai 1312). Le pape parla beaucoup d'un passage général. Les rois de France, d'Angleterre et de Navarre s'engagèrent par vœu à partir. Ce qui importait à Philippe le Bel, c'étaient les décimes perçus à ce propos. Ce fut le seul résultat palpable.

La papauté. — Avec le Saint-Siège la lutte était inévitable. La papauté, malgré la marche du temps et des choses, prétendait plus que jamais à gouverner le monde, à dominer les princes. Les Césars germaniques avaient succombé après une guerre de plusieurs siècles. Restait la royauté capétienne, jalouse d'une sorte d'indépendance qu'elle avait conservée jusqu'alors pour elle et pour son Église. Mais cette royauté, avec son pouvoir déjà concentré, ses formes déjà bien dessinées, son esprit tout laïque, était autrement redoutable et résistante que le Saint-Empire avec toutes ses prétentions. La papauté devait s'y briser.

Boniface VIII. — Boniface VIII, élu pape le 21 décembre 1294, semblait incarner en lui tous les changements qui s'étaient faits dans l'Église. Benoît Gaëtani, âgé alors de soixante-seize ans, avait, selon l'expression du poète franciscain Jacopone de Todi, « beaucoup joué au jeu du monde ». Il était beau et vigoureux, imposant à voir, d'humeur violente et altière, éloquent, très versé dans le droit civil et le droit canonique, moins fait pour être prêtre que pour être roi. Aucun pape n'eut une telle idée de son pouvoir : il disait que

toute créature humaine est soumise au pontife romain, que tout ce qui était utile à l'Église était permis.

Son pontificat, jusqu'au jour où il entra en conflit avec Philippe le Bel, donne sa mesure. Sa première entrée à Rome (23 janvier 1295) fut un véritable triomphe impérial; un roi, celui de Naples, tenait la bride de son cheval blanc. Son prédécesseur, Célestin V, pauvre solitaire qui savait mieux dialoguer avec l'oiseau qui vole, le nuage qui passe, la fleur qui s'ouvre, qu'avec les habiles de la Curie, avait abdicqué. Boniface VIII, par crainte d'un retour, le fit traquer, saisir et renfermer jusqu'à sa mort. La famille Colonna lui était hostile : il l'excommunia tout entière, déclara ses descendants infâmes, mit leurs terres en interdit, fit raser leurs palais, appela, pour les soumettre, la chrétienté à une sorte de croisade.

La bulle « Clericis laicos ». — Aucun prince ne fut d'abord tant aimé de Boniface VIII que Philippe le Bel. Le pape, légat en France en 1290, avait pu admirer la piété du jeune roi. Par sympathie et intérêt, il soutint d'abord la politique française en Espagne et en Italie. C'est vers le milieu de 1299 que parurent les premières défiances. Avant le 18 août, le pape publia la bulle fameuse dite *Clericis laicos*, destinée à l'Angleterre et à l'Allemagne aussi bien qu'à la France : elle défendait partout à tout laïque d'exiger et de recevoir des subsides du clergé, à tout ecclésiastique de rien payer à un laïque sans autorisation du Saint-Siège ; le tout sous peine d'excommunication *ipso facto*, pour le clerc comme pour le laïque. Les villes qui imposeraient le clergé devaient être, de même, frappées d'interdit.

Par une singulière coïncidence, sinon pour répondre à la bulle, le roi interdisait en même temps toute exportation d'or et d'argent hors du royaume ; c'était tarir une des plus abondantes sources du trésor pontifical : l'Église de France ne pouvait plus rien envoyer à Rome. L'orage allait-il éclater à ce moment ? Pour la première et la dernière fois le pape céda. Il était menacé par les Colonna, par le roi de Naples. On contestait son élection. Vingt-trois évêques de France le suppliaient d'arrêter les scandales de la dernière bulle. Sans armée et sans

argent, Boniface VIII accorda tout ce qu'il avait défendu et plus encore : par la bulle *Etsi de statu* (juillet 1297), il déclara que la bulle précédente ne faisait point obstacle à la perception par les princes laïques des droits féodaux ou censuels autorisés par les coutumes, ni à celle des dons volontaires ou des prêts d'argent consentis par les prélats ; il permit au roi de France de lever des subsides sur le clergé, de sa propre initiative, en cas de nécessité urgente et pour la défense de son royaume, lui donna la moitié de la collecte de la Terre-Sainte et une année des revenus de tous les bénéfices vacants, le garantit enfin contre toute censure ecclésiastique. Bien plus, il conféra à la maison capétienne la plus pure gloire chrétienne : Louis IX, l'aïeul de Philippe le Bel, fut canonisé. Si, au mois de juin 1297, Philippe le Bel avait fait quelques jalouses réserves sur la médiation pontificale dans ses démêlés avec le roi d'Angleterre, il l'accepta cependant, et le pape poussa la condescendance jusqu'à rendre sa sentence arbitrale seulement au nom de Benoît Gaëtani.

Le grand jubilé de 1300. — A la dernière année du siècle, les beaux jours semblaient entièrement revenus. Boniface convoqua toute la chrétienté à une fête séculaire, à un jubilé inspiré des souvenirs de la Rome païenne. Ce qu'il voulait, c'était étonner le monde par le triomphe de la papauté ; au milieu des luttes et des rivalités qui menaçaient les royaumes chrétiens, c'était amener les princes à remettre leurs querelles au jugement du pontife. « S'il plaît à Dieu, nous mettrons tout le monde à paix, et si nous réussissions, nous croirions bien mourir. » Malgré ces espérances aucun souverain ne vint prier sur les tombeaux des Apôtres pendant les fêtes ; mais du moins les fidèles arrivèrent par troupes immenses, à partir du 22 février 1300. Ils accouraient de tous les points cardinaux par les antiques voies romaines ; c'était comme une émigration des peuples ; deux millions d'hommes visitèrent les églises, les uns trente, les autres quinze jours consécutifs. Il fallut élargir les rues. Pour nourrir les pèlerins, n'était-ce pas la bonté divine qui avait donné à la Campanie des récoltes admirables ? L'ordre fut parfait. Rome s'enrichit pour longtemps ; les caisses pontificales

se remplirent. Deux clercs étaient sans cesse occupés à ramasser avec des râteaux les offrandes déposées sur le tombeau de saint Pierre. Dante et Giotto étaient là, et tous deux devaient perpétuer ce souvenir, l'un par quelques vers de *l'Enfer*, l'autre par une fresque du palais de Latran. Boniface, ébloui, aveuglé, contemplait cette foule où le génie nouveau se mêlait à la foi antique et naïve. Il voyait réalisée sous une apparence mystique l'alliance de l'univers et de la papauté ; il ne doutait pas que sa main pût commander la bénédiction ou la destruction. N'avait-il pas ajouté à la tiare de Grégoire VII et d'Innocent III une troisième couronne, et revêtu les insignes de l'Empire ?

L'affaire Saisseti et la bulle « Ausculta ». — Boniface VIII fut bientôt et rudement réveillé de cette ivresse de gloire. Philippe le Bel n'était pas roi à accepter les conséquences des théories pontificales en ce qui touchait son pouvoir. Dès 1297, il avait affirmé l'indépendance de l'autorité temporelle, déclaré ne tenir sa royauté que de Dieu seul. Il voulait encore libérer l'Église de France de la domination monarchique et envahissante des pontifes, non certes pour assurer à cette Église une complète indépendance, mais pour mieux régner sur elle, pour étendre partout ses mains déjà bien longues. Le légiste normand Pierre Dubois, pour gagner l'oreille du roi, parlait alors de restreindre la justice ecclésiastique, d'opposer des tabellions royaux aux notaires apostoliques, recommandait le mépris de l'anathème, s'attaquait au célibat des prêtres et au pouvoir temporel des papes.

Les premières contestations se produisirent en Languedoc : elles vinrent surtout de Bernard Saisseti, évêque de Pamiers. Ce prélat, qui aimait à rappeler une parenté éloignée avec les grands comtes de Toulouse, élevé par le pape au siège nouveau de Pamiers sans l'intervention du roi de France, résumait en lui toutes les haines encore vivaces dans le Midi contre le souverain du Nord ; il avait l'amour violent de la terre languedocienne. Son imagination inquiète rêvait une grande conspiration locale qui aurait levé une armée dans la noblesse méridionale et offert une sorte de royaume au comte de Foix. Ses propos étaient insolents et injurieux. « Ce n'est pas un homme,

disait-on, c'est le diable; s'il avait un colloque avec les anges du ciel, il les pervertirait. » Or ce fut précisément ce Bernard Saisseti que Boniface VIII envoya à la cour du roi de France, à la fin de 1300, pour réclamer la mise en liberté du comte de Flandre, tenu prisonnier au Louvre, et le départ du roi, promis depuis longtemps, pour la croisade. L'évêque de Pamiers parla avec colère et en fut aussitôt puni. Ses chimériques intrigues étaient dévoilées. Une ardente procédure fut commencée contre lui. Cité à comparaître devant la cour du roi à Senlis, le 14 octobre 1301, il fut accusé de lèse-majesté, de rébellion, d'hérésie, de blasphème et de simonie. Fière et audacieuse fut sa réponse; les barons irrités faillirent le massacrer. Jusqu'alors l'affaire n'avait mis en mouvement que le roi, l'archevêque de Narbonne, métropolitain de Pamiers, et les évêques de la province. Ce fut Philippe le Bel qui y mêla le pape, en lui envoyant Pierre Flotte réclamer le châtement du coupable, sa déchéance comme clerc et comme évêque.

Boniface VIII fit attendre sa réponse, mais elle fut énergique. Le 4 décembre 1301, il accusa le roi d'avoir voulu attenter aux privilèges ecclésiastiques, le priva de toute subvention du clergé, le déclara déchu de toute garantie contre les anathèmes pontificaux, le cita devant lui, et convoqua le clergé de France pour un concile de prélats français qui se tiendrait à Rome le 1^{er} novembre 1302. Ce n'était point assez : le même jour, il envoyait un légat porter en France la bulle *Ausculta fili*, qui appliquait aux circonstances présentes les prétentions de la papauté : « Dieu, en nous imposant le joug de la servitude apostolique, nous a établi au-dessus des rois et des empereurs pour arracher, détruire, anéantir, disperser, bâtir et planter en son nom ». En vertu de ce pouvoir, il invitait le roi à se disculper des accusations de tyrannie, de mauvais gouvernement et de fausse monnaie. On raconte que Philippe le Bel aurait fait brûler la bulle au porche de Notre-Dame, en grande cérémonie : acte inouï, invraisemblable, que Luther seul devait oser plus de deux siècles après; le fait manque tout à fait de preuves sérieuses. Du moins une fausse bulle, intitulée *Deum time*, brutale et ingénieuse, fut mise en

circulation en France pour exciter les esprits contre le pape. Elle avait été rédigée par Pierre Flotte et contenait ce passage : « Sache, était censé dire le pape au roi, que tu nous es soumis dans les choses spirituelles et temporelles. La collation des bénéfices ne t'appartient en aucun cas. Si tu as la garde des bénéfices vacants, tu dois réserver les fruits au successeur. Si tu en as conféré, nous déclarons la collation nulle et la révoquons; et nous réputons *hérétiques* ceux qui croient le contraire. » D'autre part, dans une pièce également fabriquée, le roi était censé avoir répondu au pape : « Que ta très grande fatuité sache qu'en matière temporelle nous ne sommes soumis à personne,... ceux qui pensent autrement, nous les réputons fous et fats ».

Le roi ne voulut point s'aventurer davantage sans être bien sûr de ses sujets. C'est pour cette raison que, le 11 avril 1302, il réunit à Notre-Dame de Paris une grande assemblée où l'on s'est plu à voir les premiers États généraux. Il y avait là des membres du clergé, des barons, des procureurs des principales villes du Nord et du Midi. Après un discours de Pierre Flotte, le roi s'adressa directement aux assistants, affirma la doctrine de l'indépendance absolue du pouvoir royal et leur demanda leur appui, comme maître et comme ami. Après avoir délibéré séparément, les nobles répondirent : « Bien voulons que vous soyez certain que ne pour vie ne pour mort ne départirons de ce procès ». Les procureurs des villes acquiescèrent; c'était tout ce qu'on leur demandait. Le clergé fut embarrassé : il sollicita d'abord un délai, puis la permission d'aller à Rome au concile. Il écrivit au pape pour être dispensé de ce voyage, exigé d'un côté, interdit de l'autre. Le pape répondit qu'il ne céderait pas.

La bulle « Unam sanctam ». — Boniface VIII voulut alors, dans une réponse rédigée en présence des cardinaux, expliquer en quel sens il entendait la subordination des princes séculiers au Saint-Siège. Reprenant la comparaison des deux pouvoirs avec le soleil et la lune, comparaison chère au moyen âge, il déclare, cette fois avec précision, « que le souverain pontife, à qui appartient le pouvoir spirituel, ne veut en aucune façon usurper le pouvoir temporel, lequel appartient au roi (*in nullo*

volumus usurpare jurisdictionem regis); que néanmoins il a le droit de connaître des affaires temporelles sous le rapport du péché (*ratione peccati*), et que ni le roi, ni un fidèle quelconque ne peut nier qu'il ne soit soumis au pape sous le rapport du péché (*nobis subjectus ratione peccati*) ». — Ces dernières propositions étaient conformes à la sage distinction d'Innocent III. Mais Philippe le Bel ne voulait rien entendre. Il refusa toute transaction, et interdit aux prélats français de se rendre au concile de Rome, où l'équivoque des États généraux n'aurait pu se renouveler. Le concile s'ouvrit cependant (30 octobre 1302). Boniface VIII y aurait publié (18 novembre) la bulle *Unam sanctam*, où il exposait de nouveau, mais avec le même défaut de précision que dans la bulle *Ausculta fili*, la doctrine de l'Église sur ses rapports avec les princes ¹. « Il y a deux glaives, dit-il en substance, le glaive spirituel et le glaive temporel; tous les deux appartiennent à l'Église : l'un est tenu par elle, par la main du pape; l'autre est tenu pour elle, par la main des rois, tant que le pape le veut ou le souffre. En outre, l'un des glaives doit être subordonné à l'autre; le glaive temporel au glaive spirituel. Si la puissance temporelle dévie, elle doit être jugée par la puissance spirituelle. En conséquence, nous déclarons et définissons que toute créature humaine est soumise au pontife romain. » Soumise à quel point de vue? spirituel seulement, ou temporel également? La bulle ne le dit pas; elle laissait par là la porte ouverte à la discussion.

Ainsi tout annonçait un éclat décisif. Ce qui donnait confiance à Boniface VIII, c'était la victoire des Flamands à Courtrai (juillet 1302). Au printemps 1303, la rupture eut lieu. Après avoir repoussé toute médiation, récapitulé ses griefs et exposé ses dernières conditions, le 13 avril, le pape envoya à son légat en France des lettres qui frappaient Philippe le Bel d'excommunication, s'il résistait à une dernière sommation. Le porteur des lettres fut saisi à Troyes, jeté en prison, dépouillé. Le 31 mai, nouvelle bulle détachant les sept provinces ecclésiastiques du bassin du Rhône et leurs dépendances de toute vassalité et de

1. *Extrav. comm.*, 1, 1. — L'authenticité de la bulle *Unam sanctam* a été récemment contestée.

toute fidélité au roi capétien. De l'autre côté, la rupture fut plus brutale encore. Dès le 12 mars, le roi de France avait tenu une réunion de prélats et de barons. Guillaume de Nogaret y débita un véritable acte d'accusation contre Boniface, vrai Barlaam, faux pape, hérétique manifeste, simoniaque horrible, chargé de crimes énormes. Il réclame un concile général pour recevoir l'accusation; mais pour que le concile soit possible, il faut d'abord enfermer le coupable; cette déclaration est pleine de promesses. Les 13 et 14 juin, une seconde assemblée fut tenue au Louvre. Guillaume de Plaisian a remplacé Nogaret, et avec avantage. Son mémoire commence ainsi : « Boniface ne croit pas à l'immortalité de l'âme ni à la vie éternelle; il a dit qu'il aimerait mieux être chien que Français; il s'est fait élever des statues dans les églises pour se faire adorer; il a un démon familier qui le conseille ». Cela ne suffisait pas encore : le 24 juin, une grande foule, sorte de meeting parisien, était réunie dans les jardins du Palais; l'accusation et l'appel au concile y furent publiés. Enfin Philippe le Bel voulut faire adhérer tout le royaume : des commissaires furent envoyés dans les sénéchaussées du Midi; ailleurs, prévôts, baillis ou maires s'adressèrent aux villes. Le plus grand effort fut fait sur le clergé; l'abbé de Cluny travaillait son ordre; les commissaires royaux se présentaient dans les couvents et y parlaient en maîtres; il y eut pression énorme. Une seule ville semble avoir adhéré sans réserve; presque partout on fit, malgré les menaces, quelques restrictions. Le roi demanda des adhésions jusqu'en Espagne, en Navarre, en Portugal, en Italie.

Anagni. — Devant tant de violence Boniface VIII paraît avoir recouvré quelque sérénité. Deux bulles nouvelles sont empreintes d'une véritable grandeur. Mais à ce moment un danger inouï menaçait le pontife. Nogaret avait dit qu'il n'y avait qu'un moyen de rendre le concile possible, d'exécuter l'appel : c'était de mettre la main sur Boniface. Ce qu'il avait compris et dit, il osa le tenter, et le roi le seconda. Il s'associe trois personnages assez obscurs. Son maître lui a donné pouvoir « de traiter en son nom avec toute personne noble, ecclésiastique et mondaine pour tout ce qu'il jugera à propos ». Ins-

tallée aux environs de Florence, cette étrange mission fit toute une campagne d'intrigues. Des agents secrets partirent de tous côtés pour recruter moyennant argent tous les ennemis possibles du pape. Parmi les premiers engagés était un des Colonna, Jacopo, dit le Sciarra, qui réunit aussitôt 800 hommes sous la bannière des fleurs de lis. Chaque jour le complot grandissait. Boniface avait par ses fautes miné en quelque sorte le sol autour de lui; presque toute la féodalité romaine accéda à la ligue. Nogaret calma les scrupules par des lettres et de l'argent, déclara travailler pour la religion et l'Église, déploya à la fois l'étendard royal et le gonfanon de saint Pierre. Le pape ignorait tout; de Rome, il vint dans la montagne, à Anagni, au milieu de l'été 1303. Là s'élevaient un palais pontifical, les maisons des Gaëtani, une grande cathédrale. De là deux papes, Alexandre III et Grégoire IX, avaient excommunié deux empereurs, Frédéric Barberousse et Frédéric II; de là leur digne successeur comptait, le 8 septembre, fulminer l'anathème contre le roi de France. Or, la veille de ce grand jour, Nogaret, Sciarra et une partie de leurs hommes arrivèrent devant la ville, trouvèrent les portes ouvertes et entrèrent au cri de : *Viva il re di Francia!* Au son de la cloche municipale les habitants furent appelés à la maison commune. Ils promirent de soutenir les adversaires du pape. Puis les conjurés marchèrent sur le palais pontifical. Sur la route les maisons des Gaëtani furent forcées, des cardinaux appréhendés. Boniface était surpris. Il demanda quelques heures de réflexion. On le sommait d'abdiquer : il jura qu'il mourrait pape. Vers le soir, les portes de l'église furent brûlées et forcées, le palais envahi. Boniface pleurait des larmes non de faiblesse, mais de douleur. Il revêtit la chasuble de saint Pierre, la tiare à trois couronnes, prit dans ses mains les clefs et la croix, et, assis sur la chaire pontificale, attendit. Sciarra parut le premier, l'injure aux lèvres. Nogaret le suivait impassible; il prétendait amener le pape à abdiquer ou à convoquer le concile et instrumenta en légiste, expliquant la procédure commencée, développant les accusations terribles accumulées par lui contre le chef de l'Église. Ses paroles furent être violentes, hautaines, les gestes de Colonna mena-

gants ; mais il n'y eut pas de voie de fait. A tout Boniface dédaigna de répondre, et dit seulement à Sciarra : *Eccoti il capo, eccoti il colle!* A Nogaret il déclara qu'il aimait mieux renoncer à la vie qu'à la tiare. Il n'y avait rien à espérer. Bien plus, le surlendemain, tout changea : avec une inconstance tout italienne, les habitants d'Anagni, ses alliés de l'avant-veille, devinrent pour Nogaret des ennemis acharnés. Les partisans du pape arrivaient de tous côtés. Après une courte lutte, la bande des conjurés dut s'enfuir, heureuse encore d'échapper. La bannière fleurdelisée fut traînée dans la boue.

Dante, si violent ailleurs contre Boniface VIII, a marqué à propos de ces événements sa surprise douloureuse : « Je vois dans Anagni, entrer les fleurs de lis et dans son vicaire le Christ captif. Je le vois une autre fois livré à la dérision ; je vois renouveler le vinaigre et le fiel, et entre deux larrons je le vois périr. » Le pape mourut en effet quelques jours plus tard. A Anagni, la foule de ses partisans l'avait entouré, consolé. Il était délivré, mais à demi mort ; le ressort de l'âme, l'orgueil était brisé chez lui. Il revint à Rome. L'anarchie était complète ; il ne pouvait rien ordonner ; il était sombre, anéanti, ne parlant que de malédictions et d'anathèmes, se rongeanant les mains, se frappant la tête aux murs. Ce magnanime pécheur mourut le 11 octobre 1303, à quatre-vingt-six ans. Nogaret n'avait pas réussi dans Anagni ; mais cette mort lui donnait la victoire.

Benoît XI. — L'avenir semblait dépendre uniquement du successeur de Boniface VIII. Ce fut Benoît XI, doux, pieux, sans fierté, habitué à la vie monacale. Témoin de la scène d'Anagni, il se fit conciliant, donna la victoire au plus fort pour éviter le scandale. Encore sut-il faire bonne figure dans ses concessions. Il voulut bien négocier avec Philippe le Bel, mais non avec Nogaret, pardonner au roi, mais non à son mauvais génie. A Philippe le pape disait qu'il accomplissait la parabole du Pasteur qui court après la brebis égarée et la rapporte sur ses épaules. Mais à propos des conjurés d'Anagni, il s'écriait, parlant à la chrétienté entière : « O crime au-dessus de toute expiation ! O malheureuse Anagni, qui as souffert que de telles choses s'accomplissent dans ton sein ! Que la rosée et

la pluie ne tombent jamais sur toi ! Qu'elles tombent sur les montagnes qui t'environnent, mais toi, qu'elles passent sur ta colline maudite sans l'arroser ! Église, entonne un chant de deuil ! Pour aider à une juste vengeance, que tes fils viennent de loin, que tes filles se lèvent à tes côtés ! » Benoit XI allait exécuter ses poétiques menaces, quand il mourut subitement (7 juillet 1304). On accusa le poison de Nogaret et de Colonna.

La papauté en France : Clément V. — L'humiliation de Boniface VIII, sa mort et celle de Benoit XI mettaient l'Église aux mains de la France. La papauté ne pouvait plus vivre à Rome, même en Italie, où il n'y avait plus de sécurité, où partout c'était anarchie et division. La France seule pouvait offrir au Saint-Siège un asile sûr. Le clergé français s'empara alors de la direction générale des affaires de l'Église. Clément V (Bertrand de Got) était né dans le royaume, en Gascogne. Son frère était cardinal-évêque d'Albano, lui archevêque de Bordeaux. Jusqu'en 1302, il avait été partisan de Boniface VIII ; mais il était souple et avide. Son élection fut très pénible : pendant neuf mois, il y eut à Pérouse, où étaient réunis les cardinaux, lutte d'influence entre Italiens et Français, Gaëtani et Colonna. On finit par transiger : l'archevêque de Bordeaux fut élu et proclamé sous le nom de Clément V, le 5 juin 1305. Le nouveau pape était en Poitou. Jean Villani de Florence raconte une sorte de pacte mystérieux et diabolique conclu entre le pape et le roi dans une forêt près de Saint-Jean-d'Angély, où Philippe le Bel aurait vendu son appui moyennant six conditions terribles et secrètes : légende à laquelle donnèrent lieu sans doute les premières négociations échangées entre le roi et le pontife. C'est à Bordeaux que Clément V fit pour la première fois acte de vicaire du Christ ; c'est à Lyon qu'il fut couronné. Lyon semblait alors près de supplanter Rome. Le commencement fut merveilleux : on y vit les rois de France et d'Angleterre, ceux d'Aragon et de Majorque, le duc de Bretagne, Charles de Valois, presque tous les cardinaux. Pendant le défilé un mur tomba, renversa le pape, dont la tiare roula sur le sol, tua son frère et plusieurs princes. Ce fut un sinistre présage.

Déjà à Lyon avaient été tenus de graves conciliabules. On y parla de la suppression des actes de Boniface VIII, d'un procès contre la mémoire de ce pape, de l'établissement de la Curie romaine dans le royaume de France. Et tout de suite paraissent des actes pontificaux mettant à néant les bulles qui avaient déterminé la lutte. Clément V se mit à errer d'abbaye en abbaye et d'église en église, les honorant et les ruinant de sa présence. Rien ne lui suffit pour plaire à la belle Brunissende de Périgord, fille du comte de Foix. En 1306, épuisé de plaisir et de travail, il fut malade, faillit mourir, et resta un an sans force. Mais Philippe le Bel ne tenait point compte de cette faiblesse ; il poursuivait toujours le pape de ses exigences ; il se sentait fort d'engagements inoubliables ; il envoyait ambassades sur ambassades ; ses lettres étaient impérieuses, obscures, pleines d'allusions. Parmi ces exigences royales, ces allusions si mystérieuses, étaient sans doute la condamnation de la mémoire de Boniface VIII, et certainement l'affaire des Templiers.

Les Templiers. — La ruine de l'ordre du Temple fut préparée et poursuivie par Philippe le Bel et ses légistes ordinaires, au début avec une merveilleuse habileté et, plus tard, avec une incroyable rudesse. Le trait le plus habile fut, pour obtenir le concours du pape et assurer le succès, de rattacher cette ruine à d'illusoires projets de croisade. Du reste l'idée de transformer, sinon de supprimer les ordres militaires, n'était pas nouvelle : elle avait déjà apparu au concile de Lyon ; beaucoup de gens sages étaient de cet avis. Ramon Lull, Pierre Dubois, Nogaret, le soutenaient vivement dans leurs écrits.

La vraie raison de l'acharnement que le gouvernement de Philippe le Bel mit à poursuivre les Templiers est facile à déterminer. L'ordre était riche. La règle¹ datant de 1118 était, à l'origine, « brève et dure », dictée, dit-on, par saint Bernard, « une règle toute cistercienne », avec les vœux étroits et monastiques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté : « Qu'ils aient des armes solides, mais simples, ni or, ni argent aux étriers et aux éperons ; qu'ils aient, par-dessus le haubert de mailles, un man-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 319.

teau d'uniforme blanc pour les chevaliers, noir ou roussâtre pour les sergents et écuyers, traversé d'une grande croix rouge; qu'ils n'aient rien à eux, car ils sont pauvres, même si l'ordre est riche ». Un Templier du reste doit éviter toute tentation; il ne doit pas embrasser les femmes, pas même sa sœur, pas même sa mère. « Il doit garder une lumière allumée dans la chambre où il dort, même en voyage, de peur que le prince des ténèbres ne prenne avantage contre lui. »

Avec ce point de départ mystique, ils avaient grandi, s'étaient développés très vite. Les donations leur vinrent par milliers : ils eurent 9 à 10 000 manoirs disséminés dans tout le monde chrétien. La hiérarchie se constitua avec le grand-maître, les commandeurs, les procureurs, les chevaliers, les frères sergents, les chapelains, des prêtres, des soldats, des clients appartenant à toutes les classes, des paysans qui se donnaient à eux, *ad vitanda futura pericula*. Les papes les comblèrent de faveurs spirituelles, de privilèges, d'exemptions et de monopoles.

On a prétendu qu'ils étaient devenus pour les rois de l'Europe un véritable danger politique. C'est une exagération. L'ordre était trop disséminé, de la Palestine à l'Irlande, pour être vraiment menaçant. Là n'étaient pas les vices notoires qui devaient servir à les faire condamner. D'abord ils avaient perdu leur utilité et leur raison d'être. La Terre-Sainte, qu'ils avaient entrepris de défendre, était entièrement perdue depuis la prise de Saint-Jean-d'Acre en 1291. Ils n'avaient pas su la garder; on en accusait leurs fréquents revers, leurs luttes fratricides avec les Hospitaliers, leur attitude toute diplomatique avec les princes musulmans, ce qu'on appelait leur trahison. Et cependant ils étaient et restaient fiers, insolents, avides. « C'est qu'ils étaient riches, et riches à l'excès. » L'ordre avait toujours eu des tendances pratiques et positives : les Templiers furent, dès l'origine, en même temps que des soldats, d'excellents administrateurs, plus occupés, dans leurs commanderies d'Occident, d'économie domaniale que de raffinements théologiques. Ils possédaient « plus de cartulaires et de livres de comptes que de traités sur le dogme ». La richesse appelle la confiance : leurs caisses devinrent les dépôts préférés des capitalistes; ils tinrent des

comptes courants, ouvrirent des crédits, firent une concurrence chrétienne aux Juifs, et pieuse aux Lombards. Les papes les chargeaient des finances des croisades. Ils étaient les banquiers des princes et des rois à leurs maisons de Londres et de Paris. Les Capétiens avaient chez eux leur trésor. Or les grandes puissances financières deviennent rapidement impopulaires, odieuses. On les disait sans pitié et sans scrupule, refusant l'aumône et l'hospitalité, soutenant leurs intérêts à tort comme à droit. Ce qui facilitait les accusations, les légendes, c'est que leurs statuts et leur vie étaient entourés du plus grand secret. La règle « si belle, si pure », restait mystérieuse, transmise dans un petit nombre d'exemplaires réservés aux dignitaires. « Nous avons des articles, dit un Templier, que Dieu, le diable et nous autres frères sommes seuls à connaître. » Alors les imaginations travaillaient, comme elles le font au moyen âge, d'autant plus aisément que ces Templiers si riches n'avaient pas toujours une vie édifiante. On disait : « Boire comme un Templier ». Beaucoup avaient des vices de moines, ou s'amusaient à des *gabs*, brimades brutales ou obscènes, épreuves blasphématoires sur la croix ou l'épée. Quelques-uns faisaient les esprits forts, parlaient cyniquement des choses saintes. Le mystère et l'imagination aidant, il se fit des récits affreux d'orgies, de cérémonies païennes, de sabbats indicibles. Tout le torrent des injures et des inventions ecclésiastiques familières au moyen âge se déversa contre eux ; la foule écouta et accepta tout. Ainsi les Templiers devinrent des hérétiques, des infâmes, et c'est comme tels qu'ils furent poursuivis et condamnés. — Leur vrai crime était leur inutilité et leur richesse.

Le procès de l'ordre. — Telles furent les conditions morales dans lesquelles leur affaire commença. On a dit que, depuis longtemps déjà, Philippe le Bel préparait ses accusations, qu'il leur en voulait de ne pas avoir été unanimes contre Boniface VIII, de lui avoir donné asile en 1306, à Paris, pendant une émeute populaire. Tout cela est difficile à admettre. Ce qui est plus certain et plus grave, en tout cas, c'est qu'en 1306 le roi était alors largement le débiteur du Temple ; il avait besoin d'argent. Il était excité par ses légistes, par Nogaret surtout. On

vit bientôt un Templier protester contre la formule de réception, un autre, captif, confesser les graves désordres dont il avait été témoin. Mille bruits sinistres circulèrent avec rapidité. Le roi exigea une entrevue du pape. Clément V prévoyait ce qui allait se passer : « ses lettres font pitié ; il est malade, il faut qu'il prenne médecine ». Par faiblesse, il se décide à venir à Poitiers. Pape et roi sont au rendez-vous, à la Pentecôte de 1307. Ce fut magnifique. Jacques Molay, grand-maître des Templiers, était là, avec 60 chevaliers. Le roi exposa ses griefs. Clément V en fut ému, mais sans céder. Philippe le Bel était irrité : il agita l'épouvantail du procès contre la mémoire de Boniface VIII et décida d'agir quand même. C'est alors que Nogaret fut chargé de la garde des sceaux et de la chancellerie ; on connaissait son audace. Tout récemment, en juillet 1306, il s'était comme fait la main sur le dos des Juifs, dont il avait organisé l'arrestation et la spoliation générales. Le sort du Temple était remis en des mains inexorables. Le 23 septembre 1307, à Maubuisson, les plus graves dispositions furent prises. Le 13 octobre, des lettres étaient envoyées par tout le royaume, ordonnant aux officiers du roi de se saisir des chevaliers, aux Dominicains de les interroger dans les formes inquisitoriales. A Paris, 140 Templiers furent pris, amenés à Corbeil et mis au secret. Dans une grande assemblée de l'Université de Paris et du Chapitre de Notre-Dame de Paris, Nogaret rendit compte de l'affaire, parla de « sa douleur immense », — déclara que Jésus-Christ avait été supplicié une seconde fois. Une grande réunion populaire fut encore tenue dans le jardin du palais. D'autre part, Philippe avait écrit aux princes de l'Europe. Le roi d'Angleterre ordonna une enquête ; le roi des Romains attendit les ordres du pape. Le duc de Brabant, le roi de Sicile, le comte de Provence acquiescèrent et mirent la main sur les biens du Temple.

Voilà le procès commencé. Il fut d'abord mené en toute raideur par les officiers du roi et les inquisiteurs. Les ordres royaux étaient précis et tranchants ; ils furent exécutés de même. Les baillis et sénéchaux mirent sous séquestre les biens du Temple et commencèrent la procédure contre les membres de l'ordre. Les inquisiteurs venaient ensuite, après un premier inter-

rogatoire pour définir la vérité par la torture, s'il était besoin. Les prisonniers étaient sommés trois fois de révéler leurs crimes. A Paris, les séances du tribunal d'inquisition se tiennent au Temple même, dans une salle basse, devant des moines blancs, deux conseillers du roi, des greffiers, des bourreaux et beaucoup de spectateurs. Les tortures furent atroces. Presque tous les accusés avouèrent ce qu'on voulut pour en sortir. Sur 138 frères qui passèrent à Paris par le fer et par le feu, il n'y eut que deux ou trois cœurs inébranlables. Les dignitaires, le grand-maître lui-même avouèrent. Ce n'était que le premier acte du drame.

Au second, le pape voulut intervenir. Il osa blâmer et suspendre les inquisiteurs, évoquer toute l'affaire devant lui. A cette hardiesse du pontife, le roi riposta par un nouveau moyen, les États généraux. La réunion eut lieu à Tours, le 4 mai 1308. L'appel avait été général : il y a aux Archives nationales 270 procurations de villes, et la collection n'est pas complète. Le Tiers tout entier fut pour la disparition des Templiers ; c'étaient de vieilles rancunes, des jalousies, des convoitises qui reparaissaient à la surface. De Tours, le roi se rendit à Poitiers pour revoir encore une fois le pape et juger de l'effet produit. Cette fois il y eut accord définitif. On se partagea la procédure. Le roi retint ses prisonniers au nom du pape. Deux procès furent conduits parallèlement : l'un s'adressait à l'ordre tout entier et n'était qu'une instruction générale destinée à préparer la décision du concile général ; l'autre continuait les poursuites individuelles sous l'inculpation d'hérésie, déjà si brillamment commencées par l'initiative royale. L'instruction générale au sujet de l'ordre était confiée à une commission ecclésiastique, qui siégea à Paris à partir du 21 novembre 1309 ; elle fut relativement modérée. Nous avons les procès-verbaux des audiences. Le grand-maître Jacques Molay comparut un des premiers. Nogaret, Plaisian assistant, ce qui est irrégulier ; ils intimident et accablent les témoins et les accusés. Nogaret cite au grand-maître les Chroniques de Saint-Denis. Molay, *miles illiteratus et pauper*, est stupéfait ; il se défend honnêtement ; c'est un homme simple et faible. Il fut troublé par de sinistres révélations qui lui furent

lues, et n'osa plus dire qu'il défendait l'ordre. Si le grand-maître se dérobaît, l'ordre était comme livré à ses ennemis. Après les dignitaires, on entendit les chevaliers qui voulaient défendre le Temple. Ils étaient 546; ils durent déléguer quatre procureurs qui parleraient pour tous. Les procureurs réunirent les dépositions favorables de tous les chevaliers de Paris, toutes leurs naïves requêtes; ils en firent une protestation générale, « pleine d'éloquence et de logique ». L'impression laissée par tous ces documents, dépositions et requêtes, est horrible et poignante.

Toutes ces atrocités regagnaient aux Templiers la sympathie générale; on plaignait leurs souffrances. Hors du royaume, on les acquittait. Il fallait contre-balancer les symptômes favorables. Le procès contre les personnes y servit. Pour l'activer, un concile provincial fut brusquement réuni sous la présidence de l'archevêque de Sens. C'était la perte des membres avant la condamnation de l'ordre. Le synode pouvait frapper sans entendre et faire exécuter aussitôt ses sentences. Ainsi fut fait. Après une courte enquête, il condamna au feu 54 chevaliers. Amenés devant le concile le dimanche, ils furent brûlés le mardi à la porte Saint-Antoine; ils moururent bien. Au reste le concile de Vienne allait se réunir pour prononcer la sentence générale et définitive; il fut prorogé jusqu'au mois d'octobre 1311. Au fond, qu'avait-on trouvé, à la veille de cette grande réunion? On avait accusé l'ordre d'idolâtrie, de règles secrètes et infâmes, d'hérésie. Or on n'avait découvert chez les Templiers ni idoles, ni règles nouvelles, ni livres hétérodoxes, pas le moindre témoin muet. Il n'y avait contre eux que des aveux faits dans les tortures, aveux discordants, inventés au hasard des souffrances, presque toujours reniés par la suite. On ne tenait ni des hérétiques, ni de grands coupables, seulement d'humbles et humaines victimes. Mais dans ces graves circonstances, pour agir sur le pape à volonté et le mater en cas de besoin, Philippe le Bel avait un moyen; c'était une immense et terrible machine qui devait jeter le scandale et la boue sur la papauté, si elle ne cédait pas : le procès de Boniface VIII.

Le procès de Boniface VIII. — Clément V s'établissait alors à Avignon. Errant à travers la France, il souffrait de

l'inévitable et incessante domination du roi. Il ne pouvait retourner à Rome; il songea au Comtat-Venaissin, qui appartenait aux papes en toute souveraineté depuis 1274. Il s'y fixa et le fit savoir à toute la chrétienté par une déclaration officielle. C'est là que se prépara l'odieux procès, tandis que la cour pontificale s'installait et commençait cette belle vie épicurienne des papes français du xiv^e siècle.

De ce procès, il était question depuis 1305. A la fin du printemps 1308, Philippe le Bel commence à devenir pressant. Il demandait, au cas où l'hérésie du vieux pontife serait prouvée, que ses os fussent déterrés et brûlés publiquement. Il présentait 43 chefs d'accusation. Nogaret lui-même était venu à Avignon, plein d'âpreté et d'importance. Poursuivi, relancé chaque jour, Clément V se décida enfin à ordonner la comparution devant lui de ceux qui accusaient la mémoire de Boniface VIII. Voilà Nogaret et ses compagnons devenus accusateurs. Le roi eut alors à Avignon jusqu'à trois ambassades simultanées, ayant chacune des objets divers. Ce sont des négociations tortueuses et trompeuses où Nogaret excelle.

Le pape tenta tout pour y échapper, mais vainement. Les parties comparurent dans la salle basse du couvent des Frères Prêcheurs, le 16 mars 1310. Clément V demanda des mémoires écrits. Le vendredi 2 mai, les accusateurs remirent trois rouleaux. On y trouvait des actes anciens, des réponses, des actes récents, le tout très subtil et très pédant. L'affaire fut renvoyée quelque temps, à cause des grandes chaleurs. L'enquête testimoniale se poursuivait également de tous côtés. Des commissaires furent nommés pour aller jusqu'en Italie entendre des témoins âgés, malades ou mourants. Les dépositions furent accablantes : on chargea Boniface VIII de toutes les turpitudes, de toutes les monstruosité. Ce sont des histoires de Sodome et de Gomorrhe, des invocations à Belzébuth. Les contradictions, l'excès des crimes prouvent que les témoignages ont été suggérés. On retrouve ici toutes les inventions qui ont déjà servi contre Frédéric II, contre les Templiers. Au fond, une partie du résultat cherché était atteint. Grand était le scandale pour la papauté. Le pape finit par le comprendre; après avoir voulu tout pro-

longer, il est impatient d'en sortir, et il est prêt à toutes les concessions. Alors Charles de Valois servit d'intermédiaire. Un accord survint. Les Templiers devinrent la rançon de la mémoire de Boniface VIII ; ils furent définitivement sacrifiés. Quant au procès du pape, il fut reconnu que le roi de France avait agi selon sa conscience, que les accusateurs avaient cédé à leur zèle pour la foi ; mais Boniface VIII n'était pas considéré comme hérétique. La bulle *Rex gloria virtutum*, du 27 avril 1311, prononça l'abolition entière et absolue du passé. Nogaret, Sciarra, les plus compromis semblaient exceptés. Mais après la date venait une sorte de post-scriptum où l'absolution leur était accordée en particulier. Comme pénitence, Nogaret devra aller en Terre-Sainte au prochain passage, pour y demeurer toujours ; en attendant, huit pèlerinages lui étaient prescrits.

La papauté était bien abaissée. L'attentat d'Anagni était pardonné. Cependant il y eut encore une réserve, acceptée par le roi de France, auquel l'idée ne déplaisait pas : toutes ces graves affaires devaient être terminées au concile général qui était convoqué à Vienne.

Le concile de Vienne. — Le concile se réunit le 13 octobre 1311 ; il dura jusqu'au 6 mai 1312. On y parla de la réforme de l'Église, des hérésies, de la croisade. Après, vint le procès de Boniface VIII. Les actes de l'assemblée ne nous sont pas parvenus. Boniface VIII fut déclaré légitime, nullement hérétique. Mais le pape renouvela toutes les abolitions et absolutions. C'était une affaire finie. Restait encore le procès des Templiers. Sept chevaliers se présentèrent pour défendre l'ordre ; le pape les fit arrêter et bien enfermer. Au printemps le roi était arrivé à Vienne avec ses fils et des gens armés ; il appelait à Lyon les États généraux pour intimider le concile à l'aide du royaume. Les évêques, dont beaucoup, en Allemagne, en Aragon, en Italie, avaient acquitté les Templiers dans leurs circonscriptions synodales, étaient récalcitrants, voulaient entendre les dépositions de l'ordre avant de le condamner. Le pape, redoutant le roi et le concile, agit seul : il prononça la suppression de l'ordre par voie de provision et publia sa sentence dans le concile devant le roi, par la bulle *Vox in excelso*. Il restait des biens à partager,

des prisonniers à élargir ou à frapper. Les biens furent donnés aux Hospitaliers, mais dans des conditions telles que cet héritage magnifique ne les enrichit pas. Philippe le Bel éteignit ses dettes, s'empara du numéraire, convertit la caisse du Temple en caisse royale avec tout ce qu'elle contenait, réclama même des créances imaginaires; jusqu'à sa mort, il garda les domaines sous sa main. Quant aux prisonniers, ceux qui s'humilièrent recouvrèrent la liberté. Les impénitents et les relaps étaient en dehors de tout pardon. Parmi eux se trouvait le grand-maître : le 16 mars 1314, au Parvis Notre-Dame, après sept ans de prison, il s'entendit condamner au mur à perpétuité. Mieux valait la mort. Avec le maître de Normandie, il protesta; tout son courage lui était revenu. Le soir, au coucher du soleil, ils eurent la tête tranchée à l'extrémité de la Cité. « Ils moururent, dans la gloire du crépuscule printanier, avec un courage invincible. »

III. — Philippe le Bel : gouvernement.

Caractère général. — Les mêmes principes ont dirigé l'activité intérieure du gouvernement de Philippe le Bel. L'œuvre des légistes, des hommes de la loi romaine, se fait à grands traits. Ce n'est pas que, de 1285 à 1314, tout soit « nouvellété »; mais toutes choses prennent un aspect nouveau.

Le but vers lequel semblent converger d'une façon plus ou moins consciente tous les efforts, c'est la grandeur de la royauté, la défense ou l'accroissement de ses droits, le développement de ses organes. Tout est bon pour atteindre ce but : à côté de l'institution divine, le droit impérial, reconstitué au profit des souverains laïques; l'intérêt public ou « commun profit », de même que les règles féodales adaptées, transformées et exploitées. A la veille de l'avènement de Philippe le Bel, Beaumanoir, bien que parlant surtout de la coutume féodale, précise avec force cette supériorité que le pouvoir royal a reprise, par le fait et par le droit, sur la société féodale : « Nul ne peut

faire nouvel établissement, ni nouveaux marchés, ni nouvelles coutumes, fors le roi au royaume de France, fors en temps de nécessité. Nul ne peut faire ville de commune au royaume de France, fors l'assentiment du roi, fors que le roi, parce que toutes nouvelletés sont défendues. » La seule restriction véritable est que tout établissement général doit être fait « par très grand conseil ».

Les États généraux. — « Par très grand conseil », dit Beaumanoir. Précisément sous Philippe le Bel cette règle fut appliquée d'une nouvelle et saisissante façon par la convocation des États généraux. Fut-ce là une « nouvelleté » contradictoire avec les idées générales de domination et d'accaparement par la royauté qui semblaient diriger toute la politique de Philippe le Bel? Bien au contraire : vus du côté de la féodalité, les États sont une victoire de l'autorité royale, qui par ces assemblées rattache plus intimement tout le royaume à l'influence royale. Si plus tard les États devinrent exigeants, avides de pouvoir, ce fut une évolution nouvelle.

On a beaucoup discuté sur les antécédents. Il est évident que Philippe le Bel n'a pas créé l'institution des assemblées politiques au royaume de France; mais il l'a profondément transformée. Depuis les origines de la royauté capétienne, il y avait une continuité d'assemblées assistant le roi dans presque toutes les circonstances graves. Mais, quoi qu'on dise, les prélats, abbés et barons plus ou moins nombreux en étaient les seuls éléments efficaces jusqu'à la fin du xiii^e siècle. En mettant à part les assemblées tenues dans le Midi, qui sont des faits particuliers et locaux, l'apparition de quelques bourgeois dans des réunions antérieures à 1302 est chose exceptionnelle et infiniment vague pour nous. Il n'y a là rien de comparable à ce que l'on trouve à partir du xiv^e siècle. Il reste toujours ceci, dans l'état de nos connaissances, que Philippe le Bel a fait une chose vraiment nouvelle et grande par ses conséquences en convoquant pour la première fois une représentation générale du Tiers, de la bourgeoisie des villes.

Il n'est pas impossible que le gouvernement de Philippe le Bel ait déjà appelé les représentants de la bourgeoisie en

1289, 1290 ou 1292. Mais les renseignements sont si insuffisants qu'il faut rester dans le doute. Si quelqu'un de ces faits était vérifié, ce serait de dix ou douze ans qu'il faudrait avancer l'apparition régulière du Tiers dans les assemblées du royaume. La lumière est complète en 1302. C'était au milieu des difficultés avec Boniface VIII. A aucun moment du XIII^e siècle, depuis l'avènement de Louis IX, aucune conjoncture ne fut plus menaçante : rien d'étonnant si des moyens nouveaux furent mis en usage. Le gouvernement royal avait demandé l'approbation des villes pour des mesures locales : il se soucia d'obtenir l'assentiment général pour cette grande affaire générale. Il fallait l'appui du peuple tout entier pour sauver le roi du sort des empereurs. A Paris, le jeudi après la Chandeleur, barons et prélats devaient venir en personne ; les villes devaient être représentées par deux ou trois députés. La réunion fut très nombreuse. Pierre Flotte, puis le roi lui-même prirent la parole. Le clergé resta dans la salle ; nobles et bourgeois se retirèrent pour délibérer. Lorsque la délibération fut terminée, ce fut Robert d'Artois qui parla au nom de tous les laïques pour promettre leur appui et leur dévouement. Il ne faut pas s'y tromper : il n'y a là rien de comparable à un parlement moderne. Le roi a fait une communication à ses sujets : il les a presque sommés de l'approuver. Il avait prévenu les villes d'envoyer des procureurs résolus à toute approbation. Un refus n'aurait pu entamer sa puissance. Ce qui montre bien que la volonté royale était impérative, c'est que le clergé aurait bien voulu ne pas se prononcer et qu'il y fut forcé.

Il y eut encore, les années suivantes, d'autres assemblées du même genre. Mais les députés des villes n'y figurent pas toujours ; leur participation à ces grandes réunions n'est pas encore devenue régulière. Il fallut l'affaire des Templiers pour que le roi voulût donner à l'assemblée l'ampleur qu'elle avait eue en 1302 : elle fut tenue à Tours, le 4 mai 1308 ; plus de 250 villes étaient représentées. C'est encore un devoir que les trois ordres viennent remplir auprès du souverain, en lui apportant leur aide et conseil. La liberté de l'assemblée fut très restreinte. Le roi avait demandé aux villes des députés « pour

entendre, recevoir, approuver et faire tout ce qui leur serait commandé par le roi ». Beaucoup de clercs, de curés représentaient les villes. L'assemblée montra la docilité que l'on attendait d'elle : tout fut approuvé.

Ce n'était pas seulement dans les grandes luttes religieuses que la collaboration des bourgeois semblait utile. C'était encore pour les questions monétaires qui alors irritaient tout le peuple. En 1308, les gens des bonnes villes furent appelés deux fois sous prétexte de ramener les monnaies à ce qu'elles étaient du temps de saint Louis.

Deux fois encore, en 1313, il y eut grand « planté » de bonnes gens des bonnes villes pour le même fait des monnaies. Au reste tout se prépare pour un événement décisif : la première consultation des États en matière d'imposition. Le début fut bien précaire, bien humble. C'est en 1314 : la guerre va reprendre avec les Flamands ; le trésor est vide. Alors ces États, qui étaient bons pour appuyer la politique du roi, doivent être bons pour fournir plus sûrement de l'argent. Leur approbation garantira la perception. La réunion se tint à Paris, au Palais, le 1^{er} août. Un bourgeois de Paris, Étienne Barbette, fit l'office de compère : aussitôt après la requête d'Enguerrand de Marigny, il déclara « qu'ils étaient tout prêts à lui faire aide, chacun à son pouvoir et selon ce qu'il leur serait avenant, et à aller là où il les voudra mener, à leur propre coût et dépens, contre lesdits Flamands ». Ce fut tout : une sorte d'acceptation en blanc de ce qu'il plairait imposer. Et cependant ce modeste précédent fut capital ; il a déterminé l'avenir des États généraux.

Le gouvernement central. — Les États n'étaient pas encore un organe régulier du pouvoir royal ; ils ne le furent jamais. En même temps qu'ils apparaissent, les vrais rouages de l'autorité centrale achèvent de se constituer. Les grands officiers sont désormais réduits au néant : plus de *sénéchal* depuis un siècle ; plus de *chancelier* en titre, mais des vice-chanceliers ou gardes des sceaux ; il ne reste qu'un *chambrier* et un *bouteiller*, mieux pourvus d'honneurs que d'autorité ; seul le connétable grandit et agit. C'est qu'à leur lieu et place, *Hôtel*, *Chancellerie*, *Conseil* s'organisent pour l'avenir. L'*hôtel* est déjà

ce qu'on appellera plus tard la cour : c'est le personnel que le roi retient autour de lui pour son gouvernement et son service. Déjà les comptes du temps de saint Louis en montrent les éléments principaux : avec Philippe le Bel c'est toute une série d'ordonnances qui réglementent les six métiers, la chambre, la chapelle, la chasse, la garde et les armes. Ces services sont destinés à la personne du roi. Pour le commun, la *Chancellerie* devient à elle seule une grande administration, avec l'audience, le contrôle, le collège des notaires qui rédigent les actes, et parmi eux, ces clercs préférés, initiés à la pensée royale et à la vie du conseil, « clercs du secret », dont on fera bientôt les secrétaires du roi. Le *Conseil* se dessine également et se détache de la masse des institutions que contenait en puissance la *curia regis*. C'est déjà le *majus consilium*, le grand ou étroit conseil, dont les membres sont investis par lettres spéciales, prêtent un serment spécial : ils délibèrent dans le secret du roi. Ce sont là les véritables instruments du pouvoir royal de l'avenir.

Le Parlement et la justice du roi. — De ces progrès, il résulte en même temps une plus grande netteté pour la cour de souveraine justice ; le Parlement se dégage de mieux en mieux de ses origines. Au temps de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, il a déjà ses contours essentiels. Aux usages et aux règlements venus du temps de Louis IX s'ajoutent, du reste, des établissements royaux de janvier 1278, de la Toussaint 1291, l'ordonnance attribuée à l'année 1296, la grande réformation de mars 1303. Une partie du Palais à Paris est consacrée à la cour, parce que c'est là que désormais elle se tient presque toujours. Bien plus, Philippe le Bel fait complètement reconstruire une partie du Palais pour loger magnifiquement sa justice ; c'est à lui qu'est dû le Palais de justice. Le centre est la *Chambre des plaids*, le véritable prétoire de la juridiction suprême du roi. On y trouve un personnel déjà à moitié fixe de juges véritables pour les causes ordinaires, avec un supplément de prélats et de barons pour les grandes causes. Vingt à trente chevaliers et clercs y étaient assidus : c'était « l'âme du Parlement ». Ceux-là reçoivent un salaire. Ils doi-

vent venir de bon matin, ne « s'en partir devant terme », ne pas s'interrompre sauf pour s'informer, ni boire ni manger avec les plaideurs, délibérer « tout en paix par courtes paroles ». On juge en grande solennité. A côté des *conseillers* qui écoutent, se tiennent des *clerks des arrêts* qui lisent les rôles des causes, des *clerks notaires* qui expédient les arrêts, des *huissiers* qui appellent les parties. Point de président de nom, mais certains conseillers qui « disent le droit », parlent les premiers, interrogent, prononcent les arrêts. Tel fut Mathieu de Vendôme. Tous s'effacent devant le roi quand il vient. Louis IX siégeait souvent, Philippe III et Philippe IV beaucoup plus rarement. A côté était la salle des Pas-Perdus, où attendaient les gens de loi qui vivaient de procédure, les avocats, les procureurs, escortant les plaideurs et leurs témoins. On comptait déjà d'excellents avocats, très subtils et très retors. Philippe III, en 1274, ordonna aux avocats de jurer de ne défendre que des causes justes et de ne pas prendre plus de 30 livres tournois d'honoraires. Déjà sous Philippe le Bel les clerks et avocats étaient organisés en corporation : c'est le royaume de la Basoche. On leur interdit les injures, les mensonges, l'exploitation des clients. Tous ces avocats, plaideurs et procureurs, devaient se présenter à leur jour, faute de quoi ils étaient déchus et condamnés à une amende. Selon leur tour, ils entraient dans la Chambre, dont les débats n'étaient pas publics. La procédure était longue et compliquée. Les plaidoiries terminées, les maîtres délibéraient ; l'arrêt devait être prononcé le jour même, au plus tard le lendemain. La plupart des procès étaient des appels qui venaient de partout, du fond même de l'Aquitaine. Il en résulta un grand encombrement, et les rois s'efforcèrent de faire juger les appels sans importance par les baillis. De plus, des commissions, véritables sections détachées de la cour du roi, étaient déléguées sur certains points du domaine : l'Échiquier de Normandie à Rouen, les Grands Jours de Troyes, une chambre spéciale à Toulouse, de 1280 à 1291.

La cause de tous les progrès, c'est le développement de la compétence parlementaire. Le roi, supérieur à toute la société féodale, a un ressort universel, la pleine souveraineté judiciaire.

A ce roi, à sa justice, siégeant en Parlement, on peut faire « appellation » de tous les points du royaume. Le principe, établi partiellement par Louis IX, a gagné de proche en proche. Il est, depuis 1278, interdit aux seigneurs d'avoir *juges d'appeaux* pour faire concurrence à la souveraine justice du roi. Les agents royaux ont même le droit de *prévention*, c'est-à-dire d'ajourner en tous cas les parties, sauf à celles-ci de réclamer une autre juridiction, si elles y ont droit ; et toute affaire commencée doit être suivie : « le plaid doit finir là où il a commencé ». Il y a surtout la théorie des *cas royaux*, élastique et commode, qui fut très efficace. La détermination n'en a jamais été précise : à côté des crimes de droit commun comme meurtre, rapt, fausse monnaie, on y fait rentrer toute atteinte à la majesté du roi et à la paix du royaume. La juridiction ecclésiastique est elle-même atteinte par l'intervention absorbante du Parlement. Ainsi, organisation et compétence, rien n'y manque ; et on ne saura jamais faire trop grande l'action dissolvante de la haute juridiction royale sur la féodalité.

Le domaine et ses revenus. — Nulle partie de l'administration royale ne reçut un plus grand développement, au temps de Philippe le Bel, que les finances. Les ressources de la royauté étaient avant tout fondées sur le domaine. Par l'avènement même de Philippe le Bel, le domaine avait singulièrement grandi en fait, sinon en droit : la reine Jeanne était reine de Navarre et comtesse de Champagne. Champagne et Navarre furent administrées comme les terres domaniales proprement dites. Quand la reine Jeanne mourut, en 1305, elles restèrent aux mains de l'héritier même du trône. Au nord, le traité d'Athies de 1305 donna la possession temporaire, que Philippe le Bel espérait bien rendre définitive, de Lille, Orchies, Douai et Béthune. A l'est, le comté de Bourgogne fut acquis par un mariage heureux. Diverses conventions, successions ou confiscations assurèrent encore le comté de Bigorre, le Quercy, la seigneurie de Beaugency, la baronnie de Lunel, les comtés de la Marche et d'Angoulême, etc. La prise de possession de Lyon fut achevée et celle de Montpellier commencée. L'ensemble du domaine formait alors 35 bailliages ou sénéchaussées, s'étendant sur 59 départements actuels.

Mais le domaine a beau grandir, la royauté a beau préciser ses droits : les revenus ordinaires sont insuffisants. Vainement les amendes sont multipliées et forcées par la justice du roi. Vainement la confiscation frappe les plus riches : les Templiers, par exemple. Vainement Philippe le Hardi a constitué le monopole du roi en matière d'*amortissement* et Philippe le Bel fait rechercher par des commissaires spéciaux les acquêts des églises et les francs-fiefs acquis par les roturiers. Les forêts sont également mises en exploitation régulière : l'administration forestière, qui doit y veiller, reçoit sa première organisation générale grâce aux règlements de 1291 et de 1303, avec les *maitres des forêts*, les *gruyers*, *verdiens* et *sergents*. La chancellerie du roi, les greffes des tribunaux deviennent des institutions lucratives ; dès 1311, le roi a repris en sa main les offices de notaires, gardes des sceaux, etc., pour les donner à ferme à son profit. Les taxes douanières d'exportation se multiplient sur les denrées alimentaires, les matières premières, les métaux, les objets fabriqués, s'accumulant sans suite et sans ordre, allant même jusqu'à la complète prohibition. Mais ni les acquisitions nouvelles, ni les taxes, ni les monopoles domaniaux ne pouvaient combler les vides qui se faisaient au trésor du roi.

Les ressources extraordinaires. — Pour combler ces vides, les ressources extraordinaires apparaissent : elles deviennent un élément nécessaire, désormais inévitable du régime financier. Ce sont les *aydes de l'Ost* levées pour l'entretien des armées, fondées en droit sur le remplacement en argent du service militaire féodal : impôts indirects sur les marchandises ou *maltôtes* (1292) ; impôts directs sur les biens ou les revenus (1295, 1296, 1297, 1301) ; impôts de répartition à l'estimation des officiers royaux (1302) ; — ce sont des *aides féodales* pour chevaleries ou mariages royaux, dont aucune occasion n'est négligée ; — ce sont des *emprunts* plus ou moins forcés sur les villes. Le gouvernement royal faisait tout pour avoir quelque argent : il traitait comme à forfait avec les villes qui résistaient ; il associait à la recette les barons qui montraient quelque mauvaise volonté. Il en vint même, en 1314, à consulter les États généraux et leur demander pour la forme leur concours,

fondant ainsi par un redoutable précédent leur droit d'octroyer des subsides. Lorsque ces impôts royaux étaient insuffisants, il restait encore la ressource des taxes ecclésiastiques, des *décimes*, facilement obtenus d'un pape français, levés parfois sans autorisation pontificale, en vertu d'une permission générale et suffisamment peu précise. Enfin le pire des moyens était l'exploitation violente des Juifs, des Lombards, marchands italiens établis en France : tailles générales sur les Juifs du roi; expulsion des Juifs du domaine avec confiscation de tous leurs biens (1306); poursuites pour usure, expulsion et confiscation des Lombards ou simplement réglementation draconienne de leurs affaires au grand bénéfice du trésor (1295-1315). Le plus piquant, c'est qu'à la tête des finances royales étaient des Lombards. Enfin il y avait les altérations des monnaies ¹.

Les seigneurs qui battaient monnaie furent surveillés, contrôlés par les agents du roi, obligés d'accepter les mauvaises monnaies royales sans avoir le droit de suivre cet exemple. Plusieurs renoncèrent à leurs monnaies pour avoir la paix.

L'organisation financière. — Tous ces revenus ainsi constitués étaient destinés à l'hôtel du roi, aux services administratifs, aux négociations diplomatiques, aux guerres. Pour recevoir, pour payer et pour contrôler, il devint nécessaire de perfectionner l'administration des finances. La recette des deniers commença à se détacher des attributions, jusque-là presque universelles, des baillis : les receveurs dès le temps de Philippe le Bel apparaissent de tous côtés. La trésorerie s'organise, bien qu'il y ait encore deux trésors : l'un au Temple, l'autre au Louvre. Le contrôle se fixe. A des finances aussi compliquées il fallait une vérification régulière, minutieuse, aux mains de spécialistes. La Cour du roi n'y peut suffire. Les *gens des comptes* travaillent désormais à part, presque toujours au Palais. En 1309, leur réunion est pour la première fois qualifiée de *Chambre*. Par l'examen des comptes, la Chambre pénètre dans les services administratifs et collabore aux ordonnances nouvelles. Sa situation à l'égard de son aîné le Parlement est mal

1. Voir ci-dessous, chap. v, sect. iv.

définie, plutôt inférieure : ce qui déterminera dans un avenir prochain un interminable conflit.

Ainsi tout se fixe et s'arrête. On n'en peut trouver de meilleure preuve que la belle ordonnance réformatrice de mars 1303, le premier de ces grands actes législatifs où la royauté doit mettre l'idéal plus encore que la pratique réelle de son administration quotidienne. On y voit l'administration locale organisée partout, se spécialisant et se perfectionnant, gardée par les plus sages recommandations, inspirée du droit public romain, objet apparent de la sollicitude honnête et des scrupules de la royauté. Il faudrait placer en regard les enquêtes des *enquêteurs* royaux, avec leurs menus faits, leurs révélations douloureuses sur l'avidité, la violence, l'esprit d'acaparement et de chicane, la présomption juridique des agents royaux. Tout cela cependant a concouru au même résultat : les organes nés et développés assuraient la vie; les pratiques administratives, au nom du droit ou contre le droit, émiettaient et ruinaient sur le territoire la puissance féodale et ecclésiastique; les ordonnances de réforme et les enquêtes, sans beaucoup changer les choses, donnaient l'espérance et faisaient illusion.

La fin du règne. — Ce règne si rempli devait se terminer dans de nouvelles difficultés. Elles vinrent de deux côtés : de la Flandre et des résistances féodales. En Flandre, le traité obtenu par Philippe le Bel du comte Robert de Béthune, au lieu de donner la paix, engendra la guerre. Ce fut un prétexte à intervention. En 1311, Enguerrand de Marigny, comme s'il était le roi lui-même, vint en majestueux cortège au pays de Flandre appeler les communes à la rébellion, humilier publiquement le comte. Le fils même de Robert et ses enfants furent pris et mis dans les prisons royales. Il fallut céder : en juillet 1312, le vieux comte fut bien obligé de signer un douloureux traité qui confirmait les cessions provisoires déjà consenties. Nouveau traité, nouvelle lutte. Louis de Nevers, l'héritier du comté, gardé en prison, s'évade; il est condamné par la cour du roi, déclaré déchu de ses droits; il proteste. Le comte Robert refuse d'exécuter les conditions qui viennent d'être convenues. C'était la guerre. Il fallait de l'argent; c'est alors que furent réunis les

derniers États généraux du règne; il en résulta une nouvelle taille, « trop male et trop grevable ». Avec l'argent des États deux armées furent levées et dirigées sur la Flandre; mais, avant le premier combat, il y eut trêve, et le bruit se répandit que Marigny l'avait vendue pour beaucoup d'or.

Tous ces faits jetaient dans le royaume une grande irritation, un malaise général : le subsidé, la trêve, les monnaies, fournirent à tous des prétextes pour s'agiter. En Champagne, en Picardie, en Normandie, nobles et gens de communes s'alliaient contre l'ennemi royal. Il fallut arrêter la perception du subsidé de Flandre. Philippe le Bel mourut le 29 novembre 1314, peut être des suites d'un accident de chasse. S'il a régné et non gouverné, ses sujets firent néanmoins de ce roi l'auteur responsable des maux qu'ils avaient soufferts en son nom. Son fils et successeur eut la plus grande peine à « faire chanter pour le roi Philippe » dans les églises du royaume.

IV. — Les fils de Philippe le Bel.

Louis X. — Le règne de Philippe le Bel eut comme un épilogue. Ses trois fils lui succédèrent avec une singulière rapidité, en quatorze ans. L'aîné, Louis X, était un jeune homme de vingt-quatre ans, « qui n'était guère ententif à ce qu'au royaume il fallait ». Le vrai roi fut son oncle Charles de Valois, exigeant et dur, le cœur plein de rancunes pour les hommes et les souvenirs du règne précédent, qui n'avait pu satisfaire ses vastes ambitions. Avec Charles de Valois était toute la société féodale humiliée, dépouillée, ruinée par un siècle de gouvernement royal. Si tard qu'il fût, les nobles avaient à tenter un dernier effort pour défendre leurs droits, leurs intérêts et jusqu'à leurs plaisirs. La mesure de cet esprit de réaction est donnée par les infortunes d'Enguerrand de Marigny.

Charles de Valois ne lui pardonnait pas d'avoir été plus avant que lui dans la confiance royale; le peuple lui attribuait la dernière maltôte. Tous enviaient sa richesse, ses domaines, qui

comptaient, disait-on, 1700 villages, ses revenus, qu'on faisait monter à 30 000 florins. Il avait été le maître des finances; il avait administré à sa volonté les trésors du Louvre et du Temple. Par là on pouvait l'atteindre. Déjà, pour se garantir, il avait obtenu de Philippe le Bel une vérification complaisante de ses comptes qui devait le mettre à l'abri. L'affaire fut reprise avec le nouveau roi : en dépit des ennemis qui le poursuivaient, on ne trouva rien; des lettres de janvier approuvèrent sa gestion et le déchargèrent pour tout le passé. Ce n'était pas le salut. L'attaque fut bientôt recommencée avec une nouvelle énergie par Charles de Valois. Toutes les accusations furent reprises; on en ajouta une plus terrible. La dame de Marigny et quelques gens mal famés avaient, disait-on, envoûté le roi et Charles de Valois; d'autres griefs mystérieux furent encore invoqués. Louis X, mis au courant, dit : « J'ôte de lui ma main et dès orés en avant ne m'en entremets ». Il fut condamné au gibet par une assemblée de barons, puis pendu à Montfaucon, « au plus haut étage ».

Les chartes provinciales. — Le procès de Marigny n'était qu'un épisode. Une partie du royaume semblait emportée par l'esprit de réaction. Les ligues formées en 1314 par les nobles, soutenues par les gens des communes et d'Église, ne s'étaient point dissoutes. Un assaut allait être livré à la royauté nouvelle. Trois mois après avoir succédé à Philippe le Bel, Louis X commença à capituler. Bien rares sont les renseignements sur ces faits curieux. Mais les chartes où furent enregistrées les concessions du pouvoir royal nous sont parvenues. La première est celle de la Normandie, datée de mars 1315, renouvelée au mois de juillet : elle maintenait dans la province la monnaie de saint Louis, prohibait la question pour les hommes libres, sauf les cas extraordinaires, adoucissait la torture, affranchissait l'Échiquier de tout appel, obligeait la royauté à envoyer des enquêteurs pour surveiller et réformer ses agents, reconnaissait diverses coutumes locales en matière de procédure. Surtout elle déclarait quittes et libres de toute autre obligation les seigneurs et leurs hommes, une fois les services féodaux ordinaires rendus, sauf le cas d'extrême nécessité. Ce fut

la *charte aux Normands*, point de départ de tous les privilèges locaux, chère à la province pendant des siècles. Malgré les garanties qu'elle donnait aux barons, elle était bien moins un acte de réaction féodale qu'une reprise de l'esprit local. La Normandie en bénéficiait tout entière : elle se constituait ainsi des privilèges exceptionnels que l'avenir devait développer. La charte normande fut la première et la plus grave. D'autres suivirent, en avril et mai : c'est la Bourgogne avec le comté de Forez, où la noblesse, plus active et plus forte, obtient une charte plus spéciale avec reconnaissance du gage de bataille, restriction de la saisie royale, diminution des amendes et garanties contre la justice du roi ; c'est la Champagne, la Picardie, le Languedoc, l'Auvergne, la Bretagne, dont les chartes furent moins explicites. Selon chaque pays les concessions varient, sans doute en raison des exigences : en Normandie, le roi promet de ne plus lever que ses revenus ordinaires ; en Champagne, il renonce à l'aide de l'ost sur les hommes des seigneurs ; en Vermandois, il interdit seulement la levée du dernier subside. Partout il promet, d'une façon générale et vague, d'en revenir au temps de saint Louis. La variété de ce mouvement de réaction et des concessions royales qui en résultèrent diminua beaucoup le danger. Un assaut général devenait plus que jamais impossible. En réalité, la féodalité n'en tira pas grand profit pour arrêter sa décadence. Mais les pays qui arrachèrent ces chartes à la royauté s'assurèrent ainsi une vie originale et même quelque apparence d'autonomie.

Philippe V et les assemblées. — Louis X semble n'avoir passé sur le trône que pour faire ces concessions inquiétantes. Vainement il tenta une expédition en Flandre pour contraindre le comte au respect des traités. Il mourut sans postérité mâle (1316). Son frère, le comte de Poitiers, Philippe V le Long, son successeur, devait être un des rois les plus laborieux de la race capétienne. Il avait le génie organisateur. Il a laissé un nombre incroyable d'ordonnances, de règlements, de lettres. Un des traits les plus curieux de cette activité, c'est qu'il s'efforça d'associer ses sujets à ses entreprises, sans doute pour éviter le retour des troubles provinciaux.

Pendant les cinq années de son règne, les assemblées se succèdent avec une fréquence inconnue : les représentants des villes y figurent presque toujours, quelquefois seuls. Ce furent d'abord les bourgeois de Paris, appelés à une réunion de prélats et de barons, au lendemain du sacre. Et là ils contribuèrent à décider une question grave entre toutes : « que femme ne succède point au royaume de France » (2 février 1317). Puis aussitôt viennent les grandes réunions. Aux mois de février et de mars 1317, deux assemblées, composées de députés de bonnes villes, se tiennent à Paris et à Bourges. A Paris, les villes demandent bon droit, bonne justice, sécurité, des capitaines dans les villes et dans les bailliages pour assurer l'ordre et la paix. A Bourges, figurent plus de 100 villes de Languedoc; les députés délibèrent plusieurs jours, parlent longuement, demandent des réformes administratives, des mesures de paix qui doivent rétablir l'âge d'or du règne de Louis IX. Le roi promet et, par une très importante ordonnance du 7 avril, impose des règles sévères à ses officiers. Ce n'est pas tout : peu après, ce sont les États généraux, tout entiers, pour les deux moitiés du royaume, tenus à Paris. Il y fut question d'expéditions lointaines, de croisade; par suite, de subsides à lever.

L'année 1318 fut mieux remplie encore. Le roi réunit des assemblées d'une manière presque continue, et ces assemblées marquent déjà mieux leur volonté. Il s'agissait cette fois d'une question que le gouvernement royal réglait volontiers avec le concours des villes : des monnaies. Philippe V poursuivit avec une grande persévérance la suppression des monnaies seigneuriales et locales; par suite, l'établissement de l'unité monétaire à son profit. Ce n'était pas seulement pour lui une question de principe : il faut reconnaître qu'il aurait eu à cette réforme grand profit, qu'elle dissimulait une taxe nouvelle. Philippe V avait ordonné à ses baillis de saisir dans les forges les pièces en fabrication, dans les boîtes les espèces fabriquées, d'envoyer le tout avec les coins à Paris pour que la Chambre des comptes pût en faire l'essai. Pour soutenir cette hardiesse, il appela les députés des villes du Nord et du Midi, pour le mois de février 1318, à Paris. Il annonçait son intention de réformer les

monnaies pour le bien de tous et de faire l'unité. Il eut beau multiplier les assemblées partielles pour le Midi, le Nord et le Centre, la question ne put être réglée.

Avec l'unité des monnaies, le roi voulait réaliser par les mêmes moyens l'unité des poids et des mesures. Chaque ville, chaque fief avait ses mesures, et c'était pour le commerce une difficulté dont nous ne pouvons plus, aujourd'hui, nous faire une idée exacte. C'est chose extraordinaire, bien inattendue chez un roi du xiv^e siècle, que cette tentative dont on ne peut contester, quels qu'en aient été les mobiles, la grande portée. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est la résistance que ces projets rencontrèrent dans les villes, qui ne pouvaient comprendre alors combien l'unité préparait l'égalité. Une première assemblée, réunie en juin 1320, n'eut pas de résultat. L'année suivante, 1321, les mêmes questions furent reprises plus vivement. Au mois de juin, les États étaient convoqués à Poitiers : il s'agissait de l'unité monétaire, de l'unité des mesures. Pour faire ces réformes, le roi demandait de l'argent. C'est ce qui produisit le plus d'impression et le plus de surprise. Le clergé approuva les idées supérieures qui dirigeaient la pensée du roi, mais ne voulut s'engager au sujet du subsidé. Les deux ordres laïques ne donnèrent pas de meilleures réponses. C'était mauvais signe. Philippe V, qui était tenace, fit revenir les gens des bonnes villes au commencement de juillet. L'esprit local du Midi apparut dans toute sa force. Les villes de Languedoc demandèrent, à l'encontre des désirs du roi, qu'on laissât cours aux monnaies seigneuriales, « ça arrière faites de bon coin et de bonne forge ». Bien plus, elles réclamèrent une monnaie spéciale pour la Langue d'oc. On était loin de compte. Les villes de la Langue d'oïl n'avaient pas les mêmes idées : elles demandaient « que le roi ordonne que les barons cessent d'ouvrir par aucun temps ». C'était une démonstration platonique, qui donna bon courage au roi. Au mois d'octobre 1321, à Orléans, nouvelle assemblée pour tout décider et arrêter les voies et moyens. Les résistances se manifestèrent plus vives et plus craintives. Les réponses furent naïves, presque enfantines, mais bien significatives. Elles montrent la force des habitudes

locales, de la vie isolée et défensive : on était accoutumé aux monnaies, aux mesures locales; c'était même un orgueil que d'avoir ses mesures. La portée générale de la réforme demandée échappait. Et puis on sent que le vrai, le grand souci, c'est avant tout d'échapper à une nouvelle aide, quel qu'en soit le but, l'utilité même; devant cette préoccupation tout cède.

Les ordonnances. — Le gouvernement de Philippe le Long fut plus heureux dans son activité législative. Chaque année du règne, de 1316 à 1322, est marquée par une série d'ordonnances très étudiées, fort complètes. C'est comme la codification successive de tous les progrès de fait réalisés par les institutions royales depuis un siècle, travail nécessaire dont l'heure était venue. Le règne de Philippe V est comme le tournant de l'histoire des institutions capétiennes. Par les ordonnances rendues au nom du roi, elles sont organisées, pourvues des rouages essentiels pour l'avenir. La période de création se clôt au milieu de toute cette réglementation; une nouvelle période s'ouvre qui doit donner le développement normal. Tout y passe ainsi : Hôtel (1316, 1317, 1318, 1322), Conseil (1316, 1318), Parlement (1316, 1318, 1319, 1320), forêts (1316, 1317), amortissements (1320), administration financière (1318, 1320), comptabilité et trésor (1317, 1318, 1320), Chambre des comptes (1318, 1320), etc., etc. La royauté est définitivement armée.

Cependant le peuple de France a mal jugé le gouvernement si actif et si hardi de ce prince. La réforme monétaire, l'unité des mesures n'ont pas été comprises. On ne s'est pas aperçu non plus qu'il avait si souvent associé les trois ordres à sa politique, que son règne avait définitivement établi sur des usages constants la puissance des États généraux. Le peuple ne s'est souvenu que des impositions dont il avait été frappé ou seulement menacé, et il a maudit la mémoire de Philippe le Long. Voici ce que dit, à peu près, le continuateur de Guillaume de Nangis : Cette année 1321, vers le début d'août, le roi fut pris de dysenterie et de fièvre; aucun médecin ne put le soulager. Cela dura cinq mois. On se demanda si la cause de sa maladie n'était pas dans les malédictions du peuple, irrité des exactions inouïes qu'il subit. Après avoir touché et baisé les saintes reliques, avec

humilité et dévotion, le roi s'en trouva beaucoup mieux. Mais peu après il retomba gravement malade, et il dit : « Je sais que j'ai été guéri par les prières de saint Denis, mais que la maladie m'a ressaisi pour mon mauvais gouvernement ». Peu de jours après il mourut, et cette mort, de son aveu même, parut un châ-timent d'en haut.

Charles IV et la fin des Capétiens directs. — Comme Louis X, Philippe le Long ne laissait que des filles, et ce fut le dernier des fils de Philippe le Bel qui lui succéda : Charles IV, dit également le Bel. Des six années qu'il régna, bien peu de faits considérables surnagent. Au reste, il n'y a encore sur le détail de son gouvernement que des indications sommaires. Comme Philippe le Long à son avènement, il eut à négocier pour garder à la fois le trône et l'héritage de Navarre et de Champagne, réclamé encore une fois par une de ses nièces. Il importait grandement, au milieu de ces morts successives, des droits sans cesse opposés, de garder à la royauté de telles acquisitions. Les difficultés reprirent avec l'Angleterre. Un simple château bâti sur un territoire douloureux amena le séquestre de la Guyenne par Charles de Valois et l'établissement d'un sénéchal français. Le Parlement délibéra. Il y eut changement de roi en Angleterre. Au jeune Édouard III, Charles IV eut l'imprudence de rendre la Guyenne, tout en gardant le pays d'Agen. D'autre part, de grandes ambitions semblent un instant l'avoir tourmenté. Il avait épousé Marie de Luxembourg, sœur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Jean voulait l'Empire ; il essaya vainement d'y arriver en promettant le royaume d'Arles au roi de France. Un autre prince allemand fit mieux : il proposa à Charles IV l'Empire. Le pape Jean XXII, en lutte avec Louis de Bavière, avec les Gibelins d'Italie, avec les Franciscains révoltés, le soutiendra. Une convention préparatoire fut conclue. Tout échoua aussitôt. Louis de Bavière fit la paix avec les partisans du roi de France, et c'en fut fait de ce nouveau rêve d'Empire.

Deux ans après, Charles IV disparaissait à son tour. La descendance mâle de Hugue Capet est finie. Près de trois siècles et demi s'étaient écoulés depuis l'avènement définitif des Capé-

tiens. Ils ont grandement travaillé : ils ont fait une royauté et un royaume ; ils ont gagné la terre et créé des institutions ; surtout, ils ont fait leur puissance assez solide et assez forte pour résister aux pires épreuves.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les sources narratives pour les règnes de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel et de ses fils sont réunies aux tomes XX, XXI, XXII et XXIII du *Recueil des Historiens de France et des Gaules*, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Un nouveau volume, t. XXIV, est attendu ; il doit contenir les documents provenant des enquêteurs royaux. Les volumes déjà parus renferment la plupart des *chroniques*, une série de *comptes* du plus haut intérêt. Il convient d'ajouter à cet ensemble déjà considérable quelques textes importants : la *Chronique Florentine* de **J. Villani** (t. XIII des *Scriptores rerum Italicarum* de **Muratori**) ; — la *Chronique* de **Guillaume de Nangis** avec ses continuateurs, publiée à part par **M. Géraud** pour la *Société de l'Histoire de France* ; — **Balduinus Ninovensis**, *Chronicon* (De Smet, *Corpus Chronic.*, Flandriae, t. II) ; — **Jean des Preis**, dit d'**Outremeuse**, *Ly myreur des histors* (Borgnet, Bruxelles, 1864-1867, 5 vol. in-4°) ; — **Landulfus de Columna**, *Elogia Philippi Pulchri ejusque filiorum Ludovici Hutini et Philippi Longi* (Labbe, *Biblioth. mss.* 1). — Parmi les pièces et autres documents officiels, il faut signaler : **Michelet**, *Procès des Templiers*, 2 vol. in-8°, 1844, dans la *Coll. des Doc. inéd.* ; — les documents relatifs à l'histoire de Philippe le Hardi annexés au livre de **Ch.-V. Langlois** sur le règne, cité plus bas ; on y trouvera de plus un important catalogue des mandements ; — les documents relatifs à l'histoire de Philippe le Bel, publiés par **Boutaric** au tome XXII des *Notices et extraits de manuscrits*, in-4°, 1862 ; — une partie du tome I du *Recueil des ordonnances des rois de France* (consulter la Table chronologique de cette collection) ; — **Isambert**, *Recueil général des anciennes lois* (de 420 à 1789, Paris, 1822-1827), surtout les tomes II et III et la Table générale des matières ; — les *Actes du Parlement de Paris*, jusqu'en 1328, publiés par **Boutaric** en 2 volumes dans les *Documents des Archives nationales*, in-4°, 1863-1867 ; — les *Textes relatifs à l'histoire primitive du Parlement* donnés par **Ch.-V. Langlois** dans la *Collection des textes pour servir à l'enseignement de l'histoire* ; — les *Comptes de l'hôtel des rois de France* (1865) et les *Comptes de l'Argenterie* (1874), publiés par **Douët d'Arco** pour la *Société de l'Histoire de France*, etc., etc. — **L. Delisle**, *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, Louis IX et Philippe le Hardi*, Caen, 1852, in-4° (*Mémoires des antiq. de Normandie*, XVI). — **Ch.-V. Langlois** prépare un *Catologue des actes de Philippe le Bel*, qui rendra les plus grands services. — **Picot** doit donner d'autre part, dans les *Documents inédits*, les textes concernant les États généraux de Philippe le Bel ; — **Servois**, *Documents inédits sur l'avènement de Philippe le Bel*, in-4°, 1837 (*Coll. des Doc. inédits*) ; — *Acta inter Bonifacium VIII, Benedictum XI, Clementem V et Philippum Pulchrum*, publiés par **Pithou**, Paris, 1614, in-8° ; — *Fasciculus actorum pertinentium ad controversiam inter Bonifacium et Philippum IV* (Leibnitz, Mantissa, *Codex juris gent. dipl.*), Hanovre, 1693, in-f°, — les *Registres* des papes Honorius IV, Nicolas IV, Boniface VIII et Benoît XI,

publiés dans la *Bibliothèque des Écoles de Rome et d'Athènes*, depuis 1886, par MM. Prou, Langlois, Digard, Faucon, Thomas.

Livres. — Sur Philippe le Hardi, il existe une étude très intéressante et très complète de M. Ch.-V. Langlois : *Le règne de Philippe le Hardi* (1887), qui résume tous les documents et travaux d'érudition; l'introduction est précieuse pour la connaissance des sources du temps. — Sur Philippe le Bel, le seul travail d'ensemble est encore aujourd'hui celui de Boutaric : *La France sous Philippe le Bel* (1861). Il a besoin d'être complété par les nombreux travaux auxquels a donné lieu ce règne capital, et dont voici les principaux : pour les démêlés avec la papauté, les vieux ouvrages de Dupuy (*Histoire du différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel*, suivi de preuves, et *Histoire de l'ordre militaire des Templiers*, *Histoire de la condamnation des Templiers*, *Histoire du Schisme*, etc.), de Baillet (*Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel*), l'*Histoire de Boniface VIII* par L. Tosti (en italien, 2 v., 1846; trad. fr. 1854), l'*Histoire de Rome au moyen âge* de Grégorovius (en allemand), les études de Renan sur *Guillaume de Nogaret* aux tomes XXVII et XXVIII de l'*Histoire littéraire de la France*, le travail critique de Rabanis sur *Clément V et Philippe le Bel*, auxquels on peut ajouter un grand nombre de travaux de détail et d'articles, parmi lesquels on doit citer l'étude de M. Roquain sur *Philippe le Bel et la bulle Ausculta fli*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes* (1884). — Sur les Templiers, voir un article critique de M. Ch.-V. Langlois, passant en revue les travaux les plus récents, dans la *Revue historique* (1893), et un récit définitif du même auteur dans la *Revue des Deux Mondes* (1891); compléter avec la Bibliographie de la *Revue historique* de mai 1889 (articles sur les livres de K. Schottmüller, Hans Prutz, Lavocat, C.-H. Lea, H. de Curzon). — Pour l'Allemagne, A. Le Roux, *Recherches critiques sur les relations de la France avec l'Allemagne au moyen âge*, 1882; — Fr.-J. Brentano, *Documents pour servir à l'histoire des relations de la France avec l'Angleterre et l'Allemagne sous Philippe le Bel* (*Revue historique*, mars 1889); — Fournier, *Le royaume d'Arles* (1892). — Pour la Flandre et l'Angleterre, voir les ouvrages indiqués aux chapitres spéciaux. — Pour les projets de croisade, la bibliographie du chapitre XVI. Sur les derniers temps du règne, un article de M. Lacabane sur la *Mort de Philippe le Bel*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; et P. Clément, *Trois drames historiques : I. Enguerrand de Marigny*. — Pour le gouvernement de Philippe le Bel, il y aurait à citer un grand nombre de travaux sur les diverses institutions. On les trouvera tous exactement cités et clairement utilisés dans le *Manuel des Institutions monarchiques sous les Capétiens directs* d'A. Luchaire. Il faut citer également les *Études sur le Régime financier de la France*, 2^e série, t. I, de Vuitry. — Les règnes des fils de Philippe le Bel n'ont guère été étudiés. Ils ont été l'objet de travaux encore inédits. On peut trouver dans les *Positions des Thèses de l'École des Chartes* le sommaire d'études faites sur les règnes de Louis X et Charles IV. Le gouvernement de Philippe le Long donnera bientôt lieu à une publication approfondie.

CHAPITRE II

LA GUERRE DE CENT ANS

Première partie : 1328-1380

I. — Règne de Philippe VI.

La France et la guerre de Cent ans. — La France a traversé, au xiv^e siècle et dans la première moitié du xv^e, une série de crises terribles où sa royauté nationale, où son indépendance même ont été plusieurs fois en danger de périr. Ces crises sont toutes nées de la guerre avec l'Angleterre, et comme elles ont occupé plus d'un siècle de notre histoire, on leur donne en général le nom de guerre de Cent ans.

Cette guerre de Cent ans n'est pas seulement une suite de campagnes, de batailles, de sièges, de trêves, avec cette particularité qu'un triomphe décisif a couronné une série de revers inouïs. Ce fut, pour ainsi dire, une longue et douloureuse maladie de croissance, moment capital dans la vie de la France, d'où la royauté, d'où la France sont sorties délivrées, transformées. Une situation étrange, qui avait déjà troublé deux siècles de l'histoire du royaume, s'était maintenue jusque-là : le roi avait parmi ses vassaux un autre roi, son rival, possesseur de très grands et très riches fiefs; au bout d'un siècle de lutte, la puissance des rois anglais en France aura disparu; tout le passé sera liquidé. La monarchie était indécise encore; si forte

qu'elle fût déjà, on aurait pu se demander, au début du xiv^e siècle, ce que deviendraient près d'elle le Parlement ou les États généraux. C'est la guerre de Cent ans qui l'a mise définitivement hors page : si longues qu'aient été ses misères, elle a eu le grand bonheur de ne pas succomber, de vivre ; elle est sortie de là toute prête à être la vraie monarchie absolue des temps modernes. Enfin, jusque-là la France n'avait encore que bien confusément pris connaissance d'elle-même. La présence constante de l'étranger, ses ravages, sa prétention à s'installer sur le sol français ont vraiment fait naître le sentiment national ; source de cet esprit d'unité et de solidarité que représente le mot de patrie. Ainsi comprise, la guerre de Cent ans n'est plus une simple guerre, mais une longue évolution et une des plus importantes de notre histoire.

Les origines de la guerre : l'avènement des Valois.

— Comment entre ces deux puissances, France et Angleterre, est née cette nouvelle guerre ? C'est en vain que Louis IX avait fait le rêve d'effacer les haines anciennes. Après le traité de 1259, qui laissait aux Plantagenets, dans la mouvance de France, la Guyenne, partie de l'Agenais, du Périgord, du Limousin, de la Saintonge, mais qui stipulait, pour la première fois dans une convention écrite, l'hommage féodal, le saint roi disait bonnement : « Et la terre que je donne au roi d'Angleterre, je ne la donne pas comme chose dont je sois tenu à lui, ou à ses hoirs, mais pour mettre amour entre mes enfants et les siens, qui sont cousins germains ». C'était une illusion. Plus les liens féodaux devenaient étroits entre vassal-roi et suzerain-roi, plus les haines devaient grandir, les conflits se multiplier. On le vit bien sous Philippe le Bel. A la fin du siècle, le traité de Montreuil, conclu en 1299, n'assura pas mieux la paix ; il ne fit qu'ajouter de nouvelles causes à cette lutte sans fin. Ce fut lui qui stipula le mariage d'Isabelle, fille du roi de France, avec le futur Édouard II, mariage qui constitua les droits d'Édouard III et permit aux rois anglais de porter pendant des siècles le titre prestigieux de roi de France.

Le passé annonçait la guerre, le présent la donna. Le fait précis qui amena le conflit fut l'arrivée au trône de France

d'une branche collatérale de la maison capétienne. Le 1^{er} février 1328, Charles le Bel mourait sans enfant. Mais la reine Jeanne d'Évreux était enceinte. Qui donc aurait la régence ? Et si l'enfant attendu était une fille, qui donc aurait le royaume ? Les barons et les nobles furent rassemblés pour régler la première question, qui préjugeait la seconde. Il y eut discussion très vive. Le plus proche héritier *mâle* dans la descendance *mâle* était Philippe de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi, cousin germain du feu roi ; le plus proche héritier *mâle* dans la descendance *fémminine* était Édouard III, neveu du feu roi par sa mère Isabelle de France. Édouard III était représenté à l'assemblée par plusieurs docteurs en droit canon et civil. Ses prétentions n'étaient pas soutenables : si on acceptait la parenté féminine, les droits de la fille de Louis X mariée à Philippe d'Évreux devaient être supérieurs ; ils n'en furent pas moins écartés. Les barons opposèrent aux représentants du roi d'Angleterre que « la coutume de France toute commune est que femme ne succède pas au royaume de France ». C'est ce qu'on a appelé la *loi salique*. Philippe de Valois fut déclaré régent du royaume de France. Le 1^{er} avril, la reine veuve accoucha d'une fille. Cette fois il fallait un roi. De l'avis des barons la couronne fleurdelisée fut transmise à celui que ses droits avaient déjà fait régent. Le jour de la Trinité (29 mai), Philippe de Valois fut couronné à Reims sous le nom de Philippe VI. Tel fut le point de départ des prétentions des rois d'Angleterre au pouvoir et au titre de roi de France, si vivaces dans l'histoire, qu'au XVIII^e siècle George I^{er} se considérait encore comme l'héritier des Capétiens directs.

Édouard III mit d'abord en réserve ses droits méconnus. Requis de prêter l'hommage, après une courte hésitation, il vint à Amiens (août 1329). Le vassal prêta sans difficulté l'hommage simple, « de bouche et de parole tant seulement, sans les mains mettre dans les mains du roi de France ». Il se réservait pour l'hommage lige ; il voulait vérifier ses obligations, examiner « les privilèges de jadis », qu'il conservait à Londres. Tout un hiver s'écoula avant qu'Édouard III eût éclairci et fixé ses obligations. Déjà autour de lui on l'excitait à la résis-

tance et même à la revendication de la couronne de France. Plus sage, il céda. Le 6 juin 1330 et le 30 mai 1331, il signa des lettres patentes scellées de son grand sceau, par lesquelles il se reconnaissait pour l'homme lige du roi de France. Philippe VI fit porter ces précieuses lettres à sa chancellerie et « mettre en garde avec ses plus spéciales choses à la cautele du temps à venir ». C'était encore la paix, mais la paix sans amitié, sans confiance.

Philippe VI en Flandre. — La Flandre, au contraire, attira tout aussitôt les armes du nouveau roi de France. Là les communes ne cessaient de grandir en audace et en exigences. Elles s'étaient emparées de leur comte et l'avaient enfermé dans la Halle aux épices de Bruges (juin 1325). Sa délivrance, la conclusion du traité d'Arques, l'année suivante, n'avaient qu'imparfaitement résolu les difficultés et calmé les rancunes. Louis de Nevers n'était pas plus maître dans son comté qu'auparavant, et ne pouvait s'y résigner; il attendait sa vengeance. Au sacre de Philippe VI, il refusa de recevoir le titre de comte de Flandre parce qu'il n'en possédait point l'autorité. Par l'huile sainte dont il venait de recevoir l'onction, le roi jura sur-le-champ de rétablir son vassal dans son comté. Ce qu'il avait juré, en dépit des conseils, il l'exécuta sans tarder. Le sacre avait eu lieu le 29 avril 1328; l'armée fut convoquée à Arras pour le 22 juillet; on y vit 176 bannières. Au mois d'août, la Flandre était envahie. Les chevaliers de France et de Hainaut restèrent trois jours devant la montagne de Cassel, occupée par Zennequin et Janssone, qui attendaient, immobiles, les renforts de Bruges. Le 23 août, cependant, les Flamands eurent l'imprudance d'attaquer avant d'avoir fait cette jonction; ils entrèrent dans le camp français jusqu'à la tente du roi. Là ils furent entourés, écrasés; environ 15 000 furent massacrés. Les villes épouvantées ouvrirent leurs portes, Cassel, Ypres, Bruges. Content de sa victoire, le roi repartit, laissant au comte le soin d'en assurer les effets : « Je vous rends votre terre acquise et en paix, lui dit-il. Or faites tant que justice y soit gardée et que par votre défaut il ne faille pas que plus revienne. Car si j'y revenais plus, ce serait à mon profit et à votre dommage. » Le comte,

pour éviter ce retour, fit en trois mois exécuter 10 000 Flamands et ruina les privilèges des villes et des métiers, sauf à Gand. Ainsi il sema la haine. Ni lui ni le roi de France, moins de dix ans après, ne devaient avoir à se louer d'une telle victoire. Au reste ce n'était là qu'un intermède.

Robert d'Artois et Édouard III. — « L'homme du monde, dit Froissart, qui plus aida le roi de France à parvenir à la couronne de France, ce fut messire Robert d'Artois, qui était l'un des plus hauts barons de France. » Ce fut ce même baron qui, quelques années après, excita violemment Édouard III à faire enfin valoir ses prétentions et à déposséder Philippe VI. Avant d'en arriver là, Robert d'Artois subit des amertumes sans fin. Petit-fils de saint Louis, il n'avait point succédé à son père dans l'apanage de la branche des fleurs de lis qu'il représentait. L'Artois avait été donné à la comtesse Mahaut, sa tante. Deux fois il avait réclamé; deux fois la cour des pairs l'avait repoussé. Enhardi par l'avènement de Philippe VI dont il avait épousé la sœur, il se laissa entraîner, par une bande d'intrigants, à toute sorte de pratiques mystérieuses et criminelles. A la cour solennelle d'Amiens, Robert d'Artois, avec l'aide du célèbre jurisconsulte Guillaume de Breuil, demanda encore une fois justice de la spoliation dont il se croyait victime. Le roi ordonna une enquête; 55 témoins subornés affirmèrent avoir vu des titres, longtemps dissimulés et oubliés, qui établissaient les droits repoussés jusqu'alors. Le procès en restitution fut aussitôt ouvert : il fallait présenter ces titres qui n'existaient pas. On les fabriqua avec des lacs de soie et des sceaux détachés des chartes anciennes. Robert ne fut pas l'inventeur, mais le complice de ces fraudes. Par une coïncidence étrange, Mahaut d'Artois et sa fille et héritière, Jeanne de Bourgogne, moururent subitement. Le roi de France fut averti. Appelé devant lui, tandis que les autres coupables avouaient, Robert d'Artois s'obstina à soutenir l'authenticité du faux. Le 23 mars 1330, l'affaire vint au Parlement. Robert, après avoir vainement jeté son gant en gage de bataille, fut confondu; l'abbé de Cluny détacha publiquement les sceaux recollés et le roi lui-même lacéra les actes faux. Le coupable s'enfuit le lendemain. Dans une cour

plénière tenue au Louvre, devant deux rois, les princes du sang, les pairs, Philippe VI le déclara banni et forfait. Montjoie, héraut d'armes de France, déchira l'écusson aux armes du comte, tandis que le roi cachait sa figure dans ses mains. En 1334, après diverses aventures, Robert d'Artois arriva à la cour d'Angleterre, où il fut reçu à grand honneur comme un parent et comme une victime. Il dit à Édouard III : « Monseigneur, toute mon espérance est en Dieu et en vous, et me confesse qu'à tort et à péché je consentis à votre déshéritement et fis en partie celui roi du noble royaume de France qui nul gré ne m'en sait et pas n'y a si grand droit comme vous avez ». Et depuis ce fut une obsession. A Windsor comme sur la frontière d'Écosse, messire Robert d'Artois ne cessait nuit et jour de remonter au roi quel droit il avait à la couronne de France, « et le roi y entendait volontiers. »

Préparatifs et débuts de la guerre. — Et cependant Philippe VI, insoucieux, songeait à la croisade. A Melun, le 25 juillet 1332, il avait pris la croix, comme saint Louis. Le pape Benoît XII lui avait confié le commandement de l'expédition. A Avignon, où le roi était venu avec la cour, « la croix était en si grand fleur de renommée, qu'on ne parlait, ne devisait l'autre chose ». Le roi d'Angleterre faisait d'autres projets qui allaient bientôt troubler la croisade. L'insistance de Robert d'Artois n'avait pas été vaine. Édouard III ouvrit les oreilles et « se réveilla ». Au début de 1337, à une grande réunion de son parlement à Wesminster, le roi, « assis en pontificalité, la couronne en tête », annonça l'intention de réclamer la couronne de France à laquelle il avait droit. Henri de Lancastre ou Tort Col lui répondit pour l'assemblée qu'il fallait « laisser cette besogne en souffrance », et négocier auparavant pour prendre conseil et chercher des alliances. Une campagne diplomatique commença aussitôt. Des négociations furent entamées avec l'empereur Louis de Bavière et plusieurs seigneurs allemands. A Valenciennes, les envoyés anglais tinrent un véritable marché où chaque prince vint offrir quelques centaines d'hommes d'armes pour quelques milliers de florins. Philippe VI riposta : il y avait toujours quelques difficultés pendantes devant

le Parlement pour la Guyenne et autres domaines anglais du continent; il ne fut pas difficile de trouver un prétexte. Un château de Gascogne, Puymirol, fut mis en la main de Philippe VI à la requête d'un chevalier créancier d'Édouard III. Le débat s'envenimant, la saisie des possessions anglaises fut prononcée au nom du suzerain pour cause de forfaiture, et dès le milieu de 1337 l'exécution commença. Bordeaux est menacé : des hommes d'armes sont réunis en Picardie; des marins génois et normands parcourent la Manche. A l'automne, la situation se précise. Au mois d'août, Édouard III avait écrit aux shériffs du royaume pour leur annoncer la guerre prochaine. Le 7 octobre, il affirmait ses titres et droits, et se reconnaissait lui-même comme maître légitime du royaume de France et héritier de Charles le Bel. Enfin, le 1^{er} novembre, un défi daté du 19 octobre est présenté au roi de France au nom d'Édouard III. « Évêque, répondit Philippe VI à l'ambassadeur, vous avez bien fait ce pour quoi vous êtes ci venu. A ces lettres ne convient point rescrire. Vous pouvez partir quand vous voulez. » Quelques jours après se livrait le premier combat de cette guerre : l'île de Cadzant commandait le port de l'Écluse, l'entrée de la Flandre; le comte Louis de Nevers l'avait fait garder par ses plus braves chevaliers. Pour rouvrir à ses troupes comme à ses ambassadeurs un passage si utile, le roi d'Angleterre fit attaquer et occuper l'île. Ce premier combat fut aussi pour lui la première victoire.

Affaires de Flandre. — Ce furent les affaires de Flandre qui commencèrent la grande guerre. Les villes flamandes firent cause commune avec l'Angleterre. Depuis un demi-siècle, les rois de France n'avaient pas ménagé ces communes. Le comte Louis de Nevers était peu aimé; on lui reprochait de vivre à la cour de France, d'être un vassal trop obéissant, trop docile. En 1336, méconnaissant les vrais intérêts du comté, il avait fait arrêter tous les Anglais établis en Flandre. Or c'était vers l'Angleterre que se tournaient les préférences et les intérêts des Flamands ¹. Le 5 octobre 1336, par représailles, Édouard III fit saisir les marchands flamands de son royaume et confisquer

1. Voir ci-dessous, chap. VIII.

leurs biens; il interdit l'exportation des laines. Ce fut en Flandre une misère infinie; on s'en prit au comte et à son protecteur le roi de France. A Gand, « qui est la ville où on drappe le plus », les ouvriers oisifs « se réunissaient, parlaient vilainement, ainsi que communes gens ont usage de plaider et parler, sur la partie du comte Louis ». On disait que le commun profit était l'accord avec le roi d'Angleterre.

C'est alors qu'on commença à parler d'un brasseur de miel, Jakob (ou Jacques) van Artevelde, dont on vantait l'esprit avisé et hardi. Le 26 décembre 1337, 500 bourgeois de Gand vinrent le prier de leur faire aumône de bons conseils et de leur prêter secours dans leur pauvreté. Il accepta, et, le 28 décembre, tint un grand meeting : là il « prêcha bellement et sagement ». Son opinion, acceptée de tous, était qu'il fallait arriver à conclure une alliance commerciale avec le roi d'Angleterre, sans rompre cependant le lien féodal avec la France, se rapprocher de l'une sans se brouiller avec l'autre. Dès lors Artevelde fut le seigneur de Gand, capitaine général de la ville, bientôt accepté comme mentor politique par toutes les villes, de Bailleul à Termonde. En vain le roi de France et le comte cherchèrent à l'amener à eux; il était trop tard. Le comte même abandonna son comté. Pour Artevelde, une question dominait toutes les autres par son urgence : faire rentrer la laine en Flandre; c'était le but unique des « alliances fortes et grandes » qu'il recommandait. A cet effet il commença à négocier avec les Anglais et en très peu de temps obtint plein succès, sans s'engager au delà d'une neutralité bienveillante. Aussitôt (juin 1338), « la mer fut rouverte et vinrent les laines en Flandre ». Tous ces faits étaient très inquiétants pour Philippe VI.

A ce moment la guerre était déjà déclarée entre France et Angleterre. Édouard III débarquait sur le continent en août 1338. Artevelde et les députés flamands vinrent devant lui protester de leur affection, mais aussi de leur neutralité. Édouard III, un peu surpris de cette froideur, s'en alla en Allemagne, rappeler les promesses des seigneurs et réveiller leur zèle. A Coblenz, il trouva Louis de Bavière, l'empereur, hostile à la France, parce

qu'il était excommunié du pape d'Avignon. Là, le 5 septembre 1338, vêtu « en manière de prêtre, tout étoffé des armes de l'Empire », mitre en tête, le globe d'or en main, l'empereur déclara Édouard III son vicaire et lieutenant; chef de toute souveraineté, il lui garantit le royaume de France. Il ne restait plus qu'à combattre. Ce fut long. Les alliés ne se mettaient pas en mouvement. Enfin l'armée anglaise fut prête en juillet 1339. Depuis un an, Philippe VI faisait de grands préparatifs. Il n'y avait qu'hommes d'armes en Picardie. De tout cela, il ne résulta rien. Le roi de France était très supérieur en forces; mais retardé, par un vendredi, puis par les craintes du roi de Sicile, « grand astronome », il laissa Édouard III se retirer. Ce n'était honorable ni pour l'un, ni pour l'autre.

Édouard III ne voulut se risquer l'année suivante qu'avec l'alliance effective des Flamands. Artevelde avait des scrupules. Il trouva un moyen équivoque de les apaiser : « C'est, dit-il au roi anglais, que vous veuillez enchâsser les armes de France et écarteler d'Angleterre, et vous appeler roi de France, et nous vous tiendrons pour roi, et obéirons à vous comme au roi de France. Par ainsi serons-nous absous. » Le roi d'Angleterre, après quelques scrupules, se décida; la chose en valait la peine. L'alliance fut signée, les armes prises, à un grand parlement, à Gand, le 25 janvier 1340. Les Flamands avaient dépassé leur premier but. Entraînés au delà de leurs intérêts économiques, ils poursuivaient maintenant l'indépendance. Ils furent un peu troublés par l'excommunication de Clément VI; mais, d'Angleterre, Édouard III leur « manda que la première fois qu'il repasserait, il leur mènerait prêtres de son pays, qui chanteraient messes en Flandre, voulût le pape ou non ». Il appareilla, en effet, le 22 juin 1340. Arrivant à la côte, il trouva une flotte française, devant l'Écluse. Philippe VI s'était efforcé d'organiser sa marine; il avait réquisitionné des navires normands, installé le « Clos des galées » à Rouen, nolisé à grands frais des vaisseaux étrangers. Il avait donné ordre à ses amiraux Hue Quiéret, Doria, Nicolas Béhuchet, « que nullement laissassent le roi Édouard prendre pied en Flandre, et si par leur coulepe en demeurait, il les ferait mourir de male mort ». Les Français

avaient l'avantage du nombre; mais les chefs ne s'entendaient point. La bataille fut « dure et forte »; le soir, l'arrivée des vaisseaux flamands décida la victoire des Anglais. Quiéret périt dans le combat. Béhuchet fut pris, attaché à une poulie, pendu à un mât et étranglé. Le roi de France s'apprêta à prendre sa revanche sur terre. Les ennemis étaient très forts. Artevelde avait organisé une sorte de confédération des Pays-Bas, avec parlement et cour de justice. 60 000 Flamands étaient en armes. Il n'y eut rien. Les opérations furent insignifiantes. Édouard III ne put prendre Tournay. Une sainte femme, la comtesse de Hainaut, sortit du cloître pour faire cesser les hostilités. Quelques succès des Français du côté de la Guyenne, un soulèvement des Écossais rendirent l'accord plus facile. Le 25 septembre 1340, fut signée la trêve d'Esplechin. Édouard III avait échoué dans ses conquêtes; mais la Flandre restait forte et libre sous le gouvernement d'Artevelde.

La succession et la guerre de Bretagne. — Il n'y avait eu guerre encore qu'en Guyenne et au nord du royaume. Désormais les deux adversaires vont aussi se rencontrer en Bretagne. Cette guerre bretonne a été racontée en particulier par Froissart, de la plus vive et de la plus pittoresque façon.

Jean III, duc de Bretagne, est mort le 30 avril 1340. Il ne laissait qu'une nièce et un frère. La nièce était Jeanne de Penthièvre la Boiteuse, mariée à Charles de Blois, cousin du roi de France; — le frère, Jean de Bretagne, comte de Montfort. La nièce, représentant la ligne féminine, sera soutenue par Philippe VI, arrivé au trône par l'exclusion des femmes; — le frère, représentant la ligne masculine, sera soutenu par Édouard III, qui réclame la couronne de France par le droit des femmes. L'héritage ainsi disputé est la Bretagne entière et la vicomté de Limoges. La Bretagne était un pays solitaire, sauvage, avec une race forte, pieuse et poétique, une féodalité nombreuse, très puissante, aimée de ses vassaux. On y distinguait déjà deux parties : la Bretagne française, là seront les partisans de Charles de Blois; — la Bretagne bretonnante, là sont les partisans de Montfort.

Jean de Montfort prit les devants. Aidé de sa femme, l'éner-

gique Jeanne de Flandre, il s'attribua le titre ducal à Nantes, et s'empara d'une partie du duché; mais aucun seigneur de l'est ne le reconnut. Jean avait besoin d'un allié; il partit brusquement pour l'Angleterre, trouva le roi Édouard à Windsor et lui offrit l'hommage moyennant son secours. « Ce n'était pas chose à refuser. » Le roi anglais ne pouvait avoir « plus belle entrée en France ». L'hommage fut prêté, « de foi, de main et de bouche ». Cependant, d'autre part, les seigneurs de la Bretagne française étaient venus trouver Charles de Blois. Ce Charles de Blois était un curieux personnage, qui mérita des fidélités sans borne. Dans la suite de la guerre, prisonnier à Londres pendant neuf années, on venait le voir comme en pèlerinage. On l'a appelé un bigot sanguinaire; on l'a accusé de lâcheté et d'autres choses encore. Il était extrêmement pieux. On disait qu'une fois sa prière ardente avait retardé la marée. Son père se plaignait de le voir « rêvasser sur les bouquins ». Il était brave aussi; à la Roche-Derrien il reçut dix-sept blessures. Il était humble, aimable et gracieux avec les petits. Par certains côtés il rappelait saint Louis. Charles de Blois porta l'affaire de la succession devant le roi de France, son cousin, qui réunit la Cour des pairs en Parlement. Jean de Montfort, cité, vint en grand appareil, puis repartit sans attendre la décision. Il fit cependant comparaître près de 400 témoins en son nom. Le 7 février 1344, arrêt fut rendu qui reconnaissait Charles de Blois comme duc de Bretagne. Le roi mit à sa disposition de l'argent et des hommes d'armes; il lui adjoignit même son fils aîné, Jean de Normandie, pour conquérir son duché.

Ainsi commença la guerre; elle fut longtemps indécise, de 1344 à 1364. Chose curieuse, pendant ce temps, les chefs des deux partis furent le plus souvent absents, Charles de Blois pendant quinze ans, Jean de Montfort pendant dix-neuf, et l'acharnement ne fut pas moins grand. Dès le début des opérations, Charles de Blois remporta de grands succès : Nantes se rendit; Montfort fut pris et remis au roi de France, qui le garda quatre ans prisonnier. Sa femme, Jeanne de Flandre, soutint sa cause sans défaillance, servie par quelques seigneurs avec un dévouement chevaleresque. Elle reçut des secours d'Angle-

terre et s'enferma dans le château fort d'Hennebont, au-dessus du Blavet. Assiégée, elle se défendit à merveille. C'est en combattant pour elle à Vannes, à la tête des troupes anglaises, que Robert d'Artois fut frappé de blessures mortelles. A la Toussaint de 1342, Édouard III arriva lui-même, parcourut méthodiquement la Bretagne. Mais le duc de Normandie réunit à Angers une armée quatre fois supérieure. L'hiver est venu; il fait froid; les vivres sont rares; deux cardinaux se présentent au nom du pape. Une trêve est conclue à Malestroit, le 9 janvier 1343. Chacun resta chez soi; cela devait durer trois ans. Édouard III n'avait guère été plus heureux de ce côté que du côté de la Flandre.

Reprise de la guerre générale. — Tandis qu'il y avait ainsi trêve générale, des événements tragiques vinrent de nouveau compliquer la situation et hâter la reprise des hostilités. C'est d'abord l'exécution d'Olivier de Clisson, « noble et gentil » chevalier de Bretagne, accusé d'intrigues avec les ennemis du royaume, jugé au Châtelet, puis pendu « vilainement par les aisselles » (nov. 1343). La veuve de Clisson, Jeanne de Belleville, fit guerre privée au roi, à Charles de Blois, équipa une flotte et se joignit à Jeanne de Montfort. Puis se déclara la félonie de Godefroy d'Harcourt en Normandie. Bien des récits fantaisistes ont été faits à ce sujet. Ce Godefroy était « un grand banneret et de grand lignage, frère du comte d'Harcourt et sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de plusieurs villes en Normandie ». Une rivalité pour un mariage le mit en guerre privée avec un des puissants seigneurs du pays. Malgré la défense royale, il fit acte d'hostilité. Aussitôt son château de Saint-Sauveur est occupé par les troupes royales; il est accusé de complot avec l'Angleterre, obligé de s'enfuir. Condamné au bannissement, ses biens confisqués par arrêt du 13 juillet 1344, il va lui aussi à la cour d'Angleterre faire hommage à Édouard III.

Cette défection décida les Anglais à reprendre la guerre. Après des fêtes magnifiques à Windsor, après un nouveau défi, une triple attaque fut préparée par la Guyenne, la Bretagne et la Flandre. Le gros effort fut fait à la frontière de

Guyenne, où le comte de Derby remporta un succès important à Auberoche, le 21 octobre 1345. Édouard III parut lui-même en Flandre. A sa descente à l'Écluse, il trouva Artevelde qui, déjà moins populaire, venait, par crainte de l'avenir, s'enfoncer encore dans l'alliance anglaise. Le capitaine de Gand cherchait à déposséder la maison de Nevers en faveur du prince de Galles. Les villes flamandes ne voulaient plus le suivre. Les métiers s'agitaient à Gand. Au retour d'Artevelde, une émeute éclata. Il y trouva la mort, le 24 juillet 1345. Deux jours après, Édouard III se retirait.

L'année 1346 devait être capitale. Il y avait eu grande attaque au sud, l'été précédent. C'est là que le roi de France, à l'entrée de la nouvelle campagne, porta d'abord son effort principal. Au mois de mars, Jean, duc de Normandie, avec une grosse armée se mit en marche. Les Anglais se concentrèrent dans la place très forte d'Aiguillon, entre le Lot et la Garonne. Le siège dura d'avril à la fin d'août et fut inutile. Édouard III voulut aller lui-même porter secours à ses hommes en Guyenne. Il fut détourné par Godefroy d'Harcourt, qui lui vanta les avantages d'une diversion en Normandie. Le 12 juillet 1346, l'armée anglaise débarquait à Saint-Waast de la Hougne.

Les deux armées. — Les grandes opérations sont commencées. Toute la supériorité militaire est du côté des assaillants. Édouard III a créé une sorte de service militaire obligatoire; il a organisé une infanterie. Il a proscrit les tournois ridicules et inutiles, développé les exercices de tir, qui ont formé les admirables archers anglais. L'armée d'invasion a été faite des hommes les plus solides; on y voit surtout des archers, armés d'arcs en bois d'if, à tir quatre fois plus rapide que l'arbalète française; des coutilliers, grands marcheurs, armés d'une sorte de baïonnette, qui se glissent entre les chevaliers et les mettent hors d'état de se défendre; les hommes de pied font les quatre cinquièmes de l'effectif. C'était pour l'époque une puissance militaire très perfectionnée. La France est dans des conditions déplorable. Le recrutement n'est pas assuré; les uns esquivent le devoir du service militaire en payant une taxe en argent; les autres ne marchent que si le roi les paie. La

noblesse, désormais soldée, fait tous ses efforts pour écarter les non-nobles des armes; les communes sont exemptes par charte de tout service. La plus grande partie du royaume a perdu l'habitude et l'expérience des armes. L'armement est, du reste, très inférieur, très arriéré: lance énorme pour les nobles, arbalète compliquée pour les mercenaires à pied. Tout le poids de la guerre retombe sur une noblesse prétentieuse, romanesque, méprisant « la piétaille », c'est-à-dire l'infanterie, répugnant à toute tactique. Elle combat à la guerre comme en champ clos; elle ne sait ni s'éclairer, ni s'arrêter. Elle est marquée pour la défaite.

Crécy. — Édouard III, débarqué, s'avança tranquillement par la Normandie, jouissant et faisant jouir ses hommes de cet admirable et plantureux pays, qui depuis si longtemps n'avait pas vu de guerre sérieuse. Le 25 juillet 1346, il était devant Caen, ville grosse et riche, rivale de Rouen, mais sans défense continue. Froissart accuse les bourgeois d'avoir manqué de courage. Tous les autres témoignages prouvent le contraire. Bien que leur ville n'eût pas de murailles, les habitants résistèrent. « Là eut grant bataille et merveilleuse »; 2000 bourgeois furent tués, « si que les rues étaient couvertes de gens morts ». La ville fut en partie pillée. Philippe VI était sur les bords de la Seine, attendant la bataille. Édouard III la refusa. Le roi d'Angleterre trouva moyen de passer le fleuve à Poissy, malgré la rupture du pont, grâce à une ruse grossière qu'accepta son crédule adversaire. Il s'échappait tranquillement d'une aventure téméraire, tandis qu'on voyait de Paris les feux de son armée. Philippe VI crut encore une fois tenir son ennemi à l'embouchure de la Somme: le gros de l'armée française était à Amiens; les Anglais étaient acculés à la mer, au sud de l'estuaire; tous les passages étaient gardés. Mais quand le roi de France arriva pour combattre, Édouard avait disparu. Un gué, connu seulement des gens du pays, lui avait été révélé par un valet. Au soleil levant, l'armée anglaise passa, et culbuta un corps français qui surveillait l'autre rive. Cependant la bataille était inévitable; elle eut lieu quelques jours après, à Crécy en Ponthieu. La veille, Édouard III fit bien reposer ses

troupes. Le 26 août, Philippe VI, dans le brouillard du matin, ne pouvait trouver l'ennemi; les Génois firent six lieues tout armés. L'armée entière était fatiguée. On avait décidé d'attendre au lendemain. Mais l'élan emporta les hommes, d'armes, la cavalerie noble, qui poussait par derrière les gens de pied, les gens du commun. On dut forcer les Génois à combattre. Par surcroît, il y eut d'abord des averses, puis un soleil aveuglant. Les canons des Anglais, bien inoffensifs encore, jetèrent un grand trouble. L'armée française ne fut bientôt qu'un pêle-mêle confus où les coutilliers anglais s'insinuaient et tuaient à merci. Cela dura jusqu'à la nuit. Froissart parle de 44 princes, 80 bannerets, 1200 chevaliers, 15 000 écuyers et hommes de pied tués. Parmi les morts était le roi aveugle de Bohême, Jean de Luxembourg. On fut obligé d'arracher le roi de France au combat; il se réfugia dans un château voisin, séparé de son armée, et regagna Amiens. Édouard III continua sa route jusqu'à Calais. C'est la première des trois grandes défaites de la guerre de Cent ans.

Calais. — Édouard III est vainqueur, sauvé et libre. Il entreprend le siège de Calais dont il sait toute l'utilité pour lui; il a juré de ne pas partir avant de l'avoir prise, et, pour son armée, il fait construire une véritable ville auprès de la forteresse toujours fermée. Calais était défendu par Jean de Vienne, qui, pour résister plus longtemps, fit sortir 17 000 femmes et enfants. Cet énergique capitaine était décidé à se défendre jusqu'au bout. Mais il suppliait le roi de France de venir le délivrer. Robert d'Awesbury nous a conservé une lettre de lui, tombée aux mains des Anglais, qui est admirable : « Mon très cher et très doux seigneur, écrit-il à Philippe VI, sachez que, comment que les gens sont tous sains et saufs, mais la ville est à grand défaut de blés, vins et chairs. Car sachez qu'il n'a de rien qui ne soit tout mangé, et les chiens et les chats et les chevaux, si que de vivre nous ne pouvons plus trouver en la ville, si nous ne mangeons chair de gens. Car autrefois vous avais écrit que je tiendrais la ville tant qu'y aurait à manger. Si sommes à ce point que nous n'avons dont plus vivre. Si avons pris accord entre nous que, si n'avons en bref secours, que nous issions

hors de la ville tous à champs pour combattre, pour vivre ou pour mourir. Car nous avons mieux mourir au champ honorablement que manger l'un l'autre. » Le roi comptait sur une diversion des Écossais : la reine Philippe d'Angleterre remporta, le 17 octobre 1346, à Nevill's Cross, une grande victoire. Le roi de France voulut tenter au moins un grand effort par terre. Rendez-vous fut donné à Amiens pour la Pentecôte de 1347. Les nobles ne voulaient pas de gens de commune, leur attribuant le désastre de Crécy. Cette armée de 60 000 hommes de troupes féodales, de 24 000 hommes de pied, resta deux mois impuissante à Amiens et à Arras. S'étant approchée à l'appel désespéré de Jean de Vienne, elle s'embourba dans les marécages. Il y eut négociations, puis défi ; à la fin, le roi de France se retira brusquement. Sûr de l'avenir, aidé des Flamands, Édouard III conduisit le siège avec ardeur : « Ni un oiselet ne s'en put partir, qu'il ne fût vu et connu et arrêté ». La ville était perdue : le 3 août, six bourgeois vinrent en chemise apporter les clefs au roi d'Angleterre. A leur tête était Eustache de Saint-Pierre. Bréquigny, à l'aide de pièces retrouvées à Londres, a cru découvrir des traces de faveurs compromettantes accordées par Édouard III aux courageux otages et surtout à Eustache de Saint-Pierre ; les faits sont très obscurs. En tout cas, après six mois de siège, la ville fut évacuée ; il y resta vingt-deux bourgeois ; Froissart dit même trois seulement. Les hôtels furent donnés aux chevaliers anglais. Des bourgeois vinrent d'Angleterre. Quant aux gens de Calais, le roi de France, qui n'avait pas su les sauver, leur fit de grands dons et leur distribua les offices vacants.

Au même moment, en Bretagne, tout allait mal pour la cause française. Charles de Blois ne put poursuivre ses succès. En 1345, son adversaire, échappé du Louvre, mourait à Hennebont. Mais la guerre continuait plus que jamais. Une armée anglaise arrivait ; elle fut victorieuse à Cadoret. Une seconde rencontre eut lieu à la Roche-Derrien ; la bataille dura deux jours. Charles de Blois, couvert de blessures, fut pris, emmené en Angleterre. La cause française était compromise pour longtemps. Des trêves vinrent apporter un repos nécessaire : elles furent

conclues devant Calais, le 28 septembre 1347. Malgré de fréquents actes d'hostilité sur les frontières, des surprises, des défis, des ruptures partielles, elles durèrent plusieurs années. Philippe VI mourut avant qu'elles fussent définitivement dénoncées.

Premières conséquences de la guerre. — Ainsi la guerre est commencée depuis plus de dix ans. On peut déjà juger de ses effets et prévoir ses premières conséquences.

Depuis le début jusqu'à la reprise générale des hostilités en 1355, presque tout l'ouest du royaume a vu passer les bandes anglaises et françaises et subi leurs ravages. Les preuves abondent pour la Flandre, l'Artois, la Picardie, une partie de l'Île-de-France, la Normandie, l'Anjou, la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, le Périgord. Ce n'est encore qu'un commencement; mais déjà bien des ruines ont été faites. Par exemple, en 1339, les Anglais descendirent au Tréport et la ville fut « arse »; une partie de Boulogne-sur-Mer eut le même sort. C'est cette même année que le roi d'Angleterre fit sa première tentative d'invasion : au nord, il pénétra dans la Tiérache « très cruellement » et « ardit, pillà et gasta le pays ». Ces incidents se répétèrent presque chaque jour sur la frontière de Flandre; les Flamands s'entendaient à merveille à piller, à faire main basse sur tout ce qui se pouvait emporter. En 1346, ce fut beaucoup plus sérieux. Édouard III trouva en Normandie un pays admirablement riche. Son armée fit une vaste razzia, de Saint-Vaast à Poissy. « A l'instance de Godefroy de Harcourt, qui le menait, il commença à gâter et à ardir le pays. » A Carentan, « tous les biens qu'il y prit, fit mener en Angleterre ». A Caen, « à recorder, dit Froissart, la persécution, l'occision, la violence et la grant pestilence qui adonc fut, c'est une pitié et grande horreur à penser comment chrétiens peuvent avoir plaisir ni conscience de ainsi les uns les autres détruire ». Ce sont encore des incendies à Pont-de-l'Arche, à Vernon, à Meulan, à Saint-Germain-en-Laye. On voit les flammes de Paris. Cela continua ainsi à travers la Picardie, l'Artois jusqu'à Calais. Les années suivantes furent aussi malheureuses. A partir de 1347, Édouard III a affermé la Bretagne à son lieu-

tenant Thomas de Dagworth, qui, à son tour, concéda le pays par morceaux à des aventuriers. Ainsi se forment les premières bandes errantes que les ennemis prennent à leur solde pendant les campagnes et qui restent sur le pays à piller et rançonner pendant les trêves.

Mais ce n'est là qu'une partie des maux de la guerre, peut-être la moindre. Ce qui est plus général, partant plus grave, ce sont les charges financières. On ne saurait les énumérer toutes. Jusqu'alors la royauté vivait des revenus de ses domaines. Du temps de saint Louis, dont Philippe VI prétendait faire revivre les sages établissements, ils avaient donné des excédents considérables et permis la constitution d'une réserve. Mais sous Philippe de Valois les charges ordinaires se sont multipliées; les institutions royales se sont développées; les gages d'officiers ont augmenté. C'est tout juste si les revenus ordinaires suffisent. Dès que les hostilités sont commencées, on peut constater que les taxes sur les Lombards, la traite des marchandises portées hors du royaume, la traite des laines, l'exploitation des forêts ne rapportent presque plus rien.

Vienne la guerre, et une guerre longue, multiple et coûteuse, comment y faire face? Il devient nécessaire d'inventer une foule de ressources extraordinaires, qui appauvrissent et irritent les sujets. Le gouvernement royal établit tout d'abord des impositions, aides ou subsides. De 1335 à 1355, de telles impositions sont levées presque tous les ans. Elles sont tantôt consenties par les États généraux, tantôt arrachées aux États provinciaux, tantôt même exigées par le roi sans autre forme de procès. Elles présentent une extrême variété : impositions indirectes sur le prix de toutes les marchandises vendues; sommes fixes promises au roi et levées pour une fois au gré de la province ou de la ville qui octroie; taxes directes levées sur les feux, c'est-à-dire sur les familles. A cela s'ajoutent les inventions d'un autre genre : en 1338, réduction d'un an sur tous les traitements; la *gabelle* (monopole du sel, qui durera jusqu'à la fin de la monarchie) apparaît en 1341.

Le clergé doit payer, lui aussi, des contributions spéciales, en outre de ce qu'il octroie aux États généraux et provinciaux

comme propriétaire du sol. Ce sont les *décimes*, dont tout le poids retombait en fin de compte sur les habitants des domaines ecclésiastiques. Depuis 1338, de deux ans en deux ans, le pape accorde au roi, pour les besoins du royaume, la dixième partie du revenu des Églises. Le pape protestait et céda toujours, « à la déshonneur et confusion de toute la chrestieneté et de sainte universelle mère Église ». — Et cependant il semble presque que ces charges fussent légères auprès de celles que causaient les altérations de monnaies ¹.

États généraux et provinciaux. — C'est aux États généraux et provinciaux qu'il est nécessaire de demander l'argent qui manque dans les caisses du roi. Sans leur consentement, rien ne se paye, et pour l'obtenir, il faut passer par leurs exigences. Dès 1338, la Normandie a fait établir par charte que, sauf le cas spécial d'arrière-ban, elle n'est obligée de fournir aucun subside extraordinaire; le roi, ne pouvant contraindre, doit solliciter. A partir de 1340, les résistances, encouragées par l'exemple des Normands, se multiplièrent. Cette année, les bonnes villes de Vermandois ont été appelées à Pontoise pour convenir de l'établissement d'une maltôte. Les députés de Reims montrèrent de mauvaises dispositions; ils furent renvoyés dans leur cité. Quelques années après, en 1346, il y a plus que de la mauvaise volonté : il y a refus manifeste. Les États cherchent à tirer parti de la situation, à poser des conditions, à obtenir des réformes. La France est alors menacée d'une double invasion : c'est l'année de Crécy. Le roi convoque à Paris les députés de la Langue d'Oïl, par des lettres pleines de pitié et de bonnes promesses, ce qui cachait mal une nouvelle demande de subsides. Il y eut longues délibérations. Les gens des États craignent que l'imposition des marchandises et la gabelle soient « incorporées au domaine, et qu'elles durent à perpétuité ». La requête royale ne fut pas accordée; les députés demandèrent à retourner dans leurs pays. Mais si les États n'ont rien octroyé, ils ont demandé beaucoup. Ils ont apporté des griefs, et le roi, qui a besoin d'eux, prend tous les engagements de réformes

1. Voir ci-dessous, p. 296.

qu'on lui demande, dans une ordonnance en 12 articles, sur les prises, les sergents, la justice, les emprunts, etc. On peut juger combien la guerre a enhardi les gens des États.

Après Crécy, après Calais, ils sont de plus en plus tentés de se substituer à cette administration royale dont ils ont tant à se plaindre. Une assemblée générale est convoquée à Paris le 30 novembre 1347. Malgré les instructions du roi, elle n'est disposée à rien conclure, à rien accorder. Il faut la remplacer par une série d'États provinciaux. Quelques-unes de ces réunions sont très importantes. Les États de Normandie se tinrent à Pont-Audemer en mars 1348. L'accord se fait entre le roi, ou plutôt son fils le duc et ses sujets, mais à quel prix ! Un subside de 450 000 livres tournois destiné à la conquête de l'Angleterre est accordé. Mais toutes les autres charges cesseront pendant ce temps ; l'administration du subside sera confiée aux gens de la province ; la levée se fera par eux. Il y aura une administration locale par bailliage, avec un représentant de chacun des trois États ; il y aura une administration centrale à Rouen, composée de la même manière. Les députés des États établiront, recevront et vérifieront le subside. Il en fut de même en Vermandois. Les États ont obtenu que le pays soit divisé en cinq régions : dans chacune il y aura trois députés, trois élus, un de chaque ordre pour administrer le subside ; les élus établiront les collecteurs, receveurs et sergents ; ils auront une juridiction ; le receveur général désigné par les États rendra ses comptes aux élus, qui ne rendront compte à personne ; les recettes seront distribuées par les conseils, avis et ordonnance des gens du pays des États. Ainsi le gouvernement royal est à peu près annihilé ; l'usurpation est manifeste. Il faut du reste bien retenir ces faits : les États du règne de Jean le Bon, dont on a tant fait ressortir les audaces, ne feront rien de plus hardi en matière financière.

Montpellier et le Dauphiné. — Le gouvernement de Philippe de Valois n'a cependant manqué ni d'activité, ni de bonnes intentions. Les documents financiers témoignent d'un grand zèle pour mettre partout ordre et régularité. Quelques ordonnances détaillées, sans avoir l'ampleur de celles de Phi-

lippe le Bel ou de Philippe V, s'efforcent de réformer et d'améliorer l'administration royale. Mais surtout deux grandes acquisitions territoriales furent faites, Montpellier et le Dauphiné.

Montpellier était une des plus grandes cités du Midi; par ses écoles et par son commerce elle rivalisait avec les villes d'Italie. Déjà Philippe le Bel, en 1292, s'était habilement substitué à l'évêque de Maguelonne, qui possédait directement une partie de la ville et étendait sa suzeraineté sur le roi de Majorque, maître du reste. En 1349, Philippe de Valois acheva ce qui avait été commencé. Le roi de Majorque avait perdu son royaume : pour le recouvrer, il avait besoin d'alliances et d'argent. Il vendit au roi de France ce qu'il possédait de Montpellier.

Depuis longtemps les rois de France avaient tenté de s'annexer le royaume d'Arles. Philippe de Valois fit, de concert avec Jean de Luxembourg, roi de Bohême, des projets et des préparatifs pour porter ainsi son royaume du Rhône aux Alpes, sans plus de succès que ses prédécesseurs. Or le Dauphiné formait près de la moitié du royaume d'Arles. Le dauphin était Humbert II. Ce prince « trouvait trop modeste le rôle qu'il était appelé à remplir dans le Dauphiné, où il essayait, sans y réussir, de jouer au souverain magnifique et magnanime ». Après de nombreuses et vaines tentatives, en 1333, la politique française mit la main sur la ville de Vienne, si grande par ses souvenirs romains et chrétiens, si importante par la situation au milieu d'un des plus étroits défilés de la vallée du Rhône : l'archevêque, au mépris de ses serments, conclut avec le roi de France un pariage qui livrait à Philippe VI le château de Sainte-Colombe. Le dauphin et le chapitre ne purent résister efficacement. Tout au moins Humbert II espérait-il encore en l'empereur Louis de Bavière, le Dauphiné étant terre d'Empire. Le 23 décembre 1336, l'empereur et le roi de France font la paix. Humbert a perdu son fils; il est désintéressé de l'avenir. Il veut vendre ses biens à fonds perdus. Il les offre au roi de Sicile, qui trouve l'offre trop chère. Un instant le dauphin espéra, au milieu de nouvelles intrigues, restaurer à son profit le royaume de Vienne. Ce fut sa dernière illusion. Personne n'était disposé à soutenir ces grandes espérances. Les créan-

ciers du dauphin se multipliaient et s'exaspéraient. Il fallait vendre le Dauphiné, et il n'y avait qu'un acheteur possible, le roi de France. Au début de 1343, une convention fut conclue : si Humbert n'a pas d'héritier, le Dauphiné reviendra à un fils cadet du roi de France. Humbert recevra un capital de 120 000 florins, plus une rente viagère de 20 000 florins ; le Dauphiné devait garder son autonomie, son nom et ses armes, le tout sans préjudice des droits de l'Empire. Un tel traité était encore imparfait ; c'était moins une réunion que l'établissement d'une maison capétienne dauphinoise. Un acte du 11 avril 1344 donna le complément nécessaire : le Dauphiné sera aux mains du fils aîné du roi, de son héritier. Si Humbert eut des regrets, il les alla dévorer en Orient à combattre les infidèles.

II. — Règne de Jean le Bon.

Le roi Jean et le dauphin. — Jean II, dit le Bon, a succédé le 22 août 1350 à Philippe VI son père. Ce roi si malheureux a été souvent fort maltraité par les historiens ; ils en ont fait un personnage vicieux et haïssable. On a dit fort sagement : « Il a été l'homme de son temps, et voilà tout son malheur... Il était prompt au courroux, mais généreux autant que brave, d'une loyauté à toute épreuve, et pénétré des grands desseins de sa race. » Brave, il l'était en effet : depuis l'âge de dix-huit ans, il avait combattu en Flandre, en Bretagne, en Guyenne ; généreux, il avait su l'être à l'égard de ses ennemis dans maintes rencontres ; politique, il semblait l'être, ayant négocié avec le pape à Avignon, s'étant marié deux fois par intérêt dynastique. Et ses premiers actes ne démentent pas ce caractère. Oubliant un passé douloureux, il fait élargir le fils de Robert d'Artois. Il veut réunir autour de lui la famille royale pour mieux résister à l'ennemi commun. Il s'efforce d'être prêt pour la reprise des hostilités qui paraît prochaine. Roi depuis la fin d'août, il est en décembre à Avignon, en janvier aux États de Languedoc à Montpellier, en février à ceux de Langue d'Oil à Paris. Mais

ses qualités sont compromises par de graves défauts. Il est prompt à la colère et à la violence, excessif dans ses haines et ses amitiés, témoin ce Raoul d'Eu, connétable de France, « plaisant, joli et léger », qu'il fit tuer mystérieusement en l'hôtel de Nesle, et ce Charles d'Espagne, qu'il comblait au contraire de générosités excessives, « *amore disordinato* ». Surtout il était chevaleresque de la façon la plus exagérée et la plus dangereuse. Il fonda l'ordre de l'Étoile sur le modèle de la Table Ronde.

Le roi Jean fut secondé ou suppléé, dès 1356, par son fils aîné et héritier, le dauphin Charles, le futur Charles V, alors âgé de vingt ans. Cet enfant faisait avec son père un vivant contraste. Il était maigre, pâle et chétif, le visage « longuet », les joues osseuses. Son esprit était sérieux et réfléchi, ennemi des chimères. Dans les premières années du règne paternel, il traversait une crise physique mystérieuse. Depuis l'âge de treize ans, il était marié à Jeanne de Bourbon, encore enfant. On l'accuse de n'avoir point été brave, d'avoir à peine paru aux combats de 1355 et 1356, et, depuis, d'être resté d'ordinaire « requoy en ses riches palais ». En somme, le roi Jean était un bon chevalier, mais un roi médiocre ; son fils annonçait un médiocre chevalier, mais un homme d'étude et un politique.

Le Prince Noir et Charles le Mauvais. — Tous deux vont trouver devant eux des adversaires nouveaux. C'est d'abord le prince de Galles, le Prince Noir, ainsi nommé pour la couleur de son armure, un des héros de Froissart, à la fois chevaleresque comme Jean le Bon, prudent et habile comme son père Édouard III. A Bordeaux, il tenait cour brillante avec les dames ; à Poitiers, on le verra adroit à tirer parti de toutes les circonstances d'une bataille ; à Limoges, cruel froidement, par système. Ce fut toujours un adversaire loyal et courtois.

C'est dans la famille royale que surgit l'ennemi le plus perfide du royaume de France, Charles le Mauvais. Arrière-petit-fils, comme Jean le Bon, de Philippe le Hardi, il était de plus, par sa mère, petit-fils de Louis le Hutin. Par les femmes, il était plus près de la couronne que les Valois. On a voulu voir en lui un grand calomnié, une victime des Valois. A vrai dire, « c'était la perfidie en personne ». Il était petit, l'œil vif, le

regard chatoyant, avec une faconde intarissable, une intelligence merveilleusement active dans le mal. Il avait, au fond de son hôtel, une pharmacie « pour ses secrètes besognes ». Au reste, il était puissant et riche, roi en Navarre, comte d'Évreux, possesseur de grands domaines en Basse-Normandie. Le roi Jean lui donna sa fille aînée, le nomma en 1351 gouverneur du Languedoc. Il voulait davantage, réclamait de l'argent, la Champagne, mais en vain. Il se vengea en faisant assassiner, presque sous ses yeux, le favori du roi, Charles d'Espagne (1354). Il écrivit de tous côtés, même à l'université de Paris, pour se vanter de ce meurtre et entra en négociation avec le duc de Lancastre et les Flamands. Jean le Bon pardonna très vite, donna de nouvelles terres, éleva à la pairie le comte d'Évreux. Le roi de Navarre le remercia en s'efforçant d'entraîner le dauphin dans un complot organisé pour jeter le roi en prison, peut-être le faire mourir. Il y eut encore pardon, donné et reçu avec une égale hypocrisie.

En février 1356, le dauphin, duc de Normandie, vient dans son duché recevoir l'hommage de ses barons. Il rencontre une hostilité plus ou moins franche des plus puissants d'entre eux, de la maison d'Harcourt. Le comte Jean d'Harcourt prononce aux États du Vandreuil « plusieurs orgueilleuses et injurieuses paroles contre le roi ». La main de Charles le Mauvais est dans tout cela. Aussi un coup de théâtre se produit : les 5 et 6 avril, le dauphin tenait sa cour à Rouen et donnait à manger au roi de Navarre, au comte d'Harcourt et aux principaux seigneurs normands. Le roi Jean, que l'on croyait à Paris, parut à l'improviste dans la salle, fit saisir une partie des convives. Le comte d'Harcourt fut pendu, le roi de Navarre conduit et enfermé au château d'Arleux en Picardie. Le roi avait fait là un acte de violence inouïe et maladroite. Philippe de Navarre et Godefroy d'Harcourt prirent les armes et appelèrent de nouveau Édouard III. C'est une nouvelle guerre se joignant à la guerre anglaise : la guerre navarraise.

Les États généraux de 1355; Étienne Marcel. — Depuis l'été de 1355, les dangers d'invasion étaient redevenus très grands. Les conférences de Guines, en 1354, n'avaient pu

donner la paix. Les trêves expiraient en juin 1355. Une triple attaque, combinée, cette année-là, entre le duc de Lancastre en Bretagne, le Prince Noir au sud, Édouard III lui-même au nord, ne donna de résultats qu'au midi. Tout annonçait une attaque plus sérieuse pour l'année suivante. Or plus la guerre s'étendait, plus les ressources diminuaient en France. Le trésor royal était vide. Les États provinciaux de divers pays avaient accordé, au début de 1355, des subsides qui suffisaient à grand'peine à la défense locale. Au mois de juin, l'arrière-ban, qui n'était plus qu'une mesure financière de dernière extrémité, avait été crié. Le 26 septembre, le roi avait sursis pour six mois au paiement de ses dettes. Il n'était pas possible d'altérer davantage les monnaies : 84 ordonnances les avaient modifiées depuis 1350 ; la livre tournois, qui représentait encore 17 fr. 36 d'argent en 1336, était tombée à 4 fr. 73.

Il n'y avait qu'une espérance : les États généraux. Ils furent réunis le 2 décembre 1355. Toute la Langue d'Oil y était représentée. Le roi vint à l'ouverture. Les députés déclarèrent « qu'ils étaient tous prêts de vivre et de mourir avec le roi et de mettre corps et avoir en son service ». Celui qui fit cette déclaration au nom des bonnes villes était le prévôt des marchands, Étienne Marcel. C'était un drapier, ce qui veut dire qu'il appartenait à l'aristocratie bourgeoise de Paris. Sa famille tenait par des liens de parenté à ce monde de financiers bourgeois, enrichis par les malheurs du roi dont Marcel devait être l'ennemi acharné. En 1355, il avait au moins quarante ans. Son commerce de draperie le mettait en relations constantes avec la Flandre ; il devait avoir une grande admiration pour les communes flamandes et leur indépendance. Les miniatures qui le représentent se contredisent. Sa figure reste mystérieuse. Les ressorts intimes de son âme ne le sont pas moins. On devine qu'il ne fut guère éloquent, laissant volontiers à d'autres le soin de prêcher et d'entraîner. Il était hardi, décidé, ambitieux. Il y avait chez lui de l'emportement et de la violence, une singulière aptitude à diriger et dominer. Au fond nous le connaissons mal : il entre trop brusquement dans l'histoire et en sort trop vite.

Les séances des États sont également mal connues ; mais l'ordonnance du 28 décembre 1355 qui en résulte est capitale. C'est l'acceptation d'une sorte de contrat : les États promettent un subside ; le roi ordonne des réformes. Le subside est une imposition de 8 deniers pour livre sur toutes marchandises vendues et une gabelle sur le sel. Tout le monde payera ; il n'y a pas de privilège devant l'impôt des États. L'administration et la recette du subside appartiennent uniquement aux États, à leurs représentants. Ils ont accordé l'impôt : ils le gouverneront à l'aide de députés dans chaque pays, de superintendants généraux à Paris, de receveurs particuliers et de receveurs généraux. De l'argent reçu, rien n'ira au roi ou à ses officiers ; seuls les délégués des États procéderont aux paiements. Ce n'est pas tout : les États entendent exercer efficacement le pouvoir qu'ils se sont arrogé ; ils se réuniront dans trois mois pour constater l'exécution, dans un an pour régler leurs comptes. En échange de ce concours pécuniaire, le roi répond aux griefs des États par des réformes. Toute l'administration royale subira le contre-coup de l'octroi du subside. Parmi les réformes, il y a de graves concessions. Les États débordent sur l'administration royale : ils interviennent dans le règlement des monnaies ; l'arrière-ban se fera sur leur conseil ; leurs délégués organiseront les troupes royales, recevront « les montres » et paieront. Bien plus, la royauté étant impuissante à faire la police du royaume, le peuple lui-même la fera. Le droit de coalition et de résistance armée est reconnu : contre les officiers royaux qui voudraient accaparer l'argent de l'impôt ; contre ceux qui exerceront indûment le droit de prise ; contre les ravages des mercenaires royaux. Une sorte de souffle démocratique pénètre cette ordonnance. Tout est ordonné par « amour pour les pauvres gens ». Le secours de la justice est assuré à tous ceux qui souffriront des excès et des abus. Des articles veillent à la sécurité du labourage en interdisant les garennes, au salaire des ouvriers en étendant à tout le royaume les ordonnances du roi sur les métiers. Toutes les ordonnances des années suivantes ne sont que le développement de celle-ci.

Poitiers. — Quelques mois après les États, le coup de théâtre de Rouen, l'emprisonnement du roi de Navarre et la pendaison du comte d'Harcourt ouvraient la Normandie aux Anglais. Le prince de Galles, dans une brillante chevauchée d'octobre à novembre 1355, avait poussé jusqu'à la Méditerranée. Il voulait, en 1356, faire mieux encore, traverser tout le royaume et venir de Bordeaux donner la main aux Anglo-Navarrais de Normandie. Il partit de Bordeaux en juillet, par le Poitou. Pour l'arrêter, le roi Jean avait réuni une grosse armée. De tous côtés, de France, d'Allemagne, d'Écosse, les hommes d'armes étaient venus à Chartres. Les Français étaient supérieurs en nombre : 40 à 50 000 hommes contre 12 à 14 000 Anglais. La rencontre eut lieu à Maupertuis, à deux lieues au sud-est de Poitiers, le 19 septembre. Les Anglais étaient retranchés sur la hauteur, tandis que les Français s'étendaient dans la plaine. Le prince de Galles s'attendait si peu à la victoire qu'au dernier moment il fit des propositions de paix très avantageuses pour pouvoir se retirer; elles furent repoussées. Deux grosses fautes furent faites dans la journée : le roi Jean fit attaquer par la cavalerie des hommes d'armes dans un étroit ravin; puis, quand cette colonne d'attaque fut culbutée, quand les Anglais se précipitèrent dans la plaine, le roi fit mettre pied à terre à ses chevaliers. Après ces fausses manœuvres, la bataille était perdue. Chandos avait dit au Prince Noir : « Sire, sire, chevauchez avant, la journée est vôtre. Adressons devers votre adversaire le roi de France, car celle part git tout le fort de la bataille. Bien sais que par vaillance il ne fuira point. » Le roi Jean resta, en effet, à pied, faisant tourner sa hache d'armes. A la fin il dut se rendre, lui et son fils Philippe. A 3 heures tout était fini. Les pertes étaient grandes : « Et fut là morte toute la fleur de chevalerie de France ». Le prince de Galles ne continua pas sa route; il revint à Bordeaux mettre son précieux prisonnier en sûreté, tout en lui faisant grand honneur. Le roi Jean, le 24 mai 1357, fit son entrée dans Londres, au milieu d'une foule immense.

Le lendemain de Poitiers; Etienne Marcel et Robert Le Coq. — Au lendemain de ce désastre, le royaume mena

grand deuil et ressentit une sourde colère. A la fin de la bataille, il y avait eu panique. Les hommes d'armes avaient fui honteusement ; ils tendaient leur épée sans combattre, se rendaient à des valets. Lorsque les bourgeois de Poitiers virent arriver les fuyards, ils leur fermèrent les portes.

Au milieu de ces dispositions sombres et inquiètes, le gouvernement royal était représenté par les fils de France. De mauvais bruits circulaient sur eux : ils auraient abandonné la bataille avec 800 lances. Froissart dit qu'ils le firent « par conseil ». Mais une chronique beaucoup plus sûre affirme qu'ils obéirent à leur père.

Le dauphin, duc de Normandie, lieutenant du roi dans le royaume, fut aussitôt aux prises avec des complications terribles. Une puissance s'éleva à côté de la sienne : celle d'Étienne Marcel. Après Poitiers, le prévôt avait montré quelque grandeur : il avait entrepris des travaux de défense considérables avec une singulière activité, fait creuser des fossés et élever des murs, bastilles, remparts ou guérites, occupé 300 terrassiers ou maçons et dépensé près de 200 000 livres. Le dauphin réunit, le 16 octobre, les États généraux pour en tirer la rançon du roi et l'argent de la guerre. Dans cette assemblée de 800 députés, les difficultés, les hostilités commencèrent. Marcel, puissant dans la bourgeoisie, apparut dès lors exigeant, audacieux en face du pouvoir royal découronné et affaibli. Il fut soutenu par un grand dignitaire de l'Église, l'évêque de Laon, Robert Le Coq, un Picard, d'abord avocat, puis conseiller-clerc au Parlement du roi, devenu le mauvais génie de ces années troublées, le meneur caché de toutes les agitations, faisant uniquement le jeu du roi de Navarre, auquel il sembla vendu par quelque pacte mystérieux. Il devait avoir une ambition extrême, inquiète ; il était éloquent, mais emporté, sans mesure dans son langage. Les résistances du dauphin, les efforts des États pour accaparer le gouvernement, les témérités de Marcel, la perfidie du roi de Navarre et de ses partisans, qui ne visent rien moins qu'à la couronne de France, vont remplir misérablement deux années de faits entassés et compliqués. Les États réunis se trouvèrent trop nombreux pour délibérer avec fruit :

ils procédèrent par délégation et choisirent un conseil de direction de 80 membres. Ce furent ces délégués qui travaillèrent. Cela dura quinze jours, « tant qu'il ennuyait à plusieurs ». Le secret était gardé avec soin, même contre le dauphin. Il apprit tout au moins que les États prétendaient punir et frapper ses principaux conseillers, lui en imposer d'autres, délivrer le roi de Navarre, toujours prisonnier. Ce n'était qu'une partie des exigences qui devaient être publiées en séance solennelle. Alors le dauphin prorogea les États : il prétendit que de graves affaires sollicitaient toute son attention. Les députés devaient retourner dans leur pays ; on les rappellerait. Les mécontents, Robert Le Coq en tête, se réunirent encore une fois ; ils publièrent les articles préparés par les États : le dauphin devait être entouré et dominé par trois conseils issus des États, conseil de tutelle, conseil de gouvernement, pourvu des pouvoirs de réformation, et conseil de la guerre. Les officiers qui déplaisaient aux États devaient, par mesure de salut public, être mis hors de leurs offices. Si le projet avait pu réussir, c'était tout le pouvoir, tout le gouvernement passant aux États et à leurs délégués. C'est ce qui a été inventé de plus hardi sous l'ancienne monarchie.

Les États généraux de 1357. — Délivré de ce danger, en janvier 1357, le dauphin alla à Metz chercher le secours de l'empereur Charles IV, son oncle, à la fois contre les ennemis du dehors et les adversaires du dedans ; il obtint beaucoup de promesses et quelques hommes d'armes. A son retour, toujours sans ressources, il dut rappeler, pour le 5 février 1357, les États généraux. Ils furent alors au comble de leur puissance. Marcel a fait prendre les armes aux Parisiens ; les métiers cessent. Les principaux officiers royaux sont arrêtés et enfermés. Les États généraux, moins nombreux que les précédents, siégèrent et travaillèrent un mois. Le 3 mars 1357, ils présentèrent leurs requêtes, qui devinrent la *Grande Ordonnance*, en 67 articles, véritable monument dans l'histoire de notre droit public. Les États ont promis pour un an un impôt sur le revenu des gens d'Église et des nobles, un impôt de répartition dans les villes et dans les campagnes. Ces subsides seront établis,

perçus, dépensés, contrôlés par les États. A cet effet, ils se réuniront trois fois dans l'année, même sans convocation. En échange, ils exigent beaucoup : l'épuration des offices royaux, la suspension de tous les officiers, l'établissement de neuf réformateurs généraux, une réorganisation du Conseil royal avec des éléments nouveaux pris dans l'assemblée, la restauration du domaine tel qu'il était sous Philippe le Bel, la réduction des hôtels royaux, une réforme du Parlement, de la Chambre des comptes, des requêtes de l'Hôtel, la diminution du nombre des sergents, la suppression des fermes des prévôtés, un meilleur fonctionnement de la justice, des mesures de police contre les guerres privées, contre les excès des soudoyers et hommes d'armes, l'armement de tous les sujets selon leur état, enfin la suppression d'un grand nombre d'abus divers. Pour les monnaies en particulier aucun changement ne pourra être fait sans leur avis. Plus sage que les requêtes des États de 1356, cet acte célèbre respectait le pouvoir du dauphin, son Conseil, son gouvernement. Même dans ces limites relativement modérées, ces conquêtes ne devaient pas durer plus que les précédentes : elles étaient faites à la faveur des pires malheurs que le royaume eût subis ; elles étaient la conséquence de la défaite ; une telle origine était mortelle.

Le gouvernement par la parole. — Les États, trop souvent réunis, aux sessions d'avril et de juillet, perdent leur importance et leur autorité. Vainement, pour échapper à la tutelle de Marcel, le dauphin quitte Paris et va demander de l'argent aux Normands. Il accepta de revenir en octobre 1357 et rentra sous le joug. Il rappela encore les États au mois de novembre. C'est alors que, pour comble de malheur, une trahison rend la liberté au roi de Navarre. Éloquent et populaire ; il vient aussitôt se mêler des troubles de Paris. Allié de Marcel, il l'entraîne. C'est Robert Le Coq qui désormais dirige et ordonne tout. La cause de Charles le Mauvais remplace celle des États. Ceux-ci, plusieurs fois prorogés, ne tardèrent pas à disparaître.

Dans cette confusion apparaît une tentative curieuse et nouvelle : le gouvernement par la parole. Le peuple de Paris

devient comme le juge ordinaire de toutes ces querelles. On s'adresse à lui; les princes eux-mêmes le prêchent à tour de rôle. Ce sont de vraies mœurs révolutionnaires. Le roi de Navarre avait eu de grands succès oratoires. Le dauphin imita ses ennemis : comme eux, il allait parler au peuple dans les assemblées; il y fut écouté et applaudi. Il y commença une conversion que hâtèrent les excès des Navarrais et la situation fautive de Marcel. Mais ces procédés nouveaux amenèrent les violences : le sang fut versé; c'était dans la logique des événements. Le 22 février 1358, les deux maréchaux de Normandie et de Champagne furent tués sous les yeux du dauphin par une sorte d'exécution populaire, à laquelle présida Marcel. Le dauphin en resta « ébahi », se laissa imposer le titre de régent, « dont fut le nom du roi tout éteint », puis, un beau jour, s'échappa afin de reconquérir la capitale à l'aide du royaume (mars 1358). Marcel effrayé, après s'être longuement justifié, s'unit plus intimement encore avec le roi de Navarre.

Il y avait alors guerre partout. Le dauphin, hors Paris, organisait la lutte contre Marcel. Il réunissait des États provinciaux à Senlis, à Provins et à Vertus, des États généraux à Compiègne; au prix de concessions modérées, il obtenait des promesses de fidélité et de l'argent. Aux États de Compiègne on vit Robert Le Coq honni et obligé de fuir. Le dauphin recommence à parler en maître à ses adversaires. Il a une armée sur les champs; il est installé à Montereau et à Meaux. Marcel sent que le temps des paroles est passé. Il fait des emprunts, fortifie Paris, se pourvoit d'artillerie, s'établit au Louvre, soudoie des hommes d'armes, cherche à resserrer ses alliances. Charles le Mauvais a mobilisé ses forces. Lui aussi a des hommes d'armes sur le plat pays; ils occupent de nombreuses places entre France et Normandie, dans le comté d'Évreux. De plus, les Anglais sont toujours là; ils tiennent le pays à l'ouest de Paris; ils parcourent le Poitou et la Picardie; ils sont maîtres de la Seine jusqu'à Poissy. Voici enfin qu'au nord du royaume, les campagnes s'agitent et se soulèvent.

La Jacquerie. — C'est la Jacquerie. Les paysans du Ponthieu, de l'Amiénois, du Beauvaisis, de la Champagne, de l'Ille-

de-France avaient pris les armes. Ils étaient exaspérés par la misère. Cette misère était l'œuvre des bandes armées qui désolaient le plat pays. Après Poitiers, il se forma des compagnies pour l'exploitation des pays de France. Contre ces ennemis, nulle protection. La noblesse n'y peut rien ; elle ne défend pas ses hommes, elle les exploite. Beaucoup de seigneurs ont été faits prisonniers ; pour leur rançon, ils s'adressent aux Juifs et aux Lombards, et c'est le paysan qui paye. Souvent même, les nobles se font les complices des bandes armées. C'est contre eux que se lèvent la haine et la révolte. Comme pour faciliter le soulèvement, les ordonnances imposées par les États ont permis les coalitions, ont établi un véritable droit d'insurrection. Cela commença en Beauvaisis, dans les derniers jours de mai 1358. Les paysans cherchèrent à s'organiser ; ils prirent un chef, Guillaume Karle, qui eut son sceau et sa bannière. En quelques jours ces Jacques devinrent très redoutables dans la vallée de l'Oise. Senlis leur ouvrit ses portes. Des soulèvements du même genre se produisirent en même temps dans le pays de Caux, à Amiens, autour de Montdidier, dans tout le sud de la Picardie, en Champagne. On les appelait des *effrois* ; un historien récent a trouvé l'indication de très nombreuses localités, réparties sur 12 départements, où de pareils *effrois* eurent lieu.

Marcel et les bourgeois de Paris n'ont pas provoqué la Jacquerie ; mais quelques jours après que le soulèvement eut éclaté au nord de Paris, ils concertèrent leurs opérations avec les paysans. Une véritable Jacquerie fut organisée autour de Paris, régulière, méthodique, pour la destruction et le pillage de châteaux. Une expédition commune fut conduite à Ermenonville. Mais il fallut presque aussitôt abandonner les Jacques du Beauvaisis pour répondre à l'appel de ceux de la Brie. Le dauphin avait installé au Marché de Meaux, dans une île de la Marne, ce qu'il avait de plus précieux, sa femme, sa sœur, un grand nombre de nobles dames et demoiselles. La garde était insuffisante. Le maire et les habitants de Meaux trouvèrent l'occasion bonne ; ils appelèrent les gens de Paris. Tous les paysans des environs furent levés et armés. Ils commençaient l'attaque, on

entendait les cris des nobles dames, quand un secours inattendu survint. Gaston de Foix et le captal de Buch, revenant de Prusse, passaient par là. Ils vinrent facilement à bout de ces troupes rustiques. Les Jacques furent écrasés; il y eut une véritable boucherie. La ville de Meaux fut pillée et brûlée; l'incendie dura quinze jours. Toutes les campagnes voisines, qui avaient envoyé leurs paysans, furent dévastées. En même temps Charles le Mauvais attaquait les Jacques du Beauvaisis, s'emparait de Guillaume Karle et détruisait sa petite armée. Alors des représailles terribles commencèrent : les nobles firent pis que les Jacques. Le cri général était : « Mort aux vilains ! » Les premiers *effrois* avaient eu lieu à la fin de mai; avant le 24 juin, 20 000 paysans avaient été tués entre Seine et Marne.

Fin d'Étienne Marcel. — Restaient Paris, Marcel, le roi de Navarre. Celui-ci, établi capitaine de Paris, se livrait en même temps aux intrigues les plus variées, négociant avec le régent, se refusant à attaquer les troupes royales, préparant d'autre part un traité avec Édouard III pour le démembrement du royaume. Le prévôt lui restait fidèle, inconscient ou dominé. Tous deux laissaient les Anglais s'établir à Poissy, à Saint-Cloud, faisaient entrer à Paris des auxiliaires anglais, « les pires ennemis de leur droit seigneur », que la population indignée maltraita à plusieurs reprises. Marcel dut les faire sortir secrètement. C'était à la fin de juillet 1358. Paris était las, affamé, bloqué par les 30 000 hommes du dauphin. Une sortie sur Saint-Cloud fut désastreuse. Le prévôt fut « fortement hué et blâmé ». On appréhendait un traité définitif entre Charles le Mauvais et le roi d'Angleterre. Alors, le 31 juillet, dans la soirée, tandis qu'il allait aux portes changer les gardes et se faire remettre les clefs, Marcel fut tué par Jean Maillart, et les portes s'ouvrirent à l'armée royale. Marcel était-il d'accord avec le roi de Navarre pour appeler les Anglais? Cela a été fort discuté. Il faut écarter l'idée d'une haute trahison consciente, cynique, un passage à l'ennemi, comme on le jugerait aujourd'hui. Marcel était un rebelle; c'est là son vrai nom. Entraîné par les faits, par les intrigues navarraises, dont il fut victime, à une révolte ouverte contre le régent, devenu son ennemi à

jamais, il dut songer à cet expédient de tout rebelle : changer le gouvernement de mains. Pour cela il se servit de tous les moyens, et il en mourut.

Lorsque le régent fut rentré dans sa capitale, les exécutions commencèrent. Elles furent sans pitié, mais ne durèrent pas. A partir du 10 août, des lettres de rémission et d'abolition effacèrent ces tristes souvenirs. Quant au roi de Navarre, il n'eut d'autre ressource que de signer précipitamment avec les Anglais, le 1^{er} août, un traité qui lui donnait la Champagne et reconnaissait Édouard III comme roi de France. Le régent, trempé par ces rudes années, l'attaqua vigoureusement. Le siège de Melun par l'armée royale amena Charles le Mauvais à faire sa paix, à Pontoise, le 21 août. Les difficultés intérieures étaient en grande partie résolues. La guerre étrangère continua.

La guerre anglaise; paix de Brétigny. — De tous côtés erraient ou s'établissaient dans les lieux forts des bandes anglaises; toute la région autour de Paris, toute la Normandie, la vallée de la Loire en étaient infestées. Comme dit la *Chronique des quatre premiers Valois*, « moult de gens en furent mis à mort, mainte pucelle corrompue, mainte prude femme violée, mainte bonne personne détruite et gâtée, mainte église, mainte ville et mainte maison arse et brûlée, et maints enfants en devinrent orphelins et pauvres mendiants ».

Le roi Jean avait préparé à Londres, le 24 mars 1359, un traité connu sous le nom de préliminaires de Londres. Les 45 articles de ce projet étaient désastreux : nous céditions la Normandie, la Saintonge, l'Agenais, le Bigorre, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Ponthieu, Guines et Boulogne, la suzeraineté de la Bretagne, et cela sans le moindre lien féodal; plus une rançon de 4 millions d'écus d'or. Quand il reçut le projet, le dauphin en appela aux États. Le 25 mai, ils répondirent que cela n'était « ni passable ni faisable ».

Les préliminaires de Londres repoussés, il n'y avait plus qu'à combattre. Tandis que le dauphin préparait la défense, négociait jusqu'en Danemark une descente en Angleterre, que les États faisaient sans plainte, à leur session de juin 1359,

les derniers sacrifices d'argent, Édouard III venait prendre la direction de son armée à Calais, après avoir enfermé le roi Jean à la Tour de Londres et appelé aux armes tous les hommes valides de son royaume, de vingt à soixante ans. Il avait 6000 chariots avec lui. En Picardie, le pays était si désolé qu'il fallut tout emporter pour faire vivre l'armée. Édouard III s'en alla, vers l'est, mettre le siège devant Reims; il y resta sept semaines sans pouvoir y entrer; puis il continua par le sud-ouest, passa à deux lieues de Paris, sans trouver une grande ville à prendre ni une armée à vaincre. C'est en arrivant vers Chartres qu'il se décida à faire la paix. Un de ces grands orages qui éclatent souvent sur le plateau de Beauce, amena, paraît-il, le roi anglais aux idées pacifiques. Il faut ajouter qu'une descente heureuse venait d'être faite par les marins normands sur la côte anglaise, au grand effroi de tout le pays. Alors les pourparlers pour le traité avaient commencé, le 27 avril 1360, au village de Brétigny; ils durèrent plus de huit jours. Le projet de traité, arrêté le 8 mai, fut accepté par les deux rois à la Tour de Londres, le 14 juin, et enfin l'instrument définitif fut signé entre le roi Jean et le prince de Galles à Calais, le 24 octobre. De ce jour, le roi de France fut en liberté. Le traité était bien moins dur que les préliminaires de Londres. Le roi d'Angleterre prenait Guines, le Ponthieu, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Périgord, l'Agenais, le Quercy, le Rouergue, le Bigorre. La rançon n'était plus que de 3 millions d'écus d'or; des princes, de grands barons devaient être livrés en otage jusqu'à parfait paiement. Ce traité, souvent mal jugé, était douloureux, mais nécessaire. Le nord du royaume était au dernier point de la misère. Les contemporains ne l'ont pas tous compris. Au milieu de la joie populaire, il y eut des mécontents. Ce qui est plus touchant, ce sont les résistances du Midi, la colère des seigneurs et des villes qui passaient sous la domination anglaise. Les habitants de la Rochelle supplièrent le roi de rester leur seigneur « et qu'ils avaient plus cher à être taillés tous les ans de la moitié de leur chevance que ce qu'ils fussent es mains des Anglais ». — « Nous avouerons les Anglais des lèvres, dirent-ils, mais le cœur ne s'en mouvera jamais. »

La rançon du roi Jean; sa mort. — Rentré dans son royaume, le roi Jean n'eut plus qu'un souci, acquitter l'énorme dette de sa rançon. Tous les impôts cessèrent pour laisser la place à l'aide féodale; des emprunts furent faits aux villes. Jean vendit sa chair, mariant sa fille à Jean Galéas Visconti de Milan, argent comptant. Les papes Innocent VI et Urbain V prêtèrent leur concours. L'infortuné roi de France fit coudre sur son épaule la croix rouge pour toucher les décimes de la croisade; il alla lui-même négocier à Avignon. Tout cela fut insuffisant. Bien plus, un des otages, le principal, le duc d'Anjou, fils du roi Jean, qui avait obtenu de séjourner à Calais, rompit sa parole et s'enfuit. Édouard III le cita devant lui : « Parmi ce, écrivait-il, vous avez moult blémi l'honneur de vous et de votre lignage ». Jean pensa de même, et il alla prendre la place de son fils. Édouard III fut surpris et admira : « Moult souvent disait que oncques si loyal n'avait vu comme son frère Jean ». Le roi de France tomba malade au printemps. Il mourut le 8 avril 1364. « La mort, qui n'épargne nul, prit son truage sur le roi Jean. » Le 8 mai, il fut enseveli à Saint-Denis.

III. — Guerres et gouvernement de Charles V.

Du Guesclin. — Restaient encore deux grandes guerres locales : l'une finissant, celle de Bretagne, l'autre commençant, celle de Navarre.

Pour en sortir, le régent trouva un collaborateur dont le nom est resté un symbole de vaillance et de droiture : Bertrand du Guesclin. Il était né dans les environs de Dinan, vers 1320, d'une vieille famille qui se disait descendue d'Aquin, roi de Bougie, réfugié en Bretagne au temps de Charlemagne. Le fief était pauvre, le manoir petit et sombre. Bertrand était l'aîné de dix enfants, détesté de ses parents parce qu'il était noir, laid, épais, brutal. Délaissé et assauvagi, il n'alla guère à l'école et resta fort ignorant. A seize ans, il s'enfuit à Rennes chez un de ses oncles, et s'y fait remarquer comme vainqueur dans une

lutte. Revenu au manoir paternel, il change d'allures, devient généreux, charitable, fréquente les tournois. En 1337, à un grand tournoi à Rennes, il ne peut trouver son maître. Il fait ses premières armes dans la guerre de Bretagne, du côté de Charles de Blois. Pendant les trêves, il organise une bande de paysans, mène la vie de chouan. A l'avènement du roi Jean, il entre au service de la France. Le jeudi saint de 1354, au château de Montmuran, il avait aidé avec succès à repousser une attaque des Anglais. Il prend part, en 1356, à la défense de Rennes; c'est une série d'épisodes audacieux, de combats singuliers, où il est toujours vainqueur; là il est fait chevalier. Le dauphin le fait capitaine de Pontorson et du Mont-Saint-Michel; il y combattit rudement et s'y fit aimer de ses hommes, allant jusqu'en Champagne réclamer leur solde. Enfin il sort du pays natal : il vient, en 1359, sous les ordres du dauphin, assister au siège de Melun. De retour à Pontorson, il continue à faire grande guerre contre les bandes ou compagnies qui restent sur le pays et, toujours infatigable, parcourt la Basse-Normandie, le Perche, le Maine et l'Anjou. Il y gagne de devenir populaire. Il est banneret, conseiller du roi, lieutenant du roi dans deux bailliages, seigneur de deux châteaux.

La guerre navarraise. — Les hostilités reprenaient en 1362 avec Charles le Mauvais, qui, après avoir vainement réclamé l'héritage de Bourgogne, faisait de nouveau cause commune avec les bandes anglaises. Anglais et Navarrais repa-rurent dans les environs de Paris et y jetèrent la terreur. Au printemps 1364, le dauphin appelle du Guesclin pour délivrer la vallée de la Seine. Il avait confisqué les biens de Charles le Mauvais pour crime de félonie. Les premières villes à prendre sont Mantes et Meulan : le 7 avril, du Guesclin entre à Mantes; trois jours après, il était à Meulan. Au même moment le roi Jean mourait à Londres. Cependant le captal de Buch était arrivé. A Évreux, il concentra ses troupes; Jean Jouël lui amena des bandes anglaises. Le jeudi 16 mai, l'armée royale les rencontra à Cocherel; personne ne voulait prendre le commandement, pour le laisser à du Guesclin, et la bataille fut commencée au cri de « Notre-Dame Guesclin! » Le captal fut pris.

Charles V reçut la nouvelle de cette première victoire la veille de son sacre. Au début de l'année suivante, Charles le Mauvais fut obligé de faire sa paix.

Fin de la guerre de Bretagne. — La paix de Brétigny n'avait pas réglé la question, toujours contestée, de la succession de Bretagne. Les hostilités y avaient recommencé à la fin de 1361. Les deux adversaires se rencontrèrent enfin avec toutes leurs forces à Auray, le 28 septembre 1364. Jean Chandos secondait Jean de Montfort, du Guesclin accompagnait Charles de Blois. Ce fut une défaite complète pour le parti français. Charles de Blois fut tué, du Guesclin prisonnier. Charles V voulut tirer parti de ce malheur. Il fit aussitôt négocier la paix, qui fut signée à Guérande le 12 avril 1365. Jean de Montfort restait duc de Bretagne; il fera hommage au roi de France. Jeanne de Penthièvre elle-même renouça à toute espérance.

Les compagnies. — Restaient les compagnies, débris des armées anglaises, navarraises et bretonnes, qui ne se résignaient point à abandonner le pays. L'insuffisance des troupes féodales avait rendu nécessaire l'emploi des troupes soldées; la guerre devint alors une industrie très goûtée et très lucrative. Quand il y eut paix, cette industrie chôma; de là les graves désordres qu'entraîne tout chômage. La compagnie était cosmopolite. En France, on y trouvait des Wallons, des Gascons, des Hollandais, des Navarrais, des Bretons, des Gallois, des Anglais, des Allemands. Ce sont des aventuriers de toute espèce, cadets ou bâtards féodaux, valets, ouvriers comme le tisserand Robert Knolles, etc. Mais ces gens forment une association organisée. Ils ont des secrétaires, clercs faits prisonniers par eux, qui rédigent leurs actes, surtout les sauf-conduits qu'ils vendent à deniers comptants. La compagnie a une résidence : place, château, abbaye. On y vit dans la débauche et la promiscuité. Les chefs entretiennent des maîtresses; ils volent des enfants pour en faire des pages. Pour soutenir ce train de vie, il faut des rançons énormes payées par les prisonniers ou les villes. Les engagements contractés à ce sujet sont observés très scrupuleusement. On se fait un point d'honneur de payer ces brigands. Les gens de compagnie sont cruels. Les prisonniers

sont maltraités : s'ils sont vilains, on s'amuse à les martyriser. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent payer rançon sont l'objet de mille cruautés, fouettés tout le jour, enfermés dans des armoires, écrasés sous des mortiers. La compagnie recherche les contrées plantureuses, comme la Basse-Normandie, ou les pays à vin, comme la Bourgogne. Le métier avait enfin un dernier avantage. Quand un chef est fatigué de cette vie, il est sûr de trouver un bon accueil près du roi de France, heureux de cette recrue. Ainsi Arnould de Cervole, le fameux Archiprêtre, après avoir assiégé le pape dans Avignon, devient lieutenant du roi en Nivernais, épouse une riche héritière.

L'histoire des compagnies laissées ainsi sur le sol de la France par le traité de Brétigny est difficile à suivre d'une manière générale : elle est toute locale. En Normandie et en Anjou, de grands efforts furent faits par le gouvernement royal et par les villes pour délivrer ce pays. Hugues de Caverley, James de Pipe et autres durent abandonner la plupart des châteaux ou abbayes fortifiés où ils s'étaient installés. Dans la vallée du Rhône, Avignon, la cour pontificale, avec ses richesses, attiraient les compagnies. Séguin de Badofol, Jean Hakwood s'emparèrent de Pont-Saint-Espirit, assiégèrent le pape, qui se lamenta, disant « qu'ils mettaient toute la chrétienté à combustion », et se répandirent dans tout le pays, d'Avignon à Lyon et de Tarascon à Perpignan. Une croisade fut organisée; elle se termina par une convention; on donna beaucoup d'argent à ces compagnies pour qu'elles se retirassent (1361). Mais, à la fin de la même année, d'autres se concentrèrent en Champagne et descendirent en Bourgogne. Le tout forma la Grande Compagnie, forte de 15 000 hommes. L'armée royale, envoyée pour arrêter ces bandes, fut détruite par elles aux environs de Lyon, à Brignais (6 avril 1362).

Bien des tentatives avaient été faites pour les conduire au loin. Le marquis de Montferrat avait appelé plusieurs bandes en Italie (1361). Ce furent les mêmes qui en Provence proclamèrent roi de France Giannino Gucci de Sienna, prétendu fils de Louis X. L'année suivante (1362), Henri de Trastamare, prétendant au trône de Castille, venu en France chercher quelques secours,

essaya d'emmener en Espagne les routiers du Bas-Languedoc. Le traité ne put être exécuté. Bertrand du Guesclin fut plus heureux. Avec l'aide et les subsides du roi, il réunit à Chalon-sur-Saône des compagnies de Normandie, Champagne, Bourgogne, et se mit à leur tête. Il menaça le pape dans Avignon, jusqu'à ce qu'il eût levé l'excommunication prononcée contre les routiers. Puis il entraîna cette masse confuse de 30 000 hommes au delà des Pyrénées pour renverser Pierre le Cruel et installer Henri sur le trône de Castille; ce qui fut fait sans résistance ¹. Licenciées, les compagnies revinrent au nord des Pyrénées, marquant ainsi pour la France une désastreuse préférence. Elles recommençaient à piller en conscience, quand le prince de Galles les réunit de nouveau et les emmena pour restaurer le prince qu'elles venaient de renverser. Henri et du Guesclin furent battus par leurs soldats de l'année précédente (bataille de Navarrette, 3 avril 1367). Une nouvelle expédition fut faite en 1368. Du Guesclin y conduisit encore les routiers du Languedoc et d'Auvergne et avec eux rétablit Henri (bataille de Montiel, 14 mars 1369). Mais dès 1369 la guerre était rouverte entre la France et l'Angleterre; les compagnies trouvèrent à qui offrir leurs services.

Préparatifs d'une nouvelle lutte. — Charles V n'avait pas liquidé les affaires de Bretagne et la guerre de Navarre, poursuivi ou écarté les compagnies du royaume, pour jouir d'une paix oisive. Tandis qu'il semblait mener « une vie belle, ordonnée et honorable en toutes choses », il se mettait en mesure d'effacer le traité de Brétigny.

Le recueil de ses *Actes et mandements* nous fait assister aux préparatifs qu'il a conduits pendant cinq ans avec une patience et une sûreté admirables. Ce sont des préparatifs diplomatiques, des missions partout. Ainsi sont assurées les alliances effectives du pape Urbain V, de l'empereur Charles IV, de Galéas Visconti de Milan, de Robert Stuart d'Écosse. Ce sont des préparatifs financiers, toute une série d'assemblées destinées à liquider la lourde charge de la rançon du feu roi et à

1. Voir ci-dessous, p. 464 et suiv.

préparer des ressources nouvelles. Ce sont encore et surtout des préparatifs militaires. De grands commandements locaux sont organisés : le duc d'Anjou au sud, le duc de Berry au centre, le duc de Bourgogne au nord. La trésorerie des guerres est aux mains d'un financier habile, Jean Le Mercier ; les arrérages dus sont payés aux gens d'armes ; le service de la solde est assuré avec régularité. Une flotte est organisée. Des commissaires visitent les places fortes, les châteaux seigneuriaux. Enfin, au début de 1369, le roi interdisait les jeux ordinaires pour encourager le tir de l'arc et de l'arbalète, et ordonnait à ses officiers d'instituer de véritables concours avec prix.

La rupture du traité de Brétigny. — Ainsi se préparait la guerre, quand survinrent les événements qui firent déchirer le traité de Brétigny. Les cessions stipulées par ce traité avaient froissé les populations. Les seigneurs les plus puissants acceptaient difficilement la domination anglaise ; ils voyaient avec colère de lourdes impositions frapper leurs hommes. C'est ainsi qu'au début de 1368 le comte d'Armagnac repoussa le fouage que le Prince Noir voulait lever sur ses terres : « Pour rien, disait-il, ne nous mettrions en telle servitude ». Il fut soutenu par les comtes de Périgord et de Comminges, le sire d'Albret. Leurs réclamations à Bordeaux et à Londres ne furent pas écoutées. Alors ils demandèrent justice à Paris, au roi de France. Déjà le comte d'Armagnac avait marié sa fille au duc de Berry, frère du roi ; en outre, Charles V ménagea le mariage de la sœur de la reine avec le sire d'Albret, lui promettant les 60 000 francs que lui devait le roi d'Angleterre. Bien plus, le 30 juin, le roi signa une convention secrète qui mettait les mécontents dans son alliance. Cependant aucune décision n'avait été prise sur l'appel solennel fait par les barons au roi de France. Le 30 juin 1368, au Conseil du roi, 37 membres furent d'avis de l'accepter. A une seconde réunion, il fut dit que le roi devait le faire sous peine de péché mortel. Charles V se déclara fondé à recevoir l'appel. Après quoi, dans les premiers jours de 1369, la citation à comparaître devant la cour du roi fut envoyée au prince de Galles. Le prince entra dans une grande fureur : il dit qu'il viendrait à Paris le bas-

sinet en tête avec 60 000 hommes; il appela Chandos; il réunit ses hommes d'armes. Charles V au contraire est calme comme un juge; il fait occuper Abbeville et le Ponthieu, avec la connivence longuement préparée des habitants. Il rallie à son autorité les villes du Poitou et de l'Aquitaine par des missions pacifiques. Il est vrai que cette conquête est soutenue par de bonnes et solides armées. Dès la fin de 1369, la lutte est complètement engagée en Gascogne, en Poitou, en Normandie.

La guerre. — Elle ne fut pas éclatante, marquée par de grandes batailles et d'héroïques faits d'armes. La tactique était au contraire de laisser les ennemis user leurs forces et leur patience, de profiter de toutes leurs défaillances pour reprendre méthodiquement les villes, châteaux et lieux forts des territoires cédés au traité de Brétigny. En 1370, la grande chevauchée de Robert Knolles et l'incendie de Limoges par le prince de Galles déterminèrent Charles V à confier la plus haute charge militaire du royaume, la connétable, à l'homme en qui il avait le plus de confiance pour ce genre de guerre. Du Guesclin fut mandé à Paris par message; les courriers le trouvèrent dans la vicomté de Limoges. Il partit aussitôt : de crainte d'être pris par les Anglais qui infestaient le pays, il était habillé de « drap grisé ». Le roi lui fit grand accueil à l'hôtel Saint-Pol et lui annonça, en le prenant par la main, qu'il le faisait son connétable. Bertrand refusa d'abord, s'excusant de son indignité : « il était un pauvre chevalier et petit bachelier au regard des grands seigneurs et vaillants hommes de France, comment que la fortune l'eût un peu avancé ». Le lendemain, il y eut grande assemblée de conseil et de chevalerie. Le roi promit à du Guesclin de ne jamais croire le mal qu'on pourrait dire de lui; puis il « prit l'épée en sa main dextre toute nue, et devant lui fut messire Bertrand agenouillé qui l'épée reçut. Là baisa le roi messire Bertrand en la bouche et se leva. » A côté de du Guesclin, se placent d'autres capitaines : Olivier de Clisson, Breton lui aussi et connétable à la mort de du Guesclin; Jean de Vienne, amiral de la mer; Mouton de Blainville, maréchal de France, etc. L'histoire de ces dix années de guerre est leur propre et glorieuse histoire.

A plusieurs reprises, les Anglais tentèrent à travers le royaume de ces grandes chevauchées qui leur avaient souvent réussi sous les règnes précédents. C'est d'abord le duc de Lancastre, en 1369, qui parcourt la Picardie et la Haute-Normandie jusqu'à Harfleur, puis revient sur ses pas, n'ayant fait qu'une inutile promenade. L'année suivante, c'est Robert Knolles qui part de Calais avec une forte armée : il s'avance lentement, profitant d'une belle moisson, extorquant de grosses rançons aux villes et aux gens de plat pays. Il voudrait livrer bataille, mais pas une armée devant lui. Paris reste fermé. Tandis qu'il se retirait à travers le Maine, il fut attaqué par du Guesclin auprès de Pontvallain. Le combat fut très dur. « Là eut bataille fière et merveilleuse, fut grand le froissis de lances. » Les Anglais furent battus; leurs débris se réfugièrent dans les forts de la frontière de Bretagne. En 1373, nouvelle tentative aussi malheureuse. C'est le duc de Lancastre qui, pour la seconde fois, conduit l'armée d'invasion, forte de 30 000 chevaux. Il part de Calais pour rejoindre Bordeaux et espère bien rencontrer sur sa route quelque victoire. Mais derrière l'armée anglaise suivait une excellente armée française, formée en Normandie, qui harcelait et surprenait, mais n'acceptait jamais la bataille. La traversée de la France fut pour les Anglais une longue défaite. A cela vinrent s'ajouter des pluies terribles qui firent déborder toutes les rivières et amenèrent des maladies. Tout le charroi fut perdu à la traversée de la Loire. Lancastre arriva en Guyenne avec seulement 6000 chevaux.

Les résultats des campagnes françaises sont bien différents. La tactique est tout autre. C'est une guerre de sièges et de surprises. Le Poitou, les provinces du Midi cédées en 1360 sont reconquis ainsi pièce à pièce. En 1370, le duc d'Anjou s'empara de plus de 40 places fortes. La campagne de 1372 donne la Rochelle, Moncontour, Sainte-Sévère, Poitiers, Thouars, etc., à la grande joie des bourgeois, restés Français de cœur. Le duc de Bretagne a fait défection et s'est retiré en Angleterre; en 1373, le connétable et Clisson ont parcouru tout le duché et toutes les villes se sont rendues, sauf Auray, Derval, Brest et Bécherel. La campagne de 1374 en Gascogne est dirigée par le

connétable et le duc d'Anjou; elle donne près de 50 places. Deux ans de trêve se passent. En 1377, 123 places tombent encore aux mains du duc d'Anjou. Il ne restait plus aux Anglais, au sud du royaume, que Bordeaux, Bayonne, Dax et Bazas. Un siège mémorable occupait en même temps la Normandie. Les Anglais y tenaient la place très forte de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Après plusieurs tentatives malheureuses, grâce à l'argent de la province libéralement offert par les États, un siège en règle fut organisé : c'est vraiment le début de la grosse artillerie de siège. Jean de Vienne dirigeait les opérations. A l'été de 1375, la place fut rendue. Il y eut aussi des succès sur mer : la guerre fut portée jusque sur les côtes anglaises. Dès 1372, une puissante escadre, comprenant outre les navires royaux des nefes espagnoles, détruisit une flotte anglaise devant la Rochelle. En 1377, 35 grosses nefes admirablement pourvues prirent la mer. Avec les navires de commerce réquisitionnés, elles formaient une flotte de 120 bâtiments, portant 5000 combattants. Jean de Vienne la commandait. Ayant été rejoint par les nefes de Castille, il alla ravager les côtes anglaises, où l'effroi fut immense. En 1380, Charles V voulait pousser activement les hostilités sur mer; il demanda au roi de Castille d'augmenter son escadre. Dès le printemps, avant l'arrivée des Espagnols, Jean de Vienne alla occuper Jersey et Guernesey, qui devinrent françaises pour quelques années. Renforcée de 20 vaisseaux castillans, la flotte française gagna, comme en 1377, la côte anglaise. La ville de Winchelsea fut prise; Jean de Vienne pénétra dans la Tamise, à la grande terreur de l'Angleterre.

Dès 1371, Grégoire XI avait cherché à faire accepter sa médiation. Comme chaque campagne était, pour les Anglais, remplie de revers et signalée par la perte de nombreuses places, en 1374 ce fut Édouard III lui-même qui écrit au pape pour lui annoncer qu'il acceptait des conférences à Calais ou à Bruges. Elles s'ouvrirent en effet à Bruges, le 20 février 1375; on y vit le duc de Lancastre et le duc de Bourgogne. On voulait une paix durable et complète; on ne put la faire. Les conférences furent reprises l'année suivante à Bruges, puis à

Montreuil, sans plus de succès. A la place de la paix définitive, on conclut une série de trêves.

Tous ceux qui avaient conduit la guerre avec tant d'ardeur disparaissaient tour à tour. Le 8 juin 1376 était mort le prince de Galles. Rendant hommage à son ennemi, le roi de France « en fit faire obsèques et service très solennel ». Presque en même temps s'éteignait au Louvre, en prison, un des compagnons du Prince Noir, l'aventureux captal de Buch, Jean de Grailly. Un an plus tard, le 21 juin 1377, déjà vieilli et brisé, s'en allait Édouard III.

Affaires de Bretagne et de Navarre. — Il y eut une recrudescence de guerre à partir de 1377. C'est du côté de la Bretagne où, depuis longtemps, Jean de Montfort a fait défection pour retourner à l'alliance anglaise. Les seigneurs et les villes bretonnes n'ont pas voulu être complices de sa félonie. A peu de chose près, la Bretagne entière, depuis 1373, est occupée par les troupes royales. Charles V aurait dû se contenter des faits acquis; il voulut, par surcroît, se donner le droit : ce qui gâta tout. En décembre 1378, il ajourna le traité en parlement; la cour le déclara coupable de lèse-majesté, forfait, privé de tous ses honneurs et biens. En Bretagne, on n'admit point cette déchéance définitive, cette réduction sommaire du duché, dont la vie isolée et presque indépendante se trouvait menacée. Le roi tint à Paris une assemblée de seigneurs bretons, du Guesclin et Clisson en tête, où il « prêcha » longuement, montrant la justice de sa cause, les crimes de son ennemi; il fit prêter des serments et confirma toute sorte de privilèges. Ce fut insuffisant. Les seigneurs bretons se détachèrent; le duc, rentré dans son duché, y fut reçu comme il ne l'avait jamais été. Du Guesclin et Clisson, envoyés avec des hommes d'armes, n'y pouvant rien, se retirèrent en 1379. Le roi était mécontent, soupçonneux; une sorte de désaffection se met entre lui et son connétable, qui n'a pu totalement dépouiller le Breton.

Et ce n'étaient pas seulement les affaires de Bretagne, mais celles de Navarre qui semblaient recommencer. Charles le Mauvais ne pouvait se consoler d'avoir perdu Mantes et Meulan,

qui touchaient à son comté d'Évreux, pour la baronnie lointaine et toute rognée de Montpellier; il avait longuement, patiemment négocié, intrigué, sans rien obtenir! La guerre anglaise ne rendit pas le roi de France plus complaisant; il offrait mariages et argent, mais c'était tout. Une entrevue ne fit rien : Charles le Mauvais mit le genou en terre, prêta l'hommage-lige, promit foi, loyauté et obéissance (mars 1371). Mais tant de promesses annonçaient une nouvelle félonie. Presque aussitôt, en effet, des négociations secrètes furent nouées avec le roi d'Angleterre. En décembre 1378, la mesure était comble. Un chambellan de Navarre, Jacquet de Rue, fut arrêté; ses coffres saisis livrèrent une étrange correspondance avec des noms simulés et des chiffres. Tout était découvert : le roi de Navarre offrait aux Anglais une nouvelle trahison; on ne pourrait affirmer qu'il fût précisément question d'empoisonner Charles V. Toutes les forteresses navarraises de Normandie furent occupées; à l'été de 1378, il ne restait que Cherbourg, qui ne put être repris à une garnison anglaise. Il y eut des condamnations, des exécutions, des confiscations. Le parti navarrais fut frappé de terreur avant d'avoir pu agir.

Caractère de Charles V. — Le roi qui a conduit toute cette guerre est un vrai roi. C'est presque déjà un souverain moderne. Depuis le temps de sa régence son esprit a mûri, ses qualités ont grandi. Son intelligence est forte et lucide, tout à fait royale. Pourtant le corps est chaque jour plus débile, si débile qu'on racontait des histoires d'empoisonnement pour expliquer cette faiblesse. En dépit des souffrances, Charles conservait la même modération dans l'esprit, le même calme sur son visage amaigri et pâle. « Sa physionomie et sa façon était sage, attrempée, et rassise à toute heure, en tous états et en tous mouvements. » Il parlait bien, facilement. Cet aspect froid n'excluait pas les sentiments délicats du cœur; il savait être affectueux; il était naturellement bon et généreux; il y a encore chez lui comme un reflet de Louis IX. Comme le saint roi, il était pieux, plein d'une dévotion sincère et éclairée. « Chacun an, il lisait, par manière d'oraison, la Bible tout entière et ainsi le fit quinze ou seize ans sans faillir. » Rien ne pouvait

le distraire de ses devoirs religieux. Comme saint Louis encore, il avait la plus haute idée des devoirs d'un roi, et il en parlait avec cette grave sérénité d'esprit qui le caractérisait, disant « qu'aux honorés princes français, pour la blancheur de leur glorieux être, apparaît petite tache : si en eux est plus que très grande autre part ne ferait ». Et cette gravité, ce sérieux qui faisaient comme le fond de son intelligence, il cherchait encore à les développer par une grande culture. Il aimait les livres de morale, de philosophie ou de science, passant de longues heures à les méditer. Plusieurs manuscrits, dont il préférait sans doute la lecture, portent encore aujourd'hui sa signature. Des miniatures nous le montrent se promenant à cheval dans les environs du château de Vincennes, ayant à sa droite, à cheval comme lui, quatre personnages coiffés du bonnet de docteur, avec les manches doctorales en pourpre et la robe couleur d'azur. C'est un fait bien particulier et nouveau que ce souci, qui fut si grand chez lui, de mettre son intelligence et son savoir à la hauteur de sa mission, de se donner une sorte d'érudition politique et économique. Tout ce qu'était ce roi, si grand par l'esprit, si supérieur à son temps, apparaît dans ses habitudes quotidiennes. C'était toute une existence de travail, de méditations sérieuses, de progrès intellectuel, passée en conseils, en promenades peu fatigantes, en doctes conversations que rien n'interrompait. Certes une telle vie n'avait rien de chevaleresque, si différente qu'elle était de la vie d'un Philippe de Valois ou d'un Jean le Bon. Christine de Pisan s'efforce cependant d'en faire le modèle de la chevalerie, tant elle était digne et belle. Charles V s'efforça toujours de paraître dans le cadre qui convenait à sa puissance. On n'en peut trouver de meilleure preuve que dans l'inventaire de ses bijoux que fit faire Charles VI et qui nous a été conservé. On y voit des bijoux d'église, des chapelles entières, 47 couronnes royales (la description de la plus belle remplit tout un folio), une merveilleuse vaisselle, sept douzaines de plats d'or, etc. Pour abriter ce luxe vraiment royal, le roi fit faire de grands travaux à ses hôtels et châteaux; tout devait être en harmonie. La grande création fut l'hôtel Saint-Pol, à l'est de Paris, qui devait abriter

la royauté jusqu'au règne de Louis XI. Une dizaine d'hôtels divers le formèrent; aussi était-il moins un palais qu'un quartier, avec six préaux, douze galeries, sept grands jardins, une foule de cours. Le roi donna encore à la royauté une résidence digne d'elle, au Louvre, qui fut rebâti et orné de magnifiques sculptures; on y voyait un curieux escalier, la tour de la librairie, avec l'« étude du roi ». Charles V était né à Vincennes; il ne l'oublia pas. Un château s'y éleva, avec donjon et chapelle; c'était le lieu de repos. Plus loin, tout près de la Marne, au bord d'une charmante fontaine, une maison de plaisance donna encore une retraite plus tranquille; ce fut le château de Beauté, où devait mourir le roi.

Le gouvernement de Charles V. — Si haute que fût son intelligence, si consciencieux que fût son zèle, Charles V ne prétendit pas gouverner à lui tout seul. On ne peut croire que le roi eût confiance dans les grandes réunions des États généraux : il les avait vues à l'œuvre en 1356 et 1357, avec leur confusion, leurs exigences. Charles V ne convoqua les États généraux que lorsqu'il s'agit de préparer la guerre contre l'Angleterre et de la déclarer, car alors il voulait associer le royaume tout entier à l'œuvre qu'il comptait entreprendre. C'est le cas des assemblées de Compiègne, de Chartres et de Senlis en 1367, de celles de Rouen et de Paris en 1369; elles furent du reste insignifiantes, quant aux délibérations. Puis, quand la guerre fut commencée, les États généraux disparurent.

S'il n'aimait guère la collaboration souvent gênante des États, Charles V consultait volontiers les hommes compétents en chaque matière; il gouvernait non avec les États, mais avec les notabilités. C'est un moyen nouveau de gouvernement, que ces grands conseils, très différents du Conseil royal ordinaire, et que le roi réunit dans toutes les circonstances graves. Ils étaient toujours nombreux, recrutés partout où pouvaient se trouver des gens intelligents et expérimentés, aussi bien dans la bourgeoisie de quelques grandes villes, comme Paris et Rouen, ou dans l'Université, que dans la haute noblesse, ainsi que le disent les ordonnances : « tant des seigneurs de notre sang, comme prélats, nobles, clercs, maîtres en théologie et en décret,

et grand nombre d'autres sages. » L'ordonnance de 1375 sur la majorité des rois est promulguée devant une telle assemblée. Un des faits les plus curieux est l'élection d'un chancelier de France en 1372; le conseil est composé d'au moins 200 personnes; Guillaume de Dormans y est élu, par un véritable scrutin. L'année suivante, les mêmes formes sont observées pour une nouvelle élection du chancelier et l'élection du premier président du Parlement. C'est là le trait le plus caractéristique du gouvernement de Charles V.

Le régime financier. — En général, Charles V n'a pas renouvelé les institutions traditionnelles de la royauté : en remettant tout à sa place après les grandes crises du règne précédent, il a seulement contribué à les consolider. Au contraire, ayant à préparer et à soutenir la guerre, il a donné à l'administration financière et militaire un développement et une ampleur inconnues jusqu'alors.

L'édifice financier constitué par Charles V se divise en deux grandes sections : le *domaine*, formant les ressources anciennes et régulières de la royauté; les *fouages* et *aides*, ou ressources nouvelles et extraordinaires, auxquelles s'ajoutent quelques expédients financiers déjà connus, comme emprunts, décimes, monnaies, etc. Ces deux catégories existaient déjà auparavant, mais seulement par circonstance et d'une manière temporaire. Elles sont désormais établies à demeure, fondées chacune sur une administration à part, également permanente. C'est désormais tout un système.

Les aides ont fourni à Charles V la plus grande partie des ressources nécessaires à dix années de guerre. Le trait essentiel de leur établissement, c'est qu'elles deviennent un fait ordinaire; c'est qu'au lieu d'être accordées au jour le jour par les États ou simplement levées par l'autorité royale au fur et à mesure de ses besoins, elles sont constituées une fois pour toutes, à la faveur de la guerre, et perçues comme une sorte d'impôt régulier. Cela fut fait très habilement, avec le concours des États au début, finalement à leurs dépens. La rançon du roi Jean, qui était une véritable aide féodale et n'avait nullement besoin d'octroi, servit comme de transition. Par l'ordonnance du

25 décembre 1360, avait été établie une imposition sur les ventes en général, les breuvages en particulier, plus une gabelle qui devait durer six ans, jusqu'au complet paiement de cette rançon. C'était tout autre chose que les subsides annuels levés jusqu'alors. Aux États de décembre 1363, à Amiens, au moment où le roi Jean retournant à Londres abandonnait définitivement le pouvoir au dauphin Charles, une autre taxe fut acceptée : elle était directe et portait sur chaque feu ou foyer, d'où lui vint le nom de *fouage* ; elle ne se substituait pas à l'imposition indirecte de 1360, mais lui était parallèle ; enfin, ce qui est capital, elle était octroyée sans limite de temps, aussi longtemps qu'il serait besoin. Tel est le principe : deux formes d'aides sont établies à demeure ; elles dureront autant que les besoins.

Les choses ne changèrent pas aux assemblées de Compiègne et de Sens en 1367 : le roi y déclara qu'il lui était nécessaire de maintenir les impositions courantes ; il accepta seulement de faire quelques améliorations de détail à la perception. Mais, si sûr que fût Charles V de son pouvoir, si habile qu'ait été jusqu'à sa politique financière, il n'osa commencer la guerre avec l'Angleterre sans prendre de nouvelles garanties. Des impositions solides et abondantes lui étaient nécessaires : il réunit les États généraux à Rouen au début d'août 1369. Contre son attente, ses requêtes y rencontrèrent une opposition très ferme. Mais le roi fut le plus fort : il ordonna de lever toute une série d'impositions nouvelles ; il invoqua même un consentement des États qui ne lui avait point été accordé. Puis, toujours tenace dans ses idées, il convoqua de nouveau les États à Paris en décembre ; ils revinrent sans doute assouplis et domptés. C'est avec leur adhésion que le plan financier du roi est désormais appliqué : l'imposition indirecte sur les marchandises sera levée tant qu'il sera nécessaire pour le fait de la guerre ; une imposition du treizième pour le gros, du quart pour le détail, frappe les vins et breuvages : ce sont les *aides* ; — d'autre part chaque feu payera 6 francs d'or par an dans les villes, 2 francs dans les campagnes : ce sont les *fouages*. Aucune limite de temps ne restreint la perception de ce double impôt. Tout est orga-

nisé pour durer et tout durera. Et en fait les choses restèrent ainsi jusqu'à la fin du règne.

Les ressources étant ainsi régulières, il s'ensuit nécessairement une administration régulière. Les éléments de cette administration ne furent pas créés par Charles V : il n'eut qu'à les emprunter aux grandes ordonnances imposées par les États aux règnes précédents. Ces assemblées, ayant obtenu de gouverner elles-mêmes les subsides qu'elles accordaient, avaient dû créer toute une organisation. Il n'y eut qu'à appliquer cette organisation aux aides royales : ce qui fut fait, à travers tout le règne, par une série d'ordonnances très détaillées. A tous les degrés, le principe de la séparation de l'assiette et de la recette semble reconnu et appliqué. Dans les diocèses, les *élus*, avec leur clerc contrôleur, faisaient l'assiette des fouages, affermaient les aides, exerçaient une juridiction pour tous les procès qui faisaient naître les impôts royaux ; les *receveurs* touchaient les recettes levées par les collecteurs pour les fouages, les fermes pour les aides, tenaient des comptes minutieux et payaient les assignations ou versaient leurs fonds aux caisses royales. Au centre étaient les *généraux conseillers* et un *receveur général*, tels que les avaient établis les États de 1355 et 1357, mais nommés par le roi. Les généraux conseillers avaient toute l'administration des aides ; leur réunion, depuis 1369, constituait, selon l'expression des ordonnances, une chambre, première forme de la Cour des aides. Ils avaient encore toute la haute juridiction de l'aide. C'étaient de très hauts et puissants personnages, en qui le roi avait placé toute sa confiance. Les recettes confluaient toutes aux mains du receveur général qui encaissait, comptait et payait les mandats des généraux. Les fouages étaient levés directement sur les contribuables, comme notre impôt direct. Les taxes indirectes sur la vente des marchandises et les breuvages étaient affermées à des fermiers qui percevaient à leurs risques et périls. Une administration spéciale était préposée à la gabelle : tout marchand de sel devait mener et déposer sa marchandise au *grenier royal*, à la tête duquel était un *grenetier* et un *contrôleur*. Ces agents surveillaient simplement la vente en gros ; qui ne pouvait se faire ailleurs, et levaient le droit du roi ; en

détail, le sel était vendu exclusivement par des marchands autorisés, les regrattiers. Ce ne sont là que les contours essentiels, nettement arrêtés par les ordonnances, règlements et instructions du temps de Charles V; on peut y reconnaître déjà tous les traits de l'administration financière dont jouira la monarchie pendant plusieurs siècles.

A côté des aides, le domaine, tout en conservant son aspect ancien, a fait lui aussi dans son administration des progrès considérables. Des *receveurs* sont spécialement préposés à la recette, tandis que les prévôts ne gardent que l'administration, la police et la justice. Les administrateurs généraux sont les trois *trésoriers*, dont Charles V fixe très précisément les attributions; ils président à la recette comme à la dépense des revenus domaniaux; ils sont surveillés par des membres du Conseil; un seul d'entre eux se tient au trésor, les deux autres chevauchent à travers le domaine pour en constater l'état. Le *changeur du trésor* est leur caissier et le *clerc du roi au trésor* tient les comptes. Même progrès pour les eaux et forêts, dont tout le personnel est organisé par les grandes ordonnances de Charles V. Même progrès encore pour l'administration monétaire avec la chambre des maîtres, pourvue de droits de contrôle et de justice sur toute la monnaie du royaume¹.

Par-dessus toutes les finances, régnait la *Chambre des comptes*, comme le Parlement sur la justice. Il n'est rien qui lui échappe : elle est représentée au Conseil du roi; elle prépare les règlements et ordonnances; elle enregistre les lettres royales; elle contrôle l'administration du domaine, reçoit les serments des officiers, intervient dans les aveux et dénombrements, amortissements, anoblissements, etc.; elle vérifie les comptes de toutes les administrations, depuis l'hôtel du roi jusqu'au moindre receveur, pour les aides comme pour le domaine. Pour une si lourde besogne, elle a un *souverain* ou président, des *maîtres* clercs et laïques, des *clercs*. Les maîtres des comptes étaient en tête de la hiérarchie administrative; leurs offices étaient très enviés, et récompensaient d'ordinaire de longs et grands ser-

1. Voir ci-dessous, p. 207.

ices. La Chambre était installée au Palais, auprès du Parlement. Son travail fut soigneusement organisé par plusieurs ordonnances très précises. Au fond, née du pouvoir royal, elle représente son principal contrôle. Elle défend le domaine et ses revenus même contre le roi : « elle avait une certaine armoire derrière une porte, où elle mettait les chartes refusées ».

L'armée royale. — Ces finances étaient destinées avant tout à donner une bonne armée. Les circonstances amenèrent, en effet, le pacifique et peu chevaleresque Charles V à être un grand organisateur militaire. Ici encore il y a peu de nouveau, mais les éléments du passé sont habilement coordonnés et combinés. Tout d'abord le pouvoir militaire du roi est désormais établi sans limite. Le point de départ de tout, c'est que le roi paie les seigneurs pour tout service de guerre, même pour garder leurs terres, pour réparer et défendre leurs châteaux. Or on ne se laisse payer, se laisse commander. Charles V n'a garde de négliger l'occasion : il fait visiter, réparer, garnir les châteaux, raser ceux qui sont inutiles à la défense et peuvent être utiles aux ennemis ; il installe des capitaines à lui, s'il le juge bon. Ses représentants en tournée d'inspection ont les plus grands pouvoirs ; aucun privilège, aucune exemption ne doit les arrêter.

Dans ces conditions comment se recrute l'armée ? Ses éléments sont encore fort disparates. Le contingent féodal, fourni comme devoir de fief, n'a pas disparu ; il figure dans plusieurs circonstances importantes, par exemple au siège de Saint-Sauveur ; mais il est infiniment peu de chose et, avec les formes nouvelles de la guerre, il ne pouvait être davantage. L'arrière-ban, ou levée en masse, est rarement utilisé : c'est une mesure extrême, difficile à appliquer parce qu'aucune organisation prévue n'y répond. Les villes entretenaient chez elles des compagnies d'arbalétriers et d'archers, que le gouvernement royal encourageait et réglementait. On voit encore dans les armées du roi des corps d'Italiens et d'Allemands engagés pour la guerre. Mais contingent féodal, arrière-ban local, compagnies urbaines, bandes étrangères, ce ne sont là que des éléments secondaires. La force principale de l'armée venait par engagement. Au

milieu de la guerre de Cent ans, la noblesse était comme mobilisée en permanence, prête à servir aux gages du roi. Les seigneurs se réunissaient par troupes, équipés et armés, sous le commandement d'un puissant baron, portant bannière, d'un banneret ou même d'un simple bachelier ; ils s'entouraient d'écuyers et d'archers à cheval ou à pied. C'était une *compagnie*. Le chef ou capitaine engageait la compagnie au nom du roi. Les maréchaux ou leurs délégués la passaient à « montre », recevaient ou refusaient les hommes, les chevaux ou les équipements. Le roi retenait lui-même les princes ; pour la défense locale, c'étaient les lieutenants du roi ou capitaines généraux qui engageaient les compagnies. A plusieurs reprises, il y eut tentative pour répartir ces compagnies en « routes » ou corps réguliers, composés d'un nombre fixe d'hommes d'armes, avec un capitaine particulier. On comprend aisément ce qu'un tel régime avait encore de défectueux, ce qu'il exigeait de surveillance. Les compagnies étaient plus ou moins réellement engagées ; nées spontanément, elles guerroyaient souvent pour leur propre compte. Souvent aussi présentées à la montre avec un brillant effectif, un bel équipement, elles fondaient aussitôt après et on n'y trouvait que peu d'hommes et quelques chevaux misérables ; c'étaient déjà les *fausses-postes*, les *passé-volants*. Aussi Charles V dut-il faire de longs et minutieux règlements ; celui du 13 janvier 1374 est le principal. Il n'y avait de réellement permanent que certains offices généraux, comme ceux du connétable, des deux maréchaux, du maître des arbalétriers, qui commandait les hommes de pied et s'occupait de l'artillerie. Les pouvoirs militaires les plus effectifs étaient aux mains des lieutenants du roi, établis sur un certain territoire avec charge d'y commander les troupes royales et de diriger les opérations d'attaque ou de défense ; ce furent eux surtout qui conduisirent cette guerre de Charles V, si prudente et si efficace. Enfin la comptabilité de l'armée était organisée à part, confiée aux mains des trésoriers des guerres, dont l'importance avait beaucoup grandi pendant la guerre anglaise.

L'artillerie. — Des engins nouveaux étaient venus renforcer les armées du xiv^e siècle et modifier un art militaire

encore trop étroitement inspiré de Végèce : c'est l'artillerie à feu, ce sont les canons à poudre. Le mot artillerie désignait alors toute espèce d'engin de guerre, des viretons ou des carreaux, aussi bien que des bouches à feu. L'artillerie à feu est déjà connue en France en 1338 : à cette date, la flotte d'Hue Quieret, attaquant Southampton, avait des armes à feu. En 1339, on fit à Cambrai pour la défense de la ville 10 canons, et de la poudre composée de salpêtre, de soufre et de charbon. Ces armes se répandirent assez vite. L'artillerie à feu n'eut qu'un rôle effacé à la bataille de Crécy; elle ne servait guère alors qu'à la défense des places fortes. Un nouveau progrès fut de donner de plus grandes dimensions aux canons et de rendre leur usage plus facile. C'est surtout dans la guerre reprise en 1369 qu'on voit une véritable artillerie. Les renseignements les plus précis et les plus intéressants nous sont fournis par les comptes de Yvon Huart, receveur à Caen, chargé d'acquitter toutes les dépenses du siège de Saint-Sauveur en 1375. On y voit qu'on transporta devant Saint-Sauveur de gros canons qui étaient à Paris et pour lesquels on acheta, en mars 1375, 200 livres de poudre. De plus, Jean de Vienne s'assura les services de Gérard de Figeac, qui s'engagea à faire certains canons jetant pierres. En effet, le 9 mars 1375, fut achevée à Saint-Lô une grosse pièce jetant 100 livres pesant. Ces faits prouvent combien les officiers du roi se souciaient d'utiliser les moyens nouveaux d'attaque et de défense qui pouvaient être à leur disposition.

La marine royale. — Il ne fut pas fait moins pour la marine. Charles V en comprit toute l'utilité dans une guerre contre l'Angleterre. Lorsque les hostilités furent sur le point de reprendre, il fit autant de préparatifs sur mer que sur terre. Lui-même vint à Rouen au printemps 1369 pour surveiller les armements. Il s'efforça de constituer comme un noyau permanent de marine royale, qu'il n'y aurait plus qu'à augmenter par des réquisitions de navires marchands : ce furent de grosses barges, construites et armées spécialement, du port de 300 tonnes environ. Les constructions furent faites au Clos des Galées de Rouen, pourvu et disposé comme un véritable arsenal. La flotte

ainsi que tous les services maritimes étaient sous les ordres d'un amiral et de deux vice-amiraux de la mer; les navires étaient commandés par des capitaines et des maîtres de manœuvre. Le garde du Clos des Galées de Rouen dirigeait les constructions et les approvisionnements.

La diplomatie royale. — La guerre continue contre l'Angleterre a également donné une activité et une régularité nouvelle à la diplomatie du roi. Par là encore le gouvernement de Charles V se rapproche de la monarchie des temps modernes. Les pièces de comptabilité nous font connaître toutes les missions politiques envoyées par Charles V et les noms des ambassadeurs, pris à la fois dans le clergé, parmi les hauts seigneurs qui entourent le roi et ses principaux officiers. Les unes sont honorifiques et vont porter les félicitations royales; d'autres concluent solennellement les traités, les alliances, les mariages; d'autres enfin poursuivent de délicates négociations, elles sont envoyées pour « les secrètes besognes ». Parmi les événements qui donnèrent ainsi lieu à de graves pourparlers, il faut compter le voyage de l'empereur Charles IV à Paris. La maison de Luxembourg était depuis de longues années unie aux Valois par les liens du sang, grâce à quatre mariages successifs. Jean de Bohême vécut sans cesse à la cour de France; il combat et meurt à Crécy. Son fils Charles IV vint à Paris à quatre ans en 1324 et y resta jusqu'en 1340. Lorsque ce prince eut été élu à l'Empire, les rapports avec les Valois devinrent plus cérémonieux et plus réservés. Jean le Bon et le dauphin avaient en vain tenté une alliance effective. Les succès de Charles V, la disparition d'Édouard III, surtout le désir d'assurer à son fils Venceslav la couronne impériale décidèrent l'empereur à un rapprochement manifeste. Il vint lui-même à Paris. Charles V lui fit la plus glorieuse réception qui se puisse imaginer. Le 4 janvier 1378, Charles IV fut reçu par le roi à la porte de Paris; il resta douze jours, visita les résidences royales, reçut l'Université en grande solennité. L'empereur partit chargé de merveilleux cadeaux, Charles V n'avait pris aucun engagement compromettant, et il avait obtenu un titre depuis longtemps envié par ses prédécesseurs, celui de vicaire impérial dans le

royaume d'Arles, ce qui étendait son pouvoir sur la vallée du Rhône, le comté de Bourgogne, les comtés de Provence et de Forcalquier et certaines terres du Piémont.

Une autre affaire d'une plus grande portée encore occupa la diplomatie de Charles V dans les dernières années de son règne : ce fut, lors du retour d'Urbain VI à Rome, le commencement du grand schisme d'Occident (1378). Résolument le roi de France soutint le pape français, Clément VII¹. Il le prôna, le recommanda à toute la chrétienté, donnant toute sorte de raisons générales et touchantes, gardant pour lui la vraie : c'est qu'il lui en eût coûté beaucoup, comme influence et comme argent, de n'avoir plus son pape avignonais.

On a souvent reproché à Charles V d'avoir été fort mal inspiré dans une autre circonstance, grosse également de conséquences pour la royauté française, l'établissement de la maison de Bourgogne en Flandre. Il y a là un véritable oubli des circonstances politiques. Philippe le Hardi était le quatrième fils de Jean le Bon, son fils préféré. Le dernier duc de la maison capétienne de Bourgogne, Philippe de Rouvre, étant mort sans héritier, le roi Jean ne réunit pas purement et simplement le duché à la couronne : il y envoya, en juin 1363, son fils Philippe comme son lieutenant général ; puis, en septembre, à la demande des États de Bourgogne, il le fit par apanage duc et souverain. Charles V confirma la donation et reçut l'hommage.

Ce fut pour ce prince déjà très puissant que Charles V obtint l'héritage flamand. Louis de Male, comte de Flandre, n'avait qu'une fille, Marguerite, unique héritière de ses biens, la Flandre, les comtés de Nevers et de Rethel, héritière également du Brabant ; elle était veuve de Philippe de Rouvre, le dernier duc de Bourgogne. La main de cette veuve fut vivement sollicitée. Louis de Male sembla préférer un fils d'Édouard III, Edmond, comte de Cambridge. Toute la politique de Charles V consista à empêcher ce mariage désastreux. La Flandre aux mains des Anglais eût été une menace de mort pour le royaume de France. Le roi fit agir de deux côtés. D'abord auprès du

1. Voir ci-dessous, p. 317 et suiv.

pape : à son instigation, Urbain V, par deux bulles, ordonna aux archevêques de Cantorbéry et de Cambrai d'interdire le mariage d'Edmond avec sa parente au troisième degré. D'autre part, par l'entremise de la comtesse douairière, Charles V proposa Philippe le Hardi son frère. Il n'y avait pas d'autre moyen d'éviter le mariage anglais. Louis de Male restait hostile et ce ne fut qu'à force de concessions que le roi parvint à le faire céder. Ce sont ces concessions qui ont déterminé les sévères jugements de quelques historiens. L'affaire fut longuement négociée d'avance par ambassadeurs. Par le traité, le roi donnait au comte Lille, Douai, Orchies, plus 400 000 francs. Si le comte avait un enfant mâle, sa fille devait hériter seulement du comté de Bourgogne. Mais il faut ajouter que Charles V fit signer à son frère une convention secrète, par laquelle il promettait, à la mort de Louis de Male, de restituer les trois villes cédées. Ainsi tout prouve que Charles V n'avait en vue qu'une chose : éviter le pire par un moindre mal.

Dernières années de Charles V. — La guerre avait languï en 1379. En 1380, elle allait reprendre toute son activité. Une grande descente des Anglais se préparait. Or l'été de cette année vit disparaître à la fois le connétable et le roi de France. Le connétable, au début de la campagne, guerroyait en Normandie, confiné dans une guerre obscure et insignifiante. Au mois de mai, il fut envoyé en Languedoc comme lieutenant. Il traversa la France avec une troupe d'hommes d'armes. Dans les hautes vallées de la Margeride, il rencontra plusieurs postes occupés par les Anglais. Il s'arrêta devant Châteauneuf-de-Randon et l'assiégea. Il était fatigué, épuisé. C'est là qu'il mourut. La place se rendit : avant ou après sa mort, on ne sait trop (13 juillet). La légende devait bientôt s'emparer de cette belle vie si simplement terminée.

Après le connétable, le roi. — Charles V fut malade tout l'été. Il n'avait que quarante-quatre ans ; mais son corps était définitivement usé, si l'âme restait toujours lucide et vaillante. Christine de Pisan, dans le *Livre des faits et bonnes mœurs* du roi, nous a transmis un récit détaillé et pathétique de cette fin royale. Le roi fut plusieurs jours dans « les doutes de la mort » ;

il en profita pour « ordonner toutes ses besognes ». Il y en avait grand besoin : son fils aîné avait treize ans. Il recommanda Clisson pour la connétable, parla du schisme et des affaires de Bretagne. Ce roi si modéré et si positif dans sa politique mourut à la manière de saint Louis. Son dernier acte est significatif : il donna l'ordre de supprimer les fouages qui grevaient depuis tant d'années son peuple. Des lettres furent rédigées à cet effet : elles portent la date du jour de sa mort. Elles ne furent ni déchirées ni supprimées, mais bien et dûment envoyées et publiées dans le royaume. On a interprété de manières bien diverses ce dernier acte. Il était pratiquement dangereux et il a contribué aux désordres des premières années de Charles VI. Il fut au fond le triomphe de l'homme pieux et scrupuleux sur le roi, un retour de moyen âge dans cette âme toute moderne.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Pour la guerre de Cent ans et l'histoire de la royauté française pendant cette période, il n'y a plus de collection générale réunissant toutes les sources importantes, comme le *Rec. des Historiens de France et des Gaules*. La collection qui offre le plus de chroniques savamment éditées est celle des publications de la *Société de l'histoire de France*, d'abord avec les *Chroniques de Froissart*, dont l'édition est due, jusqu'à la fin du I^{er} livre, à **Siméon Luce**. Le difficile problème des rédactions successives faites par l'auteur et des abrégés a été étudié dans l'introduction; le texte est précédé de sommaires annotés qui sont un véritable trésor pour l'histoire du XIV^e siècle et suivi de variantes abondantes. La même Société a édité **Jean de Venette**, le soi-disant et dernier continuateur de **Guillaume de Nangis** (éd. Géraud); — la *Chronique des quatre premiers Valois* (éd. Luce), si précise et si vivante, la *Chronique normande* (éd. Molinier); — la *Chronographie* (latine) *des rois de France* (éd. Moranvillé). On doit à l'Académie royale de Belgique la seule édition complète jusqu'ici de **Froissart**, par **M. Kervyn de Lettenhove**, en 25 volumes, disposée d'une manière assez confuse, mais pleine d'annotations, de pièces curieuses et de tables fort utiles. — **Froissart** lui-même s'était contenté, dans la première partie de son œuvre, de renouveler les *Vraies Chroniques* de **Jean le Bel**, de Liège (éd. Polain). — C'est isolément que se présentent les *Grandes Chroniques de Saint-Denis* (éd. P. Paris), dont les renseignements sont de première importance et d'un caractère quasi officiel dans la dernière partie attribuée à **Pierre d'Orgemont**. On peut citer encore la *Chronique parisienne*, éditée par Hellot (*Mém. de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI); le *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V*, par **Christine de Pisan** (dans le *Panthéon littéraire*); *Chroniques de Flandre* (de Smet, Bruxelles, 1837-1865, 4 vol. in-4°); **Cuvelier**, *Chronique de Du Guesclin* (Coll. des Doc. inédits, Paris, 1839, 2 vol. in-4°); — **Miguel del Verms**, *Chronique des comtes de Foix* (Buchon,

choix de chroniques, IV); **Villani**, *Istorie Fiorentine* (Muratori, *Scriptores*, XIII); *Vitæ paparum Avenionensium* (Baluze, Paris, 1693, 2 vol. in-4°. — Quelques-unes des chroniques anglaises les plus importantes se trouvent dans la collection des *Chronicles and Memorials*, publiée sous les auspices du Parlement (**Robert d'Avesbury**, **Adam de Monmouth**, **Knyghton**, etc.). — Les recueils de pièces ne sont pas très nombreux : on doit signaler les *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois*, publiés par **L. Delisle** (*Soc. de l'histoire de Normandie*); — les *Journaux du trésor*, dont **Viard** prépare l'édition dans les *Documents inédits de l'histoire de France*; — puis le tome II des *Mémoires de Secousse* sur *Charles le Mauvais*; — les *Actes et mandements de Charles V* donnés par **L. Delisle** dans les *Documents inédits*. Un assez grand nombre de pièces importantes ont été données dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; on en trouvera l'indication dans une table spéciale de la Table générale de la collection. Du côté des Anglais, on ne peut oublier le grand recueil des *Acta et Fœdera* de **Rymer**.

Livres. — Il n'y a point d'histoire générale de la guerre de Cent ans. On peut signaler seulement des travaux spéciaux : 1° la guerre : **Jamison**, *Hist. du cométable du Guesclin* (trad. de l'anglais); — **S. Luce**, *Hist. de la Jacquerie*, 1859; *Hist. de Bertrand du Guesclin, la jeunesse*, 1879; *La France pendant la guerre de Cent ans*, 1890-94; — **E. Molinier**, *Étude biographique sur Arnoul d'Audrehem* (Mém. présentés à l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres par divers savants, *Antiquités de la France*, VI) et **A. Molinier**, *Étude sur la réunion de Montpellier à la France*, dans la *Revue historique* de mars 1890; — **Cherest**, *L'Archiprêtre Arnaud de Cervole*, 1880; — **Moranvillé**, *Études sur Jean Le Mercier*, 1888; — **Terrier de Lorrain**, *L'Amiral Jean de Vienne*, 1878; — **L. Delisle**, *Hist. de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, 1867; — *Mémoires sur Charles le Mauvais*, par **Secousse**, 1758; — **G. Guigue**, *Les Tard-Venus dans le Lyonnais*, 1886; — **Hardy**, *La Guerre de Cent ans*, Paris, 1877; — **Boutaric**, *Institutions militaires de la France*, 1863; — **Guibal**, *Histoire du sentiment national pendant la guerre de Cent ans*, 1875, etc., etc. — 2° Pour la période si agitée du règne de Jean le Bon et l'histoire des États généraux : **G. Picot**, *Hist. des États généraux*, 2^e édit., 1889; — **Perrons**, *Étienne Marcel*, 1^{re} édition, 1860, et la polémique de **S. Luce**, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; — **Flammermont**, *La Jacquerie en Beauvaisis* (*Revue historique*, t. IX, 1879); — **J. Tessier**, *Lu Mort d'Étienne Marcel*, 1888, et la polémique de **M. N. Valois** dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; — **Ch. Jourdain**, *L'Université de Paris à l'époque d'Étienne Marcel*. — 3° Pour le gouvernement de Charles V et l'histoire générale des Institutions du XIV^e siècle : **Vuitry**, *Études sur le régime financier de la France*, 2^e série, 1885; — **Ch. Benoist**, *La Politique de Charles V*, 1886; — **N. Valois**, *Le Conseil du roi sous Jean le Bon, Charles VI et Charles VII*, 1889; — **Aubert**, *Le Parlement de Philippe le Bel à Charles VI*, 1887-90; — **E. Lavisse**, *Étude sur le pouvoir royal sous Charles V* (*Revue historique*, t. XXVI); — **Clamageran**, *Histoire de l'impôt*, 1867; — **Coville**, *Les États de Normandie au XIV^e siècle*, etc., etc., 1894. — 4° Pour les rapports avec l'Allemagne : **A. Leroux**, *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne*, de 1292 à 1378. Paris, 1882, in-8°; et *Nouvelles recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne*, de 1378 à 1461. Paris, 1892, in-8°; — **Fournier**, *Le Royaume d'Arles*, 1892; — avec l'Espagne : **Mérimée**, *Histoire de don Pedro le Cruel*, 1848; — avec la Flandre, voir, ci-dessous, le chapitre VIII; — avec la papauté : **Prou**, *Étude sur les rapports de Charles V et d'Urbain V* (*Biblioth. des Hautes Études*, fasc. 76); — **Christophe** (l'abbé), *Histoire de la papauté au XIV^e siècle*, Paris, 1853, 3 vol. in-8°.

CHAPITRE III

LA GUERRE DE CENT ANS

Deuxième partie : 1380-1453

I. — Les débuts de Charles VI.

Le règne de Charles VI. — Après le gouvernement réparateur de Charles V, qui avait remis le royaume en état, vingt années passèrent pleines des plus grandes infortunes et des pires misères. La France y faillit périr, y perdre tout au moins son indépendance et sa dynastie nationale. De telles vicissitudes rendent toujours une époque vivante et dramatique. Il ne faudrait pas croire que tout fût triste et sombre en cette histoire. Jamais la royauté n'avait été aussi somptueuse, la cour aussi joyeuse et prodigue, la chevalerie aussi prétentieuse et folle; jamais on n'avait encore vu tant de luxe et de fêtes qu'à la veille des pires catastrophes. Bien plus, le prestige de la France et de ses rois demeurait respecté et puissant : l'action extérieure continuait toujours aussi énergique. La France tient le premier rôle dans l'affaire du schisme; elle intervient en Écosse, en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Orient, dans toute la Méditerranée, par sa diplomatie, par ses princes, ses Gascons et ses Bretons, ses aventuriers de toute sorte. C'est bien une des périodes les plus mouvementées et les mieux remplies de notre histoire.

Le fils et héritier de Charles V est Charles VI; il a douze ans; il n'est rien ou presque rien encore. Mais la maison royale est là pour tenir sa place, et en abuser. Au gouvernement personnel et très simple du feu roi succède le régime compliqué et bruyant des « princes des fleurs de lys ». Ils sont trois frères de Charles V, le duc d'Anjou, le duc de Berry et le duc de Bourgogne, et son beau-frère, le duc de Bourbon, qui semblent avoir attendu cette mort et cette occasion.

L'agitation démocratique. — Entre ces princes et leurs convoitises, il fallut partager le royaume. Vainement Charles V, redoutant un tel avenir, avait tout réglé dès 1575 : Anjou devait avoir la régence, Bourgogne et Bourbon la tutelle. Ce partage ne convenait à personne. Il y eut difficultés, discussions. Pour tout concilier, il fut décidé que le roi serait immédiatement couronné; mais comme il ne pouvait gouverner, après avis d'arbitres, on convint que le royaume serait administré par les quatre ducs, avec un conseil de 12 membres choisis par eux; le duc d'Anjou, au lieu de la régence véritable, aurait la présidence. Puis les princes menèrent leur roi à Reims; il reçut l'onction royale le 25 octobre. Au retour à Paris commencèrent ces fêtes, mascarades, bals, tournois, divertissements étranges et fous, dont souffraient à la fois la morale et le trésor.

Les fouages et aides de Charles V avaient lourdement pesé sur le peuple. L'abolition faite par le feu roi à l'article de la mort éveilla toute sorte d'espérances et d'exigences. Presque aussitôt après le sacre, une bande d'ouvriers forçait le prévôt des marchands à réclamer une nouvelle abolition, plus complète et plus rapide. Les princes capitulèrent devant une foule de 20 000 Parisiens. Les Parisiens encouragés vont partout dévaliser les bureaux de recettes, lacérer les registres, partager cet argent levé sur eux qui avait tant pesé sur la conscience de Charles V mourant. Des nobles se joignent à l'émeute; on court sus aux Juifs; on les poursuit, on les frappe, surtout on les pille. C'était là un mauvais début. L'agitation reste; les têtes sont échauffées; les rassemblements continuent. Il en allait de même en Angleterre, avec John Ball et Wat Tyler. En Flandre, Gand a donné le signal; une insurrection s'est

organisée, avec le chaperon blanc pour insigne, et un fils d'Artevelde, Philippe, pour chef. Les autres villes suivent l'exemple, comme Ypres, Courtrai, Cassel, Furnes, etc.¹.

En France, il n'y avait plus d'aides ni de fouages; il ne restait que les revenus du domaine. Cependant les Anglais étaient toujours menaçants; la guerre continuait. Enfin, au début de 1382, le 28 février, une imposition nouvelle est créée à Paris. Le lendemain la perception commence; des artisans prennent fait et cause pour une vendeuse de légumes et tuent un collecteur. Voilà Paris en révolution. Des bandes se réunissent, vont à la place de Grève, à l'Hôtel de Ville, y trouvent des armes, de gros maillets de plomb, et s'en emparent : ce sont les *Mailloins*. Puis sus aux officiers de l'imposition, aux collecteurs, qui sont pourchassés, arrachés des églises, pillés et tués. Les prisons du Châtelet sont ouvertes. A l'évêché on trouve au fond d'un cachot Hugues Aubriot, prévôt sous Charles V, jadis maudit du peuple; on veut en faire un capitaine. Il s'enfuit la nuit pour échapper à cette dignité inattendue. Comment réprimer cette agitation? Plus de prévôt, d'évêque, de conseillers : ils ont fui « comme renards »; « tel fut goutteux qui saute comme léopard ». Alors la bourgeoisie se montre : la garde bourgeoise se réunit dans ses quartiers, descend dans les rues, ferme les portes de la ville, tend les chaînes, et désarme les émeutiers. Le Conseil du roi reprend courage et négocie : il promet le retour au temps de Louis IX et de Philippe le Bel; il assure l'amnistie. Les lettres royales à ce sujet se font attendre; elles sont incomplètes. Les excès vont recommencer; le trésor du roi est saisi. Cependant les bourgeois interviennent encore avec l'Université. La paix est publiée le 11 mars : il y a pardon, sauf pour les plus coupables, dont l'exécution commence. Au nom du roi les princes réclament de l'argent pour prix de leur clémence relative; ils ne l'obtiennent pas. A Rouen, à Orléans, à Amiens, à Troyes, à Béziers, le peuple s'insurge, se livre à de semblables excès. Dans l'Auvergne et le Vivarais, les paysans renouvellent la Jacquerie; ce sont les *Tuchins*. L'inquiétude

1. Sur les affaires d'Angleterre, voir ci-dessous, p. 387; sur les affaires des Pays-Bas, ci-dessous, p. 430.

était grande à la cour, parmi la noblesse féodale. Leur victoire en Flandre remit tout à sa place.

Le gouvernement de Charles VI s'était débarrassé du duc d'Anjou. Appelé par la reine Jeanne I^{re} de Naples, il s'était lentement préparé à descendre en Italie, amassant de grosses sommes, épuisant le trésor à son profit, comme avec un regret de quitter ce beau royaume de France où il était si puissant. Il devait mourir à Bari, en 1384. La place restait libre au duc de Bourgogne. Il en profita au mieux de ses intérêts. Tout d'abord il importait de frapper l'agitation démocratique d'un grand coup. Or la Flandre en était un des centres principaux et le duc était l'héritier de la Flandre. Philippe le Hardi persuada au jeune roi et à son Conseil d'aller à Gand châtier tous les révoltés de France. Ce fut une grande chevalerie, dirigée par le connétable Clisson, une grande réjouissance de nobles. Les Gantois osèrent seuls résister : à Roosebeke, le 27 novembre 1382, ils furent cernés, écrasés, étouffés. La féodalité et la royauté triomphèrent cruellement : 26 000 Flamands restèrent sans sépulture. Bruges se résigna à toutes les humiliations pour éviter le pillage. Courtrai paya le triomphe des Flamands en 1302 par un incendie général. Gand, « cette plante d'iniquité », cette racine de toute trahison, résistait encore, refusant de payer sa rançon, et Charles VI revint sans y être entré.

Pour les villes de France, plus encore que pour celles de Flandre, ce fut la fin de toute clémence et de toute pitié. Charles VI rentre dans Paris avec toute son armée sur les portes brisées et renversées à terre. « L'orgueilleuse ribaudaille » est désarmée. Les exécutions se multiplient. Le vieil et célèbre avocat Jean Desmares, qui avait récemment travaillé à la pacification, est, contre toute justice, décapité. Puis on remplace les exécutions par les confiscations. Paris perd sa prévôté des marchands, qui est mise en la garde du prévôt royal; nombre de privilèges sont supprimés; les corporations sont frappées et réduites, surtout celle des bouchers, qui s'en souviendra en 1413. Les autres villes ne furent pas plus heureuses; elles payèrent jusqu'à la ruine.

La politique bourguignonne. — Les années qui suivirent, jusqu'en 1388, furent également des années bourguignonnes pour la royauté française. Philippe le **Hardi** mena une seconde fois son docile neveu combattre les **Flamands**. Gand n'avait pas cédé; les Anglais la soutenaient; elle ne céda pas encore. Mais le comte **Louis de Male** se décida à mourir. Le duc de **Bourgogne** héritait au nom de sa femme. Il termina vite une guerre inutile, négocia avec ces fiers bourgeois, et, le 18 décembre 1385, fit une paix très honorable pour eux. C'est encore pour complaire au duc de Bourgogne qu'est préparée en 1385 une invasion de l'Angleterre : les Anglais n'avaient-ils pas soutenu les révoltés de Flandre? En 1386, les préparatifs sont immenses : 1387 navires, une ville de bois, des approvisionnements tirés de la Normandie. Mais le duc de **Berry** ne venait pas prendre le commandement de cette expédition, inspirée par son trop puissant frère. Quand il arriva à l'automne, il était trop tard; tout fut perdu. Deux ans après, en 1388, nouvelle campagne pour soutenir les intérêts bourguignons. Le roi de France lui-même est emmené avec 100 000 hommes pour assurer le repos de la duchesse de **Brabant** et de **Limbourg**, qu'inquiète le duc de **Gueldre**. C'est une longue et ruineuse promenade en **Allemagne**. Elle ne rapporte rien à la France, mais assure à **Philippe le Hardi** l'héritage de **Brabant**.

La politique bourguignonne remporte un nouveau succès par le mariage du roi. La maison de **Bavière** était établie alors en **Hollande** et en **Hainaut**. **Philippe le Hardi** multiplia les alliances de famille avec ces puissants voisins. Comme il avait fait pour son fils, il donna au jeune roi une princesse de **Bavière**, **Isabeau**, ou **Élisabeth**. Un portrait, sans doute flatté, décida, paraît-il, le jeune roi; mais le choix lui fut bien suggéré. **Charles VI** aima tout d'abord **Isabeau** avec tendresse. Pour elle il fut romanesque comme un page. En 1389, lorsqu'elle avait déjà deux enfants, il lui fit faire à **Paris** une royale entrée, dont l'éclat dépassa toute imagination.

Les Marmousets. — **Charles VI** avait vingt ans; il avait assez d'être en cette tutelle. Il revenait de **Gueldre**, quand, à **Reims**, il remercia ses oncles et déclara vouloir gouverner par

lui-même. Au lieu de princes, il s'entoura des administrateurs éminents formés par Charles V, le connétable Clisson, Jean de Montagu, Le Mercier, Bureau de la Rivière, etc., ceux que les grands seigneurs appelèrent par ironie *Marmousets*. Les conséquences se marquent aussitôt : le nouveau gouvernement agit et travaille pour le roi. Ce fut comme une vaste revision administrative qui témoignait des meilleures intentions : 5 février 1389, ordonnance sur la justice souveraine et le Parlement ; — 5 février 1389, ordonnance sur les baillis et autres officiers de justice ; — 28 février 1389, institution de six généraux des finances et règlement de leurs fonctions ; — 1^{er} mars 1389, ordonnance sur le domaine, les comptes, le trésor, les aides, les monnaies, les eaux et forêts ; — 7 mars 1389, règlement général des eaux et forêts ; — 3 avril 1389, ordonnance sur la Chambre des comptes. C'est alors qu'apparaît nettement, pour la première fois, le principe des élections au Parlement. Vers le même temps, la prévôté des marchands était rétablie et donnée en garde à Jean Jouvenel.

Au-dessus d'eux, les laissant faire volontiers, Charles VI use et abuse de sa jeunesse. Il est toujours en fêtes et en joutes. On sent qu'il commence à compromettre le délicat équilibre de ses facultés. Et cependant il est bon, pacifique ; il aime son peuple ; il est toujours prêt à le défendre, quand il y pense. Cette bonté affectueuse, qui le fit tant aimer de ses sujets, et cette outrance de vie et de plaisir se rencontrent dans son voyage de Languedoc. Le roi voulait visiter le sud du royaume. Les doléances des gens du Languedoc contre le gouvernement du duc de Berry l'avaient profondément touché. C'étaient là-bas des misères infinies : 40 000 habitants avaient émigré ; le désert se faisait sur cette terre superbe. Parti par pitié pour ses sujets, le roi fit de son voyage une fête désordonnée et ruineuse. En Languedoc, il vit tout le mal. On ne pouvait songer à frapper le duc de Berry. Son trésorier Bétisac paya pour lui : à Béziers, en présence du roi, il fut brûlé sous prétexte d'hérésie. De retour à Paris, Charles VI enleva le Languedoc à son oncle et y envoya des réformateurs avec pleins pouvoirs. Mais il rentrait épuisé de cette chevauchée de plaisirs.

La folie du roi. — Tout cela ne pouvait durer. Un incident amena une crise fatale. Rentrant de souper et de baller à l'hôtel Saint-Pol, tard dans la nuit, le connétable de Clisson est attaqué à un carrefour par son ennemi mortel, un chétif chevalier du Maine, Pierre de Craon; il échappe en tombant dans une boutique; il n'est que blessé. Le roi, qui est venu aussitôt voir son connétable, lui a promis une vengeance éclatante. Craon s'est réfugié près du duc de Bretagne, qui déclare ignorer où est le coupable. C'est une guerre à faire. Elle ne plaît ni au duc de Berry, ni au duc de Bourgogne. Le roi s'impatiente et s'irrite. Au Mans, son esprit paraît déjà tout troublé. C'est au mois d'août 1392, au milieu de la forêt du Mans, qu'un homme se jette au-devant de lui : « Roi ! ne chevauche plus avant, mais retourne, car tu es trahi ! » Puis le roi troublé sort de la forêt, marche au grand soleil; sa tête est en feu. Ses pages, qui l'escortent en sommeillant, choquent leurs armes. Un accès se déclare aussitôt; la folie éclate. Charles VI prend un galop furieux, blesse et tue autour de lui. Enfin on l'arrête; il tombe dans une longue prostration. Ramené à Creil, il retrouve la santé et la force; mais la folie devait bientôt le ressaisir.

Les suites de cet accès furent désastreuses pour le gouvernement royal. Les oncles du roi, Philippe de Bourgogne et Jean de Berry, saisissent aussitôt l'occasion comme s'ils l'avaient attendue. Malheur aux conseillers qui les avaient remplacés en 1388 ! Clisson se sauve dans un de ses châteaux de Bretagne, Montagu sur la terre du pape à Avignon. Bureau de la Rivière, Jean Le Mercier et les autres sont enfermés à la bastille Saint-Antoine, plus tard bannis. Le peuple de Paris les maudit, ne sachant pas qu'il aura bientôt à les regretter. Il espère un changement : c'est le passé qui recommence.

Trêves et guerres avec l'Angleterre. — Au moins le royaume serait-il délivré de la guerre anglaise, pendant que son roi était fou et que ses princes s'apprêtaient à l'exploiter ? Des trêves avaient été conclues en 1388, 1389 et 1394, à Leulinghen, pour préparer la paix. A cette fin de siècle, entre les deux jeunes rois, Charles VI et Richard II, le souvenir des grandes

luttres passées semblait s'adoucir et s'effacer. Richard II fit le rêve d'une alliance française et eut la volonté de la réaliser. Au mois de juillet 1395, il demanda la main d'Isabelle, fille du roi de France, une enfant. Au préalable, le 9 mars 1396, la trêve fut renouvelée pour 28 ans, ce qui valait presque une paix. A l'automne, le mariage se fit : une entrevue fastueuse entre Ardres et Guines rapprocha les deux rois comme deux frères. Mais toutes ces espérances devaient être tristement déçues. Richard II fut renversé par son cousin Henri de Lancastre, qui devint roi d'Angleterre, en 1399, sous le nom de Henri IV. Tandis que le gouvernement de Charles VI avait décidé de continuer les trêves avec le nouveau roi, le duc d'Orléans, frère de Charles VI, tint pour son propre compte une conduite différente : il envoya, le 8 août 1402, des lettres de défi à Henri IV. La mort du duc de Bourgogne, en 1404, permit au duc d'Orléans d'imposer sa politique. Ce fut le renouvellement de la guerre.

II. — Guerre civile et guerre étrangère.

Le royaume au début du XV^e siècle. — Le xv^e siècle commence mal pour le royaume de France. Chose inouïe et infiniment triste, le pauvre Charles VI n'est pas fou d'une folie continue ; mais ses accès sont fréquents et ses moments de lucidité chaque année plus courts et plus rares.

En réalité, le pouvoir est aux mains des princes, ambitieux, avides, ennemis les uns des autres. Aux premières années du siècle, il y a, en face l'un de l'autre, le duc d'Orléans, frère du roi, arrivé à l'âge d'homme, et le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui a succédé en 1404 à son père Philippe le Hardi. Le premier, Louis d'Orléans, est plein de charme et de grâce, élégant, cultivé, aimant les poètes, les ménestrels, les imagiers, les joueurs de Mystères, et, d'autre part, vrai modèle de piété et de dévotion. Sa vie se passe en fêtes, en réceptions, en ébattements dans ses grands et ses petits hôtels. Rien n'égale la beauté de ses bijoux, l'étrangeté de ses costumes. Sa puissance est médiocre.

ses ambitions sont très ardentes, tournées en grande partie du côté de l'Italie, où il tient des domaines de par sa femme, la belle et savante Valentine Visconti; il rêve même d'un royaume italien. Surtout ses besoins sont immenses. Eut-il de grands et sages desseins politiques? Rêva-t-il d'une politique vraiment française, contre la politique allemande de son rival? On a cherché à le prouver. La seule chose certaine, c'est qu'il était une ruine et un scandale pour le royaume. Son rival est autrement puissant, redoutable et positif. Il disposait du duché et du comté de Bourgogne, des comtés de Charolais, de Nevers, de Rethel, de terres en Champagne, de l'Artois, de la Flandre. Des mariages heureux assuraient à sa famille le Brabant, le Hainaut, le Limbourg, la Hollande. C'étaient les éléments d'un État entre France et Allemagne. Le duc Jean avait des relations variées et lointaines; ses finances étaient celles d'un roi, car il possédait les pays les plus prospères et les plus riches de l'Occident. Sans doute elles ne suffisaient pas encore à ses grands besoins politiques: il puisait sans cesse dans les trésors royaux. Ses comptes, admirablement tenus et conservés, disent merveilleusement sa puissance. Au demeurant, il faisait avec le duc d'Orléans un vivant contraste. Jean était petit de taille, tête massive, écrasée, avec pommettes saillantes, sans finesse ni grâce, mais avec je ne sais quelle expression de force, de volonté tenace et méchante. Il parlait avec difficulté, représentait mal, ne risquait jamais de grosses sommes au jeu. Mais il y avait en lui des qualités autrement solides et sérieuses: il était au courant de tout, s'intéressait à tout, et savait s'inspirer de l'opinion générale avec laquelle il s'efforçait toujours d'être d'accord; c'était un tempérament politique. Il ne recula ni devant la guerre civile, ni devant l'assassinat, ni devant l'appel aux ennemis du royaume. Entre ces deux princes ce devait être un duel à mort.

Louis d'Orléans et Jean de Bourgogne occupent le premier plan du tableau. Derrière eux s'agite pour le plaisir une cour nombreuse, brillante, folle de jouissance et de luxe. Les modes y sont excentriques, car les femmes y règnent. L'hôtel Saint-Pol voit d'étranges divertissements. A toute cette vie l'argent du royaume passe sans compter. La reine des fêtes est la reine

de France, la sensuelle Isabeau de Bavière, qui se compromet avec Louis d'Orléans, se fait apostropher en plein sermon par l'audacieux augustin Jacques Legrand, et continue à étonner et scandaliser le royaume. Son fils, le duc de Guyenne, est trop jeune et trop léger, comme un jouet aux mains des princes. La place est bien libre à toutes les intrigues.

Le gouvernement royal est à l'avenant. Tous les rouages semblent se détendre et se corrompre : il y a désordre au Conseil du roi, au Parlement, à la Chambre des comptes. Les abus de pouvoir se multiplient. La justice royale est avide et sans scrupules. Les impositions s'accroissent, mais elles passent entre les mains des princes ou restent dans celles des officiers de finances. Le domaine est au pillage. Les caisses sont toujours vides et il faut à chaque instant emprunter ou engager des bijoux. La couronne royale a été dépecée et engagée chez les Lombards.

Le peuple, surtout à Paris, ne voit pas tout cela sans murmurer. Il y a souvent des propos injurieux à l'égard des princes. A Paris, depuis 1383, le monde des gens de métier est agité, organisé, d'une sensibilité extrême : il se soulève à la moindre alerte. A la tête est la grande corporation des bouchers, audacieuse et brutale, avec toute une clientèle fidèle de petits métiers. Ces gens ont des haines violentes. Flattés par le duc de Bourgogne, ils ont en aversion le duc d'Orléans. A côté, l'Université, très nombreuse, très active et très ardente, formant une véritable ville sur la rive gauche. Là règne l'esprit démocratique : tout s'y règle par les assemblées et par la parole. L'Université s'est habituée peu à peu à donner son avis, dans les affaires du schisme d'abord, puis dans toutes les affaires politiques ; elle intervient pour réclamer des réformes, pour diriger la politique royale. Elle a pour porte-paroles d'illustres représentants, comme Jean Courtecuisse, Pierre d'Ailly et surtout Jean Gerson.

La guerre civile. — A peine Louis d'Orléans est-il mis en scène par les chroniqueurs, qu'il est déjà question de haines entre Orléans et Bourgogne. Le vieux duc Philippe le Hardi n'est pas disposé à céder de son autorité à son jeune neveu. Il y a une politique bourguignonne et une politique orléanaise pour

le gouvernement intérieur, pour les affaires du schisme, pour les affaires d'Allemagne. Après la mort de Philippe le Hardi, la situation se complique encore. Jean sans Peur a les mêmes ambitions que son père. Le duc d'Orléans et lui sont contemporains; ils ne sont que cousins germains : le respect ni l'affection ne peuvent les retenir. A chaque instant, la guerre est sur le point d'éclater. Dans la soirée du 23 novembre 1407, sortant de chez la reine sa mère pour aller chez le roi, Louis d'Orléans est assailli par une bande armée et laissé mort sur le pavé. A cette nouvelle le peuple de Paris reste froid et moqueur; mais la cour est tout effarée. On fait au prince des obsèques magnifiques; le duc de Bourgogne y verse des pleurs avec de grands gémissements. Puis, comme il apprend que des perquisitions vont être faites dans les hôtels des princes, il se sent troublé et dit au duc de Berry, son oncle : « C'est moi qui ai tout fait; le diable m'a tenté. » Et au galop de ses chevaux, il s'enfuit en Flandre.

Ce meurtre fut la cause d'étranges misères. Les deux cabales d'Orléans et de Bourgogne deviennent deux grands partis hostiles, décidés à la guerre, qui vont se disputer avec acharnement Paris, l'Université, le roi et le royaume. En 1408, on vit revenir à Paris Jean sans Peur, qui avait repris toute son audace; il rentrait le front haut et se faisait publiquement justifier par le théologien Jean Petit, dont la théorie du tyrannicide troublera toute la fin du moyen âge. Puis, à peine est-il reparti, que voici Valentine Visconti, la veuve fidèle d'un infidèle mari, qui, en habits de deuil, entourée des enfants du feu duc, est reçue à la cour comme une touchante victime et fait prononcer avec une égale solennité par Jean de Cérisy l'accusation du meurtrier.

Ce n'étaient là encore que luttes de paroles. Mais la guerre se prépare. On crut encore une fois qu'elle allait éclater en 1409, mais une paix « fourrée » la termina à Chartres. L'année suivante, les deux armées se préparent : du côté d'Orléans est Bernard d'Armagnac, qui a donné son nom à tout le parti. Le duc d'Orléans, le futur poète de la Tour de Londres et du château de Blois, a déjà dix-huit ans : la vengeance s'imposait à lui

comme une fatalité. Malgré toutes les tentatives pour éviter une rupture définitive, des défis sont échangés en août 1411. La guerre est ouverte.

En 1412, le roi et le duc de Bourgogne, qui tenait alors le roi, étaient allés prendre l'oriflamme à Saint-Denis pour assiéger des princes français dans Bourges. Il est vrai que ces princes français étaient les alliés des Anglais, qu'ils en attendaient des secours, que, pour avoir ces secours, ils avaient fait des promesses pires que le traité de Brétigny. Bourges ne fut pas pris, et il fallut conclure la paix à Auxerre, le 22 août 1412. On fit toutes les réconciliations possibles; on échangea des serments, des engagements de tout oublier.

Les Cabochiens et les réformes en 1413. — Cette paix d'Auxerre causa une grande joie et donna de grandes espérances. Il y avait un besoin général de réformes et d'ordre. Déjà, à plusieurs reprises, par les grandes ordonnances de 1401, de 1406, de 1407, par la réformation tentée en 1409 après la chute de Montagu, le gouvernement royal avait tenté d'y faire droit. Cette fois, l'occasion semblait d'autant meilleure que le roi avait besoin d'argent pour repousser les Anglais et que les États généraux étaient convoqués à Paris pour le 30 janvier 1415. Les États furent peu nombreux, mais très hardis : la province de Lyon, plus tard l'Université (13 février), présentèrent des requêtes vives et précises, qui passaient en revue toute l'administration royale et formaient comme un vaste réquisitoire contre les abus passés et tout un programme pour l'avenir. Une commission fut organisée pour réformer. Elle commença un travail méthodique sous l'inspiration de l'Université, de la bourgeoisie éclairée et du duc de Bourgogne.

Mais il y avait des gens trop pressés dont les passions étaient trop excitées. C'étaient les gens de métier et à leur tête les bouchers. Depuis plusieurs années le duc de Bourgogne négociait avec eux, les comblait de cadeaux, leur faisait donner des armes, comptant beaucoup sur ces bruyants alliés. Mais il était difficile de les maintenir tout en les utilisant. Jean sans Peur les a déchainés; en 1413, il ne peut plus les arrêter. Au mois de mai, bouchers et artisans s'impatientent. Parmi eux est l'écor-

cheur Caboché, qui a donné son nom à ce parti. La présence d'hommes d'armes aux environs de Paris les met en mouvement. L'émeute commence : elle se porte tantôt à l'hôtel, qui nominalement gouverne, tantôt à la Bastille. Le premier succès fut la prise de la Bastille. Et cela continua ainsi tout un mois. Enfin, après une émeute terrible, celle du 22 mai, une émeute que personne, pas même le duc de Bourgogne, n'avait pu empêcher de pénétrer jusqu'au dauphin et à la reine, il fallut donner satisfaction à ce peuple. L'ordonnance préparée, à peine finie, fut promulguée en lit de justice les 26 et 27 mai, en grande solennité. C'est un véritable code administratif en 258 articles ; il s'efforce de réduire le nombre des officiers, de diminuer les gages, de préserver les revenus de la royauté par un minutieux contrôle, d'établir dans la plupart des cas des délibérations et des élections.

Le gouvernement royal était à la merci de la foule, et la foule à la merci de meneurs bruyants et incapables ; c'était le gouvernement par l'émeute. Dans ces conditions, toute application sévère de l'ordonnance était impossible. Il n'y eut que de sanglantes exécutions de personnes. Bientôt chacun fut écœuré, effrayé. La majesté royale se trouvait atteinte. Le duc de Bourgogne ne savait que dire et n'osait rien faire. L'Université a rompu son alliance avec le peuple. La bourgeoisie aisée, conduite par l'avocat Jovenel, se groupe autour du roi. Les Armagnacs deviennent menaçants ; ils approchent en armes, prêts à soutenir la réaction qui s'annonce. Heureusement le roi vient de recouvrer la santé. Toutes les bonnes volontés se coalisent. A la fin de juillet, une paix, une nouvelle réconciliation, est conclue à Pontoise avec le parti d'Orléans. Elle fut imposée aux bouchers, qui voulaient l'extermination de leurs ennemis. Aux premiers jours d'août, Paris, affamé de paix, de tranquillité, de loyalisme, se souleva presque tout entier contre ceux qu'il avait faits tout-puissants. Les bouchers se dispersèrent, disparurent. Au lieu des insignes de Bourgogne, on ne vit plus partout que la croix blanche des Armagnacs. Inquiet pour lui-même, le duc de Bourgogne quitta Paris brusquement, le 22 août. Derrière lui rentraient les Armagnacs. Ils remirent la main sur le roi et lui

imposèrent toutes leurs volontés. Alors commença une vraie terreur blanche. Il y eut des destitutions, des exécutions. Enfin, le 5 septembre, dans un lit de justice aussi solennel que le précédent, l'ordonnance cabochienne fut abolie et mise à néant.

Il résulta de tout cela une nouvelle guerre entre Armagnacs et Bourguignons, peu active et peu intéressante. Le duc de Bourgogne vint devant Paris, avec l'espoir d'y rentrer, mais trouva les portes fermées. Le roi alla prendre quelques villes bourguignonnes au nord de Paris. Le Grande Boucherie fut supprimée. Les derniers Cabochiens se réfugièrent auprès de Jean sans Peur. Enfin la paix fut conclue à Arras, le 25 février 1415. Les Armagnacs restaient maîtres de Paris et du roi. Ainsi finit par un nouvel échec cette nouvelle tentative populaire. D'ailleurs, ses chefs avaient tout fait par leur incapacité et leur violence pour la rendre stérile.

Azincourt. — La guerre civile est à peine finie que la guerre anglaise s'aggrave de nouveau et très vite. Il y a en Angleterre, un nouveau roi depuis 1413, Henri V. De débauché, il s'est fait pieux et mystique. Après avoir parlé de paix et de trêves de façon toute biblique, le temps de faire ses préparatifs, il réveille tout à coup dans son peuple la haine de la France. Au reste, il a besoin de cette gloire pour faire oublier l'usurpation de son père. Le moment était favorable : la France était déchirée, désunie. Le duc de Bourgogne, que la paix n'a pas consolé de ses aventures de 1413, a traité secrètement avec le roi anglais et promis sa neutralité. Dans l'été de 1415, une armée de près de 60 000 hommes put s'embarquer à Southampton sur 1400 navires. Elle débarqua sans obstacle à l'embouchure de la Seine; elle fit le siège d'Harfleur qui fut très dur. Les 200 hommes d'armes qui défendaient la place se rendirent le 16 septembre 1415, après avoir vainement attendu le connétable d'Albret.

Pendant on s'apprêtait à résister. La noblesse voulait faire de cette guerre un triomphe. Tout le parti armagnac se leva, et il comptait surtout des gentilshommes. On repoussa les gens des villes, suspects de sympathies bourguignonnes. Les Armagnacs, rejoints par tout ce qu'il y avait d'aventuriers sur le

royaume, partirent au nombre de 100 000. Ils voulaient barrer aux Anglais le chemin de Calais. Alors c'est l'histoire de Crécy qui recommence : course des ennemis à travers la Picardie ; passage de la Somme à gué, grâce à une trahison ; poursuite de l'armée française, rencontre enfin près de Hesdin, à Azincourt, le 25 octobre. Là toutes les fautes de Poitiers furent renouvelées avec la même insouciance et la même témérité : refus de toute négociation politique, les hommes d'armes combattant à pied, la piétaille tenue loin du combat, les rangs entassés les uns sur les autres. Les Anglais n'eurent qu'à tirer dans cette masse d'hommes s'écrasant et s'étouffant. Les Français laissèrent là 10 000 cadavres. Jean sans Peur, tandis que le sort du royaume se décidait, était resté neutre. Il avait fait garder son fils aîné pour l'empêcher de courir au combat. Du moins le frère du duc, Antoine de Brabant, était venu au galop de son cheval se faire tuer pour l'honneur du royaume. Parmi les captifs, était le duc Charles d'Orléans.

Conquête de la Normandie. — Le royaume était à la merci des Anglais; ils en profitèrent largement. En 1417, la Basse-Normandie fut occupée. Caen résista de son mieux pendant seize jours. Appelé, le connétable d'Armagnac répondit qu'il était fort occupé à combattre le duc de Bourgogne. Après la prise, 25 000 bourgeois et artisans sortirent de la ville pour ne pas devenir Anglais. De même Perrette de la Rivière quitta avec ses enfants son château de la Roche-Guyon pour fuir, dans la pauvreté, les nouveaux maîtres. L'année suivante, Henri V s'attaqua à la grande ville de Rouen. Les Rouennais furent admirables : ils résistèrent, avec de mauvaises fortifications, de juin 1418 à janvier 1419. Ils souffrirent toutes les horreurs de la faim et de la misère; un chien valait 150 francs, une souris 6 francs; 50 000 habitants périrent d'inanition; les fossés étaient pleins de cadavres. Le capitaine des arbalétriers Alain Blanchart, le chanoine Robert Delivet conduisaient cette résistance. Ils appelèrent à grands cris Jean sans Peur, qui vint jusqu'à Pontoise, puis les engagea à s'entendre avec l'ennemi. Henri V, effrayé du désespoir sauvage des habitants, leur accorda une capitulation honorable. Blanchart mourut en croix, trop pauvre

pour se racheter. Les Anglais poussèrent jusqu'à Pontoise. A Paris, on trembla. Il n'y avait plus de recours qu'en la puissance divine : « Dieu, gardez-nous par votre grâce du désespoir! »

Bourguignons et Armagnacs. — Les deux fils aînés du roi, les deux premiers dauphins, étaient morts, l'un en 1415, l'autre en 1416. Le roi de Sicile, qui présidait le conseil royal, meurt également en 1417. Il reste à côté du roi fou, d'Isabeau impotente et toujours frivole, un enfant, le troisième fils de Charles VI, le futur Charles VII, qui n'a guère plus de treize ans. Il reste surtout le véritable chef du parti armagnac, le connétable Bernard, tout-puissant à Paris. C'est par la violence qu'il se maintient dans cette cour désemparée. Il établit une justice horrible, qui procède par dénonciations et noyades. Il était moins heureux contre les Anglais : il tenta vainement de leur reprendre Harfleur.

Jean sans Peur voulait Paris et le roi, mettait à les reprendre une incroyable tenacité. Au lendemain d'Azincourt, il avait fait sur Paris une tentative qu'il n'eut pas l'audace de mener jusqu'au bout. Il recommença en 1417. Tandis que les Anglais prenaient Caen, il arriva avec une armée aux environs de Paris. Par un manifeste violent et habile contre les taxes et les exigences des Armagnacs, il s'était concilié un grand nombre de villes. Paris cependant ne l'accueillit pas. Alors, il alla s'emparer de la reine Isabeau qui, reléguée pour les scandales de sa cour à Blois, y commençait une lamentable vieillesse. Il la garda avec lui, en fit une sorte de régente et en son nom organisa à Troyes tout un gouvernement, rival de celui de Paris. Un événement inattendu vint tout changer.

Un bourgeois, Perrinet Le Clerc, pour satisfaire une vengeance personnelle, ouvrit aux Bourguignons une porte de Paris. Il y eut débandade parmi les Armagnacs ; le dauphin s'enfuit (28 mai 1418), pour ne rentrer dans sa capitale que dix-neuf ans plus tard. Les Bourguignons étaient entrés au cri de : « A mort ! à mort ! Ville gagnée ! Tuez tout ! Tuez tout ! » A leur aide tout un fond de populace se leva dans Paris, débris du parti cabochien, tripiers et écorcheurs, mendiants de toute espèce. Les nouvelles auto-

rités laissaient faire; le prévôt disait : « Mes amis, faites ce qui vous plaira! » Le 1^{er} juin, il y eut 500 victimes; le 12 juin, 5000; le 21 août, à peu près autant. Le duc de Bourgogne était arrivé enfin, le 14 juillet. Pour ramener un peu d'ordre, il dut faire exécuter les plus enragés exécuteurs, entre autres le bourreau Capeluche.

Le meurtre de Montereau. — La fin de 1418 et le début de 1419 se passèrent à négocier : négociations entre le dauphin, établi à Bourges, et Henri V; négociations entre le duc de Bourgogne et le dauphin. Jean sans Peur intrigue partout; il a entre ses mains le roi, ce qui lui donne toutes les audaces. Une trêve est conclue avec les Anglais. La paix même se fait à Pouilly, le 11 juillet 1419, entre Jean sans Peur et le dauphin. Mais le duc Jean remplit mal ses promesses. Son attitude est louche et mystérieuse comme toujours. Il ne s'occupe pas de chasser les Anglais, les laisse s'installer à Pontoise; il négocie avec Henri V. Il réunit une nouvelle armée; il la mène avec lui à Montereau, où il doit avoir une entrevue avec le dauphin. Il est même probable qu'il voulait s'emparer de celui-ci. L'entrevue a lieu sur le pont de Montereau; là les gens du dauphin se jettent sur Jean et le tuent. Ce fut un grand malheur. La France devait en souffrir longtemps. De nouvelles haines s'accumulent, et ce sont les Anglais qui en profiteront. Aussi, montrant le crâne troué de Jean à François I^{er}, un chartreux de Dijon lui disait : « Sire, c'est le trou par où les Anglais passèrent en France ».

Le traité de Troyes. — Philippe le Bon, l'héritier de la puissance bourguignonne, devient tout à fait anglais; il assure le triomphe de Henri V. Le but de Henri était manifeste : c'était d'épouser une fille de France, Catherine, et d'hériter du royaume. Philippe le Bon le promet à Arras et à Rouen, en décembre 1419. La reine Isabeau y consent. Il est vrai que, de leur côté, le dauphin et les Armagnacs tentent aussi l'impossible pour s'assurer l'alliance anglaise; comme ils ont peu à donner, ils n'obtiennent rien. Au contraire, les négociations de Henri V et du duc de Bourgogne aboutissent. En mai 1420, le roi d'Angleterre quitte Rouen, passe devant Paris avec 7000 hommes et

arrive à Troyes, où étaient Charles VI, Isabeau, Catherine, Philippe le Bon. C'est alors que fut conclu le traité de Troyes (20 mai). Il y a paix et mariage. Henri V épouse Catherine ; pour le présent, il est régent du royaume ; pour l'avenir, il est l'héritier de Charles VI. La France devenait anglaise de par la volonté de quelques mauvais princes. Le lendemain du mariage, Henri V partit pour achever sa conquête. Le 1^{er} décembre, il entra à Paris en maître et en roi. Les États généraux y furent tenus, le 10 décembre ; ils approuvèrent tout. Le dauphin de France fut banni du royaume. Henri V put retourner satisfait en Angleterre (janvier 1421).

Fin du règne. — Par la force des choses, la cause des Armagnacs, soutenue par le dauphin, est devenue la cause nationale. La guerre est partout. Les partisans du dauphin défendaient le royaume au nord, en Champagne, entre Seine et Loire, en Bourgogne, en Poitou, aux frontières de Normandie, avec une sauvage énergie. Paris, le bassin de la Seine, la Normandie étaient le centre du parti anglais et bourguignon, qui gagnait sans cesse. La misère était extrême ; la famine, les épidémies faisaient de grands ravages : « *Item* en ce temps étaient les loups si affamés qu'ils entraient de nuit ès bonnes villes et passaient souvent la rivière de Seine ; et aux cimetières qui étaient aux champs, aussitôt qu'on avait enterré les corps, ils venaient par nuit et les déterraient et mangeaient. » C'était « la plus forte année à passer que oncques homme vit » (1421). La fin de 1422, sans rien changer à la guerre, qui était « forte et merveilleuse », changea beaucoup aux hommes. Le 31 août, Henri V mourait à trente-cinq ans, en pleine victoire. Le 21 octobre, ce fut le tour de l'infortuné Charles VI, qui s'éteignit dans l'isolement et l'inconscience. Il régnait depuis quarante-deux ans et n'en avait que cinquante-quatre. A ses obsèques il n'y avait aucun prince du sang de France : seulement un prince anglais, le duc de Bedford. Quand le corps eut été déposé à Saint-Denis, le héraut cria : « Dieu donne bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre ! »

III. — *Charles VII et la délivrance.*

La résistance jusqu'en 1429. — La mort de Charles VI et de Henri V faisait une situation vraiment nouvelle. Du côté d'Angleterre, il n'y a plus qu'un enfant de dix mois, Henri VI. Le duc de Bourgogne a refusé d'être régent au nom de ce soi-disant roi de France. C'est un Anglais, le duc de Bedford, qui sera régent de ce côté-ci de la Manche. Paris était occupé militairement. Du côté français le dauphin Charles prenait le titre de roi. A la Toussaint de 1422, il se montra en pourpre royale à la cathédrale de Bourges. C'est là qu'il vécut le plus souvent, ainsi qu'à Loches, Chinon et Tours, dans les pays de la Loire que les Anglais n'avaient pas encore atteints. On l'appelait le roi de Bourges, ou encore le dauphin, parce qu'il n'avait pas été couronné à Reims. C'était un prince dévot, indécis, impressionnable. Il portait en lui une terrible angoisse : sa mère l'avait renié ; il avait grandi loin d'elle ; était-il bien fils de roi ? Ses domaines étaient réduits ; c'étaient les pays au sud de la Loire, moins la Guyenne et la Gascogne, avec le Lyonnais, le Dauphiné, l'Anjou et le Maine. Anglais et Bourguignons règnent partout ailleurs. Les forces ne semblaient pas égales. Le roi de Bourges avait bien son Parlement et son Université à Poitiers, sa Chambre des comptes à Bourges. Ce n'étaient que des ombres. Ses ressources pécuniaires étaient infimes. Autour de lui se nouaient de perpétuelles intrigues, qu'il favorisait par ses caprices et ses affections changeantes. Malgré tout, c'était un roi français, né en France. Dans ce titre il puisa une force de résistance inouïe ; il y trouva surtout une source de dévouements infinis. C'est ainsi que Charles VII peut disputer la France à l'ennemi, de 1422 à 1429, en détail, pays par pays, ville par ville. Il y a bien des échecs, de véritables défaites, comme à Cravant-sur-Yonne en 1423, à Verneuil en 1424. Heureusement, le roi a autour de lui des hommes audacieux et rudes, toujours prêts à combattre, jamais découragés, comme Barbasan, La Hire, le maréchal de Boussac, le connétable de Richemont, de la

maison de Bretagne. S'ils gagnèrent peu de chose en ces années douloureuses, ils résistèrent. Mais, à force de résister, l'épuisement serait arrivé si un secours imprévu n'était venu.

Un prince, il est vrai, pouvait décider du salut du royaume : c'était le duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Mais le souci de la vengeance de son père avait achevé de l'unir aux Anglais. Il ne désarmait pas. Égoïste et sensuel, hautain et fastueux, il ne voulait être que bourguignon. Il n'avait même pas voulu de la régence de France. Une alliance étroite avec Bedford et les Anglais lui suffisait. A peine écoutait-il les démarches pacifiques du comte de Savoie. Un Anglais fit mieux pour le convertir que tous les malheurs du royaume. Gloucester voulut s'emparer de vive force de l'héritage de Hainaut, et le régent Bedford ne put rien pour arrêter son frère. Philippe le Bon ne pardonna pas à ses alliés. Au début de 1425, une trêve fut conclue entre le roi de Bourges et le duc de Bourgogne ; plusieurs fois renouvelée, elle suspendit ou du moins entrava les hostilités, laissant ainsi toutes les forces libres contre l'étranger. Au milieu des pires infortunes, c'était là un succès diplomatique qui semblait annoncer un avenir meilleur. D'heureux symptômes se manifestaient. Le duc de Bretagne fait sa paix. Bedford est obligé de retourner en Angleterre, où des troubles commencent. Les bourgeois de Rouen appellent Charles VII.

Toutes ces espérances s'évanouirent de nouveau les unes après les autres. Le duc de Bretagne retourna aux Anglais. Le duc de Bourgogne laissa ses lieutenants se joindre aux ennemis du royaume. Les Anglais ne cessaient d'avancer. En 1428, un grand danger menace le cœur même du royaume. Le 24 juin, le comte de Salisbury est débarqué à Calais avec une armée. Il s'avance au sud de Paris à travers la Beauce, et, le 12 octobre, met le siège devant Orléans, qui protégeait les pays au delà de la Loire. La ville était bien fortifiée, mais tous les avantages semblaient du côté des Anglais. Vainement les États, à Chinon, accordaient des subsides, qui ne devaient point rentrer dans les caisses royales. Le roi, poursuivi par une sorte de fatalité, voyait toujours « ses besognes venir au contraire et persévérer de mal en pis ». On conseillait au roi de sacrifier la moitié de son

royaume, de se retirer en Dauphiné ou en Castille. Lui-même songe à l'Écosse et prépare son embarquement à la Rochelle. C'est alors que Jeanne d'Arc parut.

Jeanne d'Arc. — La mission de Jeanne d'Arc est un des épisodes les plus extraordinaires de l'histoire. On l'a interprétée de tant de manières diverses, en partant de points de vue si différents, qu'il faut avant tout raconter les faits très simplement. Jeanne d'Arc est née, le 6 janvier 1412, à la limite de la Champagne et des duchés de Bar et de Lorraine, au bourg de Domremy sur la Meuse, en terre française et royale. Sa famille était originaire du Barrois. Son père avait une situation aisée; il possédait quelque bien et faisait l'aumône. Sa fille, qui s'en allait parfois à la garde du bétail commun, n'était pas à vrai dire une bergère. Elle fut une très pieuse fille, élevée à l'ombre de l'église paroissiale, se confessant et communiant souvent, brûlant des cierges, faisant de fréquentes visites aux chapelles du voisinage. Une cloche entendue à travers la campagne la faisait tomber à genoux en prière : « Forte et bien conformée, grande, du moins pour son sexe, un peu brune de teint, avec des cheveux noirs, douée d'une force peu commune, qui contrastait avec une voix d'une douceur féminine, modeste dans son maintien, gracieuse et enjouée dans le commerce ordinaire de la vie », telle la représentent les contemporains. Elle menait une vie simple et sage, quand elle commença en 1425, sous les ombrages du jardin paternel, à entendre des voix, celles de l'archange saint Michel, de sainte Catherine et sainte Marguerite. Et saint Michel commença à lui dire « que Dieu avait grand pitié pour le royaume de France et qu'il fallait qu'elle vint en France ». Pendant trois ans elle crut entendre ces voix bien-aimées. Elles devenaient plus pressantes : deux ou trois fois par semaine elles lui répétaient qu'il fallait partir, « pour que la France, qui a été perdue par une femme, soit sauvée par une vierge ». Elle se fit conduire par un cousin au capitaine de Vaucouleurs, le sire de Baudricourt ; elle lui annonça la délivrance du royaume et lui révéla comment, par la volonté du roi du ciel, elle mènerait bientôt le roi de France se faire sacrer à Reims. Il la renvoya avec de mauvaises paroles. Puis elle dut fuir quel-

ques jours Domremy, attaqué et brûlé par les Bourguignons, et se réfugier à Neufchâteau. Son père redoutait ses étranges projets, qu'elle s'efforçait de cacher, mais qui étaient déjà connus. « Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, disait-elle plus tard, quand j'aurais été fille de roi, je n'en serais pas moins partie. » Elle repartit en effet pour Vaucouleurs. Cette fois on l'écouta, tant elle était convaincue : « Il faut que je sois devers le roi, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux ; car nul au monde, ni roi, ni duc, ni fille du roi d'Écosse, ni autre, ne peut recouvrer le royaume de France, et il n'y a de secours à attendre que de moi. Certes, j'aimerais bien mieux filer auprès de ma mère, parce que ce n'est pas mon état ; mais il faut que j'aïlle et que je le fasse, parce que mon Seigneur veut que je le fasse. » Les habitants se cotisèrent pour lui donner un équipement militaire. Elle était habillée « d'un justaucorps noir, de chausses attachées à ce justaucorps par des aiguillettes, d'une tunique ou robe courte de gros gris noir, d'un chapeau noir, de housseaux armés d'éperons enveloppant les chaussures, et enfin d'une épée ». C'était le temps où le siège d'Orléans remplissait d'angoisse tout le royaume. Le carême de 1429, temps marqué par Jeanne, était arrivé. Après bien des hésitations, Baudricourt la fit partir de nuit avec deux hommes d'armes et quatre servants, sur de bons et solides chevaux (25 février 1429). La petite troupe allait chercher le roi à Chinon.

Telles sont les origines de Jeanne d'Arc. Un historien récent a montré tout ce qu'elle a dû aux circonstances locales qui ont entouré son enfance : il a décrit l'esprit patriotique des habitants de Domremy, terre royale, à la frontière du pays ennemi, leurs inquiétudes et leurs souffrances de chaque jour au milieu de routiers impitoyables, l'incertitude d'une vie toujours menacée dans ces villages de la Meuse, les prédications, les pèlerinages de toute sorte qui y avaient exalté la dévotion. A la lumière de tous ces petits faits qu'il a fort habilement groupés, tout s'éclaire dans cette touchante histoire. Jeanne d'Arc semble résumer en elle toutes les angoisses, toutes les pitiés et toutes les espérances de ces campagnes françaises où elle était née et avait grandi.

Quelles dispositions Jeanne d'Arc allait-elle trouver à Chinon? La cour de Charles VII était un milieu peu favorable à l'enthousiasme et à l'énergie, tout occupée d'intrigues incessantes que le roi ne savait pas dominer. S'il n'était pas l'homme avide de plaisir et sans moralité que l'on a souvent dépeint, si Agnès Sorcel n'a pas encore paru à la cour, on ne saurait contester sa docilité à l'égard de ses favoris, sa bienveillance aux mauvais conseils. Au sire de Giac, au connétable de Richemont, avait succédé en 1427 dans la grâce de Charles VII le sire de la Trémoille, uniquement soucieux de s'enrichir et de confisquer le roi. Le Conseil du roi était mal composé. Le chancelier, Regnaut de Chartres, était un esprit étroit et malveillant.

Le 6 mars 1429, on annonçait au château de Chinon qu'une jeune pucelle des marches de Lorraine venait d'arriver sous l'escorte de deux jouvenceaux. Venait-elle de Dieu ou du diable? Le Conseil l'interrogea. Charles VII décida de l'entendre. Jeanne fut reçue dans la grande salle du château à la lueur des torches. Le roi, en costume très simple, se dissimulait au milieu des seigneurs. Du premier coup, elle le reconnut. Elle obtint de lui parler en particulier pour lui dire certaines choses secrètes. Elle calma sans doute les scrupules qui étaient venus assaillir cette âme timide sur la légitimité de sa naissance : « Je te dis de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France et fils de roi ». Charles VII fit honneur à Jeanne, la logea, la reçut souvent. Elle lui répétait : « J'ai deux choses en mandat de par le Roi du ciel : l'une de faire lever le siège d'Orléans, l'autre de conduire le noble dauphin à Reims pour y être sacré ». Cependant, pour donner toutes garanties à sa conscience, le roi la fit interroger par des hommes d'Église, puis examiner de nouveau à Poitiers. Elle sortit victorieuse de ces épreuves. Le 22 mars, la Pucelle fut déclarée chef de guerre. Aussitôt elle écrivit, de par Dieu, aux Anglais d'Orléans d'avoir à se conformer aux volontés célestes et d'abandonner le siège. Le 27 avril, elle part de Blois avec une petite armée au chant des cantiques ; devant elle, un page porte sa bannière ornée de deux anges offrant à Dieu une fleur de lys.

C'est la délivrance qui commence. Une jeune fille l'a entreprise. Jamais l'histoire n'a été plus voisine du miracle.

Délivrance d'Orléans. — Orléans avait été assiégé, mais non investi. Établis aux Tournelles, à la tête du pont de la Loire sur la rive gauche, et à Saint-Laurent, les assiégeants avaient d'abord laissé un côté libre par où venaient aux assiégés des nouvelles et des renforts. Mais contre 9000 Anglais très aguerris, il n'y avait dans la ville que 6000 combattants, presque tous bourgeois. Peu à peu le blocus s'était resserré; la Loire, les routes principales furent fermées et les privations commencèrent. Dès le mois de mai cependant on a entendu parler de la Pucelle. Il n'y a plus d'espoir que dans ce secours céleste. En effet, le 30 avril, Jeanne arrive. Les troupes qui l'accompagnent ne peuvent passer la Loire. Elle entre seule, accompagnée du bâtard d'Orléans; elle amène des vivres, elle apporte surtout la confiance. Le soir, les bourgeois la reçoivent comme s'ils eussent vu Dieu descendre au milieu d'eux; le peuple « ne peut se saouler de la regarder ». Le 4 mai, les troupes royales arrivent devant la place. Le combat commence d'une façon inattendue. Jeanne s'arme à la hâte et saute à cheval. Elle assaille pendant trois heures la bastille Saint-Loup, et l'emporte. C'est un premier succès. Les capitaines français veulent continuer les opérations sans la consulter. Elle les démasque et s'impose à eux. Le 5 mai, nouvelle bastille emportée sur la rive gauche. Les capitaines veulent encore attendre des renforts. Elle n'en tient compte; les hommes d'armes la suivent. Les fortifications anglaises du pont sont attaquées. Dans l'après-midi, Jeanne est blessée à l'épaule; elle continue. Au soir, les chefs veulent rentrer; elle obtient un nouvel assaut, qui est une nouvelle victoire. Les Anglais ne peuvent maintenir le siège. Le lendemain, en deux colonnes, ils quittent les abords de la place, et c'est au son des cloches que les bourgeois d'Orléans fêtent leur délivrance.

Charles VII avait attendu dans l'anxiété le résultat des opérations. Aussitôt qu'il apprit la victoire, il en écrivit le récit ému aux bonnes villes, demandant leurs prières pour lui et pour la vaillante Pucelle. Jeanne quitta Orléans aussitôt et vint le trouver aux environs de Tours. Elle le salua; il l'embrassa. Mais que faire ensuite? On parlait d'une expédition en Nor-

mandie; on perdait du temps en « bonne chère ». Jeanne ne variait pas : elle voulait aller à Reims faire sacrer celui qu'elle appelait toujours le dauphin. Ses voix la pressaient; car « elle ne durerait qu'un an ». Malgré la résistance du Conseil, en dépit des conférences et des interrogations, le roi se décida enfin pour la Pucelle. L'inspiration triomphait de la prudence.

Marche sur Reims. — Rendez-vous fut fixé à Gien pour le voyage de Reims. En attendant il faut encore agir et combattre pour débarrasser les rives de la Loire. En juin, Jargeau, le pont de Meung, Beaugency, sont emportés par la Pucelle; elle bat encore les Anglais à Patay. Talbot disait « que de cette heure le roi était maître de tout et qu'il n'y avait plus de remède ».

Ce n'était pas encore fini de tant de difficultés et d'obstacles. Jeanne avait accepté à Patay le concours du connétable de Richemont, alors « dans l'indignation du roi ». Elle voulait le faire rentrer en grâce. La Trémoille redoutait cette puissante influence; il fit écarter Richemont du voyage de Reims; il indisposa le roi contre la Pucelle, décourageant les bonnes volontés, retardant par son égoïsme le salut du royaume. « Pourquoi doutez-vous? » disait Jeanne au roi. Comme il ne parlait pas, elle se mit aux champs toute seule, le 27 juin; le roi se décida à la suivre deux jours après. Ce voyage, représenté comme impossible, fut facile. La Trémoille empêcha d'entrer dans la place si importante d'Auxerre. A Troyes, l'armée resta cinq jours devant les murs sans artillerie et sans vivres. Le Conseil était d'avis de renoncer à l'expédition. Il faut encore que Jeanne intervienne, qu'elle promette la reddition de la ville pour le lendemain. Le frère Richard, le prédicateur enflammé qui troublait les Anglais en annonçant l'Antéchrist, travaille pour le roi dans la ville. Comme par enchantement, les habitants perdent toute assurance et capitulent le 14 juillet. La route de Reims était libre. Jusqu'aux portes de la ville le roi doutait et tremblait. Enfin, le 16 juillet, il fait une entrée triomphale aux cris de Noël! Le lendemain matin a lieu le sacre. La Pucelle y assiste auprès du roi, tenant sa bannière en main. Elle se jette aux genoux du roi et dit en pleurant : « Gentil roi, il est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vinssiez à

Reims recevoir votre digne sacre en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. » Sa gloire est alors dans tout son éclat. Son nom est répandu partout. Son image est vénérée comme celle d'une sainte. On lui écrit, on la consulte. Elle est anoblie; elle a des armoiries, une maison princière. Mais elle reste simple, sans orgueil, toujours soucieuse des humbles et des petits, toujours pieuse et sereine.

Sous Paris. — Après Reims, la première pensée de tous fut pour Paris. Le roi lui-même était impatient. Toutes les villes autour de Paris faisaient leur soumission. L'armée avança jusqu'à Lagny; on crut avoir bataille avec Bedford, mais l'attente fut vaine. Jeanne voulait à toute force aller voir Paris. Elle vint jusqu'à Saint-Denis. Une attaque malheureuse fut tentée. La Pucelle fut blessée, ramenée à Saint-Denis. A Paris, le parti anglais avait empêché tout complot français. L'armée battit en retraite et revint sur la Loire (septembre).

Huit mois vont se passer encore à combattre obscurément. Jeanne continue à se dépenser avec constance. La Trémoille n'a pas voulu la laisser aller en Normandie, où il y a tant à faire. Elle use ses forces dans des opérations secondaires. L'hiver se passe dans l'inaction à Jargeau, à Bourges, à Sully. Cette vie lui pèse. Déjà à Reims elle a senti, après tant de labeurs, un grand besoin de repos : « Je voudrais qu'il plût à Dieu, mon créateur, que je puisse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère en gardant leurs brebis avec ma sœur et mes frères, qui seraient bien joyeux de me voir. » Quoique blessée, elle avait voulu rester à Saint-Denis pour surveiller Paris; on l'en avait fait partir malgré elle. Au printemps de 1430, elle n'y tient plus; elle disparaît; elle va combattre au nord de Paris. Ses voix lui disent qu'elle sera prise. Qu'importe?

Compiègne. — La place de Compiègne est très menacée par les Anglais et les Bourguignons; elle y court. Le 20 mai 1430, la place est assiégée. Jeanne est à Crespy, aux environs. La garnison l'appelle; elle arrive le 23 mai. Le soir, elle attaque les Anglais. Les hommes d'armes qui l'accompagnent sont pris de panique; elle est entourée; un archer de pied la jette à terre,

la remet à son chef, qui à son tour la remet à Jean de Luxembourg, son seigneur. Elle était maintenant aux mains des Bourguignons. Mais les Anglais la veulent; ils sont prêts à l'acheter à tout prix. Elle sait qu'elle sera vendue; elle veut s'évader; en descendant par la fenêtre, elle fait une chute terrible. Luxembourg a été obligé d'abandonner Compiègne. Furieux, il livre sa prisonnière argent comptant. Jeanne est transportée à Rouen.

Procès de Jeanne d'Arc. — Dès lors commença pour Jeanne un long martyre, une véritable Passion, qui dura du 28 décembre 1430, date de son arrivée à Rouen, au 30 mai 1431, date de son exécution : cinq mois entiers. A Rouen, elle est enfermée dans une tour du château; on l'y tient dans une cage, la chaîne au cou, les fers aux pieds; elle est surveillée par des soudards féroces, des « houspilleurs ». Les Anglais la craignent comme une sorcière dont il faut conjurer les maléfices et qui leur porte malheur. Que va-t-on faire d'elle? L'ambition du gouvernement anglais est de la faire juger et condamner, d'après les lois de l'Église, comme sorcière et hérétique. A titre d'hérétique, des juges empressés la réclament : c'est d'abord l'Université de Paris, qui s'est déjà proposée au lendemain de la prise. Elle offre ses savants maîtres comme juges; elle veut être associée à la sentence; elle demande que le procès se fasse chez elle, à Paris. C'est aussi l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, qui revendique la Pucelle pour sa juridiction; car elle a été capturée dans son diocèse. Les chefs anglais qui remplaçaient Bedford à Rouen décident que tout se fera à Rouen; car Paris n'est pas sûr; l'Université est fort empressée, mais trop indépendante. A Rouen, point d'archevêque, le siège étant vacant; le chapitre, bien qu'à regret, donne toute permission. Cauchon peut installer son tribunal dans la ville. Il appelle à son aide non l'inquisiteur de la province, occupé ailleurs, mais le vice-inquisiteur, bon moine qui hésite et qui tremble, mais que de salutaires menaces mettent à la raison. Pour donner un semblant de satisfaction à l'Université, un certain nombre de maîtres sont appelés comme assesseurs; on y joint des chanoines et des abbés de Rouen et douze avocats en cour d'Église. Un chanoine de Beauvais fait l'office de promoteur. Environ

75 personnes prennent ainsi part au procès. Toutes les formalités de la justice ecclésiastique étaient réunies, multipliées pour accabler cette pauvre fille des marches de Lorraine. Rien n'était de trop pour la flétrir publiquement avant de l'immoler. Les Anglais y attachaient un grand intérêt politique : condamnée par l'Église, ses conquêtes devenaient sacrilèges. La cause anglaise se confondait avec celle de l'Église.

Jeanne comparut, pour la première fois, le 20 février 1431. Les séances et les détails du procès nous sont parvenus dans un fragment du procès-verbal français et dans un procès-verbal latin entier, dressé avec grand soin par le greffier rouennais Manchon. Il est vrai qu'il y a des erreurs, des changements imposés par les juges, des lacunes évidentes. Malgré tout, le document est de premier ordre, plein de vie et d'émotion, donnant admirablement l'impression de cette chose inouïe, un duel de trois mois entre une pauvre fille, simple et jeune, et tout un tribunal d'ecclésiastiques retors et haineux. Le premier jour fit bien juger du reste. Jeanne est amenée enchaînée devant l'évêque et 43 assesseurs; elle est interrogée, mais sans cesse interrompue par des questions, des cris, des injures. A partir du lendemain, il y a plus d'ordre; mais le supplice n'est pas moindre. Les séances se succèdent longues et fréquentes, trois heures le matin, quelquefois autant le soir. Et il lui faut répondre à tous : « Beaux seigneurs, dit-elle, faites l'un après l'autre ». Elle doit veiller à ce que ses propos ne soient pas dénaturés par les greffiers, avoir l'esprit toujours libre et attentif. Sur quoi l'interroge-t-on? Sur 12 articles précis, perfides, spécieux, qui sont le point de départ d'étranges questions, l'enserrant comme les mailles d'un filet étroit. On lui demande si elle est en état de grâce; de sa virginité on ne peut douter parce qu'il y a eu examen préalable. On lui fait un crime d'avoir revêtu des habits d'homme, d'avoir abandonné sa famille, d'avoir pris part à des batailles. Contre son costume masculin, on invoque un canon oublié d'un antique concile du iv^e siècle. On lui reproche les lettres qu'elle a écrites, ses prédictions naïves, sa tentative d'évasion, etc. Surtout on la tourmente au sujet de ses apparitions, de ses voix. Or c'est comme

la pudeur de son âme; elle ne veut rien dire de précis; ses réponses sont vagues et ironiques. Qu'a-t-elle du reste à répondre de sérieux au théologien qui lui demande si saint Michel lui était apparu tout nu? Mais dans toutes ses réponses il y a une sorte d'indépendance inconsciente qui est très dangereuse pour elle, irritante pour ses juges. Ils parlent au nom de l'Église, et elle ne veut pas leur révéler les secrets de ces saintes, de ce Dieu au nom desquels parle l'Église. Elle révère l'Église et le sacerdoce; mais elle croit avant tout à son inspiration propre, aux mouvements de son âme; c'est pour elle l'autorité suprême qu'elle est prête à confesser même au milieu des flammes.

On essaie de la menace : le 9 mai, Jeanne est amenée dans la grosse tour au milieu des instruments de torture; elle reste inébranlable : « Vraiment devriez-vous me faire rompre les membres et partir l'âme hors du corps, je ne vous dirai autre chose. Et si aucune chose vous en disais-je, après dirais-je toujours que vous me l'avez fait dire par force. » Trois assistants se déclarèrent pour l'application de la torture; on y renonça. Cependant il fallait rendre la sentence. Cauchon avait tout conduit méthodiquement. A Saint-Bernard, l'Université de Paris s'était déjà prononcée; elle avait déclaré Jeanne schismatique, hors la foi, apostate, vicieuse, devineresse, égarée, abusée, etc., et décidé que, si elle ne voulait pas revenir à l'obéissance et à la foi, elle devait être livrée au bras séculier. Cette consultation était le prélude de la fin. Le 23 mai, une grande cérémonie a lieu au cimetière de Saint-Ouen devant un imposant auditoire ecclésiastique, un cardinal anglais, quatre évêques, dont un Anglais seulement, plusieurs abbés. Un théologien prononça un méchant sermon sur ce thème : « Le serment ne saurait de lui-même porter de fruit s'il ne demeure attaché au cep. » Il y attaqua violemment Charles VII. Jeanne l'interrompit avec indignation. Il termina en la sommant d'abjurer. Il n'y a plus de délai; sous les yeux de la victime est un bourreau avec sa charrette. Les voix de Jeanne l'encouragent. Mais Cauchon commence à lire la sentence de condamnation. C'en est trop; elle est à bout de forces. Elle s'écrie qu'elle pré-

fière l'aveu au bûcher. Aussitôt un clerc lui prend la main et la fait signer un acte d'abjuration tout prêt. De Jeanne, il ne restait qu'une pénitente vulgaire, qui allait finir sa vie dans un cachot ecclésiastique.

Parmi les Anglais la colère était grande; on voulait son exécution. « Nous la retrouverons », leur disait l'évêque de Beauvais. En effet, dans la prison, Jeanne prit des habits de femme, mais on la maltraitait, on l'injuriait; par deux fois elle avait failli être violée. D'autre part on lui avait fait des promesses qu'on ne tenait point; elle restait enchaînée; on ne lui permettait pas d'aller à l'église, aux offices. C'est alors qu'à la voix de ses saintes elle avait repris ses habits d'homme; peut-être la mit-on dans la nécessité de les reprendre en lui enlevant ses habits de femme. De ce fait, elle était relapse. Cauchon vint constater. Aussitôt le procès recommence. Le 29 mai, elle est interrogée de nouveau et pour la dernière fois. Elle a retrouvé toute son audace; elle désavoue son abjuration. Dieu et ses saintes la soutiennent. Renier son abjuration, c'était faire, comme dit en marge le registre du procès, *responsio mortifera*. Qu'était la vie pour elle après tant de jours de souffrance?

Cependant lorsque, le 30 mai, le dominicain Martin Lavenue vint lui dire que le supplice se préparait, sa vie, sa jeunesse lui montèrent au cœur : « Hélas! me traite-t-on si horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps net et pur soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres? » Elle dit à Cauchon : « Évêque, je meurs par vous. » A neuf heures, elle partit en longue robe de femme sur une charrette, accompagnée par le dominicain, escortée de cent vingt Anglais. Elle se mit à sangloter. En la place du Vieux-Marché, s'élevait un grand bûcher. Sur le côté, une belle estrade, où étaient le cardinal de Winchester, Cauchon, beaucoup de clergé. Il y eut encore un sermon. Le peuple, les prêtres, Cauchon lui-même pleuraient. Le greffier Manchon déclare n'avoir jamais tant pleuré de sa vie. Avant le supplice les hommes d'Église se retirèrent; elle était abandonnée à la justice séculière. Le bailli, sans autre forme de procédure, dit au bourreau de faire son devoir. Jeanne était en prière sur son bûcher, ayant sur la poitrine une gros-

sière croix de bois faite par un de ses gardiens, fixant des yeux une autre grande croix de bois tenue par un moine. Elle répétait doucement le nom de Jésus. Elle le disait encore quand les flammes commencèrent à l'entourer. Puis elle poussa un grand cri, le dernier. On écarta un instant les bois enflammés pour mieux la montrer au peuple tremblant de crainte et de pitié. Ses cendres furent recueillies et jetées à la Seine.

La chose étonnante en tout cela, c'est que rien ne fut tenté pour la délivrer et la sauver. Que devenait donc Charles VII ? Que faisait son gouvernement ? On a cherché à disculper le roi. L'accusation est beaucoup plus forte que l'apologie. Pendant ces longs mois, c'est le silence et presque l'oubli. Charles VII avait accepté les services de Jeanne d'Arc. Maintenant lui et ses conseillers se laissaient émouvoir par les calomnies anglaises, par le jugement de l'Université de Paris, par les débats du procès ! Le chancelier Regnaut de Chartres déclarait que la Pucelle était devenue une folle fille constituée en orgueil, qu'elle ne voulait plus croire conseil, mais faisait tout à son plaisir, « qu'il était venu depuis vers le roi un jeune pasteur gardeur de brebis des montagnes de Gévaudan, lequel disait plus ni moins que n'avait fait la Pucelle ». L'oubli dura jusqu'en 1450. Alors seulement, à son entrée à Rouen, Charles VII fit entamer le procès de réhabilitation.

La paix bourguignonne. — Jeanne d'Arc avait délivré Orléans, mais non le royaume. Elle avait fait sacrer le roi à Reims ; elle n'avait pas expulsé l'autre roi de France, le roi d'Angleterre. Après elle, il restait beaucoup à faire pour le salut de la France. Cependant tout ce qui fut fait, pendant vingt-deux ans encore, procéda d'elle. C'est qu'elle a donné l'élan, entraîné les cœurs, renouvelé les âmes. De 1431 à 1454, la lutte contre l'Anglais va être soutenue avec une constance, une énergie digne des meilleurs jours. Le roi lui-même va bientôt sortir de sa mollesse ordinaire ; il retrouve son initiative et sa volonté, surtout quand on l'a débarrassé de la Trémoille (1433). Il fut alors admirablement entouré : on put l'appeler Charles *le Bien-Servi*. C'est Dunois, bâtard d'Orléans, fils de Louis d'Orléans, adopté par Valentine Visconti, l'ami de Jeanne d'Arc, brave, bon, infatigable ; c'est le connétable de Richemont, frère du duc de

Bretagne, connétable depuis 1425, alors rentré en grâce, rude homme de guerre, exigeant, égoïste, ombrageux, mais patient et tenace ; c'est Barbasan, le chevalier sans reproche, Gaucourt, La Hire, Saintrailles et bien d'autres, souvent peu scrupuleux, mais solides sur les champs de bataille. De 1431 à 1435, ils ne ménagèrent ni leur peine ni leur sang. Vainement Bedford avait amené Henri VI à Paris pour le faire couronner. Ce couronnement fut misérable et tourna à la confusion des Anglais. Partout les troupes françaises se montrent, partout heureuses, sauf de rares exceptions. Il semble que le souvenir de Jeanne d'Arc les encourage et les protège. Anglais et Bourguignons sont toujours malheureux : ont-ils remporté quelque petit succès, les effets en sont perdus l'année suivante. C'est ainsi que les troupes royales s'installent à Chartres et à Saint-Denis, tenant de chaque côté Paris. Mais avant que Paris ait été reconquis, une autre victoire fut remportée, et celle-là capitale.

Le duc de Bourgogne avait assez de cette guerre. Il la faisait avec constance pour les Anglais et sans avantage pour lui. Le souvenir du meurtre de Jean sans Peur commençait à s'effacer. Depuis 1422, le roi négociait avec Philippe ; des trêves fréquentes avaient été conclues. Deux papes, le concile de Bâle, s'étaient efforcés de faire la paix. La rentrée en grâce de Richemont avança singulièrement les choses. Des conférences à Nevers préparèrent un véritable congrès à Arras. Il s'ouvrit le 5 août 1435. Il y eut un mois et demi de pourparlers. Les Anglais y furent d'une exigence extrême ; ils ne voulurent pas se contenter de l'Aquitaine et de la Normandie. La mort du régent Bedford, qui laissait le parti anglais sans chef digne de confiance, acheva de décider Philippe le Bon. Ses conditions furent très dures : il fallut céder Mâcon, Auxerre, les villes de la Somme, de Saint-Quentin à Saint-Valery, donner au duc pleine indépendance dans ses États, faire amende honorable pour le meurtre de Montereau. Le traité fut enfin signé le 21 septembre 1435. C'en était fait du parti bourguignon, de la guerre civile, des divisions de la maison des fleurs de lys. La France entière allait être unie contre les Anglais. La reine Isabeau mourut quelques jours après le traité.

Les résultats ne se firent pas attendre. Paris était à bout de patience; la domination anglaise y était odieuse; elle se sentait menacée, et devenait exigeante et dure. Les Français étaient à Saint-Denis. Des pourparlers secrets s'échangeaient avec les bourgeois. Enfin, au début de la campagne de 1436, le 13 avril, au lever du jour, Richemont parut devant les portes. A l'instant même Paris fut soulevé, en armes. Les Anglais n'osèrent résister; ils s'allèrent réfugier à la Bastille, où ils capitulèrent quatre jours après. Quelques mois plus tard, Charles VII venait faire son entrée dans sa capitale (12 novembre). La fête fut splendide. Mais le passé était trop récent et trop triste. Le roi ne resta pas; jamais il n'aima cette ville, qui lui rappelait de si fâcheux souvenirs.

Le royaume délivré. — De 1435 à 1444, la lutte continua de tous côtés. Le duc de Bourgogne tente vainement de reconquérir Calais. Le célèbre chef de bande espagnol, Rodrigue de Villandrando, opère dans le Midi, sur la Garonne. La Hire et Saintrilles entament la Normandie. Elle n'avait pas cessé de s'agiter sous la domination étrangère. Les documents anglais parlent sans cesse d'hommes et de femmes exécutés comme larrons et brigands, qui ne sont autres que des révoltés et des conspirateurs. De véritables soulèvements avaient éclaté dans le Bocage normand, aux environs de Vire, dans la plaine de Caen. Les souvenirs en sont vivants dans les poésies attribuées à Basselin. Cela durait depuis 1427 à l'état aigu. Dans le pays de Caux, ce fut plus grave encore en 1435. Dieppe se révolta; des garnisons françaises s'installèrent dans la Haute-Normandie. Mais les paysans, laissés à eux-mêmes, furent battus et massacrés. Charles VII avait manqué l'occasion de recouvrer la Normandie. D'autre part cette guerre finissait au milieu d'infortunes de toute sorte. Les années de 1437 à 1439 furent désolées par la famine et une longue peste. A ces maux vinrent s'ajouter les ravages des bandes armées, comme au milieu du siècle précédent. Ce sont les *écorcheurs* : « Et la cause pour quoi ils avaient ce nom était que toutes gens qui étaient rencontrés d'eux étaient dévêtus de leurs habillements tout au net jusqu'à la chemise. Et pour ce quand iceux retournaient

ainsi nus et devêtus à leurs lieux, on leur disait qu'ils avaient été entre les mains des écorcheurs. » Ils désolèrent l'Artois, la Normandie, la Bourgogne, le Bourbonnais. Après les écorcheurs venaient les *retondeurs*. Puis ce fut la Praguerie ¹.

Malgré tout, les Anglais ne cessaient de perdre du terrain ; ils étaient épuisés. La perte de Meaux et de Pontoise les chassait des environs de Paris. A l'été de 1442, le roi fit une grande chevauchée en Guyenne et le long de la Garonne. La Guyenne et la Normandie, les deux centres de la défense anglaise, semblaient près d'échapper à l'ennemi. Cependant Charles VII, le 28 mai 1444, accorda une trêve. Il aurait désiré une bonne paix ; mais aux conférences de Tours les Anglais avaient encore réclamé la Guyenne et la Normandie en toute souveraineté.

La guerre recommença en 1449. Les Anglais avaient, par une convention spéciale, promis d'abandonner le Maine ; puis, le moment venu, ils se refusèrent à livrer le Mans, qu'il fallut occuper de force. Tandis que de sérieuses négociations s'ouvraient pour une paix définitive, la frontière de Bretagne fut menacée et envahie par eux ; ils surprirent la riche ville de Fougères et la pillèrent. Ces perfidies appelaient des représailles : les troupes royales occupent la frontière normande sur la Seine. Toutes les circonstances étaient favorables au roi de France. Pendant la trêve une armée royale avait été organisée. Les États avaient accordé une taille permanente pour son entretien. Les Anglais, au contraire, étaient à bout de ressources et démoralisés. Sommerset, qui commandait à Rouen, ne se faisait aucune illusion. La Normandie fut la première conquise. L'opération capitale fut le siège de Rouen. Le roi fit appel aux habitants, que les Anglais cherchaient à contenir par la terreur. Le meilleur capitaine anglais, Talbot, défendait la place. Malgré lui, l'accord se fait entre Charles VII, qui promet l'amnistie, et les Rouennais, qui ouvriront les portes. Le 9 octobre 1449, pendant la messe, le peuple se soulève, rend aux Anglais la défense impossible. Quelques jours après, Sommerset, resté dans le château, capitulait, livrait le pays de Caux et laissait Talbot en

1. Voir ci-dessous, p. 165.

otage. Le roi entra le 10 novembre « en triomphe et magnificence aussi noble que jamais roi en ville ». Le 15 décembre, Harfleur se rendit; c'était la dernière place anglaise de Haute-Normandie. L'année suivante, une armée anglaise débarqua à Cherbourg et remporta quelques succès dans le Cotentin. A Formigny, le 15 avril 1450, les deux armées se rencontrèrent. Les paysans du voisinage se joignirent aux hommes d'armes de France : 3774 Anglais restèrent à terre; la perte fut de 12 hommes du côté des Français. A cette nouvelle, Charles d'Orléans s'écria : « Réjouis-toi, franc royaume de France, — A présent Dieu pour toi se combat. » Toutes les villes ouvrirent leurs portes. De Caen, Sommerset fit voile pour Calais. Les derniers Anglais, au nombre de 1000, évacuèrent Cherbourg le 12 août.

Après la Normandie, la Guyenne. Cette conquête était plus difficile : le pays était anglais depuis le XII^e siècle. Il n'y eut pas d'intervalle dans les opérations militaires; il fallait profiter de ce que le pays était sans troupes anglaises solides. Blaye capitula le 25 mai 1451. Bordeaux, très anglais, attendit vainement des secours. Jean Bureau, désigné par le roi comme maire de Bordeaux, vint s'entendre avec les habitants. Il fallut leur promettre toute sorte de privilèges et d'avantages. Le 30 juin, Dunois fit son entrée solennelle. Le 21 août, Bayonne se soumettait également.

Il fallut cependant recommencer la conquête. De grandes sympathies subsistaient pour les Anglais dans la Guyenne. Les officiers royaux se montraient exigeants pour les taxes. Un vaste complot s'organisa. Débarqué à Soulac, Talbot entra sans coup férir à Bordeaux, le 23 octobre 1452. La Guyenne fut perdue, sauf Fronsac, Bourg et Blaye. On en recommença la conquête au printemps de 1453. Talbot vint attaquer une armée royale devant Castillon. Les Français étaient décidés à se bien défendre. « Tout s'y trouva pour aller vivre ou mourir ensemble. » La « terrible tempête » de l'artillerie, un mouvement de flanc des Bretons donnèrent la victoire. Talbot fut tué, les troupes anglaises écrasées. Le roi en personne arriva avec une armée de réserve : au milieu d'août, il commença le siège de Bordeaux.

Tout pardon fut refusé aux bourgeois : « C'est notre intention, dit le roi, d'avoir la ville, tous ceux qui sont dedans et leurs biens à notre plaisir et volonté. » Cependant on s'arrangea, le 8 octobre, moyennant rançon et otages. Le roi ne voulut pas honorer Bordeaux de sa présence. Il n'y avait plus d'Anglais en Gascogne. Comme l'avait dit Jeanne d'Arc, ils étaient boutés hors de toute France.

Ainsi finit la guerre de Cent Ans. De la mouvance de France, Calais seul restait aux mains de l'étranger. La reconquête avait été rude et longue ; mais le royaume était bien payé de toutes ses peines. Il avait sauvé son indépendance ; il s'était uni et concentré dans la lutte pour la vie ; il avait pris conscience de lui-même. A travers tant d'épreuves, la France s'est métamorphosée. Le moyen âge finit ; la nation française commence.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — 1^o Charles VI : les chroniques sont fort abondantes ; on ne peut les citer toutes. Voici les principales : *Histoire de Charles VI*, par un **Religieux de Saint-Denis** (*Doc. inéd.*, 1839-1852, 6 vol.), écrivain exact, modéré et consciencieux, traduit et complété par **Juvénal des Ursins**, *Histoire de Charles VI* (éd. Godefroy, 1653) ; — la fin des *Chroniques* de **Froissart** dans l'éd. Kervyn de Lettenhove (25 vol.), celle de Luce n'ayant pas encore atteint le règne de Charles VI ; — la série des chroniques françaises est continuée à partir du XV^e siècle par **Enguerrand de Monstrelet**, *Chroniques*, éd. Douët d'Arcq (1857-1861, 6 vol.). Il faut citer encore le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, de 1405-1449, éd. Tuetey, 1881, très curieux et très vivant ; — **Cabaret d'Orville**, *Chron. du bon duc Louis II de Bourbon*, éd. Chazaud, 1876 ; — **Lefèvre de Saint-Remy**, qui reproduit en partie Monstrelet, éd. Morand, 1876-1881, 2 vol. ; — **Pierre de Fenin**, *Mémoires*, secs et précis, éd. Dupont, 1837 ; — les *Mémoires* du maréchal **Boucicaut**, dans la coll. Michaud et Poujoulat, t. II ; — la *Chron. normande* de **Pierre Cochon**, très pittoresque, éd. de Beaurepaire, 1870 ; — la *Chronique du Mont Saint-Michel*, surtout à cause des pièces très nombreuses que Luce y a annexées, 1879, 2 vol. ; — **Cousinot**, *la Geste des Nobles*, une des rares chroniques favorables aux Armagnacs, éd. Vallet de Viriville, 1859. Les recueils de pièces sont peu nombreux : il faut citer surtout le grand *Rec. des Ordonnances des rois de France*, très riche pour cette période ; — **Douët d'Arcq**, *Choix de pièces du règne de Charles VI* (1865, 2 vol.) ; — le recueil diplomatique anglais de **Rymer**, *Acta, etc.*, la Haye, 1739, 10 vol. De très nombreuses pièces ont été publiées comme appendices et pièces justificatives d'ouvrages modernes.

2^o Charles VII : On peut trouver dans le tome I de l'*Histoire de Charles VII* de **de Beaucourt** une étude très solide sur les sources de l'histoire de France au temps de Charles VI. Il faut rappeler les œuvres historiques de

Monstrelet, de Lefèvre de Saint-Remy, de P. Cochon, de Cousinot, le *Journal d'un bourgeois de Paris*. On doit ajouter en particulier : **Thomas Bazin**, *Hist. de Charles VII et de Louis XI*, œuvre de haute portée, éd. Quicherat, 1854-1859, 4 vol. ; — la *Chron. du héraut Berry*, éd. Godefroy, 1664 ; — la *Chron. de la Pucelle* du second **Cousinot**, éd. Vallet de Viriville, 1852 ; — **Jean Chartier**, *Histoire de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, 1858, 3 vol. ; — **Mathieu d'Escouchy**, *Histoire de Charles VII*, éd. de Beaucourt, 1863, 3 vol. ; — **Taverne**, *Journal de la paix d'Arras* (1651) ; — **Gruel**, *Histoire d'Artur III de Bretagne*, éd. Courteault, 1893 ; — **Olivier de la Marche**, *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaumont, 1883 ; — **G. Chastelain**, *Chron. des ducs de Bourgogne*, éd. K. de Lettenhove, 1863, 8 vol. ; — **Jean de Wavrin**, *Chroniques d'Angleterre*, éd. Dupont, 1858, 3 vol. ; — *Narratives of the expulsion of the English from Normandy*, éd. Stevenson, Londres, 1863 ; — **Martial d'Auvergne**, *Les Vigiles du roi Charles VII*, en vers, 1724, 2 vol., etc. Tous les textes, à peu d'exceptions près, sur Jeanne d'Arc sont dans la célèbre publication de **Quicherat**, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, 1844-1849, 5 vol. Comme documents on peut citer encore : **Longnon**, *Paris pendant la domination anglaise*, 1878 ; les pièces publiées dans la *Chron. du Mont Saint-Michel*, par **Luce**, dans les *États provinciaux de la France centrale*, par **Thomas**, 1879, dans *Les Écorcheurs sous Charles VII* de **Tuetey**, 1874, etc., etc.

Livres. — Pour ces deux règnes, la littérature est fort abondante. Elle consiste plus encore en travaux de détails et articles pour le règne de Charles VI qu'en ouvrages proprement dits. Il importe de consulter surtout la *Biblioth. de l'École des Chartes*, la *Revue Historique* et la *Revue des questions historiques*. Ajoutons : **Le Laboureur**, *Hist. de Charles VI*, 1663 ; — **de Barante**, *Hist. des ducs de Bourgogne* ; — **Michelet**, *Hist. de France*, dont les volumes consacrés à cette époque sont toujours excellents ; — **Champollion**, *Louis et Charles d'Orléans*. 1844 ; — **Clamageran**, *Hist. de l'Impôt en France*, 1867 ; — **Durrieu**, *Les Gascons en Italie*, 1885 ; — **C. Portal**, *Les insurrections des Tuchins*, dans les *Annales du Midi*, octobre 1892 ; — **P. Dognon**, *Les Armagnacs et les Bourguignons... en Languedoc*, Toulouse, 1890 ; — **Le Roux de Lincy**, *Hist. de l'Hôtel de Ville*, 1844 ; — **Perrens**, *La Démocratie en France au moyen âge*, 1876 ; — **Picot**, *Hist. des États généraux*, 2^e éd., 1889 ; — **Schwab**, *Jean Gerson*, 1858 ; — **Wallon**, *Richard II*, 1864 ; — **Coville**, *Les Cabochiens et l'ordonnance de 1413*. 1889 ; — **Jarry**, *Le duc d'Orléans*, 1889. — En particulier pour Charles VII, **Vallet de Viriville**, *Hist. de Charles VII*. 1862, 3 vol. ; — surtout **de Beaucourt**, *Hist. de Charles VII*, en 6 vol. très abondamment documentés, 1885-1891 ; — **Cosneau**, *Le connétable de Richemont*, 1886 ; — **Quicherat**, *Rodrigue de Villandrando*, 1879 ; — **P. Clément**, *Jacques Cœur et Charles VII*, 1863. — Sur Jeanne d'Arc : **Quicherat**, *Aperçus nouveaux sur l'hist. de Jeanne d'Arc*, 1850 ; — **Wallon**, *Jeanne d'Arc*, 3^e éd., 1875 ; — **Luce**, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, 1886 ; — du même, *La France pendant la guerre de Cent Ans*, 1890-1894 ; — **de Pange**, *Le patriotisme français en Lorraine avant Jeanne d'Arc*, Paris, 1890 ; — **Boucher de Molandon** et **A. de Beaucorps**, *L'armée anglaise battue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*, Orléans, 1890 ; — **Alex. Sorel**, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, Paris, 1889 ; — le capitaine **Marin**, *Jeanne d'Arc tacticien et stratège*, 4 vol. in-18, Paris, 1891 ; — les dominicains **Belon** et **Balme**, *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc*, 2 vol. in-4, 1893.

CHAPITRE IV

LA FRANCE ET LA MAISON DE BOURGOGNE

(1453-1493)

Entre la guerre de Cent ans et les guerres d'Italie, — pendant les dernières années de Charles VII (1422-1461), sous Louis XI (1461-1483), pendant les premières années de Charles VIII (1483-1498), — une œuvre de restauration nationale, administrative, économique s'accomplit en France. Le roi, délivré des Anglais, rétablit son prestige en Europe, lutte avec succès contre les maisons vassales issues de la sienne, principalement contre la maison de Bourgogne; puis il remet son État « en bonne police, paix et justice », de façon à rendre solidaires l'un de l'autre le sentiment national et le sentiment monarchique et à transformer peu à peu la royauté féodale en royauté absolue.

I. — Charles VII et la seconde féodalité.

Relations avec l'Allemagne. — Charles VII, roi médiocre si l'on pense à son caractère plutôt qu'à son règne, a été appelé le *Victorieux* et le *Bien servi*. Le premier de ces surnoms lui fait la part trop belle dans l'œuvre de la délivrance; il s'appliquerait mieux à Richemont ou à Jeanne d'Arc; le second, au contraire, paraît reporter trop exclusivement à ses conseillers l'honneur des grandes réformes accomplies sous son autorité.

On a accusé avec raison l'inconstance et de ses sentiments et de ses volontés, le scandale de ses mœurs surtout dans sa vieillesse, sa facilité à donner les faveurs et les emplois, son ingratitude envers ses meilleurs serviteurs. Il n'en fut pas moins, et au moment opportun, un prince attentif à ses devoirs, « piteux de sang humain », empressé à rétablir l'ordre et la paix dans ses États, à rendre à la France en Europe le rang et le rôle que la guerre de Cent ans lui avait fait perdre.

Avant même d'avoir complètement reconquis son royaume, le roi de Bourges s'appliqua à redevenir vraiment le roi de France, non seulement en deçà, mais au delà des frontières. Il édifia pièce à pièce un vaste système d'alliances, dirigé contre l'ennemi encore en armes, le roi d'Angleterre, et éventuellement contre l'ennemi menaçant du lendemain, le duc de Bourgogne.

Il se tourna d'abord vers ces Marches de l'Est, d'où le salut lui était venu dans la personne d'une « bonne Lorraine ». Peut-être se souvenait-il du Rhin, ancienne limite des Gaules, et, en vue de conquêtes futures, il lui convenait de rétablir et d'étendre de ce côté son influence. En 1444, l'empereur Frédéric III ayant invoqué son intervention armée contre les Liges suisses, il lui envoya trente mille hommes conduits par le dauphin Louis. En occupant ainsi les gens de guerre, dont il avait encore besoin contre les Anglais, il voulait, pendant une période de trêve, « ôter le mauvais sang du royaume ». Les Suisses offrirent la bataille à Saint-Jacques, près de la ville de Bâle, leur alliée. Ils furent vaincus, mais se défendirent si bien, que le dauphin ne se soucia pas de poursuivre plus loin ses avantages. Quelques semaines après, il signait avec les cantons, à Ensisheim (Alsace), un traité de « bonne intelligence et ferme amitié ». De là, les routiers et écorcheurs qui composaient l'armée victorieuse se répandirent le long de la rive gauche du Rhin, et commirent de grands désordres, sous prétexte d'aider les seigneurs en lutte contre les villes; ils parvinrent ainsi jusqu'aux portes de Strasbourg.

Charles VII se montrait au même moment en Lorraine, où l'Empire exerçait encore une suzeraineté nominale, et où aucun

souverain français n'avait paru depuis Philippe le Bel. Son beau-frère, le duc René, eût voulu mettre sous sa dépendance les cités épiscopales de Metz, Toul et Verdun enclavées dans ses États : il invoqua contre elles, comme médiateur armé, le roi de France. Charles VII mit garnison, à titre de protecteur, à Verdun et à Toul ; il reçut l'hommage d'Épinal, ville jusqu'alors dépendante de Metz. Quant aux Messins, ils lui refusèrent obstinément l'accès de leurs murailles ; ils voulaient bien être les alliés du roi, mais il leur répugnait d'accepter une « garde » trop facile à changer en domination. En Lorraine comme en Alsace, Charles VII estima prudent, devant les réclamations des Allemands, de borner son action militaire. En revanche il tint à Nancy une cour pompeuse, y reçut des ambassadeurs venus de toutes les parties de l'Europe, y présida au mariage de sa nièce Marguerite d'Anjou avec le roi d'Angleterre.

De plus il négocia, alors et depuis, des alliances avec les principaux princes de l'Empire, les archevêques de Trèves et de Cologne, l'Électeur palatin, l'Électeur et duc de Saxe. « Vive notre roi et seigneur de France ! » lui disaient les envoyés de ce dernier prince. En 1452, il offrit à neuf cantons suisses et reçut d'eux la promesse d'un appui armé contre toutes les attaques. Par l'entremise du duc de Bavière, il s'unit également au roi de Danemark ; il brigua même pour son fils Charles la couronne de Bohême. Une de ses filles fut fiancée à l'archiduc Sigismond d'Autriche, une autre au roi Ladislas de Hongrie. Ces deux mariages ne s'accomplirent point : ils scellaient néanmoins une alliance dont Charles VII préjugait l'efficacité contre ses voisins immédiats, demeurés ses ennemis.

Relations avec l'Italie et l'Orient. — En Castille, en Navarre, en Écosse, surtout en Italie, on recommença à sentir la main du roi de France. Depuis plus de cinquante ans, la seconde maison d'Anjou disputait à la maison d'Aragon le royaume de Naples, et la maison d'Orléans prétendait, comme héritière de la famille déchue des Visconti, au duché de Milan, alors gouverné par l'heureux condottiere François Sforza. Charles VII ne soutint qu'avec réserve et d'une façon intermittente les droits de ses cousins ; il chercha surtout à rétablir ou

à maintenir la paix entre les princes italiens, en prévision d'une invasion turque, et au profit de la prépondérance française. A Gênes, il sut recouvrer sur la république, en 1458, le protectorat exercé du temps de son père par Boucicaut. Il imposa au duc de Savoie son alliance, après une expédition armée en 1452. Enfin il intervint efficacement dans les affaires de l'Église romaine. De concert avec ses alliés d'Allemagne, il fit reconnaître l'autorité du pape Nicolas V par les derniers tenants du concile de Bâle groupés autour de l'antipape Félix V. C'était mettre fin aux misères du grand schisme, contemporaines des malheurs de la France, et, par les mains de son fils aîné, pacifier l'Église.

Les papes lui demandaient davantage; ils l'excitaient à donner l'exemple aux autres souverains, à rouvrir contre les Turcs l'ère des croisades. Ils pensaient comme le doge de Venise : « C'est le roi des rois, nul ne peut sans lui. » Et de fait Charles VII s'imposait partout comme arbitre, entre Fribourg et le duc de Savoie, entre l'archiduc Sigismond et les cantons suisses. Le roi Ladislas lui faisait dire par ses ambassadeurs : « Tu es la colonne de chrétienté, et mon seigneur en est l'écu; tu es la très chrétienne maison, et mon seigneur en est la muraille. » On vit presque en même temps à sa cour le patriarche d'Antioche, les ambassadeurs de l'empereur de Trébizonde, des rois de Perse et d'Arménie; « et ne demandaient rien fors l'aide du roi de France, qu'ils nommaient aussi roi des rois, et avec ce disaient que l'enseigne du roi de France et un capitaine en son nom vaudrait plus de cent mille hommes » (Duclercq). Charles VII était de sens trop rassis et trop pratique pour courir semblable aventure, où il se sentait éclipsé d'avance par l'empereur et le duc de Bourgogne. Que lui importait l'entrée des Turcs à Constantinople, pourvu « qu'il n'y eût plus dans la mer d'Orient mâts sinon revêtus de fleurs de lys » ? (Chastelain.) Son grand auxiliaire dans la restauration de la richesse publique, Jacques Cœur, devenait alors une puissance sur la Méditerranée. Il multipliait ses comptoirs dans les Échelles du Levant; ses agents rachetaient les esclaves chrétiens, intervenaient avec autorité entre le sultan et les Vénitiens. Un

d'eux, Jean de Village, obtenait du soudan d'Égypte (1447) des sûretés pour les marchands français allant à Alexandrie et pour les pèlerins qui, sur les traces de Caumont et de Bertrand de la Brocquière, se rendaient pacifiquement à Jérusalem.

On peut dire que de cette époque date le protectorat français sur les Lieux-Saints. Pour Louis IX, la question d'Orient avait été une question de conquête, à résoudre par une guerre d'extermination : pour Charles VII, c'est une question d'influence, à résoudre par des voies pacifiques. Sur ses lèvres, comme sur celles des chevaliers bourguignons, le vieux cri de « Dieu le veut ! » va expirer, comme la truelle tomber des mains des maçons qui élevaient la cathédrale de Cologne. Liberté de commerce, liberté de culte, telle est la devise nouvelle. On ne dit plus la Terre-Sainte, mais le Levant, c'est-à-dire la porte des Indes orientales, qui bientôt seront retrouvées.

La Praguerie. — Lointaines ou prochaines, ces diverses alliances affermissaient la royauté française en vue d'une lutte qu'elle prévoyait et préparait contre les grands vassaux. La seconde féodalité, celle des « sires des fleurs de lys », demeurait aussi dangereuse pour Charles VII que l'avait été la première pour Hugue Capet et Louis le Gros. Dominés par le principe qui continuait à régir la société, les Valois avaient transformé la plupart de leurs conquêtes en *apanages*, et constitué de véritables dynasties provinciales, portées, en raison même de leur origine, à exagérer leurs droits ; leurs usurpations sur l'autorité royale s'étaient consommées à la faveur de la guerre civile et de la guerre étrangère.

Au lendemain de la reprise de Paris, les princes du sang recommencèrent à s'agiter. Les ducs d'Anjou, de Bourbon et d'Alençon, soutenus par les chefs de bande que la paix condamnait à l'oisiveté nouèrent un complot qui fut découvert avant d'éclater. En 1440, ils renouvelèrent leurs menées, auxquelles ils associèrent le dauphin Louis, âgé de dix-sept ans. Celui qui devait s'appeler Louis XI fut de bonne heure tourmenté par une soif jalouse du pouvoir, et, afin de la satisfaire, il contredit d'avance par sa conduite les idées sur l'autorité absolue du roi qu'il devait si sévèrement appliquer plus tard.

Fils désobéissant, vassal indocile, il porta la responsabilité d'une prise d'armes, courte d'ailleurs et facilement réprimée, que les contemporains surnommèrent *Praguerie*, par allusion aux insurrections récentes des Hussites de Bohême.

Charles VII, par une marche rapide en Poitou, en Auvergne, en Bourbonnais, fit tomber les principaux remparts des révoltés. Ceux-ci s'empressèrent de faire amende honorable; le dauphin lui-même dut implorer sa grâce, et fut relégué dans son apanage du Dauphiné. Il s'y tint plus de quinze ans, se conduisant en souverain indépendant, instituant un parlement à Grenoble et une université à Valence, épousant sans l'aveu de son père, pour se faire un allié, la fille de son voisin le duc de Savoie. Quelques années encore il parut à la cour, où il intriguait à l'écart et ralliait autour de lui les mécontents. A partir de 1446, il y eut brouille déclarée entre Charles VII et le dauphin, qui ne se revirent plus.

Maisons vassales et rivales de la maison royale.

— La politique qui séparait ainsi le père et le fils rendait également rivaux ou ennemis de leur aîné les cadets de la maison royale.

Le plus rapproché du trône était Charles, duc d'Orléans, possesseur des duchés d'Orléans et de Valois, du comté de Blois, d'une partie du comté de Soissons. Ce prince, d'humeur pacifique et douce, avait vécu vingt-quatre ans prisonnier en Angleterre; délivré par les soins du duc de Bourgogne, il ne se mêla guère aux entreprises de la noblesse, et se recommande surtout à l'histoire par ses œuvres poétiques et littéraires. Son frère bâtard, Dunois, le héros des guerres anglaises, fut au contraire un serviteur capricieux, et prit part à la Praguerie.

La maison d'Anjou, issue de Louis, frère de Charles V, tenait une bien autre place que la maison d'Orléans en France et en Europe. Ses apanages primitifs, l'Anjou, le Maine, la Provence, touchaient aux diverses extrémités du royaume. Elle disputait à la famille indigène des Vaudémont les duchés de Lorraine et de Bar, et ses ambitions s'étendaient à Majorque, à Naples, à la Hongrie, à Jérusalem. Le *bon roi* René, son principal représentant, s'est surtout fait connaître comme un souverain débonnaire,

et libéral, ami de la poésie et des arts; il n'en fut pas moins, durant une grande partie de sa vie, un chevalier errant. Dans sa jeunesse, il guerroya pour se mettre en possession de la Lorraine, dont il avait épousé l'héritière; battu et pris à Bulgnéville (1431) par son compétiteur, il régla avec honneur pour lui, par un mariage, la succession lorraine. Après une assez longue captivité dans les deux Bourgognes, il revendiqua le royaume de Naples et s'y maintint en effet durant quatre ans (1438-1442). Son fils Jean de Calabre, sa fille la reine Marguerite portèrent l'un en Italie, l'autre en Angleterre, le génie aventureux et la fortune promptement caduque de leur maison. Pour lui, il habita avec prédilection ses deux capitales d'Anjou et de Provence, fondant l'université d'Angers et l'ordre du Croissant, rimant des ballades, peignant des tableaux, rédigeant des statuts de tournois. Entre temps il séjournait près de son beau-frère de France, et se montra en général pour la politique royale un auxiliaire utile et dévoué.

Les maisons d'Alençon et de Bourbon remontaient au ^{xiii}^e siècle; la première possédait les comtés d'Alençon et du Perche; la seconde détenait par ses diverses branches un domaine assez compact au centre du royaume, le Forez, le Beaujolais, le dauphiné d'Auvergne, le Bourbonnais, le comté de Vendôme.

La maison de Bretagne se rattachait aussi par Pierre Mauclerc, fils de Louis VI, à la dynastie capétienne. Derrière elle, toute une nation qui, comme la Flamande, se posait, se dressait en rivale de la nation française, en arbitre naturelle entre elle et la nation anglaise. Le duc refusait au roi l'hommage lige, qui lui eût imposé la présence personnelle aux armées et à la cour des pairs, et ne consentait à prêter que l'hommage simple. Du moins s'appelait-il alors Artus (Arthur) de Richemont, et faisait-il toujours porter devant lui, avec les insignes de sa souveraineté, l'épée de connétable de France. Son neveu et successeur, François II, devait au contraire revendiquer passionnément, avec sa propre indépendance, celle de son pays.

En Languedoc, au sud de la Garonne, subsistaient trois grandes maisons sans aucun lien d'origine avec la maison de

France : celles de Foix, d'Armagnac, d'Albret. Au comte de Foix se rattachaient les souvenirs de la résistance albigeoise. — Jean IV et Jean V d'Armagnac, fils et petit-fils du chef de la célèbre faction de ce nom, continuaient à se dire comtes « par la grâce de Dieu » dans leur forteresse de Lectoure. — Le sire d'Albret, établi sur les landes de Gascogne, au milieu d'une population belliqueuse, décrétait en 1456 l'indivisibilité de sa seigneurie. Loin du roi, la puissance féodale se soutenait mieux, et son opposition était restée jusqu'alors vivace et impunie.

Ce qui en revanche accroissait la faiblesse des anciens et nouveaux possesseurs de fiefs, c'était le désordre matériel et moral dont leur cause semblait inséparable. La féodalité était née de la guerre et vivait de la guerre, étrangère ou civile ; son règne excluait les idées d'ordre, de paix, d'unité, personnifiées dans le roi. Ses membres obscurs, cachés au fond des provinces, dans leurs châteaux ; y perpétuaient ces mœurs violentes et dépravées qui justifieront encore deux siècles plus tard les *Grands jours* de Louis XIV. Les plus puissants donnaient l'exemple du crime : Jean sans Peur, assassin de son propre aveu, était ensuite tombé victime d'un assassinat. On pouvait mettre au ban de la morale publique comme de l'autorité souveraine Jean d'Armagnac, mari incestueux de sa sœur, ou Gilles de Rais, ce Breton dont les effroyables méfaits ont sans doute donné naissance à la légende de Barbe-Bleue.

La maison de Bourgogne. — Au-dessus de tous ces souverains au petit pied, alors muets et humiliés, était le duc de Bourgogne, le « grand-duc d'Occident ». A son apanage primitif s'étaient successivement adjoints la Franche-Comté, les comtés de Bar-sur-Seine, d'Auxerre et de Mâcon. Au nord du royaume il détenait les Pays-Bas, c'est-à-dire toutes les terres s'étendant sur le territoire actuel de la Belgique et de la Hollande, entre la Frise et l'Artois, plus les villes de la Somme (Saint-Quentin, Amiens, Abbeville, Péronne, Roye, Montdidier). Cette puissance démesurée avait crû principalement au détriment de la France, le duc bénéficiant tour à tour de son alliance criminelle avec les Anglais et de sa réconciliation intéressée avec le chef de sa maison.

Dans ces États bigarrés, séparés en deux groupes par la Lorraine et la Champagne, son autorité était variable et contestée. A Dijon, il avait dû jurer, sous le porche de l'abbaye de Saint-Bénigne, de défendre les libertés populaires. On a souvent cité la fière parole des députés bourguignons rapportée par un chroniqueur du temps : « Quant à ce que vous nous avez proposé de la part du duc, il ne se fit jamais, il ne se peut faire, et il ne se fera pas. » Les gens de la Comté lui votaient des subsides dans des États périodiquement convoqués, qui tinrent, sous le seul règne de Philippe le Bon, soixante sessions à Dole ou à Salins. Aux Pays-Bas, les grandes villes étaient toujours agitées, et à l'occasion, insurgées en faveur de leurs franchises. Bruges, révoltée de 1436 à 1438, fut péniblement soumise et rudement traitée. Puis « Messieurs de Gand » prirent à leur tour les armes et, battus en rase campagne, à Gavres (1453), durent implorer merci. Ils perdirent leurs bannières, l'organisation indépendante de leurs cinquante-deux corps de métiers ; leur république devint une simple commune.

Au milieu de sa cour, modelée sur celle de son bisaïeul Jean le Bon, le duc Philippe professait le respect persistant des traditions féodales, associé à des goûts, à des habitudes de culture intellectuelle qui font pressentir la Renaissance. Il appelait à des pas d'armes toute la chevalerie européenne ; il fonda en 1431 l'ordre de la Toison d'or, à la fois distinction honorifique et confrérie vouée à l'application des principes chevaleresques. Ses contemporains le croyaient destiné à prendre sur les Turcs la revanche des anciennes victoires sarrasines. En 1454, à Lille, au cours d'une pompeuse mascarade, le fils du vaincu de Nicopolis s'engagea solennellement au « voyage de Turquie », mais il avait eu soin d'entourer son serment de restrictions propres à le rendre vain. Ses chevaliers l'imitèrent, et joignirent à leurs promesses les vœux les plus extravagants, sauf à dévorer sur place, en fêtes, l'argent destiné à la croisade.

Ces héros de tournois, qui ne lisaient plus guère les vieilles chansons de geste, revivent pour nous dans une série d'œuvres historiques et artistiques d'une forme encore naïve et d'un caractère déjà raffiné. Toute une armée de « translateurs »,

écrivains-copistes, enlumineurs et miniaturistes, peintres verriers, maîtres ès œuvres, tapissiers de haute lice, illustraient, pour la plus grande gloire de la maison ducal, l'épopée du moyen âge finissant. Dans les récits des élèves de Froissart, Georges Chastelain, Monstrelet, Olivier de la Marche, la transition se faisait entre la chronique proprement dite et les mémoires. De même Hans Memling, les Van Eyck, les Rogier van der Weyden forment un groupe intermédiaire entre les imagiers du moyen âge et les artistes grands seigneurs du *cinquecento* italien. L'université de Louvain était fondée en 1420 pour les Pays-Bas, celle de Dôle en 1423 pour les deux Bourgognes.

Exempt sa vie durant de tout hommage envers Charles VII, ayant traité d'égal à égal avec lui ainsi qu'avec Henri de Lancastre, Philippe le Bon visait à une complète indépendance. Son père et son aïeul reposaient comme de véritables souverains à la Chartreuse de Dijon, Saint-Denis de leur dynastie, sous les splendides mausolées sculptés par Claus Sluter et Philippe de la Huerta. Philippe eût voulu porter de son vivant la couronne royale. Aussi pour l'obtenir flattait-il l'empereur, dont il espérait en outre devenir le vicaire sur la rive gauche du Rhin; il eût ainsi constitué un État de Gaule Belgique; il eût refait soit le royaume d'Arles, soit la Lotharingie. L'âge, le désir de ne pas compromettre les avantages acquis le détournèrent cependant d'entreprises qui eussent réveillé la guerre ouverte, immédiate, avec son principal suzerain. Il était de plus, comme Charles VII, en lutte avec son héritier, le comte de Charolais, jaloux de la faveur exclusive dont jouissait la grande famille des Cröy. Aussi affectait-il en général une grande déférence extérieure pour le roi, lui offrant ses États à administrer s'il partait pour la croisade, ou défendant à son fils, avec de terribles menaces, de chercher femme chez les Anglais, les pires ennemis du royaume.

Dernières années de Charles VII. — Charles VII, peu touché de ces démonstrations, poursuivait, à travers ses nombreuses campagnes diplomatiques ou militaires, un but unique : l'abaissement de la puissance bourguignonne. Deux fois il essaya de recouvrer sans indemnité les villes de la Somme, et

subit deux refus sans mauvaise humeur apparente; il évita de soutenir trop ouvertement la révolte de Gand; en revanche il provoquait et multipliait les causes de conflit propres à contrarier ou à gêner, sans le pousser à bout, son hautain vassal. Il soutenait les prétentions du roi Ladislas de Hongrie à la succession du Luxembourg, convoitée par Philippe le Bon; à la mort de Ladislas, il occupait militairement une partie de ce pays, et l'acquérait argent comptant (1459) d'un des compétiteurs, le duc de Saxe. Il prenait sous sa sauvegarde les Liégeois en lutte contre leur évêque, client du duc de Bourgogne. Il laissait enfin son Parlement et son Conseil tenir en suspens les affaires du duc ou de ses sujets portées devant eux, et revendiquer à tout propos la juridiction royale, tant fiscale que judiciaire, sur le duché de Bourgogne et les Flandres. Lorsqu'il fit son procès au duc d'Alençon, il somma Philippe de venir, comme pair, siéger parmi les juges : « J'irai, lui fut-il répondu, avec 40 000 hommes. » Le roi répliqua en convoquant le ban et l'arrière-ban; on crut cette fois la guerre inévitable; elle n'éclata pas, chacun des deux adversaires ne se souciant de l'entreprendre qu'à coup sûr.

Charles VII travaillait à être maître partout chez lui, avant d'effacer les humiliations du traité d'Arras. Dans le Midi, la succession du comté de Comminges était disputée entre les maisons de Foix et d'Armagnac; il évinça l'un et l'autre compétiteur en se la faisant attribuer par la dernière héritière. Dès 1444, il avait dépouillé et réduit à l'obéissance le turbulent Jean IV d'Armagnac, sauf à lui rendre ensuite la plus grande partie de ses domaines. Quinze ans plus tard, il repartit en guerre contre Jean V, incestueux et faussaire, et le fit condamner par le parlement de Paris au bannissement et à la confiscation de ses biens. Ses parents ne furent pas mieux traités à l'occasion : un routier de son sang, le bâtard de Bourbon, fut cousu dans un sac et jeté à l'eau après un jugement sommaire (1444), et le duc d'Alençon ne paya guère moins cher ses intelligences avec les Anglais. Le roi le traduisit devant le Parlement garni de pairs, ce qui obligeait la haute noblesse à frapper un des siens. Le duc de Bourgogne eut beau intercéder pour le coupable

et le maintenir, en guise de protestation, sur les listes de la Toison d'or. Charles VII obtint un arrêt qui déclarait le duc d'Alençon criminel de lèse-majesté et le condamnait à mort; il se borna à lui infliger un emprisonnement perpétuel.

En cette même année 1456, il se décida à mettre un terme, par un acte d'autorité paternelle et royale, à la rébellion passive du dauphin; il apparut sur le Rhône à la tête d'une armée. Louis qui, pour se défendre, avait été jusqu'à solliciter une descente des Anglais, se réfugia éperdu en Franche-Comté, sur les terres de Bourgogne, et ensuite aux Pays-Bas. Là Philippe le Bon lui donna l'hospitalité au château de Genappe en Brabant, le pensionna richement, le choisit comme parrain de sa petite-fille Marie, mais se garda bien de lui fournir les moyens d'une révolte ouverte et armée : « Mon cousin de Bourgogne ne sait ce qu'il fait, dit Charles VII; il nourrit le renard qui mangera ses poules. » Le dauphin, dont l'apanage avait été réuni au domaine royal, protesta par lettres de sa soumission; il n'en continua pas moins à semer de loin la division parmi les conseillers de son père.

Le changement de règne approchait. Charles VII avait subi jusqu'en 1450 l'empire d'Agnès Sorel, la « Dame de Beauté », la première des maîtresses royales qui ait gardé non seulement un nom, mais une certaine popularité dans notre histoire. On a voulu faire croire, sans motifs sérieux, à son influence heureuse sur le caractère et les résolutions du roi; elle ne fut point aussi néfaste que celle d'Antoinette de Maignelais, qui rendit Charles VII, dans sa vieillesse précoce, le triste modèle de Louis XV. Affaibli par ses désordres, errant de château en château et se rendant inaccessible à son peuple, le roi était en outre cruellement tourmenté par l'attitude à la fois sournoise et irréconciliable du dauphin. Des ambassades passèrent de France en Flandre, de Flandre en France; elles ne purent rétablir la paix entre le père et le fils. Le roi songea un moment à transférer la couronne à son dernier né Charles. Il se crut trahi par ses serviteurs, et craignit d'être empoisonné; certains crurent qu'il s'était laissé mourir de faim, lorsqu'il succomba aux suites d'un abcès à la gorge (22 juillet 1461)

Louis XI, que cette mort faisait roi, ne cacha pas sa joie. Comme il redoutait quelque tentative de la part de son jeune frère, il dépêcha à ses bonnes villes l'ordre de se bien garder ; puis il rentra en toute hâte dans ses États, se dirigeant vers Reims. Le duc Philippe le suivait, comme pour rappeler aux Français qu'il était moins le vassal que le protecteur de leur nouveau maître. Il l'éclipsa en effet par son faste, lui conféra l'ordre de chevalerie et, à l'entrée solennelle dans Paris ainsi qu'au sacre, parut le vrai roi. En apparence, l'avènement du dauphin Louis constituait pour lui une victoire obtenue sans peine sur le roi défunt. Son protégé était l'ancien chef de la Praguerie : on le croyait prêt à ruiner toute l'œuvre du dernier règne, et ses premiers actes remplissaient d'espoir le parti féodal. Il donnait le Berry en apanage à son jeune frère, la Normandie en gouvernement au comte de Charolais, un commandement sur la Loire au duc de Bretagne. Il pardonnait avec éclat, comme pour les réhabiliter, au duc d'Alençon et au comte d'Armagnac. Jamais homme, on va le voir, n'a plus cruellement trompé ceux qui avaient espéré en lui.

II. — *Louis XI et Charles le Téméraire.*

Politique extérieure. — Louis XI, a-t-on dit, ne vit dans le commencement de son règne que le commencement de sa vengeance. Il éloigna tous ceux qu'il savait ou supposait l'avoir desservi auprès de son père, et s'entoura d'auxiliaires aptes à seconder aveuglément ses desseins. Avec lui le gouvernement devint étroitement personnel ; ses agents furent choisis bons à tout faire, et à l'occasion brisés et sacrifiés sans pitié. C'étaient pour la plupart des gens de moyen état, des vassaux d'autrui qui, en se donnant ou se vendant à lui, s'étaient compromis sans retour envers leurs anciens maîtres. Ils se nommaient, entre autres, Saint-Pol, Jean du Lude, Charles de Melun, Doyat, Doriole, Jean Baluc et, dans un ordre inférieur, le prévôt Tristan Lhermite, le barbier Olivier

le Daim, le médecin Coictier. Les plus utiles, le Gascon Lescun, le Comtois Jean Jouffroy, les Flamands Commines et Crèveœur, lui vinrent du monde féodal, un à un, comme on vient au succès et à l'avenir. Louis XI fut de tous les princes de son temps celui « qui plus travailloit à gagner un homme qui le pouvoit servir ou qui lui pouvoit nuire » (Commines).

Mise en œuvre par des instruments nouveaux, la politique royale restait, quant à son but, la même que sous Charles VII, moins patiente toutefois et moins scrupuleuse dans ses moyens. Il s'agissait d'abattre et de détruire la nouvelle Lotharingie, toujours plus compacte aux flancs du royaume. Louis XI, à l'exemple de son père, subordonna à son grand dessein contre la Bourgogne le sens de ses alliances extérieures.

En Lorraine, tout en renonçant à la « garde » d'Épinal (1466), il essaya sournoisement de réparer l'échec de 1444 devant Metz, et de placer cette ville sous sa dépendance (1464). Au delà du Rhin, il entretint de son mieux la défiance des Allemands à l'égard de la puissance bourguignonne, et fit valoir par de nouveaux traités les conventions de son père avec les « magnifiques seigneurs des huit ligues de la Haute-Allemagne ». En Italie, son action, d'ailleurs exclusivement diplomatique, fut constante, et prépara en quelque sorte l'intervention armée de ses successeurs. S'il ne soutint qu'en paroles les entreprises de ses cousins d'Anjou sur Naples, et s'il céda, sans rien retenir qu'une vaine suzeraineté, son protectorat sur Gènes, il se fit écouter à Milan, où il entretint avec le duc François Sforza une correspondance très active, et arracha le duc Galéas-Marie à l'alliance bourguignonne; à Turin, où il retenait à grand'peine sous sa main le duc de Savoie, son beau-frère; à Florence, où il réconcilia la Seigneurie avec le pape Sixte IV (1478); à Rome surtout, où il sut alterner à l'égard du Saint-Siège les concessions et les menaces, et fut proclamé protecteur de la ligue conclue contre les Turcs en 1467.

En Aragon, il promit par le traité d'Olit (avril 1462) trois cent mille écus au roi Jean II en lutte avec les Catalans révoltés, et reçut de lui en gage le Roussillon et la Cerdagne.

Comme il jugeait son débiteur insolvable, il comptait bien garder ces deux provinces, et il les garda en effet, non sans peine, le roi d'Aragon fournissant toujours au moment opportun son appoint aux coalitions féodales. Perpignan, révolté en 1475, fut pris et livré à une soldatesque impitoyable. D'habiles concessions rendirent ensuite le pays paisible jusqu'à la fin du règne, et assurèrent la frontière française sur les Pyrénées.

En Angleterre, où se poursuivait la guerre des Deux Roses, Louis XI soutint sans se prononcer trop ouvertement la Rose rouge, surtout lorsque le duc de Bourgogne eut épousé avec Marguerite d'York les intérêts de la Rose blanche, et il réussit un jour à se faire promettre, en échange de maigres secours accordés aux Lancastre, la rétrocession de Calais. La descente anglaise, le grand fléau du royaume sous ses prédécesseurs, restait son cauchemar. Pour l'empêcher ou l'arrêter, il se plia à tout, jusqu'à se dire simplement « le prince Louis » devant Édouard IV, qui continuait à s'intituler roi de France.

Ligue du Bien public. — Les deux chefs, très inégalement dangereux, du parti féodal étaient François II, duc de Bretagne depuis 1459, et le comte de Charolais, qui, sous le nom de son père vieilli, commençait à gouverner effectivement le « grand-duché d'Occident ». Le premier n'était redoutable ni par sa situation ni par son caractère; enfermé dans sa presqu'île, il pouvait tout au plus apporter à ses alliés le concours de diversions qu'il n'opéra jamais à propos. Il obéissait à l'instinct qui faisait préférer aux Bretons la protection anglaise à la suzeraineté française, mais il n'avait ni esprit de suite, ni énergie. Le comte de Charolais, au contraire, était déjà l'homme que ses contemporains ont surnommé le Hardi, le Terrible, le Téméraire. Fastueux, orgueilleux, ambitieux à outrance, il visait à élargir en tous sens les frontières de l'État bourguignon, et se heurtait avec colère au royaume de France maintenu par une main ferme dans son intégrité recouvrée : « J'aime tant le bien de ce royaume, disait-il ironiquement, qu'au lieu d'un roi j'y en voudrais six. »

Contre l'un et l'autre, Louis XI ne tarda pas à prendre indirectement l'offensive. En Bretagne il réveilla la question

de l'hommage lige à sa couronne, et revendiqua l'exercice contesté du droit de régale sur les évêchés bretons. En dépit de ses promesses, il proposa et obtint (octobre 1463) la restitution moyennant rachat des villes de la Somme cédées à Arras; il travaillait en outre à se faire rétrocéder dans la Flandre française Lille, Douai et Orchies, imprudemment attribuées par Charles V à Philippe le Hardi; il reprenait au comte de Charolais (1464) le gouvernement de la Normandie, et tentait même, dit-on, de faire enlever ce prince par un aventurier à ses ordres, le bâtard de Rubempré.

Une prise d'armes féodale devait s'en suivre, « pour remettre tout en ordre, consoler et soulager le pauvre peuple », disaient ses chefs, champions intéressés du « Bien public ». C'étaient, à la suite de François de Bretagne et du comte de Charolais, les anciens serviteurs de Charles VII disgraciés, le comte de Saint-Pol, qui rêvait une souveraineté indépendante entre la France et les Flandres; les ducs de Lorraine et de Bourbon; le bâtard d'Orléans, Dunois; Jean d'Anjou (dit de Calabre), fils du roi René; puis les tyranneaux du midi, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret. Le duc de Berry, frère du roi, était le chef nominal de la ligue. A une assemblée tenue à Tours, où le roi crut devoir leur exposer ses griefs particuliers contre le duc de Bretagne, les princes protestèrent de leur soumission (décembre 1464). Quelques mois après, la ligue était ouvertement déclarée.

Contre elle, Louis XI n'avait guère, parmi les grands vassaux, que son oncle d'Anjou, et parmi les villes, que Paris. Le plan des confédérés était de traquer et de saisir celui qu'on a appelé « l'araignée universelle » au centre de sa toile, dans sa capitale. Louis, comptant sur la résistance de ses fidèles bourgeois, courut d'abord sur la Loire, et rétablit à main armée son autorité sur les domaines des ducs de Berry et de Bourbon. Pendant ce temps, le comte de Charolais arrivait des Pays-Bas avec une forte armée; mais il lui eût fallu, pour emporter Paris, les forces de son allié de Bretagne qui n'arrivait pas. Louis, débarrassé par la trêve de Riom de ses premiers adversaires, s'empressa de revenir vers le nord, et livra bataille aux

Bourguignons sur le théâtre des premiers combats de Louis le Gros contre les barons indociles de l'Île-de-France, à Montlhéry. Ce fut une mêlée confuse, une action conduite au hasard de part et d'autre. Le comte de Charolais resta maître du terrain, mais le roi put pénétrer dans Paris. Cependant autour de lui le cercle de ses ennemis se renforçait et se rétrécissait; derrière lui, en Normandie, il sentait les fidélités chancelantes; et il se résigna à traiter à tout prix. Lui-même alla négocier avec ses adversaires, et son désir apparent de donner satisfaction à tous fit croire à sa sincérité. En octobre 1465, il signa à Conflans et à Saint-Maur des traités humiliants dont l'exécution eût ramené la monarchie au temps des premiers Capétiens. Le duc de Berry recevait la Normandie à titre d'apanage héréditaire; le comte de Charolais, les villes de la Somme sous condition de rachat, les comtés de Boulogne et Guines sans conditions; le duc de Bretagne, les comtés de Montfort et d'Étampes, aux portes de Paris, et la possession des régales de son duché; le duc de Lorraine, la garde de Toul et de Verdun; le comte de Saint-Pol, l'épée de connétable; les autres seigneurs, des places fortes ou des pensions. Le bien public, si l'on peut nommer ainsi les convoitises féodales, n'avait plus rien à souhaiter. Le pouvoir royal au contraire avait tout à reprendre, et Louis XI n'attendit pas un jour pour annuler une à une les concessions faites.

Entrevue et traité de Péronne. — La Normandie aux mains du duc de Berry rendait contiguës les terres de Bretagne et de Bourgogne, et redevenait une porte ouverte aux Anglais sur Paris. Louis XI profita d'une brouille entre le nouveau duc et François II pour envahir la province sans déclaration de guerre, et la reprendre en quelques semaines; 120 000 écus d'or envoyés à propos avaient rendu immobile le prince breton, et le Bourguignon se trouvait occupé chez lui par la révolte des villes de la Meuse. Liège et Dinant, comme naguère Gand et Bruges, se débattaient alors contre la suprématie du grand-duc d'Occident, avec l'appui secret du roi de France. Le comte de Charolais dut passer une année entière à les réduire, et les châtia durement. Il n'en était pas encore venu à bout

quand la mort de Philippe le Bon le fit duc de Bourgogne (juin 1467).

Louis XI pendant ce temps s'assurait contre lui la neutralité des autres maisons princières ; il faisait du duc de Bourbon une sorte de vice-roi dans la France du centre et du midi, gagnait à prix d'argent Jean de Calabre, flattait les Parisiens en organisant leurs corporations de corps et métiers en une immense armée bourgeoise, remettait son armée proprement dite entre les mains de son ancien ennemi, le rude chef d'écorcheurs Dammartin ; enfin il convoquait à Tours les députés de soixante villes, qui, dans un simulacre d'États généraux (avril 1468), proclamèrent l'inaliénabilité de la Normandie. Dès lors, il pensa pouvoir affronter la coalition de ceux que, dit-on, il appelait dédaigneusement, d'après leur caractère, le sanglier, le loup et l'âne : le sanglier de Bourgogne, toujours furieux et prêt à l'offensive ; le loup d'Angleterre, épiant l'occasion de butiner sans peine sur les traces du premier ; l'âne de Bretagne, bruyant et inconsidéré.

Le roi prit d'abord « l'âne » à partie : il se jeta sur lui, et le força à accepter la paix à Ancenis (septembre). En se retournant contre le duc de Bourgogne, il risquait d'avoir à combattre en même temps les Anglais, qui annonçaient à grand bruit leur prochaine descente. Il s'imagina que, dans une entrevue personnelle avec Charles, il saurait mieux que ses conseillers débattre les conditions d'une trêve, et il s'en alla, muni d'une lettre de sûreté, marchander sa laine et sa peau, comme lui disaient durement ses capitaines, en tête à tête avec son adversaire. Ce fut l'entrevue de Péronne (octobre).

Deux jours s'étaient écoulés en pourparlers qui paraissaient devoir aboutir, lorsque Charles apprit une nouvelle révolte des Liégeois, préparée, lui disait-on, par les agents secrets du roi. Dans son premier mouvement de fureur, il retint Louis XI prisonnier, là même où un comte de Vermandois avait jadis fait mourir Charles le Simple. Pousserait-il jusqu'au bout ce coup d'audace, et ferait-il roi le duc évincé de Normandie ? Il préféra lier son captif par de nouvelles et plus dures conditions. Louis XI dut jurer le renouvellement et l'interprétation au sens bourgui-

gnon des traités d'Arras et de Conflans ; donner à son frère la Champagne, c'est-à-dire placer une sentinelle ennemie devant sa capitale, relier ainsi les deux groupes d'États bourguignons ; et enfin assister, la croix de Bourgogne au chapeau, à la réduction de ses alliés secrets les Liégeois. Cette fois il était non seulement dépouillé, mais solennellement humilié.

Nouvelle ligue contre Louis XI. — Le roi retourna, dit Commines, à grande joie dans son royaume. Il estimait que « qui a le succès a l'honneur ». Le succès, c'était cette fois le salut de sa personne ; c'était aussi la perspective de pouvoir encore circonvenir et tromper l'un après l'autre ses adversaires. A son frère, il fit accepter (avril 1469), au lieu de la Champagne, la riche mais lointaine Guyenne. Il menaça le duc de Bretagne, redevenu le protecteur du jeune prince, intimida ou acheta ses conseillers, sut lui imposer de nouveau la paix à Angers. En Angleterre, il provoqua contre le roi Édouard IV, allié du Bourguignon, une restauration éphémère de la Rose rouge. Quand il eut isolé ainsi Charles le Téméraire, il reprit courage au point de le sommer de comparaître en personne devant le Parlement. Il se fit enfin déclarer délié des conventions de Péronne par une assemblée de notables réunie à Tours. La guerre recommença. L'armée royale ressaisit plusieurs des villes de la Somme. Ce fut au tour du duc de solliciter une trêve (avril 1471), pour travailler à reconstituer ses alliances.

Sa revanche parut un moment complète. Édouard d'York remonta sur le trône d'Angleterre, le duc de Bretagne recommença ses menées antifrançaises, et le nouveau duc de Guyenne, séduit par la perspective d'épouser la fille unique du Téméraire, menaçait d'entraîner tout le Midi dans une nouvelle prise d'armes. Ainsi menacé sur toutes ses frontières, Louis XI put se croire sauvé en apprenant la mort inattendue de son frère (mai 1472). On a dit plus tard, sans preuves, que cette mort était son œuvre ; il est certain qu'il s'en réjouit, et qu'il en bénéficia en remettant aussitôt la main sur la Guyenne. Il crut alors pouvoir faire face, avec des forces à peu près égales, aux ducs de Bourgogne et de Bretagne.

Le premier était entré en campagne sur la Somme, dénon-

çant à son suzerain une guerre à feu et à sang, qui devait être décisive. Il enleva d'abord Nesles, où tout fut brûlé et massacré. Roye et Montdidier se rendirent ensuite. Beauvais, au contraire, tint près d'un mois, et ne se laissa point prendre. Les femmes elles-mêmes, dont Jeanne Laisné, dite Jeanne Hachette, est restée la personnification plus ou moins légendaire, s'étaient montrées sur la brèche. Charles le Téméraire eut beau lancer ensuite ses bandes en Normandie jusqu'aux portes de Dieppe et de Rouen; il ne put donner la main aux Bretons, dont Louis XI en personne surveillait la frontière. François II, après avoir perdu plusieurs de ses places, mit pour la troisième fois bas les armes, et la trêve de Bretagne fut presque aussitôt suivie d'une autre trêve avec la Bourgogne (novembre 1472). Louis XI laissa dès lors son rival s'épuiser ailleurs, à la poursuite de conquêtes et de titres chimériques; il observa avec une certaine ostentation de fidélité les conventions conclues avec lui, et parut tout entier à d'autres affaires, sauf à encourager par-dessous main les résistances qui devaient amener à bref délai la chute de son imprudent adversaire.

Entreprises de Charles le Téméraire. — Pendant les dernières années de sa vie, Charles le Téméraire chercha avec passion, des bouches du Rhin aux bouches du Rhône, la revanche de ses déconvenues diplomatiques à Conflans et à Péronne, de son échec militaire devant Beauvais. Presque toutes, les négociations avortèrent, les batailles furent perdues. Son but était double : arrondir à l'est, au nord, au midi, ses domaines, superposer à ses titres multiples un titre plus élevé, le titre royal ; et ce but, il le poursuivit, sous le regard narquois du roi de France, avec cette obstination fougueuse et outrecuidante qui faisait le fond de son caractère.

Il lui importait surtout d'établir une liaison permanente entre ses possessions bourguignonnes et ses possessions des Pays-Bas.

Dès 1469, il avait reçu de l'archiduc Sigismond d'Autriche, en gage d'une dette de 100 000 florins, le comté de Ferrette, le landgraviat d'Alsace et les quatre villes forestières de Rheinfelden, Seckingen, Laufenbourg et Waldshut, qui

prolongeaient pour lui le long du haut Rhin ses terres de Franche-Comté. Son représentant, Pierre de Hagenbach, s'y rendit dès le premier jour odieux par ses violences. Au delà des Alpes, il attira dans sa clientèle les ducs de Savoie et de Milan, et il pensait décider le roi René à lui léguer le comté de Provence. En 1473, il acquit la Gueldre du vieux duc Arnold en querelle avec son fils. Enfin il alla trouver l'empereur Frédéric III à Trèves, en vue d'obtenir de lui la reconnaissance d'un royaume de la Gaule Belgique : il offrait en échange à l'héritier de l'Empire sa fille Marie, c'est-à-dire la totalité de son propre héritage. Au moment où il croyait atteindre le but, l'avant-veille du jour où il devait être couronné roi, il apprit que Frédéric, mis secrètement en défiance par Louis XI, avait quitté Trèves sans prendre congé.

Pendant les mois suivants, les nouvelles inquiétantes ou désastreuses se succédèrent à ses oreilles. Les Suisses, se sentant menacés par ce voisin insatiable, s'unissaient par un traité de défense mutuelle (mars 1474) à l'archiduc Sigismond et aux villes libres d'Alsace. Pierre de Hagenbach succombait devant un soulèvement populaire, était juridiquement condamné et mis à mort (mai). Avant de réparer cet échec, Charles s'engagea dans une autre affaire, de nature, pensait-il, à asseoir sa suprématie sur le Rhin : il voulut soutenir contre son chapitre et ses sujets révoltés l'archevêque-électeur de Cologne, et alla combattre pour ce nouveau client sous les murs d'une bicoque, Neuss, qu'il assiégea sans succès durant dix mois (juillet 1474 — juin 1475). Contre les Suisses, il se contentait alors de menaces; il passa bientôt aux actes. Ces paysans, devenus libres au prix d'une lutte contre l'Allemand, voyaient désormais dans le Bourguignon l'ennemi mortel de leur indépendance. Louis XI les excitant tout bas et les payant largement, ils firent subir à la chevalerie bourguignonne les humiliations que les tisserands de Flandre et les archers d'Angleterre avaient infligées à la chevalerie française : les haches de ces bûcherons montagnards, fichées au bout de bâtons de dix-huit pieds, eurent raison des longues lances, des brillantes armures, des heaumes empanachés. En novembre

1474, ils entrèrent en Franche-Comté, et dispersèrent à Héricourt les milices féodales des deux Bourgognes.

L'année 1475 fut un peu plus heureuse pour le Téméraire : son allié d'Angleterre envahit la France, et lui-même conquiert la Lorraine. Le roi Édouard vint revendiquer à main armée « ses duchés de Normandie et de Guyenne ». Il comptait sur le duc de Bourgogne, alors occupé en Allemagne, et sur le comte de Saint-Pol, qui tenait Saint-Quentin. Ni l'un ni l'autre ne voulurent ou ne surent s'entendre avec lui, et Louis XI, empressé et insinuant, vainquit cette fois par sa diplomatie l'envahisseur héréditaire. « Aux batailles qu'ils ont eues avec les Français, observe Commines, toujours ou le plus souvent (Anglais) ont eu gain, mais en tous traités qu'ils ont eu à conduire avec eux, ils y ont eu perte et dommage. » Non pas de tout point, car Louis XI, en traitant directement avec Édouard IV à Picquigny (août), lui paya sans compter sa retraite, et pour l'avenir pensionna grassement ses conseillers. Avec le duc de Bourgogne, il renouvela les trêves des années précédentes pour neuf ans (septembre), ayant soin d'ouvrir devant lui, en Lorraine, en Alsace, en Suisse, le champ où il espérait le voir s'aventurer et périr.

Granson, Morat, Nancy. — Charles donna dans le piège, d'autant mieux qu'un premier succès accrut ses illusions. Il envahit la Lorraine (novembre), et s'en empara sans grandes difficultés. Il réunit les États du pays, se fit proclamer duc, et déclara vouloir choisir Nancy pour sa résidence habituelle. Le but principal de son ambition était atteint, car il pouvait désormais aller de Dijon à Gand sur ses terres. Il lui fallait maintenant « écorcher l'ours de Berne », se venger des Suisses. Ceux-ci eurent beau se présenter à lui en suppliants, alléguer leur pauvreté et leur désir de la paix. Sous prétexte d'une incursion faite par eux sur les domaines de son allié de Savoie, il passa le Jura. Près de la petite place de Granson, sur le lac de Neuchâtel, dans une plaine étroite, il se heurta contre les montagnards de Berne, de Schwytz, de Soleure et de Fribourg. Prise à revers par ceux d'Unterwald, d'Uri et de Lucerne, son armée se dispersa presque sans combattre, en proie à une terreur

panique, et il dut fuir lui-même, abandonnant à ses rustiques vainqueurs un prodigieux butin (février 1476).

Quelques mois après on le retrouve avec des troupes nouvelles, impatient de vengeance, dans la même région, près de Morat. Les Suisses avaient au milieu d'eux leurs alliés d'Alsace et le jeune duc dépossédé de Lorraine, René II. Cette fois ils attaquèrent, au cri de *Granson!* La mêlée fut rude; un mouvement tournant décida encore de la journée (juin). Des huit mille cadavres jetés dans la chaux vive, les Suisses tirèrent après quatre ans un ossuaire, funèbre trophée demeuré intact jusqu'en 1798. Les trophées de ces deux batailles décorèrent les arsenaux de la Suisse actuelle, et les souvenirs de Granson et de Morat constituent, avec ceux des journées classiques de Sempach et de Morgarten, le fonds de son histoire militaire.

Charles vaincu se vit refuser par ses sujets, las de ses violents caprices, des contingents et des subsides. Il s'était enfermé dans un château de Franche-Comté, volontairement inerte et furieux à outrance, comme l'*Orlando* dont Arioste allait raconter les aventures, quand il apprit que le duc de Lorraine, aidé des Suisses, était rentré dans ses domaines, et que toutes les villes lui avaient ouvert leurs portes. Pour retenir à tout prix sa nouvelle conquête, le Téméraire se mit en campagne au milieu de l'hiver avec les débris de ses bandes, et apparut devant Nancy. La ville tint bon, et une armée de secours, que René était allé recruter en Alsace et en Suisse, assaillit le camp bourguignon, le 6 janvier 1477. Pris entre les assiégés et ses vainqueurs de l'année précédente, Charles se jeta avec désespoir dans la mêlée et y disparut. On retrouva le surlendemain son cadavre dans la fange de l'étang Saint-Jean. Ses obsèques, conduites par René, furent, en même temps que la pompe triomphale de la Lorraine délivrée, les funérailles de la dynastie et de la puissance bourguignonnes.

La succession de Bourgogne. — L'héritage du Téméraire tombait entre les mains d'une jeune fille de vingt et un ans, Marie de Bourgogne. Il comprenait des terres françaises et des terres d'Empire, et parmi les premières, des apanages dès lors reversibles à la couronne, et des biens patrimoniaux

n'impliquant que l'hommage. Il était impossible à Louis XI de s'en désintéresser, impossible également de le saisir tout entier, sinon par mariage; or comment unir de suite l'héritière, déjà promise du vivant de son père à plusieurs princes, avec le dauphin de France, âgé seulement de huit ans et fiancé à une princesse anglaise? Louis XI ne se sentit pas le courage et ne commit pas l'imprudence d'attendre. Marie, pour le désarmer, eut beau lui offrir les villes de la Somme et l'annulation des traités d'Arras, de Conflans et de Péronne. N'ayant, ainsi qu'il l'écrivait, « d'autre paradis en son imagination », il se hâta d'agir, joua tous les rôles et prit toutes les voies. Il s'imposa à Marie comme suzerain, comme parrain, comme tuteur, comme beau-père futur; il convoita ou occupa chaque province sous un prétexte particulier. Tout marcha de front, négociations publiques, intrigues secrètes et corruptrices, envahissements à main armée.

Dans le duché de Bourgogne et ses annexes (comtés de Màcon, d'Auxerre, de Charolais), le roi, malgré les protestations de Marie, se fit aussitôt reconnaître comme souverain et naturel seigneur. La Franche-Comté, dominée par le plus puissant baron du pays, Jean de Châlon-Arlay, prince d'Orange, accepta provisoirement l'occupation et le régime français. Ici et là le menu peuple était resté fidèle à la mémoire des comtes-ducs; les violences des agents royaux, l'ambition trompée du prince d'Orange, amenèrent l'année suivante une révolte générale. Les Comtois, aidés des Suisses, qui redoutaient maintenant leur allié de la veille, reprirent toutes leurs villes, poussèrent jusqu'auprès de Dijon. En 1478 et 1479, Chaumont d'Amboise eut à délivrer la Bourgogne et à reconquérir la Comté. Il gagna certains nobles, éloigna les Suisses à prix d'argent, traita avec la dernière rigueur Vesoul, Dole et Gray, enleva un à un et rasa les châteaux des montagnes jurassiennes, et parvint enfin à faire reconnaître le roi comme protecteur jusque dans la ville impériale de Besançon. Des privilèges concédés à propos achevèrent la pacification. Louis vint à Dijon, jura sous le porche de l'abbaye de Saint-Bénigne de maintenir les franchises du duché, sauf à dresser, à deux pas

de là, en face des remparts, le Château, sorte de Bastille qui constatait et garantissait efficacement ses droits.

La principale partie se jouait dans les Flandres, où Marie de Bourgogne résidait, au milieu de ses parents anglais et allemands, tenue en tutelle, presque en captivité par les Gantois. Louis XI, tout en la leurrant par la perspective lointaine d'un mariage avec le dauphin, visait à la désarmer, à la dépouiller pièce à pièce. Il acheta d'abord les villes de la Somme à leurs gouverneurs, remit la main sur les comtés de Boulogne et de Ponthieu; il poussa ensuite ses soldats en Artois et jusque dans le Hainaut, terre d'Empire, obtenant de gré ou de force l'entrée des villes, livrant les campagnes à une dévastation systématique. Les Gantois se crurent trahis par les principaux conseillers de leur nouvelle comtesse, Hugonet et d'Humbercourt; ils les firent juger et mettre à mort, sous les yeux de Marie, malgré ses supplications publiques (avril 1477). La jeune souveraine, se sentant à la merci de tous, se chercha à tout prix un protecteur légal; elle se rappela avoir été fiancée par son père à l'archiduc Maximilien d'Autriche, « grand lansquenet, qui estoit le plus pauvre prince d'Allemagne », mais qui lui pouvait apporter contre son parrain déloyal l'appui de l'Empire. Le mariage fut conclu en toute hâte et célébré à Gand (août).

Louis XI, désagréablement surpris, jugea prudent de rompre avec son système nouveau de conquête et d'occupation à tout prix; il en revint à celui des trêves armées, si propres aux « dissimulations » où il excellait. Il se reprit à marchander de loin des alliances et des trahisons, et pensionna à Gand même deux échevins, Rym et Coppenole. Arras s'étant révoltée, il fit raser ses murailles, abolit jusqu'à son nom et expulsa en masse la population. Ses vaisseaux firent la chasse aux bâtiments de commerce des Pays-Bas. Il n'y eut qu'une seule bataille rangée, celle de Guinegate (août 1479), et encore fut-elle, comme celle de Montlhéry, indécise. Maximilien, maître du champ de bataille, se trouva hors d'état de poursuivre son avantage.

La guerre languit ainsi pendant cinq ans, entrecoupée par

les trêves de Lens, d'Arras et de Douai, suspendue par des négociations peu sincères, jusqu'à la mort soudaine et prématurée de Marie de Bourgogne (mars 1482). Elle laissait deux enfants, Philippe et Marguerite. Louis XI, qui se sentait vieillir et mourir, sut promptement mettre à profit la situation pour conclure cette fois un bon traité de paix. Les Flamands n'avaient qu'un désir, jouir de leurs franchises recouvrées, se délivrer de leurs voisins de langue française; il leur importait peu de soutenir dans son intégrité, au profit d'un étranger, la puissance bourguignonne. A l'instigation du rusé monarque, ils forcèrent le père de leur nouveau comte à accepter une transaction scellée par les fiançailles de la jeune Marguerite avec le dauphin de France. Louis XI gardait le duché de Bourgogne, plus, comme dot de la princesse, la Franche-Comté et l'Artois. Ce traité fut signé à Arras (décembre 1482). Il élargissait d'une façon inespérée la frontière française, sans régler, au gré de personne, si ce n'est des Flamands, la succession de Bourgogne. Le grand combat séculaire avec les Anglais était bien fini; un autre allait s'engager, qui devait durer plus de deux cents ans, et sous d'autres noms perpétuer entre les maisons de France et d'Autriche la lutte pour la suprématie de l'Europe occidentale. Louis XV, en 1745, avait raison de dire en contemplant à Notre-Dame de Bruges les tombeaux du Téméraire et de sa fille : « Voilà l'origine de toutes nos guerres. »

III. — *Fin de la féodalité princière.*

Saint-Pol, Armagnac, Nemours. — Avant la fin même de son duel avec Charles le Téméraire, Louis XI avait réduit à une complète obéissance ses « bons cousins » et leurs amis, derniers tenants de la cause féodale. Les uns, Alençon, Armagnac, Nemours, furent frappés violemment; les autres, Orléans, Bourbon, Anjou, furent réduits à l'impuissance ou disparurent d'eux-mêmes.

Le duc d'Alençon, déjà condamné à mort sous Charles VII,

le fut encore pour intrigues avec les Anglais (juillet 1471). Sa peine ayant été de nouveau commuée, il mourut en prison. Son fils, le comte du Perche, élevé auprès du roi, desservi par des gens intéressés à sa disgrâce, fut également détenu jusqu'à la fin du règne. Le comte d'Armagnac, autre victime de Charles VII, rentré depuis en faveur, avait recommencé à conspirer avec les comtés de Foix et d'Albret, et reconquis par surprise sa capitale de Lectoure. Il s'appuyait sur l'Aragon, comme le duc d'Alençon sur l'Angleterre. Cerné par Jean Jouffroy et les milices du Languedoc, il obtint une capitulation, qui fut ensuite violée, et périt dans le sac de la ville (mars 1473.)

Le comte de Saint-Pol avait servi successivement le duc de Bourgogne et le roi ; issu de cette maison de Luxembourg qui avait cherché fortune à la fois en France et en Allemagne, il avait trahi ses deux maîtres, et visé à se constituer une souveraineté indépendante entre les deux pays. Bien que connétable de France et mari de la sœur de la reine, Saint-Pol se compromit si bien avec Édouard IV lors de l'invasion anglaise de 1475, que le roi le manda près de lui, ayant bien « à besogner d'une tête comme la sienne ». Comprenant le sens de cette sinistre équivoque, il s'enfuit sur les terres de Bourgogne, et le Téméraire le livra pour être libre d'agir contre les Suisses et les Lorrains. Saint-Pol, condamné par le Parlement, comme criminel de lèse-majesté, eut la tête tranchée en place de Grève (décembre 1475).

Un cadet d'Armagnac, Jacques de la Marche, duc de Nemours, avait été élevé avec Louis XI et comblé de bienfaits par lui ; il n'en avait pas moins pris part à la guerre du Bien public, aux complots de son aîné. Ce fut sur lui que le roi fit peser le plus lourdement, avec le plus de lenteurs calculées et de cruautés raffinées, sa justice qui ressemblait si fort à une vengeance. Il le fit enlever dans son château de Carlat en Auvergne, puis enfermer en dure prison à Pierre-Encise et à la Bastille. Des commissaires extraordinaires, auxquels partie de ses dépouilles était livrée d'avance, instruisirent son procès ; des juges intimidés ou menacés eux-mêmes le condamnèrent à mort. On a raconté que ses enfants avaient été placés sous l'échafaud, afin

que le sang de leur père tombât sur eux. Ces procès meurtriers étaient pour Louis XI, à la fin de sa vie, la revanche de ses humiliations passées ; il punissait des trahisons aggravées par l'ingratitude, et oubliait un instant sa crainte, toujours croissante, d'être empoisonné ou assassiné. Le Téméraire lui-même fut traduit devant le Parlement après sa mort, comme coupable de forfaiture et de faux ; il fallut la paix d'Arras de 1482 pour interrompre la procédure.

La succession d'Anjou. — Les autres maisons princières furent traitées moins durement, et cependant assouplies et domptées. Le roi René, qui avait vécu jusqu'en 1471 dans son apanage d'Anjou, estima prudent pour sa tranquillité de se retirer alors en Provence, sous prétexte de faire valoir de plus près ses prétentions sur Naples et sur l'Aragon. Il venait de perdre son fils Jean de Calabre ; en vue d'assurer l'avenir de sa famille, il disposa des domaines qu'il possédait encore en fait : du duché de Bar en faveur du fils de sa fille, le duc de Lorraine René II ; de l'Anjou et de la Provence en faveur de son neveu Charles, comte du Maine. Louis, exaspéré d'être exclu, se saisit, à titre de suzerain, du Barrois et de l'Anjou (1474), et s'attacha en particulier les bourgeois d'Angers en leur concédant des privilèges considérables. Par un arrêt du Parlement, heureusement resté sans effet, il fit décréter son oncle de prise de corps et le somma de comparaître ; puis il l'attira à Lyon, le combla d'égards, et s'assura la possession éventuelle des deux provinces occupées, sacrifiant pour le présent une partie de l'autorité qu'il y avait usurpée. Il ne fut rien stipulé relativement à la Provence, fief féminin et terre d'Empire ; Louis XI semblait résigné à la laisser à son cousin Charles du Maine ; il savait ce prince d'une santé faible, destiné à une mort prochaine, et d'avance il avait gagné et mis au service de ses intérêts dans ce pays un des principaux conseillers de René, Palamède de Forbin. Les morts successives du vieux roi (juillet 1480) et de son neveu (décembre 1482) permirent à Louis XI de recueillir presque intégralement la succession d'Anjou, au moment même où il arrachait trois provinces à la succession de Bourgogne. Il héritait en outre de prétentions sur le royaume de Naples, qu'il n'eut

ni le temps, ni sans doute la volonté de faire valoir, et qu'il légua malgré lui à ses successeurs.

La maison de Bourbon continuait à dominer sur la France centrale. Le duc Jean II, comblé de bienfaits après la ligue du Bien public, se montra relativement reconnaissant, et ne s'arma ni ne conspira plus contre son suzerain. Seulement sa neutralité, son attitude quelque peu boudeuse lors des affaires de la succession de Bourgogne excitèrent encore les soupçons; ses conseillers payèrent pour lui, et furent soumis sous ses yeux, comme coupables de trahison, à une enquête longue et vexatoire. La faveur royale se fixa plus particulièrement sur son frère cadet Pierre de Beaujeu, devenu le mari d'Anne, fille aînée de Louis XI.

Le chef de la maison d'Orléans, Louis, âgé de quatorze ans, fut lié par un semblable mariage; il dut épouser Jeanne, seconde fille du roi, et se résigna à rester, jusqu'à l'avènement de son beau-frère Charles VIII, également soumis comme vassal et comme mari. En lui imposant une femme contrefaite, incapable de lui donner des héritiers, le roi avait pensé peut-être assurer l'extinction d'une maison rivale de la sienne.

Derniers moments et fin de Louis XI. — Louis XI était craint de tous au loin, et de près craignait également tout le monde. Il mourut le 30 août 1483. Il a laissé dans la mémoire populaire une image indélébile, prise sur lui durant ses derniers jours, dans le cadre étroit et sombre de la forteresse de Plessis-les-Tours où il s'était confiné. On l'y voit, escorté de ses « compères », entouré d'Écossais en sentinelle jour et nuit, protégé au large par dix-huit cents chausse-trapes et pièges à loup, et aussi par les cadavres dont la justice expéditive du prévôt Tristan garnit les arbres des forêts voisines. Quiconque l'approche redoute son regard pénétrant, se défie de son sourire ambigu et ironique, tremble devant sa parole sarcastique et implacable. Il est vêtu d'un habit court de gros drap, coiffé d'un bonnet fourré auquel pendent des statuettes de plomb qui représentent la Vierge et les saints. Tantôt il murmure des patenôtres, en tête à tête avec ces pieuses images, tantôt il chasse aux souris, de chambre en chambre, avec des

chiens dressés exprès; tantôt il visite ses « fillettes », les cages de fer où sont accroupies ses victimes, et quand la mort s'approche, pour l'écarter, il fait venir de Reims la sainte Ampoule et d'Italie le pieux ermite François de Paule.

Tel est à première vue, dans la pensée nationale, le roi qui a accumulé sur son nom beaucoup de sinistres légendes, et qui a légué autant de tristes réalités à l'histoire. Ce fut le moins romanesque des hommes, et cependant le théâtre et le roman ont aimé, surtout dans notre siècle, à s'emparer de son nom. Louis XI a tous les traits d'un prince nouveau, au commencement d'une ère nouvelle. Il affectait une grande vénération pour Charlemagne, et il fut certainement un des modèles du *Prince* de Machiavel. A l'encontre de ses prédécesseurs et de ses successeurs, il eut les allures et les mœurs d'un tyran. « Il estoit, dit Commines, en grand travail de sa personne; le temps qu'il se repositoit, son entendement travailloit, car il avoit affaire en moult de lieux... Quand il avoit la guerre, il désiroit paix ou trêves; quand il avoit la paix ou trêve, à grand'peine les pouvoit-il endurer. De maintes mesmes choses de son royaume se mesloit dont il se fût bien passé, mais sa complexion estoit telle, et ainsi vivoit... » Brave, mais sans ardeur militaire, prompt aux serments, mais sans loyauté chevaleresque, il n'attaqua jamais ses ennemis ouvertement que contre son gré; il lui plaisait surtout d'acheter les consciences, de surprendre les secrets, de fomenter les trahisons; avec cela, aussi intempérant parfois dans ses paroles que mystérieux dans ses actes, faible quand la fortune le contrariait, et ne sachant, lorsqu'elle le favorisait, être maître de ses impressions. Il affectait une grande piété, et la principale étape de ses nombreux voyages politiques était toujours un pèlerinage. A Notre-Dame de Cléry, à Notre-Dame d'Embrun, à « monseigneur saint Claude » il demanda assidûment le bien d'autrui, et à la fin, inutilement, le temps d'en jouir.

Il fut enseveli, selon son désir, loin de Saint-Denis, avec sa statue en costume de chasseur sur sa tombe. Sa chasse avait été heureuse, car il avait abattu bon nombre de bêtes de proie, percé et assaini la forêt féodale, et on le range aujourd'hui

parmi les grands fondateurs de l'unité française. On ne saurait cependant lui accorder ni un esprit élevé, ni un grand caractère, et sa fertilité en ruses ne fut pas toujours heureuse. Quant au cœur, il a laissé douter de ses sentiments comme fils, comme mari, comme père. Les moralistes ont accusé avec Bossuet son « âme basse et indigne de la royauté », et les politiques, plus indulgents, depuis Commines jusqu'à Duclos, ont dit de lui sous diverses formes, sans oser ni l'estimer ni le haïr, que c'était vraiment un roi.

Charles VIII; Louis d'Orléans; la Guerre folle. — Louis XI, au milieu des angoisses de sa mort prochaine, eût voulu au moins continuer à vivre tout entier dans son successeur. Dans ses rêves de la dernière heure, on le surprit à dire de son fils : « Le roi ». Le dauphin Charles avait été élevé loin de lui, au château d'Amboise. Il le fit venir, et lui recommanda surtout de ne point l'imiter, de ne point ôter sans raison, à son avènement, les offices à ceux qui en seraient pourvus. Charles VIII devenait roi à treize ans. Il était légalement majeur, mais sa faiblesse de corps et d'esprit le mit sous la tutelle de sa sœur aînée, Anne de Beaujeu. Celle-ci, « fine femme et déliée s'il en fut oncques » (Brantôme), fut pendant plusieurs années le véritable souverain.

Sa politique à l'égard du parti féodal continua celle de son père : toutefois il fallut d'abord céder aux circonstances et plier sous la réaction qui menaçait d'emporter toute l'œuvre du feu roi. Les plus intimes conseillers de Louis XI, Commines entre autres, furent écartés; Doyat fut battu de verges, Coictier dépouillé de ses biens, Olivier le Daim jugé et pendu. Après avoir frappé les bourreaux on releva les victimes : le comte du Perche, qui sortit de prison; les enfants d'Armagnac et de Saint-Pol, qui obtinrent quelques restitutions partielles; le duc de Lorraine, qui reprit le Barrois au domaine royal; d'autres, qui furent remis en possession de leur liberté, de leurs titres ou de leurs terres. Un rival était à craindre pour Anne, Louis d'Orléans, premier prince du sang, jusque-là tout occupé de ses plaisirs, et néanmoins impatient de jouer un rôle politique. Le désir de s'appuyer contre lui sur l'opinion populaire et aussi de donner

satisfaction aux plaintes croissantes contre le dernier gouvernement fit convoquer les États généraux. On verra plus loin le caractère et le rôle de cette assemblée. Le duc d'Orléans finit par obtenir la présidence du conseil, la dame de Beaujeu demeura régente de fait; et, sous le couvert de cette rivalité particulière, la lutte entre le pouvoir royal et les grands recommença.

Sans avoir ni la puissance territoriale, ni l'ambition désordonnée et obstinée du Téméraire, Louis d'Orléans était dangereux par les alliances qu'il pouvait nouer en dehors du royaume, sur toutes ses frontières : avec François II de Bretagne, toujours faible et capricieux dans ses résolutions; avec le roi d'Angleterre, qui, quel qu'il fût, restait l'ennemi héréditaire; avec le roi d'Aragon, Ferdinand, qui aspirait à recouvrer le Roussillon; avec Maximilien d'Autriche, beau-père désigné du roi, qui, à ce titre, s'attribuait d'avance une part dans le gouvernement du royaume. La dame de Beaujeu s'appliqua à prévenir une coalition de toutes ces puissances secrètement hostiles.

En Bretagne, François II voyait, de son vivant, comme Charles le Téméraire, sa succession convoitée par les prétendants à la main d'Anne, sa fille et son héritière; et comme Louis XI, il était entré en lutte avec ses vassaux, pour retenir son pouvoir, non entre ses propres mains, mais entre celles d'un homme de petit état et de ferme caractère, son trésorier Pierre Landais. Deux factions se trouvèrent dès lors en présence, qui toutes deux s'appuyèrent à la cour de France sur un des deux partis qui s'y disputaient le pouvoir. François II et Landais offraient secrètement leur concours au duc d'Orléans pour lui permettre de saisir la régence, et le flattaient de l'espoir d'un divorce et d'un mariage avec l'héritière de Bretagne. Les nobles bretons s'allièrent à Anne de Beaujeu, en promettant de reconnaître, après la mort attendue de leur duc, Charles VIII comme leur unique suzerain (traité d'Ancenis, octobre 1484). Forts de cet appui, ils assaillirent le château de Nantes, et Landais, tombé entre leurs mains, abandonné par son maître, fut puni du supplice des roturiers, la potence. Le

duc dut promettre à son tour de renoncer à toute alliance avec les ennemis du royaume; la paix fut de ce côté momentanément assurée.

Sur les Pyrénées, rien n'était immédiatement à craindre, le roi Ferdinand ayant toutes ses forces tournées vers le sud, contre les Mores de l'Andalousie. Au delà de la Manche, on favorisa une nouvelle révolution dynastique; Henri Tudor, héritier des Lancastre et cousin éloigné du roi, reçut quelques secours pour aller renverser Richard III; il réussit, et la reconnaissance imposa au moins pour quelque temps la neutralité au roi Henri VII. Maximilien d'Autriche, au contraire, réveilla les vieilles querelles et déclara la guerre, sous prétexte que Charles VIII, suzerain de son fils, encourageait la rébellion constante des « membres de Flandre », c'est-à-dire des villes d'Ypres, Gand et Bruges. La lutte, poursuivie mollement de son côté, fut soutenue sans grand éclat ni vigueur du côté des Français. Le pire de ses résultats fut d'encourager les mécontents de l'intérieur et de rallumer la guerre civile.

La nouvelle ligue du Bien public reçut le nom de « Guerre folle »; cela suffit à montrer combien l'opinion avait changé depuis vingt ans, et dans un sens favorable à la royauté. Le duc d'Orléans la dirigeait, ayant derrière soi des complices venus de partout : le duc de Bretagne, incorrigible dans ses velléités belliqueuses, Alain d'Albret, avide de la succession d'Armagnac, le duc de Lorraine, irrité de n'avoir pas obtenu la Provence. Tous réclamaient à l'envi contre les augmentations d'impôts, la violation des promesses faites aux États de 1484, et en général la mauvaise conduite des affaires.

Anne de Beaujeu soumit assez promptement et facilement les seigneurs du Midi. Contre la Bretagne, une première campagne fut sans résultats; ici le patriotisme des paysans venait en aide aux prétentions de la noblesse; une sorte de levée en masse spontanée assaillit et écarta de Nantes les Français. Dans une seconde campagne, ceux-ci emportèrent Ancenis et Châteaubriant, et La Trémoille, à la tête des principales forces royales, livra une bataille décisive à Saint-Aubin-du-Cormier (27 juillet 1488). 6000 Bretons périrent; le duc d'Orléans, qui avait

combattu à pied au milieu de ses troupes, fut pris et envoyé captif au château de Bourges. François II dut traiter encore une fois, à Sablé. Il s'obligea à payer les frais de la guerre, à renvoyer tous les étrangers, à livrer aux Français les forteresses qui gardaient l'accès du pays, et à ne point marier sa fille sans l'approbation du roi. Il mourut peu de jours après, laissant pour successeur la jeune princesse âgée de douze ans.

Réunion de la Bretagne à la France. — En de telles mains, l'héritage de Bretagne, comme naguère celui de Bourgogne, devait échoir au mari, encore inconnu, de l'héritière. Formé d'un domaine compact et d'un peuple unanimement attaché à ses traditions et à ses lois, il était à prendre tout entier, sans partage possible. Pour l'enlever au roi de France, suzerain contesté, une coalition étrangère suppléa à la coalition féodale détruite; les rois d'Angleterre et d'Aragon, Maximilien, empereur désigné d'Allemagne et roi des Romains, conclurent une triple alliance. La jeune duchesse eut à subir autour d'elle, avec la présence des soldats espagnols et anglais, les prétentions des nobles et les désordres populaires. Ses barons lui voulaient imposer un mari, ceux-ci un Breton de la grande maison de Rohan, ceux-là le Gascon Alain d'Albret, laid, boiteux, père de huit enfants. Elle-même, dans sa détresse, offrait sa main à Maximilien, comme au plus puissant et au moins gênant de ses alliés.

La dame de Beaujeu, au nom de son frère, sut agir en digne fille de Louis XI, dissoudre la coalition, et rendre la Bretagne française en faisant la duchesse de Bretagne reine de France. Le roi d'Aragon était inoffensif, sauf sur la frontière lointaine du Roussillon, et le roi d'Angleterre céda sans empressement aux désirs de revanche de son peuple. Il fallait avant tout désarmer Maximilien. On lui offrit de reconnaître la tutelle qu'il exerçait en Flandre au nom de son fils malgré l'opposition populaire, ce qui était lui assurer un appui moral contre les Flamands; on lui promit la présidence d'un congrès à Tournai, où devait être débattue l'affaire de Bretagne. La dame de Beaujeu avait d'autre part tenté et gagné les principaux chefs de la noblesse bretonne, et aussi Alain d'Albret, qui lui livra le château de Nantes.

Elle ignorait alors que Maximilien, jouant un jeu double, n'en acceptait pas moins les propositions de la duchesse Anne, et épousait cette princesse, en secret, par procuration. Aussitôt instruite de cette union, elle la fit déclarer nulle par une assemblée de théologiens et de juristes, comme conclue sans le consentement royal, et du suzerain de la Bretagne fit un prétendant à la main de sa vassale. Le vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier ramena dans le pays une armée moitié conquérante, moitié protectrice. La duchesse Anne eut beau dire et répéter : « Je suis engagée avec l'archiduc, et le roi de France avec sa fille. » Le duc d'Orléans, sorti de prison et réconcilié avec son cousin, introduisit les Français à Rennes. Puis Charles VIII, oublieux de sa fiancée autrichienne, vint en personne poser sa candidature à la couronne ducale. Le traité du 15 novembre 1491 s'ensuivit. Le roi, après une entrée publique à Rennes et des fiançailles célébrées en présence de peu de témoins, alla s'établir en Touraine, au château de Langeais; et là, sous la forme d'un contrat de mariage, fut signée la réunion, sous conditions, de la Bretagne à la France. — Si la nouvelle reine mourait avant le roi et ses enfants, elle leur transmettait tous ses droits; veuve, elle ne pouvait se remarier qu'avec le roi futur ou l'héritier présomptif de celui-ci. Aucune garantie ne fut stipulée pour les libertés traditionnelles du pays. Seulement six mois après son mariage, Charles VIII, sur les remontrances des États, accorda certains articles portant le caractère d'un octroi gracieux plutôt que d'un engagement réciproque; ces articles concernaient l'administration de la justice, qui devait avoir à tous ses degrés son siège dans la province, et la levée des impôts, qui devait avoir lieu dans les mêmes formes que par le passé.

Cette réunion s'acheva légalement sous les règnes de Louis XII et de François I^{er}. Elle fut renouvelée depuis, de deux ans en deux ans, par un enregistrement solennel des privilèges de la province au parlement de Rennes. Dans la pensée des Bretons, elle était garantie par un contrat synallagmatique, leur nation demeurant debout avec ses droits en face de la nation française. Chaque roi de France était le successeur légal du mari de la « bonne duchesse », rien de plus. La Bretagne

survécut dans ces Ligueurs qui tinrent les derniers du royaume contre Henri IV, dans ces paysans qui firent l'insurrection du papier timbré sous Louis XIV, dans ces gentilshommes qui conspiraient sous la Régence, dans ces parlementaires qui applaudissaient La Chalotais ou qui furent foudroyés à la Constituante par la grande voix de Mirabeau, jusque dans ces chouans qui se battaient pour les descendants de saint Louis contre la République une et indivisible.

Traités d'Étaples, de Barcelone, de Senlis. — Après la réunion de la Bretagne, il n'y eut plus de grande existence féodale portant ombrage au roi, sauf celle des ducs de Bourbon, et les deux branches de cette maison devaient au siècle suivant, l'une finir dans la trahison et l'exil avec le fameux connétable, l'autre monter sur le trône de France avec Henri IV.

Toutefois le mariage de Charles VIII eut pour résultat immédiat de ranimer contre la France les forces de la triple alliance toujours subsistante. Le roi d'Aragon et le « roi des Romains », retenus et occupés aux deux extrémités de l'Europe par les Mores et les Turcs, n'étaient pas immédiatement à craindre. Henri VII, par condescendance pour les sentiments de son peuple, par désir de vendre aussi cher que possible son acquiescement à la fin de l'indépendance bretonne, passa la Manche, assiégea Boulogne, puis, sans même l'avoir prise, négocia. Par le traité d'Étaples (novembre 1492), qui annulait celui de Picquigny, il stipula une paix perpétuelle avec la France : des articles secrets lui assurèrent ce qu'on appelait à Londres « le tribut français », c'est-à-dire les arrérages d'une pension jadis promise par Louis XI à son bon frère d'Angleterre, et une indemnité pour les maigres secours qu'il avait fournis, contre Charles VIII, à Anne de Bretagne.

Ferdinand d'Aragon, deux mois après, fut encore plus largement désintéressé. Il se fit restituer par le traité de Barcelone (janvier 1493) le Roussillon et la Cerdagne, sans avoir à rembourser les sommes avancées par Louis XI, et sans plus avoir à débattre les titres que la France avait acquis à la conservation de ces deux territoires. Charles VIII ne pensait alors qu'à s'assurer de ce côté la reconnaissance tacite de ses conquêtes.

passée et futures : celle qu'il avait faite en Bretagne, celles qu'il méditait en Italie.

Le mariage conclu avec l'héritière de Bretagne avait rompu le mariage projeté avec la fille de Maximilien. En renvoyant la jeune Marguerite à son père, il fallait aussi rendre sa dot, c'est-à-dire l'Artois et la Franche-Comté. Arras venait d'être livré par trahison aux Impériaux : les Comtois, se regardant comme déliés envers leurs nouveaux maîtres, s'insurgeaient et battaient à Dournon le gouverneur français Baudricourt; Besançon recevait Maximilien en triomphe. Charles VIII rendit ces deux provinces au fils de Marie de Bourgogne, l'archiduc Philippe le Beau (traité de Senlis, mai 1493). Le règne de la dame de Beaujeu était fini. Le roi, arrivé à l'âge d'homme, allait ouvrir en Italie, à lui et à ses successeurs, pour cinquante années, l'ère des aventures.

IV. — Le gouvernement du roi.

États généraux et provinciaux. — L'œuvre des rois de France au xv^e siècle a deux faces. La première fait voir la féodalité politiquement ruinée par une série de luttes armées, de confiscations judiciaires, de procès sanglants; la seconde montre la royauté elle-même assurant son action sur ses domaines et les domaines pacifiés de ses vassaux par des ordonnances s'appliquant à toutes les parties de l'administration, et faisant peu à peu de la volonté souveraine le droit commun du pays.

Cette œuvre, sous Charles VII, fut poursuivie d'abord de concert entre le roi et la nation représentée par les États généraux. Au début de son règne, Charles convoqua presque chaque année les États de la langue d'Oil et ceux de la langue d'Oc, les premiers à Selles, à Mehun-sur-Yèvre, à Chinon, à Orléans, les seconds à Carcassonne, à Montpellier, au Puy. Quelquefois les deux langues furent réunies dans la même assemblée. On compte dix convocations d'États de la langue

d'Oil en seize ans, de 1423 à 1439, et encore ne les connaît-on pas toutes. Le détail de leur œuvre reste obscur, les contemporains ayant mis plus volontiers en lumière les côtés héroïques et poétiques de la lutte nationale. En définitive ils aidaient la royauté à vaincre l'étranger, et la royauté, se sentant maîtresse au milieu d'un peuple plus soucieux de repos que de liberté, devait gouverner seule après la victoire.

Les derniers États de ce règne furent convoqués à Orléans (1439), et parurent abdiquer en accordant au roi le droit de lever de sa pleine autorité les taxes de compensation du service militaire. De fait il n'y eut plus d'assemblées semblables jusqu'à la mort de Charles VII. Les États provinciaux, du moins ceux du centre (Auvergne, Marche, Limousin), continuèrent jusqu'en 1451 à être consultés sur la levée de l'impôt royal; ils devinrent depuis, et encore d'une manière illusoire, de simples agents de répartition. Les bourgeois ne réclamèrent pas; ils échappaient au bon plaisir seigneurial, ils appréciaient les bienfaits et ignoraient encore les abus du bon plaisir royal. La noblesse protesta, d'abord par la Praguerie, puis pacifiquement par des remontrances débattues à Nevers (1441) où elle invoquait déjà le « Bien public ». Le roi répliqua qu'il n'avait que faire de la convocation onéreuse des trois États; et tout fut dit.

Le Conseil du roi. — Le Conseil devint alors le véritable, le seul pouvoir législatif et administratif, en fait de guerre, finances et justice. Ses membres étaient choisis au gré du souverain et suivant la nature des affaires. Il comprenait des princes, des grands officiers de la couronne, des prélats; il comprenait surtout des gens de petite noblesse et de bourgeoisie, forts de leur science juridique ou de leur expérience générale des affaires, tels que les frères Jean et Gaspard Bureau, Guillaume Cousinot, Martin Gouge, Étienne Chevalier, Guillaume Juvéhal des Ursins, Jacques Cœur. Charles VII, qui avait ses jours et ses heures pour travailler avec les uns et les autres, leur doit le surnom, qui les honore ensemble, de « Bien servi ».

Sous Louis XI, la polyarchie cesse: le roi porte tout son gouvernement dans sa tête. Ainsi concentrée, l'autorité souveraine n'en fut que plus capricieuse. Louis XI ne montra d'esprit de

suite que pour abattre ses ennemis. En fait d'administration, il vivait au jour le jour; ses concessions, faites de gré ou de force, lui étaient dictées par les circonstances. S'il se laissa imposer par les confédérés du Bien public une commission de trente-six notables chargée d'opérer des réformes dans le gouvernement, il sut en peu de temps, avec toutes les formes d'une déférence hypocrite, l'annuler et la faire disparaître.

A l'occasion il savait retrouver les députés de la nation pour partager avec eux la responsabilité de certains coups d'état diplomatiques. Ainsi fit-il sanctionner par les trois ordres à Tours en 1467 l'acte par lequel il avait dépossédé son frère de la Normandie. En retour, il fut explicitement autorisé à travailler seul au bien du royaume; et après le traité de Péronne, ce fut une simple assemblée de notables, c'est-à-dire de seigneurs, de clercs et de bourgeois choisis par lui qui lui apporta le concours moral nécessaire à la dénonciation et à la rupture de ce traité. L'unité du domaine royal, qui impliquait et préparait l'unité nationale, était en cause; elle suffisait à maintenir l'alliance du roi et du peuple, malgré l'humeur despotique de l'un et les griefs légitimes de l'autre.

États généraux de 1484. — A l'avènement de Charles VIII, la nation, invitée à élever la voix, à faire valoir ses droits, reprit conscience d'elle-même dans les États de 1484. Elle redemanda hautement le gouvernement du « temps de Charles VII », comme nos pères du xviii^e siècle redemandaient le gouvernement de Louis XII et de Henri IV. Ces États, s'ils n'ont pas laissé de traces sensibles de leur action, ont un caractère à part. Pour la première fois les provinces en dehors du domaine royal furent représentées; le droit de suffrage s'étendit aux campagnes, et dans la plupart des villes, les trois ordres présidèrent en commun à l'élection de leurs députés. Deux cent quarante-six membres du clergé, de la noblesse et du tiers état se réunirent à Tours le 7 janvier 1484.

Le chancelier, interprète de la volonté royale (c'était un nouveau Français, le Comtois Guillaume de Rochefort), prononça un discours où il félicitait la nation de surpasser les nations étrangères par « une infatigable activité d'obéissance », et où il

sollicitait des députés, outre le vote de subsides, le concours de leurs conseils et de leurs lumières. Ceux-ci se partagèrent en six bureaux (France, Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Langue d'Oc, Langue d'Oil ou France centrale). La réaction contre les actes du feu roi se déchaina au moins en paroles ; elle trouva une vive expression dans le cahier de doléances de chaque bureau, puis dans le cahier général présenté par le chanoine Jean de Rély. Ce réveil des esprits, cette renaissance de l'opinion se montrent aussi dans les procès-verbaux officiels dressés par le chanoine normand Jean Masselin, et de ces procès-verbaux on a retenu surtout la harangue d'un député de la noblesse bourguignonne, Philippe Pot, seigneur de la Roche. Ce personnage opposa aux souvenirs de fidélité monarchique évoqués par le chancelier une revendication amère et tranchante des droits populaires : « Le peuple souverain, dit-il, créa les rois par son suffrage... Ils sont tels, non afin de tirer un profit du peuple et de s'enrichir à ses dépens, mais pour, oubliant leurs intérêts, l'enrichir et le rendre heureux. S'ils font quelquefois le contraire, ils sont tyrans... » Les États généraux parurent sanctionner ces maximes en demandant à être convoqués désormais régulièrement tous les deux ans. Ils ne devaient plus se réunir que sept fois, en trois siècles.

La cour réussit à paralyser les principales décisions de l'assemblée, et à n'accorder aux doléances que des satisfactions partielles. Le bien du royaume, dit le chancelier, est le bien du roi. Par conséquent le roi en travaillant pour lui était censé travailler pour la nation. Cette déclaration ambiguë, qui cachait une fin de non-recevoir, fut accueillie par des murmures. Un député du clergé cria bien haut : « Nous sommes joués... On n'a tenu compte ni des demandes inscrites dans nos cahiers, ni de nos résolutions définitives et des limites que nous avons tracées. » Les débats des États de 1484 ne furent pourtant pas absolument stériles, car beaucoup de leurs vœux furent transformés en lois par des ordonnances postérieures, notamment par la grande ordonnance de Blois (mars 1499).

L'Université, le Parlement, les Villes. — Au commencement de ce siècle, l'Université de Paris avait été une

puissance. Ses docteurs avaient prétendu réformer l'État en même temps que l'Église ; puis ils s'étaient compromis par leurs complaisances envers les Anglais et leur complicité dans la condamnation de Jeanne d'Arc. Tous les pouvoirs aux dépens desquels elle avait grandi s'entendirent pour la réformer, c'est-à-dire pour la mater. Elle avait tenu dans ses mains au concile de Constance le sort du Saint-Siège : un légat du pape vint (1452) présider à la réforme de sa discipline intérieure et de son système d'études. Elle se disait la fille aînée des rois, prétendait ne relever que d'eux : elle dut soumettre aux juges ordinaires, c'est-à-dire au Parlement, les causes de ses professeurs et écoliers. De corps politique elle retomba dans sa condition première de corps enseignant : encore allait-elle perdre, à la Renaissance, la direction du mouvement intellectuel.

Sous Louis XI, les rares voix qui osèrent accuser les abus et les violences du despotisme sortaient de l'Église. L'évêque de Lisieux, Thomas Basin, infligea au roi une longue mercuriale, qui lui valut la perte de son évêché ; le vieil archevêque de Reims, Juvénal des Ursins, s'épancha aux États de 1467 en doléances sur les malheurs publics ; à la fin du règne les sermonnaires Maillard et Fradin, pour quelques paroles intempestives, furent, l'un menacé d'être jeté à la rivière dans un sac, l'autre banni à perpétuité du royaume.

Le Parlement de Paris, comme l'Université, avait manifesté des visées politiques. Louis XI obligea cette compagnie à déclarer (1462) qu'elle était instituée pour administrer la justice, et non les finances ou la guerre. Il la laissa néanmoins en possession du droit d'enregistrer, et par là, de rendre exécutoires les ordonnances royales ; et s'il lui dénia la faculté de refuser cet enregistrement ou de l'accorder seulement « de très exprès commandement », il toléra de sa part des remontrances au sujet des actes soumis à cette formalité. On a même dit que, dans ses derniers jours, il agréa docilement celles que lui présenta le premier président La Vacquerie sur un édit relatif à la police des grains ; et c'est ainsi qu'entra dans le droit public français, sous un souverain absolu, une coutume qui constituera, jusqu'à la fin de la vieille monarchie, la dernière des libertés publiques.

Les magistrats devenaient, selon l'expression de Machiavel, « une autorité qui, sans que le roi eût à s'en mêler, pût réprimer l'insolence des grands et favoriser le peuple. »

La royauté continua à soutenir, à armer contre la féodalité militaire et princière ces seigneuries collectives qui avaient leur siège dans les bonnes villes du domaine ou dans celles des grands vassaux. Pour les nobles, Louis XI instituait (1469) un ordre de chevalerie, celui de Saint-Michel, qui devait balancer l'influence de l'ordre bourguignon de la Toison d'or; aux gens des villes il octroya de bons et solides privilèges, confirmant d'anciennes chartes, en conférant de nouvelles où les franchises politiques étaient volontairement oubliées, les franchises économiques, les diminutions de charges matérielles inscrites de préférence. Il s'ingéra autant qu'il put dans le détail des administrations urbaines; mais, tout en restreignant l'indépendance communale, il favorisa la classe bourgeoise, ou plutôt une certaine classe dans la bourgeoisie. De même que, dans les corporations d'arts et métiers, les maîtres accaparaient toute l'autorité, dans les villes l'assemblée générale des habitants s'effaçait devant des conseils de notables, formant une véritable oligarchie. Au-dessus du menu peuple grandissait une aristocratie bourgeoise qui fit la guerre à l'aristocratie avec plus de ténacité et de vigueur que le roi lui-même.

L'armée, les finances, la justice. — La réorganisation de l'armée, des finances, de la justice, telle fut l'œuvre principale du règne de Charles VII; elle profita d'abord à la paix publique, puis à la popularité et à la force du pouvoir royal.

L'armée où avait paru Jeanne d'Arc était presque toute composée de milices urbaines, puis de bandes dont les chefs, routiers et écorcheurs, comme on disait, pillaient à outrance, tout en le défendant, le sol national; les uns Français (le bâtard de Bourbon), les autres étrangers (Rodrigue de Villandrando). Charles VII s'entoura de mercenaires écossais pour sa garde personnelle, mais c'est à une armée nationale, dépendante de lui, qu'il confia la protection du royaume. Les compagnies libres furent interdites; le roi avait désormais seul le droit de nommer des capitaines, et ceux-ci devaient tenir garnison aux

frontières, dans des villes chargées de pourvoir à l'entretien des soldats. S'ils rentraient pour vivre sur le pays, les gens des campagnes étaient autorisés à leur résister, et le roi s'interdisait de faire grâce aux délinquants. Ces mesures constituaient à la fois l'unité de l'armée et la police du royaume.

Une forme pratique de cette organisation nouvelle apparaît dans les ordonnances postérieures, de 1445 et 1448. En 1445, on réunit quinze *compagnies d'ordonnance*, c'est-à-dire quinze troupes composées chacune de 600 cavaliers groupés en 100 lances garnies, d'abord soldées en nature, puis plus tard à vingt écus d'or par mois. La chevalerie féodale du ban et de l'arrière-ban subsiste, mais à titre de réserve. En 1448, on organise les *francs-archers*. Chacune des seize mille paroisses du royaume dut équiper et entretenir un fantassin par cinquante feux, celui-ci déclaré franc de toute taille, payé à quatre livres tournois par mois en temps de guerre, mais obligé de s'exercer aux armes chaque année au chef-lieu de la châtellenie. Les francs-archers, succédant aux milices communales et aux aventuriers étrangers, constituèrent notre première infanterie nationale.

L'artillerie fut, dès ses débuts, une force exclusivement aux mains du roi. Les frères Jean et Gaspard Bureau organisèrent des compagnies de pionniers et de canonniers, d'autant plus utiles que la guerre était alors presque toute de sièges, et que les bombardes et les couleuvrines, en élargissant les brèches, rendaient les sièges moins longs et les assauts moins meurtriers.

La France serait invincible, a écrit plus tard Machiavel dans le *Prince*, si elle eût conservé l'ordre établi par Charles VII. Cet ordre subsista dans ses parties essentielles. La noblesse réclama contre les armées permanentes, qu'elle appelait une charge pour le peuple et un instrument de despotisme pour le roi. Un vœu timide formulé par elle, aux États de 1484, en faveur de ses privilèges guerriers passa inaperçu; elle devait finir par accepter de la main souveraine le droit de commander, et par devenir, de noblesse de fief, noblesse d'épée ou de cour.

Louis XI modifia partiellement les institutions militaires de son père. Les francs-archers, dispersés en temps de paix dans leurs foyers, étaient peu propres à de longues campagnes, et

furent piètre figure aux batailles de Montlhéry et de Guinegate. Louis XI essaya de les organiser en corps d'armée; il finit par cesser de les réunir, et en revint aux mercenaires étrangers. Il augmenta autour de lui la garde écossaise, et avec l'argent levé sur les paroisses, dispensées désormais de l'entretien des francs-archers, soudoya jusqu'à six mille Suisses; derrière les Suisses allaient venir les lansquenets allemands. L'infanterie nationale n'en devait pas moins revivre dans les *mortes-payes* recrutées au temps de la Guerre folle, dans les légions provinciales de François I^{er}, surtout dans les régiments constitués sous Henri II, qui ont vécu autant que l'ancienne monarchie.

De la transformation de l'armée sortit celle de l'impôt. Les revenus de l'État avaient deux sources : le domaine, les taxes extraordinaires ou de guerre.

En temps de paix, le roi vivait des revenus du domaine. La nécessité lui fit trop souvent aliéner partiellement ces revenus ou le fonds lui-même, sauf à les ressaisir quand il le pouvait, par ordonnances et en bloc, comme le fit Charles VII en 1438. Le déficit annuel pesa néanmoins longtemps sur le trésor. On voit encore en 1443 la reine Marie d'Anjou obligée de mettre en gage sa Bible, sur laquelle son valet de chambre lui prête 343 livres.

Quant aux dépenses dites extraordinaires ou frais de guerre, on y subvenait par des impôts appelés d'abord indifféremment tailles, aides, gabelles. Au xv^e siècle, les *tailles* deviennent plus spécialement l'impôt foncier; les *aides* et *gabelles* sont l'impôt indirect sur les boissons, les marchandises mises en vente, le sel. Les aides proprement dites, supprimées en 1418, furent rétablies, du consentement des États, en 1435; c'était le prélude de la révolution financière accomplie quatre ans plus tard par une semblable assemblée.

La taille du roi, celle qui était levée sur toutes les terres roturières dépendant de la couronne, fut en 1439 accordée une fois pour toutes et fixée à 1 200 000 livres. Elle devint perpétuelle, étant consacrée à l'entretien de troupes permanentes. Défense s'ensuivit aux seigneurs d'entraver la levée de l'impôt royal, ni d'en décider aucune à leur gré et à leur profit; et

dans ces bienfaits entachés d'arbitraire ceux qui étaient lésés voyaient le commencement de la misère et de la servitude. La taille, jointe aux aides et aux revenus du domaine, élevait l'ensemble des ressources, désormais toutes ordinaires, à 2 300 000 livres. Ces ressources n'empêchèrent point les expédients, tels que les aliénations du domaine, la vente des lettres de noblesse ou de maîtrise, les emprunts, etc.

Louis XI devenu roi non seulement ne diminua pas les impôts, ainsi qu'il l'avait d'abord imprudemment promis, mais il augmenta quelques taxes indirectes, et ceux qui protestèrent par des émeutes furent impitoyablement châtiés. La taille, plus que quadruplée, s'éleva de 1 200 000 à 4 700 000 livres : il fallait bien payer les frais de la guerre faite sous toutes les formes à la maison de Bourgogne. Louis XI ne se dissimulait pas les maux nés de cette fiscalité ; il s'efforça de les atténuer, il ne se résigna jamais à en supprimer la cause. Lui mort, les États obtinrent le retour à l'impôt du temps de Charles VII, moyennant un droit de joyeux avènement de 300 000 livres ; mais ils ne recouvrèrent pas le droit d'accorder régulièrement la taille royale, et les abus recommencèrent.

Les réformes judiciaires de cette époque touchèrent : 1^o à la législation ; 2^o à l'administration de la justice.

Louis XI, d'après Commines, eût voulu substituer une loi unique, applicable dans tout le royaume, à la diversité des Coutumes. C'était prématuré de plusieurs siècles. Charles VII avait eu une pensée plus pratique, en ordonnant, conformément à des vœux antérieurement et inutilement manifestés, la rédaction et la publication des Coutumes. Cette œuvre négligée par son successeur ne fut sérieusement entreprise que sous Charles VIII, à la sollicitation formelle des États de 1484.

La grande ordonnance de Montils-les-Tours (1453) a surtout trait à l'organisation des tribunaux de tout ordre, et a pu être appelée par un jurisconsulte moderne notre premier code de procédure. Le Parlement de Paris fut augmenté d'une quatrième chambre, dite *de la Tournelle*, ainsi nommée parce que les conseillers des autres chambres y siégeaient à tour de rôle, et consacrée à l'expédition des affaires criminelles. Les élections

de membres du Parlement furent abolies : le roi nommant d'ordinaire chaque magistrat sur une liste de trois candidats présentée par la Cour. Louis XI déclara (1467) qu'il ne donnerait aucun office s'il n'était vacant par mort, résignation ou forfaiture. C'était accorder à ceux qui rendaient la justice en son nom l'inamovibilité et par suite l'indépendance. Il viola souvent, par des destitutions arbitraires, le principe posé par lui ; il institua contre les accusés qu'il voulait perdre des commissions extraordinaires ; dans le Parlement même il suspendit trois juges qui n'avaient pas opiné à son gré dans le procès du duc de Nemours, et répliqua aux remontrances qu'il était décidé à « expurger la Cour de telles gens ».

L'accroissement du domaine royal avait fini par étendre outre mesure le ressort du parlement de Paris. Pour les pays de droit écrit, au delà de la Loire, le parlement de Toulouse, qui avait eu déjà une existence intermittente, fut définitivement créé (1443). Trois autres furent érigés : à Grenoble, dans l'apanage delphinal (1453) ; à Bordeaux (1462) et à Dijon (1477), pour des provinces nouvellement réunies. Ces compagnies firent sentir, au milieu de peuples où la puissance féodale demeurait plus forte qu'autour de Paris, l'influence de l'administration et de la justice royales. Le parlement de Paris n'en conservait pas moins sur les parlements provinciaux une certaine prééminence que ces assemblées invoqueront plus tard, dans leurs luttes contre la royauté du xviii^e siècle.

La Pragmatique sanction de Bourges. — Entre le concile de Florence, réuni sous l'autorité du pape, et le concile de Bâle, héritier des principes proclamés à Constance, Charles VII et avec lui le clergé de France essayèrent de prendre une position intermédiaire. Une assemblée mi-laïque, mi-ecclésiastique, réunie dans la Sainte-Chapelle de Bourges, examina les décrets rendus à Bâle, réunit et sanctionna une partie de leurs dispositions en 23 articles qui composent la Pragmatique sanction (juillet 1438). Les uns concernent les rapports de la France avec le pape, règlent étroitement les cas d'appels ecclésiastiques en cour de Rome, mettent de nouvelles conditions aux levées d'impôts ordonnées dans le royaume par

le Saint-Siège. Les autres, purement disciplinaires, se caractérisent par le rétablissement des élections canoniques rendues aux chapitres et indirectement aux patrons, c'est-à-dire à la couronne, à la noblesse, aux universités, et par la suppression des *réserves* introduites au siècle précédent par la papauté. Afin d'augmenter l'autorité de la Pragmatique, on la donna comme inspirée par certain acte semblable émané de saint Louis, dont les documents antérieurs ne gardent aucune trace.

L'année suivante, dans une seconde assemblée tenue à Bourges, Charles VII reconnut Eugène IV, et demanda en revanche à ce pontife de reconnaître sa Pragmatique, offrant de laisser tomber le premier article, qui affirmait la supériorité des conciles généraux sur les papes. Ce fut le commencement de négociations qui n'aboutirent jamais.

En 1463, Louis XI, au grand étonnement de tous, déclara la Pragmatique abolie. Voulait-il, par cet acte de condescendance envers le pape, le rendre favorable aux prétentions de la maison d'Anjou en Italie? Son but principal était de soustraire, par un accord avec Rome, les nominations ecclésiastiques aux autres *patrons* laïques et aux chapitres. Cette abolition s'explique et se complète par la convention de 1470 : le pape s'engageait à ne nommer que des Français, et à tenir compte de la recommandation du roi. On voit dès maintenant poindre, ici et là, la pensée d'où sortira le Concordat de 1516.

A ce Concordat, qui mit le clergé français sous la tutelle royale, on a souvent opposé depuis la Pragmatique, comme le code des véritables libertés de l'Église gallicane; on trouve des réclamations en sa faveur jusque dans les cahiers de 1789. La Pragmatique était plus conforme que le Concordat aux principes du droit canon, mais elle était d'une application difficile, à cause des prétentions des rois à traiter de plus en plus l'Église comme une puissance subordonnée à la leur en toutes les matières touchant à la fois au temporel et au spirituel. Louis XI, en abolissant spontanément la Pragmatique, n'entendait point plaire gratuitement au Saint-Siège, et en 1478, lorsqu'il intervint entre les Florentins et Sixte IV, il jugea opportun de faire proclamer de nouveau par une assemblée

venue à Orléans l'article le plus contesté de la Pragmatique, relatif à la souveraineté des conciles œcuméniques.

Au contraire, parmi les magistrats et dans une partie du clergé, on était sincèrement attaché à la « constitution » de 1438, qu'on estimait propre à arrêter les prétentions de la cour romaine en fait d'impôts, de juridiction et de nomination aux bénéfices ecclésiastiques. Un vœu fut déposé en sa faveur aux États de 1484. Les parlements, qu'on venait d'armer du droit de remontrances contre le roi, commençaient à s'en armer eux-mêmes contre Rome. En matière juridique, ils revendiquaient, ainsi qu'ils venaient de le faire dans le célèbre procès des Vaudois d'Arras, pour les tribunaux siégeant en France la connaissance des crimes d'hérésie. Toutes les occasions leur étaient bonnes désormais pour invoquer dans un sens favorable au clergé français, et plus encore au roi de France, les libertés de l'Église nationale.

Richesse publique ; commerce ; Jacques Cœur. — Si la paix publique fut presque constamment troublée même après l'expulsion des Anglais, la nation put néanmoins reprendre haleine. Les paysans, dit le chroniqueur Matthieu de Coucy, « s'efforçaient à labourer et réédifier leurs maisons, à essarter leurs terres, vignes et jardinages. Plusieurs villes et pays furent remis sus et repeuplés. » C'est le même écrivain qui a parlé, sans trop d'exagération, du « règne » de Jacques Cœur.

Ce fils d'un marchand pelletier de Bourges fut en effet un moment le personnage le plus riche, le plus puissant, le plus envié du royaume. Sa caisse avançait souvent sans intérêts les sommes nécessaires aux frais de la guerre nationale. D'abord maître des monnaies et argentier du roi, il fut anobli, et chargé de missions administratives et diplomatiques importantes. Il resta néanmoins avant tout un commerçant, un homme d'affaires. Sa principale maison était à Montpellier, avec des succursales dans les principales villes de France, des comptoirs à travers toute la Méditerranée. Il possédait un hôtel splendide à Bourges, des mines d'argent, de plomb et de cuivre dans le Lyonnais et le Beaujolais, quarante terres et seigneuries. Les plus grands étaient ses débiteurs, et la France avait recouvré par lui son

prestige dans l'Orient chrétien et musulman. Les privilèges qu'il s'était fait attribuer, sa fortune, son ambition toujours croissantes excitèrent la jalousie et la haine ; ses ennemis l'accusèrent d'opérations illicites, d'abus de crédit, de concussions, de relations suspectes avec les infidèles ; il fut arrêté et emprisonné (1451). La commission chargée d'instruire sur les faits qu'on lui reprochait lui refusa des avocats, l'audition de témoins à décharge, et le menaça de la question. Après vingt-deux mois d'emprisonnement, il fut déclaré (mai 1453) coupable de lèse-majesté, c'est-à-dire passible de la mort et de la confiscation des biens. On lui laissa la vie et une partie de sa fortune, mais il dut faire amende honorable et fut séquestré dans un couvent de cordeliers. Il s'en échappa pour fuir en Italie, et mourut à Chio, en 1456, commandant des galères pontificales sur la Méditerranée. Charles VII et Louis XI, par les demi-satisfactions et réparations qu'ils accordèrent à son fils, semblèrent rétracter une sentence qui avait dès le premier jour blessé l'opinion publique et la fierté nationale.

Cette participation des gens de négoce à la vie publique se poursuivit sous Louis XI avec moins d'éclat, par Jean de Beaune, le marchand de draps tourangeau, et son gendre Brignonnet. Sous cette influence nouvelle, les barrières que les privilèges féodaux ou municipaux opposaient au commerce intérieur s'abaissèrent ¹.

Avant Colbert, Louis XI organisa en faveur de l'industrie nationale un véritable système protecteur, et avant d'autres hommes d'État modernes, il conçut plus d'une réforme réalisée depuis : car on sait qu'il désirait l'unité des poids et mesures dans tout le royaume, la suppression des péages intérieurs, reportés aux frontières ; il voulait que le commerce ne fût point une cause de dérogation pour la noblesse ; il tenta même, sous le couvert des immunités diplomatiques, une exposition des principaux produits de l'industrie française en Angleterre. On lui doit des traités de commerce avec Venise et les villes hanséatiques. L'établissement des postes (1464), c'est-à-dire de

1. Sur l'œuvre économique de Charles VII et Louis XI, voir ci-dessous, chap. v, sec. IV.

maîtres qui tenaient, de quatre lieues en quatre lieues, sur les principales routes, des chevaux pour le service du roi, lui fait moins d'honneur, ayant eu lieu à son profit exclusif. Le public ne commença à bénéficier de cette institution renouvelée des Romains qu'en 1506.

Les universités, l'imprimerie. — Les universités continuaient à enseigner selon les méthodes traditionnelles, et leur nombre s'accroissait. Celles de Poitiers et de Caen, démembrements provisoires de l'Université parisienne au profit du parti français ou anglais, survécurent l'une et l'autre à la guerre de Cent ans. Sous Louis XI on vit s'établir celles de Valence, de Bourges, de Bordeaux. Celles de Nantes et d'Aix rapportent leur origine au duc François II et au roi René. Une dernière fois la querelle des nominalistes et des réalistes fut agitée sur les bancs universitaires, et parut assez vive pour que Louis XI y intervint à sa manière ordinaire, en prohibant pendant plusieurs années les livres des premiers. C'était le même prince qui accueillait en France quelques-uns des savants grecs chassés de Constantinople, et avec eux l'*humanisme*, c'est-à-dire une des puissances du siècle suivant.

L'imprimerie¹ vint à Paris des bords du Rhin dès 1469. Trois des auxiliaires de Jean Furst, — Ulrich Gering, Martin Krantz et Michel Freiburger, — appelés par le recteur de l'Université, établirent un atelier dans le collège de Sorbonne, et publièrent un certain nombre d'ouvrages religieux ou classiques. Louis XI les avait exemptés du droit d'aubaine, en considération « de la peine et labeur que lesdits exposans ont pris pour ledit art et industrie de l'impression, et au profit et utilité qui en vient et en peut venir à toute la chose publique ». Les imprimeries se multiplièrent bientôt à Paris et dans les autres villes de France. Un monde nouveau se levait, qui pouvait déjà dire du moyen âge ce que le poète Villon disait alors du « preux Charlemagne » et de la « bonne Lorraine » : *Où sont les neiges d'antan ?*

1. Voir ci-dessous, chap. XII, à la fin, pour l'invention de l'imprimerie.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — **Ordonnances des rois de France** (on trouve aux tomes XIII et XIV celles de Charles VII ; aux tomes XV-XIX celles de Louis XI et de Charles VIII jusqu'en 1486). — *La Société de l'Histoire de France* a commencé, en 1883, la publication des *Lettres de Louis XI* (**Vaesen** et **Charavay**) ; 5 vol. ont paru. — En 1875 on a extrait des archives de la famille de la Trémoille la *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis de la Trémoille*. — *Le Journal des États en 1484*, par **Masselin**, a été édité (1835) dans la **Collection des Documents inédits** sur l'Histoire de France, in-4.

Parmi les chroniques contemporaines, qui figurent pour la plupart dans les collections de Petitot, Michaud et Buchon, les principales sont :

1^o Au point de vue bourguignon : **Monstrelet** (de 1400 à 1444) ; — **Jacques Duclercq** (de 1448 à 1467), édité à part par **de Reiffenberg**, 1823, 4 vol. ; — **Olivier de La Marche** (de 1460 à 1475), édité par la *Soc. de l'Hist. de France*, 1883-1888, 4 vol. ; — **Georges Chastelain** (de 1461 à 1469), édité à part par **Kerwyn de Lettenhove**, 1863-1865, 3 vol. ; — **Molinet** (de 1470 à 1605) : — les Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique, éditées par **Kerwyn de Lettenhove**, Bruxelles, 1870-1877, 4 vol.

2^o Au point de vue français : la Chronique de **Mathieu d'Escouchy** (de 1444 à 1460), éditée par la *Soc. de l'Hist. de France*, 1853-1864, 3 vol. ; — la *Chronique scandaleuse*, attribuée à **Jean de Troyes** ; — *l'Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, par **Thomas Basin**, éditée par la *Soc. de l'Hist. de France*, 1854-1859, 4 vol. ; — les *Mémoires de Philippe de Commines*, dont les six premiers livres embrassent presque tout le règne de Louis XI (1464-1483) : voir surtout les éditions de **M^{me} Dupont** (*Soc. de l'Hist. de France*, 1840-1847, 3 vol.), et de **Chantelauze** (1 vol. in-4, 1881). Ces mémoires se complètent par les *Lettres et Négociations* du même (publiées par **Kerwyn de Lettenhove**, Bruxelles, 1867-1868, 3 vol.) ; — un recueil imprimé, sous ce titre : *Histoire du roi Charles VII*, Paris, 1661, in-f^o, est dû à **Denis II Godefroy**. Un autre recueil considérable, manuscrit, sur le règne de Louis XI, par l'abbé **Legrand**, existe à la Bibliothèque nationale.

En Suisse, on doit au chroniqueur soleurois **Diebold Schilling**, la *Beschreibung der Burgundischen Krieger* (publiée à Berne en 1743). — **De Ginguins la Sarraz** a publié les *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi de 1474 à 1477* (Genève-Turin, 1858, 2 vol.). — Sur Maximilien. **J. Chmel**, *Actenstücke und Briefe zur Geschichte des Hauses Habsburg im Zeitalter Maximilians I*, Vienne, 1854-1858, 3 vol.

Œuvres poétiques du temps, utiles à l'histoire : **Martial d'Auvergne**, *Vigiles de la mort du roi Charles VII* (poème de 6 à 7000 vers, publié en 1490). — **Pierre de Blaru**, *Insigne opus de bello nanceiano an. 1476* (sur ce poème, une thèse latine de **A. Collignon**, 1892). — **Le Roux de Lincy**, *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, 1857.

Livres. — **Règne de Charles VII** : — **Vallet de Virville**, *Histoire de Charles VII et de son époque*, 1862-1869, 3 vol. — **Beaucourt** (G. du Fresnoy de), *Histoire de Charles VII*, 1880-1891, 6 vol. (résume tous les travaux antérieurs). — **Dansin**, *Étude sur le gouvernement de Charles VII*, Strasbourg, 1856. — **P. Clément**, *Jacques Cœur et Charles VII*, 1853, 2 vol. — **A. Thomas**, *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII*, 1879, 2 vol. — **Tuetey**, *Les écorcheurs sous Charles VII*, Montbéliard, 1874, 2 vol. — **Steenackers**, *Agnès Sorel et Charles VII*, 1863. — **Noël Valois**, *Le Conseil du roi*, 1889.

Règne de Louis XI : — Louis XI a eu pour biographes : au xvii^e siècle, **P. Mathieu** (Paris, 1610, in-8°); au xviii^e, **Duclos** (travail académique composé sur le recueil de Legrand, dont on n'a retenu qu'un mot : « C'était un roi »); au xix^e, **U. Legeay** (Paris, 1874, 2 vol., médiocre panégyrique). Le tome VI de l'*Histoire de France*, de **Michelet**, a pour sous-titre, *Louis XI et Charles le Téméraire*. — Sur l'histoire intérieure, consulter **Sée**, *Louis XI et les villes*, 1891. — Sur la politique extérieure, **Desjardins** (Abel), *Louis XI, sa politique extérieure, ses rapports avec l'Italie* (Paris, 1874, in-4). — **Huillard-Bréholles**, *Louis XI protecteur de la confédération italienne* (*Revue des Sociétés savantes*, 1861). — **Mandrot** (B. de), *Relations de Charles VII et de Louis XI avec les cantons suisses*, Paris, 1881. — **R. de Maulde**, *Louis XI et son projet d'exposition internationale en 1470* (*Revue historique*, juillet 1889). — **J. Kaulek**, *Louis XI est-il l'auteur du Rosier des Guerres?* (*Ibid.*, mars 1883.)

Règne de Charles VIII : — **De Cherrier**, *Histoire de Charles VIII*, t. I., 1868. — **Pélicier**, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 1882. — **J. Havet**, *Mémoire adressé à la dame de Beaujeu sur les moyens de réunir le duché de Bretagne* (*Revue historique*, juillet 1884).

Pour la Bourgogne et les Flandres : de **Barante**, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — **Jæger** (Wolfgang), *Geschichte Karl's des Kühnen*, Nuremberg, 1795. — **J. F. Kirk**, *History of Charles the Bold*, 1863 (traduit en français, 1866, 3 vol.). — **Bussierre** (Th.-M. de), *Histoire de la ligue formée contre Charles le Téméraire*, Paris, 1845. — **Müller** (K.-E.-M.), *Die deutschfeindliche Politik Karls des Kühnen von Burgund*, Prenzlau, 1872. — **Henrard**, *Les campagnes de Charles le Téméraire contre les Liégeois*, Bruxelles, 1868. — **La Chauvelays**, *Les armées de Charles le Téméraire dans les deux Bourgognes*, 1879. — **De Laborde**, *Les ducs de Bourgogne, études sur les lettres, les arts et l'industrie au XV^e siècle... etc.*, 3 vol., 1849-1852. — **E. Petit** a commencé une *Histoire des ducs de Bourgogne*, Dijon, en plusieurs volumes, qui n'est pas encore arrivée jusqu'à l'époque traitée ci-dessus.

Pour la Suisse : **Rodt** (Em. von), *Die Feldzüge Carl's des Kühnen, und seiner Erben*, Schaffouse, 1843-1844, 2 vol. — **Dændliker**, *Ursachen und Vorspiele der Burgunder Kriege*, Zurich, 1876. — **Pour la Lorraine** : **Huguenin**, *Histoire de la guerre de Lorraine et du siège de Nancy*, Metz, 1837, in-8. — En outre, les *Histoires de Lorraine*, de **D. Calmet** et de **Digot**. — **Pour la Bretagne** : **A. Dupuy**, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, 2 vol., 1884. — **Pour l'Anjou** : **Lecoy de la Marche**, *Le roi René*, 2 vol., 1875.

On peut consulter en outre un certain nombre de biographies détaillées, relatives à des personnages marquants du xv^e siècle, dans toutes les classes de la société : **A. Luchaire**, *Alain le Grand, sire d'Albret*, 1877. — **Péchenard**, *Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims*, 1876. — **Quicherat**, *Rodrigue de Villandrando*, 1879. — **Bossard**, *Gilles de Rais*, 1886. — **Mandrot** (de), *Ymbert de Butarnay*, 1886. Du même, *Louis XI, Jean V d'Armagnac et le drame de Lectoure* (*Revue historique*, nov. 1888). — Du même, *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours* (*ibid.*, nov. 1890). — **Fierville**, *Le cardinal de Jouffroy*, 1873. — **Bardoux**, *Doyat* (dans le livre *Les légistes et l'ancienne société française*, 1878). — **Champollion-Figeac**, *Louis et Charles d'Orléans*, 1844, 2 vol. — **G. Bricard**, *Un serviteur et compère de Louis XI, Jean Bourée, seigneur du Plessis (1424-1506)*, Paris, 1893, 1 vol. — **De Reilhac**, *Jean de Reilhac, secrétaire maître des comptes... etc., documents pour servir... etc.*, Paris, 1886-1888, 3 vol.

CHAPITRE V

LA CIVILISATION FRANÇAISE¹

Au XIV^e et au XV^e siècle.

I. — *Les lettres*².

A. — XIV^e SIÈCLE.

Caractères généraux. — Après la mort de saint Louis (1270) beaucoup de choses changèrent en France; mais nulle part le changement ne fut aussi brusque, aussi profond que dans la littérature et dans la poésie.

Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, le caractère le plus saillant qu'offre l'histoire littéraire, c'est l'impersonnalité des œuvres. D'une chanson de geste à l'autre, la différence ne semble pas tenir à l'auteur; anonyme ou connu, il ne paraît jamais dans son poème. La plupart des trouvères lyriques ne se distinguent guère entre eux. Le style n'existe pas encore en tant que marque individuelle.

Au contraire, dans la période que nous allons étudier, la

1. Dans ce chapitre la partie littéraire a été traitée par M. A. Petit de Julleville, les sciences par M. Paul Tannery, les beaux-arts par MM. E. Müntz et H. Lavoix (celui-ci pour la musique), l'économie politique par M. E. Levasseur.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 577, sur Joinville (quoique sa *Vie de saint Louis* ait été achevée au début du XIV^e siècle, vers 1309). — *Ibidem*, p. 376, sur Guillaume de Lorris et Jean de Meung ou de Meun.

personnalité des écrivains commence à s'accuser; leur physiologie se dessine et leur caractère se précise; nous saisissons un rapport de l'œuvre avec son auteur. L'inspiration, de collective, devient particulière. Durant les premiers siècles, elle ressemblait à un courant que tous suivent, et qu'aucun ne crée; au xiv^e siècle, au xv^e, l'histoire littéraire met en relief des hommes distincts, pensants et agissants.

Ce n'est pas à dire que l'œuvre littéraire de la dernière époque soit en tout supérieure à celle de la première. Loin de là : il y a plus de fraîcheur et de vivacité, plus d'originalité naïve et de poésie sincère dans l'inspiration collective et plus ou moins anonyme du xii^e siècle que dans les écrits plus personnels et plus réfléchis du xiv^e ou du xv^e. Surtout la langue tombe en décadence. Pendant que l'Italie, plus heureuse, enfantait Dante, Pétrarque et Boccace, en France aucune œuvre de génie ne vit le jour, qui eût pu fixer la langue d'oïl dans la mesure où se fixent les langues vivantes, c'est-à-dire en ralentir le mouvement trop rapide, en assurer les principes essentiels. Cet idiome excellent commence à s'altérer vers l'époque de l'avènement des Valois : il se désagrège rapidement, oublie ses règles fondamentales, laisse tomber sa déclinaison à deux cas ; il s'ouvre à une invasion confuse de mots et de tours latins. Il perd beaucoup de son harmonie, de sa belle et simple ordonnance. Enrichi et même encombré d'un grand nombre de mots savants, il se fait plus apte à l'expression des idées abstraites et philosophiques ; la pensée s'enhardit, devient plus large et plus variée par la diffusion plus étendue des moyens de savoir, par la création de nombreux collèges (vingt-deux collèges sont fondés, à Paris seulement, entre 1302 et 1354), par l'immense travail des traducteurs qui font passer en français un grand nombre d'auteurs anciens. Mais la poésie et la littérature proprement dite profitent peu de ces conquêtes.

Fin des chansons de geste. — Dès la fin du xiii^e siècle, l'inspiration héroïque d'où étaient nées les chansons de geste semble définitivement tarie. Dans le moule, devenu banal, on jetait encore d'interminables récits : pures redites des poèmes anciens, ou fastidieuses compilations, comme ce *Charlemagne*

de Girard d'Amiens, rimé sur commande pour Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Les moins ennuyeuses, parmi ces épopées tardives, sont celles où, pour réveiller le succès, on s'avisa de prodiguer la satire contre tout ce que l'ancienne chanson de geste avait exalté : la noblesse, le clergé, les femmes. Tel est *Baudouin de Sebourg*. Mais il y a dans une telle œuvre plus d'insolence que de véritable originalité. On n'oserait la comparer avec le *Roland Furieux*, dont elle est toutefois comme un premier type, par ce mélange d'héroïsme et de raillerie, par cette exubérance d'inventions merveilleuses, dont l'auteur lui-même se moque tout le premier. Mais il manque à *Baudouin de Sebourg* l'art charmant de l'Arioste ; et surtout son style.

Une tentative analogue inspira la chanson de geste de *Hugue Capet*, pour flatter la bourgeoisie, puissance nouvelle, en lui donnant à croire que le fondateur de la dynastie capétienne était le petit-fils d'un boucher. Vers le même temps, Dante recueillait dans son *Purgatoire* cette fable ridicule. Elle ne vaut pas l'honneur d'être discutée ; mais l'apparition d'un tel poème, coïncidant avec la réunion des premiers États généraux où les bourgeois parurent entre les nobles et les prélats, est un fait intéressant et montre que des esprits hardis concevaient déjà nettement la politique que les rois de France allaient suivre en s'appuyant si souvent sur le tiers état contre l'Église et contre les nobles. Mais on n'a jamais rajeuni l'épopée en la mettant au service d'un système politique.

L'essai qu'on fit au xiv^e siècle pour chanter, sur le mode épique, des héros et des événements contemporains (le *Combat des Trente*, *Bertrand Du Guesclin*) eut encore moins de succès. Quand une formule est devenue banale, elle est incapable de rendre avec force un sentiment, même sincère et vrai. L'épopée en était là. Le moule traditionnel était usé. Il y avait encore de la vaillance ; mais ce sont les poètes qui manquaient aux héros. Toute génération d'hommes est sans doute capable d'héroïsme, mais non de poésie héroïque. Jeanne d'Arc, le plus merveilleux sujet d'épopée que le monde ait vu, ne suscitera pas d'épopée.

Drame : les Miracles. — Le théâtre, au xiv^e siècle, n'a pas encore la popularité, l'importance sociale dont il devait jouir au siècle suivant. Nous avons seulement conservé de ce temps des « miracles » dramatiques, où l'on mettait en scène un événement merveilleux, d'ordinaire attribué à l'intercession de la Vierge Marie. Les sujets, très variés, de ces *Miracles* ne sont pas originaux; les auteurs ont puisé à diverses sources : évangiles apocryphes, légendes des saints, chansons de geste, romans d'aventures, recueils latins ou français de faits surnaturels. Le cadre est souvent historique; les détails sont presque toujours fictifs. Les époques les plus variées sont travesties dans le costume et dans les sentiments du xiv^e siècle, selon la loi uniforme des littératures naissantes. Cet anachronisme perpétuel profite à notre curiosité. Une foule de détails précis et frappants, disséminés dans ces pièces, sont le fruit d'une observation exacte des mœurs du temps et nous renseignent ainsi fort utilement sur cette partie obscure, très humble et toute privée, des existences humaines, que l'histoire, surtout au moyen âge, ne daigne pas souvent nous révéler.

Mais rien n'est plus frappant dans les *Miracles* dramatiques que le curieux contraste d'une dévotion mystique, portée quelquefois jusqu'à une exaltation troublante, et d'un réalisme populaire ou bourgeois, qui tombe à tout moment dans l'extrême trivialité. Les âmes des personnages s'exaltent maladivement jusqu'à des hauteurs trop sublimes, et lourdement retombent dans la bassesse d'une vie terne et décolorée. Si ce théâtre est l'image du temps, il accuse vivement l'état troublé des imaginations. Les sujets, presque tous étranges et douloureux, sont plus anciens que le xiv^e siècle; mais pour que les spectateurs aient trouvé plaisir à les voir représenter devant eux, il faut qu'il y ait eu quelque rapport entre la disposition des âmes et la tristesse profonde de ces drames. On remarquera que les *Miracles* dramatiques semblent avoir été représentés exclusivement dans ces réunions semi-littéraires et semi-religieuses, qu'on appelait des *Puys*, devant un auditoire pris surtout dans la bourgeoisie. L'aristocratie ne se souciait pas de ces assemblées; elle eût médiocrement goûté ce théâtre,

à la fois mystique et enfantin, où elle n'eût pas retrouvé trace des mœurs élégantes dont elle raffolait. Ses poètes favoris composaient pour elle des ballades, des rondeaux, des lais; la mode était à ces genres nouveaux, ou plutôt renouvelés, que le chant et la musique rendaient très propres à charmer les fêtes de cour et les réunions mondaines.

Poésie lyrique. — On sait quelle avait été l'incroyable fécondité du XII^e siècle et du XIII^e dans la poésie qu'on nomme habituellement lyrique, bien que ce nom ne convienne guère aux chansons du moyen âge, et convienne encore moins aux odes et aux stances des poètes modernes. On avait vu éclore par milliers ces pièces courtes et chantées, où le trouvère exprimait ses sentiments personnels, et surtout les subtilités de l'amour courtois. Nous savons les noms de plusieurs centaines de trouvères. Et combien avons-nous de chansons anonymes? Près d'un millier. Combien d'autres sont perdues? Certainement beaucoup davantage. Cette abondante floraison lyrique s'arrête tout à coup à la fin du XIII^e siècle. Les grands seigneurs avaient longtemps protégé les chansonniers, et plusieurs, parmi les comtes et même les rois, s'étaient fait honneur de composer eux-mêmes des chansons. Cette faveur cessa brusquement; la poésie lyrique, au commencement du XIV^e siècle, était tombée dans un discrédit complet. Si elle revint à la mode, avec le règne des Valois, ce fut en se transformant tout à fait, dans son style, dans son esprit, et dans l'accompagnement musical, dont elle n'était jamais séparée au moyen âge. « Vray, dit Étienne Pasquier, que comme toutes choses se changent selon la diversité des temps, aussi après que nostre Poésie Françoisse fust demourée quelques longues années en friche, on commença d'enter sur son vieux tige certains nouveaux fruits auparavant incongneus à tous nos anciens poètes : ce furent chants royaux, ballades et rondeaux. » Il y faut joindre le lai à douze strophes, très différent du lai romanesque et narratif, librement rythmé, qui avait fleuri dans l'âge précédent.

Le caractère saillant de la poésie lyrique au XII^e siècle et au XIII^e avait été la variété infinie des rythmes. Chaque trouvère inventait les siens, et se faisait honneur de n'employer pas deux

fois le même. On eût rougi d'emprunter les rythmes d'un rival; on se faisait beaucoup moins de scrupule de copier ses idées et ses sentiments. Mais à la longue, on se lassa d'inventer sans fin des rythmes nouveaux; et le goût des cadres fixes remplaça brusquement celui des formes changeantes. L'originalité du fond n'y gagna pas toujours; mais toutefois on peut dire, d'une manière générale, que Guillaume de Machaut, Froissart (qui fut poète, aux yeux de ses contemporains, autant que chroniqueur), Eustache des Champs, Christine de Pisan, Alain Chartier, Charles d'Orléans, Villon, nous ont laissé des œuvres poétiques plus personnelles que celles de Conon de Béthune ou du châtelain de Coucy, de Gace Brulé ou de Thibaud de Champagne; ce n'est pas à dire qu'ils fussent supérieurs à leurs prédécesseurs par la science du rythme et de la langue; le contraire serait plutôt vrai.

Guillaume de Machaut. — Guillaume de Machaut, qui attacha son nom à cette réforme des cadres lyriques, ne fut pas l'inventeur du *chant royal* ou de la *ballade*, mais il les illustra le premier. Ce poète, Champenois de naissance, demeura trente ans au service de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, jusqu'à la mort de cet aventureux chevalier sur le champ de bataille de Crécy. Quoiqu'il eût suivi son maître, à travers toute l'Europe, dans les hasards d'une vie singulièrement accidentée, Guillaume de Machaut n'a presque rien laissé passer dans son œuvre des souvenirs de ses voyages. Les poètes et les romanciers de notre temps sont bien plus vivement frappés qu'on ne l'était au moyen âge des différents aspects de l'humanité, selon les temps et les lieux différents. Guillaume de Machaut a écrit beaucoup de vers, et la postérité, qui l'oublia de bonne heure, n'en a retenu qu'un bien petit nombre. Il a dédié des poèmes d'amour au roi de Bohême et au roi de Navarre, Charles le Mauvais. Il a écrit le *Confort d'Ami*, longue épître de conseil et de consolation adressée à ce dernier prince, alors prisonnier du roi Jean, son beau-père. Il a exposé, dans son poème intitulé *la Guerre d'Alexandrie*, la vie aventureuse de Pierre de Lusignan, roi de Chypre. Son ouvrage le plus personnel est le *Voir Dit* (ou *Histoire Vraie*), roman en vers, où il a raconté ses amours à peu

près platoniques avec une jeune fille noble qui s'était éprise de lui (sexagénaire et goutteux) sur le seul bruit de sa renommée. Les curieux de psychologie raffinée liraient encore avec plaisir cette singulière composition, où l'on croit voir un reflet de Pétrarque, une sorte de *Canzoniere* champenois.

Eustache des Champs. — Eustache des Champs, né en Champagne, comme Guillaume de Machaut, dont il fut le disciple, quoique moins poète que son maître, est demeuré plus célèbre. Très mêlé aux événements et aux hommes de son temps, tour à tour messenger royal, huissier d'armes de Charles V, puis de Charles VI, gouverneur de Fismes, bailli de Senlis, il acquit dans la pratique du monde une grande expérience; mais le sentiment poétique ne s'acquiert pas. Eustache des Champs n'est pas, à vrai dire, un poète; c'est un homme d'esprit qui a fait quantité de vers, dont beaucoup sont rimés agréablement. Il excelle parfois, mais c'est dans les sujets qui demandent plus de finesse et de malice que de poésie. Il a écrit de jolies fables.

Les nombreuses fonctions qu'il occupa ne parvinrent pas à l'enrichir. Dans cent ballades, il énumère les difficultés de sa vie. Il avait l'humeur chagrine et incommode. Marié, il se plaint amèrement de sa femme, qu'il trouve sotte, criarde et dépendière. Père de deux enfants, une fille et un fils, il juge fort mauvais qu'il ait fallu doter l'une, établir l'autre à grands frais. Sa mauvaise humeur contre son propre ménage a rejailli sur toutes les femmes. Son poème inachevé (sa mort l'interrompit), *le Miroir de Mariage*, est peut-être le meilleur de ses ouvrages, parce que son talent était, avant tout, satirique. Il y passe en revue, avec une verve un peu lourde, tous les défauts féminins : l'énumération est prolix, mais beaucoup de traits sont bien observés, naïvement comiques. Eustache des Champs a laissé, outre *le Miroir de Mariage*, quinze cents ballades, chants royaux, rondeaux, lais et virelais. Il a fait des vers d'amour pour se conformer à l'usage : c'est la moindre partie de son œuvre; son originalité est ailleurs. Ses poésies historiques présentent bien plus d'intérêt; ce n'est pas qu'elles n'offrent, au plus haut point, le défaut dont Eustache des Champs sut rarement se préserver :

elles sont presque toujours prosaïques, visant à la précision, mais ne l'obtenant qu'aux dépens de la poésie ; au reste, curieuses par cette précision même, et par leur nombre. Si on les classait, comme de vrais documents, dans l'ordre chronologique, on verrait Eustache des Champs, poète officiel de la France et de la dynastie régnante (comme plus tard, Malherbe, sous Henri IV et Louis XIII), célébrer, un à un, tous les grands événements heureux ou malheureux qui intéressent l'histoire nationale, et consigner aussi, dans cette sorte de journal en vers, les accidents de la vie des rois et des princes, même des simples seigneurs : naissances, mariages ou morts. Il est l'historiographe poétique, ou du moins rimé, du roi et du royaume pendant près de quarante années.

Toutefois les pièces morales et satiriques font plus d'honneur à Eustache des Champs. C'est là seulement qu'il est quelquefois poète et montre un esprit original, ou du moins personnel. Il a été un observateur attentif et un peintre exact, quoique malveillant, des mœurs de son siècle. Profondément pessimiste, il est bien convaincu que le monde est mauvais, qu'il l'a toujours été, mais qu'il se corrompt de plus en plus : tant qu'on en peut déjà prévoir la fin prochaine. Le mauvais exemple tombe de haut : nobles et prélats ne cherchent que leurs plaisirs. Les sages et les savants sont méprisés. La France est en proie à des financiers qui la dévorent. A lire Eustache des Champs, on croirait le règne de Turcaret commencé. Il ne fait pas plus grâce aux gens de guerre, dont il flétrit, en termes virulents, l'avidité, les pillages. Comment s'expliquer cet âpre accent de profonde rancune contre la vie et contre les hommes ? Par la contradiction qui pesa sur son existence tout entière. Il était fait pour goûter la vie privée, libre, aisée, facile ; il fut condamné par les circonstances à une vie de cour, besogneuse et incertaine. Il s'en vengea en médissant de ses contemporains, de leurs vices, de leurs ridicules. Lui-même, de son propre aveu, leur sembla souvent un censeur incommode et pesant. Il y avait incompatibilité d'humeur entre lui et son milieu.

L'histoire : Froissart. — Quelle différence avec Froissart, qui, juste à la même époque, ne cesse de louer Dieu pour l'avoir

fait naître en un siècle si merveilleux, « où, en cinquante ans, il s'est fait de plus beaux exploits que dans tout le reste de l'histoire ». D'où vient le plaisir intense que Froissart trouve à vivre dans le même temps et dans la même société qui n'inspirent à des Champs qu'un profond dégoût? C'est que Froissart se soucie peu des vices de son siècle, à condition que ce siècle offre à ses yeux de spectateur un tableau amusant, varié, pittoresque; à sa plume d'historien, une matière féconde. Des Champs n'a pas cette complaisance d'artiste; et, dans ce sens, le plus poète des deux, c'est le prosateur. Il est vrai que Froissart lui-même a commencé par être un poète; et que ses protecteurs n'ont pas moins goûté ses vers que sa chronique.

Jean Froissart était né à Valenciennes, en 1337. Sujet du comte de Hainaut, il était, par sa naissance, également indépendant des deux grandes puissances rivales, la France et l'Angleterre. Mais ses premiers protecteurs appartenaient au parti anglais. La reine d'Angleterre, Philippa, femme d'Édouard III, était fille du comte de Hainaut. Froissart devint son secrétaire et vécut près d'elle à Londres, pendant six années. Il était alors estimé pour son talent poétique; il fit beaucoup de vers, tous gracieusement rimés, mais faiblement originaux, si l'on excepte les poèmes où il a raconté sa jeunesse et ses premières amours, en mêlant, sans doute, un peu de roman à la vérité. L'accent (que les faits soient vrais ou non) paraît sincère; les détails sont vifs et piquants; et cette autobiographie poétique se lit encore avec intérêt. Toutefois, sa gloire est ailleurs. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il offrit à la reine d'Angleterre son premier livre d'histoire : le récit de la guerre de France, depuis la bataille de Poitiers jusqu'à l'année 1360. Encore ce premier essai de la future chronique était-il écrit en vers, selon une tradition ancienne, et que Froissart ne conserva pas le dernier. Sept ans plus tard, Guillaume de Machaut écrivait encore en vers la vie de Pierre de Lusignan, roi de Chypre. Mais Froissart, mieux inspiré, comprit bientôt que la vraie langue de l'histoire est la prose; et sans renoncer aux vers, qu'il cultiva jusqu'à la vieillesse, au grand plaisir de ses nobles protecteurs, il résolut du moins d'écrire sa chronique en prose. Le dessein de ce vaste

ouvrage fut sans doute conçu de bonne heure; mais avant de le rédiger, il voulut voyager, s'instruire de l'histoire auprès de ceux qui l'avaient faite. Il vit successivement l'Angleterre, l'Écosse, les Flandres, la Bretagne, la Guyenne, Paris, la Savoie, l'Italie.

Il venait de rentrer à Valenciennes quand il apprit la mort de la reine d'Angleterre, dont les largesses lui avaient permis ces longs voyages. Il s'attacha au duc de Brabant, Venceslas, entra dans l'Église et devint curé des Estinnes, où il séjourna dix à douze ans. C'est là qu'il acheva et revisa le premier livre de sa chronique (de beaucoup le plus étendu des quatre). Reprenant l'histoire de la France et de l'Angleterre depuis l'avènement d'Édouard III et de Philippe VI, il la conduisait jusqu'en 1380. Le récit des quarante premières années doit beaucoup aux *Chroniques* de Jean Le Bel, chanoine de Liège (mort en 1370), excellent modèle dont Froissart n'a pas craint de s'approprier la manière, en la perfectionnant, et d'emprunter des pages entières, à peine modifiées. Lui-même n'a pas caché ces emprunts, que l'opinion, en ce temps-là, voyait sans nulle défaveur. Toutefois, à mesure que Froissart avancera dans la composition de son livre et reprendra son texte en se corrigeant, devenu plus fier par le succès, il s'efforcera de se dégager de plus en plus de l'imitation de son maître.

Quand Venceslas mourut, en 1383, Froissart quitta les Estinnes, et devint chapelain de Gui de Blois, et plus tard chanoine de Chimay. Il reprit alors ses voyages; on le voit tour à tour dans le comté de Blois, en Flandre, en Auvergne, en Béarn, à Tarbes, à Toulouse, à Avignon, à Lyon, à Riom, à Paris, où il assiste (le 20 août 1389) à l'entrée solennelle d'Isabeau de Bavière; en Hollande, en Angleterre, où il voulut aller voir le petit-fils de sa bonne protectrice, Richard II. Il l'avait vu naître à Bordeaux, le 6 janvier 1367; et le maréchal d'Aquitaine lui avait dit, ce jour-là, saluant le premier sa gloire future d'historien : « Froissart, écrivez et mettez en mémoire que madame la princesse (de Galles) est accouchée d'un beau fils, qui est venu au monde le jour des Rois ». Peu d'années après le voyage d'Angleterre, il apprit la déposition de Richard II, et bientôt sa mort

mystérieuse. Le récit de cette catastrophe termine la chronique de Froissart (1400). Lui-même mourut quelques années plus tard; la date exacte de sa fin n'est pas connue.

Cette vaste chronique ¹ est restée, pour ainsi dire, sur le chantier, tout le temps qu'a vécu Froissart. Il n'a cessé de la reprendre et de la modifier; le premier livre a été refait, plus ou moins, quatre fois. Longtemps on a expliqué ces changements incessants par la nécessité de plaire à des patrons successifs, les uns du parti anglais, les autres attachés à la France. Un examen plus attentif des textes et surtout de la vie de Froissart démontre que cette explication est fautive, au moins dans la plupart des cas. Froissart eut de tout temps des protecteurs et des amis dans les deux camps et ne fut lui-même d'aucun parti. Froissart n'est ni anglais ni français; il n'est, à bien dire, d'aucune patrie; sa patrie, c'est la chevalerie dont il aime passionnément la gloire et dont les exploits l'émerveillent, quel que soit le pays des héros qu'il met en scène. Il se peut qu'il ait été d'abord un peu plus favorable à l'Angleterre, au temps glorieux d'Édouard III et du prince de Galles; et ensuite plus favorable à la France, par admiration pour la sagesse et l'habileté de Charles V, et la vaillance de Du Guesclin. Mais ce penchant, qu'on pourrait même contester, n'altéra jamais son impartialité, qu'on peut d'ailleurs ne pas admirer, car elle ne coûta rien à son indifférence.

Il faut donc chercher ailleurs l'explication de ces variantes infinies. Je crois la voir, sans plus de mystère, dans le plaisir toujours renaissant que Froissart trouvait à écrire, à conter sans fin. D'autres corrigent péniblement d'une édition à l'autre; il aimait mieux tout refaire. Tel un peintre, au lieu de retoucher un paysage, le refait une seconde fois, en choisissant un autre point de vue. Tel un conteur aisé répète autrement la même histoire qu'il dédaigne d'apprendre par cœur.

Froissart est un artiste et un poète, même dans sa prose; il faut le juger ainsi, ou risquer de le mal juger. Personne, il est vrai, ne fait de réserves sur son talent de peintre et d'écri-

1. Le second livre de la chronique (1378-1385) avait paru vers 1389; le troisième embrasse les années 1385-1388. Le quatrième livre s'étend de 1388 à 1400.

vain. Quoique Froissart ait écrit à une époque où la langue française traversait une période fâcheuse de décadence et de décomposition, son style est admirable. Il a fait un usage merveilleux de cet instrument imparfait. Il est impossible d'être plus naturel, plus facile; en même temps, plus pittoresque et plus coloré; même, au besoin, plus pathétique et plus émouvant. Il obtient les effets les plus variés, sans effort, sans procédé sensible. Tout le monde lui reconnaît ces mérites; mais plusieurs ont taxé sévèrement l'insuffisance de sa morale et surtout ses nombreuses erreurs historiques. Froissart paraît n'avoir presque jamais consulté les documents écrits, les pièces de chancellerie et d'archives. Il écrit sur le témoignage direct des témoins ou des acteurs du fait qu'il raconte; mais acteurs et témoins ne sont pas toujours impartiaux ni même bien informés. Ce procédé exclusif, qui l'a tant aidé à mettre de la vie dans tous ses récits, y a laissé certainement glisser beaucoup d'erreurs. Mais quel que soit le nombre des inexactitudes chez Froissart, il est une vérité supérieure qui éclate dans l'œuvre entière : Froissart a vu, merveilleusement, la société de son temps, surtout la société chevaleresque et militaire; et il la fait revivre dans sa *Chronique*, avec une intensité de vie incomparable. Les erreurs peuvent être nombreuses, et, si l'on veut, innombrables; l'impression d'ensemble est juste autant que profonde. Aucun chroniqueur n'avait su, avant Froissart, embrasser dans un vaste tableau l'aspect d'une société tout entière. Peu d'historiens, après lui, ont eu ce rare talent d'évoquer l'image vivante des choses mortes.

Dirai-je que ce talent, souverain chez Froissart, excuse un peu ce qu'on a nommé l'insuffisance de sa morale? Il est vrai qu'il blâme rarement des actions certainement très blâmables, et qu'il semble souvent n'avoir eu qu'une assez faible notion du droit et du devoir. Plein d'admiration pour les prouesses de ses contemporains, il est aussi plein d'indulgence, et quelquefois de complaisance, pour leurs excès. Mais s'il juge si peu et si timidement, c'est peut-être qu'il a cru que sa grande affaire était de peindre et de raconter.

Pour être juge de son siècle, il eût fallu que Froissart fût

supérieur à ce siècle; il ne l'est pas; il est ce siècle lui-même; ou plutôt il en est le miroir fidèle, où viennent se refléter, dans une image animée, vivante et colorée, les grandeurs et les misères, les héroïques folies, les sanglants exploits, les fêtes et les galanteries, les vertus et les vices de la chevalerie, prête à mourir, mais si séduisante encore dans sa décadence.

Froissart est le seul grand écrivain du xiv^e siècle. Encore faut-il ajouter que s'il écrit bien, c'est de génie, sans étude et sans réflexion. Qu'on l'en loue, si l'on veut, mais de tels maîtres n'ont pas de disciples. Froissart, exquis dans l'invention des mots, indifférent à la façon dont il les forme ou les assemble, ne fit rien pour retarder la décomposition de la langue, ou même y contribua.

Les traducteurs. — Autour de lui, dès ouvriers modestes et obscurs, les traducteurs, ont eu plus d'action sur le vocabulaire et la syntaxe que beaucoup d'écrivains originaux. Les rois encouragèrent leurs efforts; tous ces Valois eurent le goût du savoir; même Jean le Bon, qui n'était pas grand clerc, voulant connaître l'histoire romaine, la fit traduire du latin de Tite-Live par Pierre Bersuire. Vers le même temps Nicole Oresme traduisit Aristote, non sur le grec, que personne n'entendait, mais sur la traduction latine. On traduisit également Cicéron, Salluste, Sénèque, Suétone, Valère Maxime, Végèce. On multiplia les traductions de l'Écriture sainte en langue vulgaire; et par cette voie les mots savants, que les traducteurs étaient forcés de créer en grand nombre pour rendre les mots latins qui n'avaient point passé en français, commencèrent à pénétrer jusque dans le peuple.

Ainsi le siècle regagne un peu dans l'estime de la postérité, si, au lieu de lui demander des chefs-d'œuvre littéraires (il n'en a produit qu'un seul, c'est la chronique de Froissart), on s'attache à son œuvre générale et si l'on veut bien compter pour un résultat déjà acquis la vive impulsion que reçoivent les intelligences, le goût, ou plutôt la passion de s'instruire qui grandit tous les jours, et l'estime pour les savants, qui, en dépit des plaintes d'un moraliste chagrin, comme Eustache

des Champs, est visiblement attestée par la faveur des rois et des grands, et par l'admiration publique.

D'autre part, ce siècle, littérairement peu fécond, coïncide, il importe de le remarquer, avec un grand éclat de notre littérature au dehors : nos trouvères dans tous les genres, épique ou lyrique, didactique ou satirique, furent, en ce temps, traduits, ou paraphrasés, ou imités, dans toutes les langues de l'Europe : en italien, en espagnol, en allemand, en anglais et même en norvégien, en islandais. Les littératures nationales n'étaient pas nées encore ; l'Europe entière n'avait pour ainsi dire qu'une littérature commune, et le foyer de cette littérature était en France où tous les genres étaient nés, s'étaient développés, avant que l'étranger nous les empruntât pour les féconder à son tour. Ces derniers venus nous dépassèrent ensuite avec Dante, Pétrarque, Boccace, Chaucer ¹.

B. — PREMIÈRE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE.

Absence d'une tradition littéraire. — Le xv^e siècle fait assez belle figure dans l'histoire. L'artillerie transforme l'art de la guerre ; l'imprimerie est inventée ; l'Amérique est découverte. Mais dans le domaine littéraire, le xv^e siècle est moins créateur. En France, il n'a presque rien tiré des sources de poésie propres au moyen âge, sources à demi taries déjà au siècle précédent. Il n'a pas su, faute de hardiesse ou de circonstances favorables, entrer franchement dans des voies nouvelles, raviver l'inspiration indigène par l'étude de l'antiquité, enfin commencer la Renaissance. Elle était préparée dans les esprits par le grand travail de traduction poursuivi pendant la seconde moitié du xv^e siècle, avec la faveur des rois et des grands ; déjà une légion d'humanistes, disciples et admirateurs de Pétrarque, en France comme en Italie, professaient le culte raisonné des modèles antiques. La curiosité de savoir et l'ardeur à l'étude étaient merveilleusement répandues. Tous ces germes heureux d'une Renaissance possible périrent étouffés

¹ J.-V. Leclerc, *Discours sur l'état des lettres au XIV^e siècle* (t. XXIV de l'*Histoire littéraire*).

dans les grands désastres publics. La guerre civile et la guerre étrangère refoulèrent la Renaissance prête à s'épanouir. Elle fut ajournée d'un siècle.

Dans ces circonstances malheureuses, nulle tradition littéraire ne put se fonder; les œuvres furent tout individuelles, très différentes entre elles par la forme et par le fond. Charles d'Orléans semble ramener la poésie à la perfection un peu menue des anciens chansonniers; au contraire, Villon, Commines, dépassent leur temps, l'un par l'intensité de l'émotion poétique, l'autre par la profondeur des réflexions politiques. Tous également n'ont ni maîtres, ni disciples.

Christine de Pisan. — Au commencement du siècle, le meilleur écrivain qui fût en France était une femme, qui se proclamait l'élève d'Eustache des Champs, quoiqu'en fait elle lui doive peu. Christine de Pisan, Italienne d'origine et de naissance, avait grandi en France, auprès de son père, astrologue et médecin royal. Mariée à quinze ans, et d'abord gâtée par la fortune, elle avait vu ensuite mourir en peu d'années, le roi Charles V, protecteur de sa famille, Thomas de Pisan, son père, enfin son mari, Étienne Castel. Elle resta veuve et sans ressources, avec sa vieille mère et trois petits enfants. Elle essaya d'abord de disputer à des créanciers avarés les débris de son opulence. Bientôt réduite aux abois, elle forma l'héroïque dessein de vivre de son talent. Son père, un savant homme, qui, dit-elle, « n'opinait pas que les femmes fussent pires pour apprendre », l'avait instruite avec amour. Elle résolut d'user de son savoir, et, la première, inventa le métier d'écrire. Son sexe lui interdisait de prétendre aux bénéfices, qui, en ce temps, assuraient la vie matérielle aux écrivains. Elle s'adressa directement au public, du moins aux nobles et aux grands. Elle faisait copier ses livres, et les offrait à ceux qui étaient capables de les goûter et assez riches pour les payer. Sa réputation fut brillante et en partie méritée. Son principal défaut fut sa facilité excessive, dont elle abusa, écrivant sur toutes choses, avec une rapidité fâcheuse et sans se donner le temps de réfléchir suffisamment. Ce sont défauts féminins, dit-on, mais combien d'hommes n'en sont pas exempts! En d'autres temps

elle eût été journaliste, quotidien et infatigable. Ses meilleurs écrits sont ceux où elle a mis le plus d'elle-même. Ses longs poèmes moraux et allégoriques semblent aujourd'hui fastidieux; mais quelques ballades fort simples, où elle a dit les tristesses de son veuvage prématuré, d'autres pièces, inspirées du spectacle des maux publics sous ce règne infortuné, se lisent encore avec beaucoup de plaisir. En prose elle a laissé le *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V* : un peu tourné à l'apologie, comme on pouvait l'attendre de sa fidèle reconnaissance; mais il y a sous ce règne et chez ce roi beaucoup de choses qu'on pouvait louer et admirer sans mentir. L'ouvrage est précieux d'ailleurs par beaucoup de détails sur la vie de la cour et la personne des princes, et qui ne se trouvent pas ailleurs; et ce sont choses que la fille de Thomas de Pisan pouvait savoir de première main. La *Vision de Christine* (en prose) renferme l'histoire de l'auteur, avec d'abondants souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Ces autobiographies, dont les modernes ont abusé, sont au contraire bien rares au moyen âge. Celle de Froissart est toute romanesque; celle-ci, au contraire, est absolument sincère et n'en est que plus touchante.

Christine de Pisan a beaucoup écrit sur son sexe, en vue d'instruire les femmes et de leur enseigner leurs devoirs. Elle prit leur défense contre Jean de Meun qui les avait si cruellement maltraitées dans le *Roman de la Rose*. Elle réclama pour elles le droit au savoir, non pour les affranchir, mais plutôt pour les soumettre plus rigoureusement à toutes les obligations de leur condition. Le *Livre des trois vertus*, vrai traité des devoirs des femmes de tout rang (depuis la reine jusqu'aux filles de laboureurs), est rempli de détails curieux et précis sur les usages du temps, sur les mœurs, la vie privée. Aucune chronique ne tient lieu d'un tel livre.

Beaucoup des nombreux ouvrages de Christine (elle écrivit jusque sur l'art militaire!) ne sont que des traductions de « morceaux choisis », qu'elle emprunte aux auteurs anciens. Elle savait bien le latin et, avant Du Bellay, se faisait gloire de piller Rome. Ces livres, faits avec d'autres livres, nous semblent aujourd'hui des compilations médiocres : il faut les estimer

pour l'époque où ils paraissaient. Les pages antiques dont ils se parent sont devenues banales depuis la Renaissance ; elles étaient neuves en 1400 ; elles ont servi à initier beaucoup d'esprits à la connaissance et au goût de la pensée grecque et latine.

Quand la victoire des Bourguignons mit Paris à feu et à sang (1418), Christine, attachée au parti contraire, se retira dans un couvent. Onze années plus tard, elle eut la joie de saluer les victoires de Jeanne d'Arc, et les célébra dans des vers qui sont les derniers qu'on ait d'elle. Cette Italienne s'était montrée bonne Française durant toute sa vie : le roi d'Angleterre et le duc de Milan lui firent en vain des offres brillantes ; elle ne voulut jamais quitter sa patrie d'adoption. Les pages que lui inspira le spectacle des guerres civiles qui déchiraient la France sont remplies d'éloquence et de pathétique. Un peu trop tendu et majestueux quand il imite l'antiquité de trop près, son style est excellent quand il veut bien être simple.

Sans s'élever au génie, à la vraie originalité, Christine est assurément l'une des plus remarquables intelligences de son temps. Son aptitude à tout comprendre, à tout s'assimiler, la variété de ses goûts et de son savoir, la souplesse de son talent l'auraient rendue un des meilleurs ouvriers d'une renaissance littéraire dans une époque moins défavorable aux lettres.

Alain Chartier. — Alain Chartier, bien plus célèbre auprès des contemporains, regardé pendant longtemps comme le plus beau génie de son siècle et de tous les siècles, n'a peut-être sur Christine d'autre avantage que celui d'une prose plus ferme, due à une connaissance plus solide et plus exercée des modèles latins. Ses vers sont faciles, médiocres, ennuyeux. Il les composait entre 1415 et 1429 (entre Azincourt et Jeanne d'Arc!) et nous avons peine à souffrir que dans ces années tragiques, honteuses, désastreuses, un poète se soit trouvé pour consacrer des milliers de vers à des mièvreries amoureuses, et que des milliers de lecteurs se soient passionnés pour ces vers de galanterie courtoise, pendant qu'un enfant anglais était proclamé roi de France à Paris. Mais il faut nous persuader que nous nous faisons de la poésie une idée toute différente de

celle qu'on s'en faisait au xv^e siècle. Nous demandons au poète de nous émouvoir; et il ne nous émeut qu'en répondant d'abord à la disposition de notre âme, en la frappant où elle est le plus sensible, en ravivant, pour ainsi dire, ses blessures. Au contraire la poésie était, pour les hommes du xv^e siècle, une distraction élégante aux ennuis et aux misères de la vie. On ne lui demandait pas d'exprimer plus fortement que tous les choses que tous ressentaient, mais plutôt d'emporter l'esprit dans une région sereine et idéale, étrangère à toutes les réalités douloureuses.

Le prosateur, chez Alain Chartier, est supérieur au poète. Nourri de fortes études latines, il a eu le sentiment de ce qu'est le style en prose. Froissart avait souvent bien écrit, mais bonnement, sans le savoir; il est permis d'ailleurs de préférer cette simplicité. Le premier, Alain Chartier a su composer avec ordre, développer une idée, un argument. Le premier, il posséda le secret de cette forme oratoire, qui se perdit bientôt après lui, et que retrouva Balzac, au xvii^e siècle, avec le même éblouissement des contemporains surpris et charmés.

Dans plusieurs de ses écrits en prose, il sut aussi s'inspirer à propos des circonstances politiques, prêter une voix, au lendemain du traité de Troyes, à la douleur de la France, à son indignation, alors qu'il adjure les trois ordres (dans le *Quadrilogue invectif*) d'oublier leurs rancunes et de s'unir contre l'ennemi commun. Dans le *Curial* (le *courtisan*, ce dernier mot nous est venu de l'Italie au xvi^e siècle), Alain Chartier peint discrètement, mais avec force, les mœurs de cette petite cour de Charles VII à Bourges, où des ambitieux, des intrigants, des favoris et des favorites se disputaient, par la ruse et par la violence, la conduite d'un monarque qui ne devait révéler ses talents réels qu'après une longue enfance et une jeunesse incapable. Secrétaire du roi Charles VII, Alain Chartier, dans cette situation à la fois modeste et privilégiée, pouvait tout voir et tout observer, sans porter ombrage. Le *Curial* est, parmi ses ouvrages en prose, le plus constamment soigné dans la forme ¹.

1. Né vers 1390, Alain Chartier mourut après 1430, à une date inconnue. La ballade de Fougères (1449) lui est attribuée à tort. Le baiser que Marguerite

Martin Le Franc. — L'influence d'Alain Chartier sur la langue se fait sentir, même dans la poésie : par exemple chez Martin Le Franc, l'auteur du *Champion des Dames*, moins connu qu'il ne le mérite, car il eut un talent assez original, dans un siècle où l'originalité n'est pas commune parmi les écrivains. Son poème est trop long : vingt-quatre mille vers ! La forme en est monotone, le cadre en est fastidieux ; l'auteur abuse de l'allégorie et des digressions ; mais il a de l'esprit, de la verve, des idées personnelles, et souvent une facture heureuse et d'une fermeté remarquable. Il fait l'éloge des femmes, contre leurs adversaires, nombreux au moyen âge parmi les poètes et les moralistes. Mais, au besoin, il les attaque et raille leurs défauts, avec autant d'âpreté que Jean de Meun, qu'il répète quelquefois en feignant de le réfuter. Surtout, il parle de toutes choses, à propos de tout ; il touche à la politique, à la religion, aux mœurs, à la littérature et aux arts. Son livre est une encyclopédie confuse et pédante, mais souvent piquante, par l'abondance et l'imprévu des renseignements ; une encyclopédie des idées et des sentiments contradictoires qui se heurtaient ou se confondaient dans l'esprit de ce siècle étrange, où la pensée humaine semble aller à la dérive. Tantôt noble et tantôt trivial, tour à tour élevé ou cynique, libre dans ses propos jusqu'à l'impiété ou chrétien docile et pieux, Martin Le Franc rassemble tous les contrastes, toutes les bizarreries ; et l'impression que laisse son poème est celle d'une confusion, qui n'est pas toutefois sans puissance et sans intérêt. Son principal mérite est d'avoir un style à lui, et par là il se rattache à Alain Chartier, qu'il admire. Tous deux furent des hommes d'État ou au moins d'affaires, très engagés dans la politique et dans toutes les agitations de leur temps ¹.

La haute fortune de Martin Le Franc a plutôt nui, comme il arrive parfois, à sa réputation littéraire ; il ne réussit pas à

d'Écosse, femme de Louis XI, aurait donné à Alain Chartier endormi parait légendaire. Guillaume Bouchet l'a conté le premier, quatre-vingts ans plus tard.

1. Martin Le Franc, né dans le comté d'Aumale (vers 1410), étudia dans l'Université de Paris, pendant le temps de la domination anglaise, entra au service du duc de Bourgogne, puis du duc de Savoie, devint prévôt du chapitre de Lausanne, protonotaire apostolique, et joua un rôle important, surtout dans les affaires ecclésiastiques.

se faire accepter tout à fait pour un poète, parce qu'il était autre chose ; il s'en consolait fièrement, en faisant appel à la postérité.

Charles d'Orléans. — Charles d'Orléans, contemporain d'Alain Chartier, échappa tout à fait à son influence par le malheur de sa longue prison, qui fut en même temps un exil. Il se recommande par des qualités tout à fait différentes. C'est le poète des petits cadres et de l'inspiration courte ; la plupart de ses poésies varient de douze à cinquante vers (ballades, rondeaux, chansons). Dans ces cadres menus il est excellent.

On peut caractériser son talent par ces deux traits essentiels. D'abord l'idée chez lui est toujours précise, je ne dis pas toujours neuve ou rare (elle est, au contraire, souvent banale), mais parfaitement nette et claire. Ensuite la forme est très soignée. Au lieu que dans les longs poèmes didactiques le poète, trop souvent, semble écrire au courant de la plume, ici le style est travaillé avec goût et avec amour : une idée très nette, dans une forme exquise, tel est le caractère commun de ces petits ouvrages. Le travail y décele l'auteur. Le prince avait grandi dans une cour luxueuse, et tout ce qui l'entourait, mais surtout son père et sa mère, Louis d'Orléans et Valentine de Milan, aimaient passionnément les œuvres d'art de toutes sortes : bijoux, émaux, reliures, tapisseries, broderies. La poésie de leur fils ressemble aux précieux bijoux de ces belles collections. N'y cherchons pas d'autre beauté que celle d'un travail exquis. Le fond et la pensée sont faibles ou monotones. Voilà un prince qui a été mêlé, presque dès l'enfance, aux événements les plus douloureux et les plus tragiques. A quinze ans, on le marie à la veuve d'un roi assommé dans sa prison¹. A seize, il voit son père, le frère du roi de France, tomber dans une rue de Paris, meurtri à coups de hache. A dix-sept, il voit sa mère expirer de douleur et d'indignation pour son époux non vengé. A dix-huit, il est veuf de sa première femme ; à vingt-quatre, il perd la seconde². Entre ses deux veuvages, il déchaîne la guerre civile ; il se bat pendant cinq ans contre le Bourgui-

1. Isabelle de France, veuve de Richard II.

2. Bonne d'Armagnac, fille du connétable.

gnon, contre l'étranger. Fait prisonnier à Azincourt, on l'em-mène en Angleterre; il y reste vingt-cinq ans dans une capti-vité très dure. Il n'y trouve d'autre consolation que la poésie. Mais on serait fort déçu si l'on cherchait dans ses vers un écho de ces aventures tragiques. Charles d'Orléans n'écrit pas pour se souvenir, mais pour oublier; il ne veut pas aigrir ses douleurs, il veut les endormir ou les consoler. Que mettra-t-il donc dans ses vers? Rien que les rêves gracieux de son imagination. Il chantera les peines et les joies de l'amour, non de la passion violente qu'il n'a jamais connue, mais de la ten-dresse délicate et discrète que ressent un cœur doucement épris. Nul trait précis n'a permis qu'on devinât le nom de celle qu'il aime et qu'il célèbre : figure tout idéale, ou plutôt irréelle, ce n'est pas une femme en particulier, c'est la beauté, c'est l'amour, qu'il chante, et jamais langue plus précise ne fut mise au service de sentiments plus généraux et plus vagues.

Conclusion sur cette période. — Ces quatre noms ren-ferment à peu près tout ce que la littérature proprement dite a donné de remarquable dans la première moitié du xv^e siècle : Christine de Pisan, Alain Chartier, Martin Le Franc, Charles d'Orléans. Je ne parle pas des chroniqueurs, dont l'œuvre, entre Froissart et Commines, très précieuse aux historiens, véritablement n'appartient pas à la littérature. Car il ne faut pas laisser dire que toute œuvre écrite est une œuvre littéraire. Où s'arrêterait-on? Le flot montant des chartes inonderait notre domaine. Il n'y a d'œuvre littéraire que celle des écri-vains qui ont eu un sentiment, au moins instinctif, du mérite de la forme, et qui ont essayé de plaire à leurs lecteurs, par la forme. Leur goût est souvent du mauvais goût, mais enfin c'est un goût quelconque. Ceux qui n'ont de goût d'aucune sorte doivent être bannis de la littérature.

Au reste, c'est peut-être assez de quatre écrivains pour représenter un demi-siècle, dans un temps si peu propice aux Muses. Les qualités qu'ils présentent sont en outre singulière-ment variées. — Christine de Pisan nous intéresse par sa faci-lité, un peu fluide, par l'étendue de ses aptitudes, par l'élévation de son caractère et sa fidélité constante à sa patrie d'adoption. —

Alain Chartier, esprit plus vigoureux, écrivain plus ferme, offre un style et une pensée plus personnels. Son œuvre est un progrès de la langue, devenue apte, par lui, à une éloquence soutenue, qu'il sait rendre bien française, quoiqu'elle soit imitée des Latins et forgée sur leurs modèles. — Martin Le Franc semble avoir appris d'Alain Chartier ce secret d'une facture ferme et arrêtée; il la gâte souvent par la prolixité ou par le prosaïsme; il la relève quelquefois par son esprit, sa verve, ses boutades, les allusions, les souvenirs dont son œuvre incohérente est remplie. Si l'on veut lire un poème où se reflète, dans un désordre animé, bizarre, amusant, toute la confusion des idées et des mœurs régnantes au milieu du xv^e siècle, c'est le *Champion des Dames* qu'il faut lire. — Charles d'Orléans ne lui ressemble guère, lui qui n'a ni su ni voulu exprimer autre chose que lui-même dans ses poésies, et non pas lui tout entier, mais son imagination poétique et sentimentale, isolée du cadre grossier des hommes et des choses de son temps. Il rachète ce que cette conception un peu restreinte avait de froid et de monotone par l'exquise qualité de sa langue, élégante et ciselée comme un joyau précieux. Petit poète par la pauvreté des idées et la minutie du procédé; grand poète par la perfection qu'il a quelquefois touchée.

C. — SECONDE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE.

François Villon. — Dans la seconde moitié du xv^e siècle, la France n'a qu'un seul poète : c'est Villon; mais un poète absolument original et personnel : il n'a point laissé de disciple.

Il était né à Paris, vers 1431, de parents pauvres et obscurs. Villon n'est qu'un surnom, qu'il emprunta d'un protecteur ecclésiastique, Guillaume de Villon, auquel il dut de faire des études. Les *lettres de grâce*, dont il eut plusieurs fois besoin, l'appellent François des Loges, François de Montcorbier. Dans les hasards de sa vie déréglée il prend encore d'autres sobriquets. Au fait, il paraît probable que Villon, comme beaucoup de pauvres gens à cette époque, n'avait pas de nom de famille, et s'appelait François tout court.

Bachelier en mars 1450, licencié, maître ès arts en 1452, il n'eut peut-être pas le droit d'accuser plus tard la société de ses fautes et de ses malheurs. En somme elle l'avait élevé, instruit; il ne tenait qu'à lui de vivre en honnête homme. Son génie ne doit pas nous fermer les yeux sur les taches de sa vie. Des liaisons indignes l'entraînèrent jusqu'au crime. Compromis d'abord dans une affaire de meurtre (1455), banni par contumace, puis gracié (1456), il écrivit cette année-là le *Petit Testament*, en quarante-cinq huitains. Il n'était pas l'inventeur de ce cadre plaisant : Jean de Meun avant lui avait fait son *Testament* satirique, où chaque legs cache une malice ou une bouffonnerie. L'année suivante (1457), une bande de voleurs dénonce Villon comme complice; il est condamné à la potence, et c'est alors qu'il écrit la fameuse ballade des *Pendus*. Par bonheur, il en appelle, et le parlement de Paris commue la peine de mort en exil. Villon disparaît quatre années. En 1461, nous le retrouvons à Meun-sur-Loire dans la prison épiscopale, où, pour expier nous ne savons quel nouveau méfait, il languit depuis six mois, au pain et à l'eau. L'avènement de Louis XI (2 octobre 1461) amène sa délivrance. Pendant les mois qui la suivent, il compose le *Grand Testament*. Après cette date Villon disparaît de l'histoire : Rabelais le fait vivre jusqu'à la vieillesse et voyager en Angleterre; il conte sur lui des traits plaisants, conformes à son caractère; mais tout cela paraît légendaire. Il est beaucoup plus probable que Villon mourut, peu après 1461, encore jeune, mais épuisé avant l'âge par l'inconduite et la misère. Notre histoire littéraire n'offre pas d'autre exemple d'un criminel débauché, plus ou moins responsable, qui ait été en même temps un poète de génie.

Il ne faut pas que les traits plaisants ou bouffons semés dans les deux *Testaments* de Villon nous fassent illusion sur le vrai caractère de ce génie, triste au fond, et même douloureux. L'originalité singulière de Villon consiste toute en ceci : qu'il a su exprimer d'une façon tout à fait personnelle et saisissante les lieux communs éternels qui intéressent et touchent tous les hommes. Par exemple, s'il dit l'horreur de la mort, quoi de plus banal? Tous les hommes mourront comme lui. Mais ce

n'est pas l'inflexible loi, commune à tous, qui l'émeut et qui l'inspire; ou plutôt il la voit à travers l'épouvante de sa propre mort, affreuse et prochaine. Il concentre en lui-même les amertumes et les tristesses, les terreurs et les remords de toutes les âmes humaines : brièveté de la vie; fuite de la jeunesse; vanité des amours déçues; rage des ambitions trompées; regret des années perdues sans retour; tremblement religieux et révoltes de l'esprit; tous ces sentiments généraux que tous les hommes ont sentis, il les sent en lui-même non par l'imagination, mais par le cœur et les entrailles; il les exprime avec une intensité d'émotion poétique où peu de poètes sont parvenus (même après lui), et avec un style, ou plutôt un accent, qui est à lui seul. Sa langue est nette, précise et ferme; le trait est vigoureux et perçant, mais parfaitement naturel. Il est obscur quelquefois par la multiplicité des allusions aux aventures oubliées de sa vie misérable; mais l'obscurité est dans notre ignorance, et non dans sa langue, serrée, concise; elliptique souvent, mais claire au fond, comme sa pensée.

Le fameux jugement de Boileau sur Villon, insignifiant et même faux si on l'explique au sens littéral (car Villon n'a rien « débrouillé » dans l'art de ces vieux « romanciers » auxquels il n'emprunte rien, ni sa forme, ni ses idées), est profondément vrai, s'il signifie (comme il est possible) que Villon est le premier en date des poètes modernes; c'est-à-dire de ceux que les hommes d'aujourd'hui peuvent sentir et goûter directement, sans préparation antérieure, sans intermédiaire érudit, parce qu'ils y retrouvent et y reconnaissent leurs pensées et leurs sentiments. Ce contemporain de Louis XI pense et sent déjà comme nous. On n'en peut dire autant d'aucun de ceux qui l'ont précédé.

Philippe de Commines. — Un mérite analogue explique la grande renommée qui s'attache encore aujourd'hui à l'œuvre, au nom de son contemporain Commines. Cet historien n'a, pour nous plaire, ni la vigueur éloquente de Villehardouin, ni l'exquise naïveté de Joinville, ni la couleur pittoresque de Froissart. Il nous plaît cependant, mais par des qualités tout opposées. Certes l'esprit français n'avait pas attendu Commines

pour penser; mais Commines pense plus profondément, au moins en histoire et en politique, qu'aucun de ceux qui avaient traité avant lui de ces matières. Il voit mieux les rapports des faits aux causes; il saisit le lien des choses, et croit qu'il y a quelque logique dans les affaires humaines. Il bannit le hasard, trop commode aux ignorants; il croit à la Providence, mais elle se sert de moyens suivis. Ces idées, si neuves en son temps, exprimées dans une langue un peu froide, un peu monotone, mais claire, vigoureuse, parfois éloquente, ont fait le mérite, entièrement original, des *Mémoires* de Commines.

Né près de Hazebrouck, vers 1447, il avait servi d'abord les ducs de Bourgogne, Philippe le Bon, Charles le Téméraire. Il connut Louis XI à Péronne et sut deviner le génie du roi, même dans cette surprise, où il s'était laissé jouer. Cinq ans plus tard (1472), Commines quitta le duc, et passa au service de Louis XI, qui paya sa défection d'une fortune princière. Jusqu'à la fin du règne (1483) Commines fut mêlé par son maître aux négociations les plus graves, les plus secrètes, les plus délicates. Louis XI, souvent battu jusque-là, ne compta plus que des succès dès qu'il eut Commines.

Disgracié sous Charles VIII et à demi ruiné, encore employé, mais peu de temps, durant l'expédition d'Italie, négligé par Louis XII, Commines essaya de tromper l'ennui de son ambition déçue en écrivant ses *Mémoires*. Il les avait commencés dans une cage de fer, à Loches, où il fut huit mois prisonnier; il les acheva dans la retraite vers 1500. Il mourut onze ans plus tard, le 18 octobre 1511.

Commines n'est pas un historien d'archives et de cabinet, mais un homme d'État et d'action qui raconte ce qu'il a fait ou vu faire. Il n'a nulle ambition d'écrivain. Il croyait seulement fournir des matériaux à l'histoire. Il dédie son livre à l'archevêque de Vienne, en priant ce prélat de le traduire en beau latin. L'archevêque, heureusement, n'en fit rien; nous avons gardé Commines en français. Ce latin qu'il respecte si fort, Commines l'ignorait. Élevé pour les armes, soldat, politique, toujours absorbé par les besognes présentes, Commines ne sut rien de l'antiquité. En revanche, il connaissait bien les langues

modernes : l'espagnol, l'italien, l'anglais, peut-être l'allemand. Il avait voyagé par toute l'Europe, et fréquenté directement tous les grands personnages de son époque. Questionneur moins curieux que Froissart, peut-être, mais observateur plus profond, il avait appris tout ce qu'on peut apprendre en pratiquant les hommes, et en maniant les affaires.

Le livre est, comme l'homme, fait d'expérience et de réflexion; il décrit peu, et peint faiblement; quelquefois, il conte avec finesse; mais surtout les réflexions et les jugements sont empreints d'une admirable profondeur. Froissart met mieux en scène; mais Commines explique mieux la pièce. Il dépasse son temps, non seulement par l'intelligence des faits (si obscurs d'ordinaire aux contemporains) et des causes (si inconnues), mais par la haute et libre portée des appréciations. Dégagé de tout modèle et de toute imitation, comme de tout préjugé, il ne s'abuse même pas sur lui-même, ni sur Louis XI, qu'il admire, mais sans idolâtrie. Ce serviteur d'un roi absolu pose en principe que pas un écu ne devrait être payé sans que le peuple l'eût voté par ses représentants. Il dit que les sages rois consultent leurs sujets et tiennent compte de leurs avis; que l'Angleterre est le mieux gouverné de tous les pays, parce que le peuple y a part au gouvernement. Il devine la théorie future de l'équilibre européen et l'impossibilité, dans l'avenir, de la monarchie universelle, par la coalition naturelle de toutes les nations menacées.

Ce contemporain de Machiavel est lui-même, trop souvent, machiavélique, et raconte, sans rien blâmer, d'abominables intrigues, décorées du beau nom de négociations politiques. La passion du succès obscurcit un peu sa conscience; la grandeur du but lui fait oublier, quelquefois, la laideur des moyens. Peu d'hommes d'État, dans l'histoire, échappent tout à fait au même reproche. Du moins Commines, s'il semble trop indulgent aux perfidies et aux violences dans le détail des affaires, quand il en vient à les apprécier dans leur ensemble, reprend l'intégrité de son jugement, et, les estimant de plus haut, met mieux les choses à leur valeur. Devant le cercueil de Charles le Téméraire, devant celui de Louis XI, il écrit, sur l'inanité de

l'ambition, sur l'éphémère durée des hautes fortunes, des pages admirables de force et de simplicité, des pages dont Bossuet lui-même ne dépassera pas la mélancolique grandeur.

Villon et Commines, l'un comme poète, et l'autre comme historien et comme penseur, surpassent de bien haut leur époque. Il ne semble pas que les contemporains aient senti cette éclatante supériorité. Commines, dont les *Mémoires* devaient rester inédits jusqu'à 1523, compta durant sa vie plus d'ennemis et d'envieux que d'admirateurs. Villon fut goûté par les uns comme un bouffon plaisant, méprisé par d'autres pour les hontes de sa vie ; mais personne ne prévint sa gloire, et plusieurs durent le confondre avec tel facétieux vulgaire, comme Guillaume Coquillart, son contemporain.

Le théâtre : mystères, moralités, farces, sotties. — Ce qu'il y avait de fin et de profond dans Villon devait échapper au goût un peu fruste et grossier de l'époque. La même cause assurait le succès du théâtre, où la finesse et la profondeur font si peu pour la fortune des pièces. Ce fut alors l'apogée du genre dramatique au moyen âge, et le plaisir du spectacle devint la seule distraction littéraire de plusieurs générations. Nobles, bourgeois, prêtres, moines, vilains, avec les femmes, les enfants, toute une ville, toute une province, s'ébranlaient pour aller voir, en rangs pressés, la *Passion* ou la *Vie de saint Martin par personnages*. Les princes, les monastères, les paroisses, les corporations, les municipalités, les simples particuliers faisaient assaut de zèle et de générosité pour fournir des acteurs, des décors, des costumes. L'immense popularité du théâtre au xv^e siècle s'explique par des circonstances générales : l'époque de l'avènement des Valois est celle où l'on voit se former en France un commencement de vie sociale, par l'augmentation de la population urbaine, le développement des arts, de l'industrie et du commerce, l'accroissement de la bourgeoisie en nombre, en richesse, en influence. En même temps l'ignorance et la rusticité populaires diminuent par la diffusion générale des moyens de culture et d'instruction. Toutes ces conditions, favorables au développement de la vie sociale, favorisaient aussi le succès du théâtre, celui de tous les genres littéraires qui

s'adresse le mieux aux foules. Dans cette œuvre immense (près d'un million de vers, et peut-être en avons-nous perdu davantage) l'historien apprend beaucoup; la vie du xv^e siècle est mieux peinte dans tel *Mystère* que dans mainte chronique. Le lettré trouve peu à y glaner. La diffusion du style est extrême; et généralement, la platitude répond à la prolixité. Les auteurs écrivaient, sans génie, sans goût, sans choix, au courant de la plume; ils ne se souciaient pas d'être lus, ne songeaient qu'à la représentation, pour le succès de laquelle (aujourd'hui même) le style importe très peu. Le sujet des mystères était tiré de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) et de la vie des saints. Ainsi la conception dramatique d'où est sortie le *Mystère*, était certainement grandiose, puisqu'elle ne se proposait rien de moindre que d'étaler aux yeux de spectateurs croyants les objets de leur foi et de leur adoration. Mais le génie des ouvriers ne répondit pas à la grandeur de l'entreprise; et celle-ci échoua, en somme, quoique le prodigieux succès des représentations et l'immense popularité des *Mystères* puissent, encore aujourd'hui, faire illusion. Le *Mystère* a péri sans retour, par un triple défaut : la diffusion, la trivialité, l'abus du comique. Le *Mystère* ne se proposait pas, comme fit la tragédie, de dénouer une crise morale, mais d'étaler aux yeux un spectacle large et complexe. Ainsi dès l'origine, pour mieux calquer la vie, et surtout pour distraire et amuser les spectateurs, le *Mystère* avait admis le mélange du comique avec le pathétique : ces disparates de tons, mieux supportées au théâtre chez les Anglais et les Espagnols, ont toujours été dangereuses en France, car tout contraste heurté y prête au ridicule. Ce danger fut mortel au genre qui nous occupe : au xvi^e siècle, les spectateurs, mis en gaieté par le comique des *Mystères*, finirent par s'égayer aussi du pathétique et du sérieux. Il en résulta que le parlement de Paris interdit (en 1548) de donner les choses saintes en spectacle, puisque c'était désormais les livrer à la dérision. Le même scrupule gagna les provinces; en peu d'années le *Mystère* disparut.

Le *Mystère*, avec plus ou moins de raison, prétendait édifier les âmes par le spectacle de l'histoire sacrée, tout en les amu-

sant par tout ce qu'il y mêlait de profane. La « moralité » dramatique était édifiante aussi, par un autre procédé; la leçon y était plus directe, étant appuyée d'événements fictifs, qu'on inventait tout exprès pour la justifier. Il n'est pas étonnant que le genre ait fleuri au xv^e siècle, époque où tout le monde est transporté de la manie d'enseigner et de prêcher quelque chose où l'esprit didactique a pénétré tous les genres d'écrits, où la sage Christine de Pisan veut régenter les vieux capitaines, où Villon lui-même fait quelquefois le prédicateur.

Deux procédés de style, dont le siècle abusa partout, fleurissent dans la moralité, comme il était naturel : c'est l'abstraction et l'allégorie. Le genre en est un peu refroidi, sans être pour cela toujours ennuyeux. Il abonde en peintures fidèles des mœurs domestiques du temps ; et ces détails nous intéressent encore par leur précision naïve. La moralité admettait aussi le comique ; parfois même elle mêlait singulièrement la gaillardise la plus crue avec ses édifiants sermons.

Ce mélange n'est point dans les « farces », et le genre brille par l'unité. La *farce* est une petite pièce exclusivement comique ou même bouffonne, qui saisit et met en scène, dans une action simple et dans un cadre restreint, tous les travers, les vices, les ridicules de la vie journalière et privée, sans autre objet que celui de faire rire aux dépens de tout ce qui est risible. Elle ne veut ni prêcher, ni corriger, mais seulement amuser. Sous prétexte que rien n'est sérieux dans la farce, on s'y permet d'énormes licences, qui, semble-t-il, au xv^e siècle n'étonnaient personne, mais qui effarouchent aujourd'hui, fort justement, les lecteurs un peu délicats. Toutefois ce grossier condiment n'était pas nécessaire au genre, puisque *Pathelin*, qui en est incontestablement le chef-d'œuvre, a fort bien su s'en passer.

La farce quelquefois se mêla, sans presque hausser le ton, d'attaquer les vices publics, et de toucher à la politique. Telle fut surtout l'ambition de quelques « sotties » ; car le même nom désigne, tantôt de simples parades, analogues aux boniments de nos modernes charlatans, et tantôt de véritables pamphlets dialogués, où les plus hautes questions d'intérêt public étaient traitées d'une façon plaisante. Mais au fond qu'est-ce qu'une *sottie*?

C'est toute farce jouée par des *sots*. Et qui sont les *sots*, dans la langue du théâtre au moyen âge? Ce sont les *fous*, qui, ayant revêtu la robe traditionnelle, mi-partie de jaune et de vert, et le chaperon aux longues oreilles, ont acquis le droit de tout dire, et même aux grands. Ne sont-ils pas en effet les héritiers directs de ces antiques célébrants de la *Fête des fous*, à qui une tradition (qui fut bien longue à déraciner) avait permis pendant plusieurs siècles de parodier à certains jours, dans l'église même, la liturgie et la hiérarchie ecclésiastique. Cet abus disparut au xv^e siècle; et c'est alors que les fous, chassés de l'église, continuèrent la fête sur les places et dans les carrefours, et commencèrent d'y jouer l'infinie parodie de la société tout entière. Dans toutes les villes de France, et non pas seulement à Paris, comme on l'a cru, il se fonda, au xv^e siècle, une foule de confréries joyeuses, sous les noms les plus divers : *sots* ou *fous*, *enfants sans-souci*, avec leurs dignitaires : le *prince des sots*, la *mère sottie*; la *mère folle* à Dijon; les *cornards* à Rouen; et cinq cents autres, dans toutes les provinces de France. Ce sont surtout ces sociétés joyeuses qui représentaient les *sotties*.

Au reste, au moyen âge, où il n'y a pas d'acteurs de profession, tout le monde est acteur de bonne volonté. Les fameux *Confrères de la Passion*, à Paris, autorisés à jouer des mystères par lettres patentes de Charles VI, en 1402, étaient des bourgeois, des artisans. Ils n'ont pas fondé le théâtre en France, comme le crut Boileau : le théâtre existait depuis plus de trois siècles; mais ils ont les premiers affecté une salle permanente à des représentations périodiques. Du même temps sont les *Puys*, les confréries, les corporations de métiers, les sociétés joyeuses, nouées en vue d'amusements communs; les *Basoches*, qui sont des corporations de clercs formées autour des parlements; les *Écoliers*, dans les collèges ou les universités, fournissaient des acteurs pour tous les genres de pièces. N'oublions pas les associations temporaires formées (souvent par-devant notaire) pour représenter un mystère à frais communs.

Mais la popularité d'un genre n'est pas toujours proportionnée avec sa valeur littéraire. Celle-ci est faible dans le genre dra-

matique, au xv^e siècle, sérieux ou comique. *Pathelin* seul est une œuvre d'art; l'auteur inconnu de *Pathelin* savait écrire en vers, avec aisance, avec élégance; il savait composer et développer un caractère comique. *Pathelin* est un petit chef-d'œuvre. Mais n'en grossissons pas le mérite. *Pathelin*, fort supérieur au reste de la poésie française, entre Villon et Marot, porte toutefois la marque du temps; il y a quelque chose de sec et de mesquin dans cette œuvre amusante; c'est la fleur d'une époque où toute littérature se flétrit. La prose, dans le même temps, nous offre les mêmes caractères.

Les conteurs. — Le seul prosateur contemporain de Louis XI qu'on puisse appeler un lettré, c'est Antoine de la Salle, auteur (en partie au moins) des *Cent nouvelles nouvelles*, du *Petit Jehan de Saintré*, probablement des *Quinze joies de mariage*. Littérature ironique, profondément immorale, où le moyen âge paraît vouloir finir en se moquant, sur ses derniers jours, de tout ce que sa jeunesse avait aimé, chanté, exalté. Pour mieux marquer l'intention ironique, *Jehan de Saintré* commence comme une chanson de geste, et sur le mode chevaleresque; puis brusquement dévie et finit en fabliau, comme le plus impudent des fabliaux. *Jehan de Saintré* en prose, *Pathelin* en vers, voilà donc les seuls chefs-d'œuvre proprement littéraires, du siècle finissant : l'art ni l'esprit ne manquent aux deux auteurs; mais une veine aussi exclusivement ironique pouvait-elle devenir féconde?

La littérature à la veille de la Renaissance. — Tel est, au seuil du xvii^e siècle, l'état de la littérature en France. Villon, mort ou muet depuis 1461, avait pour héritiers des faiseurs d'acrostiches, des curieux de rimes baroques¹. Le théâtre ne savait glisser un peu de poésie et d'art que dans un genre étroitement satirique et foncièrement mesquin. Les conteurs n'avaient plus d'autre esprit que celui d'une ironie systématique, ni de gaieté que dans l'indécence. Dans cette littérature sénile et fatiguée, Commines apparaît très grand. Mais Commines lui-même est-il bien un lettré? Son livre est un chef-

1. Comme Meschinot, Molinet, Guillaume Cretin.

d'œuvre, mais le seul qu'il pût faire. Il y a une merveilleuse correspondance entre son talent et son sujet, entre l'auteur et son héros, entre Commines et Louis XI. On ne se figure pas Commines racontant les croisades, ou la vie de saint Louis, ou même la guerre de Cent ans. Parce que Commines a fait un livre excellent, à la veille de la Renaissance, sans rien savoir de l'humanisme, sans rien devoir à l'antiquité, il ne s'ensuit pas que l'esprit français, décidément tari dans ses sources indigènes, aurait pu se passer impunément de la Renaissance. Elle lui devenait nécessaire; à bien dire, il l'attendait, il en avait soif depuis un siècle. Sans ce retour bienfaisant au goût, à l'amour des modèles grecs et latins, et surtout à l'intelligence de la forme antique, certes la France eût vécu, car un pays peut très bien vivre sans poésie, mais la littérature française courait grand risque de se dessécher, jusqu'à mourir.

II. — *Les connaissances scientifiques.*

Défaut d'une conception exacte de la science. — Au xv^e siècle, l'humanisme, en grandissant, élargit singulièrement, comme on a pu le voir, le cercle étroit à l'intérieur duquel l'activité intellectuelle était restée emprisonnée pendant le moyen âge. Pour les sciences, les progrès parallèles furent loin d'avoir la même importance.

La Grèce antique avait créé la science théorétique, telle que nous la concevons aujourd'hui. Elle en avait laissé, au moins pour les mathématiques, d'admirables modèles, que les Byzantins conservèrent, que les Arabes connurent et cherchèrent à imiter. Mais ces œuvres capitales restèrent, jusqu'au xvi^e siècle, lettre morte pour l'Occident latin; il ne conçut, comme méthode scientifique, que celle de la théologie; il ne connut pas d'autre voie pour arriver à la certitude, il ne comprit pas un autre type de démonstration que celle qui s'appuyait sur l'autorité des textes et de l'interprétation traditionnelle.

L'enseignement scolastique, qu'il ne faut au reste nullement

mépriser, était calculé pour habituer les élèves à la discussion orale; il les écartait de la recherche solitaire de la vérité et de l'exposition scientifique des doctrines théoriques. L'habitude de soutenir le pour et le contre trempait sérieusement les esprits et donnait aux meilleurs une largeur de vues incontestable; mais elle ne leur permettait guère de se plier à la rigueur des mathématiques, et, pour la physique, elle aboutissait, en réalité, à un probabilisme plus ou moins déguisé.

Les connaissances scientifiques pratiques étaient passablement développées et suffisaient aux besoins d'une civilisation déjà très complexe; mais, même dans les Universités, elles n'étaient enseignées que sous la qualification d'*arts libéraux*, et elles ne méritaient guère une autre désignation.

La science proprement dite n'existe donc pas encore au moyen âge : nous allons mieux le faire comprendre en passant rapidement en revue les diverses branches qui, à partir du xvi^e siècle, allaient se développer si rapidement ¹.

Arithmétique et calcul. — L'usage des chiffres arabes était devenu général, mais, quoiqu'il ne manquât pas de livres pour enseigner la pratique des opérations avec ces chiffres, en réalité on ne calculait guère, comme aujourd'hui, la plume à la main. On se servait de jetons, sur les lignes du banc des argentiers, par exemple, et on s'habituaît à les manier de façon à effectuer rapidement par ce procédé des calculs relativement complexes ².

Les anciens n'avaient pas laissé, en dehors des livres arithmétiques d'Euclide, qui étaient négligés au moyen âge, de modèles de démonstrations pour cette branche de la science. On se servit, comme ouvrage classique, de l'institution arithmétique de Boèce, traduite librement du grec de Nicomaque, et où les preuves font défaut. Elles manquent également

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 566 et suiv.

2. Au témoignage de Buffon, l'usage des jetons pour le calcul, aujourd'hui complètement disparu devant les progrès de l'écriture, était encore très répandu en France au siècle dernier. Maintenant nous avons peine à comprendre la première scène du *Malade imaginaire*, où Argan, jetons en main, refait le compte de son apothicaire. — Les bouliers-compteurs aujourd'hui en usage dans les petites classes de nos écoles primaires, et chez les négociants de certaines nations, par exemple en Russie, n'étaient point connus au moyen âge.

dans les traités d'algèbre (calcul avec les chiffres) transposés ou imités de l'arabe; on n'y trouve pas davantage de méthodes d'exposition rigoureuse pour la solution des problèmes du premier et du second degré, c'est-à-dire pour l'algèbre rudimentaire de cette époque.

La théorie de l'arithmétique n'apparaissait donc nullement au moyen âge comme une science déductive; c'était une suite de propositions faciles à vérifier à *posteriori* ou simplement fondées sur une induction insuffisante, mais dans l'étude desquelles la mémoire jouait en tous cas un plus grand rôle que le raisonnement. Il en était de même pour la solution des problèmes (toujours numériques) : on avait une collection de règles valant chacune pour un type particulier; on ne soupçonnait pas l'intérêt des méthodes générales; la faculté d'invention n'était pas mise en éveil.

Il pouvait donc y avoir, au moyen âge, nombre de calculateurs exercés, capables même de résoudre, en se jouant, à l'aide d'artifices aujourd'hui négligés, des problèmes plus ou moins compliqués. Ils avaient l'habitude de s'éprouver réciproquement, et les tenants de ces joutes arithmétiques trouvaient, au moins en Italie, un public pour s'intéresser à leurs luttes. Mais pour s'élever à un niveau supérieur, pour réaliser quelque progrès véritable, il fallait un rare génie. On peut citer, au début du *xiii*^e siècle, Léonard de Pise; mais précisément il dépassait trop ses contemporains pour former école, et ses travaux ne commencèrent à exercer une réelle influence que quand ils furent recueillis (et amoindris) dans la *Summa* de Luca Paciolo, imprimée à Venise en 1494. De même, on a mis en lumière, récemment, des écrits mathématiques très intéressants,

1. *Al-djebr ou'al-moukabala* désignait, en arabe, l'ensemble des deux opérations à effectuer sur toute équation pour en préparer la solution, telles qu'elles avaient été indiquées par Mohammed-al-Kharismi (voir t. I, p. 785-786), d'après la tradition de Diophante. Le problème étant mis en équation, on commence par faire passer d'un membre dans l'autre les termes soustractifs, de façon à n'avoir de chaque côté que des termes additifs : c'est là le *djebr*. Puis on supprime de part et d'autre les termes semblables : c'est la *moukabala*. Si l'équation est du premier degré, la solution s'obtient dès lors immédiatement; pour le second degré, on a une des trois formes canoniques distinguées par les Arabes et à chacune desquelles s'appliquait une règle spéciale. Ajoutons que les notations algébriques n'existaient pas en réalité, et que sous ce rapport les Arabes avaient plutôt rétrogradé par rapport à Diophante.

où l'on trouve, par exemple, les premières ébauches de la notation des *exposants* : l'*Algorithmus proportionum* du Normand Nicole Oresme ¹ (1323-1382), le *Triparty en la science des nombres* du Parisien Nicolas Chuquet (écrit à Lyon en 1484). Si ces ouvrages témoignent chez leurs auteurs de singulières aptitudes pour les mathématiques, ils ne purent, historiquement, déterminer un mouvement scientifique de quelque importance.

Cependant, depuis le commencement du XIII^e siècle, on soupçonne une lente évolution, obéissant à deux courants distincts qui finissent par se réunir; l'un est celui de l'enseignement universitaire que domine la tradition établie par *Jordanus Nemorarius* (probablement identique au *Jordanus* de Saxe, qui fut le second général de l'ordre des Dominicains); l'autre, moins bien connu, se transmet surtout oralement chez les négociants italiens et se rapproche ainsi de Léonard de Pise. En somme, l'arithmétique n'est pas cultivée pour elle-même; on l'apprend dans un but exclusivement pratique, soit pour les usages communs de la vie, soit pour les besoins d'une profession déterminée.

Géométrie. — Il en est de même pour la géométrie, et cette branche de la science est restée à un niveau encore moins élevé. A la vérité Euclide a été traduit de l'arabe par Atelhart de Bath au XII^e siècle, par Campanus de Novare à la fin du XIII^e. Mais une singulière erreur, produite au sujet de ces traductions et qui a longtemps persisté, permet de se rendre compte de l'idée tout à fait fautive que l'on se faisait de la science à cette époque.

Il paraît avoir existé des traductions plus ou moins complètes d'Euclide, faites en latin sur le grec au temps de l'Empire romain. Boèce en tout cas doit en avoir donné une. Mais dès la décadence des études, l'usage s'introduisit de réduire l'enseignement de la géométrie à l'énoncé des propositions euclidiennes, en supprimant purement et simplement les démonstrations ². Il en résulta que quand celles-ci reparurent dans les

1. Régent du collège de Navarre, protégé par Charles V, mort évêque de Lisieux.

2. Ainsi la *Geometria* attribuée à Boèce est constituée en majeure partie avec

versions postérieures, on les prit pour des additions étrangères au véritable texte d'Euclide, pour des commentaires dus soit à Théon d'Alexandrie, soit aux Arabes.

Ainsi la géométrie est conçue comme un ensemble de propositions, avancées autrefois par un très subtil philosophe¹ et dont il s'agissait d'apprendre par cœur le plus possible; les démonstrations n'étaient qu'un accessoire dont à la rigueur on pouvait se passer. Il n'est pas étonnant dès lors qu'on ait peine à trouver dans tout le moyen âge une démonstration originale convenablement établie, et que, quand il s'agit de géométrie, les hommes les plus instruits, les remueurs d'idées neuves les plus avancés, un Nicolas de Cues (Cusanus) par exemple (1401-1464), commettent les paralogismes les plus grossiers à propos de la quadrature du cercle, etc. De même, Léonard de Vinci sera encore incapable de distinguer entre les constructions rigoureuses de polygones réguliers et les procédés approximatifs employés par les praticiens.

Ainsi, à dire vrai, la géométrie théorique n'existe pas plus, au moyen âge, qu'elle n'existait chez les Égyptiens et les Babyloniens avant les travaux des Grecs. La géométrie pratique s'est au contraire enrichie de nombreux procédés, que les maîtres des œuvres ont appliqués dans les admirables monuments élevés par eux. D'autre part, elle a successivement, par la diffusion de plus en plus grande des énoncés euclidiens, éliminé les formules inexactes d'arpentage qui avaient passé pêle-mêle avec les

la série des énoncés des quatre premiers livres d'Euclide; c'est à la suite que se trouve exposé l'*Abacus* prétendu pythagoricien et qu'il est parlé des *apices*, d'où sont dérivés les chiffres modernes. Qu'il nous soit permis à ce sujet de rectifier la note du tome I, p. 785. Il est aujourd'hui à peu près définitivement établi que cette *Geometria* est l'œuvre d'un faussaire du XI^e siècle, postérieur à Gerbert, qui serait ainsi le véritable introducteur de ces *apices* dans l'Occident latin. Ils étaient marqués sur des jetons et employés sur l'*Abacus* à colonnes, ce qui dispensait du zéro. Le calcul avec les jetons unités, tel qu'il était connu de toute antiquité et qu'il persista ensuite, se trouvait ainsi quelque peu simplifié. Il n'est guère douteux que Gerbert, lors de son séjour dans la Marche espagnole, n'ait emprunté ce nouveau procédé aux Juifs de Barcelone, en particulier à un *Joseph Sapiens* ou *Hispanus*, dont il parle dans sa correspondance. Les *apices* viennent donc indirectement des chiffres que les Arabes avaient trouvés dans l'Inde et dont l'emploi se propagea rapidement chez eux à partir de la fin du VIII^e siècle.

1. Le géomètre Euclide était confondu avec le chef de l'école de Mégare, contemporain de Socrate et de Platon.

vraies dans les débris des écrits des agrimensseurs romains. Ces débris, de bonne heure réunis dans un *Corpus* (les *Gromatici veteres*) aussi important au point de vue juridique qu'au point de vue technique, ont joué un rôle considérable dans la transmission des connaissances géométriques de l'antiquité au moyen âge. Quoiqu'Euclide fût lu, partiellement au moins, dans les universités, c'est en fait par la tradition des pratiques d'arpentage et par celle des procédés de construction que se perpétua vraiment la géométrie jusqu'à l'époque où furent traduites les œuvres d'Archimède et d'Apollonius, au xvr^e siècle seulement.

Astronomie. — Tandis que la géométrie est singulièrement négligée, parce qu'elle est moins communément utile que l'arithmétique et qu'elle n'est pas davantage cultivée pour elle-même, l'astronomie est l'objet de sérieuses études et elle progresse incontestablement, surtout au xv^e siècle. La raison de ce fait, singulier au premier abord, ne doit pas être méconnue. C'est la fausse science qui sauve la vraie, c'est la croyance à l'astrologie qui détermine cet essor de l'astronomie.

Le problème fondamental de l'astrologie est essentiellement d'ordre scientifique : il s'agit de reconstituer l'état du ciel, la position des étoiles et des planètes pour un moment donné du passé, l'heure de la naissance de la personne dont le sort est à prédire ; lorsque le thème génethliaque est ainsi dressé, interviennent toutes les combinaisons imaginaires qui sont le propre de l'astrologie ; mais la valeur des prédictions ainsi obtenues est supposée dépendre de l'exactitude du thème, et il s'agit dès lors de le déterminer avec la plus grande précision possible.

Nous concevons plutôt l'astronomie comme ayant pour but la prévision des phénomènes célestes dans l'avenir ; il n'en est pas moins clair que le problème astrologique, tel que nous venons de le définir, demande absolument les mêmes connaissances.

Propagées dans les pays hellènes aussitôt après les conquêtes d'Alexandre, admises par les écoles philosophiques les plus en vogue, les superstitions astrologiques avaient gagné les maîtres de la science. Ptolémée en est imbu, et il leur consacre des

ouvrages spéciaux, qui font désormais autorité, tout autant que l'Almageste. Le christianisme est impuissant à combattre ces vaines croyances; elles sont enracinées chez les Byzantins et elles assurent la conservation et l'étude des ouvrages mathématiques; car si l'astrologie a besoin de l'astronomie, celle-ci à son tour ne peut se passer ni de la géométrie ni de l'arithmétique. Chez les Arabes, la protection accordée aux savants par les khalifes et les princes de tout rang n'a pas d'autre motif : le but réel, c'est la prédiction de l'avenir par la connaissance des mouvements célestes. Dans l'Occident latin, après la période de barbarie où le *comput* pascal est le suprême *desideratum*, la même influence agit dans le même sens, mais plus lentement et moins ouvertement, car le terrain est moins favorable et il faut se garantir contre la terrible accusation de sorcellerie, à laquelle n'a pas échappé la mémoire de Gerbert.

C'est d'ailleurs bien nettement par les Arabes que s'effectue la transmission des connaissances astronomiques. L'*astrolabe* (instrument inventé par les Grecs et dont l'usage principal est la détermination de l'heure) leur est emprunté dès le XI^e siècle. Au XII^e, divers traités arabes et même l'*Almageste* sont traduits aussi tôt qu'Euclide. Au XIII^e (en 1252), paraissent les *Tables Alphonsines*, rédigées à Tolède par une réunion de savants juifs et maures dont le roi de Castille dirige les travaux. Les astrologues d'Occident ont dès lors pour leurs calculs des éléments aussi exacts que ceux que possèdent leurs confrères orientaux. Vers la même époque l'Anglais Sacrobosco (John of Holywood), mort en 1256, publie son *Traité de la Sphère*, qui résume les connaissances géométriques indispensables à l'étude de l'astronomie et devient classique dans les universités.

Le XIV^e siècle semble marquer un temps d'arrêt; Frédéric II et les derniers Hohenstauffen s'étaient entourés d'astrologues; peut-être par réaction, la papauté se montre décidément hostile; des poursuites ont lieu en Italie contre Pietro d'Apono (1316) et Cecco d'Ascoli (1327). Divers écrits sont publiés contre l'astrologie, entre autres par Oresme.

La renaissance vint de l'Allemagne. Deux hommes de génie, morts tous deux prématurément, Georg de Peurbach (près Linz-

1423-1464) et son disciple Regiomontanus (Johann Müller de Kœnigsberg près Cobourg, 1436-1476) entreprirent à la fois la réforme de l'astronomie par de nouvelles observations, celle des procédés de calcul par l'invention de nouvelles méthodes. enfin la refonte des traductions de Ptolémée en remontant aux sources grecques. Le premier, astronome du roi Ladislas de Hongrie, puis professeur à l'université de Vienne, laissa une *Théorique des planètes* qui fut adoptée dans l'enseignement; il commença à jeter les fondements de la trigonométrie moderne, œuvre qu'acheva le second en retrouvant des méthodes déjà inventées par les Arabes, mais encore inconnues en Occident. D'autre part, Peurbach était entré en relations avec Bessarion pour préparer l'édition de Ptolémée. Ce fut un précieux protecteur pour Regiomontanus qui, grâce à lui, put venir en Italie, apprendre le grec, étudier les manuscrits réunis par le cardinal et traduire de nombreux textes mathématiques. Après s'être un moment attaché à Mathias Corvin, l'astronome allemand se fixa en 1471 à Nuremberg, où un riche bourgeois, Bernhard Walther, lui fournit les moyens d'observer les astres et d'imprimer les écrits de Peurbach et les siens. Il avait à peine commencé ses publications que le pape Sixte IV l'appela à Rome pour travailler à la réforme du calendrier julien. Regiomontanus y mourut de la peste ou, suivant une légende douteuse, empoisonné par les fils de Georges de Trébizonde, qu'il avait violemment attaqué à propos de sa traduction de l'*Almageste*. Ses manuscrits, conservés par Walther, furent en partie imprimés par Schoner au commencement du xvi^e siècle. De son temps et dans la période qui suit sa mort, on peut citer quelques autres noms d'astronomes en Allemagne et en Italie; on n'en trouve point en France ni en Angleterre.

En considérant les travaux accomplis par Peurbach et Regiomontanus, on ne peut s'empêcher de saluer en eux les précurseurs de Tycho-Brahé et de Képler, et de leur attribuer un véritable génie scientifique. A cet égard, ils sont, au xv^e siècle, tout à fait hors de pair. Mais le succès immédiat de leurs écrits et l'influence qu'ils ont exercée ne peuvent certainement s'expliquer que par l'intérêt puissant qui s'attachait alors à

l'astrologie. Jusqu'en plein xvii^e siècle, si les astronomes trouvent un gagne-pain, des protecteurs plus ou moins puissants, un public qui achète leurs livres, c'est qu'on croit indispensable d'acquérir la connaissance des phénomènes célestes pour prévoir les événements futurs. Sans cette illusion générale, Peurbach et Regiomontanus, précisément à cause de leur supériorité, seraient restés isolés et sans action réelle sur leur siècle.

Physique. — La connaissance de la nature, au moyen âge, est encore plus éloignée de la science positive que ne le sont les mathématiques. Ce que l'on sait ou croit savoir découle de deux sources :

D'une part, les spéculations antiques sur la matière et ses modes. Aristote règne désormais dans les écoles; c'est à ses doctrines, sous la forme que leur ont imprimée les commentateurs grecs et arabes, que l'on demande l'explication de toutes les questions sur la nature, au lieu de les étudier en elles-mêmes et de chercher à préciser les lois auxquelles obéissent les phénomènes.

D'un autre côté, l'ensemble des faits déjà recueillis par les anciens s'est grossi de nombreuses données pratiques ou considérées comme telles et passées de la tradition orale dans les livres, où elles ont été admises sans critique et sans vérification, et auxquelles on croit dès lors plus ou moins aveuglément. Les oiseuses discussions des *Problèmes* d'Aristote s'étendent ainsi à nombre de faits mal observés, souvent absolument faux, à une foule encore plus grande de superstitions grossières et purement fantastiques.

Ainsi, par exemple, au commencement du xvii^e siècle, dans ses premières recherches sur la chute des corps, Galilée admit encore comme constant, sur la foi des auteurs arabes, que dans le premier moment les corps légers tombent *plus vite* que les lourds et il en donna une explication!

Ou bien encore, dans son livre des *Balances*, le grand alchimiste arabe, Géber (Djâber), qui est au reste un péripatéticien décidé, posera une cinquantaine de questions du genre de celle-ci : « Pourquoi un nuage ne donne-t-il pas de pluie, fait

qui est certain, quand une femme sort nue et tourne son visage du côté de ce nuage? »

La science, si on peut lui donner ce nom, est donc essentiellement *livresque*; on n'a aucune idée des conditions dans lesquelles doit être faite une expérience, contrôlée une assertion positive. Une encyclopédie comme le *Quadruple Miroir* de Vincent de Beauvais (mort en 1265) peut témoigner d'une immense érudition et, sur nombre des points, d'un scepticisme bien justifié; elle ne peut éviter dans les doctrines et dans les faits une singulière incohérence, dont l'on ne sortira qu'en proclamant l'existence, dans les objets naturels, de qualités occultes que la magie sait mettre en œuvre.

Il ne faudrait pas toutefois estimer que le vice capital du temps fût l'absurde crédulité dont tant de traces se montrent chez les penseurs les plus éminents. Dans l'état d'esprit d'alors, la foi complète n'existe que pour les choses de religion; à tout le reste, on ne croit qu'assez mal. La facilité de mettre au moins en doute nombre d'assertions courantes entraîne une incertitude qui rejailit jusque sur les vérités de fait les plus incontestables. D'autre part, le joug intellectuel de la scolastique est en réalité assez léger et permet, en dehors du dogme, une très grande liberté de penser. La discussion est admise sur tous les points, et un esprit exercé aux luttes de l'école n'est pas embarrassé pour appeler Aristote à l'appui soit de la thèse, soit de l'antithèse; ce qui est interdit en fait, c'est de prétendre établir dans les choses de la nature une certitude de doctrine qui pourrait faire ombre aux défenseurs de la vérité révélée. Voilà pourquoi le cardinal Nicolas de Cues put parler librement de l'hypothèse du mouvement de la terre bien avant Copernic, pourquoi Galilée, encore étudiant, put l'entendre discuter par ses maîtres de Pise sans aucune allusion au danger d'hérésie, pourquoi au contraire il fut poursuivi dès qu'il la soutint en langue vulgaire et en faisant appel à l'évidence rationnelle.

La matière et la forme. — Ainsi le dogmatisme d'Aristote ne règne qu'en apparence; en réalité, il recouvre, pour les choses de la nature, un probabilisme tout à fait semblable à

celui qui fut inauguré par Épicure et qui est essentiellement contraire à l'idée même du progrès dans la science. D'autre part, les inventions pratiques n'ont pas suffisamment différencié les besoins ordinaires de la vie, par rapport à ceux de l'antiquité, pour imposer la recherche de nouvelles solutions dans les questions qui nous paraissent capitales, mais qui n'avaient encore été étudiées qu'insuffisamment, parce qu'elles ne présentaient pas d'intérêt majeur au point de vue des applications ¹. Le problème principal qui s'agite concerne donc les idées générales que l'on doit se faire de la constitution des corps naturels.

Aristote avait constitué le concept de *matière* en l'appliquant à un substratum universel et supposé identique, toute différenciation provenant d'une *forme*. La matière n'apparaît donc que sous des formes, et c'est à celles-ci qu'appartient la réalité substantielle. Les formes sont d'ailleurs opposées entre elles (froid et chaud, sec et humide, etc.); les corps naturels résultent d'une combinaison d'éléments (la terre, froide et sèche; l'eau, froide et humide; l'air, chaud et humide; le feu, chaud et sec) qui ne sont nullement invariables, puisque, si leur matière est impérissable, leurs formes peuvent changer; ainsi le feu, perdant la forme du sec et prenant celle de l'humide, deviendra de l'air.

Mais comment doit-on concevoir cette combinaison des éléments qui constitue les corps naturels? Les formes substantielles persistent-elles réellement, en *acte*, ou doit-on ne plus les reconnaître qu'en *puissance*? Dira-t-on, par exemple, que dans une température ² donnée, le froid et le chaud coexistent?

Cette solution, à part certaines subtilités dans le détail desquelles il est inutile de pénétrer, prédomine tout d'abord. C'est celle d'Albert le Grand, comme c'est en fait l'idée qui guide les alchimistes arabes dans leur poursuite de la transmutation

1. Ainsi ce sont les progrès de l'artillerie qui ont, au xvi^e siècle, appelé l'attention sur les questions relatives au mouvement des projectiles et à la chute des corps.

2. Le terme de *température* exprime l'idée de mélange, de même qu'en médecine celui de *tempérament*; c'est un équilibre entre des contraires considérés comme invariables.

des corps. Au contraire, Thomas d'Aquin nie la persistance des formes substantielles; il les réduit ainsi, de fait, au rang de simples modes ou qualités, et il y a là, dans le sens de la pensée moderne, un progrès incontestable. Malheureusement sa doctrine est exposée avec plus de profondeur que de clarté et les conséquences logiques n'apparaissent pas dans toute leur plénitude.

Roger Bacon nie au contraire la question même. Pour lui la réalité appartient au composé de matière et de forme, et loin de reconnaître l'unité de la matière, il va jusqu'à affirmer qu'elle diffère et d'un élément à l'autre et d'un corps naturel à ses éléments. La forme n'est plus chez lui qu'un terme logique, et quoique le nouveau concept de matière qu'il cherche à constituer ne soit pas suffisamment précis, il est beaucoup plus voisin du nôtre que celui d'Aristote.

Au xiv^e siècle, le problème se précise et la doctrine de Thomas d'Aquin reçoit un développement d'une haute importance. Dans les conceptions primitives, les formes sont comme des substances impérissables, qui se mélangent en quantités déterminées : dans tel gris, il y a tant de blanc et tant de noir. Désormais la forme n'est plus qu'une qualité physique, *variable* suivant divers degrés d'une échelle continue : ce gris est d'une telle intensité à partir du terme extrême (blanc ou noir absolu) considéré.

L'intensité de la forme s'appelle sa largeur (*latitudo*), et on explique que ses variations peuvent être mathématiquement représentées; si on figure le temps, par exemple, au moyen d'une longueur portée sur une droite à partir d'un point origine, on portera sur une perpendiculaire à l'extrémité de cette longueur, la *largeur* de la forme au moment considéré. C'est tout à fait la représentation moderne de la variation d'un phénomène au moyen de l'ordonnée courante d'une courbe. Elle a été enseignée d'une façon habituelle dans les universités depuis le milieu du xiv^e siècle jusqu'au commencement du $xvii^e$, et l'on écrivit de nombreux traités et commentaires sur les largeurs des formes. Les plus anciens sont dus à Richard Suicet (Swinshed), moine anglais de l'ordre de

Cîteaux (vers 1350), et au Français Nicole Oresme, sans que l'on ait jusqu'à présent tranché définitivement entre eux la question de priorité, ni remonté à l'idée mère d'une invention qu'aucun des deux ne semble s'attribuer, mais que le second en particulier a très amplement développée.

Au xv^e siècle, le penseur le plus original est sans contredit Nicolas de Cues. Son livre, *De l'ignorance savante*, oppose à la physique régnante un programme tout nouveau, non dans ses parties, mais dans leur combinaison. La connaissance consiste dans une mesure numérique; l'expérience, hautement recommandée, doit donc toujours se faire avec des déterminations mathématiques et en particulier, dans l'étude de la nature, c'est la balance à la main qu'il faut procéder. — Ajoutons, comme ombre au tableau, que dans les expériences qu'il indique, Cues ne soupçonne aucunement les causes d'erreur qui rendaient ses mesures purement illusoirs. — La difficulté est de trouver l'unité absolue dans le continu de l'univers concret, parce que l'unité logique doit être indivisible. Le problème se résout par l'identité des contraires dans l'infiniment grand et l'infiniment petit, formule hardie dont Cues est l'inventeur et dont il fait les applications les plus singulières. — Il ressuscite d'ailleurs la notion des atomes étendus, indivisibles en acte, non en puissance, sans cependant affirmer l'existence du vide, contre la possibilité duquel les arguments d'Aristote ont paru décisifs pendant tout le moyen âge. Il considère le mouvement comme essentiel aux atomes et par suite à tous les corps : ce qui le conduit à nier l'immobilité de la terre. Il déclare enfin impossible d'arriver à résoudre les corps concrets en éléments absolument simples.

Il est incontestable, en résumé, que si, pendant cette longue période, la science proprement dite ne progresse point, l'esprit humain subit une évolution marquée et qu'il ne reste nullement emprisonné dans le cercle des idées de l'antiquité. L'héritage qu'il a reçu et auquel il s'attache fortement est, à bien des égards, un embarras, comme un bâton trop lourd dont l'enfant veut s'aider pour gravir la pente escarpée; la gêne apparaît dans ses tâtonnements incertains, et il n'évite ni les faux pas

ni les chutes, mais la marche n'en sera que plus assurée, lorsque l'adolescent exercé ne sentira plus le fardeau.

Chimie. — Aux discussions théoriques sur la composition des corps naturels, s'oppose la poursuite pratique de leur transmutation.

De bonne heure, les artisans de l'antiquité avaient possédé des recettes de métier pour imiter l'or, l'argent et les pierres précieuses. Comme à cette époque l'imitation ne se distinguait guère du vrai que comme une espèce du même genre et qu'on lui attribuait le même nom, des recettes de cette sorte furent prises comme donnant des moyens de fabrication. Elles furent réunies, aux environs du commencement de l'ère chrétienne, dans des recueils mis sous des noms supposés (comme celui de Démocrite) et transmis avec un certain mystère, ainsi qu'au reste il se faisait pour les procédés de manipulation eux-mêmes, car il s'agissait de pratiques pouvant au moins donner lieu à des fraudes et qui par suite attiraient la surveillance des autorités. L'application de ces recettes devait faire aisément reconnaître qu'elles ne pouvaient servir à une fabrication véritable; mais la transmutation des métaux ne paraissait nullement impossible *a priori*, et les obscurités de la rédaction, le mystère dans la transmission, conduisirent à penser que les recueils en question renfermaient en réalité le secret de la production des métaux précieux, déguisé sous des expressions conventionnelles et mystiques. Cette idée fut développée au III^e siècle par un Égyptien hellénisé, Zosime, qui paraît avoir appartenu à une secte chrétienne gnostique et fut le véritable fondateur de l'alchimie. Il composa, dans une langue obscure et demi-barbare, de nombreux écrits, perdus en grande partie, où il amalgama les anciennes superstitions de son pays aux croyances nouvelles, et qui furent le point de départ de toute une littérature analogue.

L'*art sacré*, comme l'appelèrent les adeptes, semble avoir été particulièrement cultivé par les chrétiens. La plupart des auteurs continuèrent, suivant les errements antérieurs, à mettre leurs écrits sous des noms légendaires ou à déguiser leur personnalité, et cet usage, perpétué tant qu'il y eut des alchimistes, rend leur histoire extrêmement difficile. En tout cas, un autre cou-

rant d'idées, particulièrement accusé chez Olympiodore (au vi^e siècle), vint modifier dans une certaine mesure le caractère absolument mystique imprimé par Zosime à ses doctrines. On chercha à les mettre d'accord avec les conceptions classiques que s'étaient formées les philosophes sur la constitution des corps, et un échafaudage, d'apparence rationnelle, soutint les fantastiques imaginations de l'âge précédent.

Les Byzantins conservèrent la tradition de l'art sacré, mais elle passa également aux Syriaques et par eux aux Arabes. Ceux-ci adoptèrent surtout la forme rationnelle. Leur grand alchimiste (au x^e siècle), Abou-Mousa-Djâber-ben-Hayyân-eç-Çoufy (Géber), semble au reste un pur charlatan; il multiplie les écrits pour dire dans chacun qu'il va cette fois exposer d'une façon absolument claire ce qu'il n'a dit ailleurs que plus ou moins obscurément; il se lance dans des digressions étrangères au sujet, où il fait montre d'une érudition sérieuse, et qui sont d'ailleurs parfaitement limpides; mais quand il arrive à la question annoncée, il se borne à lui consacrer quelques phrases énigmatiques, ou bien il entame une vague allégorie dont il n'y a rien de positif à tirer.

Dans l'Occident latin il existait, antérieurement aux relations avec les Arabes, des recueils de procédés techniques, comme les *Compositiones ad tingenda*, la *Mappae clavicula* (clef de la peinture : manuscrits des viii^e et x^e siècles), qui ont transmis des textes contemporains de la dernière période de l'Empire romain et dont une partie avait été traduite du grec : ils correspondent aux recueils analogues qui avaient servi de point de départ aux doctrines alchimiques. Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu, au moins en Italie, solution de continuité dans les traditions techniques des orfèvres, des peintres, des scribes et des céramistes, pas plus qu'il n'y en a eu pour les recettes de thérapeutique et de matière médicale ou pour celles des arts militaires et en particulier des formules incendiaires.

Quant aux doctrines alchimiques proprement dites, elles ne furent introduites dans l'Occident latin qu'à la fin du xii^e siècle par des traductions d'écrits arabes. La collection des alchimistes grecs resta inconnue jusqu'au xvi^e siècle; et il est particulière-

ment curieux qu'au xiv^e elle s'augmentait chez les Byzantins d'une traduction d'un écrit latin attribué à Albert le Grand.

Parmi les écrits authentiques de ce dernier, il en est un, le traité *De mineralibus*, où il discute longuement les opinions alchimiques et finit par en contester la réalité, d'après sa propre expérience des faits. Vincent de Beauvais met de même en doute les doctrines qu'il expose; Roger Bacon est également sceptique à l'endroit de l'alchimie; ainsi les meilleurs esprits du $xiii^e$ siècle, tout en admettant la possibilité de la transmutation, doutent qu'elle ait été effectivement réalisée.

A la fin du même siècle, les préparations connues sont à peu près les mêmes que celles des alchimistes grecs; quoique certains procédés soient perfectionnés et que les appareils ne soient plus tout à fait aussi primitifs, on ne peut dire que les Arabes aient réalisé des progrès décisifs. Ce que l'on a surtout débrouillé, c'est la distinction entre les différents sels : le sel marin, les alcalins, le sulfate de soude, le salpêtre, que les anciens ne savaient pas fabriquer et qui fait la base du feu grégeois, invention byzantine. Le sel ammoniac et le sublimé corrosif sont également d'usage courant.

Les *eaux-fortes* forment au contraire encore un chaos où l'on confond les polysulfures alcalins ou sulfarsénites (*eaux divines* des alchimistes grecques), le vinaigre, les solutions alcalines, celles des aluns et des vitriols, etc.

L'alcool ¹, terme qui n'apparaît pas pour l'esprit de vin avant le xv^e siècle, est connu sous le nom d'*eau ardente*. Arnaud de Villeneuve lui donna, entre autres, celui d'*eau de vie*, pour l'assimiler au prétendu élixir de longue vie, rêve de l'ancienne Égypte, dont Diodore de Sicile attribue l'invention à Isis, et dont la recherche commença à être liée, par les Arabes, à celle de la pierre philosophale, l'agent de la transmutation cherchée.

Au xiv^e et au xv^e siècle s'accomplit un travail dont il est dif-

1. Ce mot d'origine arabe s'employa jusqu'à la fin du $xviii^e$ siècle pour désigner un principe quelconque atténué par pulvérisation ou sublimation. Proprement c'est la poudre de sulfure d'antimoine, en usage pour noircir les cils. Il est inexact que les Arabes aient inventé la distillation; ils n'ont fait à cet égard que suivre fidèlement les traditions de la science grecque.

ficile de préciser l'historique parce que les ouvrages du temps sont la plupart pseudépigraphes, sous le nom de Géber, d'Albert le Grand, de Raymond Lulle, etc.

Au point de vue positif, le résultat le plus marquant est l'acquisition de la notion précise des acides sulfurique (huile de vitriol), chlorhydrique (esprit de sel), azotique (eau forte) et de leurs sels métalliques bien définis. Les premières indications à ce sujet, dans les ouvrages authentiques d'Arnaud de Villeneuve (1238-1314), sont vagues et confuses.

Au point de vue théorique, il y a développement d'une doctrine qui joua un rôle prépondérant jusqu'au xviii^e siècle et qui est attribuée à Géber, tandis qu'elle se trouve en contradiction avec les écrits authentiques de ce dernier. Elle s'est incontestablement formée dans l'Occident latin, et remonte, au plus haut, au xiii^e siècle (*Summa* de Géber), quoiqu'on puisse en trouver quelques germes indécis dans les ouvrages arabes antérieurs.

L'auteur de la *Summa* est un esprit très ferme et très lucide : il expose ses opinions avec une méthode scolastique, si l'on veut, mais qui n'en est pas moins très claire ; les faits et les idées sont logiquement coordonnés ; la pensée, fidèlement servie par les expressions, est solidement assise sur des connaissances positives, supérieures à celles des Arabes.

La thèse fondamentale est la suivante : si la transmutation est possible, elle ne s'obtiendra qu'en imitant l'action de la nature ; ou plutôt c'est celle-ci qui agira elle-même si nous disposons les matériaux et les conditions, nous qui sommes ses ministres (mot que reprendra Bacon). Ainsi se trouvent écartées tout d'abord la croyance aux effets surnaturels et les rêveries mystiques, jusqu'alors compagnes presque inséparables de l'alchimie.

Il s'agit donc de savoir comment la nature a procédé pour former les métaux. Les anciens (il s'agit d'Avicenne au xi^e siècle, car la doctrine en question ne remonte pas plus haut) admettaient deux principes : l'*esprit fétide* (soufre) et l'*eau vive* (mercure), qui suivant leur proportion relative, leur pureté et leur couleur, engendreraient les six métaux (or,

argent, cuivre, fer, plomb, étain). Le pseudo-Géber estime qu'il faut entendre le soufre et le mercure non pas dans leur état naturel, mais altérés et changés en une terre correspondante. De ces terres, sous l'influence de la chaleur, se dégageraient deux fumées très subtiles, matière immédiate des métaux¹. Il pense d'ailleurs qu'à ces deux principes il faut en ajouter un troisième, congénère du soufre, l'arsenic. Ces trois principes doivent enfin eux-mêmes être regardés comme composés des quatre éléments aristotéliques, mais ils le sont de telle sorte que l'union est indissoluble.

Ainsi se trouve expressément formulée la croyance à l'existence de certains corps déterminés, *valant comme principes simples*, et susceptibles d'être isolés par des préparations convenables. C'est le postulat de la chimie moderne; jusqu'alors il faisait défaut, car l'homogénéité des quatre éléments n'avait jamais été établie doctrinalement et les hypothèses à ce sujet ne pouvaient aboutir sur le terrain de la pratique.

Sans doute cette théorie nouvelle des principes chimiques devait, pendant longtemps, manquer d'une méthode scientifique propre à résoudre le problème posé; elle n'en constituait pas moins un progrès notable pour l'époque et, si elle a été mise sous le nom vénéré de Géber, elle doit être restituée sûrement à l'école mal connue des alchimistes du moyen âge.

Cette école, d'après ce qu'on entrevoit, paraît s'être formée en Italie au XII^e siècle (vers Crémone), dans quelque couvent de moines traducteurs d'ouvrages arabes. Elle se perpétua avec le mystère qui devait nécessairement envelopper des pratiques propres à faire soupçonner de sorcellerie, tandis que les théories se répandirent librement, car elles n'ébranlaient nullement les doctrines dominantes. Les progrès positifs durent se réaliser surtout dans les contrées où l'industrie des mines était florissante, donc en Allemagne, où apparaissent surtout les chimistes au XVI^e siècle, et en Catalogne (disciples de Raymond Lulle). En dehors de la métallurgie, la préparation des remèdes donnait une autre occasion de recherches analogues, mais portant

1. Ces idées découlent incontestablement de l'observation des filons dans les mines.

sur un autre terrain. Toutefois les *spagiriques*, comme on les appela plus tard, commencent à peine à se faire jour.

Conclusion. — Nous négligerons, pour cette période des *xiv^e* et *xv^e* siècles, les sciences naturelles proprement dites, ainsi que la médecine. Cette dernière, il est à peine besoin de le dire, continue à être professée dans les écoles que son enseignement avait rendues déjà célèbres; de nouveaux centres se formèrent dans les universités, pour répandre des connaissances dont l'utilité ne pouvait être contestée. Les traités des Arabes ou les traductions qu'ils avaient faites des écrits grecs jouèrent un grand rôle dans cet enseignement; mais l'évolution qui s'accomplit pour leur adaptation aux formes d'esprit du moyen âge ne présente aucun trait saillant qui mérite d'être particulièrement mis en lumière. Quant à la connaissance des plantes et des animaux, on se contente également des traditions de l'antiquité, mélangées des fables et des superstitions recueillies dans les *Bestiaires* et autres ouvrages analogues. Il faut attendre que la découverte du Nouveau-Monde et les voyages aux Indes apportent de nouveaux documents et éveillent une curiosité profitable au progrès scientifique.

En résumé, le grand vice de la science du moyen âge, aussi bien pour les mathématiques que pour la connaissance de la nature, est surtout d'être, comme nous l'avons dit, une science *livresque*. On étudie les auteurs, mais on n'a point de méthode assurée pour y discerner le vrai du faux, pour faire de nouvelles découvertes ou pour réformer les erreurs traditionnelles. Les idées neuves ne font pas défaut, mais bien rares sont celles qui sont susceptibles d'une suite féconde. On sent l'imperfection des connaissances et la nécessité de les asseoir sur une base solide; on ne méconnaît point le rôle que pourrait jouer l'expérience, si on savait s'y prendre, mais c'est précisément ce qu'on ignore.

III. — *Les arts.*

Le règne de saint Louis avait marqué l'apogée du style gothique : partout, dans l'architecture, la sculpture, la peinture sous toutes ses formes, les arts décoratifs les plus divers, le génie français avait manifesté une éclatante supériorité et imposé ses tendances au reste de l'Europe. Quelles furent les vicissitudes de notre école pendant les deux siècles qui s'étendent de la mort de saint Louis à la mort de Louis XI, de 1270 à 1483? Tel est le sujet que nous avons à traiter ici. — Ne pouvant énumérer ni toutes les œuvres ni tous les artistes, nous nous attacherons à mettre du moins en lumière les principaux courants de l'art français pendant cette époque si troublée.

Les Mécènes du XIV^e siècle : papes d'Avignon; rois et princes royaux. — Si nous envisageons, en premier lieu, les conditions matérielles dans lesquelles prenaient naissance les œuvres d'art, une constatation s'impose à nous : c'est que, de la fin du xiii^e au commencement du xv^e siècle, la France pouvait rivaliser avec n'importe quelle nation, non seulement pour l'abondance et la variété des ressources, mais encore pour la magnificence ou l'élégance. Le besoin de luxe, qui avait principalement profité pendant la période précédente aux monuments religieux, s'étend désormais à toutes les formes de la vie civile. Les pièces comptables, les inventaires, les statuts des corporations, non moins que tant d'œuvres précieuses recueillies dans nos musées, nous disent quelle place l'art avait conquise chez les bourgeois aussi bien que chez les seigneurs, et combien la souplesse ou la légèreté de la forme tendaient dès lors à l'emporter sur la richesse de la matière première. Prononcer les noms de Philippe le Bel, des papes français¹ d'Avignon, de Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, c'est rappeler l'ardeur qui présidait aux fondations artistiques de quelque nature qu'elles fussent.

1. Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, Clément VII.

Particulièrement féconds furent, à la fin du xiv^e et au début de xv^e siècle, les encouragements prodigués aux arts par Charles V, ses frères les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, et son fils le duc d'Orléans. L'activité de Charles V allait des fondations les plus grandioses aux détails les plus minutieux. Partout on découvre les effets de l'impulsion à la fois méthodique et ardente qu'il savait imprimer à tous les rouages de la vie sociale. Se réglant sur l'exemple de ses prédécesseurs, il essaya d'enrégimenter les artistes en les rattachant aux fonctionnaires de la cour, les uns comme valets de chambre, les autres comme sergents d'armes (l'architecte Raimond du Temple, le peintre Jean Coste).

A Paris, l'agrandissement du Louvre, sous la direction de Raimond du Temple (mort vers 1404), la construction de la Bastille (réédifiée ou remaniée sous le règne de Charles VI) et surtout celle de l'hôtel Saint-Pol, puis, dans les environs de la capitale, les travaux du fort de Vincennes et du château de Beauté sur Marne, rendirent pour des siècles témoignage de ses goûts de bâtisseur. Rien de plus touchant que la tendresse avec laquelle le roi parlait de sa demeure favorite, l'hôtel de Saint-Pol : « Considerans que nostre hostel de Paris, appellé l'Ostel de Saint-Pol, lequel nous avons achaté et fait édifier de noz propres deniers, est hostel solennel et de granz esbatements, et ou quel nous avons eu plusieurs plaisirs, acquis et recouvré à l'ayde de Dieu santé de plusieurs granz maladies que nous avons eues et souffertes en nostre temps, pour les quelles choses et autres qui à ce nous ont esmeu, ayens au dit hostel amour, plaisance et singulière affeccion »...

Le duc d'Anjou, l'aîné des frères de Charles V, se distingua par son luxe plus peut-être que par la netteté de ses vues. L'inventaire de son argenterie comprend près de 800 numéros, représentant peut-être 1800 ou 2000 pièces d'une extrême richesse : plats pour les fruits, nefs, salières, flacons émaillés, dorés ou ciselés, aiguères, bassins, drageoirs, etc. Ce prince a en outre attaché son nom à la curieuse suite de tapisseries, l'*Apocalypse*, qui orne aujourd'hui encore la cathédrale d'Angers.

Le fils de Charles V, Louis d'Orléans, aimait comme son père les fondations monumentales : la construction, l'agrandissement ou la décoration des hôtels de Bohême et des Célestins à Paris, du château de Coucy et surtout des châteaux de Pierrefonds et de la Ferté-Milon proclament sa magnificence. Il ne semble pas que son mariage avec Valentine Visconti ait pesé de quelque poids sur l'évolution de l'art; et il ne pouvait guère en être autrement : l'Italie du xiv^e siècle était la tributaire de la France, et non sa créancière, sauf pour la peinture.

Le premier rang parmi les princes de la maison royale, pour l'ardeur non moins que pour la clairvoyance, appartient au duc de Berry. Que l'on envisage ses innombrables constructions, l'hôtel de Nesle, que les Parisiens démolirent, le château de Bicêtre, la plus belle demeure du royaume, qu'ils incendièrent, les châteaux de Mehun-sur-Yèvre, de Concessault, les palais de Riom, de Poitiers, de Bourges, ou les inappréciables séries d'œuvres d'art de toute sorte qui vinrent garnir ses vitrines : partout éclate le goût le plus sûr joint à une libéralité sans bornes (qui s'exerça d'ailleurs plus d'une fois aux dépens du trésor royal). Sur quelque point de l'étranger que la renommée lui signalât soit un progrès réalisé dans la technique d'un art, soit une supériorité acquise par un artiste, il s'efforçait d'en conquérir un spécimen pour ses collections. C'est ainsi que les premières médailles coulées à Padoue, les marqueteries exécutées par les patients « intarsiatori » siennois, les majoliques espagnoles, bref, ce qu'il y avait de rare, de précieux, de nouveau dans n'importe quel domaine, fixèrent l'attention de ce Mécène insigne. A Avignon, à Rome ou à Constantinople, il demandait des ouvrages d'orfèvrerie; à Florence ou à l'Angleterre des broderies; à Venise, à Chypre ou à l'Orient des étoffes de soie.

Malgré la distinction de son goût, ou peut-être en raison même de ce qu'il y avait de raffiné dans ses aspirations, l'action exercée par le duc de Berry n'eut rien de durable : il put bien provoquer la création de chefs-d'œuvre, il fut impuissant à constituer une école. Cette mission était réservée à son frère Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne (1363-1404), au fils et

au petit-fils de celui-ci, Jean sans Peur (1404-1419), et Philippe le Bon (1419-1467). Étant donnée leur double situation de souverains d'une des plus riches provinces de la France et de souverains des Flandres, ces princes ne pouvaient manquer de faire pencher la balance du côté où se manifestait l'entraînement le plus intense. Leur tâche fut facilitée et leur succès assuré par ce fait qu'au lieu de remonter le courant, ils le suivirent docilement, bénéficiant ainsi de toutes les sympathies que l'école flamande avait conquises en France dès le milieu du xiv^e siècle.

En résumé, à ce moment, les principaux centres d'activité sont : Paris, Rouen, la Bretagne, qui se couvre de cathédrales et de châteaux, la Guyenne, le Comtat Venaissin, la Bourgogne, où le mouvement ne s'affirme toutefois qu'à la fin du siècle, et enfin la Lorraine.

Caractères de l'art français au XIV^e siècle ; le courant international. — Pendant toute cette période, les mêmes courants d'art régnèrent d'un bout à l'autre de l'Europe catholique et la pénétration n'eût pu être plus complète. Nos architectes et nos sculpteurs comptèrent pour disciples leurs collègues italiens aussi bien que leurs collègues allemands, tandis que Giotto, le fondateur de l'école de peinture italienne, étendait son empire jusqu'aux bords du Danube ou du Rhin¹.

Longue est la liste des artistes français de toute nature — architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres — qui travaillèrent à l'étranger pendant le xiv^e siècle. La construction de la cathédrale de Milan est due en grande partie à nos compatriotes Nicolas Bonaventure de Paris (1389-1390) et Jean Mignot (1399-1402). En Bohême, Guillaume d'Avignon éleva le pont de Raudnitz (1333) et probablement aussi l'église et le couvent de la même ville, tandis que Mathieu d'Arras commençait la cathédrale de Prague (1344), qui fut achevée par un autre Français, Pierre de Boulogne (1386)².

1. Sur l'art italien au xiv^e et au xv^e siècle, voir ci-dessous, chap. xi.

2. Par une coïncidence qui prouve que le courant international était beaucoup plus puissant qu'on ne l'admet d'ordinaire, l'Italie sacrifia, vers la fin du xiv^e et le commencement du xv^e siècle, à des modes non moins extravagantes que la France. Il suffit d'examiner les dessins ou les peintures de Pisanello, pour décou-

En revanche, les sculpteurs et les peintres flamands s'abattaient sur la France en masses compactes. On a admis que le goût, de jour en jour croissant, pour les marbres des vallées de la Meuse ou de l'Escaut attira sur les bords de la Seine les sculpteurs qui savaient travailler ces riches matières premières. Il arriva ainsi pour Tournai, par exemple, ce qui arriva plus tard pour Fiesole, pour Majano, Settignano, Rovizzano, Carrare, bref pour toutes les localités voisines de grandes carrières : les tailleurs de marbres se transformèrent en sculpteurs, les artisans en artistes. Cette explication toutefois est insuffisante : c'est parce que l'esprit public se détachait de l'idéalisme pour aller au réalisme que les artistes flamands, réalistes par tempérament autant que par éducation, trouvèrent tant d'accueil en France. Ne voyons-nous pas, à la même époque, par une corrélation fatale, tomber de plus en plus dans l'oubli les modèles antiques, si souvent mis à contribution encore par le xiii^e siècle!

Quoi qu'il en soit, dès le règne de Charles V, les Flamands dominent à la cour. Jean ou Hennequin de Liège sculpte pour la cathédrale de Rouen, et André Beauneveu de Valenciennes pour l'abbaye de Saint-Denis, les statues du roi et de la reine, tandis que Jean de Bruges peint le portrait du roi. Le duc de Berry emploie les miniaturistes Jacquemart de Hesdin, Pol de Limbourg et ses frères. Le duc de Bourgogne renchérit encore sur ses parents; c'est par douzaines qu'il fait venir les sculpteurs et les peintres originaires du Nord : les peintres Melchior Bræderlam et Hermann de Cologne, et surtout les grands sculpteurs Jean de Marville, Nicolas ou Claus Sluter, et son neveu Nicolas ou Claus van der Werve, ainsi que l'armée de compagnons attachés à l'atelier de ces trois maîtres¹. A un moment donné, sa capitale, Dijon, pouvait passer pour une colonie flamande. A Bourges, Jean de Roupy ou Jean de Cambrai, Paul Mosselmann d'Ypres et plusieurs autres Flamands exécutent, sous Charles VII, le mausolée du duc de Berry, en collaboration avec le Français Etienne Bobillet. Rouen

vrir que les couvre-chefs italiens par exemple, n'avaient rien à envier pour la bizarrerie à ceux de la France.

1. Voir ci-dessus. chap. iv. n. 169. 170.

offre l'hospitalité, vers le milieu du xv^e siècle, à Paul Mosselmann, Laurent d'Ypres, Gilles du Chastel dit le Flamand, Hennequin d'Anvers, et à une foule d'autres Flamands qui y sculptent les stalles de la cathédrale. Un chiffre achèvera de montrer ce que fut cette immigration : sur 89 sculpteurs fixés à Troyes aux xiv^e et xv^e siècles, 22 avaient pour patrie les Flandres!

Naissance d'un art profane. — Dans son discours sur l'état des beaux-arts en France au xiv^e siècle, Renan insiste avec raison sur ce qu'il appelle la naissance de l'art profane. Les tendances nouvelles s'affirment, non seulement par d'innombrables effigies — c'était un genre de représentation inconnu ou peu s'en faut à la période précédente, — mais encore par l'illustration, au moyen des procédés les plus variés, des fictions de toute nature. Enlumineurs, ivoiriers, tapissiers, s'évertuent à mettre en œuvre les scènes décrites dans les romans de chevalerie, dans le *Roman de la Rose* et jusque dans les pesantes élucubrations de Christine de Pisan. Il existe toute une série de boîtes à miroirs ou de coffrets inspirés des poèmes de Chrestien de Troyes¹.

Par la même occasion, les sujets antiques retrouvèrent leur popularité. Mais combien défigurés! A ne s'attacher qu'aux titres des peintures ou des tapisseries, on se croirait parfois revenu au temps d'Homère ou de Virgile. Ce ne sont qu'histoires de Pâris et d'Hélène, histoires de Troie, histoires d'Énée, histoires d'Alexandre. Est-il nécessaire d'ajouter que les acteurs de ces compositions n'avaient d'antique que le nom? Costumes, types, paroles et actions, tout en eux était du moyen âge.

Les progrès de l'art profane eurent pour corollaire le développement des éléments comiques. Assurément les sculpteurs romans avaient connu le grotesque : je veux dire des figures bizarres, des assemblages monstrueux d'hommes et d'animaux ; mais quelle maussaderie dans ces représentations, quelle froideur et quel ennui! Désormais le comique, qui est bien autre chose que le grotesque, domine, et il s'empare de n'importe

1. J. von Antoniewicz, *Ikonographisches zu Chrestien de Troyes*. Erlangen-Leipzig, 1890.

quel prétexte pour se mettre en avant. Voici, à l'austère cathédrale de Chartres, sous une série de dais, des démons debout chacun à côté d'un damné : quelle variété et quelle verve en eux ! L'un pousse devant lui une dévote vêtue de longs habits, l'autre une élégante mondaine coiffée d'un riche diadème ; l'un aide l'avare à soupeser son sac d'écus, l'autre, embrassant une massue, comme le ferait une mère d'un enfant, chante quelque chanson infernale.

On n'hésitait pas, à l'occasion, à faire de la sculpture une arme de combat et à la rabaisser jusqu'à lui demander des caricatures. Un avocat de Philippe de Valois, Pierre Guignet, avait entrepris d'enlever aux ecclésiastiques la juridiction temporelle (1329). Le clergé de Notre-Dame, après l'avoir excommunié, le représenta par une laide figure, placée au coin du jubé, contre laquelle on éteignait les cierges. Elle resta clouée à ce pilori pendant des siècles. Du Breul nous rapporte qu'elle était encore célèbre de son temps. « Et n'est aucun, dit-il, réputé avoir vu cette église, s'il n'a pas vu cette grimace ¹. »

Causes qui retardèrent chez nous la Renaissance.

— On a fait grand bruit, dans les derniers temps, d'une théorie qui consiste à revendiquer en faveur de la Flandre, ou plus exactement de la France du nord, la paternité de la Renaissance. Ce paradoxe repose en réalité sur une confusion, pour ne pas dire sur un jeu de mots : du moment où l'on se sert du terme de Renaissance pour désigner, non plus une période sur les limites de laquelle tous les historiens sont d'accord, mais chaque réveil, chaque essor qui s'est produit dans le domaine de l'art, il est certain que la France du nord a eu sa Renaissance, tout comme beaucoup d'autres régions à beaucoup d'autres époques.

La vérité est que, vers la fin du xiv^e siècle, la France pouvait entreprendre, avec des chances de succès aussi réelles que l'Italie, la grande œuvre du renouvellement de l'art, de la Renaissance, pour conserver à ce mot son sens consacré. Ne comptait-elle pas en foule des amateurs non moins éclairés,

¹ Lenient, *La Satire au moyen âge*, p. 402-403.

non moins magnifiques que les papes, les Visconti, les magistrats de Florence? Ne comptait-elle pas une série d'humanistes qui pouvaient se mesurer avec leurs confrères d'Italie, avec lesquels ils entretenaient, nous le savons pertinemment, un commerce épistolaire assidu? Enfin, ne comptait-elle pas une série d'artistes éminents, et en première ligne le grand sculpteur Claus Sluter, l'émule, bien plus, le précurseur direct des coryphées de la statuaire italienne du xv^e siècle, Jacopo della Quercia et Donatello?

Comment cette magnifique floraison fut-elle frappée de stérilité? Comment, à une ère aussi vivante et aussi exubérante, put succéder cette époque relativement si froide et si terre à terre qui s'appelle le xv^e siècle?

On a tenté plusieurs explications pour ce problème.

Après s'être demandé pourquoi « le pays où se produisit le grand réveil de l'art chrétien s'arrêta ensuite dans une sorte de médiocrité routinière », Renan attribue ce ralentissement à la disparition des écoles comme centres distincts; à l'influence flamande, qui maintint l'art dans un luxe vulgaire, pesant, sans idéalisme; à la frivolité ou au manque de goût des princes.

Le marquis de Laborde, de son côté, a cru découvrir dans l'influence flamande le ver rongeur de l'art français : « L'imitation aveugle de la nature fit, dit-il, son succès et ce principe envahissant sapa, vers 1350, et remplaça bientôt les nobles traditions de notre école française du xiii^e siècle. A ce style sévère et gracieux à la fois, qui semble dans quelques tournures, dans la pose des têtes, dans le jet des draperies, une lointaine émanation de l'école où s'inspira Phidias, succédèrent peu à peu les qualités du modelé et une science anatomique qui lui manquait, mais malheureusement en même temps toutes les prétentions du tourmenté et une recherche étudiée de la naïveté. »

D'après M. Courajod, nous n'eûmes pas alors, comme l'Italie, « dans les tendances à l'imitation de la nature et dans l'enivrement de l'individualisme, le merveilleux contrepois de l'imitation de l'antique. L'autorité fit défaut à notre enseignement. La liberté, conquise une première fois et plus rapidement que chez les autres peuples, ne fut pas sagement mise par nous

à l'abri de la licence... L'art gothique transformé... ne sut pas trouver, au milieu de ses extravagances, un frein salutaire dans un canon réputé indiscutable comme le modèle antique... En second lieu, les provinces dans lesquelles les rois de France et toute une nombreuse dynastie de Valois ménageaient l'éclosion d'une Renaissance devinrent le théâtre de guerres atroces et de malheurs inouïs qui mirent la nationalité française à deux doigts de sa perte. »

A notre avis, cet avortement tient à d'autres causes encore, plus spéciales. En France, la sculpture seule avait pris son essor, et cela grâce surtout à l'initiative des Flamands ou, si l'on aime mieux, des Français du Nord. La peinture ne s'était que faiblement associée à la révolution opérée par Giotto : c'était donc un facteur essentiel qui restait en retard sur l'autre. En outre, tandis qu'en Italie, Brunellesco (1377-1446), en renouvelant l'architecture par un brusque et violent effort, avait donné à toutes les branches de l'art un cadre si ferme, le style gothique, qui sacrifiait de plus en plus à la fantaisie, laissait les autres arts aller à la dérive : bientôt c'en fut fait de toute cohésion et de toute discipline.

Conditions de l'art pendant le XV^e siècle. — Les conséquences de la lutte avec l'Angleterre ne se firent sentir qu'à la longue : pendant plusieurs lustres encore le luxe déployé, soit par la cour de France, soit par la cour de Bourgogne, put donner l'illusion d'une prospérité sans pareille.

Pendant cette période, le Mécène le plus libéral, mais non le plus clairvoyant, fut le roi René. Ses relations avec les artistes des Flandres aussi bien qu'avec ceux de l'Italie (les sculpteurs Laurana, Pierre de Milan, etc.) lui eussent permis de faire pencher la balance, soit en faveur du réalisme représenté par les premiers, soit en faveur de la Renaissance qui s'incarnait dans les seconds. Mais sa mollesse le portait vers l'éclectisme et ses sacrifices, si considérables et si variés, restèrent en somme étrangers à l'évolution générale de l'art français.

On en peut dire autant des efforts tentés par un certain nombre de particuliers, parmi lesquels Jacques Cœur, Juvénal des Ursins, Étienne Chevalier occupent la place d'honneur.

Quant aux rois de France, ils n'eurent que rarement le loisir, depuis Charles VI jusqu'à Louis XI, d'arrêter leur attention sur les choses de l'art : ils subirent le goût régnant, loin de chercher à le diriger.

Dans l'intervalle, l'activité artistique s'était déplacée. De nouveaux foyers prirent naissance, notamment dans la Touraine, l'Anjou et le Berry, tandis que le Comtat Venaissin, déserté par les papes, ne s'enrichit plus que de loin en loin de quelque œuvre d'art, et cela non pas grâce à ses souverains directs, mais grâce à la libéralité un peu désordonnée du roi René.

L'architecture. — Un coup d'œil sur les vicissitudes de chaque art considéré isolément fera ressortir les courants que nous avons essayé d'indiquer ci-dessus. Nous commencerons, comme de raison, par l'architecture. L'année 1270, date de la mort de saint Louis, coïncide avec l'apogée et le complet épanouissement du style gothique. La période que nous avons à étudier ici comprend une série de modifications de détail, plutôt qu'une évolution nouvelle : l'esprit qui avait présidé à la genèse de ce style ne cessa, en dehors de quelques exceptions à peine dignes d'être mentionnées, d'inspirer les productions nées entre la fin du XIII^e siècle et la fin du XV^e siècle.

Comparée aux créations religieuses de l'ère précédente, l'œuvre du XIV^e et du XV^e siècle manque d'unité et de grandeur. Le XIII^e siècle — nous citons Viollet-le-Duc — avait tant produit « qu'il laissait peu à faire aux siècles suivants. Les guerres qui bouleversèrent la France pendant les XIV^e et XV^e siècles n'auraient plus permis d'entreprendre des édifices d'une importance égale à nos grandes cathédrales, en admettant qu'elles n'eussent pas été toutes élevées avant ces époques désastreuses. Les édifices religieux complètement bâtis pendant le XIV^e siècle sont rares, plus rares encore pendant le siècle suivant. On se contentait alors ou de terminer les églises inachevées, ou de modifier les dispositions primitives des églises des XII^e et XIII^e siècles, ou de les restaurer ou de les agrandir. »

Parmi les constructions religieuses les plus importantes de la fin du XIII^e et du commencement du XIV^e siècle, il faut citer les églises Saint-Urbain de Troyes, Saint-Ouen de Rouen (com-

mencée en 1318), Saint-Nazaire de Carcassonne. De 1364 à 1370, un groupe important de monuments — le collège de Saint-Benoît, la cathédrale de Saint-Pierre, etc. — s'éleva à Montpellier sous les auspices du pape Urbain V. Pour le xv^e siècle, la fondation la plus intéressante et la plus complète peut-être est Notre-Dame de l'Épine, dans le voisinage de Châlons-sur-Marne.

Le plus souvent on se bornait à compléter la décoration des édifices antérieurs. Tels sont, pour Paris, le porche et différentes parties de Saint-Germain l'Auxerrois (le porche construit par maître Jean Gausse), les églises Saint-Séverin, Saint-Gervais, Saint-Merry, Saint-Nicolas des Champs; pour Rouen, le porche de Saint-Maclou; pour la France méridionale, la décoration de la cathédrale d'Alby.

La richesse de la décoration est le trait distinctif de la dernière période du style gothique. Les grandes lignes disparaissent de plus en plus sous la profusion des ornements. L'imagination se donne libre carrière, parfois au détriment des fonctions constructives. Le terme de *style flamboyant* caractérise à merveille cette exubérance, cette débauche. Ce ne sont que pinacles et clochetons, ornements ajourés, où la forme dominante est celle de flammes, balustrades découpées comme une dentelle, clefs de voûte imitant les stalactites.

Dans le domaine de l'architecture civile, le xiv^e siècle est avant tout représenté par les constructions de Charles V et du duc de Berry. Si l'hôtel de Saint-Pol a mérité d'être comparé par Renan, un peu irrévérencieusement, à une vaste métairie (M. Bournon de son côté y constate l'absence de symétrie), le palais du Louvre formait un carré assez régulier, dans lequel se développaient, derrière les courtines, des salles nombreuses. Les tours y étaient multipliées, et des constructions accessoires venaient compléter l'appropriation de l'édifice. Chaque tour avait son concierge ou capitaine, et chacune était désignée par un nom particulier ¹.

1. L'histoire indique, parmi les plus considérables, après le donjon central, la tour de la Librairie, où prit naissance la Bibliothèque royale, la tour de l'Horloge, la tour de l'Artillerie, la tour du Bois, la tour de l'Écluse, celles de l'Armoirie, de la Fauconnerie, de la Taillerie, de la grande Chapelle et de la petite, la tour neuve du Pont des Tuileries (De Guilhermy).

Parmi les constructions civiles du xv^e siècle, il faut citer en première ligne l'Hôtel de Jacques Cœur, à Bourges (1443-1451), aujourd'hui le Palais de Justice. Ce n'est plus l'habitation étroite et irrégulière du moyen âge, où le souci de la défense l'emporte sur celui de l'agrément, mais une demeure ample et unie, riche et claire, se développant harmonieusement, pleine d'aisance et d'élégance. A Paris, l'Hôtel de Cluny (élevé, croit-on, entre 1485 et 1510 par l'abbé Jacques d'Amboise); à Châteaudun, le Château; à Beaune, la cour intérieure de l'hospice; à Rouen, le Palais de Justice (commencé en 1493), offrent également d'excellents modèles.

Ces constructions marquent toutes un acheminement vers la Renaissance. A un moment donné, il suffira de substituer les fenêtres rectangulaires aux fenêtres ogivales pour avoir les châteaux d'Amboise, de Blois, de Fontainebleau, de Chambord.

L'architecture militaire est représentée par le Palais des Papes à Avignon (1315-1394), construit tout entier par des architectes français, à savoir : Guillaume de Cucuron, Jean Poisson de Mirepoix, Jean de Loubière, Raymond Guiband, Bertrand Nogayrol, Bertrand de Manse, Jean Bisaci, Henri Clusel, Guillaume Colombier, et peut-être aussi Pierre Obreri. Cet édifice s'impose par sa masse plutôt qu'il ne se distingue par la richesse ou la légèreté des détails. La construction d'une vaste enceinte fortifiée, aujourd'hui encore fort bien conservée, complète dans ce domaine l'œuvre des papes d'Avignon, à laquelle font pendant, de l'autre côté du Rhône, à Villeneuve, sur les terres du roi de France, la tour de Philippe le Bel et le vaste fort de Saint-André.

Autant il y a de lourdeur dans le Palais des Papes, autant il y a de vie et de mouvement dans le château de Pierrefonds (commencé en 1390), la plus grandiose des fondations du duc Louis d'Orléans. Si déjà les travaux entrepris à la Bastille par Charles VI (1383) avaient substitué au système de fortification du moyen âge des dispositions plus rationnelles et plus ingénieuses, ceux de Pierrefonds marquèrent une véritable révolution : les défenses des tours y furent multipliées et les communications intérieures rendues plus faciles. Quant à la décoration

de ce monument, telle qu'elle a été restituée par Viollet-le-Duc, elle donne l'idée d'un luxe très original (on y trouve des éléments fantastiques, des motifs orientaux, des monstres, etc.), mais, somme toute, assez harmonieux.

La sculpture. — Quoique la sculpture sacrifie de plus en plus au réalisme, les pages monumentales sont loin encore de faire défaut. Nombreux sont les statues ou bas-reliefs qui continuent, du Nord au Midi, de Beauvais, de Sens, de Laon, à Bordeaux, à Carcassonne, à Avignon, les traditions de la grande école du ^{xiii}^e siècle. On peut en juger par le *Couronnement de la Vierge*, exécuté entre 1392 et 1407 pour la porte d'entrée du château de la Ferté-Milon (Aisne) : cette composition offre des figures pleines et ressenties, admirables comme ampleur et comme souplesse.

Au fur et à mesure que la sculpture monumentale perd du terrain, la sculpture iconique en gagne : c'était dans la logique. Plus le réalisme faisait de progrès, plus on devait mettre de précision dans le rendu des physionomies individuelles. Parmi les statues de personnages vivants, il faut principalement citer celles du contrefort de la cathédrale d'Amiens : le roi Charles V, le dauphin, Louis d'Orléans, le cardinal de la Grange, Bureau de la Rivière. Ce sont des portraits pleins d'aisance et de liberté.

Les monuments funéraires contribuèrent plus efficacement encore à l'essor de la sculpture réaliste en y introduisant une foule d'éléments personnels, les figures des défunts, les armoiries, des emblèmes ayant un caractère individuel.

On considère comme les plus anciennes manifestations de ce besoin de vérité les statues tombales du fils et du frère de saint Louis, Louis et Philippe, à l'abbaye de Saint-Denis ; puis celles de Philippe III le Hardi et de sa femme Isabelle d'Aragon, également à Saint-Denis : ces dernières exécutées par Pierre de Chelles et Jean d'Arras (1290-1307). Bientôt de vrais ateliers de tombiers-imagiers se fondèrent à Paris. L'un des plus importants d'entre eux avait pour chef Jean Pépin de Huy, bourgeois de Paris, le sculpteur attitré de la comtesse Mahaut.

Le principal représentant de l'école flamande en France pendant cette première période fut André Beauneveu, qui par-

l'agea sa carrière entre Valenciennes, où son nom apparaît en 1361, Courtrai, Paris et Mehun-sur-Yèvre, et qui travailla tour à tour pour Charles V, Louis de Male et le duc de Berry. Trois statues tombales conservées à Saint-Denis, celles de Jean II, de Philippe de Valois et de Charles V, révèlent chez ce maître, qui tient une place si considérable dans l'art du xiv^e siècle, des préoccupations de réalisme qui n'étaient toutefois pas assez puissantes encore pour l'affranchir de tout archaïsme.

Les sculpteurs de Saint-Denis ne se croyaient pas astreints à une formule constante. Le plus souvent ils représentaient les rois, le sceptre dans une main et l'autre main ramenée sur la poitrine, mais ces gestes étaient nuancés à l'infini. Il était d'ailleurs rare qu'ils parvinssent à imprimer à l'ensemble de la figure une véritable unité de mouvement, et le parti pris leur faisait généralement défaut.

Plus curieux que les tombeaux de Saint-Denis était celui d'Enguerrand de Marigny († 1315), dans l'église d'Écouis. Louis X le Hutin avait permis à la famille de faire élever un mausolée à cette victime des haines de Charles de Valois, mais il défendit qu'il fût fait mention, dans l'épithaphe, du jugement qui l'avait condamné. « Vaine défense : l'intelligent statuaire se chargea de suppléer au défaut de l'inscription. Le mausolée fut construit en forme de chapelle. La statue d'Enguerrand reposait sur le sarcophage. Au-dessus de l'attique, étaient élevées cinq figures en ronde-bosse, grandes comme nature, celle du milieu représentait l'Éternel, assis, vêtu d'une toge ; à sa droite se voyait Enguerrand à genoux, implorant son jugement, et derrière lui un ange qui tenait d'une main une couronne de cordes et de l'autre une trompette. A la gauche de l'Éternel était Charles de Valois, à genoux, attendant aussi son jugement, et derrière ce prince, un ange qui tenait une toise pour mesurer ses torts. Il eût été difficile de faire entendre plus clairement que l'accusé supplicié était absous par le jugement de Dieu, et l'accusateur au contraire condamné ¹. »

L'événement capital, dans l'histoire de la sculpture française

1. Éméric David, *Histoire de la Sculpture au moyen âge*, p. 131.

de la fin du **xiv^e** et de la première moitié du **xv^e** siècle, est la fondation de l'école de Dijon, qui se recruta d'ailleurs exclusivement parmi les artistes étrangers.

Le chef de cette école, Nicolas ou Claus Sluter, avait pour patrie la Hollande : il entra au service du duc de Bourgogne vers 1384 et travailla d'abord sous les ordres d'un autre Flamand, Jean de Marville, qu'il ne tarda pas à éclipser. Trois groupes de sculptures proclament à Dijon le génie de ce grand artiste : 1° les statues de la Vierge, de Philippe le Hardi, de saint Antoine, de Marguerite de Flandre et de sainte Catherine, sur la façade de la Chartreuse de Champmol (terminées en 1394), d'une ampleur et d'une gravité indicibles; 2° les six Prophètes du Puits de Moïse (entre 1396 et 1403), d'une caractéristique si saisissante, mais malheureusement de proportions trop trapues; 3° le tombeau de Philippe le Hardi, commencé en 1385 par Jean de Marville, continué par Claus Sluter, terminé en 1412 par Claus van der Werve. Dans ce monument, le soubassement, en marbre noir, se compose de colonnes entre lesquelles circule une procession de Pleureurs (en marbre blanc partiellement doré), aux attitudes les plus diverses, les uns, la tête recouverte d'un capuchon, en proie au désespoir, d'autres se prenant le menton, réfléchissant à la perte du prince, tous inimitables comme mouvement, accent pathétique, liberté. Quant aux draperies, Sluter et de Werve en font ce qu'ils veulent; nul n'a su en tirer un tel parti. Prenez les capuchons; tantôt ils sont ramenés en avant de manière à cacher le visage, tantôt encore le pleureur les empoigne d'une main désespérée. En haut est couché le duc (figure peinte), les mains jointes; près de sa tête sont agenouillés deux anges aux ailes d'or, superbes de tristesse, avec des draperies larges et puissantes, contenant très peu de ces cassures si chères aux artistes flamands. Le contraste est saisissant : dans le haut, le repos, le sommeil éternel, l'ignorance des misères humaines; dans le bas, le deuil et le désespoir.

Le neveu de Sluter, Claus de Werve, aussi appelé Claus de Vouzonne (originaire de la ville de Hatheim en Hollande), seconda activement son oncle à partir de 1393; il attacha

spécialement son nom au tombeau que nous venons de décrire. Les troubles qui signalèrent la seconde moitié du règne de Jean sans Peur et la première partie du règne de Philippe le Bon condamnèrent à l'oïveté cet artiste éminent, dont l'existence se prolongea jusqu'en 1439.

Le mausolée de Jean sans Peur, commencé en 1443 par l'Aragonais Jean de la Huerta, terminé en 1470 par Antoine Le Moiturier d'Avignon, rappelle, par l'arrangement général ainsi que par le détail, le mausolée de Philippe le Hardi, mais ne l'égale ni par la verve ni par le fini.

L'action de Sluter ne fut pas limitée à la Bourgogne. Dans le Comtat Venaissin, la statue du « Transi » (un cadavre décharné), placée sur le tombeau du cardinal de Lagrange († 1402), aujourd'hui au musée d'Avignon, révèle par son réalisme, à la fois horrible et sublime, l'influence, peut-être même l'intervention directe du chef de l'école de Dijon. A Bourges, les Pleureurs du tombeau du duc de Berry (quelques-uns au musée de Bourges, d'autres dans diverses collections particulières) procèdent en droite ligne des statuettes du tombeau de Philippe le Hardi.

Deux sculpteurs dont le rôle vient seulement d'être mis en lumière propagèrent les principes de l'école de Sluter dans le midi de la France : Jacques Morel de Lyon († 1459) et son neveu Antoine Le Moiturier d'Avignon (mort après 1493). Le chef-d'œuvre de Jacques Morel est le tombeau de Charles I^{er} de Bourbon et de sa femme Agnès de Bourgogne, dans l'église de Souvigny (Allier). Les statues qui ornent ce monument, exécuté entre 1448 et 1453, se distinguent par la souplesse et le grand jet des draperies.

La dernière production importante de l'école de Bourgogne, le tombeau de Philippe Pot († 1494), primitivement à Cîteaux, aujourd'hui au Louvre, s'impose par l'originalité et la hardiesse de la conception — la statue du défunt y repose sur une dalle portée par huit pleureurs encapuchonnés — plutôt que par la souplesse et la pureté de l'exécution. Ce monument a été revendiqué, dans les derniers temps, en faveur d'Antoine Le Moiturier.

On peut affirmer que les statues de Sluter et de ses élèves

marquent la rupture définitive avec la tradition du moyen âge; l'art moderne prend naissance, un art fait de précision, de vie et de passion. Dans les physionomies, les attitudes, les draperies, et jusque dans le rendu de la mort, l'affranchissement est complet. A l'interprétation conventionnelle, à la solennité de la première période gothique, se substituent une liberté et une animation infinies. Mais en regard de ces conquêtes, dues au réalisme flamand, il faut enregistrer les inconvénients inhérents à ce style : les proportions naguère si élancées et si fines deviennent trapues; les physionomies frisent parfois la caricature.

A l'école de Dijon fit suite l'école de Tours, qui s'efforça de concilier les tendances classiques avec un réalisme de bon aloi. Michel Colombe († 1512), son principal représentant, a plus de pureté, mais moins de verve que Sluter et ses disciples directs. Comme ce maître appartient déjà à l'histoire de la Renaissance proprement dite ¹, c'est dans un chapitre ultérieur de cet ouvrage que son rôle devra être étudié.

La sculpture en bois le disputa en importance pendant cette période à la statuaire monumentale. Nos artistes trouvaient dans cette matière des facilités toutes spéciales pour fouiller les draperies et obtenir des profils hardis ou pittoresques. Qui sait s'ils ne finirent pas par appliquer au travail de la pierre ou du marbre les procédés, ou plus exactement, les pratiques de la sculpture en bois, de même qu'en Italie le travail du bronze déteignit à tout instant sur la sculpture en marbre!

La sculpture du xv^e siècle, aussi bien que celle du xiv^e, fut essentiellement polychrome. M. Courajod a réuni un grand nombre d'exemples qui établissent qu'à Pierrefonds, à Amiens, à Reims, à Dijon, à Bourges, à Avignon, à Alby, les statues et les bas-reliefs exposés, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, étaient régulièrement peints et dorés. Ce travail d'enluminure était souvent confié aux peintres les plus en renom, tels que Melchior Brœderlam ou Jean Malouel.

1. Voir ci-dessous, au tome IV.

La sculpture en ivoire reflète, en petit, les préoccupations de la statuaire monumentale. Elle offre tour à tour les Vierges glorieuses et des scènes intimes, voire comiques.

Une autre branche de la sculpture, la gravure de sceaux, se distingue par l'allure et le mouvement, quoique tout y soit traité dans des données conventionnelles ; les personnages sont comme disloqués et désarticulés ; les chevaux (de véritables hippogriffes) semblent voler plutôt que courir.

Dans l'orfèvrerie, on constate que les formes architectoniques, je veux dire les imitations d'édifices, cèdent de plus en plus la place à des formes inspirées du règne animal ; de même que dans la dinanderie, on y trouve en foule des vases ayant l'aspect de quadrupèdes ou de bipèdes : « un singe coiffé d'une mitre d'évêque et donnant la bénédiction, une dame qui a la moitié du corps de femme et l'autre partie de bête sauvage, un coq, un lion, un griffon, un homme séant sur un entablement doré et ciselé, un serpent volant », etc., etc. (Inventaire du duc d'Anjou, n^{os} 77, 302, 303, 366).

La peinture. — Les architectes gothiques avaient créé le style le plus souple et le plus fouillé qui fût jamais ; les sculpteurs avaient atteint à une liberté et à une hardiesse, on devrait presque dire à une dislocation, telles qu'il était impossible de les pousser plus loin, du moins pour les parties drapées, car l'étude du nu ne se développa que longtemps après. Dans la peinture, le progrès est infiniment moins sensible que dans la sculpture. Ce n'est pas la seule fois que nous verrons les statuaires précéder les peintres et leur tracer leur voie. Le même phénomène se renouvellera, à l'aurore de la Renaissance, en Italie aussi bien que de ce côté des monts : Donatello et Ghiberti ont annoncé Massacio, comme Claus Sluter a annoncé les Van Eyck. Et de même, lorsque la Renaissance pénétrera dans notre pays, à la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle, nos sculpteurs, depuis Michel Colombe jusqu'à Jean Goujon, devanceront et distanceront les peintres contemporains.

La place réservée à la peinture murale par l'architecture gothique était d'ailleurs des plus limitées, en raison du frac-

tionnement indéfini des surfaces. A peine des bandes étroites régnaient-elles entre les arcades du premier ordre et le triforium. Ainsi s'explique comment cette branche, si florissante pendant la période romane, qui lui attribuait de vastes emplacements, déclina pendant la période gothique. L'invasion de la peinture sur verre limita encore son rôle.

La période comprise entre la mort de saint Louis et la mort de Louis XI n'a donc pas à nous offrir des cycles de peintures murales comparables à ceux que Giotto et son école créèrent à Florence, à Assise, à Padoue, ni même à ceux qui avaient pris naissance en France pendant la période romane, entre autres dans l'église de Saint-Savin. Seule Avignon, à moitié inféodée à l'Italie, s'enorgueillit, ainsi que sa voisine Villeneuve, d'un ensemble des plus importants, exécuté, soit par le Siennois Simone Martini († 1344), soit par ses disciples, parmi lesquels Matteo Giovanetti ou Giovanotti de Viterbe s'assura le premier rang.

Il faut ajouter que nulle part ailleurs les productions de la peinture, depuis les fresques monumentales jusqu'aux tableaux de chevalet, n'ont été aussi maltraitées qu'en France. Que notre pays comptât au *xiv^e* siècle des peintres nombreux, que bon nombre de ces peintres fussent célèbres, que des compositions considérables prissent naissance, nous le savons surabondamment par les documents écrits; mais la fatalité qui s'est attachée aux monuments mêmes nous permet à peine de deviner quelle était la valeur de ces productions. Abstraction faite des compositions purement ornementales, il n'existe plus guère que les fragments plus ou moins ruinés, récemment mis en lumière par MM. Gélis-Didot et Laffilée ¹.

La peinture subit d'abord le contre-coup de la révolution opérée en Italie par Giotto. Nous en avons pour preuve l'appel adressé par Philippe le Bel à plusieurs peintres romains, qui résidèrent en France de longues années, de 1308 à 1322 environ (Philippe Rossuti, son fils Jean et un certain Nicolas Desmarz), puis l'action, si décisive, exercée par le Siennois

1. Église Saint-Philibert à Tournus : la Crucifixion et autres scènes religieuses; — couvent des Jacobins à Toulouse : scènes de l'Apocalypse; — maison dite la Synagogue, à Hérisson, dans l'Allier : faits de guerre et combats fabuleux.

Simone Martini, le chef de l'école groupée à Avignon autour de Benoît XII et de Clément VI. Mais bientôt les infiltrations flamandes prirent le dessus.

Si André Beauneveu ne semble avoir été employé par Charles V que comme sculpteur, un autre Flamand, Jean ou Hennequin de Bruges, travailla pour le roi en qualité de peintre et d'enlumineur. Ce fut lui qui illustra la traduction de la Bible, conservée aujourd'hui à la Haye, au musée Meermano-Westreenianum (1373), et qui plaça sur le frontispice un portrait de Charles V, remarquable comme caractéristique, quoique tout l'effort y ait été concentré sur la tête et que le reste du corps soit traité dans une donnée véritablement conventionnelle et arbitraire.

Jean de Bruges peignit en outre les cartons de tapisseries de l'*Apocalypse*, que le duc d'Anjou offrit à la cathédrale d'Angers. Ces tapisseries manquent de toute netteté dans la conception et de toute harmonie dans l'ordonnance. Les types sont généralement laids, l'architecture conventionnelle : un édifice, par exemple, n'est guère plus grand qu'un personnage. Elles ont cependant de la tenue et de la conviction, et certains motifs de draperies y sont fort élégamment développés.

Parmi les peintres français employés par la cour, les plus marquants étaient originaires d'Orléans¹.

Au siècle suivant, ce fut également sur les bords de la Loire, à Tours, que naquit (vers 1415) le plus grand d'entre les peintres français antérieurs à la Renaissance, Jehan Fouquet (mort vers 1480). Un voyage entrepris en Italie, vers 1440, le familiarisa avec le courant d'idées de la Renaissance; et dès lors il fit alterner des ornements, plus ou moins inspirés de l'antique, avec les frais et piquants motifs que lui fournissait la réalité. Aujourd'hui cet artiste véritablement supérieur est surtout connu par les miniatures du *Livre d'heures d'Étienne Chevalier* (vers 1455)². L'illustration du *Boccace* de

1. C'étaient Évrard d'Orléans (1308-1357), Jehan I^{er} d'Orléans, Girard d'Orléans (1356), l'auteur présumé du portrait du roi Jean conservé au Cabinet des Estampes, Jehan II d'Orléans, François et Jehan III d'Orléans.

2. Dont le noyau principal, autrefois conservé à Francfort, dans la collection Brentano, a été récemment acquis par le duc d'Aumale.

la Bibliothèque royale de Munich (1458), celle des *Antiquités judaïques* de notre Bibliothèque nationale (vers 1470), et enfin quelques peintures d'un grand caractère complètent son œuvre. Parmi celles-ci le retable de Melun ¹ et le portrait de Charles VII (au Louvre) montrent un véritable tempérament de coloriste.

Bon nombre de tableaux français du xv^e siècle ont été longtemps inscrits à l'actif des Flandres. Dans ces dernières années, les découvertes faites dans les archives ont restitué à notre pays la paternité de plusieurs œuvres remarquables, inspirées, il faut d'ailleurs le reconnaître, des modèles créés à Bruges, à Gand, à Bruxelles ou à Louvain, par les frères Van Eyck, Rogier van der Weyden ou Thierry Bouts. Tels sont les tableaux de Nicolas Froment d'Avignon, l'auteur de la *Résurrection de Lazare* (1461), au Musée des Offices, et du *Buisson ardent* (1475), à la cathédrale d'Aix en Provence. Ce qui domine dans les ouvrages de Froment c'est l'observation rigoureuse, et un peu terre à terre, des modèles fournis par la nature, sans que l'auteur s'élève toutefois, soit à la puissance de réalisme ou à la puissance de coloris propres aux Van Eyck, soit au suave mysticisme de l'école de Cologne.

Malgré l'intérêt de ces compositions et de diverses autres ², c'est dans les branches accessoires — miniature, peinture sur verre, tapisserie — qu'il faut chercher pour le xv^e siècle comme pour le xiv^e, les manifestations les plus importantes de la peinture française.

La miniature s'était longtemps confinée dans des compositions rigoureusement décoratives, dont le sévère encadrement architectural rappelait l'ordonnance des verrières contemporaines; dans la Bible de Charles V, au musée Westreen, à la

1. Vers 1450; le centre, avec la Vierge sous les traits d'Agnès Sorel, au musée d'Anvers; le portrait d'Étienne Chevalier au musée de Berlin.

2. *Danses des morts*, du charnier des Innocents (1424), de la Chaise-Dieu, de Kermaria, de Châteaudun; Anges de la chapelle de Jacques Cœur à Bourges; *Trinité* de la cathédrale de Bayeux; scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament dans l'église de Notre-Dame du Tertre à Chatelaudren, dans les Côtes-du-Nord; *Jugement dernier*, du musée de Villeneuve-lès-Avignon, longtemps attribué au roi René, mais peint en réalité, en 1453, par Enguerrand Charretier, du diocèse de Laon; *Arts libéraux*, de la cathédrale du Puy-en-Velay, etc.

Haye, les compositions ont encore quelque chose d'hieratique. Vers la fin du xiv^e siècle, les enlumineurs rompent enfin ces entraves. Les fonds unis ou guillochés cèdent la place à des paysages; les couleurs conventionnelles à des teintes plus ou moins nuancées; la figure humaine, enserrée et étouffée par le cadre architectural, reprend toute son importance et toute sa liberté.

Dans le plus beau spécimen de la fin du xiv^e ou du commencement du xv^e siècle, le Livre d'heures du duc de Berry, appartenant aujourd'hui au duc d'Aumale, l'affranchissement est complet ¹.

Il est impossible de dépeindre avec des paroles et la finesse prodigieuse du travail, et la fraîcheur poétique des compositions, notamment des miniatures qui illustrent les travaux ou les plaisirs de chaque mois : les *Semailles*, la *Fenaison*, etc. On sent que les Van Eyck ont passé par là et qu'ils ont introduit dans la peinture une note nouvelle, une sève et un parfum de jeunesse incomparables.

Vers le milieu du xv^e siècle, la miniature prit plus d'extension encore si possible : c'est par milliers que se chiffrent ses productions. Forcé de nous borner à l'analyse d'un seul spécimen, nous citerons outre les miniatures de Jean Fouquet, celles du roman *le Cœur d'amours épris* ². Elles se font remarquer par l'originalité de la conception, la douceur du coloris et l'entente du clair-obscur. Les scènes sont pleines d'imprévu et de contrastes piquants. Nous avons évidemment affaire à un peintre de profession, et non à un amateur, tel que l'était le bon roi René, auquel on a parfois attribué ces compositions.

1. On admet d'ordinaire que ce joyau correspond au manuscrit auquel travaillaient Pol de Limbourg et ses frères, manuscrit inachevé au moment de la mort du duc de Berry. Il est certain que plusieurs artistes y ont collaboré : les uns Flamands, comme Pol de Limbourg, avec les tendances réalistes de leur patrie, les autres ou l'autre d'origine italienne. Cette intervention d'un Italien, on peut l'établir au moyen des arguments suivants : 1° la présence d'un plan de la ville de Rome; 2° la copie d'une fresque de Taddeo Gaddi qui orne l'église Santa Maria Novella à Florence; 3° la copie d'une statue antique de l'école de Pergame, statue qui se trouve aujourd'hui au musée d'Aix, mais qui était alors à Rome.

2. De la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 1597), publiées en photogravure dans l'*Annuaire des musées impériaux* (1890, p. 116 et suiv.).

La tapisserie ne jette pas moins d'éclat. Vers la fin du **xiv^e** siècle, les ateliers de Paris, dirigés par des artistes tels que **Nicolas Bataille** (mort entre **1402** et **1406**) et **Jacques Dourdin** (mort en **1407**), éclipsèrent ceux des Flandres par l'abondance de la production, non moins que par la finesse du travail. Cette supériorité toutefois ne survécut pas aux dernières convulsions de la guerre de Cent ans. Quoique d'intéressantes tentures continuassent à prendre naissance soit à Paris, soit dans les provinces du centre, ce furent Arras et Bruxelles qui s'assurèrent, à partir de ce moment, le monopole de la fabrication en haute lisse.

La peinture sur verre est représentée par un grand nombre de verrières superbes, dont l'encadrement conserve, malgré la richesse des couleurs et la souplesse de l'ordonnance, quelque chose de la sévérité propre au style gothique primitif. Tels sont les vitraux des cathédrales d'Évreux, du Mans, de Tours, de Metz, de la Sainte-Chapelle de Riom, de l'église de Saint-Ouen à Rouen, les fragments de la chapelle des ducs à Bourges et de l'hôtel de Jacques Cœur dans la même ville.

Une autre branche de la peinture, l'émaillerie, subit un temps d'arrêt. Limoges, où la fabrication des émaux champlevés s'était ralentie vers la fin du **xiv^e** siècle, ne reprendra son essor qu'un siècle plus tard, avec les émaux peints qui remplaceront les procédés plus compliqués chers au moyen âge.

On voit combien d'éléments notre pays renfermait alors, à l'état plus ou moins latent. Vienne le contact avec l'Italie, à laquelle tant de liens de parenté rattachaient la France, et notre art, sans cesser d'être français, prendra le plus brillant essor; des rangs des vaillants maîtres d'œuvres et des vaillants tailleurs de pierre, les Jacques Morel, les Le Moiturier, les Michel Colombe, surgiront les grands artistes auxquels la Renaissance française doit son éclat, les Lescot, les Delorme, les Bullant, les Jean Goujon. La France, pour un temps soumise aux influences du Nord, reprendra alors, à la tête des nations latines, cette place d'honneur, cette direction suprême du goût, qu'elle n'a plus perdue depuis lors.

La Musique. — Il semble que dans le progrès des arts l'humanité entière procède comme un seul être humain. Son éducation paraît suivre à travers les siècles les phases diverses qui marquent l'éducation de l'artiste. Suivez l'enfant bien doué pour la musique : à peine ses études élémentaires sont-elles terminées, à peine sait-il solfier et lire, qu'avant d'avoir appris les premiers principes de l'art d'écrire, il improvise avec aisance; les mélodies naissent sous ses doigts, nombreuses et faciles, l'harmonie même, sans être correcte, est parfois souple et agréable; il lui semble qu'il n'a rien à apprendre et que cette sorte de spontanéité naturelle est à elle seule l'art tout entier. Puis vient le maître; il tempère cette exubérance, il enseigne au jeune homme ce qui est bon et ce qui est mauvais, les règles qu'il doit suivre, les négligences qu'il faut éviter; il lui apprend que tout n'est pas à garder, loin de là, dans l'inspiration première. C'est alors que l'élève, plus instruit, sent se dessécher, pour ainsi dire, la source de son inspiration; ses mélodies, si faciles autrefois, deviennent rares, la pensée est rebelle, le style même se hérissé et se contourne; c'est la période aride et terrible du travail, celle où se découragent tant de jeunes artistes; les premières et douces fleurs printanières sont tombées, et le fruit n'est pas encore formé.

Ainsi se présente l'histoire de la musique en Europe, à partir du vi^e siècle; d'abord l'art balbutie quelques mélodies sans suite, puis le xiii^e siècle est comme l'éclosion de cette première jeunesse dont nous parlions tout à l'heure; c'est la mélodie, incomplète encore, mais facile, aimable, spontanée, qui domine dans l'œuvre des trouvères; c'est comme le printemps du génie musical; l'art a marché, la langue musicale s'est formée, les musiciens devenant plus habiles ont senti pour ainsi dire, en apprenant, combien il leur resterait à apprendre encore. Alors, pendant trois siècles, de la fin du xiii^e au xvi^e environ, il s'est fait un immense et merveilleux travail. Les musiciens, plus grammairiens qu'artistes, ont fouillé les secrets de la musique, cherché les écritures compliquées, les accords difficiles, les combinaisons ingénieuses, et souvent indéchiffrables. L'esprit scolastique de cette époque s'im-

posa aux compositeurs; la musique devint un chiffre, l'écriture un symbole, la pensée une combinaison. A ce moment abondèrent les traités théoriques, les *lucidaires*, les *compendiums*, tout aussi peu clairs les uns que les autres, mais tous curieux cependant; c'est là, en effet, qu'il faut chercher les origines du style moderne.

Dès la fin du xiii^e siècle et aux premières années du xiv^e, nous voyons la musique se constituer pour ainsi dire administrativement : l'art musical, un peu abandonné par les grands seigneurs, devint l'apanage des musiciens de profession. Ceux-ci, sentant le besoin de se soutenir entre eux, se groupèrent en corporations, et celle des ménestriers fut établie en 1321 par ordonnance royale, avec un chef bien connu sous le nom de *roi des ménestrels*. Déjà les faiseurs d'instruments avaient formé leur association en 1299. Même évolution se produisit en Allemagne, où les nobles chanteurs, qui se disputaient le prix dans les tournois artistiques des *Minnesänger* à la Wartburg, cédaient la place aux artistes ouvriers et bourgeois et à la corporation des *Meistersänger*, qui tenait ses concours à Nuremberg. Au noble Tannhäuser, au pieux chevalier Wolfram d'Eschenbach, avaient succédé le médecin Henri Möglin, le maréchal ferrant Kanzler et surtout le cordonnier Hans Sachs, le plus illustre de tous.

En dehors de cette corporation si célèbre, l'artiste de métier prenait la place de l'amateur, et sous son influence la musique devait nécessairement se transformer. La partie technique prit plus d'importance, à ce point même qu'elle permit un moment d'oublier le vrai but de l'art, l'inspiration et l'expression du sentiment. Cette transformation se fit d'abord sentir dans l'écriture. La notation du xiii^e siècle est déjà la notation proportionnelle, et elle présente de réelles difficultés, mais celle qui lui a succédé et est restée en usage jusqu'au moment de l'invention de l'imprimerie est un véritable grimoire. Les signes de l'écriture deviennent de plus en plus nombreux et de moins en moins précis; ils changent de formes, de places, de couleurs; ils sont rouges, blancs ou noirs, suivant les altérations de rythme de la musique; non seulement ils sont soumis aux lois d'une arithmétique

compliqué, mais encore ils subissent tous les caprices de la convention; la musique est écrite en forme de croix, de verre à boire, d'animaux divers. C'est un rébus ingénieux dont la clef est souvent bien difficile à trouver.

Si de l'écriture nous passons à la musique elle-même, nous retrouvons le même esprit. Fi des mélodies simples qui ont réjoui les trouvères du XIII^e siècle! la musique n'est digne de ce nom qu'à la condition de se composer de plusieurs chants religieux et profanes habilement enchevêtrés les uns dans les autres; c'est le début du *contrepoint*, dont le nom apparaît au commencement du XIV^e siècle. Dans la période précédente, les musiciens s'étaient déjà exercés dans ce genre, mais à l'époque qui nous occupe l'invention mélodique n'est rien, l'art d'entrelacer artistement les sons est tout. C'est alors que l'on voit poindre le *canon*, c'est-à-dire la combinaison de deux ou plusieurs mélodies superposées et exécutées ensemble, suivant des règles convenues. Au canon succède bientôt la *fugue*, avec toutes les variétés du contrepoint, science difficile, mais à laquelle nous devons le style de nos grands maîtres. On retrouve encore parfois des mélodies seules et des chansons populaires à cette époque, mais ce sont les compositions polyphoniques qui sont les plus nombreuses; et nous assisterons à une nouvelle évolution et à un nouveau progrès de la musique lorsque, vers la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, les musiciens fatigués de tant de science reviendront au chant simple de la monodie.

Les monuments de la musique sont moins nombreux pour le XIV^e siècle que pour le XIII^e; mais, à partir du XV^e, les compositions écrites abondent de tous côtés. Parmi les plus beaux manuscrits musicaux du XV^e siècle, il faut compter le Roman de Fauvel, qui appartient à la Bibliothèque Nationale, et le manuscrit de Guillaume de Machault, de la même collection. Citons encore parmi les plus riches documents le manuscrit dit de Roquefort, qui contient spécialement de la musique italienne, et un autre recueil de chansons françaises (Bibl. Nat., nouveau fonds, 12744). Au XV^e siècle et au début du XVI^e, les œuvres écrites sont nombreuses, mais il est bon de citer un

splendide manuscrit de chansons françaises appartenant au duc d'Aumale, celui dit de Marguerite d'Autriche, à la Bibliothèque de Bruxelles; à Munich, le recueil de madrigaux et de motets magnifiquement copiés et enluminés en 1562 par ordre de l'archiduc Albert de Bavière, sous la direction du célèbre Orlando de Lassus.

Cet admirable manuscrit suffirait presque à lui seul pour donner une idée de ce que fut la musique du xiv^e au xvi^e siècle; en effet, il contient les compositions les plus caractéristiques de cette époque, les messes à plusieurs voix, dites *messes musicales*, et surtout des madrigaux. Le madrigal est en musique un genre tout spécial de composition polyphonique, dont il nous faudra parler plus au long au xvi^e siècle, car les plus grands maîtres l'ont cultivé. Les messes musicales, où le texte sacré est singulièrement marié à des paroles profanes, où la chanson populaire se fond avec le chant liturgique, furent aussi bien caractéristiques, et leur vogue dura presque jusqu'à la fin du xvi^e siècle. Seule l'influence de Palestrina et de son école les fit définitivement disparaître.

Cette musique, si peu religieuse cependant, trouvait sa place à l'église, tandis que les chansons, les madrigaux, avaient grand succès chez les princes et dans les fêtes publiques; on les chantait et on les jouait sur des instruments dont la variété était immense. L'art populaire, qui avait pris un si grand essor avec les mystères des xii^e et $xiii^e$ siècles, avait perdu de son importance, lorsque le théâtre était passé des mains des hommes d'église dans celles des laïques; les Confrères de la Passion s'étaient chargés, d'après l'ordonnance de Philippe le Bel, en 1302, de représenter les mystères; la musique parut un peu embarrassante et surtout dispendieuse aux membres de la confrérie; ils la réduisirent au strict nécessaire; puis les drames religieux furent abandonnés pour les moralités, soties et autres farces, et, à partir de ce moment, la part du chant et de l'orchestre devint insignifiante. En revanche, l'art musical reprit son rang à la cour des rois et des princes. Partout dans les couronnements, les fêtes princières, nous voyons de nombreux concerts, et à la fin du xv^e siècle, en 1475, on joue en Italie un *Orfeo*

d'Ange Politien, avec accompagnements de chants et de madrigaux à plusieurs parties; en 1487, c'est à Ferrare que le compositeur Nicolo de Corregio met en scène avec musique l'histoire de *Céphale et l'Aurore*. Nous ne sommes plus loin des premiers essais dramatiques qui donneront naissance à l'opéra.

Dans ce rapide aperçu nous avons cité peu de noms, et cependant la période qui nous occupe s'étend sur plus de trois cents ans. En effet, au XIII^e siècle, les compositeurs abondent; au XVI^e, nous pourrions les citer en foule; mais, par un singulier caprice de l'histoire, les musiciens des XIV^e et XV^e siècles nous sont restés presque inconnus. Citons cependant, au XIV^e, Marchetto de Padoue, Philippe de Vitry, Jean de Muris, et surtout le célèbre Guillaume de Machault, qui composa entre autres œuvres une messe pour le sacre du roi Charles V. Notons encore Guillaume Dufay, qui fut un des fondateurs de l'école franco-belge. En Italie, nommons Landino, autrement dit Francesco degli Organi ou *il Cieco*, dont la réputation fut immense. Au XV^e, nous voyons, avec Dufay, Gilles Binchois, Vincent Fauques, et surtout Jean Ockeghem, dit le *Pilier de musique*, et Jacques Obrecht, naître l'école franco-belge qui brillera d'un si vif éclat au siècle suivant, et d'où sortiront les maîtres de Josquin Des Prez, Clément Jannequin, etc., sur lesquels nous devons nous arrêter plus tard.

Avec les dernières années du XV^e siècle, nous sortons de ce que l'on pourrait appeler les limbes de la musique; les musiciens du XVI^e sont nombreux et connus, l'imprimerie a vulgarisé leurs œuvres; plusieurs, comme Palestrina, Josquin Des Prez, Goudimel, etc., sont encore joués aujourd'hui. Nous verrons bientôt la mélodie se dégager de la polyphonie chère aux harmonistes primitifs, nous assisterons à la naissance de l'opéra et partant de la musique lyrique moderne; l'ère de préparation et de formation est passée; les efforts si laborieux des musiciens des XIV^e et XV^e siècles n'ont point été inutiles; leur immense travail a porté ses fruits. L'élève s'est formé lui-même, sa science est acquise, et avant peu il sera passé maître; à partir de ce moment, la musique tiendra dignement sa place à côté des autres arts.

IV. — *L'agriculture, l'industrie, le commerce.*

Les corps de métier dans la première moitié du XIV^e siècle. — Durant le XIII^e siècle, l'industrie avait prospéré, les gens de métier s'étaient constitués en corporations dans beaucoup de localités. Ils avaient été intimement mêlés à la vie communale; les rois dans leurs bonnes villes les avaient protégés; de grands seigneurs avaient fait comme les rois. Les bourgeois, artisans ou marchands, s'étaient enrichis, possédaient leur maison avec pignon sur rue et étaient devenus propriétaires de terres à la campagne. La corporation n'était pas un mode d'organisation nécessaire, puisqu'il y avait des villes importantes où elle n'existait pas; mais elle était le mode d'organisation du travail industriel le mieux adapté aux besoins du temps, celui qui donnait aux artisans la force de l'union et leur permettait de résister à l'oppression en même temps que de bénéficier de certains privilèges. Le bénéfice était presque tout aux maîtres; mais ceux-ci vivaient en général près de leurs compagnons, travaillant comme eux, et les liens de subordination qui attachaient l'ouvrier, le valet, comme on disait alors dans certains métiers, et l'apprenti au corps de métier paraissaient peu gênants parce que le nombre des compagnons n'excédait guère et devait dans certaines professions ne pas atteindre celui des maîtres, et que l'accès de la maîtrise n'était pas encore obstrué par les obstacles que les statuts ont plus tard multipliés.

La Hanse parisienne. — Cependant les privilèges étaient parfois très exclusifs. La hanse parisienne, connue sous le nom de *marchands de l'eau de Paris*, ou de *compagnie française*, en est un exemple mémorable. A la prière de cette compagnie, Philippe le Bel avait supprimé, en 1293, la commune de Rouen et la compagnie rouennaise qui avait le monopole de la navigation de la basse Seine depuis le pont de Mantes, et qui avait même obtenu de Louis VII le droit de faire remonter des bateaux vides jusqu'au ruisseau du Pec et de les y charger sans avoir besoin de s'associer à un membre de la hanse parisienne. Les

Rouennais ayant réclamé énergiquement obtinrent à prix d'argent le rétablissement de leurs droits. Mais sous Louis X, l'influence de la hanse parisienne l'emporta encore : une ordonnance de 1315 permit de nouveau à tous les marchands de descendre et de remonter librement la Seine jusqu'à Rouen, de décharger et de vendre leurs marchandises, à la seule condition de payer les droits ordinaires, mais en même temps renouvela la défense de naviguer entre le pont de Mantes et Paris sans être associé à la hanse parisienne. La nécessité d'assurer l'approvisionnement de Paris en empêchant les Rouennais d'accaparer les vins de Bourgogne et les vivres, était le principal argument invoqué par la hanse ; les gros revenus que les rois tiraient de cette hanse étaient une des raisons qui les rendaient favorables à sa cause. Aussi ses privilèges furent-ils plusieurs fois confirmés, jusqu'au jour où Charles VII, voulant mettre un terme à une rivalité nuisible au commerce, abolit tous les privilèges des compagnies française et normande, et permit aux Rouennais de venir trafiquer librement à Paris comme les Parisiens à Rouen, ordre contre lequel les deux parties protestèrent et qui ne fut exécuté qu'en 1461, par la volonté de Louis XI. Lorsqu'en 1672, Louis XIV supprima la corporation, il y avait bien longtemps que son rôle se bornait à percevoir sur les ports des droits de hanse.

Les foires. — On peut dire qu'au moyen âge la prospérité des foires est à peu près la mesure de la prospérité du commerce. La foire du Lendit avait profité de la fortune de Paris et était devenue très importante au XIII^e siècle. Elle l'était encore dans la première moitié du XIV^e.

Les foires de Champagne et de Brie, qui se tenaient deux à Troyes, une à Provins, une à Lagny, une à Reims, une à Barsur-Aube, étaient plus importantes encore que celle du Lendit, à la fin du XIII^e siècle. Les restes de l'architecture de cette époque à Provins demeurent comme les témoins d'une prospérité passée. Lorsque Philippe le Bel, devenu par son mariage seigneur de la Champagne, eut interdit l'accès des foires aux Flamands avec lesquels il était en guerre, les Allemands, puis les Italiens prirent l'habitude de porter directement leurs marchan-

dises en Flandre et la prospérité des foires déclina. Les routes du commerce se trouvèrent changées et la Champagne ne se releva pas du coup que la politique lui avait porté.

Dans la vallée du Rhône, qui était toujours restée depuis l'antiquité une des plus importantes voies commerciales de l'Occident, les foires de Lyon et surtout la foire de Beaucaire, où se réunissaient des marchands venus de toutes les contrées méditerranéennes, continuèrent à prospérer au *xiv^e* siècle.

L'industrie et le commerce sous les premiers Valois.

— La royauté avait favorisé dans ses bonnes villes la création des corps de métier. A Paris, son prévôt avait recueilli, vers la fin du règne de saint Louis, et fixé par écrit les statuts de la plupart des corporations placées sous sa juridiction. Dans les villes, qu'elles fussent royales ou seigneuriales, les juges étaient très souvent saisis d'affaires litigieuses relatives aux métiers; c'étaient presque toujours des querelles de privilège, chacun se plaignant des empiètements de son voisin ou de l'oppression d'un métier puissant. A Paris, les drapiers faisaient travailler les foulons et prétendaient les payer en denrées dont ils fixaient la valeur arbitrairement eux-mêmes. Les foulons réclamèrent auprès du prévôt du roi qui, en 1293, ordonna que les paiements ne fussent faits dorénavant qu'en deniers comptants, sous peine d'amende. Entre drapiers et teinturiers, les rapports étaient journaliers et la rivalité éclatait de temps à autre par des procès portés devant le prévôt ou le parlement. On a déjà vu dans quelle circonstance fut rendu l'arrêt du prévôt de Paris de 1291 ¹. Il obligeait les deux parties à jurer sur les saints qu'elles cesseraient cette guerre intestine : les tisserands, qu'ils ne porteront draps, fils, laines pour teindre hors de la ville; les teinturiers, qu'ils feront teinture bonne et loyale. Beaucoup jurèrent; mais le serment fut mal tenu et les querelles continuèrent pendant des siècles entre ces deux métiers dont un contact journalier entretenait l'inimitié.

A mesure que la royauté étendait son autorité, elle sentait davantage les inconvénients de ces rivalités, des privilèges qui

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 524.

les suscitaient, du morcellement industriel qui en résultait entre les villes et, dans la même ville, entre les métiers. Après la Peste noire qui, vers la fin du règne de Philippe de Valois, avait décimé la population et, par suite, les salaires, le roi Jean, attribuant le renchérissement au petit nombre de maîtres et à l'absence de concurrence, rendit en 1351 une ordonnance par laquelle il déclare que « toutes manières des mestiers, laboureurs et ouvriers, de quelque mestier qu'ils se mestent ou entremettent, pourront avoir, prendre et tenir en leurs hôtels tant d'apprentis comme ils voudront, à temps convenable et à prix raisonnable » ; que « toutes manières de gens quelconques, qui sauront eux mesler et entremettre de faire mestier comme labour ou marchandise quelconque le puissent faire et venir faire ». C'était en principe l'abolition de tous les privilèges corporatifs. La visite des marchandises était maintenue dans l'intérêt de la bonne fabrication, mais les prud'hommes chargés de la faire devaient être désormais nommés par le prévôt royal. La même ordonnance fixait le maximum des salaires et des façons : les tondeurs de drap étaient taxés à 3 sous 6 deniers pour les gros draps, à 18 sous au maximum pour les draps les plus fins, quand ils tondront aussi l'envers ; la paire de souliers de cordouan pour femme devait être vendue deux sous : nul salarié en général ne devait, sous aucun prétexte, demander plus d'un tiers en sus de ce qu'il demandait avant la mortalité ; nul marchand ne pouvait, quand il n'ajoutait pas de façon à la marchandise, prendre un bénéfice supérieur à deux sous pour livre. L'ordonnance de 1351 n'est pas la seule tentative faite par la royauté du xiv^e siècle pour tempérer les excès du monopole corporatif. En 1356, le régent parlant « des réglemens qui sont faits plutôt pour le profit des personnes du mestier que pour le bien commun », ajoutait : « C'est pourquoi depuis dix ans on a fait plusieurs ordonnances qui y dérogent et qui contiennent entre autres choses que tous ceux qui peuvent faire œuvre bonne peuvent œuvrer en la ville de Paris ». Toutes ces tentatives échouèrent devant la résistance des corporations, et la coutume fut plus forte que la royauté. Les temps n'étaient pas mûrs pour la liberté du travail.

Ce qui persista, ce fut l'aggravation des impôts que les besoins croissants de l'administration royale et surtout les dépenses de la guerre rendirent nécessaires, et dont la charge pesa principalement sur la bourgeoisie. La royauté des Valois s'aliéna ainsi l'esprit des artisans et des marchands, que les Capétiens du ^{xiii}^e et du commencement du ^{xiv}^e siècle avaient protégés. Lorsqu'après le désastre de Poitiers, la bourgeoisie, conduite par Étienne Marcel, tenta de prendre la direction des finances et même de la politique, les corps de métier de Paris entrèrent en lutte ouverte avec les officiers royaux, en même temps que les Jacques se soulevèrent dans la campagne. Charles le Sage rétablit l'ordre. Il n'eut qu'un remords en mourant, celui d'avoir accablé ses sujets d'impôts : « Ce sont choses, quoique je les aie soutenues, qui moult me grèvent et poisent en couraige ». *In extremis*, il supprima les impôts. On sait quelles difficultés causa cette mesure dans les premières années du règne suivant.

Lorsque l'armée royale et féodale eut écrasé la bourgeoisie flamande à Roosebeke, les oncles du roi, mécontents de la population parisienne et surtout des petits métiers, dont l'indiscipline et la turbulence tenaient l'administration en échec depuis deux ans, entrèrent dans Paris en vainqueurs irrités. Dans la violente réaction qui suivit, l'ordonnance du 27 janvier 1383 supprima la prévôté des marchands et l'échevinage, cassa les maîtres des métiers et abolit les confréries. La bourgeoisie de Rouen et celle d'Amiens furent traitées aussi durement.

L'ordonnance ne fut pas exécutée dans toute sa rigueur ; car on sait que les orfèvres de Paris ont eu, en 1383 comme les autres années, leurs six gardes du métier ; les autres corps, et les bouchers les premiers, par ordonnance de 1387, rentrèrent en grâce, et en 1411 la municipalité elle-même, avec son prévôt des marchands et ses échevins, fut rétablie. Un peu plus tard, à l'époque des Cabochiens, la Grande Boucherie de Paris, qui s'était mise à la tête du mouvement, fut supprimée (1416), démolie et remplacée par quatre boucheries nouvelles ; mais à son tour le duc de Bourgogne, après s'être débarrassé du bour-

reau Capeluche, réintégra en 1418 les bouchers dans leurs privilèges, en laissant toutefois subsister trois des boucheries nouvellement créées. La lutte des gens de métier contre la royauté était terminée.

Les monnaies. — Un des plus graves sujets de plaintes de la bourgeoisie contre l'administration royale durant cette période, a été l'altération des monnaies. Les rois et les seigneurs prélevaient sur les monnaies qu'ils fabriquaient un droit de seigneurage, c'est-à-dire un bénéfice résultant de la différence entre le prix réel du métal fin contenu dans chaque pièce et la valeur légale attribuée à cette pièce. Ce droit était considéré comme légitime. Il avait donné naissance à cette opinion que la volonté du roi faisait la valeur de la monnaie. Quand la monnaie royale fut devenue prépondérante, puis peu à peu presque unique, et que le commerce, se développant, en employa une plus grande quantité, les rois, toujours à court d'argent, pensèrent trouver une ressource importante dans « l'exercice » de ce droit.

En réalité ils altérèrent la monnaie. Ils le firent de deux manières : soit en déclarant que telle pièce qui avait cours pour un certain nombre de sous ou deniers, aurait dorénavant cours pour un nombre différent, et naturellement presque toujours pour un nombre supérieur; soit en émettant des pièces qui contenaient plus d'alliage et moins de métal fin que les anciennes pièces de même valeur. Philippe le Bel usa souvent de ces moyens. Les principales monnaies en circulation de son temps étaient *l'agnel* d'or, valant douze sous et demi, les *gros* et *sous tournois*, les *oboles* ou *demi-gros*, les *mailles blanches* ou *tiers de gros*, monnaies d'argent calculées de manière que les vingt sous composant la livre tournois eussent un certain poids d'argent fin, poids qui était, sous Louis IX, égal à peu près à celui de quatre pièces de cinq francs de notre monnaie actuelle : c'est ce qu'on appelait la bonne monnaie du saint roi. Les *deniers* de billon, quoiqu'ils fussent la monnaie la plus employée n'avaient, comme les sous d'aujourd'hui, qu'une valeur de convention. Philippe le Bel, en changeant la valeur nominale des pièces ou en diminuant la quantité de fin, abassa

tant la valeur intrinsèque, que la livre tournois ne correspondait plus, en 1305, qu'à la quantité d'argent contenue aujourd'hui virtuellement dans 6 fr. 15. Puis, tout à coup, il la rétablit sur le pied de 17 fr. 63. Quoique le commerce pesât les pièces et ne les prit que pour leur valeur réelle, sans subir entièrement la tyrannie des altérations successives, ces changements étaient très préjudiciables dans beaucoup de cas, par exemple pour le paiement des loyers, tantôt au débiteur et tantôt au créancier. Aussi, l'ordonnance de 1306 souleva-t-elle dans Paris une émeute qui obligea le roi à chercher un refuge dans le Temple.

Les premiers Valois méritent aussi bien que Philippe le Bel le nom de faux-monnayeurs. Le règne de Jean le Bon fut particulièrement fécond en abus de cette espèce; l'hôtel du roi en vint à émettre des monnaies qui ne contenaient presque pas d'argent. Le peuple se plaignait; et, comme les anciennes pièces que la royauté était impuissante à retirer restaient dans la circulation en même temps que les nouvelles y entraient, il y avait des pièces de tout aloi, portant parfois les mêmes noms. Ouvriers et marchands étaient obligés de stipuler qu'ils seraient payés en « forte monnaie », et cette confusion, cause fréquente de mécomptes, gênait le commerce. Un conseiller de Charles V, Nicole Oresme, écrivit un traité des monnaies, dans lequel il signalait l'erreur et le danger de ces altérations et demandait une monnaie fixe et de bon aloi, la valeur étant déterminée par la quantité de métal fin et non par l'ordre du souverain; il exprimait une pensée que Charles V s'appliquait à mettre en pratique. En effet, quoique ce prince ait lui-même changé quelquefois les espèces dans les premiers temps de son administration, il procura au commerce le bienfait de cette fixité en même temps qu'il donnait la sécurité au travail.

Misère et dépopulation du royaume pendant la guerre de Cent ans. — La guerre de Cent ans a ruiné et dépeuplé la France. Le territoire a été, pendant un siècle, occupé ou traversé par les gens d'armes; les paysans ont été rançonnés, pillés ou tués; les villes n'ont pas été à l'abri des coups de main; celles même dans les murs desquelles l'ennemi

n'a pas pénétré ont été accablées par les impôts et appauvries par le ralentissement du commerce et par la misère générale du royaume. Le mal, qui avait commencé avec les premières invasions d'Édouard III, devint aigu après la bataille de Poitiers; la Jacquerie en a été en partie la conséquence et en est devenue elle-même un des épisodes les plus lugubres. Déjà en 1359 le roi ordonnait « à tous capitaines et autres gens de garnisons de forterèces, que des dictes prises, pilleries, rançons, arrez, empeschemens, travers, paiages et autres charges, services et servitudes, ne usent doresnavant »; la défense donne l'idée des licences que se permettaient les soudards. Charles V, sans parvenir à réprimer tous ces désordres, procura quelque répit au pays. Mais le mal s'aggrava considérablement sous ses deux successeurs, pendant le règne desquels la guerre étrangère se compliqua de la guerre civile. Meurtres, rapines, incendies, pillage des églises, viol des filles, on commettait tous les excès « qu'une fureur sarrasine aurait pu suggérer », dit dans un latin un peu ampoulé la chronique de Charles VI. Ce n'étaient pas seulement les gens d'armes soi-disant nobles, c'étaient les vilains qui, ayant déserté leur champ ou leur métier, sortaient tout à coup des forêts pour dépouiller les voyageurs et s'emparer des marchandises. Les factions, l'homicide et le crime désolaient les villes et partout on se traitait en ennemi : « Tu es bourguignon, tu es armagnac. »

Il n'est pas surprenant que les campagnes fussent alors sans culture et que l'industrie fût languissante dans les villes. Un poète du temps, Eustache des Champs, déplorait l'abandon des métiers :

Mais chacun veult escuier devenir :
 A paine est-il aujourd'hui nul ouvrier,
 C'est ce qui fait faulte et ennui,
 Prandre, piller, dérober et ravir,
 Les gens tuer et viyre de l'autrui,
 Guerre émouvoir, feu bouter et traîn.
 Hélas! qu'oin doit telz larrons justicier
 Et contraire de leur mestier tenir :
 A paine est-il aujourd'hui nul ouvrier.

Pétrarque, qui traversait la France vers la fin du règne du roi Jean, signale déjà le changement : « Je pouvais à peine reconnaître quelque chose de ce que je voyais. Le royaume le plus opulent n'était qu'un monceau de cendres; il n'y avait plus une seule maison debout, excepté celles qui étaient protégées par les remparts des villes et des citadelles. Où donc est maintenant ce Paris qui était une si grande cité? » (*Epistolæ fam.*, X, 2.)

Paris présentait un aspect bien plus lamentable encore lorsque Charles VII y fit son entrée. Aux halles, les forains n'apportaient plus de denrées, et les gens de la ville avaient cessé d'y venir vendre aux jours accoutumés; les étaux fermés tombaient de vétusté, et les habitants du voisinage avaient pris l'habitude d'y jeter leurs immondices. Dans les autres quartiers il y avait des maisons désertes, sans portes ni fenêtres, des toitures effondrées, des pans de murs dont la chute écrasa plus d'une fois les passants. Un bourgeois de Paris évalué à 24 000 le nombre des maisons abandonnées. Le duc de Bedford, étant régent, fit vendre à la criée les maisons abandonnées; mais les acquéreurs, au lieu de les réparer, achevaient la plupart du temps de les démolir pour vendre les matériaux. Charles VII rendit des ordonnances semblables et, quatre ans après avoir repris possession de sa capitale, il prescrivait encore au prévôt d'y faire « vendre les maisons vides pendant an et jour ».

La plupart des villes du domaine royal étaient dans le même état. Des lettres royales de 1443 ordonnent de vendre par tout le royaume « les lieux vides et inhabités, afin d'en acquitter les impôts ». On trouve un grand nombre d'ordonnances portant diminution d'impôts en faveur de villes dont la population avait décru et qui demandaient qu'on réduisit sur les rôles le nombre de leurs feux. Provins se lamentait de voir ses foires interrompues et le nombre de ses métiers réduit de 3200 à 30. Troyes, Reims, Rouen gémissaient aussi. Le Midi n'avait pas été épargné : les États de Languedoc se plaignaient à Charles VII de « la très grande et inestimable pauvreté et extrême misère du pauvre peuple de ce pays, qui est si pauvre que plus ne peut ». Dans certaines campagnes on faisait des

lieues et des lieues sans rencontrer un habitant; on ne cultivait plus guère que près des villes où le paysan pouvait trouver un refuge à l'approche d'une bande armée. Les renseignements manquent pour compter le nombre d'hommes que la France a perdus pendant cette période de misère. Mais on sait qu'il y a des villages qui ont disparu, des localités dont le nombre d'habitants a diminué de plus de moitié, et il est vraisemblable qu'on n'exagère pas en évaluant la perte à plus du tiers de la population. Cependant les régions que la guerre avait épargnées étaient prospères. La cour des ducs de Bourgogne était célèbre par son luxe, et le commerce florissait à Dijon. « En Flandre, dit un contemporain, l'opulence régnait partout et tous les genres de commerce avaient pris un grand essor. La France, au contraire, était si désolée que non seulement on n'y ensemençait plus les terres, mais que les bruyères et les mauvaises herbes, croissant partout, lui donnaient l'aspect d'une immense forêt d'où sortaient les loups et les autres bêtes pour attaquer et emporter les hommes. »

Le compagnonnage et les confréries. — Il y a une institution ouvrière qui paraît s'être développée au milieu de ce désordre : c'est le compagnonnage. Les corps de métier dont beaucoup avaient révisé leurs statuts et qui les firent presque tous renouveler et sanctionner par l'administration royale après la guerre de Cent ans, étaient devenus avec le temps plus étroits et plus exclusifs. Au xv^e siècle, il ne suffisait plus pour s'établir d'« avoir de quoi », comme on le trouve dans beaucoup de statuts du Livre des Métiers d'Étienne Boileau ; il fallait, après l'apprentissage, faire un second stage comme compagnon, subir l'épreuve coûteuse du chef-d'œuvre, souvent attendre son tour dans les métiers où le nombre des maîtres était limité. Les compagnons ne se trouvèrent plus aussi près de leurs maîtres qu'ils l'avaient été, et ils cherchèrent à s'associer entre eux. Dans quelques métiers ils fondèrent des confréries particulières que l'autorité royale confirma quelquefois et que plus souvent elle interdit, parce que les maîtres en prenaient ombrage et les dénonçaient comme des causes de grèves et de renchérissement du salaire. Dans d'autres ils s'organisèrent en compagnon-

nage. Cette institution, qui resta toujours à l'état de société secrète, convenait surtout aux ouvriers qui voyageaient, allant offrir leur travail d'une ville dans une autre, et, par conséquent, tout d'abord aux ouvriers du bâtiment, qui affluaient partout où il y avait à construire une église, un château ou quelque autre grand édifice. Ces pérégrinations s'appelèrent plus tard « le tour de France ». Comme le compagnonnage n'était pas une association légale, il se cachait sous des formes mystérieuses qui plaisaient aux ouvriers. Il n'a pas d'histoire; mais il a des traditions qui se sont transmises de génération en génération. On ne sait pas quand il a commencé, mais on est porté à croire qu'Erwin de Steinbach, le constructeur de la cathédrale de Strasbourg, avait organisé, dès la fin du xiii^e siècle, une grande corporation de maçons, tailleurs de pierre et autres ouvriers travaillant à cette œuvre, et que plus tard Dotzinger, chargé de faire des réparations au chœur de l'église, eut la pensée de réunir les loges de maçons en une vaste association dont les statuts furent arrêtés dans une assemblée tenue à Ratisbonne, en 1459. Cette franc-maçonnerie avait un caractère éminemment religieux. Le compagnonnage des ouvriers du bâtiment avait au contraire des pratiques d'initiation qui étaient mal vues par l'Église : « Ces compagnons déshonorent grandement Dieu, écrivait, au xvii^e siècle, un ancien compagnon devenu prêtre, profanant tous les mystères de notre religion, ruinant les maîtres, vidant leurs boutiques de serviteurs quand quelqu'un de leur cabale se plaint d'avoir reçu bravade, et se ruinant eux-mêmes par les défauts au devoir qu'ils font payer les uns aux autres pour être employez à boire... » A cet égard les mœurs du xv^e siècle n'étaient certainement pas meilleures que celles du xvii^e, et le formalisme de ces sociétés a sans doute peu changé d'une époque à l'autre. Il est probable que les ouvriers du bâtiment, qui avaient de fréquents rapports avec les membres de la franc-maçonnerie, leur empruntèrent une partie de leurs pratiques mystérieuses et furent des premiers à former des compagnonnages. D'autres métiers, chapeliers, cordonniers, selliers, tailleurs, en organisèrent aussi. La réception des compagnons rap-

pelait l'initiation aux mystères antiques. Le récipiendaire était introduit par son parrain et sa marraine dans une chambre garnie d'ornements emblématiques, parmi lesquels figurait la croix. « Que cherchez-vous? lui demandait-on. — Dieu et les apôtres », répondait-il. Et, après avoir embrassé le prévôt et juré de ne révéler à personne, pas même dans la confession, le secret de l'association, il recevait une sorte de baptême; puis il était admis. Dans les principales villes, chaque compagnonnage avait sa « mère », c'est-à-dire une auberge tenue par une femme qui recevait à leur arrivée les compagnons et les hébergeait jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé du travail. Le « rouleur » était chargé de leur en procurer. S'il n'y en avait pas, le plus ancien arrivé devait partir pour faire place au survenant et continuait son tour de France. Quelques compagnons lui faisaient joyeusement la conduite jusqu'aux portes de la ville et même au delà : on prêtait de l'argent à celui qui n'en avait pas pour sa route. C'était une sorte de société de placement et de secours mutuels qui, à côté des inconvénients qu'elle avait pour la discipline de l'atelier et l'autorité du patron, à côté des querelles qu'elle suscitait entre compagnonnages rivaux, présentait des avantages incontestables à l'ouvrier, devenu plus nomade au xv^e siècle. L'ouvrier s'y attacha à cause de ses défauts non moins qu'à cause de ses qualités.

Les ouvriers n'avaient pas été seuls à sentir le besoin d'associations dont la portée s'étendit plus loin que le corps de métier et les murailles d'une ville. Au xiii^e siècle, c'étaient surtout des marchands qui exerçaient le commerce international : ils étaient fixés dans quelques grandes villes ou venaient aux foires, et ils formaient entre eux des sociétés particulières. Au xiv^e et au xv^e siècle, les marchands français commencèrent à se passer des étrangers, d'autant plus que ces derniers se tenaient à l'écart à cause des guerres et pilleries. Les merciers, c'est-à-dire les marchands en gros, formèrent des associations; à leur tête ils placèrent un « roi des merciers ». La tradition en fit remonter, sans preuve, l'origine au temps de Charlemagne. Il y en eut un à Paris pour la région du nord, un dans le centre, un en Languedoc. Le roi des merciers avait la haute main sur le

commerce de sa province, délivrait les brevets de maîtrise, et ceux qui avaient ce brevet étaient pompeusement dits membres de « la milice militaire de l'ordre de mercerie ». Nul mercier du pays ou marchand forain ne pouvait, sous peine de confiscation et d'amende, déballer sans que sa marchandise eût été visitée par le roi ou par un de ses délégués. Les procès relatifs au commerce et même les violences faites aux merciers en route ou en foire ressortissaient à sa juridiction. La fonction de roi des merciers procurait de gros bénéfices; mais elle rendait de réels services aux marchands et elle en rendit aussi longtemps que le pouvoir ne fut pas assez fort pour assurer par lui-même la sécurité des routes et des marchés. Supprimée, rétablie presque aussitôt en 1544, elle ne fut abolie définitivement qu'après les guerres de religion, en 1597. La fin du xiv^e siècle et le commencement du xv^e ont été une période de contrastes : misère et luxe. Pendant que les gens d'armes affamaient le pays et le vidaient d'hommes, la cour et les seigneurs menaient grand train et dépensaient follement. Les gens de métier, quoique souffrant de la misère générale, aimaient les fêtes et les festins. Les confréries se multiplièrent. Déjà au xiii^e siècle certains méliers avaient leur chapelle et payaient une cotisation pour son entretien. Au xv^e, l'institution s'était propagée, et si, vers la fin de la guerre, beaucoup de métiers renonçaient pour cause de pauvreté à en faire les frais, tous s'empressèrent de rétablir leur confrérie dès que la paix eut ramené la prospérité. La confrérie était, en principe au moins, distincte du corps de métier¹; ce dernier était une société d'artisans ou de marchands qui avait un caractère essentiellement professionnel; la première était une société amicale et religieuse qui avait pour objet le culte, les fêtes communes et l'aumône aux maîtres tombés dans l'indigence. Les deux caisses étaient presque toujours gérées séparément, et souvent les gardes du métier n'étaient pas les maîtres de la confrérie; quelquefois même il y avait plusieurs confréries pour le même corps de métier : les orfèvres de Paris en sont un exemple.

f. Voir ci-dessus, t. II, p. 533.

Un saint et une chapelle étaient le fonds nécessaire à toute confrérie. Chacune avait, dans une église, une chapelle consacrée à son saint et, dans cette chapelle qu'elle ornait de son mieux, son cierge : « Je suis du cierge de tel métier », disait-on avec orgueil. C'est dans la chapelle que les membres se réunissaient, rarement tous les dimanches, toujours à la fête du patron, jour où il y avait grand'messe, pain bénit, procession, banquet. On fait d'ordinaire ce jour-là quelque aumône aux pauvres, surtout aux pauvres maîtres du métier; car il est à remarquer que dans aucun ou presque dans aucun statut il n'est stipulé d'aumônes en faveur des ouvriers : ceux-ci étaient subordonnés aux statuts du métier, mais ne faisaient pas, sauf de rares exceptions, partie active de la confrérie et ne participaient point à ses avantages, quoiqu'ils fussent tenus, dans certaines professions, d'assister à ses cérémonies.

Dans les solennités publiques, les confréries figuraient et marchaient en procession, portant leur bannière et leurs insignes; les plus riches faisaient de grandes dépenses pour briller dans ces occasions. Le jour où Isabeau de Bavière fit sa première entrée à Paris, douze cents bourgeois de tout rang, groupés par métier, allèrent à cheval à sa rencontre.

Efforts de la royauté après la guerre de Cent ans.

— Dès que les Anglais eurent quitté Paris, Charles VII s'occupa de rétablir la tranquillité dans le royaume et de ramener les paysans à leur culture, les artisans à leur métier. En faveur de l'industrie le roi rendit un grand nombre d'ordonnances, pour renouveler d'anciens statuts de métier tombés en désuétude, rétablir des règlements, former en communautés des métiers jusque-là sans discipline et, comme l'autorité royale s'imposait partout davantage, il se réserva dans tous les actes une part des amendes et le droit de faire présider les assemblées par un de ses officiers. Il accorda des immunités d'impôts aux artisans qui avaient le plus souffert ou il en offrit à ceux qui viendraient repeupler les villes. Il rétablit, sans succès il est vrai, les foires de Champagne; il réorganisa les grandes foires de Lyon. — Louis XI suivit la même politique et s'appliqua plus que son père à montrer sa bienveillance pour les petites gens,

dont il n'avait rien à craindre et sur lesquels il s'appuya plus d'une fois dans sa lutte contre la noblesse. Menacé par une coalition féodale, il fit appel en 1467 aux gens de métier de Paris, et ceux-ci déclarèrent qu'ils étaient « prêts d'obéir au roi et de le servir de tout leur pouvoir, et eux mettre en armes pour entretenir et maintenir la dite ville en sa bonne obéissance ». Ils formèrent en effet soixante et une bannières ou compagnies, comprenant chacune un ou plusieurs corps de métier, et s'équipèrent à leurs frais. Chaque compagnie avait une bannière armoriée portant les armes particulières du métier et au milieu une croix blanche. Elle formait une confrérie autorisée; ses chefs avaient le droit de porter, les dimanches et jours fériés, la dague et l'habit de guerre.

Louis XI eût été plus populaire encore auprès de la bourgeoisie si sa politique ne l'avait obligé à la surcharger d'impôts. Il favorisa l'introduction d'industries nouvelles, notamment celle de la soierie, pour laquelle il fit venir à Tours des teinturiers et des tisserands italiens; il rendit une ordonnance générale sur l'exploitation des mines (1471); la première presse d'imprimerie fut installée en 1469 dans une cave de la Sorbonne¹. Comme son père, Louis XI donna des statuts à nombre de métiers, institua plus de soixante foires et parvint à donner à celles de Lyon une importance telle que, sous le règne suivant, on se plaignit, aux États généraux de Tours, que tout l'argent du royaume s'y rendit pour s'écouler de là dans les pays étrangers. Le travail et l'activité renaissaient peu à peu. Quoique les députés à ces États aient peint encore de couleurs sombres le tableau des campagnes et villes en 1484, l'industrie et le commerce se relevaient.

Commerce intérieur et commerce extérieur au XV^e siècle. — Le commerce s'était considérablement ralenti pendant la guerre de Cent ans, mais il n'avait pas été complètement cessé, parce qu'il est nécessaire à la vie d'un peuple, et qu'à côté de provinces ruinées il y en avait de florissantes. Nous avons vu comment il s'était abrité sous la protection des

1. Voir ci-dessus, chap. IV, p. 210.

rois des merciers. Il prit un nouvel essor quand les routes furent devenues plus sûres, et il n'est pas douteux que le commerce à l'extérieur du royaume n'eût plus d'expansion à la fin du xv^e siècle qu'au xiii^e. Une ordonnance de 1407, en pleine guerre, nous apprend que les boutiques de Paris étaient approvisionnées de peignes de Limoges, de fers de Toulouse, d'étamines d'Auvergne, de serges d'Arras, d'étoffes de Champagne et de Normandie. Une autre ordonnance, du temps de Charles VIII, nous montre les marchands de Rouen, Bayeux, Lisieux, Montvilliers, Saint-Lô, Bernay, Louviers, Bourges, Issoudun, Poitiers, Angers, Parthenay, Saumur, Bressuire, Saint-Malo, etc., venant journellement à Tours pour faire des achats de draps.

En beaucoup d'endroits les marchés avaient cessé de se tenir en temps de guerre. Les rois s'efforcèrent de les rétablir, dans l'intérêt du commerce et dans leur intérêt particulier, puisqu'ils en tiraient un revenu. Ils ne réussirent pas toujours complètement, parce que les habitudes avaient changé. Comme au xiii^e siècle, ils défendaient aux acheteurs d'aller au-devant des forains apportant leurs produits ; pour éviter les accaparements et maintenir leurs revenus, ils n'autorisaient la vente que sur le carreau et à l'heure du marché ; mais le renouvellement fréquent de leurs ordonnances à ce sujet témoigne de l'inutilité de leurs défenses. Dans les siècles précédents, les marchands de Paris étaient obligés, les jours de marché, de fermer leur boutique et de ne vendre que dans leur étal de la halle. Plusieurs ordonnances renouvelèrent cette prescription. Mais les acheteurs avaient pris l'habitude d'aller directement dans les boutiques : les marchands résistèrent et leur résistance triompha si bien, que les bourgeois qui avaient pris à bail la halle de la basse mercerie, pour en sous-louer les étaux, furent ruinés.

Les rois accordèrent aussi des faveurs aux marchands étrangers. Les Castellans et les Portugais étaient, au xv^e siècle, particulièrement favorisés. Ces derniers apportaient les produits de l'Afrique ; dans les ports de Harfleur, du Crotoy, d'Abbeville, qu'ils fréquentaient de préférence, ils jouissaient de nombreuses immunités, ne payant aucun droit, n'étant soumis à aucune

amende, justiciables seulement d'un tribunal mixte de bourgeois indigènes et de Portugais. Les Lombards, quoiqu'ils n'eussent plus alors la prépondérance commerciale et financière qu'ils avaient possédée au XII^e siècle, avaient toujours un rôle important, surtout aux foires de Lyon. Après le rétablissement de la paix, on vit sur les marchés français les Flamands, les Brabançons, les Hollandais, que Louis XI affranchit des droits onéreux de visite et de marque, et les Hanséates, encore tout-puissants dans les mers du Nord, et avec lesquels un premier traité d'alliance fut signé en 1483.

La marine française, quoique bien inférieure à celles des villes de la Hanse et du Portugal, eut pourtant, à cette époque, une notable importance. Charles V avait fait équiper une flotte qui alla menacer les Anglais sur les côtes de leur île. Les Dieppois entretenaient des relations commerciales avec le Maroc et la côte d'Afrique; d'après une tradition qui n'est pas bien prouvée, ils auraient eu des comptoirs jusque dans les parages de la Guinée. Un gentilhomme normand, Jean de Béthencourt, qui s'était fait céder la souveraineté des îles Canaries, partit en 1402 avec un équipage recruté à Dieppe et à la Rochelle pour conquérir son royaume, où il régna vingt-trois ans. On a déjà parlé de la grandeur et des infortunes de Jacques Cœur¹. Commerçant, banquier et armateur, il créa des comptoirs dans le Levant, fit de Montpellier le centre de ses opérations commerciales dans le bassin de la Méditerranée. « Ses navires, dit un contemporain, transportaient en Orient des draps et des marchandises du royaume. A leur retour ils rapportaient de l'Égypte et du Levant diverses étoffes de soie et toutes sortes d'épices. Arrivés en France, quelques-uns de ces navires remontaient le Rhône, tandis que d'autres allaient approvisionner la Catalogne et les provinces voisines, disputant par ce moyen aux Génois et aux Catalans une branche de trafic qu'ils avaient seuls exploitée jusque-là. » Un autre écrivain disait, avec une emphatique exagération, qu'alors « il n'y eust en la mer d'Orient mât revêtu sinon des fleurs de lys. »

1. Voir ci-dessus, chap. IV, p. 208 et 209.

BIBLIOGRAPHIE

I. — *Les lettres.*

J.-V. Le Clerc, *Discours sur l'état des lettres au XIV^e siècle* (t. XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins, continuée par l'Institut). — *Li Romans Bauduin de Sebourg*, publié par **Bocca**, 2 vol. in-4^o, Valenciennes, 1841. — *Le combat de trente Bretons contre trente Anglais*, publié par **Crapelet**, in-4^o, Paris, 1827. — *Les Miracles de Notre-Dame*, publiés par **G. Paris**, et **U. Robert**, Paris, 1876-1883, 7 vol. in-8. — Éditions (partielles) de Guillaume de Machaut, par **P. Tarbé**, **P. Paris**, le comte de **Mas-Latrie**. — *Œuvres d'Eustache Deschamps* (en cours de publication), par le marquis de **Queux de Saint-Hilaire** et **G. Raynaud**, Paris, 1878-1894, 7 vol. in-8. — *Étude sur Eustache Deschamps*, par **A. Sarradin**, Versailles, in-8, 1878. — *Chroniques de Froissart*, éditions de **Kervyn de Lettenhove** (25 vol. in-8) et de **Siméon Luce** (inachevée) en 8 vol. in-8. — *Œuvres de Christine de Pisan*, par **M. Roy** (en cours de publication), 2 vol. in-8, 1886-1894. — *Œuvres d'Alain Chartier*, par **André Duchesne**, Paris, 1617, in-4. — *Étude sur Alain Chartier*, par **D. Delaunay**, Rennes, 1876, in-8. — *Martin Le Franc*, par **Piaget**, Lausanne, 1888, in-12, et dans *Romania*, 1887, p. 383-437. — **L. Petit de Julleville**, *Les Mystères*, Paris, 2 vol. in-8, 1880; — *Les comédiens en France au moyen âge*, Paris, in-12, 1885; — *La comédie et les mœurs en France au moyen âge*, Paris, in-12, 1886. — *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge*, Paris, grand in-8, 1886. — *Œuvres de Villon*, par **A. Longnon**, Paris, 1892. — *François Villon*, par **A. Campaux**, in-8, Paris, 1859. — *Mémoires de Commynes*, par M^{me} **Dupont** (*Soc. de l'hist. de France*), Paris, 1840-1847, 3 vol. in-8. — *Lettres et négociations de Philippe de Commynes*, par **Kervyn de Lettenhove**. Bruxelles, 1867-1874. — **Chantelauze**, *Philippe de Commynes*, dans le *Correspondant*, octobre-décembre 1880. — **Ch. Aubertin**, *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge*, Paris, 1883, 2 vol. in-8.

II. — *Les connaissances scientifiques.*

Sciences mathématiques. — L'ouvrage indispensable est celui de **M. Cantor**, *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik* (tome II, 1892), où l'on trouvera sur chaque point l'indication des publications (documents et livres ou articles) à consulter. En français, **Montucla** ne contient presque rien pour le moyen âge. L'*Histoire des sciences mathématiques* de **Hoefer**, de même que celles qu'il a publiées pour l'astronomie, la physique et la chimie, la botanique, la minéralogie, la géologie et la zoologie, est un ouvrage sans aucune valeur. L'*Histoire des sciences mathématiques et physiques* de **Marie** a quelques bonnes parties, mais ne doit être consultée qu'avec précaution. Pour l'histoire spéciale de l'*Astronomie*, les ouvrages les plus récents sont : **Wolf**, *Geschichte der Astronomie*, 1877; *Handbuch der Astronomie, ihrer Geschichte und Literatur*, 1890, tous deux à la hauteur du progrès de l'histoire, mais laissant à désirer comme exactitude.

Sciences physiques et naturelles. — L'histoire de la physique, au moyen âge, doit être cherchée par fragments dans les ouvrages concernant la philosophie scolastique. On consultera utilement **Lasswitz**-*Geschichte der Atomistik vom Mittelalter bis Newton*, 2 vol., 1890. Les trois

volumes de *la Chaire au moyen âge*, 1893, de M. Berthelot, viennent de renouveler complètement ce qu'on croyait savoir sur ce sujet. — Carus, *Geschichte der Zoologie*, Munich, 1872.

III. — Les arts.

Ouvrages généraux. — Les ouvrages cités t. II, p. 594-595. — Renan, *Discours sur l'état des Beaux-Arts en France au XIV^e siècle*. 2^e édit. Paris, 1865 (avec une bibliographie très complète, à laquelle nous renvoyons le lecteur pour toutes les publications antérieures à 1865). — Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*. Lille, 1886. 3 vol. in-4^o. — *L'Art flamand en France depuis la fin du XIV^e jusqu'au commencement du XVI^e siècle* (Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements, 1892, p. 75 et suiv.). — *L'Art à Amiens vers la fin du moyen âge dans ses rapports avec l'École flamande primitive* (Revue de l'art chrétien, 1889-1890). — E. Müntz, *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*. Paris, 1885 (p. 437 et suiv.). — Le Chevalier-Chevignard, *les Styles français*. Paris, 1892 (Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts).

Charles V et les princes royaux. — Labarte, *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*. Paris, 1879. — F. Bournon, *l'Hôtel Saint-Pol (Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris, t. VI)*. — Lemonnier, *de Ministris cubiculi in hospitio regis Caroli quinti*. Paris, 1887. — De Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du musée du Louvre*. Paris, 1853, 2 vol. in-12 (t. II, p. 4 et suiv., Inventaire des bijoux de Louis, duc d'Anjou, etc.). — L. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (Manuscrits du duc de Berry, p. 202-303); — *les Livres d'heures du duc de Berry*. Paris, 1884 (extr. de la Gazette des Beaux-Arts). — De Champeaux et Gauchery, *les Travaux d'architecture et de sculpture exécutés pour Jean de France, duc de Berry* (Gazette archéologique, années 1887 et suiv.). — De Laborde, *les Ducs de Bourgogne. Études sur les Lettres, les Arts et l'Industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*. Paris, 1849-1852, 3 vol. in-8. — Champollion-Figeac, *Louis et Charles, ducs d'Orléans*. Paris, 1844. — Richard, *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*. Paris, 1887, in-8.

Les Papes d'Avignon. — E. Müntz, *le Palais pontifical de Sorgues, 1319-1395*. Paris, 1885 (extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France). — *Les Peintures de Simone Martini à Avignon* (ibid.). — *Les Peintres d'Avignon pendant le règne de Clément VI*. Tours, 1885 (extr. du Bulletin monumental). — *Fresques inédites du XIV^e siècle au Palais des papes*. Paris, 1886 (extr. de la Gazette archéologique). — *Pétrarque et Simone Martini*. Paris, 1887 (ib., id.). — *Fresques inédites du XIV^e siècle à la Chartreuse de Villeneuve*. Paris, 1888 (ib., id.). — *L'Histoire des arts dans la ville d'Avignon pendant le XIV^e siècle*. Paris, 1888 (extr. du Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques). — *L'Antipape Clément VII*. Paris, 1888 (extr. de la Revue archéologique). — *Giovanni di Bartolo da Siena, orafu della corte di Avignone nel XIV secolo*. Florence, 1888 (extr. de l'Archivio storico italiano). — *Les Constructions du pape Urbain V à Montpellier*. Paris, 1890 (extr. de la Revue archéologique). — *Le Palais des papes à Avignon*. Paris, 1892. — J. de Lauzière et E. Müntz, *le Tombeau du pape Clément V à Uzeste*. Paris, 1888. — Faucon, *les Arts à la Cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII*. Rome, 1884 (extr. des Mélanges de l'École de Rome). — *Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu*. Paris, 1885 (extr. du Bulletin archéologique). — M^{lle} Louise Guiraud, *les Fondations du pape Urbain V à*

Montpellier. Montpellier, 1889-1891. 3 vol. in-8. — **Le P. Denifle**, *Ein Quaternus rationum des Malers Matteo Gianotti von Viterbo in Avignon*. s. l. n. d. (extr. de *l'Archiv für Kirchen und Literaturgeschichte*). — **Le P. Ehrle**, *De Historia Palatii romanorum Pontificum Avenionensis*. Rome, 1890.

Le roi René. — **Quatrebarbes**, *Œuvres complètes du roi René*. Angers, 1845-1846. — **Lecoy de la Marche**, *Le roi René*. Paris, 1875. — **Comptes et Mémoires du roi René. Paris, 1873. — **Giry**, *Notes sur l'influence artistique du roi René*. Paris, 1875. — **Heiss**, *les Médailleurs de la Renaissance : Laurana*. — **Chmelarz** : *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des a. h. Kaiserhauses*, 1890, p. 116 et suiv. — **Denais**, *Tombeau du roi René à la cathédrale d'Angers (Réunion des Soc. des B.-A. des départements, 1891, p. 133 et suiv.)*.**

Les artistes français à l'étranger. — **Dussieux**, *les Artistes français à l'étranger*. 3^e édit. Paris, 1876. — **E. Müntz**, *les Artistes français du XIV^e siècle et la Propagande du style gothique en Italie* (ext. de *l'Ami des Monuments*). Paris, 1888. — *L'Art*, t. XXXIX, p. 156 et suiv. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1890.

L'architecture. — Les ouvrages cités t. II, p. 594-595. — **Corroyer**, *l'Architecture gothique*. Paris, 1891 (*Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*). — **Charles Normand**, *l'Hôtel de Cluny*. Paris, 1888.

La sculpture. — **Courajod**, *Une Statue de Philippe VI au Musée du Louvre et l'influence de l'art flamand sur la sculpture française à la fin du XIV^e siècle (Gazette des Beaux-Arts, 1885, t. I, p. 217 et suiv.)*. — *La Statue de Philippe de Morvillier au Musée du Louvre*. Paris, 1886 (extr. de la *Gazette archéologique*). — *Les Origines de la Renaissance en France au XIV^e et au XV^e siècle*. Paris, 1888. — *Les véritables Origines de la Renaissance*. *Ibid.*, 1888 (extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*). — *La Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance*. Paris, 1888 (extr. des *Mém. de la Soc. des Antiquaires*). — *La Sculpture française avant la Renaissance classique*, Coulommiers, 1890. — *La Part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance*. Paris, 1889-1890. — **Courajod et Marcou**, *Musée de sculpture comparée, XIV^e et XV^e siècles*. Paris, 1892.

L'école de Bourgogne. — **Waagen**, *Kunstblatt* de 1856, n^o 27. — **Michiels**, *l'Art flamand dans l'est et le midi de la France*. Paris, 1877. — **Montégut**, *Souvenirs de la Bourgogne*. — **Courajod**, *Quelques documents de la sculpture bourguignonne au XV^e siècle (Gazette des Beaux-Arts, 1885, t. II)*. — **Prost**, *Une nouvelle source de documents sur les artistes dijonnais au XIV^e siècle (Gazette des Beaux-Arts, 1890, t. II, p. 350-360)*. — **Courajod et Dehaisnes**, *Chronique des arts*, 1892 (15 et 30 juillet, 27 août). — **Courajod**, *Jacques Morel, sculpteur bourguignon du XV^e siècle*. Paris, 1885 (extr. de la *Gazette archéologique*). — **Nat. Rondot**, *Jacques Morel, sculpteur lyonnais, 1417-1459 (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1889, p. 622-651)*. — **L'abbé Requin**, *Le sculpteur Jacques Morel (ibidem, 1890 p. 87-95)*. — **Antoine Le Moiturier (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1890, p. 96-107)**. — **Chabeuf**, *Jean de la Huerta, Antoine Le Moiturier et le tombeau de Jean sans Peur*. Dijon, 1891.

La peinture et la miniature. — **De Grandmaison**, *Notes et documents inédits sur les Peintres de l'École de Tours au XIV^e et au XV^e siècle (Mémoires des Réunions de la Sorbonne, 1868)*. — **V. Dufour**, *Une famille de peintres parisiens*. Paris, 1877. — **Prost**, *Quelques documents sur l'histoire des*

arts en France (peintres français du XIII^e au XV^e siècle). *Gazette des Beaux-Arts*, 1887, t. I, p. 322 et suiv. — **L'abbé Requin**, *Documents inédits sur les peintres, peintres verriers et enlumineurs d'Avignon au XV^e siècle* (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1889, p. 118-126). — Sur le peintre *Nicolas Froment*, voy. la *Gazette des Beaux-Arts* (1887, t. II, p. 355-362; 1878, t. II, p. 861-866), et les *Nouvelles Archives de l'art français* (1877, p. 396-400). — **Lecoy de la Marche**, *les Manuscrits et les Miniatures*. Paris, s. d. (*Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*). — **Auguste Molinier**, *les Manuscrits et les Miniatures*. Paris, 1892 (*Bibliothèque des Merveilles*). — **Curmer**, *l'Œuvre de Jehan Fouquet*. Paris, 1866. — **Durrieu**, *Un quarante-quatrième fragment des Heures de maître Etienne Chevalier*. Paris, 1891 (extr. du *Bulletin des Musées*). — **Firmin Didot**, *Missel de Juvenal des Ursins*. Paris, 1861. — **Dehaisnes**, *Recherches sur le retable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion*. Lille, 1892.

La musique. — **Bellermann**, *Die Mensuralnoten und Taktzeichen der XV und XVI Jahr.*, 1858. — **Clément**, *Hist. de la musique religieuse*. Paris, 1866. — **David et Lussy**, *Hist. de la notation musicale*. Paris, 1882. — **Eitner**, *Bibliographie der Musiksammlwerke der XVI und XVII Jahr.*, 1877. — **Fleury**, *les Instruments de musique sur les manuscrits du moyen âge*. Laon, 1882. — **Gerbert** (Martin), *Auctores musicæ mediæ ævi*, Saint-Blaise, 3 vol. — *Musical notation*. Londres, 1890 (Anonyme). — **Nisard** (Th.), *De la notation proportionnelle du moyen âge*, s. d. — **Riemann** (H.), *Studien zur Geschichte der Notenschrift*, 1858. — **Schmid** (Osc.), *Ottaviano Petrucci da Fossombrone*, 1845. — **Tinctor**, *Tractatus*, ed. Coussemaker. Lille, 1875. — **Travers**, *les Instruments de musique au XIV^e siècle*. Paris, 1882. — **Vidal** (Ant.), *les Instruments à archet*. Paris, 1876-78, 3 vol.

IV. — L'Agriculture, L'Industrie, Le Commerce.

Le Livre des métiers, édité avec une introduction remarquable par **Depping** (*Documents inédits sur l'hist. de France*), in-4, 1837. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, 21 vol. in-fol. — **E. Levasseur**, *Histoire des classes ouvrières en France...*, 2 vol. in-8, 1859. — **H. Géraud**, *Paris sous Philippe le Bel* (*Docum. inédits sur l'hist. de France*). — **Leymarie**, *Histoire du Limousin, la bourgeoisie*, 2 vol. in-8, 1845. — **Monteil**, *Histoire des Français des divers états*, 10 vol. in-8, 1828. — **Ouen La Croix**, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers... de Rouen*, in-8, 1850. — **Sauval**, *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, 3 vol. in-fol., 1724. — **Aug. Thierry**, *Essai sur l'histoire du tiers état*, in-12, 1853. — **N. de Lamarre**, *Traité de la police...*, 4 vol. in-fol., 1707-1738. — **Fagniez**, *Essai sur l'organisation de l'industrie à Paris au XIII^e et au XIV^e siècle*, in-8, 1877. — **Franklin**, *Les corporations ouvrières de Paris*, in-8, 1884; et *Les rues et les cris de Paris au moyen âge*, in-8, 1874. — **H. Baudrillart**, *Histoire du luxe*, 4 vol. in-8, 1878-1880. — **Viollet-le-Duc**, *Dictionnaire du mobilier*, 6 vol. in-8, 1875 (surtout le t. II, *Outils*). — **Pigeonneau**, *Hist. du commerce de la France*, in-8, t. I, 1885. — **Germain**, *Hist. du commerce de Montpellier*, 2 vol. in-8, 1861. — **Fr. Michel**, *Hist. du commerce de Bordeaux*, 2 vol. in-8, 1867-1871. — **Malvezin**, *Hist. du commerce de Bordeaux*, 3 vol. in-8, 1893. — **C. Port**, *Essai sur l'hist. du commerce maritime de Narbonne*, in-8, 1854. — **Bourquelot**, *Étude sur les foires de Champagne...*, 2 vol. in-4, 1865-1866. — **Depping**, *Hist. du commerce entre l'Europe et le Levant depuis les croisades...*, 2 vol. in-8, 1832. — Compléter avec la bibliographie du chapitre XI, t. II.

CHAPITRE VI

L'ÉGLISE ET LA PAPAUTÉ

De Clément V à Innocent VIII (1305-1484).

Pendant les XII^e et XIII^e siècles, le pouvoir pontifical s'était affermi et avait atteint son maximum de développement ¹; aux XIV^e et XV^e siècles, il décline au contraire sensiblement. Les grands papes se font rares, et l'Église est troublée par des événements graves, qui expliquent suffisamment cette décadence qu'elle éprouve dans son chef : les longs démêlés de Boniface VIII avec le roi de France², la « captivité de Babylone », les désordres matériels et moraux occasionnés par le grand schisme d'Occident et par le concile de Bâle. — Après avoir exposé les faits dans leur suite chronologique, nous verrons quelle influence ils ont pu avoir sur l'état intérieur de l'Église et sur la préparation de la Réforme.

I. — Les papes d'Avignon (1305-1378).

Résultats de la lutte entre Boniface VIII et Philippe le Bel. — Pendant la lutte entre Boniface VIII et le roi de France, on avait vu pour la première fois, en France, le roi appeler des décisions du pape à un concile général, dont il sem-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 279-291.

2. Voir ci-dessus, chap. I, p. 26-36.

blait ainsi admettre la supériorité par rapport au Saint-Siège : cette idée ne sera pas perdue ; on la retrouvera lors du grand schisme d'Occident, et aussi, avec l'affirmation de la pleine indépendance du pouvoir royal, dans la déclaration gallicane de 1682. A travers les siècles, Louis XIV donne en quelque sorte la main à Philippe le Bel. Les doctrines des légistes de l'an 1300 devaient avoir leur complète réalisation au xvii^e siècle. — Le pouvoir pontifical sortait de la lutte également affaibli au point de vue temporel ; la théorie politique de Grégoire VII et d'Innocent III recevait un échec, et ce n'était pas « l'exil de Babylone », ni les désordres du grand schisme qui pouvaient permettre de le réparer. Désormais, il était impossible en fait et difficile en droit de continuer à soutenir que tous les royaumes de la terre devaient être regardés comme des fiefs du Saint-Siège ; la doctrine qui venait de triompher, c'était plutôt celle de leur indépendance. — Le pouvoir royal, au moins en France, se trouvait certainement accru, dans la pensée du roi d'abord, et, il faut l'avouer, dans la pensée de ses sujets aussi. Seulement il y avait pour ces derniers un danger : le pape une fois réduit à l'impuissance, l'espèce de contrôle qu'il exerçait depuis deux siècles sur les princes séculiers devenait inefficace ; pour certains, la crainte de l'interdit avait été le commencement de la sagesse ; ce frein disparaissant, les sujets n'auraient-ils pas à le regretter ? — Enfin (et ceci était grave) la question des rapports de l'Église et de l'État se trouvait désormais posée sur le terrain doctrinal comme sur le terrain des faits, et posée dans des conditions qui ne permettaient pas d'espérer l'accord de longtemps. Pendant plusieurs siècles, on l'agitait ; on l'agit encore.

La « captivité de Babylone ». — A l'époque du concile de Vienne, le souverain pontife ne résidait plus à Rome, ni même en Italie. Élu après un interrègne de onze mois, et grâce seulement à un compromis entre les cardinaux italiens et les cardinaux français, Clément V, ancien archevêque de Bordeaux, s'était fait couronner à Lyon ; puis, jugeant que l'Italie, en proie aux guerres intestines, était peu sûre pour lui, il avait résidé successivement à Bordeaux (1306), à Poitiers (1307-1308),

et était venu se fixer en 1309 à Avignon, tout près du Comtat-Venaissin, qui était devenu par le traité de Meaux (1229) la propriété du Saint-Siège. Avignon toutefois n'appartenait pas au pape; ce n'est qu'en 1348 que Clément VI l'acheta, moyennant 80 000 florins d'or, à la reine Jeanne de Naples. Clément V n'avait pas sans doute le dessein arrêté d'abandonner Rome. Cependant il ne passa jamais les Alpes, et ce n'est qu'au bout de soixante-huit ans que son sixième successeur ramènera enfin la papauté dans sa résidence naturelle.

Les Italiens, très irrités de l'absence des papes, les ont représentés comme prisonniers de la France, et ont comparé leur séjour à Avignon à la « captivité de Babylone ». Cette appellation a fait fortune. Elle était excessive cependant. Les papes, en effet, ne résidaient pas sur les terres du roi de France, mais sur une terre à eux propre, dans une ville bien fortifiée, où ils étaient plus libres qu'ils ne pouvaient l'être alors en Italie, champ de bataille perpétuel de la faction guelfe et de la faction gibeline. Cette dernière, appuyée par l'empereur d'Allemagne, était par principe hostile au Saint-Siège. Souvent victorieuse, elle l'eût tenu dans sa dépendance. Avignon était plus sûr. Il est juste toutefois de reconnaître que la proximité de la France, en rendant plus faciles et plus fréquentes ses relations avec les Capétiens, contribua à séparer le pape de l'empereur et à le rapprocher de l'alliance française. Le soin pris par les papes d'Avignon de multiplier les cardinaux français, et l'hostilité ordinaire des rois de France contre le parti gibelin concouraient encore à amener ce résultat. En fait, pendant la « captivité de Babylone », malgré un retour offensif des légistes en 1329, l'harmonie ne fut pas sérieusement troublée entre le Saint-Siège et la France. Elle fut rare, au contraire, entre le Saint-Siège et l'Empire.

Pour ces divers motifs, il s'était formé dans le Sacré-Collège un parti très fort contre ce retour à Rome, qui, pour des motifs religieux, restait désirable. Il était convenable en effet que le successeur de saint Pierre résidât au siège de saint Pierre. A la mort de Clément V (1314), les deux opinions agitèrent le conclave assemblé à Carpentras, les cardinaux français refusant

de quitter Avignon, les cardinaux italiens réclamant le retour à Rome; ces derniers faillirent être tués. Ce n'est qu'au bout de vingt-sept mois de troubles que Jacques d'Euse (ou d'Ossa), cardinal-évêque de Porto, finit par être élu; il prit le nom de Jean XXII (1316-1334). Le parti d'Avignon triomphait. Jean XXII s'installa d'une façon définitive et fit commencer le fameux château des Doms, que devait achever Clément VI.

Le pontificat de Jean XXII devait rappeler celui de Boniface VIII. Il fut en effet rempli tout entier par sa lutte avec l'empereur d'Allemagne, Louis de Bavière (1313-1347), auquel Frédéric d'Autriche (1314-1330) disputait la couronne impériale¹. Elle dura jusqu'à la mort de Louis de Bavière (1347). Louis lutta successivement contre Jean XXII, qui se montra d'une énergie inflexible, Benoît XII (1334-1342), moine cistercien, qui aurait préféré la paix, et Clément VI (1342-1352), qui parvint à lui opposer un nouveau compétiteur, Charles de Bohême (1346). La mort de Louis de Bavière rétablit la paix entre le Saint-Siège et l'Empire. — Clément VI mourut lui-même en 1352, ayant réussi à rétablir également la paix entre l'Angleterre et la France, la Hongrie et Naples, Venise et Gênes.

Le retour à Rome (1377). — En 1348, Clément VI avait acheté Avignon, comme si la papauté ne devait plus quitter cette ville; mais quinze ans à peine s'étaient écoulés, que la question du retour à Rome était, au contraire, sérieusement agitée. L'absentéisme des papes avait eu des conséquences désastreuses pour leurs domaines d'Italie. Rome et d'autres villes s'étaient constituées en républiques. Pour les faire rentrer dans le devoir, l'austère et pieux Innocent VI (1352-1362) fut obligé d'envoyer en Italie une armée nombreuse, commandée par le cardinal Albornoz, qui réussit en 1366 à rétablir partout le pouvoir pontifical². Il ne manquait plus pour rendre ces succès durables que la présence du pape. Avec leur mobilité d'esprit ordinaire, les Italiens la réclamaient maintenant de toutes parts : Pétrarque, qui dix ans plus tôt appelait l'empereur, sainte Brigitte de Suède, une foule d'autres, se plai-

1. Voir ci-dessous, chap. XII.

2. Voir ci-dessous, chap. X.

gnaient que l'exil du pontife romain avait trop duré. D'un autre côté, le séjour d'Avignon devenait précaire : en 1360, le traité de Brétigny avait singulièrement affaibli la France, principale protectrice du Saint-Siège; et dès 1366, Urbain V (1362-1370) avait pu voir sa ville assiégée et rançonnée par trente mille routiers. En outre, en 1364, la Peste noire l'avait dépeuplée : dix-sept mille habitants, dont neuf cardinaux, avaient péri. Ce concours de circonstances décida Urbain V à passer les Alpes; il rentra à Rome en triomphe, et y resta deux ans (1367-1369). — Pendant son séjour, il reçut la visite de Jeanne de Naples, de l'empereur Charles IV, et même du *Basileus* grec, Jean V Paléologue, qui venait lui demander du secours contre les Turcs, et rétablir l'union entre les deux Églises (1369)¹. Les beaux jours de la papauté semblaient revenus. Mais, pressé par les cardinaux, en grande majorité français, Urbain V commit la faute de retourner à Avignon, malgré les supplications du franciscain don Pierre d'Aragon et les avertissements prophétiques de sainte Brigitte, qui lui prédit sa mort prochaine. Il mourut, en effet, deux mois après son retour à Avignon (décembre 1370).

Les cardinaux lui donnèrent comme successeur le comte Roger de Beaufort, neveu de Clément VI. Esprit cultivé et noble caractère, mais maladif et irrésolu, Grégoire XI (1370-1378) laissa se développer en Italie une ligue menaçante pour le pouvoir temporel des papes entre les Visconti de Milan, Jeanne de Naples, Florence, etc. Cette fois, Guelfes et Gibelins s'unissaient dans une haine commune contre l'influence française; et par le fait même du peuple jusqu'alors « honoré de la possession du Sacerdoce », la papauté allait se trouver réellement exilée en France. Sous peine de perdre tout pouvoir en Italie, le retour du pape à Rome était urgent. Tandis qu'un prélat belliqueux, Robert de Genève, essayait, avec des bandes indisciplinées de Bretons et de Gascons, de dissoudre la ligue italienne par la force, Grégoire XI se laissait persuader par sainte Catherine de Sienne, jeune religieuse qui, par le seul

1. Voir ci-dessous, chap. xvi.

ascendant de ses vertus, allait bientôt jouer un rôle important dans les affaires ecclésiastiques : malgré le roi de France, il abandonnait définitivement Avignon pour Rome (1377). Il avait compris que pour opérer la réforme de l'Église, où de nouveaux abus s'étaient glissés, le Saint-Siège avait besoin, en apparence comme en réalité, d'une indépendance plus marquée, qui lui conciliât à nouveau le respect et la confiance des peuples. La papauté n'échappait à la « captivité de Babylone » que pour tomber dans le « grand schisme d'Occident ».

II. — Le grand schisme d'Occident (1378-1418).

Origines du schisme; la question de droit. — En rentrant à Rome, le souverain pontife n'y avait recouvré qu'une partie de l'autorité temporelle. Les Romains avaient voulu conserver leurs libertés : ils ne devaient pas tarder à en faire un singulier usage. Grégoire XI étant mort en 1378, les cardinaux, pour la plupart français, s'enfermèrent au château Saint-Ange pour y tenir le conclave; mais le château fut bientôt entouré par la population de la ville, réclamant à grands cris un pape romain ou du moins italien. Les cardinaux, troublés, divisés, ne pouvant s'entendre sur le nom de l'un d'eux, élurent à la hâte, dès le premier jour (8 avril), Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. Ils n'eurent pas le temps de le proclamer avec les formes ordinaires. La foule avait forcé les portes, mis en fuite les cardinaux, et, trompée d'abord sur l'identité de l'élu, se livrait à un tumulte indescriptible. La méprise fut bientôt reconnue, et Barthélemy de Bari fut proclamé pape sous le nom d'Urbain VI, par quatre cardinaux restés à leur poste. L'intronisation eut lieu le lendemain, et le couronnement à Pâques, le 18 avril. Les cardinaux, revenus, assistèrent à ces cérémonies; et seize d'entre eux adressèrent à ceux de leurs collègues qui étaient demeurés à Avignon une lettre collective pour leur annoncer l'élection. Urbain VI était donc accepté par tous les membres du Sacré-College, et ce que

son élection avait eu d'irrégulier se trouvait effacé par cette adhésion unanime. En fait, pendant quatre mois, aucune dissidence ne se produisit.

Par malheur, Urbain VI, loin d'avoir la prudence que les circonstances commandaient, ébloui peut-être par son élévation subite, manifestait à l'égard des cardinaux un esprit autoritaire et une rudesse qui finirent par les blesser. Au mois d'août, les treize cardinaux français se retirèrent à Anagni, et de là envoyèrent demander sa démission au pape, déclarant son élection nulle comme entachée de violence. Pour écarter l'objection tirée de leur adhésion tacite, ils ajoutaient que cette adhésion elle-même n'avait pas été libre. Urbain VI offrit vainement de faire examiner son élection par un concile. Le 20 septembre, les cardinaux français organisèrent avec ceux d'Avignon un nouveau conclave à Fondi, au delà de la frontière napolitaine, dans la citadelle des Gaétani, et proclamèrent pape sous le nom de Clément VII le cardinal Robert de Genève. Trois cardinaux italiens, envoyés par Urbain VI pour ramener les dissidents, avaient assisté au conclave de Fondi, mais sans y prendre part. Après l'élection de Clément VII, et en attendant la réunion d'un concile, ils se déclarèrent neutres et se retirèrent dans une forteresse appartenant à l'un d'eux. Ainsi débuta le *grand schisme d'Occident*, qui devait durer quarante ans.

Urbain VI, abandonné de tous excepté de sainte Catherine de Sienne, qui lui resta fidèle jusqu'à sa mort, se maintint néanmoins à Rome, et retint dans son obéissance la plupart des États : l'Empire, l'Italie, l'Angleterre, etc. Clément VII, après une tentative inutile pour s'emparer de Rome, se réfugia à Avignon (1379), où il sut gagner à sa cause le roi de France Charles V, et plus tard Naples, la Castille, la Lorraine, l'Écosse. La chrétienté se trouvait divisée ainsi en deux obédiences, et tout entière excommuniée; car chacun des deux compétiteurs usait et abusait des censures ecclésiastiques contre son adversaire et ses principaux adhérents. Une lutte politique ne tarda pas à se greffer sur la lutte religieuse. D'un côté se trouvaient la France et ses alliés, qui étaient *clémentistes*; de l'autre ses ennemis, qui restaient *urbanistes*. Les premières conséquences

du schisme furent ressenties à Naples, où, à la suite de l'excommunication prononcée par Urbain VI contre la reine Jeanne, des troubles éclatèrent, et où pendant quelque temps il y eut deux rois, comme il y avait deux papes dans la chrétienté.

La situation était intolérable, et ne se fût sans doute point prolongée, si, au point de vue canonique, elle eût été moins obscure. Mais par suite des circonstances qui avaient accompagné l'élection d'Urbain VI, par suite aussi des affirmations produites au conclave de Fondi et des bruits mis en circulation par le parti français, il était difficile aux contemporains de dégager la vérité et de savoir d'une façon certaine lequel des deux papes était le pape légitime. Aujourd'hui encore des érudits proclament « que la solution du grand problème posé au xiv^e siècle échappe au jugement de l'histoire ». C'est aller trop loin. Pour trancher le débat, les historiens modernes ne sont plus dans les mêmes conditions que les hommes du xiv^e siècle : ils sont d'une part désintéressés, et d'autre part mieux informés. Sans les écarts, regrettables ici, du « chauvinisme », la grande majorité aurait souscrit depuis longtemps au jugement porté en dernière analyse par les canonistes, et qui peut se formuler ainsi : 1^o L'élection d'Urbain VI a été canonique ; car en admettant même, contrairement au témoignage de Thierry de Niem, secrétaire de Grégoire XI et l'un des employés du conclave, et de sainte Catherine de Sienne, témoin oculaire, qu'elle n'ait pas été libre dans son principe, elle aurait été en tout cas validée par l'acceptation ultérieure des cardinaux électeurs, ainsi qu'en fait foi leur propre lettre aux cardinaux d'Avignon : Urbain VI était donc pape légitime ou tout au moins légitimé ; 2^o Urbain VI, pape légitime, ne pouvait certainement pas être déposé par les cardinaux, la question de savoir s'il pouvait être déposé par un concile œcuménique étant elle-même douteuse : par conséquent l'élection de Clément VII était nulle ; Clément VII n'était donc qu'un antipape, et dans cette lutte politico-religieuse qu'on appelle le grand schisme d'Occident, le bon droit était pour Urbain VI.

1. Pour les détails, voir ci-dessous, chap. x.

Conséquences du schisme. — Mais Urbain VI n'était pas l'homme qu'il fallait pour apaiser un tel conflit. Sa hauteur, ses emportements, son *népotisme* lui aliénèrent plusieurs cardinaux de son entourage, qui formèrent le complot assez bizarre de lui donner une tutelle. Ils furent découverts, mis à la torture, exécutés. La mort d'un pape aussi dur fut saluée comme une délivrance (1389). La situation toutefois n'en devint pas meilleure. Les cardinaux romains, au lieu de reconnaître purement et simplement Clément VII, ce qui eût mis fin au schisme, résolurent, par crainte de l'influence française, de nommer un nouveau pape. Ils choisirent l'un d'entre eux, Pierre Tomacelli, qui prit le nom de Boniface IX (1389-1404).

Le schisme continua. Il avait cependant des conséquences désastreuses. Au point de vue ecclésiastique, la légitimité des dignitaires de l'Église se trouvait partout contestée, suivant qu'ils avaient reçu leurs pouvoirs de l'un ou de l'autre pape. Au point de vue politique, les États feudataires du Saint-Siège ne savaient à quels princes obéir, chaque pape voulant investir le sien. Au point de vue social, la papauté, dont l'influence prévenait souvent des guerres entre les princes chrétiens, devenait au contraire une source de division : toute guerre politique se compliquait fatalement d'une guerre religieuse, chaque belligérant s'attachant ordinairement au parti d'un pape différent. Au point de vue moral, les choses n'allaient pas mieux : les papes, sans action sur les puissances séculières, n'en avaient guère plus sur l'Église ; il leur était difficile, étant contestés, de combattre efficacement la corruption et les désordres du clergé, alors profonds. Ils étaient obligés, au contraire, pour se maintenir, à des concessions qui aggravaient le mal, diminuaient leur autorité. Ajoutons (car, pour être d'ordre inférieur, cet inconvénient n'en était pas moins vivement senti) que la chrétienté devait désormais pourvoir à l'entretien de deux cours pontificales au lieu d'une, sans compter les frais occasionnés par la lutte. Les ressources manquant le plus souvent aux deux adversaires, ils étaient forcés de trafiquer des bénéfices et de lever continuellement des impôts extraordinaires sur les églises de leur obéissance ; Clément VII notamment écrasait la France

de taxes. Bref, de tous côtés, le schisme suscitait soit des conflits, soit des plaintes, qui rejaillissaient en définitive sur le Saint-Siège, dont on était arrivé, dans l'incertitude où l'on se trouvait, à nier tous les droits. L'autorité religieuse était par là même ébranlée : c'était pour l'Église une crise terrible et dont il était impossible de prévoir la fin.

Il y a toutefois deux choses à remarquer dans cette crise du *xiv*^e siècle. D'une part, personne ne resta *neutre*; chaque État reconnut l'un ou l'autre des deux papes; ce n'est que plus tard, sous l'influence de la France et par suite de circonstances particulières, qu'il se forma un tiers parti, s'attachant à la neutralité. D'autre part, le principe de l'*unité* religieuse de la chrétienté est proclamé plus haut que jamais, au moment même où il est le plus en danger; personne ne le perd de vue : théologiens, canonistes, même de simples chroniqueurs, Froissart, par exemple, qui écrivait : « Comme il n'y a qu'un seul Dieu ès cieux, il ne peut et ne doit être de droit qu'un seul pape en terre. » Mais cette unité, les chefs d'État ne cherchèrent d'abord à la rétablir qu'en attirant à leur parti le plus d'adhérents possible. C'était un fort mauvais moyen, frappé par avance d'inefficacité. L'Université de Paris devait en chercher d'autres.

Intervention de l'Université de Paris : la « soustraction d'obédience » (1398). — Après l'élection de Boniface IX, l'Université de Paris, qui avait déjà tenté en 1380 de mettre un terme au schisme, renouvela ses efforts. Elle était alors la plus grande école de théologie du monde, et avait à sa tête des hommes de haute valeur, tels que Pierre d'Ailly, Jean Charlier dit Gerson, qui en furent tous les deux chanceliers, Nicolas de Clémengis, qui en fut le recteur, etc. En 1393, elle prit une grande initiative. Elle ouvrit dans la chrétienté un vaste scrutin sur les moyens propres à éteindre le schisme, et recueillit dix mille cédules, qui indiquaient trois systèmes différents : l'abdication volontaire des deux compétiteurs, une transaction fixée par des arbitres, ou enfin la convocation d'un concile œcuménique, qui trancherait la question. Ces trois moyens devaient être successivement employés. Mais le premier, qui était le plus simple, ayant réuni une forte

majorité, l'Université de Paris le proposa immédiatement. — Boniface IX accueillit avec faveur la proposition, mais Clément VII la repoussa, et chargea son légat de s'opposer de tout son pouvoir à de telles entreprises. Le légat gagna le duc de Berry, mais, malgré sa résistance, l'Université put envoyer à Clément VII un message très énergique, qui fit sur lui une telle impression qu'il en mourut (1394).

Les cardinaux d'Avignon, suivant l'exemple que leur avaient donné ceux de Rome, se hâtèrent de lui nommer un successeur, malgré l'avis formel de l'Université. Toutefois, avant le conclave, chacun d'eux promit, pour le cas où il serait élu, de travailler à l'extinction du schisme, et, s'il était nécessaire, d'abdiquer. Le choix des cardinaux français tomba sur un Espagnol rusé et opiniâtre, le cardinal Pierre de Luna, qui pendant trente ans, sous le nom de Benoît XIII, devait tenir tête aux papes de Rome et au concile de Constance. Benoît XIII réussit d'abord à se faire reconnaître par les principaux personnages de l'Église de France : Nicolas de Clémengis, qui devint son secrétaire; Pierre d'Ailly, qui accepta de ses mains l'évêché du Puy; saint Vincent Ferrier, qui fut quelque temps son confesseur.

Cependant l'Université de Paris ne restait pas inactive : en 1395, elle avait réuni une assemblée du clergé, et la majorité avait encore décidé de demander aux deux papes d'abdiquer. Des ambassadeurs furent envoyés à Benoît XIII, qui refusa toute démission et n'admit qu'une chose : un compromis direct avec Boniface IX; malgré la promesse formelle faite au conclave, il fut intraitable sur ce point. Boniface IX, après avoir accepté le procédé de la démission, finit par refuser à son tour, malgré les sollicitations de l'empereur et de plusieurs cardinaux des deux partis. — L'Université de Paris entre alors en lutte directe avec Benoît XIII, et, pour vaincre sa résistance, le menace de se soustraire à son obédience avec les différents États de l'Europe qui l'avaient suivi. Cette menace fut réalisée au mois de mai 1398, dans une nouvelle assemblée du clergé de France, qui vota par 247 voix contre 36 la *soustraction d'obédience*. La décision du clergé fut promulguée par le roi et apportée à Benoît XIII par Pierre d'Ailly. Benoît XIII resta

inflexible. En présence de cette attitude, saint Vincent Ferrier et dix-sept cardinaux l'abandonnèrent, ainsi que le roi de Castille. Pendant plusieurs mois, le maréchal Boucicaut le bloqua dans Avignon, mais sans rien obtenir. Cette dernière mesure du reste était de trop; car une démission forcée eût été sans valeur. L'Université le comprit, et résolut de changer de système. L'histoire du schisme allait entrer dans une phase nouvelle.

Le concile de Pise (1409); schisme « tricéphale ».

— En 1402, constatant que la soustraction d'obédience n'avait pas réussi, qu'elle menaçait au contraire de créer un nouveau schisme dans le schisme, qu'elle avait de plus enlevé toute protection au clergé français contre les seigneurs laïques, et qu'en somme ce n'était pas une solution, Nicolas de Clémengis, Gerson, et le duc d'Orléans, alors au pouvoir, convoquèrent une troisième assemblée du clergé, qui restitua l'obédience à Benoît XIII, dont l'énergie finissait par en imposer. On songea alors au second moyen proposé en 1393 : le compromis. Benoît XIII parut l'accepter, et envoya des nonces à Rome. Mais Boniface IX mourut sur ces entrefaites; son successeur, Innocent VII, ne siégea que deux ans (1404-1406), et c'est avec Grégoire XII (1406-1415) que les négociations durent continuer. Leur longueur suscitait des plaintes en France, où le clergé faillit voter en 1406 une nouvelle soustraction d'obédience. En 1407, elles semblèrent sur le point d'aboutir. Grégoire XII, esprit assez conciliant, avait accepté une entrevue à Savone. Mais secrètement travaillé par le roi de Naples, Ladislas, qui tremblait pour sa couronne, il ne s'avança pas au delà de Lucques. De son côté, Benoît XIII ne voulut pas dépasser Porto-Venere, et l'entrevue tant désirée n'eut pas lieu.

Ce fut une grande déception pour la chrétienté, et la cause d'une nouvelle orientation dans la politique des rois et des cardinaux. En 1408, deux ordonnances royales proclament la *neutralité* de la France, et cet exemple est suivi immédiatement par l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Navarre. D'un autre côté, les cardinaux italiens, mécontents d'une promotion nouvelle faite dans le Sacré-Collège par Grégoire XII, rompent avec lui, et se réunissent à Livourne avec leurs collègues d'Avi-

gnon, prêts à se séparer de Benoît XIII. Là, ils conviennent ensemble de réunir pour l'année suivante un concile général à Pise, afin de rétablir l'unité. Les cardinaux comptaient sur l'adhésion des deux papes; mais ce qu'ils n'avaient pas prévu arriva : aucun d'eux ne voulut y venir, et tous deux s'empresèrent au contraire de réunir, l'un à Perpignan sous la protection du roi d'Aragon (1408-1409), l'autre à Cividale dans le Frioul (1409), des conciles qui se déclarèrent œcuméniques. Le concile de Pise s'ouvrit néanmoins (1409) : ce qui fit trois conciles soi-disant généraux. Mais celui de Pise, n'ayant point à coup sûr l'adhésion du pape, puisque les deux compétiteurs s'abstinrent de communiquer avec lui, ne pouvait prétendre, malgré le nombre de ses membres, à l'œcuménicité. Il n'en déposa pas moins Grégoire XII et Benoît XIII, comme ayant péché contre l'article du symbole : *in unam sanctam et apostolicam Ecclesiam*, et comme étant, par suite; notoirement hérétiques, accusation que personne ne prenait au sérieux. Dix jours plus tard, les cardinaux se réunissaient en conclave, et sous l'influence du cardinal-légal des Romagnes, Balthazar Cossa, nommaient pape le cardinal Pierre Philargi, sous le nom d'Alexandre V (1409-1410). A sa mort, arrivée quelques mois plus tard, Alexandre V fut remplacé par Balthazar Cossa lui-même, personnage habile, violent, peu scrupuleux, qui prit le nom de Jean XXIII.

Le résultat du concile de Pise était peu satisfaisant. Il compliquait la situation en créant un pape qu'il était impossible d'accepter comme canonique, mais qui fut reconnu cependant par l'empereur d'Allemagne, la France, et l'Angleterre, tandis que l'Espagne et l'Écosse restaient attachées à Benoît XIII, Naples et la plupart des États italiens à Grégoire XII. La chrétienté était donc divisée entre trois papes à la fois; le schisme devenait *tricéphale*. Le remède avait été pire que le mal.

Avant de se séparer, le concile de Pise avait décidé qu'un nouveau concile se réunirait dans trois ans pour travailler à la réforme de l'Église. Jean XXIII, qui ne désirait ni réformer les autres ni se réformer lui-même, l'ouvrit, pour la forme, à Rome au mois d'avril 1412. Il n'y vint que peu d'évêques, et le concile fut brusquement interrompu par l'entrée à Rome du roi

Ladislas, que Jean XXIII avait détaché de l'obédience de Grégoire XII, mais qui se retournait à ce moment contre lui. Jean XXIII dut s'enfuir à Florence et à Bologne (1413). De là il négocia avec les souverains la tenue du concile œcuménique que tout le monde désirait. L'empereur Sigismond, décidé à mener l'affaire énergiquement, fit adopter la ville impériale de Constance, où le concile fut convoqué pour le 1^{er} novembre 1414.

Le concile de Constance : fin du schisme (1418). —

Le concile de Constance tint sa première session le 16 novembre, sous la présidence de Jean XXIII. L'affluence était énorme; les ecclésiastiques et leur suite montaient à dix-huit mille personnes, les laïques à plus de cent mille. L'empereur arriva la veille de Noël. Délivré de ses rivaux, il était en mesure de remplir et remplit en effet le rôle de protecteur du concile. Jean XXIII avait accepté de le présider dans l'espérance d'être confirmé dans sa dignité; mais il s'aperçut bientôt qu'il n'en serait rien. Dès le début, les membres du concile, comprenant qu'il fallait avant tout faire table rase, réclamèrent l'abdication volontaire des trois papes. On faisait en même temps circuler contre Jean XXIII des accusations graves, notamment celle de simonie, qui lui ôtaient tout espoir d'être réélu. On avait d'ailleurs changé à son détriment le mode de votation habituel, en décidant qu'on voterait au concile non plus par tête, mais par nation, afin d'annihiler l'influence des évêques italiens, venus en grand nombre. Jean XXIII parut d'abord se résigner, puis il se concerta avec Frédéric d'Autriche, et le 20 mars, déguisé en palefrenier, il s'enfuit de Constance, et se retira à Schaffhouse, qui appartenait à Frédéric. De là il chercha à gagner Avignon; mais il fut arrêté à Fribourg-en-Brisgau par le margrave de Brandebourg, qui le retint prisonnier au donjon de Rudolfzell. Tout en fuyant, il révoquait les concessions qu'il avait faites, et déclarait le concile dissous.

Grâce à l'énergie de Sigismond, et à l'influence de Pierre d'Ailly et de Jean Gerson, qui multipliaient les écrits de circonstance, le concile conserva sa cohésion. Il déclara vouloir continuer ses travaux, bien qu'à partir de ce moment il lui fût impossible de se prétendre œcuménique, puisque aucun pape,

même douteux, n'adhérait à ses décisions. On se retrouvait en présence de la même difficulté qu'au concile de Pise. Pour la résoudre, le concile de Constance, dans ses sessions IV et V, émit sur les rapports des conciles avec les souverains pontifes, une théorie nouvelle, évidemment inspirée par la nécessité, mais qui n'en était pas moins contraire à tous les principes canoniques, et qui dépassait le but qu'il voulait atteindre. Le concile déclarait d'abord que « régulièrement réuni et représentant l'Église militante tout entière, il constituait un concile œcuménique, qui ne pouvait être ni dissous ni transféré en un autre lieu par la retraite du pape; que toutes les peines que Jean XXIII pourrait prononcer contre les membres du concile seraient nulles; et qu'enfin tout chrétien, y compris le pape, lui devait obéissance pour tout ce qui concernait la foi, l'extinction du schisme, et la réforme générale de l'Église dans son chef et dans ses membres (*in his quæ pertinent ad fidem, et extirpationem dicti schismatis, et reformationem generalem Ecclesiæ in capite et in membris*) ».

C'est ainsi que le concile de Constance proclamait, au moins indirectement, cette fameuse doctrine de la supériorité des conciles généraux sur le pape, qui devait devenir une des thèses préférées du gallicanisme. La suprématie des conciles paraissait sans doute nécessaire en raison des circonstances, alors qu'on se trouvait en présence de trois papes, dont un seul évidemment était légitime, sans qu'on pût facilement savoir lequel; mais, en droit, elle était incompréhensible. En effet, pour obliger en conscience le pape et même un chrétien quelconque, un concile doit être infallible; pour être infallible, il doit être œcuménique, c'est-à-dire représenter l'Église entière; et pour représenter l'Église entière, il est de toute nécessité qu'il soit en union avec son chef, union qui peut se manifester soit par une adhésion immédiate, soit par une approbation donnée après coup aux décisions du concile. De toute façon, le pape ne peut se trouver soumis qu'à des décrets qu'il a lui-même sanctionnés : on ne peut dire par conséquent qu'un concile, même œcuménique, lui soit supérieur. Telle est la véritable doctrine canonique; elle diffère notablement de

celle qui fut proclamée dans les sessions IV et V du concile de Constance. — En appliquant ces principes au concile lui-même, on voit que ses décrets n'avaient en soi qu'une autorité restreinte : ils étaient rendus par un concile qui n'était pas œcuménique au moment où il prenait ces décisions ; et plus tard, quand le pape Martin V, après la cessation du schisme, voulut confirmer certains décrets du concile, il ne comprit pas dans son approbation les décrets rendus dans les sessions IV et V.

Malgré ce vice originel, et poussé par le désir de sortir à tout prix de la crise où l'Église se débattait depuis trente-six ans, le concile de Constance passa outre, et résolut d'instruire, en raison de la prééminence qu'il s'était attribuée, le procès des trois papes en fonction. Il commença par celui de Jean XXIII, dont l'illégitimité était la moins discutable, et dont la déposition fut prononcée le 29 mai 1415 dans la cathédrale de Constance. Le 4 juillet suivant, Grégoire XII, qui était en somme le pape légitime, envoya au concile son abdication volontaire. Il fut nommé cardinal-évêque de Porto et légat d'Ancône à perpétuité, mais mourut le 18 octobre 1417. Restait Benoit XIII, qui résidait alors dans la petite ville espagnole de Peniscola. On ne pouvait espérer de lui aucune concession. Après deux ans d'attente vaine, le concile le déposa, le 25 juillet 1417, comme schismatique et parjure. Il reçut avec hauteur les députés conciliaires et maintint ses prétentions jusqu'à sa mort (1424) et même après sa mort ; car il avait recommandé aux deux seuls cardinaux qui l'avaient suivi de lui donner un successeur. Ce successeur joua, pendant cinq ans encore, le rôle d'antipape sous le nom de Clément VIII.

Par suite de l'abdication du pape légitime et de la déposition des deux autres, le terrain demeurait libre pour l'élection d'un nouveau pontife. Le concile de Constance voulait y procéder de suite ; l'empereur Sigismond et les Allemands auraient désiré qu'on commençât par décréter les réformes nécessaires. Mais Pierre d'Ailly, Gerson, et la plupart des cardinaux soutenaient avec raison qu'il fallait d'abord élire un souverain pontife, dont l'union avec le concile devait conférer à ce dernier le caractère œcuménique qui lui manquait et l'autorité qui faisait défaut à

« une assemblée sans chef ». Cet avis fut suivi; et le 11 novembre 1417, un collège électoral composé des cardinaux et de six députés de chaque nation proclama pape, sous le nom de Martin V, le vertueux cardinal Odon Colonna. Le schisme était enfin terminé. — Le concile de Constance devait aussi s'occuper de la réforme de l'Église et de la condamnation des hérésies qui l'agitaient. Mais sur ces deux points, au sujet desquels nous reviendrons, il ne remplit qu'imparfaitement sa mission. Le pape Martin V publia seulement le 21 mars 1418, dans la session XLIII du concile, plusieurs décrets de réforme générale; puis le concile fut déclaré clos (22 avril 1418). Il avait duré trois ans et demi.

III. — Conciles de Bâle et de Florence.

La réforme de l'Église; décrets et concordats de Martin V (1418). — Les décrets de Martin V sur la réforme de l'Église étaient depuis longtemps réclamés. Pendant l'« exil de Babylone » et le grand schisme d'Occident, il s'était introduit dans les mœurs du clergé de graves désordres et dans la collation des bénéfices de graves abus. D'une part, l'incontinence des clercs, que les grands papes des XII^e et XIII^e siècles avaient si énergiquement combattue, avait reparu, à tel point que certains évêques proposaient comme remède l'abolition du célibat ecclésiastique, et qu'égarés par le mauvais exemple, beaucoup de chrétiens en étaient arrivés à ne plus considérer « la fornication simple comme un péché mortel » (synode de Paris, 1429). D'autre part, les principales fonctions ecclésiastiques étaient devenues l'apanage des cadets des familles nobles, que leur naissance dispensait de science et de vertus; aux XIV^e et XV^e siècles, l'épiscopat et la plupart des chapitres cathédraux étaient fermés en fait aux roturiers, surtout en Allemagne et en France. Pour obtenir un bénéfice, on recourait à des pratiques simoniaques, qui n'étaient plus réprimées. Le bénéfice obtenu, on s'occupait beaucoup plus d'en percevoir les revenus que d'en accomplir

les obligations. La résidence dès lors était inutile; on s'en abstenait. La règle qui interdisait le cumul des évêchés et des cures était souvent violée. Les *commendes* devenaient fréquentes.

Les papes, aux prises avec les difficultés du schisme, laissaient faire ou donnaient eux-mêmes le mauvais exemple. Pour soutenir la lutte, se créer des partisans, ou simplement pour subvenir au luxe de leur cour ou enrichir leur famille, à un moment où les circonstances avaient restreint leurs ressources, ils levaient, comme jadis, des *décimes* sur les églises, décimes de plus en plus fréquents, ou s'arrogeaient à l'égard des bénéficiers des droits de plus en plus lourds. Déjà, par les *provisions*, les *mandats apostoliques* et les *réserves* ¹, les souverains pontifes s'étaient attribué une part notable dans les nominations aux charges des diocèses étrangers; cette part devait augmenter. La réserve relative aux bénéfices vaquant « en cour de Rome » fut étendue par Boniface VIII à tous les bénéfices venant à vaquer dans un rayon de deux jours de voyage, et par Jean XXII et Boniface XII à tous ceux que le pape contribuerait à rendre libres, soit en déposant ou déplaçant les titulaires, soit par tout autre moyen. Clément V réclama les revenus des bénéfices pendant la vacance (*fructus medii temporis*). Enfin le pape exigea de tous les nouveaux titulaires le paiement d'un droit de mutation analogue au *relief* des fiefs, et connu sous le nom d'*annates*, parce qu'il était ordinairement fixé aux revenus du bénéfice pendant un an. Toutes ces charges nouvelles avaient été assez mal accueillies; mais sauf en Angleterre, où un *statut* spécial vint limiter dès 1351 les pouvoirs du pape à l'égard des bénéfices, ils furent en fait assez longtemps supportés.

Pendant le schisme, tout cela s'était aggravé; au début du xv^e siècle, la réforme de l'Église, tant au point de vue moral qu'au point de vue administratif, avait pris un caractère d'urgence très prononcé. Tout le monde l'avouait. Les fidèles répétaient partout, comme un mot d'ordre, « qu'il fallait réformer l'Église dans son chef et dans ses membres, *in capite et in membris* ». Quelques tentatives isolées avaient eu lieu sans succès, lorsque

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 283-284.

s'ouvrit le concile de Pise (1409). Il était résolu à agir; il dut se disperser avant d'avoir rien fait, et renvoyer la grande œuvre à une prochaine assemblée. Cette assemblée fut le concile de Rome (1412-1413), qui, peu nombreux et privé de l'autorité nécessaire, ne pouvait aboutir à rien. Cependant les prédicateurs et les écrivains ecclésiastiques les plus remarquables ne se lassaient pas de traiter la question, et avec une grande vivacité : par exemple Henri de Langenstein dès 1381, Alphonse Tostati, chancelier de Castille, saint Antonin, archevêque de Florence, saint Vincent Ferrier, Pierre d'Ailly, Gerson, Nicolas de Clémengis, Thierry de Niem, et bien d'autres. C'est dans ces circonstances que Martin V promulgua au concile de Constance les décrets dont nous avons parlé.

Ces *décrets* ne répondirent qu'en partie aux espérances qu'on en avait conçues. Ils étaient en eux-mêmes excellents, mais ils étaient incomplets. Ils se bornaient en effet à supprimer les exemptions, dispenses, et unions de bénéfices accordées pendant le schisme, à interdire la simonie, à limiter la levée des *décimes* par le pape, qui renonçait en outre aux *fructus medii temporis*, enfin à renouveler les anciennes prescriptions de l'Église relatives aux vêtements, à la tonsure, au train de vie des clercs. — A la suite de ces décrets, Martin V conclut avec les principales nations représentées au concile de Constance, l'Allemagne et la France pour une durée de cinq ans, et l'Angleterre pour une durée illimitée, des *concordats* particuliers. Ces concordats remédiaient à quelques autres abus et tranchaient notamment la question des annates, des appels à Rome, des provisions, des indulgences (mai et juillet 1418).

Tout cela était insuffisant et ne constituait pas une véritable réforme. Le concile l'avait si bien compris qu'avant de se séparer il avait décidé la tenue périodique de conciles œcuméniques chargés de terminer l'œuvre restée inachevée. Le premier de ces conciles devait se réunir à Pavie en 1423. Martin V l'ouvrit en effet à cette date; mais le concile, bientôt transféré à Sienne à cause de la peste, était peu nombreux, et les dissidences au sujet de la réforme y furent telles qu'il se sépara sans avoir pris sur ce point aucune décision. Il avait seulement

renouvelé la condamnation des erreurs de Wycliffe et de Jean Huss, et formé des vœux pour le retour des Grecs à l'unité, question qui était redevenue actuelle. — Cet insuccès refroidit le zèle de Martin V, qui resta près de huit ans sans agir. Cédant enfin aux sollicitations des princes et à l'opinion populaire, il convoqua à Bâle, ville impériale, un nouveau concile général, dont il délégua la présidence au cardinal Julien Cesarini. Il mourut avant l'ouverture, le 20 février 1431.

Ouverture du concile de Bâle (1431); premier conflit avec Eugène IV. — C'est à son successeur, Eugène IV, neveu de Grégoire XII, qu'incombait la lourde charge de réunir le concile. Les débuts furent lents : au jour fixé pour l'ouverture (23 juillet 1431), personne n'était arrivé, à l'exception de l'abbé de Vézelay (Bourgogne). Le cardinal Cesarini lui-même était retenu en Bohême par l'affaire des Hussites. Il envoya deux plénipotentiaires pour le remplacer, et ne fit son entrée à Bâle qu'au mois de septembre. Dans l'intervalle, certains membres du concile avaient fait savoir au pape qu'ils n'étaient point en sûreté à Bâle, à cause de la guerre alors pendante entre Philippe de Bourgogne et Frédéric d'Autriche, à cause aussi des troubles suscités par les progrès de l'hérésie hussite, qui avait pénétré dans la contrée. D'un autre côté, le pape était en pourparlers avec les Grecs, qui manifestaient un désir en apparence sincère de revenir à l'unité, et demandaient la tenue d'un concile dans une ville de l'Italie, plus accessible pour eux que ne l'était Bâle. Ces deux motifs déterminèrent Eugène IV à suspendre le concile dès son début et à en convoquer un autre à Bologne, auquel les Grecs seraient invités à prendre part.

Mais il mit trop de temps à réaliser ce projet, et lorsqu'il se décida à dissoudre le concile de Bâle le 18 décembre 1431, celui-ci avait déjà tenu, sous la présidence de Cesarini, sa première session générale (14 décembre). Il s'était déclaré légitimement réuni, et avait proclamé le triple but qu'il voulait poursuivre : réforme de l'Église *in capite et in membris*, extirpation de l'hérésie hussite, cessation du schisme grec. Les Hussites, qui avaient fait appel du pape au concile, furent en effet cités à

comparaître. Quand la bulle de dissolution arriva à Bâle au mois de janvier 1432, elle produisit une vive irritation parmi les Pères du concile. Cesarini, qui avait d'abord conseillé la dissolution, s'y montrait maintenant opposé. Il envoya représenter au pape qu'il y aurait des inconvénients graves à ne pas continuer le concile dans la ville où il s'était ouvert; il était à craindre notamment que les fidèles et les hérétiques ne fussent d'accord pour accuser le pape, les premiers de vouloir éluder la réforme, les seconds de vouloir éluder la discussion. Le concile adressait en outre à toute la chrétienté une sorte d'encyclique, où il se disait résolu à terminer l'œuvre commencée. L'opposition des Pères, à ce moment, procédait évidemment d'une bonne intention, ce qui explique l'approbation donnée tout d'abord à leur attitude. Les évêques de France, réunis à Bourges, envoyèrent leur adhésion. Les princes, et plus particulièrement l'empereur Sigismond, promirent leur appui. Eugène IV résista.

Le 15 février 1432, dans sa seconde session générale, où ne figuraient que quatorze évêques, le concile reproduisit les décrets de Constance concernant la supériorité des conciles généraux sur le souverain pontife; le 29 avril, il somma Eugène IV de révoquer sa bulle et de comparaître à Bâle. La révolte contre l'autorité pontificale était donc complète. Le cardinal Cesarini dut abandonner la présidence du concile, dont l'animosité contre Eugène IV allait croissant, malgré l'intervention de Sigismond, qui désirait l'union pour en finir avec les Hussites. A la septième session, le concile fixe au pape un délai de soixante jours pour révoquer sa bulle. A la dixième, il le déclare désobéissant et opiniâtre (19 février 1433). En présence de cette attitude passionnée, Eugène IV, dont la situation à Rome devenait d'ailleurs périlleuse ¹, céda. Il révoqua d'abord le décret de dissolution, puis finit par souscrire une formule rédigée par les Pères du concile eux-mêmes, et par laquelle il reconnaissait la légitimité de leur réunion. A ce prix, les légats purent reprendre la présidence du concile, qui révoqua

1. Voir ci-dessous, chap. x.

à son tour « tous les actes dirigés contre la personne et la dignité du pape » (5 février 1434).

Ces premiers actes du concile de Bâle n'avaient pas été inspirés seulement par les circonstances. Ils étaient inspirés aussi par une doctrine particulière sur les rapports du Saint-Siège et des conciles généraux, doctrine qu'on trouve développée dans un ouvrage célèbre publié en 1433 par l'un des plus subtils théologiens du concile, Nicolas de Cusa¹, alors doyen de la collégiale de Saint-Florin de Coblenz, sous ce titre : *De concordia catholica libri tres*. Nicolas de Cusa, qui devait plus tard désavouer ses doctrines et devenir cardinal (1448) et légat du Saint-Siège à Constantinople et en Allemagne, soutenait en 1433 que le privilège de l'infailibilité, ayant été donné par le Christ à toute l'Église, ne pouvait appartenir qu'au concile œcuménique qui représente toute l'Église, et non au pontife romain qui n'en est qu'un membre; que les canons du concile œcuménique sont obligatoires pour tous les fidèles sans exception; que les décrets du pape ne le sont qu'à la condition d'être universellement acceptés; et qu'enfin le concile œcuménique est supérieur au pape et a par suite le droit de le déposer, non seulement s'il s'attache à une hérésie condamnée, mais encore pour une faute quelconque. Toutefois, par une contradiction singulière dans son système, Nicolas de Cusa reconnaissait au pape le pouvoir de dispenser de l'observation des canons des conciles généraux, sous la condition de prendre l'avis des cardinaux. — Ces idées n'étaient en somme que le reflet des théories adoptées par le concile de Constance : elles soulèvent par suite les mêmes objections.

Nicolas de Cusa, qui recourt volontiers aux arguments historiques, prétend que les papes les plus éminents avaient formellement reconnu la supériorité des conciles œcuméniques; il semblait mettre ainsi cette doctrine erronée sous le patronage du Saint-Siège. Cette assertion était contraire aux faits : quinze ans auparavant, au moment de clore le concile de Constance, le pape Martin V, répondant aux Polonais qui lui deman-

1. Sur Nicolas de Cusa, voir ci-dessus, chap. v, section II, p. 248. — Il était de Kues ou Cues (pays de Trèves).

daient de censurer un écrit injurieux pour eux du Prussien Falkenberg, religieux dominicain, avait formellement déclaré « que personne n'avait le droit d'en appeler du Saint-Siège apostolique, ni de rejeter ses décisions en matière de foi ». Martin V réfutait ainsi par avance le traité de Nicolas de Cusa, les décrets du concile de Bâle, et tous les documents futurs qui devaient s'en inspirer, tels que la Pragmatique de Bourges et la Déclaration gallicane de 1682.

Second conflit ; dissolution et résistance du concile. — L'accord rétabli entre Eugène IV et le concile de Bâle ne devait durer que deux ans (1434-1435). Pendant ce temps, le concile trancha la question des Hussites¹, et promulgua d'énergiques décrets de réforme, dirigés contre le concubinage des clercs, les désordres qui s'étaient glissés çà et là dans le culte (fête des fous, etc.), les interdits généraux prononcés pour des fautes particulières, les appels trop fréquents en cour de Rome, etc. Le concile ordonnait en outre la célébration régulière des synodes diocésains et des conciles provinciaux, et abolissait l'impôt des annates, malgré l'opposition très nette de Nicolas de Cusa, qui commençait à s'inquiéter des conséquences imprévues de ses doctrines. Cette dernière mesure émut Eugène IV, dont une des principales ressources se trouvait par là supprimée. Il fit des observations, qui furent mal accueillies.

Les sentiments des Pères du concile n'avaient guère changé. Plusieurs d'entre eux, pénétrés de leur importance et convaincus de leur force depuis la rétractation qu'ils avaient arrachée à Eugène IV, étaient très absolus dans leurs idées et très enclins à affaiblir l'autorité du Saint-Siège. Aussi, persévérant dans la voie où il était entré, le concile décida encore d'abolir les réserves pontificales, et d'imposer à l'avenir aux papes un serment d'adhésion aux décrets de Constance sur la supériorité des conciles œcuméniques (25 mars 1436). Eugène IV, après avoir vainement essayé de ramener les Pères de Bâle à la modération, envoya aux chefs d'État une encyclique où il

1. Voir ci-dessous, chap. XIII.

se plaignait des atteintes portées à ses prérogatives par un concile, qui aspirait évidemment à gouverner l'Église à sa place, et dont la prolongation indéfinie n'était plus justifiée par les circonstances. En conséquence, il annonçait son intention de le dissoudre, d'autant mieux qu'il avait réussi dans ses négociations avec les Grecs, et que ces derniers réclamaient toujours la tenue d'un concile en Italie. En attendant, il rappela les légats qui le représentaient à Bâle.

Cette décision acheva de mettre le trouble dans l'assemblée. Elle était déjà divisée en deux partis. Celui des exaltés, dominé par l'archevêque d'Arles, était décidé à poursuivre son œuvre, quoi qu'il arrivât. Celui des modérés s'effrayait de la tournure que prenaient les choses, et, craignant le retour du schisme, abandonnait peu à peu le concile, en sorte qu'à la vingt-quatrième session générale, il n'y avait plus que dix évêques et vingt-trois abbés présents. La division s'accrut encore, lorsque Jean Dishypate, ambassadeur grec, fut venu exposer à Bâle les vœux de l'empereur et du clergé d'Orient relativement à la tenue d'un concile d'union dans une ville autre que Bâle. La minorité du concile se prononça pour Florence ou quelque autre ville de l'Italie; la majorité, redoutant l'influence du pape en Italie, se prononça pour Avignon (7 mai 1437). Eugène IV se conforma à l'avis plus sage de la minorité, et désigna Ferrare (29 mai). Le parti exalté ne garda plus alors aucune mesure : le pape fut accusé de crimes imaginaires, sommé de comparaître avec ses cardinaux dans les soixante jours (31 juillet), et finalement déclaré *contumax* (1^{er} octobre). Mais déjà Eugène IV avait pris les devants, et, par la bulle *Doctor gentium* (18 septembre), avait transféré le concile à Ferrare. Canoniquement, le concile de Bâle cessait d'être œcuménique et même légitimement réuni. Il n'était plus, selon le langage des théologiens, qu'un « conciliabule ».

Il persista cependant, pendant dix années encore, dans son opposition au Saint-Siège. Mais ses adhérents diminuaient de jour en jour, tandis que le concile de Ferrare gagnait au contraire en importance par le nombre et l'autorité de ses membres. La situation n'en était pas moins fort compliquée. Entre

les deux conciles, comme jadis entre les deux papes, les princes se partageaient. Les uns, par exemple le roi d'Aragon et le duc de Milan, soutenaient le concile de Bâle. D'autres, comme le roi d'Angleterre, se rangeaient du côté d'Eugène IV. La France et l'Allemagne gardèrent quelque temps la neutralité, qu'il était de plus en plus difficile de maintenir en présence des excès auxquels se livraient à Bâle les prélats dissidents. Après avoir repoussé une tentative de conciliation faite dès le début par les Pères de Ferrare, ceux de Bâle avaient suspendu Eugène IV de ses fonctions (24 janvier 1438), proclamé le concile de Ferrare un « conciliabule schismatique », et cité ses membres à comparaître à Bâle (24 mars). Tout cela produisit une réaction défavorable aux « Bâlois ». Le duc de Bavière leur déclara la guerre. Le roi d'Angleterre leur adressa de violents reproches. En France, le roi Charles VII défendait encore aux évêques français d'assister au concile de Ferrare; mais, au mois de mai, il les réunit dans la Sainte-Chapelle de Bourges, avec les membres de son conseil, et là procéda avec eux à une révision des décrets du concile de Bâle. Vingt-trois d'entre eux, notamment ceux qui limitaient les pouvoirs du pape sur les diocèses étrangers et augmentaient d'autant par là les pouvoirs du roi, furent déclarés applicables en France par une ordonnance royale, que le Saint-Siège refusa toujours d'accepter, et qui est connue dans l'histoire sous le nom de *Pragmatique sanction de Bourges* (juillet 1438)¹. En même temps, l'assemblée pria le roi d'intervenir pour le rétablissement de l'union entre les Pères de Bâle et ceux de Ferrare. En Allemagne, l'empereur Albert II s'était d'abord déclaré neutre (mars 1438); mais au mois de mars 1439, suivant l'exemple de Charles VII, il réunit une diète à Mayence pour délibérer sur les actes du concile de Bâle. La diète accepta la plupart des décrets du concile, tout en protestant contre son attitude à l'égard d'Eugène IV, éloquemment défendu par Nicolas de Cusa et le dominicain espagnol Jean de Torquemada.

Déclarations de guerre, protestations, tentatives de conci-

1. Voir ci-dessus, p. 206-207.

liation demeurèrent inutiles. Les « Bâlois » changèrent seulement de tactique. Pour mettre l'apparence du droit de leur côté, ils votèrent dans une session fort orageuse (16 mai 1439) trois articles ainsi conçus : « 1° C'est une vérité de foi catholique que le saint concile général a puissance sur le pape et sur tout homme ; 2° c'est également une vérité de foi qu'un concile général légitimement réuni ne peut être sans son propre consentement, ni dissous, ni transféré, ni prorogé par le pontife romain ; 3° celui qui s'oppose avec obstination à ces vérités doit être déclaré hérétique. » Cela posé, il était évident que le pape Eugène IV, s'obstinant notoirement contre ces « vérités », était convaincu d'hérésie. Le concile procéda immédiatement à sa déposition, signée par sept évêques seulement (26 juin), et nomma le 8 juillet un antipape dans la personne du duc Amédée de Savoie, qui avait abdiqué en faveur de son fils et vivait alors dans l'ermitage de Ripaille, au bord du lac de Genève. Amédée prit le nom de Félix V, fut reconnu par la Savoie, l'Aragon, la Hongrie, et quelques princes allemands, mais vit se liguer contre lui les grandes puissances. Charles VII, qui avait réuni une seconde fois le clergé de France à Bourges (juin 1439), se prononça avec toute l'assemblée en faveur d'Eugène IV, manifestant seulement le vœu qu'on réunit prochainement un nouveau concile œcuménique pour faire disparaître les dernières traces des dissensions religieuses. L'adhésion de la France entraîna peu à peu celle de la plupart des autres États. En attendant, les membres les plus éminents du concile de Bâle, Cesarini, Nicolas de Cusa, Æneas Sylvius Piccolomini, secrétaire du concile, se prononcent contre lui. Félix V, dont le concile prétendait diriger les actions, se retire mécontent à Lausanne. En 1443, le pape Eugène IV rentre à Rome, dont il avait dû s'enfuir neuf ans auparavant, chassé par l'émeute. La même année, l'Écosse et l'Aragon se rangent sous son obédience. En 1445, l'empereur Frédéric III fait alliance avec lui. Le parti des « Bâlois » était partout déserté.

Concile de Ferrare-Florence (1438-1445) : réunion de l'Église grecque. — Pendant ce temps, que devenait le concile de Ferrare ? Il s'était ouvert le 8 janvier 1438, et, après

avoir annulé les actes du concile de Bâle à dater de la vingt-quatrième session, c'est-à-dire à dater du jour où le pape s'en était séparé, il s'était occupé de l'importante question qui avait motivé sa réunion, à savoir le rétablissement de l'union avec l'Église grecque.

Cette union avait été réalisée une première fois au deuxième concile œcuménique de Lyon (1274). Les Grecs avaient alors accepté l'insertion dans le symbole du mot *Filioque*, reconnu la primauté du pape, et admis les appels à Rome, demandant seulement le maintien de leur liturgie¹. C'était moins la foi qu'une raison politique qui avait rapproché les Grecs de l'Église romaine. Aussi, fondé sur une pareille base, l'accord ne pouvait être que fragile. Dès 1281, le pape Martin IV accusait Michel Paléologue de favoriser « le schisme et l'hérésie », et l'empereur rayait le nom du pape des diptyques. En 1282, son fils Andronic II consommait ouvertement la rupture, et rappelait le patriarche schismatique de Constantinople, déposé après le concile de Lyon. — Au xiv^e siècle, les progrès constants des Turcs avaient déterminé Andronic III et Jean V Paléologue à renouer les négociations. Andronic III avait envoyé en Occident le moine Barlaam, qui proposa à Benoît XII de réunir les deux Églises sous son autorité sans qu'aucune d'elles abdiquât les croyances qui les divisaient. Une pareille proposition était inadmissible (1339). Jean V était allé plus loin : il était venu trouver lui-même à Rome le pape Urbain V², et avait personnellement abjuré le schisme (1369); mais ni le peuple ni le clergé grecs n'avaient suivi son exemple. — Il avait fallu l'aggravation du péril turc et l'espoir d'obtenir des secours de l'Occident pour amener les Grecs à d'autres sentiments, et décider l'empereur Jean VIII Paléologue à faire aux papes Martin V et Eugène IV de nouvelles ouvertures³. Cette fois, les Grecs paraissaient sincères.

Eugène IV envoya à Constantinople en 1435 Nicolas de Cusa, qui entra en pourparlers avec le patriarche Joseph et l'intelli-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 290 et 316; et ci-dessous, chap. xvi.

2. Voir ci-dessus, p. 879.

3. Voir ci-dessus, p. 331.

gent archevêque de Nicée, Bessarion, l'un des maîtres de l'hellénisme platonicien. Il fut entendu qu'un concile auquel les Grecs assisteraient serait réuni dans une ville d'Italie, pour régler les conditions de l'union. Ce fut le concile de Ferrare (1438). — Environ sept cents Grecs, à la tête desquels étaient le patriarche de Constantinople et l'empereur lui-même, se présentèrent au concile. On perdit d'abord un temps précieux à de longues et insipides disputes de préséance, puis on aborda le fond de la question. Les conférences furent laborieuses; les Grecs éludèrent longtemps la discussion sur les divergences de doctrine, et les débats étaient fort peu avancés encore, lorsque le concile fut transféré à Florence (1439).

Là, on poursuivit la discussion sur le *Filioque*, le purgatoire, la formule de la consécration et l'emploi des azymes dans le sacrement de l'Eucharistie, et enfin la primauté du pape. Sur les premiers points on se mit assez facilement d'accord, mais sur la question de la primauté, la discussion fut très vive. La primauté du pape fut principalement défendue, du côté des Latins, par Jean de Torquemada et Jean de Raguse, secondés par Bessarion, et attaquée, du côté des Grecs, par Marc Evgenikos, métropolitain d'Ephèse, et Antoine, archevêque d'Héraclée. Les Grecs étaient dans une situation trop précaire pour refuser longtemps de souscrire à la doctrine de l'Église d'Occident sur un point aussi capital; et tous, sauf Marc Evgenikos, finirent par l'accepter. Le 6 juillet 1439, le cardinal Cesarini, l'ancien président du concile de Bâle, lut en latin et Bessarion en grec le symbole arrêté en commun, et le pape Eugène IV le sanctionna par la bulle *Lætentur cœli*. Le but du concile était atteint, et les Grecs se retirèrent, mais peu enthousiastes. Revenus dans leur patrie, les intrigues de Marc Evgenikos et la déception qu'ils éprouvèrent en ne recevant pas les secours qu'ils avaient espérés, les empêchèrent pendant longtemps de promulguer le symbole de Florence. Dès 1443, les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, et de Jérusalem, dont les députés seuls avaient paru au concile, abandonnèrent la communion de Rome. L'empereur Jean Paléologue en fit autant en 1448, peu avant sa mort. Il fallut l'insistance du légat de

Nicolas V pour obtenir de Constantin XII le rétablissement de l'accord. La fête de l'union fut enfin célébrée à Sainte-Sophie le 12 décembre 1452. Six mois plus tard, Constantinople était aux mains des Turcs, Sainte-Sophie transformée en mosquée, et un patriarche anti-romain élevé sur le siège de Constantinople. Dans ces conditions, l'union devait encore une fois être éphémère; un synode réuni à Constantinople la rompit en 1472.

Après le départ des Grecs, le concile de Florence, transféré au Latran en 1443, lors de la rentrée d'Eugène IV à Rome, s'occupa de la réunion des autres communautés chrétiennes d'Orient. Les *Arméniens*, déjà ralliés en 1145, renouvelèrent leur soumission en 1439, sous la seule condition de garder leur liturgie. Leur exemple fut suivi par les *Jacobites* d'Égypte et d'Éthiopie en 1442, par les *Monophysites* de Mésopotamie en 1444, par une partie des *Chaldéens* nestoriens et les *Maronites* de l'île de Chypre en 1445. Les autres Maronites avaient été convertis à l'union pendant les Croisades (1182). La réunion de 1445 est la dernière sur laquelle nous ayons des renseignements; elle fut, selon toute vraisemblance, l'un des derniers actes du concile de Florence. Ce concile, qui avait beaucoup fait pour le retour à l'unité des Églises dissidentes d'Orient, paralysé en quelque sorte par la lutte avec le concile de Bâle, n'avait rien fait pour la réforme de l'Église d'Occident.

Les « concordats allemands » ; fin du schisme de Bâle (1449). — La question de la réforme restait donc entière, et si quelques princes, notamment les archevêques-électeurs de Trèves et de Cologne, soutenaient encore le concile de Bâle, le désir de la voir aboutir pouvait expliquer leur attitude. Il explique aussi la conclusion des *concordats allemands*, qui suivit de près la clôture du concile de Florence. Voici dans quelles circonstances ils furent signés. — En 1445, Eugène IV, fort des succès diplomatiques et religieux qu'il venait de remporter en scellant l'union des Grecs et en rentrant à Rome, avait déposé les archevêques de Trèves et de Cologne comme partisans de l'antipape. Par cet acte de vigueur, il avait indisposé la plupart des princes allemands, qui, à la diète tenue à Francfort-sur-le-Mein en 1446, manifestèrent des dispositions

hostiles. Il fallut traiter. A la suite de négociations habilement menées par Æneas Sylvius, Thomas de Sarzano, archevêque de Bologne, Nicolas de Cusa, et l'Espagnol Carvajal, les princes électeurs finirent par proposer à Eugène IV un concordat. Ce concordat, dit *concordat des princes*, stipulait l'abandon des annates, la liberté des élections épiscopales et abbatiales, la limitation des appels à Rome, la réintégration des archevêques de Trèves et de Cologne, et enfin la reconnaissance des décrets du concile de Constance sur la supériorité des conciles généraux. Malgré la protestation d'un certain nombre de cardinaux, qui trouvaient les concessions exigées trop grandes, Eugène IV les ratifia sur son lit de mort, en ajoutant toutefois à son acceptation des décrets de Constance cette clause restrictive : *comme l'ont fait mes prédécesseurs*. Il déclarait en outre par une bulle secrète (*bullâ salvatoria*) que, « ne pouvant, à cause des souffrances de la maladie, examiner et peser toutes choses avec un soin suffisant, il rétractait par avance dans les concessions faites comme de force aux princes allemands pour le bien de l'Église, tout ce qui pouvait être contraire à la doctrine des saints Pères ou préjudiciable au siège romain ». Quinze jours après, il était mort (23 février 1447).

Son successeur, Thomas de Sarzano, devenu pape sous le nom de Nicolas V (1447-1455), continua avec les princes allemands les négociations auxquelles il avait déjà pris part comme légat. La diète d'Aschaffembourg (juillet 1447) le reconnut comme pape légitime et élabora avec lui un nouveau concordat, qui fut signé à Vienne le 17 février 1448. Par ce concordat, Nicolas V confirmait en principe les concessions d'Eugène IV sous les mêmes clauses restrictives, mais obtenait deux atténuations. D'abord il conservait le droit de nommer directement les titulaires de certains bénéfices, à savoir les bénéfices vaquant *apud sedem apostolicam* (selon les décrets de Clément IV et Benoît XII), les bénéfices ordinaires des églises cathédrales et collégiales vaquant dans les mois de nombre impair, les évêchés, et les abbayes exemptes lorsque le titulaire n'aurait pas été élu canoniquement. Ensuite les annates supprimées étaient remplacées, au grand déplaisir du clergé allemand, par une

taxe correspondante sur les églises cathédrales, les monastères d'hommes, et tous les bénéfices à la nomination du pape dont le revenu atteindrait vingt-quatre florins.

A la suite du concordat de Vienne, dont les décrets de Bâle formaient encore la base, mais qui donnaient au pape une part notablement plus grande dans la collation des bénéfices, Frédéric III chassa de la ville qu'ils occupaient les derniers « Bâlois », qui se retirèrent à Lausanne (1448). L'année suivante, grâce à l'intervention de la France, l'antipape Félix V, qui n'avait plus qu'un nombre infime de partisans, abdiqua, en se réservant les honneurs du cardinalat, et les quelques adhérents qui restaient encore au concile de Bâle lui choisirent comme successeur Nicolas V lui-même (1449). C'était une manière détournée de sortir du schisme. Ainsi se termina, misérablement et d'une façon stérile, un concile accueilli à ses débuts par tant d'espérances.

Nicolas V, qui avait eu la consolation de voir la fin du schisme d'Occident et du schisme grec, eut la douleur de voir, peu de temps avant sa mort, Constantinople, à peine reconquise à l'unité, tomber au pouvoir des infidèles. Ses premiers successeurs, Calixte III (1455-1458), Æneas Sylvius devenu pape sous le nom de Pie II (1458-1464), Paul II (1464-1471), s'épuisèrent en vains efforts pour susciter une croisade contre les Turcs ¹, et oublièrent dans leurs préoccupations pour l'Église d'Orient la réforme de l'Église d'Occident. Avec Sixte IV (1471-1484), commence pour la papauté une époque d'humiliation qui ne prendra fin qu'à la réunion du concile de Trente. Pendant un demi-siècle, les papes de la décadence, souvent sans mœurs, ne sont occupés qu'à pourvoir leurs familles, à agrandir leurs États, ou à se mêler aux intrigues des petites cours italiennes : les intérêts de la chrétienté les laissent indifférents. Ils semblent abandonner le gouvernement spirituel du monde pour se renfermer dans leur royauté temporelle. Le prince italien domine en eux le souverain pontife. Avec de pareils papes, il ne pouvait être question de réforme, et cepen-

1. Voir ci-dessous, chap. xvi.

dant de jour en jour elle devenait plus urgente. Pour n'avoir pas su la faire au xv^e siècle, on allait avoir au siècle suivant une révolution, dont les esprits clairvoyants pouvaient déjà apercevoir les symptômes. Lorsqu'Innocent VIII succéda à Sixte IV, Luther était né (1483).

IV. — *État intérieur de l'Église aux XIV^e et XV^e siècles.*

Affaiblissement du pouvoir pontifical. — L'affaiblissement du pouvoir du pape, à la fois dans ses rapports avec les princes chrétiens et dans ses rapports avec l'Église, est le trait saillant de l'histoire ecclésiastique pendant la période que nous venons d'étudier.

A l'égard des princes chrétiens, on sait quelle théorie dominait dans la période précédente. Le pape, chef religieux incontesté de la chrétienté, ne s'était pas contenté de cette supériorité spirituelle ; il avait cherché et était parvenu en partie à se faire regarder comme le suzerain général des rois ¹. Cette théorie fut la première attaquée. Pendant tout le xiv^e siècle, les légistes la combattent, et lui opposent la théorie de l'indépendance respective des deux puissances spirituelle et temporelle. Les conflits du xiii^e siècle n'avaient guère porté que sur les limites de la juridiction ecclésiastique ² ; mais, avec la querelle de Boniface VIII et de Philippe le Bel, ils s'étaient étendus jusqu'aux rapports mêmes de l'Église et des États. Les démêlés de Louis de Bavière avec le Saint-Siège ³, la dispute de Vincennes en 1329, la composition du *Songe du Verger* sous Charles V ⁴, constituent les épisodes divers d'une même lutte. Avec le grand schisme d'Occident, la théorie des rois ne pouvait manquer de triompher ; car la suprématie pontificale allait

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 288-289.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 258 et suiv.

3. Voir ci-dessous, chap. XII.

4. Voir ci-dessus, chap. III.

se trouver attaquée, non plus seulement sur le terrain temporel, mais même sur le terrain spirituel.

Pendant le schisme, en effet, par suite de la difficulté de savoir à quels papes il fallait obéir, les fidèles dans bien des pays avaient cherché à se passer d'eux, en fait et en droit : en *fait*, par les soustractions d'obéissance ou les déclarations de neutralité; en *droit*, par l'élaboration d'une théorie nouvelle, attribuant aux évêques et aux conciles une partie des pouvoirs jusqu'alors reconnus au Saint-Siège. Pendant tout le xv^e siècle, le clergé et les rois se partageront entre deux systèmes, exagérés tous les deux. L'un, qu'on pourrait appeler le système de la « monarchie pontificale », donne au pape des pouvoirs illimités : il n'a jamais été réalisé dans la pratique. L'autre, qu'on pourrait appeler le système du « gouvernement épiscopal », proclame l'indépendance des évêques, et ne reconnaît au souverain pontife qu'une primauté d'honneur : il a inspiré aux conciles de Constance et de Bâle leur doctrine erronée touchant la supériorité des conciles généraux sur le souverain pontife. Les papes de la période précédente avaient, il est vrai, trop restreint les pouvoirs des évêques; mais la théorie nouvelle tombait dans un autre excès, en restreignant trop les pouvoirs des papes. Il eût fallu, en cette matière, se tenir dans la voie moyenne et respecter les droits de chacun. C'est ce qu'avait compris Nicolas V, lorsqu'il adressait en 1447 aux envoyés des princes allemands ces paroles, dictées par une vue claire des choses : « Les pontifes romains ont étendu leurs bras trop loin; ils ont fini par enlever aux évêques presque toute leur autorité. Mais aussi les Pères de Bâle ont trop lié les mains aux papes. Après tout, il n'en pouvait être autrement. Quiconque commence par faire des choses indignes de soi est contraint de subir à son tour l'injustice; souvent l'homme qui veut redresser un arbre le jette du côté opposé. Pour moi, j'ai pris la ferme résolution de ne point empiéter sur les droits des évêques, dont la mission est d'avoir une part dans le gouvernement de l'Église. Je ne connais qu'un seul moyen de maintenir inviolable l'autorité du pape : c'est de respecter dans chacun la part de pouvoir qui lui revient. »

Ce langage sage et modéré se faisait entendre trop tard. La doctrine antipapale, qui ne fut condamnée nettement qu'en 1516 au cinquième concile œcuménique de Latran, avait eu le temps de produire ses fruits. Elle avait contribué d'abord à perpétuer le schisme, c'est-à-dire une des causes de la corruption du clergé, et empêché ensuite la papauté, obligée de lutter pour la vie, de s'occuper, comme elle l'avait fait au xi^e et au xii^e siècle, de la réforme de l'Église. Voyant le pape impuissant, les princes d'une part, les doctrinaires de l'autre étaient intervenus : les princes, en publiant des *pragmatiques* plus ou moins orthodoxes, comme celle de Bourges, ou en concluant avec le pape des *concordats* plus ou moins respectés, comme celui de Vienne; les doctrinaires, en semant çà et là des *hérésies* nouvelles. Les pragmatiques et les concordats, qui édictaient pour certains pays des règles particulières, tendaient à l'établissement d'Églises nationales, dominées par les rois, ce qui d'un côté favorisait l'avènement des pouvoirs temporels absolus, et de l'autre menaçait l'unité constitutionnelle de l'Église. Les hérésies, germe des discordes futures, menaçaient en outre son unité morale. Au xvi^e siècle, la Réforme protestante devait réaliser ces deux menaces à la fois, en détachant de l'unité catholique des États entiers. Ce qui précède prouve que depuis près de deux siècles ce résultat se préparait.

Les hérésies. — Parmi les hérétiques qu'on peut considérer plus particulièrement comme les précurseurs de Luther et de Calvin, il convient de citer Jean Wycliffe et Jean Huss. — Les doctrines et la vie de Wycliffe sont mêlées trop étroitement à l'histoire intérieure de l'Angleterre et celles de Jean Huss à l'histoire de la Bohême pour que l'exposé n'en soit pas renvoyé aux chapitres consacrés à ces deux pays¹.

Il nous suffira de constater qu'après la mort de Wycliffe en 1384, ses partisans, les *Lollards*, continuèrent pendant quelque temps de propager ses doctrines. Mais, condamnée de nouveau au concile de Constance et poursuivie énergiquement par Henri V (1413-1422), l'hérésie wycléfitte ne put se développer

1. Voir ci-dessous, pour Wycliffe, le chapitre VII, et pour Jean Huss, le chapitre XIII.

en Angleterre. Elle trouva en Bohême un terrain plus favorable. La Bohême, où Pierre Valdez s'était réfugié quelques années avant sa mort (1197)¹, était depuis ce temps travaillée par l'hérésie. La répugnance des Tchèques pour la liturgie latine et la fondation (1348) de l'université de Prague, où Allemands et Tchèques vivaient dans un antagonisme déclaré, avaient contribué à la répandre en imprimant à l'Église de Bohême des tendances particularistes. On verra, plus loin, comment ces tendances, avec Jean Huss, aboutirent à l'hérésie déclarée, et avec ses héritiers à une guerre qui ébranla l'Allemagne et toute la chrétienté d'Occident : la guerre des *Hussites*. Après la conclusion de la paix, le nom de *Hussites* disparut insensiblement pour faire place aux dénominations d'*Utraquistes* ou de *Calixtins*, c'est-à-dire « qui communient sous les deux espèces ou avec le calice ». Les Utraquistes ne tardèrent pas d'ailleurs à se scinder de nouveau. Les uns revinrent purement et simplement aux usages catholiques. Les autres se rapprochèrent des Vaudois pour former avec leur concours, sous le nom de *Frères Bohêmes* ou *Moraves*, une secte nouvelle, qui prit à la fin du siècle un certain développement.

L'importance politique et sociale des erreurs de Wycliffe et de Huss relègue au second plan les autres erreurs de l'époque. On doit signaler pourtant la persistance ou la réapparition sur certains points de plusieurs hérésies de la période précédente : celle des *Vaudois*, qui se répandent en Bohême et en Pologne; celle des *Frères et Sœurs du Libre-Esprit* ou *Schwestriones*, qu'on retrouve au xiv^e siècle sur le Rhin, notamment à Cologne; celle des *Lucifériens*, qui reparaissent en 1336 à Angermünde, dans la Marche de Brandebourg².

Les ordres religieux aux XIV^e et XV^e siècles. —

Les désordres matériels et moraux dont souffrait l'Église avaient atteint jusqu'aux ordres religieux. A l'exception des Chartreux, qui avaient conservé l'austérité de leur règle, tous avaient dégénéré. Les moines bénédictins menaient une vie facile et commode dans les monastères riches, et désertaient

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 268.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 266, 268, 269.

les monastères pauvres. Les moines mendiants passaient leur temps en luttes interminables, tantôt entre eux, tantôt avec le clergé paroissial, dont ils devaient être les auxiliaires et dont ils étaient devenus les rivaux. De temps à autre, un abbé ou un évêque réformateur essayait de rétablir dans un monastère ou dans un diocèse la discipline primitive : il échouait le plus souvent, et parfois même risquait sa vie. Les papes durent intervenir.

Benoît XII s'occupa d'abord des Bénédictins, qu'il chercha à réorganiser complètement. Par la constitution dite *Benedictina*, il les fonda en un seul ordre, qu'il divisa en 36 provinces, dans chacune desquelles devait se tenir tous les trois ans un chapitre provincial. Sa tentative n'eut pas de succès, et les congrégations particulières subsistèrent. Il s'en établit même de nouvelles, notamment celle de *Bursfeld*, fondée en 1433, en Allemagne, par Jean de Minden, abbé de Cluse près de Gandersheim. Grâce à l'influence de Jean Rode, abbé de Saint-Mathias de Trèves († 1439), la congrégation de Bursfeld rattacha bientôt à sa réforme un grand nombre de monastères de Saxe, de Westphalie et des pays rhénans. Le concile de Constance en 1417, Nicolas de Cusa, légat du pape en Allemagne, en 1450, encouragèrent ces efforts; mais la réforme resta localisée. — Le concile de Bâle encouragea de son côté la réforme des *Chanoines réguliers*, entreprise par le chapitre général de l'ordre tenu au couvent de Windesheim, dans les Pays-Bas. Certains chanoines de la réforme de Windesheim exercèrent une action salutaire sur les diverses communautés d'hommes et de femmes de leur ordre, notamment Jean Bush († 1479) en Saxe, et, vers la fin du xv^e siècle, Jean Mauburne et Reyner Kœtken en France.

Parmi les *Franciscains*, la scission qui s'était produite après la mort de saint Bonaventure entre les *Frères conventuels* et les *Frères spirituels* avait cessé un instant au commencement du xiv^e siècle, par suite des mesures rigoureuses prises contre les spirituels par le pape Boniface VIII¹. Elle reprit sous Clément V, qui excommunia les récalcitrants. Sous Jean XXII.

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 251.

elle s'aggrava à tel point qu'une partie des spirituels, sous le nom de *Fraticelli*, allèrent jusqu'au schisme, et prirent contre le pape le parti de Louis de Bavière ¹. Il fallut, pour mettre fin aux dissensions des Franciscains, les diviser en deux ordres distincts : l'ordre des *Conventuels*, et l'ordre des *Observantins* ou « Franciscains de la stricte observance ». Cette division donnait satisfaction aux deux tendances, modérée et rigoriste, qui dès l'origine s'étaient manifestées parmi les fils de saint François.

Les *Carmes*, qui étaient entrés en lutte à l'occasion du grand schisme, se scindèrent de même sous Eugène IV en Carmes conventuels et Carmes de la stricte observance.

Le spectacle du relâchement ou des querelles intestines des anciens ordres religieux inspira aux âmes pieuses qui voulaient trouver dans le cloître une diversion aux tristesses de leur temps ou simplement mener une vie plus parfaite et plus retirée, l'idée de fonder, soit de nouveaux ordres monastiques, soit de nouvelles associations religieuses. — Parmi les ordres nouveaux d'hommes, on trouve, au xiv^e siècle, l'ordre des *Olivétains*, institué en 1313 par le professeur Jean Tolomei, sous le nom de Congrégation de Notre-Dame du Mont-Olivet, près de Sienne, et soumis en 1319 par Jean XXII à la règle de saint Benoît; — puis, à Sienne même, l'ordre des *Jésuates*, voués par leur fondateur Jean Colombini au soulagement des pauvres et des malades; approuvé par Urbain V en 1367, l'ordre resta jusqu'au xvii^e siècle une simple congrégation de frères lais, rangée parmi les ordres mendiants et suivant la règle de saint Augustin. — A la même époque et avec la même règle, on vit se former en Espagne et en Italie, sous le nom de *Hiéronymites*, diverses congrégations d'ermites, dont la plus importante fut établie en 1370 par Pierre-Fernand Pecha, chambellan du roi de Castille Pierre le Cruel, et confirmée peu après par Grégoire XI. — L'*Ordre du Sauveur*, fondé en 1363 à Wadstena (Suède) par sainte Brigitte de Suède, et répandu surtout dans le nord de l'Europe, était un ordre mixte; comme celui de Fontevault ², il avait des monastères doubles d'hommes et de femmes,

1. Voir ci-dessous, chap. XII.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 245.

dont l'abbesse de Wadstena était la supérieure générale. — Au xv^e siècle, il faut encore signaler : pour les hommes, la création de l'ordre des *Minimes*, organisé par saint François de Paule vers 1457 et approuvé par Sixte IV en 1474; — pour les femmes, l'institution à Rome de l'ordre des *Oblates*, par sainte Françoise Romaine (1433); et la fondation à Bourges de l'ordre de l'*Annonciade*, par sainte Jeanne de Valois, épouse délaissée de Louis XII et duchesse de Berry (1500).

Quant aux associations religieuses ne constituant pas des ordres monastiques proprement dits, la plus importante était celle des *Clercs et frères de la vie commune*, établie en Hollande par Gérard Groot de Deventer († 1384), dans le but d'aider à la réforme du clergé. Cette association, qui suscita bientôt une société similaire de femmes, les *Sœurs de la vie commune*, suivait une règle analogue à celle des moines, mais sans faire de vœux, ce qui lui attira de la part des ordres mendiants des attaques assez vives. Pour y mettre un terme, le successeur de Groot, Florentius Radewijns, fonda en 1386 à Windesheim ce couvent de chanoines réguliers de saint Augustin, dont il a été question plus haut, et en fit le centre des diverses congrégations des Frères et Sœurs de la vie commune. Ces congrégations rendirent de grands services au xv^e siècle. On leur doit, entre autres hommes remarquables, Thomas A Kempis († 1471), l'auteur probable de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et Nicolas de Cusa († 1464), qui fut élevé à Deventer même, et qui joua un rôle si important au concile de Bâle, à Constantinople, en Allemagne, et dans l'histoire des sciences ¹.

Citons enfin l'association *sui generis* des *Bégards* et des *Béguines*. Déjà nombreux au xiii^e siècle, principalement en Belgique, les Bégards et Béguines s'étaient répandus ensuite en Allemagne, en France, en Italie. Ils vivaient ordinairement rassemblés dans de vastes communautés, où chacun avait sa petite maison, et qu'on appelait des « béguinages ». Ils ne faisaient que des vœux temporaires, et ne suivaient, à proprement parler, aucune règle. Ils assistaient seulement en commun à certains offices. Mal

1. Voir ci-dessus, p. 248, 256 et 333.

protégés par cette discipline insuffisante, les béguinages d'Allemagne tombèrent dans le désordre, adhèrent à l'hérésie des *Schwestriones*, et furent condamnés par le concile de Vienne (1311-1312), qui supprima en principe l'institution. Elle ne disparut cependant pas. Les Béguines en effet se rattachèrent aux tiers ordres de saint Dominique ou de saint François, et Jean XXII les accepta sous cette forme. Quant aux Bégards, ils se divisèrent en deux catégories : l'une orthodoxe, l'autre hérétique. Boniface IX autorisa la première et condamna la seconde (1394, 1395). Ainsi réformés, les béguinages se maintinrent dans plusieurs pays, jusqu'à la Réforme. On ne les trouve plus guère aujourd'hui qu'en Belgique.

Ces créations nouvelles d'ordres monastiques ou d'associations religieuses prouvent que la vie spirituelle n'était pas morte dans l'Église, aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles; mais il faut reconnaître qu'elle s'était affaiblie. On ne saurait comparer les efforts plus ou moins pénibles faits pour la conserver, ou la développer, à l'ardeur enthousiaste de la période précédente ¹.

Le culte et la prédication. — La foi aussi s'était affaiblie, conséquence naturelle d'une longue série de troubles. L'abandon de la communion fréquente, dont l'auteur de l'*Imitation* tenta vainement de ranimer l'usage, était général. Beaucoup de prêtres ne célébraient plus que très rarement la messe : au début du ^{xiv}^e siècle, les synodes de Ravenne (1314), Tarragone (1317), Tolède (1324), durent leur enjoindre de la célébrer au moins deux ou trois fois par an. Les pénitences publiques ont entièrement disparu, et les effets de l'*interdit* sont adoucis : Boniface VIII permet de dire la messe les portes closes, d'administrer les sacrements, de célébrer des offices publics cinq fois par an, de prêcher une fois par semaine, et d'enterrer les morts en terre bénite.

En revanche, les *fêtes chômées* augmentent en nombre; celles de la Trinité, de la Visitation, de l'Immaculée-Conception sont établies au ^{xiv}^e siècle. — Les *indulgences* deviennent plus nombreuses et plus faciles : ainsi Boniface VIII en célébrant en

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 243 et suiv.

1300, le grand Jubilé, avait fixé la période jubilaire à cent ans; Clément VI la réduit à cinquante ans, Urbain VI à trente-trois, Paul II à vingt-cinq. — Certaines pratiques bizarres apparaissent : telles sont par exemple les processions *dansantes*, comme celle d'Esternach; et ces processions de *Flagellants*, qui s'étaient déjà montrées sur quelques points au xiii^e siècle ¹, mais qui reparurent, avec une sorte de frénésie, dans presque tous les pays et à diverses reprises, notamment de 1348 à 1350, lors des ravages de la Peste noire, en 1399, lors de la « terreur turque », etc.

On doit signaler encore, comme un des traits caractéristiques de l'époque, un engouement maladif pour les sujets lugubres et une terreur puérile du démon. Les fameuses *danses macabres* du moyen âge commencent au xiv^e siècle à se glisser partout : dans les tableaux, les vitraux, les sculptures. C'est aussi à la même date qu'apparaissent ces procès de *sorcellerie* et de *magie*, dont Jeanne d'Arc, l'incarnation du patriotisme chrétien, fut au xv^e siècle l'une des plus touchantes victimes, et qui devaient prendre au siècle suivant un si lamentable développement.

Ces pratiques et ces craintes superstitieuses étaient le résultat d'une même cause : l'ignorance religieuse profonde où le peuple était tombé. On ne peut nier pourtant les efforts faits par l'Église pour la dissiper. Les prédicateurs étaient plus nombreux que jamais. Seulement, ils prêchaient mal. Sous l'influence de l'enseignement scolastique des Universités, ils avaient perdu cette chaleur communicative qui faisait encore au milieu du xiv^e siècle le succès des dominicains allemands Tauler († 1361) et Suso († 1366). Leurs sermons, hérissés de citations latines ou grecques, bien qu'ils fussent toujours prononcés devant le peuple en langue vulgaire, étaient devenus des disputes d'écoles, froides, arides, subtiles, dont l'effet était presque nul. Il y eut toutefois d'éclatantes exceptions : le dominicain espagnol Vincent Ferrier († 1419), le franciscain italien Jean de Capistran († 1456), l'infortuné Savonarole († 1498), et le cordelier breton Olivier Maillard († 1502), possédaient

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 253.

une éloquence entraînant dont l'histoire a gardé le souvenir. Mais quelle que fût leur renommée, ils ne pouvaient obtenir que des résultats partiels. Ce qu'il eût fallu, c'était une réforme complète, là comme ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — I. GÉNÉRALITÉS. — Les Actes des Conciles de l'époque, dans les diverses collections des Conciles, notamment **Mansi**, *Conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence et Venise, 1759-1793; — *Monumenta conciliorum generalium sæculi XV*, Vienne, 1857-1873. — Le *Sæctus*, les *Clémentines*, les *Extra-vagantes*, dans les diverses éditions du *Corpus juris canonici*, notamment celle de **Friedberg**, Leipzig, 1879. — **Digard, Faucon** et **Thomas**, *Les registres de Boniface VIII*, Paris, 1891 et suiv.; **Guiraud** et **Cadier**, *Les registres de Grégoire X et de Jean XXI*, Paris, 1893 et suiv. — **Raynaldus**, *Annales ecclesiastici* (1198-1565), Rome, 9 fol. 1646-1677. — **Platina** († 1481), *Vita pontificum romanorum* (jusqu'à Sixte IV), Venise, 1479.

II. SPÉCIALITÉS. — Pour le § I : **Thierry de Niem**, *Vita pontif. roman.* (1288-1370), dans **Eccard**, *Corpus hist. mediæ ævi*, t. I; *Vita paparum Avinionensium*, éd. **Baluze**, Paris, 1693, 2 vol. in-4°; — **Ferreto de Vicence**, *Historia*, dans **Muratori**, *Rerum Italic. Scriptores*, t. IX; — **Ægidius Colonna** (précepteur de Philippe le Bel), *De ecclesiasticâ potestate*, éd. Jourdain, 1858; — **Guillaume Durant** le Jeune. *De modo celebrandi generalis concilii et de rebus in concil. Viennensi definiendis* (1311), éd. Favre, Paris, 1671; — **Guillaume d'Occam**, *De ecclesiasticâ et polit. potestate*, Paris, 1598, et *Op. nonaginta dierum* (contre Jean XXII), Lyon, 1495; — **Augustinus Triumphus** (Agostino Trionfo, † 1328), *Summa de potestate Ecclesiæ*, éd. **Rocca**, Rome, 1582; — **Alvarus Pelagius** (Alvarez Pelayo, † après 1340), *De planctu Ecclesiæ lib. II*, Venise, 1560.

Pour le § II : **Thierry de Niem**, *De schismate libri IV*, Strasbourg, 1609, 1629, et *Historia de vitâ Johannis XXIII*, dans **H. van der Hardt**, *Magnum œcum. Constant. concilium...* 6 vol., Francfort et Leipzig, 1697-1700, t. II; — **Léonard l'Arétin** (secrétaire de Jean XXIII), *Commentarii*, dans **Muratori**, *op. cit.*, t. XIX; — **Ulrich von Richenthal**, *Chronik des Constanzer Concils*, éd. **Buck**, Tubingue, 1882; — **Jean Gerson**, *De modis uniendi ac reformandi Ecclesiam in concil. universali, ad Petrum de Alliaco* (1440), dans **H. van der Hardt**, *op. cit.*, t. I, 4^e p.; — **Pierre d'Ailly**, *De difficultate reformationis in concil. univ., ad Joh. Gerson* (1440), *ibid.*, t. I, 6^e p., et *Tractatus de potest. ecclesiast.* (1416), *ibid.*, t. VI; — **Jean Gerson**, *Tract. de unitate Ecclesiæ; Tract. quomodo et an liceat in causis fidei à summo pontifice appellare; Libellus de auferibilitate papæ ab Ecclesiâ*, dans ses *Œuvres*, éd. **Dupin**, Anvers, 1706; — **Nicolas de Clemengis**, *De corrupto Ecclesiæ statu*, dans ses *Œuvres*, éd. **Lydius**, Leyde, 1613.

Pour le § III : **Henri de Langenstein**, *Consilium pacis de unione ac reformatione Ecclesiæ* (1381); — **Thierry de Niem**, *De necessitate reformationis Ecclesiæ in capite et in membris* (souvent attribué à P. d'Ailly), dans **H. van der Hardt**, *op. cit.*, t. I, 7^e p.; **Alphonse Tostati** († 1454), *Contra clericos concubinariorum*, dans ses *Œuvres*, Venise, 1728; — **Saint Antonin**, arch. de Florence († 1459), *Summa confessionalis*; — **Jean Gerson**, *Dia-*

logus sophiæ et naturæ super cælibatu ecclesiast., dans ses *Œuvres*, op. cit. ; — **Nicolas de Cusa**, *De concordia cathol. libri III* (1433), dans ses *Œuvres*, Bâle, 1565 ; — **Æneas Sylvius Piccolomini** (Pie II), *Comment. de rebus Basil. gestis*, Bâle, 1577 ; — **Jean de Torquemada**, *Tractatus contra decreta concil. Constant. et Basil.* (dans **Mansi**, *Concil. suppl.*, t. IV, Lucques, 1748) ; *Tract. de notabilitate, de potestate papæ et concil. generalis* (Cologne, 1480) ; *Tractatus super potest. et auctor. papal. ex sententiâ S. Thomæ* (Salamanque, 1560) ; *Summa de Ecclesiâ* (Lyon, 1495) ; — **Horix**, *Concordata nat. germ. integra*, Francfort et Leipsig, 2^e éd., 1772 et suiv.

Pour le § IV : **Wycliffe**, *Writings*, Londres, 1885 et suiv. ; *Mistra Jana Husi sebrane spisny ceské, etc.*, éd. des *Œuvres* de **Jean Huss** en langue tchèque, Prague, 1865 ; *Hist. et monumenta Joh. Hussii et Hieron. Prag.*, Nuremberg, 1558, 1715 ; — **Jean Busch**, *Chron. canonicorum regul. capit. Windesemensis*, éd. Rosweyd, Anvers, 1621, et *De reformatione monaster. quorundam Saxoniarum lib. IV*, dans Leibniz, *Script. Brunsv.*, t. II ; — **Gérard Groot**, *Epistolæ*, éd. Acquoy, Amsterdam, 1857 ; — **Thomas A Kempis**, *Vitæ Gerardi Magni et Florentii*, dans ses *Œuvres*, éd. Amort, Cologne, 1759, t. III.

Livres. — I. GÉNÉRALITÉS. — Les diverses *Histoires générales* de l'Église. bibliographie dans **Funk**, *Histoire de l'Église*, trad. Hemmer, Paris, 1891. — **Thomassin**, *Ancienne et Nouv. Discipline de l'Église*, Paris, 1725 (en français) ; — **Hefele**, *Hist. des Conciles*, trad. Delarc, Paris, 1869-1876 ; — **Von Wessenberg**, *Die grossen Kirchenversammlungen des XV und XVI Jahrhunderts.*, 4 vol., Constance, 1840, avec la critique d'**Hefele**, dans la *Revue trimestr. de Tubingue*, 1841 ; — **Christophe**, *Histoire de la papauté au XIV^e siècle*, Paris, 1853, 3 vol., et *Hist. de la papauté au XV^e siècle*, Paris, 1863, 2 vol. ; — **Creighton**, *A history of the papacy during the period of the reformation*, t. I, II, III, Londres, 1882 et 1887 ; — **Pastor**, *Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, trad. **Furcy-Raynaud**, Paris, 1888 et suiv., t. I à IV.

II. SPÉCIALITÉS. — Pour le § I : **Dupuy**, *Hist. du différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel*, Paris, 1655, in-f^o ; — **Baillet**, *Hist. des démêlés du pape Bonif. VIII avec Phil. le Bel*, 2^e éd., Paris, 1718 ; — **Tosti**, *Storia di Bonifacio VIII*, Mont-Cassin, 1846, 2 vol. ; — **Drumann**, *Geschichte Bonifacius VIII*, Kœnigsberg, 1852, 2 vol. ; — **Mury**, *La bulle Unam sanctam*, dans la *Revue des questions histor.*, t. XXVI (1879) ; — **Desjardins**, *La bulle Unam sanctam*, Lyon, 1880 ; — **Léon Gautier**, *Benoit XI, étude sur la papauté au comm. du XIV^e siècle*, Paris, 1863 ; — **P. Funke**, *Der Pontifikat Benedikts XI*, 1891 ; — **Rabanis**, *Clément V et Philippe le Bel*, Paris, 1858 ; — **Hœfler**, *Avignon's Papste*, Vienne, 1871 ; — **C. Müller**, *Der Kampf Ludwigs des Baiern mit der römischen Curie*, Tubingue, 1879-1880, 2 vol. ; — **Th. Roussel**, *Recherches sur la vie et le pontif. d'Urbain V*, Paris, 1840 ; — **Magnan**, *Hist. d'Urbain V et de son siècle*, 1862 ; — **Maurice Prou**, *Relations d'Urbain V avec Jean II et Charles V*, Paris, 1887.

Pour le § II : **Dupuy**, *Hist. du schisme d'Occident* (1378-1428), Paris, 1654 ; — **Maimbourg**, *Hist. du grand schisme d'Occident*, Paris, 1678 ; — **Scheuffgen**, *Beitrag zur Gesch. des grossen Schisma*, Fribourg, 1889 ; — **L. Gayet**, *Le grand schisme d'Occident, d'après les archives secrètes du Vatican*, Paris, 1889 et suiv. (cf. les critiques de **Noël Valois**, dans la *Biblioth. de l'École des Chartes*, année 1890, et **Louis Guérard**, dans le *Bulletin critique*, année 1891) ; — **Noël Valois**, *L'élection d'Urbain VI et les orig. du grand schisme d'Occident*, dans la *Revue des quest. histor.*, t. XLVIII (1890) ; — **Lenfant**, *Hist. du concile de Pise*, Amsterdam, 1724-1727, et *Hist. du concile de Cons-*

tance, 2^e éd., Amsterdam, 1727; — **H. van der Hardt**, *Magnum œcum. concil. Constant.*, 6 vol., Francfort et Leipsig, 1697-1700; — **Bourgeois de Chastenot**, *Nouv. hist. du concile de Constance*, Paris, 1718; — **Tosti**, *Storia del concilio di Const.*, Naples, 1853; — **Hübner**, *Die Constanzer Reform*, Leipzig, 1867; — **H. Finke**, *Forschungen und Quellen zur Gesch. des Constanzer Concils*, 1889; — **G. Erler**, *Dietrich von Nieheim* (Thierry de Niem), 1887; — **Tschackert**, *Peter von Ailly*, Gotha, 1877; — **Salembier**, *Pierre d'Ailly*, Paris, 1886; — **Schmidt**, *Essai sur Gerson*, Paris, 1839; — **Schwab**, *Joh. Gerson*, Wurtzbourg, 1858; — **Müntz**, *Nicolas de Clémengis*, Strasbourg, 1846.

Pour le § III : **Düx**, *Der deutsche Cardinal Nikol. von Cusa*, Wurtzbourg, 1847; — **Stumpf**, *Die polit. Ideen des Nicol. von Cusa*, Cologne, 1863; — **Brockhaus**, *Nicolai Cusani de concil. univ. potest. sententiæ*, Leipsig, 1867. — Sur l'union avec l'Église grecque : **Zhishmann**, *Die Unionverhandlungen zwischen der orient. und röm. Kirche*, Vienne, 1858; — **Pichler**, *Gesch. der kirche. Trennung zwischen dem Orient und Occident*, Munich, 1864; — [**Nikes**], *Η άγία και οικουμενική εν Φλωρεντιζ σύνοδος*, Rome, 1864; — **Cecconi**, *Studi storici sul concil. di Firenze*, Florence, 1869; — **Frommann**, *Beiträge zur Gesch. der florent. Kirchenvereinigung*, Halle, 1872; — **W. von Goethe**, *Studien und Forschungen über das Leben des Card. Bessarion*, Iéna, 1871; — **Vast**, *Le cardinal Bessarion*, Paris, 1879; — **Nic. Kalogeras** (arch. de Patras), *Markos Eugenicos et Bessarion* (en grec), Athènes, 1893 (trad. en allemand dans la *Revue intern. de théologie*, Berne, 1893); — **Kunstmann** *Les Maronites et leurs rapports avec l'Église latine*, dans la *Revue trim. de Tubingue*, 1845; — **Du Fresne de Beaucourt**, *Charles VII et la pacification de l'Église (1444-49)*, dans la *Revue des questions hist.*, t. XLIII (1888); — **Voigt**, *Enea Sylvius Piccolomini als Papst Pius II*, Berlin, 1856-1863, 3 vol.

Pour le § IV : 1^o sur les hérésies : **Vaughan**, *Life and opinions of John de Wycliffe*, Londres, 1831; — **Weber**, *Gesch. akath. Kirchen und Secten in Gross Britanien*, Leipsig, 1845; — **Hœfler**, *Joh. von Wyclif und die Vorgeschichte der Reform.*, 2 vol., Leipsig, 1873; — **V. Vattier**, *John Wyclif, sa vie, ses œuvres, sa doctrine*, Paris, 1886; — **E. de Bonnechose**, *Jean Huss et le concile de Constance*, 2^e éd., Paris, 1846; — **Hœfler**, *Geschichtschreiber der husitischen Bewegung in Böhmen*, Vienne, 1855-1866, 3 vol.; — **Helfert**, *Huss und Hieron.*, Pazy, 1853; — **Friedrich**, *Lehre des Huss*, Ratisbonne, 1862; — **Koserth**, *Hus und Wyclif*, Prague, 1884; — **Van der Hægen**, *Jean Huss, exposé de sa doctrine sur l'Église*, Alençon, 1888; — **Bost**, *Hist. de l'Église des Frères de Bohême et de Moravie*, 2 vol., Genève, 1831; — **Gindely**, *Gesch. der böhmischen Brüder*, Prague, 2 vol., 1857-1858; — **Goll**, *Quellen und Untersuch. zur Gesch. der böhm. Brüder*, Prague, 1878. (Pour les guerres des Hussites, voir ci-dessous, chap. XIII.)

2^o sur les ordres religieux : **Hélyot**, *Hist. des ordres monastiques*, Paris, 1714-1719; — **Henrion**, *Hist. des ordres religieux*, Paris, 1835; — **K. Grube**, *Joh. Busch*, Fribourg, 1881; — **Poesl**, *Leben des sel. Joh. Colombini*, Ratisbonne, 1846; — **Dabert**, *Histoire de saint François de Paule et de l'ordre des Minimes*, 1875; — **Armellini**, *Vita di S. Francesca Romana*, Rome, 1882; — **Delprat**, *Over de braderschap van Groot*, Utrecht, 1830; — **Bonet-Maury**, *Gérard de Groot*, d'après des documents inédits, Paris, 1878; — **K. Grube**, *Gérard Groot und seine Stiftungen*, Cologne, 1883; — **Van Slee**, *De Kloostervereeniging van Windesheim*, Leyde, 1874; — **Acquoy**, *Het klooster te Windesheim en zyn invloed*, Utrecht, 1876; — **Mooren**, *Nachrichte über Thomas von Kempen*, 1855; — **Hallmann**, *Gesch. des Ursprungs der bel-*

gishen Beghinen, Berlin, 1843; — **Mosheim** (XVIII^e siècle), *De Begardis et Beguinabus*, éd. Martini, Leipzig, 1890.

3^o sur le culte et la prédication : **Hecker**, *Die Tanzwuth, eine Volkskrankheit des Mittelalters*, Berlin, 1832; — **J. Boileau**, *Historia Flagellantium*, Paris, 1700; — **Foerstemann**, *Die christl. Geisslergesellsch.*, Halle, 1828; — **Langlois**, *Essai sur les danses des morts*, Rouen, 1852; — **Soldan-Heppe**, *Gesch. der Hexenprocesse*, 2^e éd., 2 vol., Stuttgart, 1880; — **Victor Leclerc**, *Mém. sur la prédication au XIV^e siècle*, dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XXIV; — **Hauréau**, *Notice sur les prédic. du XIV^e siècle*, *ibid.*, t. XXVI; — **Schmidt**, *Johannes Tauler*, Hambourg, 1841; — **Bourret**, *Essai historique et critique sur les sermons français de Gerson*, 1858; — **Bayle**, *Vie de saint Vincent Ferrier*, Paris, 1855; — **Samouillan**, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps*, Paris, 1881

CHAPITRE VII

L'ANGLETERRE

De 1272 à 1485.

I. — Édouard I^{er} et Édouard II : l'unité anglaise et le parlement ¹.

Édouard I^{er}. — Né le 18 juin 1239, Édouard I^{er} avait passé trente-trois ans à la mort de son père Henri III. Il était dans toute la force de l'âge; très haut de taille avec de longs bras nerveux et des jambes démesurées. Cavalier intrépide, il s'adonnait avec passion aux exercices du corps, à la chasse, aux tournois, aux dures chevauchées militaires. Il vivait simplement, sans parcimonie et sans prodigalité. Il aimait les siens et chérissait tendrement sa femme, Léonore de Castille, qui ne lui donna pas moins de treize enfants; quand elle mourut (1290), il en éprouva un violent chagrin et voulut consacrer sa mémoire par de durables monuments : des croix de pierre richement sculptées furent dressées aux endroits où avait reposé le corps de la reine, quand on le ramena à Westminster. Ce sont presque les seules dépenses de luxe qu'il ordonna. Il était pieux sans bigoterie, à la fois violent et réfléchi; avec un caractère loyal,

1. Voir ci-dessus, t. II, chap. xi, p. 596 et suiv.

il avait l'intelligence subtile et captieuse. Comme son aïeul Henri II, auquel il ressemblait à tant d'égards, excepté par les mœurs, il savait voir et vouloir; comme lui il aimait à s'entourer de légistes; modéré dans la victoire, il allait volontiers jusqu'à l'extrême limite de son droit.

Il avait eu le temps de se former au gouvernement durant le règne de son père. Investi dès l'enfance du gouvernement de la Gascogne, il en prit effectivement possession en 1254; il venait de se marier et il avait quinze ans. Il y passa une année entière (1255), laborieusement employée à combattre les seigneurs et les villes rebelles ou à négocier avec eux; il y fit preuve de tact et de fermeté. Comte palatin de Chester, il administra directement et presque en souverain cette partie de l'Angleterre que le voisinage des Gallois indépendants et des turbulents barons de la Marche galloise rendait périlleuse à diriger. Dans la guerre civile (1258-1265), après avoir paru incliner un moment vers son oncle Leicester, il avait pris résolument parti contre lui. La victoire d'Evesham fut son œuvre, mais, de même qu'il apprit la tactique en voyant à l'œuvre Simon de Montfort, il emprunta au chef des révoltés vaincus par lui des idées de gouvernement qu'il sut féconder. Il était de ces chefs d'État que forment les révolutions.

Caractère de son gouvernement. — Il était à la croisade, en Palestine, quand son père mourut, et en Italie, à Capoue, quand il apprit qu'il était roi. Fait significatif : son règne commença aussitôt, avant même le couronnement; pour la première fois depuis la conquête, il n'y eut pas d'inter règne, et l'absence du roi put se prolonger sans troubles. Édouard, en effet, revint à petites journées. Il alla d'abord à Paris pour prêter le serment d'hommage qu'en vertu du traité de 1259 il devait à son nouveau suzerain Philippe III, puis il se rendit en Guyenne. Là il montra comment il entendait gouverner. Si, contre des vassaux insubordonnés comme Gaston de Béarn, il agit avec rigueur, le plus souvent il préféra suivre les voies légales. Il ordonna d'ouvrir une vaste enquête : tous ceux qui, à un titre quelconque, dépendaient de lui, ses vassaux et les bourgeois de ses bonnes villes, les propriétaires d'alleux et

les détenteurs de fiefs, furent sommés de venir déclarer par serment devant ses officiers quelles étaient la nature et l'étendue de leurs obligations féodales. Le résultat de ces dépositions dûment contrôlées fut consigné sur des registres (*Recognitiones feudorum*), dont un seul malheureusement est parvenu jusqu'à nous. Alors le pays devint tranquille; on n'osa guère se risquer contre un roi juste et fort.

Il agit de même en Angleterre, après son retour et son couronnement (19 août 1274). L'ordre matériel y avait été maintenu, mais de toutes parts on se plaignait des officiers royaux, des shériffs surtout; d'un autre côté les gens de l'Échiquier se lamentaient sur l'état du domaine royal, fort appauvri par des empiétements, des aliénations illégales. Dans de pareilles circonstances, Henri II et Henri III avaient envoyé des juges itinérants pour recevoir les plaintes et au besoin pour y faire droit sur-le-champ; mais ces juges précisément s'étaient rendus coupables d'exactions pendant les dernières années de Henri III. Édouard I^{er} en suspendit donc les tournées et chargea (11 oct. 1274) une commission spéciale de procéder dans tout le royaume à une enquête rigoureuse sur quarante-sept articles déterminés. Devant ces enquêteurs, comme à l'ordinaire devant les juges itinérants, les délégués des *centaines* vinrent déclarer, par exemple, quels domaines étaient alors aux mains du roi, quels au contraire étaient tenus en fief et en vertu de quel titre (*quo warranto*); comment et quand des fiefs dans la mouvance du roi étaient devenus des arrière-fiefs; comment et dans quelles limites étaient exercés les droits de pêche et de chasse; quels services personnels, quelles redevances pécuniaires le roi devait réclamer de ses vassaux, des villes, des paysans de la couronne. D'aucuns trouvèrent offensante cette curiosité, légitime pourtant et exercée dans les formes accoutumées. Le comte de Varenne (ou de Warren), interrogé sur certains fiefs qu'il possédait, répondit fièrement que son seul garant était son épée. On ne s'émut point de ces rodomontades. Loin de là : le statut de Gloucester (1278) régla la procédure à suivre dans ces enquêtes de *quo warranto* qui, poursuivies pendant plus de vingt ans avec une implacable régularité, provoquèrent des

murmures, des chansons satiriques, presque des révoltes. Sur ses droits, le roi était inflexible. La société de son temps étant basée essentiellement sur des rapports personnels, c'est en précisant ces rapports avec tout l'appareil juridique, en imposant à tous ses sujets le devoir d'acquiescer strictement les obligations dont ils étaient tenus envers lui, qu'il se proposait de restaurer le pouvoir absolu ébranlé pendant le précédent règne. Il trouvait la nation unie devant lui; il voulut la dominer en la forçant de le servir.

Son règne se divise assez naturellement en deux parties, de longueur presque égale. Les vingt premières années ont été prospères à tous les points de vue et constituent une des périodes les plus fécondes de toute l'histoire d'Angleterre; là vraiment Édouard I^{er} fut un grand roi et un prince heureux. Dans les quinze dernières années au contraire, des complications imprévues et des fautes graves jetèrent le désordre dans les esprits, compromirent la sécurité de l'Angleterre et préparèrent les désastres du règne suivant.

Législation d'Édouard I^{er}. — Édouard I^{er} fut un grand législateur, comme saint Louis, son oncle, comme Alphonse le Sage de Castille, son beau-frère, et plus qu'eux peut-être. Il fut secondé par ses légistes : Francisco Accursi, fils du célèbre glossateur de Bologne; Raoul de Hengham et Britton, qui furent grands juges; Robert Burnell, qui fut chancelier. Il prit en outre l'avis de son parlement; ses « Statuts » ont déjà le caractère de nos lois modernes, que les Ordonnances de saint Louis, par exemple, n'ont pas; mais son action personnelle et directe a été considérable. C'est ce que voulut marquer l'auteur du traité sur les lois anglaises qu'on attribue à Britton, en mettant son livre entier dans la bouche du roi et en l'écrivant en français. Sa législation ne s'inspira d'ailleurs ni des principes ni de l'esprit de la loi romaine. Les traités où elle est exposée, la *Fleta*, Britton qui en dérive, les additions de Hengham, procèdent de Bracton et développent les règles de la *loi commune*. On a parfois appelé Édouard I^{er} le Justinien anglais; mais il est aussi impossible d'établir une comparaison entre l'œuvre de ces deux souverains qu'entre leur caractère. La loi anglaise n'est pas la

raison écrite; c'est la coutume avec son incohérente et infinie mobilité.

Édouard commença de légiférer dès son retour en Angleterre. En 1275, fut promulgué le 1^{er} statut de Westminster, qui fixait un grand nombre de points du droit civil; en 1276, le statut de *Bigamis*; en 1278, celui de Gloucester qui eut pour but, on l'a vu, de limiter, en les précisant, les franchises des barons. Par contre, le statut de *Religiosis*, ou des biens de main-morte (1279) interdit aux membres du clergé d'acquérir des terres qui, devenant biens de mainmorte, ne pouvaient plus rapporter aux suzerains les profits ordinaires de la mouvance féodale, ni contribuer à la défense du royaume par la prestation du service militaire. En 1283, le statut d'Acton Burnell facilita aux marchands le moyen de recouvrer leurs créances; en 1284, celui de Rhuddlan réorganisa l'Échiquier. En 1285, parurent deux des plus importantes lois du règne : le 2^e statut de Westminster, qui introduisit un nouveau mode d'acquisition des terres nobles et qui régularisa la tenue des assises dans les comtés par l'institution des cours de *nisi prius*; et celui de Winchester, qui fut à la fois une ordonnance de police contre les voleurs et les assassins et une loi sur la milice. Pour tenir les malfaiteurs en respect, on remit en vigueur une vieille assise de Henri II qui obligeait chaque homme jouissant d'un certain revenu à s'équiper à ses frais et en raison de sa fortune; deux fois l'an on devait passer la revue de ces armes qui, un demi-siècle plus tard, servirent avec succès dans les guerres de France. En 1290, le 3^e statut de Westminster, autrement dit *Quia emptores*, réserva les droits du seigneur dominant en cas de sous-inféodation : en achetant une terre, on ne devenait pas le vassal du seigneur qui l'avait vendue, on restait le vassal du suzerain. Ce statut complétait en un sens celui des biens de mainmorte; il entravait le morcellement excessif de la propriété féodale, comme celui-ci en arrêta l'amoindrissement; ils étaient tout à l'avantage des seigneurs laïques et en particulier du premier d'entre eux, du roi. La même année, Édouard frappa les Juifs.

Au XII^e siècle, les Juifs avaient été persécutés en Angleterre

comme partout ailleurs sur le continent, puis leur condition s'était régularisée; ils étaient même devenus une source permanente de revenus pour la royauté, si bien qu'il y eut à Westminster un « Échiquier des Juifs ». Mais à cette époque l'industrie de la laine et le commerce maritime commençaient à prendre l'essor; plus d'un marchand se vit à la merci des banquiers juifs, qui se rendirent odieux au peuple. Édouard I^{er}, chrétien sincère, prononça leur expulsion irrévocable en 1290; avec le sentiment de l'équité qui l'animait, il voulut qu'on les laissât partir avec leurs biens; mais ses ordres ne furent pas suivis et les malheureux bannis eurent à souffrir de cruelles persécutions avant d'arriver en France. Leur place fut prise aussitôt par des banquiers italiens. Pour combler le vide que le départ des Juifs creusa dans le Trésor, Édouard demanda au parlement un *quinzième*, que le clergé paya en murmurant.

Cette activité législative fut ralentie par les luttes contre les Gallois, par un long séjour du roi en Guyenne, et suspendue par les guerres où il se trouva entraîné dans la seconde moitié de son règne.

Conquête de la principauté de Galles. — A aucun moment de leur histoire les Gallois n'ont formé un corps de nation. Tels que les décrit, à la fin du XII^e siècle, leur compatriote Giraud de Barri, ils en étaient restés à ce degré de civilisation où les individus restent groupés en familles ou clans, où la nation de l'État n'est pas née. Leurs dissensions intestines avaient facilité l'établissement des Anglais dans les régions du sud et de l'ouest. Au nord, l'ancien royaume de Gwynned, avec sa capitale Aberffraw, résista plus longtemps. Ses princes, Llewellyn (1194-1240), le fils de celui-ci, David (1240-1246), et son petit-fils, Llewellyn, fils de Gruffydd (1246-1282), surent mettre à profit les guerres civiles qui affaiblirent la royauté anglaise sous Jean et sous Henri III pour s'étendre vers le sud. A la mort de Henri III, Llewellyn, l'ancien allié de Simon de Montfort, refusa l'hommage au nouveau roi, et il le provoqua en contractant mariage avec la fille du vaincu d'Evesham. Ces menées étaient surveillées de près par la vigilante police d'Édouard I^{er}. La fiancée du prince gallois, arrêtée

en mer avant qu'elle eût pu le rejoindre, fut maintenue sous bonne garde jusqu'au jour où il consentit à faire sa soumission (1277). Cinq ans plus tard, il se souleva de nouveau, à l'instigation de son frère David. Cette fois, Édouard résolut d'en finir. Pour cette guerre populaire, ses sujets lui donnèrent tout ce qu'il demanda : l'archevêque de Cantorbéry excommunia les révoltés ; les différents États du royaume votèrent des subsides considérables. Une grosse armée se réunit à Shrewsbury où le roi établit son quartier général et ses cours de justice.

L'affaire fut menée vite et bien, malgré les difficultés de toute nature que rencontrèrent les Anglais dans un pays pauvre, montagnueux et sans route. Llewellyn, surpris dans une reconnaissance, fut tué (déc. 1282) ; son frère David, livré par un des siens, fut condamné à mort comme traître et écartelé (oct. 1283). Quand, l'année suivante, Édouard eut donné un brillant tournoi, une « table ronde », comme on disait alors, au cœur même du pays conquis, à Snowdon, quand on eut retrouvé et remis au roi d'Angleterre la couronne du roi breton Arthur, l'indépendance de la principauté sembla perdue à jamais.

Édouard ne quitta pas le pays avant de lui avoir donné une organisation nouvelle (*Statutum Walliæ*, 1284). Le territoire fut divisé en comtés ; on y introduisit des shériffs, des cours de comté, des *coroners*, des baillis, la législation, le régime fiscal des Anglais ; des villes neuves furent bâties où l'élément anglais domina sans partage, tandis que d'imposantes forteresses furent construites pour tenir les vaincus en respect. C'est dans un de ces châteaux, à Carnarvon, que naquit le futur Édouard II. Pour gagner le cœur des Gallois, son père lui fit donner une nourrice galloise, des serviteurs gallois ; il fit même revivre pour lui (1301) le titre de prince de Galles que porta désormais l'héritier présomptif de la couronne. Il avouait par là que l'annexion du pays de Galles à l'Angleterre était encore prématurée ; elle ne fut accomplie en effet que sous Henri VIII.

La Guyenne et le Ponthieu ; politique continentale.

— Édouard passa dans son duché de Guyenne les années 1286-1289. Il n'avait pas attendu jusque-là pour s'occuper des

affaires continentales : les projets de Charles d'Anjou en Provence et en Sicile, l'appui que Philippe le Hardi leur donnait, les menées de Marguerite de Provence, veuve de saint Louis, et d'Aliénor, mère d'Édouard I^{er}, pour reconstituer le royaume d'Arles et l'opposer à la politique d'expansion des maisons de France et d'Anjou, l'avaient engagé dans des intrigues diplomatiques nouées autour de Rodolphe de Habsbourg et de son fils. Plus près de lui, sur les Pyrénées, la succession de la Navarre l'avait pour un moment brouillé avec la Castille. Mais il ne s'était laissé compromettre dans aucune de ces affaires ; il n'intervint dans la guerre d'Aragon que pour jouer le rôle d'arbitre entre les rois belligérants. Il s'efforça surtout de vivre en bons termes avec la France ; il ne lui demandait que l'application loyale et intégrale du traité de Paris et réussit à obtenir la restitution de l'Agenais, l'année même où, du chef de sa femme, il héritait du Ponthieu (1279). Dans son duché de Guyenne, il donna tous ses soins à l'administration intérieure, au commerce, à l'entretien des routes fluviales. Il créa de nombreuses villes neuves ou bastides, qui étaient à la fois des marchés et des lieux fortifiés. Les privilèges qu'il leur accorda eurent pour but d'augmenter les ressources financières du duché et d'en assurer la sécurité intérieure, mais ne leur conférèrent pas de droits politiques. Il craignait l'insubordination des bourgeoisies communales. Déjà en 1261 il avait repris à Bordeaux et à Bayonne le droit de nommer leur maire ; il le garda pendant la plus grande partie de son règne. En Gascogne comme en Angleterre, il prétendait gouverner seul.

La succession d'Écosse ; les prétendants. — Édouard I^{er} était à peine revenu dans son royaume que s'ouvrit la succession d'Écosse. Depuis qu'il était entré en contact avec la civilisation supérieure des Anglo-Normands, ce pays s'était rapidement développé. Pendant les règnes de David I^{er} (1124-1153), de Malcolm IV (1153-1165), de Guillaume le Lion (1165-1214), le régime féodal s'y était solidement implanté, adoucissant ce qu'avait de sauvage le régime de clan ; l'organisation religieuse s'était fixée, en même temps que l'indépendance de l'Église était assurée par une bulle qui annulait les prétentions des arche-

vêques d'York sur les évêchés écossais et les rattachait directement au Saint-Siège (1188); des villes s'étaient formées, favorisées par d'opportuns privilèges municipaux et économiques. En même temps le royaume recevait ses limites définitives par la soumission du comté d'Argyle, l'annexion de Galloway et la détermination de la frontière anglo-écossaise. Ce dernier point fut acquis seulement au XIII^e siècle, pendant la longue période de paix qui rendit si prospères les règnes d'Alexandre II (1214-1249) et d'Alexandre III (1249-1286). Mais une question plus grave resta en suspens : celle des rapports féodaux entre les deux royaumes voisins. Les rois d'Angleterre élevaient d'antiques prétentions qui remontaient aux rois saxons, à Édouard, fils d'Alfred, qui avait régné sur toute la Northumbrie, et par conséquent sur les basses terres d'Écosse. Mais il y avait plus. Quand le Conquérant envahit l'Écosse (1072), il contraignit Malcolm III à le reconnaître pour suzerain, et il fut désormais établi dans la chancellerie anglaise que cette suzeraineté était universelle, et non limitée à telle ou telle province. Après la victoire d'Alnwick, Henri II obligea Guillaume le Lion à subir cette suzeraineté universelle, mais Richard I^{er} y renonça. La question se posa de nouveau quand Alexandre III fut mort (1286). Il n'avait d'autre héritier que sa petite-fille, Marguerite, une enfant qui vivait auprès de son père, le roi de Norvège. Édouard I^{er} demanda pour son fils aîné la main de la jeune princesse. Une telle union eût été le meilleur moyen de couper court aux convoitises déjà déclarées des chefs de la noblesse. Elle fut approuvée par les États écossais (juillet 1290), mais « la vierge de Norvège » mourut dans le navire même qui la ramenait en Écosse, et avec elle s'éteignit la dynastie issue de Kenneth Mac Alpine. Un grand nombre de prétendants, parents plus ou moins éloignés des derniers rois, revendiquèrent alors cette succession vacante. Une sanglante anarchie pouvait sortir de là. Pour la prévenir, les régents d'Écosse demandèrent l'arbitrage du roi d'Angleterre, dont la sagesse dans le différend entre les Aragonais et les princes angevins avait été louée. Édouard accepta et réunit une assemblée des grands des deux royaumes à Norham, sur la frontière : il y vint lui-même avec

son chef-juge, Roger Brabazon, ses légistes, et des moines qui lui apportèrent les chroniques de leurs monastères. Il obligea tout d'abord les Écossais à reconnaître ses droits de suzeraineté, se fit livrer les places fortes et parcourut le pays pour recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets. Cependant un tribunal assemblé à Berwick, ville alors écossaise, instruisait laborieusement ce procès dont le sort du royaume était l'enjeu. Le roi put enfin rendre sa sentence (17 nov. 1292) : le débat s'était circonscrit entre les descendants des trois filles de David, comte de Huntingdon, frère de Guillaume le Lion ; Édouard écarta d'abord les prétentions d'un d'eux qui demandait le partage égal de la succession entre les cohéritiers ; il déclara la couronne d'Écosse indivisible, puis désigna comme roi Jean de Bailleul (John Balliol), petit-fils de la fille aînée, de préférence à Robert Bruce, fils de la fille cadette. John Balliol fut couronné à Scone sans opposition ; le premier acte de son règne fut de prêter hommage au roi d'Angleterre.

Ce n'était pas là une comédie juridique. Rien ne prouve qu'Édouard ne fût pas convaincu de son bon droit, et il était naturel qu'il voulût le faire triompher ; mais les circonstances allaient bientôt le pousser à en tirer des conséquences excessives.

Conquête de l'Écosse. — Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les rapports d'Édouard I^{er} avec Philippe le Bel ni les causes de la guerre qui éclata en 1294 entre la France et l'Angleterre ¹. Bientôt Édouard I^{er} se trouva dans un cruel embarras. Un terrible soulèvement des Gallois éclata en même temps ; il ne put être réprimé qu'après une pénible campagne d'hiver (1294-1295). A leur tour les Écossais prirent les armes. Les barons étaient irrités de l'hommage imposé à leur roi, et de la soumission avec laquelle celui-ci remplissait ses obligations. En 1295, ils organisèrent une cour des Douze pairs, « à l'image de celle de France », pour contrôler l'autorité royale et firent alliance avec Philippe le Bel, alliance qui devait durer trois siècles, parce qu'elle était fondée sur les intérêts semblables et

1. Voir ci-dessus, p. 15 et suiv.

encore les mœurs et la langue celtique, tous, sous le poids de l'occupation étrangère, sentirent qu'ils formaient un seul peuple. Ce peuple avait froidement accueilli le second soulèvement de Wallace; mais il se souleva lui-même lorsque Robert Bruce, petit-fils du prétendant au trône, quitta la cour d'Édouard I^{er} et vint se faire couronner à Scone (25 mars 1306). Sans doute le nouveau roi fut battu, dépouillé de ses États, chassé dans les îles du nord, mais la mort de son vainqueur (1307) lui rendit l'avantage. L'unité politique et l'indépendance nationale de l'Écosse furent les fruits de cette longue guerre, et le dessein formé par Édouard I^{er} de constituer un royaume de Grande-Bretagne fut ajourné à trois siècles. — Les difficultés intérieures, non moins que la complication de la politique continentale, avaient conduit à cet insuccès.

Conflit avec la noblesse et le clergé; le parlement de 1295. — C'est la question d'argent qui souleva le conflit. Les guerres de Galles, d'Écosse, de Guyenne, avaient coûté fort cher, et à plusieurs reprises les barons, le clergé, avaient été invités à s'imposer pour faire face aux dépenses de la royauté. En 1294, le roi s'était adressé au clergé, assemblé dans la personne de ses députés, puis à la noblesse, barons et chevaliers des comtés siégeant ensemble. L'année suivante, un grand effort étant nécessaire, Édouard fit comme son oncle Simon de Montfort; il convoqua un parlement où la nation entière était représentée; mais, tandis que le parlement de 1265 avait été, dans l'esprit même du comte Leicester, une mesure exceptionnelle, celui de 1295 devint le modèle des parlements futurs. C'est donc un moment capital et, comme on dit, un point tournant dans l'histoire des institutions anglaises.

Au début du xiii^e siècle, les parlements avaient été composés uniquement des barons ecclésiastiques et laïques, convoqués individuellement et tenus d'y paraître en personne; maintenant à côté d'eux on appela aussi les députés du clergé inférieur, de la petite noblesse, des comtés et des villes. Ce changement fut opéré par une lente évolution qui commence au moins sous Jean sans Terre. — Le clergé inférieur prenait régulièrement part aux conciles provinciaux par ses représentants

élus ; peu à peu il fut également représenté dans le parlement : en 1212, les chapitres députèrent leur doyen ; en 1295, Édouard appela le doyen, le prieur et les archidiacres des églises cathédrales, un délégué élu par le chapitre, deux délégués élus par le clergé de chaque diocèse. — Les « Communes » comprenaient un double élément : les députés des comtés et ceux des villes désignées par le souverain. En 1213, les shériffs avaient reçu l'ordre d'envoyer au roi quatre « discrètes personnes » pour délibérer avec lui « sur les affaires du royaume ». Deux chevaliers représentèrent chaque comté en 1254 et en 1265 ; quatre en 1273. La représentation des villes marcha d'un pas égal avec celle des comtés : en 1213, quatre hommes et le maire (*reeve*) de chaque *township* du domaine royal furent appelés à Saint-Alban pour estimer l'indemnité due au clergé maltraité pendant le grand interdit ; Simon de Montfort ordonna aux shériffs d'envoyer deux députés de chaque ville, munis des pleins pouvoirs de leurs concitoyens ; il en fut de même en 1295. A partir de cette date, par conséquent, toutes les classes de la société furent donc représentées au parlement, c'est-à-dire que le roi eut devant lui les représentants de la nation entière pour lui faire connaître plus directement ses besoins et obtenir plus vite d'elle les moyens de les satisfaire. C'est en effet pour fortifier son autorité qu'Édouard I^{er} donna cette forme nouvelle aux parlements ; mais il ne prévoyait pas sans doute qu'il donnait aussi plus de force à l'opposition parlementaire.

La Grande Charte confirmée et complétée. — Pour le moment, ce qui importait aux grands et au peuple, ce n'était pas la forme dans laquelle le roi pourrait le mieux les forcer à s'acquitter de leurs obligations envers lui : c'était le respect de la Grande Charte. Déjà en 1279 l'archevêque de Cantorbéry, l'énergique, austère et savant Peckham, avait demandé, dans un concile tenu à Reading, que le texte de cet acte fameux fût affiché chaque année à la porte des églises cathédrales et collégiales. Au moment le plus critique de la guerre d'Écosse, Édouard, réduit presque aux abois, viola ouvertement la Charte en saisissant la laine des marchands et en faisant

encore les mœurs et la langue celtique, tous, sous le poids de l'occupation étrangère, sentirent qu'ils formaient un seul peuple. Ce peuple avait froidement accueilli le second soulèvement de Wallace; mais il se souleva lui-même lorsque Robert Bruce, petit-fils du prétendant au trône, quitta la cour d'Édouard I^{er} et vint se faire couronner à Scone (25 mars 1306). Sans doute le nouveau roi fut battu, dépouillé de ses États, chassé dans les îles du nord, mais la mort de son vainqueur (1307) lui rendit l'avantage. L'unité politique et l'indépendance nationale de l'Écosse furent les fruits de cette longue guerre, et le dessein formé par Édouard I^{er} de constituer un royaume de Grande-Bretagne fut ajourné à trois siècles. — Les difficultés intérieures, non moins que la complication de la politique continentale, avaient conduit à cet insuccès.

Conflit avec la noblesse et le clergé; le parlement de 1295. — C'est la question d'argent qui souleva le conflit. Les guerres de Galles, d'Écosse, de Guyenne, avaient coûté fort cher, et à plusieurs reprises les barons, le clergé, avaient été invités à s'imposer pour faire face aux dépenses de la royauté. En 1294, le roi s'était adressé au clergé, assemblé dans la personne de ses députés, puis à la noblesse, barons et chevaliers des comtés siégeant ensemble. L'année suivante, un grand effort étant nécessaire, Édouard fit comme son oncle Simon de Montfort; il convoqua un parlement où la nation entière était représentée; mais, tandis que le parlement de 1265 avait été, dans l'esprit même du comte Leicester, une mesure exceptionnelle, celui de 1295 devint le modèle des parlements futurs. C'est donc un moment capital et, comme on dit, un point tournant dans l'histoire des institutions anglaises.

Au début du xiii^e siècle, les parlements avaient été composés uniquement des barons ecclésiastiques et laïques, convoqués individuellement et tenus d'y paraître en personne; maintenant à côté d'eux on appela aussi les députés du clergé inférieur, de la petite noblesse, des comtés et des villes. Ce changement fut opéré par une lente évolution qui commence au moins sous Jean sans Terre. — Le clergé inférieur prenait régulièrement part aux conciles provinciaux par ses représentants

élus ; peu à peu il fut également représenté dans le parlement : en 1212, les chapitres députèrent leur doyen ; en 1295, Édouard appela le doyen, le prieur et les archidiacres des églises cathédrales, un délégué élu par le chapitre, deux délégués élus par le clergé de chaque diocèse. — Les « Communes » comprenaient un double élément : les députés des comtés et ceux des villes désignées par le souverain. En 1213, les shériffs avaient reçu l'ordre d'envoyer au roi quatre « discrètes personnes » pour délibérer avec lui « sur les affaires du royaume ». Deux chevaliers représentèrent chaque comté en 1234 et en 1265 ; quatre en 1273. La représentation des villes marcha d'un pas égal avec celle des comtés : en 1213, quatre hommes et le maire (*reeve*) de chaque *township* du domaine royal furent appelés à Saint-Alban pour estimer l'indemnité due au clergé maltraité pendant le grand interdit ; Simon de Montfort ordonna aux shériffs d'envoyer deux députés de chaque ville, munis des pleins pouvoirs de leurs concitoyens ; il en fut de même en 1295. A partir de cette date, par conséquent, toutes les classes de la société furent donc représentées au parlement, c'est-à-dire que le roi eut devant lui les représentants de la nation entière pour lui faire connaître plus directement ses besoins et obtenir plus vite d'elle les moyens de les satisfaire. C'est en effet pour fortifier son autorité qu'Édouard I^{er} donna cette forme nouvelle aux parlements ; mais il ne prévoyait pas sans doute qu'il donnait aussi plus de force à l'opposition parlementaire.

La Grande Charte confirmée et complétée. — Pour le moment, ce qui importait aux grands et au peuple, ce n'était pas la forme dans laquelle le roi pourrait le mieux les forcer à s'acquitter de leurs obligations envers lui : c'était le respect de la Grande Charte. Déjà en 1279 l'archevêque de Cantorbéry, l'énergique, austère et savant Peckham, avait demandé, dans un concile tenu à Reading, que le texte de cet acte fameux fût affiché chaque année à la porte des églises cathédrales et collégiales. Au moment le plus critique de la guerre d'Écosse, Édouard, réduit presque aux abois, viola ouvertement la Charte en saisissant la laine des marchands et en faisant

dresser l'inventaire des trésors des églises. L'archevêque de Cantorbéry, Robert de Winchelsea, s'appuyant sur la bulle *Clericis laicos*, refusa tout subside; le roi mit hors la loi les membres du clergé récalcitrants. Mais, quand il voulut entraîner ses vassaux dans la guerre de Flandre, ils se soulevèrent, et le roi dut céder : il confirma la Grande Charte par une déclaration en sept articles qui la précisaient sur un point essentiel, disant que le roi ne pourrait plus lever aucune taxe ni « mal-tôte » sans le « consentement commun de tout le royaume » (*Confirmatio Cartarum*, 10 oct. 1297). Après Falkirk, Édouard ne put obtenir de nouveaux subsides et des renforts qu'en jurant les Chartes une seconde fois (mars 1300). Impuissant contre cette opposition parlementaire qui s'embusquait derrière tous les obstacles créés par les événements, Édouard changea de tactique : il s'adressa directement aux marchands et leur offrit des privilèges commerciaux (*Carta mercatoria*), s'ils s'engageaient en retour à payer régulièrement certains droits à l'importation et à l'exportation (*customs*). Ils acceptèrent ce traitement qui les soustrayait à l'arbitraire, et c'est par cette voie détournée que furent établis en Angleterre les droits de douane (1303). Enfin quand l'archevêque de Bordeaux, créature d'Édouard I^{er}, fut élu pape sous le nom de Clément V, le roi demanda et obtint l'absolution de tous les serments qu'il avait prêtés en 1297 et l'annulation de la Grande Charte (1305). Le meilleur roi de l'Angleterre finissait comme le pire, tant la logique des choses les poussait dans la même voie.

Se figurer Édouard I^{er} sous les traits d'un roi libéral serait donc un contresens historique absolu; son éducation, les idées de son temps, les maximes qui étaient alors partout admises sur les droits et les devoirs de la royauté, la tradition du gouvernement en Angleterre, tout le lui interdisait; mais il fut un grand roi par la noblesse de son caractère, la dignité de sa vie, la grandeur des événements auxquels il prit part, les résultats de ses guerres et de sa législation. Son plus grand malheur fut de laisser le pouvoir à un fils indigne de lui.

Édouard II. — Édouard II arrivait au trône (1307) à vingt-trois ans, mais avec les plus fâcheuses dispositions : il était

insolent, frivole et entêté; il n'aimait que le plaisir et n'avait pas de volonté propre. Son règne fut le renversement de la politique paternelle.

Indépendance de l'Écosse. — Du premier coup, il perdit l'Écosse. Contre les avis de son père mourant, il ordonna de rester sur la défensive et partit bientôt, laissant son lieutenant Aymar de Valence, comte de Pembroke, à la tête d'une armée d'observation. Cette armée ne put empêcher Robert Bruce de reprendre l'une après l'autre les forteresses occupées par les Anglais. Pour sauver au moins Stirling, Édouard II réunit des troupes nombreuses, mais indisciplinées, qui furent honteusement battues à Bannockburn (1314). Dans une autre expédition il faillit tomber lui-même aux mains des Écossais. Alors il conclut avec eux une trêve de treize ans qui reconnaissait implicitement l'indépendance de l'Écosse (1323). L'année suivante, il perdit encore la Guyenne, confisquée pour refus d'hommage.

Le règne des favoris : Gabaston et les Despenser. — A l'intérieur Édouard II laissa le pouvoir à ses favoris. Le premier et le plus aimé fut Pierre de Gabaston ¹, Béarnais d'origine, courtisan adroit, brave, avide et insolent. Édouard I^{er}, voyant la détestable influence qu'il exerçait sur l'esprit de son fils, l'avait banni de la cour; Édouard II s'empressa de le rappeler, le nomma comte de Cornouailles et lui abandonna le gouvernement. Les plus puissants seigneurs, et à leur tête Thomas de Lancastre, cousin germain du roi, se coalisèrent contre lui (1308). Puis ils firent promulguer les « Ordonnances » de 1311, renouvelées des Provisions d'Oxford, qui mettaient tout le pouvoir entre leurs mains. Édouard ne put supporter les articles qui étaient dirigés contre son favori, et il les révoqua tous. Alors l'archevêque Winchelsea excommunia Gabaston; les grands ou, comme ils s'appelaient déjà, les lords « pairs d'Angleterre », se lancèrent à sa poursuite, le prirent dans Scarborough et lui firent trancher la tête presque sans forme de procès (1312). Les Ordonnances furent alors remises en vigueur, Thomas de Lancastre placé à la tête du conseil royal

1. C'est ainsi que s'appelle et s'écrit aujourd'hui le lieu d'où le favori d'Édouard était originaire (Basses-Pyrénées, canton de Morlaas).

qu'elles avaient institué, une amnistic générale proclamée et la paix rétablie. Par malheur Lancastre n'était pas un homme d'État. Hautain, égoïste et méchant, il ne sut que se créer des ennemis. Parmi ceux-ci, un des plus dangereux fut Hugues Despenser, fils du justicier qui avait été tué à la bataille d'Evesham auprès de Simon de Montfort. Il était ambitieux et avide; son fils, Hugues le Jeune, ne l'était pas moins. Ils saisirent habilement l'un et l'autre le moment où la popularité de Lancastre parut décliner, pour revendiquer les droits du parlement, que la haute noblesse affectait maintenant de mépriser, et formèrent ainsi un parti composé surtout des ennemis personnels du comte. Le roi en prit la tête. Thomas osa pourtant se soulever. Il fut vaincu près de Boroughbridge, pris (17 mars 1322), condamné à mort et décapité (22 mars). La haine du peuple contre le roi et les Despenser était si tenace que, malgré l'indignité personnelle de la victime, sa mort fut honorée comme un martyre. Cette victoire permit à Édouard II de révoquer à nouveau les Ordonnances de 1314 et de tirer vengeance de ses adversaires. Pendant quatre ans, les Despenser furent maintenus au pouvoir; ils n'en profitèrent d'ailleurs que pour s'enrichir, insoucieux de l'orage qui se préparait sur le continent.

Déposition d'Édouard II. — La cour de France était remplie d'émigrés et favorisait leurs intrigues. Un des plus ardents était Roger Mortimer, sire de Wigmore, qui avait failli perdre la vie dans le soulèvement de 1322. Ils gagnèrent à leur cause la reine elle-même, Isabelle, fille de Philippe le Bel, qui était en France en 1325. Elle fit venir auprès d'elle son jeune fils Édouard, puis jeta le masque. Son frère, Charles le Bel, ayant hésité à la seconder, elle demanda de l'argent aux banquiers italiens, des vaisseaux et des hommes au comte de Hainaut, et débarqua le 24 septembre 1326 sur la côte de Suffolk. Elle déclarait qu'elle venait venger la mort de Thomas de Lancastre et punir les favoris du roi. Elle n'eut qu'à paraître pour que tout cédât devant elle. Le roi, qui s'était enfui en Galles, fut pris, le 16 novembre, avec Hugues Despenser le Vieux, qui fut pendu et écartelé (24 nov.); son fils fut mis à mort un mois

après. Un parlement assemblé à Westminster (7 janvier 1327) força le roi d'avouer qu'il n'était pas digne de la couronne et le déposa (20 janvier). Édouard II fut enfermé au château de Berkeley, où il mourut peu après mystérieusement. Rares furent les gens qui le plainquirent, car sa mort seule mérita quelque compassion. D'ailleurs, dans cette guerre civile, les vainqueurs ne valaient pas mieux que les vaincus, et l'on ne pouvait présager, en voyant la reine Isabelle et Mortimer gouverner par la terreur et vivre dans la luxure, qu'ils inauguraient un des règnes les plus glorieux de l'histoire anglaise.

II. — Édouard III et Richard II : triomphes militaires et désorganisation sociale.

Gouvernement de Mortimer. — Mortimer exerça le pouvoir pendant quatre ans et ne sut s'en rendre digne. Aux Écossais, qui venaient de se soulever de nouveau, il accorda par un traité solennel l'indépendance la plus complète, et conclut avec eux une alliance que cimentait le mariage de leur jeune roi David, fils de Robert Bruce, avec Jeanne, fille d'Édouard II (mars 1328). S'il avait été guidé par le sentiment de la justice et par le respect des peuples, il faudrait louer cette conduite, mais il ne songeait qu'à jouir en paix du présent. Edmond, comte de Kent, fils d'Édouard I^{er} et de sa seconde femme Marguerite de France, ayant trempé dans un complot ourdi pour rétablir Édouard II, qui, disait-on, vivait encore, Mortimer le fit arrêter, juger, condamner par les pairs comme coupable de haute trahison et décapiter (1330). Six mois après, c'était son tour. Édouard III, qu'il avait jusque-là tenu comme en surveillance, s'empara de lui par un coup de surprise et, malgré les supplications de sa mère, le fit pendre à Tyburn (29 novembre 1330). Maintenant il était roi.

Édouard III. — Il venait d'avoir dix-huit ans; il était déjà marié et père d'un fils qui fut le célèbre Prince Noir. Le coup d'État qu'il venait d'accomplir prouve qu'il avait de la résolution

et le désir de régner par lui-même. En fait, pendant un demi-siècle, il fit à peu près comme il voulut; son action personnelle fut très grande, d'autant que ses ministres furent médiocres pour la plupart. Il n'eut rien d'ailleurs des nobles sentiments de son aïeul : du pouvoir il goûta surtout les jouissances matérielles. Édouard I^{er} avait été avant tout un roi législateur, Édouard III fut un roi guerrier; mais il fit la guerre pour lui, non pour son peuple. On a pu sans mensonge graver sur la tombe du grand Édouard la devise de sa vie : *Pactum serva*. Édouard III n'hésita jamais à violer ses engagements dès qu'il y trouvait son intérêt. Mais il fut servi à merveille par les circonstances, et il se trouva, en définitive, que son règne fut l'époque la plus brillante de l'histoire d'Angleterre au moyen âge.

Guerres d'Écosse. — Dès le début, les troubles d'Écosse fournirent une ample matière à ses goûts belliqueux. Robert Bruce était mort en 1329, laissant le trône à un enfant de cinq ans, David II. La faiblesse d'un gouvernement livré à des régents égoïstes permit à Édouard Balliol, fils de John, de débarquer en Écosse et de prendre la couronne; il s'empressa d'ailleurs de renouveler l'hommage prêté par son père, et Édouard III le reçut, au mépris du traité de 1328. Chassé deux fois, Balliol fut rétabli deux fois par les Anglais. D'autre part, le roi de France embrassa la cause du jeune David II, qui avait trouvé asile auprès de lui, et bientôt il fut évident qu'une guerre avec la France ne pouvait être évitée que si Édouard III renonçait à l'Écosse. C'est ce que ni le roi, ni le peuple anglais ne pouvaient admettre. Un parlement animé de sentiments belliqueux fut assemblé à Westminster (25 février 1337). La guerre dite de Cent ans sortit de là.

Ce n'est pas ici le lieu d'en exposer les causes multiples ni d'en conter les péripéties; mais il faut savoir à l'aide de quelles ressources Édouard put la faire et quelles en furent les conséquences pour le développement intérieur de l'Angleterre.

L'armée et la marine. — L'armée comprenait d'abord les tenanciers directs de la couronne, barons ou chevaliers, tenus au service militaire à raison de leur hommage, comme ils

étaient tenus d'assister au parlement et convoqués dans les mêmes formes. De Henri II à Édouard I^{er} ces vassaux avaient souvent refusé de servir sur le continent. Édouard III n'eut pas besoin d'employer la contrainte; il admit très volontiers le rachat du service en argent et prit les autres à sa solde. En second lieu, les hommes libres, jouissant d'un certain revenu qui leur permettait de s'équiper à leurs frais, étaient soumis à la même obligation en vertu du serment d'allégeance prêté au roi; le statut de Winchester (1285) avait déterminé la nature des armes offensives et défensives qu'ils devaient avoir en raison de leur fortune. C'était l'ancienne milice, composée surtout de *yeomen* ou petits propriétaires et tenanciers de la campagne. Dans la masse de ces miliciens *jurati ad arma*, une distinction se fit peu à peu sous l'action du pouvoir royal: de même que tout homme possédant un fief de chevalier d'au moins 20 livres de revenu annuel devait se faire armer chevalier et servir à ce titre, on obligea tout possesseur libre d'une terre de 20 livres de revenu, à quelque condition qu'il la tint, d'entrer également dans la chevalerie. Ce système, appliqué déjà par Édouard I^{er} en 1282 et en 1297, développa l'esprit guerrier de la nation et constitua sous Édouard III une ressource longtemps inépuisée pour les expéditions en France. Les barons, chevaliers et tenanciers libres composaient la cavalerie; les moins riches parmi les *jurati ad arma* formaient l'infanterie et fournissaient à l'armée ses archers, ses machinistes, ses mineurs, etc. Depuis Édouard I^{er} ils étaient recrutés par des commissaires spéciaux (*Commissions of array*), chargés de lever, ou plutôt de « presser » dans chaque comté le nombre d'hommes nécessaire. De là de criants abus; aussi fut-il décidé en 1349 qu'on ne pourrait contraindre personne à trouver des hommes d'armes sans le consentement du parlement; mais cette garantie fut souvent illusoire. Si imparfaite ou même barbare que fût encore cette organisation, elle avait du moins un avantage: elle donnait au roi une armée nationale, unie comme la nation l'était elle-même, non permanente, sans doute, mais composée de gens constamment entraînés et exercés.

Il en était de même pour la flotte: en temps de guerre, le roi

n'avait qu'à ordonner aux ports de son royaume, et surtout aux « barons des Cinq Ports » de la Manche, d'armer le nombre de vaisseaux fixé par la coutume pour qu'il eût immédiatement à sa disposition une importante force navale. Ces marins étaient d'autant mieux préparés à la guerre qu'à l'ordinaire ils étaient plus d'à moitié pirates. Pour discipliner et diriger ces éléments trop souvent indociles, Édouard I^{er} avait établi trois amiraux permanents (1306); il n'y en eut plus qu'un en 1360. Édouard III loua des vaisseaux à l'étranger, mais ici encore ce sont des Anglais, combattant pour une cause anglaise, qui firent la supériorité de la flotte. L'occupation de Calais en face de Douvres lui donna un double point d'appui qui parut inexpugnable, et Édouard III fut réellement le « Roi de la mer ».

Les finances; l'emprunt et l'impôt. — Pour subvenir aux frais de la guerre, Édouard III ne pouvait compter sur les revenus de ses domaines, tout à fait insuffisants; il vécut d'emprunts et d'impôts. Les marchands italiens, qui avaient accaparé la banque depuis l'expulsion des Juifs, lui prêtèrent des sommes considérables. En 1347, l'année de la prise de Calais, il ne devait pas moins de 1 500 000 florins d'or aux maisons Bardi et Peruzzi de Florence, qui, d'ailleurs, ne furent jamais remboursées. Quant à l'impôt, Édouard le demanda, soit au parlement assemblé en entier, soit au clergé réuni en convocation, soit aux marchands dont les délégués furent plus d'une fois sommés de venir au parlement, ou avec lesquels il traitait comme de puissance à puissance. L'impôt fut assis soit sur les revenus des biens mobiliers, soit sur la vente de la laine; ainsi l'on attribuait au roi tant de sous par sac de laine, ou bien un certain nombre de sacs (en 1339, 20 000 sacs, c'est-à-dire la moitié du produit de toute la laine du royaume; 30 000 en 1340), ou bien, comme en 1340, la neuvième toison, la neuvième peau et le neuvième agneau.

Le commerce et l'industrie. — Ces lourdes charges, le pays les supporta d'abord sans trop de peine. C'est parce que la guerre était populaire, et aussi le roi, qui la faisait avec tant de bonheur; parce que le pillage de la France rapportait gros aux vainqueurs; surtout aussi parce que l'industrie et le commerce prirent

un remarquable essor et que le roi sut y aider par une législation opportune. Depuis la *Carta mercatoria* accordée aux marchands étrangers par Édouard I^{er} (1303), ceux-ci pouvaient résider en Angleterre sans condition de temps et de lieu; en 1351, ils obtinrent le droit de vendre même au détail, ce dont jusqu'alors les bourgeois de chaque ville associés en guildes s'étaient réservé le monopole. Pour fortifier leur position, ils s'unirent entre eux : les marchands de plusieurs villes des Pays-Bas formèrent une vaste ligue connue sous le nom de *Hanse de Londres*; c'est par leur intermédiaire que se faisaient les achats de laine dans les foires et marchés du royaume et les importations des draps et des étoffes précieuses fort recherchés de la haute noblesse, des gens de la cour et même de la bourgeoisie. Quant aux marchands de la Hanse Teutonique, ils avaient à Londres, sur les bords de la Tamise, une sorte de quartier fermé de murs, appelé *Steelyard*, où se trouvaient leurs quais, leurs docks, leurs hôtels; c'était un vaste entrepôt où s'entassaient les marchandises du Nord. Mais les Anglais ne laissèrent pas le commerce extérieur aux mains de ces étrangers; ils avaient en magasin (*staple*) des marchandises anglaises, de la laine par exemple, qu'ils allaient échanger au loin contre des draps, des épices, etc. La royauté, pour rendre plus facile la levée de l'impôt sur la laine, désigna un certain nombre de villes anglaises où ces opérations devaient se faire à l'exclusion des autres (1353); ce sont les « villes de l'Étaple ». Puis le service de l'Étaple fut transporté à Calais, à Bruges, ou ailleurs, suivant les nécessités diplomatiques du moment. Les « maires de l'Étaple » devaient régler les différends entre les marchands, fixer le prix minimum des marchandises, et surtout surveiller la perception de l'impôt accordé au roi. Les marchands de l'Étaple trafiquaient surtout de la laine et des draps; mais, à côté d'eux, les « *merciers* » importèrent la soie et les marchands de poivre toute sorte d'épices. Ces derniers ne faisaient que le commerce en gros : d'où leur nom de *grocers*. Ces compagnies grandirent en importance pendant la seconde moitié du xiv^e siècle : c'est d'eux que procèdent les « marchands à l'aventure » du xv^e, et par suite l'expansion maritime de

l'Angleterre. Enfin l'industrie tentait ses premiers efforts pour lutter contre la fabrication étrangère : les draps manufacturés sur le modèle de ceux de Worstead (Norfolk) furent pendant tout le règne d'Édouard III un article très rémunérateur. Il y eut de grosses fortunes édifiées en peu d'années.

La marque extérieure des progrès accomplis par l'industrie et le commerce est la monnaie d'or, définitivement introduite en Angleterre par Édouard III; et l'esprit pratique des Anglais en pareille matière se révèle dans la législation du parlement, attentive à maintenir la bonne fabrication des espèces monétaires : de Henri III à Henri VIII on peut dire que la monnaie ne fut pas altérée.

Pendant que grandissait le prestige personnel d'Édouard III, les classes de la nation, jusqu'alors unies contre l'omnipotence royale, se désagrégeaient; leurs rivalités affaiblirent l'opposition et rendirent stériles en partie les progrès accomplis par le parlement.

Les classes de la société; clergé de cour et noblesse de cour. — Au XIII^e siècle, le clergé avait tenu la tête de l'opposition parlementaire. Il déserta ce rôle au XIV^e. Le dernier grand conflit éclata en 1344 lorsque l'archevêque de Cantorbéry, John Stratford, protesta contre l'avidité financière du roi; mais on s'en tint à une guerre de pamphlets. Depuis lors on peut considérer le grand rôle politique du clergé comme terminé. Cela tient à plusieurs causes. Tout d'abord le fécond mouvement religieux provoqué par les Dominicains et les Franciscains s'était ralenti; les ordres mendiants devenus fort riches tombèrent dans la mollesse. C'était la science théologique et l'austérité des mœurs qui avaient poussé au pouvoir les plus célèbres prélats du XIII^e siècle; au XIV^e, ce fut la naissance. On vit un Beaumont, cousin des rois de France et d'Angleterre, évêque de Durham, un Montacute évêque de Worcester; trois Stratford occupèrent en même temps les sièges de Cantorbéry, de Chichester et de Londres. Les prélats d'opposition firent place aux prélats de cour, et ce que ceux-ci gagnèrent en puissance temporelle, ils le perdirent en autorité morale. D'autre part, la tendance qui depuis si longtemps poussait le clergé à

former un ordre tout à fait à part dans l'État ne fit que s'accroître. Il avait déjà ses tribunaux particuliers, ses conseils et synodes provinciaux. Il était souvent taxé à part; depuis Henri III il eut ses assemblées propres ou « Convocations » et, bien qu'il continue pendant tout le xiv^e siècle d'être représenté dans les deux Chambres du parlement, il montre plus de zèle pour les intérêts de son ordre que pour ceux du pays. — Dans la noblesse s'opère un mouvement à certains égards analogue. Les grandes familles baroniales avec lesquelles le roi avait dû si souvent compter au xii^e et au xiii^e siècle, celles qui remontaient au temps de la Conquête et qui pouvaient prétendre qu'elles tenaient « leur droit de leur épée », s'éteignirent peu à peu; les principales disparurent sous Édouard I^{er}. Leurs fiefs, tombés en déshérence, servirent à constituer comme des apanages aux membres de la famille royale. Édouard III fonda pour ainsi dire une nouvelle noblesse : en 1337, il créa les six comtes de Derby (Henri de Lancastre, frère de Thomas, le « martyr » de 1322), de Gloucester, de Northampton, de Salisbury, de Huntingdon et de Suffolk, et il donna le titre de duc de Cornouailles à son fils aîné. Ce titre de duc, inconnu jusqu'alors en Angleterre, fut ensuite conféré à Henri de Derby, qui devint duc de Lancastre (1351), et aux fils du roi : Lionel, duc de Clarence, et Jean de Gand, gendre de Henri de Lancastre (1362). Cette noblesse des princes du sang donna un grand lustre à la couronne avant de devenir le fléau de l'Angleterre au xv^e siècle. Autour d'elle se groupa une noblesse de cour, enrichie par les libéralités royales et par le pillage de la France, et bientôt la cour d'Édouard III l'emporta sur les plus brillantes de l'Europe. Le roi lui-même aimait les fêtes, les festins, les tournois; son fils aîné, le Prince Noir, nous apparaît dans les récits de Froissart comme la fleur de la chevalerie. C'est pour ajouter encore à l'éclat de cette opulente noblesse qu'Édouard III institua l'ordre de la Jarretière qui, né de circonstances plus qu'à moitié légendaires, se trouva définitivement constitué en 1349.

Les deux Chambres du parlement. — Plus s'accroît ce caractère mondain et chevaleresque, plus profonde se creusa

la séparation entre les lords et les prélats, d'une part, et le reste du peuple, d'autre part. La scission ne tarda pas à se manifester aussi dans le parlement, qui était alors l'image fidèle de la nation. Une assemblée composée comme celle de 1295 ne pouvait subsister, parce qu'elle était formée d'éléments hybrides et, en effet, dès les premières années d'Édouard III (on ne saurait donner une date précise), les grands, laïques et ecclésiastiques, membres par devoir du parlement, se séparèrent des membres élus. Les deux groupes prirent l'habitude de délibérer séparément et formèrent ce qu'on appela bientôt la chambre des Lords et la chambre des Communes. Leurs pouvoirs étaient d'ailleurs très dissemblables : les lords étaient convoqués « pour traiter des affaires de l'État et donner au roi leurs conseils », les députés « pour consentir et pour exécuter ». Mais le nombre des premiers ne cessa de diminuer : il était en moyenne de 74 sous Édouard II ; il fut seulement de 43 sous Édouard III. Leur petit nombre les rendait d'autant plus maniables.

Au xv^e siècle, il est vrai, l'usage s'introduisit d'appeler toujours les mêmes lords ou leurs héritiers directs à la Chambre haute, qui se trouva dès lors constituée avec son caractère moderne ; mais ce n'était pas encore la règle à l'âge précédent. — Les lords continuaient de former le conseil nécessaire de la royauté ; quant aux Communes, si elles avaient quelque chose à demander, elles le faisaient humblement par voie de pétition ; mais comme d'autre part on ne pouvait se passer de leur consentement pour l'impôt, elles ne le votaient d'ordinaire qu'à la fin de la session, et quand satisfaction avait été donnée à leurs demandes. Par là elles s'immiscèrent peu à peu dans l'administration intérieure et dans la politique générale du royaume. Leurs progrès furent lents d'ailleurs : trop souvent, au xv^e et au xvi^e siècle, on les verra, comme au xiv^e, enregistrer docilement les actes les plus arbitraires de la royauté, les coups d'État les plus insolents.

En face d'un parlement divisé, un roi politique aurait pu oser beaucoup. Édouard III, satisfait de l'argent qu'il lui prodiguait malgré quelques murmures, lui fit de nombreuses concessions :

il abolit la loi d'anglaiserie ¹, consentit à ne plus lever la taille dans ses domaines (1341); transforma en une concession parlementaire les droits d'exportation et d'importation (1353), les taxes sur la laine, le droit de « prise » sur les vins, abolit le droit de pourvoyance par lequel les agents du roi en déplacement prenaient aux particuliers non seulement le logis, mais les vivres et les chevaux, sans payer (1362), etc. Chaque session amenait des tiraillements nouveaux, mais vers 1344 la coutume s'introduisit au parlement d'accorder des subsides pour deux ou trois ans à l'avance, ce qui dispensait le roi de le convoquer chaque année. C'est un précédent que les successeurs d'Édouard III n'eurent garde de négliger.

Soumission de l'Écosse. — Ces luttes pour des points de détail agitèrent médiocrement le pays, il était tout à la guerre. L'année même de Crécy, l'Écosse avait repris les armes. Il y avait quatre ans que David Bruce, encouragé et secondé par le roi de France, avait chassé le vassal d'Édouard III (1342). A l'instigation de Philippe VI, il voulut profiter de l'absence des meilleures troupes anglaises pour envahir le royaume voisin; mais il se fit battre à Neville's Cross par les milices du nord; il tomba lui-même aux mains des vainqueurs et fut enfermé à la Tour de Londres (1346). Édouard III l'en fit sortir onze ans plus tard quand, après Poitiers, il fut convaincu que l'Écosse n'avait plus rien à attendre de la France. Encore exigea-t-il une rançon de 100 000 marcs sterling à payer en dix termes annuels et vingt otages pris dans les plus illustres familles (1357). Mais la meilleure garantie pour Édouard était dans le caractère même de David Bruce, qui s'était laissé gagner par les séductions de la cour anglaise durant sa captivité dorée, et qui en témoignait sa reconnaissance en ne remuant plus.

La Peste noire et la crise des salaires. — Entre Crécy et Poitiers, l'Angleterre fut visitée par la Peste noire. Elle apparut d'abord dans les comtés du sud-ouest et ravagea l'île entière pendant plus de six mois (1349-1350). Le fléau trouva un terrain tout préparé dans un pays où les villes, mal

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 622.

percées et mal pavées, étaient malsaines, où les paysans étaient mal nourris et vivaient dans une promiscuité dangereuse avec leurs animaux. On dit qu'il enleva la moitié de la population et par endroits même les deux tiers. Il fut suivi d'une crise économique redoutable, qui affecta particulièrement ceux qui vivaient du travail de la terre, à cette époque les véritables producteurs de la richesse nationale. On sortait d'une période de prospérité : à la famine de 1315-1316, qui avait causé une grande mortalité chez les hommes et chez les animaux, avait succédé une série de bonnes années; les salaires avaient augmenté d'au moins un cinquième, et peu à peu l'habitude s'était répandue dans les exploitations agricoles (ou manoirs) de remplacer les prestations en nature par les redevances en argent. Après la Peste noire, la main-d'œuvre étant devenue très rare, les ouvriers exigèrent des salaires très élevés; c'était presque la ruine pour nombre de petits propriétaires qui exploitaient directement leurs terres; et, comme ils formaient la partie la plus influente de la classe moyenne représentée au parlement, ils demandèrent et obtinrent le « Statut des ouvriers » (*Statute of labourers*, 1350). Cette loi fixait les salaires aux prix qui avaient été payés en 1347, autorisait les seigneurs à exiger de leurs tenanciers les services en nature imposés par l'antique coutume domaniale, interdisait de faire l'aumône aux ouvriers en état de travailler. En un mot, il resserrait d'une façon oppressive les liens du servage dans les campagnes et des corps de métiers dans les villes; mais il était trop contraire à l'état des mœurs pour être régulièrement appliqué. Il fallut payer de hauts salaires pour retenir les ouvriers à la charrue ou au métier, sinon ils prenaient la fuite : les uns s'enfermaient dans les villes où ils pouvaient trouver plus facilement du travail libre; les autres vivaient de vagabondage. Le mal s'accrut encore après de nouvelles apparitions de la peste (1361, 1369, 1373), et l'on n'y trouva pendant longtemps d'autre remède que de remettre en vigueur le statut de 1350; il fut maintenu jusque sous Élisabeth. L'autorité publique, stimulée sans cesse par le parlement, ordonna des poursuites, des arrestations, des vexations de toutes sortes, qui semèrent dans le bas peuple des

germes de révolution. D'autre part, certains seigneurs, pour échapper au souci de cette crise perpétuelle des salaires, renoncèrent à l'exploitation directe de leurs manoirs. Ils louèrent leurs terres à des fermiers, et l'ancien régime manorial, que la *Fleta* et le traité de Walter de Henley avaient décrit au temps d'Édouard I^{er}, disparut rapidement.

La littérature nationale. — Si les classes de la société se divisent, l'âme du peuple anglais est une. Après avoir pendant trois siècles si fortement subi l'influence étrangère que son génie propre en avait été comme étouffé, l'Angleterre s'émancipa définitivement sous Édouard III. Quand ce prince en 1340 prit le titre de roi de France, il dut, à la requête du parlement, déclarer que ses sujets ne lui devaient obéissance qu'en qualité de roi d'Angleterre. Dans ses manifestes guerriers, il soulevait la nation en l'animant contre l'ennemi qui prétendait « abolir ceux de langue anglaise ». Il fut dans toute la force du terme un roi national. Il ordonna l'usage de l'anglais dans les tribunaux (1362), et quand le parlement fut ouvert l'année suivante, c'est en anglais que le chancelier prononça le discours d'usage. Le français continua d'être le langage de la cour et de la bonne société, mais il cessa d'être la langue littéraire. C'est au moment même où la Chambre des communes se constitue définitivement que naquit Chaucer, le père de la littérature anglaise (1340). Enfin les brillantes victoires remportées par le peuple anglais contre ses rivaux de France donnèrent le branle aux imaginations, et la poésie nationale jaillit d'un sol où n'avaient poussé jusque-là que des greffes étrangères. — La littérature qui naît ainsi de la guerre ne puise pas cependant ses inspirations dans la guerre. La seule œuvre où l'on ait voulu fomenté la haine contre les Français est un poème en français, *le Vœu du héron*. Laurence Minot, qui célébra en vers anglais les victoires remportées par Édouard III de 1333 à 1352, est plutôt un chroniqueur qu'un poète. Les autres, ceux dont les œuvres comptent vraiment, qui ont illustré la seconde moitié du xiv^e siècle, sont des moralistes, moralistes gaiement satiriques comme Chaucer, l'écrivain génial, le peintre charmant des mœurs de son temps, ou pompeux et déclamatoires comme

John Gower, le poète favori de Richard II, ou bien mystiques comme William de Langland, l'auteur mal connu d'une laborieuse allégorie sur le Christ personnifié dans *Pierre le laboureur*. Langland, qui acheva son poème sous sa première forme vers 1362, se proposait d'enseigner aux hommes le chemin de la vertu : le guide qu'il donne aux pécheurs repentants, il va le chercher non dans l'Église officielle, mais dans l'humble classe des paysans. Par là il annonce Wycliffe.

Wycliffe. — Les origines de Wycliffe sont fort obscures. Il paraît être né vers 1320 (vingt ans avant Chaucer), dans un petit village du comté d'York dont il porte le nom¹; sa famille y possédait le manoir, avec le droit de présentation à la cure. Il fit ses études à Oxford, qui au xiv^e siècle posséda d'illustres docteurs. Il suffira de nommer Guillaume d'Ockham, franciscain intransigeant, et fougueux adversaire des prétentions politiques de la papauté. Les écrits d'Ockham, inspirés en partie de Marsile de Padoue, furent les sources premières où Wycliffe puisa ses idées sur les rapports entre l'Église et l'État. Théologien renommé, il fut, en 1366, invité à paraître au parlement pour donner son avis au sujet du tribut annuel que, depuis le roi Jean, l'Angleterre devait à Rome. La question n'était pas nouvelle; elle avait même été résolue en fait quand, après la mort du pape Jean XXII (1334), le roi eut cessé de payer le tribut; mais en droit elle restait ouverte. Or le roi, victorieux de la France et affranchi par le traité de Brétigny de tout vasselage envers elle, pouvait-il se reconnaître comme le vassal du pape, du pontife qui, réfugié dans Avignon, était soumis à l'influence française? Alors que le pays était accablé d'impôts pour la guerre de France, pouvait-il tolérer qu'une partie de l'argent anglais fût envoyé régulièrement au pape sous forme d'annates, de premiers fruits, de denier de saint Pierre? A une époque où le clergé occupait la première place dans le parlement national, devait-on souffrir l'abus, tant de fois dénoncé au xiii^e siècle, des bénéfices conférés directement par le pape à des étrangers?

1. Ce nom a été écrit par les contemporains d'au moins vingt-cinq manières différentes. Il vaut mieux garder l'orthographe qu'il a reçue dans la toponymie moderne : Wycliffe-on-Tees.

D'une manière plus générale, enfin, de quel droit le pape intervenait-il dans les affaires intérieures du royaume? Tant qu'il s'agissait uniquement des empiétements reprochés à la cour de Rome, il y avait, même dans le clergé anglais, un consentement presque unanime pour protester, et Wycliffe exprima l'opinion à tout le moins des séculiers, dans son traité *De dominio*, où il s'efforça de prouver que la promesse de Jean sans Terre était nulle, car la nation était souveraine et aucun contrat ne pouvait être passé en son nom sans son consentement. Les circonstances vont bientôt l'entraîner plus loin.

Jean de Lancastre et le Bon Parlement. — Le règne d'Édouard III finit tristement. La reine Philippa, qui lui avait donné treize enfants, mourut en 1369, et peu après le roi se laissa entraîner à l'amour d'une aventurière, Alice Perrers; il était déjà vieux avant l'âge et perdit promptement le peu d'activité qui lui restait. Parmi ses fils, l'aîné, le Prince Noir, était revenu de France, après le sac de Limoges, avec une santé si délabrée qu'il lui fut impossible de prêter une attention soutenue aux affaires; le second, Lionel, duc de Clarence, était mort en 1368; le troisième, Jean de Gand, duc de Lancastre, était un intrigant sans mérite personnel : mauvais politique, chef d'armée toujours malheureux, avide et dépravé. C'est ce dernier cependant qui voulut gouverner, mais il ne sut que se faire chef de parti. Il connaissait Wycliffe, sans doute depuis le parlement de 1366; il l'avait retrouvé aux conférences de Bruges (1375), où l'on essaya, sans résultat d'ailleurs, de négocier un concordat avec le pape; il en fit son homme et le soutint jusque dans l'hérésie. Cette conduite le rendit bientôt impopulaire, et c'est elle qui fut indirectement mise en cause par le « Bon Parlement » (1376). Les députés des Communes firent entendre leurs griefs par la voie d'un brave et honnête chevalier, Pierre de la Mare, qui est le premier *speaker* mentionné dans l'histoire. Ils étaient d'ailleurs ouvertement appuyés par le prince de Galles, adversaire déclaré du parti de la cour. Ils obtinrent la mise en accusation des deux ministres les plus compromis et le bannissement de la maîtresse du roi; ils présentèrent en même temps de nombreuses pétitions sur toute

matière de politique et d'administration; ils demandèrent, par exemple, des parlements annuels, des élections régulières, des shériffs élus chaque année, au lieu d'être nommés par l'Échiquier, le respect du Statut sur les ouvriers, etc. On eût dit que les Communes voulaient tout réformer dans l'État. Par malheur le Prince Noir mourut (8 juin), et quand le Parlement fut licencié (6 juillet), Lancastre resta maître de la situation.

Il n'eut rien de plus pressé que de renverser l'œuvre du Bon Parlement. Alice Perrers revint à la cour, et Pierre de la Mare fut jeté en prison. Des élections frelatées (c'est le premier exemple de pression électorale) donnèrent à Jean de Gand une assemblée toute à sa dévotion. Le clergé fit bien entendre quelques protestations contre les impôts demandés, mais il s'effraya de sa propre hardiesse et vota tout ce qu'on voulut; son rôle politique était fini. La mort d'Édouard III (24 juin 1377) vint enfin mettre un terme à la désastreuse influence du duc de Lancastre.

Mort d'Édouard III. — Édouard III eut le malheur de se survivre à lui-même; mais jusqu'à son dernier jour son peuple l'aima. Il oublia ses fautes et lui fut reconnaissant d'avoir été avec éclat un roi vraiment anglais, de l'avoir relevé d'une double humiliation, celle du vasselage romain et celle du vasselage français, d'avoir placé l'Angleterre au premier rang des nations par ses victoires et l'éclat de sa cour. C'est sous Édouard III que s'était définitivement affranchi son génie guerrier, mercantile et littéraire, et il lui en attribua, non sans quelque raison, le mérite.

Révolution religieuse; les Lollards. — A sa mort une double révolution se préparait, Wycliffe menait la première. Après avoir combattu l'autorité du pape en matière temporelle, il avait attaqué son autorité spirituelle, la hiérarchie de l'Église catholique, les ordres mendiants; il avait professé que les rois pouvaient légalement prendre les biens des ecclésiastiques qui en faisaient un mauvais usage¹. Ses opinions furent condamnées

1. Il finit par professer un système philosophique et religieux qui se rapproche, en certains points, du panthéisme d'Amaury de Bène (voir ci-dessus, t. II, p. 268-269) : la Création n'était qu'une émanation de la Divinité. « Tout dans

par une bulle du pape Grégoire XI (nov. 1377). Lui-même il fut cité devant un tribunal ecclésiastique à Lambeth; mais la protection de la princesse de Galles, mère du petit roi Richard II, et de Jean de Gand, l'ardente sympathie du peuple de Londres pour le champion du parti anti-clérical, la crainte d'une émeute qui énerva le courage de ses ennemis, le sauvèrent; il en fut quitte pour un simple avertissement. Cette victoire l'enhardit : convaincu que Dieu avait parlé clairement aux hommes dans ses Écritures, que des prêtres, corrompus par le péché, étaient hors d'état d'en comprendre et d'en expliquer le sens, il voulut mettre la Bible à la portée de chacun et se mit à la traduire en anglais. En même temps, il fit prêcher la simple parole de l'Évangile par des prêtres vêtus d'une peau de mouton à laine rousse avec un large chapeau et des sandales. Ces « Pauvres prêtres », ces « Rousseaux », comme on appela ces missionnaires d'un nouveau genre, allèrent porter la bonne parole chez les pauvres gens si négligés par l'Église officielle, et ils eurent bientôt de nombreux adhérents. Les orthodoxes les appelèrent des Lollards, comme s'ils avaient semé l'ivraie (*lollium*)¹ dans le champ du Seigneur. De ces « Pauvres prêtres » on ne connaît rien que leurs œuvres. Ils jouèrent un rôle souterrain, à peine visible, mais efficace, dans l'insurrection des paysans.

Révolution sociale ; les paysans. — Les causes de cette insurrection ont été indiquées par avance. On sait le trouble jeté dans ces campagne par la Peste noire et par le statut de 1350 sans cesse renouvelé. D'autre part, les fermiers, qui avaient profité de la détresse où s'étaient trouvés les seigneurs et que de bonnes années avaient enrichis, souffraient maintenant de la lourdeur des impôts et détestaient le gouvernement incapable et prodigue qui les réclamait. On s'irritait surtout de la capitation, taxe nouvelle qui frappait toute personne au-dessus de seize ans; c'était comme un autre denier de saint Pierre, et aussi odieux que lui. Cet impôt (*poll tax*) avait été levé pour

la nature est Dieu, et chaque être est Dieu »; tout ce qui existe, même le mal, existe nécessairement en vertu d'une prédestination éternelle. -- « Toutes les religions, indistinctement, sont l'œuvre du démon. » — Jésus-Christ n'a institué ni le sacrement de l'Ordre, ni le sacrifice de la messe, etc.

1. C'est une des étymologies qu'on a proposées du mot Lollard; il y en a d'autres.

la première fois peu après l'avènement de Richard II; il fut renouvelé en 1380 à la demande des membres les plus influents du Conseil royal, Jean de Gand, Sudbury, archevêque de Cantortéry, et le trésorier sir Robert Hales. La perception fut si dure que les paysans se soulevèrent; les uns voulaient s'emparer du roi, lui imposer de meilleurs ministres et de meilleures lois; les autres briser les liens du servage qu'on avait resserrés. L'explosion eut lieu dans plusieurs comtés à la fois, presque le même jour, comme si un mot d'ordre avait été donné: d'abord en Essex et en Kent, puis en Herts, en Suffolk et en Norfolk (juin 1381). Les insurgés n'avaient pas un chef, mais plusieurs. Le principal paraît avoir été un prêtre, disciple de Wycliffe, John Ball, qui vivait en Essex, où il prêchait « beaucoup d'erreurs et de scandales » : ceci, par exemple, que le servage était contraire à la volonté de Dieu; « quand Adam bêchait et qu'Ève filait, qui donc était gentilhomme? » Il venait d'être mis en prison par l'ordre de Sudbury; la première chose que firent les gens de Kent, ce fut de le délivrer et de le mettre à leur tête. Il eut bientôt sous ses ordres plusieurs dizaines de milliers d'hommes misérablement armés, dans les rangs desquels on distinguait Wat Tyler, d'Essex, qui avait fait la guerre en France ¹, et Jack Straw, qui proposait de résoudre la question sociale en tuant les seigneurs, les évêques, les moines, les chanoines et les curés; quand le niveau aurait ainsi passé sur les plus hautes têtes, chaque comté se donnerait un roi; mais, en attendant, Richard II serait le roi de la Révolution.

Les insurgés-formèrent bientôt deux grandes masses : ceux du sud se donnèrent rendez-vous à Blackheath et ceux de l'est à Mile End. Le jeune roi (il avait alors seize ans), montrant un courage audacieux et tranquille alors que ses conseillers désespéraient, alla trouver les premiers et par de belles promesses leur persuada de retourner chez eux. Cependant les gens de Kent entrèrent dans Londres, brûlèrent le palais de

1. On compta parmi les insurgés au moins cinq personnes du nom de Tyler (le tuilier); deux d'entre eux portaient le prénom de Wat (Walter). Celui d'Essex ne doit pas être confondu avec un autre de Kent, lequel tua un percepteur qui avait outragé sa fille.

Jean de Gand, rempli des dépouilles de France et de Castille, forcèrent l'entrée de la Tour et mirent à mort le chancelier (Sudbury) et le trésorier. On ne dit pas qu'ils aient pillé, mais les hommes de loi tremblèrent pour leur vie. « Il n'était pas bon alors, dit un contemporain, d'être rencontré avec un encrier pendu à la ceinture. » Le roi convia leurs chefs à une conférence à Smithfield; Wat Tyler y parla avec tant d'insolence que le maire de Londres, William Walworth, le perça de son épée et, comme la foule criait vengeance, le roi se jeta devant elle, en déclarant qu'il voulait se mettre à sa tête. Il réussit à l'éloigner et à la dissiper en faisant délivrer à ceux qui le demandaient des chartes d'affranchissement (15 juin). D'autres désordres avaient éclaté simultanément à Saint-Alban, où les moines furent obligés de livrer leurs chartes, qui furent brûlées, à Bury Saint-Edmunds, à Norfolk, à Leicester; mais la nouvelle de la mort de Wat Tyler effraya les mutins, et le 20 juin l'insurrection pouvait être considérée comme terminée.

La répression; condamnation de Wycliffe. — La répression commença aussitôt, mais elle ne fut pas partout égale. Là où elle vint, comme en Norfolk et en Suffolk, de l'initiative privée, elle fut sanglante; ailleurs, comme dans le Herts, où elle fut dirigée par les pouvoirs publics, elle fut modérée. John Ball et Jack Straw furent arrêtés et pendus. Le parlement annula les chartes d'affranchissement concédées par le roi et ordonna que toutes les obligations féodales fussent acquittées avec ponctualité. Wycliffe, considéré comme le principal fauteur de la révolte, bien qu'il n'y eût pris aucune part personnelle, fut persécuté de nouveau. Il en était arrivé, dans ses douze thèses sur l'Eucharistie (1381), à toucher au dogme catholique par excellence, à nier la *transsubstantiation*. Le nouvel archevêque de Cantorbéry, William de Courtenay, le traduisit devant un synode tenu à Londres en 1382 et connu sous le nom de « concile du tremblement de terre ». Jean de Gand l'abandonna, et il fut condamné (1382); il lui fut défendu d'enseigner. Il se retira dans la cure de Lutterworth, où il composa son principal ouvrage, le *Trialogus*, et y finit ses jours obscurément (1384). Cette condamnation frappa indirectement

aussi l'enseignement d'Oxford, qui à l'avenir fut surveillé de près; depuis ce temps les études y tombèrent en décadence. Wycliffe fut le dernier de ses grands docteurs avant la Renaissance; mais c'était un précurseur : il avait jeté les bases de la religion moderne comme il avait créé la prose anglaise.

Richard II; son règne, sa déposition. — Cette tourmente avait compromis la fortune politique de Jean de Gand; il resta désormais au second plan. La direction du parti constitutionnel, qu'il n'avait pas su organiser, fut prise par son frère, Thomas de Woodstock, duc de Gloucester. Celui-ci tint le roi en tutelle par-delà même l'âge de sa majorité, mais en 1389 il fut lestement congédié, et le roi commença de gouverner par lui-même. Il régna d'abord sagement, en bonne intelligence avec son parlement et en paix avec la France. Par malheur, c'était un esprit mal équilibré, capable de résolutions énergiques, mais non d'y persévérer, doux et affable pour ceux qui l'entouraient, mais enclin au soupçon, violent et cruel envers qui lui était suspect. En 1396, veuf d'Anne de Bohême, il épousa Isabelle de France, fille de Charles VI, et conclut avec son beau-père une trêve de vingt-huit ans en lui rendant Brest et Cherbourg. Cette concession était impolitique et fit beaucoup de mécontents. Richard crut à l'existence d'un complot et en frappa les chefs, réels ou imaginaires : le comte de Warwick fut exilé dans l'île de Man, le comte d'Arundel décapité; le duc de Gloucester fut enfermé à Calais, où il mourut bientôt, assassiné, dit-on, par ordre de son neveu (1397). Dès lors il sembla que Richard eût perdu tout bon sens : il bannit sans raison son cousin Henri de Lancastre, et quand le père de celui-ci, Jean de Gand, vint à mourir, il lui refusa contre tout droit son héritage. Puis il commit la faute de s'éloigner pour conduire en Irlande une expédition, qui d'ailleurs fut stérile. Alors Henri de Lancastre débarqua en Angleterre les armes à la main; tous ceux qui craignaient la tyrannie se rangèrent de son côté. Richard, abandonné par les siens, fut pris au château de Conway et conduit à la Tour. Là, craignant sans doute le sort d'Édouard II, il consentit à abdiquer (30 sept. 1399). Alors Henri de Lancastre, dans un discours qu'il prononça en anglais

dans le parlement, revendiqua pour lui la couronne, non comme petit-fils d'Édouard III, mais comme héritier de Lancastre, descendant d'Edmond, fils cadet de Henri III : prétention au moins étrange, que le parlement admit cependant. Il déposa Richard II, atteint et convaincu d'avoir gouverné illégalement, et proclama roi le duc de Lancastre, qui prit le nom de Henri IV (1^{er} oct.).

III. — *Les Lancastre; règne du parlement.*

Henri IV. — Un chef de parti poussé au pouvoir par un coup de surprise ne peut se flatter de régner en paix. Le roi détrôné avait des partisans, qui se soulevèrent en 1400; ils furent écrasés et ceux qu'on prit furent tués sans jugement comme sans pitié. Quant à Richard II, on apprit bientôt qu'il venait de mourir au château de Pontefract, où il avait été enfermé; il y a de sérieux indices pour croire que cette mort n'était pas naturelle et que Henri IV l'ordonna. Peu après les Gallois se soulevèrent. Un d'eux, Owen Glandover, prit le titre de prince de Galles et réussit à se maintenir indépendant durant plusieurs années. Parmi les prisonniers qui tombèrent entre ses mains se trouva Edmond Mortimer, comte de March, gendre de Lionel de Clarence; la sœur de Mortimer avait épousé Henri Percy, fils du comte de Northumberland, Henri Percy, *Harry Hotspur*, comme on l'appelait. Celui-ci accusa Henri IV d'avoir, dans un intérêt purement dynastique, refusé de payer la rançon de Mortimer, et prit les armes. Il fut vaincu à Shrewsbury et tué; son oncle fut pris et décapité, son frère jeté en prison (1403). Deux ans plus tard, c'est l'archevêque d'York, Richard le Scrope, qui fomenta une nouvelle révolte dans les mêmes régions; il fut battu, pris, et malgré l'opposition du chef-juge Gascoigne, mis à mort. Les Lancastre aimaient le sang! L'Écosse enfin s'agita, poussée de nouveau par la France qui refusait de traiter avec le roi usurpateur; mais quand Robert III Stuart ¹ voulut

1. A David Bruce (1328-1370) succéda son neveu Robert II Stuart (1370-1390) et à celui-ci Robert III (1390-1406).

envoyer à la cour de Charles VI son jeune fils Jacques, celui-ci fut capturé en mer par les Anglais et conduit à Londres où, disait ironiquement Henri IV, il pourrait apprendre aussi bien le français qu'en France. Cet otage lui garantit la paix du côté de l'Écosse (1406).

L'assassinat du duc d'Orléans, adversaire passionné des Lancastriens, la mort du vieux Northumberland, tué au moment où il essayait de reconstituer son parti, enfin la soumission de la Galles du sud (1408), permirent au roi de respirer.

Les Lancastre, le parlement et l'orthodoxie. — La politique de Henri IV et de ses successeurs fut imposée par les circonstances; elle fut résolument conservatrice et sincèrement constitutionnelle. Élu par le parlement, Henri IV gouverna d'accord avec lui. Richard II avait, pour fortifier le pouvoir royal, concentré toute l'autorité dans le Conseil privé réorganisé (*Privy Council*, 1386); après la révolution de 1399, le roi laissa le parlement désigner les membres de ce Conseil et d'un coup écarta une cause de conflit entre ces deux grands corps de l'État. D'autre part il s'appuya sur le parti orthodoxe; il combattit résolument les Lollards, pour qui son père avait eu des tendresses. Il approuva le statut *de hæretico comburendo*, qui fut la première loi spéciale promulguée en Angleterre pour étouffer une opinion religieuse. Son fils aîné fut plus rigide encore. On connaît l'histoire de ce malheureux (il s'appelait Badby) qui fut condamné au bûcher en 1440 : comme, aux premières atteintes des flammes, il criait miséricorde, le prince fit écarter les fagots allumés, invita le patient à se rétracter et, sur son refus, ordonna tranquillement de consommer le supplice. Animé de pareilles dispositions, le roi ne pouvait laisser attaquer la puissance temporelle du clergé, comme l'avaient fait avec tant de virulence Wycliffe et ses disciples. Les Communes ayant demandé la confiscation des biens du haut clergé, qui auraient suffi, disait-on, pour entretenir 15 comtes, 1 500 chevaliers, 6 200 écuyers et 100 hôpitaux, Henri IV refusa d'écouter cette pétition et ne voulut accepter d'argent que de l'impôt.

Henri V. — Il n'avait pas fallu moins de huit années de luttes ingrates pour affermir Henri IV sur son trône; du moins

il put le transmettre paisiblement à son fils aîné (20 mars 1413). Le prince Henri, qui avait treize ans à la révolution, s'était signalé de bonne heure par sa bravoure. Comme le Prince Noir, il était encore adolescent quand il gagna ses éperons, mais ce fut dans la guerre civile, à Shrewsbury. Prince de Galles en 1404 et lieutenant du roi contre les Gallois, il mena contre eux plusieurs campagnes difficiles et sans gloire. Il fut encore connétable de Douvres, garde des Cinq Ports et capitaine de Calais (1409), fonctions qui l'initièrent aux choses de la marine et aux affaires de France. Au Conseil privé, où il assistait souvent, il apprit le détail de la politique. Henri IV appréciait les services de son « cher fils » et l'en récompensa souvent. Qu'il y ait eu entre eux quelques refroidissements plus ou moins passagers, il est difficile de le nier, mais on a certainement exagéré le fait et sa portée. On a dit aussi que le prince avait mené une vie de tapage et de débauches et qu'il faillit un jour être conduit en prison pour avoir frappé le chef-juge Gascoigne siégeant à son tribunal; ce récit n'est qu'une fable imaginée par un moraliste politique du xvi^e siècle. D'autre part, on sait que, devenu roi, Henri s'excusa des péchés où l'avaient induit les entraînements de la jeunesse; il ne faut sans doute voir dans cet aveu d'un prince dévot qu'un excès de contrition. Henri fut en effet un mystique et il exagéra ses fautes pour se donner la douceur de les détester davantage. Il n'eut donc pas à changer de vie en arrivant au trône; mais il y trouva d'autres devoirs et se donna tout entier à son métier de roi. Il était lettré, gracieux dans ses manières et noble dans son maintien, magnifique sans prodigalités inutiles, chimérique au point de caresser longtemps l'espoir d'emmener à la croisade son armée victorieuse des Français, tenace dans les droits qu'il tenait de ses aïeux. Caractère noble, mais esprit étroit, il ne fut pas un grand politique. La guerre de France lui fournit l'occasion de triomphes militaires et de succès diplomatiques inespérés; il la conduisit d'ailleurs avec un esprit de méthode qui fait honneur à son talent d'administrateur et avec une insensibilité qui étonne, si l'on ne réfléchit pas que la lutte avait pris un nouveau caractère depuis les humiliations subies dans les dernières années d'Édouard III et

sous Richard II. Ce n'était plus une querelle de succession entre deux rois, ni une fructueuse opération de pillage; c'était un duel à mort entre deux peuples ennemis.

Conspiration du comte de Cambridge; les Lollards et Oldcastle. — La première expédition de Henri V fut retardée par une conspiration qui avait pour but de tuer « l'usurpateur Henri de Lancastre » et de mettre sur le trône le comte de March, arrière-petit-fils de Lionel de Clarence. A la tête du complot était le comte de Cambridge, petit-fils d'Édouard III et fils cadet d'Edmond, duc d'York. C'était comme un avant-coureur de la *guerre des Deux Roses*. L'activité du roi prévint les conjurés : ils furent arrêtés et Cambridge exécuté (1445). Il eut plus de mal avec les Lollards. Sans former un parti organisé, ceux-ci reconnaissaient pour chef sir John Oldcastle qui, par sa femme, s'intitulait aussi lord Cobham. Il avait servi avec distinction dans les campagnes de Henri IV ; il était l'ami (*familiaris*) de Henri V. Mais celui-ci détestait l'hérésie : Oldcastle fut jugé, condamné et enfermé à la Tour. Il réussit à s'échapper et tenta, dit-on, un coup de force avec l'appui des gens de Londres ; ses principaux partisans furent arrêtés nuitamment, et il disparut (1443). Quatre ans plus tard, on le retrouve en Galles où, disait-on, il préparait une insurrection. Arrêté après une résistance opiniâtre, il fut, devant le parlement, reconnu coupable de haute trahison et envoyé au supplice ; il fut pendu et brûlé (1447). Henri, alors absent sur le continent, ne put qu'approuver cet acte de foi.

Mort de Henri V ; minorité de Henri VI ; Gloucester et Beaufort. — On sait comment ce roi, « l'héritier de France », mourut prématurément à l'âge de trente-neuf ans. Il s'était acquis un renom militaire incomparable, mais il n'avait rien fondé, et il laissait pour porter ses deux couronnes un enfant de neuf mois ! Avec lui finit l'âge héroïque de l'Angleterre au moyen âge. Son frère puîné, le duc de Bedford, déploya en vain de rares talents diplomatiques et militaires ; il ne put empêcher la France de retrouver son génie avec Jeanne d'Arc, et il ne survécut pas au traité d'Arras qui préparait la ruine de l'établissement anglais sur le continent (1435). Son frère, le

duc de Gloucester, que le Conseil et le parlement avaient nommé *Protecteur*, ne fut qu'un intrigant. Il avait dans le Conseil un puissant rival, qui était son oncle, **Henri Beaufort**, évêque de Winchester et (depuis 1428) cardinal. Il ne songea qu'à lui disputer le pouvoir en flattant le parti populaire et en attisant les passions anti-cléricales du parlement, qui reprochait à Beaufort ses richesses, ses opinions modérées, même à l'égard de la France, et son titre de cardinal. « *Pouvait-on, disait Gloucester, servir deux maîtres à la fois, le pape et le roi ?* » Mais il se perdit par ses mauvaises mœurs. Il avait épousé Jacqueline, comtesse de Hollande et de Hainaut, bien que son mari vécût encore (1424); il l'abandonna en 1440 pour épouser sa maîtresse **Éléonore Cobham**. Pressée de régner, puisque son époux était le plus proche héritier du trône, la nouvelle duchesse de Gloucester eut recours à des sortilèges pour faire mourir le jeune **Henri VI**. Cette manœuvre fut éventée; la sorcière dont la duchesse avait employé les maléfices fut brûlée et elle-même jetée en prison. Cette disgrâce rejaillit sur Gloucester.

Gloucester et Suffolk. — D'ailleurs le jeune roi grandissait. Il avait été couronné en 1430, et Gloucester avait alors perdu le titre de *Protecteur*; en 1442, il commença de régner par lui-même. Il s'entoura de conseillers hostiles à son oncle, dont la conduite scandaleuse lui faisait horreur. En réalité, il tomba sous l'influence de **William de la Pole**, comte, puis duc de Suffolk. Ce dernier réussit à conclure une trêve avec la France et fit épouser à **Henri VI** Marguerite d'Anjou (1445); mais celle-ci était Française, fille d'un duc ruiné, d'un roi sans royaume, et elle n'avait pas de dot; aussi fut-elle, du premier moment et pour toujours, impopulaire. Gloucester essaya de mettre à profit cette circonstance pour intriguer encore; il fut arrêté, traduit devant le parlement pour crime de haute trahison, et mourut à temps pour échapper au supplice (1447). Beaufort le suivit de près au tombeau. Suffolk put alors se croire maître de la situation; mais on lui imputa les revers des Anglais en France et il fut arrêté à la requête de la chambre des Communes. On n'osa lui faire son procès, qui eût compromis le Conseil tout entier, et le roi même; **Henri VI**, pour calmer les Communes, lui ordonna seule-

ment de quitter le royaume pendant cinq années. Suffolk venait de s'embarquer pour l'exil quand un navire, qui épiait son départ, lui barra la route. Il fut saisi par l'équipage et décapité (2 mai 1450). Sa succession éveilla des convoitises d'autant plus ardentes que le roi était plus faible d'esprit et la reine plus détestée. La guerre des Deux Roses sortit de là.

IV. — *La guerre des Deux Roses.*

Cette guerre, qui sévit avec des intermittences plus ou moins longues pendant un quart de siècle, passa par deux phases essentielles. Elle arma d'abord, comme aux temps de Henri III et d'Édouard II, une partie de la noblesse contre les ministres du roi; c'était en apparence une ligue du Bien public. Elle perdit promptement ce caractère et devint une guerre de succession, où les deux maisons royales d'York et de Lancastre se disputèrent le trône. En tout cas, elle ne mit aux prises que des personnes, non des principes, et si elle compromit le pays entier, elle n'ébranla qu'une seule classe, la noblesse; elle fut la dernière des guerres féodales qui aient agité l'Angleterre.

La féodalité princière. — Au milieu du xv^e siècle, la noblesse occupait le premier rang dans la société comme dans l'État. Le clergé n'avait rien perdu de ses richesses, mais son rôle politique était fini. Les classes moyennes étaient représentées au parlement; mais là les députés de la petite noblesse provinciale comptaient seuls pour quelque chose; ceux des villes étaient relégués à un rang si humble que l'histoire en parle à peine. A la tête de la noblesse se trouvaient les princes du sang, descendants d'Édouard III : Richard, deuxième duc d'York, et le neveu du cardinal de Beaufort, Edmond, deuxième duc de Somerset. Puis venaient les chefs des grandes familles titrées, qui n'avaient cessé de croître en richesse et en puissance depuis Édouard III. Empressée à servir à prix d'argent des rois belliqueux et magnifiques dans leurs guerres continentales, elle avait pris peu à peu des mœurs soldatesques,

à la fois raffinées et brutales. Malgré les défenses réitérées au XIII^e siècle et plus tard d'élever sans autorisation des châteaux forts, les grands avaient pris l'habitude de créneler leurs principales résidences. Derrière leurs murailles ils avaient réuni des vassaux, des sergents, des valets, qu'ils habillaient de livrées à leurs armoiries et qu'au besoin ils armaient; ces serviteurs aux gages et à la livrée du maître n'obéissaient qu'à lui; à son tour il les soutenait de tout son crédit à la cour et devant les tribunaux; sa recommandation assurait leur impunité. Il semblait qu'on fût retombé aux pires temps de la féodalité, sans le roi et sans l'Église. Cette organisation nouvelle de l'anarchie était d'autant plus grosse de périls que les grands seigneurs étaient devenus plus puissants. Quelques-uns n'étaient guère plus que des soldats de fortune, comme lord Cromwell, un des plus actifs instruments de la chute de Suffolk, ou comme sir John Falstolfe, le prototype du Falstaff de Shakespeare. D'autres au contraire, par de riches alliances et une habile politique, avaient réussi à concentrer sous leur domination d'immenses biens-fonds. Les possessions territoriales des ducs de Lancastre n'avaient pas peu contribué à l'avènement de la nouvelle dynastie et permirent aux partisans de Henri VI de prolonger la résistance au delà des limites possibles à une royauté réduite aux seuls revenus de la couronne. De même, la maison d'York pourra pendant plusieurs années faire les frais de la guerre civile avec ses ressources patrimoniales et celles de ses alliés. La plus prodigieuse fortune fut faite par la famille de Neville. Sous Henri III, elle ne tenait encore qu'une place modeste dans les comtés du nord; mais, pendant quatre générations, de riches mariages la placèrent au premier rang. Le Neville qui commandait les Anglais quand ils repoussèrent l'invasion écossaise en 1346 (à Neville's Cross) possédait soixante-dix manoirs; il pouvait conduire au service du roi jusqu'en Bretagne trois cents hommes d'armes et trois cents archers. Son petit-fils, Ralph, fut créé comte de Westmoreland par Richard II; cela ne l'empêcha pas d'être un chaud partisan des Lancastre, qui ne furent pas ingrats. Ce Ralph eut vingt-trois enfants et sut les établir presque tous d'une façon avantageuse. En secondes

noces, il avait épousé Jeanne de Beaufort, fille de Jean de Gand; une de ses filles épousa Richard, duc d'York; d'autres furent mariées au duc de Norfolk, au duc de Buckingham, au comte de Northumberland; un de ses fils, Richard, épousa l'héritière du comté de Salisbury. Aux parlements assemblés dans les premières années de Henri VI, il comptait un petit-fils, trois fils et cinq gendres, c'est-à-dire qu'il y avait dix Neville ou alliés des Neville dans une Chambre des lords qui à cette époque comprenait au plus trente-cinq pairs laïques. Enfin le fils de Richard de Salisbury épousa Anne Beauchamp, et dans son héritage trouva le comté de Warwick. Il avait vingt et un ans quand ce titre lui fut reconnu par lettres patentes (1449). C'est lui qui fut le trop fameux « Faiseur de rois ».

Impuissance du parlement et du roi; Jack Cade. — A cette puissante noblesse, qui se préparait à la guerre civile en pratiquant la guerre privée sans scrupule et sans frein, quel obstacle pouvait être opposé? Légalement, c'était le roi et le parlement. Mais le parlement était sans force, car les élections étaient faites sous la surveillance et au besoin d'après les ordres des grands seigneurs. Les shériffs, qui présidaient les cours de comté où les élections avaient lieu, appartenaient eux-mêmes à la noblesse, dont ils avaient les passions et les mœurs; ils ne se gênaient pas pour nommer eux-mêmes les députés agréables à leur parti. En outre, la guerre civile partagea le pays en deux factions à peu près égales; il fallait donc peu d'efforts au vainqueur pour obtenir des votes favorables, et aucun des adversaires ne se fit le moindre scrupule de les obtenir à ce prix. Aussi, quand on crut bon de réunir le parlement, celui-ci fut-il toujours le serviteur complaisant de la fortune. Quant au roi, que pouvait-il faire? Henri VI était bon, pieux, chaste, honnête, instruit, mais débile de corps et faible d'esprit. Il portait le poids d'un lourd passé. Si l'on oublie un moment la tache de leur origine, les rois lancastriens méritent cet éloge d'avoir observé fidèlement la constitution nationale dans sa lettre et dans son esprit; mais ils ne surent ou ne purent jamais maintenir l'ordre à l'intérieur. Là est la vraie cause de leur chute. Les progrès accomplis par le régime parlemen-

taire, et dont on leur a fait honneur, sont la preuve de leur faiblesse : ils accordaient beaucoup ; on osa de plus en plus contre eux. Après le meurtre impuni de Suffolk, ses partisans étaient restés au pouvoir ; les gens de Kent se soulevèrent et mirent à leur tête un aventurier irlandais, Jack Cade, qui se faisait passer pour un fils naturel d'Edmond Mortimer, comte de March. Il eut bientôt avec lui 30 000 hommes. Il les mena jusqu'à Londres, où ils commirent de grands excès. Il suffit pour les disperser d'un échec au pont de Londres et d'une promesse d'amnistie ; mais ils avaient demandé que Richard d'York fût mis à la tête du gouvernement et par là désigné le ministre populaire.

Rivalité d'York et de Somerset. — Richard avait alors quarante ans ; il s'était acquis en France le renom d'un brave soldat et d'un administrateur habile ; à ce moment, il était lieutenant du roi en Irlande et avait su s'y faire aimer ; mais il était là comme en exil, loin de la cour et du Conseil. Il désirait succéder à Suffolk et, quittant l'Irlande sans même en demander la permission, il vint trouver le roi à Londres avec une armée et lui remit une pétition tendant à organiser un meilleur gouvernement. On lui promit une place dans le Conseil, mais le pouvoir fut donné au duc de Somerset : choix fort impolitique, car Somerset, chargé de défendre la Normandie, n'avait pu empêcher la conquête de cette province par les Français (1450). Cet insuccès avait par avance ruiné son prestige ; aussi quand, l'année suivante, des revers en Guyenne vinrent s'ajouter à ceux de Normandie, Richard crut-il le moment favorable pour reprendre les armes. Cette fois encore il se laissa duper : croyant que Somerset allait être arrêté et contraint à justifier ses actes, il licencia ses gens et vint trouver le roi dans sa tente. Il y trouva Somerset aussi en faveur que jamais. On n'osa pas cependant frapper l'opposition dans la personne de ce chef à la fois audacieux et irrésolu ; on se contenta de lui demander le serment d'allégeance, puis une amnistie générale fut proclamée (1452). Elle ne pouvait contenter personne.

En 1453, un triple événement se produisit qui ouvrit la voie

à de nouveaux conflits. La perte définitive de la Guyenne (bataille de Castillon, 3 juillet) compromit sans retour l'autorité royale aux yeux du peuple. Au même moment, le roi, dont le cerveau n'avait jamais été sain, qui avait hérité de la maladie de son aïeul Charles VI, devint tout à fait fou, et il fallut songer à établir une régence. Serait-elle donnée à la mère, l'énergique mais détestée Marguerite d'Anjou, ou bien au duc d'York, le plus proche héritier du trône tant que le roi n'aurait pas d'enfant? Or cet enfant, un fils, naquit le 13 octobre, et Richard, perdant tout espoir d'arriver légalement au trône, ne recula plus devant l'idée de s'en emparer par la force.

Le duc d'York Protecteur. — L'occasion qu'il attendait tarda à se présenter. Membre du conseil qui expédiait les affaires générales du royaume durant la maladie du roi, il fit arrêter Somerset, puis fut nommé Protecteur du royaume, chargé de « défendre le pays contre les ennemis du dehors et contre les rebelles de l'intérieur, s'il y en avait » (27 mars 1454). Son administration fut active et énergique, mais elle dura peu, car, à la fin de l'année, le roi recouvra la raison. Aussitôt Somerset fut remis en liberté et reconquit tout son pouvoir. Richard prit alors les armes pour la troisième fois; Salisbury et Warwick vinrent le rejoindre. Ils rencontrèrent l'armée royale barricadée dans les maisons de Saint-Alban et, après une escarmouche d'une demi-heure, la mirent en déroute. Il y eut peu de sang répandu (les Lancastriens ne perdirent que 120 hommes), mais Somerset fut tué pendant l'action (22 mai 1455). Les vainqueurs se rendirent devant le roi en lui demandant un pardon qu'il ne pouvait leur refuser et ils rentrèrent tous à Londres en triomphe. La conduite d'York fut déclarée bonne et loyale par le parlement et les principales charges de l'État leur furent distribuées : York fut nommé connétable et Warwick capitaine général de Calais. Enfin, après une rechute du roi, Richard fut nommé une seconde fois Protecteur, encore pour quelques mois seulement (novembre-février), car ensuite les choses furent rétablies dans une situation régulière, du moins en apparence. Mais la mort de Somerset avait découvert la personne même du roi qui maintenant allait être directement menacée.

Le duc d'York prétend à la couronne. — La cour essaya de détourner l'orage : dans des conférences tenues à Londres (fév. 1458), les deux partis se réconcilièrent et, le jour de l'Annonciation (25 mars), qui était le premier jour de l'année civile, une grande procession rapprocha les chefs ennemis : derrière le roi marchèrent la reine donnant la main à Richard d'York, le nouveau duc de Somerset à Salisbury, le duc d'Exeter à Warwick. Ces âmes violentes, où l'ambition n'avait pas étouffé les scrupules d'une religion superstitieuse, étaient peut-être sincères dans ces brusques revirements; mais elles ne pouvaient pardonner longtemps. Une querelle mit aux prises les gens de Warwick et ceux du roi; le comte, suspect de trahison, s'enfuit à Calais, puis alla rejoindre à Ludlow le duc d'York, qui se souleva pour la quatrième fois. On vit alors que la royauté n'avait pas encore perdu tout prestige, puisqu'une promesse d'amnistie à tous ceux qui abandonneraient les rebelles suffit pour jeter la défection dans le parti des princes. Il ne resta plus à ceux-ci qu'à se retirer : York avec son fils cadet en Irlande, Warwick avec le fils aîné de Richard à Calais. Un parlement assemblé à Coventry (mars 1459) les décréta d'arrestation; mais ils étaient en sûreté, et bientôt ils reparurent. Warwick, accueilli avec joie par le peuple, entra dans Londres et défit l'armée royale à Northampton; le roi même fut fait prisonnier (10 juillet 1460). Richard d'York arriva à son tour et, enhardi par la victoire, il fit comme avait fait Henri IV soixante ans auparavant : il éleva des prétentions au trône. Ses raisons étaient toutes différentes : Henri s'était soulevé contre le mauvais gouvernement du dernier Plantagenet, et le parlement lui avait donné le pouvoir comme au plus digne; Richard prétendit que ses droits à la couronne étaient supérieurs à ceux de Henri VI : car, si par les mâles il descendait du plus jeune fils d'Édouard III, par les femmes il remontait à Lionel, duc de Clarence, fils aîné du même prince. Henri VI, descendant seulement du troisième fils, occupait donc une place usurpée. Le droit de la naissance l'emporterait-il sur le choix par la nation? Un tableau généalogique aurait-il plus de poids que le mérite personnel? La plupart des nobles n'osèrent se prononcer et

quittèrent le parlement; les légistes, consultés, ne surent que dire et renvoyèrent la cause au roi lui-même. On trouva enfin un compromis : Henri VI continuerait de régner, car c'était à lui qu'avaient été prêtés les serments d'allégeance; mais à sa mort Richard lui succéderait par droit de naissance. La maison de Lancastre (Rose rouge) abdiquait devant la maison d'York (Rose blanche).

Édouard IV s'empare du trône. — On pouvait tout oser avec un roi débile et prisonnier; on ne pouvait rien sur la reine, femme de cœur et d'énergie, qui ne voulait souffrir la spoliation de son fils. Doit-on l'en blâmer? Faut-il épouser les querelles de ses adversaires, qui lui attribuaient des revers dont pourtant elle n'était pas la cause? Admirons plutôt la constance qu'elle montra dans la mauvaise fortune et l'héroïsme qu'elle déploya pendant dix ans d'une des plus furieuses guerres qu'on eût encore vues. A l'aide de contingents levés dans les régions septentrionales de l'Angleterre, où les guerres écossaises avaient développé, avec le goût des armes, un redoutable appétit pour le pillage et le meurtre, elle marcha contre le duc d'York, qui fut défait et tué avec le comte de Salisbury, père de Warwick, à la bataille de Wakefield (30 déc. 1460). Sa tête, couronnée de papier en signe de dérision, fut clouée aux murs d'York. Le second fils de Richard, fait prisonnier, fut froidement égorgé après le combat. Warwick s'avança pour arrêter la marche du vainqueur; il fut vaincu à la seconde journée de Saint-Alban et le roi fut délivré (17 fév. 1461); mais Marguerite, craignant l'indiscipline de ses propres troupes, n'osa pousser jusqu'à Londres. Édouard, comte de March, fils aîné de Richard d'York et le « Faiseur de rois », y entrèrent sans résistance, et le jeune prince (il avait dix-huit ans) y prit délibérément la couronne en vertu de son droit héréditaire. Les lords, c'est-à-dire quelques partisans de la Rose blanche ratifièrent cet acte. Il constituait un précédent constitutionnel des plus graves, car il n'y avait eu ni élection ni approbation parlementaire; le roi était légitime du moment où il produisait un titre certain, et c'est ainsi qu'Édouard IV justifia son usurpation (4 mars). Il l'affermir

par des victoires : à Towton, où les Lancastriens perdirent plus de 20 000 morts (29 mars 1461) ; à Hedgeley Moor, où Percy fut tué (25 avril 1464) ; enfin à Hexham, où Somerset fut pris (8 mai). Ce dernier fut décapité sur-le-champ avec plusieurs autres. C'était une guerre inexpiable.

Trahison de Warwick. — On attendait beaucoup du nouveau roi. Il était beau et séduisant ; il paraissait résolu à régner par lui-même et à combattre le désordre. Il ne réalisa cependant qu'en partie les espérances qu'on avait fondées sur lui. Ses manières gracieuses le rendirent populaire, surtout dans les comtés du sud et de l'est, où la Rose blanche avait toujours rencontré les concours les plus actifs, et cette popularité fut son plus ferme appui. Il en était d'autres encore qu'il devait ménager, et tout d'abord celui de Warwick qui, plus qu'aucun autre, avait contribué à le faire roi ; mais il n'était pas homme à se mettre en tutelle. A la suite d'une aventure à moitié romanesque, il avait épousé (1464) Élisabeth Woodville, veuve de sir John Grey, qui avait été tué à la seconde bataille de Saint-Alban. Elle était de petite noblesse, et l'on fut médiocrement satisfait à la cour de voir le roi combler d'honneurs les parents de la nouvelle reine : son père, lord Rivers, fut créé comte, lord trésorier et connétable ; ses frères, ses sœurs, mariés dans les plus riches maisons du royaume ; son fils aîné, Thomas Grey, fiancé à l'héritière du duc d'Exeter, qui avait été promise d'abord au neveu de Warwick ; en même temps Édouard IV s'opposait au mariage de son frère cadet, le duc de Clarence, avec une des filles du Faiseur de rois. Il semblait vouloir poser des bornes à l'énorme pouvoir du comte. Il n'avait peut-être pas tort, mais c'était jouer très gros jeu.

Blessé dans ses intérêts de famille, Warwick éprouva bientôt d'autres dégoûts. Il avait été envoyé en France pour traiter de la paix avec Louis XI (mai 1467) ; il fut très bien accueilli et ramena avec lui des ambassadeurs chargés de continuer sur les bords de la Tamise des négociations heureusement commencées sur les bords de la Seine ; mais pendant son absence Édouard traita avec le duc de Bourgogne, et quand Warwick revint, il s'aperçut qu'on l'avait joué. Le mariage de Charles le Témé-

raire avec Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV (1468), lui prouva que le roi avait adopté une politique précisément contraire à la sienne. Il ne convenait ni à son orgueil, ni à son rang, ni à ses services, de jouer un rôle effacé et, comme l'honneur, le respect de la foi jurée, étaient des vertus oubliées de son temps, il ne craignit pas de conspirer la perte du souverain dont il avait assuré le triomphe. Il attira dans son parti le duc de Clarence en lui promettant la couronne et en lui donnant en mariage sa fille aînée Isabelle. Puis ils prirent les armes. Repoussés une première fois, ils se réfugièrent sur le continent, où Louis XI réussit à réconcilier Warwick avec Marguerite d'Anjou : il fut convenu que le vainqueur de Saint-Alban et de Towton s'efforcerait de restaurer Henri VI. S'il réussissait, sa seconde fille épouserait le prince de Galles. Alliance monstrueuse, mais dont le xv^e siècle a donné plus d'un exemple.

Édouard IV renversé et restauré. — Warwick et Clarence débarquèrent en Angleterre au moment où Édouard IV les attendait le moins. Il s'était fait de nombreux ennemis qui aidèrent l'entreprise des traîtres. Abandonné par les siens, il s'enfuit et alla chercher asile auprès de son beau-frère le duc de Bourgogne (octobre 1470). Henri VI fut rétabli.

C'était avec l'argent de Louis XI que Warwick avait réussi ; c'est avec l'argent du Téméraire qu'Édouard prit sa revanche. Le 14 mars 1471, il arrivait à Ravenspur, au lieu même où Henri de Lancastre avait abordé en 1399. Tout d'abord il déclara hypocritement qu'il ne demandait que son titre et son duché d'York ; dans York il abjura même toute prétention à la couronne. Puis il marcha vers Londres. Warwick vint lui barrer la route à Coventry ; mais Clarence, le trahissant à son tour, passa au camp d'Édouard avec une partie de l'armée ; Warwick battit alors en retraite, découvrant Londres, où Édouard entra sans combat, et où il s'empressa de reprendre le titre royal. Warwick, campé près de Barnet, prétendait couper les communications du roi avec les comtés de l'est, où les partisans de la Rose blanche étaient puissants ; Édouard marcha contre lui et le défit complètement : deux corps de l'armée de Warwick s'étant rencontrés dans le brouillard et s'étant pris pour des troupes enne-

mies, il s'en était suivi un irréparable désordre. Le Faiseur de rois et son frère furent tués dans la mêlée; les vainqueurs ne firent aucun quartier (14 avril). Le même jour Marguerite d'Anjou débarquait à Weymouth. Elle ne put dépasser Tewkesbury. Rejointe par l'armée d'York, elle y fut vaincue (4 mai); elle-même tomba aux mains de l'ennemi; son fils fut pris et égorgé de sang-froid; le duc de Somerset et quatorze de ses partisans réfugiés dans l'abbaye en furent tirés, sous promesse d'avoir la vie sauve, et décapités le lendemain. Quant au malheureux Henri VI, prisonnier une fois de plus, il mourut peu après, à la Tour, très probablement par les ordres du vainqueur (21 mai).

Paisible gouvernement d'Édouard IV. — Tout ce sang versé permit enfin à Édouard IV de régner en paix. Sauf en 1475 où il conduisit une expédition en France, et en 1482 où il eut à repousser une invasion écossaise, il n'eut plus de guerre à faire. Seul son frère Clarence lui causa encore des ennuis. A la mort de Charles le Téméraire, Clarence, qui était veuf, rechercha la main de Marie de Bourgogne; le roi s'opposa résolument à un mariage qui eût fait du traître Clarence un des plus puissants princes de la chrétienté. Puis, pour se mettre à jamais à l'abri de ses intrigues, il l'accusa lui-même de haute trahison devant la Chambre des pairs, qui le condamna à mort. Clarence fut exécuté peu après (18 février 1478); la légende raconte qu'il demanda à être noyé dans un tonneau de vin de Malvoisie. L'ordre général ne fut pas autrement troublé. A la faveur de ce calme relatif, les finances de l'État se rétablirent. Édouard encouragea le commerce; il se fit même marchand pour son propre compte et devint très riche : ce qui lui permit de se livrer à ses plaisirs sans rien demander au parlement. Il rendit la justice rigoureuse et par là même bienfaisante. Enfin on lui a fait honneur de plusieurs mesures qui, reprises plus tard par Henri VII, permirent à celui-ci de restaurer l'autorité royale en Angleterre. Cependant Édouard IV ne fonda rien parce qu'il n'aimait du pouvoir que ses jouissances matérielles. Il mourut prématurément de ses excès (9 avril 1483). Il avait à peine 41 ans, et il laissait ses enfants en proie aux factions qu'il n'avait pas su réduire à l'impuissance.

Richard de Gloucester. — Des neuf enfants que lui avait donnés sa femme, six vivaient encore. L'aînée était une fille, Élisabeth, âgée de dix-sept ans à la mort de son père; mais les deux fils, Édouard et Richard, étaient à peine adolescents, ayant l'un treize ans, l'autre neuf. Le roi défunt avait désigné pour tuteur son frère Richard, duc de Gloucester. Le choix paraissait excellent. Né en 1452, le onzième de douze enfants, Richard était resté longtemps petit et grêle; une atrophie du bras gauche l'estropia pour la vie; mais il avait la prestance noble et la belle figure de ses frères; seulement ses lèvres minces et son regard dur annonçaient une âme sèche et un caractère impérieux. Il servit Édouard IV avec une fidélité qu'aucun revers ne put altérer. Il combattit à Barnet, à Tewkesbury; il commanda l'armée anglaise dans la guerre d'Écosse, et fit partout preuve de grands talents militaires. C'était aussi un administrateur énergique et clairvoyant. Il eût pu rendre les plus grands services à l'Angleterre s'il avait su se contenter du second rang; mais il était dévoré d'ambition et d'envie. Il cachait ses passions sous un masque d'hypocrisie presque impénétrable, et il eut si bien l'art de paraître poussé par les circonstances qu'il en a imposé à la postérité. Aujourd'hui encore on dispute sur les crimes qui l'ont conduit au pouvoir; mais il a su en jouir si à propos qu'on ne peut croire qu'il n'ait pas aidé à la fortune.

Le petit roi était à Ludlow, quand Édouard IV mourut; les parents de sa mère, au milieu desquels il vivait, le menèrent à Londres. Gloucester s'empressa de venir l'y retrouver. A Northampton, il rencontra le duc de Buckingham, qui, par sa naissance (sa mère était une Somerset), était l'ennemi des York, mais qui détestait les Woodville et tout l'entourage du roi. Ils purent donc s'entendre pour frapper ceux-ci : le comte Rivers et lord Grey, accusés de vouloir usurper le pouvoir et opprimer la vieille noblesse, furent mis en prison malgré les pleurs du roi et décapités deux mois après. C'est accompagné de Gloucester et de Buckingham qu'Édouard V fit son entrée à Londres (4 mai). Gloucester, nommé Protecteur, fut établi sur les marches mêmes du trône où tant d'autres avant lui avaient

essayé de s'asseoir par la force, quelques-uns avec succès. La reine douairière s'empressa de se réfugier avec ses autres enfants dans le monastère de Westminster, qui lui offrait un asile inviolable. Elle ne se méfia cependant pas assez, puisqu'elle se laissa persuader de livrer son fils cadet, pour qu'il fût réuni à son frère. La tour de Londres fut donnée pour résidence aux « enfants d'Édouard ». Ils ne devaient plus en sortir.

Richard usurpe la couronne. — Gloucester ourdissait en effet de nouvelles trames. Un prédicateur évidemment inspiré par lui, le D^r Shaw (le nom de ces dévots complaisants appartient à l'histoire), entreprit de prouver devant le peuple de la Cité que ces enfants, les propres neveux du Protecteur, étaient illégitimes. Le peuple l'écouta froidement; mais le maire et les aldermen, sollicités de donner leur avis, trouvèrent que ses observations ne manquaient pas de justesse (24 juin). Le parlement, assemblé le 25 juin, approuva les arguments présentés pour prouver que le mariage d'Édouard IV était nul : 1^o comme obtenu par sorcellerie; 2^o parce qu'au moment où Édouard avait épousé Élisabeth, il était engagé par contrat envers une autre femme. Ses enfants étaient donc bâtards et par conséquent incapables de régner. Quant aux enfants de Clarence, on leur opposait l'indignité de leur père, qui avait subi la peine des traîtres. La couronne revenait donc de droit à Gloucester. Il la prit sans retard (26 juin). Mais les enfants d'Édouard le gênaient. Il savait que le peuple de Londres s'intéressait à leur sort; il fit courir le bruit d'une conspiration ourdie pour les délivrer. On ne tarda pas à savoir qu'ils étaient morts. Ils avaient été sans doute étouffés sous leur oreiller pendant le sommeil; ils furent ensuite enterrés sous un escalier. C'est là qu'on retrouva leurs squelettes, deux siècles plus tard. On dit que depuis ce moment le remords ne cessa d'agiter l'âme de Richard III; mais cela ne se vit pas.

Les événements lui permirent de frapper un dernier coup. L'audace avec laquelle il poussait sa fortune et les crimes qu'on lui imputait éloignèrent de lui Buckingham, qui se souvint un peu tard qu'il était Lancastre. On projeta de marier Élisabeth, fille aînée d'Édouard IV, avec le jeune comte de Rich-

mond, Henri Tudor, allié, lui aussi, aux Lancastre, puisque sa mère était une Somerset et que son aïeule, Catherine de France, avait eu pour premier mari Henri V. Bientôt une révolte éclata dans plusieurs comtés de l'Angleterre à la fois (octobre). Surpris un instant, Richard la déjoua par son activité; la tête des rebelles fut mise à prix; Buckingham, livré au roi, fut décapité (2 mai). Les autres chefs s'enfuirent; ceux qu'on prit furent exécutés sur-le-champ. Maintenant Richard III pouvait se croire vraiment roi. Il crut affermir encore son trône en traitant avec la reine douairière qui consentit à recevoir de l'argent de lui; la réconciliation fut poussée même au point qu'on parla d'un mariage entre Richard, veuf depuis peu, et sa nièce Élisabeth! Le cri public fit échouer ce monstrueux projet.

Richard III vaincu et tué à Bosworth. — Cependant Richmond était en sûreté sur le continent, d'abord auprès du duc de Bretagne, puis à la cour de Charles VIII. Après de longues et pénibles négociations, il obtint du gouvernement de France des subsides qui lui permirent de réunir une petite armée, avec laquelle il prit la mer à Honfleur. Il aborda en Galles, à Milford Haven, non loin des terres possédées par sa famille (1^{er} août 1485). Il avait peu de troupes, mais la défection promise de certains amis de Richard le poussait en avant. En effet, lord Stanley, qui avait épousé la mère de Richmond, veuve d'Edmond Tudor, et son frère, sir William, passèrent avec leurs troupes au camp ennemi le jour même de la bataille de Bosworth. Quand Richard se vit trahi et se sentit perdu, il se jeta bravement, couronne en tête, au plus épais de la mêlée. Il y trouva une mort digne de ses premiers exploits (22 août). Henri, proclamé roi sur le champ de bataille, épousa peu de temps après Élisabeth d'York, déjà promise à tant de prétendants et, par la fusion des deux familles, mit fin à la guerre des Deux Roses.

Conséquences sociales et politiques de la guerre des Deux Roses. — La conséquence la plus évidente de la guerre civile fut la ruine de la haute noblesse: elle fut noyée dans le sang. Les familles princières issues d'Édouard III dis-

parurent entièrement; les autres furent décimées ou dépouillées. Warwick a été parfois appelé le « dernier des barons »; Édouard IV confisqua les biens de ses ennemis avec une rigueur dont il n'y avait pas eu d'exemple depuis la conquête normande. Cette noblesse avait peut-être mérité son sort; mais sa destruction rendit possible l'établissement du régime despotique par les Tudors. Les classes inférieures ont-elles également souffert de la guerre? Évidemment les ravages commis par les troupes lancastriennes, surtout au midi de la Trent, ont été funestes aux campagnes et aux villes sans défense. D'autre part, il est certain que, dans le dernier quart de siècle, l'agriculture était en pleine décadence; le sol, épuisé par plusieurs siècles de culture imprévoyante, suffisait à peine à nourrir ses habitants; la surface des terres labourables s'amointrissait chaque année par la transformation de ces terres en pâturages et par l'habitude prise par les grands propriétaires d'enclorre leurs domaines au détriment même des terres communales. Dire, avec Rogers, que le xv^e siècle fut l'âge d'or de l'agriculture anglaise est donc un excès de langage. Pourtant des faits incontestables prouvent qu'à cette même époque l'aisance ou même la richesse était loin d'être inconnue en Angleterre. Les salaires des ouvriers de la campagne restèrent très élevés pendant tout le xv^e siècle. Le prix du sel doubla en cent ans, ce qui prouve qu'on faisait de plus grandes provisions de viandes salées et qu'on en mangeait davantage, car ces viandes étaient la base même de l'alimentation anglaise pendant sept mois de l'année en moyenne. Les maisons de briques commencèrent à paraître à la fin du règne d'Édouard IV, ce qui était un notable progrès sur les huttes en bois et en torchis de l'âge précédent. On construisit un grand nombre de vastes églises dans toutes les variétés de ce que les Anglais appellent le « style perpendiculaire ». Si beaucoup de petites villes s'appauvrirent, d'autres s'enrichirent, comme Londres, York, Norwich, Bristol, Coventry. Si l'agriculture souffrait, les manufactures étaient prospères; les métiers à tisser la laine se répandaient dans les campagnes, et c'est la diffusion de cette industrie rémunératrice qui explique à la fois la rareté de la main-d'œuvre pour les tra-

vaux des champs et le haut prix des salaires. Les testaments des bourgeois nous permettent de reconstituer le milieu dans lequel vivaient les plus riches d'entre eux, le luxe dont ils s'entouraient. Édouard IV reçut chez tel drapier enrichi une hospitalité royale : le rez-de-chaussée de la demeure était carrelé avec soin au lieu d'être en terre battue ; la vaisselle était somptueuse ; les lits couverts de riches étoffes, mais il n'y en avait que deux, pour les maîtres du logis. Il ne faudrait donc pas rendre trop sombre le tableau de l'Angleterre au lendemain de Bosworth. La guerre des Deux Roses affecta surtout une classe ; elle entrava peut-être, mais n'arrêta pas le développement général de la nation.

Fin du moyen âge anglais. — D'autre part, elle marque la fin d'une époque : avec l'avènement des Tudors, le moyen âge est fini. Pendant trois siècles, la lutte entre les classes de la nation, unies contre l'omnipotence royale, avait été le pivot autour duquel avait évolué l'histoire intérieure du pays ; cette lutte est finie maintenant, puisque le clergé s'est retiré de la vie politique, que la noblesse est épuisée et que les classes moyennes sont par là même privées de direction et d'appui. Le parlement ne représente plus la nation, car les élections ne sont pas libres. Un acte de 1406 avait essayé de limiter l'action personnelle du shériff ; il resta lettre morte. En outre, le droit de vote fut restreint en 1430 aux seules personnes possédant une terre libre (*freehold*) d'un revenu annuel d'au moins 40 shillings. Enfin, comme on l'a vu, les villes désignées pour députer au parlement étaient choisies au hasard et sans autorité. Depuis longtemps les parlements n'étaient plus annuels : pendant les vingt-cinq années que dura la dynastie d'York, sept seulement furent convoqués et chacun d'eux ne dura que quelques semaines.

Pendant la royauté n'avait cessé de s'appauvrir depuis Richard II ; le grand jurisconsulte lancastrien sir John Fortescue s'en plaint à plusieurs reprises. Édouard IV y remédia en levant des impôts forcés, mal déguisés sous l'euphémisme de « benevolences », qui devait avoir une si longue et si triste fortune. Aidé du Conseil privé, que peuplaient ses créatures.

le roi gouverna réellement en maître, ne conservant de l'ancien régime que la forme extérieure. L'antique liberté, liberté étrange, issue de l'anarchie et fondée sur le privilège, n'était plus qu'un souvenir.

Aux beaux temps du moyen âge, le clergé avait dominé par ses lumières, son esprit d'indépendance, sa charité. Or ces lumières avaient singulièrement pâli; après Wycliffe il n'y eut plus de grand théologien. Pendant que les universités d'Oxford et de Cambridge s'enrichissaient par la création de nombreux collèges, les études y étaient en décadence, et l'on peut dire que l'influence morale du clergé anglais fut nulle aux grands conciles de Bâle et de Constance. D'ailleurs il surveillait avec un zèle inquiet l'orthodoxie de ses membres; un prélat honnête et instruit, Reginald Pecok, évêque de Chichester, ayant enseigné qu'il fallait ramener les Lollards hérétiques par la persuasion plutôt que par la force, déclaré que la Bible était l'unique règle de la foi, et répondu *Peuh! Peuh!* à qui lui alléguait l'autorité des Pères de l'Église, fut condamné (1457), contraint d'abjurer ses erreurs, dégradé (1459) et enfermé pour le reste de sa vie dans un monastère. En se ralentissant ainsi dans la poursuite de la vérité et de la liberté, le clergé manquait à son devoir envers lui-même; il manquait à son devoir envers les autres en négligeant l'enseignement dans les écoles et la charité envers les pauvres. L'assistance publique retomba surtout sur les guildes, et déjà au xv^e siècle l'État s'en mêle. L'Église, sans le savoir, creusait ainsi de ses propres mains l'abîme où elle sera précipitée au siècle suivant.

C'est donc la banqueroute des anciennes classes dirigeantes. L'idéal politique et religieux disparaît en même temps que l'idéal militaire; aussi le niveau intellectuel et moral de la nation ne cesse-t-il de descendre sous les règnes des Lancastre et des York. — Au milieu du siècle, la riche littérature latine est épuisée. La féconde tradition des chroniqueurs monastiques s'arrête avec Henri VI. Pour le règne d'Édouard IV nous n'avons que de maigres chroniques en langue vulgaire, et les lacunes de leurs récits sont énormes. La jeune littérature anglaise, qui avait pris un essor si plein de promesses avec

Langland, Gower et Chaucer, ne produit plus rien de notable, car les seuls poètes dont le nom mérite d'être cité, John Lydgate et Thomas Occleve, n'ont fait que versifier, sans originalité de pensée ni de style, des vies de saints, des légendes romanesques d'origine française, des dissertations politiques d'origine cléricale. Les premiers souffles de la Renaissance avaient à peine effleuré l'Angleterre quand Henri VII ramassa la couronne dans un buisson près de Bosworth. L'imprimerie fut introduite à Londres par William Caxton seulement en 1474 et les premiers livres sortis des presses du célèbre imprimeur n'annonçaient en rien les temps nouveaux. Pour avoir dépensé toute son énergie dans des guerres chimériques et dans des révolutions stériles, l'Angleterre s'était laissé devancer par les États continentaux dans tous les domaines de l'activité intellectuelle.

Quant aux mœurs, elles étaient également grossières dans toutes les classes. On a vu à l'œuvre la déloyauté, la férocité, l'indifférence devant le sang versé comme devant la parole violée. Fortescue, l'ingénieur et savant auteur du *De Laudibus legum Angliæ*, du *Governance of England*, était certainement un honnête homme. Précepteur du jeune prince de Galles, fils de Henri VI, il resta fidèle au parti de Lancastre jusqu'aux suprêmes défaites, et fut pris à la bataille de Tewkesbury. Comme il avait écrit divers traités contre les prétentions d'Édouard IV au trône, il fut exilé et ses biens confisqués. Il ne put supporter ce revers et, pour rentrer en grâce, il rétracta formellement tout ce que ses écrits contenaient d'offensant pour le nouveau maître. Édouard, qui était parfois bon prince, lui pardonna. Qu'on juge les autres d'après lui ! Et, si l'on veut mesurer les progrès accomplis par l'immoralité publique, qu'on le compare à Gascoigne, le chef-juge de Henri IV. Les lettres des Paston en apprennent long sur la grossièreté de la vie publique et privée ; elles nous montrent que le principal mobile qui faisait agir les gens de la classe moyenne était l'appétit de l'argent, comme c'était l'appétit du pouvoir pour la noblesse.

L'Angleterre du xii^e au xiv^e avait été surtout une nation agricole ; à partir du xv^e, elle devint une nation industrielle et com-

merçante. Ainsi les moules de l'ancienne société éclataient de toutes parts et c'était à une nouvelle dynastie qu'allait incomber la lourde charge de lui donner une forme nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

1^o Actes royaux et documents d'archives. — A **Rymer** et aux *Statutes of the realm*, qui restent, comme précédemment, les sources essentielles de l'histoire politique et législative, il faut ajouter les nombreuses publications entreprises par l'ancienne Commission des archives publiques de l'Angleterre qui, de 1800 à 1836, fit paraître un grand nombre de documents et d'inventaires fort précieux pour l'histoire administrative; on en trouvera le détail dans le catalogue qui termine chacun des récents volumes de la Collection du Maître des rôles, et mieux encore dans **W. Rye**, *Records and Record searching* (1888), ou dans **Scargill-Bird**, *A guide to the principal classes of documents preserved in the public Record Office* (1891). Les principaux actes relatifs à l'histoire du parlement sont : les ordres de convocation pour le service de cour (parlement) et pour le service militaire sous les règnes d'Édouard I^{er} et II, publiés par sir **Francis Palgrave**, *Parliamentary writs and writs of military summons* (vol. I, 1827; vol. II en 3 tomes, 1830-1834); — les ordres de convocation individuelle pouvant servir à établir les origines des droits de la pairie, réunis en appendice aux rapports présentés à la Chambre des lords, *On the dignity of a peer of the realm* (1814); — les procès-verbaux du parlement : *Rotuli parliamentorum, ut et petitiones in parlamento* (6 vol. in-f^o, 1770, plus un copieux index, 1832); — enfin un traité sur la manière de tenir le parlement, qu'on fait remonter d'ordinaire au temps d'Édouard I^{er}, mais qui ne peut avoir été écrit avant la fin du règne d'Édouard III (*Modus tenendi parliamentum*, édit. **D. Hardy**, 1844; réimprimé par **Stubbs**, *Select Charters*). Les archives du Conseil privé de 1386 à 1541 ont été publiées en 7 vol. (*Records of the privy council. Rolls series*).

2^o Chroniques. — Pour les règnes d'Édouard I^{er} et d'Édouard II, les principales sont celles de **William de Rishanger**, publiées par **Th. Riley**, *Chronica monasterii S. Albani* (*Rolls series*); — du pseudo **Mathieu de Westminster**, *Flores historiarum*, jusqu'en 1326, publiées par **Luard** (*ibid.*); — de **Barthélemy de Cotton**, *Historia Anglicana*, 449-1298, publiée par **Luard** (*ibid.*); — les *Chronicles of the reigns of Edward I and Edward II*, 2 vol., publiées par **Stubbs** (*ibid.*); — les *Annales sex regum Angliæ* (1136-1307), par **Nicolas Trevet**, publiées par **Th. Hog** (*R. histor. Society*, 1845); — le *Chronicon Walteri de Hemingburgh*, 1066-1315, avec continuation jusqu'en 1346, publié par **H.-Cl. Hamilton** (*ibid.*, 1849).

A la première moitié du XIV^e siècle se rapportent les chroniques d'**Adam de Murimuth**, *Continuatio chroniconum*, 1303-1346 (*Rolls series*, 1889); — de **Robert d'Avesbury**, *De gestis mirabilibus regis Edwardi III*, 1322-1356 (*ibid.*); — de **Geofroi le Baker de Swynebroke**, *Chronicon Angliæ*, 1303-1356, publiées par **E.-M. Thompson** (Oxford, 1880); — le *Polychronicon* de **Ranulf de Higden**, qui s'arrête en 1360, mais qui a reçu de nombreuses continuations jusqu'en 1377 et au delà, édit. **Babington et Lumby**, 9 vol. (*Rolls series*).

Pour la seconde moitié du siècle : le *Chronicon Angliæ*, 1328-88, publié par **E.-M. Thompson** (*Rolls series*, 1874); — **John de Malverne**, 1327-1394 (t. IX

du *Polychronicon de Higden*); — **Henry Cnithon** ou **Knighton**, 1066-1395 (édit. **Twysden** et **Selden**, *Decem scriptores*; une édit. nouvelle a été commencée dans *Rolls series*).

Aux règnes de Richard II, de Henri IV et Henri V se rapportent les œuvres de **Thomas de Walsingham**, publiées par **Th. Riley**, parmi les *Chronica monasterii S. Albani*; — le *Chronicon Adæ de Usk*, 1377-1404, publié par **E.-M. Thompson** (1876); — l'*Historia vitæ et regni Ricardi II*, jusqu'en 1402, par un moine anonyme d'Evesham, publiée par **Hearne**, 1729; — une chronique rimée en français racontant la déposition de Richard II et sa mort, publiée par **Webb**, dans *Archæologia*, t. XX (1820), — à laquelle se rattache étroitement la *Cronique de la traison et mort de Richard II*, publiée par **B. Williams** (*Engl. histor. Soc.*, 1846). — Les *Gesta Henrici V*, publiés par le même (*ibid.*, 1850), se rapportent aux campagnes de France. — Ajoutons les *Memorials of Henry IV*, publiés par **Cole** (*Rolls series*, 1858); — *A collection of royal and historical letters during the reign of Henry IV*, 1399-1404, publiée par **Hingeston** (*Rolls series*, 1860); — les *Memorials of Henry V*, publiés par **Ch.-A. Cole** (*ibid.*, 1858); — les *Memorials of Henry VI* (correspondance officielle de **Bekynton**, secrétaire de Henri VI), publiés par **G. Williams** (2 vol., *ibid.*, 1872). Les documents relatifs aux guerres des Anglais en France sont indiqués ailleurs (voir ci-dessus la bibliographie des chapitres II et III).

Aux temps de Lancastre et d'York se rapportent les écrits de **Capgrave** (*Chronicle of England*, O. C.-1417, et *Liber de illustribus Henricis*, publiés par **Hingeston**. *Rolls series*, 1858, 2 vol.); — de **Th. Otterbourne** (publiés par **Hearne**, *Duo rerum anglicarum scriptores*, 1722); — de **John Whet-hamstede** (*alias Frumentarius*), parmi les *Chronica monasterii S. Albani*, publiés par **Riley** (*Rolls series*); — *An english chronicle of the reigns of Richard II, Henry IV, V, and VI, written 1471*, publié par **S. David** (*Camden Society*, 1856); — *A chronicle of the first 13 years of Edward IV*, par **J. Warkworth**, publié par **J.-O. Halliwell** (*ibid.*, 1839); — *A chronicle of the rebellion in Lincolnshire*, publié par **J.-C. Nichols** (*ibid.*, 1847); — *Historie of the arrivall of Edward IV*, 1471, publié par **J. Bruce** (*ibid.*, 1838). — La correspondance de **Paston** (*Paston Letters*, publiées par **J. Gairdner**; *ibid.*, 1872) est du plus haut intérêt pour l'histoire des mœurs.

Pour l'histoire de Londres : les *Munimenta Gildhallæ Londoniensis*, publiés par **Riley** (*Rolls series*, 1859-62, 3 vol.); — et *The historical collection of a citizen of London in the XV century*, publié par **Gairdner** (*Camden Society*, 1877).

Le recueil des poèmes et des chansons relatifs à l'histoire d'Angleterre de 1327 à 1509, publié par **Th. Wright** (*Rolls series*, 2 vol., 1859-61), renferme beaucoup de morceaux intéressants.

Les *Fasciculi zizaniorum* (publiés par **Shirley**, *Rolls series*, 1858) sont importants pour l'histoire de Wycliffe; — il y faut ajouter les œuvres du réformateur : *Select english works*, publiés par **Th. Arnold** (Oxford, 1869-71); *The english works of J. Wiclif*, publiés par **F.-O. Matthew** (*Early english text society*, 1880), et ses œuvres latines que publie peu à peu la *Wycliffe Society*. A l'histoire religieuse importe encore le traité de **R. Pecock**, *The repressor of over much blaming of the Clergy*, publié par **C. Babington** (*Rolls series*, 1860).

3° **Textes juridiques.** — La *Fleta* et les petits traités de **Hengham** ont été publiés par **Selden** et réimprimés dans **Houard** : *Traité des lois anglo-normandes*, on n'en a pas encore de bonne édition. — **Britton**, au contraire, a été édité avec soin par **F.-M. Nichols** (Oxford, 1865). — Le *Mirrouir aux justices*, rédigé sous Édouard II, se trouve aussi dans **Houard**, mais

incomplet. — Les œuvres de **Fortescue** ont été publiées par lord **Clermont** en 1869 (n'est pas dans le commerce); le *De laudibus legum Angliæ* a été réédité d'après ce recueil (*Cincinnati*, 1874); bonne édition de *The governance of England* par **Ch. Plummer** (1885). — Les lois maritimes de l'Angleterre aux XIII^e-XV^e siècles ont été publiées dans le *Black book of the Admiralty*, édit. **T. Twiss**, 4 vol. (*Rolls series*, 1874-76). — Des notes et procès-verbaux d'audience, recueillis depuis Édouard I^{er}, ont été réunis en *Annaires (Yearbooks)* fort intéressants pour l'histoire judiciaire et aussi pour celle des mœurs; ils ont été réunis dans un vaste recueil en 10 volumes, paru de 1678 à 1680; on publie dans la Collection du Maître des rôles les nombreux *Yearbooks* qui manquent à ce recueil.

4^e Livres. — Les histoires générales sont les mêmes que précédemment; ajouter : **S.-R. Gardiner**, *A student's history of England* (1890-1891); — pour le XV^e siècle en particulier, le petit livre de **J. Gairdner**, *The houses Lancaster and York* (1875), est un bon résumé; — l'ouvrage de sir **J. Ramsay**, *Lancaster and York* (2 vol., 1892), est excellent pour la partie militaire et financière.

Biographies royales : **T.-F. Tout**, *Edward the first*, 1893 (très bon résumé); — **W. Longman**, *Edward III* (2 vol., 1863); — **H. Wallon**, *Richard II* (2 vol., 1864); — **J.-H. Wylie**, *History of England under Henry IV*, vol. I (seul paru), 1399-1404 (1884); — **A.-J. Church**, *Henry the fifth* (1889); — **J. Gairdner**, *Life and reign of Richard III* (1878). — Ajouter : **Charles W. Oman**, *Warwick the kingmaker* (1891).

Histoire religieuse et sociale : l'histoire critique de **Wycliffe** et de ses œuvres n'a réellement commencé qu'avec **Shirley** (*Fasciculi zizaniorum*, préface); — les travaux publiés depuis ont été assez bien résumés par **V. Vattier**, *John Wycliff, sa vie, ses œuvres, sa doctrine*, 1886, et surtout par **L. Sergeant**, *John Wycliff, last of the schoolmen and first of the english reformers*, 1893. — **J. Jusserand**, *English wayfaring life in the middle ages (XIVth cent., 1889)*, est inappréciable pour l'histoire des mœurs; — **Ch. Creighton**, *A history of epidemics in Britain* (1891), pour l'histoire des épidémies et en particulier de la Peste noire. Joindre les ouvrages précédemment indiqués de **Th. Rogers**, de **Cunningham**, d'**Ashley**, de **Ch. Gross**. — En outre : **G. Schanz**, *Englische Handelspolitik gegen Ende des Mittelalters* (1881, 2 vol.). — **André Réville** et **G. Daumet** n'ont donné qu'un bref, mais substantiel résumé de leurs études sur l'insurrection des paysans et sur Calais sous la domination anglaise (Positions des thèses de l'École des Chartes, 1890 et 1893).

Histoire littéraire : aux ouvrages de **Taine**, **H. Morley** et **Ten Brinck**, cités précédemment, ajouter un excellent article de **Jusserand** sur *Chaucer* dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1893, et un volume sur *L'Épopée mystique de William Langland* par le même (1893).

Histoire militaire : **Oman**, *History of the war in the middle ages*; — sir **H. Nicolas**, *A history of the royal navy*, 2 vol., 1848, et *The history of the battle of Azincourt*, par le même, (1827).

Histoire constitutionnelle : **Gneist**, **Stubbs** et **Glasson**, comme précédemment. **Gneist** a résumé ce qu'il avait déjà dit sur le parlement dans un petit volume : *Das englische Parlament* (1886, sans aucune note), qui a été traduit en anglais. — **Ch.-H. Parry**, *The parliaments and councils of England chronologically arranged* (1839) est un utile travail de statistique; — **L. Riess**, *Geschichte des Wahlrechts zum englischen Parlament, 1295-1406* (1885), est un bon travail, mais qui aboutit à des conclusions excessives. — Les *Essays introductory to the study of english constitutional history*, par **H. Wakeman** et **A. Hassall**, sont un très instructif résumé.

CHAPITRE VIII

LES PAYS-BAS

De 1280 à 1477.

I. — La Flandre et la Lotharingie jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

Les Pays-Bas au commencement du moyen âge.

— Les petits États, Suisse, Hollande, Belgique, qui séparent aujourd'hui la France de l'Allemagne, sont de formation relativement récente. Pays frontières par excellence, ils n'ont, ou n'ont eu pendant longtemps, ni l'unité de race, ni l'unité géographique. C'est fort lentement qu'ils se sont dégagés, l'un du royaume d'Arles et de l'Allemagne, les deux autres de l'Allemagne et de la France.

On a vu plus haut¹ quelles ont été, pendant les premiers siècles du moyen âge, les destinées des territoires dont la réunion devait plus tard donner naissance aux Pays-Bas : la Flandre, à l'ouest, la Lotharingie ou Basse-Lorraine, à l'est de l'Escaut. Entre ces deux contrées, il n'y a eu, tout d'abord, d'autres rapports que ceux qui s'établissent naturellement entre pays voisins, mais étrangers l'un à l'autre. Elles ne se ressemblent

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 397 et 523.

qu'en un point. Toutes deux, en effet, sont bilingues ou, pour parler plus exactement, toutes deux sont habitées par des populations de race germanique et de race romane. Le sud de la Flandre, jusqu'à Lille et Saint-Omer, presque tout le sud de la Lotharingie, c'est-à-dire le Hainaut, le Namurois, la plus grande partie du pays de Liège et du Luxembourg, une fraction importante du Brabant, conservèrent, lors des invasions, leur vieille population gallo-romaine : ce sont les Wallons. Au nord, les Flamands (*Thiois*), descendants des Francs, s'étendent entre la mer, la Meuse et le Rhin. Au-dessus d'eux, les Frisons, leurs ennemis héréditaires, occupent les rives indécises de la mer et du lac Almere (le *Zuiderzée* ¹). A l'est, et beaucoup plus bas, des Alamans se sont avancés jusqu'aux premiers contreforts des Ardennes et peuplent une partie du Luxembourg.

Du reste, l'ère des invasions close, le groupe germanique et le groupe roman n'ont cherché ni à se séparer l'un de l'autre, ni à dominer l'un sur l'autre. Aussi, du ix^e au xix^e siècle, la frontière linguistique entre les dialectes wallons et les dialectes thiois n'a guère fléchi et, chose plus remarquable encore, cette frontière n'a jamais été une frontière politique. Au contraire, c'est dans le territoire que traverse la ligne de démarcation entre les deux races et les deux langues, que se sont formées les petites patries bilingues qui ont joué le rôle principal dans l'histoire du pays : la Flandre, le Brabant, la principauté de Liège. Quant aux comtés purement germaniques du nord, comme ceux de Hollande et de Gueldre, ils ont eu un développement beaucoup plus tardif et ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher, au moyen âge, les caractères originaux de la civilisation des Pays-Bas. — L'histoire politique des Pays-Bas, jusqu'au xii^e siècle, s'explique par l'histoire de l'Empire et par l'histoire de France.

L'Empire et la Lotharingie jusqu'au XII^e siècle. — Rattachée définitivement à l'Allemagne par Henri l'Oiseleur (925), la Lotharingie a été gouvernée, tout d'abord, au nom des Césars

1. Le *Zuiderzée* actuel doit sa formation à des inondations qui, au xiv^e siècle, engloutirent les terres situées entre Medemblik et Enkhuizen, à l'ouest, et Stavoren, à l'est, et changèrent ainsi l'ancien lac en un golfe de la mer du Nord.

germans, par un duc et des évêques¹. C'est grâce à ces prélats, au profit desquels ils constituent les principautés ecclésiastiques de Liège, d'Utrecht et de Cambrai, que les empereurs ont pu tenir longtemps en respect les dynastes nationaux, descendant de Gislebert et de Regnier au Long col. Mais, après le concordat de Worms, les évêques cessent d'être des gouverneurs impériaux ; et dès lors la féodalité triomphe. La dignité ducale, octroyée presque en même temps, pendant la guerre entre Henri IV et Henri V, aux maisons rivales de Brabant (1106) et de Limbourg (1101), n'est plus qu'un vain titre. L'ancienne unité de la Lotharingie disparaît définitivement. Avec ses trois principautés épiscopales, ses deux duchés, ses comtés de Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de Hollande, de Gueldre, dont plusieurs provinces de la Hollande et de la Belgique conservent encore les noms, elle prend pour des siècles une physionomie nouvelle. Désormais, ce pays tout féodal échappe à l'Empire. En 1185, sollicité par l'empereur Henri VI de prendre part à une expédition contre Philippe-Auguste, le comte de Hainaut, Baudouin V (1171-1206), répond négativement. Les raisons de son refus sont caractéristiques : il invoque la neutralité de sa terre entre la France et l'Allemagne.

La France et la Flandre du X^e au XII^e siècle. — L'histoire de Flandre est, à l'origine, fort différente de celle de la Lotharingie. Tandis que les descendants de Regnier au Long col sentent peser sur eux la lourde main du duc et des évêques, ceux de Baudouin Bras de fer profitent de la faiblesse des derniers Carolingiens pour établir solidement leur pouvoir sur ces territoires mi-romans, mi-germaniques, qui s'étendent du Zwin à la Somme. Rudes soldats et durs justiciers, ils débarrassent le pays des Normands d'abord, puis des pillards de toute sorte qui y pullulent. De très bonne heure, leur dynastie est populaire et leur gouvernement a un caractère bien plus national que féodal. Pendant deux cents ans, de mâle en mâle, leur robuste lignée se maintient sans interruption. Au x^e siècle déjà, des

1. La Lotharingie, qui correspondait, à l'origine, à l'ancien royaume de Lothaire, a été partagée, à la fin du x^e siècle, en deux duchés : celui de Haute-Lorraine et celui de Basse-Lorraine, ou Lotharingie (*Lotharrike*), ayant chacun son duc particulier.

cleres écrivent leur histoire. En réalité, ils sont souverains. Ils parlent dans leurs chartes de leur *regnum*, de leur *monarchia*; l'un d'eux s'intitule fièrement *Robertus universæ Flandriæ post Deum princeps*. Les seigneurs d'Ardre et de Guisnes, les cités de Tournai et de Téroouanne se mettent sous leur protection. Les rois d'Angleterre et de Danemark recherchent leur alliance. Leur renommée se répand jusqu'à l'Islande et l'on en retrouve comme un écho dans les *Sagas* du Nord. Deux fois de suite, au XI^e siècle, ils ne craignent pas de se mesurer avec les empereurs, et ils y gagnent l'île de Walcheren et le pays de Waes. Pendant la première croisade, Robert II s'illustre à côté de Godefroy de Bouillon et, en 1123, les princes latins offrent, au comte Charles le Bon, la couronne de Jérusalem.

Contre de tels vassaux, les premiers rois de France ne pouvaient rien, et les quelques tentatives qu'ils firent pour s'immiscer dans leurs affaires échouèrent complètement. Mais les Capétiens savaient attendre.

L'influence française en Flandre au XII^e et au XIII^e siècle. — Ce sont les troubles qui éclatent en Flandre après l'assassinat de Charles le Bon (1127) qui motivent l'intervention de Louis VI dans les affaires de ce pays. Bien que le comte Guillaume Cliton, intronisé par le roi, ne se soit maintenu au pouvoir que quelques semaines, les Flamands viennent cependant, pour la première fois depuis Baudouin Bras de fer, de s'apercevoir qu'ils ont un suzerain. Aussi, par précaution, Thierry d'Alsace (1128-1168) s'empresse-t-il de s'allier au roi d'Angleterre. Cette politique est suivie par ses successeurs, Philippe d'Alsace (1168-1191), Baudouin VIII (1191-1194), Baudouin IX (1194-1202) et Ferrand de Portugal (1211-1233). On a vu ailleurs qu'elle aboutit au désastre de Bouvines. Le traité de Melun (1225), qui en fut la conséquence, imposa à la Flandre une amende de 100 000 livres et l'engagement au roi de France, jusqu'à la solution du paiement, de Lille, de Douai et de l'Écluse. En même temps, l'Artois était détaché du comté qui perdait ainsi plus d'un tiers de son territoire.

A partir de ce moment, l'influence française en Flandre est toute-puissante. Les comtesses Jeanne (1206-1244) et Margue-

rite (1244-1280), comme leur successeur Gui de Dampierre (1280-1305), ne sont plus que des instruments dans la main du roi. Les mandements qu'il leur adresse ne diffèrent guère de ceux qu'il envoie à ses baillis. Bien des causes expliquent l'extraordinaire docilité des princes flamands : l'impuissance momentanée de l'Angleterre, les difficultés sans cesse renaissantes à l'intérieur entre eux et les grandes villes du pays, mais surtout la lutte qu'ils ont à soutenir contre les comtés de Hainaut et de Hollande.

Les principautés lotharingiennes au XIII^e siècle.

— Tandis que l'indépendance du comte de Flandre, vis-à-vis de son suzerain, diminue de plus en plus, celle des princes lotharingiens, vis-à-vis du leur, ne cesse d'augmenter. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, les pays entre la Meuse et l'Escaut n'appartiennent plus guère que de nom à l'Empire.

Les empereurs semblent se désintéresser de ces contrées lointaines. S'ils interviennent dans les affaires de leurs princes, c'est du fond de l'Allemagne, par l'envoi de diplômes, que la majesté de leurs formules n'empêche pas de n'être guère respectés. On ne les voit agir énergiquement ni pendant la longue guerre des d'Avesnes et des Dampierre, ni pendant celle de la succession du Limbourg. Le Hainaut s'unit à la Hollande, le Brabant au Limbourg, sans qu'ils paraissent attacher aucune importance à ces événements. Leurs derniers partisans ont beau les appeler désespérément à l'aide, leur montrer sur les frontières les progrès toujours grandissants du roi de France : rien n'y fait.

Le Brabant. — Des principautés lotharingiennes, la plus puissante est le duché de Brabant. Son vaste territoire s'étend sur les deux provinces belges actuelles de Brabant et d'Anvers et sur la province hollandaise de Brabant septentrional. A l'est, les comtes de Looz, de Horn, de Gueldre, sont les vassaux ou les protégés du duc. — Henri III (1247-1261) et Jean I^{er} (1261-1294) interviennent dans les querelles des seigneurs rhénans ; à Cologne, ils soutiennent la bourgeoisie contre l'archevêque. Quand, après la bataille de Woeringen (1288), Jean I^{er} a conquis le Limbourg, il est maître du cours de la Meuse. A l'ouest, le duc

possède Louvain, Bruxelles et Anvers. Autour de ces grandes cités se développent, au cours du ^{xiii}^e siècle, des villes nouvelles : Tirlemont, Diest, Léau, Aerschot, Bois-le-Duc, Bréda. Entre ces communes et leur suzerain, qui de toutes ses forces favorise leur prospérité, les rapports sont excellents. Les princes brabançons jouissent, dès le ^{xiii}^e siècle, d'une véritable popularité, et le loyalisme de leurs sujets contraste singulièrement avec l'hostilité qui règne alors, en Flandre, entre le comte et les bourgeoisies.

A l'extérieur, la situation du duc n'est pas moins favorable. Par des mariages, il est apparenté aux maisons royales d'Angleterre et de France. Du reste, fier de son origine carolingienne, il n'est pas loin de se croire l'égal des rois ses voisins. Boendale, dans ses *Brabantsche Yeesten*, salue en lui le dernier descendant de Charlemagne et l'héritier direct du royaume de France.

Le Hainaut : lutte des maisons d'Avesnes et de Dampierre. — Au sud du Brabant, le Hainaut présente un caractère plus féodal et plus agricole. Les grandes villes y sont rares. Sauf Valenciennes, dont le développement est contemporain de celui des grandes communes flamandes, on n'y peut guère citer que Mons; et encore la prospérité de cette ville ne date-t-elle que de la fin du moyen âge. Cependant la dynastie des comtes de Hainaut a joué, pendant la première moitié du ^{xiii}^e siècle, un rôle fort important. Le comte Baudouin V, en effet, à la mort de Philippe d'Alsace (1194), avait hérité de la Flandre; et sous ses successeurs, Baudouin VI¹, Jeanne et Marguerite, les deux comtés n'avaient cessé d'être réunis. Malheureusement, cette union ne devait pas durer.

En 1212, la comtesse Marguerite avait épousé un seigneur hennuyer, Bouchard d'Avesnes. Après quatre ans de mariage et la naissance de deux fils, Jean et Baudouin, Bouchard, convaincu d'avoir jadis appartenu au clergé, fut excommunié et sa femme sommée de le quitter. Elle s'y refusa longtemps. Durant plusieurs années, elle témoigna à son mari une fidélité inébranlable et l'accompagna dans sa retraite au château de Houffalize,

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 849 et suiv.

dans une des gorges les plus sauvages de l'Ardenne. Puis, brusquement et sans que l'on connaisse les motifs d'un revirement si éclatant, elle l'abandonna, pour s'unir bientôt après à Guillaume de Dampierre (1224). Devenue mère de nouveau, elle n'eut désormais plus qu'une pensée : assurer à l'aîné des enfants de son second mariage, Guillaume de Dampierre, puis, après la mort de celui-ci, à son autre fils, Gui, l'intégrité de sa succession. Malgré tous ses efforts, malgré l'accusation de bâtardise qu'elle ne craignit pas de lancer contre les enfants de son premier lit, elle échoua. Après une curieuse enquête, dont nous avons conservé le texte, la naissance des d'Avesnes fut déclarée légitime. En 1246, saint Louis, pris comme arbitre dans la querelle, décida qu'à la mort de leur mère ils hériteraient du Hainaut, tandis que la Flandre reviendrait aux Dampierre. Aucune des parties ne fut satisfaite de la sentence. Jean d'Avesnes, prétendant que le roi de France n'avait pu disposer de la Flandre impériale, en demanda l'investiture à l'empereur. En même temps, il s'alliait par mariage au comte de Hollande, Guillaume II.

Cette alliance était habile. Depuis le **xii^e** siècle, en effet, les comtes de Hollande n'avaient cessé de disputer aux Flamands la possession des îles de Zélande ; secondés par le Hainaut, ils allaient pouvoir renouveler leurs antiques prétentions. La stérile dignité de roi des Romains, qu'au milieu des désordres du grand interrègne quelques princes de l'Empire décernèrent à Guillaume II, lui servit du moins à prononcer la confiscation de la Flandre impériale au profit des d'Avesnes. Les Flamands furent vaincus à Westcapelle et en Hainaut. L'intervention de Charles d'Anjou, auquel Marguerite dans son affolement avait promis ce dernier comté, échoua.

Ni la mort de Guillaume II en 1236, ni celle de Jean d'Avesnes en 1257, ni celle de Marguerite en 1280, ne mirent fin à la lutte. Avec un acharnement incroyable, elle fut continuée par leurs enfants : Gui de Dampierre d'une part, Florent V de Hollande et Jean II d'Avesnes de l'autre. A l'extérieur, le roi de France soutenait les prétentions du comte de Flandre, son vassal, tandis que l'empereur, incapable d'agir, se bornait

à renouveler, au profit des d'Avesnes, la confiscation de la Flandre impériale, sans que Gui s'en émut le moins du monde.

On en était là, quand l'assassinat de Florent V (1296) fit monter sur le trône des comtes de Hollande son fils Jean II, pauvre avorton sans intelligence, sans énergie, qu'une attaque de dysenterie emporta trois ans après (1299). Lui mort, son oncle Jean d'Avesnes recueillait sa succession et unissait au Hainaut la Hollande, qui allait partager désormais les destinées des principautés du sud des Pays-Bas.

Le comté de Hollande. — Jusque-là, le comté de Hollande n'avait eu, sauf ses longs démêlés avec la Flandre pour les îles de Zélande, que peu de rapports avec ses voisins méridionaux. Sa tâche était dans le nord, et ses princes s'y adonnaient tout entiers. Rudes soldats, leur histoire n'est qu'une suite de guerres : guerres contre les évêques d'Utrecht, contre les comtes de Gueldre, mais surtout contre les Frisons. Seuls parmi les princes des Pays-Bas, les comtes de Hollande ont été conquérants et colonisateurs. Ils ont conquis la Frise comme, à l'autre extrémité de l'Empire, les margraves de Brandebourg conquéraient le pays des Vendes. La lutte a été dure. Pour combattre les paysans frisons, il fallait attendre que les glaces eussent rendu accessibles leurs îles et leurs marais. Les grandes inondations qui, au XII^e et au XIII^e siècle, coupèrent la Frise en deux et firent du lac Almere le Zuiderzée, facilitèrent la conquête des pays situés au nord d'Alkmaar. Au milieu du XIII^e siècle pourtant, ils se soulevèrent encore. Une expédition dirigée contre eux par Guillaume II échoua complètement : le comte-roi fut laissé parmi les morts au milieu des prairies gelées (1256). Florent V eut enfin raison de la révolte. Il ajouta à son titre de comte de Hollande celui de seigneur de Frise ; il construisit des forteresses, fonda des villes, donna au pays le droit du Kennerland. Au moment où il passait à la maison d'Avesnes, le comté de Hollande avait atteint au nord le Maersdiep.

Les principautés ecclésiastiques. — A côté des principautés laïques, les territoires ecclésiastiques de Cambrai, d'Utrecht, de Liège, rappellent encore, en Lotharingie, la puissance de l'ancienne Église impériale. Resserré entre la France

et les comtés de Hainaut et de Flandre, l'évêque de Cambrai n'a guère augmenté les possessions de son église. Elles ne comprennent que sa cité épiscopale et quelques terres avoisinantes. Encore, les révoltes incessantes de la bourgeoisie, appuyées par les comtes de Hainaut, l'ont-elles dépouillé de bonne heure d'une grande partie de ses revenus et de ses *justices*. Comme son collègue français l'évêque de Tournai, l'évêque de Cambrai n'est en somme qu'un petit prince. Il en est tout autrement de ses collègues d'Utrecht et de Liège.

Ainsi que son voisin le comte de Hollande, l'évêque d'Utrecht s'est agrandi aux dépens des Frisons. Son territoire (*het Sticht*), outre de vastes terres entre le Rhin et le Zuyderzée, s'étendait sur l'Overyssel et sur la Drenthe jusqu'à Groningue. Mais cette brillante fortune ne se maintint pas. Comme les comtes de Hainaut à Cambrai, les comtes de Hollande à Utrecht, soutiennent les bourgeois contre l'évêque. D'autre part, une formidable révolte éclate dans la Drenthe pendant la première moitié du XIII^e siècle, et met fin, dans ce pays, à la domination épiscopale. Dès lors, le rôle de la grande principauté ecclésiastique du Nord a cessé : elle tombe sous la dépendance du comte de Hollande, qui y dispose à son gré des élections.

Scul, l'évêque de Liège a su échapper à la tutelle des princes laïques voisins. Malgré les efforts du duc de Brabant, malgré son habileté à saisir toutes les occasions d'intervenir dans les nombreux conflits qui, au cours des XIII^e et XIV^e siècles, éclatent entre l'évêque et ses villes, aussi puissantes et aussi promptes à la révolte que les villes flamandes, le pays de Liège a conservé son indépendance jusqu'au XVII^e siècle. Les ducs de Bourgogne eux-mêmes ne réussirent pas à l'annexer à leurs États. Loin de diminuer avec le temps, le pouvoir des évêques ne cesse d'augmenter. Ils acquirent successivement les comtés de Moha et d'Avernas, la ville de Saint-Trond, le comté de Looz. La seigneurie de Maestricht est indivise entre eux et les ducs de Brabant. Le long de la Meuse, Liège, Huy, Dinant, ne sont pas moins prospères que les villes brabançonnnes et flamandes. Bizarrement découpée, la principauté touche à la fois le Brabant, le Limbourg, le Luxembourg, le Hainaut, le Namurois. Le comte

de Hainaut, depuis le xi^e siècle, est, nominalement du moins, vassal de l'évêque, et le comte de Flandre lui-même tient de lui quelques terres. Ainsi le prince de Liège est mêlé à toutes les intrigues, à toutes les querelles du petit monde féodal des Pays-Bas. Très habilement, il sait se ménager des alliances, s'appuyer sur un prince pour résister à un autre. En outre, son ressort spirituel est le plus étendu de toute la Lotharingie, dont il comprend presque un tiers; les efforts des ducs de Brabant, au xiii^e et au xiv^e siècle, et plus tard ceux de Charles le Téméraire pour en obtenir le démembrement resteront sans effet.

La politique française en Lotharingie après le grand interrègne. — A mesure que le pouvoir impérial se retire de la Lotharingie, celui des rois de France s'y introduit, et ses progrès y sont tout d'abord si rapides qu'on peut croire, dès lors, que ce pays est destiné tôt ou tard au même sort que le royaume d'Arles. Philippe le Hardi, beau-frère du duc de Brabant Jean I^{er}, prend une part active, après la bataille de Woeringen, aux négociations relatives à la succession du Limbourg. En 1277, il mande l'évêque de Liège à Paris et termine par une sentence la guerre qui a éclaté entre lui et le comte de Flandre, à propos du Namurois. A le voir agir, on le prendrait pour le suzerain des princes lotharingiens. L'attitude de Philippe le Bel est encore plus caractéristique. Il réclame l'Ostrevant comme fief de la couronne, accorde son protectorat aux bourgeois de Valenciennes qui, révoltés contre le comte de Hainaut, se donnent à la France, paye une pension à l'évêque de Liège et se fait prêter par lui serment de fidélité; enfin, il laisse écrire par ses légistes que les frontières du royaume de France s'étendent jusqu'au Rhin. Ainsi, entre le pouvoir de l'empereur et celui du roi, l'équilibre est décidément rompu. La force d'attraction qu'exerce la monarchie française attire lentement, mais d'une manière irrésistible, l'ensemble des Pays-Bas. Et pourtant, au moment où la politique de Philippe le Bel semble sur le point de triompher, la face des événements change tout à coup. La résistance, impossible aux princes féodaux, ce sont les villes qui vont l'entreprendre. Sans l'avoir voulu, sans l'avoir prévu, les

grandes communes flamandes empêchent, à la fin du ^{xiii}^e siècle, l'absorption des Pays-Bas par la France.

Les villes flamandes et Philippe le Bel. — Quand on étudie l'histoire de Flandre au ^{xiii}^e et au ^{xiv}^e siècle, un grand fait apparaît tout d'abord : l'importance extraordinaire du rôle joué par les villes dans ce pays. Si les communes du Brabant et de la principauté de Liège ne le cèdent guère, pour la richesse et l'activité, aux communes flamandes, il s'en faut de beaucoup qu'elles aient exercé une action politique aussi décisive. Ypres, Gand et Bruges occupent vraiment, dans l'histoire de Belgique, la même place que Milan, Pise et Florence dans celle d'Italie. Leurs différends avec le comte, leurs luttes de partis, leurs guerres civiles, leur situation économique, n'ont pas un intérêt seulement local. Si l'on n'en tient pas compte, on risque de ne rien comprendre aux diverses phases des relations entre les Pays-Bas et le roi de France, avant l'avènement de la maison de Bourgogne.

La première intervention des villes flamandes dans la politique est contemporaine de la première tentative faite par le roi pour rétablir son autorité sur le comté. C'est une révolte des bourgeoisies qui a renversé, en 1128, Guillaume de Normandie, intronisé par Louis VI. — Thierry et Philippe d'Alsace, Baudouin VIII et Baudouin IX, favorisèrent de toutes leurs forces le développement des villes, et leurs rapports avec elles semblent avoir été presque toujours excellents. Il en est autrement à partir du ^{xiii}^e siècle. Dès lors, en effet, Arras, Lille, Douai, Ypres, Bruges et Gand sont arrivés à un point de prospérité inouïe. Guillaume le Breton semble éprouver, à la vue de leurs richesses et de leur puissance, le même étonnement qu'Otto de Freisingen, en présence des communes lombardes. Ces grandes villes, désormais, n'ont plus besoin de protecteur : elles entendent se gouverner elles-mêmes; elles ne voient plus dans le comte qu'un maître, dont les intérêts dynastiques ou politiques sont souvent incompatibles avec ceux de leur commerce et de leur industrie. Déjà, sous Marguerite, les villes ont obligé la comtesse à faire la paix avec le roi d'Angleterre et, dans la suite, leurs relations avec le prince deviennent de plus en plus tendues.

Comme toutes les autres villes des Pays-Bas, les villes de

Flandre, à cette époque, ont un gouvernement aristocratique ou, pour parler plus exactement, patricien. Les grands bourgeois, riches marchands et capitalistes (*poorters, geslachten*), jouissent seuls des droits politiques. Les gens de métier, « les hommes aux ongles bleus », sont exclus de toute participation à l'administration municipale. Seuls, les *lignages* fournissent à la ville ses échevins. A Gand, surtout, le gouvernement est aux mains de quelques familles. Les XXXIX, recrutés par cooptation et nommés à vie, disposent souverainement de la justice, de la police et des finances urbaines. Partout, les *majores* se trouvent en face des *minores*. Entre eux, le conflit n'est pas seulement politique : il est aussi économique et social. Dans ces villes drapières de Flandre, les marchands de drap formant la plus grande partie du patriciat, comme les tisserands et les foulons forment la plus grande partie du peuple, l'administration urbaine est, en quelque sorte, aux mains d'un syndicat de patrons et prend assez nettement le caractère d'une tyrannie de classe. Dès le règne de Gui de Dampierre, les troubles sont incessants; les deux partis se dressent en armes en face l'un de l'autre et de véritables batailles éclatent (émeutes de la *Cokerulle* à Ypres et de la *Moorlemay* à Bruges).

Un rapprochement était fatal entre le comte et les gens de métiers. Tout pouvoir central est nécessairement l'ennemi d'une aristocratie exclusive. Gui supportait impatiemment ces orgueilleux échevins qui se refusaient à tout contrôle, ne rendaient à personne compte de leur gestion, traitaient sans son intermédiaire avec les villes et les princes voisins, intervenaient même dans sa politique, méprisaient ses baillis et usurpaient les revenus de ses domaines. En 1280, les chartes de Bruges ayant péri dans l'incendie du beffroi, il refuse de les renouveler, et celles qu'il leur substitue restreignent considérablement les franchises urbaines. A Gand, il prétend exercer une active surveillance sur l'administration des XXXIX. Il est clair que, soutenu par le petit peuple qui applaudit à ces mesures, le comte veut ruiner la puissance du patriciat. Contre la coalition menaçante du prince et des artisans, il faut à celui-ci un allié; et cet allié, c'est le roi de France.

Déjà sous Philippe le Hardi, les patriciens de Bruges et de Gand avaient, à diverses reprises, porté leurs plaintes contre le comte devant le parlement de Paris. Les sentences, en général, ne leur avaient pas été favorables. Il en fut autrement sous Philippe le Bel. Le roi, en France si hostile aux communes, les soutient systématiquement en Flandre, contre leur suzerain. Il prête une oreille bienveillante à leurs réclamations, leur envoie des enquêteurs et des commissaires spéciaux, charge le bailli de Vermandois de les protéger, ne laisse pas échapper une occasion de leur donner des preuves de sa faveur. C'est qu'il a compris qu'entretenir leur hostilité contre le comte est le meilleur moyen d'affaiblir un vassal encore redoutable. Ainsi, par la force des choses, le parti patricien est devenu, en Flandre, le parti de la France. Le peuple ne s'y trompe pas : il appelle les grands bourgeois *Leliaerts*, c'est-à-dire gens du lis. Quant à Gui de Dampierre, s'il avait peut-être, tout d'abord, conservé quelques illusions sur le but visé par Philippe le Bel, elles durent disparaître, quand il vit son ennemi héréditaire, le comte de Hainaut-Hollande, s'allier à son tour au monarque français, contre lequel il avait, pendant si longtemps, fait appel à l'empereur. Dès lors, il était évident qu'une coalition formidable se formait contre le prince flamand. Il ne restait plus à celui-ci qu'un parti à prendre : revenir à la politique de la maison d'Alsace et, pour résister à son suzerain, chercher un appui dans l'Angleterre. On a vu plus haut les résultats de cette politique (batailles de Courtrai et de Mons-en-Pévèle; traité d'Athies, 1305) ¹.

La révolution démocratique en Flandre. — Si la paix à l'extérieur était rétablie, la Flandre, au xiv^e siècle, ne devait plus cesser d'être agitée par la guerre civile. Une restauration aristocratique paraît avoir suivi le traité d'Athies. Bruges, pourtant, était resté aux mains des plébéiens. Sous la conduite de capitaines (*Hoofmannen*), le peuple des campagnes environnantes, instigué par les démagogues de la grande ville, prend les armes. Dans la Flandre maritime, de l'Écluse à Dunkerque,

1. Voir ci-dessus, p. 21.

les châteaux des nobles sont pillés, les riches traqués partout, les églises et les monastères dévastés : c'est une vraie jacquerie. Exaspéré par les lourds impôts qui, à la suite de la guerre contre la France, ont été frappés sur le pays, le peuple tourne maintenant sa colère contre le comte. Louis de Nevers, le successeur de Robert de Béthune, est fait prisonnier par les révoltés. Abandonnant alors décidément l'Angleterre, le comte fait appel à son suzerain, le roi de France Philippe VI, et la bataille de Cassel (1328)¹ raffermir momentanément son pouvoir. Mais le parti populaire ne tarde pas à relever la tête. La guerre de Cent ans lui fournit l'occasion de prendre une revanche éclatante.

Si le respect de la foi jurée, la reconnaissance et les intérêts dynastiques devaient faire du comte, au moment où éclata la guerre de Cent ans, un allié de la France, ces considérations n'avaient aucune prise sur les grandes villes flamandes. Pour elles, la rupture avec l'Angleterre, c'était la ruine. Qu'Édouard III, en effet, interdît l'exportation de la laine anglaise en Flandre, comme l'avaient fait déjà à diverses reprises ses prédécesseurs, aussitôt, à Bruges, à Ypres, à Gand, les métiers cessaient de battre et l'on voyait les tisserands et les foulons, sortant des villes par bandes, parcourir la campagne de village en village, de château en château, en mendiant leur pain. Tous les désordres de la grève coïncidaient ainsi régulièrement, dans ce pays de grande industrie, avec les crises économiques.

Dès lors, l'alliance des villes avec l'Angleterre était inévitable. Les efforts du comte pour l'empêcher ne servirent qu'à précipiter les événements. Partout les artisans s'agitent et se prononcent énergiquement contre la France. A Gand, Jacques van Artevelde vient d'établir une constitution municipale qui remet tout le pouvoir aux mains des gens de métiers. Aussitôt, de la mer à l'Escaut, l'exemple est suivi et appuyé par le parti démocratique triomphant, Artevelde devient un véritable dictateur.

Le régime démocratique et la prédominance de Gand ne devaient, ni l'un ni l'autre, durer fort longtemps. Maîtres de

1. Voir ci-dessus, p. 67.

l'administration municipale dans toutes les grandes communes, les métiers ne tardent pas à se diviser en factions ennemies. Le plus puissant de tous, celui des tisserands, s'attire bientôt la haine des autres artisans de la draperie dont il prétend régler le salaire. A Gand, les foulons s'insurgent et 500 d'entre eux sont inrpitoyablement massacrés (2 mai 1345). D'autre part, Ypres et Bruges surtout supportent impatiemment le protectorat de leur rivale. Les petites villes, qui ont perdu toute autonomie et sont gouvernées par des commissaires gantois, font secrètement appel au comte, avec lequel les foulons, de leur côté, cherchent un rapprochement. Bref, le mécontentement contre le nouveau régime grandit de plus en plus. Le 17 juillet 1345, Jacques van Artevelde est assassiné, et Louis de Male, qui vient de succéder à son père tué à Crécy, rentre dans ses États.

Cependant, les armées anglaises, opérant désormais contre la France par la Bretagne et la Normandie, ne paraissent plus en Flandre. Privé de leur appui, le parti démocratique ne se maintient que difficilement. Peu à peu, une réaction s'opère. Un régime plus modéré, partageant l'administration urbaine entre la grande bourgeoisie et les métiers, s'établit dans la plupart des villes. Gand seul reste inébranlable. Le sort de la démocratie ouvrière semble dépendre de l'issue de la lutte sauvage mais grandiose que cette puissante cité, réduite à ses seules forces, soutient contre le comte. A Paris, les chefs du parti populaire ont les yeux tournés vers elle. Les Liégeois, révoltés aussi contre leur prince, lui envoient 600 chariots de vivres. Affamée par un long siège, à demi ruinée, leurrée par les promesses du roi d'Angleterre, qui la pousse à la résistance pour l'abandonner au moment décisif, elle semble pourtant sur le point de triompher dans un suprême effort. Commandés par Philippe van Artevelde, les Gantois battent Louis de Male et les Brugeois à Beverhoutsveld et un instant reconquirent la Flandre à leur politique. Ils sont écrasés à Roosebeke (1382) ¹. Pourtant, ils résistent encore. Sous la conduite d'Ackerman, ils prolongent une guerre sans espoir. Ils ne déposent les

1. Voir ci-dessus, chap. III.

armes qu'au moment où Philippe le Hardi succède à Louis de Male. En 1385, une paix définitive est conclue avec le nouveau comte et une amnistie générale est proclamée.

II. — Les Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne.

Les dynasties nouvelles. — Au xiv^e siècle, s'éteignent successivement, en ligne masculine, les trois dynasties nationales les plus puissantes des Pays-Bas : celle de Hainaut-Hollande, tout d'abord, avec Guillaume d'Avesnes (1345); bientôt après, celle de Brabant, avec Jean III (1355); enfin celle de Flandre, avec Louis de Male (1384). Entraînés par leur participation à la guerre de Cent ans dans la grande politique européenne, ces princes avaient fait contracter à leurs héritières des mariages avec des représentants des trois maisons souveraines dont l'influence était alors prépondérante sur le continent. Marguerite de Hainaut avait été mariée à l'empereur Louis de Bavière; Jeanne de Brabant, à Venceslav de Luxembourg, frère cadet de l'empereur Charles IV; Marguerite de Flandre, au frère du roi de France, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Ainsi, par une coïncidence remarquable, trois grandes dynasties étrangères¹ se trouvaient, au cours de la deuxième moitié du xiv^e siècle, en présence dans les Pays-Bas. Il était évident que chacune d'elles allait tâcher de se débarrasser de ses rivales et de réunir à ses domaines héréditaires l'ensemble des riches provinces des bassins de la Meuse et de l'Escaut. Ce bonheur échut, comme on sait, à la maison de Bourgogne.

Les maisons de Bourgogne et de Luxembourg. — C'est sur la maison de Luxembourg que celle de Bourgogne a remporté ses premiers succès.

Le règne de Jeanne de Brabant et de Venceslav de Luxembourg ne fut pas heureux. Le comte de Flandre, Louis de Male,

1. La maison de Luxembourg était seule originaire des Pays-Bas. Mais, depuis qu'elle avait acquis la couronne impériale, elle avait pris le caractère d'une dynastie allemande.

qui avait épousé Marguerite de Brabant, sœur de la duchesse, n'avait pas voulu se contenter des revenus assignés à sa femme dans la succession de Jean III. Après une guerre désastreuse, les princes brabançons s'étaient vus contraints de lui céder Malines et Anvers. L'empereur Charles IV sut habilement se servir des circonstances. Exploitant la haine que Jeanne avait vouée à sa sœur, il réussit à lui faire prendre un engagement qui devait assurer définitivement la position de la maison de Luxembourg dans les Pays-Bas. Le 29 mars 1357, Jeanne promit, en effet, de reconnaître comme héritier de ses duchés de Brabant et de Limbourg, pour le cas où elle mourrait sans enfants, l'empereur ou, à son défaut, le plus proche parent de l'empereur en ligne masculine. Les événements favorisèrent tout d'abord les plans de Charles IV. Devenue veuve, en 1383, après trente-six ans de mariage, Jeanne n'avait pas eu d'enfants, et le Brabant semblait destiné, dès lors, à venir s'adjoindre aux domaines de la maison de Luxembourg. Il en fut pourtant tout autrement.

Attaquée par le duc de Gueldre, la duchesse, ne pouvant compter sur l'appui du fils de Charles IV, l'incapable empereur Venceslav, s'adresse au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, devenu son neveu par le mariage qu'il vient de contracter avec la fille de Louis de Male. — Philippe n'a garde de manquer une occasion aussi belle d'intervenir en Brabant. Prétendant l'alliance que le duc de Gueldre a conclue avec l'Angleterre, il décide le roi de France à diriger contre lui une expédition. Pour épargner les États de Jeanne, sur la reconnaissance de laquelle il spéculait déjà, il fait opérer à l'armée française un pénible et coûteux détour par l'Ardenne et les pays de Clèves et de Juliers. Manifestement, ce n'est pas dans l'intérêt du roi, c'est dans l'intérêt du duc de Bourgogne que 100 000 hommes se sont mis en mouvement. D'ailleurs on s'en aperçoit bientôt. Si le roi n'a rien gagné à la promenade militaire qu'il vient de faire dans le nord, en revanche, Jeanne, oubliant son traité avec Charles IV, reconnaît comme héritière sa nièce Marguerite de Flandre, femme de Philippe le Hardi (1399).

Ni les protestations du pauvre empereur Venceslav, ni les

menaces de l'ambitieux mais impuissant Sigismond ne purent la faire revenir sur sa résolution. « Vous voulez donc être Français ! » s'était écrié Sigismond devant des envoyés de la duchesse. Il y avait longtemps que l'on avait oublié en Brabant la suzeraineté de l'Empire, et Jeanne prétendait disposer de sa terre comme d'un alleu. En 1404, fatiguée de régner, elle abandonne le gouvernement de ses duchés au second fils de Philippe le Hardi, Antoine de Bourgogne, dont le frère, Jean sans Peur, vient d'hériter de la Flandre. Du reste, le Brabant et la Flandre ne devaient pas longtemps rester séparés. La ligne cadette de la dynastie bourguignonne s'éteignit assez tôt. Les deux successeurs d'Antoine, ses fils Jean IV et Philippe de Saint-Pol, étant morts sans enfants, leur succession revint, en 1430, seize ans après l'abdication de Jeanne, à Philippe le Bon.

Les maisons de Bourgogne et de Bavière. — Ce fut également sous le règne de Philippe le Bon que les domaines de la maison de Bavière dans les Pays-Bas vinrent s'adjoindre à ceux de la maison de Bourgogne.

En 1418, l'héritière des comtés de Hollande et de Hainaut, la jeune et aventureuse Jacqueline de Bavière, avait épousé le duc Jean IV de Brabant. Au lieu de profiter des avantages qu'il pouvait retirer de cette alliance, Jean IV n'avait fait aucun effort énergique pour reconquérir le comté de Hollande, dont un oncle de sa femme, Jean de Bavière, ex-élu de Liège, s'était emparé à la faveur des guerres civiles qui déchiraient alors ce pays. D'ailleurs la mésintelligence, puis la haine n'avaient pas tardé à régner entre Jean IV, valétudinaire et impuissant, et la duchesse qui était, rapporte Georges Chastellain, « cointe beaucoup (très jolie), gaye fort, et vigoureuse de corps ». Les choses en vinrent enfin au point que Jacqueline, sans attendre l'annulation de son mariage, s'enfuit secrètement de Bruxelles sous la conduite du seigneur d'Escaillon, qu'elle avait mis dans la confiance « de son estat et de ses féminins secrets », et courut à Londres s'unir à Humphroi de Gloucester, frère du régent d'Angleterre. Un instant, elle put croire que son audace serait couronnée de succès. Jean de Bavière étant mort en 1424, la faction des *Kabeljauws* (parti des grandes villes) sur laquelle il s'ap-

puyait avait reconnu le duc de Brabant comme comte de Hollande, en sa qualité d'époux de Jacqueline, tandis que celle des *Hoecks* (parti de la noblesse) faisait appel, de son côté, à Humphroi de Gloucester. Dans ces conjonctures, le chef de la maison de Bourgogne, Philippe le Bon, ne pouvait manquer d'intervenir. Jean IV et Jacqueline n'ayant pas d'enfants, il se considérait comme appelé à la succession de Hainaut et de Hollande, qu'il voit tout à coup sur le point de lui échapper. En 1426, au cœur de l'hiver, il défait complètement une armée anglaise débarquée à Brouwershaven (Zélande). Dès lors, la cause de Jacqueline est perdue. Condamnée par la cour de Rome, abandonnée de ses partisans, elle signe enfin le concordat de Delft (3 juillet 1428), qui assure son héritage à Philippe le Bon.

Ainsi, au commencement du xv^e siècle, la maison de Bourgogne a supplanté les deux dynasties rivales de Luxembourg et de Bavière. A ses domaines héréditaires, elle a ajouté successivement la Flandre d'abord ¹, puis, un peu plus tard, le Brabant et le Limbourg, le Hainaut et la Hollande. Maîtresse des principautés les plus puissantes des Pays-Bas, rien ne peut plus désormais s'opposer à ses progrès. En 1424, Philippe le Bon achète le Namurois au comte Jean III; en 1441, Élisabeth de Gœrlitz, attaquée par le duc Guillaume de Saxe, lui cède l'administration du Luxembourg, et deux ans après, il acquiert, au prix de 120 000 ducats, les droits du prétendant allemand. La Gueldre enfin est conquise par Charles le Téméraire (1473). Quant aux évêchés d'Utrecht et de Cambrai, annexés en fait depuis longtemps aux comtés de Hainaut et de Hollande, ils en ont partagé le sort. Pour que l'œuvre d'unification soit complète, il ne resté plus à renverser qu'un dernier obstacle et à triompher de l'opiniâtre résistance du Pays de Liège.

Les ducs de Bourgogne et le Pays de Liège. — La guerre entre les Liégeois et les ducs de Bourgogne n'a rien d'une guerre nationale. Il s'en faut de tout qu'on y puisse voir

1. Par son mariage avec Marguerite de Flandre, Philippe le Hardi avait acquis non seulement la Flandre, mais aussi l'Artois et la Franche-Comté dont cette princesse avait hérité de son aïeule, Marguerite de France, mère de Louis de Male.

quelque chose d'analogue à la lutte des Suisses contre Charles le Téméraire. Dans la principauté épiscopale, comme en Flandre au **xiv^e** siècle, l'intervention de l'étranger n'a été que la conséquence des troubles civils.

A la fin du moyen âge, les villes liégeoises présentent identiquement le même spectacle que les villes flamandes. Aux bords de l'Escaut, comme aux bords de la Meuse, deux partis irréconciliables sont en présence : les *grands* et les *petits*, les lignages et les artisans. D'une part, « les bonnes gens qui ont à perdre » représentent l'élément conservateur et s'appuient sur le prince; de l'autre, « le commun peuple », « les pauvres gens de métier », confiants dans la supériorité du nombre, aveugles sur les périls d'une politique outrancière et radicale, cherchent à amener, par les mesures les plus violentes et les plus dangereuses, le triomphe de leur cause. Déjà, en 1409, l'évêque Jean de Bavière, expulsé de ses États, avait fait appel au duc de Bourgogne. — Jean sans Peur n'avait pas hésité à lui rendre le service que deux fois, à Cassel et à Roosebeke, les rois de France avaient rendu aux comtes de Flandre. Les Liégeois avaient subi une sanglante défaite dans la plaine d'Othée. Mais les troubles n'avaient pas tardé à éclater de nouveau. Ils avaient été continuels sous le règne de Jean de Heinsberg et lorsque ce prélat eut résigné son évêché en 1455, en faveur d'un neveu de Philippe le Bon, le jeune Louis de Bourbon, la situation devint plus menaçante que jamais. Excité par Louis XI, qui cherche à occuper le duc dans les Pays-Bas, le parti populaire dépose le nouvel évêque en 1465. Follement confiant dans les promesses du roi de France, il ne craint pas d'envoyer une lettre de défi au prince bourguignon. Ses illusions ne durèrent pas longtemps. Une armée envahit le pays. Les Liégeois sont vaincus à Montenaken et obligés de reconnaître le duc comme *mambourg* (protecteur) héréditaire.

Dinant, pourtant, dont l'industrie du cuivre avait fait alors une des cités les plus riches des bords de la Meuse, fut exclu de cette paix. La haine séculaire que cette ville nourrissait contre sa voisine namuroise, Bouvines, séparée d'elle seulement par la largeur du fleuve, s'était détournée, pendant la guerre, sur le

duc de Bourgogne. Le parti extrême, se fiant toujours aux promesses de Louis XI, avait mortellement offensé Philippe par ses bravades et ses provocations. Le 28 août 1464, Dinant fut pris, brûlé et démoli.

Cet exemple, toutefois, ne servit à rien. A la mort de Philippe le Bon, les Liégeois, encouragés de nouveau par le roi de France, chassent leur évêque et massacrent les partisans de la paix avec le duc. Défaits à Brusthem, ils se rendent à merci. Charles le Téméraire, après avoir vu 300 des principaux bourgeois se prosterner devant lui, pieds nus et en chemise, entre dans la ville par la brèche (octobre 1467). Il devait bientôt y reparaitre encore. Au moment même où il traitait avec Charles à Péronne, Louis XI fomentait un nouveau soulèvement dans l'évêché. Cette fois, il n'y avait plus de grâce à attendre. La vengeance allait être terrible et Charles voulut que le roi de France assistât à son exécution. Malgré la saison avancée, il parut à la tête de 40 000 hommes devant la pauvre cité démantelée et dépourvue d'artillerie.

En dehors de l'entreprise héroïque de 600 Franchimontois, qui se firent tuer en tentant de surprendre le duc dans son camp pendant la nuit, il n'y eut pas de résistance. Il n'y eut pas non plus de tentatives de rapprochement. Tout le monde sentait que le duc serait implacable, et la présence du roi dans l'armée bourguignonne ne pouvait plus laisser aucun espoir à ce peuple si longtemps abusé. Liège subit le sort de Dinant. Cette grande ville, « merveilleusement peuplée et où il se disoit par jour, rapporte Philippe de Commines, autant de messes comme il faisoit à Rome », fut livrée aux flammes. Une grande partie des habitants, qui n'avaient pas eu le temps de se réfugier dans les Ardennes, furent noyés dans la Meuse (1468).

L'État bourguignon. — La « pacification » de la principauté de Liège achevait de mettre les Pays-Bas dans la main du duc de Bourgogne. Le « grand-duc d'Occident » régnait maintenant sans rival sur cet ensemble de comtés, de duchés, de territoires ecclésiastiques qui se serraient les uns contre les autres des Ardennes à la Frise et de la Meuse à la mer. L'ère des guerres féodales est décidément close pour ces contrées.

Désormais, jusqu'au jour où, pendant les troubles religieux du xvi^e siècle, elles se scinderont en deux parties, que représentent encore aujourd'hui, sur la carte de l'Europe, les royaumes de Belgique et de Hollande, elles ne cesseront plus de former, sous un même souverain, une fédération puissante et prospère. Seul, le Pays de Liège recouvrera son autonomie après la mort de Charles le Téméraire et la conservera jusqu'à la fin du xvii^e siècle.

L'œuvre des ducs de Bourgogne est la conclusion nécessaire de l'histoire des Pays-Bas depuis le commencement du moyen âge. Mais le mariage contracté, en 1477, entre l'héritière de Charles le Téméraire et Maximilien d'Autriche introduit dans ces contrées la maison de Habsbourg, et retarde pour longtemps leur indépendance.

III. — Le commerce, les villes, les institutions territoriales.

Le commerce. — Les facteurs essentiels de la civilisation dans les Pays-Bas ont été, de tout temps, le commerce et l'industrie. Ils y ont créé ces grandes villes manufacturières dont l'influence n'a cessé d'être prépondérante sur le développement de la vie nationale et lui a donné un caractère bien marqué d'originalité.

Au commencement du moyen âge, les grands fleuves qui traversent les Pays-Bas, la Meuse, le Rhin et l'Escaut, en sont les grandes voies commerciales. Le commerce lotharingien est alors tout entier orienté vers Cologne, le grand port de l'Allemagne sous les dynasties saxonne et franconienne. D'ailleurs, des liens encore solides rattachent à cette époque la Lotharingie à l'Empire et le mouvement économique s'y porte nécessairement vers l'est. Au xi^e siècle, des marchands de Frise aussi bien que de Liège, de Huy et de Namur sont mentionnés à Cologne, à Worms, à Coblentz. Les Dinantais vont jusqu'aux mines de Goslar chercher le cuivre et l'étain nécessaires à leur industrie.

C'est, au contraire, vers les côtes de la mer du Nord que se dirige le commerce dans le bassin de l'Escaut. Sous les rois anglo-saxons, des Flamands en grand nombre trafiquent déjà en Angleterre. Bruges est, dès le x^e siècle, qualifié d'*emporium*, et on a retrouvé, jusq'en Jutland, d'antiques monnaies frappées dans cette ville.

Ainsi, au début, au point de vue économique aussi bien qu'au point de vue politique, les deux parties des Pays-Bas apparaissent comme des pays complètement étrangers l'un à l'autre.

Mais cet état de choses se modifie profondément à partir du xii^e siècle. Quand, à l'époque des croisades, une vie économique active reprend en Europe, la Flandre devient bientôt un des grands entrepôts du commerce occidental. Située au point de rencontre des deux courants commerciaux qui, partant de Constantinople, traversent l'un la Russie et la mer Baltique, l'autre la Méditerranée et la France, elle voit affluer dans ses ports les marchandises du monde entier. Le tarif du tonlieu de Damme, rédigé en 1252, montre déjà combien sont étendues alors les relations de ce pays avec l'Orient. On y trouve mentionnés, en effet, l'alun, le cuivre, la colophane, le lapis-lazuli, divers bois de teinture, etc. A la même époque, des textes parlent de marchands flamands associés à des négociants musulmans de Syrie.

On comprend facilement que la Lotharingie ne pouvait tarder longtemps à être entraînée dans le puissant mouvement d'affaires dont la Flandre était le centre. Dès la fin du xii^e siècle, c'est vers Damme et Bruges que converge toute l'activité économique des pays qui s'étendent de la Meuse à l'Escaut. Le commerce des Pays-Bas, partagé à l'origine entre deux directions différentes, se porte maintenant tout entier vers l'ouest. Lorsque le chroniqueur Regnier note que, pour la première fois, en 1198, du vin de La Rochelle venu par la Flandre fut débarqué à Liège, où l'on n'avait connu jusque-là que les vins du Rhin et de la Moselle, il marque, par ce simple petit fait, toute une révolution économique.

Au xiv^e siècle, l'importance des ports de Flandre s'est encore

accrue. Les Hanséates fixent à Bruges leur comptoir principal sur le continent ¹; l'ordre Teutonique y établit des agences commerciales; les Lombards y installent des banques. Toutes les nations de l'Occident y sont représentées : les Espagnols, les Italiens, les Portugais, les Anglais, les Français, y construisent des « maisons », à la fois entrepôts et hôtelleries, dont quelques-unes existent encore aujourd'hui ². Dans un tel milieu, le droit commercial ne pouvait manquer de se développer. Les « jugements de Damme » deviennent un des recueils les plus répandus du droit maritime au moyen âge.

Cent ans plus tard, cette étonnante prospérité commence à diminuer. Les troubles civils de la Flandre inquiètent les marchands étrangers. Déjà les rois d'Angleterre ont, à diverses reprises, transporté soit à Dordrecht, soit à Middelbourg, soit à Anvers, l'étape des laines. L'ensablement des passes du Zwin fut plus fatal encore. Les gros bateaux ne peuvent plus monter jusqu'au fond du golfe et les dragages ne parviennent pas à enrayer le mal. Au xv^e siècle, le commerce se déplace vers Anvers. Quand tous les Pays-Bas sont réunis sous les ducs de Bourgogne, cette ville l'emporte décidément. Sa situation centrale, son éloignement des côtes sur un fleuve profond et sûr, lui donnent désormais le premier rang. Elle est déjà une grande place marchande sous Philippe le Bon : elle sera, sous Charles-Quint, le plus grand port de l'Europe.

L'industrie. — Ce n'est pas seulement pour débarquer des marchandises que les navires de la mer Baltique, de l'Océan et de la Méditerranée abordent aux côtes de Flandre : c'est aussi pour en prendre. Damme est à la fois un port d'exportation et d'importation, comme aujourd'hui, par exemple, celui de Liverpool. Si la vie commerciale est intense, en effet, dans les Pays-Bas, la vie industrielle ne l'est pas moins.

A l'époque romaine, les Morins et les Ménapiens fabriquaient déjà des draps. Dès les premiers siècles du moyen âge, dans

1. L'hôtel des *Orientaux*, construit en 1478, existe encore à Bruges, place des *Orientaux*.

2. Par exemple, au coin de la rue Flamande et de la rue des Pelletiers, l'ancien hôtel des négociants de Gènes, bâti en 1399.

les *gynécées* des bords de l'Escaut, le filage et le tissage de la laine étaient exercés très activement. Au XI^e siècle, le travail libre commence à se substituer au travail servile. Arras, Ypres, Gand deviennent des villes drapières. Guillaume le Breton parle avec admiration des beaux tissus que l'on y confectionnait. Au XIII^e et au XIV^e siècle, ils sont connus et exportés dans toute l'Europe. Pour la souplesse, la finesse, la beauté des couleurs, ils sont sans rivaux. La technique a atteint en Flandre de très bonne heure une perfection extraordinaire¹, et l'on voit par la réglementation minutieuse qu'imposent aux tisserands, aux foulons, aux tondeurs, aux teinturiers, les chartes de leurs métiers, le souci constant de la maintenir et de l'améliorer. Du reste, ce n'est pas seulement dans les grandes villes que l'industrie du drap est pratiquée : elle est répandue dans tout le pays. A Courtrai, à Alost, à Audenarde, à Termonde, à Furnes, à Dixmude, à Poperinghe, à Bergues, à Cassel, comme à Ypres ou à Gand, du lever au coucher du soleil, les métiers battent sans interruption. Ainsi, la Flandre du moyen âge ressemble de très près à nos pays de grande industrie. Elle en a, dès lors, tous les caractères essentiels. Comme à la Belgique ou à l'Angleterre moderne, les matières premières lui viennent de l'étranger. La laine des bergeries du pays ne suffit plus depuis longtemps. On en tire de la Grande-Bretagne et d'Espagne. Sous Édouard I^{er}, le parlement de Londres constate que le plus clair des revenus de la couronne consiste dans le produit de la vente des laines exportées en Flandre. « Privés de nos laines, dit plus tard le *Libell of Englishe Policye* (1436), les Flamands ne peuvent rien ; sans elles, ils devraient renoncer à leurs richesses et seraient en proie à la famine. » Ils l'ont été, en effet, et plus d'une fois. Car, dès la fin du XIII^e siècle, la Flandre souffre de cette maladie propre à tous les États purement industriels : la surpopulation. Gui de Dampierre écrit déjà que « le conté de lui ne se puet chevir se d'ailleurs ne li vient ». Et le mal, avec le temps, ne fait que s'aggraver.

1. On lit déjà dans le *Conflictus ovis et lini*, ce curieux poème du XII^e siècle qui a peut-être été composé en Flandre : « Has vestes dominis gestandas, Flandria, mittis ».

L'agriculture nationale ne peut plus nourrir ces puissantes agglomérations urbaines qui augmentent d'année en année. On est obligé d'importer les grains, le vin, même une partie de la bière. Et cela ne suffit pas encore. Vienne une guerre, une crise prolongée, l'artisan affamé doit émigrer. On rencontre partout en Europe des tisserands flamands : à Reims, à Vienne, dans toute l'Autriche¹, mais surtout en Angleterre, où ils vont introduire une industrie qui tuera plus tard celle de la mère patrie. On commence déjà à s'en apercevoir à la fin du xiv^e siècle : l'industrie flamande réclame dès lors des mesures protectionnistes.

Cependant, au xiii^e et au xiv^e siècle, le travail de la laine n'est pas confiné en Flandre. Il a bientôt gagné les territoires voisins. Les comtes de Hollande l'ont introduit dans leurs États : ils font venir à Leyde des tisserands flamands. Les comtes de Hainaut, de leur côté, le favorisent à Valenciennes, l'établissent à Mons. En Brabant, Bruxelles, Malines, Louvain surtout, deviennent de grandes villes manufacturières. Sur la Meuse, Huy, Dinant, Maestricht suivent leur exemple.

Si la fabrication du drap est vraiment l'industrie nationale des Pays-Bas, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit leur seule industrie. Sur les côtes de la mer du Nord, la pêche du hareng et de la morue est une source abondante de richesses. Le poisson salé s'expédie de là dans le nord de la France et jusqu'au Rhin. A Liège, l'extraction de la houille occupe, au xiv^e siècle, des centaines de mineurs. Dinant, la seule ville belge qui ait fait partie de la Hanse teutonique, s'acquiert une renommée universelle par la fabrication de ces objets en cuivre fondu ou repoussé, que les archéologues désignent encore sous le nom de *Dinanderies*. Dans le Hainaut, dans la haute vallée de la Meuse, on exploite des carrières de marbre et de pierres de construction. Enfin, au xv^e siècle, grâce au faste de la cour de Bourgogne, les métiers de luxe se répandent en Flandre et en Brabant et alimentent, pour une bonne part, le commerce d'exportation.

Cette puissante vitalité commerciale et industrielle a contribué

1. En Autriche, au moyen âge, le mot *Flæming* est synonyme de tisserand.

autant que la politique à faire les Pays-Bas. Sous la force d'attraction qu'exercent les grands ports de la côte, leurs divers territoires se sont, pour ainsi dire, tous orientés dans le même sens. En dépit de la diversité des races et des langues, l'unité de la vie économique les a réunis dans une même activité. Dans un État exclusivement agricole, les différences ethniques s'effacent difficilement : les races restent à côté les unes des autres défiantes ou hostiles. Dans un pays de villes, au contraire, les intérêts commerciaux, primant tout le reste, introduisent nécessairement une sorte de cosmopolitisme. Il est impossible à un peuple d'artisans et d'industriels de vivre renfermé en lui-même, sans rapports avec ses voisins. On l'a bien vu dans les Pays-Bas. Dès le ^{xiii}^e siècle, leurs principautés négocient entre elles pour la libre circulation des marchandises et le cours des monnaies. La hanse de Londres, dont le centre est à Bruges, comprend des villes wallonnes. Au ^{xiv}^e siècle, des traités de commerce sont conclus entre le Brabant, le Hainaut, la Hollande et la Flandre. Un peu plus tard, en 1358, la « joyeuse entrée de Brabant » déclare perpétuelle l'alliance entre la Flandre et le Pays de Liège.

Les villes ¹. — A l'exception de Tournai, aucune des grandes villes des Pays-Bas ne date de l'époque romaine. C'est au moyen âge seulement qu'elles apparaissent. Elles se sont formées naturellement, spontanément, sous l'action du commerce et de l'industrie. Au bord des voies commerciales, des fleuves d'abord, puis plus tard des routes, qui du Rhin se dirigent vers les ports de Flandre, elles s'élèvent, de proche en proche, comme, aujourd'hui, les villes américaines le long des railways du Far-West. Dès le ^{xii}^e siècle, entre la Meuse et la mer, le pays en est couvert et, au ^{xiii}^e siècle, il s'en fonde encore au milieu des bruyères de la Campine et sur les frontières de la Frise. Nulle part en Europe, si ce n'est en Lombardie, elles ne sont aussi nombreuses et aussi riches. De siècle en siècle, elles doivent élargir leur ceinture de murailles; bientôt, de l'enceinte nouvelle devenue trop étroite, la population

1. On n'a pas à s'occuper ici des origines des institutions municipales. Sur ce sujet, voir ci-dessus, t. II, p. 411.

déborde, et de longs faubourgs se bâtissent en dehors des portes. Au xiv^e siècle, Bruges et Gand renferment de 80 000 à 100 000 habitants; Ypres, décimé par la peste en 1316, met sur pied en 1360, pour une simple expédition contre Alost, 2300 hommes. Le chroniqueur Gilles le Muisit estime que, de son temps, la population moyenne d'une ville est de 20 000 habitants.

Le patriciat urbain. — Tout entière occupée de commerce et d'industrie, la population urbaine se répartit, dès l'origine, en deux groupes bien distincts : celui des marchands, et celui des artisans. Dans les villes de l'ouest, les marchands, jusqu'au xv^e siècle, sont organisés en *gildes* (guildes) ou hanses. On constate l'existence de ces corporations en Flandre, en Hollande, et surtout en Brabant. Tout d'abord, associations de défense et de protection mutuelles les gildes, à la fin du xiii^e siècle, sont devenues aristocratiques. On peut les comparer assez exactement à des syndicats de capitalistes. Mais ces syndicats sont soigneusement fermés. Leurs membres, qui, dans la ville, jouissent du monopole du commerce, ne font place qu'à bon escient à de nouveaux venus. Le parvenu, l'artisan enrichi, ne peut devenir *gildebroeder* (frère de la gilde) qu'en abandonnant son métier et en payant un lourd droit d'entrée.

Naturellement, la concentration de la puissance économique aux mains d'un petit nombre de privilégiés leur a donné, par surcroît, la puissance politique. Du jour où les villes s'administrent elles-mêmes, ce sont les membres de la gilde qui exercent le gouvernement municipal. C'est parmi eux que se recrutent les échevins, les jurés, et la foule des autres fonctionnaires urbains : *rewards*, *vinders*, inspecteurs des métiers, connétables, capitaines de quartiers, percepteurs d'impôts, etc. En réalité, les villes sont alors régies par une ploutocratie qui confond leurs intérêts avec les siens. Partout le spectacle est le même. Dans les communes du Pays de Liège, où les gildes n'existent pas, l'influence des grands bourgeois n'est ni moins prépondérante ni moins exclusive qu'en Flandre.

Cette administration a toutes les qualités, mais aussi tous les défauts d'un gouvernement de classe. Elle est habile, énergique, prudente, rompue aux affaires. Elle s'entend à merveille à aug-

menter les privilèges commerciaux des villes, à favoriser leur industrie. Mais par contre, elle est autoritaire, jalouse de ses privilèges, dure, orgueilleuse, partielle. Les patriciens qui siègent au conseil se font appeler maîtres et seigneurs. Par leur genre de vie, par leur costume, ils affichent, aux yeux des artisans, leur supériorité sociale. A vrai dire, ils forment presque une caste et semblent se croire d'une autre espèce que les gens de métiers. Une *Keure* de Gand, sur le rapt des filles, contient à cet égard un paragraphe caractéristique : « Si quelqu'un, y lit-on, enlève la fille d'un pauvre (*filiam pauperis*) dans l'intention, non de l'épouser, mais d'en faire sa maîtresse, il ne sera pas puni de l'amende ». Inégaux devant la loi civile, les riches et les pauvres le sont bien plus encore dans la vie politique. Les échevins jugent et délibèrent à portes closes, dans la *Gilde-Halle* construite à leurs frais et dont les vastes magasins sont pleins de leurs marchandises. Ils s'y sentent chez eux, dans leur propriété particulière, et il n'est pas étonnant, dès lors, qu'ils oublient souvent leur caractère de fonctionnaires publics. De très bonne heure, des plaintes se font entendre contre leur gestion; on les accuse de détourner à leur profit le produit des impôts. « Celui qui fait un pas pour acheter l'échevinage, dit Boendale, achète l'enfer; car sur dix échevins à peine un seul tient équitablement la balance; l'amitié, l'envie, des cadeaux, des parents lui font à chaque heure du jour désertier la justice : il est aveugle à tel point qu'il ne reconnaît plus le droit. »

Les métiers. — En face de la gilde ou des lignages, les artisans sont répartis en métiers (*neeringen, ambachten*). Élaborés dans le conseil de la ville, les règlements de métiers sont l'œuvre exclusive des grands bourgeois. Ainsi, ce sont les patrons et les patrons seuls qui, souverainement, organisent le travail industriel; c'est eux qui établissent le taux des salaires et c'est eux encore qui nomment les chefs des corporations ouvrières : doyens, jurés, *rewards, vinders, knaepen*, etc. Dès lors, des conflits doivent éclater fatalement. Les artisans, à partir du commencement du xiii^e siècle, cherchent à secouer la tutelle du patriciat.

Les métiers de grande industrie, en Flandre et en Brabant

les tisserands et les foulons, à Dinant les batteurs de cuivre, à Liège les houilleurs, plus puissants et d'ailleurs plus directement exploités que les autres, donnent l'exemple. A Léau, en 1248, on doit déjà défendre aux foulons de provoquer la création d'un conseil commun. En 1249, Anvers, Louvain, Bruxelles, Lierre, Tirlemont, Léau, Diest, Malines, Maestricht, Huy et Gand s'engagent mutuellement à ne pas donner asile aux artisans qui auront conspiré contre le conseil. En 1255, les batteurs de Dinant s'emparent de l'administration de la ville. A la fin du xiii^e siècle, les règlements oppressifs imposés par les marchands drapiers d'Ypres aux tisserands font éclater l'émeute de la Cokerulle. Bientôt après, la bataille de Courtrai (1302) est le signal d'un soulèvement général dans les Pays-Bas et, pendant tout le xiv^e siècle, entre les deux partis hostiles, patriciens et métiers, la lutte est incessante. Les chroniques de ce temps-là sont pleines de récits de combats dans les rues et de massacres. A Liège, en 1312, le peuple refoule les lignages dans l'église de Saint-Martin, barricade les portes, puis impitoyablement met le feu à l'édifice. A Louvain, en 1378, les échevins, des fenêtres de l'Hôtel de ville, sont précipités sur les piques des artisans. Et le contre-coup des violents mouvements dont les communes sont ébranlées se fait sentir bien au delà de leurs murailles. On a vu plus haut le rôle prépondérant que les villes ont joué dans l'histoire des rapports entre la Flandre et la France, entre le Pays de Liège et les ducs de Bourgogne. Dans toutes les questions qui s'agitent alors, on retrouve leur influence. La noblesse elle-même n'y échappe pas; ses factions hostiles s'allient, les unes aux artisans, les autres aux patriciens. Ainsi, malgré la diversité des intérêts sociaux et des différences locales, les Pays-Bas, comme l'Italie entre les Guelfes et les Gibelins, sont divisés en deux camps ennemis : *Leliaerts* et *Klauwaerts* en Flandre, *Hoecks* et *Kabeljauws* en Hollande, *Awans* et *Warous* dans le Pays de Liège.

Les villes sous le gouvernement démocratique. — Vers le milieu du xiv^e siècle, le parti populaire l'a emporté presque partout. Gand et Liège surtout se sont donné, à cette époque, des constitutions démocratiques, dont l'exclusivisme

est aussi absolu que l'était jadis celui du gouvernement patricien. Désormais, les métiers seuls nomment le conseil : il n'a plus de place pour ces « bonnes gens », pour ces « bourgeois héréditaires » (*virii hereditarii*) qui y ont si longtemps dominé. Mais il ne suffit pas aux artisans d'avoir triomphé dans les villes. Ils veulent maintenant s'emparer du gouvernement territorial. En Flandre, pendant que le comte s'est réfugié en France, les trois grandes villes, Ypres, Bruges et Gand, administrent le pays à leur gré, le divisent en « quartiers », nomment et déposent les fonctionnaires, placent des garnisons dans les petites villes, bannissent les suspects et confisquent leurs biens. Tout de même, aux bords de la Meuse, agissent Liège, Huy et Dinant. Peu ne s'en faut que les Pays-Bas, comme la Lombardie, ne se morcellent en petites républiques urbaines indépendantes et souveraines. Par l'institution de la *bourgeoisie foraine* le pouvoir des villes, en effet, déborde aux alentours, dans le plat pays, bien au delà de leurs murailles. On appelle bourgeois forains ceux qui, sans habiter la ville, jouissent pourtant de ses franchises et de ses privilèges et se réclament de sa juridiction. A la fin du xiv^e siècle, la Flandre et le Pays de Liège sont pleins de ces bourgeois non résidents qui, confiants dans la protection que leur accordent les grandes communes, résistent ouvertement aux officiers du prince et récusent la compétence de ses tribunaux. « De mon eage, dedens le banlieue, à defours delle frankiese, constate tristement Jacques de Hemricourt († en 1403), on ne trovast mie diex borgeois qui awissent recours ne adreche en nul cas az maistres delle citeit (Liège). Mains, ors endroit, il ne nous souffist mie à tenir en droit nos borgeois... et point n'en sumes contens, ains volons tenir tout le remanant de pays : et ensi font les aultres bonnes vilhes. »

On a vu plus haut, par l'exemple des villes flamandes, comment la politique urbaine échoua. Les intérêts des grandes cités étaient trop différents pour qu'elles pussent longtemps rester d'accord. Dès le milieu du xiv^e siècle, Bruges et Gand sont en guerre perpétuelle. D'autre part, ne se préoccupant que d'elles-mêmes, elles font subir aux petites communes une tyrannie insupportable. Les Yprois interdisent à Poperinghe

la fabrication du drap et, à plusieurs reprises, pour faire respecter leur défense, vont piller la ville. Les Gantois agissent de même à l'égard de Termonde. En outre, le gouvernement urbain est passé aux mains d'une démagogie turbulente. Quand les métiers s'assemblent pour nommer le conseil, chaque membre, le valet et l'apprenti comme le maître, dispose d'un suffrage égal. Ainsi, la souveraineté du nombre fait la loi. Les grandes corporations industrielles, sur lesquelles repose la prospérité de la ville, sont débordées par la coalition des petits métiers, « qui n'ont point de poissanche en le citeit, ne az champs en temps de werre ». A Dinant, tandis que les batteurs de cuivre veulent la paix avec le duc de Bourgogne, ce sont les métiers secondaires qui décrètent la résistance et provoquent finalement la destruction de la ville. A Gand, Jacques van Artevelde, qui tient le parti des tisserands, est assassiné.

La réaction monarchique. — Dès lors, rien d'étonnant si, de plus en plus nettement, se dessine un mouvement en faveur de l'autorité du prince qui, seule, peut mettre fin à une situation intolérable. Jacques de Hemricourt écrit le *Patron delle temporaliteit* pour prouver « que le mauvais et indiscret régiment del citeit de Liege... est case de tos les malz avenus en pays ». Le jurisconsulte Philippe de Leyde († en 1380) compose pour le comte de Hollande son *De cura reipublicæ* et emploie son érudition de romaniste à lui démontrer que son premier soin doit être de tenir les villes en respect. Secondés par leur entourage de légistes, les ducs de Bourgogne sauront profiter de ces enseignements et accomplir une réforme qui a déjà triomphé dans les esprits. Sous leur règne, les villes cessent d'être des seigneuries collectives et sont subordonnées au pouvoir de l'État. Elles sont obligées de reconnaître la juridiction supérieure des conseils provinciaux; elles perdent le droit de contracter des emprunts ou de modifier leurs impôts sans autorisation préalable. Défense est faite aux métiers de se rassembler en armes. Les magistrats locaux doivent partager désormais avec le bailli du souverain le pouvoir d'édicter des ordonnances et des règlements. Des commissaires seigneuriaux interviennent dans la nomination du conseil et assistent

à la reddition des comptes de la commune. En même temps, le gouvernement municipal a cessé d'être tout entier aux mains des métiers. La population est habituellement répartie en *nations*, ou *membres*, dont l'un comprend les marchands, tandis que les autres renferment chacun un certain nombre de corporations industrielles. A la tête de chaque *membre*, se trouve un *grand doyen* représentant de ses intérêts auprès de l'échevinage ou du conseil et de l'officier du prince. Enfin, même dans le grand conseil de la ville (*breeden raed*, *collace*, *grande commune*), que l'on doit consulter sur toutes les questions importantes, les gens de métier ne peuvent plus seuls faire la loi. A côté de leurs délégués, siègent les délégués de la gilde et des lignages. Bref, à l'avenir, chaque fraction de la bourgeoisie aura, dans la gestion des affaires municipales, une part proportionnée, non plus à son importance numérique, mais à son importance sociale.

Les constitutions territoriales avant les ducs de Bourgogne ¹. — L'action des villes n'apparaît pas moins grande dans l'histoire constitutionnelle que dans l'histoire politique. Déjà à la fin du XIII^e siècle, les princes féodaux se voient forcés d'appeler à leur cour, à côté de la noblesse et du clergé, les bourgeois des communes les plus importantes. Depuis, en effet, que les revenus domaniaux ne suffisent plus à couvrir les frais toujours croissants de la politique et de la guerre, il faut demander à l'impôt, à l'aide (*bede*), des ressources supplémentaires. Et comme, en vertu des chartes, le seigneur ne peut taxer les villes suivant son bon plaisir, il doit, pour obtenir l'appui de leurs finances, négocier avec leurs représentants. Mais les grandes cités marchandes n'ouvrent pas gratuitement leurs caisses. Bientôt, elles exigent des garanties, et réclament la création d'institutions de contrôle qui mettent à leur discrétion une bonne part de l'administration du pays. C'est surtout dans le Brabant et le Pays de Liège, que les constitutions nouvelles se dessinent le plus nettement.

Dès la fin du règne du duc Jean II, les communes braban-

1. On ne parlera naturellement ici que de quelques-unes des institutions les plus caractéristiques des Pays-Bas à la fin du moyen âge.

çonnnes participent régulièrement aux affaires publiques. En 1312, la charte de Cortenberg leur accorde la surveillance de la perception des impôts. En même temps, est institué un conseil de 14 membres : 4 chevaliers et 10 bourgeois pris dans les villes de Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Tirlémont et Léau. Ce conseil se réunit toutes les trois semaines. Il doit rechercher les abus commis par les fonctionnaires du prince et recevoir les plaintes des habitants. Si le duc s'obstine à ne pas faire justice, le pays peut se mettre en état de *refus de service*. Ce conseil disparaît à la fin du xiv^e siècle. L'augmentation nécessaire du pouvoir central n'était pas compatible avec un contrôle qui n'avait d'autre sanction que la révolution. D'ailleurs, l'utilité en avait disparu depuis que le Brabant avait obtenu une véritable constitution écrite, déterminant les pouvoirs de l'autorité souveraine. Cette constitution porte le nom de *joyeuse entrée* (*blyde incomst*), parce que le duc devait y prêter serment lors de son avènement. Ses stipulations principales portent que les chartes du duché ainsi que le grand sceau seront placés sous la garde des bonnes villes, que l'assentiment du pays est nécessaire pour que le duc puisse déclarer une guerre offensive, consentir à une cession de territoire, battre monnaie. Les conseillers du prince doivent être nés et domiciliés en Brabant : leur gestion, à leur sortie de charge, sera l'objet d'une enquête dans laquelle les chefs de villes prendront une part prépondérante.

Dans le Pays de Liège, la constitution territoriale a été fixée par une série de paix, qui s'échelonnent de la paix de Fexhe (1316) à celle de Saint-Jacques (1457). Toutes sont conclues entre l'évêque, le chapitre cathédral de Saint-Lambert, les nobles et les villes. Comme dans les autres principautés, ce sont les villes qui, ici encore, jouent le premier rôle. En 1343, est créé le tribunal des XXII, composé de 4 membres du chapitre, de 4 gentilshommes, et de 14 bourgeois : 4 de Liège, 2 de Huy, 2 de Dinant, et les 6 autres de Tongres, de Saint-Trond, de Fosses, de Thuin, de Looz et de Hasselt. Les attributions de ce tribunal sont presque les mêmes que celles du conseil de Cortenberg. Toutefois, il dura beaucoup plus long-

temps et se maintint, avec quelques interruptions passagères, jusqu'en 1794.

A la fin du moyen âge, chaque territoire a ses États (parlement, *Staten*). Au début, les princes délibéraient séparément avec la noblesse, le clergé et les villes, mais à dater du xv^e siècle, les trois ordres sont convoqués ensemble. D'ailleurs, après comme avant cette date, c'est à part que chaque groupe vote et prend ses décisions. Les États des Pays-Bas sont constitués, en somme, comme ceux de France et d'Allemagne : ils ne ressemblent en rien à la Chambre des communes d'Angleterre; entre les ordres dont ils se composent il n'y a pas de fusion. La plupart du temps, les attributions des États se bornent au vote de l'impôt. Dans le Pays de Liège, seulement, le *sens du pays* est requis pour modifier la coutume ou établir une loi nouvelle. Cependant, on se tromperait gravement si l'on voyait dans ce *sens du pays* quelque chose d'analogue à l'expression de la volonté nationale. Même dans le Pays de Liège, les États diffèrent profondément d'un parlement moderne. Ils ne renferment que les délégués des classes privilégiées; les habitants du plat pays, c'est-à-dire la grande majorité de la population, n'y sont pas représentés. La coutume désigne soigneusement les nobles, les villes et les abbayes qui y ont droit de séance. En outre, le mandat des délégués est strictement impératif : ils ne sont que les porte-parole de leurs mandants, et dans aucun cas, ils ne peuvent les engager sans leur assentiment.

Les institutions centrales. — Maîtres des Pays-Bas, les ducs de Bourgogne s'imposèrent une double tâche : 1^o augmenter dans le gouvernement l'autorité du prince; 2^o établir des institutions nouvelles destinées à réaliser l'unité de l'administration et de la juridiction dans leurs États.

Avant la fin du xiv^e siècle, les rouages par lesquels agissait le pouvoir central étaient encore en petit nombre, et de plus, assez mal ajustés. Autour du prince, il y avait bien, depuis le xii^e siècle, des *baillis*, des *ammans*, des *drossarts*, véritables fonctionnaires salariés et amovibles qui avaient été substitués aux vieux officiers féodaux héréditaires; mais leurs attributions, encore assez incomplètes, étaient en outre fort souvent

annihilées par les nombreux privilèges dont jouissaient les communes et les corporations ecclésiastiques. Cependant, nous avons vu plus haut qu'au milieu des troubles du xiv^e siècle le besoin d'institutions centrales, de coordination entre les pouvoirs, de hiérarchie dans l'administration, se faisait partout sentir. Philippe de Leyde conseille à Guillaume de Hollande l'établissement de cours suprêmes de justice. Louis de Male fonde la *Chambre légale* de Flandre et essaie de lui soumettre, en appel, les sentences rendues par tous les tribunaux du comté. A Liège, Jacques de Hemricourt plaide en faveur de la juridiction suprême de l'évêque. Les ducs de Bourgogne trouvèrent donc le terrain tout préparé pour leur politique de centralisation monarchique.

Ils s'inspirèrent, naturellement, pour leurs réformes, de l'exemple de la France. Les institutions qu'ils introduisirent dans les Pays-Bas sont calquées, en grande partie, sur celles qui fonctionnaient alors à Paris et à Dijon. C'est par la Flandre qu'ils commencèrent. En 1386, Philippe le Hardi installe à Lille une « chambre du conseil de monseigneur le duc ordonnée dans son pays de Flandre ». Cette chambre comprenait deux sections : un conseil de justice et une cour des finances ou des comptes. Mais la division du travail ne tarda pas à s'effectuer plus complètement : en 1405, Jean sans Peur sépare le conseil de justice de la cour des comptes. Ces deux institutions se répandent rapidement. En 1404, une « chambre aux deniers » est créée à Bruxelles; en 1446, on en fixe une autre à La Haye. En même temps, au cours du xv^e siècle, des conseils de justice sont organisés en Brabant, à Namur, à Utrecht, en Hollande et dans la Gueldre.

Les institutions nouvelles ne pouvaient manquer de provoquer, pendant les premiers temps, des froissements nombreux. Si le peuple des campagnes et les petites villes avaient applaudi à une réforme qui les débarrassait de la tyrannie des grandes communes, celles-ci ne cessaient de protester au nom de leurs privilèges; de toutes leurs forces, elles cherchaient à empêcher les cours supérieures de reviser les sentences rendues par leurs échevinages. D'autre part, on se plaignait du nombre excessif

des jurisconsultes bourguignons appelés par les ducs dans les Pays-Bas, de leur ignorance des vieilles coutumes et de la langue nationale. Toutefois, peu à peu, à mesure qu'il fut donné satisfaction aux griefs, que le nombre des conseillers étrangers diminua, que la procédure dans la langue des plaideurs fut introduite, on finit par apprécier les bienfaits du nouveau régime. A la longue, il entra dans les mœurs et, lorsqu'après la mort de Charles le Téméraire les grandes villes, pendant quelque temps, se trouvèrent de nouveau toutes-puis-santes, elles se gardèrent bien de le renverser.

Les conseils de justice introduisirent définitivement dans les Pays-Bas la pratique de l'appel. Ils régularisèrent la procédure et le droit, développèrent les attributions des parquets. Ils avaient en outre à contrôler la gestion des baillis et des autres fonctionnaires ducaux. Quant aux chambres des comptes, on peut juger de leur efficacité quand on songe aux énormes ressources dont, malgré des impôts relativement peu élevés ¹, les ducs de Bourgogne disposèrent constamment pendant leur règne.

Au-dessus des institutions dont on vient de parler, Charles le Téméraire en a établi une autre qui en est comme le couronnement : le parlement de Malines (1473). Par là, il a voulu achever de donner aux Pays-Bas le caractère d'un État indépendant. Jusqu'alors en effet, le parlement de Paris, se fondant sur les droits de suzeraineté du roi sur la Flandre et l'Artois, n'avait cessé de battre en brèche la souveraineté des ducs, en évoquant devant lui les sentences rendues par leurs conseils de justice. Cette situation prend fin par l'érection de la cour suprême de Malines, devant laquelle durent être portées désormais, à l'exclusion de toute juridiction étrangère, les causes introduites en appel, sans distinction de territoires. Ainsi, à l'avenir, de même qu'ils n'ont plus qu'un souverain, les Pays-Bas ne formeront plus qu'un ressort judiciaire.

Autour de sa personne, pour l'aider dans l'exercice du gouvernement, le duc a deux conseils : le premier, le conseil

1. Charles le Téméraire, qui a pourtant obtenu de ses sujets des contributions beaucoup plus lourdes que ses prédécesseurs, constate que la Flandre paie relativement beaucoup moins d'impôts que les duchés de Savoie ou de Bretagne.

privé, est composé des grands dignitaires de l'État, maréchal de Bourgogne, chancelier de Bourgogne, etc., et de membres de l'ordre de la Toison d'or : c'est une sorte de conseil des ministres. Le second a plutôt le caractère d'un conseil d'État. Formé surtout de jurisconsultes, il connaît des débats entre les diverses provinces, des conflits de juridiction, des aides et subsides, etc.

Nettement centralisatrice et monarchique, la constitution des Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne est pourtant fort éloignée de l'absolutisme. Les États ont conservé, dans les divers territoires, le droit de voter l'impôt. Bien plus, ils ont été renforcés et complétés par l'institution d'États généraux, qui, périodiquement, réunissent autour du prince, les délégués des trois ordres de toutes les provinces. Ainsi s'achève l'œuvre de cohésion. Les Pays-Bas ne sont plus seulement une fédération de principautés soumises à l'action d'un même pouvoir souverain. Les anciennes barrières tombent, les diversités locales s'affaiblissent, le particularisme diminue : une nation moderne est en voie de formation.

IV. — Le mouvement intellectuel.

Les origines. — Il en est, du mouvement intellectuel, dans les Pays-Bas, comme du mouvement politique et économique. Il ne se comprend et ne s'explique que par la situation intermédiaire qu'occupe cette région entre les deux grands États et les deux grandes civilisations de l'Europe occidentale. Espèce de Lombardie du Nord, cette contrée de grandes villes industrielles, sans unité de race et sans unité de langue, ouvre largement ses frontières aux marchandises et aux idées de l'extérieur. Comme tous les pays où l'élément urbain l'emporte de beaucoup sur l'élément agricole, elle n'a guère connu l'exclusivisme national. Mais, par là même, elle a pu exercer sur ses voisins une profonde influence civilisatrice. Les historiens allemands sont d'accord pour reconnaître que c'est par l'intermédiaire des Pays-Bas que la littérature et les arts de la France

se sont introduits, au moyen âge, dans les contrées d'outre-Rhin.

Au début, toutefois, aussi longtemps que la Lotharingie reste soudée à l'Empire et que son commerce gravite autour de Cologne, les pays d'entre Meuse et Escaut dépendent intellectuellement de l'Allemagne. Les écoles d'Utrecht, de Liège et de Cambrai, celles des grands monastères de Lobbes, de Saint-Trond, de Saint-Hubert, de Gembloux, de Malmédy et de Stavelot comptent parmi les plus célèbres de l'Allemagne. Liège surtout est vraiment alors le grand séminaire du clergé germanique. On l'appelle l'Athènes du Nord. L'archevêque Gunther de Saltzbourg (1024-1025), l'abbé Seifried de Tegernsee (1046-1068), Cosmas, le premier historien de la Bohême, et bien d'autres y ont fait leurs études. On rencontre des maîtres liégeois à Mayence, à Ratisbonne, même en Italie et en Pologne. Nulle part, peut-être, la renaissance intellectuelle qui caractérise le règne de la dynastie saxonne n'a été plus active et plus féconde que dans la grande ville mosane. Sa réputation se répand jusqu'en France et jusqu'en Angleterre : c'est de ses écoles que sortent l'archevêque Maurilius de Rouen et Leofric, évêque d'Exeter.

L'influence française. — Mais au XII^e siècle, le spectacle change. A mesure que l'ascendant de l'Empire faiblit, celui de la France augmente. L'Université de Paris attire bientôt les étudiants de toutes les parties des Pays-Bas. On y accourt même du fond de la Frise. En même temps, du jour où la littérature en langue vulgaire commence à se développer, les provinces du sud, Artois et Hainaut, qui sont pays de langue française, prennent une part active au mouvement. Dès le XII^e siècle, Arras est un centre littéraire important. De là, l'influence française gagne de proche en proche, non seulement les contrées où le roman est la langue maternelle, mais aussi la Flandre flamingante. La Flandre est, en effet, environnée de pays de langue ou de littérature française : au sud, l'Artois, à l'ouest, l'Angleterre, à l'est, le Hainaut. Elle ne se rattache que par le nord au monde germanique et, comme au commencement du moyen âge, elle est plus civilisée que ses voisins de Hollande et de Brabant, elle échappe à leur influence. Aussi y voit-on la

littérature française favorisée même par des princes ennemis de la France : exemple, par Philippe d'Alsace. C'est à lui que Chrétien de Troyes a dédié la plupart de ses poèmes. Sous Jeanne et Marguerite, sous Gui de Dampierre, on ne parle plus guère que français dans l'entourage du comte. La noblesse et la haute bourgeoisie suivent l'exemple du prince. Les jeunes nobles et les jeunes patriciens sont envoyés à Tournai, en Artois, en Picardie, pour s'initier au beau langage. Dès le ^{xiii}^e siècle, la chancellerie comtale est bilingue. De là, nécessité pour les scribes des villes et pour la plupart des fonctionnaires de savoir le français. Bref, on peut dire, qu'à partir du règne de Gui de Dampierre, l'emploi des langues en Flandre ne diffère pas beaucoup de ce qu'il est aujourd'hui.

La littérature flamande. — La connaissance très répandue d'une langue étrangère n'a pourtant pas empêché, dans la région flamande, le développement d'une littérature nationale. Mais, comme il est naturel, celle-ci a débuté par des traductions. Déjà, à la fin du ^{xii}^e siècle, le Limbourgeois Henri van Veldeke a mis en vers thiois l'Énéide de Benoît de Sainte-More et son œuvre va bientôt, au delà du Rhin, appeler l'attention des poètes allemands auxquels elle fait connaître les chants des trouvères français. Au ^{xiii}^e siècle, le mouvement continue. Flore et Blanchefleur, Parthenopeus de Blois, Lancelot, Gauvain, le roman de Fréjus, sont traduits, adaptés ou imités. Mais cette littérature chevaleresque, artificielle et galante ne pouvait rester longtemps en vogue dans un pays où la bourgeoisie éclipsé bientôt la noblesse. Si c'est encore de modèles français que s'inspire maître Guillaume, l'auteur du *Renard* flamand (*Van den Vos Reinaerde*, milieu du ^{xiii}^e siècle), le choix du sujet indique pourtant déjà qu'une réaction est proche : ce n'est plus la glorification, c'est la satire mordante des mœurs courtoises qui cette fois a tenté le poète. Bientôt, Jacques van Maerlandt (1235-1300?) inaugure le genre qui convient le mieux à son peuple sérieux et pratique. Il rejette en bloc tous les poètes français qui, dit-il, « riment plus qu'ils ne savent ». Il veut être vrai avant tout. On ne trouvera dans ses vers ni les rêveries de Madoc, ni les « bourdes » de Renard ou d'Arthur. C'est

à des modèles latins qu'il s'adresse. Sa Bible rimée (*Rymbybel*) est écrite d'après Pierre Comestor, son Miroir historique (*Spiegel Historiae*) d'après Vincent de Beauvais. Du reste, il est plus qu'un simple arrangeur. Son *Wapene Martyn* est une œuvre originale, espèce de diatribe mordante contre la société du temps qui, du vivant de l'auteur, a eu les honneurs d'une traduction française.

La popularité de Maerlant semble avoir été très grande et en tout cas, il a exercé une influence considérable sur le développement de la littérature néerlandaise. Ses compatriotes le proclamèrent le père de tous les poètes thiois : « ... *die vader ... der Dietscher dichtren algader* ».

On retrouve dans le *Jans Testeye* et dans le *Leeken Spiegel* du Brabant Boendale ses tendances didactiques et morales. D'autre part, son *Spiegel Historiae* provoque la composition d'une foule de récits historiques en langue vulgaire, destinés à remplacer les romans de chevalerie. Jean van Heelu raconte la bataille de Woeringen, Louis van Velthem celle de Courtrai; un peu plus tard, Melis Stoke écrit la chronique de Hollande et Boendale compose ses *Brabantsche Yeesten*, que des continuateurs poussent jusqu'au commencement du xv^e siècle. Toutes ces œuvres ont conservé la forme de la chronique rimée. La prose flamande n'apparaît que relativement assez tard. C'est au mystique Ruusbroec (1294-1381) que revient l'honneur de l'avoir rendue capable de se prêter à l'expression des sentiments les plus délicats et des nuances les plus subtiles de la pensée.

La littérature en langue française. — La littérature en langue française dans les Pays-Bas s'inspire en général des mêmes sentiments et dénote la même tournure d'esprit que la littérature flamande. Les trois poètes principaux du Hainaut, Baudouin et Jean de Condé, Watriquet de Couvin, ont composé un grand nombre de *dits* moraux où l'on surprend des préoccupations analogues à celles de van Maerlant. Le goût de l'histoire est aussi très marqué chez les écrivains wallons. Au commencement du xiii^e siècle, Philippe Mousket rime une longue chronique qui va de la prise de Troie à 1242. Mais la prose ne tarde pas à se substituer à la forme poétique. Déjà en 1225, c'est en

prose qu'un scribe anonyme écrit pour Roger, châtelain de Lille, un *Livre des histoires* qui est bientôt traduit en italien. Une *Ancienne chronique de Flandre* et la chronique faussement attribuée à Baudouin d'Avesnes suivent d'assez près cet ouvrage. Au xiv^e siècle, on rédige une importante chronique connue sous le nom de continuation des chroniques de Baudouin d'Avesnes et qui jouit dans les Pays-Bas de la même autorité qu'en France les grandes chroniques de Saint-Denis. A Liège, le crédule Jean d'Outremeuse (1338-1400) est l'auteur d'un *Mireur des histores* et Jacques de Hemricourt († en 1403), dans son récit des guerres des Awans et des Waroux, nous a laissé un tableau coloré et pittoresque des mœurs de la chevalerie hesbignonne. C'est un Liégeois encore que Jean le Bel († en 1370), le modèle de Froissart. Avec ces deux auteurs, la littérature française dans les Pays-Bas perd son caractère local et son goût de terroir. Sous les ducs de Bourgogne elle acquiert une renommée européenne avec les Artésiens Monstrelet (1390-1453), Lefebvre de Saint-Rémy († en 1468), Jacques Du Clercq († en 1469) et les Flamands Commynes (1445-1509) et Chastellain (1404-1475).

Les chambres de rhétorique. — La littérature populaire, dédaignée par la noblesse, continue à fleurir dans les villes. Les *chambres de rhétorique* en sont, au xv^e siècle, la manifestation la plus intéressante. L'origine de ces chambres doit être cherchée dans les confréries ou *puis* en l'honneur de la Vierge, constituées pour représenter par personnages les miracles de leur patronne. De très bonne heure, il y a de ces *puis* à Arras; bientôt on en rencontre aussi en Hainaut et en Flandre. Peu à peu, sous le nom de chambres de rhétorique, ils se répandent dans toutes les provinces. La chambre *L'Alpha et l'Oméga* d'Ypres existe déjà au xiv^e siècle. Les villes organisent de bonne heure des concours dramatiques (*landjuweelen*) à côté des concours plus anciens d'arc et d'arbalète. En 1455, au *pu* d'amour de Tournai, 52 villes différentes se disputent le prix, consistant en « deux gobelets couvers, cascun de 2 mars ». « Ceulx de la ville de Lille se acquittèrent bien touchant les jus de personnages qui se feissent des vespres et aussi firent ceulx de la ville de Ypre, les ungs en langue franchoise et les aultres

en flamenghe, et pour ce gaignerent, pour le mieulx avoir fait cascun en sa langue, les dessus dits 2 gobelets. » On peut juger par cet exemple de la faveur dont jouit alors la littérature dramatique auprès de la bourgeoisie. Plus tard, au xvi^e siècle, les chambres de rhétorique prendront une part active au mouvement intellectuel provoqué par la Réforme.

La littérature latine. — La littérature latine dans les Pays-Bas se caractérise par les mêmes allures pratiques et didactiques que la littérature en langue vulgaire. Les hautes spéculations théologiques ou philosophiques lui sont restées étrangères. L'Université de Paris attirait d'ailleurs invinciblement les esprits avides de fortes études. Henri de Gand, le seul des grands scolastiques du moyen âge qui soit né en Belgique, a passé presque toute sa carrière aux bords de la Seine. Au xiv^e siècle, la décadence des anciennes écoles de Liège est complète. Pétrarque se moque, avec une certaine exagération sans doute, de cette *bona civitas barbarica* où il a eu grand'peine à se procurer de l'encre. Jacques de Guyse reproche de son côté à ses compatriotes de n'avoir de goût que pour les *scientias grossas atque palpabiles*.

Ici encore, pourtant, il faut faire exception pour l'histoire. Du x^e au xv^e siècle, la Flandre comme la Lotharingie présentent une suite ininterrompue de chroniques et d'annales, si riche que peu de pays en Europe en possèdent de semblable. Au xv^e siècle, toute cette littérature historique vient alimenter le *Magnum chronicon belgicum* et l'historiographie provinciale se fond ainsi en un seul tout, au moment même où les diverses provinces se réunissent sous le sceptre des ducs de Bourgogne.

L'instruction publique. — Si les hautes études n'ont guère fleuri dans les Pays-Bas avant la Renaissance, l'instruction semble y avoir été assez répandue au moyen âge. De très bonne heure, les villes organisent des écoles où les fils des bourgeois viennent apprendre l'écriture et le calcul. Au xiv^e et au xv^e siècle, les mystiques (Geert Grote, surtout, à Deventer) s'occupent de questions de pédagogie. Les établissements d'enseignement fondés par les Hiéronymites combattent la routine et vont contribuer puissamment au progrès de la Réforme.

D'autre part, la création de l'Université de Louvain, en 1432, rend le pays indépendant de l'Université de Paris, comme le parlement de Malines le rend indépendant du parlement royal. Il a désormais sa grande école nationale, et si les commencements en sont peu brillants, elle jettera, au xvi^e siècle, le plus vif éclat et méritera, comme Liège 400 ans auparavant, le nom d'Athènes du Nord.

L'art dans les Pays-Bas : l'architecture. — Tandis que, dans l'histoire littéraire, les Pays-Bas n'occupent qu'une place secondaire, il en est tout autrement, comme on sait, dans l'histoire de l'art. Mais ce n'est toutefois que lentement que leur originalité s'est dégagée. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier le développement de leur architecture. De très bonne heure, dans ces riches provinces, on a construit beaucoup et de très belles choses. Mais, pendant longtemps, par leur style, leur plan et leur allure, les monuments sont allemands, comme les églises romanes des bords de la Meuse, ou français, comme la cathédrale de Tournai, le chœur de Sainte-Gudule de Bruxelles, ou le chœur de Saint-Martin d'Ypres. A partir du xiv^e siècle, on commence à voir l'art national s'affranchir. L'ornementation devient plus indépendante des modèles étrangers, la disposition des édifices affecte des formes qu'elle n'emprunte à personne : églises de Saint-Rombaut à Malines, de Saint-Bavon à Gand, façade de Sainte-Gudule et église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, nef de la cathédrale d'Anvers, églises de Hoogstraeten, de Saint-Gommaire à Lierre, de Saint-Jean à Bois-le-Duc. Toutefois, ce n'est point parmi les édifices religieux, c'est parmi les édifices civils qu'il faut chercher les chefs-d'œuvre de l'architecture des Pays-Bas. Ici encore, comme partout ailleurs, on sent agissante et féconde l'influence des grandes villes. Dès la fin du xiii^e siècle, on bâtit les halles d'Ypres, dont la masse imposante et les lignes sévères produisent un effet incomparable de force et de majesté. Bientôt après, on élève le beffroi de Bruges, à la fois si fier et si élégant. Au xv^e siècle, enfin, au moment où déjà la Renaissance triomphe dans le sud de l'Europe, les architectes des Pays-Bas restent fidèles à leur style national et

produisent ces bijoux de pierre, d'une grâce et d'une richesse sans égale, les hôtels de ville de Bruxelles et de Louvain. A côté de ces grands édifices, tout un peuple de bâtiments plus modestes, chambres de métiers, maisons de guildes, hôtels seigneuriaux, simples demeures privées, témoignent de la vitalité du sentiment artistique et du goût pour les belles formes. Les quelques spécimens de façades en briques que Gand et Bruges ont conservés jusqu'aujourd'hui charment l'œil, autant par la douceur de leurs tons roses ou bruns, que par l'élégance de leurs lignes et de leur ornementation.

La sculpture. — Si les ravages des iconoclastes, au xvi^e siècle, ont détruit presque toutes les œuvres de la sculpture du moyen âge, ce qu'il nous en reste suffit cependant pour nous donner une idée de son caractère. C'est surtout à Tournai que cet art s'est développé. Il a existé dans cette ville, dès le xiv^e siècle, une véritable école de *tailleurs d'images*, dans les productions desquels on surprend cette alliance du réalisme le plus prononcé et du sentiment mystique que l'on retrouvera plus tard dans la peinture. Bientôt l'influence de Tournai se fait sentir en Hainaut et en Flandre. C'est à des Flamands que les ducs de Bourgogne confient les ouvrages de sculpture qu'ils font exécuter dans leurs résidences ¹. Du reste, les *imagiers* travaillent le bois avec autant de bonheur que la pierre. Quelques-uns des retables d'autel qui sont sortis de leurs mains sont de purs chefs-d'œuvre, par la finesse de la technique et par la vérité frappante des mouvements et des attitudes. Enfin, le seul spécimen important de la sculpture sur métal que nous ayons conservé de cette époque, le tombeau de Marie de Bourgogne à Notre-Dame de Bruges, par le fondateur bruxellois Pierre de Beckere (1496-1502), est une des dernières, mais une des plus belles productions de la statuaire du moyen âge.

La peinture. — Quel qu'ait été l'éclat de l'architecture et de la sculpture, on sait que celui de la peinture a été plus vif encore. C'est par elle que se sont le plus brillamment manifestées les tendances du caractère national. Elle manque sans doute

1. Voir ci-dessus, p. 170 et 277.

de distinction et de noblesse ; les types qu'elle reproduit sont parfois assez vulgaires. Le contraste est frappant entre eux et ceux qu'a créés le pinceau d'un Fra Angelico et d'un Filippo Lippi. Mais, par la naïveté et la sincérité de l'inspiration, le sentiment profond de la nature, le réalisme sain et robuste, la beauté de la couleur, la précision du dessin, elle reste sans rivales. Les Van Eyck, les Roger de la Pasture ¹, les Memling comptent parmi les plus grands artistes de leur temps et de tous les temps. En outre, par les qualités dominantes de leur génie ils sont bien de leur pays, et c'est dans leurs œuvres, qu'à défaut d'une grande littérature, il faut chercher la plus parfaite et la plus complète expression de la civilisation des Pays-Bas à la fin du moyen âge.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Il n'existe pas de collection d'ensemble où soient réunis les textes relatifs à l'histoire des Pays-Bas au moyen âge. En Belgique, la *Commission royale d'histoire*, en Hollande, la *Historisch genootschap* (Société historique) d'Utrecht ont publié plusieurs chroniques et cartulaires. Les *Monumenta Germaniæ historica* et le *Recueil des historiens de France* contiennent aussi un fort grand nombre de sources importantes. On en trouvera le détail, ainsi que l'indication des principaux recueils de documents d'archives, dans **H. Pirenne**, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, Gand, 1893.

Pour les sources juridiques, il faut se servir surtout de la *Collection des anciennes coutumes et ordonnances de la Belgique* (Bruxelles, depuis 1860) et des publications de la *Vereeniging tot uitgaaf der bronnen van het oude vaderlandsche recht* (Société pour la publication des sources de l'ancien droit national, La Haye, depuis 1880).

Livres. — Les anciens travaux d'histoire générale de **Dewez** (1826-28) et **David** (1842-66) pour la Belgique, de **Wagenaar** (1752-1796) et **Bil-derdyk** (1844-68) pour la Hollande, n'ont plus guère de valeur et sont d'ailleurs très insuffisants pour le moyen âge. Le *Cours d'histoire nationale* de **Namèche** (1853-92) est une vaste compilation trop souvent sans critique. Les histoires de Hollande de **Wenzelburger** (depuis 1879) et de **D.-C. Nyhoff** (1890-93) ont été faites trop rapidement. L'ouvrage récent de **P.-J. Blok** (*Geschiedenis van het Nederlandsche Volk*, I. II 1892, 1893) est le premier essai d'une histoire générale de tous les Pays-Bas ; cependant l'auteur s'occupe surtout des principautés du nord.

Les travaux les plus importants d'histoire provinciale sont : — pour le Brabant, **Butkens**, *Les trophées du duché de Brabant* (1724-46) ; — pour la Flandre, **Kervyn de Lettenhove**, *Histoire de Flandre* (1847-1850) ; — pour

1. C'est le véritable nom de Roger van der Weyden qui, comme de récentes recherches l'ont prouvé, est né à Tournai.

la Gueldre, **J.-A. Nyhoff**, *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland* (1830-1875); — pour le Hainaut, **Delewarde**, *Histoire générale de Hainaut* (1718-1722); — pour la Hollande et la Zélande, **Kluit**, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ* (1777-1782); — pour la principauté de Liège, l'*Historia Leodiensis* de **Fisen** (1646) et celle de **Foullon** (1735-1737); **Bouille**, *Histoire de la ville et du pays de Liège* (1725-32); **Hénaux**, *Histoire du pays de Liège* (1872-78); **Daris**, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1868-91); — pour le Limbourg, **Ernst**, *Histoire du Limbourg* (1837-48); — pour le Luxembourg, **Bertholet**, *Histoire du duché de Luxembourg* (1741-43).

Pour les institutions en général : — **E. Poulet**, *Histoire politique nationale. Origines, développements et transformations des institutions dans les anciens Pays-Bas* (2^e édit., 1882-92). — L'*Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, de **M. Vanderkindere** (1890), s'arrête au 1^{er} siècle. — L'ouvrage de **Warnkoenig**, *Flandrische Staats und Rechtsgeschichte* (1835-42), traduit partiellement et complété par **Gheldolf** (*Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques*, 1835-64), conserve encore une grande valeur. — Pour les constitutions municipales, il faudra consulter en outre : **A. Wauters**, *Les libertés communales* (1878) et surtout les *Preuves* de cet ouvrage (1869), plus les monographies de **Giry**, sur Saint-Omer (1877), de **Blok**, sur Leyde (1882-84), de **Pirenne**, sur Dinant (1889), de **Vander Linden**, sur Louvain (1892).

Pour l'histoire littéraire : — **Jonckbloet**, *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde* (1888-92); **J. te Winkel**, même titre (I, 1889); — pour l'histoire de l'art : **Crowe** et **Cavalcaselle**, *Les anciens peintres flamands* (trad. franç., 1863-65); **A.-J. Wauters**, *Histoire de la peinture flamande* (1883); **H. Havard**, *L'art et les artistes hollandais* (1879-81).

Pour l'histoire ecclésiastique : **Moll**, *Kerkgeschiedenis van Nederland* (1864-71); — pour l'histoire du commerce : **De Rooy**, *Geschiedenis van den Nederlandschen handel* (1854); **Douw Van der Krap**, *Geschiedenis van Nederlands Koophandel* (1854), et **Van Bruyssel**, *Histoire du commerce et de la marine en Belgique* (1861-65).

Les travaux de **te Winkel**, *Maerlants werken beschouwd als spiegel van de xiii^e eeuw* (2^e édit., 1892); **Vanderkindere**, *Le siècle des Artevelde* (1879), et **P. Fredericq**, *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas* (1875), donnent chacun un tableau d'ensemble de la civilisation des Pays-Bas, relativement au 13^{me}, au 14^{me} et au 15^{me} siècle. Pour l'époque bourguignonne, il faut encore consulter : **von Loeher**, *Jakobæ von Bayern und ihre Zeit* (2^e édit., 1869).

CHAPITRE IX

LES ROYAUMES IBÉRIQUES

De la mort d'Alphonse X à l'union de la Castille et de l'Aragon.

(1284-1474)

I. — Les États ibériques jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Les rois de Castille : Sanche IV. — Malgré le testament de son père ¹, don Sanche fut reconnu roi presque sans difficulté. Il n'avait jusqu'alors montré qu'une extrême ambition, et l'on était en droit de lui reprocher un trait honteux : tandis qu'il commandait une flotte castillane qui surveillait le détroit de Gibraltar (1277), il avait donné à la reine sa mère l'argent que le roi lui envoyait pour ravitailler ses vaisseaux, et la flotte castillane avait été vaincue par l'escadre d'Abou-Youssouf, émir du Maroc. Alphonse X s'en était pris à son trésorier infidèle, Zag de la Malea, et l'avait fait pendre devant la demeure de l'infant, qui n'avait pas osé prendre sa défense. Devenu roi, don Sanche ne se montra guère plus loyal : il fit tuer, en pleines Cortès, Lope Diaz de Haro, dont la veuve se réfugia en Aragon ; il faillit avoir une guerre dan-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 716-719.

gereuse avec le roi de ce pays ; il eut à réprimer une insurrection fomentée par son frère don Juan ; il ne put s'emparer d'Algésiras sur les Mores, et quand il mourut (26 avril 1295), il ne laissait à son fils Ferdinand IV, âgé de neuf ans, qu'un royaume ruiné et déchiré par les factions.

Ferdinand IV. — L'histoire de la minorité de Ferdinand IV n'est qu'une longue rivalité entre les puissantes maisons de Haro et de Lara, les infants don Juan et don Enrique, oncles du roi, la reine mère Marie de Molina et les infants de la Cerda, soutenus par les rois de Portugal et d'Aragon. La paix finit par se rétablir, don Alonso de la Cerda abandonnant tous ses droits moyennant une rente de 500 000 maravédís. Le roi, libre de ses mouvements, reprit la guerre contre les Mores, mais, trahi par son oncle don Juan, il n'emporta que la ville de Gibraltar. Il mourut le 7 septembre 1312.

Alphonse XI. — Son fils Alphonse XI n'avait qu'un an. Les partis se reformèrent aussitôt, et, pendant vingt ans, les Lara et les Haro, la mère et la grand-mère du roi, ses oncles et grands-oncles, l'*adelantado* (gouverneur) de Murcie don Juan Manuel, don Juan el Tuerto et Fernand de la Cerda se disputèrent le pouvoir. Alphonse XI finit par ressaisir l'autorité et signala son règne par une brillante victoire remportée sur les Mores au Rio-Salado (1340) ; plus de 200 000 guerriers infidèles, au dire des chroniqueurs espagnols, restèrent sur le champ de bataille, et les villes d'Alcala la Real, Priego, Benameji et Algésiras tombèrent aux mains du vainqueur. La journée du Salado ne devait être encore qu'un glorieux épisode entre deux guerres civiles. Une crise plus terrible que toutes celles que la Castille avait subies jusqu'alors allait éclater.

Pierre le Cruel. — Alphonse XI s'était épris d'une dame noble, Léonore de Guzman, qui lui avait donné neuf fils et une fille. A peine fut-il mort (27 mars 1350), que sa femme Marie de Portugal et son fils Pierre cherchèrent à se venger de Léonore et de ses enfants. Léonore, enfermée à l'Alcazar de Talavera, ne tarda pas à périr ; ses fils furent réduits à se cacher dans les Asturies.

Pendant dix-neuf ans (1350-1369). Pierre « le Cruel » fit

peser sur la Castille la plus épouvantable tyrannie. Il s'empara de la Biscaye à la mort de don Juan Nuñez de Lara, dont il voulut faire tuer le fils âgé de trois ans, et dont il emprisonna les deux filles. Garcilasso de la Vega, *adelantado* de Castille et ami des Lara, fut tué à coups de masse en plein palais royal; la reine Blanche de Bourbon, à peine arrivée en Castille, fut internée par ordre de Pierre à Arevalo, et transportée ensuite à Tolède, où son mari chercha à la faire empoisonner. Le roi donna toute sa faveur à Marie de Padilla, puis à Jeanne de Castro, qui ne fut reine de Castille que pendant vingt-quatre heures. Meurtrier de son frère don Fadrique, assassin du roi de Grenade, son hôte, qu'il fit massacrer avec trente-cinq chevaliers mores, Pierre voulut encore chercher querelle au roi d'Aragon. Mal lui en prit, car le roi d'Aragon ouvrit ses États à Henri (Enrique) de Trastamare, fils de Léonore de Guzman.

Celui-ci prit à sa solde les grandes compagnies françaises commandées par Du Guesclin, et se fit reconnaître roi de Castille (5 avril 1366). Pierre sut, il est vrai, intéresser à sa cause le Prince Noir, gouverneur de Guyenne, qui lui promit aide et secours contre son frère : « Par saint Georges en qui je crois, dit le Prince, je rendrai Espengne au droit héritier, ne jà bastard n'en tendra que vaille un seul denier, et ad ce deussent bien garder tous princes et barons, car autant leur en pent au nez » (23 septembre 1366). Henri de Trastamare fut battu à Najera (Navarrete, 3 avril 1367) et Pierre un moment rétabli. Celui-ci ne put remplir fidèlement toutes les promesses qu'il avait faites au prince anglais, qui tomba malade et retourna en France; Du Guesclin obtint sa mise en liberté, et vint rejoindre Henri, qui était déjà rentré en Castille par Calahorra, avec la connivence du roi d'Aragon. Pierre n'eut pour alliés que les Juifs et le roi de Grenade, qui lui donna 35 000 soldats. Le 14 mars 1369, la bataille décisive s'engagea dans la plaine de Montiel; les génétaires grenadins ne purent tenir devant la chevalerie bretonne de Du Guesclin. Pierre vaincu se retira dans le château de Montiel, tomba peu de jours après dans un guet-apens, et, après une rixe terrible avec son frère Henri, eut la tête tranchée par un écuyer dont il avait autrefois fait

périr le père. En lui s'éteignit la maison royale de Bourgogne, qui régnait en Castille depuis Alphonse VII, fils de la reine Uracca.

✓ **La Castille sous la maison de Trastamare.** — La Castille, partie principale de la péninsule, dont elle comprenait les trois cinquièmes, ne trouva pas sous le gouvernement des princes de Trastamare le repos dont elle avait besoin. De 1369 à 1468, elle traversa une des périodes les plus troublées de son histoire. **Henri II (1369-1379)**, premier roi de la maison de Trastamare, dut reconnaître les services de ses partisans par des largesses extraordinaires, qui lui valurent, il est vrai, le surnom de Magnifique (*El de las mercedes*), mais qui épuisèrent presque complètement le trésor royal. Son fils, **Jean I^{er} (1379-1390)**, essaya de conquérir le Portugal, et fut complètement battu à Abjubarrota (1385). Il mourut du chagrin que lui causa sa défaite. **Henri III le Dolent (1390-1406)** tenta de remédier aux maux dont souffrait le royaume, mais sa mort prématurée l'empêcha de réussir dans cette tâche. Il laissa la couronne à un enfant de deux ans, **Jean II (1406)**.

Jean II, roi de Castille. — **Jean II (1406-1454)** régna d'abord sous la tutelle de son oncle Ferdinand, roi d'Aragon, et ne sut jamais s'affranchir du joug de ses favoris.

Après la mort du roi d'Aragon (1416), deux partis se disputèrent le pouvoir en Castille. Les fils de Ferdinand, Alphonse V, roi d'Aragon, Jean II, roi de Navarre, Henri, grand-maître de Saint-Jacques, prétendirent gouverner le roi et le royaume, comme l'avait fait leur père. De son côté le roi de Castille donna sa confiance à don Alvaro de Luna qu'il créa comte et connétable. Les princes aragonais et le connétable se firent la guerre pendant près de trente ans, sans que le roi de Castille ait jamais réussi à se faire obéir dans son royaume. L'insolence des deux partis était égale : **Henri d'Aragon** contraignit **Béatrice de Castille**, sœur du roi, à l'épouser; **Jean d'Aragon** s'empara de la personne du roi, et le retint pendant plusieurs mois prisonnier; le connétable confisqua à son tour tous les domaines des princes aragonais en Castille, et joua le rôle d'un vizir absolu. La noblesse se divisa entre les deux camps, au gré des intérêts

particuliers et des caprices des seigneurs. Les villes, à chaque instant menacées, formèrent des ligues défensives (*hermandades*) pour la conservation de leurs privilèges; elles ne reconnaissaient plus aucune autorité; elles fermaient leurs portes au roi lui-même. Lorsque, de guerre lasse, on réunissait les Cortès, l'anarchie se retrouvait au sein de ces assemblées; les partis s'y balançaient les uns les autres, et leurs perpétuels conflits rendaient toute solution impossible.

Au cours de la lutte, le roi d'Aragon se désintéressa des affaires de Castille pour aller conquérir le royaume de Naples (1442); le grand-maître de Saint-Jacques mourut en 1445; mais le roi de Navarre, resté seul, ne cessa de combattre le connétable. Deux fois on crut la paix faite: en 1430, les princes aragonais signèrent un traité qui leur enlevait tout droit d'intervenir dans les affaires de Castille; en 1440, le roi de Navarre maria sa fille aînée, Blanche, au prince des Asturies, et parut se réconcilier sincèrement avec don Alvaro; mais la guerre recommençait toujours après quelques mois de trêve. En 1451, don Alvaro et le prince des Asturies suscitèrent contre le roi de Navarre son propre fil, don Carlos d'Aragon, prince de Viane. La guerre civile s'étendit à la Navarre, et la déchira pendant plus de quarante ans (1445-1496).

La Castille sous Henri IV. — Henri IV (1454-1474), fils et successeur de Jean II, était un prince humain et généreux, mais capricieux et inappliqué. Corrompu dès sa première jeunesse, il avait perdu toute énergie et toute virilité. Son impéritie lui enleva toute autorité et tout crédit; ses mésaventures conjugales le rendirent la fable de l'Espagne.

Après quatorze ans de mariage, il n'avait point d'enfant de sa femme Blanche de Navarre; il fit prononcer son divorce « pour cause d'impuissance réciproque due à une influence maligne » et épousa Léonore de Portugal. Au bout de sept ans d'union, la reine donna le jour à une fille, Jeanne, que les Cortès reconnurent comme légitime héritière du royaume; mais les grands lui attribuèrent pour père Bertrand de la Cueva, dont la faveur soudaine avait excité leur jalousie, et le peuple n'appela bientôt plus la princesse que la fille de Bertrand, la *Beltraneja*. En 1463,

les nobles de Castille se soulevèrent et prirent pour chefs don Juan Pacheco, marquis de Villena, ancien favori de Henri IV, et don Alonso Carrillo, archevêque de Tolède. Ils déposèrent Henri IV en effigie sur la grande place d'Avila, et proclamèrent roi de Castille son jeune frère Alphonse. Henri IV marcha contre les rebelles, les battit à Olmédo, et, une fois vainqueur, leur donna satisfaction sur tous les points; la reine de Castille fut honteusement chassée de la cour, la princesse Jeanne, enfermée dans un couvent, et don Alphonse reconnu comme héritier légitime de la couronne.

Un an plus tard, le roi se brouilla de nouveau avec son frère, rappela sa femme, fit attester par deux évêques « son aptitude à procréer », jura devant les Cortès que Jeanne était bien sa fille, et la fit proclamer princesse des Asturies. La mort d'Alphonse sembla lui donner définitivement gain de cause. Les seigneurs rebelles, se jugeant trop compromis, offrirent alors la couronne à Isabelle, sœur d'Alphonse et de Henri. Isabelle refusa le titre de reine, mais accepta celui de princesse héritière de Castille. Henri IV tenta de défendre contre sa sœur les droits de sa fille, se lassa bientôt de la lutte, et alla lui-même trouver sa sœur au monastère de Guisando. Une entente complète parut s'établir entre le roi et la princesse : Henri IV rentra dans Ségovie en tenant la bride de la haquenée d'Isabelle (1468).

Les rois d'Aragon : expansion dans la Méditerranée. — Pendant que la Castille luttait ainsi péniblement contre l'anarchie intérieure, l'Aragon faisait de grands progrès, non que les luttes civiles et les guerres de parti y fussent inconnues, mais le sens politique des peuples catalans et aragonais trouvait promptement un *modus vivendi* acceptable, et l'ordre ne tardait pas à renaître dans le pays. En outre l'Aragon eut la chance d'avoir, du XIII^e au XV^e siècle, un certain nombre de rois qui gouvernèrent de la manière la plus habile.

Alphonse III, successeur de Pierre III, signa avec le roi de France et le pape le traité de Tarascon (1294), qui laissait la Sicile à l'Aragon. Jayme II dut abandonner la Sicile au pape (traité d'Anagni, 1295); mais les Siciliens refusèrent de se soumettre et prirent pour roi Frédéric, troisième fils de

Pierre III; la maison d'Aragon continua à régner en Sicile. D'autre part, Jayme II força les Génois à se reconnaître ses vassaux pour la Corse, et conquiert la Sardaigne. L'Aragon tendait à devenir une grande puissance maritime.

Les Baléares, qui avaient, comme la Sicile, leur dynastie particulière, rentrèrent sous la domination directe de l'Aragon vers le milieu du xiv^e siècle. Pierre IV le Cérémonieux accusa de trahison son beau-frère Jayme II, roi de Majorque, et le détrôna (1343); le malheureux roi tenta de rentrer en possession de son royaume et fut tué dans la bataille (1349). Pierre IV lui avait extorqué par ruse le Roussillon tout entier, et le roi de France lui avait acheté la seigneurie de Montpellier.

La Sicile ne fit retour à l'Aragon que beaucoup plus tard, à l'extinction de sa dynastie nationale. Martin, roi d'Aragon, maria son fils, appelé Martin comme lui, à l'héritière de Sicile, dernière descendante de Frédéric d'Aragon. Les deux rois moururent, à un an de distance (24 juillet 1409, 31 mai 1410), sans laisser de postérité.

L'Aragon sous les rois de la maison de Castille. — Les députés d'Aragon, Catalogne et Valence, réunis au nombre de neuf à Caspé, se prononcèrent, après trois mois de délibérations, en faveur de l'infant de Castille Ferdinand, qui hérita de toutes les couronnes d'Aragon, et des royaumes de Majorque, de Sardaigne et de Sicile. La puissance aragonaise était arrivée à son apogée : l'Aragon comprenait un tiers de l'Espagne continentale et dominait tout le bassin occidental de la Méditerranée.

Les rois de Navarre : avènement de la maison de France. — L'histoire de Navarre ne ressemble en rien à celle des autres pays espagnols. Le Portugal, la Castille, l'Aragon, avaient des conquêtes à faire sur les Mores; la Navarre n'en avait plus, et ne pouvait même songer à s'agrandir aux dépens de ses voisins chrétiens, car la Castille et l'Aragon étaient trop puissants pour pouvoir être facilement entamés; et si quelque guerre heureuse eût donné à la Navarre quelque morceau du Béarn ou du Bigorre, une acquisition territoriale de ce genre n'eût rien ajouté à la force de la Navarre, parce que Béarnais et

Bigorrans étaient déjà trop attachés à leurs lois pour les changer, et seraient demeurés en dehors du royaume navarrais; les pays conquis eussent été des annexes et non des provinces de la Navarre. Ramassée ainsi sur elle-même, séparée de la mer, réduite à un petit territoire de 12 000 kilomètres carrés, la Navarre eût certainement disparu, victime des convoitises castillanes ou aragonaises, si elle n'avait trouvé dans ses dynasties étrangères la force de résistance qui lui manquait.

Les rois de Navarre de la maison de Champagne étaient grands seigneurs en France; Thibaud II (1250-1270) épousa la fille de saint Louis; Henri le Large (1270-1274), une princesse de la maison d'Artois. La Navarre ne fut point attaquée pendant leur règne; mais lorsque Henri le Large mourut (1274), laissant pour héritière une fille âgée seulement de quelques années, les factions s'agitèrent, et l'on vit qu'à côté du parti national, qui acclamait l'héritière légitime, il y avait déjà en Navarre un puissant parti qui se prononçait pour l'annexion du royaume à la Castille. La reine douairière, Blanche d'Artois, se plaça sous la protection du roi de France, Philippe le Hardi, et la Navarre ne devint pas castillane, mais française. La petite Jeanne, reine de Navarre, épousa le prince Philippe de France (1285), notre Philippe le Bel. Eustache de Beaumarchais mit à la raison les gens de Pampelune, qui ne voulaient pas d'un roi français. De 1283 à 1328, de Philippe le Bel à Charles le Bel, la Navarre et la France eurent les mêmes souverains.

La Navarre sous la maison d'Évreux. — En 1328, les Navarrais refusèrent de reconnaître Philippe VI de Valois, le *fuero general* reconnaissant expressément aux femmes le droit de succession. Philippe céda la Navarre à Jeanne II de France, fille de Louis le Hutin et épouse de Philippe d'Évreux.

La Navarre sembla recouvrer son indépendance. Cependant ce ne fut encore qu'en apparence; les rois de Navarre de la maison d'Évreux avaient en France de vastes domaines, Asnières, Beaumont-sur-Oise, Mantes, Évreux, Beaumont-le-Roger, Pont-Audemer, Mortain, le Cotentin, Cherbourg; leur grande ambition fut toujours d'étendre leurs domaines et leur autorité en France. Charles II le Mauvais (1349-1387) songea peut-être

à se faire roi de France. Son fils Charles III le Noble (1387-1425) fut encore attiré en France par l'espoir d'obtenir une compensation pour les domaines que son père avait perdus ; il obtint en effet, en 1404, le duché de Nemours et de grosses sommes d'argent. On le voit, même après cette date, reparaitre souvent à la cour de Charles VI ; il y fait de longs séjours ; il reste presque jusqu'à sa mort (1425) ce qu'ont été son père et son aïeul : un grand seigneur français. L'histoire de la Navarre est donc sous ces princes tout extérieure et toute française ; elle vit d'une vie factice et d'emprunt ; ses institutions même lui viennent souvent de France ; par cela et aussi par l'importance de sa population de langue basque, elle est le moins espagnol de tous les royaumes d'Espagne, comme elle en est le plus petit.

La Navarre sous la maison d'Aragon. — Le droit des princesses royales à succéder à la couronne, à l'exclusion des collatéraux mâles, fit qu'après l'extinction de la dynastie originaire, la couronne, par des mariages, passa jusqu'à six fois en des maisons étrangères, et cela dans l'espace de deux cent quarante-cinq ans. En 1234, la fille de Sanche VII avait épousé Thibaud de Champagne ; en 1285, Jeanne I^{re}, fille de Henri I^{er}, avait épousé Philippe de France ; nous avons vu comment se fit l'avènement de la maison d'Évreux. Celle-ci, après trois règnes d'hommes, aboutissait encore à un héritage féminin : Blanche, fille de Charles le Noble, faisait roi un prince d'Aragon, Jean (1425). Cette dynastie ne donna qu'un seul règne d'homme, celui de ce Jean, d'abord en association avec sa femme (1425-1444), puis seul (1444-1479), se maintenant sur le trône à la fois contre les protestations de son fils, don Carlos de Viane, et de sa fille Léonore, mariée à Gaston IV de Foix.

Le prince de Viane, fils de Jean d'Aragon et de Blanche d'Évreux, devenait roi de Navarre par la mort de sa mère (1444). Le contrat de mariage et le testament de la reine, le fuero, la coutume, les traditions navarraises, tout concourait à rendre son droit incontestable ; mais Jean prétendit conserver la couronne, et ne laissa à son fils que le titre de lieutenant général. Le prince de Viane pouvait revendiquer son

trône par les armes; mais il avait vingt ans à peine, il avait pour adversaire son père : il crut pouvoir temporiser. Il accepta les fonctions et le titre de lieutenant général, et s'intitula en même temps prince-proprétaire, protestant qu'il n'acceptait la lieutenance que par respect pour son père. La paix se maintint pendant dix ans entre le père et le fils parce que Jean resta pendant dix ans absent du royaume; sitôt qu'il y reparut la lutte commença et se changea bientôt en guerre ouverte. La grande maison de Beaumont, dont le chef était connétable de Navarre, prit parti pour le prince; la maison de Navarre, dont le chef était maréchal du royaume, prit parti pour le roi. Mossen Pierres de Peralta, beau-frère du maréchal, fut le grand chef de guerre de la faction royale. On donna aux partisans du prince le nom de *Lusetans* ou *Beaumontais*, et celui de *Gramontais* aux partisans du roi. Ces noms rappelaient d'anciennes luttes entre les seigneurs de Lusa et de Gramont dans la Navarre française.

En septembre 1451, le prince fut vaincu et pris à Aybar par son frère naturel, don Alonso d'Aragon. Jean le retint prisonnier pendant deux ans, le remit en liberté avant d'avoir traité avec lui, et la guerre recommença. Jean crut trancher la querelle en déshéritant par un acte arbitraire le prince de Viane et sa sœur aînée Blanche, pour transporter tous leurs droits sur la couronne de Navarre à Gaston IV de Foix, époux de sa seconde fille, Léonore. Incapable de tenir tête aux forces coalisées de ses ennemis, le prince de Viane se réfugia chez son oncle Alphonse V, roi d'Aragon (1416-1458), conquérant du royaume de Naples. Alphonse prit en main la cause de son neveu; un traité allait être conclu avec Jean, quand la mort inopinée du roi d'Aragon vint tout remettre en question. Par cette mort (1458), Jean devenait, sous le nom de Jean II, roi de l'Aragon et de ses vastes dépendances. Son fils, le prince de Viane, semblait appelé à recueillir un jour toute cette riche succession, qui eût réuni dans ses mains, avec la Navarre et l'Aragon, tous les royaumes de l'Espagne fuériste.

Jean refusa de reconnaître les droits héréditaires de son fils; il lui ordonna de quitter la Sicile, l'interna à Majorque. Par une habile manœuvre, le prince vint se placer à Barcelone

sous la protection des Catalans, et, appuyé par eux, il réclama ses droits avec plus d'énergie que jamais. Jean le fit arrêter en pleines Cortès au mépris des lois catalanes. La généralité de Catalogne proclama le « Somatent » contre les mauvais conseillers du roi. Jean fut obligé de remettre son fils en liberté, et de le reconnaître comme prince héritier d'Aragon et lieutenant général de Catalogne. Le prince mourut à Barcelone le 23 septembre 1461, et Jean se crut assuré du succès. Mais Navarrais et Catalans se soulevèrent à la fois contre lui. En Navarre, la résistance fut conduite par Louis II de Beaumont, connétable du royaume, qui resta maître de Pampelune, et n'y laissa rentrer de roi qu'en 1493. En Catalogne, don Juan de Beaumont, oncle de don Louis, et précepteur du prince de Viane, excita les Catalans à venger la mort de don Carlos, que l'on disait empoisonné par sa belle-mère, la reine d'Aragon, Jeanne Enriquez. Les Catalans prononcèrent la déchéance de Jean, et se donnèrent successivement au roi de Castille, au duc Charles de Lorraine, au roi de Portugal, au roi de France. L'infant don Ferdinand se distingua dans cette lutte, où le roi sut se faire des alliés avec les paysans de Catalogne (*pagesos de remensa*) contre les nobles et les bourgeois des grandes villes. Barcelone n'ouvrit ses portes qu'en 1472, et Jean sut réparer par sa clémence une partie des maux qu'il avait causés par sa tyrannie et son ambition.

La Navarre sous les maisons de Foix et d'Albret. — A la mort de Jean (1479), sa fille ne régna que vingt et un jours. La couronne dut passer à François-Phœbus de Foix, petit-fils de Léonore et Gaston IV (1479). Cet avènement réunissait le comté de Foix à la Navarre. Cette maison de Foix était en Navarre la cinquième dynastie étrangère. On en eut bientôt une sixième : Catherine, sœur et héritière de François-Phœbus, porta les deux États dans la maison d'Albret par son mariage avec Jean (1484), qui devint Jean III de Navarre. C'est sous le règne de Catherine et de Jean que devait avoir lieu le démembrement de la Navarre : Ferdinand le Catholique d'Aragon conquit, en 1512, la partie située au sud des Pyrénées. La maison d'Albret-Navarre ne régna plus qu'au nord des montagnes (Navarre

française, Foix, etc.). En 1548, elle se confond avec la maison de Bourbon, qui deviendra en 1589 la maison de France. Déjà en 1479 et 1484, la royauté navarraise était bien faible. « Quelle force pouvait appartenir aux souverains après tant de changements dynastiques? Quel attachement le peuple navarrais pouvait-il avoir pour ces maîtres étrangers?... La royauté, depuis la mort de Charles le Noble, avait perdu toute autorité. La nation ne s'attachait guère à des souverains qui la négligeaient, blessaient son orgueil et sacrifiaient ses intérêts au profit des autres États qu'ils gouvernaient. Aussi, des six dynasties qui se succédèrent à Pampelune depuis 1234, aucune n'eut-elle le temps de s'affermir, d'effacer entièrement son origine étrangère et d'acquiescer par une politique vraiment nationale l'attachement des Navarrais. » (P. Boissonnade.) Le royaume, après comme pendant le règne de Jean, continuait à être déchiré en factions : sous couleur de partis dynastiques, sous les noms de *Beaumontais* et *Gramontais*, les haines de clans, de provinces, de bourgs, de villes, les rivalités entre les ordres et classes sociales se donnaient carrière. Après l'installation des maisons de Foix et d'Albret, les *Gramontais* restèrent le parti royal ; mais le chef de l'autre faction, Louis II de Beaumont, ne désarma point. Pendant près d'un demi-siècle (de 1456 à 1506), il troubla le royaume de ses prises d'armes. Il était brave, ambitieux, cruel jusqu'à torturer ses prisonniers, perfide jusqu'à essayer de tuer ses ennemis au sortir de la table de communion où ils avaient scellé la réconciliation. La faction des *Gramontais* exploitait, pour s'enrichir, la faiblesse ou l'absence des rois, et montrait dans la guerre civile presque autant de violence et de férocité. Comme le *fuero* autorisait les guerres privées, le royaume fut légalement dévasté et ruiné. A la fin du xv^e siècle, on ne voyait que des champs en friches et des ruines de bourgs et de villages (*lugares despoblados*). La population était tombée à 80 000 âmes. Cette anarchie acheminait le royaume à la conquête étrangère, qui fut presque le salut.

Réunion de la Castille et de l'Aragon. — Le règne si agité de Jean II d'Aragon en Navarre n'avait pas eu pour résultat la réunion de ces deux États. Jean avait été plus heureux d'un

autre côté : il avait préparé un des plus grands événements du siècle : la réunion de la Castille, qui occupait alors les trois cinquièmes de la Péninsule, à son royaume d'Aragon, le plus puissant État du nord. Depuis longtemps il guettait cette succession de Castille qui, à la mort du faible roi Henri IV, devait passer à une femme. — Isabelle, la sœur de Henri, était son héritière désignée depuis l'accord de Guisando (1468). Le mariage d'Isabelle devenait la grande affaire politique de toute l'Espagne et même de l'Europe. Le roi de Portugal se mit sur les rangs malgré ses cinquante ans. On songea un instant à des princes anglais, les ducs de Clarence et de Gloucester. Henri IV favorisait les prétentions du grand-maître d'Alcantara. Mais deux princes se présentèrent qui parurent un moment avoir des chances égales de succès : Charles de Valois, frère de Louis XI, et alors duc de Guyenne; Ferdinand, prince de Girone et primogénit d'Aragon et de Sicile. Isabelle paraît avoir hésité entre les deux prétendants, mais on lui assura que le duc de Guyenne avait les yeux larmoyants et tournait à la cécité; sa main droite était si enflée qu'il ne pouvait monter à cheval, ni manier ses armes, comme le devait un chevalier. Ferdinand, au contraire, était un cavalier accompli, et les raisons politiques les plus sérieuses militaient en faveur de cette alliance. L'union de l'Aragon et de la Castille devait faire de l'Espagne une des grandes puissances de l'Europe. Dès le règne d'Alphonse V on rêvait en Aragon de ce mariage. En 1457, à Calahorra, la reine d'Aragon, Jeanne Enriquez, en était convenue avec le roi de Castille; Jean II ne faisait donc que reprendre les vues de son prédécesseur; mais des obstacles restaient encore à vaincre. Henri IV, brouillé avec Jean II, ne voulait pas entendre parler du mariage aragonais. Isabelle et Ferdinand, à cause de leur étroite parenté, ne pouvaient se marier sans une dispense pontificale, et il était à peu près certain que le pape Paul II ne l'accorderait point, parce qu'il avait déjà expédié les bulles pour marier Isabelle au roi de Portugal. Enfin Jean II n'avait pas d'argent; la Sardaigne était à peine pacifiée, et la Catalogne encore en pleine révolte.

Le vieux roi fut merveilleux d'activité et de décision. Pour rehausser le prestige de son fils, il lui céda le titre de roi de

Sicile; pour que le prince pût épouser Isabelle, il forgea de toutes pièces une bulle de dispense dont l'évêque de Ségovie, don Juan Arias, se chargea de soutenir la validité; pour que le prince pût se présenter avec honneur devant l'infante et lui faire des présents vraiment dignes d'un roi, il engagea les ornements royaux chez les juifs de Valence, et se procura ainsi des bijoux estimés à 40 000 pistoles. En Castille, il trouva des alliés : don Fadrique Enriquez, grand-amiral de Castille, don Alonso de Carrillo, archevêque de Tolède. Il eut des amis jusque dans la maison d'Isabelle; il gagna à ses intérêts don Gutierre de Cardenas et don Gonzalo Chacon, officiers de l'hôtel de la princesse.

Dès le mois de janvier 1469, le contrat de mariage fut signé entre les envoyés de la princessq et les conseillers du roi d'Aragon; mais le roi de Castille ne voulut jamais donner son consentement au mariage. Isabelle résolut alors de recouvrer sa liberté; profitant d'un voyage du roi en Andalousie, elle sortit d'Ocaña, où le roi l'avait laissée, et se rendit à Valladolid, sous la protection des troupes de l'archevêque et de l'amiral (septembre 1469). Un mois après, Ferdinand, arrivait à Dueñas, près de Valladolid, où eut lieu sa première entrevue avec Isabelle; et, le 18 octobre 1469, l'archevêque de Tolède bénissait le mariage des futurs « Rois Catholiques ».

Pendant longtemps Henri IV refusa de reconnaître le mariage de sa sœur avec l'héritier d'Aragon. Il fit proclamer de nouveau les droits héréditaires de la *Beltraneja*; il essaya de la marier au duc de Guyenne; il finit par renoncer à cette résistance désespérée; le jour des Rois 1474, il se réconcilia avec Ferdinand et Isabelle. Il mourut peu de temps après, et les gens de Ségovie déployèrent les étendards de Castille au nom de Ferdinand et de la reine-proprétaire Isabelle.

II. — *Institutions des royaumes ibériques.*

Du XIII^e au XV^e siècle s'acheva l'organisation des monarchies de la péninsule. Leurs institutions si originales n'intéressent pas seulement l'archéologue et l'historien : beaucoup de ces institutions sont encore en vigueur, et un plus grand nombre encore sont restées vivantes dans la mémoire des peuples, qui en demandent le rétablissement.

Portugal. — Les institutions portugaises sont calquées en grande partie sur celles de la Castille, aux dépens de laquelle « le petit royaume de 90 lieues » s'est formé. La loi fondamentale de la monarchie est l'acte des Cortès de Lamégo en 1143. — La royauté est élective et héréditaire : le roi a pour successeurs son fils et son petit-fils ; si le roi meurt sans postérité, son frère est proclamé roi ; mais le fils de ce frère n'est pas roi par droit de naissance, il n'est roi qu'en vertu d'un vote des Cortès. Les filles du roi sont admises à la succession royale « parce qu'elles descendent, comme les fils, du seigneur roi ».

Les Cortès sont appelées par le roi à donner leur avis dans les circonstances graves ; aucune règle fixe ne préside à leur composition, ni à leur convocation, ni à leurs travaux ; le seul point bien établi de leur histoire est que les trois ordres ne délibèrent pas séparément, et que les décisions se prennent à l'unanimité des trois grands corps de l'État.

Le clergé joua en Portugal un rôle prépondérant et menaça plus d'une fois d'annuler l'autorité royale ; il sera parlé, plus loin, de sa longue lutte contre les rois.

La noblesse comprenait à l'origine les *ricos homes* et les *infançoes*, et jouissait de grands privilèges ; mais les lois qui lui sont propres marquent, mieux que dans tout autre pays de la péninsule, le caractère militaire et religieux que doivent avoir les chevaliers. Est noble tout Portugais qui, prisonnier des Mores, n'a pas abjuré la vraie foi ; sont nobles tous les combattants du *campo* de Ourique. — Cesse d'être noble quiconque frappe une femme avec l'épée ou la lance, est publiquement

convaincu de mensonge, ou fuit dans une bataille contre les Mores. Le corps de la noblesse est extrêmement nombreux, et les pauvres *infanços* deviennent « aussi rapaces que l'Église » ; mais cette pauvreté est pour eux un stimulant ; elle entretient chez eux l'esprit d'aventures.

Les communes ou *concelhos* reçoivent, comme en Castille, des chartes municipales (*foraes*) et leurs citoyens sont répartis en trois ordres : *militēs cabalari*, *clerici*, *pedones*. Le *concelho* est un État en miniature ; mais aisément surveillés par le roi, ou possédés par des prélats puissants comme les archevêques de Porto et de Braga, les *concelhos* portugais n'eurent jamais l'autonomie, ni la fière indépendance des communautés castillanes ou aragonaises.

Les lois portugaises ne présentent pas non plus une très grande originalité ; la première codification des anciennes coutumes eut lieu sous Alphonse IV (1325-1357), dont l'œuvre fut modifiée sous le règne de don Duarte (ou Édouard, 1433-1438). En 1425, Jean I^{er} fit faire un recueil des lois de Justinien les mieux applicables en Portugal ; on y joignit les commentaires d'Accurse et de Bartole ; la glose de Bartole faisait loi en cas de divergence d'opinion. Il y a loin de cette pauvre législation aux grandes collections de la Castille et de l'Aragon.

Le Portugal eût été vraisemblablement réduit à un rôle aussi effacé que la Navarre s'il n'avait eu deux avantages incomparables qui ont manqué au petit royaume pyrénéen : un sol fertile, et une longue étendue de côtes jalonnée de bons ports. Les rois de Portugal comprirent de bonne heure qu'il fallait faire de leur royaume un État agricole et commerçant, et une puissance maritime. Dès le règne du roi Denys (1279-1325), l'agriculture était protégée ; on exploitait des mines de fer et d'or ; on commerçait avec la Flandre, l'Angleterre et la France. Denys fit venir des ouvriers génois qui apprirent aux Portugais à construire des vaisseaux pontés ; il fit planter des forêts dans les terrains vagues, et cent ans plus tard, la marine portugaise y trouvait des ressources si abondantes que le roi Ferdinand (1367-1383) permettait aux marchands de construire leurs vaisseaux avec le bois des forêts royales. L'exploitation intelligente du

sol national, le commerce de mer, les voyages de découverte et la colonisation finiront par faire du petit royaume une grande puissance. Les progrès furent surtout retardés par la guerre acharnée du clergé contre le roi; cette lutte est un des épisodes les plus curieux de l'histoire de la péninsule.

Le royaume de Portugal se trouvait, à l'égard de l'Église, placé dans une véritable dépendance. Le pape Lucius II (1144-1145) avait consenti à prendre la couronne portugaise sous sa protection, mais le roi s'était engagé à payer au pape une redevance annuelle de quatre onces d'or; saint Bernard, s'étant entremis dans cette affaire en faveur du roi, avait aussi obtenu qu'une rente de 50 maravédis d'or pur serait payée à l'abbaye de Clairvaux. Plus tard, le pape Alexandre III (1159-1181) renouvela le traité avec le roi de Portugal; le tribut fut porté à deux livres d'or, payables chaque année entre les mains de l'archevêque de Braga. Sanche I^{er} (1185-1211), fils d'Alphonse I^{er} Enriquez, essaya de se soustraire à l'obligation du tribut; Innocent III maintint énergiquement ses droits de suzeraineté et obligea le roi à payer un acompte de 520 maravédis. Ces prétentions du Saint-Siège furent une première cause du conflit entre l'Église et la royauté portugaise.

Le premier roi de Portugal, Alphonse I^{er} Enriquez (1143-1183), crut trouver dans les évêques des auxiliaires dévoués, et étendit outre mesure les privilèges du clergé. En 1128, Alphonse I^{er}, qui n'était pas encore reconnu roi, s'engagea à bâtir à ses frais l'église cathédrale de Braga; il exempta de toutes charges ses domaines, mit tous les bénéfices du diocèse à la nomination de l'évêque, renonça à toute autorité royale sur cette église; il déclara s'abandonner aux conseils du prélat et de ses successeurs, et se tenir pour assuré à tout jamais de leur affection. Devenu roi, il prodigua au clergé les concessions territoriales, les privilèges d'immunité, les faveurs de toute sorte; il commença la construction du monastère d'Alcobaça et fonda l'ordre de San-Miguel da Alha.

Dès le règne de son fils, Sanche I^{er}, les difficultés commencèrent. Les évêques de Porto et de Coïmbre se plaignirent que les officiers royaux ne respectaient ni les propriétés ni la juri-

diction ecclésiastiques. Il était évident que les privilèges accordés au clergé dépassaient toute mesure raisonnable et que le roi devait être à chaque instant tenté de les enfreindre; mais la résistance des évêques dépassa en violence tout ce que le roi pouvait redouter. L'évêque de Coïmbre se rendit à Rome, attaqua le roi jusque dans sa vie privée, et prononça l'anathème contre lui. Sanche ne fut absous qu'au lit de mort, et peut-être dut-il acheter l'absolution, car il légua par testament 100 marcs d'or au Saint-Siège. Les mêmes scandales se renouvelèrent sous Alphonse II (1211-1223), qui eut à lutter contre l'archevêque de Braga et mourut excommunié. Sanche II (1223-1245) essaya de faire la paix avec l'Église : il traita avec les prélats et leur accorda, à l'assemblée de Coïmbre, une charte très avantageuse. Mais il ne put toujours empêcher les seigneurs portugais d'usurper sur les droits du clergé; il fut trouvé trop faible, et les évêques offrirent la couronne à son frère Alphonse.

Le 21 septembre 1245, à Paris, Alphonse, comte de Boulogne, substitué par le pape à son frère Sanche II, promit solennellement de respecter tous les droits des moines et des clercs, quels qu'ils fussent, écrits ou non écrits, et de restituer aux couvents ce qu'ils avaient perdu sous le précédent règne, suivant l'estimation des prélats. L'assassin d'un clerc devait être puni d'un châtiment plus terrible que le meurtrier ordinaire; l'excommunié, s'il osait attaquer le prêtre qui avait prononcé l'anathème, serait puni; les châteaux construits au détriment des églises et des couvents seraient démolis; les patrons des églises qui auraient perdu le droit de patronat par leurs crimes ou ceux de leurs proches seraient empêchés par le roi d'exercer plus longtemps ce droit; le roi devait fuir les excommuniés, obéir aux prélats pour tout ce qu'ils jugeraient utile au bien de l'État, être toujours soumis à l'Église, faire prévaloir la gloire et l'autorité de l'Église en toutes choses suivant ses forces.

Alphonse III (1245-1279) était candidat au trône quand il jura l'observation de cette grande charte des droits ecclésiastiques. Roi, il lui fut impossible de tenir tout ce qu'il avait promis; il fut excommunié comme l'avaient été Sanche II et Alphonse II. — Denys (1279-1325) conduisit la lutte contre le clergé avec

plus de prudence et de bonheur. Dans les premières années de son règne il négocia avec les clercs et leur promit sa protection ; il ne se départit jamais de la patience qu'il avait montrée dès le début ; il n'usa jamais de violence, mais il arrêta énergiquement les progrès des biens de mainmorte, laissa les couvents lutter avec la petite noblesse qui voulait vivre à leurs dépens, et se prépara de bons légistes et de bons procureurs en introduisant à l'université de Coïmbre l'étude du droit romain. Alphonse IV (1325-1357) continua cette sage politique et fit reviser par des commissaires tous les titres de propriété des églises ; il faillit cependant succomber dans sa lutte contre l'évêque de Porto ; maître absolu dans sa ville, ce prélat en laissait le gouvernement à un délégué et résidait continuellement à Avignon auprès du pape ; le roi le somma de revenir, et voulut lui faire reconnaître son autorité ; l'évêque et ses successeurs soutinrent la lutte avec obstination, et le conflit ne fut définitivement réglé qu'en 1406, bien après la mort d'Alphonse IV ; le roi Jean I^{er} (1385-1433) racheta leurs droits sur Porto pour 300 000 livres. La pacification générale fut l'œuvre de Pierre le Justicier, qui, par la convention d'Elvas (1361), régla les rapports entre le clergé et le roi, et maintint les privilèges ecclésiastiques « en tout ce qu'ils n'avaient pas de contraire à la prérogative royale ». A partir de ce moment on peut considérer cette grande lutte comme terminée, mais les rois de Portugal avaient mis un siècle à conquérir leur royaume sur les Mores et deux cent cinquante ans à conquérir leur indépendance sur leur clergé.

Castille. — La Castille est avant tout le pays des nobles et des communes. La royauté castillane a gardé quelque chose de son origine élective ; les Cortès sont appelées à reconnaître solennellement les droits de l'héritier à la couronne, et ne lui prêtent serment de fidélité que lorsqu'il a juré lui-même de respecter les libertés du royaume. La succession n'est pas encore entièrement fixée à la fin du xiii^e siècle ; presque à chaque avènement le trône est disputé par plusieurs compétiteurs.

Les droits du roi sont en apparence considérables : il déclare la guerre et signe la paix ; il nomme aux emplois civils et mili-

taires; il a l'initiative des lois; il peut demander à ses sujets toute sorte d'aides et d'impôts. Mais son autorité n'est rien moins qu'absolue : il est surveillé de près par le *Consejo Real* et ne peut décréter aucun nouvel impôt sans l'assentiment des Cortès. Le Conseil royal était composé de représentants de la plus haute noblesse du pays et de grands officiers de l'État, auxquels s'adjoignaient quelquefois des députés de la bourgeoisie. On y réglait les affaires publiques les plus importantes au point de vue civil, militaire ou diplomatique; il formait une sorte de tribunal d'appel supérieur, auquel on ne pouvait s'adresser avant d'avoir déposé une caution préalable de 1000 doubles d'or. Le roi ne pouvait sans son consentement aliéner une partie de ses domaines, ni accorder des pensions au delà d'une certaine somme, ni nommer aux bénéfices vacants.

On a déjà vu ce qu'étaient les Cortès ¹. La première assemblée à laquelle on puisse donner ce nom se tint à Burgos en l'année 1169; mais au commencement du xiii^e siècle, il n'y avait encore rien de régulier dans la tenue des États, et l'on ne compte que deux réunions des Cortès pendant le règne de saint Ferdinand. Dès le règne d'Alphonse X on en compte dix-sept; et, de 1217 à 1474, les Cortès ne se réunirent pas moins de 149 fois, sans qu'il y ait eu jamais aucun principe fixe pour régler leur convocation.

Les Cortès comprenaient des députés des quatre ordres ou bras de l'État, « *Brazos* » : prélats, *ricos hombres*, chevaliers et gens des communes; mais là encore on ne voit rien de légal ni d'obligatoire : les prélats et riches hommes étaient membres de droit des Cortès, et s'y rendaient à volonté; le roi y mandait aussi qui il voulait; l'élection des chevaliers n'était soumise à aucune règle, et les villes elles-mêmes finirent par regarder comme une charge leur droit d'envoyer des députés; le trésor public prit les frais à sa charge, mais diminua le nombre des villes représentées. En 1315, quatre-vingt-dix villes avaient droit de représentation (*asiento*) aux Cortès; en 1391, on n'en voit plus figurer que cinquante; en 1480, dix-huit villes seule-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 700-702.

ment envoient encore des députés; mais l'une d'elles, Guadajajara, votait pour 400 villes, bourgs et villages.

Les droits des Cortès n'étaient pas mieux définis que les règles relatives à leur composition ou à leur convocation. Elles avaient le droit d'adresser au monarque des remontrances et de lui demander le redressement des griefs, mais c'était un droit absolument dépourvu de sanction. Le roi devait, en principe, requérir le consentement des Cortès pour faire les lois, et une loi des Cortès de Briviesca, réunies sous Jean II, semble même avoir précisé cette obligation; mais Henri IV y dérogea formellement dans plusieurs constitutions, et, dès le milieu du xv^e siècle, les rois ajoutèrent à leurs ordonnances cette formule exécutoire : « Je veux que (tel acte) ait force et vigueur de loi aussi bien que s'il avait été fait et promulgué en Cortès ». Le seul droit incontesté des Cortès était de voter l'établissement de tout nouvel impôt, et encore jamais les députés ne purent obtenir que le vote de l'impôt ne précédât pas le redressement des griefs.

Ainsi, quoique les Cortès aient été un rouage important du gouvernement en Castille, et qu'il leur ait manqué peu de chose pour devenir un puissant instrument de liberté, on ne saurait y voir une institution absolument fondée, ni vraiment populaire; elles étaient loin d'apporter à l'exercice du pouvoir royal les mêmes obstacles que le Conseil, qui était permanent et composé d'hommes puissants.

Ce qui contribua surtout à affaiblir en Castille l'action de la royauté, ce furent les longues régences qui troublèrent le pays pendant la minorité de Ferdinand III, de Ferdinand IV, d'Alphonse XI; le patrimoine royal était mis au pillage par les seigneurs qui se disputaient le pouvoir; et la guerre civile entre Pierre le Cruel et Henri de Trastamare mit le comble au désordre. Henri III (1390-1406) était réduit, si l'on en croit la légende, à une telle pauvreté que son maître d'hôtel ne pouvait suffire aux dépenses de sa table et ne trouvait dans Burgos aucun crédit.

Les véritables maîtres de la Castille étaient toujours les gens d'Église et les nobles. Dès le temps des Goths, les clercs

avaient joué en Espagne un rôle prépondérant; mais, pendant la période de *reconquista*, la grande masse de la nation poursuivit les Mores d'une haine inexpiable, dont le clergé sut tirer profit.

Au *xiii^e* siècle, les trois grands ordres de Castille, Alcantara, Calatrava et Saint-Jacques s'étaient fondés; ils ne firent que s'enrichir pendant les deux siècles suivants. Comme les chevaliers de Saint-Jacques n'étaient pas soumis à l'obligation du célibat, un grand nombre de seigneurs castillans entrèrent dans cet ordre, dont la grande-maîtrise devint la première dignité militaire du royaume. Le maître de Saint-Jacques avait 60 000 ducats de revenu, et pouvait mettre 1500 lances sur pied; quoique moins riches, les deux autres ordres étaient encore fort puissants; l'ordre d'Alcantara avait 4500 ducats de revenu; l'ordre de Calatrava était le plus pauvre, mais sa règle était la plus sévère; ses chevaliers priaient et dormaient l'épée au côté.

A côté de ces moines guerriers, il faut citer les ordres monastiques innombrables qui couvraient l'Espagne; la piété des princes, des prélats, des grands, des simples particuliers avait couvert le territoire de monastères et de couvents. L'abbesse de las Huelgas, près de Burgos, exerçait des droits de juridiction sur quatorze grandes cités et plus de cinquante villes. Les monastères d'hommes de Miraflores et de Saint-Pierre de Cardègne, situés tous les deux dans la même région, n'étaient pas moins riches. Les moines mendiants pullulaient dans toutes les parties du royaume, et s'ils ne donnaient point toujours l'exemple des vertus dont ils recommandaient la pratique, ils n'en avaient pas moins de succès auprès des gens du peuple, par leur fanatisme grossier et leur haine aveugle du Juif et du More. Grands vendeurs de patenôtres et montreurs de reliques, pieux vagabonds, allant de pèlerinage en pèlerinage, ils apportaient partout leur esprit d'intolérance, et préparaient la Castille à subir un jour le joug de l'inquisition.

Le clergé séculier n'était pas beaucoup plus exemplaire: il était d'usage que la gouvernante ou l'*ama* d'un curé participât aux privilèges ecclésiastiques et fût, comme son maître, exempte d'impôts. Au *xv^e* siècle, un concile provincial, réuni à Tolède, décida qu'à

l'avenir nul ne serait ordonné prêtre s'il ne savait au moins lire le latin. Cependant, dans chaque ville conquise sur les Mores, un tiers des terres était réservé à l'Église; les bénéficiaires, nommés par le pape depuis le règne d'Alphonse X et à peu près indépendants du pouvoir royal, ne devaient au roi que leurs prières et trois neuvièmes de leurs dîmes (*tercias reales*). Les grands dignitaires de l'Église menaient un train de princes, et comptaient parmi les personnages les plus puissants de l'État. Les archevêques de Burgos, de Saint-Jacques, de Valladolid, de Séville, étaient de richissimes seigneurs; l'archevêque de Tolède, chancelier-né de Castille, avait 80 000 ducats de revenu, et les dignitaires inférieurs de son église touchaient ensemble 180 000 ducats. Presque tous ces prélats avaient conservé l'habitude de conduire eux-mêmes leurs vassaux à la guerre; au xv^e siècle, l'archevêque de Tolède combattait armé de toutes pièces, et portait par-dessus sa cuirasse son étole pontificale brodée de croix blanches. On comprend quelle puissance donnaient à ces prélats guerriers et politiques leurs immenses richesses, et le pouvoir discrétionnaire qu'ils exerçaient sur tous leurs vassaux.

La noblesse castillane ne présentait pas un spectacle moins brillant. Très avides de distinctions, les Castillans attachaient au moindre titre une importance extraordinaire. C'était un honneur de ne compter ni Juifs ni Mores parmi ses ancêtres et d'être « vieux chrétien ». Le noble se nommait *hidalgo*, *fidalgo*, ou *fijo d'algo*, c'est-à-dire fils de quelque chose, homme ayant du bien, propriétaire. Ce titre pouvait s'acquérir : devenait *hidalgo* quiconque venait s'établir dans une ville nouvellement conquise sur les Mores, et y vivait noblement, sans exercer de métier manuel, en ayant chez lui un cheval et des armes pour le service du roi. Les *hidalgos* plus riches prenaient le titre de chevaliers, et la reine Isabelle a défini d'une manière assez curieuse la différence qui séparait l'*hidalgo* du chevalier : « Ils se distinguent entre eux, disait-elle, comme les chevaux et les roussins : les chevaux ont meilleure conformation, la crinière mieux fournie, la queue plus développée; de même les chevaliers ont plus de bien que les *hidalgos* pour maintenir leur noblesse et leur splendeur ». Certains chevaliers faisaient vœu de courir le

pays en quête d'aventures et portaient le nom de *caballeros andantes* ou chevaliers errants. Les chroniques castillanes et le romancero sont remplis de légendes admirables sur la bravoure castillane, qui apparaît toujours mêlée d'ostentation et de fanfaronnade : dans les tournois, les chevaliers combattent à fer émoulu et sans bouclier ; à la cour de Bourgogne, un chevalier castillan descend dans la lice, la visière levée. Cependant la bravoure castillane est surtout individuelle, et les armées castillanes ne font qu'une médiocre figure sur le champ de bataille ; les généraux de Henri de Trastamare s'enfuirent en désordre, à Najera, au premier choc de la gendarmerie anglaise.

La haute noblesse titrée possédait d'immenses domaines territoriaux. Les Lara restèrent jusqu'en 1350 les maîtres de la seigneurie de Biscaye ; le bon connétable Davalos, sous Henri III, pouvait aller de Séville à Saint-Jacques en Galice sans sortir de ses domaines ; les Haro, les Mendoza, les Albuquerque, les Villena, les Medina-Celi, avaient des domaines dans toutes les parties de l'Espagne. Les rois avaient essayé, au XIII^e siècle, de diminuer la puissance des grands seigneurs en remplaçant les gouverneurs héréditaires des villes et des provinces par des *adelantados* nommés par eux et révocables. Les pouvoirs de ces nouveaux officiers étaient encore si considérables que l'*adelantado* de Murcie, don Juan Manuel, osa briguer la régence pendant la minorité d'Alphonse XI, et peu à peu les *adelantados* devinrent héréditaires comme l'avaient été les gouverneurs.

Les nobles de Castille se piquaient d'une grande fidélité à leur roi ; mais ils plaçaient avant tout l'honneur de leur maison, c'est-à-dire le maintien de tous leurs privilèges, si exagérés et si déraisonnables qu'ils fussent ; la moindre atteinte portée à leurs droits leur paraissait une injure impardonnable, et les poussait à la révolte, même contre leur souverain.

On en vit souvent s'allier à des rois étrangers, et même aux Mores, pour la défense de leurs prétentions. Ces révoltes incessantes de la noblesse castillane ne nuisaient pas à sa popularité ; la nation applaudissait ces barons intrépides qui ne craignaient pas de bouleverser tout un royaume pour venger une injure particulière.

Il est fort heureux pour la Castille que les domaines des grands seigneurs féodaux aient été disséminés sur toute la surface du pays, et n'aient pas formé, comme en France ou en Allemagne, des blocs compacts et solides, car le pouvoir royal, trop faible et trop mal obéi, ne fût jamais venu à bout des résistances.

La puissance de l'aristocratie était en outre tenue en échec par la bourgeoisie des villes. Les communautés castillanes avaient pris de bonne heure une grande place dans l'État, et les rois avaient favorisé leur développement sans se rendre compte tout d'abord de l'appui qu'ils pourraient trouver plus tard dans ces villes affranchies par eux, menacées comme eux par les prétentions des seigneurs¹.

Les concessions de *fueros* eurent lieu surtout au XII^e et au XIII^e siècle; on en voit encore quelques exemples au XIV^e siècle; on n'en compte plus que cinq au XV^e, et un seul au XVI^e siècle. Quelques-unes de ces villes ont, vis-à-vis des autres cités qui ont adopté leur *fuero*, certains droits de prééminence. Les alcades de Tolède recevaient les appels des jugements émanés des juges municipaux dans toutes les villes soumises au *fuero* de Tolède, jusqu'à la frontière du pays des Mores. Dans la plupart de ces villes le conseil de la cité se composait d'un certain nombre d'*alcaldes* chargés de l'administration et de la juridiction civile et criminelle; un *algoazil mayor* commandait la force armée; des *régidors* choisis par moitié parmi les nobles et les bourgeois, gouvernaient les différents quartiers, et avaient sous leurs ordres des officiers de rang inférieur, appelés *alamines*, *alarifes*, *almotacenes*; le corps de ville, réuni en cour de justice, prenait le nom d'*ayuntamiento*. La plupart de ces magistratures municipales étaient électives et annuelles; mais à partir du règne de Sanche IV (1284-1295), les rois s'arrogèrent peu à peu le droit de nommer eux-mêmes les titulaires. Dès 1222, dans le privilège accordé par saint Ferdinand à la ville de Madrid, le roi se réservait le droit de confirmer l'élection des magistrats municipaux.

1. Sur les *fueros*, ou chartes, octroyés par les rois aux communes, voir ci-dessus, t. II, p. 705-707.

Les communes castillanes, avec leurs confédérations ou *hermandades*, opposèrent un obstacle très puissant aux progrès du régime féodal en Castille; elles auraient empêché l'établissement de l'absolutisme royal si elles n'avaient pas sacrifié d'avance leur droit de représentation aux Cortès.

Même en dehors des villes dotées d'une charte régulière, il y avait place pour des hommes libres. Les bourgs et villages de Castille appartenaient pour la plupart au roi, à l'Église ou à quelque seigneur; mais il y en avait aussi qui avaient conservé le droit de choisir leur seigneur et d'en changer, lorsque le seigneur cessait de remplir ses obligations : on a parlé plus haut des *villas de behetria* ou simplement *behetrias*¹. Cette curieuse institution était trop contraire aux idées féodales pour avoir été bien vue par la noblesse; et ces changements fréquents de seigneur étaient une occasion de troubles que la royauté devait chercher à éviter.

Cependant les efforts des rois restèrent longtemps sans résultat, et ils ne purent attaquer les *behetrias* que par un moyen détourné. Pierre le Cruel et Henri de Trastamare défendirent à tout noble d'habiter un bourg de *behetria*; les hidalgos n'osèrent bientôt plus enfreindre l'ordonnance royale de peur de passer pour roturiers, et les *behetrias*, uniquement peuplées de vilains, perdirent peu à peu toute l'importance qu'elles avaient conservée jusqu'à la fin du xiv^e siècle.

Dans ce pays de Castille, si divisé, et où la prérogative royale rencontrait tant d'obstacles, la préoccupation constante des rois paraît avoir été d'établir l'unité de la législation. Dès le xm^e siècle, saint Ferdinand fit traduire en romance le *Forum Judicum*, l'ancienne loi des Wisigoths, qui resta la base du droit castillan; mais comme un grand nombre de dispositions de la loi barbare étaient devenues inapplicables, saint Ferdinand commença à réunir les éléments d'une nouvelle législation castillane. Son fils Alphonse X² continua ses travaux et ne publia pas moins de quatre codes ou manuels de droit. Le *Setenario* est une œuvre toute théologique. Il se compose de

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 705.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 698 et 708.

deux parties : dans la première, le roi expose les vertus du nombre sept ; dans la seconde il traite de la Trinité, de la religion catholique, de l'idolâtrie et du sacrifice de la messe. Toute cette seconde partie a été reproduite dans la première *Partida*. Le *Fuero Real* renferme les dispositions les plus importantes d'un grand nombre de fueros particuliers, mises en harmonie avec les coutumes de Castille et le *Fuero Juzgo*. Presque en même temps que le *Fuero Real*, le roi publia l'*Especulo* ou Miroir des Lois, première rédaction de son nouveau code, sorte d'exposé dogmatique qui n'eut jamais qu'une valeur théorique et ne fut jamais appliqué. Enfin, de 1256 à 1263, parurent les *Siete Partidas*, qui forment assurément la législation la plus complète que nous ait laissée le moyen âge. Le grand défaut de cette œuvre considérable est d'avoir méconnu à peu près complètement le caractère original des lois castillanes, et d'avoir voulu les remplacer par les lois romaines. Les Castillans virent très bien où le roi voulait les conduire et refusèrent d'adopter les *Partidas*, qui restèrent, comme l'*Especulo*, un traité purement théorique. Il fallut près d'un siècle avant que les *Partidas* obtinssent force de loi. L'ordonnance d'Alcala, préparée en 1346 et publiée en 1348 par Alphonse XI, interpréta les *Partidas*, leur ôta quelque chose de leur caractère purement romain, et leur donna une autorité légale ; mais le code d'Alphonse X resta toujours un code supplétoire ; il ne devait être consulté qu'après l'ordonnance d'Alcala, le *Fuero Real* et les *Fueros* municipaux. L'ordonnance d'Alcala est le premier code général et obligatoire publié depuis l'invasion, arabe ; il reconnut cependant la force légale du *Fuero Viejo* ou de *Los Fijos d'algo*, compilation antérieure, dépourvue jusque-là de la sanction royale, et qui formait dans certaines provinces de l'Espagne le droit de la noblesse. Ajoutons que les provinces basques, de leur côté, gardèrent leurs lois particulières, qui furent codifiées en Biscaye et en Guipuzcoa dans le courant du xiv^e siècle. On voit ainsi qu'à la politique d'unification poursuivie par les rois s'opposait partout l'esprit particulariste des différentes classes de la nation ou des différents pays qui composaient le royaume. Cette multitude de lois par-

ticulières ne fut pas sans influence sur l'anarchie qui régna si longtemps en Castille pendant les trois derniers siècles du moyen âge.

Navarre. — La Navarre n'avait ni grandes cités, ni opulents seigneurs : c'était un pays de petits propriétaires et de paysans, où les droits de chacun étaient passablement définis par des *fueros* libéraux et observés à la lettre. Dans le courant du xiv^e siècle, les rois français de la maison d'Évreux introduisirent en Navarre un certain nombre d'institutions françaises; mais ces réformes furent surtout administratives et n'altérèrent pas le caractère national de la législation.

Le clergé navarrais était pauvre; son chef, l'évêque de Pampelune, n'avait pas 3000 ducats de revenu, et son autorité ne s'étendait même pas sur tout le territoire du royaume. Les monastères de Navarre avaient presque tous une grande réputation : Roncevaux relevait directement du pape; Fitero était la maison mère de l'ordre de Calatrava; Leyre avait eu rang d'évêché pendant l'occupation de Pampelune par les Sarrasins; mais tous ces couvents étaient bien loin d'avoir les revenus des grandes abbayes castillanes. Peu riche, le clergé de Navarre était peu influent, d'autant que les Navarrais gardèrent longtemps vis-à-vis de l'Église une grande indépendance d'esprit qui se traduit par un grand nombre de dispositions particulières du *Fuero*. Les clercs ne furent exempts de toute servitude réelle qu'à partir de 1450.

La noblesse comprenait à l'origine trois degrés, les *infançones* ou *fidalgos*, les *chevaliers* et les *richombres*. Le chevalier ne fut pendant longtemps qu'un *fidalgo* plus riche, qui vivait militairement au lieu de cultiver ses terres en gentilhomme campagnard. Plus tard, le titre de chevalier finit par devenir héréditaire dans certaines maisons nobles, et le manoir de ces chevaliers prit le nom de *palacio cabo de armeria*. Les *richombres* étaient de puissants chevaliers, auxquels le roi conférait, sous le nom d'*honneur*, un gouvernement important. L'honneur et le titre de *richombre* n'étaient concédés que pour la vie. Tous les nobles jouissaient d'importants privilèges; le roi n'avait sur leurs terres d'autre droit que la haute justice et

l'appel; la garde des châteaux royaux ne pouvait être confiée qu'à des nobles; tous les nobles étaient exempts de toute servitude de corps et de toute taxe roturière; les chevaliers avaient un costume particulier; les *richombres* exerçaient le droit de gîte dans les villages soumis à leur autorité.

Les non-nobles avaient une condition bien différente, suivant qu'ils habitaient les villes, les vallées de la montagne ou le plat pays. Dans les villes, les *francos* ne relevaient que du roi, et lui payaient un léger tribut, sans lequel on les eût confondus avec les *fidalgos*. Les vallées de la montagne formaient des associations puissantes, au sein desquelles la liberté individuelle avait pu se maintenir. Dans le plat pays, les vilains relevaient tous du roi, ou de l'Église, ou d'un seigneur. Ils faisaient partie du domaine sur lequel ils étaient nés; ils avaient à payer de nombreuses redevances; ils devaient la corvée à leur seigneur ou au roi, quelquefois même au roi et au seigneur. Cependant si malheureuse que fût la condition des vilains de Navarre, ils n'étaient ni taillables, ni corvéables à merci; les *Fueros* déterminaient minutieusement leurs obligations et leur reconnaissaient quelques droits élémentaires, dont ils ne jouissaient pas en tout pays; leur champ était protégé, leur foyer respecté; on n'attentait pas impunément à leur vie ou à leur honneur.

Le gouvernement du royaume appartenait au roi; la monarchie était héréditaire et élective; le roi devait surtout veiller à la défense du pays et au maintien du *Fuero*; il devait avoir une bannière et un sceau royal. Dans les circonstances graves, il requérait le conseil des *richombres* (*los doce sabios de la tierra*). Les Cortès, qui avaient commencé à être convoquées vers le milieu du xii^e siècle, prirent à partir du xiv^e siècle tous les caractères d'une institution régulière.

La situation du clergé ne changea guère, malgré les mœurs dévotes des princes d'Évreux, parce qu'il ne put s'enrichir notablement. Toutefois les clercs exercèrent peut-être plus d'influence qu'autrefois dans les conseils du roi. Le roi prit l'habitude de se faire sacrer par l'évêque de Pampelune, et le rôle de l'Église s'en trouva grandi.

La vie de la noblesse fut plus profondément atteinte; la *richombria* disparut à peu près complètement, et on commença à faire usage des titres français de *comte* et de *baron*. Les rois réservèrent ces titres pour les branches bâtardes de leur maison, ou pour les maisons nobles alliées à leur famille. Ils créèrent également de grandes charges héréditaires, comme la *connétablie* et le *maréchalat*; ils soldèrent une nombreuse garde particulière. Ils seraient certainement parvenus à rallier presque toute la noblesse à leur politique sans la funeste rivalité des Navarre et des Beaumont.

A la fin du xv^e siècle, le servage avait à peu près disparu en Navarre, et les rois avaient conféré la noblesse à un sixième de leurs sujets. Ces nouveaux nobles, ou *yfanzones de carta*, ne jouissaient pas, il est vrai, de la même considération que les *fidalgos* de naissance; mais ils jouissaient exactement des mêmes privilèges; l'effet utile de la noblesse était le même pour l'anobli que pour le noble.

Les réformes des rois de la maison d'Évreux avaient surtout porté sur l'administration générale du royaume. Le roi s'était entouré d'une cour et d'un appareil de plus en plus majestueux; Charles le Noble s'était bâti à Olite un palais splendide; les dépenses de la maison royale atteignaient 45 000 livres par an. Pour subvenir à ces grandes dépenses, les rois avaient introduit en Navarre l'impôt castillan de *alcabala*, ou droit du vingtième sur les ventes, et à partir de la fin du xiv^e siècle, ils demandèrent aux Cortès des aides extraordinaires, appelées *cuartertes* ou quartiers, qui pesèrent lourdement sur la nation. Ces aides devaient être payées par tous, nul n'en était exempt, du moins en principe.

Charles le Mauvais réorganisa encore le Conseil royal à l'imitation de celui de Castille; la *Corte mayor* offrit quelques traits de ressemblance avec nos parlements; et la Chambre des comptes de Navarre, organisée sur le modèle de celle de Paris, devint l'un des principaux rouages du gouvernement royal. Les rois essayèrent aussi d'établir l'unité de législation dans le royaume: en 1302, neuf commissaires réformateurs furent envoyés en Navarre par Philippe le Bel. Il est probable que la

compilation législative connue sous le nom de *Fuero General* est sortie de leurs mains ; mais ce code ne put jamais prévaloir sur les *Fueros* particuliers, et les rois qui le conservaient dans leurs archives ne purent jamais arriver à lui donner force de loi. Ils ne furent pas beaucoup plus heureux avec leurs projets de réforme du *Fuero* : leurs améliorations (*amejoramientos*) furent généralement repoussées par les Cortès. Les Navarrais aimaient leurs lois primitives, et ne voulaient consentir à aucune innovation.

Aragon. — Les institutions aragonaises présentaient à l'origine les plus grandes ressemblances avec celles de la Navarre ; car l'antique *Fuero* de Sobrarbe avait été la loi primitive des deux pays ; mais l'Aragon s'était étendu par la conquête sur les Mores, et le comté de Barcelone avait été réuni à la couronne aragonaise en 1137. Ces deux faits exercèrent la plus grande influence sur le développement des institutions nationales.

Avec la conquête vint la richesse ; chaque ville conquise était divisée en quartiers ou *barrios*, dont les *richombres* se partageaient la jouissance, à charge de les défendre contre les Mores. Les *richombres* aragonais devinrent ainsi possesseurs de domaines considérables et rappelèrent par plus d'un trait, sans toutefois jamais les égaler en richesse, les grands seigneurs de la Castille ; ce qui leur manquait du côté de l'opulence, ils le rachetaient par un esprit politique beaucoup plus développé et une obstination qui est passée en proverbe. Ferdinand le Catholique a très bien fait ressortir la différence qui existait entre les nobles aragonais et ceux de Castille en disant qu'il était aussi difficile de désunir les uns que d'unir les autres. Réduit à lui-même, l'Aragon eût été le pays le plus aristocratique de l'Espagne ; mais la réunion de la Catalogne mit les Aragonais en relations quotidiennes avec les Catalans, riches marchands, hardis marins, et d'esprit tout républicain. A ce contact, les Aragonais gagnèrent des idées démocratiques qui firent toujours défaut à leurs voisins castillans, et qui donnent à la société aragonaise une physionomie absolument originale ; nulle part l'orgueil aristocratique ne se montra plus

intraitable, et nulle part on ne vit un pareil sentiment du respect dû à la loi et à la liberté individuelle.

On a vu plus haut¹ les luttes de Pierre III contre ses sujets formés en *Union* (1283) et l'octroi forcé du *Privilegio general*. Les *richombres* d'Aragon obtinrent de son successeur Alphonse III, en 1287, la reconnaissance formelle du droit à l'insurrection. Que le moindre de leurs privilèges fût mis en question, et la révolte légale commençait. L'*Union*, c'est ainsi qu'on appelait l'ensemble des rebelles, avait son étendard de guerre, son sceau de justice, son conseil et son armée comme le roi; les principaux seigneurs de l'Union remettaient leurs châteaux entre les mains de magistrats élus, appelés *conservateurs*, qui veillaient à empêcher toute défection. Le roi n'avait d'autre droit que de se défendre; il était généralement vaincu, tous les nobles se considérant comme solidaires et s'unissant contre lui.

L'Aragon comptait, d'autre part, de puissantes cités qui jouissaient de privilèges encore plus étendus que les communautés castillanes. Saragosse avait un conseil de 15 jurats électifs, un conseil de la cité de 35 citoyens élus de la même manière; et, dans les cas les plus graves, on ouvrait les portes de la salle du conseil et tous les bourgeois étaient admis à délibérer avec les jurats; il fallait au moins 100 bourgeois pour que l'assemblée pût prendre une résolution valable. Trois villes d'Aragon, Daroca, Calatayud et Teruel, étendaient leur juridiction sur tous les bourgs des environs, et formaient comme de petits États ayant leurs lois, leurs revenus et leurs vassaux. Plus d'une fois Saragosse et Valence se révoltèrent contre le roi et entrèrent dans l'Union contre lui. Guillaume de Vinatea, un des jurats de Valence, osa tenir tête au roi Alphonse IV (1327-1336) qui voulait faire au préjudice du domaine royal des donations inconstitutionnelles, et proclama devant lui le principe fuériste de l'immutabilité de la loi : « Quelle vigueur, quelle force, quelle autorité auront les lois, si on ne les établit aujourd'hui que pour les changer demain? »

Cependant le privilège d'Union condamnait l'Aragon à une

¹. Ci-dessus, t. II, p. 713.

anarchie perpétuelle; les rois finirent par le supprimer. Vainqueur de l'Union à la bataille d'Épila, en 1348, le roi Pierre le Cérémonieux lacéra à coups de dague, en pleines Cortès, l'acte de concession du privilège qu'avait autrefois signé Alphonse III, et l'histoire d'Aragon prit dès lors un tour moins violent. L'abolition de l'Union ne marqua point d'ailleurs la fin des libertés aragonaises, qui demeurèrent sauvegardées par les Cortès et par le *Justicia* ¹.

Les Cortès avaient en Aragon une importance beaucoup plus grande qu'en Castille et qu'en Navarre : elles avaient une véritable autorité législative; elles intervenaient dans l'administration de la justice; elles connaissaient des plaintes formées contre les agents royaux; enfin elles devaient légalement être convoquées au moins tous les deux ans. Elles se composaient de députés des quatre ordres de l'État : clergé, *richombres*, nobles et communes. Les *richombres* étaient représentés par les chefs de huit maisons nobles mentionnées par le Fuero lui-même. Les députés des communes représentaient dix cités, trois communautés (Daroca, Calatayud et Teruel) et dix-huit bourgs.

Dans l'intervalle des sessions des Cortès, une commission de permanence composée de huit personnes, deux de chaque ordre, veillait au maintien des Fueros, et à la rentrée des deniers publics.

La prérogative royale était assurément resserrée dans d'assez étroites limites par les pouvoirs des Cortès, de la députation et du *Justicia*; cependant on irait beaucoup trop loin si l'on pensait que le roi fût réduit au simple rôle de chef du pouvoir exécutif ², et quand le monarque avait quelque valeur personnelle il exerçait encore une grande et prépondérante influence sur le gouvernement.

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 699-700.

2. Antonio Perez, ministre de Philippe II, avait prétendu que les Aragonais ne juraient fidélité à leurs rois qu'avec les restrictions les plus formelles et les plus humiliantes pour la majesté royale; la formule qu'il avait donnée avait été copiée par Moreri et par Robertson, et l'on ne pouvait assez s'étonner de voir la majesté royale ainsi abaissée; mais les historiens aragonais les plus anciens et les plus autorisés ne font aucune mention de la fameuse formule. Le serment des rois d'Aragon ne différait pas essentiellement de ceux que prêtaient les rois de Navarre et de Castille.

Les rois eurent incontestablement une très grande part dans la formation des lois aragonaises ; Jayme le Conquérant présenta aux Cortès de Huesca, en 1247 ¹, un code de législation complet comprenant 384 lois divisées en huit livres et qu'il avait fait rédiger par l'évêque de la ville. Le code de Huesca est demeuré la base du droit aragonais, qui s'est formé par juxtaposition, chaque roi ajoutant quelque chose au code primitif. En 1404, le code aragonais comptait 15 livres. A partir de cette date les lois s'ajoutèrent les unes aux autres par cahiers formant chacun un tout séparé. En 1547, on comptait 19 de ces cahiers lorsque l'on se décida à publier l'ensemble de la collection. Presque toutes les lois dont il s'agit avaient été votées en Cortès, mais sur la proposition du roi qui les avait fait élaborer sous ses yeux.

Catalogne. — L'autorité royale était beaucoup plus limitée en Catalogne qu'en Aragon. Partie principale de la confédération aragonaise, la Catalogne contribuait pour moitié aux dépenses générales, mais elle formait une sorte de république très jalouse de ses droits, et ne voyait guère dans le roi d'Aragon qu'un président héréditaire. Elle se distinguait de l'Aragon par sa langue, qui est un dialecte du Midi français, très proche du limousin.

La nation se divisait en un certain nombre de classes qui formaient une hiérarchie assez compliquée ; mais toutes ces classes étaient largement ouvertes : on pouvait passer de l'une à l'autre ; il n'y avait pas à proprement parler de castes. L'ordre militaire comprenait les hauts seigneurs ou magnats, les chevaliers et les *hommes de parage*. Les hauts seigneurs de Catalogne portaient le titre de *comtes* ou de *vicomtes* ; on appelait *comitores* ou *valvasores* les seigneurs bannerets qui commandaient au moins à cinq chevaliers. Les *chevaliers* composaient le second degré de la noblesse et jouissaient de nombreux privilèges : on en a compté jusqu'à vingt-huit. Les *hommes de parage* descendaient des guerriers que le comte Borrel II avait appelés jadis à son aide contre Almanzor, et auxquels il avait fait part égale lors de la répartition des terres conquises sur les Sarrasins. L'ordre populaire (*stament popular, estado llano*)

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 712.

se composait des bourgeois et des paysans. Les bourgeois se divisaient à leur tour en trois classes (*manos*) : les propriétaires, les avocats, les médecins, formaient la haute classe ; les grands industriels et les négociants, la classe moyenne ; les gens de métier, la basse classe. Chaque année les bourgeois éalisaient quelques-uns d'entre eux auxquels on conférait le titre d'honorables (*honrats*).

Toutes les classes bourgeoises étaient représentées dans le gouvernement. Le bourgeois qui achetait une seigneurie avec privilège de justice devenait noble ; le roturier qui vivait noblement était chevalier. Par contre, le fils de noble (*donzell*) ne jouissait plus des privilèges de la noblesse si, à trente ans révolus, il n'avait pas encore embrassé la carrière des armes.

C'étaient là de bonnes lois, et la société catalane aurait été fondée sur des bases vraiment rationnelles si au-dessous de ces hommes libres n'eussent végété vingt mille familles de serfs réduits à la plus dure condition. Les serfs (*la plebe rustica, los hombres de a pie, los pagesos de remensa*) vivaient attachés à la glèbe, et étaient soumis à une dure législation féodale, connue, même en Catalogne, sous le nom de *mauvais usages*. Les serfs catalans ne furent affranchis qu'en 1486 par Ferdinand le Catholique.

Les institutions politiques présentaient la plus grande ressemblance avec celles d'Aragon. Les Cortès devaient être convoquées tous les trois ans. Les lois catalanes avaient donné à la liberté publique quelques garanties de plus qu'en Aragon. Les députés des communes étaient élus par tous les chefs de famille, sans distinction d'âge, de profession ni de fortune ; l'élu recevait de ses électeurs un mandat impératif, révocable en cas de faute lourde ou de grave désobéissance. A Barcelone, une commission consultative de vingt-quatre membres siégeait en permanence pendant toute la durée des Cortès, et dirigeait les votes des députés de la cité. Le roi n'avait pas le droit de changer arbitrairement le lieu de réunion des Cortès désigné par lui dans l'acte de convocation. Il ne pouvait, sans le consentement des députés, les transférer dans une autre ville pendant la durée des sessions ; il ne pouvait dissoudre l'assemblée

avant qu'elle eût réglé toutes les affaires pendantes. Les Cortès avaient le droit de s'occuper des intérêts généraux du pays et d'émettre des vœux à leur sujet.

Comme en Aragon, une commission de permanence veillait au maintien des libertés de Catalogne dans l'intervalle des Cortès, mais les pouvoirs de la *Généralité de Catalogne* étaient bien plus étendus que ceux de la *Députation d'Aragon*. La Généralité était composée de 3 membres, élus pour 3 ans par les Cortès, et de 3 auditeurs des comptes. Elle siégeait à Barcelone, sous la présidence du député du clergé, et tenait au moins une séance par jour. Les députés recevaient un traitement et jouissaient de privilèges honorifiques considérables. La Généralité veillait sur les libertés publiques, et devait poursuivre dans un délai de trois jours tout attentat commis contre les droits des citoyens; elle assurait le maintien de l'ordre à l'intérieur; elle prenait en cas de péril extérieur les premières mesures de défense; elle avait la surintendance de la flotte, placée sous les ordres d'un de ses officiers, le *dressaner del general*; elle avait le droit de convoquer les Cortès en cas d'urgence; elle recevait les serments des officiers royaux, interprétait les lois, entretenait les édifices publics, gardait les archives des Cortès, affermait les impôts d'État appelés *Drets del general*. Elle avait ses officiers à elle, qui jouissaient des mêmes honneurs que les officiers royaux. Elle avait un représentant dans chaque ville, le député local, qui correspondait directement avec elle, et la renseignait sur tous les incidents et tous les mouvements d'opinion qui venaient à se produire.

La Catalogne n'avait pas de *Justicia* comme l'Aragon, mais le *Tribunal suprême des Proviseurs des griefs* était chargé de réprimer tous les abus de pouvoir commis par les officiers royaux. Les proviseurs prêtaient serment à leur entrée en charge et juraient de juger conformément à la lettre de la loi; ils consentaient à encourir l'excommunication dans le cas où ils commettraient eux-mêmes un abus de pouvoir. Ils tenaient deux séances par jour, et toutes les affaires qui leur étaient soumises par ordre des Cortès devaient être jugées dans un délai de dix mois.

L'Aragon avait perdu le privilège d'*Union*, la Catalogne avait conservé le procès de *Somatent*. C'était une voie d'exécution rapide et efficace pour empêcher les arrestations arbitraires, pour punir les crimes entraînant une peine corporelle, ou les attentats commis sur les chemins publics. Tous ceux qui avaient connaissance de semblables faits devaient en avertir le *viguier* du ressort; le *viguier* réunissait le conseil de la cité, prenait son avis par écrit; puis il paraissait au balcon de la maison de ville, et déployait la bannière municipale, au cri de « *Via fora! somatent!* » Les cloches sonnaient, la bannière était promenée à travers les rues, tous les hommes en état de porter les armes étaient tenus de la suivre, et de partir avec le *viguier* pour se mettre à la poursuite du malfaiteur. Aucun asile ne s'ouvrait devant lui; ni église, ni monastère, ni château ne le protégeaient, et l'armée du *somatent* ne s'arrêtait que lorsque le criminel était entre ses mains. Dans les cas les plus graves, le *somatent* était proclamé à la fois dans toutes les villes catalanes; il prenait alors le nom de *sacramental* et amenait une véritable levée en masse de toute la population.

Les institutions municipales étaient plus fortes encore en Catalogne qu'en Aragon. Barcelone était une véritable république. Elle étendait sa juridiction sur neuf villes; elle eut, dès 1430, une Université qui comptait 32 chaires; en 1444, elle obtint le droit de battre monnaie. Le *viguier* et le bailli de Barcelone recevaient des honneurs presque royaux. Ils étaient assistés d'un conseil de cinq membres élus par les bourgeois; ces sept personnages évisaient à leur tour deux citoyens, et les convoquaient dans les circonstances difficiles. Le conseil des *Cent* était un véritable sénat municipal. Les autres cités de Catalogne, Girone, Lérida, Tarragone, Vich, Cervera, avaient des privilèges analogues. Les noms des magistrats changeaient d'une ville à l'autre, mais les libertés restaient les mêmes.

Les lois étaient plus simples encore qu'en Aragon. Le *Fuero Juzgo* avait été la loi primitive de la principauté. Dès la fin du xi^e siècle, on voit apparaître les *Usages* (*Usatges, Usaticos*¹⁾

1. Le texte primitif est en latin; le nombre des lois varie, suivant les manuscrits, de 120 à 164.

rédigés en 1068 par ordre de Raimond Bérenger le Vieux. En 1258, Jayme le Conquérant défendit de citer devant les tribunaux la loi romaine ou la loi gothique, et ne reconnut force de loi qu'aux *Usatges*.

Vers la même époque, Guillermo Botet rassembla et fit connaître les *Coutumes de Lérida*; un autre jurisconsulte rédigea le *Livre des coutumes de Tortosa*; le chanoine Pierre Albert écrivit les *Coutumes générales de Catalogne*. Au xv^e siècle, Thomas Mieres ajouta à la liste de ces travaux les *Coutumes de Girone*. A côté de ce droit local se développa le droit royal, applicable comme les usages à toute la Catalogne. Les rois d'Aragon promulguèrent aussi, pendant trois siècles, des constitutions approuvées par les trois ordres des Cortès, des actes de cour approuvés par un seul ordre des Cortès, des pragmatiques expédiées à la requête d'un simple particulier, des sentences royales et arbitrales. En 1413, Ferdinand I^{er} ordonna de traduire en catalan les usages, les constitutions et actes de cour et en forma une vaste collection législative qui est restée la base du droit civil catalan.

Le droit commercial doit encore à Barcelone un de ses plus anciens monuments. Vers l'année 1238, de vieux « *prudhommes de mer* » se réunirent à Barcelone, et coordonnèrent les coutumes nautiques de la Méditerranée et du Levant dans un livre qui est devenu, avec quelques additions postérieures, le *Livre du Consulat de la mer*. Ce code célèbre fut adopté par presque toutes les nations maritimes de la Méditerranée. Il fut pour cette mer la loi par excellence, comme les *Rôles* d'Oléron l'étaient pour l'Océan.

Barcelone était vers la fin du moyen âge l'un des grands entrepôts de la Méditerranée. Elle avait un port fortifié, des chantiers de construction, de vastes magasins, une douane, une bourse (1379), un consulat, une banque, des dépôts de marchandises étrangères, et un magnifique arsenal, construit au xiv^e siècle aux frais de la ville. La marine était l'occupation favorite des Catalans; leurs navires à deux et à trois ponts, leurs galères, galées, galéasses, coques et caravelles étaient estimés pour leur légèreté; des marchands de France venaient

souvent fréter des navires catalans pour le voyage d'Alexandrie ou de Flandre. Les rois d'Aragon avaient favorisé de tout leur pouvoir l'essor du commerce de Barcelone; ils lui avaient accordé de grands privilèges; ses navires pouvaient entrer et trafiquer dans tous les autres ports des États aragonais sans payer aucune taxe. En 1321, Jayme II étendit la même franchise aux ports de Corse et de Sardaigne. Une cédule royale de 1347 établit définitivement à Barcelone un tribunal consulaire.

L'esprit d'entreprise des Catalans fut excité par les conquêtes maritimes des rois d'Aragon, Majorque, la Sardaigne, la Sicile. Dès la fin du ^{xiii} siècle, les marins de Barcelone trafiquaient dans les ports de Barbarie, d'Égypte et de Syrie, où ils avaient des consulats. Dans l'île de Chypre le commerce catalan était protégé par les privilèges des rois de Lusignan, et plusieurs fois la marine catalane secourut les rois de Chypre attaqués par les Génois. Les Ferrea de Barcelone possédaient toute une ville de Chypre, Coloso. A Rhodes, à Candie, en Morée, à Raguse les Catalans avaient des *loges* et des entrepôts de commerce. Leurs relations avec l'Empire grec se ressentirent de leur rivalité avec Gênes; les Génois, qui avaient restauré l'Empire grec à Constantinople, essayèrent d'en chasser les Catalans. Ceux-ci ne paraissent pas avoir pénétré dans la mer Noire; mais ils commercèrent dans tout l'Archipel, soit comme négociants, soit comme corsaires. D'intrépides marins barcelonais couraient sus aux navires génois, ou vénitiens qui revenaient de Constantinople, et d'Égypte chargés d'épices et de marchandises d'un grand prix. En 1416, le grand-maître de Rhodes dut composer avec le corsaire Pedro Santon et lui payer 15 000 ducats de rançon pour les prises qu'il avait faites sur les Vénitiens le long de la côte de Syrie. Au ^{xiv} siècle, la *Grande compagnie catalane* terrifiait l'Orient grec, latin et musulman ¹. — Il fallut pour arrêter la prospérité commerciale de Barcelone que l'Égypte tombât aux mains des Turcs et l'Espagne aux mains de Philippe II; mais les Catalans ont gardé toute l'intelligente activité de leurs ancêtres; la Cata-

1. Voir ci-dessous, chap. xvi.

logne contraste aujourd'hui de la manière la plus frappante; par son industrie et sa richesse, avec toutes les autres provinces d'Espagne.

Variété des institutions ibériques. — On voit quelle variété présentent, dès la fin du moyen âge, les divers États de la péninsule, avec un fonds commun d'institutions, des langues dérivées d'une même source, une race à peu près identique. La Catalogne nous montre un peuple énergique et entreprenant, et des institutions presque républicaines. L'Aragon est un pays de communes et d'aristocratie, toujours prêt à s'armer pour la défense de ses privilèges. La Castille a de riches seigneurs ecclésiastiques ou laïques et de puissantes communes, mais l'esprit politique lui fait défaut; aucun lien ne rattache entre eux les divers membres de l'État; tout est confusion et anarchie. La Navarre, pauvre et isolée, reste à l'écart des autres nations espagnoles, et ne vit plus que par son Fuero. Le Portugal lutte péniblement contre l'Église, qui prétend l'asservir après avoir présidé à sa naissance. Il est déjà facile de reconnaître la division fondamentale de l'Espagne en pays *fuéristes*, invariablement attachés à leur droit, et pays castillans, où les idées nouvelles, se trouvant en présence d'institutions moins fortes et moins populaires, pourront plus facilement pénétrer.

La civilisation de la péninsule. — On continue dans toute la péninsule les constructions d'églises, de monuments civils et militaires. On met deux siècles et demi à bâtir la cathédrale de Tolède. On entreprend en 1401 la construction de la cathédrale de Séville, et le chapitre donne lui-même la mesure de l'édifice, en disant : « Faisons une église tellement grande que ceux qui la verront achevée nous tiennent pour fous, nous qui la commençons. » Le gothique espagnol est majestueux et sévère dans les provinces du nord. Il y a peu d'églises d'un aspect plus imposant que Sainte-Eulalie, et Sainte-Marie de la Mer à Barcelone. La Seo de Saragosse est d'une merveilleuse simplicité. Sainte-Marie de Pampelune a la nudité robuste d'une forteresse. Mais le goût national a bien vite trouvé pauvre cet art primitif; les sculpteurs se sont mis à

fouiller la pierre, et ont donné au gothique espagnol une magnificence incomparable. Le goût, tel que nous le comprenons, ne s'accommode pas toujours de cette exubérante richesse, mais il en faut prendre son parti : l'art espagnol est un art somptueux et splendide, l'art d'un peuple qui a tenu tout l'or des Indes dans sa main et qui n'a jamais su que le dépenser royalement.

La littérature espagnole présente, dès la fin du moyen âge, un tableau des plus brillants. La langue déjà formée a un caractère remarquable de simplicité et de force qu'elle perdra dans les âges suivants. Un prince du sang royal, don Juan Manuel, compose un livre charmant, *le Comte Lucanor*, où sous la forme de contes, d'anecdotes et d'apologues dans le goût oriental, l'homme d'État fait passer dans un badinage sérieux beaucoup de fines observations et d'idées supérieures à son temps. Juan Ruiz, archiprêtre de Hita, qu'on a surnommé le Pétrone de l'Espagne, pourrait bien en être le Rabelais avec ses contes irrévérencieux et sa joyeuse guerre de *don Carême* et de *don Carnaval*. Lopez de Ayala écrit son *Rimado de palacio*, poème satirique et mystique, mémoires d'un homme de cour qui a beaucoup vu et beaucoup retenu. Un juif converti, Rabbi don Santob de Carrion, met en action, avec une verve extrême, les lugubres personnages de la *Danse de la mort*. Le marquis de Villena chante les *Travaux d'Hercule*.

La littérature catalane compte à la même époque deux poètes remarquables. Ausias March est l'ami du prince Charles de Viane et l'auteur des *Cants d'amor* et des *Cants morals*. Son œuvre, très goûtée de Philippe II et de son fils, l'infant don Carlos, est encore aujourd'hui populaire dans tous les pays de langue catalane. Jaume Roig, médecin de la reine Marie d'Aragon, rime son *Libre de consells*, curieuse et amusante satire contre les femmes.

Les romances, un moment oubliées pendant les troubles du xiv^e siècle, reparaissent sous le roi Jean II, et vont se continuer jusqu'à la guerre de Grenade.

Le théâtre, sans cesse proscrit dans l'Église, subsiste en dépit des édits et des anathèmes. La Castille a ses *autos sacramentales*, le pays basque a ses pastorales. Enfin le théâtre pro-

fane s'annonce à la fin du xv^e siècle avec Rodrigo Cota et le bachelier Fernando de Rojas, qui composent les scènes dialoguées de *Mingo Revulgo* et de la *Celestina*.

L'histoire a sa part dans ce mouvement littéraire. Ramon Muntaner (mort vers 1330) nous a donné, en catalan, la *Chronique ou description des faits et gestes de l'illustre don Jayme, roi d'Aragon, et de plusieurs de ses descendants*; il a narré avec la naïveté et le charme, mais non avec l'éclat et la richesse de Froissart, la conquête de la Sicile sur Charles d'Anjou, la défense de la Catalogne contre les Français, les exploits de la *Compagnie catalane*. Alphonse X de Castille fait compiler, en castillan, divers ouvrages latins dont on forme la *Chronique générale* et la *Grande conquête d'outre-mer* (histoire des croisades). Lui-même se distingue comme poète : il a écrit, en dialecte galicien, des cantiques en l'honneur de la Vierge, desquels date l'essor de la poésie lyrique. Son fils Sanche IV a écrit un ouvrage de philosophie morale, *El Bravo*, et Alphonse IV a laissé une chronique rimée. Le prince Charles de Viane a écrit une histoire de Navarre.

A l'Université de Palencia (1208) et Salamanque (1249) s'ajoutent celles de Valladolid (1430), Saragosse (1474), et, en Portugal, celles de Coïmbre (1270) et Lisbonne (1290).

Le législateur des *Siete Partidas* était en outre passionné pour les sciences, s'entourait d'astronomes juifs et arabes, élevait un observatoire, dépensait 40 000 ducats à faire dresser de nouvelles tables astronomiques qui, sous le nom de *Tables Alphonsines*, firent oublier celles de Ptolémée. Alchimiste ou chimiste distingué, ses sujets prétendaient qu'il avait réussi à faire de l'or.

BIBLIOGRAPHIE

Nous donnons dans la première partie les histoires générales; et dans la seconde partie, distribués par province, les documents et les livres. — Voir aussi la bibliographie du tome II, chap. XII.

I. Histoires générales. — Mariana (Le P.), *Histoire générale d'Espagne* (trad. par le P. Charenton), Paris, 1725, 5 vol. in-4°. — Ferreras, *Histoire générale d'Espagne* (trad. d'Hermilly), Paris, 1751, 10 vol. in-4°.

— **Romey**, *Histoire d'Espagne*, Paris, 1839-49, 9 vol. in-8°. — **Rosseuw Saint-Hilaire**, *Histoire d'Espagne*, Paris, 1846-56, 10 vol. in-8°. — **La Fuente** (D. Modesto de), *Historia de España*, Madrid, 26 vol. in-8°, 1850-62. — **Masdeu**, *Historia critica de España*, Madrid, 1783-1805, 21 vol. in-4°. — **Paquis et Dochez**, *Histoire d'Espagne*, Paris, 1855, 2 vol. in-4°. — **Florez**, *España sagrada*, Madrid, 1747-1859, 47 vol. in-4°. — **Yepes** (El P.), *Cronica benedictina*, Madrid, 1852.

II. **Histoires particulières.** — PORTUGAL. — **Faria y Sousa**, *Epitome de las historias portuguesas*, Madrid, 1628, in-4°. — **Nunez de Lião** (El licenciado Duarte), *Chronicas dos Reis de Portugal*, Lisbonne, 1774, 2 vol. in-4° (1^{re} partie); 1778, 2 vol. in-4° (2^e partie). — **Denis** (Ferd.), *Chroniques chevaleresques d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1837, 2 vol. in-8°. — **García de Resende**, *Chronica dos valerosos e insignes feitos del Rei D. João II*, Lisbonne, 1622, in-f°. — **Correa de Serra** (D. Jose Francesco), *Colleccão de liros ineditos da Historia portugueza*, Lisbonne, 1790-93, 3 vol. in-f°. **Denis** (Ferdinand), *Portugal*, 1846, in-8°. — **Schæfer**, *Histoire de Portugal* (trad. Soulange-Bodin), Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

CASTILLE. — **Cronica de España que mando componer el Rey D. Alonso el Sabio**, Saragosse, 1544, in-f°. — **Cronica del muy valeroso rey D. Fernando (IV)**, Valladolid, 1554, in-f°. — **Cronica del muy esclarecido principe y rey D. Alfonso el Onzeno**, Valladolid, 1551, in-f°. — **Lopez de Ayala** (D. Pedro), *Cronica de los Reyes de Castilla, D. Pedro, D. Enrique II, D. Juan I, D. Enrique III*, Madrid, 1779-80, 2 vol. in-8°. — **Enriquez del Castillo** (D. Diego), *Cronica del rey D. Henrique de Castilla*, Madrid, 1787, in-4°. — **Cronica de D. Alvaro de Luna**, Madrid, 1784, in-4°. — **Froissart**, *Chroniques* (éd. de la Soc. de l'hist. de France), 1869-88, 8 vol. in-8°.

ARAGON. — *Cronica de D. Pedro el Ceremonioso, traducida al castellano y anotada por D. Antonio de Bofarull*, Barcelone, 1850, in-4°. — **Blancas**, *Aragonensium rerum commentarii*, Saragosse, 1588, in-f°. — **Zurita**, *Anales de Aragon*, Saragosse, 1562-1579, 6 vol. in-f°. — **Pujades**, *Cronica general de Cataluña*, 1^{re} partie, 1609, 2^e et 3^e parties, Barcelone, 1828, 4 vol. in-4°. — **Capmany**, *Memorias sobre la marina, comercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*, Madrid, 1779-92, 4 vol. in-4°. — **Coroleu**, *El feudalismo y la servidumbre de gleba en Cataluña*. — **Coroleu y Pella y Forgas**, *Fueros de Cataluña*, Barcelone, 1876, in-4°. — *Coleccion de documentos ineditos del Archivo general de la corona de Aragon, publicada de real orden por el Archivero mayor D. Prospero de Bofarull y Mascaro*, Barcelone, 1847-1851, 23 vol. in-8°.

NAVARRRE. — **Favyn**, *Hist. de Navarre*, Paris, 1622, in-f°. — **Galland**, *Mémoires sur la Navarre*, Paris, 1648, in-f°. — **Secousse**, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre*, Paris, 1755-58, 2 vol. in-4°. — **Moret**, *Anales de Navarra*, Pampelune, 1684-95, 5 vol. in-f°. — **Yanguas y Miranda**, *Cronica de los Reyes de Navarra por el Principe de Viana*, Pampelune, 1843, in-8°. — Du même : *Historia compendinda de Navarra*, Saint-Sébastien, 1832, in-8°. — Du même : *Diccionario de antigüedades de Navarra*, Pampelune, 1840, 3 vol. in-8°. — Du même : *Adiciones al Diccionario*, Pampelune, 1843, in-8°. — **Desdevises du Dezert**, *Don Carlos, prince de Viane*, Paris, 1889, in-8°. — **P. Boissonnade**, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille (1479-1524)*, Paris, 1893.

III. **Institutions.** — *Fuero Juzgo* (édition de la Acad. Española), Madrid, 1815, in-f°; *Fuero Real de España*, commenté par le docteur Alonso Diaz de **Montalvo**, Madrid, 1784, 2 vol. in-f°. — *Fuero Viejo de Castilla*, Madrid, 1771. — *Las Siete Partidas* (éd. de la Acad. de la Historia), Madrid, 1807, 3 vol.

in-4°. — **Fueros de Aragon**, Saragosse, 1517, in-f°, et 1678-84, 2 vol. in-f°. — **Fueros del regne de Valencia**, Valence, 1548-1635, 3 vol. in-f°. — **Constitutions y altres drets de Cathalunya**, Barcelone, 1784, 3 vol. in-f°. — **Martinez Marina**, *Teoria de las Cortes*, Madrid, 1820, 3 vol. in-4°. — Du même : *Ensayo historico critico sobre la legislacion de los reynos de Castilla y Leon*, Madrid, 1834, 2 vol. in-4°. — **Zuaznavar**, *Ensayo historico critico sobre la legislacion de Navarra*, Madrid, 1828, 2 vol. in-4°. — **Antequera**, *Historia de la legislacion española*, Madrid, 1876, in-8°. — **A. de los Rios y Rios**, *Noticia historica de las Behetrias*, Madrid, 1876, in-8°. — **Hinojosa**, *Historia general del derecho español*, t. 1^{er}, Madrid, 1887, in-8°. — **Embun** (D. Tomas Ximenez de), *Origen de los Fueros*, Saragosse, 1887, in-12. — **Hæbler**, *Étude sur les hermandades de Castille* (*Historische Zeitschrift*, t. XVII), 1865.

Littérature. — **Ticknor**, *Histoire de la littérature espagnole depuis les origines jusqu'à Charles-Quint*, Paris, 1864, in-8° (traduction Magnabal). — **Bouterwek**, *Historia de la literatura española*, traducida al castellano por D. Jose Gomez de la Cortina, y D. Nicolas Hugalde y Mollinedo, Madrid, 1829, pet. in-4°. — **Rodriguez de Castro**, *Biblioteca española*, Madrid, 1781-1786, 2 vol. in-f°. — **Sanchez** (Tomas Antonio), *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, Madrid, 1779-1790, 4 vol. in-8°.

CHAPITRE X

L'ITALIE RÉPUBLIQUES ET TYRANNIES

(1268-1492)

I. — Jusqu'à la mort de Henri VII (1313).

État politique de l'Italie en 1268 : les cités et les princes. — Aucune époque de l'histoire ne montre l'Italie dominée par une aussi grande variété de gouvernements que la dernière moitié du XIII^e siècle. Pendant que la monarchie absolue de Charles d'Anjou s'établissait dans l'Italie méridionale et que la théocratie gouvernait les terres romaines, la Toscane était partagée en républiques, dans la vaste plaine lombardo-vénitienne apparaissaient les premiers tyrans, tandis que les institutions féodales restaient en pleine vigueur dans la région piémontaise.

Dans celle-ci les institutions municipales n'avaient pu prendre de fortes racines, soit que les populations y fussent indifférentes aux agitations de la liberté, soit que les feudataires y fussent trop puissants; hormis Chieri et Asti, les autres villes du Piémont n'eurent jamais une indépendance pleine et absolue. D'ailleurs les plus grands feudataires piémontais avaient su éviter toute lutte acharnée contre la bour-

geoisie naissante ; ils avaient même eu l'habileté de tirer un avantage de cette force nouvelle qui se révélait au monde, aidant à l'affranchissement des villes qui se trouvaient sous la dépendance des plus petits feudataires, afin de se les assujettir directement, tout en leur accordant une large autonomie administrative ; et ainsi ils avaient pu, non seulement se maintenir durant la grande époque des villes libres, mais changer peu à peu leurs domaines féodaux en véritables États. Parmi les familles des feudataires piémontais, les trois plus puissantes étaient, à cette époque : — celle des comtes de *Savoie*, qui à la fin du xiii^e siècle se divisa en deux branches : une d'elles gouverna la *Savoie*, tandis que l'autre tint les terres du *Piémont* avec le titre de princes d'Achaïe ; — les marquis du *Montferrat*, de la dynastie des Aleramici, qui s'était illustrée dans les croisades et dont la cour était renommée pour son luxe et célébrée par les chansons des troubadours ; — les marquis de *Saluces*, qui dominaient au pied du mont Viso, mais qui ne furent jamais bien puissants à cause des fréquents partages entre les branches de la famille. Ces trois maisons étaient souvent en lutte entre elles ; leurs petites guerres continuelles appauvrirent encore le Piémont, déjà si peu favorisé sous le rapport du commerce et de l'industrie : aussi le pays n'avait-il, pour ainsi dire, pas de vie artistique et littéraire.

Les conditions étaient meilleures dans la région lombardo-vénitienne. Dans presque toutes les villes les institutions municipales avaient pris le dessus ; mais si le régime communal avait constitué un progrès sur le régime féodal, il est déjà, au xiii^e siècle, en décadence. Ces républiques consumaient la meilleure part de leur énergie dans les luttes intestines et les guerres de ville à ville. La grande majorité des habitants, adonnée au commerce, à l'industrie et à la banque, se fatiguait de ces luttes continuelles et désirait le repos. Étrangère aux fureurs des anciennes factions ¹, elle éprouvait chaque jour davantage le besoin d'un gouvernement fixe et durable, et au

1. Le contemporain Salimbene de Parme note dans plusieurs endroits de sa *Chronique* que la majorité des habitants restait indifférente à ces luttes, s'occupant seulement de ses affaires.

lieu de querelles journalières entre Guelfes et Gibelins, entre nobles et peuple, elle appelait de ses vœux le pouvoir d'un homme qui, après tant de calamités, garantît la paix, fût au-dessus de tous les partis, remit l'ordre dans la cité et gouvernât tous les citoyens sous une seule loi. Telles étaient les aspirations de cette classe moyenne, qui avait pris alors tant de développement et d'importance. Ceux qui, à cette époque, se trouvèrent à la tête du gouvernement dans les villes surent en profiter. Les fonctions de *podestat* et de *capitaine du peuple* étaient en général données aux grands, et ceux-ci, habitués au commandement et désireux de le retenir, saisissaient les occasions que leur présentaient les crises de la vie publique pour se faire acclamer *seigneurs* par le peuple et pour usurper le pouvoir absolu; de là l'établissement de la *tyrannie*.

Cette transformation dans le gouvernement des villes italiennes eut lieu précisément au XIII^e siècle; et de même que l'on avait vu autrefois surgir de tous côtés les villes libres, on voit partout, à cette époque, des familles qui s'emparent du pouvoir et organisent de petites monarchies. Quelques-unes de ces monarchies furent de courte durée, comme celle d'Ezzelino de Romano¹ : il avait réussi à dominer les principales villes vénitiennes, sur lesquelles il faisait peser le joug le plus dur; il avait espéré aussi soumettre Milan, mais, au pont de Casano (1259), il fut vaincu, blessé et fait prisonnier; il refusa toute nourriture, déchira les appareils posés sur ses blessures, et mourut en peu de jours. L'année suivante, son frère Albéric fut écartelé, après avoir vu ses fils égorgés, sa femme et ses filles brûlées vives².

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 222 et 230.

2. Je citerai quelques paroles d'un chroniqueur contemporain, Martin de Canal, qui a écrit en français une chronique de Venise depuis les origines de la ville jusqu'en 1275; il adopta la langue française parce qu'elle est, dit-il, *mult delitable a lire et a oïr*. Cette *Chronique des Veniciens de maistre Martin de Canal* a été publiée dans l'*Archivio storico italiano*, t. VIII, Firenze, 1845. — A propos de la mort d'Ezzelino il écrit : — « En tel maniere, com ie vos ai conte, fu pris Mesire Ecelin; que por lui et por sa mauvese seignorie furent ocis pres que tos li haus homes de la Marche Tervisane. Si furent entre iugies et ocis et mors plus de XL mille que homes que femes que petit enfans, que gastes de lor membres; si fu plus cruel que Faraon ne Herodes. Que vos diroie ie? Mesire Ecelin fut pris, et estoit navres a mort. Mes anceis que il morust, fu il lemons de prendre penitance, que por freres Menors que por Precheors que por autres religions; et

La chute d'Ezzelino conseilla la prudence aux autres tyrans et contribua indirectement à assurer le triomphe du nouvel ordre de choses. A Milan, la famille guelfe Della Torre (les Torriani) avait dirigé la lutte contre Ezzelino, qui représentait le parti gibelin; on comprend qu'après la victoire elle ait, peu à peu, réussi à s'emparer du pouvoir. Un autre chef qui avait pris part à cette guerre, Oberto Pelavicini, cherchait à se faire tyran de Plaisance, mais il échoua. Au contraire la famille de la Scala réussit à Vérone; la puissance des Este se consolidait à Ferrare; tout cela pendant que d'autres cités conservaient le gouvernement municipal.

En Toscane, l'indépendance des villes s'était développée plus tard qu'en Lombardie, et c'est précisément à l'époque dont nous nous occupons que le régime municipal y atteint son apogée. Le plus puissant parmi les municipes toscans était celui de Florence, la splendide cité que baigne l'Arno, au pied de l'ancienne Fiesole. Dans ses murs, quelles terribles luttes avaient sévi entre Guelfes et Gibelins! Le triomphe de Charles d'Anjou fit décidément passer le pouvoir aux mains des Guelfes; à l'approche d'un corps de cavalerie qu'il y envoya, les Gibelins, ne se sentant pas en force, quittèrent la ville (1267), et Florence se mit sous le protectorat du prince français.

Puissance de Charles d'Anjou. — La victoire de Bénévent et la mort de Manfred (1266) avaient donné au frère de saint Louis le royaume de Sicile et de Naples; la bataille de Tagliacozzo et le supplice de Conradin (1268) assurèrent la conquête. Charles d'Anjou pouvait ainsi donner un libre cours à ses desseins ambitieux, d'autant plus faciles à réaliser qu'il n'y avait plus d'empereur. Sénateur à Rome, protecteur des villes guelfes au centre et au nord de la péninsule, maître de plusieurs terres en Piémont, il conçut le projet de régner sur toute l'Italie, et de réaliser ainsi le rêve de ces Hohenstaufen contre lesquels les papes l'avaient appelé. Durant quelques années sa puissance fut grande; il était devenu l'arbitre souve-

il dist que il n'avoit autre pechie que regehir, fors seulement ce, que il n'avoit pris veniance de ses henemis; et que il n'avoit bien conduit sa gent; et de ce que il s'avoit laisse engigner, dont il estoit pris. »

rain de l'Italie, d'autant plus qu'après la mort de Clément IV (1268) le siège pontifical resta vacant pendant trois années. Il n'y avait plus ni pape ni empereur. La fortune de l'Angevin était à son apogée; c'est lui qui fit dévier sur Tunis la huitième croisade. Mais dès son retour en Italie les choses changèrent brusquement de face. Le nouveau pape, Grégoire X, dans le but de réunir toutes les forces de la chrétienté pour une nouvelle croisade, entreprit de calmer les passions, de désarmer les rois et les partis. D'abord il décida les Allemands à s'accorder pour l'élection de Rodolphe de Habsbourg (1273). L'avènement d'un empereur enlevait à Charles tout prétexte d'intervenir dans les affaires de la Haute-Italie. Peu de temps après, les villes piémontaises qui lui étaient soumises furent jetées dans la révolte par les vexations de ses lieutenants. Plus tard le pape Nicolas III, de la famille Orsini, le contraignit à résigner la charge de sénateur de Rome et à retirer ses troupes de la Toscane. Les papes avaient compris de quel danger les menaçait la trop grande puissance de Charles : dans ce prince français, fier, sombre et taciturne, reparaisait le fantôme abhorré de ce royaume d'Italie qu'ils croyaient avoir enterré pour toujours avec les derniers Hohenstaufen. De son côté, Charles comprenait que pour réussir dans ses ambitions il avait besoin de l'amitié des papes. Dans le conclave qui eut lieu à la mort de Nicolas III, il réussit à faire élire un Français qui lui était tout dévoué, Martin IV (1284). Il reprit alors la charge sénatoriale à Rome et, avec l'appui du pape et des Vénitiens, prépara la grande entreprise contre Byzance. On a vu que Michel VIII Paléologue repoussa une première attaque¹. Cependant la grande flotte angevine était prête à cingler, quand éclata le tocsin des Vêpres siciliennes.

Les Vêpres siciliennes. — Charles n'était pas un bon roi; cruel et avare, il ne cherchait point à se faire aimer; les vexations et les rigueurs de son gouvernement avaient commencé à soulever les esprits, surtout dans la Sicile, qui avait été si dévouée aux Hohenstaufen. Charles n'avait aucun

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 879-880.

égard aux lois, aux privilèges, aux mœurs du pays; jamais il n'avait convoqué les *parlements*. Palerme, qui avait été la capitale du royaume sous les Normands et les Hohenstaufen, avait vu le siège du gouvernement transféré à Naples. A tous ces motifs de mécontentement se joignit encore le poids des impôts. Les agents du roi sentaient l'opposition dans les paroles et la devinaient dans le regard des Siciliens; ils s'en irritèrent et redoublèrent de violence et d'arbitraire; les haines réciproques devenaient chaque jour plus vives, et un âpre désir de vengeance couvait dans les cœurs des Siciliens. Un incident combla la mesure. Le 31 mars 1282, à l'heure où le son des cloches appelait les fidèles aux vêpres, Palerme se soulève contre les Français et, dans la journée, les massacre jusqu'au dernier; la révolution se propage rapidement, et dans l'espace d'un mois la Sicile entière s'est affranchie.

Dans la nuit même de l'insurrection, Palerme avait décidé de former un gouvernement libre sous la protection de l'Église; son exemple fut suivi par toutes les terres de la Sicile; mais le pape refusa l'offre des rebelles et les excommunia. Charles d'Anjou, jurant de tirer une vengeance éclatante, tourna toutes ses forces contre la Sicile et vint assiéger Messine. Dans ce péril suprême les Siciliens appelèrent à leur secours Pierre III, roi d'Aragon, qui avait épousé Constance, fille de Manfred. La révolution de 1282 fut ainsi l'origine d'une longue guerre entre les Aragonais et les Anjou. — Pierre III d'Aragon avait sous ses ordres le célèbre amiral calabrais Roger de Lauria. Celui-ci fit lever le siège de Messine, battit la flotte ennemie devant Catona en Calabre, lui prit vingt-neuf galères, coula ou brûla les autres. Charles d'Anjou assista du rivage à cette ruine de toutes ses espérances, rongé par le bâton de commandement qu'il tenait à la main. Puis, le 5 juin 1284, dans un combat livré dans la baie même de Naples, Roger de Lauria battit le fils de Charles d'Anjou et le fit prisonnier avec l'élite des barons. En 1285, les deux rois compétiteurs moururent. Charles d'Anjou eut pour successeur Charles le Boiteux. Pierre III laissa l'Aragon à son fils aîné Alphonse, ses États italiens à son puîné Jayme; mais la lutte continua, acharnée, et de plus en plus compliquée par l'inter-

vention de la France et du pape en faveur de la maison d'Anjou¹. En 1294, Jayme d'Aragon, fatigué de cette lutte, et qui venait (1291) d'hériter de l'Aragon, promit de remettre, dans l'espace de trois ans, la Sicile au pape; Charles le Boiteux restait en possession des États continentaux; mais les Siciliens, indignés de cette trahison, déclarèrent Jayme déchu du trône et acclamèrent roi son frère Frédéric, qui gouvernait déjà l'île en son nom. La guerre se ralluma plus vive que jamais. Le pape Boniface VIII appela de France contre les Siciliens, par de magnifiques promesses, Charles de Valois, frère de Philippe le Bel; mais Charles ne réussit pas à vaincre et il finit par signer, en 1302, la paix de Caltabellotta, par laquelle il reconnaissait roi de la Sicile Frédéric d'Aragon. L'année suivante, le pape dut, malgré lui, accepter cette paix; mais il prétendit que Frédéric portât le titre de roi de *Trinacrie*, pour laisser aux Anjou de Naples le titre de roi de Sicile. Désormais Naples et la Sicile formèrent deux royaumes séparés et même ennemis, qui continuèrent à se combattre toutes les fois qu'une occasion s'en présentait.

Les républiques maritimes. — L'activité des Italiens de cette époque se consumait en luttes fratricides. Nous en trouvons un autre exemple mémorable dans les trois républiques de Venise, de Gènes et de Pise. A l'époque des croisades, elles étaient devenues prospères et puissantes en s'emparant du commerce de l'Orient avec l'Occident; mais leur ardente jalousie dura ensuite des siècles. En 1261, les Génois aidèrent les Paléologue à détruire l'Empire latin de Constantinople, que les Vénitiens avaient tant contribué à fonder. Venise en conçut une inimitié nouvelle contre sa rivale. On se battit à plusieurs reprises; l'action la plus mémorable fut celle de Curzola, dans l'Adriatique (1298), où les Génois remportèrent une pleine victoire. André Dandolo, qui commandait la flotte vénitienne, ne pouvant supporter la honte d'une défaite, se tua. Parmi les Vénitiens qui furent alors faits prisonniers se trouvait Marco Polo, le fameux voyageur.

1. Voir ci-dessus, p. 6 et suiv.

La victoire la plus importante pour Gênes, car elle fut décisive, fut celle que sa flotte remporta sur celle de Pise, près de la Meloria, en face du littoral toscan (1284). Les Génois prirent 11 000 Pisans; en Toscane, on disait que si l'on voulait voir Pise c'était à Gênes qu'il fallait aller. Jamais les Pisans ne purent se relever de ce désastre. Par la paix de 1299 ils durent céder une partie de la Sardaigne, le territoire de Bonifacio, en Corse, et s'obliger à ne plus avoir sur mer, pendant quinze ans, de navires de guerre. La même année, par la médiation de Mathieu Visconti, nouveau seigneur de Milan (car dans cette ville les Torriani avaient été vaincus et chassés par les Visconti), Gênes fit aussi la paix avec Venise.

Pendant que Gênes obtenait de tels succès sur les républiques rivales, elle était, chez elle, déchirée par les factions : les familles Fieschi, Doria, Grimaldi, Spinola, s'y disputaient le pouvoir; le peuple et la noblesse étaient en lutte; aussitôt qu'une guerre extérieure était terminée, les querelles intestines renaissaient, sans que jamais aucune des factions pût parvenir à conserver définitivement le pouvoir.

Une révolution bien plus importante survint à Pise. Les villes guelfes de la Toscane profitèrent du désastre de la Meloria pour attaquer Pise du côté de la terre. Elles lui en voulaient d'avoir toujours soutenu le parti gibelin. Pressée de toutes parts, Pise nomma capitaine du peuple, pour dix ans, le comte Ugolin de la Gherardesca. Celui-ci résolut de faire la paix, à quelque prix que ce fût, avec l'ennemi du dehors, afin d'abattre dans la ville tout ce qui pouvait lui faire ombrage et s'emparer de la seigneurie. Il acheta la paix aux Guelfes toscans à de très lourdes conditions, renonçant à une partie du territoire; puis il se mit à détruire les plus illustres familles de Pise; mais l'archevêque Roger, des Ubaldini, aidé par les familles des Gualandi, des Lanfranchi et des Sismondi, réussit à prendre Ugolin avec deux de ses fils et deux neveux. Il les fit renfermer dans une tour où ils périrent de faim (1288). Cet événement inspira à Dante un des épisodes les plus dramatiques de la *Divine Comédie*. Les libertés municipales furent rétablies.

La politique de Venise nous offre un autre spectacle. Depuis quelque temps l'aristocratie vénitienne, avec une constance et une habileté remarquables, s'appliquait à enlever sans cesse quelque prérogative à son doge et à exclure le peuple du pouvoir souverain. Elle y réussit. L'autorité du doge fut successivement diminuée par la *promissione ducale*, grâce à laquelle, à chaque élection, les devoirs de ce magistrat augmentaient et ses droits diminaient, et par l'institution de plusieurs conseils qui devaient l'assister et le surveiller. D'autre part, pour réduire le pouvoir du peuple, dès 1172 l'élection du doge fut soustraite à l'assemblée populaire et dévolue au *Grand Conseil*, qui se composait de 480 membres, renouvelables chaque année. Les intrigues des familles nobles pour arriver à la charge suprême firent imaginer, dans le cours du XIII^e siècle, une série de combinaisons pour l'élection du doge, dans lesquelles le sort et le choix tenaient une part égale.

Le *Grand Conseil* prit une grande importance, car non seulement il nommait le doge, mais il distribuait tous les emplois et préparait les lois; il finit par représenter la suprême autorité législative de la république. Au début, tous les citoyens pouvaient être élus membres du *Grand Conseil*; mais, sous le gouvernement du doge Pierre Gradenigo, on détermina les conditions qu'il fallait remplir pour y être admis. C'est ce qu'on a appelé la « fermeture » du *Grand Conseil*, *serrata del Maggior Consiglio* (1297). Peu à peu le droit d'y siéger fut limité aux familles qui l'avaient jusqu'alors composé; ainsi s'organisa le gouvernement aristocratique de Venise. Cette transformation ne s'effectua pas sans opposition. Parmi les complots, le plus célèbre fut celui qui eut pour chef Bajamonte Tiepolo, en 1310. Cela ne fit que donner un prétexte à l'aristocratie triomphante pour instituer le fameux tribunal dit *Conseil des Dix*. Il fut à l'origine déclaré provisoire; puis il devint une institution permanente et eut pour mission de surveiller la conduite politique de tous les citoyens.

Florence : les Blancs et les Noirs. — Dans le même temps qu'à Venise le gouvernement oligarchique se constituait, l'esprit démocratique l'emportait de plus en plus à Florence.

Par le développement du commerce et de l'industrie, il s'était formé dans cette ville une nombreuse et riche bourgeoisie, dont l'influence augmentait de jour en jour; elle ne tarda pas à vouloir prendre part au gouvernement de la république et, en 1282, réussit à faire adopter la nouvelle institution des *priori*, qui devaient être choisis parmi les différentes corporations des arts et dont la charge durait deux mois. C'était certainement un pas vers la démocratie; mais il faut noter que ces membres du gouvernement étaient tirés exclusivement des *arts majeurs*; les plébéciens en restaient exclus. Dès lors, pendant quelque temps, la république florentine fut assez tranquille. Elle put établir sa suprématie sur la Toscane, profitant de la décadence de Pise terrassée par Gènes; elle remporta alors sur les Gibelins d'Arezzo la victoire de Campaldino. Mais les nobles de Florence ne pouvaient se résigner à être gouvernés par la bourgeoisie; ils se faisaient inscrire dans les corporations afin de se glisser de nouveau au pouvoir et reprendre leur ancienne prépondérance. Cette pratique pouvait devenir un danger pour la liberté; les nobles, soutenus par leurs *consorterie*, ne tardèrent à redevenir fiers et arrogants. Alors, sur l'initiative de Giano de la Bella, furent approuvées les *Ordonnances de la justice* (1293-94), qui excluaient les nobles du *priorat* et infligeaient des peines sévères à tout acte de violence commis envers un bourgeois. Pour l'exécution de ces ordonnances on institua un *gonfalonier de justice*, investi du droit de faire sonner la cloche pour assembler le peuple; celui-ci fut organisé en garde civique. Les nobles réussirent à soulever le peuple lui-même contre Giano, qui partit de Florence et s'exila volontairement en France, où il mourut.

Cependant, parmi les troubles et les révolutions, se faisait jour tout le travail d'une civilisation renaissante; la ville s'agrandissait et s'embellissait; les arts prospéraient. En 1298, on commençait Santa-Maria del Fiore, et, l'année suivante, le palais de la Seigneurie, œuvres dues au génie d'Arnolfo de Cambio; à côté de lui travaillaient Cimabue et Giotto. Dante Alighieri commençait à se faire connaître parmi ses concitoyens. Quelles années splendides pour Florence, que celles qui virent son

commerce prendre l'essor et les princes d'Europe solliciter des emprunts chez ses banquiers! Éblouis de leur prospérité croissante, les Florentins s'imaginèrent que la population de la ville, très nombreuse déjà, devait s'accroître encore; ils firent élever une nouvelle enceinte de murs, qui ne prit fin qu'en 1327 et fut quatre fois plus grande que la précédente. Florence pressentait son avenir comme la capitale intellectuelle de l'Italie et l'initiatrice de l'Europe entière.

La lutte des factions continuait. A cette époque s'introduisirent dans Florence les dénominations nouvelles de *Blancs* et de *Noirs*, venues de la ville voisine de Pistoia. La famille des Cerchi, enrichie par le commerce, était à la tête des Blancs, qu'on pourrait regarder comme des Gibelins modérés; les Noirs, Guelfes intransigeants, se réunissaient autour du patricien Corso Donati. On se battit de nouveau dans les rues et sur les ponts de Florence. Les Noirs s'adressèrent au pape Boniface VIII, qui entretenait des intelligences à Florence dans le but secret de faire de la Toscane une province de l'Église. Boniface envoya à Florence, avec le titre de *pacificateur*, ce Charles de Valois, qu'il avait appelé en Italie pour les affaires de Sicile, sous la condition tacite qu'il s'efforcerait de mettre le pouvoir aux mains des Noirs. Charles de Valois entra à Florence en novembre 1301; avec son appui, les Noirs vainquirent les Blancs, qui furent en grande partie exilés; on détruisit leurs tours, leurs palais, leurs maisons; on confisqua une bonne partie de leurs biens. Parmi ces exilés fut Dante Alighieri, qui devait plus tard épancher toute l'amertume de son cœur contre Boniface VIII.

Rome : Boniface VIII et le jubilé de 1300. — Il y avait plus de six ans que l'État pontifical était gouverné par Boniface VIII, qui avait succédé à Célestin V en décembre 1294¹. Il travailla d'abord à raffermir son autorité sur Rome. Rencontrant une vive opposition dans la puissante famille des Colonna, il destitua du cardinalat deux membres de cette famille, prêcha contre elle une croisade, la dépouilla de ses domaines, détruisit

1. Nous croyons devoir rappeler que nous ne parlons ici des papes que comme princes italiens. Pour l'histoire de la papauté dans l'Église, voir ci-dessus, chap. I et VI.

Palestrina, sa principale forteresse (1298). Ses ambitions ne se bornaient pas aux territoires romains et toscans, ni à la domination sur l'Italie méridionale et la Sicile; le spectacle merveilleux de la multitude immense qui accourut à Rome à l'occasion du jubilé de 1300 dut lui inspirer une idée prodigieuse de son pouvoir. Quand il ordonnait à Giotto de peindre cette fresque (qu'on peut voir encore aujourd'hui dans l'église du Latran) dans laquelle le vieux pape est représenté au moment où il annonce le jubilé, Boniface devait sentir dans son allière nature cette superbe énergie qui le soutint dans sa lutte contre Philippe le Bel. A ses yeux tout devait se courber sous l'autorité des papes; au contraire, c'est précisément alors que tomba leur pouvoir politique. Par la translation du siège pontifical à Avignon, ils se mirent sous la dépendance des rois de France, tandis qu'ils perdaient presque entièrement leurs domaines d'Italie.

Descente de l'empereur Henri VII. — La décadence du prestige impérial avait précédé celle du prestige pontifical. Le moyen âge avait eu les yeux fixés sur ces deux institutions, double pilier de cette société; elles disparaissaient ensemble, marquant ainsi le terme d'une époque et la naissance d'un monde nouveau. Le dernier essai de quelque importance pour rétablir en Italie l'autorité impériale fut tenté par Henri VII de Luxembourg, élu empereur en 1308. Sincèrement persuadé de la sainteté de sa mission, animé d'un zèle ardent dans l'accomplissement de ce qu'il regardait comme son devoir, Henri descendit en Italie vers la fin de 1310, s'annonçant comme le pacificateur universel. Traversant le Piémont, il entra à Milan, où il ceignit en grande solennité la couronne de fer; tous les seigneurs des pays où il passait se rassemblaient volontiers sous son drapeau; partout il rétablissait l'union, faisait rentrer les proscrits dans leurs patries. A Milan, où dominait alors Guido della Torre, rentré depuis peu dans la ville, l'empereur rappela son rival Mathieu Visconti. Cette soumission si universelle et si prompte tenait à l'enthousiasme que les qualités personnelles de Henri avaient inspiré; mais les enthousiasmes passent et les intérêts politiques restent. Des troubles éclatèrent à Milan; les Torriani furent chassés; Mathieu Visconti obtint la

seigneurie de la ville et le titre de vicaire impérial. Les factions se réveillèrent de nouveau ; l'empereur dut livrer bataille contre Crémone et Brescia.

Il se rendit à Gènes et de là, par mer, à Pise, la ville qui avait tant souffert pour la cause impériale. Passant par les Maremmes, il se dirigea vers Rome ; il y arriva en mai 1312 ; il ne put y entrer sans combattre, car le parti guelfe s'était renforcé des troupes envoyées par Robert d'Anjou, roi de Naples. Désespérant de soumettre toute la ville, Henri se contenta de recevoir la couronne impériale à Saint-Jean de Latran, car la basilique de Saint-Pierre, avec la moitié de Rome, était occupée par ses ennemis. Ensuite, presque en fugitif, il sortit de Rome et alla mettre le siège devant Florence, devenue le centre du parti guelfe et qui s'était donnée pour cinq ans à Robert de Naples. La faim et les maladies affaiblirent bientôt son armée, qui dut se replier sur Pise. Durant l'hiver qui suivit, Henri fit rassembler de nouvelles forces en Allemagne, s'allia à Frédéric de Sicile et, d'accord avec lui, se prépara à combattre Robert de Naples. Comme les opérations militaires allaient commencer, il mourut (24 août 1313) dans l'abbaye de Buonconvento, en Toscane. Avec lui mourut aussi la vieille idée impériale, qui eut précisément alors (comme cela arrive très souvent pour les institutions) sa plus splendide interprétation dans l'ouvrage de Dante, *De monarchia*, suprême profession de foi politique du parti gibelin.

II. — Jusqu'à l'insurrection de Florence (1343).

Les Guelfes et les Gibelins : Louis de Bavière. — Si l'Église et l'Empire s'étaient effacés, les intérêts qui s'étaient groupés autour d'eux, ne disparurent pas de suite ; ils restèrent en présence et continuèrent la lutte pour leur propre compte. Les partis s'appellent encore Guelfes et Gibelins ; mais ces noms ne sont plus que des mots de ralliement ; les intérêts du pape et de l'empereur n'y ont plus rien à voir. La ligue guelfe

formée à Florence contre Henri VII lui survécut; avec le roi de Naples à sa tête, elle semblait devoir conquérir la suprématie; mais les Gibelins eurent le bonheur de compter de vaillants chefs et d'habiles capitaines, comme en Toscane Uguccone della Faggiuola et après lui Castruccio Castracani, seigneur de Lucques, et, dans la Haute-Italie, Mathieu Visconti, seigneur de Milan, et Cangrande della Scala, seigneur de Vérone. Un épisode de cette lutte entre les deux ligues fut le siège de Gènes. Depuis quelques années Gènes était le théâtre de discordes sanglantes; les familles guelfes des Fieschi et des Grimaldi, ayant fini par prendre le dessus, chassèrent les familles gibelines des Doria et des Spinola. Celles-ci avaient demandé secours aux autres Gibelins d'Italie et tenté de rentrer à Gènes par la force; les Guelfes eurent recours au roi Robert, qui se rendit en personne à Gènes. Il semblait que toute l'Italie s'y fût donné rendez-vous. Les deux partis se combattirent longtemps sans jamais remporter une victoire décisive. Enfin Robert força les Gibelins à lever le siège (1319).

Après ce succès, le roi Robert se crut en position de réaliser l'ancienne ambition de sa famille : la domination sur toute la péninsule. Il se rendit à Avignon pour s'entendre avec le pape Jean XXII sur les moyens d'abattre les Gibelins dans l'Italie du nord. Le pape y envoya, en qualité de légat, son neveu le cardinal Bertrand du Poyet, qui prêcha une croisade anti-gibeline. La mort de Mathieu Visconti (1322) favorisa les progrès des Guelfes. Les Gibelins appelèrent à leur secours Louis de Bavière, qui fit sa descente impériale en Italie. Il y séjourna deux ans, et, en décembre 1329, il quittait la péninsule, où personne ne lui obéissait plus ¹.

Descente de Jean de Bohême. — Dans cette même année (1329), Cangrande della Scala était mort à l'apogée de sa puissance; ses domaines passèrent en héritage à ses neveux Martino et Alberto. Ils mirent le siège devant la cité guelfe de Brescia. Celle-ci demanda protection à un prince qui avait grande renommée de chevalier vaillant et généreux, Jean de

1. Sur les descentes des empereurs en Italie, voir ci-dessous, chap. XII (Allemagne).

Bohême, fils de l'empereur Henri VII. Jean, qui se trouvait à Trente, accueillit cet appel, délivra Brescia et y fut acclamé seigneur; il dompta les partis et rétablit la paix. Plusieurs autres villes imitèrent l'exemple de Brescia : Bergame, Crémone, Pavie, Verceil, Novare, Parme, Modène, Reggio, proclamèrent Jean comme leur seigneur.

Ce fut une grande émotion dans toute l'Italie : les uns disaient que le roi Jean était venu en Italie envoyé par l'empereur; les autres le croyaient un envoyé du pape. Lorsque Jean eut une conférence secrète avec le cardinal légat Bertrand du Poyet, les soupçons augmentèrent. Il se forma contre lui une ligue, qui s'inspirait non plus des vieilles idées guelfe ou gibeline, mais d'une nouvelle idée politique, celle de l'équilibre. A cette ligue adhérèrent les Scaligeri de Vérone, les Visconti de Milan, les Este de Ferrare, les Gonzague, nouveaux seigneurs de Mantoue (où ils avaient remplacé les Bonaccolsi), la république de Florence et le roi de Naples. Le changement de politique qui se révéla dans cette ligue surprit les contemporains, encore habitués à voir les deux factions acharnées à la destruction l'une de l'autre, et Jean Villani, dans ses *Chroniques*, s'écrie : « Observe, lecteur, quel nouveau changement de siècle! Le roi Robert, chef du parti de l'Église, et la république guelfe de Florence forment alliance avec les plus grands tyrans gibelins de l'Italie; cette ligue, qui fut louée par les uns et blâmée par les autres, aboutit cependant au salut de la ville de Florence et à la confusion du roi Jean et du légat ». — En effet, Jean de Bohême, environné d'ennemis, dut renoncer à toutes ses possessions italiennes (1333). Le légat perdit Bologne et le peu de conquêtes qu'il avait faites en Romagne.

Ceux qui retirèrent le plus grand profit de cette guerre furent les Della Scala; mais leur puissance même fut cause que Florence, les Este, les Gonzague, les Visconti et la république de Venise (qui commença alors à s'immiscer dans les affaires de terre ferme) formèrent une ligue contre eux. Marsilio de Carrara trahit la confiance des Scaligeri et reçut des confédérés la ville de Padoue, où il fonda la seigneurie de sa famille. La guerre finit au désavantage des Scaligeri, dont les

domaines furent limités aux villes de Vérone et de Vicence. Lucques fut parmi les villes que les Scaligeri durent céder. Florence désirait l'occuper, mais elle lui fut disputée par les Pisans; de là naquit une guerre entre ces deux républiques toscanes; elle finit par la victoire des Pisans.

Tyrannie du duc d'Athènes à Florence. — La perte de Lucques ralluma les discordes civiles des Florentins. Accusant d'incapacité leurs gouvernants, ils élurent comme protecteur de leur république Gauthier, duc d'Athènes et comte de Brienne, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus. Ce prince, d'origine française, avait été élevé dans le royaume de Naples, était venu jadis à Florence comme représentant du fils du roi Robert, Charles de Calabre. Il avait alors laissé dans la ville un bon renom. Devenu le protecteur de Florence, il suivit le courant de l'époque et l'exemple des nombreux tyrans qui s'étaient rendus maîtres des autres villes italiennes. Il flatta les grands et la populace, et réussit à se faire proclamer seigneur à vie (1342). Mais il ne sut pas contenter l'amour-propre des Florentins, qui auraient voulu prendre leur revanche sur Pise. Au contraire il conclut tout de suite la paix. D'autre part, sa tyrannie ne tarda pas à devenir insupportable à toutes les classes de citoyens. Bientôt il se forma contre lui trois conspirations, à l'insu l'une de l'autre. Le 26 juillet 1343, toute la ville fut en armes; on donna l'assaut au palais de la seigneurie, et Gauthier dut abdiquer et quitter la ville. Plus tard il se retira en France, où il se fit tuer à Poitiers (1356).

Les mercenaires et les condottieri. — Dans les guerres de cette époque s'était introduit l'usage des troupes mercenaires; les gouvernements les prenaient à leur solde au moment de la lutte; quand la guerre cessait, elles étaient licenciées. Or ces gens, tout adonnés au métier des armes, devaient naturellement chercher à en vivre. Ils se groupaient sous le commandement de quelque chef audacieux et parcouraient le pays en le pillant. Ce fut ainsi que se formèrent les *compagnie di ventura*, composées dans le principe d'étrangers qui étaient venus en Italie avec Louis de Bavière et Jean de Bohême et qui n'avaient plus quitté la péninsule. Celle qui laissa les plus tristes

souvenirs fut celle qu'on surnomma la *Grande Compagnie*, commandée par Guarnieri, duc de Urslingen, et qui s'était formée précisément après la paix entre Pise et Florence, en 1342.

Ces bandes furent plus tard organisées avec un peu plus d'ordre et de discipline sous des chefs appelés *condottieri*. Elles finirent par remplacer toute autre espèce d'armée. Pendant que les citoyens perdaient les habitudes guerrières qui avaient jadis assuré leur indépendance, ces aventuriers faisaient du métier des armes une spéculation, changeant vingt fois de drapeau, combattant un jour la cause qu'ils avaient servie la veille, toujours prêts à passer sous les bannières de qui les payait le mieux. Ainsi la guerre devenait uniquement une industrie.

III. — *Jusqu'à la mort de Louis I^{er} d'Anjou (1384).*

Affaires de Naples : la reine Jeanne I^{re}. — En 1343 mourut Robert d'Anjou, roi de Naples, prince qui fut grandement loué par ses contemporains et particulièrement par Pétrarque ; mais il méritait ces louanges plutôt comme homme d'étude que comme politique. Comme son fils était mort avant lui, il laissait le trône à Jeanne, sa petite-fille, à peine âgée de dix-huit ans, qu'il avait mariée à André, de la branche des Anjou établie en Hongrie. Ces deux jeunes époux avaient des natures bien différentes : Jeanne, élevée dans cette cour de Naples à laquelle Boccace trouvait tant de charme, était élégante, instruite, de mœurs assez libres ; André, né dans la rude Hongrie, était grossier dans ses manières ; tous deux étaient également avides de pouvoir. La discorde s'accrut lorsque la reine laissa entrevoir ses sympathies pour un de ses cousins, Louis de Tarente. Dans la nuit du 18 septembre 1345, au château d'Aversa, le roi André fut étranglé et jeté par une fenêtre dans le jardin.

Louis, roi de Hongrie, frère d'André, accusa la reine de com-

PLICITÉ dans le meurtre de son mari. Le pape, qui se considérait comme suzerain du royaume de Naples, fit faire un procès; on ne frappa que quelques complices obscurs. Le roi de Hongrie ne se tint point pour satisfait; il manifesta l'intention de descendre en Italie pour venger la mort de son frère et s'emparer du royaume (1347). Jeanne venait d'épouser Louis de Tarente. A l'approche des troupes hongroises, elle s'enfuit dans ses terres de Provence, tandis que Louis de Hongrie occupait sans coup férir le royaume de Naples.

L'année suivante une grande peste ravagea l'Italie (elle a été merveilleusement décrite par Boccace). Le roi de Hongrie se hâta de quitter Naples, n'y laissant que peu de troupes. Alors la reine Jeanne, qui avait gagné les bonnes grâces du pape en lui vendant à bas prix la ville d'Avignon, revint, avec son nouvel époux, dans le royaume, qui fut dévasté par une guerre civile, ou plutôt une série de petits engagements sans résultat. En 1350, le roi de Hongrie rentra en Italie. Il finit par conclure une trêve avec Jeanne, déclarant remettre la question entre les mains du pape et s'engageant, si Jeanne était reconnue innocente du meurtre d'André, à lui abandonner le royaume. Le pape fit faire un second procès et prononça une sentence d'absolution. En 1352, Jeanne et Louis de Tarente furent solennellement couronnés à Naples. Le royaume eut alors le pire des gouvernements, débauché, faible et perfide. Pendant les trente ans qu'il dura, l'autorité de la cour ne se faisait même plus sentir à quelques lieues de la capitale; les barons s'érigeaient en despotes dans les provinces; les *compagnie di ventura* pillaient à leur fantaisie des régions entières.

Rome pendant l'absence des papes. — L'Italie centrale ne se trouvait pas dans de meilleures conditions. Les papes n'avaient jamais exercé une autorité très ferme et solide sur les terres de la *Donation*; ceux même d'entre eux qui avaient pu disposer à leur caprice des principales couronnes d'Europe, furent plus d'une fois contraints de fuir devant les émeutes romaines et de se réfugier dans quelque petite ville ou dans quelque château : ce fut une des causes de la translation du Saint-Siège en France. L'absence des papes aggrava naturellement la situa-

tion ; dans les villes de province, s'étaient constituées ou bien des républiques, comme à Bologne, ou bien des seigneuries, comme celles des Polenta à Ravenne, des Manfredi à Faenza, des Ordelaïff à Forli, des Malatesta à Rimini, des Varani à Camerino, des Montefeltro à Urbino, des Baglioni à Perugia, des Prefetti de Vico à Viterbo et Civita-Vecchia. Les campagnes étaient dévastées par des bandes de brigands qui avaient pour chefs des membres mêmes des familles féodales ; quant à Rome, aucun gouvernement, on peut le dire, n'y existait plus ; c'était l'anarchie pure.

La Ville éternelle présentait à cette époque un aspect de désolation et de misère. La population, qui n'avait cessé de diminuer, désertait les régions extrêmes de la ville pour se grouper tout entière autour du Capitole, comme la vie se retire au cœur ; de sorte qu'une partie des grands monuments de l'antiquité se dressaient alors au milieu de la campagne déserte. En cette prodigieuse décadence, Rome conservait cependant, dans l'esprit de ses habitants, le prestige de son ancienne grandeur, que le nom de ses magistrats (sénateurs) semblait perpétuer. Ces vieilles traditions républicaines n'avaient pas empêché que l'élément féodal pénétrât dans la ville ; les barons utilisaient les ruines des monuments antiques pour bâtir au flanc de leurs palais ces tours où ils soutenaient des luttes continues contre leurs rivaux. Parmi les familles puissantes de Rome, deux se signalaient particulièrement : les Colonna et les Orsini, qui, pendant l'absence des papes, tendaient à se rendre maîtres de la ville, suivant l'exemple des tyrans de la Haute-Italie ; de là leur âpre rivalité. Les Romains avaient adressé plusieurs fois des ambassadeurs aux papes pour les décider à rétablir dans Rome le siège pontifical ; ils n'avaient jamais obtenu que des paroles et des promesses.

Rienzi : la république romaine. — Lorsque Clément VI fut élu pape, parmi les ambassadeurs qui lui furent envoyés par les Romains se trouvait un jeune homme, Nicolas ou Cola de Rienzi, fils d'un cabaretier et d'une blanchisseuse. Il avait acquis un renom parmi ses concitoyens grâce à ses discours enthousiastes sur les glorieux exploits des vieux

Romains. Doué d'une éloquence naturelle, il sut plaire au pape, qui lui accorda la charge de notaire de la chambre apostolique à Rome (1344). De retour dans sa patrie, son crédit et sa renommée s'accrurent; soutenu par cette popularité grandissante, il se prit à flétrir en public la violence et l'orgueil des barons, et par des figures allégoriques tâcha d'enflammer les citoyens pour l'antique grandeur de Rome. Dans son ardeur, il crut qu'il suffirait de renouveler les anciennes magistratures pour faire renaître de ses cendres l'ancien peuple romain; il s'entoura d'adhérents choisis dans la classe moyenne et, quand il vit le terrain bien préparé, convoqua le peuple au Capitole (mai 1347), là même où, quelques années avant, Pétrarque avait reçu le laurier sacré. Il se fit donner pleins pouvoirs pour réformer la cité et réussit en effet à ramener la paix et la tranquillité dans Rome, obligeant les barons à en sortir et à se réfugier dans leurs châteaux. Il fut alors le vrai maître de Rome avec le titre de *tribun du peuple*.

Ces premiers succès lui inspirèrent une telle confiance qu'il conçut le dessein de faire de Rome la capitale d'une confédération italienne. La respectueuse admiration que l'on professait pour l'antiquité et plus particulièrement pour la grande Rome, en cet éveil de la Renaissance, nous explique comment plusieurs villes et plusieurs princes lui envoyèrent aussitôt des ambassades. Il y avait tant de magie dans les souvenirs qu'il évoquait! Ses idées furent célébrées par les hommes de lettres, notamment par Pétrarque. Enivré par le sourire de la fortune, Rienzi osa rêver de rétablir, par de simples décrets, la dictature de Rome sur le monde. Il cita à comparaître devant son tribunal les deux empereurs qui se disputaient la couronne (Louis de Bavière et Charles de Bohême). Alors les sages et les prudents se dirent (comme l'avisé contemporain, Jean Villani) que l'entreprise du tribun était une œuvre fantastique. Les extravagances auxquelles s'abandonna Rienzi, le luxe et le faste dont il s'entoura, les honneurs excessifs auxquels il prétendit, finirent par éloigner de lui un grand nombre de ceux qui l'avaient jusqu'alors secondé. Tant que la faveur du peuple avait soutenu son tribun, le pape n'avait osé lui faire opposition; quand il

s'aperçut que son prestige diminuait, il l'excommunia et favorisa les tentatives des barons. Rienzi n'était pas doué d'une nature très guerrière; lorsque, dans un assaut dirigé contre lui, il vit que les citoyens ne répondaient pas à son appel, il s'enfuit de Rome (dans les derniers jours de 1347).

Il passa deux ans dans la solitude du Mont-Maiella (Abruzzes), dans un couvent des *Fraticelli*, puis il se rendit à Prague pour offrir à l'empereur Charles IV de le conduire à la conquête de l'Italie; mais là il fut traité comme un visionnaire, arrêté, puis envoyé à Avignon, où le pape Clément VI le fit enfermer dans la partie supérieure de la tour de Trouillas. — Innocent VI, qui succéda à Clément VI en 1352, désireux de relever en Italie l'influence du Saint-Siège, eut l'idée d'utiliser à cet effet Rienzi : il le fit sortir de prison et l'envoya au cardinal Ægidius d'Albornoz, qui se trouvait déjà en Italie avec une armée pour reconquérir les possessions de l'État pontifical.

Depuis le départ de Rienzi, Rome était retombée dans l'anarchie; elle voyait se succéder sans repos et sans trêve les excès démagogiques et les violences des nobles. Rienzi rentra dans la Ville éternelle le 1^{er} août 1354; il fut reçu en grande solennité, parmi les fêtes, et, avec le titre de *sénateur*, reprit le pouvoir. Ses façons hautaines prouvèrent bientôt que les épreuves de l'exil et de la prison ne lui avaient rien appris. Dans le même mois d'août il condamna à mort le célèbre condottiere Fra Moriale, chef de voleurs, il est vrai, mais qui lui avait prêté l'argent nécessaire pour reconquérir le pouvoir. De lourds impôts irritèrent le peuple. Une sédition violente, excitée notamment par les nobles, éclata. Assiégé dans le Capitole, Rienzi tenta de s'enfuir déguisé en homme du peuple. Il fut reconnu par la foule et massacré (8 octobre 1354).

Le cardinal Albornoz : retour des papes à Rome. — Pendant ce temps le cardinal Albornoz, homme d'une grande expérience politique et militaire, tâchait de reconquérir par les armes et la ruse l'État pontifical. Il vainquit le Prefetto de Vico, qui dominait à Viterbe et Orvieto, les Malatesta, seigneurs de Rimini, les Manfredi de Faenza, les Ordelaffi de Forli, et réussit à se faire céder par Jean de Oleggio la ville de Bologne, qu'il

dut ensuite défendre contre Bernabos Visconti, le puissant tyran de Lombardie. Après plus de dix ans d'une guerre conduite avec habileté et résolution, le domaine de saint Pierre se trouva reconstitué. Alors le nouveau pape, Urbain V, se décida à rétablir le Saint-Siège à Rome. Il y fit son entrée solennelle le 16 octobre 1367. — Rome, veuve depuis si longtemps du pape et de l'empereur, devait alors les revoir tous deux. Charles IV y était déjà venu une première fois (en 1355) pour prendre la couronne impériale. Il y reparut en 1368 et en sortit presque aussitôt, ayant achevé d'y détruire le peu de prestige que gardait encore la dignité impériale.

Urbain V sentait aussi combien le prestige de la papauté avait diminué en Italie. Albornoz, le seul homme ferme et habile qu'il eût auprès de lui, était mort en 1367. Les cardinaux français qui entouraient le pape l'excitaient à retourner au delà des Alpes, sous prétexte qu'il pourrait plus facilement s'occuper de la réconciliation entre les rois de France et d'Angleterre. Urbain, cédant à ces insinuations, retourna à Avignon (1370), où il mourut le 19 décembre de la même année.

Pendant la nouvelle absence de la papauté, les légats qui administraient les terres de l'Église auraient médité de réduire en leur dépendance les deux républiques de Florence et de Sienne. Florence jeta le cri d'alarme, s'allia aux Visconti et souleva les villes mêmes de l'État pontifical (1375). En peu de jours l'insurrection devint générale dans toutes les anciennes provinces de l'Église. Grégoire XI excommunia Florence, envoya contre les rebelles la compagnie des Bretons et souleva en Italie la compagnie anglaise de John Hawkwood; ces mercenaires se livrèrent aux pires excès.

L'agitation s'était manifestée dans Rome même, où la population était mécontente de l'absence du pape : on y parlait déjà de nommer un autre pape qui habiterait la Ville éternelle. L'imminence d'un schisme décida Grégoire XI à revenir, exauçant ainsi les instantes prières de sainte Catherine de Sienne. En janvier 1377, il entra à Rome. Il lui fut dès lors plus facile de négocier avec les divers États italiens et d'obtenir le rétablissement de la paix.

Florence : gouvernement des Ciompi. — Florence, pendant qu'elle soutenait cette guerre contre les légats et le pape, était encore agitée par les discordes entre les grands, les bourgeois et la plèbe, surtout par la rivalité entre les deux puissantes familles des Ricci et des Albizzi. Tandis que nobles et bourgeois se combattaient et s'épuisaient, les gens du peuple (les *Ciompi*) croissaient en audace. En juillet 1378, ils se soulèvent, et, conduits par Michel de Land, un cardeur de laine, s'emparent du palais de la Seigneurie. Michel est proclamé *gonfalonier de justice*. Il sut user avec habileté et courage du pouvoir que le hasard avait mis entre ses mains, réprimant les excès de la populace, maintenant les nobles dans le devoir. Lorsque son gouvernement cessa, les désordres recommencèrent; nobles et bourgeois en profitèrent pour reprendre le pouvoir (1382).

A cette époque, une famille sortie des rangs du peuple et enrichie dans le commerce, celle des Médicis, peu à peu s'élevait au-dessus des autres, et se préparait, avec beaucoup de prudence et une rare habileté, à jouer un jour un grand rôle.

Florence dominait alors la plus grande partie de la Toscane, où elle n'avait plus de rivales; Pise même, épuisée par de longs revers, ne pouvait plus lui disputer la prépondérance; elle était tombée si bas qu'elle n'avait même pu défendre la Sardaigne, qui lui fut enlevée par la maison d'Aragon, ni la Corse, sur laquelle Gènes commençait à établir sa suprématie.

Guerres entre Gènes et Venise : paix de Turin. — A Gènes aussi le peuple avait eu ses jours de triomphe sur l'aristocratie. En 1339, il se souleva et nomma doge Simon Boccanegra, qui fit respecter son autorité par sa conduite ferme et sage. Cette révolution fut naturellement suivie de luttes fréquentes. Elles ne cessaient qu'à l'approche d'un danger commun. A cette époque l'ennemi était toujours Venise. On combattit de 1350 à 1355. Durant cette guerre, Gènes courut un tel péril qu'elle se décida à se donner en seigneurie à l'archevêque Jean Visconti, seigneur de Milan. Le doge de Venise était alors André Dandolo, auteur d'une ample chronique latine sur l'histoire de sa patrie, ami et correspondant de Pétrarque, qui lui écrivit

plusieurs fois pour l'engager à conclure la paix avec Gènes. Il eut pour successeur, en 1354, Marin Faliero qui, soit pour venger une injure personnelle qu'il avait reçue d'un des chefs de la noblesse, soit qu'il voulût s'emparer du pouvoir absolu avec l'appui du peuple, ourdit une conjuration contre l'aristocratie. Elle devait éclater le 15 avril 1355 : mais le *Conseil des Dix* eut vent du complot et ordonna des arrestations et des supplices qui en empêchèrent l'explosion. Le doge Faliero eut la tête tranchée sur le grand escalier du Palais Ducal, où les doges prêtaient serment en recevant le pouvoir.

Cette même année, la paix fut conclue avec Gènes, qui, toujours inquiète et agitée, secoua le joug des Visconti pour rétablir le gouvernement populaire. Elle n'oublia pas ses rancunes contre son ancienne rivale; la guerre ne tarda pas à recommencer. Gènes fut soutenue par la maison de Carrara (qui dominait de Padoue jusqu'à la lagune) et par le roi de Hongrie, qui menaçait Venise du côté de la Dalmatie. Venise eut pour alliés les Visconti de Milan, qui attaquaient Gènes du côté des Apennins. Sur terre, la guerre ne se faisait qu'avec des mercenaires et causait plus de mal au paysan qu'à l'ennemi; au contraire, sur la mer, où les deux rivales combattaient par elles-mêmes, les chocs étaient parfois terribles. L'amiral vénitien Victor Pisani vainquit les Génois, puis fut vaincu lui-même, et le sénat vénitien le condamna à la prison. Les Génois entrent alors dans la lagune, s'emparent de Chioggia et menacent Venise même de destruction. Le désespoir rendit le courage aux Vénitiens. On arme de nouveaux vaisseaux, on délivre, aux acclamations du peuple, Victor Pisani de sa prison et on lui confie la nouvelle flotte. Elle assaillit Chioggia pendant que, des mers du Levant, Charles Zeno arrivait avec d'autres vaisseaux. Après une longue résistance, les Génois enfermés dans Chioggia durent se rendre à discrétion (1380). A la fin, les deux républiques acceptèrent la médiation du comte Amédée VI de Savoie, qui après de longues négociations réussit à leur faire signer la paix à Turin (1381).

La maison de Savoie. — Amédée VI, surnommé le comte Vert, fut un des princes les plus illustres de la maison de

Savoie, quoiqu'il soit mort à quarante-neuf ans. Ce fut sous son règne que cette famille commença à diriger vers l'Italie ses ambitions conquérantes, car du côté de la France, depuis l'annexion du Dauphiné, la chose devenait plus difficile. Au contraire, en Piémont, une occasion de s'agrandir se présentait : la maison d'Anjou y était abattue; Amédée VI, avec son cousin Jacques d'Achaïe, en recueillit les dépouilles; plusieurs villes aussi se donnèrent à lui. Il guerroya victorieusement contre les marquis de Saluces et contre les Visconti. L'expédition d'Orient (1366), durant laquelle il enleva aux Turcs Gallipoli et la remit à l'empereur byzantin, son oncle maternel, lui acquit une grande renommée. C'est à lui qu'on doit la fondation de l'ordre du *Grand Collier*, qui prit ensuite le nom de *Collier de l'Annonciade*; c'est de lui que l'on rapporte le mot célèbre : « *J'atans mon astre* ». Pour s'assurer les possessions de la famille des Anjou en Piémont, Amédée VI s'allia avec Louis d'Anjou et l'accompagna dans l'expédition de Naples.

Naples : Charles de Duras. — Louis, duc d'Anjou, frère du roi Charles V, avait été adopté par la reine Jeanne I^{re} de Naples; n'ayant pas d'enfants, elle désirait que la couronne ne passât point à Charles de Duras (neveu du vieux roi Louis de Hongrie), à qui elle revenait de droit. Charles avait prévenu les desseins de Jeanne et, en 1381, réunissant une armée, avait couru à Rome se faire couronner roi de Naples par Urbain VI; celui-ci était l'ennemi de Jeanne, qui avait reconnu l'autre pape, Clément VII. Puis Charles entra victorieux dans Naples : Jeanne y fut faite prisonnière, et peu de temps après (1382), mise à mort. Pour la venger et pour conquérir le royaume, Louis d'Anjou, qui avait été couronné à Avignon par Clément VII, descendit en Italie, accompagné d'Amédée VI de Savoie, et pénétra dans la Pouille. Amédée y mourut de fièvre (1383); l'année suivante Louis mourut aussi (1384). Charles n'eut plus alors de compétiteur.

Dans cette guerre, Charles avait pris à sa solde Albéric de Barbiano. Celui-ci avait formé la première compagnie d'aventuriers composée uniquement d'Italiens, renouvelant ainsi dans la péninsule l'usage des armes. Les victoires d'Albéric excitè-

rent plusieurs chefs à suivre son exemple ; peu à peu se formèrent les *compagnies italiennes*, qui remplacèrent les étrangères. Ce fut des rangs de la compagnie d'Albéric que sortirent les deux plus célèbres *condottieri* de cette époque : Braccio de Montone et Muzio Attendolo Sforza.

IV. — Jusqu'à la paix de Lodi (1454).

Milan : puissance des Visconti. — Dans presque toutes les villes de la Lombardie, de la Vénétie et de l'Émilie s'étaient fondées des seigneuries ; plusieurs d'entre elles n'eurent qu'une existence éphémère ; les plus fortes écrasèrent les plus faibles ; peu à peu se fit tout un travail de concentration autour des premières, et de cette évolution naquirent de grands États.

Toutes ces familles de tyrans avaient à lutter même dans leur capitale ; elles y étaient jalouées par d'autres familles puissantes qui avaient aussi aspiré à la tyrannie, mais avaient été prévenues dans leurs desseins. Naturellement celles-ci ourdissaient contre le tyran des complots qui, le plus souvent, n'avaient d'autre résultat que de le rendre plus despotique et de lui faire inventer de nouveaux supplices. En général, le tyran n'était pas cruel pour le peuple, mais seulement pour les grands ; ainsi la majorité des habitants vivait tranquille, contente de commercer en sécurité, pleine d'admiration pour les splendides monuments que bâtissait le maître et pour les magnificences de sa cour.

Parmi les familles seigneuriales d'Italie, celle qui devint la plus puissante et la plus magnifique fut celle des Visconti. Habiles politiques, ils surent tenir tête aux ennemis intérieurs et aux différentes ligues qui au dehors s'étaient organisées contre eux. Ils encourageaient en même temps l'industrie, les lettres et les arts. Vers la moitié du xiv^e siècle, l'autorité des Visconti avait augmenté sous le gouvernement de l'archevêque Jean Visconti, qui avait même réussi à enlever Bologne au Saint-Siège et à se faire acclamer seigneur de Gènes. Ces deux

villes ne restèrent pas longtemps aux Visconti; même leur domaine lombard se partagea entre les deux frères, Bernabos et Galéas, les deux plus odieux tyrans de ce temps. Cependant, Froissart, Chaucer et Pétrarque se rencontrèrent à leur cour. Ce même Galéas II, qui sut inventer le *carême* (quarante jours consacrés alternativement l'un aux tortures, l'autre au repos de la victime), est aussi le fondateur de l'Université de Pavie.

Jean-Galéas, duc de Milan. — Galéas II mourut en 1378. Son fils Jean-Galéas, âgé de 25 ans¹, hérita de ses domaines. Son ambition était immense, son astuce et sa méchanceté aussi grandes; d'abord il feignit un caractère timide pour ne pas exciter la jalousie de son oncle Bernabos, qui gouvernait le reste de la Lombardie; il vécut avec lui en bon accord plusieurs années; puis, en trahison, il le fit arrêter et renfermer dans un château, où il le fit tuer en le déclarant *vir diabolicus* (1385). Il devint ainsi maître absolu de tous les domaines des Visconti, qu'il accrut encore en soldant les meilleurs *condottieri* de cette époque : Jacques dal Verme, Facino Cane et Alberic de Barbiano. Avec l'aide des Carrara de Padoue, il détruisit la domination des Scaligeri à Vérone et à Vicence; puis, allié aux Vénitiens, il enleva Padoue aux Carrara; mais ces derniers reprirent de nouveau cette ville peu de temps après. Il intimida les Gonzague de Mantoue, les Este de Ferrare, le marquis de Montferrat, et vit sa puissance reconnue par la plus grande partie de l'Italie septentrionale. En 1395, il se fit donner par l'empereur Venceslav le titre de *duc de Milan* : c'était faire légitimer sa souveraineté.

Aucune puissance en Lombardie ne semblait en état de lutter contre le duc de Milan; mais ses desseins ambitieux allaient plus loin; évidemment il aspirait à dominer toute la péninsule. Après avoir résisté à une ligue qui s'était formée contre lui, il pénétra dans l'Italie centrale et assujettit Bologne, Pise, Sienne, Lucques, Pérouse, Assise, Spoleto. Il s'appretait à prendre Florence pour y ceindre la couronne de roi d'Italie,

1. Il fut surnommé le comte de Vertus, du nom d'une terre en Champagne que sa femme Isabelle, fille de Jean, roi de France, lui avait apportée en dot.

lorsque la mort arrêta ses succès. Il avait à peine cinquante ans (1402).

Ses États furent bientôt démembrés. Le pape reprit Bologne, Pérouse et Assise; Florence s'empara de Pise, qui disparut ainsi de la scène politique; les Vénitiens occupèrent les domaines des Scaligeri (Vérone et Vicence), auxquels ils unirent Padoue en faisant massacrer la famille de Carrara; enfin, dans quelques villes, les familles seigneuriales, qui avaient été dépossédées par Jean-Galéas, reconquirent leurs droits; les deux fils du duc Jean-Galéas virent leurs possessions réduites à Milan et Pavie.

Ladislas, roi de Naples. — Pendant que l'œuvre d'unification tentée par Jean-Galéas tombait en ruine, un autre prince, au midi de la péninsule, songeait à réunir une grande partie de l'Italie sous sa domination : c'était Ladislas, fils de Charles de Duras. Il était encore enfant lorsque son père, qui était allé prendre possession du trône de Hongrie, y était mort assassiné (1386). Le parti des Anjou, toujours vivace dans le royaume de Naples, avait profité de cette occasion pour rallumer la guerre civile en soutenant Louis II, fils de Louis I^{er}. Mais lorsque Ladislas fut en âge de régner, il montra une telle finesse d'esprit et une si grande aptitude à dissimuler, qu'il ne tarda pas à chasser son rival. Alors il éleva son esprit à de plus hauts desseins; profitant habilement du schisme qui affligeait l'Église, il envahit l'État pontifical et prit Rome, retombée en pleine anarchie. Ses vues embrassaient la domination de toute l'Italie, mais il échoua en Toscane. Il reparaisait en armes contre Florence, lorsqu'il mourut (1414).

Naples : Jeanne II et Alphonse d'Aragon. — Jeanne II lui succéda. Plus dissolue encore que Jeanne I^{re}, elle se livra à toutes sortes de débauches et d'excès et laissa gouverner ses favoris. Elle vit bientôt surgir un prétendant dans la personne de Louis III d'Anjou, fils de Louis II. Elle appela à son secours Alphonse V, roi d'Aragon, et, n'ayant pas d'enfants, l'adopta pour son fils et successeur. Alphonse possédait déjà en Italie la Sardaigne, soumise depuis un siècle à sa maison, et la Sicile,

qui, après l'extinction de la dynastie aragonaise locale (1409), avait été réunie à l'Aragon.

Dans cette guerre, la fortune fut favorable à Alphonse. Il entra victorieux dans Naples, et il prétendait y agir en maître, mais alors Jeanne, jalouse de l'ascendant qu'il avait acquis sur ses sujets, révoqua l'adoption et adopta pour son fils Louis III d'Anjou. La guerre civile se ralluma. On y vit figurer les deux célèbres *condottieri*, Muzio Attendolo Sforza et Braccio de Montone, qui moururent tous les deux en 1424. Le parti des Anjou fut victorieux, d'autant plus facilement que les événements d'Espagne obligèrent Alphonse à retourner dans son pays. Louis III fut nommé régent en Calabre, tandis que Jeanne II continuait à régner, menant la vie la plus déréglée. Elle mourut en 1435. Alors Alphonse revint en Italie avec une armée et, après une longue lutte contre le roi René, frère de Louis III, réussit à conquérir le royaume de Naples.

Milan et Venise : lutte pour la suprématie dans le bassin du Pô. — Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, l'un des deux fils de Jean-Galéas, avait pu (après la mort de son frère Jean-Marie, assassiné en 1412) reconquérir une grande partie des anciennes possessions de son père. Dans cette entreprise il avait été efficacement aidé par l'illustre *condottiere* François Bussone, surnommé Carmagnola, du nom de sa ville natale en Piémont; Philippe ne tarda pas à se méfier du Carmagnola, qui prit son congé et passa au service de la maison de Savoie, puis au service de Venise.

Venise ne se contentait plus de ses possessions en Orient, et tendait à se former un vaste État dans la *Terre-Ferme* italienne. Cette nouvelle politique, qui avait prévalu définitivement dans le Grand Conseil, fut poursuivie avec courage et persévérance. La république, qui possédait déjà Padoue, Vicence et Vérone, avait pour voisin limitrophe le Visconti, avec qui elle ne tarda pas à se trouver en conflit. Carmagnola, nommé capitaine-général de l'armée vénitienne, prit d'assaut Brescia et mit en déroute, à Maclodio, l'armée du Visconti. Dans la suite la conduite de ce capitaine provoqua également les soupçons des Vénitiens. Le Conseil des Dix l'appela à Venise

sous le prétexte de délibérer sur des plans de campagne, le fit arrêter et décapiter sur la *piazzetta* de Saint-Marc (1432). La guerre entre Venise et Milan continua; plusieurs autres États y intervinrent; les affaires s'embrouillèrent encore par les ambitions personnelles des divers *condottieri*, et particulièrement de François Sforza, fils de Muzio Attendolo.

Milan : François Sforza. — Ce hardi politique se proposait de maintenir l'équilibre entre le duc de Milan et les républiques de Venise et Florence et, par là, de se rendre nécessaire à tous les partis. La guerre durait encore quand Philippe-Marie mourut sans laisser de postérité mâle (1447).

Les prétendants à cette succession étaient en grand nombre; mais les Milanais profitèrent de cette circonstance pour proclamer la république, qui fut nommée *ambroisienne*, du nom du saint protecteur de la ville. François Sforza feignit d'abord d'oublier ses droits à la succession, comme mari d'une fille naturelle de Philippe-Marie. Il se mit au service de la république *ambroisienne* contre Venise; mais peu après, tout à coup, il fit la paix avec Venise et dirigea ses forces sur Milan. La ville résista jusqu'à la dernière extrémité, quoique Sforza fût parvenu à s'y former un parti; enfin un tumulte populaire précipita le dénouement; la multitude chassa les magistrats et ouvrit les portes à Sforza, qui fut acclamé duc (1450).

Dans ces trois ans de vie turbulente et agitée, plusieurs parmi les Milanais avaient jeté leurs regards sur Ludovic, duc de Savoie, frère de la veuve du duc Philippe-Marie. Ludovic, sans être assez modeste pour savoir rester en paix, ne fut pas assez prompt à se décider. Il ne fit marcher son armée sur Milan que lorsqu'il n'était plus temps. C'est avec lui que commence une période de décadence pour cette maison de Savoie qui avait eu tant de renom sous son père Amédée VIII.

Amédée VIII de Savoie. — Celui-ci avait obtenu par l'empereur, en 1416, le titre de *duc de Savoie*. Deux ans après, la ligne des princes d'Achaïe s'étant éteinte, il avait réuni sous sa domination toutes les anciennes possessions de sa maison; il les avait encore agrandies par les armes et par les négociations. Pour unifier ses États, il avait publié un *statut général*

ou code de lois auquel tous, barons et communes, devaient obéir et qui renforçait le pouvoir souverain. En 1434, il s'était retiré dans l'ermitage de Ripaille, sur le lac de Genève, laissant l'administration à son fils Ludovic. On a vu plus haut son aventure pontificale sous le nom de Félix V¹.

Les papes : Nicolas V. — On verra plus loin les services que Nicolas V rendit à la civilisation renaissante. Un autre *humaniste* romain, Étienne Porcari, fut un des plus renommés conspirateurs de cette époque si fertile en complots. Il rêva de faire revivre à Rome l'ancienne république et groupa des conjurés pour s'emparer du pape et des cardinaux ; mais le complot fut découvert et Porcari fut condamné, avec ses complices, à être pendu (1453).

Quand se répandit en Europe, cette même année, la nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs, le pape essaya d'user de son influence pour faire cesser toute guerre dans cette Italie qui se trouvait si directement menacée. En 1454 fut signée, entre Milan et Venise, la paix de Lodi, à laquelle ne tardèrent pas à adhérer presque tous les autres États de la péninsule. Les plus puissants décidèrent même de s'unir, pour une période de vingt-cinq ans, dans une ligue offensive et défensive, sous la direction de François Sforza et de Cosme de Médicis, depuis longtemps liés par une vive amitié.

Florence : Cosme de Médicis. — Par l'astuce et par la bienfaisance, toujours généreux et magnifiques, les Médicis s'étaient peu à peu formé dans Florence un grand parti, et, sans que personne s'en doutât, avaient fini par devenir les maîtres de la ville. Cosme, sans avoir le titre de prince, fut pendant trente ans (1434-1464) non seulement le premier citoyen de Florence, mais le vrai maître de la république, qui dominait alors la plus grande partie de la Toscane, et parmi ses possessions comptait Pise, son ancienne rivale.

1. Voir ci-dessus, p. 337 et 342.

V. — *Les États italiens dans la seconde moitié du XV^e siècle.*

Stabilité relative dans cette période. Italie du Nord.

— On peut dire que l'organisation politique qui fut alors celle de l'Italie se maintint sans changement important jusqu'à la fin du moyen âge.

La maison de Savoie était à cette époque représentée par des princes ou médiocres ou trop jeunes; Louis XI de France put facilement y établir une espèce de tutelle ou de protectorat, surtout après la mort de Charles le Téméraire, qui y avait toujours contrarié ses desseins. — Plus faibles encore étaient les marquis de Saluces et ceux du Montferrat : ces derniers appartenaient à la dynastie des Paléologue, qui avait succédé à celle des Aleramici. — Il y avait aussi en Piémont une autre seigneurie, le comté d'Asti, dans la famille des Orléans, qui l'avait obtenu par le mariage de Louis d'Orléans avec Valentine Visconti, fille de Jean-Galéas.

Un des plus grands États de l'Italie était alors le duché de Milan. Après François Sforza, qui avait gouverné avec sagesse, son fils et successeur Galéas-Marie (1466-1476) fut un monstre de cruauté et de débauche. Il mourut assassiné. L'héritier du duché, Jean-Galéas, avait à peine huit ans; sa mère, Bona de Savoie, assumait la régence; mais les frères du duc défunt conspirèrent contre elle. Le plus rusé et le plus ambitieux d'entre eux, Ludovic, surnommé le More, réussit à se rendre maître du gouvernement (1480).

L'Adda séparait le duché de Milan du territoire de Venise, qui était alors l'État le plus fort et le plus riche d'Italie; outre ses possessions italiennes, elle avait encore de vastes territoires en Orient; elle y avait perdu l'Eubée (conquise par les Turcs), mais avait acquis l'île de Chypre, cédée à la république par la noble dame vénitienne Catherine Cornaro, veuve de Jacques de Lusignan, dernier roi de Chypre. Après la mort du Carma-

gnola, la république avait enrôlé pour ses guerres de terre ferme les *condottieri* Érasme Gattamelata et Barthélemy Colleoni, qui d'ailleurs doivent leur renommée beaucoup plus aux belles statues équestres qui leur furent élevées à Padoue et à Venise qu'à leurs succès militaires. Cet État si vaste était dominé par une seule ville, ou, pour mieux dire, par une seule classe des citoyens de la ville de Venise, qui gouvernaient en vertu d'un droit héréditaire. L'autorité, accaparée de plus en plus par une oligarchie, avait fini par se concentrer dans les mains du Conseil des Dix. Celui-ci manifesta toute sa puissance dans l'affaire si dramatique des Foscari. François Foscari était doge dès 1423; sous lui, les guerres contre la Lombardie avaient porté les limites de la république jusqu'à l'Adda; sous lui s'était élevée la merveilleuse façade du Palais des Doges; sa longue et glorieuse carrière se termina par une fin tragique. Son fils Jacques, plus imprudent que coupable, fut condamné plusieurs fois et mourut en exil en 1457. Dans cette même année le Conseil des Dix, où dominaient les familles ennemies des Foscari, invita le vieux doge à se retirer de sa charge; celui-ci ayant résisté à cette sommation, le Conseil des Dix le destitua; il mourut quelques jours après.

Tandis que Venise était à l'apogée, Gènes perdait sa puissance et sa liberté. Fatiguée de discordes intestines, toujours à la recherche d'un protecteur assez puissant pour contenir les familles rivales, mais non encore résignée au pouvoir absolu, au milieu des orages et des révolutions, elle passait continuellement de la seigneurie des rois de France à celle des Sforza.

Parmi les familles seigneuriales, celle des Gonzague s'était assuré définitivement le domaine de Mantoue et s'était fait accorder par l'empereur le *marquisat*. Les Este avaient fait de même à Ferrare, Modène et Reggio; ils avaient obtenu le titre *ducal* en l'achetant de l'empereur pour Modène et Reggio, fiefs de l'Empire, et du pape pour Ferrare, fief de l'Église. Leur cour de Ferrare était une des plus splendides et des plus lettrées de l'Italie.

Italie du centre : Florence, Rome. — A Florence, après la courte domination de Pierre, fils de Cosme, les deux

frères Julien et Laurent, fils de Pierre, avaient concentré dans leurs mains l'administration de la république. Mais le pouvoir de cette famille était encore trop récent pour que les autres nobles de Florence eussent perdu l'espoir de la renverser. Ainsi s'organisa contre les Médicis une conjuration, celle des Pazzi. Elle éclata en 1478. Julien fut tué, mais son frère Laurent, quoique blessé, put échapper. Le peuple se souleva en faveur des Médicis, et les conjurés expièrent par la mort leur essai téméraire. Parmi les morts il y eut François Salviati, archevêque de Pise, qui fut pendu aux fenêtres du palais de la seigneurie. Le pape Sixte IV, qui avait favorisé le complot, lança l'interdit contre Florence, sous prétexte qu'en faisant pendre un archevêque la république avait porté atteinte aux immunités ecclésiastiques. Pour faire la guerre aux Florentins, il se ligua avec le roi de Naples. Mais Laurent de Médicis se rendit à Naples, sut persuader le roi Ferdinand I^{er} et le détacha du pape. La guerre languit jusqu'au jour où la nouvelle du débarquement des Turcs à Otrante (1480) décida le pape à conclure la paix. Dès lors Laurent acquit dans Florence un tel ascendant qu'aucune résolution importante n'y était prise sans son consentement. Sans que son pouvoir fût réglé par aucune constitution, citoyen de nom, il avait déjà l'autorité et les manières d'un prince. Il sut étendre son influence non seulement sur la Toscane, mais sur l'Italie entière, en soutenant la politique de paix et d'équilibre inaugurée par Cosme; il mérita d'être surnommé « l'aiguille de la balance politique d'Italie ». On l'appela aussi *le Magnifique*; à sa cour il accueillait avec une égale faveur Ange Politien, qui représentait l'art aristocratique, et Louis Pulci, représentant de l'art populaire. Homme de lettres lui-même, il était bien le souverain désigné pour ce foyer de lumières, pour ce peuple artiste.

Toute la Toscane désormais dépendait de Florence, hormis les deux petites républiques de Lucques et de Sienne, seuls restes de l'époque des villes libres.

Dans l'État pontifical, les papes songeaient à constituer d'une manière stable et sûre leur pouvoir temporel. Après la déchéance de leur autorité politique en Europe, ils avaient concentré toute

leur activité sur les intérêts de leur principauté italienne : par là ils deviennent en tout semblables aux autres princes et se servent des mêmes moyens de gouvernement ; la cour de Rome finit par être une cour mondaine, aussi peu scrupuleuse que les autres cours princières. Les papes, qui étaient généralement élus dans un âge avancé, confiaient le pouvoir à leurs parents, qu'ils faisaient riches et puissants ; de là cet abus connu sous le nom de *népotisme*. Ainsi Sixte IV, après avoir prodigué des trésors à sa famille, se proposait de créer des principautés pour ses neveux, les Riario et les Della Rovere, et mit en feu l'Italie.

Royaume de Naples : îles italiennes. — Dans le royaume de Naples, Alphonse V d'Aragon avait fondé une nouvelle dynastie, mais il n'avait pu changer les tristes conditions du pays. Cette région, si longtemps bouleversée et dévastée par les guerres civiles et l'anarchie, ne se releva guère sous le roi Alphonse, quoiqu'il ait été surnommé *le Magnanime* par les savants qui remplissaient sa cour. Il mourut en 1458, laissant les États héréditaires d'Espagne, avec la Sicile et la Sardaigne, à son frère, Jean II, et le royaume de Naples, qu'il avait conquis lui-même, à son fils naturel Ferdinand I^{er}. Celui-ci fut un véritable tyran, d'un caractère faux, orgueilleux et cruel. Il se fit haïr surtout par les barons, encore en grande partie dévoués à la maison d'Anjou. Son gouvernement fut d'abord troublé par une guerre qu'un nouveau prétendant de cette famille (Jean) lui suscita, et plus tard par la célèbre conjuration et révolte des barons (1485). Il les vainquit et feignit d'être généreux en leur pardonnant ; puis il attira traîtreusement à sa cour les chefs de la révolte et les fit mettre à mort.

Quant aux îles italiennes, la Sicile et la Sardaigne devinrent, après la mort du roi Alphonse V d'Aragon, deux vice-royautés aragonaises ; la Corse dépendait de Gênes, qui l'administrait par la Banque de Saint-Georges.

Conclusion. — La division politique de l'Italie était donc certainement moins grande à cette époque que deux siècles auparavant, car du chaos des petites tyrannies et républiques s'étaient dégagés des États relativement forts et puissants. On peut dire même que les États importants de la péninsule

n'étaient qu'au nombre de cinq : Milan, Venise, Florence, Rome, Naples. Aucun d'eux n'était assez fort pour rassembler sous une seule domination les membres épars de l'Italie, et chacun l'était assez pour empêcher qu'un autre pût accomplir la grande œuvre. Tous n'avaient donc qu'un seul et même intérêt : maintenir le *statu quo*, pour jouir de la paix qui garantissait au moins la prospérité matérielle.

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — Dans cette période, les chroniques italiennes se multiplient sans cesse et s'élèvent peu à peu à la dignité d'histoire; on commence aussi à abandonner le latin. Il faut se borner à indiquer les principales, car presque toutes les villes de la péninsule ont les leurs. Donnons d'abord l'indication par ordre chronologique des ouvrages qui ont un caractère plus général et dans lesquels on trouve des notices sur toute l'Italie : *Chronicon* de **Salimbene Parmensis** (jusqu'en 1288), Parme, 1857. — **Ferreti Vicentini**, *Historia rerum in Italia gestarum ab anno 1250 usque ad annum 1318* (Muratori, R. I. S., t. IX). — **Albertino Mussato**, *De gestis Heinrici VII cæsaris historia augusta; De gestis Italicorum post mortem Heinrici VII* (Muratori, R. I. S., t. X). — **Giovanni Villani**, *Cronique* (jusqu'en 1348), continuées par son frère **Mathieu** et son neveu **Philippe**, jusqu'en 1364. — *Epistolæ* de **Pétrarque** très intéressantes. — **Leonardo Bruni**, *Rerum suo tempore in Italia gestarum commentarii* (Muratori, R. I. S., t. XIX). — **Vespasiano da Bisticci**, *Vite di uomini illustri del secolo XV* (la dernière édition est celle en deux volumes, publiée à Bologne, 1892-93).

Pour ce qui regarde le Piémont : les différentes *Chroniques de Savoie* en latin et en français et celles de **Asti**, publiées dans les *Monumenta historiæ patriæ* (Turin, 1838 et suiv.). — Pour la Lombardie, on trouvera dans les *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori les *Chroniques* de **Galvano Flamma**, de **Jean de Ceremate**, de **Pierre Azario de Novara**, de **George Merula**, etc., voir aussi la *Storia di Milano* de **Bernardin Corio**. — Sur Venise, outre la *Chronique* de **Martin de Canal**, jusqu'en 1275 (*Archivio storico italiano*, 1845), le *Chronicon venetum* **Andræ Danduli** (Muratori, R. I. S., t. XII) est d'une importance capitale. — Sur Gênes, on peut consulter les *Annales Januenses* jusqu'en 1294 (Pertz, M. H. G., vol. XIII), le *Liber jurium reipublicæ Januensis*, publié par M. Ricotti, dans les *Monumenta historiæ patriæ* (t. IX), et les *Annali* de **A. Giustiniani**. — La Toscane est très riche en chroniqueurs et historiens : **Dino Compagni**, *La cronica fiorentina* (1280-1312), édition **Del Lungo**, Florence, 1880 (on a disputé longtemps sur l'authenticité de cette chronique, qu'a prouvée le travail du professeur Del Lungo); les **Villani**, déjà mentionnés; les histoires de Florence de **Leonardo Bruni**, de **Poggio Bracciolini**, et enfin l'œuvre admirable de **Machiavel**. — Pour Rome, au contraire, ils font défaut, surtout au XIV^e siècle : on peut citer seulement comme très important une anonyme *Vita di Cola di Rienzo* (Muratori, R. I. S., t. III); pour le XV^e siècle, les *Vitæ pontificum* de **Barthélemy Platina**. — Pour l'Italie méridionale, on peut trouver l'indication précise des sources dans la publication de **Capasso** : *Le fonti della storia delle provincie napoletane*

dal 568 al 1500 (*Archivio storico napoletano*, 1876); nous nous bornerons à rappeler : **Sabæ Malaspinae**, *Rerum sicularum historia* (1250-1285); **Bartholomei de Neocastro**, *Historia Sicula* (1250-1293); **Nicolai Specialis**, *Historia Sicula* (1282-1337), publiées toutes trois dans Muratori et dans l'ouvrage de **Del Re**, *Cronisti e scrittori sincroni napoletani*; — le *Codice diplomatico di Carlo I e Carlo II d'Angiò* (ed. Del Giudice, Naples, 1861 et suiv.); — sur la maison d'Aragon, **Antoine Panormita**, *De dictis et factis Alphonsi regis Aragonæ libri IV*; **Bart. Facci** et **Jo. Joviani Pontani**, *Rerum suo tempore gestarum libri XVI*; *Compendio delle storie del regno di Napoli* de **Pandolfo Colenuccio**.

Livres. — Parmi les ouvrages généraux, — outre les plus connus : **Muratori**, *Annali d'Italia*; **Sismondi**, *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*; **Leo**, *Storia degli stati italiani*; **Canù**, *Storia degli Italiani*, — nous citerons : **Lanzani**, *Storia dei comuni italiani dalle origini al 1313*, Milan, 1878; **Cipolla**, *Storia delle signorie dal 1313 al 1530*, Milan, 1880; **Ricotti**, *Storia delle compagnie di ventura in Italia*, Turin, 1845; et une série de conférences faites tout récemment par plusieurs orateurs à Florence et publiées en différents volumes sous les titres : *Gli albori della vita italiana*, *La vita italiana nel Trecento*, *La vita italiana nel Rinascimento*, Milan, 1891-93.

Sur le Piémont : **Cibrario**, *Storia della monarchia di Savoia*, Turin, 1840-44. — **Datta**, *Storia dei principi del Piemonte del ramo di Acaia dal 1294 al 1418*, Turin, 1832 — **Gabotto**, *Lo stato sabaudo da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto*, Turin, 1892-93 (la partie parue va de 1451 à 1496). — Pour des indications plus détaillées, voir **Manno**, *Bibliografia degli stati della monarchia di Savoia*, Turin, 1887 et suiv.

Sur la Lombardie : histoires de Milan de **Verri** et de **Cusani**; **Bonfadini**, *Milano nei suoi momenti storici*, Milan, 1885.

Sur la république de Venise : **Romanin**, *Storia documentata di Venezia*, Venise, 1853-60; pour les publications spéciales, voir la *Bibliografia veneziana* de **Cicogna** continuée par **Scranzo**, de 1847 à 1884, et un livre très récent du professeur **Battistella**, sur le *Carnagnola*.

Entre les histoires de Gènes, citons la dernière, celle de **Canale**.

Sur la Toscane : **Perrens**, *Histoire de Florence*, Paris, 1877 et suiv.; **Gino Capponi**, *Storia della repubblica di Firenze*, Florence, 1875 et suiv., **P. Villari**, *I primi due secoli della storia di Firenze*, Florence, 1893; **G. Toniolo**, *Dei remoti fattori della potenza economica di Firenze nel medio evo*, Milan, 1882; **C. Falletti-Fossati**, *Il tumulto dei Ciompi*, Florence, 1882.

Sur l'État romain : l'ouvrage le plus important est toujours **Gregorovius**; *Storia della città di Roma nel medio evo*; renseignements précieux dans **P. Villari**, *Il comune di Roma nel medio evo. Saggi storici et critici*, 1891.

Sur les petits États du centre : **Ch. Yriarte**. *Un condottiere au XVI^e siècle, Étude sur les lettres et les arts à la cour de Malatesta*, Paris, 1882.

Sur le royaume de Naples et la Sicile : **L. Cadier**, *Essai sur l'admin. du royaume de Naples sous Charles I^{er} et Charles II d'Anjou*, Paris, 1891; **Amari**, *La guerra del vespro siciliano*, 3 vol., Milan, 1886; **Siragusa**, *L'ingegno, il sapere egli intendimenti di Roberto d'Angiò*; **Crivelli**, *Della prima e della seconda Giovanna, regine di Napoli*; **Platen**, *Storia del regno di Napoli dal 1414 al 1443*; **Tomacelli**, *Storia del reame di Napoli dal 1458 al 1464*; **Camillo Porzio**, *La congiura dei baroni del regno di Napoli contro il re Ferdinando*. — Sur les Vêpres siciliennes, voir encore, dans la *Revue Historique* de janvier 1883, une revue des ouvrages publiés à l'occasion du centenaire, par **C. Cipolla**.

CHAPITRE XI

LA RENAISSANCE EN ITALIE

Jusqu'à la fin du XV^e siècle.

I. — *Caractères généraux de la Renaissance. Les humanistes et les philosophes.*

Définition de la Renaissance. — On appelle *Renaissance* le mouvement intellectuel et artistique qui remplaça les idées et les formes du moyen âge par des idées et des formes nouvelles. Ce mouvement se produisit du XIV^e au XVI^e siècle. On en attribue l'origine et les caractères essentiels à l'influence des chefs-d'œuvre de la pensée et de l'art antiques, à peu près oubliés pendant le moyen âge. En même temps les penseurs et les artistes se dégagèrent des formes scolastiques ou hiératiques pour revenir à la nature et à l'observation exacte. La méthode scientifique fut retrouvée, la philosophie platonicienne mise en honneur; une prospérité matérielle grandissante, une civilisation plus raffinée, des mœurs élégantes et polies favorisèrent ce mouvement. La croyance ne fut plus légitimée par l'autorité mais par la critique. Cette révolution intellectuelle fut d'abord un mouvement aristocratique limité aux classes supérieures; mais la découverte de l'imprimerie propagea l'instruction et les idées nouvelles dans toute la société.

L'Italie berceau de la Renaissance. — L'importance considérable qu'eut le retour à l'idéal antique tient en grande partie à cette circonstance que c'est l'Italie qui revint à cet idéal comme à une ancienne tradition nationale. La Renaissance italienne évita ainsi le danger qu'il y a pour une race et une société nouvelles à calquer leur organisation, leur art, leur littérature sur des modèles morts. Les Italiens, vivant dans le milieu romain, parmi les ruines, étaient plus aptes que tout autre peuple à comprendre l'antiquité et à s'en assimiler l'esprit, à créer en imitant. Dans les autres pays, la Renaissance, venant accentuer et détourner l'évolution nationale, se marqua par une double tendance très significative : c'est par l'intermédiaire de l'Italie qu'un esprit nouveau pénétra ; c'est par la connaissance directe de l'antiquité que se développa l'érudition. Quant à l'art, il fut d'abord peu modifié dans les pays de l'Europe occidentale et centrale ; l'influence de l'antique, ou plutôt de l'idéal classique constitué au *xvi^e* siècle à Rome, ne se fit sentir que plus tard.

Les raisons pour lesquelles la Renaissance s'est produite d'abord en Italie sont nombreuses : les Italiens sont revenus à l'antiquité plutôt que les Espagnols, les Français ou les Allemands, parce qu'ils s'en étaient moins éloignés. Les conditions politiques, en particulier la prédominance de la vie urbaine, étaient très analogues à celles où s'était développée la civilisation antique. Rien ne ressemble plus aux républiques grecques du *v^e* siècle av. J.-C., que les républiques italiennes du *xiv^e* siècle. La péninsule qui avait été le théâtre de la grandeur romaine était encore couverte de ses ruines. Elles exerçaient un grand prestige. Rome est restée la capitale de l'humanité chrétienne : le vicaire de Jésus-Christ y réside ; il ne fait pas oublier l'Empire, dont la Ville reste le centre idéal. L'empereur, quoique allemand, est regardé et se regarde lui-même comme l'héritier de César. Le conseil municipal de Rome croit tenir la place et revendique non seulement le nom mais les droits de l'ancien Sénat. On a vu les tentatives d'Arnauld de Brescia et de Rienzi. Tout cet archaïsme politique témoigne d'un état d'esprit intéressant. Les pèlerins qui viennent à Rome en admirent indistinctement toutes les merveilles, églises chrétiennes et ruines païennes.

Les catacombes approvisionnent l'Europe de reliques; mais, à côté des martyrs, on a retrouvé, au XI^e siècle, le corps gigantesque de Pallas, fils d'Évandré. Beaucoup eussent dit comme Dante : « Les pierres des murs de Rome méritent la vénération de tous, et le sol sur lequel la ville est bâtie est plus respectable que les hommes ne le disent. »

La langue italienne, dérivée immédiatement de la langue latine et restée très voisine d'elle, permit aux habitants de la péninsule de regarder les Romains comme leurs ancêtres et les initiateurs d'une tradition nationale. Les villes attribuent leur origine à Rome; les grandes familles se fabriquent des généalogies qui les rattachent aux patriciens de la grande cité; les Barbi de Venise veulent descendre des Ahenobarbi, les Massimi de Fabius Maximus, Cornaro de Cornelius. Fiers de cette filiation, les Italiens devaient être d'autant plus portés à imiter l'antiquité, à tenter de la continuer.

De l'enthousiasme que les Italiens ont témoigné pour la tradition latine, il ne faudrait pas conclure qu'ils lui fussent toujours restés fidèles. Il ne faut pas non plus confondre l'esprit de la Renaissance avec l'esprit italien. La race a conservé bien des tendances communes avec ses glorieux ancêtres. Ces tendances ont pu se manifester avec plus d'éclat au temps de la Renaissance; elles ne l'ont pas faite. Une autre erreur, que n'a pas évitée Burekhardt, est de considérer comme propres à l'Italie — en en faisant l'honneur à elle seule — bien des traits de la civilisation générale de l'Europe à la même époque.

La Renaissance fut partout signalée par la résurrection de l'antiquité. Cela a été contesté dans les dernières années, mais ce qui est vrai et n'a guère eu besoin d'être démontré, c'est que le moyen âge n'a jamais complètement oublié l'antiquité. Les vestiges de la culture antique ne s'étaient effacés que lentement, malgré l'hostilité du christianisme et l'ignorance brutale des Barbares. D'autre part, on ne la comprenait, on ne la respectait guère, cette antiquité. Les monuments anciens servaient de carrières exploitées par les entrepreneurs. On y prenait surtout des colonnes, que les gens du moyen âge ne savaient plus tailler et polir; et ces colonnes prises aux monuments anti-

ques, on n'a même pas l'idée de les assortir; on en juxtapose d'ordre différent, une colonne corinthienne à côté d'une dorique. Partout le marbre était converti en chaux, et pendant le xv^e siècle cette dévastation durait encore; vers 1430, le Pogge a pu voir encore les colonnes et les incrustations de marbre des thermes de Caracalla et de Dioclétien, disparues cinquante ans après. Les sarcophages resservaient pour les gens de marque; les pierres gravées étaient employées pour des sceaux. La plupart des statues antiques avaient péri ou étaient ensevelies; quelques-unes à peine étaient conservées, parfois comme des talismans; ainsi le Régisol à Pavie. On a invoqué ces exemples et cité quelques passages où il est parlé de l'ancienne Rome avec admiration et sympathie, afin de prouver que la tradition antique avait persisté à travers tout le moyen âge. Mais ces témoignages sont bien isolés, de plus en plus rares à mesure que domine l'art gothique. Les noms même de Phidias et de Praxitèle étaient oubliés; Virgile était regardé comme un sorcier. Très nombreuses sont les légendes dont les personnages sont grecs ou romains, mais la trame du récit, la conception est toute du moyen âge.

Le droit romain. — Du patrimoine de la civilisation gréco-romaine, la première chose qu'on retrouva fut le droit romain. C'est en Italie qu'on se prit d'abord à l'étudier. Cette étude eut sur la formation de l'esprit italien une grande et salutaire influence. Tandis que la scolastique s'épanouissait en France et que Paris devenait le centre de cette culture, des milliers d'étudiants affluaient à Bologne pour apprendre la jurisprudence. « Cette science, formée de raison pure et d'expérience, qui concilie les intérêts mobiles avec les principes fixes du juste, s'élève dans les écoles de la péninsule, à son plus haut degré de noblesse, par la gravité même des intérêts qu'elle s'efforce d'accorder et qui touchent au gouvernement et à la paix du monde. Le pape et l'empereur, les relations et les limites du monde spirituel et de la domination temporelle et féodale, la monarchie universelle et la liberté des cités, tel est l'objet supérieur sur lequel se concentre l'effort scientifique de l'Italie. A Paris, on dispute sur Aristote, dont le texte original manque; à Bologne, à Rome, on commente les monuments authentiques

du droit écrit; cette science, protégée par les empereurs et leurs vicaires, pratiquée par Innocent III, encouragée par les papes légistes d'Avignon, recherchée par des étudiants tels que saint Thomas de Cantorbéry, règne sur toutes les directions de l'esprit avec un empire semblable à celui de notre scolastique : elle attire de son côté les philosophes, et les maintient par sa méthode dans la voie rationnelle ¹. »

Les légistes bolonais apportent à l'Europe chrétienne et féodale une nouvelle idée de l'État. Notre conception politique doit beaucoup à celle de la cité grecque et romaine. Cependant ce serait une exagération de considérer l'idée de l'État moderne comme caractéristique de la Renaissance, encore moins de la Renaissance italienne, car rien ne ressemble moins à notre État impersonnel, administrateur et justicier désintéressé, que les républiques ou les tyrannies de la péninsule. Mais ce qui est tout à fait vrai, c'est que l'éducation juridique donnée aux Italiens fut bonne, surtout comparée à l'éducation scolastique. L'exemple de Pétrarque est frappant et son appréciation sur l'École de Paris très instructive. Il affirme que la dialectique est une bonne gymnastique intellectuelle; « mais si on a raison de passer par là, on aurait tort de s'y arrêter. Il n'y a que le voyageur insensé auquel l'agrément de la route fait oublier le but qu'il s'était fixé. »

Liberté intellectuelle. — La liberté intellectuelle dont jouissent les Italiens est due, pour beaucoup, à leur situation spéciale vis-à-vis de l'Église. Au voisinage de ses chefs, les voyant de près, constatant journallement qu'ils sont des hommes comme les autres, discernant sous leurs décisions les passions qui les inspirent, ils ont du christianisme une idée bien moins abstraite que les autres peuples. Ils s'asservissent moins au dogme et à la discipline, traitent avec familiarité l'Église, qui de son côté leur témoigne une indulgence très large. Si dure pour les Vaudois et les Cathares, elle fut douce aux *Fraticelli*; en France, on était brûlé pour avoir vu des hérétiques, mal pensé de la religion; en Italie, on n'allume guère de bûchers; ceux qui invectivent le pape ne sont même pas poursuivis. Le catholicisme

1. Gebhart, *Origines de la Renaissance en Italie.*

a donc moins pesé sur l'âme italienne que sur toute autre. Le rationalisme, préparé par l'étude du droit romain, ne fut guère entravé. Il revint naturellement aux Latins et aux Grecs. Ce ne fut pas en effet le retour à l'antiquité qui suscita le mouvement intellectuel, mais bien plutôt ce mouvement qui se dirigea vers l'antiquité. Seule elle pouvait donner satisfaction aux besoins rationnels et esthétiques d'esprits libres. La Renaissance fut le résultat de cette évolution.

Les précurseurs de la Renaissance. — Les artistes du xv^e siècle ne sont pas les premiers qui aient eu l'idée de chercher leurs modèles dans l'antiquité. Presque à chaque siècle on pourrait citer des imitateurs de ce genre. Les plus célèbres vécurent à Pise, ville qui était en rapports constants avec le monde byzantin. Au xi^e siècle la cathédrale (commencée en 1063), au xii^e le Baptistère (1154), même le Campo Santo (1174), s'inspirent visiblement de l'architecture ancienne; la matière est le marbre blanc, les motifs sont la coupole et l'arcade. C'est l'époque de l'architecture romane, et celle des environs de Florence rappelle aussi les monuments romains. Mais ce mouvement dure peu. L'architecture gothique prévaut aux siècles suivants. La miniature, la sculpture décorative empruntent souvent leurs sujets à l'antiquité, mais l'exécution (figure, personnages, costume) est bien du moyen âge.

Au xiii^e siècle, à Pise, qui s'était enrichie de sarcophages gréco-romains, plusieurs sculpteurs s'efforcent de copier la manière antique. Nicolas de Pise (mort en 1278), Arnolfo del Cambio, Jean de Pise (mort vers 1329), et André de Pise (1273-1349) sont les plus illustres. Ce mouvement artistique, d'ailleurs assez localisé, n'eut pas de suite.

Lorsqu'au xiv^e siècle des peintres tels que Giotto commencent à mettre à contribution l'antiquité, surtout pour lui emprunter des ornements, cette tentative est encore isolée; les disciples de Giotto ne suivent pas son exemple.

On ne peut faire commencer la Renaissance avec les premiers grands écrivains italiens; ce serait aussi absurde que de la faire commencer avec leurs contemporains français. Dante (1265-1321) est un homme du moyen âge. Toute sa poésie latine est

scolastique. Sa théorie politique repose sur l'admiration de l'Empire, et s'il remonte, pour chercher son idéal, jusqu'à l'Empire romain, c'est par un contresens historique commun chez les gens de son temps. Ici encore l'originalité de sa théorie est plus apparente que réelle. L'apologiste passionné de l'Empire, le doctrinaire gibelin, est bien un homme de la fin du XIII^e siècle. La *Quæstio de aqua et terra*, qu'il écrivit dans ses dernières années, est une dissertation scolastique.

Les premiers humanistes : Pétrarque. — Si Dante ne peut être regardé comme un précurseur de la Renaissance, Pétrarque y a tous les droits; c'est le premier des *humanistes*; on a même dit : le premier homme moderne. Ce prêtre est un des personnages les plus intéressants de l'histoire littéraire. Son amour platonique pour Laure les a immortalisés tous deux. Mais bien qu'il doive surtout sa gloire actuelle à ses sonnets et à ses *canzoni* écrits en italien, ce fut à ses œuvres latines qu'il donna la préférence, c'est à elles qu'il dut, de son vivant, un si grand renom. Il est encore plus remarquable par sa psychologie que par ses chefs-d'œuvre. Cette psychologie est voisine de la nôtre, un peu par la conception de l'amour, beaucoup par l'extrême individualisme de Pétrarque, par son constant souci de la vie intérieure. D'un bout à l'autre de son existence, il fut préoccupé de se connaître lui-même. Sa correspondance, les confessions qu'il rédigea sous divers titres (*Secretum, De contemptu mundi, De conflictu curarum suarum*), l'autobiographie qu'il intitule *Lettre à la postérité*, sont significatives. Il y insiste bien plus sur le développement de son caractère, sur l'état de son esprit, que sur les incidents et faits particuliers de sa vie extérieure. Il nous a conté lui-même comment il arriva à ces idées. C'est un très beau récit qu'il fait dans une lettre à son ami Dionisio da Borgo San-Sepolcro (1335). Il avait 31 ans et était monté avec son frère au sommet du mont Ventoux. Du haut de ce magnifique belvédère il contempla longtemps les nuagès, les plaines et les montagnes, la mer, rêvant à la lointaine Italie. Machinalement il tira de sa poche les confessions de saint Augustin, les ouvrit au hasard et lut : « Les hommes vont admirer les cimes des montagnes, l'énor-

mité des vagues marines, la largeur des fleuves, l'immensité de l'Océan, le cours des étoiles; mais ils s'oublient eux-mêmes. » Le poète ferma son livre et s'irrita d'avoir pu se confondre en admiration devant des choses terrestres, alors que les philosophes païens eux-mêmes lui apprenaient que seul l'esprit est grand et admirable.

Dans sa propre confession, il a pris pour interlocuteur saint Augustin. Il nous y décrit lui-même sa psychologie et les sentiments qui la dominent : la soif de la gloire, la mélancolie (*acedia*), l'amour. L'amour est de tous les temps, et Pétrarque l'exprime à la manière de son temps, à la manière des troubadours. La passion de la gloire est un sentiment caractéristique de la Renaissance, où la personnalité prit un développement qu'elle n'avait pas au moyen âge. La mélancolie nous paraît caractéristique des modernes, et l'analyse qu'en donne Pétrarque pourrait s'appliquer à un enfant du XIX^e siècle : le conflit de la réalité et des apparences, le besoin de réflexion philosophique et l'impossibilité d'en remplir la vie, la perpétuelle inquiétude d'esprit contrastant avec le calme envié des sots, la disproportion entre les efforts et les résultats, le néant de toute action, les conclusions pessimistes.

Convaincu de la supériorité de la culture littéraire et des études latines classiques, Pétrarque soutint de vives polémiques contre les averroïstes, les juristes et surtout les médecins. Il n'admettait pas que le droit ni la médecine fussent des sciences. Il ne s'est d'ailleurs pas confiné dans le culte du passé, et il s'est fort occupé de la politique. Il a été au service des Visconti de Milan, leur rédigeant des discours, des lettres; il a accompagné des ambassades, faisant de la diplomatie décorative, et il s'est même, à l'occasion, exagéré son rôle. Son amour de Rome n'a pas été inactif; il a fait les plus grands efforts pour décider les papes à y revenir; quand il espéra que les Romains allaient se relever par leurs propres forces, il appuya de ses vœux la tentative de Rienzi (1347-1353); enfin, pendant dix-huit années (1350-1368), il supplia l'empereur de s'intéresser à Rome.

Sans exagérer le rôle auquel pouvaient aspirer alors les littérateurs, il est indéniable qu'ils ont pris, au XIV^e siècle, une

importance qu'ils n'avaient pas auparavant. Ils la durent principalement à la nouvelle idée qu'on se fit alors de la gloire, idée empruntée aux auteurs anciens, au *De Gloria* de Cicéron. En qualité de poètes ou d'historiens, les hommes de lettres dispensaient la gloire à ceux dont ils chantaient ou narraient les hauts faits en les rapprochant de leurs illustres ancêtres et modèles de l'époque romaine. Ils étaient d'autant plus considérés que, glorieux eux-mêmes, ils donnaient la renommée aux autres. Le moment n'est pas loin où l'on ira voler des cierges au « Crucifié » pour les porter au tombeau de Dante. Pétrarque jouit dès son vivant d'une gloire dont les manifestations nous surprennent. Chaque année, à Noël, les docteurs et étudiants des deux collèges de l'Université de Padoue venaient en procession, avec cierges allumés et fanfares de trompettes, lui offrir leurs hommages et des présents. Il nous conte avec orgueil les présents que lui faisaient les grands, les adulations des lettrés, les décrets élogieux des cités, les efforts des princes pour l'attirer à leur cour, l'entrée triomphale qu'il fit dans Arezzo sa patrie, les regrets des Florentins, qui avaient banni son père et se hâtèrent de réparer cette injustice, le plaisir de donner l'immortalité à sa bien-aimée Laure, à des rois dont nul n'aurait parlé cent ans plus tard s'ils n'eussent été ses amis. Il finit même par se dire incommodé de cette célébrité et souhaitait que son nom fût moins connu de la multitude.

La situation exceptionnelle de Pétrarque est attestée par son apothéose au Capitole. Cette cérémonie symbolique du couronnement des poètes, renouvelée des concours antiques, comme manifestation la plus éclatante de la gloire littéraire, était conforme aux idées de l'époque. Dante l'avait rêvée pour lui-même; Albertino Mussato avait été couronné à Padoue en 1310. L'Université de Paris et la municipalité de Rome revendiquèrent simultanément l'honneur de couronner Pétrarque pour ses poésies latines. Son examinateur, le roi Robert de Naples, proposa sa capitale. Le poète préféra Rome. Le 8 avril 1341, il y entra au milieu des acclamations de la foule, qui l'accompagna au Capitole. Le sénateur de Rome lui posa sur la tête la couronne de laurier, et il fut harangué et loué par Orso d'Anguil-

lara et Stefano Colonna. Il se rendit ensuite à Saint-Pierre, où il déposa sa couronne. Un banquet chez Colonna termina la fête. Le couronnement de Pétrarque au Capitole annonce véritablement la venue d'un autre âge.

Boccace. — A côté de Pétrarque il faut citer Boccace (1313-1375), son cadet de quelques années et son émule dans la fondation de l'humanisme. Né à Paris, fils d'un commerçant florentin et d'une Française, il vécut à la cour de Jeanne de Naples, puis à Florence, à partir de 1358. Il fut en correspondance suivie avec Pétrarque, dont il peut être regardé comme le disciple. Il eut aussi sa maîtresse idéale, qu'il chanta, mais il ne se borna pas au *platonisme*, et sa liaison avec Fiammetta lui donna quinze ans de bonheur. Ses vers sont pourtant la moindre partie de l'œuvre de Boccace, qui fut surtout un prosateur. Aujourd'hui on ne lit plus que son livre italien, ce *Décameron* (1348-1358) que Pétrarque lui renvoya dédaigneusement sans le lire. De son temps il fut apprécié comme apologiste passionné et commentateur de Dante et comme écrivain latin. Ses œuvres latines, qui ne témoignent que d'une connaissance superficielle de l'antiquité et d'une vulgarisation hâtive, se répandirent partout et furent bien des fois rééditées aux siècles suivants. Pétrarque avait surtout étudié les Latins en moraliste; il les avait imités dans ses compositions littéraires. Boccace les étudia en érudit et cherche surtout à les faire connaître. Ainsi se marque une nouvelle tendance, plus scientifique. Le grand ouvrage d'érudition de Boccace est un traité de mythologie intitulé *De genealogia deorum* (15 livres), dédié au roi de Chypre Hugues IV. Ce vaste ouvrage témoigne à la fois de l'étendue des lectures latines de Boccace et du respect avec lequel il traite les auteurs classiques. Les deux derniers livres sont consacrés à une apologie de la poésie, qu'il défend notamment contre la théologie et le droit. Il ne faut pas s'y tromper : poésie est ici synonyme d'humanisme et s'applique à toute l'activité des poètes philologues. Boccace entend que les humanités deviennent une branche d'étude indépendante. L'Église étant triomphante, il n'y a nul danger à faire revivre le paganisme. Le traité de mythologie de Boccace était un moyen de vulgariser la connaissance de

l'antiquité; il y joignit un petit dictionnaire géographique, souvent réédité. Parmi ses œuvres il faut encore citer un livre sur les femmes célèbres (*De claris mulieribus*). Il trace la biographie de cent quatre personnes, commençant par Ève et finissant par Jeanne de Naples; 97 sont de l'antiquité, 7 seulement du moyen âge.

Les humanistes à Florence. — Le culte de l'antiquité avait été préparé par Dante, qui, dans sa *Divine Comédie*, présente toujours parallèlement le monde antique et le monde chrétien et réunit souvent un exemple chrétien et un exemple païen du même fait ou du même type. Il fut inauguré par Pétrarque et Boccace. Le mouvement gagna rapidement. Nombreux furent les disciples de Pétrarque et de Boccace; toute la haute société italienne se mit à leur école.

Le premier qu'il convienne de nommer est Colluccio Salutato (né en 1330). Chancelier de la république de Florence (1375), il substitua le latin classique au latin barbare dans la rédaction des correspondances et des actes officiels. Les manifestes rédigés par Colluccio contre le pape et contre Jean-Galéas Visconti produisirent une grande impression. Colluccio réunit les lettres de Cicéron. Marsiglio (1342-1394), moine augustin, présidait, au couvent San-Spirito de Florence, une véritable académie où afflua la jeunesse de la ville. Un autre disciple de Pétrarque, Giovanni Malpaghini de Ravenne, eut aussi, à la fin du xiv^e siècle, une grande influence. Il voyagea beaucoup, professa à Udine, à Padoue, huit années à la cour de Ferrare et finalement à Florence. Maître éminent, il forma des élèves à leur tour célèbres, Vittorino de Feltre et Guarino de Vérone. Au même temps, le riche Antonio degli Alberti (1358-1415) tenait une sorte de salon que nous fait connaître le « Paradis des Alberti » (1389). Ce marchand riche et lettré, qui partage son temps entre ses affaires, le mysticisme, la politique et la science, est une curieuse figure. Son pèlerinage à Rome, ses intrigues politiques, son exil, ses conspirations ne l'empêchent pas de professer à l'occasion (à Bologne), de publier des vers. Citons encore l'humoriste Franco Sacchetti, dont les nouvelles sont des plus spirituelles, et les Villani, une famille d'historiens.

La connaissance du grec. — Tandis que le goût des humanités se généralisait, leur champ s'étendait; on arrivait à la connaissance directe des écrivains grecs. C'était un énorme progrès, puisque les Grecs, éducateurs des Latins, leur restent supérieurs dans tous les domaines de l'activité intellectuelle. Malgré des rapports commerciaux et politiques ininterrompus avec le monde byzantin, quoique le sud de la péninsule, à peu près hellénisé, ait mérité jusqu'au xi^e siècle son ancien nom de Grande-Grèce, les Italiens ne lisaient plus le grec. C'est par les Arabes que vinrent aux Européens occidentaux les théories philosophiques et scientifiques, les recettes techniques élaborées dans le monde grec. Les relations littéraires et scientifiques ne se rétablirent entre l'Italie et la Grèce qu'au xiv^e siècle. Pétrarque ne savait pas le grec et, bien qu'il ait essayé de l'apprendre et recueilli à cet effet un aventurier grec, il ne put jamais lire l'Homère qu'on lui avait donné. Boccace installa et garda plusieurs années dans sa maison un Grec calabrais, Léonce Pilate, qui lui apprit à peu près sa langue. Plus tard la science du grec se localisa à Florence. Elle y fut apportée (1396) par Manuel Chrysoloras, à l'école duquel se mit Léonardo Bruni l'Arétin, qui devint le chef de l'humanisme au début du xv^e siècle. Bruni lui-même, qui était passionné pour le grec, déclare que pendant sept cents ans nul maître ne l'avait enseigné en Italie. Avec Manuel Chrysoloras vinrent Jean Chrysoloras et Georges de Trébizonde. Quand la chute de Constantinople devint imminente, les immigrants grecs se multiplièrent. Il faut citer Jean Argyropoulos, Théodore de Gaza, Démétrius Chalcocondyle, Andronic Callistos, Musurus, les Lascaris, Gémisthe Pléthon et le cardinal Bessarion. Enfin, après la ruine de l'Empire byzantin, les réfugiés affluèrent, apportant avec eux leurs manuscrits.

L'enseignement classique. — Les Universités s'étaient multipliées en Italie, au xiii^e et au xiv^e siècle. Elles n'avaient souvent que trois chaires : droit canon, droit civil, médecine. Bientôt s'y ajoutèrent la rhétorique, la philosophie, l'astronomie; plus tard le grec, qui ne fut régulièrement enseigné qu'à Florence, Rome et Padoue, et ne se vulgarisa qu'après l'imprimerie. On étudia même l'hébreu, qui intéressait l'Église, et

l'arabe, qui intéressait les médecins. La situation des professeurs était très inégale : ceux dont on pouvait utiliser les services, juristes et médecins, étaient le mieux rétribués, sans parler des bénéfiques accessoires qu'ils tiraient de leurs consultations. Les philologues en général ne se fixaient pas ; ils professaient successivement dans plusieurs villes. L'enseignement se donnait concurremment à l'Université et en dehors, par exemple à Florence, chez les Augustins de San-Spirito et chez les Camaldules. En outre beaucoup d'écoles de latin s'étaient fondées, représentant l'enseignement secondaire.

Les philologues assurèrent leur ascendant par l'éducation des nobles et des riches, par celle des princes. Parmi ces éducateurs, deux ont été toujours cités à part, Vittorino (Rambaldoni) de Feltre (1397-1446) et Guarino de Vérone (1370-1460).

Littérature néo-latine. — Élevés dans le culte de l'antiquité, les lettrés du xv^e siècle en viennent tout naturellement à vouloir la reproduire. Chacun d'eux imite quelque'un des genres classiques latins. Le discours d'apparat occupait une grande place au xv^e siècle. Le talent oratoire d'Æneas Sylvius, auteur des *Artis rhetoricæ præcepta* (1456), le conduisit à la papauté. Pas d'ambassade sans une harangue en belle prose latine ou même en vers. Tout fonctionnaire entrant en charge subit ou prononce un discours latin sur ses devoirs ; les *condottieri* même sont harangués par les secrétaires d'État en présence du peuple de Florence. L'oraison funèbre est prononcée par l'humaniste à l'église, en habit laïque ; ce sont constamment des laïques qui parlent aux fêtes des saints, aux mariages, aux enterrements, à l'installation des évêques, au besoin à la première messe d'un prêtre devant le chapitre. Dans les discours, on imite, on démarque Tite-Live, Cicéron ; dans la correspondance, Cicéron et Pline le Jeune. On s'envoie de petites dissertations latines. Les gens connus rédigent leurs épîtres pour le public. Pétrarque a donné l'exemple ; mais il eût paru arriéré et peu correct aux lecteurs des élégantes épîtres de Politien et Bembo. Les moins doctes mêmes peuvent puiser dans les formulaires de lettres latines dressés à leur intention. A la fin du xv^e siècle, on s'attache surtout au purisme. Laurent Valla a

publié ses *Elegantiarum linguarum latinarum*, traité de grammaire et de rhétorique, énorme et incohérente collection de belles phrases latines, de mouvements oratoires, d'expressions choisies, de règles de style, de conseils sur l'emploi de tel mot ou de telle tournure. L'étendue des lectures de Valla, la finesse de son goût et de son sens littéraire maintiennent à cet ouvrage un réel intérêt. On ne peut imaginer la vogue qu'il eut. Ses contemporains y trouvaient rassemblés tous les modèles.

On en vint à distinguer dans la prose les nuances les plus subtiles et à ne reconnaître comme impeccable que Cicéron ; cet engouement fut porté au point que Bembo et ses amis s'efforcent de n'employer aucun mot qui ne figure dans Cicéron ; on conseille à Longolius (Christophe de Longueil) de ne lire que cet auteur, pendant cinq années, afin d'apprendre à écrire.

Il nous faut dire un mot de la poésie néo-latine. On sait la vogue qu'eut l'*Afrique* de Pétrarque, dont le héros était Scipion. Au xv^e et au xvi^e siècle, on ne cessa de s'appliquer aux vers latins ; les modèles furent Virgile et, pour le genre léger, Catulle. Le chef-d'œuvre de cette poésie néo-latine, dont les productions se comptaient par milliers, est le poème de Sanazar (1458-1530), *De partu Virginis*.

L'humanisme, qui aboutissait à une littérature artificielle, tomba en décadence au milieu du xvi^e siècle. A la conception dogmatique de l'antiquité on substitua une conception critique. La situation des humanistes était fautive : érudits littéraires, dès qu'ils furent dépassés par les vrais érudits, quand la diffusion des études eut multiplié les professeurs et orateurs, ils perdirent leur crédit ; les littérateurs revinrent à la langue italienne et adoptèrent définitivement le dialecte florentin.

Philosophie. — La Renaissance ne fut pas limitée à la pédagogie et à la littérature. Elle s'étendit à la philosophie et à tout l'ensemble des conceptions. C'est par là qu'elle fut le plus féconde. Le réveil de l'esprit scientifique est la conséquence la plus profonde de la Renaissance. Si dans la rénovation littéraire le latin avait eu tous les honneurs, la rénovation intellectuelle fut surtout l'effet de la connaissance des auteurs grecs.

Les philosophes eurent enfin le texte authentique d'Aristote

et purent étudier de première main le maître qui avait régné sur l'école au moyen âge. En même temps ils connurent Platon. Aussitôt reprit une querelle, qui avait déjà divisé les anciens, entre les partisans d'Aristote et ceux de Platon. Le rôle principal dans cette discussion appartient à Bessarion (1403-1472). Venu en Italie pour négocier l'union des Églises grecque et latine, il resta dans la péninsule, jugeant qu'il y avait plus à espérer. Il devint cardinal et faillit être élu pape. Sa munificence éclairée, la protection qu'il accorda aux artistes, sa bibliothèque, pour laquelle il dépensa 30 000 ducats (un million et demi de francs), attestent qu'il fut un des Mécènes les plus remarquables de son époque. Il exerça une influence immense comme promoteur de la philosophie platonicienne. Gémisthe Pléthon (1355-1450) avait déjà exalté le spiritualisme de Platon ; mais cet érudit, qui arrivait de la cour musulmane d'Andrinople, qui exaltait le paganisme et traitait les chrétiens de sophistes, dont le livre des *Lois* fut brûlé comme hérétique, inspirait trop de méfiance pour amener beaucoup de recrues à ses théories. Bessarion, bien moins radical, eut un succès complet. Son grand ouvrage, *Contre un Calomniateur de Platon*, est dirigé contre Georges de Trébizonde, qui prônait Aristote aux dépens de Platon. Les Grecs considéraient la cause de ce dernier comme une cause nationale ; seuls ils possédaient ses œuvres, tandis que celles d'Aristote étaient traduites et commentées dans toutes les langues. Bessarion fit ressortir l'analogie des théories platoniciennes avec le christianisme ; il vulgarisa cet idéalisme et cette esthétique bien propres à séduire les Florentins du xv^e siècle. Bientôt se forma, à l'image de l'Académie d'Athènes, une académie des platoniciens de Florence ; à l'anniversaire de la naissance et de la mort du maître, les disciples se réunissaient pour lire le *Banquet* et dialoguer comme les illustres Athéniens d'autrefois.

Le plus intéressant des platoniciens de Florence fut Marsile Ficin (1433-1499). Ce prêtre maladif concilia un platonisme ardent avec une foi chrétienne inébranlée ; il donna autant de soin à son livre *De religione christiana* qu'à celui où il étudia l'immortalité de l'âme d'après Platon (*Theologia platonica de immortalitate animarum*). Il traduisit tous les écrits de Platon,

une partie de ceux des néo-platoniciens Plotin et Jamblique. Par sa correspondance plus encore que par ses leçons, il propagea ses idées. Elles trouvèrent chez les Médicis et dans leur entourage d'enthousiastes partisans. L'influence des doctrines de Platon, considérable sur la littérature, le fut davantage sur l'art. « Elles ont, dit M. Müntz, donné à la Renaissance ce caractère de haut spiritualisme qui est encore, somme toute, le plus pur de sa gloire. L'action progressive de la philosophie néo-platonicienne ne saurait être prise trop haut. C'est elle qui a détaché peu à peu les esprits de la contemplation de la réalité pour les transporter dans des régions supérieures, c'est elle qui a mis la flamme et l'éloquence à la place des pratiques d'observation minutieuse ou des généralisations, encore si timides, propres aux primitifs. C'est elle qui a fait de l'école italienne, si profondément réaliste au début du xv^e siècle, une école d'idéalistes. »

La diffusion de la philosophie grecque entraîne un affaiblissement de l'esprit chrétien, une sorte de paganisme intellectuel, même chez les adeptes qui veulent concilier la philosophie et la religion. Dans l'académie formée à Rome par Pomponio Leto, les membres se désignent sous le nom de prêtres (*sacerdotes*), appellent Pomponio grand pontife (*pontifex maximus*). Ce demi-paganisme motiva la persécution dirigée contre eux par Paul II. Le prince de Rimini, Sigismond Malatesta, est un païen pratiquant, pour ainsi dire. Ce spirituel et fastueux tyran groupa « autour de lui les représentants les plus ardents de la culture classique, savants, littérateurs, artistes. Ce n'est pas une église qu'il bâtit, mais un temple. Ce n'est point à un saint qu'il dédie ce temple, mais à sa maîtresse, la belle et savante Isotta; aux reliques des martyrs, il substitue les ossements d'humanistes fameux, entre autres de Gémisthe Pléthon, dont il était allé chercher en Grèce la dépouille mortelle. Pour décoration, dans ce Panthéon d'un nouveau genre, les sujets les plus profanes : les *Sciences*, les *Arts*, les *Planètes*, les *Signes du Zodiaque*. » (E. Müntz.)

Ce paganisme archéologique est curieux, mais nécessairement stérile. Il y avait plus d'avenir dans la libre critique de Laurent

Valla. Il ne s'incline devant aucune autorité, s'attaque à Aristote, démontre la fausseté de la donation de Constantin, titre essentiel de la papauté. Il discute aussi librement Moïse que Tite-Live, nie que les apôtres aient rédigé le fameux Symbole; il met en doute la divinité du Christ; il préfère ouvertement la doctrine épicurienne à la doctrine chrétienne : « Ce que la Nature a créé et formé ne peut être que bon et sacré... la Nature est identique ou à peu près identique à Dieu. » Le fondement de la morale est la volonté de faire le bien ou l'inclination au bien. Valla déclare monstrueux le célibat des prêtres, toute la vie monastique. Ce libre penseur, le protégé d'Alphonse de Naples et du pape Nicolas V, vécut paisiblement à Rome. Son nom mérite d'être conservé comme celui d'un des promoteurs de l'esprit moderne. Il n'est pas le seul. Pic de la Mirandole, l'enfant prodige, ne s'asservit pas au culte de l'antiquité classique : « Nous vivrons éternellement, dit-il, non pas dans les écoles des éplucheurs de mots, mais dans le monde des sages, où l'on ne discute pas sur la mère d'Andromaque ou sur les fils de Niobé, mais sur l'essence des choses divines et humaines. Celui qui approfondira ces questions verra que les Barbares avaient eux aussi l'esprit dans le cœur et non sur la langue. »

II. — Conditions politiques : les Mécènes.

Centres littéraires et artistiques du XV^e siècle. — Le mouvement de la Renaissance, créé en Toscane, principalement à Florence, par les poètes philologues du xiv^e siècle, s'étendit rapidement à toute l'Italie. Tandis que l'Allemagne était en proie à l'anarchie, la France, l'Angleterre, l'Espagne, ravagées par des guerres atroces, l'Italie ne connaissait que les combats relativement inoffensifs des *condottieri*. Sa prospérité matérielle souffrait peu des révolutions, pourtant fréquentes. En outre, l'ensemble des conditions politiques était favorable à la Renaissance. Dans la Toscane, l'Ombrie, la Romagne, la basse vallée du Pô, se trouvaient de nombreuses

cités, au territoire limité; la vie y était très active; l'instabilité politique maintenait les esprits en tension perpétuelle.

Plus encore que le régime républicain, la tyrannie fut favorable aux idées nouvelles. Les tyrans représentaient un pouvoir d'origine récente, sans ancêtres, sans tradition gouvernementale. Pas de noblesse héréditaire qui séparât le souverain du peuple. Au xv^e siècle, à peine voit-on de différence entre le bâtard et le fils légitime. Les chefs qui s'étaient élevés et se maintenaient par leurs capacités devaient naturellement offrir à l'aristocratie intellectuelle la place vacante. Pressés de jouir de la vie, amoureux de luxe et de belles choses, ils donnèrent de l'ouvrage aux artistes, les admirèrent dans leur intimité, ainsi que les écrivains. A côté des tyrans, la noblesse, qui ne s'était pas isolée dans ses châteaux, mais réunie dans les villes aux bourgeois, eut tout le loisir de se faire une vie de luxe et de plaisirs délicats, analogue à celle des citoyens riches ou aisés. Non seulement on méprise la sauvagerie des nobles chasseurs de France et d'Allemagne, mais on affirme volontiers que la seule noblesse est celle du mérite personnel. Pour se faire valoir dans une telle société, il faut se cultiver avec grand soin : les raffinements extérieurs, une toilette élégante et à la mode, le beau langage, sont des causes de supériorité; dans les salons, les dames donnent le ton. Ainsi se forme le type de l'homme du monde, du *dilettante*. La Renaissance n'a pas seulement perfectionné l'idéal de culture individuelle : elle a créé un milieu intellectuel où dominaient les vues esthétiques ou rationnelles.

Bien que les conditions politiques aient été analogues dans toute l'Italie, il s'en faut qu'elles aient partout également favorisé la Renaissance et que tous les États y aient pris la même part. Le premier rang appartient à une cité, Florence, qui eut une importance exceptionnelle, aux origines et dans l'épanouissement de la Renaissance. Plus tard elle la partagea avec Rome, qui n'eut pas de rôle initiateur, mais centralisa le mouvement. Au second plan viendraient Naples et Milan, Venise et les cités vassales : Urbin, Rimini, Ferrare, Mantoue, etc.

Florence : les Médicis. — L'histoire de la Renaissance italienne est surtout, jusqu'à la fin du xv^e siècle, l'histoire de

Florence. Cette ville dut sa supériorité au génie particulier de la race dont le dialecte est devenu la langue littéraire de l'Italie. Dante, Boccace (quoique à demi Parisien), Pétrarque (quoique né à Arezzo), Machiavel, Brunellesco, Donatello, Léonard de Vinci, Michel-Ange, les plus profonds penseurs, les plus grands écrivains, les artistes les plus géniaux de la Renaissance étaient Florentins. La population avait conscience de ce rôle et voulait avoir les plus beaux monuments de l'Italie. Jamais les mœurs publiques ne furent plus favorables à la culture artistique et intellectuelle.

Plus que les autres, les Médicis, qui étaient à la tête du gouvernement, contribuèrent à encourager les arts et les lettres. Les Médicis ont mérité, aussi justement qu'Auguste et Louis XIV, de donner leur nom à leur siècle.

Le fondateur de la dynastie, Cosme (1389-1464), eut une véritable passion pour les constructions. Il fit bâtir une série de villas et de palais, l'église Saint-Laurent, le couvent de Saint-Marc. Ses architectes furent Michelozzo et Brunellesco ; son sculpteur, Donatello. Il fit même bâtir hors de Florence, à Rome et jusqu'à Paris. Il vivait dans sa villa Careggi, s'entourant d'humanistes et d'artistes avec qui il aimait à s'entretenir, les traitant en intimes ; Marsile Ficin, Léonardo Bruni, Le Pogge figuraient dans ce cénacle. Quand le concile de Florence eut attiré Gemisthe Pléthon, Cosme figura parmi les auditeurs du célèbre platonicien. Il restait chrétien toutefois, se faisait représenter en roi mage dans l'*Adoration* de Botticelli (aujourd'hui aux *Offices*). Quand il improvisa une bibliothèque pour sa maison de la Badia de Fiesole et engagea quarante-cinq copistes à la fois, la majorité des deux cents manuscrits qu'il rassembla étaient des livres pour le service du chœur ou de littérature religieuse. Les autres grands de Florence (Strozzi, Rossi, etc.) rivalisaient avec Cosme, étudiant l'antiquité, copiant des manuscrits, traduisant du grec.

Le fils de Cosme, Pierre (1416-1469), eut les mêmes goûts : il était lié avec les principaux peintres du temps ; dans ses jardins de la villa Careggi fut fondée une des premières *Académies*.

Le véritable successeur de Cosme et le plus célèbre des Médicis

fut Laurent dit le Magnifique (1469-1492), fils de Pierre et de Lucrezia Tornabuoni. Sa mère était une des femmes les plus instruites de l'époque; ses poésies religieuses tromperaient sur son caractère, si on ne savait qu'elle vit avec faveur le poème de Pulci, si hostile à la religion, au surnaturel, aux prêtres. Elle fut à la tête du mouvement intellectuel et poussa son fils vers le platonisme. Laurent, qui se trouva à vingt ans le maître de Florence, fut un des plus grands hommes de la Renaissance. Son grand-père Cosme n'était qu'un amateur; lui, par son éducation, était un « homme du métier » (Müntz). Il marqua parmi les rénovateurs de la langue italienne. Ses sonnets en l'honneur de la belle Lucrezia Donati (qui lui avait remis le prix après sa victoire dans le tournoi de 1467) ne sont pas indignes de la comparaison avec les sonnets de Pétrarque. Épicurien, aimant la musique, le vin, les femmes, mais sans excès, aimable, éloquent, d'un esprit clair et subtil, bref dans le discours, rapide dans l'action, Laurent le Magnifique fut un des hommes accomplis du xv^e siècle par le développement harmonique de ses facultés, la largeur et l'indépendance de ses vues. Il était dégagé de tout préjugé religieux; à un de ses amis qui, le matin, lui disait : « Je viens de prier et d'entendre la messe », il répondit : « J'ai beaucoup mieux employé mon temps, j'ai dormi et rêvé ».

A la cour de Laurent on trouve des représentants de toutes les branches de l'esprit humain : mathématiciens, géographes, médecins, philosophes, érudits, historiens, littérateurs, architectes, sculpteurs, peintres, graveurs, etc. Le dictateur favorise les artistes; il donne du travail aux peintres, à Pollajuolo, à Ghirlandajo. Il aime plus encore les sculpteurs, rassemble une collection d'antiquités admirable, établit dans les jardins de son palais une école où se forma Michel-Ange.

Les autres grandes familles de Florence, alliées ou opposées aux Médicis, suivent leur exemple. Les Strozzi, les Ruccellai, les Tornabuoni, les Martelli, les Pitti multiplient les commandes aux architectes, aux sculpteurs, aux peintres. Le pouvoir officiel, la Seigneurie, agit de même : la reconstruction de la cathédrale, la commande des statues de San-Michele, la décoration du Palais-Vieux attestent son zèle. Les corporations

des fabricants de lainages et de soieries ont fait achever les portes du Baptistère, chef-d'œuvre de Ghiberti. Les couvents suivent la tendance générale et s'embellissent d'une foule de tableaux et de fresques. Beaucoup de commandes ont été exécutées après des concours où le jugement des bourgeois florentins témoigne de la sûreté de leur goût. Toutefois la haute culture florentine fut mise en péril, à la fin du xv^e siècle, par la violente réaction religieuse que dirigea Savonarole ¹.

Les papes. — On sait l'intelligence et le goût éclairé des papes d'Avignon, leur luxe et leur amour des belles œuvres. Le grand schisme rompit la tradition. Martin V (1417-1431) travailla à la restauration de Rome, très éprouvée au xiv^e siècle; il y appela des peintres, comme Masaccio et Gentile da Fabriano. Mais rien de ce qui fut exécuté alors ne reste. Eugène IV vécut longtemps à Florence, dont il put ainsi apprécier les lettrés et les artistes. Il commanda à Filarète les portes de bronze de Saint-Pierre; à Fra Angelico les fresques de la chapelle du Saint-Sacrement. Nicolas V (1447-1455) fut un des hommes les plus remarquables du siècle. C'était un Pisan (né en 1398), du nom de Thomas Parentucelli. Fils d'un chirurgien, il fut tour à tour maître d'école, secrétaire, bibliothécaire; savant laborieux et besogneux, il entra dans les ordres, fut amené à Florence par le cardinal Albergati, son protecteur, pénétra dans le cercle des Médicis et y fut apprécié pour son admirable mémoire. Devenu cardinal et archevêque de Bologne en 1444, on le chargea de prononcer l'oraison funèbre du pape Eugène IV; puis, à la surprise générale, on l'élut pour remplacer celui-ci. C'était un éclatant hommage à l'humanisme que cette élection au siège de saint Pierre d'un homme qui avait consacré toute sa vie à l'étude. Nicolas V ne songea à rien moins qu'à une restauration générale de la ville éternelle; il ne put exécuter qu'une partie de son vaste programme, la restauration des basiliques, le commencement de la nouvelle église de Saint-Pierre, l'agrandissement du palais du Vatican. Il fit de Rome le centre du mouvement intellectuel et esthétique. Reprenant la

1. Voir, ci-dessous, t. IV, chap. 1^{er}.

tradition des papes d'Avignon, il déploya un grand luxe, et fit venir de partout de superbes pièces d'orfèvrerie, de la vaisselle, des vases précieux, des ornements sacrés, des tapisseries. Il appela, pour décorer le Vatican, Fra Angelico, Gozzoli, Piero della Francesca, dont plus tard la jalousie de Raphaël fit détruire les chefs-d'œuvre. Un des conseillers du pape fut Léon-Baptiste Alberti (1404-1477), architecte et écrivain d'art remarquable, très admiré de son temps pour l'universalité de ses connaissances. Ce pape protégea le libre penseur Laurent Valla (1407-1457). L'occupation favorite de Nicolas V fut la création de la bibliothèque Vaticane, dans laquelle il avait rassemblé 5000 (on a même dit 9000) manuscrits. Elle fut dilapidée par son successeur Calixte III (1455-1458), un Espagnol, le premier des Borgia.

Pie II (1458-1464), plus célèbre sous son premier nom d'Æneas Sylvius Piccolomini, né près de Sienne (en 1405), élevé à Sienne et à Florence, vécut d'abord de sa plume. Il fut un des premiers élèves de la Renaissance, tout imprégné de son esprit, amateur éclairé, presque aussi favorable au gothique qu'à l'art nouveau. Il bâtit le palais Piccolomini à Sienne, la ville entière de Pienza. Parmi ses écrits, le plus curieux est un roman, *Euryale et Lucrèce*, charmant récit de l'amour d'un jeune homme et d'une femme mariée. Les titres sérieux d'Æneas Sylvius sont nombreux : une cosmographie, qui n'est qu'une géographie de l'Asie ; une description de l'Europe, où se trouve cette phrase curieuse et prophétique : « Là coule la Sprée, fleuve comparable au Tibre, au bord duquel est Berlin ». Ces deux traités témoignent d'un profond sentiment de la nature ; nul n'a mieux goûté le charme d'un beau paysage. Ses *Mémoires* (*Commentarii rerum memorabilium quæ temporibus suis contigerunt*), écrits en un latin élégant, sont fort intéressants ; de même son histoire de Frédéric III, inachevée puisque l'empereur survécut trente ans à son biographe. Pie II eut la passion des antiquités ; dans ses dernières années, malgré la goutte, il se faisait porter à travers les champs et les montagnes, relevant les voies romaines, les aqueducs, étudiant le territoire et les frontières des peuples d'autrefois. Æneas Sylvius dut surtout sa répu-

tation à son éloquence. Simple laïque, on le fit prêcher au concile de Bâle. Cependant, comme *Mécène*, il reste inférieur à Nicolas V. Ce dernier n'écrivait pas, se contentait de lire, pour s'instruire et se divertir, et de protéger écrivains et artistes. Pie II, écrivain lui-même, désireux d'instruire et d'intéresser les autres, témoigna une bien moindre sollicitude à ses confrères et émules. Pour les artistes il se montra peu généreux, se contentant d'admirer sans acheter. La simplicité de ses goûts et son économie effrayaient son entourage. Il défrayait 270 personnes par jour avec 7 ducats.

Paul II (1464-1471) était un Barbo, né à Venise. Il savait peu de latin, ne parlait que l'italien. Il continua l'œuvre de ses glorieux prédécesseurs, mais se montra beaucoup plus ami des artistes que des littérateurs. Il réunit une belle collection de bijoux, de bronzes et de pierres gravées de l'antiquité. Disputant les belles pièces aux Médicis dans toute l'Italie, il profita de son élévation à la papauté pour compléter une collection dont le catalogue nous étonne. A Rome il restaura les arcs de Titus et de Septime-Sévère. Pourtant ce Vénitien a été traité de barbare. La cause en est dans son hostilité pour les humanistes, comme champions des idées nouvelles. S'il réorganisa l'Université de Rome, ce fut au profit de la théologie. Il persécuta les platoniciens. Au carnaval de 1468, il en fit arrêter une vingtaine, membres d'une académie que présidait Pomponio Leto et qui copiait l'organisation du clergé chrétien. Parmi ceux-ci était Platina, qui se vengea en flétrissant Paul II dans sa biographie des papes.

Sixte IV (1471-1484), bien que peu instruit lui-même, eut le respect de la science et de l'art. Il donna tous ses soins aux archives et à la bibliothèque du Vatican, accrut celle-ci par des achats et y préposa Platina, qui dut aussi classer les archives. Sixte IV se montra favorable à l'imprimerie. S'il vendit les collections de son prédécesseur, il édifia et restaura un très grand nombre de monuments. Jamais on n'a autant bâti à Rome : le grand hôpital, une vingtaine d'églises, la chapelle Sixtine, la fontaine de Trevi.

Innocent VIII (1484-1492) ne se signala guère que par sa passion pour les bijoux. Après lui, les Borgia, qui étaient

des Espagnols, employèrent le personnel de la Renaissance comme ils eussent fait d'un autre; mais, consciemment ou non, ils ont exercé une influence considérable.

La protection des papes a maintenu aux arts, à la peinture, son caractère religieux. Ils ont, par leur rôle de *Mécènes*, donné l'exemple au haut clergé non seulement d'Italie, mais de toute l'Europe. Aussi sont-ils à juste titre honorés au premier rang des fauteurs de la Renaissance. Nicolas V, qui créa cette tradition, a fait autant pour elle, plus peut-être que les Médicis.

Cela est d'autant plus remarquable qu'il n'y eut jamais d'art romain : à Rome, peintres et architectes viennent de Florence, d'Ombrie, de Lombardie; les lettrés, de partout.

Naples. — Autant le Romain est lourd, abruti par la servitude et la fièvre, autant le Napolitain est vif et comprend facilement. Naples n'eut cependant pas d'école artistique, car ces esprits trop mobiles sont incapables de discipline. Le grand roi de Naples est Alphonse le Magnanime (1442-1458). Il témoigna surtout sa libéralité aux littérateurs, qu'il aimait entre tous. Il se faisait constamment lire l'*Énéide* et les *Commentaires* de César; il fit traduire les auteurs grecs, forma une bibliothèque, un cabinet des médailles; il reçut avec les plus grands honneurs Filelfo, Æneas Sylvius; il protégea Laurent Valla. Il envoya de jeunes Napolitains faire leurs études à Paris. Il fonda, dès 1442, l'Académie Alphonsine, peut-être la première des temps modernes. Des anecdotes curieuses attestent sa passion pour les lettres : la lecture de Quinte-Curce le guérit d'une maladie; l'envoi d'un exemplaire de Tite-Live le décide à donner la paix à Cosme de Médicis. Amateur très éclairé, il commença beaucoup de monuments, sans d'ailleurs en achever aucun, non plus que ses successeurs. Son fils Ferdinand (1458-1494), réputé pour son atroce cruauté, continua un peu la tradition paternelle, s'occupa de la bibliothèque, protégea des lettrés, parmi lesquels Constantin Lascaris et Sannazar. Il fit surtout des dépenses de luxe, achetant des bibelots, des armes, des étoffes, des meubles, des objets rares de toute espèce. Sur le tard, l'influence de Laurent le Magnifique agit sur lui; il favorisa les artistes, en appela un grand nombre. Les guerres sanglantes qui désolèrent

Naples y arrêrèrent l'essor de la Renaissance. Plusieurs des artistes qui y étaient venus passèrent en France.

Milan. — Le premier des souverains de Milan chez qui nous trouvions la préoccupation esthétique bien marquée est Jean-Galéas Visconti (1385-1402), celui que sa famille méprisait pour ses goûts scientifiques et religieux. Il acheva le magnifique palais de Pavie, où il installa une belle bibliothèque et une belle collection de reliques (le rapprochement est instructif). Jean-Galéas est le fondateur de la Chartreuse de Pavie et du Dôme de Milan, le constructeur du *Naviglio* (grand canal d'irrigation). Son second fils, Philippe-Marie (1412-1447), enfermé dans son château de Milan, tandis que Sforza guerroyait pour lui, s'entourait d'un grand luxe; il était adonné aux superstitions astrologiques et religieuses; il lisait à la fois les romans français, les poésies italiennes, les auteurs anciens.

Les Sforza furent les dignes successeurs des Visconti. François (1450-1466), bien qu'illettré, fit donner à ses enfants la meilleure éducation; Filelfo lui prépara une *Sforziade* qui devait avoir 12 800 vers (6400 seulement furent écrits); Filarete, le plan d'une ville à la construction de laquelle on eût attelé à la fois 103 200 ouvriers. Galéas-Marie (1466-1476), qui se piquait d'être un orateur, en latin bien entendu, fut victime de ses amis les humanistes : des disciples de l'humaniste Colas Montano, exaltés par l'exemple des républicains de l'antiquité, tuèrent le tyran. Le mobile de ce meurtre fut, chez les trois jeunes conjurés, le désir de s'illustrer; il fut commis platoniquement, pour l'amour de l'art, en quelque sorte.

Ludovic le More était très cultivé; à onze ans il prononçait des harangues latines; il attira à lui, à sa cour de Milan, à son université de Pavie, artistes et lettrés. Il ne les traitait pas d'égal à égal, comme les Médicis, mais en prince. Les plus célèbres furent Bramante et Léonard de Vinci.

Venise. — Venise est restée à peu près en dehors du mouvement général de la Renaissance, du moins au xv^e siècle. Elle n'y entra qu'au xvi^e, après le déclin de sa puissance politique. En effet, tant que la politique et le commerce absorbèrent toute l'activité des Vénitiens et tous les soins de l'aristocratie

gouvernante, il n'y eut guère de place pour les humanistes. Ceux qui vinrent à Venise, comme Filelfo et Georges de Trébizonde, ne tardèrent pas à repartir. Pour l'art, Venise avait une tradition propre, qui dès le milieu du moyen âge l'avait dotée de monuments d'une rare élégance. La richesse des patriciens leur permit de se construire une quantité de palais, de remplir les églises de sculptures et de tableaux, d'y placer de magnifiques tombeaux. Parmi ces œuvres, le xv^e siècle peut revendiquer quelques-unes des plus belles, la délicieuse façade de l'église de Saint-Marc (1485), les tombeaux de Mocenigo et de Vendramin, la statue équestre de Colleone par Verocchio; les tableaux de Giovanni Bellini (1427-1516), le plus puissant peut-être des peintres vénitiens. Venise devait à sa richesse et à ses relations avec l'Orient un immense avantage. Il s'y forma des collections incomparables de monnaies et médailles, de pierres gravées, de bronzes, d'antiquités de toute sorte, de manuscrits souvent enluminés avec luxe. Ces collections, rassemblées par des gens d'un goût peu sûr, n'en fournirent pas moins une ample matière aux amateurs et aux artistes. Pétrarque avait légué à Venise sa bibliothèque, qui fut négligée, presque détruite. Bessarion lui légua ses 900 précieux manuscrits, ses 300 incunables (1468). Ce trésor attira dans la ville Alde Manuce (1449-1515). Alde est le premier des imprimeurs érudits qui furent une des gloires de la Renaissance. Né à Rome, élevé par le prince de Carpi, lié avec Pic de la Mirandole, il se passionna pour le grec et vint se fixer à Venise. Il y organisa son imprimerie, forma à grand-peine ouvriers et correcteurs, mourut pauvre, plus apprécié des érudits allemands (Reuchlin, Celtès) que de ses compatriotes. Il imprima non seulement les auteurs anciens, mais Dante et Pétrarque. A ce moment, le progrès littéraire gagnait Venise, où les poètes latins et italiens se multipliaient.

Les petites cours. — Dans les petites cours d'Italie, trois dynasties se sont particulièrement distinguées : les Gonzague à Mantoue, les Montefeltro à Urbino, les Este à Ferrare.

Mantoue, patrie de Virgile, rendait à ce poète un véritable culte et mit au service des admirateurs de l'antiquité toute l'ardeur du patriotisme local. Il fut aisé aux Gonzague d'y former une

cour qui ne fut inférieure aux autres que par de moindres ressources. Les deux plus remarquables sont Jean-François (1407-1444), qui appela à lui le célèbre éducateur Vittorino de Feltre, et Jean-François II (1484-1519). Celui-ci eut la bonne fortune d'épouser (1490) Isabelle d'Este. Le marquis et sa femme, unis par une profonde affection, formèrent un couple universellement admiré. Ils aimaient l'un et l'autre la littérature italienne, et Bembo, l'Arioste, le Tasse eurent soin de leur envoyer leurs œuvres. Ces grands écrivains n'étaient pas seulement séduits par l'exquise amabilité d'Isabelle; ils avaient grande confiance en son jugement. Les connaisseurs admirent encore aujourd'hui le tact avec lequel elle forma sa collection d'œuvres d'art. Elle fit faire son portrait par Léonard de Vinci et deux fois par Titien. Si les finances ne permettaient pas grande libéralité envers les artistes et les lettrés, du moins on leur accordait la liberté la plus étendue. Les fils de Jean-François II et d'Isabelle furent des hommes distingués : Frédéric, plus tard duc de Milan (1530), et Ferdinand.

La cour d'Urbin dut son éclat à Frédéric de Montefeltro (1444-1482), le premier des Mécènes du xv^e siècle, si l'on excepte Laurent le Magnifique. Il était l'élève de Vittorino de Feltre, qui lui avait prédit : « *Tu quoque Cesar eris* ». Ce condottiere de l'école de Sforza et de Piccinino, toujours guerroyant pour le compte du pape, du duc de Milan, du roi de Naples, ou contre son voisin, le terrible Sigismond Malatesta (de Rimini), revenait dépenser dans sa principauté l'argent gagné dans ses campagnes.

Ses successeurs maintinrent quelque temps la réputation de la cour d'Urbin; Guidobaldo (1482-1508) et sa femme, la noble Élisabeth de Gonzague, l'amie de Bembo et de Castiglione, la protectrice de Mantegna et de Santi (le père de Raphaël). Castiglione a exposé, dans son églogue de *Tircis* (1506) et dans son *Cortegiano* (1518), cette vie élégante et presque idéale qu'on menait à Urbin, reposant sur l'équilibre et l'harmonieux développement de toutes les facultés.

La maison d'Este, qui régnait à Ferrare, nous présente un spectacle moins calme que les deux précédentes. Elle a été

déchirée par des querelles domestiques sauvages. Mais l'État n'en souffrit pas; il était bien administré. La ville est bâtie sur un plan régulier, comme une cité moderne, ses quartiers neufs sont alignés au cordeau. La perfection du système économique et financier était enviée dans toute l'Italie. Les ducs Borso (1430-1471), Hercule (1471-1505), Alphonse I^{er} (1505-1534) sont également dignes d'intérêt en un temps où nul ne se maintenait au pouvoir que par son mérite. Ils ont élevé de nombreux édifices, petits il est vrai, mais les ont terminés; par leurs commandes ils ont encouragé des artistes de génie qui exécutèrent pour eux plusieurs de leurs chefs-d'œuvre. Non contents d'améliorer la condition des professeurs de leur Université, ils se sont complus en la compagnie des littérateurs comme Bembo, le correspondant de Lucrèce Borgia (femme d'Alphonse I^{er}), et des grands poètes italiens Bojardo (1434-1494), l'Arioste et le Tasse.

III. — *L'architecture, la sculpture, la peinture.*

L'évolution dans les arts. — La Renaissance artistique fut en Italie, comme dans les autres pays européens, la conséquence d'un mouvement *réaliste* (c'est-à-dire d'un retour à l'observation de la nature) et des progrès de la technique. L'influence de l'humanisme et des modèles antiques se manifesta ensuite et détermina une évolution *idéaliste*, qui produisit, au début du xvi^e siècle, un nouvel art *classique*.

Si nous voulons remonter au point de départ du mouvement naturaliste qui engendra la Renaissance artistique, il nous faut revenir jusqu'à l'art roman, si abstrait et si éloigné de la nature. Dans les portes de bronze de la cathédrale de Pise, à la *Porta Romana* de Milan, les figures sont informes, sans proportions exactes. Le goût de la précision apparaît chez ces sculpteurs pisans lorsqu'ils revinrent aux types de l'antiquité romaine : non seulement ils y trouvèrent des modèles exécutés avec un tout autre souci de la réalité vivante; mais eux-mêmes, au delà

de ces modèles, copièrent la nature. Nicolas de Pise (1200?-1270?) a peut-être fait ses chevaux d'après l'antique, mais il a certainement sculpté d'après le modèle vivant ses lévriers, ses moutons, ses béliers. Les bas-reliefs si pathétiques de la cathédrale de Sienne sont d'un réalisme saisissant et témoignent d'une observation attentive. Le fils de Nicolas, Jean de Pise (1240-1320), est aussi résolument gothique que son père avait été classique. Il s'inspire de la France septentrionale ou de l'Allemagne. Dans la peinture, Giotto (1276-1336) applique des idées analogues, et lui aussi est conduit par l'art gothique à la nature.

Cependant la représentation de la figure humaine, l'étude du corps humain demeurent bien insuffisantes. Les sculpteurs anonymes (siennois) de la façade du dôme d'Orvieto font un pas de plus : dans la *Création*, dans le *Jugement dernier*, les nus sont parfaitement étudiés. Le naturalisme s'affirme par une sorte de prédilection pour la laideur; dans les scènes de miracles, on étale les infirmités de malades guéris par le Christ ou les saints; dans le *Triomphe de la Mort* du Campo-Santo de Pise, les culs-de-jatte, les estropiés qui se traînent à terre, sont d'une vérité répugnante. A l'exception du cheval, qu'on n'arrive guère à dessiner correctement, les animaux trouvent des peintres et sont assez exactement reproduits. Le paysage est négligé ou réduit à quelques formes conventionnelles. On montre le Colisée comme un château rond couvert d'un dôme de bronze. Les disciples de Giotto se bornent à copier leur maître; les leçons de l'atelier ne suppléant pas à celles de la nature, à la fin du xiv^e siècle la décadence est complète; les fresques de l'école giottesque sont presque aussi peu vivantes que la peinture byzantine.

Dès les premières années du xv^e siècle, s'accuse à Florence la tendance réaliste, qui transforme les arts. Les moyens d'expression sont prodigieusement perfectionnés. L'anatomie artistique se fonde sur de véritables travaux scientifiques. Les premiers artistes qui aient disséqué sont Pollajuolo et Verrocchio, dans la seconde moitié du xv^e siècle; mais l'étude du modèle vivant est pratiquée par les maîtres. Il est vrai que, dans l'enseignement, on ne l'employait pas encore; la grande réputation des fresques de Masaccio (1402-1443) s'explique en partie parce que des généra-

tions d'élèves vinrent étudier ces nudités. En thèse générale, les artistes du xv^e siècle (les *quattrocentistes*, comme on dit) s'attaquent rarement au nu. Les scrupules religieux, si énergiquement manifestés par Savonarole, qui fit brûler les « académies », les arrêtent moins que leur inexpérience. Celle-ci ne cesse qu'à la fin du siècle. La perspective linéaire fut créée par Brunellesco. Les règles en furent posées dans les traités d'Alberti (1435), de Piero della Francesca. Auparavant déjà elles avaient été appliquées à la peinture par Masaccio. Elles le furent, d'une manière plus originale, par Ghiberti et Donatello aux bas-reliefs.

La perspective engendra la science des raccourcis qui fut bientôt portée à sa perfection. Pour le dessin, Mantegna et Piero della Francesca n'ont pas été surpassés. Il faut encore nommer les peintres-orfèvres, Pollajuolo et Verrochio; ce dernier fut presque autant un savant qu'un artiste. On lui doit l'exécution de la merveilleuse statue équestre du Colleone. Il forma des élèves comme Léonard de Vinci et Michel-Ange.

Influence des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne. — Une grande partie des innovations techniques furent empruntées par les artistes italiens aux Flamands. Ceux-ci leur enseignèrent la perspective aérienne, leur transmirent les recettes de la peinture à l'huile, portée à sa perfection dès le début. Rien de plus frais que les œuvres des Flamands et de leurs premiers initiateurs italiens, Antonello de Messine par exemple. En revanche, la gravure au burin, inventée en Allemagne ou dans les Pays-Bas, fut beaucoup perfectionnée par l'orfèvre florentin Finiguerra, dont le premier nielle connu, *la Paix*, date de 1452. La gravure se développe lentement, en Italie; les tendances aristocratiques de l'art font dédaigner la gravure sur bois qui vulgarisait en Allemagne les images de sainteté. La gravure en clair-obscur ou en camaïeu, et l'eau-forte, inventée en Allemagne, furent importées en Italie au xiv^e siècle. De ces découvertes empruntées aux « ultramontains », la seule qui ait produit dans la péninsule un effet considérable est celle de la peinture à l'huile; encore, jusqu'à la fin du xiv^e siècle, la fresque eut-elle de beaucoup la plus grande importance.

Les progrès techniques amènent les artistes à serrer de plus

près la nature. Ils n'en viennent pas encore à emprunter généralement leurs sujets à la vie contemporaine; ils choisissent des scènes religieuses ou mythologiques, mais le plus souvent ils les traitent en représentant des personnages et les mœurs de leur temps. Les prophètes d'abord, puis les saints ont été dépouillés de leur nimbe, de leurs attributs, et transformés en bourgeois du xv^e siècle. Cette interprétation s'étend enfin à la Sainte-Famille, qu'on fasse de la Vierge une jeune femme (Ghirlandajo, Botticelli) ou une vieille (Donatello, Mantegna). Les portraits se multiplient; le moyen âge n'en avait guère connu; mais quand l'individualisme triomphe, on met partout des portraits : dans les compositions historiques, dans les tableaux de sainteté, les traits des héros, des saints, des martyrs sont ceux d'amis ou de protecteurs de l'artiste. La Vierge de Fra Filippo Lippi est le portrait de sa maîtresse. Le paysage n'existe pas comme genre distinct; mais, en Toscane et en Ombrie, peintres et sculpteurs soignent et détaillent leurs fonds, qui sont parfois de véritables paysages.

La caricature est alors d'une importance extrême. Il semble aux souverains et aux gouvernements qu'un des meilleurs moyens de déshonorer un ennemi soit de le caricaturer sur les murs. Les Médicis firent ainsi pourtraire les Albizzi par Andrea del Castagno (1434), les Pazzi par Botticelli (1478), avec qui collabora Léonard de Vinci. On les représentait pendus, ou dans des attitudes ridicules commentées par des inscriptions injurieuses.

Dans les transformations que nous venons de décrire, les Italiens ont été précédés par les artistes de la France et des Pays-Bas, et il semble indiscutable qu'ils en furent les élèves. On a contesté que le réalisme italien procède du réalisme flamand. En tout cas son développement ne s'explique que par l'influence continue de l'art septentrional. Ghiberti a débuté par le style gothique et s'est inspiré (comme peut-être Donatello) des sculpteurs de l'école de Bourgogne. On n'a bien compris les beautés de l'antique qu'après s'être débarrassé des entraves de l'iconographie chrétienne et être revenu au naturalisme. Ce qui est proprement italien, c'est l'architecture. Mais la sculpture florentine, laquelle est inséparable de l'orfèvrerie, dut beaucoup aux

Bourguignons et aux Flamands ; bien plus encore la peinture. Les Italiens du xv^e siècle étaient les premiers à le proclamer. Quand Roger van der Weyden vint les visiter en 1450, ils lui firent un accueil triomphal. Pour la vivacité et la chaleur du coloris les Italiens ont approché leurs maîtres ; ils ne les ont jamais égalés pour les jeux de lumière. Il faut reconnaître qu'ils ne se bornèrent pas là ; les grands artistes de la fin du xv^e siècle s'efforcèrent simultanément de perfectionner leur technique et d'atteindre au grand style. L'influence flamande et allemande se manifesta dans le royaume de Naples grâce aux rois angevins : c'est un Sicilien, Antonello de Messine (1444-1493), qui rapporta de Flandre (après 1465) les procédés de la peinture à l'huile.

Le mouvement idéaliste : l'art classique. — Après le retour à la nature, la seconde phase de l'évolution artistique italienne fut un idéalisme rationnel dominé par l'imitation de l'antiquité.

L'influence de l'antiquité n'a pas suscité la Renaissance artistique de l'Italie, mais elle lui a donné son caractère. Elle s'exerça sur les artistes bien plus tard que sur les lettrés, et par l'intermédiaire de ceux-ci. Ce qui suffirait à le prouver c'est la marche suivie. On a d'abord emprunté à l'antiquité les sujets ; les idées furent adoptées bien avant les formes. Il y a lieu de faire une réserve pour l'architecture, le plus abstrait des arts ; elle subit complètement l'ascendant du traité de Vitruve, retrouvé par le Pogge en 1414. Toutefois la réaction contre le gothique, le retour à un style inspiré du roman et des ruines romaines, furent antérieures à cette découverte. L'architecture romaine, répondant aux besoins du pays, était, dans une certaine mesure, nationale ; son imitation n'eut pas les inconvénients qu'eurent depuis pour les modernes l'imitation servile de l'architecture grecque. L'inconvénient fut d'autant moindre que les monuments romains qui subsistaient ne fournirent aucun type conforme aux nécessités du moment : palais, villa, maison, église. On ne relit pas des temples, des thermes, des colonnes, à peine des arcs de triomphe. On s'inspira seulement de ces modèles, demandant à l'antiquité des principes plutôt que des sujets. Les sculpteurs et les peintres lui prirent d'abord des sujets. Lorsque

le goût des scènes de mythologie ou d'histoire gréco-romaine domina dans les classes supérieures de la société, les artistes s'y conformèrent. On se ferait une idée incomplète de l'art du xv^e siècle si l'on méconnaissait, à côté de la préoccupation naturaliste et de l'admiration de l'antiquité, la persistance de la tradition chrétienne. Non seulement l'art religieux est, par l'étendue de ses commandes, le principal, mais les artistes ont généralement conservé la foi. Un certain nombre, non les moins illustres, sont des moines : il suffit de nommer Fra Angelico, Fra Filippo Lippi, Fra Bartolomeo. Le style gothique s'est maintenu longtemps à côté du style classique; l'iconographie sacrée n'a pas été délaissée. Comme on l'a remarqué, les sujets religieux sont, par rapport aux sujets antiques, dans la proportion de vingt à un (E. Müntz).

Tous les auteurs latins furent mis à contribution : les *Métamorphoses* d'Ovide, les écrits de Lucien, la compilation plus récente des *Gesta Romanorum* inspirèrent d'innombrables artistes. Mais l'exécution est toute moderne : dans l'*Enlèvement d'Hélène* attribué à Benozzo Gozzoli (National Gallery de Londres), il n'y a de grec que le titre; Hélène, avec son corset et sa coiffe, est une contemporaine et une compatriote du peintre. Nul souci de la couleur locale. On y vint, car on possédait des œuvres antiques que souvent on copiait fidèlement. De la copie au pastiche, puis à l'imitation, le passage se fait aisément. L'admiration pour l'antiquité ne se limite pas aux écrits : on reconnaît la supériorité des artistes romains, on cherche à s'en rapprocher, à s'appropriier leur manière. Considérable fut le rôle des amateurs qui formèrent les collections, les musées d'antiques; partout on possède des médailles, des pierres gravées; les moulages en plâtre, les plaquettes (petits bas-reliefs en bronze) vulgarisent les œuvres plus importantes. Bientôt des fouilles exhument plusieurs chefs-d'œuvre qui excitent un enthousiasme universel. L'éducation des artistes subit cet engouement. Auprès du musée réuni à Padoue par le Squarcione, se forment son illustre élève Mantegna et toute une école de peintres archéologues. Les sculpteurs, les premiers, ont été séduits par le nu, par les draperies de leurs devanciers

latins ou grecs. Tout le monde s'éprend des motifs décoratifs de l'antiquité, de ces « mille et mille riens si pittoresques, si élégants : grecques, méandres, guirlandes, triglyphes, rinceaux, torsades, atlantes, balustres, oves, caducées, boucles, dauphins, candélabres, mufles, imbrications, urnes, sirènes, rostres, trophées », qui captivent le regard, amusent l'imagination « de leurs contours nets et harmonieux, comme un enfant peut l'être d'un joli jouet » (E. Müntz). En ceci, et, il faut l'avouer, en ceci seulement, l'antiquité l'emporta tout à fait, s'imposa pleinement. Les peintres, qui n'avaient pas à copier de peinture romaine, qui étaient en contact plus intime et plus constant avec la société contemporaine, n'acceptent des modèles antiques que des motifs d'architecture et des ornements; plus tard seulement vient le tour des figures, lorsque l'esthétique platonicienne, propagée par les lettrés, condamna le naturalisme des primitifs. A celui-ci succède, au xvi^e siècle, l'idéalisme; à l'étude de la nature, l'imitation de l'antiquité; à l'individualisme artistique, les écoles et les Académies gardiennes des lois du style classique.

Au xv^e siècle, le réalisme prévaut encore. On prend des sujets classiques aussi bien que des sujets chrétiens; mais on les traite comme des scènes contemporaines; les fresques de Filippo Lippi, de Ghirlandajo le prouvent; l'amour des belles formes ne fait pas encore échec à la représentation des formes vraies. On retrace des scènes, des personnages réels, au lieu d'allégories comme le *Triomphe de la Chasteté*, de Giotto, ou *l'Église militante*. On n'attache pas d'importance exagérée à la signification d'un tableau : on s'en tient à l'art pour l'art. Peu à peu on dévie. En s'inspirant des formes mortes, de légendes purement littéraires auxquelles nul ne croit plus, le danger est grand de verser dans le symbolisme, de figurer des idées abstraites au moyen de types d'une beauté, d'une dignité plus que réelle, en des œuvres dont la logique et le savant équilibre rappellent ceux d'une dissertation littéraire. En effet, au xvi^e siècle, le symbolisme reparait; la prédilection pour les compositions artificielles enlève toute vie aux œuvres d'art. Ces défauts furent portés à l'extrême par les Bolonais et les classiques français.

Un grave défaut des théories qui prévalurent au xvi^e siècle fut de nuire à l'individualisme des artistes, qui avait été une cause essentielle de leur supériorité au xv^e siècle. La liberté était complète pour eux. Pas d'art officiel : l'État encourageait l'artiste isolé, non l'art en soi. Pas d'écoles où se donne en chaire un enseignement; pas d'Académies. Dans les corporations, les artistes n'étaient pas séparés des autres artisans; à Florence ils étaient réunis avec les médecins et les apothicaires, à Sienne avec les marchands. Leur éducation se faisait de même. Elle comprenait trois degrés : apprentissage, compagnonnage, maîtrise; l'apprentissage durait deux ou trois ans en moyenne. Les maîtres les meilleurs furent les orfèvres chez qui se formèrent Brunellesco, Ghiberti, Donatello, Ghirlandajo, sans parler des peintres-orfèvres Pollajuolo et Verrocchio, maître du Pérugin, de Michel-Ange et de Léonard. Il est aisé d'indiquer les causes du rôle joué par les orfèvres de la Renaissance dans l'éducation artistique. Les orfèvres n'étaient pas seulement des commerçants, mais des savants, se transmettant une masse de recettes techniques incessamment améliorées; ils ont inventé ou retrouvé la balance hydrostatique décrite par Galilée; ils ont donné à la chimie, à la métallurgie bien des notions d'importance capitale. Ils étaient, par les exigences de leur métier, tenus de connaître tous les arts. « L'orfèvre travaillait en architecte quand il façonnait des niches, des colonnes, des pilastres, des fenêtres ou des pontons; en sculpteur, quand il modelait des statuettes et des bas-reliefs; en orfèvre, quand il ciselait les figures ou des ornements de petites dimensions; en peintre, quand il disposait des émaux destinés à relever la beauté de la forme par la richesse du coloris; en graveur, quand il travaillait l'or ou l'argent avec la pointe ou le burin.... Avec des connaissances aussi étendues, l'orfèvre de la Renaissance était le plus capable de donner à ses élèves une éducation qui leur permit d'embrasser une branche quelconque de l'art, sans crainte d'y paraître insuffisant. On le considérait comme le maître par excellence, puisque les meilleurs architectes, sculpteurs et peintres d'alors étaient sortis de ses ateliers » (Perkins, *Ghiberti*). L'universalité des artistes du xv^e siècle est due à cette éducation. A côté de Léonard de Vinci

ou de Michel-Ange, architectes, sculpteurs, peintres, ingénieurs, on peut citer Giotto, peintre et architecte; Orcagna, peintre, sculpteur et architecte.

Beaucoup d'artistes sont d'origine très humble : Mantegna fut, en son enfance, gardeur de moutons, Fra Bartolomeo della Porta était fils d'un charretier; Andrea del Sarto, d'un tailleur; Brunellesco, Léonard de Vinci, Michel-Ange, étaient fils de fonctionnaires; mais la haute bourgeoisie ne voyait pas d'un bon œil ses fils s'adonner à l'art. Cela lui paraissait une déchéance. En effet la situation sociale des artistes laissait à désirer; on les distinguait peu des artisans, car ils exerçaient un métier manuel. Ils étaient bien moins payés, surtout moins estimés que les humanistes. Le souvenir de l'antiquité romaine ne les rehaussait pas; quand on connut le monde hellénique, où les artistes avaient tenu une si grande place, ils gagnèrent dans l'opinion des Mécènes. Quelques-uns d'entre eux furent en même temps des humanistes. Tel Alberti : auteur des plus intéressants traités de théorie artistique, platonicien convaincu, imbu des leçons de l'antiquité, savant aussi et géomètre autant que praticien, il était mieux qualifié que personne pour dresser un catéchisme artistique. Ses livres sur la peinture (1435), sur l'architecture (1452), sur la sculpture (1464) méritent encore d'être lus. Ils ont contribué au succès de l'idéalisme qui s'affirme dans le curieux roman esthétique que Francesco Colonna intitula *Songes de Polyphile* (1467), publié en 1499.

L'architecture. — Le premier art renouvelé par la Renaissance fut l'architecture. Nous en avons dit les raisons; il faut ajouter l'influence d'un homme de génie, Brunellesco. La réaction contre le style du moyen âge fut radicale. Rien ne diffère plus des constructions gothiques que ces édifices où tout a été sacrifié à la symétrie, à une ordonnance géométrique, avec leurs façades rectilignes où tout au plus quelques pilastres sont marqués. Les puristes, guidés par Brunellesco et Alberti, se privent de la polychromie qui diminuerait l'impression de ces surfaces planes; ils n'admettent même pas d'ailes pour encadrer le corps principal du bâtiment. Il est vrai qu'ils n'ont plus les ambitions des gothiques. Ils ne se sont

proposé qu'un seul grand problème de construction : élever de vastes coupoles à une grande hauteur. Deux fois seulement ils l'ont abordé : à Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence et à Saint-Pierre de Rome. Il fallut pour le résoudre, ce terrible problème, Brunellesco et Michel-Ange. Ces architectes n'entreprennent pas de travaux de longue haleine comparables aux grandes cathédrales ; leurs chefs-d'œuvre sont les palais, de dimensions moyennes, achevés en quelques années.

Voici quelles furent les innovations par lesquelles se signala la nouvelle école. Elle revint à l'arc roman en plein cintre, renonçant à l'arc en tiers-point. Elle substitua aux piliers des colonnes. Il fallut alors modifier les proportions de l'édifice conformément aux règles posées par les anciens ; on reprit donc, avec les colonnes doriques, ioniennes, corinthiennes, chacun des ordres d'architecture. Alberti, dans un essai sur *Cinque ordini architettonici*, donna les mesures. Pour les façades, Brunellesco et ses disciples suivirent la règle appliquée au Palais-Vieux de Florence par Arnolfo di Cambio (1240-1301) : prédominance des pleins sur les vides : plus les pleins sont considérables, plus l'attention se porte sur les ouvertures ; au contraire, Alberti s'efforce d'éviter la monotonie en ornant ses façades de pilastres, en y multipliant les ouvertures. Mais les deux écoles sont d'accord pour éviter toute saillie trop accentuée. Elles tirent grand parti de l'appareil « rustique », qui emploie des blocs à peine dégrossis en apparence. Ce système, généralisé dans les palais florentins, contribue à leur sévère grandeur. Les assises du palais Pitti semblent cyclopéennes.

La fantaisie décorative ne se donna libre carrière que sur les chambranles des portes, plus tard aussi dans les fenêtres, surtout dans l'école lombarde, comme à la Chartreuse de Pavie. Quelle que soit la simplicité de l'ensemble, la richesse et l'infinie variété de l'ornementation conservent à beaucoup de palais de la Renaissance, en leurs cours intérieures à défaut des facades, un cachet d'élégance.

Pour les églises, le plan général reste le même qu'aux siècles précédents : une croix latine avec ses trois nefs ; sur le transept on élève une coupole. On ne s'astreint plus, comme au moyen

âge, à des règles strictes : l'individualisme se donne carrière; des différences notables se peuvent remarquer dans le plan; on bâtit même quelques églises en croix grecque (par exemple celle de la *Madonna delle Carceri* à Prato, bâtie par G. de San-Gallo) ou circulaires (église des Camaldules de Florence, aujourd'hui ruinée, qu'ébaucha Brunellesco). Le moyen âge léguait à la Renaissance beaucoup d'églises inachevées qu'il fallut pourvoir d'une façade. Ici l'originalité put se marquer. Les principaux types furent donnés par Alberti : dans sa façade de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, il s'inspira des basiliques du xi^e siècle, particulièrement de San-Miniato; dans la façade inachevée du temple des Malatesta à Rimini (église Saint-François), il s'inspira d'un arc de triomphe romain. D'autres églises ont des façades rectangulaires analogues à celles des palais; d'autres sont surchargées de sculptures, comme l'oratoire de Saint-Bernardin de Pérouse, la Chartreuse de Pavie.

On a renoncé au campanile; les façades latérales dépouillées de leurs contreforts restent nues; l'abside perd sa couronne de chapelles. A l'intérieur, la lumière, que ne tempèrent plus les vitraux, est trop crue ou insuffisante. Mais on ne saurait trop admirer la richesse et l'élégance du mobilier religieux, chancel, tribunes, chaires, fonts baptismaux, bénitiers, tabernacles. Citons aussi les mausolées plaqués à l'intérieur le long des murs. Un modèle de ces tombeaux en style classique est celui de Léonard Bruni (par Rossellino) à Santa-Croce de Florence.

Dans l'architecture civile nulle grande entreprise; les délicats raffinés de la Renaissance manquent d'énergie. A la fin du xv^e siècle on bâtit des hôtels de ville; jusque-là on ne trouve guère à mentionner que des palais.

On peut grouper les architectes en trois écoles ayant leurs centres à Florence, Milan, Venise et caractérisées respectivement, la première par la simplicité des lignes, la seconde par la variété de l'ornementation, la troisième par l'influence de l'art byzantin et oriental.

École florentine d'architecture : Brunellesco ; Alberti. — Filippo di ser Brunellesco ou dei Brunelleschi, naquit à Florence en 1377, y mourut en 1444. C'était un homme petit

et laid, intelligent, spirituel, d'une volonté terrible. Son père, notaire, ne contraria pas ses goûts, le mit en apprentissage chez un orfèvre. En 1401, il concourut pour les portes en bronze du Baptistère; primé avec Ghiberti, il se retira devant son rival. Il s'adonna à l'architecture. Un voyage à Rome détermina sa vocation. Il lui fallut une ténacité et une diplomatie hors ligne pour se faire charger de la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs; l'incapacité de ses rivaux, parmi lesquels Ghiberti fut le plus obstiné, lui assura le succès. Il put achever sa fameuse coupole octogone, et mourut avant d'avoir terminé la lanterne qui la surmonte. Entre temps, il dirigeait des travaux presque aussi considérables; les églises Saint-Laurent et San-Spirito, où il revint au plan des vieilles basiliques chrétiennes, la toute gracieuse chapelle des Pazzi, l'hospice des Enfants-Trouvés, le palais Pitti (agrandi depuis), qui par sa simplicité et sa grandeur est le chef-d'œuvre de l'architecture puriste. Brunellesco est le créateur du style classique moderne; sa coupole a servi de modèle à des milliers d'autres; ceux même que rebute la sévérité du maître florentin ne peuvent lui contester une place exceptionnelle dans l'histoire de l'art; il a été le promoteur d'un art nouveau et il en a donné les œuvres les plus hardies. La caractéristique de son style est une absolue sincérité: nul artifice; les difficultés sont abordées de front; nul effort pour séduire par la grâce de l'ornementation; un impérieux besoin de correction, de logique, de rythme.

Après de ce révolutionnaire pâlit son élève Michelozzo Michelozzi (1396-1472), l'architecte du palais des Médicis et du couvent de Saint-Marc. — Le seul qui mérite d'être nommé à côté de Brunellesco est Léon-Baptiste Alberti (1404-1484), génie encyclopédique et architecte de premier ordre; il se bornait à tracer les plans, surveillant peu l'exécution. Nous avons parlé de ses églises. A Florence, il dessina le palais Rucellai (vers 1460), aussi élégant et gai que ceux de Brunellesco et de ses élèves sont sévères. Il avait donné les dessins de l'église Saint-André de Mantoue, nef voûtée en berceau, reposant sur d'autres voûtes en berceau qui forment des chapelles latérales séparées par d'autres chapelles à coupoles; ce plan a servi

à Bramante, qui le reproduisit pour Saint-Pierre de Rome. — Rossellino (1409-1464), disciple d'Alberti, travailla au Vatican et au palais Piccolomini à Sienne.

L'idéal classique l'emporte tout à fait à Florence : les Majano et plus encore les San-Gallo s'y conforment. — Benedetto de Majano élève ce majestueux palais Strozzi, le plus imposant des palais de Florence. — Les San-Gallo fondent une véritable dynastie qui se répand dans toute l'Italie; dans leurs célèbres albums sont surtout dessinés des monuments antiques. Leurs édifices les plus vantés, la villa de Poggio à Cajano, l'église de la Madonna di San-Biagio (près de Montepulciano), restent inférieurs à ceux construits par Brunellesco et Bramante : ils en ont toute la sécheresse, non la noblesse et la savante géométrie.

L'architecture en Lombardie et à Venise. — Dans le nord de l'Italie, le style gothique se défend mieux ; lorsqu'on l'abandonne, on revient au roman plutôt qu'au romain. Le plus fameux architecte lombard fut Bramante. — Donato di Angelo Bramante, né près d'Urbin, vers 1444, d'abord peintre, se fixa vers 1472 dans le Milanais et demeura à la cour des Sforza jusqu'à leur ruine. Il adopta le style lombard, n'hésitant pas à l'occasion à employer l'arc en tiers-point. Il travailla aux églises milanaises dans plusieurs villes du duché; il collabora à beaucoup de monuments; presque aucun ne lui appartient complètement. Ses œuvres principales sont Sainte-Marie-des-Grâces à Milan, l'arcade plaquée sur la façade de l'église d'Abbate Grasso. Il exerça un ascendant considérable même sur des artistes qui sans avoir l'étendue de son esprit nous ont légué des œuvres plus séduisantes : tel Omodeo (1471-1522), l'architecte de la chapelle du Colleone à Bergame et de l'éblouissante façade de la Chartreuse de Pavie (1491). Au début du xvr^e siècle, Bramante passa à Rome, où nous le retrouverons.

A Venise, on continuait de suivre la tradition locale, mariant l'architecture gothique et l'architecture byzantine et arabe; les églises sont médiocres; les palais plus beaux. Encore, exception faite pour celui des Doges, ne peut-on vraiment admirer que les façades; les plus élégantes, comme celle de la Scuola di San-Marco, sont un simple placage. — Les seuls noms à retenir sont

ceux des Lombardi, qui combinent maladroitement dans leurs églises le style byzantin et celui du temps, mais possèdent à leur actif le beau palais Vendramin-Calergi (1481), — et le nom de Fra Giocondo, mort octogénaire en 1515. Fra Giocondo, ingénieur, philologue, architecte, travailla à Venise, à Vérone, à Paris, à Rome. Il est très douteux qu'il faille lui attribuer notre château de Gaillon, mais le palais du Conseil de Vérone, si léger et gracieux, avec sa merveilleuse décoration polychrome, suffit à sa renommée.

La sculpture. — La sculpture fut l'art favori de la première Renaissance; sans retrouver l'ampleur de la sculpture grecque, elle la dépassa pour l'expression des sentiments. Une de ses qualités maîtresses fut la grâce. La supériorité de l'école florentine fit adopter partout le type des riverains de l'Arno, maigre et fin, mais d'une charmante distinction. Nul art n'a plus souffert que la sculpture de la division créée entre l'artiste et l'artisan; elle est confinée aujourd'hui dans le « grand art », à qui les subventions de l'État donnent une existence factice; nous sommes loin de l'époque où Ghiberti ciselait des boutons de chape, où Donatello exécutait lui-même des vasques, des tabernacles; l'exemple récemment donné par Barye n'a pas été suivi.

La sculpture italienne, dans son âge d'or du xv^e siècle, subit bien moins que l'architecture l'ascendant de l'antique. Ghiberti et Jacopo della Quercia s'inspirent franchement des gothiques, des grands sculpteurs français et flamands, dont ils copient les draperies. Donatello est un novateur, qui plus volontiers déshabille ses personnages. Lui excepté, l'influence de l'antiquité est faible pour la ronde-bosse; pour les bas-reliefs elle devient prépondérante. Presque toujours l'interprétation du nu laisse à désirer, sauf pour les enfants, où triomphent les Florentins. Ils déploient aussi dans les bustes les qualités du réalisme contemporain; l'observation de la nature leur est en ces deux genres infiniment plus profitable que l'imitation des Grecs ou des Romains. Les bas-reliefs et hauts reliefs sont transformés par l'application des lois de la perspective. Ghiberti en fait de véritables tableaux. La polychromie, assez goûtée, disparaîtra avec les progrès du style classique. Toutes les matières sont employées : marbre, pierre,

bronze, terre cuite émaillée ou brute, bois, stuc, cire, ivoire, etc. Le bronze est préféré pour les ouvrages monumentaux, statues, portes de sanctuaires, etc.

Le premier des grands sculpteurs du xv^e siècle est un Siennois (les autres sont des Florentins). Jacopo ou Giacomo della Quercia (1374-1438) se partagea entre Sienne et Lucques, puis entre Sienne et Bologne. De ses œuvres maîtresses, l'une, la fontaine (Fonte Gaja) qui ornait la place principale de Sienne, est détruite; mais l'autre subsiste : la décoration du portail de San-Petronio à Bologne. Della Quercia n'a rien de la morbidesse des Florentins. Le Père éternel, Adam, sont d'une grandeur et d'une énergie qui font penser à Michel-Ange. Ce génie austère et incorrect peut aussi bien supporter la comparaison avec Sluter qu'avec ses contemporains de Florence.

De ceux-ci le premier en date est Ghiberti, dont le génie contraste profondément avec celui de Jacopo della Quercia. L'idée maîtresse est la même : transformer l'art du moyen âge par le retour à l'observation du réel. Tous deux sont chrétiens et graves, tous deux ont beaucoup appris des Flamands; mais que les tempéraments diffèrent ! Le Siennois est rude, violent, sombre; le Florentin noble, élégant, harmonieux. Ce qui frappe chez le premier, ce sont des morceaux superbes; chez le second, la perfection de l'ensemble.

Lorenzo Ghiberti (1378-1456), élevé à Florence, se rendit à Rimini pour décorer une salle à fresque. Il revint en 1401 prendre part au concours pour une des portes de bronze du Baptistère; il l'emporta sur les six artistes rivaux : Brunellesco, primé avec lui, s'était effacé. Le contrat fut signé en 1403, la porte achevée en 1424. Elle comprend 28 bas-reliefs représentant des scènes du Nouveau Testament; chacune a son encadrement et est ornée d'une tête de prophète, de sibylle ou de saint. L'œuvre procède de l'art gothique; les personnages sont graves, symétriquement disposés, très vivants. Ghiberti continuait son métier d'orfèvre, s'essayait, sans succès, à l'architecture. En 1425, on lui commanda une seconde porte du Baptistère, qu'il n'acheva qu'en 1452. Celle-ci, plus admirable encore que la première, ne comprend plus que dix sujets empruntés à l'Ancien Testament; mais

chacun des bas-reliefs réunit en général plusieurs scènes. Autour sont distribués 24 statuettes, 24 bustes, le tout dans un merveilleux encadrement. Dans ces bas-reliefs comme dans ceux de la chasse de San-Zanobi (cathédrale de Florence), Ghiberti a gagné en noblesse, sans rien perdre du naturel qui signale son premier chef-d'œuvre; il ne sacrifie rien à l'expression dramatique; la science de la composition, qu'atteste l'entrevue de la reine de Saba et de Salomon, l'heureux effet de l'application des lois de la perspective linéaire, font de cette porte du Baptistère un chef-d'œuvre unique en son genre.

Autant Ghiberti ménage la transition entre l'art gothique et les tendances nouvelles, autant Donatello accuse l'antagonisme. Élève de Ghiberti pendant quelque temps, mais ami de Brunellesco, il suivit dans son âge mûr les conseils de cet illustre novateur. Donato di Niccolo di Betto Bardi, connu sous le nom de Donatello, naquit à Florence entre 1382 et 1387, mourut en 1466. Il se voua exclusivement à l'art, fit preuve d'une indifférence complète en matière politique, et aussi en tout ce qui concerne le côté matériel de la vie, ne s'occupant pas de changer ses habits, oubliant son âge, se vouant au célibat. Son culte exclusif fut l'art; un seul art : la sculpture. Il en aborda toutes les parties : bas-relief et ronde-bosse, sculpture sur bois, en bronze, terre cuite colorée. Protégé des Médicis, il vécut indépendant, mourut pauvre. Il débuta par le naturalisme, s'abandonnant à tous les caprices de son imagination; ses statues de prophètes du Campanile de Florence sont d'un réalisme saisissant. Discipliné par sa collaboration avec Michelozzo, il employa de plus en plus le bronze, subit l'influence de l'antique jusqu'à se borner à reproduire en plus grand des pierres gravées anciennes pour décorer la cour du palais des Médicis; il fonda alors à Padoue la statue équestre de Gattamelata. Que Donatello ait tiré parti des modèles antiques cela n'est pas niable; mais le fond de son génie reste original; rien ne ressemble moins à des antiques que la plupart de ses statues. Il eut un idéal autrement large. Quel sentiment n'a-t-il pas exprimé? l'ironie du Pogge et l'ascétisme de saint Jean-Baptiste, le cynisme de Zuccone et la fière noblesse de saint Georges, la grâce de l'enfance et la per-

spicacité désenchantée du vieillard (buste de N. da Uzzano). Cette sculpture, toujours expressive, parfois dramatique, est bien celle de l'âge nouveau, lequel n'a pas retrouvé la sereine perfection de Phidias et de Praxitèle, mais développé d'autres qualités. On peut préférer la Vénus de Milo au *Saint Georges*; le contraire se peut soutenir; l'art comporte plusieurs conceptions de l'idéal.

Luca di Simone di Marco della Robbia (né à Florence en 1399 ou 1400, mort en 1482) décora, en concurrence avec Donatello, la tribune des orgues de Sainte-Marie-des-Fleurs. Il ne le lui cède pas en originalité. Il est le plus remarquable des artistes fabricants et chefs d'industrie. Il n'a pas inventé l'émail stannique de ses terres cuites (blanches et bleues), mais il est le premier qui l'ait appliqué à des travaux de cette dimension. Sa première œuvre de ce genre est de 1443. Elles se multiplièrent, d'autant que Luca della Robbia fonda une dynastie artistique. De lui et de son neveu Andrea on connaît près de 500 pièces. Nulle étude ne montre mieux combien il serait faux d'attribuer à la Renaissance (de l'antiquité) le mérite de la production artistique du xv^e siècle. Luca ne sacrifie rien à l'antiquité, même pour l'ornementation, où il se contente de guirlandes de fleurs et de fruits; héritier de l'art du moyen âge, il s'efforce de concilier les traditions de l'idéalisme chrétien avec le réalisme, l'observation de la nature vivante, qui prévaut à Florence comme à Bruges et en France. Il se tient aux sujets religieux, n'éprouve nul besoin de les dramatiser; son talent est aussi souple que correct; la vérité des attitudes, des sentiments si variés qu'expriment ses figures, conservent à ses hauts reliefs une jeunesse éternelle. Son neveu et héritier, Andrea della Robbia (1435-1525), est loin de le valoir; il verse dans la mièvrerie; le souci de la décoration est trop marqué. Cinq de ses sept fils continuent la dynastie: le plus habile, Giovanni della Robbia (1469-1529), est un réaliste décidé: sa grande frise de l'hôpital de Pistoja, *les Sept œuvres de Miséricorde*, dont le sujet principal se développe sur une longueur de 40 mètres, est d'une vie intense.

Après Ghiberti et Donatello, il se forma à Florence un groupe de sculpteurs de talent distingué, qui imitèrent ces maîtres et exécutèrent un grand nombre d'œuvres correctes dont la bonne

facture était le premier mérite. On les réunit sous le nom d'*éclectiques* : Benedetto da Majano (1442-1497), Civitale (1436-1500), Andrea Sansovino (1460-1529) et Ferrucci (1465-1526).

Mais l'évolution de la sculpture florentine n'était pas achevée : les orfèvres Pollajuolo et Verrocchio lui donnèrent une nouvelle impulsion. Antonio Pollajuolo (1429-1498), dont l'originalité aboutit à l'étrangeté, était plus savant qu'artiste ; ses mausolées de Sixte IV et d'Innocent VIII, à Saint-Pierre de Rome, sont maniérés ; mais il exerça une action considérable.

Andrea del Verrocchio (né à Florence en 1435) était fils d'un industriel ; il fut placé chez l'orfèvre Verrocchio dont il adopta le nom. Ses célèbres pièces d'orfèvrerie ont toutes péri, moins une ; mais nous avons conservé ses statues, dont la réputation croît chaque jour : ce *David* (1476) de bronze, gamin florentin à la vigoureuse silhouette ; l'*Incrédulité de saint Thomas* (à San-Michele), où la profondeur de l'expression est digne de Vinci ; enfin, à Venise, cette statue du Coléone (achevée par Leopardi), qui défie la comparaison avec toute autre statue équestre : la superbe allure du cheval, l'énergique tournure et l'expression du condottiere, le mouvement de l'ensemble en font l'œuvre la plus parfaite de la sculpture réaliste. Rappelons que de l'atelier du grand orfèvre, médiocre peintre cependant, sortirent Lorenzo di Credi, le Pérugin, Léonard de Vinci.

Caractère de la peinture. — La peinture italienne reste au service de l'Église, mais se détache de la donnée purement religieuse. Elle donne plus que l'Église ne demande : l'image de la vie réelle ; au lieu de types, des individus ; outre la forme humaine, son cadre (paysage, architecture, ornement) dans toute sa variété ; pour chaque cas elle parle une langue particulière ; la beauté, qui était le but suprême, cède le pas à l'expression. Le sentiment religieux est exclusif ; il écarte tout ce qui rappelle la vie profane ; quand celle-ci envahit le tableau il cesse d'être pieux. Combien l'art a peu de moyens de satisfaire le sentiment religieux ! La sérénité, la douceur, l'abandon, l'anxiété, la résignation, la tristesse, dans les visages et les attitudes, aucun de ces sentiments n'appartient en propre à la donnée religieuse. Voici qu'on développe l'étude du nu, du mouvement ; le vêtement

aussi s'individualise ; on cherche à varier le caractère des personnages ; les contrastes entre eux deviennent un élément nécessaire, au point que l'impression dramatique elle-même perdra à cette variété. On a une tout autre notion de l'espace, de la perspective et de l'architecture. Au *xiv^e* siècle, on cherchait à remplir de figures l'étendue complète confiée au peintre ; on se bornait à indiquer le lieu de la scène ; maintenant les personnages se meuvent librement, selon les lois de la perspective, au milieu d'un paysage réel, d'une architecture soignée. La découverte de la peinture à l'huile n'eut pas d'abord grande action sur l'école florentine, qui est essentiellement une école de fresquistes ; les tableaux d'autel peints sur bois sont bien plus nombreux que les tableaux de chevalet.

Très faible est l'influence de l'antiquité, dont on ne possédait que peu de peintures et médiocres, et dont on n'imita guère les sculptures ; on lui emprunte seulement l'ornementation. A la fin du siècle se forme à Padoue une école très imbue des traditions de l'art antique ; mais c'est d'abord un fait local : un art aussi vivant que celui du *xv^e* siècle ne pouvait chercher au dehors son idéal. La grande école est celle de Florence, qui est réaliste. Les sujets préférés sont l'histoire de la Passion, des scènes de la Bible, des légendes de saints. Le Christ garde un type analogue à celui du *xiv^e* siècle : la figure est noble, mais l'expression profonde. La Vierge n'est plus que rarement la reine du ciel ; elle devient une mère attentive, calme, heureuse. Dans la Sainte-Famille, complétée et égayée par saint Jean, Joseph trouve une place ; les scènes de famille n'ont pas la petitesse que leur donnent souvent les Flamands. On retrouve la même inspiration dans l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers. Le ciel se peuple de physionomies vivantes. Cet art, encore naïf, est déjà profond. On copia d'abord les têtes des personnes qui jouaient dans les Mystères ; puis très souvent des portraits de contemporains, de l'auteur, de ses élèves, de gens connus.

Les écoles italiennes de peinture : les derniers Primitifs. — Il nous faut décrire les derniers efforts des peintres idéalistes, qui produisent au début du *xv^e* siècle leurs œuvres les plus délicieuses. Ils dominaient à Sienne, où durant tout ce

siècle ils continuèrent de poursuivre la beauté idéale. C'est le charme de ces tableaux de sainteté; quand ils essaient plus, ils échouent. Les fresques de Taddeo di Bartolo (mort en 1422) montrent combien la seule antiquité eût été impuissante à rajeunir l'art italien. Cette archéologie est enfantine : même pour tirer parti des leçons des Romains, il fallut des naturalistes.

Le plus grand et le dernier des Primitifs est celui qu'on a surnommé Fra Angelico (1387-1455). Il se nommait Guido. Né près de Vicchio, il témoigna dès son enfance une grande ferveur religieuse, entra au couvent des dominicains de Fiesole, où il prit le nom de Fra Giovanni (1407). En 1409, il se réfugia à Cortone, où l'on conserve ses premiers tableaux d'autel; en 1418, il revint à Fiesole, où il passa dix-huit ans et commença sa célébrité. Élève des miniaturistes, il en reproduit fidèlement les procédés; la sérénité, la beauté surnaturelle de ses figures, leur naïveté vraiment angélique les font admirer malgré la simplicité de sa technique; peut-être même la prédilection pour les couleurs éclatantes, les fonds dorés, les bleus et les roses qui flattent l'œil, sont-ils, pour plus qu'on ne l'avoue, dans le charme exercé. — Le *Couronnement de la Vierge* du Louvre, celui du musée des Offices, sont parmi ses œuvres les plus exquises. En 1463, Fra Angelico vint à Florence, au couvent de Saint-Marc. Il y resta une dizaine d'années, les plus fécondes de sa vie. Il traita toutes les scènes de l'Évangile, répétant ses tableaux pour satisfaire aux demandes qui arrivaient de toutes parts. Dans sa *Crucifixion* (couvent de Saint-Marc) il a exprimé avec une intensité inouïe tous les sentiments. Le Christ est entre les deux larrons; des saints sont groupés au pied de la croix, évangélistes, fondateurs d'ordre, les trois Maries; le contraste entre la résignation, la douleur, l'extase, le calme de l'intelligence supérieure (saint Benoît) est saisissant. Des petites fresques dont Angelico décora les cellules de son couvent, quelques-unes sont ce qu'il a fait de plus parfait. Appelé à Rome par Eugène IV, il y vécut jusqu'à sa mort; ses fresques de la chapelle du Saint-Sacrement ont péri; mais celles de l'Oratoire du pape (vies de saint Étienne et de saint Laurent) subsistent. Malgré son âge, le maître subit l'in-

fluence de son temps ; l'architecture prend une grande place dans ses tableaux ; le sentiment chrétien reste aussi profond, mais la science est plus grande. Fra Angelico porte à leur comble les qualités de l'école de Sienne (sentiment religieux et beauté angélique des figures) et celle de l'école de Giotto (expression de la physionomie). Bien que contemporain des novateurs et des réalistes les plus fougueux, il semble les avoir ignorés presque jusqu'au bout. Il n'en est pas moins un des génies les plus remarquables de la peinture. La *Crucifixion* et la *Prédication de saint Étienne* se peuvent comparer à tout.

Gentile da Fabriano (né entre 1360 et 1370, mort vers 1450), quoique plus âgé que Fra Angelico, se rapproche davantage des tendances nouvelles. Comme le moine, il emploie volontiers les éclatantes couleurs des miniaturistes, prodiguant des tons qu'il serait impossible de retrouver dans la nature ; mais, dès qu'il vient à Florence, il se transforme, observe et imite la nature, non seulement dans les paysages de ses fonds de tableau, mais par la substitution des portraits aux types traditionnels, la recherche des raccourcis, des effets de perspective. Son style très personnel lui valut une réputation universelle ; mais il fut peu imité ; même son disciple Jacopo Bellini passa aux naturalistes.

Ceux-ci transformaient la peinture comme les autres arts. Le premier fut Masolino (1383-1440) : « Travaillant d'après des figures en relief, il traita avec plus de science le jeu des ombres et de la lumière, le premier il donna plus de douceur à ses figures de femme, des costumes élégants à ses adolescents. » Son principal mérite est d'avoir eu pour élève Masaccio.

Celui-ci est le plus ancien des grands peintres réalistes de l'école italienne et demeure un des plus admirés. Il ne reste guère de lui qu'un retable à Naples, et cinq ou six fresques de la chapelle des Brancacci à l'église del Carmine.

Les autres promoteurs du réalisme furent Paolo Dono Uccello, Andrea del Castagno, Piero della Francesca. — Paolo Uccello (1397-1475), malgré sa passion pour la perspective dont il fixa les règles, Andrea del Castagno (1390-1457), malgré la brutalité voulue de son réalisme, n'ont eu qu'une médiocre influence.

Piero della Francesca (1416-1492) est d'un autre ordre. Il naquit à Borgo-San-Sepolcro, aux limites de la Toscane et de l'Ombrie, reçut les leçons d'Uccello. Son œuvre principale est la décoration à fresque de l'église Saint-François d'Arezzo; les fresques du Vatican ont été victimes du vandalisme de Jules II, qui les fit effacer pour faire place nette à Raphaël. Nous avons conservé plusieurs de ses tableaux de chevalet, notamment le *Baptême du Christ* (National Gallery). Piero ne recherche nullement la poésie, mais la vérité; ses portraits ont le relief de médailles. Sa scrupuleuse exactitude du dessin et du modelé, la fraîcheur et la finesse du coloris, la science de la lumière, placent ce peintre impeccable au premier rang.

L'École florentine. — L'héritier de Masaccio fut Fra Filippo Lippi (1406-1469), qui égala son maître en manifestant des qualités différentes. Pour le juger, il faut voir ses fresques de Prato (vie de saint Jean-Baptiste, vie de saint Étienne) ou de Spolète. Les premières surtout nous séduisent; le peintre traduit les sentiments les plus divers. Voyez son *Festin d'Hérode*, ses *Funérailles de saint Étienne* : nulle archéologie; la première fresque représente une réunion de riches Florentins banquetant dans un de leurs palais. La correction est peut-être inférieure à celle de Masaccio, mais Lippi a plus d'aisance; l'individualisme des figures, la variété des expressions font de ces compositions, plus amples que celles de Ghirlandajo, le chef-d'œuvre de la peinture naturaliste italienne. Ceux que lasse la beauté conventionnelle, le savant artifice, le noble symbolisme de l'*École d'Athènes* peuvent s'adresser à Lippi.

Le plus fameux élève de Fra Filippo Lippi fut Sandro Filipepi, surnommé Botticelli (1447-1510). La conception des grands ensembles lui manque; il néglige un peu l'exécution, en prend à son aise avec la réalité, fait des fautes de dessin; ses mouvements sont parfois exagérés, ses figures grêles; il n'a pas compris la nouvelle technique de la peinture vernie apportée de Flandre. Et, malgré ces défauts, nul n'a de plus passionnés partisans que Botticelli. Son incorrection même l'a servi. La suavité, l'attrait toujours chaste de ses types étranges, la grâce des mouvements, des draperies, des physionomies, le charme

raffiné de ses conceptions séduisent les plus durs. Rien de plus gracieux que ses *Vierges* du Louvre, des *Offices*, que son *Adoration des Mages*; mais il faut avoir vu le *Printemps* : jamais la peinture allégorique ne retrouvera cette fraîcheur et cette vie; le paysage, la composition, chacun des personnages, l'expression des sentiments, le détail des coiffures, tout ravit également.

Après ce maître qui porta à son comble la grâce florentine, il faut nommer aussitôt Ghirlandajo, le plus sérieux des réalistes. Domenico Ghirlandajo (1449-1494), élève d'un orfèvre, a surtout travaillé à Florence. Produisant sans relâche, fresques ou tableaux de chevalet, il est inégal, mais ses grandes fresques du chœur de Sainte-Marie-Nouvelle sont un des chefs-d'œuvre les moins contestés de la peinture. Ghirlandajo réunit la grandeur des compositions de Giotto, la vie des personnages de Lippi, la recherche de la beauté. Entièrement maître du procédé, dessinateur impeccable, il sait grouper les figures dans ses vastes fresques; la simplicité sévère, la beauté des types, la pureté du goût de Ghirlandajo, toutes qualités essentielles de la fresque, n'ont jamais été égalées.

Benozzo Gozzoli (1420-1498) et Filippino Lippi (1457-1504) sont déjà un peu maniérés, mais d'une grâce incomparable; les fresques de Gozzoli à San-Gimignano, au palais Médicis et au Campo-Santo de Pise, valent surtout par l'élégance; celles du jeune Lippi, dans les chapelles Strozzi, des Brancacci, de la Minerve (Rome), par le mouvement et l'expression.

Enfin les peintres-orfèvres. Ceux-ci, par l'étude du détail de la nature ont patiemment déterminé les règles de la peinture, perfectionné la technique; leurs petits tableaux, lentement exécutés, sont fort curieux. Dans ceux d'A. Pollajuolo, on est frappé de l'anatomie, de la hardiesse des raccourcis, de la précision des mouvements, de l'habileté dans l'usage du clair-obscur. Verrocchio, encore plus orfèvre, est plus âpre que Pollajuolo; aussi les contemporains (Botticelli, Ghirlandajo) et les peintres de la génération suivante ont-ils presque tous subi son influence.

L'école de Padoue. — Aussitôt après l'école de Florence il faut placer l'école de Padoue. Elle représente le culte de l'antiquité, comme la première le réalisme. Le rôle que tinrent dans

l'histoire de l'architecture Brunellesco et Alberti appartient dans l'histoire de la peinture à Squarcione et à Mantegna.

Le fondateur de l'école fut un Padouan, Francesco Squarcione (1394-1474); artiste médiocre, mais professeur très apprécié, il forma près de cent cinquante élèves et contribua plus que tout autre à répandre l'étude de l'antiquité parmi les peintres.

Son plus illustre élève fut Andrea Mantegna (1431-1506), un des génies les moins contestés de la Renaissance. Il apprit d'Uccello la perspective, emprunta à Donatello ses types de Christs, de Vierges, d'enfants. Gendre de Jacopo Bellini, il n'adopta malheureusement pas le coloris vénitien et ne fit guère circuler du sang dans ces corps qu'il dessinait si bien. C'est un peintre savant, mais plus encore un peintre érudit; par goût il s'inspira surtout de l'antiquité. Collectionneur passionné et patient, il réunissait des inscriptions, des bas-reliefs, des bronzes, des marbres, s'attachant à reproduire scrupuleusement les moindres détails du costume, de l'armement, de l'ameublement des Romains. Ce qu'il fit d'étonnant, d'unique, c'est d'avoir vivifié cette archéologie par l'imagination. Son premier grand travail, en collaboration avec des camarades de l'atelier de Squarcione, fut la décoration à fresque de la chapelle de Saint-Jacques et Saint-Christophe (église des Eremitani), où il retraça la vie de ces deux saints. Attiré à Mantoue par les Gonzague, il y passa la plus grande partie de sa vie et y exécuta la plupart de ses œuvres. La position stratégique de Mantoue, où les armées ont passé et repassé durant trois siècles, a causé la ruine de presque toutes les peintures de Mantegna; la chapelle décorée par lui au Vatican a été détruite sous Pie VI, *pour agrandir le musée!* Mais nous pouvons nous faire une idée de son œuvre la plus caractéristique, le *Triomphe de Jules César* : c'est une série de neuf peintures à la détrempe, sur toile, en très mauvais état; toutefois pour trois d'entre elles nous avons conservé les gravures.

Dans cette procession héroïque et grandiose où l'antiquité romaine est évoquée avec tout l'appareil de ses cérémonies imposantes, Mantegna résuma d'une main puissante et sûre tous les résultats acquis par l'effort enthousiaste du xv^e siècle, dans l'ordre historique, à l'heure même où Léonard de Vinci,

en peignant à Milan le *Cenacolo*, y résumait les résultats du même effort, dans l'ordre expressif. Les cartons du palais Saint-Sébastien, devenus plus tard les cartons d'Hampton-Court, ont eu sur les développements postérieurs de la peinture, en Italie par Jules Romain, en Allemagne par Dürer et Holbein, en Flandre par Rubens, en France par Le Brun, une action puissante et durable. Le chef-d'œuvre du vieux Mantegna marque donc une des étapes les plus importantes de l'imagination humaine dans le développement de la Renaissance ¹. »

L'école de Ferrare. — L'école de Ferrare procède de celle de Padoue. Cosimo Tura (1432-1495) fut disciple de Squarcione et de Piero della Francesca; ses traits caractéristiques sont un dessin et une coloration trop vigoureux, la recherche du caractère, un mélange assez maladroit d'archéologie et de réalisme brutal. Son élève Lorenzo Costa (1460-1535) modifia son réalisme sous l'influence de Francia. Ses velléités allégoriques et archéologiques font tort à cet artiste gracieux. Il s'était associé avec Francia pour l'organisation d'un atelier d'où sortirent deux cents élèves. — Francesco di Marco Raibolini, surnommé le Francia (1450-1518), était un orfèvre de Bologne qui apporta à Ferrare le sentimentalisme des Ombriens; ses tableaux de sainteté eurent une vogue considérable et sont répandus dans toute l'Europe; on y remarque le mélange de candeur religieuse et de maniérisme si curieux dans les œuvres du Pérugin.

Les petites écoles de Toscane. — Entre les grandes écoles de Florence et de Padoue, il faut faire une place non seulement à l'école de Sienne, qui persévéra dans sa tradition hiératique, mais à quelques artistes remarquables de la Toscane et de l'Ombrie. Trois d'entre eux méritent d'être distingués : Melozzo da Forli, Luca Signorelli, le Pérugin. — Melozzo da Forli (1438-1494) est un disciple de Piero della Francesca, mais tempère la sécheresse du grand peintre réaliste par l'influence des Flamands et de Mantegna; il appliqua la perspective à la décoration des plafonds et des voûtes, fut après Mantegna l'inventeur du plafonnement. — Luca Signorelli de Cortone (1441-

1. Lafenestre, *la Peinture italienne*.

1523) reprend la tradition de Giotto et revient aux grands drames religieux au moment où les Florentins semblent verser dans la peinture de genre. Son chef-d'œuvre est la décoration à fresque du dôme d'Orvieto, où il a peint son célèbre *Jugement dernier*. Pour la puissance, pour l'expression dramatique, il n'a été dépassé que par Michel-Ange. — C'est un malheur pour Signorelli d'avoir inspiré Michel-Ange; c'est une fortune pour le Pérugin d'avoir été le maître de Raphaël. Pietro Vannucci, dit le Pérugin (1446-1523), est né à Citta di Pieve et a fait son éducation artistique auprès des pieux Ombriens, des réalistes toscans (Pierò della Francesca et Verrocchio), des coloristes vénitiens. Cet artiste éclectique fut avant tout un fabricant de tableaux de sainteté; il vendait dans toute l'Europe; sa vogue fut due probablement à la perfection matérielle de ses tableaux de chevalet; la chaleur et la vivacité du coloris sont remarquables. L'un des premiers en Italie, il mania bien la peinture à l'huile. Le Pérugin exploitait très habilement sa situation, organisant un atelier où ses élèves exécutaient la plus grande partie du travail. Ses langoureuses Madones trouvent encore des adorateurs; il est le créateur du paysage classique qui substitua les grandes lignes de la campagne romaine à l'horizon mouvementé de la Toscane.

L'école vénitienne. — A Venise (plus exactement à Murano), il s'était formé, sous l'influence d'un Allemand, une petite école dont les Vivarini furent les coryphées. — Citons aussi Crivelli († 1494), qui encombre d'ornements luxueux ses archaïques tableaux religieux. — Le fondateur de l'école vénitienne fut Jacopo Bellini († 1464). Il a été éclipsé par ses fils Gentile (1426-1507) et Giovanni Bellini (1427-1516). Ceux-ci sont les chefs de l'école vénitienne, qui fut au xvi^e siècle la première d'Italie. Tandis que les Toscans cherchaient l'expression et la beauté dans le dessin, les artistes de la Haute-Italie s'attachèrent à l'harmonie des couleurs et des jeux de lumière. La prépondérance qu'ils donnent à la peinture à l'huile, et par là au coloris, modifia complètement les aspirations de la peinture. Élèves des Flamands, dépassés par les Hollandais pour la science de la lumière, ils restent au premier rang pour la chaleur et le charme des couleurs et le pittoresque de leurs

compositions. Il faut voir à l'Académie de Venise les tableaux où Gentile a figuré les grandes fêtes vénitienes. Que de naturel dans ces foules se mouvant au milieu de somptueuses architectures! Que d'aisance dans cet art qui laisse aux formes baignées dans l'atmosphère non seulement leurs proportions mais leur relief exact et leurs couleurs, substituant à l'équilibre un peu artificiel des lignes l'harmonie des couleurs! Giovanni Bellini n'a pas cette souplesse; son talent plus laborieux est plus robuste; après avoir imité Mantegna, puis Antonello de Messine, il se fait une manière personnelle; la suite de ses célèbres Madones atteste la progression de son talent; son chef-d'œuvre, la décoration du Palais des Doges, a péri dans l'incendie de 1577. Le modelé est encore dur, mais le coloris a tout l'éclat que ses disciples du xvi^e siècle ne feront que maintenir.

Vittore Carpaccio, de 1494 à 1515, est un collaborateur de Gentile Bellini. La transparence du coloris, la grâce et l'ingénuité des figures, la prédilection de Carpaccio pour la peinture familière, lui ont fait à notre époque de nombreux amis.

Vittore Pisano de Vérone, surnommé Pisanello (1380-1451), fut, comme Jacopo Bellini, un novateur. Il s'est attaché à l'antiquité, sans en tirer grand profit. Plus célèbre comme médailleur que comme peintre, il est surtout apprécié de nos jours comme dessinateur. Pisanello est le premier des médailleurs modernes par la date, et demeure peut-être le plus parfait.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les collections de photographies de Braun, Alinari, Brogi, Naya, Giraudon, etc., etc. — **Giorgio Vasari**, *Opere con nuove annotazioni e commenti di Gaetano Milanesi*, Florence, 1878-1885, 9 vol. in-8; trad. française par Leclanché et Jeanron, 1839-1842, 10 vol. in-8. — **Gaye**, *Carteggio inedito d'artisti dei secoli XIV, XV e XVI*, Florence, 1839-1840, 3 vol. in-8. — **E. Müntz**, *les Arts à la cour des papes pendant les xv^e et xvi^e siècles* (Recueil de documents inédits tirés des archives et des bibliothèques romaines), Paris, 1878-1882, 3 vol. in-8 de la *Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*. — *Repertorium für Kunstwissenschaft*. — *Archivio storico dell'Arte*.

Livres. — **A. Graf**, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*, 2 vol. in-8, Turin, 1883. — **Burckhardt**, *Die Cultur der Renaissance in*

- Italien* (3^e édition), Leipzig, 1877, 2 vol. in-8; traduction française médiocre : *La civilisation en Italie à l'époque de la Renaissance*, Paris, 1885, 2 vol. in-8. — **Taine**, *Philosophie de l'art en Italie* (dans *Philosophie de l'art*, 2 vol. in-16, Paris, 1880, et un vol. in-16, 1866). — **Voigt**, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* (2^e édit.), Leipzig, 1881, in-8. — **Janitscheck**, *Die Gesellschaft der Renaissance in Italien und die Kunst*, Stuttgart, 1879, in-8. — **H. Vast**, *Le cardinal Bessarion*, Paris, 1878, in-8. — **P. de Nolhac**, *Pétrarque et l'Humanisme*, Paris, 1893. — **G. Fioretto**, *Gli umanisti e lo studio del latino e del greco nel sec. XIV in Italia*, Vérone, 1881. — **A. Gaspari**, *Die italienische Litteratur der Renaissance Zeit*, 2 vol., Berlin, 1888. — **B. Labanca**, *Marsilio da Padova*, Padoue, 1882. — **A. de Reumont**, *Lorenzo dei Medici, il Magnifico* (2^e édit.), 2 vol. in-8, Leipzig, 1883. — **L. Courajod**, *Les véritables origines de la Renaissance*, Paris, 1888, in-4 (extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*). Du même : *De la part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance*, Paris, 1889. — **E. Gebhart**, *Les origines de la Renaissance en Italie*, Paris, in-12, 1879. — **E. Müntz**, *Les précurseurs de la Renaissance*, Paris, 1882, in-4. Du même : *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, Italie : t. I, *Les primitifs*; t. II, *L'âge d'or*. Paris, 2 vol. in-8, 1889-1891. On trouvera dans cet important ouvrage des bibliographies très complètes pour chaque partie du sujet. — **Burckhardt**, *Der Cicerone*; traduction française, sur la 5^e édition revue par Bode, par Auguste Gérard, Paris, 2 vol. in-8, 1885-1892. — Du même : *Geschichte der Renaissance in Italien*, 3^e édition, Stuttgart, 1890, in-8. — **Rio**, *De l'art chrétien*, 4^e édition, 1874, 4 vol. — **Ch. Ravaisson-Mollien**, *Les manuscrits de Léonard de Vinci*, 6 vol. in-f^o, Paris, 1881-1891. — **C. Biadego**, *La corporation des orfèvres de Vérone*, dans *Atti dell'Acad. agric. Verona*, 1893.
- Venturi**, *L'arte ferrarese nel periodo di Ercole I d'Este*, Bologne, 1888. — **Ch. Yriarte**, *Florence*, 1881. Du même : *Un condottiere au xv^e siècle, étude sur les lettres et les sciences à la cour de Malatesta*, Paris, 1882.
- Burckhardt et Lubke**, *Geschichte der neueren Baukunst*, Stuttgart, 1891, in-8. — **Redtenbacher**, *Die Architectur der italienischen Renaissance, Entwicklungsgeschichte und Formenlehre derselben*, Francfort, 1886, in-8. — **Gey-Müller**, *Die Architectur der Renaissance in Toscan*, Munich, 1885 et suiv. — **Nardini**, *Filippo di ser Brunellesco e la cupola del duomo di Firenze*, Livourne, 1885. — **L. Palustre**, *L'architecture de la Renaissance*, 4 vol. in-8, Paris, 1892.
- Perkins** (trad. française : *Les sculpteurs italiens*), Paris, 1885, 2 vol. grand in-8, avec atlas. — **W. Bode**, *Die italienische Bildhauer der Renaissance*, Berlin, 1887, in-8. — **Semper**, *Donatello, seine Zeit und Schule*, Vienne, 1885, in-8.
- Lafenestre**, *La peinture italienne*, t. I (excellent manuel), Paris, Quantin, 4 vol. in-8. — **Crowe et Cavalcesselle**, *A new history of painting*, 3 vol. in-8, Londres, 1864-1866. — **W. Lübke**, *Geschichte der italienischen Malerei*, 2 vol. in-8, Stuttgart, 1878. — **Voltmann et K. Woërman**, *Geschichte der Malerei*, 3 vol. in-8, Stuttgart, 1879-1888.
- V^e Henri Delaborde**, *La gravure en Italie avant Marc-Antoine*, Paris, 1883, in-4. — **F. Lippmann**, *Der italienische Holzschnitt im xv^{ten} Jahrhundert*, Berlin, 1885, in-8. — **Armand**, *Les médailleurs italiens des xv^e et xvi^e siècles*, 2^e édit., 3 vol. in-8, Paris, 1883-1887. — **A. Heiss**, *Les médailleurs de la Renaissance*, Paris, 1881-1887, 7 vol. in-f^o. — **E. Molinier**, *Les majoliques italiennes en Italie*, Paris, 1883; *La céramique italienne au xv^e siècle*, Paris, 1888. — **Teirich**, *Ornaments aus der Blüthezeit Italienischer Renaissance*, Vienne, 1870. — **Labarte**, *Les arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance* (2^e édition), 3 vol. in-4, Paris, 1872-1875.

CHAPITRE XII

L'ALLEMAGNE

Depuis la chute des Hohenstaufen jusqu'à l'avènement
de Maximilien I^{er}

(1268 à 1492).

Le trait caractéristique de cette période c'est l'affaiblissement du pouvoir central. La royauté est sans force et sans éclat. Quant à l'Empire, s'il ne disparaît pas, il est une apparence plutôt qu'une réalité : celui des princes allemands qui prend le titre d'empereur est occupé, comme les autres, des affaires de sa maison, et impuissant même dans ses États patrimoniaux. — A la décadence de la royauté correspond l'accroissement du pouvoir des princes : voyant la ruine de l'autorité royale, chacun prétend à une part de ses dépouilles ; les obligations féodales elles-mêmes sont de plus en plus méconues ; l'esprit national, qui commençait à se former, fait place à un grossier égoïsme. — L'Allemagne trouve cependant quelque compensation à la perte d'une unité d'ailleurs bien factice, dans la croissance et l'expansion de ses forces individuelles : la vie locale se développe avec une certaine originalité ; la prospérité des villes contraste avec l'impuissance de la royauté ; et à l'esprit féodal des seigneurs et des évêques succède l'esprit bourgeois et utilitaire d'une aristocratie de parvenus, souvent oppressive, parfois aussi éclairée et généreuse. L'essor des villes a suscité des générations d'hommes intelligents, laborieux et instruits.

1. — *La maison de Habsbourg.*

Le grand interrègne. — Si grièvement atteint que fût l'Empire par la chute des Hohenstaufen, l'heure de sa fin n'était pas encore venue. La chimère impériale avait troublé trop profondément les esprits pour disparaître aussi aisément; mais le système politique du moyen âge était mort et le rôle de l'Allemagne en Europe allait s'affaiblir de plus en plus.

Le grand interrègne n'est pas seulement l'épilogue du règne de Frédéric II; il est aussi le prologue de l'ère nouvelle qui commence, et comme la première explosion de cet esprit d'indépendance longtemps contenu qui va transformer l'Allemagne en une confédération de principautés quasi souveraines. Aussi le contraste est-il grand avec les autres États de l'Europe, où la tendance des événements est de centraliser l'administration et d'augmenter le pouvoir monarchique : en Allemagne la cohésion politique se relâche et l'indépendance des princes grandit. La personnalité de ceux qui, jusqu'en 1273, se disputent le titre de roi ou d'empereur offre peu d'intérêt. Il y a véritablement *interrègne*, non parce que le trône est vacant, mais parce que l'efficacité du pouvoir impérial est comme suspendue. Resté sans concurrent après la mort de Conrad IV, Guillaume de Hollande ne se montre préoccupé que de son intérêt et de celui de sa famille; son action sur l'Allemagne est à peu près nulle : c'est dans une expédition dirigée contre les Frisons (qu'il voulait annexer à son comté patrimonial) qu'il périt misérablement (1256). La couronne impériale est alors mise aux enchères : aucun prince allemand ne la sollicite. Ce sont deux étrangers qui se mettent sur les rangs : le Plantagenet Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre Henri III, et le roi Alphonse X de Castille, arrière-petit-fils par sa mère de Frédéric Barberousse. Deux partis se forment : l'un, dirigé par l'archevêque de Cologne, comprend les clients habituels de la politique anglaise; l'autre a pour chef l'archevêque de Trèves et se recrute surtout parmi les Gibelins, aux yeux desquels Alphonse de Castille a

hérité du prestige de la maison de Souabe. De longues intrigues, au cours desquelles un troisième concurrent, le margrave Otton de Brandebourg, se met sur les rangs (d'ailleurs sans succès), n'aboutissent qu'à une double élection (janvier 1257), qui livre l'Empire aux compétitions de deux rivaux. Soutenus par la France, les partisans d'Alphonse s'emparent de Francfort et y élisent leur candidat, pendant que Richard se fait couronner à Cologne par l'archevêque de cette ville ¹.

Alphonse de Castille, qui ne vint même pas en Allemagne, ne considéra jamais le titre impérial comme un moyen d'exercer le pouvoir suprême dans l'Europe centrale. Richard au contraire y fit quelques apparitions (la dernière en 1269) ; il accomplit un certain nombre d'actes impériaux, présida plusieurs diètes, confirma divers privilèges, et se signala surtout par ses libéralités à l'égard des seigneurs et des princes de la vallée du Rhin. Le jour où l'argent lui manqua, ses partisans l'abandonnèrent, et, comme le dit ironiquement un chroniqueur, il regagna l'Angleterre par un autre chemin.

Liges des villes et des seigneurs. — La personnalité de ces souverains sans relief ne retient guère l'attention. Ce qui mérite de nous intéresser, ce sont les tentatives faites pour remplacer le pouvoir central par des confédérations de seigneurs et de villes : la plus célèbre est la ligue du Rhin, dont la première organisation remonte au mois de juillet 1254. Presque toutes les villes de la vallée du Rhin et la plupart des seigneurs laïques ou ecclésiastiques y entrèrent peu à peu ; on put croire un instant qu'elle allait prendre une place importante dans l'organisation constitutionnelle de l'Allemagne ; mais les rivalités d'intérêt qui divisaient les princes ne lui permirent pas de jouer un grand rôle. Cet essai de confédération atteste du moins l'influence considérable qu'exercent déjà les cités germaniques grâce à leurs richesses et grâce aussi aux alliances qu'elles savent conclure avec la petite noblesse des campagnes à l'encontre des princes.

Dès maintenant il est facile de prévoir que l'unification de

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 646-647 et 715-716.

l'Allemagne ne pourra plus être l'œuvre d'un pouvoir suprême, comprimant les résistances locales dans toute l'étendue de l'Empire. L'unité ne pourra être faite que par une des puissances territoriales qui s'y élèvent. Seulement il faudra, pour en arriver là, plusieurs siècles, pendant lesquels l'Allemagne divisée sera en proie à des guerres intestines toujours renaissantes et servira plus d'une fois de champ de bataille à l'Europe.

Élection de Rodolphe I^{er}; origines des Habsbourg.

— Après la mort de Richard de Cornouailles (2 avril 1272), on pensa, à Rome comme en Allemagne, qu'il était nécessaire de rendre à la royauté un peu du prestige qu'elle avait perdu. Le souvenir de la dignité impériale, unie si longtemps à la couronne germanique, vivait dans l'imagination populaire, et l'Empire apparaissait toujours comme un idéal de bon ordre et de justice. Grégoire X, de son côté, songeait à préparer une nouvelle croisade; il voulait un empereur qui pût se mettre à la tête de l'Europe unie, et Alphonse de Castille ne paraissait pas à la hauteur de cette tâche. Le pape avait en outre à compter avec l'ambitieux Charles d'Anjou, qui menaçait d'enserrer de tous côtés l'Église dont il avait juré d'être le défenseur et qui rêvait de faire passer la dignité impériale dans la maison de France. A l'instigation de Grégoire X, l'archevêque de Mayence, Werner d'Eppenstein, un prélat de grand mérite et qui comprenait la nécessité d'un pouvoir fort pour l'Allemagne, convoqua les princes électeurs à Francfort pour la Saint-Michel de l'année 1273. Désireux de ne pas se donner un maître, ceux-ci firent choix d'un seigneur de second ordre, d'un simple comte, qui sans doute jouissait déjà d'une certaine réputation, mais n'était pas assez puissant pour menacer leur indépendance.

Les généalogistes ont voulu attribuer à la famille de Habsbourg une très haute et très ancienne origine. Les uns l'ont rattachée aux Mérovingiens, les autres aux Carolingiens, d'autres enfin au duc d'Alemanie Etico. Mais il est impossible de remonter avec certitude au delà d'un certain Gontran le Riche, qui vivait dans la seconde moitié du x^e siècle. Ses descendants acquirent d'importants domaines dans les vallées

de la Reuss et de l'Aar. A la fin du xi^e siècle, l'un d'eux, Werner I^{er} (mort en 1096), prit, du nom de son principal château (situé près de Windisch en Argovie), le titre de comte de Habsbourg (Habichtsburg, le château des Vautours). Depuis cette époque la puissance de la famille n'avait cessé de grandir. Sous le règne de Lothaire III, Werner II était landgrave de la Haute-Alsace, seigneur de Lucerne et de toute la contrée environnante. En 1180, Albert III fut investi par Frédéric Barberousse du comté de Zürich qui s'étendait depuis le Rhin jusqu'à Schwytz, et au commencement du xiii^e siècle la famille de Habsbourg était certainement une des plus importantes de la Souabe.

Rodolphe III, fils d'Albert IV et d'une comtesse de Kyburg, était né le 1^{er} mai 1218 : il avait eu l'empereur Frédéric II lui-même pour parrain. Après la mort de son père, tué pendant la croisade de 1233, il était resté fidèle à l'empereur et avait été excommunié par Innocent IV ; il avait soutenu Conrad IV et accompagné en Italie l'infortuné Conradin. Le bel héritage de son oncle, le comte Hartmann de Kyburg, l'avait rendu maître de toute la contrée comprise entre la Reuss et le lac de Constance ; il possédait en outre des domaines considérables dans l'Alsace et la Forêt-Noire. C'était un plus puissant personnage qu'on ne l'a cru pendant longtemps : *propriis potens viribus*, disait l'archevêque de Cologne ; il battait monnaie et avait rang de prince. Une circonstance particulière paraît aussi avoir influé sur le choix des électeurs laïques. Rodolphe avait alors trois filles à marier : une sœur aînée avait épousé le burgrave de Nuremberg, Frédéric III de Hohenzollern, et celui-ci eut l'adresse de faire espérer aux électeurs la main d'une des princesses. L'élection de Rodolphe fut d'ailleurs bien accueillie dans tout l'Empire : sa haute taille, la fierté de sa démarche, l'affabilité de ses manières et sa réputation de bravoure l'avaient déjà rendu populaire en Allemagne. Grégoire X le reconnut dès l'année suivante comme roi des Romains : Rodolphe, de son côté, promit de restituer à l'Église les biens dont l'Empire s'était indûment emparé, et de se mettre à la tête d'une nouvelle croisade.

Morcellement de l'Allemagne à la fin du XIII^e siècle.

— Il est difficile de donner une idée exacte du morcellement infini du territoire et de la souveraineté politique en Allemagne au moment où Rodolphe monta sur le trône. L'enchevêtrement inextricable des principautés et des seigneuries semble attester chez les races germaniques une répulsion profonde pour un gouvernement unitaire accomplissant sa tâche à l'aide de fonctionnaires ou d'officiers. Les personnages qui avaient, jusqu'au commencement du XIII^e siècle, conservé à quelque degré ce caractère l'ont maintenant définitivement perdu. Les duchés et les comtés ne ressemblent aucunement à des circonscriptions administratives ; les dénominations anciennes ont été profondément modifiées ; l'Allemagne n'est même pas une confédération de principautés subdivisées en duchés, comtés, et évêchés : c'est une agglomération de seigneuries rivales s'efforçant à l'envi de conquérir la souveraineté.

Au nord, l'ancien duché de Saxe est réduit à un petit territoire autour de Wittenberg, appartenant au petit-fils de Bernard d'Anhalt. La plus grande partie du pays situé à l'est, jusqu'à l'Oder, se partage entre les puissants margraves de Brandebourg, de Lusace et de Misnie : ces deux derniers margraviats étaient passés aux mains de Henri l'Illustre, qui y avait ajouté le reste des possessions de Henri Raspon. Quant aux margraves ascaniens du Brandebourg, ils avaient réalisé par conquêtes, achats, mariages, ou inféodations, une série d'acquisitions aux dépens de leurs voisins, et avaient réduit en vasselage les dynasties slaves de la Poméranie. Ces margraves étaient devenus les princes les plus puissants de l'Allemagne, ils étaient plus maîtres chez eux et pouvaient s'étendre plus facilement vers l'Est : c'est à eux que l'avenir appartiendra. — Au nord-ouest la Westphalie était presque entièrement partagée entre divers seigneurs ecclésiastiques : l'archevêque de Cologne d'abord, qui s'intitulait duc de Westphalie, l'archevêque de Brême, les évêques de Münster, d'Osnabrück, de Minden, de Paderborn, d'Hildesheim et de Verden. Sur les côtes de la mer du Nord, les Frisons avaient su défendre leurs anciennes libertés.

Le morcellement n'était pas moindre dans l'Allemagne du

Sud. La chute des Hohenstaufen n'avait pas même laissé subsister l'ancien duché de Souabe. C'étaient les Zæhringen, margraves de Bade, dont les biens immédiats étaient disséminés autour de Fribourg en Brisgau, qui tenaient le premier rang. La maison de Wurtemberg était en voie de fonder, au centre de la Franconie, un nouveau duché; mais une grande partie de cette contrée appartenait à des seigneurs ecclésiastiques, à l'archevêque de Mayence, aux évêques de Wurtzbourg, de Bamberg, de Worms, de Spire, de Francfort, et à des couvents dont le plus riche était l'abbaye de Fulda. C'était en Franconie et en Souabe que les biens de la petite noblesse immédiate, c'est-à-dire relevant directement de l'empereur, étaient le plus nombreux. La maxime « nulle terre sans seigneur » n'avait pas reçu son application en Allemagne comme en France, et il y avait de véritables souverainetés allodiales qu'on appelait fiefs du soleil (*Sonnenlehen*) et qui étaient franches de suzeraineté. La tendance des seigneurs les plus puissants était naturellement de soumettre ces petits alleutiers dont les possessions étaient enclavées au milieu de leurs territoires, et ils obtenaient souvent que ceux-ci renonçassent à relever immédiatement du roi. Cette tactique des princes rappelle celle que les rois allemands avaient employée envers les ducs nationaux, seulement c'était au préjudice de la royauté qu'elle était maintenant suivie.

La Bavière avait été fortement diminuée en passant à ses nouveaux maîtres, les Wittelsbach. Les ducs de Carinthie, de Styrie, de Méran, le burgrave de Nuremberg, et les évêques (l'archevêque de Salzbourg surtout) en avaient accaparé de bons morceaux. Otton l'Illustre (1221-1255) avait, il est vrai, augmenté ses domaines en joignant au duché de Bavière le palatinat du Rhin, mais la Bavière s'était partagée à sa mort entre ses deux fils Louis et Henri. — Après l'extinction des Babenberg, le duché d'Autriche était passé sous la domination du roi de Bohême Otakar II qui, par ses victoires contre le roi de Hongrie Béla IV, avait accru considérablement sa puissance.

A l'ouest, la Lorraine était à peu près indépendante : les ducs de la Haute-Lorraine, dont les domaines avaient été fortement entamés par les évêques de Metz, Toul et Verdun, n'étaient

d'ailleurs pas vassaux de l'Empire pour le duché : ils prêtaient hommage simplement comme marquis de certaines terres d'Empire; ils allaient se montrer fidèles vassaux de la France à Courtray, à Mons-en-Péville, à Cassel, à Crécy. On a vu plus haut la situation dans la Basse-Lorraine ¹.

Quant aux prétentions des empereurs allemands à la domination universelle, elles semblaient définitivement condamnées; il ne s'agissait même plus maintenant de réclamer l'hommage des royaumes de Danemark, de Hongrie ou de Pologne : c'était déjà beaucoup pour le nouvel élu que de faire reconnaître dans l'Allemagne proprement dite sa royauté.

Pacification de l'Allemagne. — Couronné à Aix-la-Chapelle, le 24 octobre 1273, Rodolphe avait inauguré son règne par la vieille pratique de la chevauchée, qu'il dut limiter à l'Allemagne méridionale, mais dont il profita pour réclamer les biens d'empire aliénés pendant l'interregne. Fort de l'assentiment des princes, qui lui avaient accordé les pouvoirs les plus étendus contre les usurpateurs, il annula toutes les aliénations qui avaient eu lieu depuis le 17 juillet 1245. « Il est fini, s'écrie Schiller, le temps terrible où il n'y avait pas d'empereur. La terre a maintenant retrouvé un juge : le règne aveugle du fer a pris fin; ni le faible, ni le pacifique ne craignent de devenir la proie des puissants. » Malheureusement pour l'Allemagne, le règne de Rodolphe ne réalisa pas tout à fait l'idéal du poète, et l'opposition fut terrible au dedans comme au dehors.

Il fallut d'abord lutter contre le plus puissant des princes vassaux, le roi de Bohême Otakar II. On a déjà vu ² que la bataille de Durrenkrot ou du Marchfeld (26 août 1274) amena le démembrement de l'empire tchèque.

Cette victoire assura les pays autrichiens à Rodolphe qui, du consentement des princes, donna en fief l'Autriche, la Styrie et la Carniole à ses deux fils, Albert et Rodolphe, puis bientôt à l'aîné seul. Son fidèle ami Meinhart de Tyrol reçut la Carinthie, mais à condition que ce duché ferait retour à l'Autriche si la descendance mâle venait à s'éteindre (ce qui arriva au xiv^e siècle).

1. Voir ci-dessus, chap. VIII.

2. Ci-dessus, t. II, p. 763-765.

C'est donc à bon droit que Rodolphe est considéré comme le fondateur de la puissance des Habsbourg, et la victoire du Marchfeld regardée comme le baptême du sang de la nouvelle monarchie.

Après avoir confié l'administration de la Bohême à Otton de Brandebourg (qui dut réprimer sévèrement plusieurs révoltes des Tchèques), Rodolphe songea à pacifier l'Allemagne, toujours désolée par des guerres privées et des luttes sauvages. Les expéditions qu'il entreprit en Souabe, en Suisse, dans la comté de Bourgogne, dans la vallée du Rhin, et jusqu'en Thuringe, attestent une rare énergie et une grande activité. Les chevaliers pillards (*Raubritter*) virent leurs châteaux détruits, eux-mêmes furent châtiés et quelquefois pendus, aux applaudissements des habitants : « *Salvatorem*, dit un chroniqueur, *misit eis misericordia Domini* ». L'Allemagne doit aussi beaucoup de reconnaissance à Rodolphe pour la « paix publique », renouvelée de la paix de Mayence de 1235, qu'il fit jurer dans tout le pays et aux termes de laquelle « tout ce qui avait été imposé par la force devait être annulé pour être redressé selon les anciennes coutumes ». Si le droit de guerre privée fut encore reconnu aux seigneurs, ce droit fut du moins restreint; l'offensé fut obligé de formuler ses plaintes devant le juge compétent; il ne put recourir aux armes qu'au cas de déni de justice, et en outre après une dénonciation faite trois jours d'avance.

Rodolphe ne fut malheureusement pas assez fort pour contraindre les *Reichsstände* à exécuter ses décisions. Le bruit des armes ne cesse guère dans l'Empire. En Souabe, une lutte terrible s'engage entre le comte Albert de Hohenberg, avoué de Rodolphe, et le comte Eberhard l'Illustre de Wurtemberg. Plus au nord l'archevêque de Cologne est en guerre avec le duc de Brabant, qui remporte sur lui de grands succès (1288). En 1289, Rodolphe est obligé de marcher avec une puissante armée contre le comte Otton de Bourgogne, contre les comtes de Savoie et de Ferrette, et contre d'autres seigneurs. Il est vainqueur du comte de Bourgogne, mais ne peut obtenir qu'une soumission apparente, et il ne rend en définitive à la puissance impériale qu'une faible partie de son prestige d'autrefois.

Caractère nouveau de l'Empire. — L'Empire revêt d'ailleurs maintenant un caractère nouveau. Sans doute Rodolphe n'entend pas renoncer *en théorie* à la domination universelle poursuivie par ses prédécesseurs, mais *en pratique* il s'efforce de ramener pour le plus grand profit de l'Allemagne l'exercice de son autorité au gouvernement même de cette contrée. Ainsi plus d'expédition en Italie, plus de couronnement à Rome, plus de croisade; et les historiens contemporains parlent avec un sentiment de tristesse de ce vieil Empire « qui s'appuyait, disaient-ils, sur un dessein providentiel et montrait que Dieu avait remis aux Allemands le gouvernement du monde ». C'est pourquoi Dante, le poète gibelin, a placé Rodolphe dans son Purgatoire : « Il pouvait, dit-il, guérir les blessures qui ont tué l'Italie, mais il a négligé son devoir, et il est trop tard pour qu'un autre la ressuscite ¹. » Mais l'idée de la monarchie universelle avait fait son temps, le moment était venu pour les diverses nations de l'Europe de se développer avec leurs dynasties particulières.

Esprit positif et pratique, Rodolphe aima mieux renoncer au rôle de chef de la chrétienté latine, et si quelques historiens lui reprochent, avec raison, d'avoir été plus Autrichien qu'Allemand, il est permis de penser qu'il a mieux fait, en somme, d'élever la fortune de sa maison que de renouveler les anciennes expériences des empereurs, qui avaient si mal réussi. Les contemporains n'ont pas su d'ailleurs mauvais gré à Rodolphe de cette orientation nouvelle donnée à la politique des souverains allemands. Il est resté très populaire dans la mémoire de ses sujets; il est resté surtout cher à l'armée, à laquelle il donna toujours l'exemple de la bonne humeur, de la patience, et du courage. Les chroniques reproduisent bon nombre d'anecdotes à cet égard. Les vivres viennent-ils à manquer : on le voit arracher lui-même des carottes dans un champ pour calmer sa faim, et donner l'exemple de la frugalité à ses troupes. Un autre jour l'eau fait défaut : il refuse celle qu'on lui apporte, parce que ses

1. L'apparition à cette époque de faux Frédéric (voir t. II, p. 234) fut à la fois l'écho d'un regret pour la chimère impériale, et l'expression d'une agitation sociale qui travaillait les classes inférieures et leur faisait désirer la venue d'un sauveur.

soldats n'ont pas de quoi se désaltérer. Les qualités privées de Rodolphe ont contribué, au moins autant que ses succès politiques, à répandre au loin le prestige de son nom.

Vains efforts de Rodolphe pour rendre la couronne héréditaire. — Il échoua en effet dans celle de toutes ses entreprises qui lui tenait le plus au cœur : il ne put rendre la couronne héréditaire dans sa famille. C'était dans ce but qu'il avait cherché des alliances et fait le sacrifice (plus apparent d'ailleurs que réel) des pouvoirs qui appartenaient à l'Empire sur le royaume d'Arles et de Vienne; il abandonna tous ses droits au profit d'un prince angevin, pour conquérir l'amitié du roi d'Angleterre et de la maison d'Anjou. Et cependant, malgré la précaution qu'il avait eue de donner au jeune Venceslav de Bohême la voix électorale qu'il avait enlevée au duc de Bavière, il ne put réunir une majorité suffisante pour faire reconnaître son fils Albert comme son successeur. On lui savait gré sans doute de ce qu'il avait fait, mais on se demandait surtout avec inquiétude ce que son successeur pourrait faire de la puissance qu'il allait lui laisser. Les princes répondirent donc évasivement, remettant l'élection à une autre époque; ils prétendirent que lui-même, n'ayant pas été couronné empereur, n'avait pas qualité pour diriger une élection qui aurait fait un « second roi des Romains ». Peut-être trouvaient-ils que Rodolphe avait trompé leurs espérances en devenant trop puissant; peut-être aussi tenaient-ils avant tout à maintenir l'ancien principe électoral, si favorable à leurs ambitions ¹. Rodolphe revenait tristement en Alsace lorsqu'il tomba malade à Strasbourg. Les médecins lui ayant annoncé sa fin prochaine, il voulut se faire transporter à Spire, nécropole des rois de Germanie, où il avait choisi sa place : il mourut en route, à Germersheim, le 15 juillet 1291.

Adolphe de Nassau. — Rodolphe avait relevé l'autorité royale et rétabli la paix : il n'avait pu fonder une dynastie.

1. A chaque élection les candidats achetaient à prix d'or les suffrages des électeurs. Avant l'élection d'Adolphe de Nassau, l'archevêque de Cologne reçut 37 500 marcs d'argent (1 875 000 francs environ). Avant celle de Frédéric d'Autriche, il en reçut 40 000, et autant avant celle de Charles IV. Le suffrage des autres archevêques se payait moins cher.

D'ailleurs on redoutait son fils Albert : chargé pendant les dernières années du règne précédent de gouverner l'Autriche, il avait fait preuve d'une grande dureté. Un parti puissant regrettait aussi la faiblesse des Habsbourg à l'égard de Philippe le Bel, qui avait fait de grands progrès sur la frontière occidentale de l'Empire. Et ce n'était pas avec Albert qu'on pouvait espérer un changement de politique à l'égard de la France. L'archevêque de Mayence, membre de cette puissante famille d'Eppenstein, aux mains de laquelle la chancellerie de l'Empire était devenue comme un fief, proposa un de ses parents, le comte Adolphe de Nassau, dont l'hostilité envers la France était connue et qui était trop pauvre pour que les princes pussent prendre ombrage de son élévation. Les électeurs s'inspirèrent donc des mêmes sentiments qui les avaient guidés jadis dans le choix de Rodolphe. Plus pauvre que ce dernier, Adolphe était, comme lui, brave, intelligent et instruit. Il se montra d'abord énergique, et maintint avec fermeté la paix publique : même Albert d'Autriche reconnut son autorité. Mais s'il tenta de s'inspirer de la conduite de son prédécesseur, Adolphe ne sut pas montrer dans les affaires extérieures de l'Empire la même sagesse que lui. Préoccupé des conquêtes de Philippe le Bel, il imagina de vendre son alliance à Édouard I^{er} d'Angleterre (21 août 1294), et essayant de ressusciter les vieilles prétentions impériales, affecta envers le roi de France des airs de domination. — S'il était facile de rêver d'une politique impériale, il était difficile de mettre ce rêve à exécution. Inquiéter à la fois le pape, les Guelfes et la France, c'en était trop pour le modeste roi des Romains, et les agents de Philippe le Bel désagrégèrent sans peine la coalition. Très besogneux et « moult convoiteux », Adolphe (tout en conservant les cent mille livres sterling d'Édouard I^{er}) vendit à Philippe sa neutralité. L'argent de l'Angleterre lui servit à accroître ses possessions patrimoniales : il s'interposa dans la querelle qui avait armé contre le landgrave de Thuringe, Albert le Dénaturé, ses deux fils, Frédéric le Mordu ou le Joyeux (*der Freidige*) et Didier (*Dietzmann*), et acheta du père, pour une faible somme, toutes ses terres. Mais le mécontentement fut grand, et ses troupes se heurtèrent à une résistance invincible.

Même déception dans la vallée du Rhin : pour conquérir l'amitié de quelques villes, il avait imaginé d'abolir, au mépris de promesses antérieures, divers péages qu'il avait concédés à des seigneurs rhénans. Le plus puissant de tous, l'archevêque de Mayence, Gérard d'Eppenstein, celui-là même qui avait si fortement contribué à son élection, s'entendit alors avec Albert d'Autriche pour demander à Boniface VIII sa déposition. Sur le refus du pape, l'archevêque, d'accord avec les électeurs de Saxe et de Brandebourg, proclama son rival. Après d'infructueuses négociations, les deux adversaires en vinrent aux mains : leurs armées se rencontrèrent à Gœllheim, au pied du Donnersberg, et Albert tua, dit-on, Adolphe de sa propre main (2 juillet 1298).

Albert d'Autriche : sa lutte et sa réconciliation avec Boniface VIII. — Albert d'Autriche n'avait été soutenu par les électeurs que par hostilité pour Adolphe. « Mais ils furent bientôt, dit une ancienne chronique, étrangement déçus à son égard. » C'était un homme dur, d'un caractère impitoyable, d'un esprit sombre et calculateur, sans scrupules et sans générosité. Appelé au trône par ceux-là mêmes qui l'en avaient exclu sept ans auparavant, Albert dut aux engagements de son prédécesseur ajouter de nouvelles promesses, qu'intérieurement sans doute il se proposait d'éluder. Il commença par se faire élire une seconde fois régulièrement et par prodiguer aux princes, faveurs et privilèges. Mais il se heurta, dès le début de son règne, à une vive opposition de Boniface VIII, qui l'accusa d'avoir tué Adolphe par trahison, le déclara indigne de l'empire, et, revendiquant pour lui-même le droit de disposer de la couronne allemande, le somma de comparaître devant lui. Albert eut alors l'idée de se rapprocher de Philippe le Bel, lui offrant pour prix de son alliance de renoncer complètement aux territoires que les deux souverains se disputaient dans la vallée du Rhône ¹. Ce sont maintenant les princes qui l'accusent de vouloir, avec l'aide du roi de France, rendre la couronne

1. Il a déjà été parlé (ci-dessus, p. 23) de cette curieuse alliance de l'Empire avec la France, en 1299, de l'entrevue de Philippe le Bel avec Albert aux Quatre-Vaux, des conditions de cette alliance et du projet de cession du royaume d'Arles. (Cf. Fournier, *Le royaume d'Arles*, p. 313.)

héréditaire dans sa famille et menacent de le traiter comme ils ont traité Adolphe. — Plus adroit que ce dernier, Albert s'appuie sur les villes de la vallée du Rhin, qui se plaignent des péages que leur imposent les seigneurs riverains. Il a surtout l'habileté de se réconcilier avec Boniface VIII, que les électeurs avaient mécontenté en refusant de lui soumettre l'élection pour ne point paraître se dessaisir de leurs droits en sa faveur. Et comme Albert se brouille avec Philippe le Bel à propos de la succession de Hollande, qu'il réclame comme fief vacant à l'encontre de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, candidat de la France, Boniface se décide à le reconnaître comme roi des Romains et futur empereur. Albert, de son côté, confirme les concessions faites à l'Église par son père.

Affaires de Bohême et de Thuringe. — Mais il semble, en dépit de toutes ces intrigues, qu'Albert se souciait peu de l'Empire. Il se préoccupait bien plus de rendre la couronne héréditaire, et d'augmenter ses biens patrimoniaux. Aussi est-ce vers la Bohême qu'il porta d'abord ses regards. La dynastie des Premyslides venait de s'éteindre (1306) : il voulut en profiter pour faire rentrer ce pays dans le domaine des Habsbourg et opposa son fils Rodolphe au candidat des Tchèques, le duc Henri de Carinthie, beau-frère de Venceslav III. Il parvint à prix d'argent, et en dépit d'une vive opposition, à faire élire son fils. Il lui fit épouser la veuve du roi défunt, Élisabeth de Pologne.

Maître de la Bohême, Albert voulut intervenir dans les affaires de Thuringe ; mais il se fit battre près d'Altenburg par les armées de Frédéric et de Didier (1307). Cet échec fut le commencement des revers : la mort prématurée de son fils Rodolphe lui fit perdre la Bohême, où les Tchèques élurent Henri de Carinthie et repoussèrent victorieusement toutes ses attaques. Appelé bientôt dans le sud de l'Allemagne par des troubles qui avaient éclaté en Souabe, il fut assassiné pendant son voyage, à Windisch, sur la Reuss, par son propre neveu Jean de Souabe, surnommé le Parricide. Ce prince, fils de Rodolphe II, duc de Souabe, avait eu fort à se plaindre de son oncle qui, devenu son tuteur, avait retenu pour lui-même le gouvernement du duché et avait refusé de le lui rendre à sa majorité. Albert s'était

contenté de faire de belles promesses, et Jean, poussé par quelques amis, n'avait pas reculé devant un crime pour se venger.

Affranchissement des Suisses. — Lorsqu'Albert périt ainsi misérablement, il était en route pour aller soumettre quelques contrées indociles de la Souabe méridionale. Dans les vallées de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, voisines des domaines des Habsbourg, vivaient depuis longtemps des paysans libres, patriarcalement groupés autour de quelques petits seigneurs (tels que Werner d'Attinghausen), sur lesquels les comtes de Habsbourg avaient exercé les fonctions de landgraves et d'avoués. Ces trois cantons avaient, comme les villes de Lombardie, profité des longues guerres du XII^e et du XIII^e siècle entre les empereurs et les papes pour se rendre indépendants. Leurs délégués s'étaient réunis en 1291 et avaient fondé dans la prairie du Rütli, au bord du lac de Lucerne, une confédération perpétuelle qui venait d'être renouvelée en 1308. Les circonstances qui provoquèrent alors une révolte violente sont fort mal connues. Si un homme du nom de Guillaume Tell a probablement existé, nous ne savons rien malheureusement de ces baillis légendaires qui auraient, dit-on, dépassé la mesure du caprice et de la tyrannie. Scènes d'oppression outrageante, histoire du chapeau de Gessler, anecdote de la pomme abattue sur la tête d'un enfant, ce ne sont là que des légendes qui s'harmonisent merveilleusement avec la poésie de ces belles montagnes et le fier caractère de leurs habitants. Il en est question, pour la première fois, dans des chroniques sans valeur scientifique de la fin du XV^e siècle. Ce qui est certain, c'est que les communautés de paysans des bords du lac de Lucerne profitèrent de l'anarchie générale de l'Empire pour s'affranchir des droits héréditaires que les Habsbourg exerçaient sur eux.

La mort tragique d'Albert d'Autriche interrompt la fortune si bien commencée de la maison de Habsbourg, car ses descendants ne devaient remonter sur le trône que cent vingt-neuf ans plus tard. Son règne fut particulièrement funeste à l'Empire dans les régions qui séparaient l'Allemagne des domaines des rois capétiens, c'est-à-dire dans la comté de Bourgogne et dans la vallée du Rhin.

II. — *Les maisons de Luxembourg et de Bavière.*

Compétitions pour la couronne ; avènement de Henri VII. — La couronne impériale était encore assez enviée en 1308 si l'on en juge par le nombre des candidats. Philippe le Bel lui-même parut un instant devoir se mettre sur les rangs ; ses conseillers intimes lui proposaient en effet, comme la récompense suprême de ses efforts, cette dignité impériale, bien abaissée sans doute depuis un demi-siècle, mais qui, jointe à la couronne de France, lui communiquerait une incomparable splendeur : « Philippe, disait le légiste Dubois, fixera ainsi en France le sens de la politique européenne... Il pacifiera l'Allemagne et l'Italie et pourra ensuite conduire l'Occident uni sous son étendard à la conquête du tombeau du Sauveur. » Et l'entreprise semblait singulièrement facilitée par cette circonstance que le roi de France tenait le pape Clément V en sa puissance : ne serait-il pas aisé de faire entendre à l'ancien archevêque de Bordeaux qu'il ne pouvait se dispenser de conférer l'empire à Philippe ? Mais celui-ci avait l'esprit trop positif pour se laisser tenter par ces chimères ; il essaya seulement de faire élire son frère, Charles de Valois, connu par sa bravoure et son ambition, et qui, par son mariage avec Catherine de Courtenay, portait déjà le titre d'empereur de Constantinople. Clément V n'appuya que très mollement cette candidature : la monarchie universelle aux mains des Capétiens était une perspective qui ne lui souriait guère, et la campagne entreprise par la diplomatie française aboutit finalement à un échec ¹.

Repoussant donc à la fois le candidat du roi de France et le fils d'Albert, les électeurs accordèrent leurs suffrages au seigneur d'un petit comté de la forêt des Ardennes, qui était sans doute d'une noblesse ancienne, mais dont les possessions étaient bien moindres que celles des Habsbourg en 1273. Adroit à tous les exercices du corps, Henri de Luxembourg passait alors pour un

1. Voir ci-dessus, p. 24-25.

des meilleurs tenants des tournois de France et d'Allemagne; il était réputé pour sa bravoure, et plaisait par sa bonne grâce et son caractère chevaleresque. Ajoutons qu'il avait su faire régner l'ordre dans ses petits domaines, et l'Allemagne soupirait alors, dit un chroniqueur, « après l'avènement d'un souverain énergique qui pût tenir entre ses mains l'épée de Charles le Grand et rogner les griffes des oiseaux de proie ». Henri était surtout le candidat préféré des électeurs ecclésiastiques, auxquels revenait l'honneur de disposer de la couronne impériale. On voit encore près de Rhense, à quelques kilomètres de Coblenz, à moitié cachée sous les châtaigniers, une curieuse plate-forme circulaire encadrée de huit colonnes reliées par une galerie : c'est le fameux *Koenigsstuhl*, restauration moderne d'un édifice ancien, construit à l'endroit même où les princes avaient pris l'habitude de délibérer. C'était le point où les quatre électors rhénans venaient se toucher. C'est là qu'Henri fut élu, le 27 novembre 1308, à l'unanimité des six électeurs présents. Le 6 janvier de l'année suivante, il vint avec une suite nombreuse se faire couronner solennellement à Aix-la-Chapelle, et quelques mois après le pape Clément V confirmait le choix des princes et promettait au nouvel élu la couronne impériale.

Les longs séjours qu'Henri VII avait faits dans sa jeunesse tant à la cour de France qu'à celle de Rome avaient éveillé dans son esprit le désir de restaurer l'Empire. Dans les cercles qu'il avait fréquentés se rencontraient non seulement des Français, mais aussi des princes de l'Empire, parents ou alliés de la reine Marie de Brabant, et qu'attirait l'éclat de la cour de France. Le comte de Luxembourg subit toute sa vie l'influence de ces relations; toute sa vie il songea à restaurer cette monarchie impériale dont Dante était alors le prophète et l'apôtre.

Interventions en Bohême, dans le royaume d'Arles, en Italie. — Mais il lui fallut d'abord entrer en lutte avec la Bohême. Henri de Carinthie, qui favorisait les Allemands au détriment de l'élément national, n'avait pu se maintenir dans ce pays, et ses ennemis s'étaient adressés à Henri VII, lui offrant pour son fils Jean la main d'Élisabeth, dernière fille de Venceslav. L'empereur s'empressa d'accepter. Vainement Henri

de Carinthie essaya de résister; la reddition de Prague assura la soumission de tout le royaume, et la Bohême, à dater de ce jour, fit partie des possessions de la maison de Luxembourg jusqu'à l'extinction de cette famille en 1489.

L'intervention de Henri VII dans le royaume d'Arles n'est pas moins importante à connaître; depuis Frédéric II aucun empereur ne jouit d'une aussi grande influence dans cette contrée. Ce royaume était alors ardemment convoité par Philippe le Bel et par Robert d'Anjou, roi de Naples, l'un des princes qui a laissé parmi ses contemporains la réputation la plus incontestée de sagesse et d'habileté. Henri VII essaya de reprendre la combinaison qui avait failli réussir au temps de Rodolphe de Habsbourg et que les Vêpres siciliennes avaient fait échouer. Mais Philippe le Bel eut l'adresse de brouiller Robert avec Henri, et d'empêcher la restauration du royaume d'Arles en faveur d'un Angevin. La France put attendre dès lors avec confiance le moment d'absorber les provinces sur lesquelles Henri VII avait exercé un moment une puissante action.

On a déjà parlé de la « descente » de Henri VII en Italie. Il y ceignit la couronne impériale et y mourut (1314) ¹.

Conséquences de la mort de Henri VII; avènement de Louis de Bavière. — La mort prématurée de Henri VII était un rude coup pour les Gibelins d'Italie, pour l'idée impériale. Mais ce n'est pas l'Empire seulement dont la cause est compromise : l'Allemagne elle-même est plongée dans un si grand trouble que l'interrègne dure plus d'un an. Les deux maisons de Habsbourg et de Luxembourg paraissent l'une et l'autre déjà trop puissantes aux électeurs. D'ailleurs le fils de Henri VII, Jean de Bohême, est encore si jeune que ses partisans ne peuvent espérer le faire agréer. On cherche alors un autre candidat plus capable de porter la couronne, et Louis, duc de Haute-Bavière, obtient la majorité des suffrages. Soutenu par les partisans des Habsbourg, Frédéric le Bel, duc d'Autriche, refuse de reconnaître son rival. Il se fait sacrer à Bonn par l'archevêque de Cologne, qui lui est resté fidèle,

1. Voir ci-dessus, p. 518.

tandis que Louis de Bavière se dirige à marches forcées sur Aix-la-Chapelle pour s'y faire couronner par l'archevêque de Mayence. Il faut en venir aux mains. Pendant près de deux ans la victoire reste indécise; pendant près de deux ans les deux adversaires prodiguent à l'envi, l'un les biens d'Empire, l'autre les biens patrimoniaux de la maison d'Autriche. Ils sentent que la victoire doit appartenir moins au plus brave qu'au plus offrant. Le pape Jean XXII, un pontife de la famille de Grégoire VII et d'Innocent III, cherche de son côté à tirer parti de cette querelle. Il déclare qu'en pareille circonstance c'est à lui qu'il appartient non seulement de décider, mais même d'administrer et de gouverner l'Empire, au moins en Italie. Une lutte nouvelle se prépare.

Nouvelles victoires des Suisses; premiers succès de Louis; descente en Italie. — Louis fut d'abord favorisé par les circonstances. Les troupes du duc d'Autriche venaient d'être vaincues dans le midi de la Souabe par ces mêmes montagnards qui s'étaient déjà affranchis de la domination d'Albert I^{er} en 1308. Henri VII, qui n'avait point épousé les rancunes de son prédécesseur, avait confirmé les libertés des trois cantons. Mais de nouvelles difficultés avaient surgi. Les Habsbourg accusaient depuis longtemps les paysans d'empiéter sur leurs domaines. Au mois de janvier 1314, les paysans de Schwytz s'étant emparés de l'abbaye d'Einsiedeln, dont ils avaient pillé le trésor et dispersé les religieux, Frédéric le Bel chargea son frère Léopold d'Autriche de punir les coupables. Il envoya contre eux une brillante armée, où figurait l'élite de la noblesse autrichienne. Malgré leur supériorité numérique, les Autrichiens furent écrasés dans le défilé de Morgarten par les paysans confédérés de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden (1315).

La défaite de Morgarten porta un coup terrible à la maison d'Autriche. Louis de Bavière en profita pour déclarer « biens d'Empire » toutes les possessions autrichiennes des cantons forestiers. Puis il alla attaquer son rival dans la Basse-Bavière et le défit complètement sur la rive droite de l'Inn, près de Mühldorf (28 septembre 1322). Cette victoire décisive fut due en grande partie à une habile attaque du burgrave de Nurem-

berg, Frédéric IV de Hohenzollern, qui commandait l'arrière-garde et qui acheva la déroute des Autrichiens. Quelques mois plus tard, la diète de Nuremberg affermissait la couronne sur la tête de Louis (1323), et Léopold d'Autriche, qui s'était proclamé régent à la place de son frère prisonnier, restituait les insignes de l'empire. Frédéric le Bel, qui s'était défendu avec un grand courage, resta emprisonné quatre ans dans le château de Trausnitz, où ses beaux cheveux, dit une chronique autrichienne, blanchirent complètement, tandis que son épouse, Élisabeth d'Aragon, devenait aveugle à force de pleurer. Frédéric n'obtint la liberté qu'à condition de renoncer définitivement à l'empire : une convention conclue plus tard entre les deux rivaux lui rendit quelques droits et lui assura une espèce de *condominium*.

Il manquait encore à Louis la sanction pontificale : ses adversaires saisirent ce prétexte pour continuer la lutte et lui donner peu à peu la tournure imprévue d'une sorte de lutte entre le Sacerdoce et l'Empire ¹.

Toujours « captif » à Avignon, le pape Jean XXII avait d'abord évité de se prononcer entre les deux compétiteurs, espérant peut-être qu'ils se soumettraient eux-mêmes à son arbitrage. Il avait profité de leur rivalité pour nommer le roi Robert de Naples son vicaire en Italie; il avait excommunié Louis de Bavière, qui revendiquait de son côté le droit de désigner un vicaire impérial; il avait prononcé l'interdit contre l'Allemagne, et sommé les princes d'avoir à élire un nouvel empereur. « Dieu, disait-il, a donné au pape la souveraineté de la terre aussi bien que la souveraineté du ciel. Pendant l'inter-règne tous les droits de l'empereur sont dévolus à l'Église. Celui qui, sans avoir obtenu la permission du siège apostolique, continue à remplir les fonctions que l'empereur lui a conférées offense la religion, et il attaque la majesté divine elle-même. » Le candidat de Jean XXII était Charles IV, troisième fils de Philippe le Bel, qui venait de monter sur le trône de France; il comptait, pour le faire élire, sur l'appui de Jean de Bohême, beau-frère de Charles.

1. Voir ci-dessus, p. 315 et p. 520.

Aux attaques du pape, Louis de Bavière répond sur le même ton, l'accuse d'hérésie, parle de casser son élection, fait appel, comme l'avait fait Philippe le Bel, à un concile œcuménique (1324). Une lutte terrible s'engage, lutte de plume surtout, où l'on retrouve l'écho des griefs qui avaient rempli jadis les manifestes de Frédéric II et d'Innocent IV, l'écho aussi de l'ardente polémique entre Philippe le Bel et Boniface VIII. Du côté de l'empereur se rangèrent Marsilio de Padoue, médecin et jurisconsulte, auteur du manifeste gibelin, *Defensor pacis*, et que Louis nomme son vicaire en Italie; Guillaume d'Occam, franciscain anglais réfugié en Allemagne; Léopold, évêque de Bamberg; tout le parti exalté des Franciscains, qu'on désignait sous le nom de *Fraticelli*, et enfin Dante Alighieri. Du côté du pape, l'ermitte Augustinus Triumphus (Trionfo), le franciscain Alvarus Pelagius (Alvaro Paez). Ceux-ci soutenaient que le pouvoir pontifical n'a pas de limites, puisque le pape représente Dieu sur terre, et que toute autorité humaine n'est qu'une dérivation de la sienne. Ceux-là en arrivaient à nier l'autorité spirituelle du pape, la primauté de saint Pierre, et à prétendre que l'empereur a hérité du pouvoir absolu des Césars sur le monde entier, y compris les États pontificaux.

Louis de Bavière eut d'abord l'adresse de se réconcilier avec Philippe le Bel, qui le reconnut comme roi légitime et futur empereur. Puis comme le pape refuse de céder et continue, de concert avec Jean de Bohême, à agir auprès des électeurs en faveur de Charles IV, il se dirige sur l'Italie pour s'y faire couronner, accusant le souverain pontife de se mettre en opposition avec la volonté divine en cherchant à étouffer l'une des deux grandes lumières que Dieu a créées pour éclairer le monde. « Détruire l'Empire c'est, dit-il, mettre la confusion dans l'Église elle-même, c'est semer l'hérésie et la discorde. »

Mais les princes allemands hésitent à le suivre; c'est à peine s'il trouve quelque appui dans les Gibelins de la péninsule. Le 31 mai 1327, il se fait proclamer roi d'Italie à Milan, reçoit le serment de fidélité de Galéas Visconti, puis le fait arrêter avec ses frères et son fils, sous le prétexte qu'il n'a pas encore payé sa part du subside promis. Le 10 janvier 1328, il

fait son entrée à Rome. Mais c'est un couronnement singulier que le sien ! Après avoir reçu l'onction sacrée des mains de deux archevêques excommuniés (ceux d'Arles et de Venise), il accepte la couronne impériale des mains de Sciarra Colonna et des syndics de la ville, qui sont censés représenter le peuple romain. C'est par le peuple, c'est-à-dire par un pouvoir essentiellement laïque et, en outre, révolutionnaire, qu'il semble vouloir se faire conférer le titre d'empereur.

De sa propre autorité Louis prétend alors déposer « celui qui se dit le pape Jean, et qui n'est qu'un impie et un hérétique, insatiable de richesses ». Il élève à sa place un simple moine, Pierre Rainalducci, qu'il fait proclamer sous le nom de Nicolas V, et qui, docile créature de son maître, recommence la cérémonie du couronnement comme pour lui donner plus d'efficacité.

Mais Louis eut beau accuser Jean XXII d'hérésie, se refuser à voir en lui le chef de l'Église, et épouser les querelles des Franciscains récemment condamnés par l'autorité ecclésiastique ; il n'était pas à la hauteur du rôle qu'il cherchait à jouer. Il lui eût fallu, pour soutenir la lutte avec chance de succès, l'indomptable énergie des empereurs de la maison de Souabe. Or c'était au fond un caractère faible, accessible aux influences les plus diverses, assez mobile dans ses impressions pour passer brusquement d'une extrémité à l'autre. Et d'ailleurs ce n'était pas l'Empire des Césars qu'il voulait rétablir : il ne désirait au fond que cette couronne impériale que le pape lui refusait. Sa grande colère fit peu de dupes, les partisans de Jean XXII soulevèrent le peuple contre lui, et le pape lança d'Avignon un manifeste où Louis était déclaré coupable d'hérésie et déchu de la couronne d'Allemagne.

Des rixes entre Romains et Allemands vinrent bientôt empirer sa situation. Il lui fallut quitter Rome précipitamment, menacé par la marche de l'armée napolitaine, poursuivi par les malédictions universelles (15 août 1328). Il erra quelque temps dans le Latium, où beaucoup de ses partisans l'abandonnèrent. Il dut s'arrêter plusieurs mois à Pise ; Milan lui ferma ses portes ; il revint en Allemagne très amoindri (décembre 1329).

Fort de l'appui du roi de France, Jean de Bohême eut alors la pensée, sinon de se faire élire lui-même empereur, tout au moins d'obtenir la couronne impériale pour son fils Charles (qui venait d'épouser une fille de Philippe VI de Valois); mais, malgré le succès remporté par ce prince à San-Felice ¹, il fallut au bout de trois ans évacuer complètement la péninsule. Charles dut se contenter du margraviat de Moravie.

La mort du pape Jean XXII (4 décembre 1334), auquel succéda le pacifique Benoît XII, semblait devoir délivrer Louis de Bavière de son adversaire le plus redoutable. Ce fut alors le roi de France, Philippe VI de Valois, qui reprit la lutte pour son compte. La guerre qu'il venait d'engager contre Édouard III ne pouvait laisser l'Allemagne indifférente, car les grandes villes du Nord étaient en relations suivies avec l'Angleterre. Édouard promit à Louis (que l'excommunication effrayait et qui était prêt à faire de grandes concessions pour rentrer dans le sein de l'Église) de le réconcilier avec le Saint-Siège s'il voulait faire alliance avec lui. Louis, en retour, essaya de soulever les Flamands contre Philippe VI, proclama le roi d'Angleterre vicaire de l'Empire dans les Pays-Bas et lui adjugea le royaume de France. C'était une véritable coalition de l'Angleterre et de l'Empire qui se formait, coalition redoutable qui menaçait d'arrêter encore une fois l'œuvre de la formation territoriale de la France. En outre des émissaires anglais parcouraient la Bourgogne pour recruter des adversaires à Philippe de Valois et essayer de restaurer le royaume d'Arles au profit du dauphin Humbert II.

Convention de Rhense. — Une autre question s'agitait encore au-dessus de celle-là : la lutte entre la papauté et l'Empire n'était pas complètement terminée. Benoît XII se montrait prêt à signer la paix; mais il fallait délimiter les droits respectifs des deux puissances. Soutenus par l'opinion publique, les princes allemands crurent le moment opportun pour s'élever, dans une déclaration solennelle, contre la prétention des papes d'intervenir dans les affaires intérieures de

1. Sur la descente de Jean de Bohême en Italie, voir ci-dessus, p. 520.

l'Allemagne. Ils formèrent à Rhense (16 juillet 1338) la célèbre union électorale (*Kurverein*), d'après laquelle celui qui avait été « légalement élu par la majorité des électeurs était considéré comme le vrai et légitime roi d'Allemagne sans avoir besoin de la confirmation du pape ». La Diète, réunie peu de temps après à Francfort, alla plus loin : elle déclara contraire au droit la conduite de la curie romaine dans l'affaire de Louis de Bavière, nulle l'excommunication prononcée contre lui ; elle ajouta que l'unanimité des électeurs suffisait pour conférer non seulement le titre de roi, mais encore le titre d'empereur. C'était le complément de l'œuvre de Rodolphe de Habsbourg. Au Saint-Empire romain du moyen âge se substituait un Empire allemand laïque, dont la Bulle d'Or allait bientôt déterminer la constitution. Cette convention célèbre montre aussi combien la position des princes avait changé depuis un siècle. Ils n'ont plus rien à redouter maintenant de l'autorité impériale. Devenus eux-mêmes souverains, ils craignent que les théories pontificales ne se retournent contre eux. Ils n'ont pas voulu être les vassaux de l'empereur ; ils ne veulent pas être davantage les vassaux du pape. Aussi n'est-ce pas la papauté qui triomphe finalement dans cette dernière lutte du Sacerdoce et de l'Empire : ce sont les princes. Leur indépendance, solennellement reconnue, va être dorénavant la loi fondamentale de l'Empire.

Fautes et revers de Louis. — Se sentant directement atteints par la déclaration de Rhense, le roi de France et le pape Clément VI opposèrent à Louis de Bavière Charles de Luxembourg, fils de Jean de Bohême. Au lieu de tirer parti des bonnes dispositions des princes à son égard, Louis ne sut que réveiller leurs défiances par ses maladresses et sa cupidité. Il commence par annexer la Basse-Bavière à ses domaines héréditaires, malgré l'opposition de ses neveux. Puis il cherche, contre toute justice, à mettre la main sur le Tyrol. L'héritière de ce pays, Marguerite Maultasch (*à la grande bouche*), était venue se plaindre auprès de lui de son époux Jean-Henri, un autre fils de Jean de Bohême. De sa propre autorité il annule le mariage, pour faire épouser à Marguerite son fils Louis, margrave de Brandebourg, et acquérir le Tyrol pour sa propre

famille, indisposant ainsi la puissante maison de Luxembourg en même temps qu'il blesse la conscience des habitants. Alors Jean de Bohême lui déclare la guerre, et, malgré sa cécité, le poursuit jusque sous les murs de Cracovie, et l'oblige à conclure la paix. — Louis veut se dédommager en essayant de confisquer l'héritage du dernier comte de Hollande, dont il a épousé la sœur. Cette nouvelle faute le brouille avec Édouard III. — Bientôt les princes mécontents prêtent l'oreille aux exhortations du pape. Abandonné de la plupart d'entre eux, Louis se décide enfin à renoncer au titre d'empereur et se met à la disposition du Saint-Siège, demandant humblement à Clément VI de le replacer dans la situation où il était avant l'anathème porté contre lui par Jean XXII. Mais il est trop tard : il est solennellement excommunié, le 13 avril 1346, et, à l'instigation du pape, les trois électeurs ecclésiastiques, le duc de Saxe et le roi de Bohême élisent Charles de Bohême (ou de Luxembourg), sous le nom de Charles IV. Celui-ci renouvelle au pape les promesses qu'il lui avait déjà faites antérieurement, et Clément VI déclare, en le reconnaissant, que « si l'acte qui lui était soumis renfermait quelque irrégularité, il y suppléerait par sa puissance ». Louis essaya vainement de résister : il convoqua une diète à Spire, pendant que Charles partait avec le vieux roi de Bohême, son père, pour aider la France dans sa lutte contre l'Angleterre. Louis ne sut profiter de l'absence de son rival. Il mourut subitement (11 octobre 1347).

III. — Charles de Bohême : la Bulle d'Or.

Charles IV de Bohême. — La mort de Louis de Bavière ne fit pas tomber les dernières barrières qui séparaient Charles IV du trône : les Bavarois restaient attachés à la famille de Wittelsbach, et plusieurs, parmi les seigneurs, redoutaient l'avènement d'un prince qui passait pour le grand ami de l'Église. Un groupe de mécontents songea d'abord à offrir la couronne au roi d'Angleterre, qui refusa, puis au

margrave de Misnie, Frédéric le Sévère, gendre de l'empereur défunt, dont Charles eut l'adresse d'acheter le désistement. Comme le fils de Louis de Bavière, Louis de Brandebourg, ne paraissait pas de taille à porter la couronne, on élut un brave chevalier, le comte Gonthier de Schwarzbourg. Il mourut bientôt (peut-être empoisonné), tandis que Louis de Brandebourg, menacé par l'Ascanien Valdemar, consentait à remettre à Charles les insignes du pouvoir et à lui prêter hommage (26 mai 1349). Le centre de gravité du Saint-Empire était de nouveau déplacé.

Le règne de Charles IV commença sous d'heureux auspices, et on put croire un instant que la conception idéale de l'Empire qui avait séduit tant de générations allait, grâce à l'amitié du pape, prendre corps de nouveau. Mais Charles n'avait ni les qualités chevaleresques, ni l'esprit aventureux nécessaires pour cela. Patient, économe, simple dans ses habitudes, c'était au fond un homme pacifique, ayant le tempérament froid et calculateur d'un diplomate, bien plus porté à poursuivre des avantages positifs qu'à se laisser entraîner par les chimères qui avaient séduit son aïeul Henri VII. Il estima que ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de travailler à l'affermissement de sa race, à l'agrandissement de ses domaines héréditaires, en un mot d'être un bon roi de Bohême au risque de passer pour un empereur médiocre.

Dès la seconde année de son règne, l'Allemagne fut désolée par une maladie épouvantable, la Peste noire : la moitié des habitants périrent. Les populations effrayées regardèrent cette calamité comme une punition du ciel. Des associations spontanées de pénitents se formèrent de tous côtés, parcourant les campagnes à demi nus et se frappant les épaules avec des cordes ou des verges : d'où le nom de *flagellants* qui leur est resté. Le sentiment religieux se transforma bientôt en fanatisme ; la colère du peuple se porta sur les Juifs, qu'on accusa d'avoir empoisonné les fontaines et dont un grand nombre furent massacrés. Des excès déplorables furent commis dans les villes surtout, où les Juifs étaient déjà à cette époque si nombreux, si riches et si puissants qu'on a prétendu que la persécution

de 1349 avait été le dénouement, conforme aux mœurs du temps, d'une véritable crise sociale et financière. Charles IV fit peu de chose pour réprimer ces désordres, qui provoquèrent l'intervention de la papauté, et auxquels une bulle de Clément VI, du 20 octobre 1349, contribua heureusement à mettre fin. Il était beaucoup plus préoccupé de vendre les droits impériaux : pourvu qu'il retirât de cette vente quelque avantage pour ses pays héréditaires, il ne s'inquiétait guère de l'autorité et de l'honneur de l'Empire.

L'Italie et le royaume d'Arles. — Charles voulut cependant aller chercher la couronne impériale à Rome (1354). L'Italie était déchirée plus que jamais par les factions rivales. Beaucoup de seigneurs eurent l'idée d'implorer le secours du roi d'Allemagne, et Pétrarque le convia à rétablir l'ordre dans la péninsule, comme Dante y avait jadis convié Henri VII. — Innocent VI, juriste distingué qui venait de succéder à Clément VI, désirait sincèrement une réforme : il offrit à Charles d'envoyer d'Avignon deux légats pour le couronner empereur. Mais l'expédition de Charles IV en Italie ne remplit nullement les espérances des patriotes ; il y fit triste figure, vendant à l'un des titres, à l'autre des droits régaliens, parcourant le pays en « vrai marchand de foire » et « plumant l'aigle impérial sans pitié », comme les Électeurs le lui reprochèrent avec raison. Il ne resta qu'un seul jour à Rome et regagna péniblement ses domaines héréditaires à travers les villes de la Lombardie qui lui fermaient leurs portes. « Ce n'est pas un empereur, disait dédaigneusement Pétrarque, ce n'est qu'un roi de Bohême. » L'Italie échappait de plus en plus à l'Empire.

Dès le début de son règne, Charles avait exigé la reconnaissance formelle des droits de l'Empire sur la comté de Bourgogne et sur le Dauphiné ; il avait même suscité aux Valois un dangereux adversaire dans la personne du comte de Savoie ; et le dauphin Charles, régent du royaume de France pendant la captivité de Jean le Bon, avait consenti à prêter l'hommage pour le Dauphiné. Ce ne fut là qu'une maigre satisfaction : la royauté de Charles IV dans cette contrée ne se manifesta que par des formules de chancellerie et par ce voyage à Arles qu'il

entreprit en 1365 pour y renouveler la cérémonie solennelle du couronnement. Ce couronnement fut, il est vrai, marqué par des concessions nombreuses de privilèges impériaux et par la création des deux universités de Genève et d'Orange. Mais à cette royauté affirmée avec emphase ne correspondit aucun pouvoir effectif. Charles IV se contenta de constituer des vicariats impériaux; c'était une tactique appropriée à son caractère et qui sauva les apparences du pouvoir, mais n'en fit nullement une réalité. Il ne parvint ni dans le Dauphiné à ébranler la situation des Valois, ni dans la Provence à protéger efficacement la reine Jeanne. Finalement il vint à Paris chercher l'alliance française pour lui-même et pour son fils Venceslav, et accorda au dauphin, fils de Charles V, le titre et les prérogatives de vicaire de l'Empire. Le lien fragile qui avait uni si longtemps la vallée du Rhône à l'Allemagne fut ainsi définitivement brisé.

La nouvelle expédition que Charles IV entreprit en Italie en 1368 ne lui rendit aucun prestige; il s'embarrassa au milieu des factions rivales et se fit encore plus mépriser des Italiens que dans son premier voyage. Un jour, à Sienne, il fut enfermé dans le palais et faillit y mourir de faim! Et de cette descente au delà des Alpes, qui fut la dernière jusqu'au xv^e siècle, ni l'Empire, ni la papauté, ni l'Italie ne tirèrent le moindre profit.

On peut dire qu'avec Charles IV l'Empire cesse vraiment d'être héroïque, dominateur et guerrier; son règne marque le déclin de la période où la politique tenait encore compte, dans une certaine mesure, d'un principe idéal et subissait l'influence de certaines conceptions religieuses. L'empereur germanique a beau porter encore dans ses mains le globe terrestre : ce n'est plus maintenant qu'un vain hochet. Il a beau tenir la main de justice, signe du droit, et l'épée, signe de la force : sa dignité n'est qu'un titre honorifique, ce n'est plus une autorité souveraine.

Progrès du morcellement territorial. — Depuis le grand interrègne, le mouvement de dislocation intérieure de l'Allemagne s'était accentué. Les seigneurs de toute catégorie avaient poursuivi leurs intérêts particuliers, et tandis que les

empereurs rêvaient encore l'empire du monde, l'Allemagne, déchirée par les luttes des principautés rivales, s'était décomposée à leurs pieds. Il est presque impossible de suivre, dans le morcellement infini des héritages féodaux, les ramifications des dynasties : tout est en désordre et comme en chaos ; il n'y a d'autre droit public que la force, ou, comme disent les chroniques, le droit du poing (*Faustrecht*). Depuis Rodolphe de Habsbourg, le nombre des seigneurs immédiats, c'est-à-dire relevant directement de l'empereur, s'était accru : les seuls duchés de Souabe et de Franconie avaient vu éclore plus de cent cinquante « petits souverains », anciens fonctionnaires ou anciens vassaux qui avaient su se rendre à peu près autonomes.

Formation du collège électoral. — Sept personnages dominant le fouillis des familles princières : comme ils se sont arrogé le droit exclusif de choisir le roi des Romains, on les appelle princes électeurs (*Kurfürsten*). Trois sont ecclésiastiques : ce sont les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves. Les quatre Électeurs laïques sont le roi de Bohême, le duc de Bavière, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg (mais en ce qui concerne ces deux derniers, plusieurs branches se disputèrent la dignité électoral). A chaque élection nouvelle, les Électeurs, par des conventions particulières appelées *Wahlcapitulationen*, se faisaient accorder de nouvelles faveurs et de nouveaux droits. Aussi trouvaient-ils grand avantage à empêcher toute transmission héréditaire de la couronne. L'empereur restait bien en théorie la source de tout droit et comme le symbole de la puissance allemande ; mais sa force effective ne répondait guère à ce rôle idéal, qui n'avait souvent d'autre effet que de le compromettre. En réalité, le pouvoir impérial n'était presque rien, et l'Empire, malgré son étendue et le nombre de ses habitants, avait peu d'influence à l'extérieur. L'empereur n'avait ni revenus fixes, ni forces militaires assurées, ni pouvoir judiciaire incontesté ; son droit de veto contre les décisions des diètes était le plus souvent illusoire ; sa prérogative la plus utile consistait à disposer des fiefs vacants. Aussi cherchait-il surtout à fonder sa puissance territoriale et à accroître les biens de sa famille. Tout étant devenu local et d'intérêt commun n'existant plus, il

faisait comme les autres membres de l'Empire, Électeurs, princes et seigneurs de toute catégorie, qui ne songeaient qu'à leur intérêt particulier; l'Empire était réellement sans chef.

Mais l'Allemagne, si morcelée, n'imaginait cependant pas qu'elle pût se passer d'un roi. Bien plus, elle persistait à vouloir que ce roi fût en théorie le maître du monde; la dignité impériale semblait le complément de la royauté germanique, et Boniface VIII lui-même reconnaissait que l'empereur devait être le monarque des rois.

Diversité et particularisme. — Si l'unité politique faisait ainsi défaut par suite de l'absence d'un pouvoir central digne de ce nom, la plus grande diversité constitutionnelle existait aussi parmi les cinq ou six cents États dont l'Allemagne se composait : toutes les formes de gouvernement s'y rencontraient : ainsi les trois électors ecclésiastiques étaient de véritables royaumes. Ordinairement les princes avaient à compter avec les différentes classes (*Landstænde*), c'est-à-dire la noblesse, le clergé et les villes, qui s'efforçaient à leur tour d'acquérir une grande indépendance. L'histoire intérieure de l'Allemagne au xiv^e siècle nous fait assister aux luttes opiniâtres des diverses classes de l'Empire, soit entre elles, soit contre les seigneurs pour conquérir ce qu'elles appelaient leur liberté. L'esprit particulariste des Allemands les a toujours poussés au morcellement politique; il a toujours tendu à faire prévaloir l'intérêt local sur l'esprit général. Ce souffle d'indépendance se manifesta souvent à cette époque par des scènes de violence et de brutalité; en dépit des paix publiques (*Landfrieden*) si souvent renouvelées, les *Landstænde* prétendirent conserver le droit de vengeance ou de représailles (*Fehderecht*), à peine tempéré par la pratique des « lettres de dénonciation ». Pendant tout le moyen âge les guerres privées désolèrent l'Allemagne; des châteaux forts s'élevèrent sur toutes les hauteurs et permirent à beaucoup de seigneurs de rompre tout lien féodal et de s'ériger en princes souverains.

Essor des villes : la ligue Hanséatique et la ligue Souabe. — Et cependant une transformation sociale s'était opérée peu à peu. L'influence de la richesse s'était accrue, et les

viles avaient pris un grand essor. Dès le ^{xiii}^e siècle la plupart d'entre elles étaient déjà entourées de fortifications. Elles s'efforçaient tantôt de chasser les baillis impériaux lorsqu'il s'agissait de villes d'Empire, tantôt, lorsqu'il s'agissait de villes seigneuriales, de secouer le joug du *Hofrecht* (*jus curiæ*) que le seigneur voulait leur imposer. Elles entendaient se donner un droit particulier et une juridiction propre, dont divers conseils étaient les gardiens. Pour suppléer à la faiblesse du pouvoir central, des ligues s'étaient organisées partout; les plus anciennes remontent aux dernières années de Frédéric II. La première *ligue du Rhin* approuvée par Guillaume de Hollande en 1255 s'étant désagrégée, une nouvelle ligue se forma en 1354; la grande *ligue Souabe* date de 1351. Le but essentiel de ces confédérations était de protéger le commerce et d'assurer la sécurité des trafiquants. Les délégués des villes confédérées se réunissaient périodiquement dans des *liètes* (*Hansetage*) où les intérêts généraux étaient débattus.

La plus célèbre de toutes ces ligues fut la *Hanse teutonique* qui, à partir de 1343, resta la *Hanse* par excellence. Invitées au commerce par la mer qui s'étendait devant elles et par les fleuves qui leur permettaient de pénétrer fort avant dans l'intérieur des terres, quelques villes de l'Allemagne du Nord s'étaient alliées, dès le milieu du ^{xiii}^e siècle, pour s'assurer une mutuelle protection. En 1283, les cinq villes vendes de Lübeck, de Wismar, de Rostock, de Stralsund et de Greifswald avaient conclu une étroite alliance. Le traité de Kalmar de 1285 amena l'établissement d'une station commerciale à Bergen et la concession d'importants droits de pêche; des comptoirs furent créés ensuite à Wisby et à Novgorod. Peu à peu toutes les villes des rives de la Baltique et de la mer du Nord, celles qui bordent le Rhin comme les riches communes de Flandre, entrèrent dans cette fameuse ligue Hanséatique qui, vers le commencement du ^{xiv}^e siècle, devint une des grandes puissances du Nord. De Londres à Novgorod la Grande, sur tous les navires de commerce, sur tous les comptoirs flottait le pavillon de la Hanse; ces marchands étaient maîtres des pêcheries, des mines et de l'industrie de l'Allemagne.

Habiles diplomates, les Hanséates mirent à profit la confusion politique pour se faire accorder d'importants privilèges par le roi d'Angleterre Édouard II ¹. Le *Stahlhof* (*Steelyard*) qui leur fut concédé devint la Halle centrale du commerce britannique; il fallut le diviser en 25 *Hæfe* secondaires. En 1367, soixante-dix-sept villes faisaient partie de la confédération. Elle se divisa en quatre quartiers, dont les chefs-lieux respectifs furent Lübeck, Cologne, Brunswick et Dantzic. Lübeck était comme la capitale; c'est là que siégeait le conseil directeur, c'est là que se trouvaient les archives et la caisse commune. Des flottes de guerre assuraient la domination maritime de la Hanse, et les trois royaumes scandinaves gémirent longtemps sous son empire commercial. L'Union de Kalmar (1397) lui fut désavantageuse; mais ce sera seulement à la fin du xv^e siècle que la décadence commencera.

Les villes de la Haute-Allemagne avaient aussi un commerce florissant, et leur prospérité contrastait pareillement avec l'anarchie constitutionnelle. Au xiv^e siècle, elles rivalisaient d'importance avec les riches cités de l'Italie et des Flandres. Beaucoup avaient des industries spéciales qui faisaient leur gloire : Augsburg avait ses étoffes, Nuremberg travaillait les métaux, Ulm était un grand marché. La confusion incroyable survenue dans le système monétaire avait donné une grande importance au commerce du change, qui était devenu une industrie lucrative. Les Lombards d'abord, les Juifs ensuite, s'en emparèrent. Ils devinrent peu à peu les véritables banquiers et les bailleurs de fonds de toutes les classes sociales; on se fera une idée des proportions qu'atteignait leur trafic par le taux légal des intérêts. Louis de Bavière, dans un privilège accordé en 1328 aux bourgeois de Francfort, fixe le maximum à 32 1/2 0/0; à Mayence, à Ratisbonne, à Augsburg, il dépassait 50 0/0.

L'un des traits caractéristiques de l'histoire intérieure des villes au xiv^e siècle, c'est la lutte entre les anciennes familles ou dynasties patriciennes (*Geschlechter*) et les corporations (*Zünfte*), qui cherchaient à les supplanter dans l'administration

1. Voir ci-dessus, p. 377.

urbaine. Les patriciens eurent beau s'organiser eux-mêmes en corporations pour mieux se défendre; ils durent consentir dans beaucoup de villes à la suppression de l'hérédité des fonctions municipales. On peut dire d'une façon générale que les constitutions municipales restèrent plus aristocratiques dans les villes du Nord, qui étaient surtout des centres commerciaux, plus démocratiques dans les villes du Sud, qui étaient adonnées à l'industrie et où les corps de métiers étaient plus nombreux.

La Bulle d'Or de 1356. — Bafoué en Italie, impuissant en Allemagne, Charles IV a cependant attaché son nom à l'un des documents les plus intéressants de l'histoire constitutionnelle de l'Allemagne, à la fameuse Bulle d'Or du 13 janvier 1356 (ainsi nommée de la capsule d'or où le sceau de l'Empire était enfermé). L'importance de cette charte est d'autant plus grande qu'elle a été faite, comme dit le prologue, du consentement des princes électeurs, des comtes et des autres seigneurs.

Dès les premières années de son règne, Charles IV s'était préoccupé de rétablir l'ordre, et avait paru comprendre l'importance que pouvaient avoir à cet effet les confédérations de princes et de villes. C'est ainsi qu'à la diète de Nuremberg en 1353, il promulgua pour l'Allemagne méridionale une constitution de paix qui ramena un peu d'ordre dans le pays. Il approuva ensuite la ligue des villes de Souabe et obligea celles qui voulaient entreprendre une guerre à soumettre d'abord leurs différends à un tribunal formé par elles, qui devait siéger à Ulm. Mais il comprit aussi que le désarroi politique était trop grand pour qu'un retour en arrière fût possible. Il ne songea nullement à refaire une Allemagne impériale. La Bulle d'Or ne fait en réalité que légaliser l'anarchie constitutionnelle et transformer l'Empire en un État confédéré. Ce document considérable se divise en deux parties : la première, qui comprend vingt-trois chapitres, traite de l'élection du roi des Romains; l'autre touche à divers points de législation civile, au droit de succession et à la paix publique.

La Bulle d'Or transporte pour toujours le droit d'élire le souverain aux sept Électeurs privilégiés. L'élection doit avoir lieu

à Francfort, sous la présidence de l'archevêque de Mayence; la majorité des voix suffit pour qu'elle soit légale; le nouvel élu est ensuite sacré à Aix-la-Chapelle. On fait revivre au profit des Électeurs les vieux titres d'archichancelier de Germanie pour l'archevêque de Mayence, d'archichancelier d'Italie pour celui de Cologne, d'archichancelier des Gaules pour celui de Trèves. Le margrave de Brandebourg est archichambellan : dans les repas officiels il porte une aiguière et une serviette. Le comte palatin du Rhin est archiécuyer : il dépose les plats sur la table. Le roi de Bohême est archiéchanson : il tend à l'empereur une coupe remplie d'eau et de vin. Après qu'ils ont rempli leurs fonctions, ces dignitaires vont s'asseoir chacun à une table séparée; celle de l'empereur est de six pieds plus haute que celle des autres; admirable privilège! mais c'est aux Électeurs que la puissance est définitivement passée.

Pourquoi donc, tandis que dans tous les grands États de l'Europe le droit héréditaire remplace le vieux droit électoral l'Allemagne continue-t-elle à faire exception à la règle? C'est que l'intérêt de la papauté est d'accord avec celui des princes pour maintenir l'ancien ordre de choses. Les papes acceptent le principe héréditaire en France : ils le repoussent énergiquement en Allemagne, parce qu'il leur paraît trop menaçant pour l'indépendance italienne. Quant aux princes, ils ne veulent pas davantage d'un principe qui les ferait déchoir du rang auquel ils se sont élevés. — Il était impossible dans ces conditions que le travail de concentration, l'œuvre par excellence des rois de France, pût avoir lieu en Allemagne, et à cette époque aucun des territoires particuliers n'était encore assez puissant pour devenir le centre de cristallisation d'un État unitaire.

Non seulement l'Empire est établi solidement sur la souveraineté des princes, mais l'indivisibilité des principautés électives est solennellement proclamée. La Bulle d'Or maintient aussi le droit de primogéniture. Elle reconnaît aux Électeurs la juridiction suprême en déclarant qu'aucun de leurs sujets ne pourra recourir à un autre tribunal qu'au leur (l'appel au tribunal de l'empereur n'est autorisé qu'en cas de déni de justice). Enfin les Électeurs sont confirmés dans les droits réga-

liens déjà en leur pouvoir : droit de battre monnaie, de lever des taxes, d'exploiter les mines situées dans leurs domaines, etc. Tout attentat contre leur vie est réputé aussi criminel que s'il eût été commis sur la personne même de l'empereur.

C'est donc à juste titre que la Bulle d'Or de Charles IV occupe une place importante dans l'histoire constitutionnelle de l'Allemagne. En réglementant l'élection, elle a donné au principe électoral une force nouvelle. En enlevant le droit de suffrage aux grandes charges de l'Empire pour l'attribuer à des principautés territoriales, elle a créé en Allemagne des États presque souverains.

La position que les princes avaient dans un élan d'esprit patriotique prise à Rhense recevait pour l'avenir une sanction légale. La personne des Électeurs devenait sacrée, et les « sept flambeaux mystiques du Saint-Empire » qui symbolisaient les sept lampes de l'Apocalypse, eurent bientôt leur large part de cette vénération populaire qui avait longtemps entouré l'empereur et qui s'affaiblissait de plus en plus. Les Guelfes pourront maintenant cesser de haïr un pouvoir qui ne leur porte plus guère d'ombrage.

Les droits considérables accordés aux Électeurs excitèrent au surplus chez les autres princes le désir d'en obtenir de semblables. Aussi les luttes engagées par eux contre la petite noblesse et les villes ne firent-elles que redoubler : l'empereur impuissant dut se résigner (et il se résigna trop facilement d'ailleurs) à voir une bande de seigneurs avides se partager l'autorité qui aurait dû lui appartenir.

IV. — Venceslav, Robert, Sigismond.

Débuts de Venceslav; progrès de la ligue Souabe.

— Si peu utile à l'Empire qu'ait été en définitive le règne de Charles IV, ce prince conserve cependant une certaine auréole de gloire; son successeur Venceslav a mérité les surnoms.

d'Ivrogne et de Fainéant ¹. Dès le début de son règne (1378) Venceslav se heurta, il est vrai, à de grosses difficultés : il eut en face de lui la ligue Souabe et le schisme d'Occident.

Une guerre terrible avait éclaté dans l'Allemagne méridionale entre la confédération des villes souabes et le prince le plus puissant de la contrée, le comte Eberhard de Wurtemberg, soutenu lui-même par diverses ligues de nobles et de chevaliers. Dans un sentiment de défiance à l'égard des villes, la Bulle d'Or avait interdit toute union formée sans l'assentiment des princes ; mais cette défense était demeurée lettre morte, et la grande ligue Souabe, dont le but principal était de faire à l'élément bourgeois une plus large part dans le gouvernement du pays, avait fini par unir toutes les villes libres de l'Allemagne du Sud en une confédération presque indépendante. « Les villes, dit la chronique de Limbourg, avaient formé cette alliance avec grande sagesse, travaillant au maintien de leur honneur en même temps qu'à la commune prospérité du pays. » L'essor de la vie commerciale avait tellement accru leur puissance qu'elles eurent d'abord le dessus. Mais il ne faudrait pas croire qu'elles fussent toutes devenues des foyers d'aspirations généreuses et d'idées libérales ; elles avaient conservé l'esprit d'exclusivisme de l'époque féodale, et c'est ce qui assura la victoire finale de leurs adversaires. Les princes trouvèrent en effet le moyen de relâcher les liens qui les rapprochaient les uns des autres et, le 21 juin 1381, les quatre Électeurs rhénans se déclarèrent hautement contre elles. Quant à Venceslav, il essaya d'abord de soutenir les villes contre les seigneurs ; mais il ne pouvait se montrer entièrement favorable à ces puissances rivales qui prétendaient constituer en dehors de lui, et même contre lui, de véritables États indépendants. Après de longues négociations, l'union de Heidelberg (26 juillet 1384) réunit un instant les princes et les villes dans une même paix publique ; mais les discordes se ranimèrent bientôt. Fière de

1. Un historien rapporte que dans un des voyages qu'il fit à Paris en 1398 les ducs de Berry et de Bourbon, qui venaient l'inviter à dîner de la part de Charles VI, trouvèrent « ce gros vilain, déjà ivre, occupé à cuver son vin ». — Cependant, voir ci-dessous, chap. XIII, les réserves qu'il convient de faire sur la mauvaise réputation de Venceslav.

sa puissance et de l'adhésion de quelques villes nouvelles, la ligue Souabe, dont Ulm était devenue comme la capitale, tenta de nouveau d'entraîner les villes du Rhin et celles de la Suisse.

Nouvelles victoires des Suisses. — La maison de Habsbourg cherchait depuis longtemps à dissoudre par la ruse ou par les armes la confédération des huit cantons. L'empereur Charles IV avait refusé d'intervenir, et après avoir été deux fois repoussés sous les murs de Zürich, les ducs autrichiens s'étaient résignés à traiter (1358). Mais en 1385, sous prétexte de punir les habitants de Lucerne de différentes usurpations, les hostilités recommencèrent. Le duc Léopold III, étant venu avec la fleur de la chevalerie souabe attaquer les confédérés près de Sempach, fut complètement défait, et périt avec la plupart des siens (9 juillet 1386). La victoire fut attribuée par des récits postérieurs au dévouement d'Arnold de Winkelried, qui aurait au prix de sa vie ouvert une brèche dans le rempart des piques autrichiennes. Léopold IV tenta vainement de venger son père; il fut vaincu lui-même à Näfels le 9 avril 1388, et dut signer en 1389 une trêve qui laissait aux Suisses toutes leurs conquêtes. La paix de 1394 reconnut l'indépendance des confédérés. — Les victoires de Sempach et de Näfels peuvent être regardées comme le véritable point de départ de l'indépendance helvétique¹. A partir du xv^e siècle, les Suisses deviendront conquérants à leur tour et, par une série d'annexions, donneront à la confédération l'étendue territoriale qu'elle conservera jusqu'en 1804.

Déposition de Venceslav; Robert. — Eberhard de Wurtemberg remportait pendant ce temps sur la ligue Souabe la victoire décisive de Dœffingen (26 août 1388), tandis que les villes du Rhin étaient battues à Worms (6 novembre) par l'Élec-

1. La partie de la Suisse qui forme aujourd'hui le canton des Grisons resta sous la domination d'une puissante féodalité ecclésiastique et laïque (l'évêque de Coire, les abbés de Disentis et de Pfäfers, les comtes de Montfort, de Werdenberg, de Mätsch, les barons de Vatz, de Rhæzüns, de Belmont, d'Aspremont, etc., dont on voit encore les manoirs en ruine sur les montagnes). Opprimé par cette noblesse, le peuple se coalisa à plusieurs reprises. C'est ainsi qu'il forma en 1396 la *ligue de la Maison de Dieu*, dont Coire était le centre; en 1424, la *ligue supérieure* ou *ligue grise*; en 1428, la *ligue des dix juridictions*. Ces coalitions furent l'origine des trois ligues de la Rhétie supérieure qui se constituèrent en 1471, et s'allièrent plus ou moins étroitement aux cantons suisses.

teur palatin Robert. Venceslav voulut profiter de cette situation pour proposer une paix générale qui devait, dans sa pensée, mettre fin à toutes les ligues, à celles des villes comme à celles des nobles. Ses efforts n'eurent aucun succès : la brutalité de ses manières et la violence de ses procédés provoquèrent, même en Bohême, une formidable opposition ; il fut jeté en prison et ne put recouvrer la liberté qu'au prix d'importantes concessions. L'Allemagne lui devint indifférente ; son influence y diminua de plus en plus. Mais les villes allemandes ne se relevèrent pas de leur défaite : elles nous apparaissent comme de plus en plus divisées par les rivalités des factions : les classes inférieures de la population cherchent à s'emparer de l'administration urbaine, tandis que l'ancienne aristocratie se refuse à tout partage de ses privilèges.

Le grand schisme qui divisa l'Église chrétienne en 1378 fut encore plus funeste à Venceslav. Il voulut se concerter avec le roi de France, Charles VI, pour déposer les deux papes. Dès que celui de Rome fut informé de cette nouvelle, il réussit à exciter contre Venceslav la noblesse allemande, déjà très irritée ; les trois Électeurs ecclésiastiques et l'Électeur palatin du Rhin, sous divers prétextes, le déposèrent et élurent à sa place l'Électeur palatin lui-même, Robert de Wittelsbach (1400). Réduit à ses États héréditaires, Venceslav se désintéressa complètement de l'Allemagne. Il mourut à Prague en 1419.

Robert, dit un chroniqueur, « abondait en bonnes intentions, mais il n'avait pas en mains un pouvoir suffisant pour fortifier le droit et combattre l'injustice ». Aussi eut-il bien tort d'inaugurer son règne par une expédition contre Jean-Galéas Visconti de Milan ; il se fit battre par lui sur les bords du lac de Garde. De retour en Allemagne, il tenta vainement de renouveler les interdictions de ses prédécesseurs contre les ligues ; il ne parvint même pas à dissoudre celle de Marbach, qui s'était formée contre lui.

La Sainte-Vehme. — Robert fut mieux inspiré en favorisant une autre association qui avait pour but de maintenir la paix publique, la Sainte-Vehme, juridiction rendue fameuse par les romans de chevalerie et les poésies de Gœthe et de Kleist,

qui lui attribuent un caractère redoutable. La critique mieux informée prouve que le tribunal vehmique se rattachait aux anciens tribunaux où les comtes, entourés d'échevins, rendaient la justice. Peut-être le comte qui présidait le tribunal vehmique avait-il reçu jadis de Charlemagne des pouvoirs particulièrement étendus contre les Saxons insoumis? Sa juridiction s'était maintenue en Westphalie et son titre de délégué de l'empereur lui avait permis d'étendre peu à peu son autorité au delà des limites de la contrée. Le pouvoir exceptionnel qu'il exerçait était justifié par l'état d'anarchie et les violences que la justice ordinaire était impuissante à réprimer. On avait accueilli comme échevins (juges) des hommes libres de toutes les parties de l'Allemagne; c'était un honneur que de faire partie de la Vehme. Le nombre des tribunaux vehmiques s'accrut. Ils ne jugeaient que les crimes capitaux, et la peine prononcée était toujours la peine de mort. La sentence avait les mêmes effets que la mise au ban de l'Empire. Celui qu'elle frappait était mis hors la loi; chacun pouvait le tuer et il était défendu de lui donner asile.

La puissance arbitraire dont disposait ce tribunal répandit en Allemagne une grande terreur : il en imposait aux brigands les plus féroces, et permettait à de modestes seigneurs de faire juger les princes les plus puissants. D'abord publiques, les séances étaient devenues secrètes et même mystérieuses; mais elles n'avaient pas lieu la nuit, ni dans des souterrains, et les accusés n'étaient pas soumis aux peines atroces qu'on a imaginées. Si la Westphalie a reçu le nom de *terre rouge*, elle le doit à la couleur de son sol et non au sang versé par ce tribunal. En reconnaissant la légalité des justices vehmiques, Robert accrut leur importance. Elles restèrent longtemps le remède le plus efficace contre les violences de ces chevaliers pillards qui, du haut de leurs châteaux forts, rançonnaient sans pitié voyageurs et paysans. La juridiction de la Sainte-Vehme ne disparut que lorsque l'administration de la justice se régularisa; elle devint suspecte de partialité lorsqu'on se servit d'elle pour satisfaire des vengeances; elle perdit sa force et ne se maintint jusqu'au xvi^e siècle qu'à titre d'exception.

Pendant le concile de Pise de 1409, Robert voulut intervenir et faire reconnaître par la force des armes le pape de son choix, mais il mourut prématurément (1410).

Le règne de Robert est en somme très insignifiant. « Le roi est généreux et bon, écrit un chroniqueur en 1407; il voudrait venir à bout des princes; mais j'ai grand peur qu'il n'y arrive point, car il est pauvre. » Une disposition du testament de Robert nous révèle en effet toute sa misère : il ordonne de vendre, immédiatement après sa mort, sa couronne et d'autres bijoux précieux, afin de payer ses dettes chez divers fournisseurs de Heidelberg, et pour que quelques pauvres ouvriers puissent toucher ce qui leur est dû.

Élection de Sigismond. — Trois princes briguerent alors la couronne et l'obtinrent simultanément. Venceslav d'abord, qui prétendit être toujours empereur légitime, son frère Sigismond, qui grâce à l'habileté de son ami Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, réunit la majorité des suffrages, et enfin Josse, margrave de Moravie, son cousin. La mort de ce dernier et le désistement de Venceslav débarrassèrent Sigismond de ses rivaux : il fut élu une seconde fois à l'unanimité. On crut un instant qu'une ère meilleure allait s'ouvrir : Sigismond était le plus sympathique des princes de sa famille : remarquablement instruit, d'un extérieur agréable, il était déjà margrave de Brandebourg et roi de Hongrie par son mariage avec l'héritière de ce pays; mais il était, dit un chroniqueur, d'une volonté indécise; il voulait aujourd'hui ceci et demain cela. « La couronne, disait-il amèrement, ne peut plus apporter au souverain ni joie, ni gloire, elle n'est plus pour lui qu'un lourd fardeau, presque au-dessus de ses forces. » Son règne a surtout quelque importance dans l'histoire générale de l'Europe par la part qu'il prit au concile de Constance et à la guerre des Hussites ¹.

Il profita aussi, en 1433, des réunions du concile de Bâle pour s'occuper d'une réforme constitutionnelle de l'Empire : un projet en seize articles fut discuté et un écrit de circonstance connu sous le nom de « Réforme de l'empereur Sigis-

1. Voir ci-dessus, p. 325, et ci-dessous, chap. xiii.

mond » fut répandu de tous côtés en Allemagne. Ce fut l'opposition irréductible entre la puissance royale et les principautés territoriales qui empêcha ce projet d'aboutir : on en retint seulement quelques dispositions relatives à la réorganisation des tribunaux.

Progrès des maisons de Hohenzollern, de Wettin, de Habsbourg. — Pendant la dernière partie de son règne, Sigismond favorisa tour à tour trois maisons princières : celle de Hohenzollern, celle de Wettin et celle de Habsbourg. Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, avait toujours été son ami ; les riches domaines que ce prince possédait en Franconie ne suffisant pas à son ambition, il avait offert ses services à Sigismond et l'avait aidé dans le gouvernement de son royaume de Hongrie. Il s'était distingué contre les Turcs à Nicopolis (1396). Ce fut à cet intelligent ministre que Sigismond dut, peu de temps après (1410), la couronne d'Allemagne. Le burgrave de Nuremberg reçut comme récompense, en 1415, la Marche de Brandebourg. Sigismond se réserva d'abord le droit de rachat, puis il renonça à cette dernière restriction et inféoda solennellement l'électorat à son ami, qui prit le nom de Frédéric I^{er} de Brandebourg : le burgrave de Nuremberg était maintenant Électeur et archichambellan de l'Empire. Il eut d'abord fort à faire pour contraindre à l'obéissance ses nouveaux sujets, mais son argent et ses canons (ses joujoux de Nuremberg, comme on les avait dédaigneusement appelés) finirent par triompher des résistances, et les châteaux forts des nobles récalcitrants furent détruits. L'œuvre commencée par Frédéric I^{er} fut continuée par ses deux fils, Frédéric II *Dent de fer* et Albert *l'Achille*. Ce dernier surtout assura l'unité politique de la Marche par la fameuse *Dispositio Achillea* de 1473. Aux termes de cette loi successorale, la Marche elle-même, avec l'électorat et tous les droits qui pourraient y être joints dans l'avenir, était déclarée une et indivisible, et transmissible de mâle en mâle par droit de primogéniture.

La maison de Wettin possédait déjà la Misnie et la Thuringe. Frédéric le Belliqueux obtint de l'empereur ce qui restait encore du duché de Saxe, devenu vacant par l'extinction de la maison

ascanienne, et la dignité électorale. Les Wettin, qui figuraient déjà par l'importance de leurs domaines au rang des maisons les plus considérables de l'Allemagne, prirent alors un grand ascendant, et les Hohenzollern, bien qu'arrivés à l'électorat six ans plus tôt, eurent pendant longtemps moins d'influence qu'eux dans l'Empire. C'est entre les deux petits-fils de Frédéric le Belliqueux que devait s'opérer, en 1485, le partage qui a constitué les deux grandes lignes Wettiniennes : la branche Ernestine, et la branche Albertine qui conserva l'électorat.

Mais la maison qui fit alors le plus grand progrès fut celle de Habsbourg. Sigismond y choisit son gendre : en donnant la main de sa fille Élisabeth à Albert d'Autriche, il n'ouvrit pas seulement aux Habsbourg la succession de la Bohême et de la Hongrie : il prépara en outre leur retour sur le trône d'Allemagne.

Avec Sigismond s'éteignit la ligne masculine de la maison de Luxembourg, qui avait fourni trois empereurs. « Ces princes, dit un historien, ne furent pas à proprement parler de grands rois, mais des caractères souples, élastiques, toujours prêts, si une entreprise ne réussissait pas, à recommencer une autre. S'ils ne purent réussir à grouper des éléments divers, à les maintenir, à les concentrer, il faut du moins reconnaître que ce ne fut pas une race sans idée et que ce fut surtout une race très active. »

V. — *Les Habsbourg du XV^e siècle.*

Albert II d'Autriche. — A la mort de Sigismond, Frédéric I^{er} de Brandebourg essaya de revendiquer la couronne impériale pour lui-même d'abord, puis pour un de ses fils. Mais les rapides progrès de la maison de Hohenzollern lui avaient déjà suscité des ennemis, et la vigueur avec laquelle Frédéric s'était comporté dans son électorat inquiétait les autres électeurs. Ils lui préférèrent le gendre de Sigismond, Albert d'Autriche, qui leur paraissait, au surplus, trop occupé par l'administration de la Bohême et de la Hongrie pour pouvoir se mêler beaucoup des

affaires allemandes (18 mars 1438). Si court qu'ait été le règne de l'empereur Albert II (Albert V comme duc d'Autriche), on a pu dire de lui qu'il avait été le second fondateur de la fortune de sa maison, car, depuis cette époque, la couronne impériale n'est guère sortie de la famille de Habsbourg. Bon, loyal, intelligent et brave, Albert paraissait comprendre les devoirs qui s'imposaient à lui : mettre fin au schisme, rétablir la paix, accroître enfin le prestige si affaibli de l'Empire. Mais il ne régna pas même deux ans et fut emporté, le 27 novembre 1439, par la peste qui ravageait la Hongrie.

Frédéric III; son caractère; ses premiers revers. —

Les Hohenzollern tentèrent de nouveau d'obtenir la couronne; le corps électoral leur préféra encore une fois un prince faible et moins capable certainement qu'ils ne l'eussent été de faire valoir les droits de l'Empire. Ils élurent Frédéric de Styrie, descendant de la branche cadette des Habsbourg, et connu par son indolence et sa pusillanimité. Frédéric III, qui hésita plus de deux mois à accepter la dignité qu'on lui offrait, a été jugé sévèrement par les historiens. Bien qu'une critique mieux informée ait tenté depuis quelques années de le réhabiliter un peu, il est impossible de voir en lui autre chose qu'un prince médiocre, instruit sans doute, pieux, honnête, économe, mais incapable de longs calculs et ayant surtout horreur de l'action. Son règne de cinquante ans fut également fatal au pouvoir de l'empereur et au prestige extérieur de l'Empire. Les princes étendirent chaque jour leur domination au grand détriment du pays, et Frédéric ne tenta pas une fois de saisir énergiquement le pouvoir! « Il réfléchissait toujours et restait toujours indécis. » — « Ce fut un empereur inutile, dit la chronique de Spire, et la nation pendant ce long règne oublia presque qu'elle avait un roi. » — On a vu son rôle dans les troubles suscités par le concile de Bâle. Réforme de l'Église ou réorganisation politique de l'Allemagne, tout cela laissait au fond Frédéric indifférent. Seuls les grands souvenirs du Saint-Empire romain enflammèrent un jour son imagination : il est le dernier empereur qui soit allé se faire couronner à Rome (19 mars 1452); mais ce couronnement ne fut qu'une vaine cérémonie, qui n'ac-

crut aucunement sa puissance. — Bien que les intérêts de sa famille l'emportassent de beaucoup dans son esprit sur l'intérêt de l'Empire, il ne parvint même pas à rétablir l'unité des possessions autrichiennes proprement dites et à faire reconnaître son autorité dans les provinces qui dépendaient de la branche Léopoldine. La paix publique qu'il fit promulguer à la diète de Ratisbonne, au mois d'avril 1454, ne fut pas mieux observée que les précédentes.

De toute part d'ailleurs Frédéric n'eut que des déboires : il avait voulu reconquérir les territoires que la maison de Habsbourg avait perdus en Suisse et demandé secours au roi de France Charles VII ; il ne réussit qu'à faire ravager la Souabe et l'Alsace par les écorcheurs amenés par le dauphin Louis (1444) ¹. — Une autre guerre avait éclaté en Franconie. Le prince le plus puissant de cette contrée, Albert l'Achille, fils de Frédéric I^{er} de Brandebourg, qui, pour arrondir ses domaines, voulait à tout prix s'emparer de Nuremberg, avait engagé une lutte terrible contre les villes confédérées. Ici encore Frédéric fut impuissant à rétablir la paix (1448). Cette guerre, qui fut désastreuse, atteste le degré de puissance auquel les villes étaient alors parvenues. Neuf batailles furent livrées ; la principale fut celle du 11 mars 1450. Aucune des deux puissances, ni celle des princes, ni celle des villes, ne pouvait maintenant faire la loi à l'autre.

Faiblesse à l'extérieur. — En même temps que l'impuissance de l'empereur était plus grande au dedans, le prestige de l'Allemagne à l'extérieur s'affaiblissait de plus en plus. Le Slesvig-Holstein, bien que placé sous la tutelle de l'Empire, tombait au pouvoir du roi de Danemark, et l'Ordre Teutonique devenait vassal du souverain polonais (bataille de Tannenberg, 1410, et paix de Thorn, 1466). Frédéric III ne fit absolument rien pour le secourir : ce fut l'électeur de Brandebourg, Frédéric Dent de fer, qui seul opposa aux progrès des Slaves une barrière infranchissable.

L'impuissance de Frédéric III n'est pas moins grande en

1. Voir ci-dessus, p. 162.

Bohême et en Hongrie : la première passe à Georges Podiébrad, puis à Vladislav de Pologne; la seconde, à la famille des Hunyades ¹.

L'Allemagne semblait reculer aussi du côté de l'ouest. Nous avons vu les empiétements de Charles VII et avec quelle indécision Frédéric III se comporta entre les deux puissants princes qui se disputaient la France, Louis XI et Charles le Téméraire ². Toutefois, si Frédéric resta spectateur indifférent de cette grande lutte, il réussit du moins en un point qui devait être par la suite d'une grande importance : il fit reconnaître son fils Maximilien comme son successeur et assura ainsi aux Habsbourg la majeure partie du riche héritage de Marie de Bourgogne. C'est ainsi que ce triste empereur fit plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour la fortune de sa maison. A partir de cette époque l'hérédité exista en fait dans l'Empire, sans être encore reconnue en droit, et les choses se passèrent en Allemagne comme elles s'étaient passées en France sous les premiers Capétiens.

Par une de ces contradictions étranges qui remplissent toute l'histoire du moyen âge, les contemporains continuent à parler de Frédéric III en termes qui paraissent d'autant plus ampoulés que son impuissance est plus complète. « Le pouvoir de l'empereur, dit Æneas Sylvius, est éternel; il ne peut subir ni diminution ni dommage; la chrétienté tout entière lui est soumise en droit, et les souverains de l'Europe sont prévenus solennellement qu'en lui résistant ils résistent à la puissance que Dieu lui-même a instituée... Il n'y a pas de loi qui lie l'empereur, et nul ne saurait avoir la prétention de scruter la conduite de celui qui n'est responsable qu'envers Dieu seul. »

État social de l'Allemagne au XV^e siècle. — Il ne faudrait pas croire que la situation sociale de l'Allemagne fût aussi mauvaise que son abaissement politique semble le faire supposer. Les États provinciaux (*Landstænde*), dont l'organisation se rattachait étroitement aux essais d'association tentés par les villes, la noblesse ou le clergé, contribuaient utilement à défendre les droits communs contre les princes souverains, et

1. Voir ci-dessous, chap. xiii.

2. Voir ci-dessus, p. 431.

garantissaient au peuple des libertés étendues; ils réussirent souvent à empêcher les princes de s'ingérer dans l'administration de la justice, de percevoir des impôts, et d'étendre, sous prétexte de haute police, leur domination. Froissart pouvait écrire à bon droit : « Les princes, qui ont emmené l'empereur sous leur dépendance et n'ont point voulu lui reconnaître de prérogatives, dépendent à leur tour des États. » L'existence des *Landstænde* fut donc une garantie précieuse donnée aux Allemands pour la défense de leurs libertés. « Le peuple allemand, écrit encore Froissart, maintient son droit avec énergie. Il regarde les anciennes traditions et le système judiciaire d'autrefois comme un bien sacré légué par ses ancêtres. »

Il convient aussi de remarquer que les différentes classes sociales s'étaient développées en Allemagne assez librement parce que le droit germanique a toujours eu, beaucoup plus que le droit romain, le respect de la liberté individuelle. En dépit des progrès de la féodalité, il y avait, dans presque toutes les contrées de l'Allemagne, des terres appartenant en propre à des paysans libres; et il y avait aussi, malgré les tentatives d'empiétement des seigneurs fonciers, des communautés rurales possédant des biens étendus et s'administrant elles-mêmes.

Là même où la liberté complète n'existait plus, la situation des classes rurales était moins mauvaise qu'on ne serait tenté de le croire tout d'abord. En effet, la plus grande partie du sol se composait de terres appartenant à des seigneurs laïques ou ecclésiastiques, mais se divisant en un nombre considérable de tenures, cultivées à des titres divers par des tenanciers libres ou demi-libres. Les uns, assez semblables à nos fermiers, payaient au seigneur des redevances foncières, généralement modiques, en échange desquelles les terres qu'ils cultivaient devenaient entre leurs mains des possessions presque aussi indépendantes que s'ils eussent été propriétaires. Les autres étaient liés à la glèbe, et ne pouvaient quitter sans le consentement du seigneur la terre qu'ils cultivaient, ni la remettre à un étranger; mais la location du sol sur la base d'une possession héréditaire indéfinie avait favorisé la bonne exploitation. Ces tenanciers portaient à l'amélioration du sol presque le même intérêt que s'ils eussent

été propriétaires, et s'ils n'avaient guère la perspective de changer leur position, ils savaient du moins que l'avenir de leurs enfants était assuré pour toujours. Les *Weisthümer* (Coutumiers) prouvent que leur existence était moins misérable qu'on ne croit communément, car, s'ils laissent deviner souvent des troubles et des violences, ils témoignent aussi d'un esprit de sagesse et d'un bon sens traditionnel auquel on doit rendre hommage. Qu'ils fussent libres, ou qu'ils dépendissent d'un seigneur, les paysans administraient eux-mêmes les affaires d'intérêt local, prenaient part à l'élection des autorités du village et entraient dans la composition des tribunaux locaux. Certains usages qui nous choquent aujourd'hui, et notamment certaines prestations bizarres, plus honorifiques qu'utiles pour le seigneur, n'avaient pas un caractère aussi avilissant qu'on se plaît à le dire : le paysan aimait mieux s'astreindre à ces pratiques que de déboursier en argent la moindre somme.

L'essor des villes avait eu aussi un contre-coup salutaire sur les classes rurales; les villes, en effet, n'étaient pas exclusivement des centres commerciaux ou industriels; l'agriculture y tenait une grande place; toutes avaient des biens communaux et s'efforçaient d'acquérir de nouvelles terres (provenant le plus souvent de familles nobles tombées dans la misère).

La situation favorable des cultivateurs urbains réagit sur la condition des campagnards et amena un adoucissement de leur sort. Les changements survenus dans l'art de la guerre eurent malheureusement leur contre-coup. L'usage des armes nouvelles, en rendant insuffisants les anciens moyens de défense, obligea les seigneurs à fortifier leurs demeures et à augmenter les redevances. Mais ce fut surtout l'introduction du droit romain en Allemagne qui eut de graves inconvénients : on se laissa trop facilement éblouir par un droit qui ne connaissait pas toutes les nuances de la demi-liberté et ne s'harmonisait guère avec l'organisation judiciaire allemande, d'après laquelle chacun devait être jugé selon son propre droit. Les légistes qui s'enthousiasmèrent, en Allemagne comme en France, pour cette législation, crurent faire merveille en déniaut au peuple le pouvoir de rendre la justice. Ignorant

les vieilles coutumes germaniques, ils assimilèrent les demi-libres, comme les serfs, aux esclaves du droit romain. Incapables de comprendre les transformations historiques qui avaient amené tant de diversités dans la condition des personnes, ils s'efforcèrent de simplifier une situation qui leur parut trop compliquée et en vinrent à proclamer que l'état de servitude était la condition primitive des populations rurales en Germanie.

La vie populaire dans les villes; progrès de la civilisation. — Certains traits caractéristiques de la race germanique apparaissent mieux encore dans la vie populaire, telle qu'elle se manifeste à l'intérieur des villes. En essayant d'entraver le développement de la puissance des princes, les villes réussirent d'abord à empêcher que le morcellement de l'Empire en principautés et domaines particuliers n'amenât sa dissolution complète; puis elles entretinrent, au sein de la diversité féodale, un certain sentiment de l'unité. Fondé essentiellement sur un système de devoirs et de charges réciproques, le droit féodal est, en effet, naturellement ennemi de l'unité. D'après les constitutions urbaines, au contraire, le droit est l'expression de la libre conviction des membres de la communauté, et toute l'administration municipale repose sur la libre obéissance des citoyens à des chefs élus par eux. Aussi, tandis que la confusion politique grandit, beaucoup de villes offrent l'idéal d'un bon gouvernement. Machiavel a dit avec raison que les villes furent alors le nerf de l'Allemagne. Leur développement fut surtout remarquable dans les pays où, depuis la dissolution des anciens duchés, aucune famille princière n'avait conquis le premier rang : en Souabe et dans les pays rhénans ¹.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue économique ou juridique que l'essor des villes est remarquable : un profond besoin de culture intellectuelle s'y fait sentir, et la pensée allemande y prend son élan dans toutes les directions que peut suivre l'esprit humain. De nouvelles écoles sont créées. De nouvelles universités se fondent : Greifswald (1450), Bâle et Fribourg (1460), Ingolstadt (1472), Trèves (1473), Tubingue et

1. Partout la population augmente, de magnifiques monuments s'élèvent, le luxe des vêtements témoigne des progrès de l'aisance publique.

Mayence (1477). Les universités plus anciennes de Prague, de Vienne, de Heidelberg, de Cologne, d'Erfurt, de Leipzig et de Rostock sont en plein épanouissement. Cologne devient la Rome allemande et compte près de deux mille professeurs ou étudiants. Une grande partie des savants qui devaient contribuer bientôt à propager l'humanisme en Allemagne s'y formaient alors.

L'art aussi commence à se développer. D'admirables églises ont été construites au xv^e siècle. Les édifices civils, châteaux, hôtels de ville, portes fortifiées, maisons bourgeoises même, attestent un sens artistique remarquable.

Le sculpteur Jean de Calcar, le fondeur Pierre Fischer de Nuremberg, les tailleurs de pierre Adam Krafft et Sébastien Lindenast, le vieux maître connu sous le nom de « maître de Weingarten », Georges Syrlin, l'auteur des incomparables stalles du chœur de la cathédrale d'Ulm, sont de véritables artistes. Dans la peinture, Étienne Lochner eut toute une armée de disciples, comme l'auteur de la *Passion* de Liversberg et celui de la *Glorification de Marie*. On sait aujourd'hui que Hans Memling était un Allemand. L'atelier de Martin Schœngauer à Colmar fut le principal centre des artistes de cette époque.

L'imprimerie. — C'est en Allemagne aussi qu'eut lieu alors une invention dont le rôle devait être considérable dans l'histoire générale de la civilisation, celle de l'imprimerie, cette « institutrice de tous les arts », qui répondit si bien au désir d'instruction dont témoignait la création des universités. On a vainement cru voir soit dans la xylographie, soit dans certaines pratiques en usage au moyen âge, le principe de la typographie. Ces procédés grossiers n'ont qu'une lointaine analogie avec l'impression par des caractères *mobiles*; car c'est là l'idée fondamentale sans laquelle l'imprimerie eût été sans doute d'un usage insignifiant. L'obscurité qui entoure les origines de cet art nouveau est due au mystère dont furent enveloppées les premières recherches. Aussi vingt villes se sont-elles disputé l'honneur d'avoir vu naître l'imprimerie, et la discorde n'a guère été moindre en ce qui concerne le nom de l'inventeur. Il paraît établi aujourd'hui que le mérite de la découverte, qui

remonte à la première moitié du xv^e siècle (peut-être jusqu'à l'année 1439), doit être attribué à Jean Gensfleisch, de Mayence, plus connu sous le nom de Guttenberg, qui était celui de sa mère ¹. L'imprimerie était déjà connue à Strasbourg et à Bamberg vers 1460, mais c'est en 1462, après la prise de Mayence par l'archevêque Adolphe de Nassau, que le secret fut divulgué. Les contemporains ne tardèrent pas à comprendre l'importance de cette invention qu'ils appellent *ars subtilissima*, *ars sancta*, *ars divina*. On prétend que dès 1462 Louis XI envoya à Mayence Nicolas Jenson, directeur de la monnaie de Tours, pour étudier secrètement la chose. Les ateliers d'imprimerie se multiplièrent à tel point qu'à la fin du xv^e siècle il y en avait déjà en Allemagne plus de mille : la seule ville de Nuremberg en comptait vingt-cinq. On en établit non seulement dans toutes les grandes villes, mais dans la plupart des couvents, quelquefois même dans les châteaux, ou chez de riches bourgeois. Et on ne vit pas seulement dans l'imprimerie une source d'avantages matériels ou de profits pécuniaires : on la considéra comme un instrument puissant qui devait servir à la fois les intérêts de l'Église et de la science. La plupart des livres imprimés en Allemagne dans la seconde moitié du xv^e siècle sont destinés à satisfaire les besoins intellectuels du clergé. On trouve parmi les premiers imprimeurs des hommes qui s'intitulent « prêtres de Dieu », et les évêques accordent des indulgences à ceux qui vendent et répandent des livres. Le commerce de la librairie devint une continuation et une extension de celui des manuscrits, et, favorisé par la grande foire de Francfort qui réunissait les libraires de toutes les nations, il se développa avec une extrême rapidité. C'est d'Allemagne que le nouveau procédé se répandit dans le reste de l'Europe, en Italie, en France, en Espagne; les premiers imprimeurs de ces pays ont été des Allemands, ce qui fera dire à Wimpfeling en 1503 : « Nous autres Allemands, nous dominons le marché intellectuel de l'Europe civilisée ! »

1. D'après quelques érudits (voir notamment Paele, *Essai historique et critique sur la découverte de l'imprimerie*, 1850), c'est en Hollande que l'imprimerie aurait pris naissance, et Guttenberg n'aurait fait qu'améliorer les procédés de Janszoon Coster de Haarlem.

Conclusion. — Il y a donc en Allemagne au xv^e siècle toute une vie nouvelle dont l'éclat contraste avec l'abaissement politique du pays. Mais s'il est vrai de dire que le particularisme qui triomphait alors « contribua à développer dans un grand nombre de petits centres une culture qu'on ne trouve pas dans les pays organisés sur les principes de la centralisation », il faut ajouter qu'au point de vue constitutionnel une grande nation a besoin, pour résister aux secousses du dedans comme aux attaques du dehors, d'une autorité respectée de tous, qui lui donne la cohésion nécessaire au jour du danger. Seule une royauté solidement assise eût pu être le lien des peuples qui composaient alors l'Allemagne; seule elle eût pu donner au pays cette force de l'unité nationale qui permit si vite à la France d'occuper une place prépondérante parmi les nations.

Après avoir dit que les princes sont parfois tombés sous la domination des « États », Froissart ajoute : « Il n'en est plus ainsi dans bien des principautés. Les princes ne cherchent qu'à mettre obstacle à l'indépendance de la noblesse et des villes, et rêvent leur entière destruction. Ils mettent à profit les discussions partout où elles se produisent, et jusque dans les assemblées générales nourrissent avec soin les dissentiments, afin d'en profiter pour leur avantage personnel et l'accroissement de leur pouvoir. Les docteurs en droit et les légistes romains qu'ils installent dans les universités et qu'ils fixent à leurs cours, les secondent d'ailleurs merveilleusement dans ce dessein... On les regarde comme une plaie encore plus funeste que celle des chevaliers-brigands, qui du moins ne dépouillent les gens que de leur bourse. »

Plans de réforme. — Dès le commencement du xv^e siècle les récriminations se multiplient. L'un attaque les princes à cause de leurs « trafics avec les Juifs »; l'autre s'élève contre les « brigandages de la noblesse »; un autre prétend que « l'orgueil des bourgeois devient intolérable ». Tous sont d'accord pour reconnaître, ou du moins nous laisser entrevoir, que les mœurs sont grossières, que la débauche et l'immoralité font des progrès inquiétants, que le clergé surtout est profondément corrompu. Aussi les plans de réforme surgissent-ils de toutes parts.

Vers le milieu du xv^e siècle, le cardinal Nicolas de Cusa (Cuess), véritable apôtre de science et de piété, commence à parcourir l'Allemagne, prêchant la nécessité d'une réforme. Divers projets sont élaborés; un important mémoire des trois Électeurs ecclésiastiques est présenté à Frédéric III au Reichstag de 1455 : on y demande en particulier une réorganisation radicale des tribunaux d'Empire qui pût mettre fin aux guerres privées. Tout ce qu'on obtint ce fut la division des États en trois *collèges*, composés l'un des sept princes électeurs, l'autre des princes souverains, le troisième des députés des villes. En dépit de cette amélioration, il faut bien reconnaître qu'à la fin du règne de Frédéric III une confusion déplorable régnait dans l'administration de la justice et que, pendant ce long règne, le pouvoir public ne cessa de s'affaiblir. Or le droit le mieux élaboré et les lois les plus excellentes, comme disait Nicolas de Cusa, « ne peuvent être de quelque utilité si l'empereur n'est mis en possession d'un pouvoir exécutif vraiment fort, lui permettant de punir les rebelles, de faire respecter la loi et d'assurer l'exécution des jugements rendus ». Ce pouvoir exécutif, un mal profond empêchait Frédéric III de le constituer. Il lui eût fallu pouvoir mettre la force au service du droit, et il était trop pauvre pour cela. Aussi le nom de l'empereur n'éveille-t-il plus la sympathie des foules, et on ne voit plus en lui l'homme providentiel chargé d'assurer le règne de la justice et de la paix. A tous les points de vue le besoin d'une réforme se fait sentir.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les sources de l'histoire d'Allemagne à cette époque se trouvent d'abord dans les *Monumenta Germaniæ* qui doivent être continués jusqu'à l'an 1500, mais qui s'arrêtent actuellement au xiv^e siècle. [Voir notamment les tomes IX et XVII. — Le tome II des *Leges* renferme les principales chartes et les lois.] — Parmi les autres recueils il faut citer : **Boehmer**, *Fontes rerum Germanicarum*, 4 vol. (1843-1868); — les *Fontes rerum Austriacarum* publiés par l'Académie de Vienne (*Scriptores*, 8 vol., *Diplomataria et acta*, 46 vol., 1849-1892); — la collection des *Deutsche Chroniken*, 4 vol., 1883-1892, et celle des *Chroniken der deutschen Städte*, 19 vol., 1879; — les *Acta imperii inedita*, publiés par **Winkelmann**, t. II, 1885; — les *Acta Henrici VII*, publiés par **Doenniges**, 1839, et par **Bonaini**, 1879; — les *Deutsche Reichstagsakten*,

édités, pour Venceslav, par **Weiszæcke**, 1866-1877, et pour Sigismond par **Kerler**, 3 vol., 1882-1887; — les *Vaticanische Akten zur deutschen Geschichte in der Zeit Kaiser Ludwigs des Bayern*, publiés par **S. Riezler**, 1891; — les *Acta Caroli IV imperatoris inedita*, publiés par **Zimmermann**, 1891; — les *Regesta imperii*, t. VIII (1346-1378), publiés par **Boehmer** et **Huber**, 1877, avec un supplément, 1889; — les *Regesta Ruperti et Friderici III*, publiés par **Chmel**, 1834 et 1859; — la *Frankfurter Reichstags Correspondenz* (de 1376 à 1519), publiée par **Janssen**. — D'autres collections plus anciennes, mais encore utiles, se trouvent indiquées dans **Dahlmann-Waitz**, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 2^e édit., 1875, p. 12-19. — Mentionnons parmi les sources les plus intéressantes : la chronique de **Jean de Winterthur**, éd. **Wyss**, 1856; — les *Gesta Baldwini archiepiscopi Treverensis*, éd. **Wyttembach** et **Muller**; — l'*Historia Henrici VII* de **Mussato**, éd. **Muratori** (*SS. rer. Ital.*, t. X); — les écrits de **Thierry de Nyem** et de **Gobelinus**, éd. **Meibom** (*Script. rer. German.*, t. I); — diverses chroniques autrichiennes, éd. **Pez** (*Script. rer. Austriac.*, t. II); — l'*Historia Sigismundi imperatoris* d'**Eberhard Windeck**, éd. **Menken** (*Script. rer. German.*, t. I); — le *Fasciculus temporum* de **Rolevinck**; — le *Chronicon universum* d'**Æneas Sylvius Piccolomini**, et sa remarquable Vie de Frédéric III. — Pour la critique des sources, on peut consulter **Lorenz**, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter seit der Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, 2 vol., 3^e édit., 1886-1887.

Livres. — Une bibliographie détaillée est donnée dans **Dahlmann-Waitz** jusqu'à la date de 1875. — Parmi les ouvrages généraux, nous rappellerons d'abord ceux mentionnés t. II, p. 115, 168 et 233, de **Zeller**, **Himly**, **Bryce**, **Fournier**, **Lavisse**, **Ficker**, **B. Gebhardt** (le meilleur manuel). — Il faut y ajouter : **Nitsch**, *Geschichte des deutschen Volkes*, t. III, 1885; — **Lorenz**, *Deutsche Geschichte im 13-14. Jahrhundert*, 2 vol., 1863-1866; — **Lindner**, *Deutsche Geschichte unter den Habsburgern und Luxemburgern*, 1890; — **Hagen**, *Deutsche Geschichte seit Rudolf von Habsburg*, 2 vol., 1855-1858; — **Huber**, *Geschichte Oesterreichs*, t. I-III, 1885-1888; — **Krones**, *Handbuch der Geschichte Oesterreichs*, 1877; — **von Lichnowsky**, *Geschichte des Hauses Habsburg*, 1836-1844; — **Riezler**, *Geschichte Baierns*, t. II et III, 1889 (fort utile surtout pour le règne de Louis de Bavière); — **Boetticher** et **Flathe**, *Geschichte Sachsens*, t. I, 1867; — **Kopp**, *Geschichte der Eidgenossischen Bünde*, 1845; — **Dierauer**, *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*, 1887; — **Rilliet**, *les Origines de la confédération suisse*, 2^e édit., 1869; — **Droysen**, *Geschichte der preussischen Politik*, t. I et II, 2^e édit., 1869; — **Leroux**, *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378*; — **Pastor**, *Histoire des Papes*, trad. fr., t. I et II, 1888; — **Engelmann**, *Der Anspruch der Päpste auf Confirmation und Approbation bei der deutschen Königs-wahlen*, 1886. — On consultera utilement les articles de l'*Allgemeine deutsche Biographie* : **Rodolphe de Habsbourg** par **J. Loserth**, **Adolphe de Nassau** et **Albert 1^{er}** par **Wegele**, **Henri VII** par **Wenck**, **Louis de Bavière** par **Riezler**, **Charles IV** par **Huber**, **Robert par Thorbeck**, **Frédéric III** par **Voigt**.

SPÉCIALITÉS. Pour le § 1. — **Zisterer**, *Gregor X und Rudolf von Habsburg*, 1891; — **Wertsch**, *Die Beziehungen Rudolfs von Habsburg zur römischen Kurie*, 1880; — **A. Schulte**, *Studien zur ältesten Geschichte der Habsburger*, 1886 1887; — **Giraud**, *l'Allemagne en 1273 et l'élection de Rodolphe de Habsbourg* (Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales, t. 84 (1868), p. 47); — **H. von Zeissberg**, *Rudolf von Habsburg und der österreichische Staatsgedanke*, 1882; — **Wynecken**, *Die Landfrieden in Deutschland von Rudolf von Habsburg bis Heinrich VII*, 1886; — **Küster**, *Das Reichsgut in den Jahren 1273-1313*, 1883; — **Heller**, *Deutschland und Frankreich in ihren politischen Bezie-*

lungen vom Ende des Interregnum bis zum Tode Rudolfs von Habsburg, 1874; — **Hagen**, *Die Politik der Kaiser Rudolf von Habsburg und Albrecht*, 1857; — **Schliephake**, *Geschichte von Nassau*, t. I et II; — **Roth**, *Geschichte des römischen Königs Adolf I von Nassau*, 1879; — **Kopp**, *König Adolf und seine Zeit*, 1862; — **Schmid**, *Der Kampf um das Reich zwischen dem römischen König Adolf v. Nassau und dem Herzog Albrecht v. Oesterreich*, 1858; — **Preger**, *Albrecht von Oesterreich und Adolf von Nassau*, 2^e édit., 1869; — **Mücke**, *Albrecht I*, 1866.

Pour le § II. — **Brosien**, *Heinrich VII als Graf von Luxemburg* (Forschungen zur deutschen Geschichte, t. XV); — **Pöhlmann**, *Der Römierzug Kaiser Heinrichs VII*, 1875; — **Wenck**, *Clemens V und Heinrich VII*, 1882; — **Sommerfeldt**, *Die Romfahrt Kaiser Heinrichs VII*, 1888; — **Velvert**, *Philippe le Bel et la maison de Luxembourg* (Bibl. Ec. des Chartes, t. XLV, 1884, p. 180); — **Kunze**, *Die politische Stellung der niederrheinischen Fürsten 1314 bis 1334*, 1886; — **Schneider**, *Der Wettstreit zwischen Luxemburgern und Habsburgern, 1330-1338*, 1887; — **Fischer**, *Ludwig IV der Baier in den Jahren 1314-1338*, 1882; — **Müller**, *Der Kampf Ludwigs des Baiern mit der römischen Kurie*, 1882; — **von Noorden**, *Kirche und Staat zur Zeit Ludwigs des Baiern* (dans ses *Historische Vorträge*, édités par Maurenbrecher, 1884); — **Tesdorpf**, *Der Römierzug Ludwigs des Baiern 1327-1330*, 1885; — **Altmann**, *Der Römierzug Ludwigs des Baiern*, 1887; — **Schwalen**, *Die Landfrieden in Deutschland unter Ludwig dem Baiern*, 1889; — **Weech**, *Kaiser Ludwig der Baier und König Johann v. Böhmen*, 1860.

Pour le § III. — **Werunsky**, *Geschichte Karls IV und seiner Zeit*. 2 vol., 1880-1886 (avec une bibliographie très complète de ce règne. Cf. Bulletin critique, IV, p. 161); — **Gottlob**, *Karls IV private und politische Beziehungen zu Frankreich*, 1883; — **Stoy**, *Die politischen Beziehungen zwischen Kaiser und Papst, 1360-1364*, 1880.

Pour le § IV. — **Lindner**, *Geschichte des deutschen Reiches unter König Wenzel*, 2 vol., 1875-1880; — **Voiss**, *König Wenzel und die römische Kurie*, 1876; — **Weiszæcker**, *Die anfängliche Haltung des deutschen Hofes zum Schisma von 1378* (mémoires de l'Académie de Berlin, 1887); — **Mau**, *König Wenzel und die rheinischen Kurfürsten*, 1887; — **Quidde**, *Der rheinische Städtebund von 1381* (*Westdeutsche Zeitschrift*, t. II); — **Schindelwiewick**, *Die Politik der Reichstädte des früheren schwäbischen Städtebundes*, 1888; — **Donnemiller**, *Der Römierzug Ruprechts von der Pfalz*, 1881; — **Koetzschke**, *Ruprecht von der Pfalz und das Konzil von Pisa*, 1889; — **Aschbach**, *Geschichte Kaiser Sigmunds*, 4 vol., 1838; — **Kaufmann**, *Die Wahl König Sigmunds zum römischen König*, 1879; — **Finke**, *König Sigmund reichstädtische Politik von 1410 bis 1418*, 1880; — **Quidde**, *König Sigmund und das deutsche Reich*, 1881; — **Berger**, *Johann Huss und König Sigmund*, 1871; — **Heuer**, *Städtebundbestrebungen unter König Sigmund*, 1887; — **Dietz**, *Die politische Stellung der deutschen Städte von 1421-1431*, 1889.

Pour le § V. — **Altmann**, *Die Wahl Albrechts II zum römischen Könige*, 1886; — **Bachmann**, *Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrichs III und Maximilians I*, 1884; — **Keussen**, *Die politische Stellung der Reichstädte mit besonderer Berücksichtigung ihrer Reichsstandschaft unter König Friedrich III*, 1885; — **Richter**, *Der Luxemburger Erbfolgestreit in den Jahren 1438-1443*, 1889; — **Dewitz**, *Reichstage und Reichsverfassung unter Friedrich III*, 1880; — **Brühlke**, *Die Entwicklung der Reichsstandschaft der Städte*, 1881.

Pour les institutions (§§ III et V). — Il convient de citer, parmi les ouvrages généraux, l'excellent manuel de **Schröder**, *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte*, 1889 (qui donne une abondante bibliographie); — **Lamprecht**, *Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter*, 4 vol., 1886; — **Janssen**, *l'Alle-*

magne à la fin du moyen âge, trad. fr., 1887; — **Gothein**, *Wirtschaftsgeschichte des Schwarzwaldes*, t. I, 1892 (avec d'importantes considérations générales); — **Schulz**, *Deutsches Leben im XIV. und XV. Jahrhundert*, 1892; — **Pfalz**, *Bilder aus dem deutschen Städtelieben im Mittelalter*, 1869; — **Kriegk**, *Deutsches Bürgertum im Mittelalter*, 1868 et 1874; — **Buchwald**, *Deutsches Gesellschaftsleben*, 1889.

Pour la souveraineté territoriale, **Ficker**, *Vom Reichsfürstenstande*, 1861; — **Ehrenberg**, *Der deutsche Reichstag in den Jahren 1273-1378*, 1883; — **Küffner**, *Der Reichstag von Nürnberg 1480*, 1892. — Pour la Bulle d'Or, **Olenschlager**, *Neue Erläuterung der goldenen Bulle*, 1766 (toujours utile); — **Nerger**, *Die goldene Bulle nach ihrer Entstehung, und ihrem reichsrechtlichen Inhalt*, 1877; — **Harnack**, *Das Kurfürstenkollegium*, 1883. — Pour l'organisation de la Sainte-Vehme, **Lindner**, *Die Veme*, 1887; — **Franklin**, *Das Reichshofgericht im Mittelalter*, 2 vol., 1867-1869; — **Stœlzel**, *Die Entwicklung des gelehrten Richterthums*, t. I, 1872.

Pour les villes, **Maurer**, *Geschichte der Städteverfassung in Deutschland*, 1869; — **Hegel**, *Städte und Gilden der germanischen Völker*, 2 vol., 1891; — **Barthold**, *Geschichte der deutschen Städte*, 2^e édit., 1859; — **Arnold**, *Verfassungsgeschichte der deutschen Freistädte*, 2 vol., 1854; — **Gierke**, *Das deutsche Genossenschaftsrecht*, t. I, 1867.

Pour la Hanse, **Frensdorff**, *Entstehung der Hansa*, 1859; — **Falke**, *Geschichte der deutschen Hansa*, 1870; — **Worms**, *Histoire de la ligue hanséatique*, 1859; — **Koehne**, *Das Hansgrafenamt*, 1893; — et la collection des *Hansische Geschichtsblätter*. — Voir aussi **Falke**, *Geschichte des deutschen Handels*, 2 vol., 1859-1860.

CHAPITRE XIII

LA BOHÈME ET LA HONGRIE

De l'avènement des dynasties étrangères jusqu'à la réunion
avec l'Autriche.

(1290-1526)

On a vu plus haut les succès des deux premiers Habsbourg en Bohême. En outre, Albert I^{er} avait obtenu, en 1290, l'investiture du royaume de Hongrie. Mais les princes germaniques soutinrent mal les entreprises de cette inquiète famille, dont les progrès surprenants les effrayaient, et Albert mourut (1308) sans avoir fait reconnaître son autorité.

Plus d'un siècle s'écoula avant que ses successeurs reprissent ses desseins ; mais ils ne les oublièrent jamais. L'exemple des Habsbourg devait d'ailleurs susciter de nombreux imitateurs. En effet, les dynasties autrichiennes, magyares ou tchèques, ont dès lors une obscure conscience de la nécessité historique qui impose une étroite union aux divers États de l'Elbe supérieur et du moyen Danube. Aucun des groupes qui se sont constitués dans cette région n'est assez puissant pour persister dans son isolement, et chacun d'eux cherche à réaliser à son profit une fusion qu'il sent inévitable. De là la physionomie nouvelle que revêt dès cette époque l'histoire de la Hongrie et de la Bohême. Elle est moins indépendante et comme moins *individuelle* ; les destinées de ces peuples voisins se rapprochent ; l'action réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres est plus intense ;

une série de tentatives avortées et d'ébauches malheureuses préparent la constitution d'un organisme nouveau, jusqu'à ce qu'elles aboutissent enfin, au xvi^e siècle, à la formation de la monarchie autrichienne avec Maximilien et Ferdinand I^{er}. Une des conséquences de cette évolution politique est d'assurer en Bohême et en Hongrie le triomphe complet et définitif des influences occidentales, et de créer des traditions et des intérêts qui seront plus puissants que les souvenirs ethniques ou les révoltes instinctives du patriotisme.

Par un parallélisme assez curieux, dans chacun des trois pays voisins dont l'union constituera l'empire des Habsbourg, le xiv^e siècle s'ouvre par une période de prospérité et de gloire, à laquelle succède une ère de guerres civiles et d'anarchie, que les talents supérieurs d'un Podiébrad ou d'un Corvin interrompent seulement pour quelques années et qui finit par livrer à un maître commun des peuples exténués. Dès le xiv^e siècle aussi, c'est-à-dire au moment où ils arrivent à l'apogée de leur puissance, les Tchèques et les Magyars ne sont plus complètement maîtres de leur avenir. Les dynasties étrangères qu'ils ont acceptées, bien qu'elles désirent très sincèrement la prospérité des peuples qui se sont confiés à elles, ne la poursuivent pas exclusivement : elles ont des intérêts trop divers, et les soucis de leur politique personnelle, en les engageant dans des complications multiples, ne leur laissent pas le loisir d'assurer sur des bases solides les droits de la monarchie et la sécurité de l'État. A ce point de vue les règnes de Charles IV et de Louis le Grand ne sont que d'éclatants épisodes sans lointaine portée. Ils ne parviennent pas à arrêter pour longtemps les progrès d'une aristocratie égoïste et turbulente qui, en condamnant le pays à l'anarchie et en réduisant à une dure servitude la masse du peuple, supprime la plus sérieuse garantie de l'indépendance nationale.

Le dénouement est déterminé en Hongrie par l'invasion turque, en Bohême par la révolution hussite. Épuisés par les discordes intestines et les luttes étrangères, Magyars et Tchèques demandent un peu de repos et de sécurité à leur union avec l'Autriche. Ils s'aperçoivent bientôt que leurs nouveaux maîtres

entendent abuser de leur confiance et transformer en capitulation une alliance librement consentie. Sujets sans avoir été vaincus, il ne se résignent pas à cette diminution et ils trouvent dans les souvenirs de leur histoire l'énergie nécessaire pour défendre leur nationalité menacée. Quelque agitée que soit cette période de leur vie et quelque lamentable qu'en soit l'issue, l'erreur serait grave de supposer qu'elle ait été stérile et que la gloire conquise ait été vaine. La Bohême, devenue sous Charles IV le centre de l'Empire, a été le foyer d'où la civilisation a rayonné sur l'Europe orientale ; avec Huss, elle a porté le premier coup au système religieux et politique du moyen âge ; avec Zizka et Procope, elle a victorieusement défendu le principe de l'indépendance en matière de foi. La Hongrie, un moment réunie à la Pologne et parvenue sous Louis le Grand à un haut degré de prospérité matérielle et morale, a prouvé par sa lutte héroïque contre les infidèles que les catastrophes et les conflits incessants provoqués par sa constitution n'ont pas atteint ses forces vitales et ruiné sa foi en elle-même. L'imminence du péril et la grandeur des entreprises ont pour résultat de surexciter à Pesth et à Prague le sentiment national : jamais il n'a été aussi vif qu'au xv^e siècle ; il a les violences et les inquiétudes du fanatisme, il en a aussi l'indomptable énergie. La réaction antigermanique est si forte que plusieurs siècles d'oppression ne rendront à l'Allemagne qu'une partie du terrain qui fut alors reconquis sur elle.

C'est là, en somme, le grand intérêt de cette période historique : elle prépare l'avenir ; elle a rendu possible la renaissance tchèque et hongroise du xix^e siècle. Les Tchèques expieront par une longue décadence et de cruelles souffrances le redoutable honneur d'avoir pris un moment la tête de la civilisation et ouvert au monde des voies nouvelles ; les Magyars sortiront épuisés de leurs combats contre les Turcs, et leur patrie, saignante de mille blessures, demeurera plusieurs siècles pantelante et morcelée. Mais au milieu de ces gigantesques efforts, le tempérament des uns et des autres s'est trempé ; ils ont acquis d'impérissables souvenirs ; leur sommeil sera toujours hanté par ces rêves de gloire, et toutes les tentatives de propagande ger-

manique se briseront contre leur inébranlable résistance. Podiábrad, Zizka, Hunyade et Corvin, continuent de nos jours encore à protéger les peuples qu'ils ont défendus.

I. — Bohême : la révolution hussite.

Jean de Luxembourg. — La dynastie tchèque des Prémyslides s'éteignit en 1306, presque en même temps que la dynastie magyare des Arpadiens. Les Tchèques, fort peu disposés à accepter pour maître le descendant de ce Rodolphe de Habsbourg auquel ils ne pardonnaient pas la mort d'Otakar et la décadence de leur royaume, élurent pour roi Henri de Carinthie (1307), dont la femme était la sœur aînée de Venceslav II. Dépensier et faible, incapable de contenir les factions, Henri se laissa dépouiller de presque tous ses domaines, et les Tchèques offrirent la couronne au fils de l'empereur Henri VII, Jean de Luxembourg, qui épousa la sœur cadette de la reine, Élisabeth. Henri de Carinthie, environné de traîtres, quitta la Bohême et, à sa mort, Jean fut reconnu sans opposition. Avec lui commence la dynastie des Luxembourg, qui se continue en Bohême jusqu'à la mort de Sigismond (1310-1437).

Jean était un administrateur plus que médiocre. Occupé de plaisirs et de fêtes, dissipé, prompt à subir les influences les plus contradictoires, jetant à pleines mains au gré de ses caprices l'argent qu'il extorquait à la misère de ses sujets, son imprévoyance distraite provoqua des révoltes dont le pouvoir royal, déjà très affaibli par les capitulations qu'il avait acceptées au moment de son élection, sortit discrédité et avili. Français de naissance et de goût, il se plaisait plus à Paris ou dans ses domaines héréditaires qu'en Bohême, et de 1319 à 1346, il passa plus de vingt ans hors de son royaume.

Progrès de la puissance tchèque. — L'effacement des Habsbourg laissait le champ libre à l'ambition des Luxembourg. Si Jean n'apporta pas dans la politique extérieure plus de réflexion et de persévérance que dans sa politique intérieure,

son agitation ne fut pas sans profit. Il n'est guère d'événements importants auxquels on ne le trouve mêlé : rien n'arrivait, disaient les contemporains, sans Dieu et le roi Jean. Grand coureur d'aventures, amoureux des belles passes d'armes, il était en même temps un diplomate retors, et son imagination, en quête de butin comme de bataille, ne l'égarait pas toujours.

Il ne réussit pas à conserver les conquêtes qu'il avait faites un moment dans le bassin du Pô, mais elles désignèrent son fils Charles au choix des Électeurs allemands (1346). D'autres acquisitions, moins lointaines et plus durables, complétèrent le royaume de Bohême et lui donnèrent les limites qu'il devait conserver jusqu'à la guerre de Trente ans. Louis de Bavière lui engagea la Marche d'Eger qui, tout en conservant pendant plusieurs siècles une administration autonome, ne fut plus dès lors séparée du royaume. Il réunit à ses États la Haute-Lusace (Bautzen, 1319, et Gœrlitz, 1329). En Silésie, les progrès de la germanisation avaient été si rapides que les descendants des Piasts, au moment où le parti national slave reprenait en Pologne l'influence prépondérante, cherchèrent une protection dans la suzeraineté germanique. En 1327, les princes de la Haute-Silésie prêtèrent serment de vassalité à Jean; leur exemple fut suivi la même année par le duc de Breslau et, les années suivantes, par la plupart des princes de la Basse-Silésie (1329-1341). La Silésie forma dès lors, avec la Bohême et la Moravie, — que Jean avait aussi rattachée définitivement à ses États, — une des grandes provinces de la couronne de saint Venceslav, jusqu'au moment où elle devint prussienne (1743).

Dernières années et mort de Jean de Luxembourg.

— Toutes ces acquisitions remontent aux premières années du règne de Jean. Plus tard, il oublie toujours plus ses devoirs de souverain, s'absorbe dans les affaires italiennes et françaises. Les liens les plus intimes le rattachaient à la maison de France : sa sœur, Marie, était la femme du roi Charles le Beau (1322); lui-même avait épousé, en secondes noces, Béatrice de Bourbon; son fils, Venceslav, élevé à la cour de Paris, reçut de son tuteur Charles IV le nom de Charles qu'il conserva depuis, et épousa plus tard une princesse capétienne, Blanche de

Valois. A la cour de Philippe VI, alors la plus animée de l'Europe, les vertus chevaleresques de Jean de Bohême, son courage, son luxe, sa générosité lui gagnaient tous les cœurs. Lorsqu'il fut devenu aveugle en 1340, le séjour de la France lui parut plus nécessaire encore, et en 1341 il abandonna décidément à son fils le gouvernement de ses États. De ce moment jusqu'à sa mort à Crécy en 1346, il ne s'occupa plus de la Bohême que pour remplir son trésor toujours vide. Tous les moyens lui étaient bons : altération des monnaies, emprunts forcés, confiscations, aliénations des domaines royaux. « Je trouvai le royaume dans un tel état d'abandon, écrit Charles dans son autobiographie, qu'il ne restait pas un seul château qui n'eût été engagé ; il me fallut habiter comme un simple bourgeois dans la ville. » L'ancien palais royal avait été détruit par un incendie : Jean le laissait en ruines. Ni administration, ni justice : « Les barons étaient devenus des tyrans qui ne craignaient pas le roi, parce qu'ils s'étaient partagé le royaume. » Les guerres privées continuelles avaient amené la formation de bandes de mercenaires qui pillaient le pays et dévastaient les campagnes. Le commerce était interrompu et le peuple gémissait dans l'oppression.

Charles IV; indépendance politique et religieuse de la Bohême. — L'empereur Charles IV, en Bohême Charles I^{er} (1346-1378), n'était peut-être pas un très grand homme ; mais s'il n'avait rien de ces dons extraordinaires qui frappent l'imagination et séduisent la postérité, il possédait au plus haut degré les vertus et les talents nécessaires pour rétablir dans son royaume la paix, l'ordre et la prospérité. Unissant à un rare degré la fermeté et la modération, son intelligence avisée et prudente, sa raison éclairée et rebelle aux aventures, son sens droit, font certainement de lui un des meilleurs rois du moyen âge. Par son profond sentiment de sa mission et de ses devoirs, par son respect pour les droits acquis, par sa piété sans faiblesse, il rappelle saint Louis. Réformateur et non révolutionnaire, il n'abandonne rien des prérogatives de la couronne, parce qu'il y voit avec raison la garantie de l'ordre public ; mais il ménage les privilèges des seigneurs et des diètes, et il

parvient ainsi, sans provoquer de résistance sérieuse, à porter la monarchie au plus haut degré de pouvoir qu'elle ait jamais atteint en Bohême.

Charles IV, disait l'empereur Maximilien I^{er}, fut un beau-père pour l'Allemagne, un tendre père pour la Bohême. La phrase a été souvent répétée depuis : il est certain que la deuxième partie de l'antithèse est vraie. « Aujourd'hui encore, écrit le grand historien tchèque, Palatsky, ce nom fait déborder de reconnaissance et d'admiration tout cœur bohême. » Cette reconnaissance, Charles l'a méritée non seulement par l'éclat momentané que lui a dû la Bohême, mais parce qu'il l'aimait d'un amour sincère. Le premier, il a compris quel rôle lui réservait sa situation géographique : occupée par une population slave et profondément pénétrée de civilisation latine, elle était l'intermédiaire naturel entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale. Mais, pour remplir sa mission, il fallait qu'elle conservât son individualité distincte. Charles, loin d'abuser de son titre impérial pour la fondre plus étroitement avec l'Allemagne, s'appliqua à définir plus nettement son autonomie politique et religieuse. Il confirma en 1348 tous les traités et privilèges par lesquels les empereurs précédents avaient reconnu les droits souverains des successeurs de saint Venceslav, et la Bulle d'Or de 1356 étendit encore l'indépendance du roi de Bohême. Il resta toujours grand-échanton et devint le premier Électeur laïque de l'Empire, mais ce lien purement personnel n'impliqua aucune vassalité. D'autre part, la fondation de l'archevêché de Prague, en 1344, affranchit les Tchèques de la suzeraineté religieuse des archevêques de Mayence.

Charles IV et la nationalité slave. — Le péril dont les prétentions intermittentes des empereurs menaçaient la Bohême était devenu assez faible depuis le *grand interrègne*. Mais l'anarchie politique de l'Allemagne n'avait pas arrêté sur-le-champ sa marche vers l'Est, et l'infiltration germanique, si malheureusement encouragée par les Prémyslides, avait continué, bien qu'avec moins de force. Au xiv^e siècle, les Slaves de Bohême sont entourés de tous côtés et comme assiégés par les Allemands. Ils ont perdu non seulement tout le territoire

compris entre Eger, Kynzwardt et Andiélska-Hora, mais tout le versant intérieur des monts des Géants, des monts Métalliques et de la Forêt de Bohême. Les districts de Prizetchnise (Pressnitz), Chomoutov (Komotau), Kœnigstein, Chrzibska (Kreibitz), Liberets (Reichenberg), Zatets (Saatz), Troutnov (Trautnau) sont allemands. A l'ouest, la ligne des colonies étrangères est un moment interrompue, mais les Allemands tiennent une importante enclave, qui dépasse Iihlava (Iglau) au sud et atteint Niémetski-Brod (Deutsch-Brod). Dans la Moravie, ils occupent les deux rives de la Djja (Thaya) et les territoires d'Opava (Troppau), Olomouts (Olmütz) et Brno (Brun). Sous-traités aux tribunaux ordinaires, ces colons sont en relations intimes avec les villes, qui sont toutes allemandes. Le Tchèque est « exilé dans sa propre patrie » ; dans les cités, l'allemand est la langue de l'administration, de la justice, de la chaire, de l'enseignement. Là où le slave se maintient encore, il se mêle d'éléments étrangers, se corrompt et semble devoir n'être plus bientôt qu'une sorte de patois.

Diverses causes sauvèrent cependant les Tchèques du sort qu'avaient subi les Slaves de l'Elbe. Ils étaient plus nombreux, mieux protégés par la géographie, formaient un État plus compact, avec une histoire déjà glorieuse, des traditions, une littérature. Depuis quelque temps aussi, l'immigration allemande tendait à cesser et la décadence de l'Empire laissait les colons sans protection au moment même où ils se trouvaient menacés dans leur nouvelle patrie par des dangers imprévus. Les seigneurs bohêmes, après avoir partagé quelque temps la manie germanophile des rois, bientôt mieux avisés, détestaient dans la bourgeoisie les protégés et les auxiliaires des souverains. L'opposition populaire, jusqu'alors impuissante, avait désormais des chefs. Peu à peu une réaction nationale se produisait, d'abord incertaine et timide, bientôt plus audacieuse.

Par une revanche inattendue de la fortune, ce fut un souverain allemand qui favorisa cette résurrection de l'idée slave en Bohême. Charles IV aimait la langue tchèque. Quand il fut chargé pour la première fois des fonctions d'administrateur du

royaume, il éprouva une réelle tristesse à constater que, pendant son long séjour en France, il avait à peu près complètement oublié l'idiome de ses sujets. Il le rapprit vite et le parla aussi facilement que le français, le latin, l'allemand ou l'italien. Un article de la Bulle d'Or recommande aux Électeurs et aux princes allemands de faire apprendre le tchèque à leurs fils, car c'est une langue honorable et utile. Dans le royaume, il s'efforça de le tirer de l'état d'infériorité où il était réduit, permit de l'employer dans les conseils municipaux, ordonna aux bourgeois de l'enseigner à leurs enfants. Les Allemands n'en avaient aucune envie, et l'autonomie des villes leur permit d'éluder les ordonnances royales. Elles ne furent pas stériles cependant, éveillèrent l'attention et l'espérance du menu peuple, furent la première indication d'un programme d'émancipation. En même temps, Charles IV encourageait les prédicateurs tchèques, et, en fondant la Nouvelle-Ville de Prague, où l'élément slave ne tarda pas à être prépondérant, il ouvrit comme une brèche dans la bourgeoisie étrangère et prépara la révolution qui devait conquérir Prague aux Tchèques et en faire la vraie capitale du pays. Il paraît même avoir eu le désir de renouer les liens qui avaient jadis rattaché les Bohèmes aux autres Slaves, et il obtint du pape Clément VI l'autorisation de fonder à Prague un monastère où, comme jadis au couvent de Saint-Procope sur la Sazava, on suivit la liturgie paléoslave (1347); il y appela des moines croates.

Gouvernement et politique extérieure de Charles IV.

— L'indépendance de la Bohême ne serait assurée que si une constitution régulière la préservait à l'avenir des conflits et des guerres civiles qui avaient si souvent provoqué l'intervention étrangère. La décadence du pouvoir royal en Bohême ne tenait pas uniquement à la médiocrité de ses derniers princes et à la prodigalité de Jean; elle était la conséquence de l'introduction du régime féodal : les anciennes institutions slaves, qui désormais ne reposaient plus sur rien, n'offraient aucun point d'appui au souverain. Charles IV ne pouvait pas songer à rétablir un ordre de choses à jamais disparu : il s'efforça d'organiser le nouveau régime et de concilier avec les prérogatives

des classes privilégiées l'autorité monarchique et la prospérité publique. Les seigneurs refusèrent, il est vrai, en 1355, d'accepter la *Majestas Carolina* qui, en fixant avec précision les droits respectifs du souverain, de la noblesse et du peuple, aurait mis fin pour toujours à leurs empiétements. Mais Charles gagna en détail ce qu'il n'avait pu obtenir d'un coup. Il dégagea un grand nombre de domaines royaux aliénés à vil prix et il accrut ainsi les ressources de la couronne et son prestige. Le principe de l'hérédité du trône fut solennellement proclamé et le droit d'élection des diètes ne dut plus s'exercer que dans le cas où la famille royale viendrait à s'éteindre. La Silésie et la Lusace furent définitivement réunies à la monarchie, et l'unité encore un peu flottante de l'État fut scellée par la convocation de diètes générales où siégèrent les représentants des diverses provinces. La Bohême fut répartie en douze *cercles*, dont chacun eut son tribunal et ses administrateurs. Un tribunal suprême réunit à la haute juridiction d'importantes attributions politiques. A côté de l'*Administration du Pays* sur laquelle les diètes exerçaient une haute surveillance, Charles organisa une *Administration royale*, et le sous-chambellan représenta l'autorité monarchique vis-à-vis des bourgeois, des Juifs et des sujets du domaine. Les guerres privées furent interdites, les brigands sévèrement poursuivis, la justice améliorée, les jugements de Dieu supprimés. Plus prévoyant que ses prédécesseurs, Charles chercha un appui contre les usurpations féodales non dans les colons étrangers, mais dans la masse du peuple. Il ne contesta pas aux seigneurs leur autorité patrimoniale, mais ne leur permit ni de l'étendre ni d'en abuser. Les paysans, auxquels beaucoup de propriétaires refusaient le droit de porter plainte contre leurs maîtres, trouvèrent auprès de lui une protection vigilante. Le *droit allemand*, c'est-à-dire la coutume sous laquelle vivaient les colons appelés d'Allemagne, devint le droit de la grande majorité des habitants des campagnes. Possesseurs emphytéotiques de leurs terres, garantis par des traités contre les redevances et les corvées arbitraires, maîtres de laisser leurs biens à leurs enfants et protégés dans leur liberté individuelle, les paysans

s'attachèrent au roi et leur activité confiante accrut la prospérité générale.

Le pays, dont les guerres civiles avaient si longtemps arrêté les progrès, prit alors un rapide développement. La bière de Bohême était déjà célèbre. Des ceps furent apportés de Bourgogne, les environs de Prague et de Miélnik se couvrirent de vignobles, et la culture du vin se répandit de là dans plusieurs des districts septentrionaux. Des fabriques de papier et des verreries furent fondées, la fabrication des draps améliorée. Les villages, mieux bâtis et plus propres, témoignèrent de l'aisance publique : Æneas Sylvius s'étonnait, un siècle plus tard, de trouver des fenêtres vitrées jusque dans les habitations des paysans. Les anciennes routes furent entretenues avec soin, de nouvelles furent construites, beaucoup de péages supprimés, les marchands italiens, allemands et silésiens attirés et protégés. Les mines, mieux exploitées, donnèrent d'importants revenus et les altérations de monnaie cessèrent. Le cours de l'Elbe fut régularisé et un canal projeté entre la Vltava (Moldau) et le Danube.

Charles IV redoutait les aventures : mais, au milieu de l'anarchie qui continuait à désoler l'Allemagne, l'ordre qu'il avait établi dans ses États lui donnait de grands avantages. Il profita habilement des occasions qui s'offraient. Dans le Haut-Palatinat, d'importantes acquisitions couvrirent la frontière occidentale de la Bohême et l'étendirent jusqu'aux portes de Nuremberg et de Ratisbonne. Ceux des princes silésiens qui n'avaient pas reconnu la suzeraineté de Jean se soumirent à Charles, et la province tout entière fut ainsi annexée à la couronne. Un traité lui livra le Brandebourg et la Basse-Lusace, qui en dépendait (1373). L'Elbe redevenait un fleuve slave. Mais les Ascaniens avaient trop profondément germanisé ces régions pour qu'il fût désormais possible de les arracher à la domination de l'Allemagne, et Charles semble l'avoir compris lui-même : à sa mort, il sépara le Brandebourg et la Bohême. Son ambition se portait plutôt vers le Danube ; reprenant la pensée d'Otakar II, il faisait épouser à son fils Sigismond la fille du roi de Hongrie et de Pologne, Louis le

Grand, et il cherchait à préparer l'annexion de l'Autriche : un traité conclu avec le duc Rodolphe IV (1364) assurait la possession éventuelle des domaines des Habsbourg et des Luxembourg à celle des deux familles qui survivrait à l'autre. Un siècle plus tard, lorsque cette convention d'héritage parut menacer l'indépendance tchèque, Georges de Podiébrad obtint de l'empereur Frédéric III qu'il renonçât aux avantages qu'elle offrait aux Habsbourg. A diverses reprises cependant, ceux-ci se réclamèrent du traité de 1364 et essayèrent de justifier par lui leurs prétentions à la couronne de saint Venceslav ; mais, à l'époque de Charles IV, rien ne faisait supposer un pareil revirement de la fortune, et si ses successeurs gaspillèrent l'héritage qu'il leur avait laissé, il y aurait une criante injustice à l'en rendre responsable.

Les lettres et les arts. — Charles IV avait appris pendant son séjour en France à aimer les lettres et les arts. Fort instruit lui-même, il s'intéressait surtout aux œuvres historiques et théologiques et il inspira plusieurs travaux importants. Il avait écrit une autobiographie qui fut ensuite traduite en bohème par Pulkava, et ce fut aussi sur sa demande que Pulkava († 1380) écrivit sa chronique latine, qu'il traduisit plus tard en tchèque. En relations suivies avec Pétrarque, protecteur des écrivains allemands, — le plus célèbre des poètes de l'Empire, Henri de Mügeln, vécut longtemps à sa cour et lui dédia son poème le plus connu, — il encourageait aussi les essais de la littérature tchèque. Elle était dès lors assez féconde, traduisait ou imitait les œuvres les plus répandues, épopées chevaleresques, poésies didactiques ou allégoriques, légendes et traités philosophiques. En général, les auteurs tchèques de cette période sont de dociles imitateurs de l'étranger : l'influence allemande a été si profonde et si générale que l'on ne songe guère à la discuter. Peu à peu cependant, une certaine résistance se manifeste, d'abord naturellement peu sérieuse et tout extérieure. Smil Flaska de Pardoubitsé († 1403), bien que son patriotisme soit sincère et que, à l'exemple de Dalimil, il attaque volontiers les étrangers, s'est formé à leur école ; il est absolument pénétré des idées féodales, et sa manière rappelle de près la manière allemande.

Pourtant c'était quelque chose déjà que ce respect de la langue populaire; le tchèque sortait de la longue enfance où l'avait maintenu la lourde éducation de ses maîtres; la Bible était traduite presque tout entière; divers travaux juridiques attiraient l'attention sur les anciennes coutumes slaves. Essais timides qui préparent le grand effort d'émancipation du xv^e siècle; il trouvera bientôt un éminent représentant dans un des plus illustres écrivains tchèques, Chlîtny.

Prague, qui, depuis la fondation de la Nouvelle-Ville, était formée de trois communes distinctes, avait dès lors l'aspect et l'importance d'une capitale. Son commerce était très actif et les étrangers y affluaient. Charles IV l'enrichissait de splendides monuments qui en font encore aujourd'hui une des cités les plus pittoresques du monde entier. Sur la recommandation du pape, il avait appelé maître Mathieu d'Arras qui jeta sur la Vltava un pont magnifique et commença la construction de l'admirable cathédrale de Saint-Vit; elle fut continuée, après la mort de Mathieu, par Pierre Parler, d'origine polonaise, qui, à la fois architecte, sculpteur, ciseleur et peintre, fait songer à Michel-Ange par la variété de ses aptitudes et la grandeur de ses conceptions. Charles IV lui confia aussi la construction du château de Karlstein, où furent gardés les bijoux de la couronne et les chartes les plus importantes. Prague se couvrit de couvents, d'églises, le Tyn, Notre-Dame-des-Neiges, et sur les hauteurs qui dominant la rive gauche de la Vltava se dressa le château royal, les Hratchany, commencé sur le modèle du Louvre. Le mouvement ne fut pas confiné dans la capitale : les villes et souvent même les villages s'ornèrent de monuments imposants; un siècle plus tard, même après les dévastations des guerres hussites, Sylvius, parcourant la Bohême, s'étonnait du nombre et de l'importance de ces édifices et affirmait que seules l'Italie et la France pouvaient être comparées à la Bohême.

Comme presque toujours, le développement de l'architecture provoqua celui des autres arts. « La cathédrale de Prague et le château de Karlstein devinrent comme deux centres autour desquels se concentra la vie artistique d'alors, et l'empereur, avec un sens très fin, eut soin de faire une juste part dans son œuvre.

aux différent arts » (Grüber). Des peintres furent appelés de l'étranger, Thomas de Modène, Nicolas Wurmser de Strasbourg, ce précurseur de Martin Schœngauer et de Jean Holbein. A côté de ces maîtres italiens ou allemands, d'autres représentèrent avec éclat l'école tchèque et en maintinrent les traditions; elle exerça une influence marquée sur les pays voisins. Les grandes œuvres des peintres d'alors ont disparu, détruites pendant les guerres civiles ou rongées par le temps, mais si nous ne possédons plus rien de Théodore de Prague, nous avons encore deux chefs-d'œuvre de Zbychek de Trotina, le *Liber viaticus* de l'évêque Jean de Litomychl, et le livre de prières d'Ernest de Pardoubitsé, archevêque de Prague : de cette époque aussi viennent la plupart des manuscrits ornés de miniatures qui font l'orgueil des grandes bibliothèques tchèques et dont le Musée National à Prague conserve d'admirables spécimens.

L'Université. — De toutes les créations de Charles, l'Université fut une des plus fécondes. En 1347, il obtint du pape l'autorisation d'établir à Prague une *Étude générale*. La charte du 7 avril 1348 en fixa les statuts : les étudiants et les professeurs devaient jouir des mêmes privilèges que ceux de Paris et de Bologne. Elle subit ensuite diverses modifications, dont la plus grave fut la scission des juristes qui, à partir de 1372, formèrent une université distincte. Elle ne se composa plus dès lors que de trois facultés, arts, théologie et médecine, dont chacune fut une corporation indépendante sous la direction de doyens élus chaque année. Toutes jouissaient d'une liberté absolue d'enseignement et rédigeaient seules leurs programmes : les bacheliers pourtant étaient tenus de soumettre au doyen les leçons des professeurs de Paris ou d'Oxford qu'ils comptaient dicter à leurs élèves, et certains sujets leur étaient interdits. Les docteurs n'étaient obligés que de revoir avec conscience les ouvrages étrangers qu'ils avaient coutume de prendre pour base de leur enseignement.

Pour être inscrit dans une faculté, il fallait faire partie de l'Université. Comme l'Université de Paris, dont Charles IV imita en général l'organisation, celle de Prague comprit quatre nations : Tchèques, Saxons, Bavaois, Polonais. Le recteur

était élu, pour une période de six mois. Les membres de l'Université n'étaient justiciables que du recteur et du conseil académique. Pour attirer et retenir des professeurs éminents, le roi ou de riches particuliers établirent des collèges, corporations de maîtres qui vivaient en commun, se partageaient les revenus affectés à la maison et étaient tenus de *lire* un cours à l'Université.

Comme la nation polonaise comprenait avec les Silésiens les étudiants des contrées voisines, les Allemands disposaient de la majorité pour les élections universitaires : trois voix contre une seule laissée aux Tchèques. Il était peu probable que ceux-ci supportassent longtemps une inégalité humiliante. Les luttes qui en résultèrent bientôt eurent une grande importance non seulement pour l'avenir de l'Université, mais pour celui du pays entier. Charles avait entendu marquer par là le caractère qu'il espérait donner à sa fondation. L'Université, dans son esprit, était bien sans doute une institution tchèque, puisque les élèves, après avoir terminé leurs études, étaient tenus d'enseigner pendant un certain temps dans les écoles du royaume; mais elle était aussi et avant tout une institution européenne, le point où devaient se rencontrer les nations du centre et de l'est de l'Europe, le foyer d'où la civilisation latine et occidentale rayonnerait sur les peuples grecs et slaves.

La gloire de l'université de Prague n'a pas été de longue durée, mais elle a brillé d'un très vif éclat. « Il arriva, écrit un historien contemporain, des prélats, des fils de nobles et de princes; des étudiants venaient d'Angleterre, de France, de Lombardie, de Pologne et des diverses contrées du monde. » Au moment de sa plus grande prospérité — de 1372 à 1389 — elle comptait près de dix mille étudiants. La fondation des universités de Cracovie (1362), de Vienne (1366), de Heidelberg (1386), de Cologne (1388), d'Erfurt (1392) prouva l'envie qu'elle inspirait plutôt qu'elle ne diminua sérieusement le nombre de ses élèves. De 1367 à 1408, la faculté des arts ne reçut pas moins de 844 maîtres et 3823 bacheliers. Ces chiffres nous expliquent comment, dans la question du grand schisme, lorsque les universités essayèrent de prendre la direction du monde catho-

lique, l'*Étude générale* de Prague, malgré son origine récente, put jouer un rôle presque égal à celui de l'Université de Paris.

L'héritage de Charles IV. — La politique patrimoniale de Charles IV, en même temps qu'elle avait provoqué des jalousies redoutables, allait mettre ses successeurs dans une situation fautive et leur imposer des obligations souvent contradictoires. Il espérait que la Bohême serait le point d'appui dont ils se serviraient pour soumettre l'Allemagne : il se trouva, comme tant de fois déjà auparavant, que ces ambitions impériales, en divisant les forces et les désirs de ses fils, les empêchèrent de veiller d'assez près à leurs intérêts immédiats et préparèrent à la fois la ruine de la dynastie des Luxembourg et la décadence de la Bohême. Les fâcheuses dispositions que dicta à Charles IV son amour paternel hâtèrent le mal.

Il divisa ses États entre ses divers fils, donna au plus jeune une partie de la Lusace, au cadet, Sigismond, le Brandebourg, que celui-ci engagea bientôt et abandonna ensuite définitivement au burgrave de Nuremberg (1411 et 1417); la Moravie était gouvernée par des princes particuliers. La haute suzeraineté que conservait Venceslav sur ses frères était de nature à provoquer des conflits bien plutôt qu'à maintenir l'unité de la couronne.

Venceslav IV (1378-1419); première partie de son règne. — On ne peut accepter sans réserve les accusations dont a été accablée la mémoire de Venceslav : les prêtres, qui au moyen âge rédigeaient l'histoire, ne lui ont pas pardonné sa sympathie pour Jean Huss, et les Allemands ont été sévères pour le protecteur des Slaves. Si l'on étudie de près les anecdotes qui forment le fonds des réquisitoires dressés contre lui, on s'aperçoit bientôt que les unes ont peu de sens et les autres peu de vraisemblance. Le portrait que nous tracent les documents authentiques, sans être exempt de taches, est cependant très différent de la caricature que consacre la tradition.

Son père n'avait rien négligé pour le préparer aux grands honneurs et aux redoutables devoirs qui l'attendaient. Instruit, beau parleur, son visage agréable et fin, qui rappelait celui de sa mère Anne, sa bienveillance, sa verve un peu exubérante et

grosse, lui gagnèrent les cœurs : il resta toujours populaire. Il avait un assez vif sentiment de ses droits, le goût de la justice, maintint l'ordre dans les finances sans imposer à ses sujets de nouvelles charges. Les débauches qu'on lui attribue sont controuvées, et il semble au contraire avoir eu pour sa femme un attachement sérieux et durable. Les choses de l'esprit ne l'intéressaient pas toujours et il se plaisait moins aux discussions théologiques qu'aux exercices violents, à la chasse surtout, dont il était fou ; cependant il n'abandonna pas non plus cette partie de l'œuvre paternelle, favorisa l'Université, continua les grands travaux commencés. Par malheur, il ne s'acquittait de son métier de roi que par devoir et non par goût. Peut-être son père avait-il surmené son esprit naturellement indolent : il lui en était resté une incurable paresse. Bientôt découragé par les difficultés, dont quelques-unes étaient insurmontables, il laissa aller les choses, ne se reprenant que par accès et par boutades. Ses langueurs étaient coupées de brusques violences, et, bien qu'il ne fût pas méchant, ses emportements l'entraînèrent plus d'une fois à des actes de cruauté. Les deux qualités maîtresses de Charles IV, les plus nécessaires à un souverain, lui manquaient absolument, la mesure et la persévérance.

Venceslav avait pris au sérieux son rôle de chef de la maison. Son frère Sigismond, son cousin Josse de Moravie n'avaient jamais imploré en vain son appui. Leur trahison lui fut cruelle. Il chercha une distraction dans l'ivresse. Ce défaut n'était pas rare à cette époque chez les princes ; Venceslav s'y abandonna de plus en plus. Ses sujets connaissaient son faible : quand on voulait obtenir une faveur, on lui envoyait quelques pièces de bon vin. Pour s'excuser, il racontait qu'on avait tenté de l'empoisonner ; des remèdes énergiques l'avaient sauvé, mais il était torturé depuis par une soif inextinguible. A ce régime, il perdit vite toute volonté, négligea toujours plus ses intérêts. Le pouvoir lui coula des mains plutôt qu'on ne le lui arracha. Son indifférence facilita toutes les révoltes ; son inertie fut si favorable en particulier à la révolution hussite, que ses adversaires ne crurent pas le calomnier en l'accusant de complicité avec les rebelles.

Les précurseurs de la réforme religieuse : Chtitny.

— A une époque où dans tous les pays les richesses de l'Église étaient immenses, l'Église de Bohême était réputée pour son opulence. Le nombre des prêtres était assurément excessif. Il y a aujourd'hui en Bohême 1900 curés pour 5 000 000 d'habitants; il y en avait 2100 pour moins de 3 000 000, la plupart entourés d'auxiliaires, vicaires, suffragants, etc. Et ce n'était rien à côté des véritables bataillons attachés aux grandes fondations. L'église métropolitaine comptait 300 ecclésiastiques, le chapitre de Vychéhrad plus de 100. Ajoutez-y l'armée du clergé régulier, plus de 100 couvents en Bohême, — Prague seule comptait 18 couvents d'hommes, — puis les prieurés, les commanderies. Tout cela vivait grassement, et les principaux titulaires disposaient d'immenses bénéfices. Jean Huss calculait qu'un tiers ou un quart du royaume était entre les mains du clergé : l'archevêque de Prague possédait 400 villages, plus de dix villes, dont quelques-unes n'étaient ni moins riches ni moins peuplées que certaines villes royales. Conséquence inévitable de la richesse, la corruption. Partout la simonie. L'exemple venait de haut; les papes avaient ouvert un véritable marché des dignités ecclésiastiques. La plupart des prêtres, fort ignorants, indifférents à leurs devoirs, ne songeaient qu'à extorquer de l'argent aux fidèles. D'autres scandalisaient le peuple par leurs mœurs. Lors d'une grande inspection en 1379, sur 31 prêtres, 16 sont accusés des plus graves désordres. Le mal est si général que l'autorité supérieure renonce à punir les coupables, frappe d'une simple réprimande les curés qui vivent publiquement en concubinage. Beaucoup de prêtres — et non des pires — reconnaissent leurs enfants, les élèvent, leur ménagent leur succession.

Et, au moment même où les moines et les prêtres donnaient l'exemple des plus honteux débordements, ils abusaient de leur puissance avec une odieuse insolence. Ils refusaient d'acquitter les taxes et profitaient de leurs franchises pour faire aux bourgeois une concurrence déloyale. Non seulement ils s'étaient soustraits à la juridiction des tribunaux ordinaires, mais ils entendaient réserver aux cours ecclésiastiques tous les procès

où un clerc était mêlé et toutes les questions qui de près ou de loin touchaient à la religion. Les excommunications, toujours plus fréquentes, n'étaient souvent qu'un prétexte à exactions.

La population subissait ces privilèges avec d'autant plus d'impatience qu'ils n'étaient plus justifiés par rien, et les vices de l'Église l'irritaient davantage parce que sa foi était restée vivace. Elle accablait de railleries les disciples dégénérés du Christ, mais sa piété n'en était pas sérieusement altérée. Pour guérir le mal dont souffrait le monde, il suffisait, pensait-elle, de rétablir l'Évangile : de là viendrait la résurrection comme était venu le salut.

Le mouvement de réforme partit cette fois, non de l'Église elle-même, mais d'une institution qui avait grandi sous sa protection et qui était restée intimement liée à elle, les Universités. Mais tandis que l'Université de Paris garda jusque dans ses audaces un souci constant de l'unité catholique et de l'orthodoxie de la foi, la jeune université de Prague se laissa rapidement dériver à la révolution et porta à la papauté des coups dont celle-ci ne se releva jamais entièrement.

Charles IV, préoccupé de corriger les abus dont souffrait l'Église tchèque, avait soutenu énergiquement l'archevêque Ernest de Pardoubitsé, lorsqu'il avait entrepris d'arracher ses prêtres à leurs désordres. Il s'aperçut bientôt que, pour extirper le mal, il fallait provoquer un grand mouvement populaire. Il appela à Prague un moine autrichien, Conrad de Waldhausen, dont la parole éloquente eut un profond retentissement. Après lui, Militch de Kremsier, par ses sermons, et Mathias de Janov, par ses écrits, continuèrent son œuvre. Ils réunirent autour d'eux un groupe important de jeunes gens, laïques ou clercs qui, opposant à l'Église ses propres doctrines, la sommaient de revenir à sa pureté primitive et de se retremper aux sources mêmes du christianisme. Les scandales du schisme accrurent leur ardeur et leur rallièrent de nouveaux partisans. La création à Prague d'un grand centre de théologie scientifique donna au mouvement plus d'autorité et une direction plus précise et plus claire. Les étudiants qui quittaient l'Uni-

versité et allaient enseigner en province en portèrent les échos jusqu'aux frontières du royaume.

La langue tchèque, peu à peu perfectionnée, commençait à aborder les plus difficiles questions. André de Douba a laissé un traité de droit et Christian de Prachatitzé des ouvrages de médecine. Un chevalier, Thomas Chtitny, élève de l'université de Prague et disciple de Militch, écrivit pour la première fois en bohème des traités de philosophie et de morale religieuse. « Le Seigneur, disait-il, n'aime pas moins, le tchèque que le latin. » Ses dissertations, assez courtes, claires, d'une langue facile et pittoresque, trouvèrent de nombreux lecteurs.

Chtitny, comme Janov et Militch, était un fils soumis de l'Église. A plusieurs reprises cependant, ces premiers prédicateurs de la Réforme furent accusés d'hérésie : ils n'hésitèrent jamais à faire amende honorable, abandonnant celles de leurs propositions qui avaient paru suspectes. Leur soumission ne désarmait pas les gardiens officiels de l'orthodoxie ; leur zèle sentait la révolte. Comment en eût-il été autrement ? Était-il possible d'attaquer les abus sans menacer la hiérarchie ? En prêchant le retour à l'Évangile, on s'écartait de la tradition, et, en relevant l'autorité du Christ, on diminuait celle du pape. Les Hussites étaient sincères, comme les premiers protestants, quand ils affirmaient que leur dessein unique était de rendre au Sauveur le culte qui lui appartient ; mais, comme les protestants aussi, ils allaient être, sans le savoir et sans le vouloir, les apôtres du libre examen. La lutte commencée par eux dépassa bientôt le but qu'ils avaient visé.

Jean Népomucène. — Peut-être Charles IV eût-il été assez énergique et prudent pour contenir et diriger le mouvement qu'il avait lancé. Son fils n'avait pour cela ni assez de clairvoyance ni assez de suite dans les idées. Sa piété était au moins tiède : nous possédons encore un manuscrit de la Bible qu'il avait orné de dessins et de réflexions obscènes. Parmi ses ministres, plusieurs étaient nettement hostiles au clergé. Le nouvel archevêque, Jean de Jenzenstein, était un fanatique entêté et médiocre. Il se heurta très vite à la volonté capricieuse du roi, et leurs démêlés aboutirent à un conflit tragique.

En 1393, Venceslav, dans un de ses terribles accès de colère, menaça l'archevêque, voulut le faire arrêter. Jenzenstein fut sauvé par son escorte, qui l'enleva pour le soustraire à la vengeance du monarque. Ivre de fureur, le roi se jeta sur les conseillers de l'archevêque, les frappa du pommeau de son épée, les fit mettre à la torture. Quand il revint à lui, effrayé et un peu honteux, il ordonna de les relâcher après leur avoir fait promettre de garder le silence. Le vicaire général, Jean de Pomuk ou Népomucène, avait été si maltraité qu'on désespéra de le sauver. On lui attacha les mains derrière le dos, on le bâillonna et, la nuit venue, on le jeta dans la Vltava.

Après la défaite du protestantisme en Bohême, au xvii^e siècle, les jésuites, en quête d'un saint pour remplacer Jean Huss dans le culte populaire, racontèrent que le roi avait voulu forcer Népomucène à lui révéler la confession de la reine, et le martyr du secret de la confession fut canonisé. Sa fête devint la grande fête religieuse de la Bohême, et chaque année des milliers de paysans accoururent de toutes les parties du pays faire leurs dévotions au pied de la statue du saint : elle s'élevait au milieu du pont de Prague, au-dessus de l'endroit où, suivant la légende, avait surnagé la langue du martyr.

Sur le moment, les violences de Venceslav ne provoquèrent aucune protestation. Abandonné par le pape, qui craignait de s'aliéner l'empereur, Jean de Jenzenstein se démit de ses fonctions. Quant au peuple, il semble avoir approuvé cette justice brutale ; son indifférence témoigne de l'impopularité croissante du haut clergé et de la colère que soulevaient les abus.

La chapelle de Bethléem. — Le parti réformateur avait trouvé une tribune officielle dans la chapelle de Bethléem fondée par un chevalier, Jean de Milheim, et un riche marchand de Prague, Krziz. Exclusivement réservée à la prédication tchèque, les prêtres qui y continuèrent l'œuvre de Militch et de Janov, Jean Protiva, Jean de Stiekno, Étienne de Kolin, furent bientôt les véritables directeurs religieux de toute la population slave de la capitale. Comme leurs prédécesseurs, leur zèle n'allait pas sans intempérance, et les moines, les Franciscains surtout, fort irrités d'une concurrence qui dimi-

nuait leurs revenus, n'eurent pas trop de peine à les surprendre en flagrant délit d'erreur. Née du besoin d'une réforme morale, la révolution religieuse tchèque s'est toujours moins occupée de la doctrine que de la rénovation des âmes. Cette indifférence théologique, par laquelle s'explique en partie son échec définitif, la marque d'une physionomie spéciale et lui donne un caractère tout national, bien que la rupture définitive avec l'Église ait été déterminée par l'introduction en Bohême des livres de Wycliffe. Il est démontré que Jean Huss a emprunté au maître d'Oxford la plupart de ses doctrines; mais, quand on aura établi que tout son enseignement philosophique est inspiré de Wycliffe, il restera encore à expliquer pourquoi ce fut en Bohême et non en Angleterre qu'éclata la révolte. Les dissidences théologiques furent le prétexte de l'insurrection, mais ne la créèrent pas; elles en furent l'occasion, et non la cause. Les abus du clergé, les besoins de la conscience morale, le mysticisme avaient peu à peu développé dans le peuple le désir ardent d'une réforme radicale de l'Église: comme la hiérarchie lui refusa les satisfactions auxquelles il prétendait, il essaya de les conquérir lui-même. Entre les représentants officiels de l'Église et les adorateurs mystiques de l'Évangile, la rupture était fatale. Aujourd'hui les historiens allemands espèrent, en prouvant que Huss n'était pas un théologien indépendant, diminuer la valeur du mouvement révolutionnaire tchèque: comment admettre que des Slaves aient les premiers prononcé les mots d'émancipation religieuse? — Subtilités puériles! ce qui fit la puissance de Huss, ce qui fait encore sa grandeur, c'est sa mort et non sa doctrine.

A l'origine, les abus n'avaient pas été attaqués avec moins de passion par les Allemands de Bohême que par les Slaves. Peu à peu cependant, toute cette agitation qui se faisait en tchèque les avait inquiétés et ils s'étaient renfermés dans une froideur pleine de méfiance. La masse du peuple était toujours demeurée slave: les progrès de la richesse avaient réveillé chez elle le sentiment de ses droits. Dans les villes, les classes inférieures, presque exclusivement indigènes, supportaient avec impatience la prédominance du patriciat étranger. Le petit clergé était hos-

tile aux Allemands, qui lui enlevaient les plus riches bénéfiques. Les nobles haïssaient dans la bourgeoisie des rivaux privilégiés. Pour des raisons différentes de sentiments et d'intérêts, toutes les diverses catégories de ce qui commençait à former le parti national étaient favorables à la réforme de l'Église : les idées de restauration slave et de retour au christianisme primitif tendaient peu à peu à se confondre. En s'affranchissant de Rome, les Tchèques songeaient aussi à s'affranchir de l'Allemagne. — Rien de plus ordinaire : dans tous les pays, la révolte contre la papauté coïncide avec le réveil de la conscience nationale.

Les Allemands, hauts dignitaires, bourgeois, maîtres de l'Université, commençaient à s'inquiéter : les incidents politiques aigrissent les passions. Les Électeurs, mécontents de Venceslav, avaient élu Robert le Palatin roi des Romains (1400). Les Tchèques ressentirent vivement l'injure faite à leur souverain, et, lorsque les Misniens vinrent assiéger Prague, les prédicateurs tchèques soutinrent le courage de la population, tandis que quelques maîtres allemands prenaient parti pour Robert. Compromis par leur attitude au moins suspecte, ils voulurent prendre leur revanche et accusèrent les maîtres tchèques d'avoir adopté les doctrines de Wycliffe. Les Universités représentaient alors dans une certaine mesure les assemblées parlementaires des nations modernes : toutes les questions qui agitaient l'opinion publique y aboutissaient, mais dissimulées sous la forme de discussions scolastiques. La lutte qui s'engagea à propos du maître d'Oxford dut son importance à la violence et à la complexité des passions qui lui servaient de substratum.

Les relations des diverses universités européennes étaient alors très actives, et d'ailleurs, depuis le mariage de la sœur de Venceslav, Anne, avec Richard II, les rapports de la Bohême et de l'Angleterre étaient assez fréquents. Rien d'étonnant par conséquent à ce que les livres philosophiques de Wycliffe, puis ses traités théologiques, aient été connus et commentés à Prague. Les Allemands, disposant de la majorité, prirent parti contre le maître d'Oxford dont les doctrines avaient déjà été condamnées par l'autorité religieuse, tandis que les docteurs tchèques,

sans défendre ouvertement les propositions incriminées, prétendirent que Wycliffe ne leur avait jamais attribué le sens qu'on y voulait voir. Poursuivies pendant plusieurs années avec la violence ordinaire des querelles scolastiques, ces discussions, en même temps qu'elles irritaient les passions, eurent pour résultat de faire peu à peu dévier le débat, donnèrent aux tendances réformatrices, qui n'avaient d'abord visé que les mœurs du clergé, une apparence d'hérésie, amenèrent les Tchèques à s'écarter sur quelques points de l'enseignement orthodoxe, en même temps qu'elles les habitaient à résister à l'autorité régulière.

Jean Huss. — Parmi les maîtres qui prirent parti pour Wycliffe, les plus remarquables étaient Jérôme de Prague, qui avait passé quelque temps à Oxford, et Jean de Husinets, ou Jean Huss. Né à Husinets en 1369, à quelque distance de Prachatitzé, non loin de la frontière ethnographique des Tchèques et des Allemands, Huss était arrivé rapidement aux plus hautes dignités universitaires. Instruit, de mœurs graves et pures, prêt à tout sacrifier pour ses convictions, « plein de prières, de veilles, de eûnes et d'abstinence », il avait été nommé en 1412 prédicateur le Bethléem. Son éloquence, la dignité de sa vie, l'ardeur de sa foi lui avaient gagné rapidement la confiance de ses auditeurs : l'archevêque l'aimait et la reine l'avait choisi pour confesseur. Écrivain remarquable, — il est le véritable créateur du tchèque, — il fixa les règles d'une orthographe rationnelle, constitua la langue littéraire, indépendante des différences de dialecte. Ce n'était pas un penseur éminent, et sa théologie n'est ni fort originale ni toujours très logique. Cela même accrut son influence. La grande masse des Bohêmes n'entendait pas se séparer de la papauté, et elle n'aurait pas suivi un hérétique obstiné. Les circonstances, plus que sa volonté consciente, le mirent en lutte avec Rome ; et son caractère, plus que sa science, fit de lui le chef du parti réformateur. Il prétendit toujours ne pas se séparer de l'Église et il ne désira ni ne prévint la révolution qu'il déchaîna. Il n'en est pas moins vrai qu'avec lui, sinon par lui, une période nouvelle commence dans l'histoire du monde : l'unité catholique rompue ne sera plus jamais restaurée. En refusant de se soumettre à la décision d'un concile œcuménique, Huss proclame

un principe nouveau, le droit de la conscience individuelle, la liberté de penser. Ses protestations d'humilité ne prévalurent pas contre l'exemple qu'il avait donné.

Cosmopolite et universelle, puisqu'elle forme le premier acte du procès engagé entre Rome et la conscience humaine, la révolution hussite resta cependant profondément nationale, et c'est pour cela qu'elle suscita tant d'enthousiasme et de dévouement. Religieuse dans son origine, dans son but et dans son caractère dominant, elle atteint la vie tout entière du peuple. Elle s'accroît de toutes les passions qui se meuvent alors en Bohême et emporte dans son flot bien des courants particuliers. Aux idées de régénération chrétienne viennent s'ajouter d'abord les rancunes de races, puis les intérêts politiques. Si les nobles y voient l'occasion d'agrandir leurs domaines aux dépens des terres d'Église et d'étendre leurs privilèges, les paysans, opprimés et irrités de vexations d'autant plus odieuses qu'elles sont contraires aux chartes et aux lois, saluent dans le rétablissement de l'Évangile le retour d'un régime de liberté et d'égalité. Comme dans toutes les grandes levées, les bataillons qui suivent le prédicateur de Bethléem interprètent sa devise de façons fort différentes, et ces divergences expliquent les luttes furieuses qui mettront aux prises les insurgés. Mais cette confusion même les rendra invincibles vis-à-vis des étrangers, parce que chacun croit trouver dans la victoire la satisfaction de ses désirs les plus intenses et de ses colères les plus anciennes.

Victoire des Tchèques à l'Université. — Le combat décisif s'engagea à l'Université. Depuis longtemps les Tchèques étaient mécontents de la situation subordonnée que leur avait faite la charte de fondation. En 1409, une occasion se présenta pour eux d'écarter cette humiliation. Les cardinaux de Rome et d'Avignon s'étaient entendus pour convoquer à Pise un concile général qui mettrait fin au schisme : avant d'élire un pape accepté par toute la chrétienté, il fallait décider les souverains à abandonner Benoît XIII et Grégoire XII. Venceslav n'avait aucune raison de garder une fidélité obstinée à Grégoire XII, qui soutenait Robert le Palatin, et les délégués de l'Université de Paris n'eurent pas grand'peine à le gagner à la neutralité.

Quand il demanda à l'université de Prague une déclaration dans ce sens, les maîtres allemands refusèrent de se séparer de Grégoire. — Huss, dont le crédit était grand à la cour, obtint alors du roi un décret qui modifiait radicalement la charte de Charles IV : à l'avenir, dans les élections et les votes, la nation tchèque disposerait de trois voix, les trois nations étrangères réunies n'en auraient plus qu'une seule. Les Allemands protestèrent, et, comme Venceslav refusa de revenir sur sa décision, ils quittèrent la ville. En un seul jour, à ce qu'on raconte, 2000 étudiants et professeurs partirent de Prague, 5000 personnes en tout s'obstinèrent dans leur résistance et se dispersèrent dans les écoles voisines, à Leipzig surtout, dont l'université doit son origine à cet exode. « Les Bohêmes, disait Huss, doivent être les premiers dans le royaume de Bohême, comme les Français dans le royaume de France ou les Allemands en Allemagne; les lois, la volonté divine, l'instinct naturel ordonnent qu'ils occupent les premières places. »

Le parti réformateur et national tchèque était dans l'ivresse de son triomphe. Le concile de Pise avait élu pape Alexandre V. Une ère nouvelle semblait s'ouvrir : les abus seraient supprimés, l'Évangile rétabli dans sa pureté. Ces illusions ne durèrent guère. Grégoire XII et Benoît XIII n'acceptèrent pas leur défaite; au lieu de deux papes, on en eut trois. Aigris par leur déception, les Tchèques revinrent à la charge, avec plus d'âpreté que jamais. Ils étaient maîtres de l'Université, mais leur victoire les découvrait, en les mettant directement en face de l'autorité ecclésiastique, et bientôt de l'Église entière réunie à Constance.

Lutte de Huss et de l'autorité ecclésiastique. — L'archevêché de Prague était occupé pendant cette période par des titulaires assez médiocres, que leurs études antérieures avaient fort mal préparés à leurs fonctions et dont les tergiversations et les incertitudes contribuèrent à aggraver le conflit engagé. A plusieurs reprises, les écrits de Wycliffe avaient été condamnés; Huss se refusa à accepter cette condamnation et il fut excommunié d'abord par l'archevêque (1410), puis par le pape lui-même (1412). Comme il arrive d'habitude, à mesure que la lutte se prolongeait, les adversaires s'enfonçaient toujours

plus avant dans leurs opinions et les exagéraient. Huss, bien qu'il déclarât dans toute la pureté de son âme qu'il ne se séparait de la papauté sur aucun point de dogme, acceptait deux des plus fécondes propositions de Wycliffe : il n'y a d'autre loi que Christ, d'autre règle de la foi que la Bible; l'Église ne se compose pas seulement du pape, des évêques et des prêtres, mais de tous ceux qui se réclament du Christ et méritent sa grâce. Sans doute, ces affirmations n'étaient pas en contradiction directe avec la croyance catholique, mais elles ouvraient la voie aux plus graves revendications, et d'ailleurs, en prenant le peuple à témoin de sa foi, Huss lui reconnaissait le droit de trancher les questions religieuses et rompait la barrière qui séparait les laïques des clercs. D'autre part ses déclamations sur la corruption du clergé et sur ses richesses avivaient les secrètes convoitises des nobles, et, en affirmant que les seigneurs ecclésiastiques ou laïques n'exercent légitimement leur autorité qu'autant qu'ils ne sont pas en état de péché mortel, il flattait les aspirations démocratiques qui fermentaient sourdement.

Peu à peu l'émotion passait de l'Université dans la rue. Les prêtres qui respectaient l'interdit prononcé contre Huss étaient menacés ou frappés; les murs étaient couverts de placards injurieux pour le pape; les rues retentissaient de chansons satiriques contre l'archevêque. Rien n'était encore irréparable, quand une imprudence de Jean XXIII amena de nouveaux et plus graves désordres. Menacé dans Rome par Ladislas de Naples, qui était resté fidèle à Grégoire XII, Jean l'excommunia, prêcha une croisade contre lui et promit des indulgences à tous ceux qui apporteraient au Saint-Siège le secours de leur bras ou de leur bourse. Le doyen de Passau, chargé de la ferme des indulgences en Bohême, lança l'affaire avec plus d'habileté que de discrétion; le royaume fut sillonné par des prédicateurs qu'annonçait le son du tambour. Huss, dans une discussion publique, s'éleva contre ces manœuvres impies : Dieu seul et non le pape, disait-il, remet les péchés. Jérôme de Prague, son principal auxiliaire, enthousiaste et emporté, organisa une grande procession satirique. Quelques centaines d'étudiants escortaient un char rempli de bulles pontificales; debout sur le

char, un étudiant, déguisé en courtisane, portait attachée sur sa poitrine la lettre de Jean XXIII; d'autres étudiants, costumés en huissiers, criaient à tue-tête qu'on allait brûler la missive d'un hérétique et d'un coquin. Après que la procession eut fait le tour du palais archiépiscopal, les bulles furent brûlées sur le marché de la Nouvelle-Ville.

Venceslav avait jusque-là soutenu l'archevêque avec une extrême mollesse. Il jugea cette fois la plaisanterie un peu forte et, pour calmer le pape, il menaça de mort tous ceux qui oseraient attaquer la Curie. Trois jeunes gens, qui avaient interrompu dans les églises les vendeurs d'indulgences, furent en effet exécutés (1412); mais ces rigueurs passagères exaspérèrent les passions sans effrayer les novateurs. Venceslav leur restait plutôt favorable, et il le montra en enlevant aux Allemands la majorité qu'ils avaient eue jusqu'alors dans le conseil de la Vieille-Ville de Prague. Huss, qui, sur la demande du roi, avait quitté la capitale pendant quelques mois, y rentra en triomphateur. Ses disciples redoublèrent d'audace. Jérôme de Prague porta jusqu'en Russie et en Pologne les opinions nouvelles. L'incendie ne se propagerait-il pas? L'Allemagne grondait sourdement. Il parut que, si l'on voulait empêcher la dissolution de l'Église, il fallait se hâter de reprendre l'œuvre à laquelle avait échoué le concile de Pise. Seule une assemblée œcuménique aurait assez d'influence pour terminer le schisme et réprimer les abus. Venceslav s'était réconcilié avec son frère Sigismond, qui avait été élu roi des Romains. Sigismond obtint de Jean XXIII la convocation d'un concile général à Constance.

Supplice de Huss et de Jérôme de Prague. — Forcés de recourir contre Jean XXIII à des rigueurs dont le caractère révolutionnaire était évident¹, les Pères du concile n'entendaient pas que l'on s'autorisât de leur exemple pour se révolter contre l'Église.

Huss était arrivé à Constance sur la promesse de Sigismond qu'il pourrait librement défendre sa cause. Il ne se dissimulait pas les périls qu'il courait, mais il n'avait jamais calculé le

1. Sur le caractère et le programme du concile de Constance, voir ci-dessus, p. 325.

danger quand il s'agissait de confesser sa foi, et il espérait convaincre le concile tout entier. Il avait été précédé de ses anciens adversaires de Prague, fort influents et dont les dépositions étaient d'autant plus redoutables que les juges, ne connaissant pas le slave, étaient hors d'état de les contrôler. Les Anglais lui reprochaient d'avoir compromis l'université d'Oxford, les Allemands ne lui pardonnaient pas leur défaite de 1409, et les Français, presque tous nominalistes, étaient convaincus que les doctrines réalistes qu'il professait entraînaient fatalement des conclusions hérétiques. Les ennemis de Huss prétendirent qu'il avait voulu s'enfuir et le firent jeter en prison. Les protestations de Sigismond, qui essaya de faire respecter le sauf-conduit accordé à Jean Huss, se bornèrent bientôt à solliciter pour lui une discussion publique. Le procès avait été instruit à huis clos; on refusa à l'accusé un avocat, on lui contesta même le droit de discuter les témoignages. La condamnation était résolue d'avance. Les nouvelles de Bohême, où l'agitation continuait et où un des disciples de Huss commençait à distribuer aux laïques la communion sous les deux espèces, poussaient les plus modérés aux mesures de rigueur. Le nœud du débat était la doctrine du maître bohême sur la puissance pontificale et l'autorité de la tradition. Huss protesta contre toute pensée de révolte, mais refusa de rétracter ses erreurs tant qu'on ne les lui aurait pas démontrées par l'Écriture. Deux principes étaient en présence : l'autorité ecclésiastique et la libre recherche. En n'admettant d'autre juge que l'Évangile, Huss, bien que sur tous les points de dogme il ne se séparât pas de la doctrine officielle, se mettait bien nettement hors de l'Église, et les protestants ont le droit de vénérer en lui un des précurseurs de la Réforme.

Supplications et menaces, tous les efforts se brisèrent contre son inflexible humilité. Le 6 juillet 1415, il fut amené devant le concile pour y entendre sa condamnation et fut livré aussitôt au bras séculier. On avait choisi pour lieu du supplice une prairie entre le mur de la ville et le fossé; le maréchal de l'Empire, le seigneur de Pappenheim, lui demanda encore une fois s'il voulait abjurer; il refusa. Il n'avait pas cessé de

prier ; il fut attaché à un poteau par les mains et par le cou ; il avait les pieds sur un fagot et on entassa autour de lui du bois et de la paille. La légende raconte qu'une vieille femme vint ajouter au bûcher un fagot : *Sancta simplicitas*, aurait murmuré doucement le réformateur. Quand on alluma le bûcher, il entonna un cantique, mais la flamme, poussée par le vent, le frappa au visage ; on le vit remuer encore quelque temps les lèvres. Ses cendres furent jetées dans le Rhin.

Les supplices des hérétiques à cette époque n'étaient pas chose rare et les Pères crurent remplir leur devoir en frappant sans pitié l'audacieux dont l'entêtement menaçait l'unité chrétienne. Mais les partisans de Huss leur reprochèrent, non sans quelque apparence de raison, d'avoir écouté des rancunes particulières plutôt que la vérité et la justice. L'instruction du procès avait été incomplète et partielle, la discussion tumultueuse et écourtée ; les griefs qui servirent de base à la sentence n'étaient ni prouvés ni même tous sérieux. La colère des Bohèmes se porta surtout sur Sigismond. Bien que l'on ait contesté le sens de son sauf-conduit, il n'en reste pas moins incontestable que Huss était parti sur la foi de ses promesses, et non seulement il n'avait pas su faire respecter sa parole, mais il avait excité contre lui la sévérité de l'assemblée. Les Tchèques ne pardonnèrent pas au prince qui avait voulu flétrir devant l'Europe chrétienne son frère et son peuple.

Jérôme de Prague était venu rejoindre Huss à Constance. Ses amis le décidèrent à quitter la ville, mais il fut arrêté à Hirschau et son procès commença. Jérôme avait plus d'audace que Huss, mais moins de fermeté, et, avec une intelligence plus ouverte et une imagination plus vive, des idées plus flottantes. Affaibli par les privations, énervé par la captivité, assailli d'incertitudes et de doutes, il abjura solennellement ses erreurs. Ses ennemis ne voulaient pas laisser échapper leur proie et ils obtinrent qu'on ouvrit un second procès. Jérôme se repentait déjà de sa faiblesse : devant le péril immédiat il retrouva son courage. « De tous les péchés qui pèsent sur moi, dit-il au concile, aucun n'est plus lourd à mon âme que celui que j'ai commis ici même en approuvant l'injuste sentence rendue contre Wycliffe et

contre Jean Huss, le saint martyr, mon ami et mon maître. » Le 20 mai 1416, déclaré hérétique et relaps, il fut brûlé.

« J'avoue, écrivait Poggio dans une lettre célèbre, que je n'ai vu personne qui, dans une plaidoirie capitale, se soit rapproché davantage de cette éloquence des anciens que nous admirons tant... Il faut déplorer qu'un esprit si élevé et si remarquable se soit consacré à la défense de l'hérésie, si du moins les accusations dont on l'accable sont fondées. » — « Huss et Jérôme, écrit Æneas Sylvius, ont supporté fièrement la mort et ont marché au supplice comme à un festin où on les aurait invités. » A toutes les époques, des martyrs ont scellé leurs croyances de leur sang, mais ce qui constitue ici un symptôme grave, c'est l'admiration dont ne peuvent se défendre les indifférents. La loi de sang qui frappait les maîtres de Prague n'était plus dès lors acceptée sans une sourde protestation. Le moyen âge se survivait et la conscience humaine se sentait pour la première fois atteinte par des exécutions qu'avait jusqu'alors approuvées la piété soumise des fidèles. C'est pour cela que le supplice de Huss et de Jérôme de Prague est une grande date de l'histoire.

La Bohême se sépare de l'Église ; fin du règne de Venceslav. — Le concile avait cru en finir d'un seul coup avec l'hérésie en condamnant ses principaux chefs : un peuple se leva pour les venger. Les Tchèques virent dans le supplice de Huss une injure jetée à la face de leur race. Les questions religieuse et nationale, déjà si étroitement liées pendant les luttes à l'Université, se confondirent. En combattant pour la réforme de l'Église, les Tchèques combattirent aussi pour « la gloire de la langue slave ». Partout les prêtres hostiles aux idées nouvelles furent chassés, les domaines ecclésiastiques envahis. L'immense majorité des nobles protesta contre l'iniquité du concile et s'engagea à défendre la liberté de la parole de Dieu.

Pour la première fois, un peuple entier dénonçait le pacte qui le liait à l'Église romaine et exprimait la volonté de prendre en mains les intérêts religieux et moraux dont il lui avait jusqu'alors remis la garde.

L'Église ne pouvait pas consentir à cette sécession. L'idée catholique était encore assez vivace pour susciter bien des

dévouements, surtout si au fanatisme se mêlaient les haines inexpiables qui ont si souvent jeté l'une sur l'autre les races slave et germanique. Les premières tentatives d'intervention violente furent paralysées par l'inertie de Venceslav, qu'avait vivement blessé le supplice de Huss et qui ne se souciait pas, pour plaire à Sigismond, de s'aliéner ses sujets.

Pendant que les décrets du concile de Constance se succédaient sans effet, l'opposition s'enhardissait et s'organisait en Bohême. Elle avait son programme : la réforme de l'Église et la liberté de la parole de Dieu ; — son conseil spirituel : l'Université ; — ses chefs : les directeurs de la ligue des nobles. Elle eut son symbole dans le calice qui remplaça la croix sur les églises et conduisit au combat les soldats de la révolution : le nom leur en est resté, on les appela *Calixtins* ou *Utraquistes*. Quand Venceslav s'effraya des suites probables de sa rupture avec l'Église, il était trop tard pour enrayer le mouvement. Ses sévérités tardives accrurent la violence des passions que son indifférence avait laissées s'exaspérer peu à peu. Il interdit aux prêtres de distribuer le calice aux laïques : le peuple déserta les églises et se réunit au milieu des champs. Dans ces grandes assemblées, le fanatisme s'exaltait, les orateurs s'abandonnaient à tout l'enthousiasme de leur foi et préparaient leurs auditeurs aux résolutions extrêmes. Quelques hommes, prévoyant le conflit prochain, travaillaient à donner à ces réunions la cohésion qui leur manquait et à faire de ces foules une armée. Déjà paraissaient les principaux chefs de la révolution : — un moine prémontré, Jean de Zéliv, qui s'était échappé de son couvent, éloquent, très populaire, sans scrupules et sans crainte ; deux chevaliers qui avaient jadis joui de la confiance du roi, maintenant séparés de lui, Nicolas de Hus et le chevalier de Trotsnov, si célèbre plus tard sous le nom de Zizka. Le 30 juillet 1419, Jean de Zéliv organisa à Prague une immense procession et se rendit au Conseil de la Nouvelle-Ville pour demander aux magistrats la liberté de quelques personnes arrêtées à cause de leurs opinions religieuses. Les conseillers refusèrent de relâcher les accusés et une pierre fut, dit-on, lancée contre Jean qui portait le calice. La foule furieuse se

rua sur l'Hôtel de ville, enfonça les portes et jeta par la fenêtre les conseillers qui lui tombèrent sous la main. Cette *défénestration* est le début des guerres hussites qui allaient pendant près de vingt ans couvrir de meurtres et de ruines la Bohême et une grande partie de l'Allemagne.

La Bohême et Sigismond; Calixtins et Taborites. —

A la nouvelle de l'émeute du 30 juillet, Venceslav fut pris d'un tel accès de colère qu'il en eut un coup d'apoplexie. Moins d'un mois après, il mourait (16 août 1419). Son frère, Sigismond, était son héritier; ses droits étaient incontestables; mais les Tchèques repoussèrent l'autorité du prince qui avait violé sa parole. La raideur de son attitude éloigna de lui tous ceux qui ne voulaient pas se livrer au concile pieds et poings liés, et ses tergiversations permirent à la révolte de s'organiser. Quand il parut enfin, il trouva devant lui non seulement un peuple fanatique, mais des forces organisées et dont l'enthousiasme était soutenu et conduit par de vrais chefs de guerre. Il échoua au siège de Prague, fut battu deux fois par les insurgés (1420). Sa retraite livra le royaume tout entier à la révolte.

Les catholiques purs, partisans de la soumission sans réserve à l'autorité régulière, étaient relativement peu nombreux, mais leur résistance n'en était pas moins redoutable. Ils comptaient dans leurs rangs quelques-unes des plus illustres familles de la Bohême, entre autres les Rosenberg, dont les domaines occupaient presque tout le sud du royaume. De plus, la couleur démocratique et slave de l'insurrection avait étroitement rattaché à Sigismond et à l'Église la bourgeoisie allemande, menacée dans ses privilèges et bientôt dans ses propriétés. Elle était maîtresse de la plupart des cités royales et il fallut les conquérir l'une après l'autre; quelques-unes, Plzen (Pilsen), Boudjeovitsé (Budweis), Eger, bravèrent jusqu'à la fin les bandes hussites et restèrent comme autant de points d'appui pour les invasions étrangères.

Elles auraient probablement succombé si les insurgés n'avaient été affaiblis dès le premier jour par les dissensions intestines qui accompagnent nécessairement toutes les grandes secousses révolutionnaires. — L'Église confondait dans ses

anathèmes tous ceux qui avaient protesté contre la condamnation de Huss, et cela s'explique, puisqu'en contestant son infaillibilité en matière de foi, ils savaient le fondement même de sa puissance. « N'est-il pas étrange, disaient les Praguois aux catholiques, qu'on veuille mettre les décisions du concile au-dessus des ordres du Christ et que vous entendiez vous rattacher à l'Église faillible plutôt qu'à la raison qui est plus ferme et plus sage que tous les docteurs du monde ? » Les Hussites, partis d'un principe commun, résumaient toutes leurs revendications dans les *quatre articles* de Prague, par lesquels ils réclamaient la libre prédication de la parole de Dieu, la communion utraquiste, le retour de l'Église à la pureté évangélique par la suppression des biens du clergé, et la punition des péchés publics. — Mais cette unité de programme cachait les plus profondes divergences.

Dès la première heure, deux grands partis s'étaient constitués : radicaux et modérés. Tandis que ceux-là, développant les *quatre articles* avec une singulière hardiesse, arrivaient presque au protestantisme, ceux-ci les atténuaient, prétendaient ne pas se séparer du catholicisme ; les uns conservaient les traditions et les cérémonies romaines, les autres les rejetaient comme des inventions humaines et dangereuses, n'admettaient d'autres sacrements que le baptême et l'Eucharistie, transformaient la messe, qu'ils célébraient en tchèque, reconnaissaient à tous les laïques le droit de prêcher et d'interpréter l'Évangile. Les modérés, que l'on désignait sous le nom d'*Utraquistes* et de *Calixtins*, parce que leur désir essentiel se bornait à la communion sous les deux espèces, ou de *Praguois*, parce que Prague fut en général leur capitale, étaient surtout préoccupés de s'écarter aussi peu que possible de la tradition ; ils ne niaient en principe ni les droits de l'Église ni ceux de Sigismond. Se recrutant en majorité parmi les docteurs de l'Université, les bourgeois et les seigneurs, ils acceptaient la constitution de la société, telle qu'elle s'était formée au moyen âge, et proclamaient la nécessité des privilèges féodaux et de la hiérarchie. Les radicaux entendaient au contraire établir un monde nouveau sur les ruines de l'ancien ordre

social. Comme les Puritains d'Angleterre, qu'ils rappellent si souvent par leur enthousiasme cruel et sombre, par leur ascétisme et leur foi, ils empruntaient à l'Ancien Testament un programme de démocratie et de nivellement. Les plus conséquents et les plus hardis en arrivèrent à prêcher la suppression de la propriété et de la famille, rêvèrent une égalité absolue et le retour à la vie paradisiaque. Les chefs reconnurent bientôt le danger de ces théories et frappèrent sans pitié leurs représentants : les *Adamites* et les *Nicolaites* disparurent rapidement. Mais leurs doctrines survécurent, adoucies et mitigées. Les radicaux ne demandèrent plus l'abolition de la propriété, mais en poursuivirent l'affranchissement ; ils contestèrent la légitimité des privilèges du rang et de la naissance. Les idées démocratiques, qui avaient agité l'Europe presque entière pendant les cinquante dernières années, reparaissaient en Bohême, sanctifiées par les doctrines religieuses et fortifiées par les anciennes traditions slaves. Elles furent accueillies avec enthousiasme par la masse des paysans, qui supportaient avec d'autant plus d'impatience les récents empiétements de leurs maîtres que cette servitude nouvelle n'était pas encore consacrée par la tradition et qu'elle se confondait pour eux avec la domination d'une race étrangère. Ils trouvèrent des alliés et des chefs dans la petite noblesse ou les *chevaliers*, qu'irritaient les prétentions des grandes familles. Ils eurent pour capitale Tabor qui, ainsi que l'indique son nom, ne fut d'abord qu'un camp où s'étaient réunis tous ceux qui étaient prêts à accepter la lutte jusqu'au bout. Les *Taborites*, plus convaincus et moins timorés que les Praguois, portèrent le principal poids de la résistance, furent les plus héroïques défenseurs de l'indépendance nationale et les plus farouches représentants de la réforme. Résumant en eux les aspirations diverses qui se mêlaient dans l'insurrection, ils la protégèrent contre toutes les attaques en même temps qu'ils la compromirent par leurs imprudences et leurs cruautés. Ces fanatiques avaient certainement en eux la plus large part d'avenir, mais ils étaient trop en avant de leur époque et ils étaient condamnés à disparaître ; après avoir pendant longtemps balancé la force du monde chrétien, ils furent balayés

par la coalition de tous ceux qui avaient intérêt à défendre contre eux la tradition et le passé.

Croisades contre les Hussites. — Pendant onze ans, l'Empire et le Saint-Siège lancèrent à l'assaut de la forteresse hussite toutes les forces dont ils disposaient, usèrent de tous les moyens matériels et moraux pour réveiller la foi, surexciter les passions. Ce fut en vain. Les Bohèmes restèrent toujours victorieux. Expéditions populaires où les Croisés, par centaines de mille, se ruaient sur les hérétiques et les Slaves, incursions de mercenaires, attaques multiples et savamment combinées, tout échoua. A la fin, la terreur inspirée par les armées hussites était telle que le bruit seul de leur approche suffisait à jeter la panique parmi les assaillants. Lors des dernières croisades, à Tachov (1427), à Domazlitzé (Taus) (1431), il n'y a même pas de combat.

Succès d'autant plus extraordinaires que les Hussites ne sont pas même maîtres de la monarchie tout entière. Les provinces allemandes, Silésie, Lusace, restent fidèles à Sigismond, lui fournissent des troupes; la Moravie est incertaine et partagée. Du dehors, aucun secours sérieux. Une partie des Tchèques avaient eu l'idée d'offrir la couronne au roi de Pologne : les ennemis de Sigismond et l'adversaire de l'Ordre Teutonique n'avaient-ils pas les mêmes intérêts? Dans les derniers temps, les relations de la Bohême et de la Pologne avaient été assez actives : les Slaves ne rassembleraient-ils pas leurs forces contre les Allemands? Ceux-ci le craignaient fort : les sympathies tchèques étaient très vives à Cracovie. Mais les scrupules religieux de Vladislav l'emportèrent sur ses ambitions politiques : il refusa la couronne, promit des secours à Sigismond. Le prince de Lithuanie, l'énergique et astucieux Vitovt, était moins timide et il envoya à Prague son cousin, le prince Korybut, dont la majorité des Tchèques reconnut l'autorité (1422). Ce ne fut qu'une espérance. Vitovt avait trop d'affaires sur les bras pour suivre sérieusement les événements de Bohême; Sigismond le gagna et Korybut fut rappelé (1423). Il revint ensuite en Bohême, mais, abandonné à ses seules forces, ce n'était plus qu'un aventurier qui cherchait à profiter

des circonstances pour conquérir une couronne, et ses intrigues n'aboutirent qu'à augmenter les divisions qui déchiraient la Bohême.

Divisions intestines. — Les Hussites, sans autre secours que de vagues et intermittentes sympathies, ne parviennent même pas à constituer un gouvernement reconnu de tous et disposant de toutes les forces de la nation. Nicolas de Hus, le politique le plus remarquable de la révolution, avait assez d'autorité peut-être pour fonder une dictature : vers la fin de 1420, il se casse la jambe en tombant de cheval et meurt quelques semaines après. L'union, maintenue un moment par le péril imminent entre les radicaux et les modérés, disparaît après les premières victoires. Jean de Zéliv, qui s'appuyait sur le petit peuple de Prague, est mis à mort (1422), et depuis lors, le pays se partage entre les Utraquistes et les Taborites. Entre eux, il y a des alliances momentanées, jamais d'entente durable. Aucune des deux grandes factions révolutionnaires n'est assez forte pour écraser l'autre et une réconciliation sincère est impossible; leurs rivalités incessantes ensanglantent le royaume; la majorité dépend de quelques groupes mal définis, guidés par leurs intérêts souvent plus que par leurs convictions et qui, se portant tour à tour à droite et à gauche, empêchent l'établissement de tout pouvoir durable. Dans l'intérieur même de chaque parti, l'unité est fort incertaine. Les radicaux se partagent en Taborites proprement dits et en *Horébites* qui, après la mort de Zizka, leur chef, prennent le nom d'*Orphelins*. A Prague, en face des Calixtins timides, prêts à acheter à tout prix leur réconciliation avec Rome, les Utraquistes ardents sous la direction d'un des prêtres les plus écoutés, Rokytzana, unissent à un sérieux dévouement aux idées nouvelles une aversion profonde des témérités révolutionnaires. A chaque instant, entre les différentes sectes, des dissensions éclatent et les guerres civiles presque constantes achèvent de ruiner le royaume déjà si terriblement ravagé par les invasions étrangères.

La lutte avait pris dès la première heure le caractère d'exaspération et de violence qui s'est de tout temps attaché aux guerres civiles et religieuses. Catholiques et Hussites rivalisaient de

cruauté. Les catholiques mettaient à mort tous ceux qui leur tombaient entre les mains, et les hérétiques répondaient à ces massacres par d'autres massacres. Les Taborites, non pas plus féroces que les autres, étaient peut-être plus redoutés; leur fanatisme s'en prenait volontiers aux monuments, comme pour détruire jusqu'au souvenir de l'ordre de choses dont ils poursuivaient la ruine : la Bohême était couverte d'églises et de monastères que la piété des fidèles avait parés de toutes les richesses artistiques; ils furent saccagés, les statues et les sculptures détruites, les livres déchirés et jetés au vent.

Dans presque chaque ville, les partis étaient en présence, irréconciliables : souvent, ils se disputèrent longtemps la domination, tour à tour vaincus et victorieux. Aux préjugés religieux s'ajoutaient les haines accumulées depuis des siècles. Comme dans les discordes civiles de l'ancienne Grèce, les vainqueurs n'accordaient pas de grâce à leurs rivaux, parce que ceux-ci ne pouvaient pas se résigner à leur défaite. Il ne s'agissait pas seulement en effet de ces questions de dogme sur lesquelles l'entente est toujours si difficile, mais de la direction des affaires municipales et de la fortune même des habitants. Les bourgeois formaient une oligarchie étroite, et leur superbe germanique refusait de partager le pouvoir avec les corporations tchèques, qu'ils avaient toujours tenues dans une demi-servitude. Les Slaves se sentaient en péril tant qu'ils avaient au milieu d'eux des hommes qui ne parlaient pas leur langue, se réclamaient d'autres lois et voyaient dans les Croisés des compatriotes et des défenseurs. Victorieux, les Hussites expulsaient leurs adversaires, confisquaient leurs biens.

La Bohême slave. — Les progrès de l'hérésie avaient ainsi pour corollaire les progrès de la race tchèque. La germanisation était encore beaucoup moins profonde et étendue qu'elle ne le fut au xvii^e et au xviii^e siècle, après les épouvantables désastres de la guerre de Trente ans : il suffit d'une dizaine d'années pour rendre en grande partie à la Bohême le caractère slave qu'elle avait perdu depuis les derniers Prémyslides. Les villes en particulier, qui avaient été jusqu'alors la forteresse de l'élément étranger, devinrent, jusqu'à la bataille

de la Montagne-Blanche, un des foyers les plus ardents du patriotisme tchèque. L'influence germanique, si gravement menacée au nord par les défaites de l'Ordre Teutonique et les progrès de la Pologne, battue en brèche sur le Danube moyen par l'invasion turque et la réaction nationale magyare, était plus sérieusement encore menacée dans la vallée supérieure de l'Elbe. Les postes avancés de l'Allemagne se retournaient contre elle. Les historiens allemands contemporains conservent une amère rancune contre les rebelles dont l'impitoyable patriotisme les a délogés de positions qui semblaient définitivement conquises, et chez les écrivains protestants eux-mêmes, les sympathies religieuses s'éloignent de ces rebelles qui furent les ennemis implacables de l'Empire. Leur tristesse s'explique et on éprouve quelque velléité de la partager en songeant aux ruines qui accompagnèrent la transformation du pays. On ne saurait oublier cependant que, malgré les pertes immédiates qu'elle entraîna, cette transformation fut féconde. Les Tchèques étaient d'ailleurs en état de légitime défense : si la Bohême, après avoir été gouvernée pendant plus de quatre siècles par la dynastie des Habsbourg, est encore aujourd'hui un pays slave, il est certain qu'il faut en chercher la cause dans la révolution hussite, et, lorsque les promoteurs de la renaissance tchèque contemporaine ont cherché dans le passé leurs titres de noblesse, leur reconnaissance ne s'est pas trompée en allant à Zizka et à Jean Huss plutôt qu'à Otakar et à Charles IV.

Causes des succès des Hussites; Zizka. — C'est aussi au caractère national qu'avait pris l'insurrection dès la première heure que les Tchèques durent les triomphes extraordinaires qu'ils remportèrent sur leurs adversaires. Sans doute, des circonstances secondaires les favorisèrent. D'abord le caractère de Sigismond. « Il avait l'âme vaste », nous dit Sylvius : si vaste que ses ambitions complexes étaient flottantes; ses désirs, trop nombreux, n'avaient pas beaucoup d'intensité. Il se fatigua vite d'expéditions sans gloire et sans profit. Il avait épousé la fille de Louis le Grand, Marie, et avait été reconnu roi de Hongrie. C'était un embarras plutôt qu'une force. Comme les empereurs précédents, en étendant ses domaines, il augmentait

le nombre de ses ennemis plus qu'il n'accroissait ses ressources. Il lui fallait courir au sud où s'avançaient les Turcs, à l'ouest où menaçaient les Vénitiens. Indifférent à sa propre cause, il s'en remit à d'autres du soin de la faire triompher, laissa à l'Allemagne l'honneur de venger la Curie. Les populations germaniques pressentaient bien l'importance des intérêts engagés et ce n'était pas uniquement la foi et l'avidité qui poussaient au combat les hordes des Croisés ; mais l'Empire était trop désuni, trop affaibli par une anarchie chronique, pour opposer à la haine des Slaves une haine aussi vigoureuse. Les Tchèques au contraire, bien que divisés en partis irréconciliables, avaient tous au cœur le même enthousiasme et le même dévouement. « L'Église, écrivaient les *Praguois* dans un manifeste célèbre, nous a traités comme une marâtre et comme la plus cruelle des marâtres. Elle a lancé contre nous nos ennemis naturels, les Allemands. Quelle cause de guerre ont-ils, si ce n'est la haine éternelle qu'ils nourrissent contre notre race ? Ils voudraient lui faire subir le même sort qu'en Misnie, en Prusse et sur le Rhin. Nos chers concitoyens, vous tous qui êtes dévoués à la couronne bohème, rappelez-vous nos ancêtres qui ont toujours aimé la patrie d'un ardent amour, levez-vous pour soutenir notre pays contre l'injustice et l'oppression. » — « Qui doutera désormais, disent les seigneurs, que le but que se proposent le roi et le pape ne soit la honte, le déshonneur et la ruine de la couronne, du royaume et de la nation ? » Zizka déclarait qu'il avait pris les armes pour la liberté de la parole de Dieu, mais aussi pour la gloire du peuple bohème et slave.

Certains écrivains sont partis de là pour accuser les Tchèques d'hypocrisie : la réforme religieuse ne serait qu'un prétexte, à travers lequel perce la seule passion réelle des Hussites, la haine de l'Allemagne. Rien n'est plus inexact. Pour eux, l'idée nationale et l'idée religieuse étaient inséparables : l'indépendance de la patrie était sanctifiée par la mission réformatrice qu'ils s'attribuaient ; comme les soldats de la Révolution française, ils combattaient à la fois pour la vérité et pour le pays.

Ainsi qu'il arrive presque toujours, la nation, secouée jus-

qu'au fond de ses entrailles, enfanta des chefs militaires de premier ordre. Le plus célèbre, le plus remarquable aussi, fut Zizka. Sorti des rangs de la petite noblesse, assez pauvre, il avait combattu en Pologne contre l'Ordre Teutonique. Son expérience, son courage, son fanatisme impitoyable, son dévouement ardent à la cause slave lui gagnèrent la confiance des insurgés, et il sut les plier aux lois d'une discipline de fer. Trapu, avec de fortes épaules, la poitrine large, une tête énorme, il inspirait à ses soldats une confiance aveugle et à ses ennemis une terreur superstitieuse. Il était borgne, devint aveugle en 1421, mais n'en mena pas moins ses troupes au combat : cela même augmenta son prestige et le merveilleux de ses triomphes. Il comprit d'instinct qu'à toute transformation sociale correspond une transformation dans l'art militaire. Le xiv^e siècle est une époque de décadence pour la chevalerie féodale : les guerres bohèmes achèvent la démonstration commencée à Crécy, Poitiers et Azincourt, à Sempach et à Næfels, à Nicopolis et à Tannenberg. Aux cavaliers allemands, Zizka oppose ses paysans, armés de fléaux et de piques, mais rompus aux manœuvres, aux conversions, et dociles à la voix de leurs chefs. Pour rompre l'élan des ennemis, il donne à ses lignes une grande profondeur et protège ses colonnes par de véritables remparts mouvants, les célèbres charrettes de guerre ; rattachées entre elles par des chaînes de fer et couvertes par des planches, derrière lesquelles les tireurs se mettent à l'abri, elles forment une enceinte fortifiée où les combattants, trop vivement pressés, trouvent un inexpugnable abri. Si le terrain le permet, on les lance sur l'adversaire, et les conducteurs, dressés aux rapides évolutions, enferment dans ces murailles une partie de l'armée ennemie. Peu à peu, elles se garnissent de canons et d'arquebuses. L'artillerie se développe et beaucoup de fantassins sont armés de fusils. Les Bohèmes donnent ainsi le signal de la révolution qui substitue au système militaire du moyen âge le système moderne ; tous les peuples voisins reconnaissent alors leur supériorité et s'inspirent de leurs exemples. Zizka se sert d'ailleurs avec un véritable génie de l'instrument qu'il a forgé. Comme l'armée moderne, il crée la guerre

moderne. Par la rapidité des mouvements, l'habile concentration des troupes, l'étude et le choix du terrain, il mérite d'être classé parmi le petit nombre des généraux réellement supérieurs, c'est-à-dire de ceux qui ont fait faire un progrès marqué à la stratégie et à la tactique.

Procopé le Grand : les expéditions au dehors. — Après la mort de Zizka (1424), l'anarchie s'accroît encore en Bohême. Pendant plusieurs années, il n'y a plus même d'unité dans les opérations militaires. L'indifférence de l'Allemagne, dont l'ardeur s'épuise en discussions, en projets de réforme, et dont les tentatives condamnées d'avance n'inspirent plus de terreur, semble devoir être plus funeste aux Hussites que les attaques précédentes.

La Bohême fut sauvée du désespoir par Procopé, le véritable successeur de Zizka. Procopé, que l'on nomme le Grand pour le distinguer d'un autre chef taborite, Procopé le Petit, et que l'on appelle aussi Procopé le Rasé, parce qu'il avait reçu la tonsure, n'était pas seulement un chef militaire de premier ordre, mais un politique. Au milieu de l'affaissement général, les « communes de combat » conservaient l'enthousiasme des premiers jours. Aguerries par de longues années de lutttes, leur fanatisme s'était fortifié par l'orgueil de leurs victoires. Procopé les lança sur l'Empire. C'était le seul moyen d'arracher la Bohême à l'anarchie, de ravitailler par la conquête le pays ruiné par l'invasion et d'amener l'Allemagne, à force de souffrances, à solliciter la paix. Depuis lors, chaque année, des bandes hussites portent le fer et la flamme dans les provinces voisines. La Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la Silésie, la Misnie, le Brandebourg, la Thuringe, la Bavière, la Franconie sont épouvantablement ravagés. Une terreur folle dissipait les armées qu'on essayait d'opposer aux Taborites. « Telle était la panique des chrétiens, écrit le chroniqueur, que, longtemps avant l'arrivée des hérétiques, ils abandonnaient des villes même fortifiées et des châteaux. Les complices du diable réduisaient à de telles angoisses le peuple fidèle que beaucoup prenaient la fuite et quittaient leurs demeures en y mettant le feu. » De grandes cités, Erfurt, Nuremberg, achetèrent le départ des Hussites, et

leurs hordes victorieuses pénétrèrent jusqu'à la mer Baltique. Le souvenir de ces dévastations se prolongea jusqu'à la guerre de Trente ans : « Mieux vaut cela, disait le dicton, qu'une invasion hussite ». Depuis les déprédations hongroises au x^e siècle, l'Allemagne n'avait rien vu de pareil.

Le légat du pape, le cardinal Césarini, obtint de la diète de Nuremberg un suprême effort. La croisade de 1431 se termina par un désastre plus humiliant encore que les précédents. L'armée allemande comptait, dit-on, 40 000 cavaliers et 90 000 fantassins; en entendant le bruit lointain des charrettes de Procope, elle prit la fuite, abandonnant tous ses bagages, des milliers de prisonniers. « Nous avons péché contre le Seigneur, dit tristement le légat; il a lancé contre nous sa malédiction et le peuple est frappé d'anathème. » Il rapportait de la croisade la conviction que l'on ne réussirait pas à dompter les Hussites. L'Église et Sigismond se résignèrent à négocier.

Le concile de Bâle : les Compactats. — Les ambassadeurs des Hussites furent invités à se rendre au concile de Bâle. L'Église reconnaissait sa défaite, accordait aux rebelles le droit de défendre librement leurs opinions, sans autre arbitre que la parole du Christ. Les discussions se prolongèrent plusieurs années. Malgré ses victoires, la Bohême était écrasée de fatigue. Le royaume avait été traversé et ravagé par des centaines de mille Croisés, dépeuplé par la peste; pillés par les étrangers, les paysans n'étaient guère moins maltraités par leurs compatriotes; peu à peu, l'ardeur des premiers jours tombait. Maintenant, pour les expéditions lointaines, il fallait les enrôler de force, exercer sur eux une conscription d'autant plus odieuse qu'elle était arbitraire et inégale. Les seigneurs avaient mis la main sur presque toutes les possessions de l'Église et de la royauté, et ils savaient que les souverains n'auraient plus désormais les moyens de s'opposer à leurs empiétements : pressés de faire régulièrement sanctionner leurs conquêtes, ils attendaient avec impatience l'heure de secouer l'alliance des radicaux. Les Utraquistes modérés s'inquiétaient des témérités des Taborites, redoutaient de verser dans l'hérésie. Les légats du concile exploitèrent ces dispositions, aigrirent les dissen-

sions. Entre les compagnons de Procope et l'Église une réconciliation était impossible : tout s'y opposait, les idées religieuses et politiques, les haines accumulées, l'intérêt aussi de ces bandes militaires qui se grossissaient d'aventuriers venus de tous les côtés et que la guerre seule nourrissait. Pour que les négociations aboutissent, il fallait que les radicaux fussent écartés. Les nobles et les *Praguois* se réunirent contre eux : c'était la coalition des intérêts et des préjugés contre les revendications sociales. La question religieuse passait au second plan ; deux grands partis étaient en présence : révolutionnaires et conservateurs, démocrates et féodaux. Surpris à quelque distance de Lipan (mai 1434), les Taborites furent exterminés : 16 000 hommes restèrent sur le champ de bataille, parmi eux les deux Procope. Les nobles ne faisaient pas de quartier ; ils n'avaient ramassé que quelques centaines de prisonniers : on les enferma dans une grange et on y mit le feu.

Même après le désastre des Taborites, les négociations traînèrent ; les Tchèques accusaient le concile d'arrière-pensées, et les légats comptaient bien en effet amener peu à peu les Tchèques à une soumission complète. Enfin, malgré les inquiétudes de Rokytana, le chef des modérés, les Hussites, trompés par une série d'équivoques et d'engagements contradictoires, acceptèrent les conditions qu'on leur offrait. Le 5 juillet 1436, les *Compactats* furent solennellement proclamés à Iihlava : les Tchèques recevaient le droit de communier sous les deux espèces et ils étaient réconciliés avec l'Église. Sigismond promit de respecter les privilèges du royaume et reçut le serment de fidélité.

Conséquences des guerres hussites. — Comme il arrive si souvent, la révolution, après avoir entassé les ruines, ne laissait guère en somme que des vaincus. Des milliers d'hommes avaient péri, victimes de la guerre, des persécutions religieuses, de la peste, de la misère. La prospérité matérielle était anéantie, le pays couvert de ruines ; les mœurs étaient devenues plus grossières et plus cruelles, le mouvement intellectuel arrêté.

En face de ce passif, où était le gain ? La révolution avait été à la fois politique, religieuse et nationale ; c'était pour « la

liberté de la parole de Dieu », pour « la gloire de la race slave » et pour l'établissement d'un régime égalitaire et démocratique que les compagnons de Zizka avaient pris les armes. L'issue de la lutte devait leur causer d'amères désillusions.

La royauté, privée de la plus grande partie de ses revenus par l'aliénation ou l'usurpation des domaines de la couronne, séparée désormais de la nation par des souvenirs sanglants et une incurable défiance, affaiblie par la ruine du clergé dont les biens avaient été confisqués et de la bourgeoisie appauvrie et transformée, restait isolée, discréditée et impuissante en face d'une noblesse hautaine, ambitieuse, très fortement organisée. Les capitulations électorales acceptées par Sigismond livraient en fait le pouvoir à l'oligarchie, qui n'eut dès lors plus d'autre pensée que de compléter son triomphe, et réussit presque, sous les Jagellons, à faire du royaume de Bohême une république féodale. En face de la noblesse, que la royauté ne contenait plus, le peuple, épuisé par un effort trop violent, retombe dans une condition plus dure que celle contre laquelle il s'était soulevé. Les villes à leur tour sont menacées dans leurs privilèges, atteintes dans leur fortune et finalement dépouillées de toute influence politique. L'insurrection démocratique se termine ainsi par le triomphe complet de la noblesse.

Les Tchèques n'ont pas réussi davantage à faire prévaloir leurs revendications religieuses. Non seulement, ils n'ont pas réformé l'Église universelle, mais une partie des habitants a refusé jusqu'à la fin d'abandonner le catholicisme, et l'unité morale du royaume est à jamais détruite. Par fatigue, par ignorance, par indifférence, les Hussites ont accepté un traité mal fait, et qui ouvre la porte à toutes les surprises. Infidèle à ses origines et comme émasculée par l'anéantissement du parti radical, incapable de choisir entre la résistance ouverte et la soumission à Rome, l'Église utraquiste est condamnée à une rapide décadence. Elle a trahi les principes de la réforme et elle n'a pas obtenu la sécurité pour prix de son apostasie. La Curie voudra bientôt poursuivre ses avantages, et la Bohême se trouvera forcée de soutenir de nouvelles et longues guerres religieuses, sans oser franchement avouer sa révolte.

Et pourtant, malgré tout, l'insurrection hussite n'en reste pas moins une des plus curieuses et des plus fécondes tentatives de l'histoire moderne. Les Slaves de Bohême couraient grand risque d'être submergés par l'immigration germanique; la guerre des Hussites arrêta net l'envahissement, rendit à la bourgeoisie son caractère national, sauva la langue tchèque de la corruption et de l'oubli, enfonça si profondément dans les âmes l'amour de la patrie, que toutes les tempêtes ultérieures ne l'en arrachèrent pas. Mais ce n'était pas seulement leur propre cause que défendaient les Tchèques, c'était celle de la liberté de conscience. Or toute l'habileté avec laquelle avait été rédigé le traité de 1436 n'empêchait pas que l'hérésie ne sortit invaincue du duel engagé : un concile avait traité d'égal à égal avec les rebelles. Les papes supprimèrent les Compactats, mais leur diplomatie ne rendit pas à la Curie le prestige une fois perdu. « Ils brûlent l'oie aujourd'hui, fait dire la légende à Jean Huss, mais dans cent ans, un cygne viendra et ils ne le brûleront pas. »

Mort de Sigismond. — « Sigismond, nous dit Sylvius, n'avait accepté les traités d'Ihlava que malgré lui et parce qu'il voulait à tout prix rentrer dans l'héritage paternel; il ne s'occupa plus après qu'à ramener peu à peu le peuple dans la vraie religion. » La réaction, imprudente et hâtive, souleva bientôt un mécontentement universel. Les Hussites étaient trop puissants encore et trop convaincus pour abandonner les derniers restes de leur liberté religieuse. Des complots se formèrent; les projets d'alliance polonaise reprirent faveur; la mort seule de Sigismond empêcha une nouvelle insurrection (9 décembre 1437). Il ne laissait qu'une fille, Élisabeth, mariée au duc d'Autriche Albert V; sur son lit de mort, il invita les nobles tchèques et magyars qui l'entouraient à l'accepter pour souverain : ce n'était pas seulement leur devoir, leur dit-il, mais l'intérêt des divers pays, et leur union seule pouvait assurer leur prospérité et leur grandeur.

Du grand empire fondé par Charles IV, cela seul survivait : une idée, un programme. Depuis la mort du fondateur de la puissance des Luxembourg, il ne s'était guère écoulé plus d'un demi-siècle, et il ne restait plus rien de son œuvre. La réconci-

liation qu'il avait poursuivie entre les Allemands et les Slaves avait abouti à une épouvantable guerre d'extermination; la réforme de l'Église, qu'il avait désirée, à une révolution. La Bohême, malgré la gloire qu'elle avait conquise, était trop profondément ébranlée, trop exclusivement slave aussi pour devenir le centre d'une monarchie composite; la royauté y était trop affaiblie. Elle était condamnée à de nouvelles et redoutables crises dans lesquelles s'épuisèrent peu à peu ses forces de résistance et qui préparèrent l'avènement de la dynastie autrichienne. Il fallut pourtant un siècle encore aux Habsbourg pour atteindre le but qu'avait entrevu Rodolphe I^{er}.

II. — *La Hongrie et les Angevins.*

Caractères généraux. — La fortune de la Hongrie, depuis l'extinction de la dynastie nationale des Arpad, est moins éclatante que celle de la Bohême; Louis d'Anjou est inférieur à Charles IV et, bien que les révolutions ne manquent pas, aucune ne saurait être comparée, pour l'importance des intérêts engagés et des résultats poursuivis, à la guerre des Hussites. Si l'on faisait abstraction de la lutte soutenue par les Magyars avec les Turcs, qui ne devient d'ailleurs réellement héroïque qu'un peu plus tard, à l'époque des Hunyady, leur histoire, au xiv^e siècle et pendant la première moitié du xv^e, pourrait presque être négligée dans un tableau d'ensemble.

Dans ses traits les plus généraux, cette histoire présente, avec un intérêt moindre, de nombreuses ressemblances avec celle de Bohême. A Pesth comme à Prague, l'établissement d'une dynastie étrangère marque une sorte d'affaiblissement de l'indépendance nationale et comme une vague préparation à la perte de la Hongrie dans la monarchie autrichienne. Elle a de grands rois, étend ses frontières et atteint par moments une réelle puissance extérieure; mais cette gloire a plus d'éclat que de solidité; ses conquêtes, préparées par des calculs heureux plus que par le développement naturel des ressources du pays,

sont presque aussitôt perdues; ses souverains ne parviennent pas à triompher des résistances de la noblesse et à constituer solidement leur autorité. Absorbée par le souci de ses lointaines aventures, la royauté néglige de protéger le peuple contre les empiétements des seigneurs, et l'anarchie oligarchique qui s'établit use les forces de la nation et prépare les succès des Turcs et des Autrichiens. Violente et égoïste, oppressive et bornée, la noblesse conserve du moins un instinct patriotique très vif; le sentiment magyar semble même accru par la domination étrangère, et l'influence allemande, si menaçante sous les derniers Arpad, est jalousement surveillée et contenue. En dépit des fautes accumulées, la Hongrie, grâce à la force de ses traditions nationales, pourra traverser sans y périr plusieurs siècles de servitude et de souffrances.

La dynastie angevine. — La première des dynasties étrangères qui ont régné en Hongrie, celle aussi à qui elle a dû peut-être les meilleurs jours de son histoire, c'est une dynastie française, les Angevins (1308-1382). Le frère de saint Louis, Charles, comte de Provence, du Maine et d'Anjou, appelé en Italie par Urbain IV, s'était emparé du royaume de Naples. Son ambition inquiète rêvait de bien autres conquêtes. Il songeait à l'Empire d'Orient, négociait avec Otakar, surveillait surtout avec soin les événements de Hongrie. Aucune acquisition n'aurait pu lui être plus utile : elle lui ouvrait une voie nouvelle vers Constantinople et faisait de l'Adriatique un lac angevin. Le fils de Bela IV, Étienne, plus tard roi sous le nom d'Étienne V (1270-72), cherchait des alliés contre son père, qu'il accusait de compromettre l'avenir du royaume en favorisant les Allemands. Il s'entendit sans peine avec l'ennemi des Hohenstaufen; il fit épouser sa fille Marie au fils du roi de Naples, Charles le Boiteux, et son propre fils Ladislas à la sœur de ce roi, Élisabeth (1269). Quand Ladislas IV mourut, en 1290, sans laisser d'enfant mâle, la royauté était compromise par ses débauches et la famille d'Arpad discréditée par la préférence qu'il avait témoignée aux Koumans. Ladislas avait adopté un petit-fils d'André II, qui fut couronné sous le nom d'André III (1290-1301). Mais sa sœur Marie réclama la couronne pour son fils

Charles Martel, et le pape Nicolas IV soutint les Angevins. André réussit par d'habiles concessions à rallier la noblesse et réveilla dans le peuple les sentiments d'attachement à la dynastie. Charles Martel mourut en 1295, après avoir vainement essayé de conquérir la Dalmatie. Cependant la Curie refusait toujours de reconnaître André III et, à sa mort, Boniface VIII ordonna aux évêques hongrois d'accepter pour roi le petit-fils de Marie, Charles-Robert.

Le parti national offrit le trône au roi de Bohême Venceslav II, qui l'accepta, mais fut bientôt rappelé dans ses États héréditaires. Les Transylvains et les Allemands voulurent alors opposer aux Angevins le duc Otto de Bavière. Pendant plusieurs années la guerre civile désola le royaume. Enfin, en 1309, la diète hongroise, grâce surtout au cardinal-légit, Gentilis, reconnut Charles-Robert, qui fut couronné en 1310.

État de la Hongrie au commencement du XIV^e siècle.

— Le nouveau roi s'aperçut bien vite, comme tant de ses prédécesseurs avant lui et tant de ses successeurs plus tard, qu'il était moins difficile de conquérir le trône que de s'y maintenir. La Hongrie garde un souvenir reconnaissant aux Arpad, qui avaient obtenu droit de cité pour elle en Europe et tracé le cadre de l'évolution constitutionnelle du pays. En somme, ils avaient ouvert la voie plutôt que réellement accompli l'œuvre d'organisation, et les troubles, qui depuis l'invasion mongole avaient duré presque sans interruption, avaient arrêté tout progrès. La Hongrie, au moment où les Angevins arrivaient au pouvoir, traversait une crise décisive et elle aurait eu besoin d'une direction énergique et persévérante. Ses nouveaux souverains ne manquèrent ni de perspicacité ni de bonne volonté, mais leur attention se dispersa sur de trop nombreux objets et le temps leur fut trop parcimonieusement mesuré.

Jetée à mi-chemin de l'Occident et de l'Orient, tiraillée entre les influences allemandes et byzantines, la Hongrie était encore incertaine de son avenir, et ses hésitations retardaient son développement en même temps qu'elles donnaient à la politique de ses princes quelque chose de flottant et de capricieux. Attirés tour à tour vers le Danube inférieur et vers l'Ouest ou le Nord, ils

inquiétaient plus leurs voisins qu'ils n'agrandissaient sérieusement leurs domaines, et leurs conquêtes n'étaient que des razzias qui les exposaient à de redoutables représailles. A une époque où la langue magyare naissait à peine, les haines de races qui ont éclaté de nos jours avec une redoutable violence et qui entraîneront la dissolution de la monarchie hongroise, n'existaient pas encore. Les successeurs de saint Étienne n'oubliaient pas ses conseils, et comme lui, ils protégeaient les étrangers et les hôtes, « car un royaume d'une seule langue et d'une seule coutume est faible ». Il n'y en avait pas moins un danger et une cause de troubles dans cette bigarrure extrême de peuples profondément divers qui constituait le royaume : Allemands, Slaves, Roumains, Hongrois. Chaque peuple avait non seulement sa langue, mais ses traditions et ses lois, souvent même sa constitution autonome et ses chefs élus. Rien n'était mieux fait pour favoriser les discordes intestines, parce que l'ambition des prétendants était toujours sûre de trouver un appui dans la rivalité sourde des nations. La géographie ne compensait que très imparfaitement les inconvénients de ce morcellement ethnographique : les pentes du Tatra, le plateau de la Transylvanie, les bassins de la Drave et de la Save, constituent en effet autant de provinces nettement distinctes et dans lesquelles ne s'exerçait guère l'influence des riverains du Danube et de la Theiss. Les Magyars, qui occupaient le centre du pays, étaient sans doute couverts contre l'invasion par cette ceinture de provinces sujettes, mais ils étaient aussi coupés de toute communication immédiate avec les peuples voisins, et leur action au dehors devait toujours être faible, parce qu'elle était indirecte. Enfin, bien que la Dalmatie fût officiellement réunie à la couronne, les Vénitiens ne cessaient pas d'en réclamer la possession, et même quand elle relevait des rois de Hongrie, l'influence italienne y était prépondérante : en sorte que tout accès vers la mer était fermé aux Magyars.

Les difficultés qui résultaient de cet état de choses étaient gravement accrues par les habitudes révolutionnaires qu'avaient développées les derniers incidents. La Bulle d'Or hongroise de

1222 et les ordonnances qui la complétèrent avaient protégé la petite noblesse contre les usurpations d'une oligarchie envahissante, et, en développant chez elle l'esprit politique, préparé à la nation pour les jours de crise de précieuses réserves. Malheureusement, d'une part, la royauté, dépouillée très vite de la plupart de ses revenus et de quelques-unes de ses prérogatives essentielles, fut trop faible pour exercer ses fonctions naturelles de protection et de modération. Et d'autre part, la bourgeoisie, formée exclusivement d'étrangers et en particulier d'Allemands, s'enferma dans ses privilèges et ne s'occupa pas des intérêts publics ; ici encore on retrouve l'action de ces divisions de races qui ont exercé une si désastreuse influence, bien que parfois dissimulée, sur les destinées de la Hongrie. La noblesse, dont aucune classe ne contrebalançait l'autorité, abusa de sa situation ; elle réduisit les rois à l'impuissance et le peuple à la servitude. Héroïque, mais imprévoyante et avide, dédaigneuse des travaux de la paix, elle offrit aux prétendants des soldats toujours prêts, et si son courage indompté opposa aux maîtres étrangers une infranchissable barrière, sa turbulence égoïste condamna la patrie à des siècles d'anarchie et de misère.

Politique intérieure des Angevins. — Les Angevins avaient aperçu le mal et ils parurent un moment sur le point d'en triompher. Il avait fallu plus de dix ans à Charles-Robert (roi de 1310 à 1342), après qu'il eut été couronné, pour établir son autorité. Aussi, lorsqu'il eut à peu près soumis le royaume, s'efforça-t-il d'habituer les nobles à l'obéissance ; Louis le Grand (1342-1382), son fils, continua sa politique, et ils parvinrent à rendre à la monarchie la plus grande partie du prestige qu'elle avait perdu.

Contre les seigneurs, ils s'appuyèrent sur la papauté et sur les villes. Charles-Robert devait sa victoire à l'Église : il ne l'oublia pas, ne lui contesta aucun des droits qu'elle s'arrogeait, la laissa lever les dimes, les annates, quelquefois même disposer des évêchés. Louis, fort habilement, apaisa à force de complaisances les inquiétudes qu'avaient éveillées à Rome ses prétentions sur le royaume de Naples. Le pape n'avait pas d'auxiliaire plus soumis ; en 1359, le bruit se répandit même

qu'Urbain V, mécontent de l'empereur Charles IV, allait faire élire à sa place Louis d'Anjou. En récompense de leur dévouement, les Angevins obtenaient de la Curie le droit de lever d'importantes redevances sur les domaines ecclésiastiques, et la bienveillance des papes déjouait les complots de l'opposition, qui avait toujours eu jusqu'alors des complices dans le clergé. De leur origine capétienne, les Angevins avaient retenu la nécessité d'une étroite alliance avec l'Eglise, et comme les Capétiens, ils en recueillaient d'inappréciables avantages.

Comme les Capétiens aussi, ils favorisaient la bourgeoisie, accordaient aux villes des privilèges plus étendus, en fondaient de nouvelles. Les circonstances, en stimulant le progrès matériel, augmentaient l'importance des cités. Le commerce prospérait, par suite de la sécurité rétablie, des relations plus fréquentes avec l'Italie, des conquêtes aussi, qui rattachèrent un moment à la Hongrie la Pologne et divers États du Danube inférieur. Les bourgeois se serraient autour de princes auxquels ils devaient l'aisance et l'ordre. Sans impôts nouveaux, par le simple effet du développement de la richesse publique, les ressources financières des souverains devenaient moins étroites. Les Angevins furent des financiers économes et prudents; en général, ils renoncèrent au désastreux expédient de l'altération des monnaies. Charles-Robert est le premier roi hongrois qui ait fait frapper des ducats d'or; comme ils rappelaient la monnaie de Florence, on les appela des *Floren*; ils eurent cours dans tous les pays voisins. Les douanes, les revenus des domaines royaux suffisaient aux dépenses, et les souverains ne faisaient que rarement appel à la générosité des diètes. Celles-ci n'avaient ainsi aucun prétexte pour s'immiscer dans le gouvernement.

Sous Charles-Robert et Louis, elles sont convoquées assez rarement et finissent presque par disparaître pendant les dernières années du règne de Louis. Elles sont remplacées par le Conseil royal, mais ce conseil, dont le roi nomme les membres, ne se compose que de ses officiers et des barons sur le dévouement desquels il peut compter. Les nobles sont attirés à la cour et abdiquent, en échange de pensions et de titres, quelque chose

de leur rude indépendance et de leur morgue hautaine. Les mœurs se polissent. Louis fonde à Pecs (Fünfkirchen) une Université, où les papes ne permettent pas cependant l'enseignement de la théologie. De superbes palais s'élèvent à Vychéhrad, à Esztergom (Gran) et à Waizen. Les tournois deviennent à la mode, et si la Hongrie n'est pas un pays de complète féodalité, les habitudes chevaleresques de l'Occident y pénètrent. L'armée nationale est peu à peu remplacée par une armée féodale, et les forces militaires se groupent par *bandérias* autour des principaux chefs ecclésiastiques ou laïques. Les rois encouragent un changement qui les dispense de solliciter l'autorisation de la diète pour lever des soldats.

Louis attire à sa cour des peintres, des sculpteurs, des architectes. L'instruction se répand et le goût des lettres. Nous savons qu'il y avait alors tout un cycle poétique, qui célébrait les héros nationaux, et parmi eux le grand monarque angevin. De cette littérature magyare, il ne reste en somme à peu près rien, et c'est comme le symbole de la dynastie angevine. En quoi tous ces travaux ont-ils servi l'avenir? Ce n'est guère qu'un temps d'arrêt dans les luttes anarchiques : aucune institution féconde et solide ne protège le royaume contre le retour des anciennes discordes, et cette couche légère de civilisation s'effrite au premier souffle. La comparaison classique entre l'empereur Charles IV et Louis d'Anjou est assez peu justifiée : les révolutions ont eu beau ébrécher l'édifice élevé par Charles IV, le corps général est resté debout; il a préparé la renaissance de la race slave en Bohême et l'a sauvée de la germanisation. C'est qu'il aimait réellement les Tchèques, s'inspirait de leurs anciennes traditions, et que ses réformes poussaient le royaume dans la voie de son développement naturel. Au contraire, les qualités supérieures des Angevins ont été annihilées par un vice capital : ils n'ont jamais bien compris le peuple qu'ils gouvernaient; ils ont toujours été des étrangers sur le trône; leurs créations en gardent quelque chose de factice et de précaire.

Sous l'éclat de leur pouvoir, on devine sans peine les germes de décadence, et leurs habiletés ajournent les difficultés sans les

résoudre. Volontiers, ils sacrifient à la tranquillité du jour la sécurité du lendemain, et les seigneurs se consolent de leur soumission momentanée en se préparant une revanche. Non seulement Louis, par exemple, confirme la Bulle d'Or (1351), sauf à ne pas l'appliquer, mais d'imprudentes mesures augmentent le pouvoir de l'aristocratie. « La noblesse héréditaire se constitue par la loi d'atavité; les familles nobles n'ont plus le droit de vendre leurs biens; leurs domaines se transmettent tant qu'il existe des héritiers naturels ¹. » Qu'un roi faible monte sur le trône, qu'une régence survienne, que plusieurs compétiteurs se disputent la couronne, et la noblesse, plus solidement organisée, plus riche, plus maîtresse de ses serfs, disputera au souverain les prérogatives qu'il n'exerce plus que par une sorte de ruse et comme par tolérance.

Politique étrangère des Angevins : apogée de la puissance hongroise. — Les mêmes réflexions se présentent à l'esprit à propos de la politique extérieure des Angevins. Charles-Robert était un calculateur à longues vues : il avait marié son second fils, André, à la petite-fille du roi de Naples, Robert, et avait épousé lui-même la fille de Vladislav de Pologne. De vastes perspectives s'ouvraient ainsi devant l'ambition de sa famille; du jour où elle étendrait sa puissance de la Baltique au détroit de Messine, qui oserait lui disputer cet Empire d'Orient qui avait toujours été le terme de ses désirs?

Louis faillit réaliser les projets de son père. « Il était naturellement de premier mouvement », nous dit Villani; les échecs le décourageaient vite et trop d'espérances le sollicitaient à la fois pour qu'il les poursuivît avec beaucoup de persévérance. Mais il avait l'imagination vive, l'esprit fécond et souple. Sans grands talents militaires, les circonstances le servirent bien, et son bonheur fut plus grand que ne le méritaient ses qualités. Il serait assez inutile d'entrer dans le détail de ses succès et l'on se perdrait à retracer les frontières changeantes de ses possessions. Un fait du moins est hors de doute : la Hongrie devient à cette époque une grande puissance européenne et son influence

1. Leger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*.

s'étend au loin. A deux reprises, en particulier, sa puissance apparaît considérable. D'abord vers 1364 : servi par les divisions inexpiables des Slaves du Sud, Louis reprend les prétentions des Arpad sur les provinces du Danube inférieur ; Belgrade et Viddin relèvent directement de lui ; le ban de Bosnie, les voïévodes de Moldavie et de Valachie, le prince de Serbie reconnaissent sa suzeraineté ; de la Leitha et de l'Adriatique, ses États s'étendent jusqu'à la mer Noire, et des Karpathes presque jusqu'au Balkan. Il ne s'agit pas, semble-t-il, d'une de ces fugitives razzias si souvent entreprises par les rois de Hongrie. Louis cherche à établir solidement sa domination, et les succès des Franciscains, qui répandent le catholicisme romain parmi ces populations grecques, doivent faire disparaître l'obstacle le plus sérieux qui s'oppose à la fusion des Magyars et des Slaves du Sud.

A la fin du règne, le spectacle change ; la puissance de Louis n'est pas moindre, mais le centre s'est déplacé vers le nord et l'ouest. A la mort du roi Casimir III de Pologne (1370), Louis a été reconnu roi par la diète de Cracovie. En même temps, l'Italie presque entière est soumise à son influence. Venise, avec qui il a guerroyé presque toute sa vie, s'humilie : non seulement elle lui abandonne les villes de Dalmatie, si importantes pour la Hongrie, mais, par le traité de Venise (1381), elle s'engage à lui payer un tribut annuel de 7000 ducats. A Naples, Jeanne a été renversée par ses troupes et remplacée par Charles de Durazzo, son allié. La plupart des autres États italiens sont réduits à une demi-vassalité. Une des filles de Louis est fiancée au second fils du roi de France Charles V ; une autre épousera le deuxième fils de l'empereur Charles IV, Sigismond ; la Curie approuve ses projets et combat ses ennemis.

Les contemporains ont gardé de ce papillotement un peu d'éblouissement, mais il inquiète vite la réflexion. C'est déjà un symptôme fâcheux que le revirement complet, le changement de front qui marque les dernières années du règne de Louis. Les intérêts permanents de la Hongrie étaient clairs ; ils se réduisaient à deux : la liberté de l'Adriatique et l'hégémonie de la péninsule des Balkans. Louis ne s'y est pas trompé, mais il n'a pu se résigner à renoncer à ses projets particuliers et

aux traditions de sa famille. Il est resté Angevin et Napolitain plus que Hongrois. Les perpétuelles défections des bans bosniaques et des hospodars valaques ont vite lassé sa patience, et dès qu'il a compris par quels efforts il achèterait l'assimilation de ces provinces méridionales, il y a renoncé : si bien que ses conquêtes n'ont eu d'autre résultat que d'affaiblir les Slaves du Sud et, en facilitant ainsi la conquête ottomane, de créer un péril nouveau pour la Hongrie. Vers l'Adriatique, les Dalmates n'acceptent pas la domination magyare, et les Vénitiens, honteux de leur défaillance, revendiqueront bientôt la possession des deux rives de la mer italienne. Les Polonais supportent avec impatience le joug d'un roi étranger, et les calculs d'une diplomatie subtile ne prévaudront pas contre l'instinct national. De ce grand effort, que restera-t-il au lendemain de la mort de Louis? Une extrême fatigue et cet énervement qui suit toujours les tentatives mal conçues et les conquêtes impolitiques.

Les luttes pour la couronne. — L'histoire officielle indique une succession régulière de monarques hongrois depuis la mort de Louis le Grand jusqu'à l'élection de Ferdinand I^{er}; mais en réalité les cent cinquante ans qui s'écourent entre l'extinction de la dynastie angevine et l'établissement de la dynastie autrichienne ne sont guère qu'une suite de guerres civiles, interrompues par de courtes trêves. Comme aucun lien réel ne rattache les sujets au souverain et que les règles de la succession au trône sont incertaines et vagues, chaque roi nouveau est obligé de conquérir le pouvoir, et les rivalités des prétendants trouvent des complaisances intéressées dans l'avidité des seigneurs, et, dans les tendances particularistes des diverses provinces, des renforts qui les rendent interminables. Pendant trente ans, Sigismond (1382-1437) est en lutte avec Ladislas de Naples, mis en avant contre lui par les adversaires de Marie, fille de Louis le Grand, qui contestent aux femmes le droit d'hériter de la couronne : appuyé par les provinces dalmates et croates, Ladislas aurait peut-être fini par rester victorieux s'il n'eût été lui-même menacé dans ses possessions napolitaines.

Suite naturelle de ces luttes intestines, la décadence du pouvoir royal. Le règne de Sigismond résume très bien ceux qui sui-

vront. Il manquera à tous les souverains les deux conditions nécessaires de tout établissement durable : la suite dans les idées et le temps. Maîtres en général de plusieurs royaumes, ils connaissent mal leurs peuples et, écrasés de soucis trop nombreux, ils s'épuisent en efforts décousus. Leurs absences fréquentes favorisent les insurrections, et les sacrifices qu'ils imposent à leurs sujets pour leurs lointaines ambitions leur aliènent les esprits. Sans autres ressources régulières que les revenus de domaines incessamment diminués par des largesses imprudentes ou des usurpations audacieuses, sans armée permanente et sans administration, ils sont obligés d'acheter les secours des diètes en leur abandonnant peu à peu les prérogatives de l'autorité. Sigismond doit ainsi, pour obtenir les subsides des États, confirmer les anciennes libertés, promettre qu'aucune résolution importante ne sera prise sans l'aveu de la diète, la consulter pour la nomination de ses grands officiers. Le *palatin* devient une sorte de vicaire général, « l'intermédiaire et l'arbitre entre le peuple et le souverain ».

L'administration de Sigismond. — Cet anéantissement de la dignité royale et les désordres qu'elle entraînait étaient d'autant plus fâcheux que de redoutables périls s'amoncelaient à l'horizon. Sigismond était assez avisé pour le comprendre, et il essaya des palliatifs. Les libertés publiques étaient trop énergiquement défendues pour qu'une restauration complète du pouvoir fût possible; il tenta de créer une sorte de régime mixte, où les diverses classes se feraient équilibre et où les privilèges des ordres contribueraient au maintien de la paix publique.

La cour de Rome soutenait Ladislas de Naples : Sigismond interdit, sous peine de confiscation, de recevoir sans son autorisation les bulles pontificales et réserva à la couronne le droit de nommer aux charges ecclésiastiques. Ce *Placetum regium* (1404), qui est encore aujourd'hui une loi fondamentale du royaume, aurait amené, s'il avait été sérieusement appliqué, la constitution d'un clergé royaliste et national, qui aurait soutenu le souverain contre la noblesse. Sigismond en même temps favorisait les villes, appelait les représentants de la bourgeoisie à siéger dans les diètes (1402); il espérait que les représentants des

comitats, des villes et des bourgs, réunis dans la *Table des Classes et des Ordres*, feraient contrepoids à la *Table des Barons et des Prélats*. Louis d'Anjou avait accordé (1351) aux seigneurs le droit d'exiger des redevances de leurs sujets, reconnu les premières justices patrimoniales, limité la liberté personnelle des paysans. « Dès lors, écrit un historien magyar, la servitude était le lot ordinaire des habitants des campagnes. » Sigismond essaya d'adoucir leur condition, leur rendit le droit de quitter leurs terres.

Ces ordonnances, inspirées en général par un jugement exact de la situation, n'eurent que des résultats insignifiants. D'abord, elles ne furent pas maintenues d'une main assez vigoureuse, et, d'autre part, elles heurtaient des préjugés trop profondément enracinés. Entre la bourgeoisie allemande et la petite noblesse magyare aucune fusion n'était possible; d'ailleurs les gentilshommes des comitats, protégés par les chartes et les traditions contre les empiètements des magnats, n'avaient aucune raison pour redouter des crises dont s'amusait leur turbulence et dont s'engraissait leur pauvreté. Les velléités de Sigismond en faveur des paysans ne tinrent pas longtemps contre la pression des nobles qui réduisirent leurs serfs à la plus dure condition; il finit même par reconnaître à tous les seigneurs le droit de justice patrimoniale que Louis d'Anjou n'avait accordé qu'à quelques barons. Les paysans, sans recours contre leurs maîtres, furent accablés de corvées et de redevances. Les jacqueries nombreuses que provoqua l'oppression n'aboutirent qu'à rendre leur misère plus noire, et déterminèrent la confiscation des dernières garanties qu'ils avaient conservées. La Hongrie devint ainsi une république anarchique, où quelques milliers de hobereaux disposèrent au gré de leurs caprices des intérêts les plus sacrés.

Décadence politique de la Hongrie. — Telle est cependant la puissance de la liberté, même déréglée, que la Bulle d'Or et l'existence d'une classe nombreuse habituée à la vie politique sauvèrent malgré tout le pays de l'extrême abaissement dans lequel tomba la Bohême sous la domination des Habsbourg. Les seigneurs ne laissèrent jamais prescrire l'indépendance du royaume; mais ils durent acheter par plusieurs siècles de souffrances le droit de revendiquer une place privilégiée dans la

monarchie autrichienne. Le patriotisme était vif parmi la noblesse magyare, mais il revêtait une forme inférieure et se traduisait surtout par des lois d'exclusion et d'oppression. Il s'épuisait en déclamations éloquentes et manquait de vigilance et de perspicacité. L'héroïsme se réveillait au moment du danger, mais ses explosions incohérentes et tardives ne conjuraient pas le péril.

Quinze ans après la mort de Louis, il ne restait plus rien de ses conquêtes. Non seulement Sigismond n'avait pas réussi à empêcher la scission de la Pologne, qui avait reconnu pour reine la seconde fille de Louis, Edvige, mais il avait dû renoncer à ses droits sur la Russie-Rouge. La perte de ces provinces lointaines et occupées par des populations entièrement slaves était presque inévitable et par conséquent assez peu fâcheuse. Il n'en était pas tout à fait de même des contrées allemandes, le Zips, que Sigismond engagea à la Pologne en 1412 et qui ne furent de nouveau réunies à la Hongrie que par Marie-Thérèse. Plus funeste surtout fut l'abandon de la Dalmatie maritime, qu'il dut céder à Venise après une guerre d'environ vingt années (1437).

C'est vers le Sud surtout et l'Est qu'apparaît le plus nettement la décadence politique du royaume. Les principautés slaves et roumaines, qui avaient jusqu'alors plus ou moins gravité dans l'orbite de la Hongrie, échappent à son influence¹.

L'invasion turque. — L'abandon des principautés slaves et roumaines du Danube fut la grande faute et le malheur capital du règne de Sigismond. L'heure était décisive. Le moment était arrivé pour la Hongrie de justifier par ses services ses prétentions à l'hégémonie. Affaiblis par leurs dissensions, rongés par les querelles religieuses, les États slaves auraient accepté la protection des rois de Pesth s'ils avaient pu compter sur un appui effectif contre les Turcs. Les Hongrois, par leur négligence, perdirent à tout jamais l'occasion de fonder leur prépondérance en Orient. Quatre siècles plus tard, quand ils voudront reprendre leur marche vers l'Archipel, ils trouveront en face d'eux des peuples qu'ils n'ont pas su défendre et sur lesquels ils n'ont plus aucun droit à réclamer.

1. Voir ci-dessous, chap. XVI, XVII et XVIII.

Sigismond essaya à diverses reprises d'arrêter l'invasion turque; mais ses tentatives, mal combinées et mollement soutenues, furent en général malheureuses. Il tenta d'organiser les forces de la Hongrie, fixa les devoirs militaires des divers ordres, divisa le royaume en sept camps, créa la cavalerie légère des hussards. Ce qu'il eût fallu changer, c'étaient les mœurs politiques du pays. Les levées se faisaient mal, les recrues arrivaient trop tard, mal armées, indisciplinées, ne résistaient pas à la fatigue, se débandaient au bout de quelques mois. Les princes voisins, abandonnés, pliaient peu à peu, acceptaient la domination des infidèles. A la fin du règne, tous les postes avancés étaient entre les mains de l'ennemi et déjà, à plusieurs reprises, le flot de l'invasion avait battu la frontière.

En Hongrie comme en Bohême, le règne de Sigismond se terminait donc sous les plus sombres auspices. Atteint dans ses œuvres vives par une constitution désastreuse, incapable de résister par ses seules forces à l'invasion, le peuple magyar fut sauvé du joug ture par l'héroïsme des Hunyady; mais, pas plus que leurs prédécesseurs, ils ne créèrent un pouvoir durable, et la Hongrie n'eut d'autre ressource que de chercher une protection dans la monarchie autrichienne.

III. — *Les Tchèques et les Magyars* *de 1437 à 1526.*

La Hongrie et la Bohême après la mort de Sigismond : l'anarchie. — Le gendre de Sigismond, Albert V d'Autriche, l'empereur Albert II, auquel il laissait ses royaumes multiples et ses nombreux embarras, ne manquait ni d'intelligence ni d'énergie. « Il était bon, quoique Allemand, écrit un chroniqueur tchèque, hardi et pitoyable. » Il est peu vraisemblable qu'il eût réussi à triompher des difficultés d'une situation presque inextricable et des préventions invincibles de ses sujets. La dysenterie, qu'il contracta dans une expédition contre les Turcs, lui épargna sans doute de cruelles mésaventures (1439).

Après lui, sa veuve Élisabeth, puis l'empereur Frédéric III essayèrent vainement de maintenir les droits des Habsbourg. Même après que les diètes ont reconnu les titres du fils d'Albert, Ladislas le Posthume (1439-1457), l'autorité de cet enfant est purement nominale et, sous cette ombre de royauté, les partis redoublent de violence et la confusion est au comble. En Bohême, non seulement les fiefs lointains de la couronne, mais les deux Lusaces, la Silésie, la Moravie même, s'habituent à une existence indépendante : pour certains de ces pays, la Silésie par exemple, cette scission est rendue irréparable par les haines de races. Les seigneurs les plus riches se disputent l'influence ou songent à se tailler des principautés à demi indépendantes. La justice est interrompue, des bandes courent la campagne, les âmes s'abaissent, les meilleures n'ont pour convictions que des haines, le plus grand nombre que des intérêts. La cour de Rome, qui n'a jamais reconnu les Compactats et qui, à ce moment même, triomphe de l'opposition des conciles et réhabitue peu à peu au joug les princes et les peuples, guette le moment où la fatigue et l'énervement lui livreront ces rebelles dont l'audace a été épuisée par la guerre et qu'embarrasse leur triomphe.

En Hongrie, le péril est plus redoutable encore : chaque année marque un nouveau progrès des infidèles ; Vladislav de Pologne, à qui une partie des nobles avait offert la couronne, est tué dans la terrible bataille de Varna (1444), sans que ce retentissant revers provoque autre chose qu'une émotion momentanée et réussisse à faire naître de viriles résolutions.

Il y avait cependant, dans ces pays si cruellement éprouvés, des réserves inconnues de dévouement et de courage : il suffit pour les évoquer de l'apparition de quelques chefs remarquables. Les Magyars révèrent encore aujourd'hui les noms de Jean Hunyady, et de Mathias Corvin ; les Tchèques placent Georges de Podiébrad à côté de Huss et au-dessus de Zizka : leur patriotisme est clairvoyant et l'histoire a le devoir de proclamer les services de ces grands chefs nationaux qui, réparant les erreurs des dynasties étrangères, donnèrent encore à la Bohême et à la Hongrie quelques années de gloire.

Georges de Podiébrad et Mathias Corvin. — Georges de Podiébrad, que ni ses richesses ni l'illustration de sa famille n'appelaient au premier rang, appartenait par ses origines au parti réformateur, et une tradition un peu suspecte lui donne Zizka pour parrain. Il rappelle beaucoup moins d'ailleurs le farouche sectaire que notre Henri IV : comme le grand roi français, il mettait au-dessus de tous les dogmes l'amour de la patrie, et sa raison tolérante se proposa de désarmer les haines en garantissant à tous le respect des droits de la conscience. De piété sincère mais large, ambitieux mais incapable de satisfaire son ambition par des moyens coupables et toujours prêt à la sacrifier aux intérêts supérieurs du pays, accessible aux vastes combinaisons et aux projets compliqués, mais n'y cherchant qu'un amusement ou une diversion, s'il fut moins heureux que Mathias, ce n'est pas cependant qu'il lui fût inférieur. Ses qualités, pour ne pas frapper l'imagination, n'en conquièrent que plus sûrement le respect.

Un Valaque de médiocre naissance, nommé Vojk, s'était poussé auprès de Sigismond et avait reçu, au sud-ouest de la Transylvanie, le château de Hunyady qui donna son nom à la famille. Le fils de Vojk, Jean Hunyady, dont la bravoure était célèbre dans une noblesse où la témérité était une tradition générale, devint vite populaire par ses exploits, ses talents stratégiques, l'ardeur de sa foi et la confiance qu'il rendit aux troupes. Ses défaites à Varna et à Kossovo n'ébranlèrent pas sa popularité; il la justifia lorsqu'en 1456 il défendit victorieusement Belgrade contre Mohammed II. *Æneas Sylvius* comptait sur lui pour commander la croisade qu'il préparait : « Avec lui sont mortes nos espérances », écrivait-il tristement en apprenant que le défenseur de Belgrade avait succombé dans son triomphe. Les Magyars récompensèrent l'héroïsme de Jean Hunyady en offrant la couronne à son fils, Mathias Corvin (1458). Il n'avait pas quinze ans, mais sa maturité précoce déconcerta ceux qui avaient espéré régner sous son nom. Très dur, impérieux, violent, il resta toujours l'idole de la nation : elle semblait se reconnaître en lui, avec sa fougue, son éloquence, sa vivacité et sa finesse d'esprit, son orgueil aussi et son dédain des ménagements

et des scrupules. Aussi redoutable dans le cabinet que sur le champ de bataille, fort instruit, unissant à une rare connaissance des hommes une extraordinaire puissance de travail, moins grand par les qualités du cœur que par celles de l'intelligence, l'esprit haut et l'âme trouble, il avait plus d'ambition pour lui-même que pour son pays.

Il se piquait d'érudition, encouragea l'humanisme, protégea les lettres et les arts. Depuis 1476 surtout, après son mariage avec la fille de Ferdinand de Naples, Béatrice, sa cour devint la réunion des beaux esprits italiens dont la reconnaissance s'épanchait en prose et en vers. Le plus célèbre, Antoine Bonfini d'Ascoli, écrivit dans un latin fort élégant une histoire de Hongrie qui est restée longtemps populaire. Le chancelier du roi, l'archevêque Jean Vitez, qui joignait à des talents politiques supérieurs une rare instruction et le goût très vif des sciences, recrutait en Allemagne des professeurs remarquables pour l'Université que le roi fondait à Presbourg, et parmi eux le célèbre astronome Regiomontanus¹, réunissait dans sa bibliothèque plusieurs milliers de manuscrits; Mathias protégeait les artistes, embellissait les châteaux royaux et les ornait de statues et de tableaux.

Il n'empruntait pas seulement des artistes à l'Italie, mais des ouvriers, des agriculteurs, qui importaient en Hongrie des procédés de culture plus rationnels ou y introduisaient des industries inconnues. La sécurité était complète; le commerce reprenait, la prospérité se développait, le peuple s'habitua à respecter dans le roi le défenseur du droit et de la paix publique, et l'armée permanente, qu'il avait peu à peu créée, lui permettait de réprimer sans difficulté les tentatives d'insurrection qui agitaient de temps en temps encore la noblesse.

La main de Podiébrad était moins lourde, mais il s'inspirait des mêmes principes et obtenait des résultats analogues. Très souple, habile à profiter de la lassitude universelle et à ménager toutes les espérances, il lui suffit de rendre à la royauté son rôle naturel de gardienne de l'ordre et de la sécurité générale pour grouper autour de lui la grande masse du peuple et réveiller le

1. Voir ci-dessus, p. 251.

sentiment national aux dépens de l'exclusivisme religieux. « Alors, dit un vieux chroniqueur, une grande satisfaction régnait dans le pays. » Le rétablissement des tribunaux, la sécurité des routes, l'apaisement des esprits ramenaient le travail et la richesse. L'Université retrouvait un peu d'animation; l'influence de la réforme religieuse se manifestait par la diffusion des lumières et le goût de la discussion et de l'étude, qui pénétrait dans toutes les classes et qui donne une physionomie si curieuse et si particulière au peuple bohème à cette époque. Suspects à leurs voisins, les Tchèques se repliaient sur eux-mêmes et se renfermaient dans un amour toujours plus ardent pour leur patrie et leur race. C'est le moment où la Bohême devient bien nettement un royaume slave. Les Allemands, qui forment aujourd'hui encore un tiers de la population totale du royaume, n'en formaient plus guère alors qu'un dixième. Le tchèque se répand au dehors, reconquiert la Moravie et plusieurs districts de la Silésie, devient la langue diplomatique d'une partie de l'Europe orientale.

Fin des guerres hussites; mort de Mathias Corvin.

— Ces résultats n'avaient pu être obtenus que grâce à l'attitude de la Curie, qui ménageait Georges parce qu'elle espérait sa conversion. Dès qu'elle s'aperçut qu'il ne lui sacrifierait pas les Compactats, elle reprit les hostilités, et, en 1466, Paul II lança l'excommunication majeure contre Georges de Kunstat-Podiébrad, « qui se dit roi de Bohême, hérétique, relaps et fauteur d'hérésie ». Pour exécuter son arrêt, le pape accepta les offres de secours de Mathias (1468). Une guerre terrible commença, poursuivie par le roi de Hongrie avec un impitoyable acharnement. Abandonné par une partie de ses sujets, menacé par des forces supérieures, le roi hussite resta en somme victorieux, puisqu'il déjoua les projets du pape. Pour la seconde fois, l'Église catholique avait échoué dans ses desseins et l'insurrection avait bravé ses colères; pas plus que par le passé, les papes ne se résignèrent à confirmer les Compactats et à sanctionner ainsi officiellement le triomphe de leurs adversaires; mais ils ne comptèrent plus désormais pour les soumettre que sur le temps et le hasard, et, absorbés par d'autres soucis, se

désintéressèrent d'un conflit où ils n'avaient trouvé que des déceptions. A la diète de Koutna-Hora (Kuttenberg) en 1485, les catholiques et les Utraquistes de Bohême s'engagèrent réciproquement à respecter leurs privilèges et leurs croyances, et depuis lors la paix religieuse du royaume ne fut plus sérieusement menacée jusqu'à la Réforme. Quelque troublées qu'aient été les dernières années de Podiébrad, son règne n'avait donc pas été perdu et la reconnaissance des Tchèques ne s'est pas égarée quand ils l'ont choisi pour leur héros national. Aucun de leurs rois n'a aimé son peuple d'un amour plus sincère et aucun ne lui a rendu de plus réels services. En arrêtant les progrès de l'anarchie, il a rendu impossible une réaction catholique qui, à une époque où la nationalité slave était encore incomplètement trempée, eût sans doute assuré le triomphe des éléments germaniques. Les victoires de Podiébrad sur la coalition catholique préparent la chute définitive du moyen âge et annoncent l'ouverture d'une ère de tolérance et d'indépendance religieuse. Le diplomate subtil complète l'œuvre du martyr de Constance.

Les dernières années de Mathias Corvin sont plus éclatantes que celles de Podiébrad. Pour obtenir la paix, le successeur de Georges, Vladislav Jagellon de Pologne, avait dû céder au roi de Hongrie, par les préliminaires d'Olmütz (1478), confirmés par le traité de Brunn (1479), la Moravie, la Silésie et la Lusace; Frédéric III s'enfuyait devant lui et lui abandonnait sa capitale. Maître ainsi de presque toutes les provinces qui constituent aujourd'hui la monarchie autrichienne, moins la Galicie et la Bohême, étroitement uni à la papauté, en relations intimes avec les Wittelsbach et les Suisses, il exerçait sur l'Europe orientale et centrale une sorte de primauté. « L'Autriche vaincue atteste ma force, dit l'orgueilleuse épitaphe qu'il s'est composée lui-même. J'étais la terreur du monde; l'empereur d'Allemagne et l'empereur des Turcs ont tremblé devant mon épée; la mort seule a pu venir à bout de moi. » Ephémère grandeur qui ne reposait sur rien! Comme Louis d'Anjou, Mathias, en poursuivant vers le Nord et l'Ouest de stériles conquêtes, avait négligé les intérêts essentiels de la Hongrie. Le moment eût été favorable pour reprendre l'offensive contre les Turcs : la guerre contre

les infidèles, qui avait fondé la grandeur des Hunyady, aurait seule assis solidement leur domination en la justifiant. Mathias, en se détournant des événements qui s'accomplissaient dans la région du Danube inférieur, avait sacrifié l'œuvre nécessaire et profitable à de prestigieuses chimères. Il avait poursuivi la gloire et il ne laissa qu'un grand nom.

Les Jagellons; décadence de la royauté. — Quelque temps avant sa mort, par un de ces coups de génie par lesquels se révélaient à la fois son habileté diplomatique et la sincérité de son patriotisme, Podiébrad, renonçant à l'espérance de fonder une dynastie, avait décidé les États de Bohême à choisir pour son successeur le fils de Casimir de Pologne, Vladislav Jagellon (1469). Après la mort de Mathias Corvin, les Magyars élurent également Vladislav (1490-1516); depuis lors, les deux royaumes n'ont plus été séparés. Porté par les événements, Vladislav réalisait, sans coup férir, le rêve si longtemps caressé par tant de princes différents; maître de la Bohême et de la Hongrie, sûr de l'appui de la Pologne, il pouvait fonder un puissant empire qui opposerait aux envahissements des musulmans une invincible résistance et garantirait les Slaves et les Magyars contre les retours offensifs de l'Allemagne. Encore fallait-il une persévérance fort éveillée et une main à la fois légère et ferme pour habituer à une vie commune des peuples que séparaient tant de souvenirs, et pour contenir les instincts de désordre qui depuis plus d'un siècle énervaient la Bohême et la Hongrie et préparaient leur asservissement. Bienveillant et pacifique, protecteur éclairé des arts, avec le goût de la justice, l'amour du repos et la crainte des affaires, Vladislav manquait de résolution et d'activité; incapable de résister à une demande ou à un conseil, « il buvait comme un pigeon tout ce que l'on mettait devant lui ». — « Bien, très bien », répondait-il à tout ce qu'on lui disait; on finit par l'appeler le roi *bene*. Quand il mourut, son fils Louis lui succéda (1516-1526); il avait une dizaine d'années. En fait, le règne des Jagellons n'est qu'un véritable intérim de la couronne, et les nobles en profitent pour réaliser leur rêve de domination. A Prague, une sorte de code général, connu sous le nom de *Constitution de Vladislav* et

approuvé par le roi en 1500, sanctionne leur triomphe. Le roi ne peut rien faire sans l'autorisation de la diète, c'est-à-dire des seigneurs qui y dominent ; il n'a ni armée, ni finances, ni administration. Les fonctionnaires, pris parmi les nobles et qui ne peuvent être destitués par le roi, sont moins les officiers de la couronne que les délégués des États ; leur mission consiste, non à réaliser la volonté du souverain, mais à la limiter et à la surveiller. Les seigneurs sont maîtres absolus sur leurs domaines, et les décisions du roi ne sont exécutées sur leurs terres qu'autant qu'ils y consentent. Dans la première rédaction de la constitution, le nom du roi n'était pas prononcé, et cette omission répondait fort bien à la réalité des choses.

Les capitulations électorales du 31 juillet 1490, par lesquelles Vladislav achète la succession de Mathias Corvin, impliquent de même une complète abdication : il s'engage à n'introduire aucune nouveauté, à respecter toutes les anciennes libertés ; le palatin, qui est devenu peu à peu une sorte de vicaire général du royaume, ne sera nommé qu'avec l'assentiment des nobles ; le souverain ne peut donner même cent paysans qu'avec l'approbation de la diète. L'armée, toute féodale, est constituée par les contingents des simples nobles et par les *bandérias* de 200 cavaliers lourdement armés et de 200 hussards que lèvent et commandent les hauts barons du royaume. Les domaines de la couronne sont usurpés, les redevances que votent de temps en temps les États ne rentrent pas, les officiers royaux ne sont pas payés. « J'ai vu moi-même, à Bude, écrit Dubravius, des laquais de la cour se rendre avec des bouteilles vides auprès de l'évêque de Pecs et mendier du vin pour le dîner du roi. » — « Tu es notre roi, nous sommes tes seigneurs », disent aux Jagellons les nobles tchèques ; le fait est plus vrai peut-être encore pour la Hongrie que pour la Bohême.

Anarchie et servage ; décadence morale et politique.

— Cet anéantissement de l'autorité suprême, fâcheux déjà parce qu'avec elle disparaissait un facteur de modération et de paix, devint surtout désastreux parce que les nobles se montrèrent complètement hors d'état d'exercer le pouvoir qu'ils avaient usurpé. Aussi incapables de se passer de souverains que de

leur reconnaître les pouvoirs indispensables à l'exercice de l'autorité, prêts à tous les entraînements et sujets à toutes les défaillances, plus avides qu'ambitieux, plus envieux des droits des autres que persévérants dans la défense des leurs, ils ne réussirent à organiser que l'anarchie et paralysèrent le développement matériel et moral du pays sans même mettre à l'abri ses libertés contre les brusques surprises et les coups d'État. La petite noblesse aliéna au profit de quelques chefs de parti ses forces et ses droits; comme dans la Pologne du XVIII^e siècle, elle ne défendit avec tant d'opiniâtreté les privilèges qu'elle avait usurpés que parce qu'elle prétendait en trafiquer; besogneuse et turbulente, elle fut la matière toujours prête des guerres civiles.

Non pas que les seigneurs fussent indifférents aux destinées de leur patrie. Favorisé par les divisions de l'Allemagne, le mouvement national magyar et slave continuait, et les décrets des diètes complétaient l'œuvre commencée quelque cinquante ans plus tôt par les révoltes militaires. La haine de l'étranger était toujours aussi vigilante. « Jamais, disait le célèbre manifeste de la diète hongroise en 1505, ce royaume n'a souffert plus cruellement que quand il a été gouverné par des rois étrangers. » Mais ce patriotisme redondant s'épuisait en vaines et intermittentes récriminations; les rancunes des partis et les intérêts personnels absorbaient l'attention, et les résolutions héroïques ne servaient le plus souvent qu'à les dissimuler ou tout au plus à les excuser.

Les troubles continuels, en arrêtant le commerce et en ruinant la prospérité matérielle, empêchaient d'autre part la formation ou arrêtaient les progrès d'une classe moyenne qui eût été intéressée à maintenir l'ordre et eût pu devenir une garantie de stabilité politique. Quant au peuple, il avait disparu depuis que les nobles avaient enfin réussi à réduire à une « éternelle servitude » les habitants des campagnes ¹.

En Bohême, la condition des paysans était moins dure qu'en Hongrie et les traditions de liberté s'y maintinrent plus long-

1. Voir ci-dessous, t. IV, le chapitre *Hongrie*, sur le terrible code de Verböcsey.

temps ; les mœurs y étaient plus douces ; les idées religieuses surtout y inclinaient les maîtres à la modération. L'oppression ne deviendra réellement odieuse qu'après le triomphe de la réaction catholique, à la suite de la guerre de Trente ans. Cependant, dès la fin du xv^e siècle, la classe agricole est liée à la glèbe, livrée à l'arbitraire des seigneurs, dont les exigences pèsent lourdement sur elle ; les revendications démocratiques qui ont marqué le début des guerres hussites n'ont abouti qu'à supprimer les dernières garanties que possédaient les colons. Les seigneurs expieront cruellement leur imprévoyante avidité : quand ils se trouveront de nouveau en face de l'invasion, ils appelleront en vain aux armes les fils des compagnons de Zizka ; personne ne leur répondra : de toute la nation, il ne reste plus qu'une noblesse, isolée et démoralisée.

Dans ces conditions, le progrès général de la civilisation et de la richesse est plus lent que dans la plupart des pays voisins ; les blessures laissées par les luttes précédentes se ferment avec une extrême lenteur, la population n'augmente guère et les réserves économiques ne se reconstituent pas. Sur ces corps anémiés, les régimes les plus généreux perdent leur action régénératrice : l'humanisme n'est que l'amusement de quelques dilettantes, et la liberté religieuse, si valeureusement conquise, n'est plus qu'un prétexte à scolastiques ergotages, et une cause nouvelle de division.

L'Utraquisme, qui reste la religion de la grande majorité des Tchèques, ne leur offre ni confession précise ni hiérarchie régulière. Entêté à poursuivre avec Rome une réconciliation impossible, ne reconnaissant l'autorité sacerdotale qu'aux prêtres régulièrement ordonnés par les évêques, il recrute au moyen d'expédients suspects un clergé ignorant et peu scrupuleux, que la misère livre à la discrétion des seigneurs. De ces misérables directeurs du peuple, les meilleurs s'imaginent qu'ils restent fidèles à l'esprit de Huss parce qu'ils maintiennent avec une opiniâtreté farouche la communion sous les deux espèces ou la lecture de l'Épître en slave, rebelles sans conviction qui ne défendent plus que le cadavre d'une révolution et n'offrent à leurs ouailles que de vaines et creuses formules.

Beaucoup s'aperçurent de la pauvreté de cette Église nationale qui traînait une apparence d'existence et ne vivait plus que par habitude. Quelques-uns retournèrent au catholicisme; les autres, moins timorés, tourmentés par une passion religieuse plus intense, cherchèrent à rendre quelque signification à l'Utraquisme et comme une âme à l'hérésie. La plus célèbre des sectes qui sortirent de cette fermentation des âmes est celle des Frères bohêmes, qui reconnaissaient comme leur fondateur Pierre Cheltchitski.

Né dans les dernières années du xv^e siècle, sans grande instruction, mais éloquent à force de sincérité et de chaleur d'âme, il avait senti avec une extraordinaire vivacité ce besoin de rénovation morale d'où était sorti le mouvement hussite. Assez indifférent au dogme et à la théologie, il prêchait la réalisation sur la terre de la parole du Christ. Aucune doctrine ne convenait mieux à des esprits surmenés et désabusés. L'*Unité des Frères*, organisée d'abord par Grégoire, son premier évêque, puis transformée et comme adoucie par Loukach de Prague, vers la fin du xv^e siècle, prit une rapide extension; en face du catholicisme en décadence et de l'Utraquisme ankylosé, elle parut un moment appelée à réconcilier dans l'Évangile les partis tchèques.

La Bohême et la Hongrie réunies à l'Autriche. — Si regrettables que fussent quelques-unes des modifications constitutionnelles qui avaient marqué le xv^e siècle, quelque déplorables en particulier et dangereuses que fussent les lois qui condamnaient à une dure servitude l'immense majorité de la population, il n'était pas encore défendu d'espérer le triomphe des idées sensées et du patriotisme. La liberté, même désordonnée, n'a jamais une action absolument débilite; divers symptômes favorables annonçaient un réveil de l'esprit public, en Bohême surtout, où le patriotisme était sinon plus sincère, du moins plus clairvoyant, et où les instincts d'anarchie étaient moins invétérés et moins généraux. La petite noblesse, magyare ou slave, indisciplinée et turbulente, était valeureuse et animée dans son ensemble de sentiments généreux; l'infiltration germanique était arrêtée; un Charles IV ou un Pôdiébrad eussent trouvé sans peine dans la nation les éléments d'un gouverne-

ment réparateur. Toutes les espérances d'un meilleur avenir s'évanouirent quand les Magyars et les Tchèques crurent nécessaire de confier leurs destinées aux Habsbourg.

Leur était-il possible, au moment où s'organisaient les grandes monarchies occidentales, de persister dans leur isolement, et auraient-ils résisté longtemps aux ambitions qui les guettaient de toutes parts? En face du péril turc, chaque jour plus menaçant, comment n'auraient-ils pas cherché à réunir leurs forces? Il est certain du moins que leurs nouveaux souverains leur firent payer fort cher une protection fort incomplète.

En 1516, Louis II succédait à son père Vladislav dans la double royauté de Bohême et de Hongrie; dix ans après, le 29 août 1526, il périssait à Mohács, dans une bataille contre les Turcs.

Le sultan Soliman II entra dans Bude; les Turcs restèrent près de deux siècles maîtres de la plus grande partie de la Hongrie. Le reste accepta pour roi Ferdinand d'Autriche, qui avait épousé la fille de Vladislav, Anne (17 déc. 1526); il avait déjà été élu roi de Bohême par les États de Prague. La Bohême et la Hongrie n'ont jamais repris depuis leur existence indépendante, et leur histoire est désormais inséparable de celle de la monarchie autrichienne.

BIBLIOGRAPHIE

Pour Charles IV et Sigismond, on trouvera l'indication des principaux documents et des travaux les plus importants dans les articles de l'*Allgemeine deutsche Biographie*. Voir aussi, ci-dessus, la bibliographie des chapitres vi et xii.

Guerre des Hussites et Bohême jusqu'en 1526. — E. Denis, *Huss et la guerre des Hussites*, Paris, 1878; et du même auteur, *Fin de l'indépendance de la Bohême*, 2 vol., Paris, 1890, avec une bibliographie détaillée. Parmi les ouvrages parus depuis, il faut citer au premier rang la continuation de l'admirable *Histoire de Prague* de Tomek, en tchèque, t. IV-IX (Prague, 1879-1891), de 1419 à 1470; et du même auteur une biographie magistrale de Zizka (1879). — Très importantes aussi sont les études de Loserth, et en particulier son ouvrage, *Hus und Wiclif*: il a démontré que l'influence de Wycliffe sur la doctrine de Huss avait été considérable. — A signaler également les nouveaux volumes des *Pamatky archæologicke*, sous la direction de Kalousek.

Hongrie. DOCUMENTS. — En premier lieu, la grande collection des *MONUMENTA HUNG. HISTORICA*, publiée par l'Académie des sciences à Pesth.

Consulter surtout pour cette période : 4^e section, vol. 1-3, *Diplomatarium de l'époque des Angevins*, et vol. 4-7, *Diplomat. de l'époque de Mathias*, 1878. Pour l'histoire intérieure, le *Codex diplomat. Hung. Andegavensis*, 1301-1357, 6 vol., 1878-1891; le *Corpus statutorum Hung. municipalium*, 2 vol., 1885-1890; le *Corpus juris hungarici*. — *Litteraturgeschichtliche Denkmäler*: en particulier le tome II, *Écrits du xv^e siècle glorifiant le roi Mathias*, 1882. — Sur les rapports avec la cour de Rome, **Fraknoi**, *Monumenta vaticana Hung. historiam illustrantia*, t. VI, Pest, 1890. **Sasinek**, *Regesten aus Prager-Archiven*, 1890. Ces divers recueils complètent et corrigent, mais ne rendent pas inutiles les anciennes collections : **Féjér**, *Codex diplomat. Hung.*; — **Kaprinai**, *Hungariæ diplomatica temporis Mathiæ*, Vienne, 1767; — **Schwandtner**, *Scriptores rerum hungar. veteres*, Vienne, 1765, etc., et les grandes histoires de **Pray**, **Katona**, **Engel**, du comte **Mailath**, de **Szalay** et de **Fessler** (nouv. édit. remaniée par **Klein**). On trouve de nombreux renseignements sur l'histoire de Hongrie dans les publications des Croates : *Monumenta spectantia hist. Slavorum meridionalium* (22 vol. parus); — *Monum. historico-juridica Slav. merid.* (4 vol.); — *Rad* (Revue de l'Académie de Zagreb, Agram), 109 vol. renfermant des travaux de tout ordre. Sur l'activité de l'Académie de Zagreb, voir L. Leger, *Revue Historique*, 1876.

Sur **Mathias**, les principaux auteurs à consulter sont **Thurocz**, *Chronikon rerum Hungar.* (dans Schwandtner), **Dlugosz** (voir Hist. générale, III, p. 768), **Bonfini**, *Rerum Hungar. decades XLV* (1^{re} édit. complète, Cologne, 1690).

Livres. — Parmi les livres fort nombreux qu'a inspirés l'époque des Hunyady, il faut mettre à part deux travaux importants et qui témoignent, sinon toujours de beaucoup de critique, du moins d'une sérieuse érudition : le comte **Teleky**, *Hunyadiak Kora magyarorozagon*; et **Fraknoi**, *Vie du roi Mathias*, également en magyar, Pesth, 1890; trad. all., Fribourg, 1891. — Les recherches des écrivains hongrois ont été mises à la portée des lecteurs français par **Chassin**, *Jean de Hunyade*. — Nous avons déjà cité, mais nous croyons utile de rappeler les travaux de l'historien français de la Hongrie, **E. Sayous**.

Sur la littérature, **Schwicker**, *Geschichte der magyarischen Litteratur*, Leipzig, 1889.

La littérature historique hongroise est très riche. Aux lecteurs désireux de s'orienter au milieu de cette activité un peu confuse, on peut recommander le bulletin de MM. **Lederer** et **Marczaly** dans la *Revue historique* de 1887, et les **Jastrow's Jahresberichte der Geschichtswissenschaft**, Berlin, 1890.

CHAPITRE XIV

LES ROYAUMES SCANDINAVES

De 1230 à 1480.

Le milieu du ^{xiii}^e siècle qui n'est marqué, pour la Suède, que par un changement de dynastie, l'est, pour le Danemark, par une diminution considérable de sa puissance. Le démembrement des domaines des Estrithides, commencé sous Valdemar le Victorieux, continue sous ses successeurs; le pouvoir royal, attaqué par la noblesse et le clergé, va toujours s'affaiblissant. C'est cependant le Danemark qui restera, jusqu'au ^{xvi}^e siècle, le pivot de l'histoire du Nord. A la fin du ^{xiv}^e siècle, commencera l'union, destinée à durer plus de quatre cents ans, de la Norvège et du Danemark : un peu plus tard, la Suède elle-même s'y rattachera, et tout le Nord scandinave se trouvera réuni dans la main des rois danois. C'est donc par le Danemark qu'il convient de commencer notre étude.

I. — Le Danemark de 1241 à l'Union de Kalmar (1241-1397).

Les faits. — La plupart des dépendances extérieures du Danemark avaient été perdues dans les dernières années du règne de Valdemar le Victorieux ¹ : ses successeurs furent inca-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 737-738.

pables de les reprendre. Érik *Plovpenning* (ainsi nommé à cause d'un impôt qu'il établit sur les charrues) passa ses neuf années de règne (1244-1250) à combattre ses frères, qu'appuyaient les comtes allemands du Holstein, la ville de Lübeck et les Suédois. Une seule expédition au dehors relie son règne à celui de ses prédécesseurs : en 1248, il va en croisade en Esthonie. Deux ans plus tard il est assassiné par son frère Abel, duc du Sud-Jutland, qui monte sur le trône, mais est presque aussitôt tué, en 1252, dans une guerre contre les Frisons. Un troisième fils de Valdemar, Christophe, succède à Abel. Son règne de six ans (1252-58) est rempli par une lutte violente contre le clergé, qu'interrompt à peine la mort subite du roi, empoisonné, dit-on, par le doyen du chapitre de Veile.

Érik V *Glipping* (le Clignant) passe son règne à lutter, comme son père, tantôt contre le clergé, tantôt contre la branche apanagée de la famille royale qui détient le duché du Sud-Jutland. En 1286, il est assassiné par ses officiers dans une grange, près de Viborg (en Jutland). Son fils, Érik VI *Mened*, plus heureux que ses prédécesseurs, garde la couronne longtemps (1286-1320), et ne meurt pas de mort violente. Son règne n'est pourtant pas tranquille; les démêlés avec le clergé y recommencent, compliqués encore par des difficultés avec la Norvège qui a donné asile aux meurtriers d'Érik V, et avec les frères du roi. Un de ceux-ci, Christophe, monta sur le trône en 1320, après avoir signé une capitulation (*Handfæstning*) qui réduisait à rien son autorité. Ses tentatives pour revenir sur ses concessions eurent pour conséquence une guerre civile, dans laquelle intervint victorieusement le comte de Holstein, Gerhard le Grand. Christophe dut s'enfuir pendant que le Danemark était partagé entre les Holsteinois, les Hanseates, et les chefs des lignes collatérales des Estrithides.

Une révolte nationale du Jutland contre les Holsteinois rappela du Brandebourg, où il s'était réfugié, le second fils de Christophe, Valdemar. Proclamé roi à l'assemblée de Viborg, en 1346, Valdemar réussit à recouvrer — le plus souvent, à prix d'argent — les différentes parties du royaume, moins les provinces d'outre-Sund, engagées à Magnus Smek, roi de Suède,

et l'Esthonie, qu'il abandonna définitivement aux chevaliers Porte-Glaive. Cette reconstitution du royaume ne put se faire qu'au moyen d'impôts énormes qui firent perdre à Valdemar le Restaurateur (*Atterdag*) sa popularité; en 1348, une révolte générale l'obligea à fuir en Allemagne. Quand il revint, en 1350, ce fut au prix de concessions qui anéantissaient presque ses succès d'autrefois. Il se remit pourtant à l'œuvre, et allait réunir au royaume le Sud-Jutland, quand il mourut en 1365. La couronne passa à Olaf de Norvège, son petit-fils; la mère d'Olaf, Marguerite, prit la régence.

Pendant cette période confuse de leur histoire, l'activité des Danois se restreignit aux pays tout à fait voisins du Danemark. On ne les vit plus, comme jadis, porter leurs armes, à l'ouest, dans les îles de l'Océan, à l'est, jusqu'au golfe de Finlande. Nous avons dit que la dernière place danoise en Esthonie, Revel, avait été abandonnée aux Porte-Glaive par Valdemar Atterdag. Longtemps auparavant, les postes établis par les Valdemar le long de la côte vendique avaient été perdus. Les Vendes étaient devenus chrétiens et la croisade chez eux n'avait plus de raison d'être : d'autre part, leurs repaires de pirates s'étaient transformés en riches et puissantes villes marchandes.

Encore à la fin de ^{xiii}e siècle, les villes dites *vendiques*, Lübeck, Rostock, Wismar, Stralsund, subissaient l'influence de leurs voisins du Nord. Érik Menved avait pris les unes, protégé les autres. Au ^{xiv}e siècle, les rôles sont changés : les villes vendiques, devenues villes hanséatiques, interviennent dans les guerres civiles du Danemark, avec leurs vaisseaux ou leur argent, et chacune de leurs interventions leur vaut de nouveaux privilèges. Dans la plupart des villes danoises, les Lübeckois ont des entrepôts, et souvent un quartier tout entier : ils y ont leurs juges, importent librement leurs marchandises, et poursuivent sans obstacles, dans les eaux danoises, les harengs qui, au ^{xiii}e siècle, ont quitté les côtes de Poméranie pour remonter vers le Sund. Peu à peu les privilèges des Lübeckois sont étendus à tous les Hanséates : leur concurrence tue le commerce et l'industrie naissante des villes danoises : leurs vais-

seaux circulent seuls dans les détroits où voguaient autrefois les flottes des Vikings. A la fin du règne de Valdemar Atterdag, ils sont devenus si puissants en Danemark qu'ils réussissent à se faire reconnaître, par le traité de Stralsund (1370), le droit de prendre part à l'élection du nouveau roi.

Si onéreux qu'ils soient, ces rapports des Danois avec l'Allemagne baltique sont la plupart du temps pacifiques; il n'en est pas de même de leurs rapports avec l'Allemagne continentale, avec le Holstein. Entre Holsteinois et Danois la guerre est à peu près continuelle, toujours à cause du Sud-Jutland, ou, comme on commence à dire, du Slesvig.

Le Sud-Jutland correspond à peu près, en effet, au Slesvig actuel. De tout temps, il avait fait partie du Danemark. Il avait même constitution, mêmes mœurs, même langue que les autres parties du royaume : les colons allemands n'y ont pénétré que tard et sont toujours restés dans sa partie méridionale. Seulement, dès les débuts de l'histoire danoise, le Sud-Jutland avait fréquemment servi d'apanage pour les cadets de la famille royale. D'autres provinces s'étaient trouvées dans le même cas, sans qu'il en résultât, pour le Danemark, un danger de démembrement : il n'en fut pas de même pour le Sud-Jutland, à cause du voisinage du Holstein, et de l'influence que ne tardèrent pas à y acquérir les Allemands.

Le frère d'Érik Plovpenning, Abel, avait reçu en fief, à la mort de Valdemar le Victorieux, le duché de Sud-Jutland. Il épousa une princesse holsteinoise et fut donc appuyé par les Holsteinois, quand des contestations, inévitables en un temps et en un pays où les droits des suzerains et les charges des vassaux n'étaient pas définis, éclatèrent entre lui et le roi. Plus tard, après l'assassinat de celui-ci, Abel, devenu roi à son tour, réunit le Sud-Jutland au royaume; mais, à sa mort, la couronne passa à son frère, le Sud-Jutland à ses fils, et la guerre recommença. Vainqueur, Christophe dut s'arrêter devant l'intervention des Holsteinois, et laisser leur fief à ses neveux, sans avoir établi s'il était héréditaire ou personnel. La guerre continua donc de plus belle sous Érik Menved et Christophe II. Sous ce dernier, l'avantage resta définitivement aux Slesvigois

et aux Holsteinois, conduits par le comte Gerhard. Il resta un fief à peu près indépendant, et de plus en plus soumis à l'influence de ses voisins du sud, qui l'aidaient de leurs armes, de leur argent, y envoyaient leurs chevaliers et leurs laboureurs, et y conquéraient peu à peu une place pour leur langue et leur nationalité.

Ainsi, à la veille des événements qui allaient rattacher à la couronne danoise la Norvège et la Suède, et lui rendre, pour qui la voyait de loin, l'éclat des jours de Kanut le Grand, le Danemark n'était pas assez fort pour éviter un démembrement qui devait avoir d'incalculables conséquences. Les causes de cette faiblesse sont à chercher dans la désorganisation intérieure du royaume.

Les institutions. — Depuis le ^{xii}^e siècle, chaque changement de règne a été l'occasion d'un affaiblissement du pouvoir royal. D'abord, chaque roi, à sa mort, a partagé son royaume entre ses fils. C'est ainsi que Valdemar le Victorieux a laissé Seeland, la Scanie, la Fionie et le Nord-Jutland, avec la couronne, à son fils aîné Érik, le Sud-Jutland à Abel, Laaland et Falster à Christophe, le Bleking à Canut, le Halland septentrional à son petit-fils Nicolas. La guerre civile est sortie de chacun de ces partages, les princes apanagés essayant toujours de transformer leur fief personnel en fief héréditaire.

D'autre part, l'hérédité de la couronne de père en fils, par ordre de primogéniture, n'était pas encore une loi absolue. On ne savait qui devait hériter, du frère du roi défunt ou de son fils. Quelques rois essayèrent d'assurer leur succession à leur fils aîné, en le faisant couronner à l'avance; mais cette précaution n'empêcha jamais les frères ou les oncles de revendiquer leurs droits. En vingt ans, trois rois périrent de mort violente; la guerre civile était continue. Peu à peu, entre tous ces compétiteurs qui ne cessaient de les solliciter, les nobles tirèrent à eux le droit de trancher le débat, et la couronne devint franchement élective, avec cette seule réserve que l'élu devait appartenir à la famille royale. Naturellement, les prérogatives de la couronne faisaient les frais de chaque élection.

On peut mesurer les progrès de la noblesse aux capitulations consenties par les rois. Christophe II permet aux nobles de lever des amendes sur leurs paysans, consent à raser les châteaux royaux du Nord-Jutland, moins trois, promet de ne pas donner de fiefs aux Allemands qui l'entourent, de ne pas les admettre dans son Conseil, de ne jamais entreprendre de guerre sans l'assentiment des nobles et des prélats. Nul vassal ne sera tenu de suivre le roi hors du royaume. Un peu plus tard, la capitulation de Valdemar Atterdag établit que, tant que vivra le roi, son successeur ne pourra être désigné, et promet la destruction de la plupart des châteaux royaux de la Skanie et du Halland; par contre, les nobles seront libres de se fortifier dans leurs domaines, comme ils l'entendront.

Dans d'autres pays, la royauté a trouvé un appui dans le clergé. Il n'en a pas été de même en Danemark. La puissance des prélats y a crû parallèlement à celle des seigneurs. De bonne heure, enrichis par les libéralités des premiers Estrithides, les évêques ont eu leurs châteaux, leur cour, leurs monnaies, leurs vassaux. Les archevêques de Lund avaient 36 fiefs à leur disposition, et possédaient, entre autres, toutes les cités de l'île de Bornholm. Les évêques de Ræskild disposaient de 43 fiefs : ce fut un d'eux, Absalon, qui fonda Copenhague.

Ces immenses domaines prétendaient ne payer au roi aucun impôt. Ce fut la cause de la lutte qui éclata, au ^{xiii}^e siècle, entre la royauté et l'épiscopat. Commencée sous Érik Plovpenning, elle se prolongea, presque sans interruption, pendant quatre règnes. D'un bout à l'autre, elle présente les mêmes caractères et les mêmes épisodes. Le chef du clergé est toujours l'archevêque de Lund, qu'il s'appelle Jacob Erlandsen, Jean Grand ou Esgard Juel. Le conflit éclate à propos d'impôts, ou parce que le roi a essayé d'intervenir entre l'archevêque et ses paysans. L'archevêque fait excommunier le roi par un concile : le roi fait emprisonner l'archevêque, puis, le royaume étant mis en interdit, le laisse fuir à Rome. Alors commencent, avec le pape, des négociations dont le résultat est généralement la levée de l'interdit, le retour de l'archevêque, le paiement par le roi d'une forte amende, la confirmation et l'agrandissement

des privilèges du clergé. Il en est toujours ainsi jusqu'au moment où, d'une part, le roi n'a plus rien à céder, et où, de l'autre, l'épiscopat commence à se sentir gêné par la puissance grandissante de la haute noblesse. Ce moment arrive sous Christophe II. Sa capitulation (1322) promet que désormais aucun ecclésiastique ne pourra être cité devant les tribunaux royaux, qu'aucun évêque ne sera emprisonné ou banni sans la permission du pape, qu'aucun impôt ne pèsera jamais sur les personnes ou les propriétés ecclésiastiques, etc. Il va sans dire que les évêques auront leur place dans le Conseil (*Rigsraad*) qui siège à côté du roi et tire à soi tout le gouvernement du royaume, et que certains grands offices, celui de chancelier, par exemple, seront toujours dévolus à l'un d'entre eux.

Pendant que la noblesse et le clergé grandissent ainsi, l'ordre des bourgeois se développe péniblement. Il y a encore peu de villes, et la concurrence des Hanséates ne leur permet guère de grossir : il y a peu d'artisans et de marchands danois. Quant aux paysans, ils perdent rapidement leur importance primitive. Aux débuts de l'histoire du royaume, non seulement ils étaient libres et propriétaires, mais encore ils exerçaient leur part d'autorité dans l'État. « La loi promulguée par le roi et adoptée par le pays ne doit être ni abrégée ni modifiée sans le consentement de la nation entière », dit la loi jutlandaise. Mais déjà sous Valdemar le Grand, Saxo Grammaticus remarquait que, par suite de la répugnance du peuple à prendre part aux expéditions contre les Vendes, le roi s'abstenait de soumettre aux assemblées nationales les questions de paix ou de guerre, et n'en conférait qu'avec ses principaux vassaux. La classe des paysans était donc peu à peu éliminée des décisions, comme elle l'était du reste, de plus en plus, de la guerre elle-même. L'importance croissante de la cavalerie bardée de fer qui, au *xiv*^e siècle, forme la presque totalité des armées, rend à près inutile la levée des paysans ; on remarque dès cette époque qu'ils perdent l'habitude d'aller toujours armés. Pourtant la guerre civile est continuelle : pour se protéger, le paysan est forcé d'avoir recours à la recommandation, et avec la recommandation apparaissent les différentes sortes de subor-

dination des personnes et des terres qui existaient déjà, depuis longtemps, dans l'Europe occidentale et centrale. Le servage commence, non sans de violentes secousses. Les jacqueries sont fréquentes dans l'histoire danoise des XIII^e et XIV^e siècles.

En résumé, à la veille de l'Union du Nord, le Danemark tend visiblement à devenir une république nobiliaire.

II. — *La Suède et la Norvège de 1250 à l'Union de Kalmar.*

Suède : les faits. — En 1250, la mort d'Érik, le dernier des descendants directs d'Érik le Saint, fit passer la couronne à la dynastie nouvelle des *Folkungs*. Les Folkungs, qui se rattachaient par les femmes à la dynastie éteinte, avaient pour chef le comte Birger Brosa, le beau-frère du défunt roi et l'homme le plus puissant du royaume, dont il était, depuis longtemps déjà, le vrai roi¹. C'est lui qui aurait dû monter sur le trône; mais, à la mort de son beau-frère, il se trouvait en Finlande, et les grands en profitèrent pour élire son fils Valdemar.

Birger n'en régna pas moins, sous le nom de son fils, comme précédemment sous celui de son beau-frère, après s'être débarrassé de plusieurs rivaux de la maison des Folkungs. A sa mort, en 1261, il partagea ses domaines entre ses fils : la guerre civile en résulta, et, dès 1279, Valdemar était détrôné par son frère aîné, Magnus Ladeläs.

Son règne (1279-1290) et celui de son fils Birger (1290-1306) présentent exactement les mêmes épisodes que celui de Valdemar. Comme Birger Brosa, Magnus Ladeläs eut à combattre des Folkungs révoltés; comme Valdemar, Birger fut en butte aux entreprises de ses frères révoltés. Ceux-ci, Érik et Valdemar, se révoltèrent en 1304 : en 1306, Birger se réconcilia avec eux en leur abandonnant la tête de son plus ferme défenseur, le régent Tyrgill Knutsson. Quelques années plus tard,

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 740.

en 1317, il prit sa revanche en faisant périr ses frères dans un guet-apens. Une révolte générale éclata et eut pour résultat l'avènement, en 1328, de Magnus, fils du duc Érik, et déjà héritier, par sa mère, de la couronne de Norvège.

Bien que peu estimé de ses sujets, à en juger par son surnom de *Smek* (l'Efféminé), Magnus régna plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, et son règne ne fut pas sans éclat. Maître de la Norvège et de la Suède, il réalisa pour la première fois, par l'acquisition des provinces danoises en deçà du Sund, l'unité de la péninsule scandinave; du golfe de Finlande aux fiords de la Norvège et au Sund, tout le Nord lui appartenait. Mais il ne sut pas garder ses royaumes jusqu'au bout; pris entre les prétentions opposées des Norvégiens et des Suédois, ne pouvant résider dans l'un des deux pays sans éveiller les jalousies de l'autre, il dut se dépouiller de la plus grande partie de la Suède en faveur de son fils aîné Érik, et de la Norvège en faveur du cadet, Hakon. Entré plus tard en lutte avec Érik, il vendit aux Danois, pour se procurer leur secours, la Scanie et les provinces adjacentes. Après une longue guerre civile, Hakon de Norvège resta le seul représentant des Folkungs, mais il ne réussit pas à se faire reconnaître des Suédois : ils lui préférèrent un Allemand, fils d'une princesse suédoise, Albert de Mecklembourg (1365). L'union scandinave, rompue par cette élection, ne devait pas tarder à être rétablie, mais cette fois au profit du Danemark.

Pendant toute cette période, l'histoire extérieure de la Suède est pauvre. Ses discordes intérieures l'empêchent de s'occuper des voisins. Avec le Danemark, elle est presque toujours en rapports hostiles, sans cependant jamais aller jusqu'à la guerre sérieuse. L'événement le plus important, de ce côté, est l'acquisition momentanée, sous Magnus Smek, de la Scanie et du Halland. Quant à la Norvège, le hasard d'une alliance de famille a bien fait qu'elle a été unie, pendant un temps, à la Suède, mais cette union n'a pu durer et n'a eu d'autre résultat que de préparer l'Union de Kalmar.

A l'est et au nord, les Suédois ont continué l'œuvre de conquête et de colonisation commencée dans la période précédente.

Dans le nord, parcouru seulement par quelques tribus laponnes, la conquête était facile; il n'en était pas de même à l'est, en Finlande et en Karélie.

De ce côté, les adversaires les plus sérieux des Suédois n'étaient pas les Finnois et les Karéliens, malgré la férocité dont les accusent les chroniques suédoises, mais les Russes de Novgorod. Ceux-ci étant orthodoxes, les Suédois les considéraient comme païens, aussi bien que les Finnois, mais ce prétendu paganisme des Russes n'était pas la cause principale des expéditions que la catholique Suède dirigeait contre eux. Le véritable motif en était que les Suédois, préluant à leur politique du xvii^e siècle, voulaient l'embouchure de la Néva, pour se rendre maîtres du commerce de Novgorod.

D'après les chroniques russes, il y aurait eu, dès 1256, une grande guerre entre les Suédois, les Finnois et les Allemands (Porte-Glaive), d'une part, et, de l'autre, les Novgorodiens commandés par Alexandre Nevski¹. Des brefs du pape mentionnent, à la même époque, des croisades contre les Karéliens. Un peu plus tard, pendant la minorité de Birger, le régent Tyrgill Knutsson fait campagne sur les bords du Ladoga. En 1292, les Russes prennent l'offensive et ravagent le Tavastland suédois; les Suédois les repoussent, fondent Viborg, pour surveiller le fond du golfe de Finlande, puis Kekesholm (Kexholm) sur le Ladoga, et Landskrona, près de l'endroit où devait s'élever Saint-Pétersbourg. Quelques années plus tard, Kekesholm et Landskrona étaient pris par les Russes. La lutte continua pendant près d'un demi-siècle, sans autres incidents notables que l'incendie d'Abo, en 1318, et l'invasion de la Norvège septentrionale par les Russes, au temps de l'union de la Norvège et de la Suède sous Magnus Smek. La paix d'Oriékhovetz, en 1323, termina la guerre. Le cours de la Néva resta aux Russes : les Suédois se maintinrent en Finlande, groupés autour d'Abo.

Pendant cette même période, les rapports avec l'Allemagne ont été fréquents, presque toujours pacifiques. Il y a eu de

1. Voir ci-dessous, chap. xv (*Russie*).

nombreuses alliances de famille entre les Folkungs et les maisons de Mecklembourg et de Holstein; les mauvais rapports de cette dernière principauté avec le Danemark en faisaient déjà l'alliée naturelle de la Suède. D'autre part, les villes de la Hanse ont accaparé de bonne heure le commerce de la Suède, comme elles avaient accaparé celui du Danemark. Leur entrepôt était la ville, alors très importante, de Visby, dans l'île de Gotland. Du reste, dans toutes les villes de Suède les Hanséates possédaient les mêmes privilèges et la même influence qu'en Danemark.

Les rapports avec l'Europe occidentale et méridionale, si fréquents dans la période précédente, ont presque cessé. La Suède est cependant en relations avec Rome, avec quelques États italiens — on trouve des Vénitiens à la cour de Magnus Smek — et parfois aussi avec Paris, d'où les rois de Suède font venir des architectes, et où des Suédois vont suivre les cours de l'Université.

Suède : les institutions. — La royauté passe, en Suède, à peu près par les mêmes phases qu'en Danemark. On ne sait au juste si elle est héréditaire ou élective. En fait, le roi est toujours choisi dans la même famille — nous avons vu que les Folkungs se rattachaient à la dynastie précédente des *Ynglings*, — mais le droit du fils aîné à la succession de son père n'est nullement établi. A la vérité, les rois ont bien tâché de le créer, en faisant sacrer de leur vivant leur fils aîné; mais cette formalité a d'autant moins réussi à supprimer les compétitions que les cadets, toujours largement apanagés, étaient à l'avance munis des ressources nécessaires pour disputer la couronne à leur aîné.

Nous avons vu que Birger Brosa avait partagé, à sa mort, la Suède entre ses fils. Le résultat du partage a été que le roi Valdemar n'a pu se maintenir contre son frère Magnus. Le même fait s'est reproduit après Magnus. Les frères de Birger ont chacun un duché; ils font la guerre à leur aîné, qui finalement est obligé de laisser le trône à son neveu, Magnus Smek. Celui-ci sera de même obligé de partager ses États entre ses fils Érik et Hakon.

Les divisions de la famille royale ont singulièrement favorisé les progrès de l'aristocratie. Ils ont été les mêmes en Suède qu'en Danemark, avec cette différence qu'en Danemark, l'influence de la féodalité allemande se faisant sentir davantage, les rapports du roi et des nobles d'un part, des nobles et des paysans de l'autre, ont pris plus tôt une forme définie.

En Suède, comme en Danemark, on trouve de bonne heure deux catégories de nobles : d'une part, les nobles de *service*, les officiers de la cour du roi, de l'autre, les nobles qui descendent des anciens chefs de tribus, et qui, par leur richesse et leur autorité, chacun dans son canton, font à leur gré les élections royales. Tel est, au xiv^e siècle, ce Bo Jonsson, qui possède presque toute la Finlande, une partie de la Suède, détient, en gage de divers prêts, plus de la moitié des châteaux royaux, et semble prêt à jouer, à l'égard des Folkungs, le rôle que ceux-ci avaient joué à l'égard de l'ancienne dynastie.

Déjà, sous Magnus Smek, cette aristocratie remplit le conseil du roi (*Konungsråd*), qui devient peu à peu le conseil du royaume (*Riksråd*), dépouille le roi de la réalité du pouvoir, et dispose de la couronne même avant la mort de Magnus Smek. Le dernier roi de Suède avant l'union de Kalmar, Albert de Mecklembourg, n'est guère que le président de ce conseil de nobles.

Les progrès du clergé ont été presque aussi rapides. L'archevêque d'Upsal, les évêques de Linköping, de Skara, etc., ont été de bonne heure de grands propriétaires; nous les voyons, au xiv^e siècle, siéger dans le conseil du royaume, occuper de grands offices : mais, à la différence de ce qui s'est passé en Danemark, ils ne sont pas entrés en lutte ouverte et violente contre le roi. Il semble que les Folkungs, Magnus Ladeläs en particulier, aient voulu s'appuyer sur le clergé pour contenir la noblesse; les rois danois suivront exactement la même politique.

Norvège. — L'histoire de la Norvège, pendant toute cette période, ne présente pas de faits saillants. Après la défaite en Écosse et la mort de Hakon V¹, son fils Magnus (1263-1280) fit

1. Voir t. II, p. 744-742.

la paix avec les Écossais, au prix des îles conquises par son père, conclut avec les rois d'Angleterre des traités de commerce, s'efforça, à l'intérieur, de faire reconnaître et consacrer par le clergé les droits à la couronne des descendants de Harald Harfager, et, d'autre part, de régulariser les attributions du Conseil royal, qui, comme en Danemark et en Suède, tendait à confisquer à son profit l'autorité royale. Magnus fut en même temps un législateur; c'est à lui que la Norvège dut l'abolition du duel judiciaire.

Après lui, ses fils, Érik II et Hakon VI, usèrent leur autorité dans de longues luttes contre le clergé. Leur mort sans enfants fit passer la couronne aux Folkungs de Suède, à Magnus Smek, puis à son fils Hakon, enfin à Marguerite de Danemark, en 1380. L'union des deux pays durera jusqu'en 1814.

III. — *L'Union de Kalmar.*

Les événements qui l'ont préparée. — En 1363, Valdemar Atterdag avait marié sa fille Marguerite, âgée alors de seize ans, au roi de Norvège, Hakon. A ce moment il n'était pas possible de prévoir une union de la Norvège et du Danemark : Valdemar avait, en effet, un fils, Christophe; mais ce fils fut tué en 1365. Il en résulta qu'après la mort, survenue dans la même année, de Valdemar Atterdag et du duc Henri de Sud-Jutland, la descendance mâle des Estrithides se trouvant éteinte, Marguerite put revendiquer la couronne de Danemark pour le fils qu'elle avait eu du Norvégien, Olaf. Elle réussit à évincer le concurrent d'Olaf, un autre petit-fils de Valdemar, Albert de Mecklembourg, et en 1380, après la mort de Hakon, Olaf se trouva roi à la fois de Danemark et de Norvège.

Dans chacun de ces deux royaumes, ce fut Marguerite qui régna, sous le nom de son fils. En Danemark, elle continua, avec plus de prudence, la politique de son père. Si, d'une part, elle renonça temporairement au duché de Sud-Jutland, de l'autre, elle réussit à se faire remettre les villes de Scanie,

depuis si longtemps détachées du domaine royal. La mort de Hakon, survenue en 1387, n'enleva rien à son autorité ; en Norvège, elle fut élue reine ; en Danemark, régente. Un peu plus tard, elle fit reconnaître, par les diètes des deux royaumes, les droits à sa succession de son petit-neveu, Érik de Poméranie. L'union durable de la Norvège et du Danemark étant ainsi assurée, Marguerite put revendiquer les droits sur la Suède qu'elle tenait de son mari Hakon, et en vertu desquels elle avait pris, dès 1380, le titre de reine de Suède.

Nous avons vu comment, en 1365, au mépris des droits de Hakon, la noblesse de Suède avait donné la couronne à Albert de Mecklembourg. A la vérité, il y fut élu roi, mais jamais il ne fut maître de son royaume. Pendant plusieurs années, des partisans, d'abord de Magnus Smek, puis de Hakon de Norvège, en occupèrent les principales places : à plusieurs reprises, Hakon vint menacer son rival, jusque dans Stockholm. Albert n'était soutenu que par les Allemands qu'il avait amenés avec lui, et par une partie de la noblesse qui lui faisait payer chèrement son appui. La Suède appartenait en réalité aux chefs des grandes familles qui formaient le *Rigsraad*, et surtout à Bo Jonsson. Après la mort de celui-ci, ses héritiers se brouillèrent avec Albert et appelèrent Marguerite.

Le 24 février 1389, à Falköping, Albert fut battu et pris par les Danois ; mais cette victoire ne termina pas la guerre. Les vainqueurs eurent à faire le siège de la plupart des villes, de Stockholm, en particulier. Ravitaillées par les corsaires de Wismar et de Rostock, les places maritimes résistèrent longtemps. Marguerite ne fut à peu près maîtresse de la Suède qu'après le traité de Lindholm (1393) conclu avec son prisonnier Albert. Celui-ci consentit à engager pour trois ans Stockholm aux Hanséates, qui devaient payer sa rançon. Si, au bout de ces trois ans, il ne les avait pas remboursés, Stockholm serait remis aux Danois. Ce fut effectivement ce qui arriva.

L'Union de Kalmar. — Les trois royaumes étaient réunis, de fait, mais l'union ne reçut une consécration légale que quelques années plus tard. En 1396, Marguerite fit élire roi, suivant les formes usitées en Suède, son petit-neveu, Érik, qui

fut couronné, l'année suivante, à Kalmar, par les archevêques de Lund et d'Upsal, pendant que des seigneurs danois, norvégiens et suédois rédigeaient, sous l'inspiration de Marguerite, un projet d'union perpétuelle des trois royaumes.

Les clauses de ce projet étaient vagues et incomplètes. Il était bien stipulé que les trois pays n'auraient qu'un roi, mais rien n'établissait *lequel* des fils de ce roi devrait lui succéder; d'autre part les conditions de l'alliance des trois royaumes contre leurs ennemis communs n'étaient nullement réglées. Il en résultera que les successeurs de Marguerite, et Marguerite elle-même, mettront au service de leur politique danoise les ressources de la Suède, et que le mécontentement des Suédois les conduira à la révolte. Il ne faut pas oublier non plus que l'acte de Kalmar est resté un projet; que jamais il n'a été régulièrement accepté par la nation suédoise, qu'il lui a été, au moins au début, assez mal connu, à en juger par la réclamation que les Suédois adresseront plus tard aux Danois, lors de leur première révolte, d'une copie exacte de cet acte.

Quoi qu'il en fût, la principale cause de l'instabilité de l'Union fut celle-là même qui avait favorisé sa réalisation, c'est-à-dire l'anarchie permanente de la Suède. Sous les derniers Folkungs, l'autorité royale avait été fort réduite; sous Albert, elle était tombée à rien. Étrangers au pays, comme Albert, à peine maîtres du Danemark lui-même, les successeurs de Marguerite ne conserveront en Suède un semblant d'autorité qu'à la condition de s'appuyer sur une des factions suédoises. Ils seront longtemps soutenus par le clergé : le jour où la haute noblesse l'aura emporté sur le clergé, c'en sera fait de l'Union.

Les rois de l'Union. — Déjà, dans les dernières années du règne de Marguerite, on voit commencer les dissentiments. D'une part, elle mécontente ses nouveaux sujets en leur imposant des fonctionnaires danois, en forçant les nobles à restituer les terres de la couronne et des paysans libres, qu'ils s'étaient appropriées depuis l'avènement d'Albert, et à démolir la plupart de leurs forteresses; de l'autre, elle recommence contre le Holstein, dans l'intérêt du seul Danemark, une guerre qui mécontente les deux autres royaumes.

Cette guerre s'aggrava sous Érik, qui, bien que proclamé majeur en 1400, ne commença à régner réellement qu'en 1412, après la mort de Marguerite. En 1413, après avoir fait proclamer, par la diète de Nyborg, la confiscation du Slesvig, Érik l'envahit à la tête d'une nombreuse armée, mais dut bientôt reculer devant l'intervention des Hanséates. Ceux-ci dévastèrent les côtes danoises et norvégiennes, saccagèrent Bergen, faillirent enlever Copenhague, que sauva la courageuse reine Philippa. La paix ne fut signée qu'en 1435 : elle laissa au duc de Slesvig son duché, aux Hanséates leurs privilèges.

Pendant que le roi était ainsi occupé, des troubles avaient éclaté en Suède, causés, dit-on, par les cruautés d'un bailli royal en Dalécarlie, Jennis Érikssen. Les paysans dalécarliens se groupèrent autour d'un noble de petite naissance, Engelbrekt Engelbrektsson, et lui firent une armée qui nulle part ne rencontra les Danois devant elle. Dès ce moment l'Union eût été rompue, sans les craintes inspirées à la haute noblesse et au clergé par un mouvement populaire, qui pouvait facilement tourner contre eux. Par leur intervention, des tentatives d'arrangement furent faites à plusieurs reprises. A la diète de Halmstad, en 1435, les droits d'Érik furent solennellement reconnus; il fut stipulé, en même temps, que tous les dignitaires du royaume devraient être suédois, moins pourtant les gouverneurs des châteaux royaux de Stockholm, de Kalmar et de Nyköping. En 1436, une autre diète s'efforça de raffermir l'Union en en fixant mieux les conditions; le roi devrait passer chaque année quatre mois dans chacun de ses royaumes; nulle guerre ne pourrait être entreprise sans une décision, prise en commun, par les Conseils des trois royaumes. Mais ces résolutions n'empêchèrent nullement la guerre de continuer, entre les Danois, que soutenait le clergé, et les différentes factions de la haute et de la petite noblesse suédoise. Charles Knutsson, le chef des grands, finit par faire assassiner son rival, le chef populaire Engelbrekt Engelbrektsson, et devint *Administrateur de l'État*, à peu près au moment où Érik était dépossédé, en Danemark et en Norvège, au profit de son cousin Christophe de Bavière (1439).

Il n'en résulta pas, du reste, une rupture de l'Union. Charles Knutsson ne pouvait pas plus se maintenir en Suède que ne l'avait fait Érik; il s'arrangea avec Christophe, en 1441, au prix de la Finlande et de l'île d'Öland. Couronné en Suède, le nouveau roi le fut l'année suivante en Norvège, et, en 1443, en Danemark.

Comme son prédécesseur, Christophe fut surtout un roi danois, et tourna toute son attention du côté de l'Allemagne. Brouillé avec les Hanséates, il passa ses cinq années de règne à leur chercher, en Angleterre et en Hollande, des concurrents capables d'entamer leur monopole du commerce du Nord.

A sa mort (1448), le Rigsraad danois, usurpant un pouvoir qui, jusqu'alors, avait appartenu aux diètes générales, offrit la couronne à Adolphe de Slesvig-Holstein, descendant d'Érik Glipping par les femmes, et, sur son refus, à son cousin Christian d'Oldenbourg. L'élection de celui-ci fut le signal de la séparation de la Suède : Charles Knutsson, revenu de Finlande, fut élu roi¹ à Stockholm, en dépit de l'opposition du clergé et des puissantes familles des Vasa et des Oxenstjerna, et, l'année suivante, il fut également élu en Norvège. Mais Christian ne tarda pas à reprendre l'avantage. En 1450, il se fit couronner, à son tour, en Norvège, et trois ans après, appelé par l'archevêque d'Upsal, il rentra dans Stockholm, pendant que son rival s'enfuyait en Allemagne, mais pour en revenir, une première fois en 1464, une seconde fois en 1467. Charles VIII mourut à Stockholm, en 1470, laissant le pouvoir, avec le titre d'Administrateur, à l'un des principaux chefs de la noblesse, Stenon Sture. La victoire de Brunkeberg, que celui-ci remporta l'année suivante sur les Danois, près de Stockholm, affermit son autorité et valut à la Suède seize années d'une paix relative.

Malheureux en Suède, Christian d'Oldenbourg avait trouvé des compensations d'un autre côté. En 1460, après la mort d'Adolphe de Slesvig-Holstein, il avait réussi à conclure, avec la noblesse des deux duchés, une sorte d'union de Kalmar, qui

1. On l'appelle habituellement Charles VIII; son véritable nom devrait être Charles II.

tout en laissant intacte leur autonomie, les avait rattachés politiquement à la couronne de Danemark. Cette acquisition, désirée depuis si longtemps par les rois danois, venait trop tard pour enrayer la germanisation du duché, mais du moins elle procurait au Danemark, sur sa frontière du sud, une tranquillité qui lui permettra bientôt de reprendre l'offensive, avec des forces accrues, du côté de la Suède.

Voyons maintenant quel était, sous le régime de l'Union, l'état des royaumes.

Le Danemark. — Il comprend à ce moment les mêmes provinces qu'à la fin de la période précédente, et, en plus, l'île de Gottland, détachée de la Suède, et la plus grande partie du Slesvig-Holstein. La population, qui monte environ à un million et demi d'âmes, est de race danoise, sauf dans le sud de la péninsule. La germanisation a fait de grands progrès dans le Slesvig, pendant toute la durée de son union politique avec le Holstein (1386-1459). Pendant ces trois quarts de siècle, la cour et l'administration y ont été exclusivement allemandes; les nobles holsteinois, en très grand nombre, se sont établis dans le pays, et la noblesse indigène s'est germanisée; dans le courant du xv^e siècle, on voit successivement disparaître des actes publics tous les noms à forme danoise.

Ce mouvement continua, même après le retour au Danemark du Slesvig. Les rois danois de cette époque, les Éric de Poméranie, les Christophe de Bavière, les Christian d'Oldenbourg étaient, en effet, de purs Allemands. Leur cour était pleine de courtisans allemands ou de Danois qui étaient allés parfaire leur éducation en Allemagne. C'était avec des mercenaires allemands qu'ils s'efforçaient de soumettre la Suède. C'était sur les institutions allemandes que se façonnaient les institutions danoises : les mots nouveaux introduits dans le pays par le développement de la féodalité et du servage, étaient presque tous d'origine allemande.

L'autorité royale, déjà si affaiblie au xiv^e siècle, alors que le Danemark avait des rois indigènes, avait naturellement continué à s'affaiblir sous ces rois étrangers. Chacun d'eux avait dû consentir à des capitulations, dont les traits constants

étaient : la diminution des obligations militaires de la noblesse, la transformation des offices et des privilèges personnels en offices et privilèges héréditaires, l'augmentation des droits du Rigsraad, qui, depuis l'élection de Christophe de Bavière, était devenu la principale, presque la seule autorité du royaume.

En même temps que la noblesse accaparait le pouvoir politique, elle s'emparait des terres; à la fin du xv^e siècle, en dépit de nombreuses tentatives de jacquerie, le servage était définitivement établi.

Comme la noblesse, le clergé continuait à grandir aux dépens du roi et des paysans. Les prélats étaient membres du Rigsraad et détenaient, dit-on, près de la moitié des richesses du pays. Aussi les abus étaient-ils fréquents. Le concile de Copenhague, en 1425, a défendu aux ecclésiastiques de s'enivrer dans les cabarets, de porter des armes, des vêtements de prix aux larges manches bordées de fourrure, de visiter les couvents de nonnes sans le consentement de leurs supérieures, de tenir des concubines dans leurs maisons. Comme ces défenses ont été renouvelées à plusieurs reprises, il y a lieu de supposer qu'on n'en tenait guère compte.

Ce clergé dissolu était en même temps ignorant. A part une école cathédrale à Lund, pendant longtemps il n'y a pas eu, en Danemark, d'institution qui pût donner une instruction à peu près sérieuse. La plupart des futurs dignitaires de l'Église danoise allaient faire leurs études à l'étranger; l'archevêque Eskil avait fait les siennes à Hildesheim, l'évêque Absalon à Paris, où, dès la fin du xiii^e siècle, il y avait, sur la montagne Sainte-Geneviève, un collège danois.

Érik de Poméranie songea le premier à fonder une université en Danemark. En 1419, il en obtint l'autorisation du pape Martin V; mais le fondateur réel de l'Université de Copenhague fut Christian d'Oldenbourg, en 1479. Les débuts en furent bien modestes : elle commença avec trois professeurs seulement, le premier pour la théologie, le deuxième pour le droit — tous deux venus de Cologne, — et le dernier pour la médecine. Aussi les Danois continuèrent-ils à chercher leur

instruction à l'étranger, et ce ne fut qu'après la Réforme que leur Université prit quelque importance.

Il en a été de même de la littérature danoise; elle n'a pas, au xv^e siècle, d'œuvres importantes. Le latin était encore la langue de la plupart des actes publics; l'allemand celle de la cour, bien qu'on y entendît encore parfois des skaldes islandais, et celle des villes, en raison du grand commerce qu'y faisaient les Hanséates.

Ces villes étaient déjà plus nombreuses. Copenhague, Røskild, Odensee, dans les îles, Lund en Scanie, Viborg, Randers, Slesvig en Julland, exportaient des bestiaux, des chevaux, du poisson, et recevaient de l'Allemagne, en échange, des vins, de la bière, de la cire, du froment, des étoffes, des meubles, des chaussures, des fers. Tout ce commerce se faisait par l'intermédiaire des Hanséates. Les produits qu'ils n'importaient pas, ils les fabriquaient sur place : leurs artisans, comme leurs négociants, étaient nombreux dans toutes les villes maritimes; dans plusieurs d'entre elles, ils occupaient les charges municipales.

Cette domination commerciale des Hanséates était lourde au Danemark. Déjà Christophe de Bavière avait essayé d'appeler dans les ports danois les Hollandais et les Anglais. Christian d'Oldenbourg s'y prit plus directement et plus simplement : son ordonnance sur le commerce, de 1475, défendra aux Hanséates d'avoir en Danemark des demeures fixes, de faire des achats dans les campagnes, d'exporter les grains, le mil, les poulains, etc., et leur prescrira de transformer leur compagnie allemande de Copenhague en une compagnie danoise. Il y a, dans cette ordonnance, la même pensée de réaction contre les étrangers qui avait suggéré la création de l'Université, et que nous retrouverons bientôt dans la réforme danoise.

La Suède. — Du côté du sud et de l'ouest, pendant toute cette période, les limites de la Suède n'ont pas changé. Au nord et à l'est, la colonisation suédoise a continué à s'étendre régulièrement, le long des côtes et des rivières. Dans certaines régions de l'intérieur, particulièrement en Dalécarlie, l'exploitation des mines a créé des centres importants.

Il est difficile d'évaluer la population totale de la Suède. Les chroniqueurs se plaignent souvent que les guerres civiles transforment le pays en désert. D'autre part, nous savons que la Peste noire de 1346 y a fait d'affreux ravages. On a calculé, d'après les registres du denier de Saint-Pierre, que les districts d'Upsal et de Skara avaient perdu, de 1348 à 1350, plus de la moitié de leur population. Les autres régions ont probablement été moins éprouvées. En tout cas, il paraît difficile que, pendant toute la période de l'Union, la Suède ait eu plus d'un demi-million d'habitants, clairsemés sur une immense étendue.

Les villes étaient rares et pauvres. Upsal, longtemps la plus importante, avait commencé, déjà sous les derniers Folkungs, à s'effacer devant Stockholm. Le commerce était, plus encore qu'en Danemark, entre les mains des Hanséates.

Ce que nous avons dit de la noblesse et du clergé danois, s'applique à la noblesse et au clergé suédois, à quelques différences près. En Danemark, la couronne avait conservé, au xv^e siècle, une ombre d'autorité qui suffisait à maintenir en paix entre eux les deux ordres privilégiés. En Suède, la couronne n'était plus que l'enjeu des luttes de la haute noblesse, des Sture, des Vasa, des Oxenstjerna, des Bonde, et de l'évêque. Pendant toute la durée de l'Union, le clergé suédois tient bon pour le roi de Copenhague, par crainte de voir ses adversaires, une fois maîtres de la couronne, disposer arbitrairement des biens d'Église, ou essayer d'en arrêter la croissance continue, comme le fit effectivement Charles VIII.

Ce clergé puissant était, du reste, fort ignorant. C'était à l'étranger que ses dignitaires allaient s'instruire. Il y eut de bonne heure, à Paris, un collège suédois; au xiv^e siècle, on commença à préférer Prague, qui était moins loin et moins cher. Il n'était pas encore question d'université suédoise.

Comme la littérature danoise de cette époque, la littérature suédoise est pauvre. Elle a pourtant à citer un certain nombre de chroniques, quelques-unes en suédois (en particulier l'*Erikskrönikan*, composée peu après le couronnement d'Érik, fils de Magnus Smek), et d'assez nombreuses traductions, soit de livres sacrés (celle des sept livres de Moïse, par les soins de

sainte Brigitte), soit de poèmes de chevalerie (Flore et Blancheflor, etc.). Rien, dans toute cette littérature, ne dénote l'approche de la Renaissance : on est encore en plein moyen âge.

BIBLIOGRAPHIE

Les principaux ouvrages à consulter pour cette période, après les chroniques contenues dans les *Scriptores rerum suevicarum et danicarum*, sont :

Les *Histoires générales des pays scandinaves*, de **Bache**, Copenhague, 1867-1876 (en danois), et de **Münch**, Christiania, 1838 (en danois).

Les *Histoires de Danemark*, de **Dahlmann**, Hambourg, 1840-43, en allemand, 3 vol. in-8; d'**Allen**, traduite en français par **E. Beauvois**, Copenhague, 1879, 2 vol. in-8; — **Iahn**, *Histoire politique et militaire du Danemark sous les rois de l'Union*, Copenhague, 1835; — **Hammerich**, *Le Danemark au temps des Valdemar*, Copenhague, 1847-48; et *Le Danemark pendant l'Union scandinave*, Copenhague, 1849-54; — **Faye**, *Histoire de Norvège*, Christiania, 1842; — **Anna Hude**, *Le Danehof et sa place dans la Constitution danoise*, Copenhague, 1893; — **O. Nielsen**, *Le Conseil du royaume norvégien*, Christiania, 1880; *Histoire et description de Copenhague*, 3 vol., t. I : *Copenhague au moyen âge*, Copenhague, 1880. — Tous ces livres sont en danois.

Les *Histoires de Suède*, de **Geier**, traduite en allemand par **J. Petersen**. Gotha, 1844-1875, 5 vol., en français par **Lundblad**, Paris, 1840; — **Strinholm**, Stockholm, 1834-54 (en suédois); — **A. Fryxell**, trad. en anglais par Mary **Howitt**, Londres, 1844, 2 vol. in-12; — Hans **Hildebrand**, *Le moyen âge suédois, essai d'histoire de la civilisation*, Stockholm, 1879-1884, 3 vol. (en suédois), et *Histoire illustrée de la Suède* (en suédois), t. II, Stockholm, 1889.

Il faut citer aussi un certain nombre d'études relatives, soit à l'Union de Kalmar, soit à l'Union suédo-norvégienne qui l'a précédée : — **Werlauff**, sur *L'union entre la Suède et la Norvège, sous le règne de Magnus Smek*, dans le *Nordisk Tidskrift for Historie*, t. III; — **Lange**, *Contribution à l'histoire de Norvège pendant l'Union* dans le *Norsk Tidsskrift for Videnskab og Litteratur*, t. I; — **Müncheberg**, *De Unione calmariensi*, à Copenhague, 1749; — **Hegewisch**, *Ueber die Kalmarische Union* dans ses *Historische-philosophische Schriften*, t. I; — **Erslev**, *Histoire du Danemark sous la reine Marguerite et ses premiers successeurs*, t. I : *L'Union de Kalmar*, Copenhague, 1882 (en danois).

Le tome I de l'*Histoire du Danemark*, d'**Allen**, contient (p. 12 à 114 de la traduction Beauvois) une bibliographie très complète de l'histoire du Nord.

CHAPITRE XV

L'EUROPE DE L'EST LA POLOGNE ET LA RUSSIE

Depuis l'invasion mongole jusqu'à la fin du moyen âge.

I. — Grandeur de la Pologne.

Dans l'histoire si tourmentée de la Pologne, le xiv^e et le xv^e siècle sont certainement la période la plus heureuse. Ces deux siècles représentent en effet pour elle une ère de succès presque continus. Un brusque réveil de la conscience nationale, analogue à celui qui un peu plus tard arrache la Bohême à la main que l'Allemagne avait déjà mise sur elle, rétablit l'unité de la monarchie; la concentration des diverses principautés sous un seul souverain, le rétablissement de l'ordre et l'habileté supérieure de quelques rois tels que Vladislav Lokiétek et Casimir III le Grand, assurent au nouveau royaume une incontestable supériorité sur les États voisins : l'Ordre Teutonique doit reconnaître sa suzeraineté; la Lithuanie et les Russies de l'ouest et du sud s'unissent à elle; les Tchèques et les Magyars choisissent des rois parmi ses souverains. Ses frontières s'étendent de la Baltique à la mer Noire, et pendant quelque temps elle domine toute l'Europe orientale, où elle apparaît à la fois comme le soldat de la chrétienté contre les

infidèles et le défenseur des Slaves contre les races ennemies. A l'intérieur, c'est une période de prospérité et de civilisation. La constitution maintient l'équilibre entre les prérogatives royales et les droits de la noblesse. Cependant, dès la fin du xv^e siècle, il nous faudra signaler les côtés faibles de l'état social et politique et les germes des dissensions futures.

Reconstitution du royaume de Pologne. — Après la mort de Boleslav Krzywousty (1139), la Pologne, comme la Russie après Iaroslav, s'était divisée en nombre de petites principautés. Ce morcellement et les guerres perpétuelles qui en furent la conséquence, en même temps qu'ils favorisaient l'invasion étrangère, accentuèrent les différences qui dès l'origine avaient séparé les diverses provinces; chacun de ces apages eut non seulement son administration particulière, mais ses coutumes propres, ses tendances spéciales, sa physionomie individuelle très nettement marquée. Leurs faibles souverains ne réussirent pas à conserver dans leur intégrité les droits qui avaient appartenu aux anciens Piasts : la constitution se transforma; au régime *patriarcal* se substitua le régime que les historiens polonais nomment ordinairement le régime *patrimonial*, parce qu'il réduisait les princes aux seules ressources qu'ils tiraient de leur patrimoine, et qu'on nommerait plus clairement le régime des privilèges. Le clergé d'abord, les nobles ensuite, les chevaliers, les villes enfin et les colonies étrangères se sont peu à peu soustraits aux lois et aux coutumes qui réglaient à l'origine la condition de tous les habitants; ils ont obtenu des prérogatives garanties par des chartes qui limitent l'action du prince et le réduisent à n'être plus qu'une sorte de médiateur entre les diverses classes de la nation.

Quelque dangereux que fût ce régime, il eut pour résultat immédiat de hâter le progrès moral et économique de la nation et, issu de l'anarchie, il en prépara la fin. Le développement de la richesse fit sentir plus vivement les inconvénients d'un système qui exposait sans cesse le pays à l'invasion et le condamnait aux discordes civiles. L'extension de la colonisation germanique, en menaçant la prépondérance de la noblesse, réveilla chez elle le sentiment national, et elle trouva un appui pas-

sionné dans le peuple, chez lequel le particularisme provincial n'avait pas supprimé l'idée de l'unité de race, et qui gardait au cœur une haine inapaisée contre les Germains. La nouvelle monarchie arriva rapidement à la puissance parce qu'elle avait été appelée et créée par le vœu unanime des habitants, qui avaient soif d'ordre, de sécurité et de revanche.

Les *rassembleurs de la terre polonaise* furent les héritiers d'une des plus faibles dynasties de Pologne : le prince de Brzesc en Koujavie, Vladislav *Lokiétek* ou *le Nain* et son fils Casimir le Grand. Vladislav, après une lutte acharnée qui remplit toute la première partie de son règne, écrase les résistances allemandes et rend à la Pologne Cracovie dont il fait sa capitale; en 1312, la langue allemande disparaît pour toujours des registres municipaux de la ville, et, quelques années plus tard, en 1319, *Lokiétek* consacre la restauration de l'unité polonaise en prenant dans la cathédrale de Cracovie la couronne royale que porteront désormais tous ses successeurs. A l'exception de la Mazovie¹ et d'une partie de la Koujavie², tout le territoire

1. La Mazovie doit son nom à la tribu polonaise des Mazures ou Mazoviens. Elle était située sur la Vistule moyenne, la Narev et le Bug, avec les districts de Plock, Varsovie, etc. Principauté particulière depuis 1207, elle ne fut définitivement réunie à la couronne que par Sigismond I^{er} en 1526; bien qu'elle conserve ainsi très longtemps son autonomie, elle n'en a pas moins une part très active dans la vie sociale et politique du pays.

2. La Koujavie était située sur la rive gauche de la moyenne Vistule, elle comprenait particulièrement les principautés de Brzesc en Koujavie, héritage de *Lokiétek*, et celle d'Inovoclav, qui revint à la couronne dans le cours du xiv^e siècle.

Les divisions historiques de la Pologne sont : 1^o Grande-Pologne, avec les voïévodats de Posen, Kalisz, Sieradz, Leczyca, Brzesc et Inovoclav, c'est-à-dire en général le bassin de la Warta et de son principal affluent, la Notecz ou Netze. Comme on le voit, la Koujavie, qui fut réunie par parcelles, ne forma pas une division particulière, mais fut rattachée à la Grande-Pologne. Les diètes se tenaient généralement à Piotrkov (gouvernement de Varsovie) ou à Sieradz, sur la Warta;

2^o Petite-Pologne, avec les provinces de Cracovie, Sandomir et Lublin, — c'est-à-dire le cours supérieur de la Vistule. C'était l'ancien pays des Croates, et ce fut au moyen âge le centre de la vie politique, comme c'est encore aujourd'hui le foyer de la résistance;

3^o Russie-Rouge : elle comprenait les bassins supérieurs du San, du Dniester et la rive gauche du Bug et occupait le versant nord-est des Karpathes, avec les villes de Lvov (Lemberg), Przemysl sur le San, Sanok, Galitch sur le Dniester, Chelm; on y rattachait le palatinat de Belz et la Podolie; occupées au xiv^e siècle, ces régions furent colonisées en partie par les Polonais, mais les Russes y restèrent nombreux, surtout dans la partie orientale, où ils forment encore la presque totalité de la population;

4^o Prusse royale ou polonaise, territoire de l'Ordre Teutonique conquis en 1466,

occupé par la race polonaise reconnaît les lois de Vladislav, et il se croit assez fort pour essayer de disputer aux Teutoniques et aux rois de Bohême les domaines qu'ils ont usurpés à la faveur de l'anarchie. Il réunit en 1334 une « assemblée générale de toutes les terres », la première grande diète de la Pologne, marie son fils à la fille du fondateur de l'État lithuanien, Gédymine, indiquant ainsi à ses successeurs la politique qui assurera leur puissance.

Casimir le Grand : acquisition de la Russie-Rouge.

— Lokiétek ne s'était pas trompé quand, à peine affermi sur son trône, il avait poussé ses premiers bataillons à l'assaut des forteresses de la basse Vistule : coupée des montagnes depuis que la Silésie était devenue allemande et refoulée fort loin à l'est de l'Oder par les progrès continus des Ascaniens, la Pologne ne pouvait abandonner encore à une race ennemie les bouches de son grand fleuve. L'instinct du peuple avait devancé sur ce point la prévoyance des rois : c'était pour surveiller plus facilement les points menacés que la capitale avait été transportée à Cracovie ; c'était pour arrêter l'immigration étrangère qu'on avait poursuivi avec une hâte presque fébrile la colonisation de la Mazovie et de la Petite-Pologne ; ces régions avaient été complètement transformées, les marais desséchés, les fleuves régularisés, les forêts défrichées ; le climat même s'était modifié. Tout cet immense labeur serait-il perdu ? Était-il admissible que la vie économique du pays dépendît de la volonté de chevaliers allemands qui arrêtaient à Thorn les marchandises polonaises, et, de Marienbourg, leur nouvelle capitale, fermaient aux Slaves toute communication avec la mer ? Entre l'Ordre et la Pologne, aucune conciliation n'était possible : leur vie historique n'est qu'un long duel qui s'est poursuivi sans relâche du ^{xiii}^e au ^{xviii}^e siècle, d'Hermann de Salza à Frédéric II. Dans l'histoire des Slaves de la Vistule, le siège du drame est toujours à Marienbourg ; les conquêtes vers l'Est ne sont que des

avec les voïévodats de Chelмно (Chulm), sur la Vistule, de Poméranie, cap. Dantzig, de Malbork (Marienbourg), et la Warmie — qui formait une sorte d'enclave dans les territoires que conservaient les Chevaliers, — cap. Heilsberg ;

5° Mazovie.

épisodes ou des expédients dans lesquels ils cherchent une distraction à leurs échecs ou des renforts pour les entreprises qu'ils méditent contre les Allemands de la Baltique.

Les Teutoniques étaient de redoutables adversaires : leur constitution faisait d'eux une des plus solides puissances militaires du moyen âge. Laissant aux villes une assez large autonomie, afin d'attirer les colons et de favoriser le développement de la richesse, ils avaient établi une hiérarchie savante qui mettait à chaque heure entre les mains de leurs chefs toutes les ressources du pays ; les recrues ne leur manquaient pas, et elles étaient excellentes ; leur trésor, en partie fourni par les redevances qu'ils levaient sur le commerce de la Vistule, était toujours disponible. Bien qu'il eût habilement préparé son attaque, Lokiećek, en dépit de succès retentissants, n'avait pas ébranlé leurs positions. Casimir le Grand (1333-1370) comprit qu'à poursuivre avec acharnement une lutte inégale, il risquait d'épuiser sans profit les forces du royaume, et il ajourna la revanche. Il liquida le passé en abandonnant à Jean de Luxembourg la Silésie (1336) et en laissant à l'Ordre la Poméranie et le pays de Chulm (traité de Kalisz, 1343). La rançon était lourde et la restitution de la Koujavie et de Dobrznyn, à laquelle consentirent les Teutoniques, n'en adoucissait que bien peu l'amertume. Mais Casimir ne s'était résigné à ces sacrifices que parce qu'il entrevoyait ailleurs des dédommagements probables ; trop faible pour vaincre les Teutoniques, il se retourna vers l'Est, en attendant l'occasion de mener de nouveau à l'assaut contre les Allemands l'armée polonaise réorganisée et grossie d'importants renforts.

Vers le v^e siècle, la Galicie était au centre même des régions occupées par les Slaves ; c'était là que se trouvaient la Grande-Croatie et la Grande-Serbie, et de là partirent les tribus qui peuplèrent la Croatie et la Serbie actuelles. La partie orientale de ce que l'on nomme aujourd'hui la Galicie relevait depuis le x^e siècle de la Grande-Principauté russe ; elle portait dès lors le nom de Russie-Rouge. Vers le milieu du xii^e siècle, le prince russe Vladimir Iaroslavitch choisit pour capitale Galitch, sur le Dniester, et y fonda une principauté particulière, mais

toujours rattachée à la Russie; d'ailleurs l'autorité des grands-princes n'y était guère que nominale et elle s'effaça presque complètement quand l'hégémonie passa à la Sousdalie. Les rivalités des candidats qui se disputaient le pouvoir favorisèrent les empiètements de l'aristocratie, les boïars disposèrent souvent du trône, et leurs querelles éveillèrent l'ambition des puissances voisines. Enfin Roman de Volynie (1188-1205) se fortifia dans Galitch, plia au joug à force de supplices la noblesse, disposa du trône de Kiev et prit le titre de « maître de toutes les Russies ». Son fils, Daniel (1205-1264), ceignit la couronne royale et parut un moment appelé à affranchir des Mongols la Russie méridionale. Obligé de s'humilier devant leur khan, il s'efforça de développer la prospérité matérielle du pays. Ses successeurs, en dépit des guerres civiles incessantes, suivirent son exemple, attirèrent des colons étrangers, favorisèrent le commerce, fondèrent des villes. Les relations avec la Russie devenaient fort rares : depuis l'invasion tatare, le Sud n'était plus qu'une poussière d'États, la Sousdalie était en décadence, la Moscovie n'était pas encore née. Les progrès de la richesse faisaient plus odieux le joug mongol, et l'anarchie rendait à la fois probable et désirable l'établissement d'un pouvoir étranger, capable de maintenir la paix publique. Menacés à la fois par les Mongols, les Lithuaniens, les Hongrois et les Polonais, les habitants de la Russie-Rouge acceptèrent avec résignation leur union avec la Pologne, dont les rapprochaient la langue, les traditions et les mœurs et avec laquelle ils entretenaient depuis longtemps des rapports commerciaux très actifs. Quand la dynastie de Roman de Volynie s'éteignit avec Georges II en 1335, ils offrirent la couronne à Boleslav de Mazovie, et, après sa mort (1340), Casimir le Grand revendiqua sa succession. Les Hongrois et les Lithuaniens essayèrent de la lui disputer, mais il obtint en 1352 le désistement de Louis d'Anjou en lui reconnaissant un droit de haute suzeraineté sur la Galicie ¹, et en 1366 celle des Lithuaniens, par l'abandon de la Podolie et de la plus grande partie de la

1. C'est sur ce traité que l'Autriche s'est principalement appuyée en 1772 pour réclamer la Galicie.

Volynie. La cession de ces provinces n'empêcha pas d'ailleurs l'influence polonaise d'y pénétrer, et, même après ces concessions, la part de Casimir restait considérable. La Pologne, désormais maîtresse des cours entiers du San et du Bug, tenait solidement la Vistule qui devenait bien véritablement la grande artère du royaume.

Gouvernement de Casimir. — Ces succès n'étaient que le résultat naturel des progrès qui s'accomplissaient dans le royaume grâce à la ferme prudence et à l'habile modération de Casimir. Un peu trapu, le front haut et vaste, les yeux éclatants, Casimir joignait à une perspicacité fort avisée une active persévérance, et à beaucoup de souplesse une volonté très arrêtée. Très jaloux de ses droits et ne reculant pas à l'occasion devant la violence quand il les voyait menacés, il ne songea pas cependant à transformer radicalement l'ordre de choses qui était sorti des événements. Il avait passé la plus grande partie de sa jeunesse à la cour de son beau-frère, Charles-Robert de Hongrie, et il en avait rapporté le goût très vif de la civilisation occidentale et de l'administration monarchique que les Angevins avaient empruntée aux Capétiens et implantée dans leurs États. Il s'inspira de leur exemple, mais sans empiéter sur les droits des diverses classes : la restauration de l'autorité royale devint aisée parce qu'elle ne parut réclamer d'autre fonction que celle d'assurer les privilèges de tous.

Pendant l'anarchie, des castes s'étaient formées. Les chevaliers sont devenus des nobles, *szlachcici* (prononcez : *chlchtsitsi*) ; ils ne supportent aucune des charges publiques, ont transformé en propriétés héréditaires les domaines qu'ils ont reçus de la libéralité des rois, exercent sur leurs colons une juridiction et exigent d'eux les redevances qui n'étaient dues auparavant qu'à l'État ; ils ont le droit d'occuper les terres désertes et de réunir à leurs exploitations les lots des colons morts sans héritiers ; déjà, grâce à cette coutume, quelques familles accroissent leur fortune et préparent ainsi, au sein même de la noblesse, la formation d'une oligarchie qui tiendra dans ses mains les destinées du pays. A côté de la noblesse, le clergé jouit aussi de privilèges fort étendus et possède de vastes domaines.

La restauration de l'unité nationale n'avait servi d'abord, par une conséquence assez inattendue, qu'à favoriser les progrès de l'aristocratie. Lokiétek avait dû s'appuyer sur la classe où l'idée polonaise était restée le plus vivante. De plus, auparavant, les charges publiques étaient des fonctions princières, et les officiers, nommés par les ducs, avaient pour mission de servir leurs intérêts; lorsque l'union se fit, chacune des principautés conserva son autonomie, ses tribunaux, son administration, ses dignitaires, voïévodes et châtelains, chanceliers, chambellans, etc.; mais ceux-ci regardèrent dès lors comme leur premier devoir de défendre les coutumes de leur pays contre les empiétements de l'autorité centrale, c'est-à-dire les droits des classes privilégiées contre le roi; ils furent les représentants du pays et les censeurs du souverain; dans leurs réunions (*roki, colloquia*), se décidèrent les principales affaires.

Casimir ne contesta aucun des droits que s'était attribués la noblesse, mais il resserra le lien, encore assez lâche, qui rattachait entre elles les diverses provinces, et il constitua une nouvelle administration qui représenta réellement l'autorité royale. Le *sous-trésorier*, le *sous-chancelier* et le *maréchal de la cour* dirigèrent un véritable ministère où siégèrent les hommes les plus distingués par leur situation et leurs talents et d'où sortit une remarquable école politique. Dans les provinces, les *starostes* et, sous leurs ordres, les *burgaves* établis dans les principales villes, maintinrent l'ordre et habituèrent toutes les classes à plier sous la volonté souveraine. Les colons étrangers, protégés dans leur activité et leur fortune, ne portèrent plus leurs causes devant les tribunaux des villes impériales, mais devant des tribunaux provinciaux qui relevèrent de la Cour suprême de Cracovie; les communes jouirent d'une autonomie fort étendue, mais le roi se réserva la confirmation des officiers municipaux. Une organisation plus rationnelle, en rattachant à la propriété, et non plus à la naissance, l'obligation du service militaire, assura à la royauté les forces qui lui étaient indispensables pour reprendre la lutte contre les Teutooniques, en même temps qu'elle fortifia le sentiment de l'unité nationale. La Pologne n'avait pas de droit écrit et les coutumes

variaient de province à province : le *Statut de Vislica* (Vislitsa) devint le code commun du royaume (1368).

Ce mélange habile de modération et de fermeté donna les plus heureux résultats. L'autonomie provinciale et les privilèges des diverses classes, contenus dans une juste limite par un roi vigilant, favorisèrent le libre essor de toutes les énergies ; la liberté porta tous ses fruits, du moment où elle ne menaça plus l'ordre et l'unité. Les paysans, parmi lesquels les serfs étaient déjà de beaucoup les plus nombreux (*adscripti servi glebæ*), furent protégés par la nouvelle organisation judiciaire contre quelques-uns des abus les plus criants ; l'introduction du droit allemand, qui leur assurait du moins la paisible possession de leurs parcelles, la répression du brigandage, la conquête de la Russie-Rouge, qui ouvrait à leur travail des espérances presque infinies, réveillèrent chez eux l'esprit d'entreprise. Les domaines royaux, encore immenses, mieux exploités, donnèrent des plus-values telles que Casimir n'eut pas à solliciter des diètes des redevances extraordinaires, et son indépendance financière accrut son autorité. La sécurité générale, une justice rigoureuse, la construction de routes, la modération des impôts favorisèrent l'agriculture : de vastes territoires furent mis en exploitation ; la population s'accrut ; des milliers de colons se répandirent dans la Russie-Rouge et y devinrent la plus solide garantie de la domination polonaise.

Privée de ses débouchés sur la Baltique, la Pologne tenait du moins les grandes routes qui menaient d'Asie en Europe et de la Baltique à la mer Noire. Les villes, où l'élément slave se fortifiait, abandonnèrent leurs velléités de politique séparatiste et ne songèrent qu'à développer leurs richesses : Cracovie, Posen, Lvov (Lemberg), Sandomir, Lublin devinrent de grands marchés internationaux. Les Juifs, qui depuis les croisades avaient cherché sur les bords de la Vistule un refuge contre les persécutions, furent placés sous la dépendance exclusive du roi et de ses *palatins* (statut de 1334) et commencèrent dès lors à jouer un rôle considérable dans la vie économique et sociale du pays. De nombreuses fortifications mirent le royaume à l'abri des incursions étrangères ; des églises et des châteaux s'élevèrent :

« Casimir, dit avec quelque exagération un historien polonais, trouva une Pologne de bois et laissa une Pologne de pierre. » Les écoles se multiplièrent; de nombreux étudiants suivaient les cours des universités de Paris, de Bologne ou de Prague, et Casimir obtint d'Urbain V l'autorisation de fonder l'Université de Cracovie (1364). Cependant la langue slave n'avait pas acquis droit de cité dans la littérature : c'est donc en latin que sont rédigés les textes de lois et les décisions des tribunaux, de même que les chroniques et les poésies lyriques qui composent alors la littérature polonaise. Mais les prêtres qui tiennent la plume sont des hommes d'action, des diplomates et des légistes, et ils apportent dans leurs œuvres le sens très vif de la réalité, un esprit politique fort aiguisé et un patriotisme sincère et vibrant ¹.

La dynastie hongroise. — Le successeur de Casimir, Louis (1370-1382), qui était en même temps roi de Hongrie, ne réussit à arriver au trône et ne s'y maintint que grâce à l'appui de l'oligarchie qui s'était constituée dans la Petite-Pologne; mais elle lui vendit cher son alliance, et les stipulations de 1355, confirmées et étendues par le célèbre *Privilège de Kaschau* (1374), marquent déjà comme une abdication de la royauté. Par ce traité, qui forme en réalité les premiers *Pacta conventa*, Louis affranchissait la noblesse de presque tous ses devoirs vis-à-vis de l'État et s'engageait à ne jamais essayer de restreindre ses prérogatives : au savant régime d'équilibre par lequel Casimir avait fondé à la fois son autorité et la prospérité du pays succédait la domination turbulente de quelques grandes familles qui se partageaient ou se disputaient les fonctions. Le roi ne venait guère dans le royaume, « affirmant que l'air lui était mauvais; il n'y avait plus de justice; ce n'étaient que vols, brigandages à main armée; les capitaines n'y pretaient nulle attention et ne vivaient que pour leurs plaisirs ».

A la mort de Louis, les oligarques écartèrent du trône sa

1. L'archidiacre de Gniezno (Gnezen), Janko de Czarnkov, mort vers 1384, a écrit des *Annales de Pologne*, depuis la mort de Léchek le Noir jusqu'en 1384; il était sous-chancelier de Casimir, et son livre, précieux au point de vue historique, témoigne d'un réel talent littéraire.

filles aînées, Marie de Hongrie, parce qu'elle avait épousé un Allemand, le fils de Charles IV de Luxembourg, le futur empereur Sigismond, et ils acclamèrent sa sœur cadette Edvige. Edvige était fiancée au fils de Léopold d'Autriche, Guillaume; Guillaume réclamait ses droits et Edvige lui fut clémente : le conseil de Cracovie, encore tout allemand, célébra bruyamment la consommation d'un mariage qui donnait pour roi à la Pologne un prince de l'Empire. Mais les nobles, soutenus par le sentiment populaire, forcèrent Guillaume à quitter Cracovie et offrirent la main d'Edvige au grand-duc de Lithuanie, Jagellon (Jagailo), à condition qu'il embrasserait le catholicisme et qu'il reconnaîtrait les droits de la noblesse polonaise. Edvige se résigna : on lui avait appris que ce Barbare était fort présentable; les quelques crimes qu'il avait sur la conscience allaient être rachetés par le baptême. En 1386, la Lithuanie fut réunie à la Pologne. Union strictement personnelle encore et qui fut longtemps précaire! Ce n'en est pas moins une date capitale dans l'histoire de l'Europe orientale. La Pologne était désormais assez forte pour reprendre victorieusement contre l'Ordre la lutte si longtemps différée; mais elle allait aussi être engagée dans la rivalité qui se dessinait dès lors entre la Lithuanie et la Moscovie : de ce jour s'ouvre le duel séculaire où la Moscovie faillit périr et où succomba l'indépendance polonaise.

La Lithuanie depuis Mindovg. — La conversion de Jagellon au christianisme ne faisait que hâter une transformation qui, retardée par la haine qu'inspiraient aux Lithuaniens les Teutoniques, se préparait depuis longtemps. Fait important, ils acceptaient le christianisme romain, tandis que tout jusqu'alors avait paru devoir les rattacher à l'Église grecque. Les princes de Lithuanie, depuis que Mindovg avait réuni sous son autorité les tribus encore barbares du Niémen, avaient étendu leur puissance sur la plus grande partie de la Russie de l'ouest et du sud. Les Petits-Russes et même, bien qu'à un moindre degré, les Russes-Blancs formaient dès l'époque la plus reculée une individualité nationale distincte : ils n'avaient aucun goût pour les Moscovites, qui n'étaient encore que les vassaux des khans, et ils acceptèrent sans déchirement la domi-

nation d'une dynastie qui leur offrait de sérieuses garanties de protection. La race lithuanienne, qui s'est toujours distinguée par de remarquables facultés politiques, produisit précisément à cette époque une série de chefs de premier ordre, Gédimine (1315-1337), Olgerd († 1377), Kestout (Kestuit ou Kieystutt, † 1382), Vitovt enfin (1392-1430), qui profitèrent habilement des circonstances. A la Russie-Noire, l'ancien domaine des Krivitches, ils ajoutèrent Grodno, Polotsk, Vitepsk, Briansk, et réduisirent Smolensk à un véritable vasselage ; en même temps ils étendaient la main sur la Volynie, Kiev, Mohilev, la Podolie, occupant ainsi toute la lisière occidentale et méridionale de l'ancienne Russie des Iaroslav et des Vladimir. Ces progrès devaient nécessairement aboutir à un conflit avec les grands-princes de Moscovie, qui, si leur attention principale était dirigée vers l'Est, ressentaient cependant une amère tristesse en voyant échapper à leur influence les provinces qui avaient été le premier berceau de la civilisation russe : la rivalité des Lithuaniens et des Moscovites aboutit dès lors à une série de guerres sanglantes.

L'erreur serait grave pourtant de voir dans ces conflits acharnés la lutte de deux nationalités ennemies ; ce sont plutôt des guerres dynastiques, et elles ne sont pas sensiblement différentes de celles qui, à la même époque, mettent aux prises les princes de Moscou et ceux de Tver ou de Riazan. Les Russes du sud et de l'ouest, qui, au moment de leur réunion à la Lithuanie, étaient arrivés à une civilisation relativement supérieure, n'ont pas tardé en effet à transformer leurs nouveaux maîtres : Gédimine prend déjà le nom de « roi des Ruthènes et des Lithuaniens » ; Olgerd est un véritable Russe ; ses deux femmes sont Russes et, de ses douze fils, dix reçoivent le baptême grec. Fortement établis de la mer Noire à la Baltique, maîtres des régions qui s'étendent de l'Oka au Bug et à la Vistule, Kestout et Vitovt poursuivent déjà les projets qui feront la grandeur des tsars orthodoxes : ils veulent briser le joug tatar, protéger les rives de la mer Noire contre les invasions asiatiques, et, en anéantissant l'Ordre Teutonique, s'ouvrir un libre passage vers l'occident.

Leur tentative était prématurée, et ce fut une des causes de

leur échec; d'ailleurs, pour une œuvre aussi colossale il fallait une race plus solidement trempée que les tribus du sud et de l'ouest; il y fallait aussi des princes dont le pouvoir fût plus incontesté et mieux assis que celui des grands-princes de Vilna qui, dans leur hâte de constituer une forte puissance militaire, avaient donné à leur gouvernement une forme toute féodale. Pour récompenser les services de leurs hommes, ils leur avaient distribué d'immenses fiefs, que ceux-ci à leur tour avaient divisés entre leurs chevaliers. Cette organisation, plus favorable à la conquête qu'à l'assimilation, contribua à empêcher la fusion des deux éléments principaux, lithuanien et russe, sur l'union desquels s'était élevée la grandeur des Gédimine et des Olgerd. Tandis que dans la Soudalie et la Moscovie, les éléments finnois furent complètement absorbés par les Slaves et que de leur mélange intime avec les Russes sortit une race d'une merveilleuse ténacité, il y eut en Lithuanie deux peuples juxtaposés et comme deux éléments distincts qui, ne parvenant pas à se combiner, se repoussèrent violemment. Au commencement du xv^e siècle, une fusion paraissait encore probable; elle aurait peut-être changé toute l'histoire de l'Europe orientale; elle fut arrêtée par la conversion de Jagellon au catholicisme. A ce moment, entre la Lithuanie et la Pologne, les contrastes étaient profonds et il s'écoula près de deux siècles avant que l'union devînt définitive et réelle; mais, dès ce jour, une sourde méfiance s'éveille chez les Russes sujets de l'empire lithuanien contre les Polonais.

Bataille de Tannenberg. — Jagellon, qui prit comme roi de Pologne le nom de Vladislav (1386-1434), mit au service du catholicisme son ardeur de néophyte et sa conscience peu scrupuleuse : un évêché fut fondé à Vilna et l'on eut une fois de plus l'occasion de constater la puissance de la hiérarchie romaine. L'oligarchie polonaise s'efforçait en même temps d'intéresser les magnats lithuaniens au maintien de l'union; sur sa demande, Jagellon accorda à ses boïars la libre et complète propriété de leurs domaines et les assimila aux nobles de Pologne : ce fut le commencement de la transformation radicale de la constitution lithuanienne.

La conversion de Jagellon enlevait à l'Ordre sa dernière raison d'être ; l'ère des croisades était bien finie : en face du monde nouveau dont des symptômes toujours plus nombreux annonçaient l'approche, il ne lui restait plus qu'à disparaître. Depuis longtemps, il se survivait : la discipline s'était relâchée, les mœurs corrompues ; les villes et la noblesse de la province supportaient avec impatience un joug écrasant. Un moment arrêtés par les défections de Vitovt, à qui Jagellon avait dû confier le gouvernement de la Lithuanie et qui ne consultait que ses intérêts particuliers, les Polonais engagèrent vigoureusement l'attaque en 1409 ; une seule bataille décida de la guerre.

Les deux armées se rencontrèrent à Tannenberg ¹ (15 juillet 1410). C'était la lutte de deux races et comme de deux mondes. Du x^e au xiii^e siècle, les Allemands avaient poursuivi vers l'est leur marche victorieuse et les Slaves avaient paru un moment menacés d'une rapide et complète extermination. Depuis lors, paralysés par la décadence de l'Empire, les progrès des Germains s'étaient arrêtés ; maintenant, l'heure de la revanche avait sonné : les Polonais l'attendaient depuis deux siècles. Pour ce combat suprême, Vitovt avait conduit à Jagellon ses cavaliers ruthènes et russes-blancs ; à côté d'eux combattait une troupe de volontaires tchèques, que commandait le futur chef des bandes hussites, Zizka. Les Teutoniques étaient réduits à leurs seules forces. L'empereur Sigismond avait promis des secours, mais ses troupes avaient à peine dépassé la frontière.

En même temps que deux races, deux systèmes militaires étaient en présence. L'armée du moyen âge fut vaincue par l'organisation supérieure des Polonais et la stratégie plus savante de Vitovt. Le grand-maître, Ulrich de Jungingen, était un fort médiocre général et, dans les troupes qu'il commandait, il ne pouvait compter que sur les chevaliers. Sa mort fut le signal de la déroute.

Plus que la défaite, les suites immédiates qu'elle entraîna

1. Tannenberg et Grünwald sont deux villages de la Prusse royale, dans le cercle de Königsberg. C'est autour de ces deux villages que la bataille fut le plus acharnée. Les Allemands l'appelèrent bataille de Tannenberg et les Polonais bataille de Grünwald.

prouvèrent l'affaiblissement de l'Ordre : Elbing, Dantzig, Thorn, Braunsberg ouvrirent leurs portes aux vainqueurs. Les Polonais furent arrêtés par la vaillance du nouveau grand maître, Henri de Plauen, qui, à Marienbourg, repoussa toutes les attaques de Jagellon. Les États voisins s'étaient émus : la Hongrie, la Livonie, la Poméranie, le Brandebourg accouraient au secours des Teutoniques. Le roi craignit de compromettre son succès en le poussant jusqu'au bout. Le traité de Thorn (1411) ne lui donna que la Samogitie et le district de Dobrzyn. L'Ordre, bien qu'il eût échappé ainsi à une destruction immédiate, ne se releva jamais de son désastre : il avait perdu le prestige moral et la confiance qui étaient les conditions essentielles de sa puissance; l'énergie militaire de Henri de Plauen ne suffit ni à ramener la discipline ni à rétablir l'union entre les chevaliers et les habitants. Désormais, suivant la parole de Ranke, « le roi de Pologne était maître de la Vistule; de sa volonté seule et des circonstances qui la déterminaient dépendait la suppression ou le maintien des Teutoniques ». L'œuvre de la colonisation allemande sur les bords de la Baltique, gravement compromise par leur impéritie, ne devait pas cependant périr. Au moment même où l'Ordre s'effondrait, incapable de garder plus longtemps le poste d'honneur qu'il avait conquis, Sigismond lui préparait des successeurs en donnant la Marche de Brandebourg à Frédéric de Hohenzollern, et les rois de Prusse devaient relever plus tard le château de Marienbourg. L'heure du plus éclatant triomphe de la Pologne est ainsi celle même où se constitue la puissance de ses adversaires les plus acharnés.

La communauté de gloire servit du moins à souder entre les deux États qu'avait rapprochés le mariage de Jagellon et d'Edvige une alliance plus étroite. Au grand parlement de Horodlo (1413), la Lithuanie fut organisée sur le modèle de la Pologne.

Vitovt; la bataille de la Vorskla et le grand projet tchèque. — La convention de Horodlo est l'œuvre de l'oligarchie polonaise, qui à ce moment préside souverainement aux destinées du royaume. Très infatué de son pouvoir, dissi-

mulé et soupçonneux, Jagellon n'avait ni la fermeté d'âme ni l'intelligence nécessaires pour maintenir son autorité en face des grandes familles auxquelles il devait le trône. Sans appui dans un pays qu'il connaissait mal, docile aux ordres de l'Église et comme brisé par sa conversion, il s'abandonne à la direction d'une aristocratie hautaine, dont il serait injuste de contester le patriotisme et l'intelligence, mais qui confond trop souvent les intérêts permanents du pays et ceux de sa caste. Le roi devient l'instrument docile des volontés du *sénat*, qui ne représente que la haute noblesse et dans lequel les évêques jouent un rôle prépondérant.

La Pologne se trouvait alors à un des grands tournants de son histoire. La révolte hussite avait réveillé les idées de solidarité slave; les ambassadeurs tchèques offraient la couronne de Bohême à Jagellon; une admirable occasion se présentait de fonder en face de l'Allemagne un empire slave devant lequel seraient tombées presque sans combat toutes les conquêtes de la race germanique. Les Hussites se montraient disposés à se rapprocher de l'Église grecque; une fortune inattendue offrait aux Slaves le moyen d'effacer en un jour les suites lamentables du schisme moral qui les avait brisés en deux tronçons ennemis. Bien que la séparation fût déjà lointaine, les souvenirs de l'ancienne unité sommeillaient au fond des âmes, et les appels éloquentes de Zizka avaient eu un profond retentissement. Dans la petite noblesse, en particulier, il eût été facile de recruter un redoutable parti qui voyait dans l'alliance hussite la satisfaction de ses haines nationales, l'occasion de mettre la main sur les biens du clergé et le moyen de se débarrasser d'une oligarchie oppressive.

Les avantages de cette politique slave furent nettement aperçus par Vitovt. Fils de Kestout, Vitovt avait forcé Jagellon à lui céder le gouvernement de la Lithuanie avec le titre de grand-prince (1392); nous le connaissons mal, mais ce que nous savons de ses projets et de ses actes permet de voir en lui un des souverains du moyen âge qui ont eu le plus d'avenir dans l'esprit. Grâce à lui, le christianisme triomphe définitivement des résistances païennes, la civilisation se déve-

loppe, des colons étrangers arrivent en grand nombre, le commerce prospère et les villes grandissent. Mais Vitovt n'oublie pas les traditions de Kestout : comme lui, il voit dans les Russes le véritable soutien de sa puissance, et il s'attache à mériter leur confiance. Maître de la principauté de Smolensk, dont il a achevé la conquête au début de son règne, il ne lui manque pour posséder la Russie entière que Pskov et Novgorod, où a pénétré son influence, et la Soudalie et Riazan, qu'affaiblissent leurs rivalités. Il n'a besoin que d'une campagne heureuse pour achever à son profit la reconstitution de l'empire de saint Vladimir. Il espère justifier à la fois et hâter son triomphe en détruisant l'empire des Tatars : la célèbre bataille de la Vorskla (1399), où les troupes lithuaniennes et polonaises furent écrasées par les hordes asiatiques de Timour Koutlouï, ruina ses espérances : trois siècles devaient s'écouler avant que les provinces riveraines de la mer Noire fussent définitivement soustraites aux déprédations des Tatars.

Vitovt ne se laissa pas abattre par ce terrible revers, mais il reporta de préférence ses regards vers l'Ouest. — Sans renoncer à reprendre un jour sa marche vers l'Asie, il s'occupa d'asseoir solidement sa domination sur les provinces qu'il possédait déjà. En nommant métropolitain de Kiev un savant moine bulgare, Grégoire Tsamblak, il s'affranchit de la suzeraineté ecclésiastique que Moscou avait jusqu'alors exercée sur ses provinces russes, et il s'appliqua à s'attacher les orthodoxes en ménageant leur foi. Pour cimenter l'union des divers pays qu'il gouvernait, il comptait sur une guerre victorieuse qui, entreprise à la fois contre l'Église romaine et contre l'Allemagne, donnerait satisfaction aux sentiments nationaux et religieux de ses sujets.

Vladislav-Jagellon refusa de s'engager dans la voie que lui indiquait Vitovt, ou plutôt l'aristocratie polonaise ne le lui permit pas. A la politique nationale elle préféra la politique catholique : il serait inexact d'ailleurs de croire qu'elle ne fut déterminée que par des considérations égoïstes. Sans doute, elle flairait dans Vitovt un maître qui voulait limiter ses privilèges et accroître le prestige de la royauté ; mais de plus nobles consi-

dérations se mêlaient à ces inquiétudes. On demandait à la Pologne de rompre avec ses traditions les plus anciennes; n'était-ce pas l'Église qui avait été son introductrice en Europe et qui, aux heures difficiles, l'avait protégée non seulement contre les empereurs, mais même contre les chevaliers Teutoniques? N'y avait-il pas à la fois ingratitude et lourde imprudence à reconnaître ces services par une défection? N'était-ce pas d'ailleurs mettre le royaume à la suite de la Lithuanie et renoncer bénévolement à une hégémonie que tout justifiait? Très désireux d'assurer l'indissoluble alliance des deux États, les oligarques pensaient fort justement qu'elle resterait précaire tant que les provinces orientales ne seraient que l'apanage d'un prince: ils poussaient activement vers l'Est la colonisation polonaise et recouraient à tous leurs moyens d'action pour transformer leur suzeraineté nominale en possession définitive. Ils gagnaient les classes supérieures en les appelant au partage de leurs prérogatives, étendaient leurs exploitations en Volynie et en Podolie, y appelaient des milliers de colons. Leur domination dans ces provinces était intimement liée au progrès de l'Église catholique: ils avaient obtenu du pape en 1375 la fondation d'un archevêché à Galitch — il fut plus tard transporté à Lvov, — d'où relevèrent les évêchés de Przemysl, de Chelm et de Vladimir; vers la fin du xiv^e siècle, un évêché fut fondé à Kamiénce, pour la Podolie. Pouvait-on, pour un profit vague et problématique, se résigner à perdre les fruits d'un siècle de persévérance?

Zbigniew Olesnicki. — Les résistances instinctives de la faction aristocratique et catholique furent exploitées et servies par l'évêque de Cracovie, Zbigniew Olesnicki, qui, jusqu'à la bataille de Varna, reste le véritable inspirateur de la politique polonaise. Jagellon, qui ne l'aimait pas, n'osa jamais secouer sa direction, et, après lui, l'évêque de Cracovie, même lorsque ses adversaires l'ont forcé d'abandonner la direction du Conseil, conserve une influence prépondérante. En 1430, Vitovt, qui cherchait à poursuivre sans la Pologne et contre elle les plans qu'il avait espéré réaliser avec son concours, meurt au moment où il espérait obtenir la couronne royale et rompre les liens

qui le rattachaient encore à Jagellon : avec lui disparaît le seul adversaire que pût redouter Zbigniev. La Lithuanie perd dès lors toute importance : elle disparaît de l'histoire ; les tentatives de résistance qui s'y produisent encore contre la domination polonaise ne sont plus que les dernières convulsions d'un organisme épuisé : la noblesse abdique ses ambitions nationales, vend, au prix de quelques privilèges, la gloire qu'avaient rêvée pour elle ses princes, et au lieu d'être la médiatrice entre les Slaves de l'Est et ceux de l'Ouest, n'est plus que l'avant-garde de la Pologne contre la Russie ; menacés dans leurs croyances et blessés dans leurs intérêts, les orthodoxes supportent avec impatience la domination polono-lithuanienne et commencent à regarder vers les Moscovites comme vers des libérateurs.

Le péril de ce côté est encore lointain, et Zbigniev ne le prévoit pas. Il assure, par la constitution de Jedlno ou de Cracovie, les droits de l'aristocratie et les met à l'abri de tout retour offensif de la royauté (1433). La petite noblesse est dépendante, les villes indifférentes, l'opposition religieuse a été réduite au silence par les supplices ; pendant la fin du règne de Jagellon, sous son successeur Vladislav III (1434-1444) et pendant les dix premières années du règne de Casimir IV, l'évêque de Cracovie a les mains libres, et il apporte à la réalisation de ses plans une absence complète de scrupules, une remarquable persévérance, une rare netteté de vues et une hardiesse singulière.

Olesnicki fait de la Pologne, ce qu'elle restera désormais, le Chevalier de l'Église. D'esprit fort libre, partisan des conciles contre les papes, il n'admet pas que l'on conteste la suprématie catholique, et l'union religieuse à laquelle il convie les orthodoxes implique avant tout leur soumission à Rome. Grâce à lui et à l'appui qu'il trouve chez les boïars, la convention de Florence (1439), dont l'effet fut à peu près nul en Grèce et en Moscovie, reçoit un accueil assez favorable dans les provinces soumises à la Pologne. Les relations plus intimes avec l'Europe occidentale favorisent le progrès des lumières : les Polonais avaient déjà joué un rôle assez important au concile de Constance ; ils sont représentés à Bâle par l'évêque de Posen, Stanislas Ciolek, que désignaient à ce poste ses goûts et ses

travaux et qui y tient une place fort honorable. En contact familier avec les esprits les plus éminents de l'Italie, les ambassadeurs rapportent avec eux un parfum d'humanisme : un premier souffle de la Renaissance pénètre dans le royaume; l'Université de Cracovie est un centre d'études fort animé, et parmi ses élèves se recrute toute une école de philosophes, d'historiens, de juristes et de mathématiciens; c'est là que se formera Kopernik (1473-1543) et qu'il préparera son ouvrage sur les révolutions des globes célestes. Grégoire de Sanok, archevêque de Lvov († 1479), y combat les anciennes méthodes et les procédés de la scolastique qu'il nomme *somnia vigilantium*; Dlugosz (1415-1480), l'ami d'Olesnicki et le précepteur des enfants du roi, y commence sa grande *Chronique polonaise*, qui témoigne à la fois d'un patriotisme si ardent et d'une érudition si consciencieuse ¹.

A ce peuple généreux et héroïque, dont l'imagination est prompte à s'exalter, Zbigniew propose comme but de son activité au dehors la défense du christianisme contre les infidèles : il lui prêche la croisade et lui présente les prestigieuses images devant lesquelles s'obscurciront si souvent les intérêts essentiels du pays. Les secours que l'Allemagne divisée et sceptique refuse à la Hongrie, Vladislav les lui apporte. Le désastre de Varna (1444), où périt le roi de Pologne et de Hongrie, réveilla la Pologne de ce beau rêve. Zbigniew essaya de retenir la puissance qui lui échappait : la fortune avait prononcé contre lui et, avant de mourir, il put assister au triomphe d'une politique opposée à la sienne. Par malheur, la trace de son action ne s'effaça pas; en dépit de quelques hésitations, la Pologne demeura fidèle aux traditions d'Olesnicki; elle oublia de plus en plus ses origines slaves pour ne songer qu'à ses devoirs envers l'Église; elle fut le martyr de sa foi après en avoir été le chevalier.

Casimir IV Jagellon : chute définitive de l'Ordre Teutonique. — Le frère de Vladislav III, Casimir IV (1447-1492), qui était déjà grand-prince de Lithuanie, n'accepta pas

1. Les œuvres de Dlugosz ont été éditées par M. Alex. Przesdecki, 6 vol., 1867-70.

sans hésitation la couronne de Pologne. Il y a peut-être quelque exagération dans les éloges que lui accordent les historiens les plus récents : il ne sut pas tirer des circonstances tout le parti possible et se contenta trop souvent de gouverner au jour le jour, mais on ne saurait lui contester le sens du gouvernement, la netteté de l'esprit et l'activité. Son règne est capital dans l'histoire de la Pologne : il marque la fin de l'oligarchie qui gouvernait depuis un siècle ; avec lui commencent le nouveau parlementarisme et la domination de la *szlachta* (petite noblesse).

A peine installé sur le trône, Casimir rompt ouvertement avec la politique de Zbigniew : il se rapproche des Hussites et attaque l'Ordre Teutonique. Les sujets de celui-ci étaient depuis longtemps en lutte ouverte avec leurs maîtres ; en 1454, ils offrirent la couronne à Casimir. La guerre dura treize ans ; elle fut poursuivie avec une violence sauvage, et les Teutoniques ne succombèrent, après une résistance acharnée, que lorsque, leurs finances épuisées, ils furent abandonnés par leurs mercenaires. La *paix éternelle* de Thorn (1466) laissa à la Pologne la Prusse occidentale avec Marienbourg, Thorn, Dantzic et Elbing ; le grand maître conserva la Prusse Orientale avec Königsberg, mais il se reconnut vassal du roi de Pologne, s'engagea à le soutenir dans toutes ses guerres, à ne conclure aucune alliance et à n'entreprendre aucune expédition qu'après avoir obtenu son approbation. « Ainsi périrent la gloire et l'honneur du monde », écrit tristement la chronique de l'Ordre. Les chroniqueurs prussiens semblent au contraire n'avoir pas eu la moindre conscience de la gravité de ces événements : la joie d'échapper à une guerre épouvantable et la haine des Chevaliers étouffaient chez eux tout sentiment national ; cette défaite du monde germanique, une des plus graves qu'il ait jamais subies, n'éveilla dans les âmes ni protestation ni douleur. Les Slaves, au contraire, poussèrent un long cri de joie en voyant enfin la victoire couronner leurs efforts séculaires : « Je me réjouis fort, écrit Dlugosz, de la reprise des pays autrefois arrachés à la Pologne. Je voyais avec douleur le royaume divisé entre divers peuples et je m'estime heureux, moi et mes contemporains, après tant d'années de séparation, de les voir

enfin rendus à la patrie. » En même temps, la langue slave reparaisait en Silésie et les bourgeois allemands de Breslau, réduits à leurs seules forces, y soutenaient à grand'peine une lutte inégale contre les Tchèques.

Les Polonais ne surent pas s'assurer la possession définitive des domaines qu'ils avaient retrouvés. Les nouvelles provinces conservaient une autonomie complète : au lieu d'en hâter la fusion avec le reste du royaume, les vainqueurs les parquèrent dans leurs privilèges; les villes, dont l'influence eût pu être si favorable dans les diètes, furent exclues des affaires par une noblesse imprévoyante et jalouse; tenus en quarantaine, les Allemands restèrent toujours des étrangers et les deux races conservèrent leurs défiances et leurs rancunes.

La Pologne à la fin du moyen âge. — A ce moment la force d'attraction de la Pologne semblait irrésistible : les provinces qui étaient encore détachées de la couronne lui revenaient l'une après l'autre; la Mazovie était réunie au royaume; si Casimir ne mettait pas la main sur la Silésie, c'était uniquement pour ménager les Tchèques. En 1471, son fils, Vladislav, était élu roi de Bohême, et en 1490, les Magyars lui offraient la succession de Mathias Corvin. Solidement établie sur la Vistule, qu'elle possédait désormais tout entière, la Pologne étendait son influence de l'Adriatique au Dniéper et de la Baltique à la mer Noire, dominant ainsi toute l'Europe orientale.

Ces succès n'avaient été obtenus et ils ne pouvaient être maintenus que par de profondes modifications dans l'organisation politique du pays. Le régime institué par Casimir le Grand avait subi une lente déformation qui avait substitué à un sage équilibre entre les diverses classes, contenues dans leurs ambitions et protégées dans leurs droits par l'action médiatrice de la royauté, l'autorité souveraine de quelques grandes familles; une oligarchie ambitieuse et cupide opprimait la petite noblesse, écartait des affaires les classes inférieures et réduisait les monarques à n'être que les instruments passifs de ses volontés. Les institutions du moyen âge, qui se survivait, ne répondaient plus aux besoins nouveaux. Si l'on voulait que les récentes victoires ne fussent pas sans lende-

main, il fallait pourvoir l'État de ses organes essentiels, restaurer la monarchie, resserrer les liens de l'administration, substituer une armée véritable aux milices féodales, assurer enfin à la couronne les ressources financières nécessaires.

Cette révolution, Casimir IV — et cela suffit pour illustrer son nom — en entrevit la nécessité et il essaya de l'accomplir. La tâche était relativement facile. La haute aristocratie, très exclusive, n'avait à compter que sur elle-même : il n'existait ni princes apanagés ni féodalité sur laquelle elle pût s'appuyer. Les rapports fréquents avec l'Italie et l'étude de l'antiquité avaient répandu parmi les jeunes gens une conception politique très favorable aux projets du roi ; une école de légistes très influente s'était pénétrée des théories romaines et combattait les privilèges au nom de la majesté de la nation incarnée dans le souverain. Leurs aspirations furent traduites avec autant de précision que d'éloquence dans le célèbre mémoire (*Monumentum pro ordinandâ republicâ*) que présenta à la diète de 1459 le docteur en droit Jean Ostrorog. Leur hardiesse ne s'épuisait pas en paroles, et lorsque Casimir IV leur confia les grandes charges du royaume, ils apportèrent à ses réformes l'appui de leur science et de leur dévouement. Les difficultés de la guerre contre les Teutoniques fournirent au roi une incomparable occasion pour étouffer les résistances de l'oligarchie. Quand il demandait de l'argent et des hommes, les grands lui opposaient les coutumes ; sûr de l'opinion publique, il passa outre, écarta du conseil les opposants, imposa de sa propre autorité de nouvelles redevances : les hauts dignitaires durent abandonner le rôle de représentants du peuple et de contrôleurs du prince qu'ils affectaient et ne furent plus que des fonctionnaires ; ceux qui refusèrent de se résigner furent destitués ; quelques-uns, qui essayèrent de la révolte, livrés au bourreau. Les évêques perdirent leur hautaine indépendance et les chapitres nommèrent les candidats présentés par le roi. L'ordonnance de 1477 décida que tous les propriétaires fonciers, laïques ou ecclésiastiques, seraient tenus de fournir un nombre déterminé de soldats.

Des circonstances analogues aboutissaient en France, vers la

même époque, à l'établissement de la monarchie absolue. Seulement, tandis que les réformes de Charles VII n'étaient que l'expression dernière d'une lente évolution et comme le résultat naturel d'une longue histoire, le gouvernement de Casimir IV avait eu à vaincre des traditions invétérées. Pour briser les résistances, il s'était appuyé de préférence sur la petite noblesse et il en avait préparé la domination.

En 1454, pendant une expédition contre l'Ordre, les nobles lui avaient présenté leurs griefs, menaçant d'abandonner l'armée s'il ne faisait pas droit à leurs réclamations. Les *Statuts de Nieszawa* sont, disent les historiens polonais, la Grande Charte de la Pologne. Ils garantissent en effet la liberté individuelle, interdisent les arrestations arbitraires (*neminem captivabimus nisi jure victum*), ordonnent qu'aucune loi ne sera valable ni aucun impôt régulier qu'après le vote des *diétines*. De là est sorti le parlementarisme nobiliaire. Les diétines des provinces se montrèrent en général assez dociles; Casimir IV, pour faciliter son administration et resserrer l'unité nationale, convoqua à des délibérations communes les représentants des grandes divisions historiques du pays, la Grande-Pologne, la Petite-Pologne et la Russie-Rouge; enfin en 1468, il réunit à Piotrkov les députés (*nuntii terrestres*) des divers voïévodats. Ainsi naquit l'*Izba poselska*, la *Chambre des députés*, qui avec le Sénat, c'est-à-dire avec le conseil des hauts dignitaires et des principaux conseillers du roi, forma la *Diète générale du royaume*.

D'où vient cependant que ce régime parlementaire n'ait donné que d'aussi misérables résultats? — Casimir IV en est en partie responsable. Satisfait de la bonne volonté qu'il rencontrait, il ne songea pas à asseoir sur des bases permanentes la puissance de la royauté; l'autorité du souverain resta toute personnelle, dépendit des qualités et de l'énergie du prince; elle n'eut pas pour support ces institutions politiques et administratives qui sont nécessaires pour suppléer aux défaillances individuelles et aux intérim; l'absence de ces institutions fut particulièrement funeste ici, parce que les successeurs de Casimir furent en général indifférents, médiocres ou faibles. D'autre

part, les hauts dignitaires et les grandes familles, compromises par leur passé, redoutées par le roi et jalosées par la foule des nobles, ne réussirent jamais à constituer une véritable aristocratie : leur influence, souvent considérable, fut toujours contestée et, pour la conserver, il leur fallut mendier la faveur du souverain ou les bonnes grâces des députés. Peu à peu le pouvoir se concentra tout entier dans la *szlachta*, c'est-à-dire dans une ochlocratie nobiliaire, turbulente et besogneuse, plus jalouse de ses droits que capable de les exercer, patriote, mais incapable de desseins suivis et de dévouement persévérant. Les villes furent complètement écartées des affaires, les paysans réduits au servage. L'oligarchie du xv^e siècle fut ainsi remplacée, en dernière analyse, par un despotisme anarchique qui ne réussit à accomplir aucune des réformes indispensables. La prospérité déclina rapidement et la grandeur du pays au dehors ne se maintint, quelque temps encore, que grâce à la force acquise, à la vaillance d'une race chevaleresque et surtout à la longue faiblesse des nations voisines.

II. — *La Moscovie sous la domination mongole.*

L'histoire de la Moscovie, du xiii^e au xv^e siècle, présente un contraste frappant avec celle de la Pologne. Ici les figures héroïques sont rares, les conquêtes difficiles et lentes ; c'est une triste et longue enfance, traversée par des crises terribles dont le souvenir ne s'effacera jamais, laissant comme un arrière-goût d'amertume aux victoires futures. Pénible école, salutaire après tout, où se forme un des organismes les plus résistants que connaisse l'Europe.

L'invasion mongole avait achevé l'œuvre de dissolution depuis longtemps commencée. De la Russie primitive, plus rien ne subsistait. Les débris mêmes semblent alors avoir disparu. Les Porte-Glaive, maîtres pour longtemps incontestés des provinces de la Baltique, les peuplent de colons étrangers. Les Ruthènes et les Russes occidentaux demandent à la Lithua-

nie une protection contre leurs propres divisions et l'oppression asiatique. Entraînés par elle dans une union étroite avec la Pologne, ils échappent de très bonne heure à l'influence tatare et éprouvent les effets bienfaisants, bien qu'indirects, de la civilisation occidentale. Pendant plusieurs siècles, ils vivent d'une vie presque absolument distincte, soumis à des conditions religieuses et politiques complètement opposées à celles qui agissent sur leurs frères orientaux. Les classes supérieures acceptent les mœurs et souvent les croyances de la noblesse polonaise, pour en mériter les privilèges. Les habitudes de liberté anarchique, déjà endémiques dans l'ancienne Russie kiévienne, s'aggravent et se propagent. Les divisions ethnographiques et linguistiques, que dissimulait mal l'union sous les grands-princes, se marquent plus nettement. Fiers de leurs progrès, de leur esprit plus aventureux et plus libre, de leur intelligence plus ouverte et plus éveillée, les Ruthènes ne se résigneront pas sans peine à accepter contre le catholicisme et la noblesse polonaise la protection des Grands-Russes.

La partie de la Russie qui échappa à la Lithuanie ne comprenait guère qu'une faible partie du bassin du Volga, c'est-à-dire les territoires de colonisation récente. En laissant de côté les républiques de Pskov et de Novgorod, dont la décadence était déjà commencée, et la principauté de Smolensk, qui, trop rapprochée de la Lithuanie, finit à son tour par tomber sous la domination des grands-princes de Vilna, cette Russie se réduisait à la principauté de Riazan, dont le rôle fut secondaire, et à celles de Sousdalie, de Tver et de Moscou. Le premier rôle appartenait alors à la Sousdalie, sur le moyen Volga et la basse Oka; son territoire, médiocrement peuplé, était assez étendu; elle avait des villes importantes, Sousdal, Nijni-Novgorod, Vladimir sur la Kliazma surtout, la capitale des grands-princes et la suzeraine de la Russie entière. La principauté de Tver, sur le haut Volga, moins vaste, mais avec une population plus dense, occupait entre Novgorod et la Russie orientale une situation avantageuse. Au milieu, Moscou, « resserrée au nord par Tver, à l'est par la Sousdalie, au sud par Riazan,

étouffait presque entre ces puissants voisins, comme la petite France des Capétiens entre les redoutables États de Normandie-Angleterre, de Flandre et de Champagne » (A. Rambaud, *Histoire de la Russie*).

C'est à elle pourtant qu'appartenait l'avenir. Deux causes principales assurèrent à ses princes une fortune que rien à cette époque ne permettait de présager : d'abord les qualités supérieures de sa dynastie : elle apporta à la poursuite de ses plans une persévérance qui ne se démentit guère pendant des siècles et une volonté aussi prudente qu'entêtée ; — puis l'appui des khans de la Horde d'Or. L'invasion des Mongols fut pour les princes de Moscou une sorte d'affranchissement : ce fut, suivant la comparaison d'un historien, un événement analogue à la disparition de l'empire de Charlemagne. Elle débroya le terrain, supprima des souvenirs qui condamnaient les souverains de Moscou à une irrémédiable vassalité. Sur les territoires nouvellement conquis, une race nouvelle était née, sortie des conditions mêmes de la colonisation et du mélange avec les tribus finnoises, rebelle aux fantaisies, très conservatrice, profondément attachée à ses traditions et à ses croyances. L'empressement des princes de Smolensk, de Tchernigov et de Kiev à se rapprocher de l'Occident lui parut suspect. Un instinct très perspicace l'éloigna de ces demi-renégats dont les tendances anarchiques risquaient d'éterniser le joug étranger et dont l'imprudente confiance menaçait l'individualité nationale et religieuse du peuple ; ils réservèrent leur affection pour les chefs qui partageaient leurs préjugés et leurs souffrances.

L'autorité souveraine avait toujours été plus solide et moins limitée dans cette nouvelle Russie de l'Est ; les assemblées populaires y étaient moins audacieuses, la noblesse plus soumise. La domination tatare favorisa encore le développement du pouvoir monarchique. Les vainqueurs vivaient isolés dans leurs camps, ne se mêlant point aux indigènes — ils n'ont eu aucune action sur la formation ethnographique de la Russie — et ils laissèrent aux vaincus leurs coutumes et leur administration. Leur joug s'étendait sur tous les habitants ; comme les paysans, les membres de la *droujina* du prince et les

boïars furent soumis à l'impôt, durent courber la tête devant les *baskaks* et les ambassadeurs du khan. A cette rude école, les instincts de révolte s'effacèrent vite : les circonstances ne permirent pas à la féodalité de se dégager de la *droujina*, qui la renfermait en germe. Les boïars ne parviendront même jamais à s'assurer la propriété complète de leurs domaines : « Il leur manquera toujours le point d'appui des aristocraties féodales de l'Occident, une base dans le sol »¹. Les boïars ne sont que les serviteurs du prince, dont ils reçoivent non seulement leur puissance, mais leurs richesses et leurs honneurs. « De même qu'il n'y a dans le ciel qu'un soleil, de même il ne doit y avoir sur la terre qu'un seul souverain. » C'est la doctrine que les khans enseignent aux futurs tsars; ils complètent sur ce point l'éducation que la Russie avait déjà reçue de Byzance.

Les khans laissaient à leurs vassaux une indépendance assez large, mais à condition de n'avoir à redouter aucune tentative d'insubordination. Les princes de Tver ou de Souzdalie, malgré leur bonne volonté de soumission, s'oubliaient quelquefois et il arrivait à leur ambition de relever la tête. Les Mongols d'ailleurs les jugeaient trop puissants; ils avaient plus de confiance dans les seigneurs de Moscou, dont la faiblesse les rassurait et dont la complaisance était imperturbable. Ils en firent leurs agents, les chargèrent de percevoir le tribut qu'ils réclamaient, d'abord sur leurs sujets immédiats, puis sur les États voisins. Ce rôle d'instruments de l'étranger, que sollicitèrent les princes moscovites, impliquait beaucoup de souplesse, peu de scrupules et une complète absence de respect humain : quelques historiens leur en ont gardé rancune, et il est incontestable que cette tare primitive explique bien des tristesses de l'histoire russe.

L'excuse des princes de Moscou, c'est qu'ils obéissaient à une nécessité inéluctable; leur habileté consista à accepter sans

1. Anatole Leroy-Beaulieu, *L'Empire des Tsars*, t. I, p. 335 et 340 : « Le *kniaz* dans la Russie apanagée, le tsar dans la Moscovie unifiée, se considère comme le maître, le haut propriétaire du sol. Le caractère de propriétaire l'emporte même longtemps sur le caractère de souverain : c'est au premier titre, comme son domaine privé, que le grand-prince de Moscou gouverne et administre le territoire de ses États. »

arrière-pensée les fatalités de la situation et à en tirer tous les bénéfices qu'elle contenait. « Les Tatars leur donnèrent tout ce qui leur manquait et tout ce qu'ils pouvaient ambitionner : des fonctionnaires obéissants et même serviles, une armée, des finances, un trésor, les moyens de terroriser leur noblesse, leur clergé et leur peuple, la force de réduire à l'impuissance ceux des princes russes qui étaient leurs égaux et à la servitude ceux qui étaient leurs inférieurs. » (Rambaud.) De l'argent qu'ils levaient pour la Horde, tout n'allait pas à Saraï; leurs trésors étaient toujours pleins : double avantage en face de voisins besogneux et de suzerains près desquels les raisons sonnantes étaient irrésistibles. Agents officiels de la Horde, ils dénonçaient aux Tatars comme des rebelles tous ceux dont leur ambition désirait la ruine. « Quand une principauté devenait vacante, comme le khan s'était réservé d'investir le nouveau titulaire par *iarlikh* ou lettres patentes, qui pouvait-il bien gratifier de ce bien sans maître, sinon son fidèle serviteur, le prince de Moscou? » Cette situation privilégiée attira très rapidement auprès d'eux tous ceux qui flairaient les occasions de profit; la population en Russie a toujours été comme fluide et peu adhérente au sol; les boïars abandonnèrent leurs anciens maîtres, entraînant avec eux leurs serviteurs et leurs soldats, et la puissance militaire des princes secondaires coula en quelque sorte vers Moscou. Il se forma là une noblesse, très dépendante, mais qui, sans autre espérance que la fortune des souverains autour desquels elle s'était groupée, encouragea leurs efforts et quelquefois suppléa à leurs défaillances. De son côté, le peuple, peu travaillé par l'imagination, de sens très rassis, s'attacha par instinct et par intérêt à une dynastie en qui s'incarneraient ses qualités maîtresses et dont la politique favorisait le progrès économique du pays. Le clergé orthodoxe, ménagé par les Mongols, mit son influence toute-puissante au service d'une maison dont il connaissait la fidélité et dont il recevait sans cesse les bienfaits.

Le dévouement absolu de toutes les classes de la société pouvait seul permettre aux princes de Moscou de résister aux périls multiples que provoquèrent leurs succès : la situation centrale

qu'ils occupaient au milieu de leurs ennemis facilita leur victoire. De chacune des crises, ils sortirent plus puissants, plus rapprochés du but qu'ils avaient entrevu; aucune race ne fut moins impatiente, ne fit moins de guerres de magnificence : très ménagers de leurs forces et très obstinés, conquérants et non batailleurs, ils s'étendirent par achat, par don, par usurpation; l'histoire les a nommés « les rassembleurs de la terre russe ».

Le travail fut rude et les résultats tardifs. Jusqu'à l'avènement d'Ivan III les conquêtes sont lentes, le succès est incertain. C'est une période de préparation. Les premiers princes moscovites sont les ouvriers patients d'une œuvre dont la réalisation semble fuir devant eux; ils n'en sont pas moins les fondateurs de la grandeur future, les créateurs de la Russie.

Les origines de la Moscovie; lutte avec Tver. — A son plus jeune fils, Daniel, Alexandre Nevski avait donné Moscou, médiocre bourgade dont dépendaient quelques pauvres villages; Daniel (1263-1303) hérita de Peréiaslav-Zaliesski, une des plus anciennes et des plus importantes cités de la Russie du nord, et s'empara de Kolomna, au confluent de la Moskva et de l'Oka. Son fils Georges Danilovitch (1303-1325) occupa Mojaïsk, vers les sources de la Moskva, qui se trouva ainsi désormais presque tout entière comprise dans ses domaines.

Georges se crut dès lors assez fort pour disputer à Michel de Tver le titre de grand-prince. Les règles qui, à l'origine, présidaient à la transmission de la dignité de grand-prince, fort mal observées depuis longtemps, étaient complètement tombées en désuétude depuis l'invasion mongole : cette dignité dépendait uniquement de la volonté du khan, sans que ses décisions fussent toujours déterminées par les conditions d'*ancienneté* qui étaient jadis exigées. De plus, elle n'était plus, comme autrefois, nécessairement attachée à une ville : elle devenait personnelle. La possession en était d'autant plus recherchée que la domination mongole lui avait restitué quelque autorité et qu'en consacrant la suzeraineté de la dynastie qui réussissait à s'en emparer, elle la désignait en même temps à la succession du khan; or divers symptômes annonçaient la décadence prochaine de la

Horde, qui, encore assez forte pour se préparer des héritiers, ne semblait pas devoir leur imposer une trop longue attente.

Contre les princes de Tver, qui avaient pour eux la tradition, Georges et Ivan Kalita (frère de Georges et qui lui succéda) s'appuyèrent sur les Tatars. A force de dénonciations et d'intrigues, ils se débarrassèrent de leurs adversaires, dont plusieurs furent exécutés à Saraï; le territoire de Tver fut horriblement ravagé et, après une lutte qui avait duré un quart de siècle, les Moscovites imposèrent à leurs rivaux leur suprématie et la reconnaissance de leur titre de grands-princes. Sous Ivan Kalita (1328-1341) surtout, les progrès sont rapides. Confit en dévotion, son aumônière toujours à la main — de là vient son nom de *Kalita*, — mais âpre au gain, très humble devant les Tatars et impitoyable pour ses adversaires, satisfaisant sa conscience par ses prières et ses fondations pieuses, il devient le grand percepteur d'impôts de la Horde et, la bourse bien garnie, il s'agrandit et étend son influence. Prince de Moscou et grand-prince de Vladimir, il achète Ouglitch, Galitch de Soudalie, Biélozersk, impose son autorité à Pskov, menace Novgorod, qui cherche une protection contre ses empiétements dans une alliance compromettante avec la Lithuanie. La Moscovie qui, un demi-siècle plus tôt, ne comprenait qu'environ 150 kilomètres du nord au sud et 50 de l'est à l'ouest, a un territoire six fois plus étendu. La domination de ses princes, bornée d'abord à une partie du bassin de la Moskva, s'étend successivement sur l'Oka, puis sur la Zna et la Mokcha; suzerains de Vladimir et de Rostov, ils pénètrent dans le bassin de la Kliazma et du Volga.

L'alliance tatare met le pays à l'abri de leurs exactions. « Les impies n'attaquent plus la terre russe, dit le chroniqueur, ils ont cessé de tuer les chrétiens et ceux-ci peuvent se relever de leurs grandes souffrances et de leurs cruels malheurs. » La population augmente. L'empire du Kiptchak, qui arrive à ce moment à son apogée avec Ousbek et qui s'étend de la Crimée à l'Altaï et de l'Oxus au Dniéper, est ouvert au commerce russe. Des étrangers arrivent, attirés par la perspective de gros profits, puis s'établissent à demeure; les uns viennent de la Horde,

d'autres de Danemark, d'Angleterre ou même d'Italie et de France : quelques-unes des plus illustres familles russes se rattachent à ces immigrants. Vladimir reste encore la capitale nominale, mais Moscou est la résidence ordinaire des grands-princes et le centre de la vie politique ; elle est déjà la capitale religieuse.

Saint Pierre et saint Serge. — Les métropolités, bien qu'ils portassent toujours le titre de métropolités de Kiev, prenaient de plus en plus l'habitude de vivre dans la nouvelle Russie. L'un deux, Pierre, fit un voyage à la Horde et obtint d'Ousbek le célèbre document qui exemptait de toute redevance les prêtres orthodoxes, leurs familles et leurs domaines. A la cour du khan, il rencontra Ivan Kalita qui le ramena à Moscou ; il ne s'en éloigna plus guère et son successeur s'y établit définitivement. Où auraient-ils rencontré des princes plus généreux, plus dévoués à la foi orthodoxe ? Grâce à leur libéralité, la ville se parait de magnifiques églises, Saint-Michel-Archange, qui fut jusqu'à Pierre le Grand le lieu de sépulture des tsars, le Sauveur-des-Pins, qui subsiste encore aujourd'hui, l'église de l'Assomption surtout, qui devint à Moscou ce qu'avait été longtemps à Vladimir l'église Notre-Dame fondée par André Bogolioubski, le sanctuaire vénéré de l'orthodoxie russe. « Dieu te bénira, avait dit Pierre à Ivan en consacrant l'église, et te donnera la puissance sur tous les autres princes : il élèvera cette ville au-dessus des autres et ta race posera ses mains sur les épaules de ses ennemis. » Les métropolités confondirent leur cause avec celle des princes qui les protégeaient et mirent à leur service toute leur influence.

Les métropolités représentaient la hiérarchie, mais, à côté de l'Église officielle, les ermites et les moines conservaient sur le peuple une autorité morale plus profonde encore : les grands princes surent aussi se les attacher. L'œuvre de colonisation d'où était sortie la Soudalie avait été à peine interrompue par la tempête asiatique : les ermites en étaient les pionniers. Ils s'engageaient dans des contrées incultes et désertes : bientôt le bruit de leur piété attirait des fidèles, un cloître naissait ; autour de ses murailles, des paysans s'établissaient, un marché s'ou-

vrait : beaucoup de villes russes n'ont pas eu d'autre origine. Protégés dans leurs domaines par la piété des princes russes et la tolérance des Tatars, enrichis par le malheur des temps, qui développait le mysticisme religieux, et par la Peste noire, qui fit dans le pays pendant tout le xiv^e siècle des ravages épouvantables et poussa au cloître des milliers de fidèles, les moines commencent et préparent dès lors la prise de possession du bassin du Volga et des plaines marécageuses de la mer Blanche. Les fondateurs des monastères meurent en odeur de sainteté; beaucoup sont canonisés; les pèlerins affluent à leurs tombeaux. Kiev avait dû une partie de son hégémonie morale à ses saintes catacombes, Moscou à ses sanctuaires. Saint Serge, le type de ces ascètes colonisateurs, fonde le couvent de Troïtsa (la Trinité), l'un des plus opulents et des plus célèbres de la Russie. Après sa mort (1397), les souverains prennent l'habitude d'aller en pèlerinage sur sa tombe avant toute grande entreprise, et le couvent de Troïtsa deviendra au xvii^e siècle le palladium de la nationalité russe contre les invasions polonaises.

Dmitri du Don (1363-1389) : la bataille de Koulikovo. — La politique de Kalita fut habilement continuée par Simon le Superbe (1344-1353), qui sut conserver la faveur du khan et parvint ainsi à maintenir et à étendre l'influence de la Moscovie. Un autre fils de Kalita, Ivan II le Débonnaire, fut moins habile et moins heureux. Doux et faible, le cœur moins robuste, il laisse ses voisins reprendre leur autonomie, assiste sans en profiter à leurs querelles, abandonne même à la Sousdalie la dignité de grand-prince. Sa bénignité — et c'est la justification de la politique de ses prédécesseurs — déchaîne les vieux instincts anarchiques : au moment où la Russie aurait besoin de toutes ses forces pour arrêter les progrès de la Lithuanie et s'affranchir des Tatars énervés par leurs querelles intestines, l'abdication de la Moscovie la livre aux misères des guerres civiles.

De même qu'au commencement du xix^e siècle un sourd ressentiment attirait à la cour de Berlin les Allemands qui souffraient de la décadence de la patrie germanique, les succès des princes moscovites avaient réuni autour d'eux les boïars les

plus résolus et les plus ambitieux de toutes les Russies. Séparés désormais de leur patrie primitive, sans autre espoir que le triomphe du chef qu'ils avaient choisi, ils avaient entretenu l'ambition de Kalita; ils stimulèrent la paresse de ses successeurs et réparèrent leurs erreurs. En même temps qu'ils supprimaient les anciens restes des libertés politiques, les princes russes avaient créé une nation et une opinion politique qui, même lorsque ses guides l'abandonnèrent, ne perdit pas de vue le but qu'on lui avait montré. Ainsi, pendant que le pouvoir est exercé par un souverain incapable tel qu'Ivan II ou par un enfant, Dmitri, la tradition primitive est continuée par les chefs de l'Église, par l'abbé de Troïtsa, saint Serge, par l'archevêque de Novgorod, Moïse, par le métropolitain, saint Alexis, qui persiste à demeurer à Moscou, même après qu'elle a perdu son hégémonie. La *douma*, ou conseil des boïars, dont les intérêts personnels se confondent avec ceux du pays, obtient du khan qu'il rende le titre de grand-prince à Dmitri Ivanovitch. Un enfant de dix ans reçoit la suzeraineté de toute la Russie : triomphe éclatant pour Moscou ! C'est bien elle, et non son prince que le *iarlikh* établit au-dessus de toutes les autres principautés.

Quelle part revient à Dmitri même dans l'œuvre de son règne, les récits contradictoires des chroniques ne permettent guère de le démêler. Il semble bien ne pas avoir reproduit le type ordinaire des princes moscovites, mais les circonstances non moins que son caractère le poussent à une politique plus hardie, plus aventureuse, plus pressée surtout. Victorieux des résistances que lui ont longtemps opposées ses voisins de Soudalie, il veut étendre son autorité sur les États voisins, Tver surtout et Riazan. Pour se défendre, ceux-ci cherchent des alliances au dehors, et Dmitri rencontre ainsi sur sa route la Lithuanie et la Horde. Aux guerres précédentes, qui étaient des guerres civiles et féodales, succèdent les guerres étrangères : c'est une période nouvelle qui s'ouvre. Par un singulier revirement et une fortune inattendue, les Moscovites, qui doivent leur grandeur à l'appui des Tatars, deviennent les défenseurs de l'indépendance et de la foi orthodoxe, et leur cause se con-

fond avec celle même de la patrie. Par là seulement s'explique que Dmitri ait pu résister à Olgerd de Lithuanie et repousser victorieusement l'invasion tatare.

Après Ousbek, la Horde d'Or était devenue le théâtre de rivalités sanglantes et de révolutions interminables; les khans, médiocres et mal obéis, avaient peu à peu laissé s'affaiblir leur prestige et contester leurs droits. Dmitri jugea l'héritage ouvert, envoya une expédition contre Kazan, soumit au tribut deux princes tatars. Il écrasa une grande armée asiatique sur les bords de la Voja, dans le pays de Riazan (1378). Depuis plus d'un siècle et demi, c'était la première victoire sérieuse remportée par les Russes sur les Mongols. Un long frémissement parcourut le pays; l'heure de la délivrance allait-elle enfin sonner? Mamaï, qui avait relevé l'empire du Kiptchak, comprit le péril. Toute hésitation aurait provoqué une insurrection générale. Il réunit une immense armée de Tatars, de Turcs, de Tcherkesses; les Génois de Kaffa lui fournirent des renforts; il avait l'alliance de Jagellon qui voulait venger l'échec d'Olgerd; Riazan lui avait promis de se joindre à lui, Tver était hostile à Moscou. « Ne labourez pas vos terres et ne vous inquiétez pas de la récolte, avait dit Mamaï à ses soldats; préparez-vous à moissonner en Russie. » Ce jour-là, la Nouvelle Russie conquit ses droits à l'hégémonie. Abandonnée ou trahie par la Russie occidentale et méridionale, seule en face d'une coalition redoutable, elle ne désespéra pas de la fortune : les princes et les boïars de Soudal, de Rostov, de Biélozersk, de Kostroma, de Mourom, de Pskov se rangèrent autour du défenseur de la foi. Si l'armée de Dmitri ne comptait pas les 150 000 hommes que lui prête la chronique, elle était sans aucun doute la plus considérable qu'eût depuis longtemps commandée un prince russe; le souffle de la croisade emportait tous les cœurs, effaçait le souvenir des rancunes passées. « Chers frères, dit Dmitri à ses soldats en se mettant à leur tête, ne ménageons pas notre vie pour la foi chrétienne, les saintes églises et le pays russe. — Nous sommes prêts à donner notre vie pour la foi chrétienne et pour toi », lui répondirent ses compagnons. — « Dieu sera ton protecteur et ton bouclier, lui avait dit saint

Serge en le bénissant; il abattra les ennemis et t'accordera la gloire. »

La bataille s'engagea, le 8 septembre 1380, dans la plaine de Koulikovo (le champ des Bécasses), vers l'endroit où la Nepriavda se jette dans le Don. Les Russes avaient attaqué avant d'avoir réuni toutes leurs forces, afin d'empêcher la jonction de Mamaï et de Jagellon, qui n'était plus qu'à un jour de distance. La bataille fut terrible; elle s'étendait sur un espace de dix verstes. « Les lances se brisaient comme des épis, les flèches tombaient comme la pluie, la poussière cachait le soleil, les épées étincelaient comme des éclairs, les hommes tombaient comme l'herbe sous la faux et le sang coulait dans les ruisseaux comme de l'eau. » Les Tatars paraissaient victorieux quand un parti de cavalerie russe, que Dmitri avait dissimulé dans une forêt voisine, se précipita sur eux et arrêta leur élan. Quinze princes étaient couchés sur le champ de bataille. La joie populaire salua du titre de *vainqueur du Don* (Donskoï) le libérateur qui avait brisé le joug mongol.

Le rêve ne dura pas et le réveil fut cruel. La Horde d'Or était encore trop forte pour être renversée d'un premier choc. Tamerlan venait de restaurer l'empire de Gengis-Khan; un de ses protégés, Tokhtamych, battit Mamaï et réorganisa l'empire de Saraï; avec lui accourait un nouveau ban de forces asiatiques dont l'énergie encore intacte retarda d'un siècle l'affranchissement de la Russie. Les Mongols enlevèrent Moscou par trahison, massacrèrent les habitants et brûlèrent la ville. Ce désastre arracha un cri de douleur à Dmitri : « Nos pères, s'écria-t-il, n'ont pas triomphé des Tatars et ils furent moins malheureux que nous. » Le règne s'achevait tristement et, de nos jours encore, quelques historiens jugent avec colère ce prince dont l'ambition vaine et prématurée n'eut d'autre résultat que de rendre à la Horde un regain de vie, de rejeter Tver et Riazan dans l'alliance étrangère et d'exposer le peuple de Dieu à de nouvelles souffrances.

L'expérience servit, et les successeurs de Dmitri en gardèrent une sainte horreur des imprudences héroïques; mais cet écart, quelques déboires qu'il eût entraînés, était utile : la bataille

de Koulikovo avait réveillé le sentiment national, prouvé au peuple que l'œuvre des grands-princes de Moscovie n'avait pas sa fin en elle-même, mais préparait l'affranchissement de la Russie tout entière; elle avait scellé l'alliance des souverains et du peuple orthodoxe contre les renégats de Tver et de Riazan.

Les derniers grands-princes de Moscou. — Avec Vassili I^{er} Ivanovitch (1389-1425), la Moscovie reprend ses lentes et sourdes conquêtes. Tokhtamych l'investit des principautés de Mourom, de Soudal, et enfin de Nijni-Novgorod, qui lui assure la domination du commerce du Volga; son influence grandit à Novgorod, et il décide Pskov, « ce jeune frère de Novgorod », à recevoir des gouverneurs moscovites.

Sous Vassili II l'Aveugle (1425-1462), le pays est troublé par les divisions du grand-prince et de ses parents. Victorieuse de ses anciens adversaires, la maison de Moscou s'arme contre elle-même et, comme en France sous Charles VII et Louis XI, la féodalité apanagée oppose un obstacle inattendu à la monarchie nouvelle. — Ce fut une période dure pour le peuple, que pillaient les grandes compagnies; la lutte fut poursuivie avec une barbarie répugnante; le peu de sens moral qui avait survécu à la domination mongole s'y oblitéra. Vassili II, fort médiocre, dut la victoire à l'opinion publique : les boïars et le peuple comprirent les dangers qu'impliquait le séniorat et, en se prononçant pour le principe de la primogéniture, ils sauvèrent une fois de plus la puissance de Moscou. — Avec Chémiaka, le plus redoutable ennemi de Vassili II, meurt le dernier adversaire des autocrates moscovites, l'année même où la prise de Constantinople par les Turcs supprime le seul souverain qui pût leur disputer la direction du monde orthodoxe.

Les grands-princes de Moscou n'eurent garde de compromettre les avantages que leur assurait cette situation. Au concile de Florence ¹, le métropolite russe Isidore avait été un des promoteurs de l'Union entre les Églises orientale et occidentale (1439); quand il revint à Moscou, Vassili II, qui se défiait de

1. Voir ci-dessus, p. 337.

ce Grec qu'on lui avait imposé, exploita fort habilement l'émotion produite dans le peuple et dans le clergé par la modification de certains rites et la proclamation de la souveraineté pontificale. Isidore fut renfermé dans un cloître, et tandis que le pape nommait son ami et son auxiliaire Grégoire archevêque uniate de Kiev, un synode russe élevait au siège métropolitain de Moscou et à la primauté de toute la Russie orthodoxe Jonas de Riazan (1447). Les grands-princes avaient évité le péril où succombaient à la même heure leurs plus redoutables rivaux, les Lithuaniens.

Au moment où ceux-ci s'affaiblissaient par une politique imprévoyante, qui devait jeter dans les bras des Moscovites les provinces de la Russie méridionale et occidentale, l'empire de la Horde se dissolvait; parmi les États assez instables qui se formèrent de ses débris, horde des Nogais, khanat de Kasimov, khanat de Saraï ou d'Astrakhan, khanat de Kazan, khanat de Crimée, plusieurs furent longtemps des voisins fort incommodes : les Tatars de Crimée continuèrent trois siècles encore leurs courses dévastatrices à travers les steppes de la Russie méridionale; mais aucun de ces États barbares ne constituait un danger sérieux et ne pouvait arrêter la marche en avant des grands-princes. En attendant qu'ils étendissent la main sur une conquête déjà probable, ils laissaient se répandre le long de leurs frontières des batteurs d'estrade et des colons que poussaient vers la steppe le goût d'une vie plus libre et la passion des aventures : ces essaims de soldats-pionniers forment les premières confédérations de *kazaks* (*kosaks*, cosaques), la turbulente avant-garde de l'autocratie moscovite.

La Russie à la fin du moyen âge. — Le xiv^e et le xv^e siècle ne sont pas moins importants pour l'histoire intérieure de la Moscovie que pour son histoire extérieure : les premiers rassembleurs de la terre russe sont aussi les fondateurs du régime qui s'est maintenu jusqu'au xvii^e siècle et dont les traditions sont encore vivantes. Moscou était à l'origine le domaine personnel d'un boïar, et ses hommes formaient le noyau de la population; on n'y rencontre par conséquent aucune trace des institutions libres qui tiennent une si grande

place dans la Russie de Kiev. Tandis que dans la plupart des autres principautés, les assemblées communales (*vétchés*) conservent une certaine part dans l'administration et dans la justice, le pouvoir à Moscou est concentré tout entier dans les mains du prince. Quand l'extension du domaine rend impossible le gouvernement personnel, son conseil (*douma*) ne se compose que des personnes qu'il désigne, et la délégation de pouvoir qu'il leur confie ne leur crée aucun droit indépendant. Dans les provinces, les gouverneurs de districts et de régions (*namiestniki* et *volosteli*) sont ses agents personnels et soumis. Sous un pareil régime, il ne saurait être question de castes, et la noblesse dans laquelle le souverain recrute ses conseillers et ses soldats n'a qu'un rapport fort éloigné avec la noblesse occidentale. La *droujina* a disparu; les *boïars* et les *libres serviteurs* ne formeront jamais une véritable aristocratie; sans racines profondes dans le sol, sans liens entre eux, venus un peu de tous les pays, ayant pour unique fortune les *poméstié*, sortes de fiefs à la byzantine ou à la turque, qui sont la récompense de leurs services, ils ne sauraient séparer leurs intérêts de ceux du prince, dont ils forment l'armée toujours disponible. La domination tatar a si profondément affaibli les sentiments d'indépendance et de dignité individuelle que les idées de révolte ne se présentent même pas à l'esprit.

Rien ne marque mieux la profondeur de la révolution qui a séparé la Russie moscovite de la Russie kiévienne, rien non plus ne traduit plus clairement la prédominance des influences asiatiques. En même temps qu'il tente de secouer le joug des Mongols, Dmitri cherche à renouer les rapports interrompus avec l'Occident. Il entre en relations avec les Génois d'Azov ou de Kaffa, remplace les peaux de martres par des monnaies d'argent ou de cuivre, achète des canons; les Moscovites se souviennent de leurs origines européennes, et depuis lors ces tentatives pour se rapprocher de l'Occident ne s'interrompent plus; mais il faudra des siècles pour renouer des liens plus intimes. Les Occidentaux qui arrivent dans le pays n'y retrouvent rien qui leur rappelle leur patrie d'origine.

Les razzias continues des nomades, les guerres civiles, les

exactions infinies arrêtent le progrès de la richesse et maintiennent la population dans une prostration résignée. Une grande partie des paysans sont des esclaves (*kholopi*), qui ont été rachetés aux Tatars et sont devenus la propriété de leur acquéreur; les paysans libres ne sont pas beaucoup plus heureux, et des ordonnances partielles préparent l'établissement général du servage. La simplicité des mœurs touche à la barbarie. Dans certaines villes, Novgorod la Grande, Pskov, Nijni-Novgorod, Moscou, le commerce est assez actif, quelques monuments s'élèvent, les princes construisent des églises et même des palais de pierre, mais ils dorment sur la paille et les inventaires de leurs successions témoignent d'un état de civilisation rudimentaire. Les habitations des paysans sont si nues et si misérables qu'ils en ressentent à peine la ruine. Les mœurs sont brutales et grossières; les scènes ignobles d'ivrognerie et de violence, continuelles; les femmes, recluses dans le *térem* (gynécée); l'ignorance, profonde. La littérature n'est représentée que par quelques plates chroniques ou des récits de pèlerinages; les traductions des livres grecs viennent presque toutes des couvents de l'Athos. Seules les poésies populaires témoignent des qualités littéraires d'une race que la misère et l'oppression ont courbée sans l'épuiser ¹.

La politique religieuse des grands-princes de Moscou prépara le relèvement moral de la nation en lui assurant l'héritage de Constantinople, comme leurs succès militaires lui valurent la succession de la Horde. En 1462, il était encore permis de se demander ce qu'il adviendrait de leur œuvre; menacés par les Lithuaniens et les khans, ils n'ont réussi, en effet, ni à soumettre Novgorod la Grande ni même à réunir Riazan et Tver. La prudence des souverains moscovites avait mis comme de la coquetterie à dissimuler leurs succès : suzerains incontestés ou souverains directs de tous les pays qui ont échappé à la Lithuanie, ils n'ont plus qu'à étendre la main sur les États

1. Un des plus remarquables de ces *dits* populaires est la *Zadontchina*, récit de la bataille de Koulikovo. Voir la remarquable étude de M. Leger, *Russes et Slaves*. — A. Rambaud, *La Russie épique*, p. 223 et suiv.

dont ils ont préparé la ruine : Ivan le Grand déchirera le voile et accomplira la prophétie populaire « en soumettant les princes et les peuples ».

BIBLIOGRAPHIE

Pologne. — **Szalnocha**, *L'époque de Casimir le Grand* (en polonais), 1848; *Edwige et Jagellon*, 1855-1856, 3 volumes : c'est une œuvre fort intéressante, et un des meilleurs connaisseurs de la littérature polonaise, M. Spasovitch, la compare pour l'éclat du style et la couleur aux Histoires de Macaulay et d'Augustin Thierry. — On trouvera l'énumération des publications les plus récentes dans l'article de **Pavinski**, *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, 1891. — Voir ci-dessus, t. II, p. 796, et ci-dessous, t. IV, la bibliographie relative à la Pologne. Indispensable est le livre de **Finkel**, *Bibliografia hist. polskiej*. Le 1^{er} volume, le seul encore paru, Cracovie, 1890, donne la bibliographie des sources. Il est précédé d'une courte introduction en français.

Ordre Teutonique et Porte-Glaive : *Scriptores rerum Prussicarum*, en particulier le tome III. — *Liv. Est. und Kurländisches Urkundenbuch*, en particulier le septième volume, avec une importante introduction de **Hildebrand**, Riga, 1881; — **Ranke**, *Preussische Geschichte*, t. I; — **Bunge**, *Der Orden der Schwertbrüder*, Leipzig, 1875. — Voir ci-dessus, t. II, p. 796.

Lithuanie : L'œuvre capitale est l'*Histoire de la principauté de Lithuanie* par **Antonovitch** (en russe), Kiev, 1878. — **Borbachev**, *Vitovt et sa politique jusqu'à la bataille de Grünwald* (en russe), Pétersbourg, 1885. — **Smolka**, *Kieystutt et Jagellon*, dans le *Bull. de l'Ac. des sc. de Cracovie*, 1889.

Russie. — Voir ci-dessus, t. II, p. 797, la bibliographie du chapitre XIV. Des ouvrages qui y sont cités, consulter les tomes suivants : de **S. Soloviev**, le t. IV; de **Kostomarov**, *Hist. par les biographies*, le t. II (biogr. de Georges Danilovitch, Ivan Kalita, Dmitri Donskoï, saint Serge, etc.), *Monographies et recherches* : *Novgorod*, *Pskov*, *Viatka*, la *Bataille de Koulikovo*; d'**Ilovalski**, *Hist. de Russie, la Période moscovite-lithuanienne*, Moscou, 1884; de **Karamzine** (trad. française), les t. IV et V; de **Lévesque**, le t. II; de **Strahl** et **Hermann**, le t. II.

L'archevêque **Philarète**, *Histoire de l'Église russe*, trad. en allemand par Blumenthal, t. I, Francfort, 1872. — **Borzakovski**, *Histoire de la principauté de Tver* (en russe), Pétersbourg, 1876. — **Dachkiévitch**, *Remarques sur l'histoire de l'État russe-lithuanien* (en russe), Kiev, 1885. — **Biélaev**, *Récits de l'histoire russe*; t. II : *Novgorod la Grande* (en russe), Moscou, 1866. — **Nikitski**, *Essai sur l'histoire intérieure de l'Église à Novgorod* (en russe), Pétersbourg, 1879. — **Kloutchevski**, *La Douma des boïars dans l'ancienne Russie* (en russe), Moscou, 1882, 2^e édit., 1883. — **Sergievitch**, *Les antiquités juridiques russes* (en russe); t. I : *Les territoires et la population*, Pétersbourg, 1890. — **Timoféev**, *La bataille de Koulikovo* (en russe), dans le *Journal du min. de l'Inst. publique*, Pétersbourg, 1885. — **Béréjkov**, *Du commerce de la Russie avec la Hanse, jusqu'à la fin du XV^e siècle* (en russe), Pétersbourg, 1879. — **A. Winckler**, *Die deutsche Hansa in Russland*, Berlin, 1886. — On pourra compléter cette bibliographie avec **Méjov**, *Catologue alph.-systémat. des œuvres historiques relatives à la Russie*, VIII, Pétersbourg, 1890, — et avec celle de **A. Rambaud**, *Histoire de la Russie*, nouv. édit., 1893.

CHAPITRE XVI

L'EUROPE DU SUD-EST FIN DE L'EMPIRE GREC. — FONDATION DE L'EMPIRE OTTOMAN

(1282-1481)

I. — L'Orient jusqu'au XV^e siècle.

Aspect général de l'Orient. — La reprise de Constantinople par les Grecs (1261) ¹ avait été un coup de grand éclat; mais à la place d'un faible empire latin elle n'avait fait que reconstituer un empire grec presque aussi faible. Il se composait de quatre groupes de territoires : 1^o groupe d'Asie : le devant empire de Nicée, avec Nicée, Nicomédie, Brousse, Scutari (Chalcédoine), Philadelphie, Magnésie, quelques villes sur la mer Noire; 2^o les conquêtes des empereurs de Nicée en Europe ² : Constantinople, la Thrace, avec Andrinople, Serrès, Mésembria (Misivri), Sélembria (Silivri), une partie de la Macédoine, avec Thessalonique, la presqu'île de Gallipoli, celle de Chalcidique et, suivant les époques, une partie de la Thessalie; 3^o un certain nombre d'îles comme Rhodes, Lesbos, Samothraki, Imbros; 4^o à la suite de la défaite des Français d'Achaïe en Péla-

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 878.

2. Les Serbes avaient Amphipolis, Philippopolis, Bolbé; la frontière gréco-bulgare allait de Sozopolis au Rhodope, de la passe de Christopolis à la mer Égée.

gonie, un *thème* byzantin s'était reconstitué dans le Péloponèse avec les forteresses de Monemvasia (Nauplie de Malvoisie), Misitra, Maïna, Passava, Leftro, et une sorte de protectorat sur les tribus maïnotes, tsakoniennes, slaves (Taygète et Skorta).

Malgré les conquêtes de Jean III Vatatzès et de Michel VIII, il subsistait un *despotat d'Épire*. Un moment disloqué, après la bataille de Pélagonie, le despotat se reconstituait sous Nicéphore I^{er}. Il comprenait tout le sud de l'Albanie et une partie de l'Étolie. Il avait pour capitale Janina (Johannina). En 1290, Nicéphore repoussait une double attaque de l'empereur Andronic II contre Janina et de la flotte génoise contre Arta.

Un autre héritier de Michel II d'Épire, son fils naturel Jean Doucas I^{er}, avait épousé la fille de Taron, prince de la *Grande-Vlachie*. Il hérita de cette principauté, qui comprenait alors les anciennes provinces de Thessalie, Pélasgie, Phthiotide et Locride. Les Latins l'appelaient « duc de Néopatras ». Lui mort (1305), la Grande-Vlachie devait disparaître, conquise au nord par les Byzantins, qui reformèrent alors un *thème* de Thessalie, et au sud par les Catalans.

Le *duché d'Athènes* (comprenant Thèbes) périt avec le duc Gautier de Brienne à la bataille d'Orchomène (1310). Alors s'y établit la *Grande compagnie catalane*, qui guerroya contre la principauté de Morée et la Grande-Vlachie. Cette stratocratie a laissé parmi les indigènes un mauvais souvenir : encore aujourd'hui, *Katilano* est, dans la langue du peuple athénien, une injure. Elle resta puissante sous le chef qu'elle se donna en Roger Deslau, chevalier du Roussillon, qui conquiert Néopatras, Salona, fit des excursions dans le despotat d'Épire et la principauté d'Achaïe. Le pape autorisa les archevêques de Corinthe, Patras, Otrante à prêcher la croisade contre ces brigands. Alors les Catalans députèrent à Frédéric II de Sicile, pour se donner à lui et le prier d'investir son second fils, Manfred, de leur duché d'Athènes (1326). Sous le duc Manfred, Deslau resta bayle. Après lui, les Catalans ne tardèrent pas à perdre toutes leurs conquêtes et à disparaître comme État. Un nouveau duché d'Athènes, avec Thèbes, se reconstitua sous les Acciaiuoli de Florence.

La *principauté d'Achaïe*, démembrée par l'établissement d'un

thème byzantin dans le sud-est, fut gouvernée de 1301 à 1311 par Isabelle de Villehardouin et son troisième mari, Philippe de Savoie. Elle avait un suzerain : c'était alors Philippe de Tarente, fils de Charles II de Naples. Elle prétendait elle-même à la suzeraineté sur le duché d'Athènes, le marquisat de Boudonitza, le comté de Salona, les seigneurs *terciers* de Négrepont, le duc de l'Archipel. Outre le *thème*, les places maritimes de Coron, Modon, Nauplie de Romanie, Thermisi, Argos, appartenant aux Vénitiens, échappaient à l'autorité du prince d'Achaïe.

Le *duché de l'Archipel* ou *Dodécanèse* comprenait une douzaine d'îles, dont la plus importante était Naxos. Il appartenait toujours à la famille vénitienne des Sanudo. Elle avait pour vassaux : dans les îles de Santorin et Thérasia, les Barozzi ; dans Anaphi, les Foscoli ; dans Andros, les Dandolo ; Kea (Tzia) et Sériphos étaient partagées entre les Ghizi, les Giustiniani, les Michali.

Les *possessions vénitiennes*, en Orient, comprenaient : 1^o des îles inféodées : Tinos, Mycone, Skyros, Skiatos, aux Ghisi ; Astypalia ou Stampalia, aux Quirini ; Skarpantos, aux Cornari ; Céphalonie et Zante aux Orsini ; 2^o ce même duché de l'Archipel et dépendances, qui relevaient à la fois de Venise et du prince de Morée ; 3^o des possessions directes : les cinq villes de Morée, la Crète, l'île de Cérigo (Cythère), l'île de Corfou, enlevée en 1386 à Louis de Hongrie ; des quartiers fortifiés à Constantinople et dans d'autres villes de l'Empire grec. En 1489, l'empire vénitien s'accroîtra de Chypre, que le dernier souverain de l'île, Catherine Cornaro, une Vénitienne, légua à la république.

Les *possessions génoises* comprenaient d'abord Galata et Péra, faubourgs de Constantinople, au nord de la Corne d'Or ; c'étaient de véritables places fortes, des enclaves au cœur de l'Empire grec. Les Génois s'étaient emparés du commerce de la mer Noire et, de force ou de gré, soit aux dynastes locaux, soit aux empereurs de Trébizonde, avaient enlevé les principaux ports de la Crimée et la côte sud de la future Russie : Kaffa (Théodosie) ; Balaklava, où il y eut, en 1400, 5000 maisons européennes, où s'élèvent encore les tours génoises ; Tana (Azov), à l'embouchure du Tanaïs (Don). En Asie Mineure, ils enlevèrent à l'Empire grec les îles de Chios et Lesbos, et sur la terre

ferme, l'antique Phocée, auprès de laquelle ils bâtirent la Nouvelle-Phocée (Focea Nuova ou Foglia). Ici, la république était représentée par des familles qui tendaient à devenir des dynasties : par exemple les Gattalusi de Metelin (Lesbos) et Foglia, les Zaccaria de l'île de Chios, où plus tard une grande compagnie de commerce, la *Mahone* ou les *Giustiniani*, prirent leur place. Une branche des Gattalusi régna aussi à Énos en Thrace. Les Génois guerroyèrent contre Chypre et y conquièrent Famagouste, qu'ils gardèrent de 1373 à 1464.

Sur la côte nord de l'Asie Mineure, se maintenait l'*empire de Trébizonde*. Le reste de la péninsule appartenait aux *Turcs Seldjoukides*, d'abord groupés sous un seul sultan, celui d'Iconium, bientôt partagés entre une dizaine d'émirats.

Cette masse de territoires barbares était flanquée de deux États chrétiens, épaves de l'ancienne Arménie. Au nord-est était le *royaume de Géorgie* ; à la mort d'Alexandre I^{er}, le dernier roi qui ait eu quelque puissance (1407-1442), il se morcellera en trois États très faibles, tributaires de leurs puissants voisins ou disputés entre eux. Au sud-est, se maintenait le *royaume d'Arménie* : il avait reconnu en 1290 la suprématie romaine ; en 1342, une branche des Lusignan, par un mariage avec l'héritière des derniers Rupénides, y fera son avènement ; en 1375, le royaume sera conquis par le soudan d'Égypte.

Le *royaume de Jérusalem* n'aurait plus été qu'un vain titre, si les Latins n'avaient réussi à conserver sur la côte de Syrie une dernière place forte, Saint-Jean-d'Acre. Dès 1192, le titre royal avait dû passer aux Lusignan de Chypre, qui devinrent alors « rois de Jérusalem et de Chypre ». Les Latins d'Acre étaient toujours pressés par un redoutable ennemi, le soudan d'Égypte, maître de Damas et de la Syrie. Un moment, les Latins d'Acre, de Chypre, d'Arménie, essayèrent, contre le soudan, de s'appuyer sur les khans mongols de Perse. Les Égyptiens repoussèrent Latins et Mongols dans les deux batailles d'Hims (1260 et 1281). Puis le soudan Khalil-Askraf vint assiéger Acre et l'emporta d'assaut (1291) ¹.

1. Peu après succombèrent Tyr et Beirouth. — Voir ci-dessus, t. II, p. 340.

Les Hospitaliers, chassés de Palestine, trouvèrent bientôt le moyen de se reformer en État souverain. Après avoir tenté d'obtenir l'île de Rhodes par négociations avec la cour byzantine, ils s'en emparèrent de force (1310). Ils possédèrent même un moment, sur le continent, Smyrne (1343-1402) et la forteresse de San-Pietro.

Ainsi, dans le cadre que l'Empire romain d'Orient avait autrefois trouvé trop étroit pour lui seul, et dont il n'occupait plus aujourd'hui que la plus faible partie, vingt dominations chrétiennes ou musulmanes avaient pu s'installer. Mais l'énumération de ces États — Bulgarie, Serbie, Épire, Grande-Vlachie, duché d'Athènes, principauté de Morée, duché et baronnies feudataires de l'Archipel, comtés des îles Ioniennes, États vénitiens, génois, seldjoukides, géorgiens, arméniens, empire de Trébizonde, royaume de Chypre, théocratie militaire de Rhodes — ne donnerait qu'une faible idée du morcellement infini de l'Orient. Pour beaucoup de ces régions, au mot d'*État* il faudrait substituer celui d'*anarchie*.

L'anarchie en Épire. — Après Nicéphore I^{er}, l'Épire fut gouvernée par des princes de sa maison (les L'Ange), jusqu'à 1314; puis par des Orsini de Céphalonie. L'empereur de Byzance, Andronic III, essaya de la conquérir; le grand Douchan, tsar de Serbie, la comprit un moment dans son empire. A la fin du XIII^e siècle, il y a trois Épires : l'une, au nord, sous les Buondelmonti, originaires de Florence; l'autre, au sud, sous les Tocci, originaires de Bénévent; la troisième, à l'ouest, avec les ducs de Duras (Durazzo), de la maison d'Anjou (depuis 1294), puis avec les Balza (les Baux de Provence, depuis 1373). Ceux-ci, même après les conquêtes turques (1383-1421), se maintinrent dans la Mirditie, où la famille existe encore.

Les Skipétars, ces autochtones de la péninsule, peut-être descendants des Pélasges, peut-être la souche d'où sortirent les Doriens, ont perpétué à travers les siècles la Grèce homérique. Ils se divisent encore aujourd'hui en deux fractions : au nord de la rivière Chkoumb et de l'ancienne *Via Egnatia*, les *Guègues*, les plus belliqueux de tous, et dont les plus braves sont les *Mirdites*, les *Doukhaghine*, les *Malissores*, les *Klémenti*; au

sud, les *Tosques*. Les premiers tendaient dès lors à se répandre sur les pays serbes, les seconds sur les pays grecs. Chez les premiers dominait le catholicisme, chez les seconds, l'orthodoxie. Plus tard, l'islamisme fit chez les uns et les autres de nombreux prosélytes. Nous avons vu que nul chef, du XII^e au XIV^e siècle, n'a réussi à former de l'Albanie un État; c'est qu'il était impossible, avec la diversité de dialectes et de religions, d'en former une nation. Sous toutes les dynasties, grecques, italiennes, même françaises, subsistait la vieille organisation du pays : les clans avec leurs chefs héréditaires, retranchés dans les forteresses de la montagne. Cette race belliqueuse, quand elle ne se détruit pas elle-même en d'interminables guerres civiles, produit des mercenaires et des condottieri pour les guerres du monde entier. Dans les temps antiques, elle a donné Pyrrhus; au XV^e siècle, elle a suivi Scander-beg; au XVI^e siècle, ses chefs d'*harmatoles* et de *stradiotes* ont combattu pour ou contre tous les princes de l'Europe : tel fut Mercure Bouas, dont Tsané Korônæos a chanté les exploits. L'Albanie n'a jamais pu s'unir pour secouer le joug ottoman; mais jamais elle ne l'a subi que pour la forme. La Porte se heurtera dans le pays à d'obstinés rebelles ou y recrutera de vaillants soldats; jamais elle n'y aura de sujets.

L'anarchie dans la Hellade centrale et la Morée.

— Philippe de Savoie, prince de Morée au nom de sa femme Isabelle de Villehardouin, ne cherchait qu'à faire de l'argent. N'osant s'attaquer aux privilèges des barons français, il préféra violer les chartes octroyées aux Grecs et aux Slaves. Ils s'insurgèrent et appelèrent à leur secours le stratège byzantin de Morée. Ils furent vaincus et subirent une répression sévère. Toutefois l'alliance des Slaves et des Grecs péloponésiens subsista : c'est de cette époque qu'on fait dater la tendance des premiers à s'absorber dans les seconds, à s'helléniser.

Quand Isabelle mourut (1311), une fille qu'elle avait eue de son second mari, Florent de Hainaut, succéda. Maud de Hainaut avait dix-huit ans. La situation de la principauté était singulière : Maud en était princesse usufruitière et viagère; elle avait dû céder à la maison de Bourgogne la nue propriété; Philippe

de Tarente conservait la suzeraineté, mais sans droit effectif. On fit subir à Maud une spoliation totale : elle mourut captive au château de l'Œuf près de Naples (1324) ; la Bourgogne céda ses droits à Philippe de Tarente, qui fut à la fois suzerain et souverain. Il mourut en 1322. Son fils Robert put réunir les titres de prince d'Achaïe, suzerain d'Athènes et de l'Archipel, empereur de Romanie.

Pendant que les maisons d'Anjou-Sicile, Bourgogne, Aragon, ergotaient sur la casuistique du droit féodal, on devine ce que devenait en réalité le pays. D'abord les Catalans, les Vénitiens, les Génois, les Hospitaliers, établis dans la presqu'île ou dans ses dépendances, s'inquiétaient fort peu de savoir qui était prince viager, usufruitier, nu propriétaire ou suzerain. Des villes, comme Pellène, Tritæa, Methydrion, avaient profité de ces discordes pour s'ériger en communes autonomes ; les tribus slaves, tsakoniennes, maïnotes, pour s'émanciper et revenir à la vie de clans ; le stratège byzantin pour étendre ses empiétements ; les barons latins pour se former en une sorte de république oligarchique. Les plus puissants de ces barons étaient alors les sires de Chalandytza, d'Akova et de Kariténa. Une partie d'entre eux avaient député à Constantinople pour proposer de reconnaître la suzeraineté du *basileus* : la rébellion de Cantacuzène empêcha la cour byzantine d'accepter leur offre. Le prince Robert étant mort en 1364, sa femme Marie de Bourbon dut partir. Alors dominèrent successivement : Jean de Heredia, grand-maître de l'Hôpital, invoquant un testament de Jeanne I^{re} de Naples, confirmé par Clément V ; Pierre de San-Superan, bayle pour Jacques des Baux (Balza), alors prince « titulaire » d'Achaïe, empereur « titulaire » de Romanie ; puis Asan Zacharia Centurione, baron de Chalandytza et Arcadia.

On remarquera que partout à cette époque l'élément français, dans les îles Ioniennes, dans la Hellade centrale, dans la Morée, cède la place à l'élément italien. Aux noms français du xiii^e siècle succèdent ceux des Tocci, des Orsini, des Centurioni. Peu à peu disparaissait ce que nos chroniqueurs avaient appelé la « Nouvelle-France ». Le *pays de la conquête* devenait le pays des banquiers devenus princes à coups d'argent.

C'est encore plus sensible à Athènes, Thèbes et Néopatras. Quand s'affaiblit la puissance catalane, ce n'est pas un héritier des La Roche qui reparait, mais bien une famille italienne. Nicolas Acciaiuoli, un banquier florentin, s'est poussé dans la Hellade : il prête, il prend des hypothèques, il achète tout ce qui est à vendre, charges ou terres, usufruit ou nue propriété. Jeanne de Naples le fit grand-sénéchal de son royaume ; Catherine de Valois lui vendit ou lui engagea des fiefs en Morée ; outre Amalfi et Malte, il obtint le gouvernement de Corinthe (1358), les châteaux de Vulcano (Messène), Piadha (près d'Épidaure), etc. Quand il mourut (1365), ses fils Angelo et Robert engagèrent Corinthe avec sa baronnie à un de leurs parents, Nerio I^{er} Acciaiuoli. Ce Nerio étendit ses domaines en Attique et Béotie. Ladislas de Naples le fit duc d'Athènes (1394). Nerio laissa un testament qui donnait à Antonio, son fils naturel, Livadia et Thèbes ; à sa fille Francesca, le duché d'Athènes ; à la république de Venise, la tutelle de sa fille ; au chapitre Sainte-Marie du Parthénon, la ville d'Athènes : en même temps il stipulait que, sous l'autorité du chapitre, Athènes jouirait de la liberté municipale. C'était préparer d'interminables conflits entre la cité orthodoxe et son chapitre catholique.

Le bâtard Antonio, dont la mère était une Grecque, s'insurgea contre ce testament. Il entra dans Athènes, grâce à la complicité du parti grec, força la garnison de l'Acropole à capituler, se proclama duc d'Athènes, fut assez habile et assez riche pour faire reconnaître son titre par le sultan des Osmanlis, Bayézid I^{er}. Il conclut un traité de commerce avec Florence, s'attacha la population hellénique (voir son éloge dans Chalcocondylas et Phrantsès), fit de sa capitale un centre de commerce et un centre intellectuel. Ayant épousé Maria, de la vieille famille des Mélissène, il reçut en dot une partie de la Tsakonie.

Son neveu et successeur, Nerio II (1435-1453), commença par chasser la femme grecque d'Antonio. Lui aussi s'adressa aux Turcs pour faire confirmer ses pouvoirs. D'autre part, il sut intéresser à sa cause les barons et les évêques d'Achaïe, qui redoutaient le gouvernement d'une Melissène, d'une Grecque

orthodoxe. Il paya tribut à Constantin Dragasès, despotes grec de Morée, puis aux sultans osmanlis. Ce fut un gouvernement sans gloire, mais qui maintint prospères l'Attique et la Béotie.

L'anarchie de l'Archipel. — Le duché de l'Archipel fut gouverné successivement par les Sanudo, depuis Marco I^{er} (mort en 1220) jusqu'à Giovanni (1344-1462). La fille de ce dernier, par son mariage avec Giovanni dalle Carceri, seigneur de deux tiers de Négrepont, fit passer la souveraineté à cette famille. Quand celle-ci s'éteignit, les Crispi régnèrent de 1383 à 1537.

Toute l'histoire de cet État peut se résumer en trois mots : 1^o procès et guerres de succession ; 2^o luttes féodales contre les vassaux indociles des îles voisines ; 3^o ravages des pirates génois, seldjoukides, puis osmanlis.

Parmi les guerres civiles, il y en eut de mémorables par leur absurdité : en 1286, un âne appartenant à un Ghisi, seigneur de Ténos et Mycone, fut enlevé par des corsaires et vendu à Guglielmo Sanudo, fils du duc Marco II ; le Ghisi, furieux, se jeta sur l'île de Syra et assiégea Guglielmo dans le château. L'affaire fut enfin soumise à l'arbitrage de Venise, qui ordonna la restitution de l'âne. Mais la lutte avait dévasté presque toutes les îles.

L'Archipel avait tant souffert des guerres civiles, des incursions byzantines et des pirateries, qu'en 1470 il n'y avait plus que 300 habitants à Santorin ; Andros n'en avait, au milieu du xiv^e siècle, que 2000 ; Amorgos était totalement déserte. Les immigrations albanaises vinrent combler les vides.

Le xii^e siècle avait été signalé par l'apparition des Vlaques sur tous les points de la péninsule balkanique ; le xiv^e siècle est au contraire celui des Albanais, qui semblent avoir absorbé une partie des Roumains Morlaques et Zinzari. On trouve des colonies albanaises jusque dans l'île de Chypre. Ainsi donc, parmi les éléments adventices, substitution des Italiens aux Français ; parmi les éléments indigènes, prédominance des Albanais : telle est l'évolution ethnographique de l'Orient.

II. — L'Empire grec.

Faiblesse militaire de l'Empire grec. — Michel VIII, mort en 1282, fut le dernier grand capitaine et le dernier grand politique de Byzance. Il avait bien pu reprendre Constantinople, avec une faible armée, sur un ennemi plus faible encore; mais il n'était au pouvoir d'aucun empereur grec de reprendre les provinces d'Asie aux Turcs ou aux Comnène de Trébizonde, les provinces d'Europe aux Bulgares, aux dynastes indigènes ou étrangers de la Hellade et des îles. L'Empire grec ne sera qu'une province de l'Empire qu'il fut autrefois; il restera un corps grêle et disloqué, sous une tête énorme, Constantinople. Il ne pouvait recouvrer sa prospérité évanouie : ses parasites italiens s'étaient incrustés plus avant que jamais dans son organisme : dans chacune des villes restées à l'Empire, il y avait une ville vénitienne et une ville génoise; et, dans chacune, le podestà de ces colonies étrangères était autrement puissant que le gouverneur impérial.

Comme l'Empire n'avait pu recouvrer ni Trébizonde, ni l'Épire, ni la Hellade, ni la Crète, ces provinces où il recrutait autrefois ses légions parmi les *stratiôtai* fieffés, il était plus que jamais à la merci des troupes étrangères. Seulement, comme il n'était plus assez riche pour les solder, les Barbares jouaient maintenant dans l'Empire le rôle non plus de mercenaires, mais d'auxiliaires autonomes. C'étaient des armées entières, sous leurs chefs nationaux, qui campaient dans les provinces, sur les frontières, sous les murs de la capitale, ne servant que leurs intérêts et leurs passions, tantôt pillant comme en pays ennemi, tantôt se livrant entre elles des combats qui ébranlaient la monarchie. Encore moins l'Empire pouvait-il posséder une marine à lui; il n'avait d'autre ressource que d'opposer à une flotte génoise une flotte vénitienne, et réciproquement.

Andronic II : la grande compagnie catalane; les Alains; les Turcs. — Cette impuissance se manifesta sous le successeur même de Michel VIII, Andronic II.

Pour arrêter les progrès des Turcs en Asie, il lui restait un général de race grecque, Alexis Philanthropène. Celui-ci avait dans son armée plus d'aventuriers turcs que de sujets « romains ». Ne recevant plus la solde de ses hommes, quand il prenait une ville, il leur en abandonnait le butin. L'armée ne se recrutait et ne se maintenait que par lui : c'était sa création et sa propriété, plus que celle de l'empereur ; il fut comme un Wallenstein byzantin, nourrissant la guerre par la guerre. Le jour vint où les soldats le contraignirent à se déclarer empereur. Puis la trahison d'une partie de ses troupes le livra aux officiers impériaux, qui lui firent crever les yeux. Cette étrange armée de Philanthropène fut cependant la dernière armée à peu près nationale qu'ait possédée Byzance.

Dans le même temps sévissait la guerre entre Venise et Gènes. La flotte génoise était censée être la flotte de l'Empire. Les Vénitiens, après l'avoir dispersée, vinrent assiéger leurs rivaux dans Péra et Galata, brûlant les maisons grecques en même temps que les italiennes (1296). Andronic II parvint à faire accepter un armistice. Mais, à quelque temps de là, les Génois se jetèrent sur les Vénitiens de Constantinople et les massacrèrent. Il fallut que l'empereur fit porter ses excuses à Venise : ses ambassadeurs furent renvoyés avec mépris.

En 1302, Ferdinand d'Aragon, roi de Sicile, qui venait de signer la paix avec Charles II d'Anjou, roi de Naples, autorisa son amiral Roger de Flor à offrir à Andronic II ses services et ceux des mercenaires qu'on était forcé de licencier. Roger partit de Messine avec 26 navires portant 8000 guerriers. Ceux-ci étaient ou des Aragonais, ou des Catalans, ou des Almogavares, montagnards armés à la légère. C'est ce qu'alors on appela la *Grande compagnie catalane*.

A Constantinople, Roger fut accueilli avec les plus grands honneurs. On assigna pour résidence à son armée et à lui le quartier des Blachernes : c'était une ville étrangère de plus dans Constantinople. Ses guerriers reçurent une solde plus élevée que les Grecs ; lui-même fut fait *mégaduc*, puis César, et épousa la porphyrogénète Marie, nièce d'Andronic. Les excès de ses soldats, leurs rixes sanglantes avec les Génois, dont

3000 auraient été massacrés, firent hâter le passage en Asie. Là, tout de suite, au cri d'*Aragon! Aragon!* ils se jetèrent sur les Turcs. Rien ne put résister à leur élan; mais le pays, par eux délivré, n'eut pas à se louer de leur succès. Ils étaient pillards et cruels comme le seront plus tard les bandes de Charles-Quint. Le point d'honneur, l'esprit de corps, les mettaient sans cesse aux prises avec les soldats impériaux de nationalité différente. Maintenant c'étaient avec les Alains (Russes et Caucasiens) : dans une rixe, ils en tuèrent 300. Rappelée en Europe pour parer à une invasion bulgare, la grande compagnie fut cantonnée dans la presqu'île de Gallipoli. La cour s'effrayait de la voir se grossir sans cesse de nouveaux renforts : en Asie, Rocafort lui avait amené de Sicile 200 cavaliers et 1000 Almogavares; à Gallipoli, Bérenger d'Estença rejoignait avec 1000 fantassins et 300 cavaliers. Tout Aragon et Catalogne semblaient vouloir se déverser sur les campagnes de Byzance. Andronic II ne se sentait plus chez lui. Plus irrité encore était son fils Michel, qu'il avait associé à l'empire et qui gouvernait Andrinople. Dans une visite que Roger fit au jeune prince, il fut, sur le seuil de la chambre impériale, assassiné par le chef des Alains. Partout, les autres corps de l'armée impériale, Alains, Turcs, Turcoples, firent main basse sur les Catalans. A Constantinople, le peuple les massacrait.

Assiégée dans Gallipoli, la grande compagnie se défendit vigoureusement et répondit aux massacres par d'atroces représailles. Le jeune empereur Michel, qui était venu les attaquer, fut battu, blessé, manqua d'être pris. Ils appelèrent les Turcs d'Anatolie, débauchèrent même les Turcoples impériaux. Ainsi le *basileus* avait sur les bras tous les aventuriers d'Espagne et tous ceux d'Anatolie, les catholiques et les musulmans. Les Alains, mal payés, l'abandonnèrent et se dirigèrent sur la Bulgarie en saccageant la Macédoine. Les Catalans, vindicatifs comme des Ibères, coururent sur leurs traces, forcèrent leur enceinte de chariots et massacrèrent tout. Leur audace grandissant, ils essayèrent d'enlever Andrinople.

Ce ne fut pas la valeur des Grecs, mais bien la famine, causée par ses propres ravages, et aussi les divisions entre ses

chefs, qui délogèrent enfin de Gallipoli la grande compagnie. Un moment elle avait essayé de prendre figure d'État chrétien; une partie des chefs avait appelé à Gallipoli l'infant Ferdinand, fils du roi de Majorque, et obtenu de l'armée qu'elle lui prêtât serment; la jalousie de Rocafort fit échouer cette tentative. Il se révéla dans ces bandes un parti aristocratique, avec Bérenger d'Estança, Ferrand Ximénès, Muntaner, l'historien de leurs exploits; mais Rocafort avait gagné les plus pauvres et les plus aventureux, la plèbe de l'armée, les Almogavares, les Turcoples et les Turcs. Pendant la marche de Gallipoli en Macédoine, d'Estança fut égorgé par des soldats de Rocafort. Puis Rocafort fut enlevé par ceux du parti d'Aragon. Ses soldats, pour le venger, massacrèrent tout ce qu'il y avait parmi eux de nobles et de chevaliers. Ils formèrent alors une pure démocratie militaire, dont les chefs étaient élus. C'est cette bande qui, renforcée de Turcs et de Turcoples, parvint en Attique, appelée par Gautier d'Athènes. Nous avons vu ce que furent ses destinées ultérieures.

Andronic II eut ensuite affaire à ces Turcs et Turcoples, qui revenaient de l'Attique au nombre de 3600. Ils ne demandaient qu'à repasser en Asie. Le stratopédarque Sennachérin et l'empereur conçurent le projet de les surprendre et de leur enlever leur butin. Ils furent battus, la tente impériale fut prise, la Thrace ravagée pendant deux ans par ces gens exaspérés. On ne put les détruire qu'avec l'aide des Serbes et des Génois. — Byzance, comme Carthage, avait eu sa guerre des mercenaires.

Les guerres civiles : les deux Andronic; usurpation de Cantacuzène. — Si réduit que fût l'Empire grec, si précaire que fût son existence, il était, tout comme au temps de sa grandeur, en proie aux complots, aux révoltes, aux tentatives d'usurpation, aux luttes entre les princes de la famille impériale, aux guerres de succession. Ce fut d'abord la révolte d'Andronic le Jeune (Andronic III) contre son aïeul Andronic II. Andronic le Jeune fut soutenu par la plupart des hauts dignitaires, notamment par le grand-domestique Cantacuzène.

Celui-ci était, dans tous les sens du mot, le meilleur comme le pire, un Byzantin : instruit, intelligent, un des plus fins

politiques de son temps, mais sans vues très hautes; l'écrivain le plus distingué de son siècle, mais avec tous les défauts littéraires du siècle; ambitieux à l'excès, mais capable de renoncer au monde pour entrer dans un cloître; aussi dénué de morale qu'un Borgia, mais avec un fonds de sentiments mystiques.

Andronic III, resté seul empereur, montra de la bravoure contre les Turcs; mais il ne put arrêter leurs conquêtes en Anatolie, ni prévenir leurs descentes en Europe, ni achever la conquête de l'Épire, ni vivre en paix avec ses voisins de la péninsule.

Il mourut en 1341, laissant un fils mineur, Jean V, sous la régence de sa femme, Anna de Savoie. Le grand-domestique Cantacuzène affecta d'abord de les protéger. Ses protégés le trouvèrent bientôt trop puissant. On ourdit des trames contre lui, on emprisonna ses parents, on laissa piller les maisons de ses partisans. Ceux-ci le contraignirent à ceindre la couronne sous le nom de Jean VI. La guerre civile se déchaîna de nouveau sur l'Empire; Cantacuzène s'alliait à Stéphane, kral de Serbie, et à Omour-beg, émir seldjoukide de l'Ionie; Anna de Savoie appela le rival de celui-ci, Ourkhan, sultan des Osmanlis. Les intrigues alternaient avec les massacres. Cantacuzène sut gagner à sa cause ce même Ourkhan, en lui donnant sa fille Théodora. De part et d'autre, on autorisait les infidèles à enlever les sujets byzantins et l'on mettait à leur disposition les ports et les vaisseaux de l'Empire pour transporter sur les marchés d'Asie leurs captifs. Les étrangers profitaient de l'anarchie pour faire main basse sur les provinces et les villes: le kral de Serbie conquérait la Macédoine jusqu'à Phères et s'intitulait « tsar des Grecs et des Serbes »; les Génois reprenaient Chios, que leur avait enlevé Andronic III, et venaient bloquer Constantinople, défendue par d'autres Italiens, sous Facciolati.

Celui-ci, pendant un banquet donné par l'impératrice à ses partisans, ouvrit à Cantacuzène la Porte d'Or. Anna fut obligée d'en venir à un accommodement. Il fut convenu que Cantacuzène serait empereur en premier, mais seulement pour dix ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où Jean V atteindrait sa vingt-troisième année. Ni d'une part, ni de l'autre leurs partisans ne furent satisfaits de la transaction.

Si faible était l'Empire, que les Génois osaient lui faire la loi dans sa propre capitale. Cantacuzène avait essayé de reconstituer une marine hellénique; il voulait ramener un peu d'activité dans le port de Byzance par un abaissement des droits de douane. Les Génois trouvèrent que cela nuirait à leur colonie de Galata. Ils massacrèrent l'équipage d'une barque grecque, exigèrent qu'on leur cédât tout un grand territoire attenant à Galata. Une guerre s'ensuivit : elle dura quatre ans (1348-1352). Contre les Génois, les Grecs avaient appelé les flottes vénitienne et catalane. Une sanglante bataille navale se livra sous les murailles mêmes de la ville : les Génois furent vainqueurs, Cantacuzène dut capituler (6 mai 1352) et leur accorder tout ce qu'ils demandaient.

La guerre civile recommença bientôt. Tout le pays fut horriblement ravagé : une armée ottomane, aux ordres de Suléïman, fils d'Ourkhan, et soldée par Cantacuzène, enlevait les habitants par milliers. D'abord, Jean V fut dépouillé de son autorité et de ses domaines particuliers ; Mathieu, fils de Jean VI, fut, en lieu et place du prince déchu, associé à son père et sacré empereur à Sainte-Sophie (1354). Puis, en 1355, avec le concours de Francesco Gatilusio et d'autres Génois, le Paléologue surprit l'entrée de Constantinople. Il fallut négocier : Jean V et Jean VI continueraient à vivre dans le Palais, avec une égale autorité ; Mathieu conserverait la couronne, à titre viager, avec Andrinople ; Lesbos était cédé en toute souveraineté à Gatilusio (1355).

Jean VI ne se sentait pas le plus fort. Soit pour ce motif, soit qu'il éprouvât le remords d'avoir causé tant de maux à l'Empire, soit qu'il fût pris d'un accès de ferveur religieuse et de mépris pour les choses de ce monde, il prit le froc et se retira dans le couvent de Mangana (1355). Il n'en sortit que pour joindre ses prières aux menaces de Jean V, afin de décider son fils Mathieu à déposer la pourpre.

Par l'abdication qu'il avait arrachée à son fils, l'ordre légitime de succession reprenait son cours dans la famille des Paléologue. Par malheur, l'Empire grec du xiv^e siècle n'était plus assez robuste pour subir les épreuves de ces guerres civiles.

Des pertes irréparables en hommes, en argent, en territoires, venaient de lui être infligées. Gênes, Venise, avaient enfoncé plus avant leurs griffes en ce corps affaibli. La Morée grecque et même Thessalonique s'étaient accoutumées à vivre de leur vie propre. Enfin les divers partis avaient montré aux Ottomans des chemins que ceux-ci ne devaient plus oublier.

Jean V : l'Empire grec et l'Occident; la croisade au XIV^e siècle. — Seule, l'Europe latine aurait pu sauver l'Empire grec; mais, au XIV^e siècle, elle était travaillée par les guerres de nation à nation, par les antagonismes de pape romain à pape avignonnais, et même de concile à concile. Quand un souverain-pontife pouvait paraître autorisé à parler au nom de l'Europe, il mettait, comme condition préalable à un concours incertain, la reconnaissance de sa suprématie par l'Église d'Orient.

Au lendemain de la prise de Saint-Jean-d'Acre, le pape Nicolas IV avait prêché la croisade contre le soudan d'Égypte, essayé de grouper dans une action commune Philippe IV de France, l'empereur allemand Rodolphe, l'empereur grec Andronic II, les rois de Naples, de Chypre, d'Arménie, de Géorgie, le khan mongol de Perse. La mort surprit le vieux pontife pendant ces préparatifs (avril 1292).

Il serait trop long de rappeler tous les projets de croisade qui s'agitèrent à la cour des papes d'Avignon et des rois de France, de Philippe le Bel à Philippe VI de Valois. Sous Benoît XII, une flotte fut placée sous les ordres du légat Henri, patriarche *in partibus* de Constantinople. On enleva Smyrne à l'émir d'Ionie, Omour-beg (1343). En vue de l'Athos, 52 navires corsaires furent détruits par la flotte chrétienne (1344). Puis vint, sous le pape Clément VI, la piteuse croisade de Humbert II, dauphin de Viennois : il n'osa même pas secourir Kaffa, qu'assiégeaient les Tatars.

En 1361, Pierre I^{er} de Chypre, soutenu par les contingents du pape, de Gênes, de Rhodes, enleva Satalieh (Attalia) aux Seldjoukides. En 1365, il se tourna contre l'Égypte, s'empara d'Alexandrie, après une brillante victoire, mais ne put la garder. Sur la côte de Syrie il conquit Tripoli, Tortose, Latakieh

(Laodicée); mais il n'était pas de force à lutter à la fois contre le soudan d'Égypte et les émirs seldjoukides d'Anatolie.

En 1366, parut dans les eaux byzantines Amédée VI de Savoie, oncle de Jean V. Il enleva aux Turcs Gallipoli et Sozopolis, repoussa une invasion des Bulgares, leur prit Mésembria et Varna, leur imposa la paix.

En 1390, Louis II de Clermont, duc de Bourbon, débarqua en Tunisie, devant Africa (Méhadia), mais échouait dans l'assaut.

Ainsi donc en Occident l'esprit de croisade n'était pas éteint. Seulement on frappait sur tous les points, au hasard, au gré des intérêts particuliers, de Venise, de Gènes, de Chypre, des maisons angevine ou aragonaise; on s'attaquait à la fois aux Seldjoukides et aux Osmanlis, aux Mamelouks d'Égypte et aux Berbères d'Afrique. Beaucoup de ces croisades s'inspiraient de sentiments peu bienveillants pour l'Empire grec : dans nombre de projets présentés aux papes et aux souverains d'Occident, la conquête de Byzance était indiquée comme le préliminaire indispensable à la délivrance de la Terre-Sainte.

Cependant cette épée de l'Occident, encore si redoutable, bien que sa poignée fût en tant de mains, Jean V Paléologue espéra pouvoir la tourner contre les ennemis de l'Empire. Il fallait que pressant fût le danger, pour que le chef de l'Église orthodoxe consentit à aller s'agenouiller à Rome devant le pape Urbain V (1369)¹. Par malheur, les ressources du pape étaient épuisées par les dernières entreprises. A Venise, Jean V dut emprunter, à gros intérêt, pour pouvoir continuer son voyage. Après une tournée infructueuse dans le midi de la France, repassant par Venise, hors d'état de rembourser ce qu'il avait emprunté, Jean V fut emprisonné à la requête de ses créanciers. Ainsi la personne sacrée de l'héritier de Constantin le Grand devenait le gage de quelques usuriers vénitiens.

Jean V et ses fils : l'Empire tributaire des Turcs.

— Jean V avait deux fils, auxquels il avait d'avance partagé ses États : le premier, Andronic, avait été associé à l'empire; le second, Manuel, était gouverneur de Thessalonique.

1. Voir ci-dessus, p. 338.

L'empereur s'adressa d'abord à l'aîné, le suppliant de réunir des fonds pour sa rançon; Andronic répondit sèchement que toutes les caisses étaient vides; au fond il ne se souciait pas de hâter le retour de son père et collègue. Manuel avait le cœur mieux placé : il engagea ses domaines et fit parvenir l'argent.

Jean V, de retour à Constantinople, récompensa ses fils suivant leurs mérites : il mit en disgrâce Andronic et associa Manuel à l'empire. Abandonné de toutes les puissances, il consentit à payer tribut à Mourad I^{er}; puis, sous le poids de nécessités écrasantes, Jean V descendit encore d'un degré dans l'humiliation : outre le tribut, il promit à Mourad de lui fournir le contingent militaire et de lui donner un de ses fils en otage.

Maintenant l'Empire grec, à l'égard des Turcs, se trouvait exactement dans la même situation que les princes russes à l'égard des khans de la Horde d'Or. Comme les princes de Moscou, Tver, Riazan, le *Basileus* ne vivait qu'en s'humiliant; comme eux, il lui fallait « ramper à la Horde ». Sa situation était pire que la leur : le khan ne demandait aux *kniazes* russes que le tribut, l'obéissance, le contingent. Qu'aurait-il pu exiger de plus et que trouvait-il, dans cette misérable Russie, qui pût le tenter? Il n'en était pas de même dans les relations du sultan et du *Basileus*; le premier ne pouvait pardonner au second de s'éterniser dans la ville qui était la capitale désignée du nouvel empire. Les exigences furent donc plus âpres, les humiliations plus cruellement calculées, le désir de la spoliation totale inextinguible. Jean V termina en 1391 sa vie d'angoisse. Il eut pour successeur son fils Manuel.

Manuel II et le Péloponèse. — Celui-ci, de tous les Paléologues, eut l'esprit le plus cultivé, l'âme la plus généreuse. Il n'en ressentit que plus douloureusement la honte de ces temps d'opprobre. Parmi les princes russes, c'est à Alexandre Nevski qu'on pourrait le comparer. Du vivant de son père, il avait tenté d'enlever Phères aux Ottomans; il ne réussit qu'à faire saccager Thessalonique, son apanage, et, pour sauver son père et l'Empire, dut aller porter sa tête au camp de Mourad,

qui lui fit grâce de la vie. L'histoire de Byzance, désormais, se confond avec celle des Ottomans. Nous ne voulons ici dégager qu'un épisode : les rapports de Manuel II avec la Morée.

L'anarchie de la Morée grecque n'avait rien à envier à celle de la Morée française ou italienne. A mesure que se réduisait le territoire de l'Empire, une transformation s'opérait dans l'administration. Les empereurs avaient si peu de provinces, et en même temps les princes impériaux étaient si nombreux, que ceux-ci finirent par remplacer partout les stratèges. L'Empire se démembra en principautés-apanages. Nous avons vu qu'Andrinople et Thessalonique furent presque toujours gouvernés par des fils d'empereur, la première ville, en général, par l'aîné, la seconde par le cadet. Thessalonique fut même un moment possédée par une impératrice douairière, Xénè. Le prince qui gouvernait Thessalonique portait ordinairement le titre de *despotès*, comme les princes autonomes de l'Épire. Cela mettait presque sur le même rang Thessalonique, légalement sujette, et l'Épire indépendante. Cela faisait revivre le souvenir du royaume latin de Thessalonique; souvent, le prince-gouverneur était à peine plus docile à l'égard du *Basileus* que ne l'avait été le marquis-roi Boniface à l'égard de l'empereur Baudouin. Le même changement se fit dans le *thème* de Morée. De sa reconquête par Michel VIII (1258) à l'usurpation de Cantacuzène, il fut gouverné par un simple stratège, qui résidait à Misitra. Son autorité réelle ne s'étendait guère en dehors des forteresses impériales. Les *archontes*, *toparques*, *phylarques*, même les *stratiôtai*, et, brochant sur le tout, les républiques urbaines ou paysannes, ne lui étaient guère plus soumis que les barons, chevaliers ou villes de la Morée latine à leur prince. Pas plus les seigneurs de race hellénique que les chefs des tribus slaves ne voulaient entendre parler d'impôts ou de service militaire régulier. L'organisation des tribus montagnardes était à peu près la même que celle de la montagnaise Albanie. Elle était tout oligarchique : les chefs de clans avaient les pouvoirs des royautés antiques, quelque peu modifiés sous l'influence d'idées féodales, empruntées à leurs voisins français. Chacun de ces chefs avait son château fort sur quelque pic, sa bande de guerriers ou de brigands, ses paysans

moitié guerriers, moitié serfs. C'était une Grèce tout homérique, avec des mœurs belliqueuses et barbares, qu'un fonctionnaire de cette raffinée cour de Byzance était censé gouverner. L'anarchie du Magne sous la domination turque pourrait donner une idée de celle des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles sous l'autorité nominale de Byzance. Les archontes et phylarques de ce temps annoncent déjà les begs de l'époque ottomane. Ce qui maintient dans le pays une ombre de pouvoir impérial, comme plus tard une ombre de pouvoir ottoman, c'est précisément que ces chefs turbulents furent incapables de s'entendre pour la faire disparaître.

En 1349, Jean VI Cantacuzène substitua au stratège son second fils Manuel, avec le titre plus relevé de *despotès*.

Quand Jean VI abdiqua (1355), une révolte générale, peut-être à l'instigation de la cour des Paléologue, éclata contre son fils. De Byzance arriva un nouveau gouverneur impérial, Asan. Il fut accueilli comme un libérateur par ces mobiles populations. Manuel dut se réfugier avec ses bandes dans la forteresse de Monemvasia; on ne put l'y forcer. Mais Asan ne tarda pas à voir ses administrés se soulever contre lui. Ils rappelèrent Manuel, qui rentra dans Misitra. La cour de Byzance finit par le confirmer dans une fonction qu'elle ne pouvait lui arracher. Il gouverna jusqu'en 1380.

En 1388, l'empereur Jean V Paléologue envoya comme gouverneur son fils Théodore, que l'on appela le despotès Théodore I^{er}. Pour dompter les archontes, il enrôla des mercenaires ottomans, que commandait ce même Évrénos-beg, plus tard conquérant du pays pour le compte du sultan Bayézid. Il l'employa aussi contre les Latins : Évrénos prit d'assaut Akova (Mate-Grifon). En même temps le *despotès* battait les Français et faisait prisonnier leur bayle, Hugues de Galilée. Les deux tiers de la Morée passèrent alors sous la domination byzantine. Il n'y restait plus de seigneuries franques que celle des Tocco à Clarentza, celle des Centurioni à Chalandritza et en Messénie. En outre, ces deux familles se partageaient l'Élide. Le pape était devenu maître de Patras, et les Vénitiens se maintenaient dans leurs cinq villes maritimes. Théodore I^{er}, trouvant tout le

pays dépeuplé, y établit de nombreuses colonies albanaises, notamment à Gardiki et Tavia. Il fut le témoin impuissant de la première invasion turque (1397, sous Bayézid I^{er}) et mourut en 1407.

Il eut pour successeur un autre Paléologue, Théodore II, fils de l'empereur Manuel II. Celui-ci vint l'installer à la tête d'une armée (1414). Il s'occupa, contre le retour probable des Turcs, de relever les fortifications de l'isthme, c'est-à-dire le mur de l'*Hexamilion* (des Six Milles); il lui donna deux fois la hauteur d'une lance, un développement de 3800 toises, avec des fossés profonds, de hauts remparts et 153 tours. Manuel II s'intéressait à ce pays, encore si profondément grec, un des berceaux de la race hellénique. Il réunit une assemblée de chefs à Misitra (1415) et y tint un discours remarquable sur les devoirs et la mission d'un despotès de Morée. Il put se convaincre que ses appels au patriotisme et à la concorde trouvaient peu d'écho dans les cœurs de ces chefs de bande. Il eut soin d'emmener avec lui les plus turbulents, après avoir contraint tous les dynastes français, italiens, catalans, aragonais, navarrais, à lui prêter hommage.

Cette visite de Manuel II à l'ancien Péloponèse fut l'occasion de nombreux écrits, qui jettent une vive lumière non seulement sur la vie réelle dans la presqu'île, mais sur les idées que les Byzantins se faisaient d'eux-mêmes et de leurs ancêtres helléniques. Un pamphlétaire byzantin, Mazaris, n'a pas assez d'injures pour ces sauvages Péloponésiens. Il « prie Dieu que les bourgades de ces impurs, faux, rusés et infâmes toparques soient bientôt prises par notre brave empereur; que ces misérables soient consumés comme la cire se fond au feu, comme le givre se fond au soleil; qu'ils soient enfin asservis sous le joug de notre despotès porphyrogénète ». Il leur prodigue les épithètes de barbares, parjures, assassins, incestueux, porcs, cornus. Plus tard Georges Scholarios, faisant l'oraison funèbre du despotès Théodore II (mort en 1448), ne trouve pas d'expression pour flétrir la perversité et la méchanceté de ceux qui lui avaient fait la vie si dure. Il ajoute : « Ces hommes ne sont que les héritiers du sol et du nom des anciens Péloponésiens; quant

à leurs vertus, ils en ont hérité moins que des bâtards ¹ ». Il y a évidemment un malentendu entre cette Grèce moréote et la Grèce byzantine ². En sens contraire, Gémiste Pléthon, qui était un Moréote et qui avait fondé une académie à Sparte (Misitra), s'efforçait, dans les mémoires qu'il adressait à Manuel II, de réfuter ce qu'il appelait des calomnies : « Nous (les Péloponésiens), sur lesquels vous réglez, nous appartenons à la race des Hellènes, comme le démontrent notre langue et nos antiques institutions. Cette terre fut toujours habitée par les mêmes hommes depuis les temps historiques, et personne ne l'a occupée avant nous. » Plus tard le cardinal Bessarion, s'adressant à Constantin Dragasès, alors despotes de Morée, lui dira : « Rappelle-toi, ô mon prince, que tu es le maître des Péloponésiens et surtout de ces Lacédémoniens, qui, dès leur enfance, exercés à la discipline de Lycurgue, après avoir vaincu les Perses à Platées, passèrent en petit nombre en Asie, et sous Agésilas écrasèrent les Barbares; qu'un seul de ces Lacédémoniens, Xanthippe, envoyé aux Carthaginois comme général, brisa les forces de Rome... Et toi, à la tête de tels hommes, tu accompliras des exploits éclatants, et, délivrant l'Europe, tu passeras en Asie pour reprendre ton héritage. » Bessarion conseillait au despotes d'être avant tout un *roi hellène*, un roi patriote, exerçant aux armes son peuple, accueillant les proscrits de l'hellénisme, retrempeant le droit aux sources pures des coutumes nationales; d'être aussi un *roi philosophe*, ouvrant des écoles, propageant l'instruction qui, d'esclaves déchus, refera des citoyens. Tout un programme de régénération, à la veille de la subversion totale!

Hellènes et Romanistes : la question nationale. — C'est la Grèce ancienne, avant Rome, qui a fait entrer dans l'esprit humain l'idée de la cité, l'idée de la patrie. Pourquoi

1. Chateaubriand dira plus tard des Maïnotes, presque dans les mêmes termes : « J'ai le malheur de les regarder comme un assemblage de brigands, Slaves d'origine, qui ne sont pas plus les descendants des Spartiates, etc. » (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*.)

2. Les gouverneurs vénitiens de l'époque n'avaient pas une meilleure opinion de leurs administrés moréotes : « Des hommes méchants et menteurs, turbulents, mal disposés à payer les taxes ». Cependant ils constatent que les habitants de Misitra sont les plus *civili* de tout le pays, se vantant d'être les vrais restes des Spartiates.

cette idée s'est-elle effacée si complètement chez les Grecs du moyen âge, dans le peuple comme chez les princes byzantins? Nous avons déjà suivi dans les siècles précédents cette décadence du patriotisme, non pas hellénique, mais même « romain », chrétien, orthodoxe. La nationalité grecque souffrait de cette fatalité qui lui avait fait renier ses propres traditions, et jusqu'à son propre nom, pour prendre un nom étranger (*Romains*), flétrir ses vrais ancêtres du nom d'*Hellènes*, devenu pour elle synonyme d'infidèles et de païens.

Nous venons de voir, au xv^e siècle, l'élite des Byzantins partagée en deux camps : les *Hellènes* et les *Anti-Hellènes* ou *Romanistes*. L'Église presque tout entière, surtout les moines, était avec les derniers. Plus que jamais le mot d'*Hellènes* lui semblait suspect. Parmi ceux qui se réclamaient de ce nom il y avait de demi-barbares, qui n'avaient pas complètement oublié les anciens dieux, et des raffinés qui, par un dilettantisme analogue à celui des humanistes d'Italie, tendaient à les ressusciter. Le Morécote Pléthon était un païen. Un de ses partisans, Michel Apostolios, trouvait en Crète (1465) des statues antiques encore debout et leur adressait ses prières. Mais qu'on explique pourquoi ces statues étaient encore debout, pourquoi tant de poèmes populaires grecs, tant de chants en l'honneur des *stradiots* du xv^e et du xvi^e siècle, sont absolument païens d'inspiration!

L'Empire reconstitué à Nicée par Théodore Lascaris fut salué par lui et son entourage du nom de *Hellade*. Puis une réaction se fit sous les premiers Paléologue, redevenus « empereurs des Romains ». Jean V, au contraire, est le « roi soleil de la Hellade » : ὁ τῆς Ἑλλάδος ἥλιος βασιλεῦ, lui dit Argyropoulos. Le prédicateur Manuel Bryenne déclare qu'il ne voyait aucune différence entre le nom de Romains et celui d'*Hellènes*; ailleurs il applique aux Latins le nom de Romains et réserve pour les Grecs celui d'*Hellènes*. Les orateurs de Sainte-Sophie prêchent aux Byzantins les vertus de leurs ancêtres hellènes, rappelant ce qu'avaient fait « pour la chose publique », « pour la patrie », les Périclès, les Thémistocle, les Épaminondas. Quand Dragasès est devenu empereur, Argyropoulos l'adjure de prendre le titre de *roi des Hellènes*, « ce titre seul suffisant pour assurer le salut

des Hellènes libres et la délivrance de leurs frères esclaves ». On croirait entendre parler un Grec du xix^e siècle.

La prise de Constantinople par les Turcs précipita l'évolution : le nom romain et la tradition romaine restèrent sous les débris du trône impérial. En même temps que périssait leur monarchie, les Hellènes devenaient une nation. Sous la domination ottomane, les moines, qui naguère flétrissaient le nom d'Hellènes, l'exaltaient dans leurs prédications à leurs compatriotes asservis. Des deux éléments qui faisaient la nationalité, l'un, l'orthodoxie, gardait sa vitalité ; l'autre, l'hellénisme, prenait conscience de soi-même. L'oppression amena cet autre résultat : à mesure que les ecclésiastiques se convertissaient à l'hellénisme politique, les couches profondes de la population, les demi-barbares, Épirotes, Péloponésiens, Attiques, Béotiens, abjuraient l'hellénisme païen ; jamais le peuple grec n'a été aussi chrétien que sous le joug musulman.

Caractères du gouvernement : républiques municipales et dynastes locaux. — La substitution des despotes-princes aux anciens stratèges, cette sorte de dépècement de l'État en apanages, n'est pas le seul caractère de cette période. A l'ancienne organisation administrative, si perfectionnée dans ses rouages, si efficace dans son action centralisatrice, a succédé un appareil grossier de gouvernement : stratèges ou despotes, abandonnés à leurs propres ressources, vivant sur le pays, administrant à forfait, ressemblant plus à des pachas turcs qu'à des gouverneurs romains.

Sous une administration qui ne peut agir que d'une action inégale et intermittente, les sujets sont livrés à eux-mêmes. Les faibles tombent sous la domination de tyrannies locales ; les forts ou ceux qui sont devenus forts par l'association se font souverains. Au xi^e siècle, il y avait encore un Empire ; au xii^e siècle a commencé l'anarchie ; au xiv^e et au xv^e siècle, de cette anarchie se dégagent ou des oligarchies ou des démocraties. La péninsule balkanique présentait, comme l'Italie de la même époque, sous une ombre de Saint-Empire, toutes les variétés d'organisation locale : depuis les tyrannies jusqu'aux républiques municipales.

Le type de celles-ci reste Thessalonique. Les habitants de cette ville sont partagés en quatre classes : les primats ou notables (ἄρχοντες, προὔχοντες), le clergé (κλήρος), les bourgeois (μέσοι, βουργέσιοι; ce nom est tout italien et occidental), le peuple (οἱ ποπολάραι, également tout italien; δῆμοι). — *Dèmes* est ici au pluriel, parce que le peuple est partagé en corporations ayant le droit de porter les armes. Celle des marins est la plus puissante et la plus audacieuse; c'est sa bannière que suivent les autres en cas de guerre ou de révolte. Ajoutez à tout cela l'autorité du métropolitain, celle des fonctionnaires impériaux, celle des princes ou princesses du sang qui sont apanagés dans la ville ou y exercent le despotat, et vous aurez tous les éléments d'une histoire municipale à l'italienne. Il y a là un *sénat* (βουλή ou σύγκλητος), où siègent les archontes et où l'archevêque a voix prépondérante; il y a un peuple, qui se réunit dans des comices, où il élit chaque année les *archontes de la chose publique*, les généraux (*stratèges du peuple*), les juges, les administrateurs des hôpitaux et hospices. Leur justice était si bien autonome que les juges ne tenaient pas compte des *Novelles* impériales et appliquaient seulement les coutumes locales, savoir la *Loi des Fondateurs* et la *Loi coloniale*. Thessalonique s'est fait reconnaître le droit d'envoyer des ambassadeurs aux princes étrangers pour traiter des affaires de commerce, si étroitement liées aux affaires politiques. A un certain moment, tout comme les villes italiennes, le parti populaire prit le dessus : à Thessalonique sous le nom de *Zélotes*, il exila, dépouilla, massacra les archontes et fonda un gouvernement démocratique. Ces Ciompi grecs s'appuyaient sur le métropolitain, qui devint comme le président de leur république. Assiégés par Cantacuzène et par les Turcs, ils prirent des mesures vraiment révolutionnaires, exigeant des monastères qu'ils contribuassent de leurs deniers à la défense. C'est de cette indocile cité qu'un de ses membres, l'archevêque Cabasilas, osa faire l'apologie à la cour de Cantacuzène. Dans son discours, les mots de république et de liberté y ronflent comme dans un discours de *Rienzi* : « Cette république se base sur l'égalité et la justice, et ses lois sont meilleures que celles de la république de Platon ».

Situation économique. — Les finances du second Empire grec étaient encore plus misérables que celles de l'Empire qui avait succombé en 1204. Le revenu des impôts directs s'était réduit avec le territoire vraiment soumis. Nous avons vu que les Vénitiens et les Génois s'opposaient à tout remaniement de son système de douanes. On vivait donc presque uniquement d'expédients : en 1306, Andronic II, pour solder les Catalans, en est réduit à tâcher d'accaparer le monopole du blé. Les altérations de monnaies sont maintenant d'usage constant. En 1346, Anna de Savoie, pour soutenir la guerre contre Cantacuzène, dépouille les églises.

Cette cour est plus pauvre que jamais : en 1347, quand on veut célébrer un couronnement, on s'aperçoit que tous les bijoux impériaux ont disparu. Faute d'argent, tout tombe en ruines. Andronic II est cité comme un prince ami des arts, non parce qu'il a bâti de nouveaux édifices, mais parce qu'il a fait réparer la statue équestre de Justinien, l'église Saint-Paul, celle des Saints-Apôtres. Celle de Sainte-Sophie était sillonnée de profondes lézardes. On la flanque alors de ses deux premiers contre-forts. Les deux autres seront ajoutés par les Turcs.

Controverses religieuses. — La vie intellectuelle de Byzance était, pour les lettrés, en majeure partie dans les controverses ; pour le peuple, elle n'était que cela. La question de l'union des deux Églises fournit aux controverses la matière la plus abondante. Le règne d'Andronic II fut d'abord une violente réaction contre l'œuvre de son père Michel VIII : le nouvel empereur s'abandonna aux conseils de sa tante Eulogie et des plus fanatiques parmi le clergé et les fonctionnaires. Les « martyrs » des persécutions de Michel VIII sortirent de leurs cachots, étalant au peuple leurs mutilations et leurs plaies. Le patriarche Veccos, qui, malgré lui, avait consenti à l'Union, dut abdiquer et se retirer dans un couvent. L'ancien patriarche Joseph fut ramené en triomphe et réinstallé. Sainte-Sophie, souillée sous Michel VIII par la présence du légat pontifical et les cérémonies du rite latin, fut solennellement purifiée. Bientôt on se rappela que Joseph lui-même avait témoigné à Michel VIII quelque complaisance ; ce fut heureux pour lui qu'il mourût de vieillesse

(1283). Les partisans de son prédécesseur *Arsène*, mort en 1273, tinrent alors le haut du pavé. Les querelles entre *Arsénistes* et *Joséphistes* reprirent avec autant de fureur qu'au temps de Michel VIII : les grands, le peuple, les mendiants, les brigands même, étaient partagés entre les deux factions. Parmi les orthodoxes, les Arsénistes étaient les purs entre les purs, des fanatiques intransigeants. Il fallut que l'empereur leur accordât dans Constantinople une église, où ils célébrèrent les rites de leur secte. C'étaient d'enragés thaumaturges : ils exigeaient qu'on leur livrât le corps de n'importe quel saint, assurant que, par la vertu de leurs principes, il ferait aussitôt des miracles : par exemple, la déclaration de leurs doctrines, placée aux pieds du bienheureux, irait d'elle-même se placer dans sa main. L'empereur avait d'abord consenti à leur livrer les reliques de Jean Damascène ; puis il se ravisa et interdit le miracle ; les Arsénistes triomphèrent de son refus.

Le nouveau patriarche, Georges de Chypre, consentit à faire la besogne qu'avait refusée le vieux Joseph : l'épuration du clergé coupable de complaisance pour l'Union. C'était presque tout le haut clergé. L'empereur convoqua un concile aux Blachernes (Pâques de 1283) : c'est ce que les Latins ont appelé *la brigandage* des Blachernes. Les listes des proscriptions étaient arrêtées d'avance. A mesure que le nom d'un des condamnés était prononcé, on lui liait les pieds et les poings, et les hommes d'armes le livraient à la populace. L'impératrice-mère fut sommée de rédiger une confession orthodoxe et de s'engager à ne jamais réclamer la sépulture impériale pour son mari.

Ces violences ne suffirent pas à apaiser la discorde entre Joséphistes et Arsénistes. Il fallut les réunir en colloque à Adramyttion (Asie Mineure). L'empereur présidait ; les Arsénistes rédigèrent leur profession de foi et sommèrent les Joséphistes d'en faire autant ; puis, s'en remettant au jugement de Dieu, les deux partis déposèrent les cédules sur un brasier ; le feu respecterait la bonne cédule. Elles furent consumées toutes deux. Les deux partis, très penauds, promirent alors de reconnaître le nouveau patriarche et de vivre en paix.

Sous Andronic III, autre querelle. Des moines du mont

Athos s'étaient persuadés qu'à force de regarder leur nombril ils en voyaient jaillir une lumière. On leur donna le nom d'*Hésychates* (les immobiles) et d'*Omphalopsyques* (ceux qui mettent leur âme dans leur nombril). Leurs partisans soutenaient que cette lumière était surnaturelle, incréée, identique à celle qui s'était manifestée sur le mont Thabor ¹. Le moine Barlaam, Calabrais d'origine, abbé du couvent du Sauveur, attaqua cette superstition dans un pamphlet virulent; mais les Hésychates trouvèrent un défenseur en Palamas, métropolitain de Thessalonique. La question s'éleva : on discuta sur les émanations de Dieu; on distingua entre ses essences et ses énergies. Il y eut un parti *barlaamiste* et un parti *palamiste*. Ils déchirèrent la cour et la ville. Les ambitieux firent leur choix; du côté de Barlaam, le patriarche; du côté de Palamas, Jean Cantacuzène, alors grand-domestique. Palamas triompha dans un synode et fit mettre en prison ses adversaires; Barlaam gâta sa cause en partant pour l'Italie et en s'y réconciliant avec l'Église romaine.

Les polémiques relatives à l'Union reprirent de plus belle quand Jean VIII se fit représenter ou assista aux conciles de Ferrare (1438) et de Florence (1439) ².

Comment faire accepter l'Union au peuple de Constantinople? L'historien Michel Doucas, témoin oculaire du retour des délégués dans la capitale, donne, par son récit même, la mesure de la violence que lui et les siens mettaient à repousser l'Union. Il va jusqu'à mettre dans la bouche même de ces délégués l'aveu cynique d'une trahison : « Nous avons vendu à prix d'argent notre foi... ». C'est ainsi que les fanatiques accueillaient des hommes qui, sentant les Turcs aux portes de la ville, avaient fait le sacrifice patriotique non de leur foi, mais de quelques particularités dans le rite et la discipline.

Droit, littérature, sciences. — Il n'y a pas lieu de parler, à ce moment, d'art byzantin. Constantinople a également cessé d'être le centre du droit; même les *Novelles* se font plus rares;

1. M. Sathas croit que dans le culte de cette prétendue lumière il faut reconnaître une épave des vieilles religions solaires de la Hellade : ces Hésychates auraient été *Hellènes* (païens) à leur manière.

2. Voir ci-dessus, p. 339.

l'une est de Michel VIII, interdisant à ses sujets de porter des étoffes de provenances étrangères, Syrie, Égypte ou Italie; ce n'est qu'une loi somptuaire qui témoigne seulement de la pauvreté de l'Empire et du déclin de ses industries ¹.

Les Byzantins n'ont pas créé une philosophie originale; mais parmi ceux qui, dans cette période, commentèrent Aristote et Platon, on peut citer Sophonios, le patriarche Grégoire de Chypre, qui fut le chef d'une école où figurèrent tous les philosophes en faveur auprès d'Andronic II ². La Byzance des Paléologue a produit des logiciens, des moralistes, des rhétoriciens. L'un des plus distingués fut l'empereur Manuel II. Ce vaillant prince était un penseur, un lettré délicat, un humoriste : il a exposé, en forme de dialogue, ses polémiques avec les lettrés turcs sur la religion chrétienne et la religion musulmane; des études sur le Bien, le libre arbitre, le péché; une jolie fantaisie intitulée « *A un ivrogne* »; le discours « d'un prince bien intentionné à ses sujets bien pensants »; et un morceau d'une philosophie à la fois fantaisiste et pathétique : « Ce que Tamerlan a bien pu dire à son prisonnier Bayézid ». Il y eut à la cour des Paléologue une école de véritables philologues, critiquant et commentant les textes anciens dans un esprit qui est déjà celui de la Renaissance ³. Byzance eut des pamphlé-

1. Parmi les écrivains sur le droit civil, Michel Chumnos, dont Blastarès cite un opuscule sur les degrés de parenté. Même les canonistes sont peu nombreux. Il suffit de nommer le moine Arsène, le futur patriarche, auteur d'une *Synopsis canonum*; Mathieu Blastarès, qui écrivit en 1335 le *Syntagma canonum et legum*. — Constantin Harménopoulos, *nomophylax*, juge suprême et préfet à Thessalonique, est à la fois un civiliste et un canoniste; il est resté célèbre par son *Promptuarium* (1345), réduction du *Procheiron* des empereurs macédoniens et qui fut répandu dans tout l'Occident, par son *Hexabiblos*, son *Epitome canonum*, son *Traité des hérésies* (précieux en ce qui concerne les Bogomiles), son *Traité du carême*, ses *Scholies* sur les textes de Justinien et les Nouvelles des empereurs, son *Dictionnaire de droit civil*. Ce fut aussi un philologue : il a laissé un *Dictionnaire des verbes intransitifs et transitifs*.

2. Nicéphore Chumnos, Métochite, Xanthopoulos, Maxime Planudès, Théodose Hyrtakénos, qui fut professeur de philosophie à Constantinople.

3. Maxime Planudès, Moschopoulos, Thomas le Magister, Triklinios, Théodore Métochite, Jean Glykys, etc., ont laissé une infinité d'écrits, revisions savantes des auteurs anciens, recueils de morceaux choisis, miscellanes, *bouquets de violettes* (Ἰωνιά) ou de roses (Ῥοδωνιά), travaux de métrique, lexiques, dictionnaires d'étymologies. — Bessarion, Gémiste Pléthon, Manuel Chrysoloras, Andronic Callistos, Michel Apostolios et son adversaire Théodore Gaza, Barlaam, Jean Argyropoulos, Nicéphore Grégoras, les deux Lascaris, à la fois philosophes, littérateurs, critiques, appartiennent par la fin de leur vie à l'histoire de la Renaissance européenne.

taires, comme Mazaris, l'auteur d'une *Descente aux enfers*; des poètes satiriques, comme Katrarès, et d'autres qui cultivaient le genre descriptif, l'allégorie, l'épithalame ¹.

Les historiens byzantins de l'époque sont des hommes pour la plupart mêlés aux grandes affaires, apportant leur témoignage oculaire, donnant à leur récit une note personnelle, écrivant quelquefois avec la passion de parti. Tels furent Georges Acropolite, ambassadeur au concile de Lyon (1274) et à la cour d'Asan de Bulgarie; Georges Pachymère, contemporain des empereurs de Nicée, puis des premiers Paléologue; Nicéphore Grégoras, un des plus féconds écrivains de Byzance; l'empereur Jean VI Cantacuzène, qui employa les loisirs que lui faisait le couvent à raconter l'histoire de son temps; Jean Kananos et Jean Anagnostès, qui raconta, l'un le siège de Constantinople par Mourad II (1422), l'autre la prise de Thessalonique par les Turcs; Chalcocondylas, deux fois ambassadeur auprès de Mourad II; Doucas, le passionné orthodoxe; Georges Phrantzès, secrétaire et ami de Manuel II, préfet de Sparte, grand-logothète, prisonnier des Turcs en 1453, puis au service du despote Thomas de Morée; Xanthopoulos, auteur d'une vaste histoire de l'Église dont nous n'avons que la partie antérieure à 610.

Les Byzantins n'avaient cessé de cultiver les sciences, mais dans l'esprit qui est celui de tout le moyen âge, c'est-à-dire un peu comme une branche de la scolastique ou de la littérature. Nicolas Blemmydès, qui en 1255 refusa le patriarcat, rédigea une *Géographie synoptique* et un *Traité sur le soleil et la lune*. L'historien Pachymère écrivit sur les *quatre branches de la mathématique* (notre *quadrivium*) : arithmétique, musique (y compris l'acoustique), géométrie, astronomie. Il donna un *traité sur les lignes insécables* et un autre sur la mécanique (*de quatuor machinis*). Planudès commenta les deux premiers livres du mathématicien Diophante. Métochite donna des paraphrases sur la physique d'Aristote. L'historien Grégoras proposa une réforme du calendrier, réfuta « ceux qui calomnient l'astronomie », fit un *traité de l'astrolabe*. Nous avons un *traité*

1. Manuel Philès, Georges le Grammairien, Georges Lapithès, Méliténiote.

d'astronomie par Gémiste Pléthon et un commentaire de l'*Almageste* par Nicolas Cabasilas, archevêque de Thessalonique. Chrysocès fut médecin et astronome. Philès écrivit un poème sur les « mœurs des animaux » ; Nicolas Myrépsos, au xiii^e siècle, rédigea un *Traité sur la composition des médicaments*. M. Krumbacher estime que plusieurs de ces hommes, « dans ce cercle si restreint de Byzance, n'ont pas rendu aux sciences de la nature moins de services que Roger Bacon en Occident ».

Tous les pays grecs concouraient à cette splendeur scientifique et littéraire de la civilisation hellénique à son déclin¹. A la veille de succomber tout entière, la Hellade tout entière rassemblait ses énergies intellectuelles pour jeter un dernier éclat.

Langue romaine. — Tous ces auteurs s'exprimaient dans la langue écrite, très différente de la langue parlée par le peuple hellénique dès le ii^e siècle avant-Jésus-Christ. Au xv^e siècle, cette langue écrite, qui avait subi, au moyen âge, une évolution analogue à celle qu'avait subie, dans la même période, le latin en Occident, qui était devenue une langue de cour, un grec d'Église, gâté par les termes d'administration romaine ou le vocabulaire ecclésiastique, tendait soit à se purifier par le retour aux modèles classiques, soit à s'enrichir par quelques emprunts à la langue parlée. — Grégoras s'est proposé pour modèle Platon; Pachymère pousse le raffinement jusqu'à ne vouloir employer que les noms attiques des mois; Chalcocondylas a choisi pour ses maîtres Hérodote et Thucydide. C'est ainsi que les humanistes italiens, à la même époque, non seulement s'efforçaient de calquer leur latin sur celui de Cicéron, mais écartaient tout vocable qui ne se rencontrerait pas dans ses œuvres. Aux Cicéroniens d'Italie répondent les Néo-Attiques

1. Le plus grand nombre, comme Chrysoloras, Callistos, les Lascaris, Acropolite, Phrantzès, Mazaris, étaient de Constantinople; mais Thessalonique a donné Cabasilas, Gaza, Anagnostès; d'Athènes est sorti Chalcocondylas; de Sparte, Démétrius Moschos, Pléthon. Pachymère est de Nicée; Planudès, de Nicomédie; Philès, d'Éphèse; Grégoras, d'Héraclée Pontique; Doucas, probablement de Phocée; Panarétos, Evgénikos, de Trébizonde; l'humaniste Kanabutzes, de Chios; Lapithès, le patriarche Grégoire, de Chypre. Beaucoup de ces hommes, comme Blemmydès, Grégoire de Chypre, Barlaam, étaient des moines; d'autres, après une vie mondaine plus ou moins agitée, trouveront dans le cloître un repos forcé ou volontaire: ainsi Cantacuzène, Acropolite, Grégoras, Phrantzès, Chumnos.

de Byzance. Au contraire, Doucas se rapproche de la langue parlée.

Tandis que la langue écrite évoluait et devenait une langue néo-grecque, mais toujours une langue écrite, distincte de celle du peuple, celle-ci s'affirmait dans de nombreux monuments littéraires, soit écrits, soit purement oraux et uniquement conservés dans la mémoire des hommes ¹. Ce qui nous en reste, pour l'âge des Paléologues, ce sont quelques monuments en langue populaire, mais rédigés par des lettrés. Les âges précédents nous avaient laissé des épopées, comme celle de Digénis Akritas, des vies de saints, comme celle de saint Théodose, des chroniques même, comme celle de Malalas. Ces monuments deviennent plus nombreux au ^{xiv}^e et au ^{xv}^e siècle. La *Chronique de Morée*, toute la littérature de la Crète, les Assises de Chypre, sont rédigées en cette langue populaire, qu'on appela fort improprement le *romaique*. Tels sont les poèmes de lamentation sur les ravages de Tamerlan, sur la prise de Constantinople par les Turcs, sur la chute d'Athènes. Telles sont ces espèces de chansons de gestes, les unes empruntées à notre Occident, surtout français ²; d'autres à l'Orient, comme les aventures de Barlaam et Josaphat, celles de Syntipas (Sindbad le Marin); d'autres enfin à l'ancienne littérature grecque, parfois à travers des imitations françaises, comme les *Achilléides*, les *Alexandrèides*, etc. Le despote d'Épire, Jean II (1323-1335), n'a-t-il pas chargé un certain Hermoniakos de lui arranger l'*Illiade* au goût du jour et dans une langue intelligible pour lui et ses sujets? En l'idiome romaique circulaient aussi des récits analogues à notre *Roman du Renard*, sur le loup, l'âne, le renard; des récits sur les animaux fantastiques, licorne, phénix; et jusqu'à des traités de médecine populaire intitulés *ιατροσόφια*. Le peuple des provinces helléniques possédait ainsi toute une littérature à lui, presque aussi riche que celle des lettrés.

1. De ces monuments oraux, chansons épiques et lyriques, chants du printemps ou de la moisson, chants de guerre, d'amour, de mariage, de funérailles, comme ils n'ont été recueillis que de nos jours, c'est la plus faible partie qui a survécu, et encore a-t-elle subi les variations de la langue à travers les siècles.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 871.

III. — *Les Osmanlis : premiers sultans.*

Dislocation de l'empire seldjoukide : les dix émirats. — L'empire seldjoukide se disloqua à la mort d'Ala-ed-Din III (1297-1307) et de son fils Gaïas-ed-Din, tous deux tués par ordre du khan mongol Gazan. Alors l'ancienne « sultanie de Roum », c'est-à-dire la péninsule d'Anatolie, limitée à l'est par le Kizil-Ermak (Fleuve Rouge, ancien Halys), se démembre en une dizaine d'*émirats* ou *khanats*.

1° Sur le détroit des Dardanelles, dans l'ancienne Mysie, capitale Berghama (la Pergame des Attales), régna l'émir *Karasi*; 2° l'ancienne Lydie de Crésus devint le lot de *Sarou-Khan*, avec Kassaba (Sardes); 3° la Méonie et l'Ionie d'Homère furent le lot d'*Aïdin*, qui eut pour capitale Éphèse (Aïa-Soulouk), puis Aïdin-Ili; 4° l'ancienne Carie maritime échut à *Mentéché*; 5° la Lycie et la Pamphylie formèrent l'État de *Tekké*; 6° la Pisidie, Lycaonie, Isaurie, celui de *Hamid*; 7° la Lycaonie nord et Cappadoce, avec Kaisarich (Césarée) et Konich (Iconium), formèrent le lot de *Karaman*; 8° la Phrygie, où avait régné le roi Midas, avec Kutaich (l'ancien Cotyæum), forma l'État de *Kermian*; 9° la Paphlagonie, avec Héraclée Pontique, Amastris, Sinope, devint l'État de *Kastamouni*.

Ces États gardèrent le nom de leur premier chef, et on ne les appela plus que *Karasi*, *Sarou-Khan*, etc. Seul, celui de Kastamouni prit le nom de sa capitale (*Castra Comneni*, Kastamouni). Tous, sauf le Kermian, étaient en partie maritimes.

Le dixième État issu du démembrement seldjoukide doit attirer surtout notre attention : là se forma, empruntant aussi son nom à l'un de ses chefs, le peuple qui devait donner ce nom aux deux péninsules anatolique et balkanique. Rien de plus humble et de plus obscur que ses débuts ¹.

Son lointain ancêtre, Souléïman, aurait quitté le Khorassan avec 150 000 émigrants, se serait établi auprès d'Erzendjan et

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 891.

Akhlath (1224); puis, refoulé par l'invasion mongole, se serait porté sur l'Euphrate et se serait noyé dans le fleuve, à l'endroit appelé aujourd'hui Turk-Mésari (tombeau du Turc). A sa mort, les hordes nomades, qui s'étaient jointes à sa famille, se dispersèrent; même ses quatre fils se séparèrent. Deux d'entre eux retournèrent dans le Khorassan; deux autres, Dundar et Ertoghroul (*le Pourfendeur*), avec 400 familles, s'établirent à l'ouest d'Erzeroum (*arx Romanorum*). Puis ils continuèrent leur marche vers l'Occident, afin de se placer sous la protection d'Ala-ed-Din I^{er}, sultan des Seldjoukides.

Ertoghroul : le fief seldjoukide. — On raconte qu'Ertoghroul, arrivant en haut d'une montagne, aperçut dans les plaines deux armées qui se battaient. Il décida de venir en aide à celle qui lui semblait la plus faible. A la tête de 444 cavaliers (le 4 est un chiffre sacré chez les Ottomans), il fondit sur la plus forte et assura la victoire de l'autre. Les vaincus se trouvaient être une horde de Mongols; ceux qui devaient la victoire à Ertoghroul, c'étaient le sultan Ala-ed-Din I^{er} et ses Seldjoukides. En récompense de cet exploit chevaleresque, Ala-ed-Din aurait accordé aux nouveaux venus les montagnes de Toumanidj et Erméni, pour leur séjour d'été, et la plaine de Sægud pour leur séjour d'hiver.

Ertoghroul, pour le compte de son nouveau suzerain, guerroya contre les châtelains grecs de son voisinage. Son fief s'agrandit; il comprit le district d'Eski-Chehr (la *vieille ville*, Dorylée), qui prit le nom nouveau de Sultan-Ceni (*front du sultan*).

Ertoghroul et ses gens étaient encore païens. Dans un de ses voyages il reçut l'hospitalité chez un pieux musulman et vit dans les mains de son hôte un livre. On lui dit que c'était la parole de Dieu annoncée par son Prophète. Quand son hôte fut couché, Ertoghroul prit le Koran, le lut debout toute la nuit, puis s'endormit. Alors il eut un songe; une voix d'en haut lui disait : « Puisque tu as lu ma parole éternelle avec tant de respect, tes enfants et les enfants de tes enfants seront honorés de génération en génération ». Il mourut en 1288 et eut pour successeur son fils Osman.

Osman : conversion des Osmanlis à l'islamisme. —

Le nom d'Osman ou Othman signifie « briseur de jambes ». C'est ce nom qui devint celui de son peuple : les *Osmanlis* ou *Ottomans*. — Sous lui, un nouveau pas fut fait dans les voies de l'Islam. Ce jeune prince allait souvent visiter le savant et pieux cheïkh Édébali, établi à Itbouroni, village voisin d'Eski-Chehr. Il aperçut sa fille Mal-Khatoun (la *femme-trésor*). Il demanda sa main et fut repoussé : il était encore un trop petit seigneur. Mais un jour qu'il dormait chez son beau-père manqué, il rêva qu'il voyait sortir du sein d'Édebali la lune qui, grossissant à vue d'œil et enfin devenue pleine, venait se cacher dans ses reins, à lui Osman. Alors de ses reins surgit un arbre colossal dont les rameaux couvraient de leur ombre les terres et les mers, les dômes et les obélisques, les colonnes triomphales et les pyramides. Des racines de l'arbre coulaient les grands fleuves de l'humanité, Tigre, Euphrate, Nil, Danube; les grandes montagnes, Caucase, Balkan, Taurus, Atlas, étayaient ses rameaux. Tout à coup s'éleva un vent violent qui tourna toutes les pointes de ses feuilles, allongées en lames de sabre, vers un point unique. Ce point était une ville qui, située à la jonction de deux mers et de continents, semblait un anneau serti de deux saphirs et de deux émeraudes. Osman allait le mettre à son doigt quand il se réveilla. Il raconta son rêve à son hôte; le cheïkh comprit qu'il y avait là un signe envoyé par Dieu; il accorda la main de sa fille. Les prédications d'Édebali hâtèrent la conversion d'Osman et de son peuple.

Cette conversion devait avoir, pour l'histoire, des conséquences incalculables. Jusqu'alors les Ottomans n'étaient qu'un ramas de nomades, mêlés de Turcomans, peut-être de Mongols. La religion nouvelle en fit une nation. En outre, elle leur permit de s'agréger tous les hommes de race turque qui confessaient comme eux l'orthodoxie musulmane, et tout d'abord, d'absorber les Seldjoukides. Plus tard, c'est en embrassant l'Islam que des Grecs, des Slaves, des Albanais, des Roumains, des Magyars, deviendront des Osmanlis. L'orthodoxie musulmane devait constituer pour eux la même force de cohésion, d'attraction, d'absorption, que le christianisme orthodoxe avait donnée aux « Romains »

de Byzance. D'autre part, l'islamisme, qui s'était épuisé avec les races arabe, persane, berbère, serait tombé cinq cents ans plus tôt dans l'état d'impuissance politique où nous le voyons aujourd'hui, si la race turque n'était venue lui apporter un regain de jeunesse, de vie barbare, de fanatisme neuf, avec la puissante organisation de l'État ottoman, la forte discipline de son armée. L'alliance des Turcs et de l'Islam, comme, au v^e et au viii^e siècle, l'alliance des Francs et du catholicisme, enfanta un monde.

Conquêtes d'Osman. — Le peuple d'Osman avait maintenant un nom et une foi. Dans l'anarchie et le morcellement infinitésimal de l'Anatolie, le petit seigneur de Sultan-Cœni trouvait des potentats de sa taille auxquels il pouvait s'attaquer. Les uns étaient des feudataires du sultan seldjoukide, les autres des commandants de forteresses grecques, qui, oubliés là par l'Empire byzantin, vivaient comme ils pouvaient, soldant leurs hommes avec le pillage, faisant leur politique à eux.

Un de ces commandants chrétiens était celui que les Ottomans ont appelé Mikhal-Kœzé (Michel à la barbe pointue), gouverneur du château de Kirmenkia. Dans une rencontre, Osman le battit et le fit prisonnier. Mikhal-Kœzé se prit d'amitié pour son vainqueur, embrassa pour lui plaire l'islamisme, et resta jusqu'à la mort son fidèle allié et serviteur. De lui est issue cette famille des Mikhal-Oghli (fils de Michel) qui, de père en fils, eut le commandement des troupes irrégulières dans l'armée ottomane.

Osman conquiert ensuite les forteresses grecques d'Angélokoma, Karadja-Hissar, Bélédjik. Il obtint du sultan seldjoukide qu'il lui en donnât l'investiture. Il reçut de lui un drapeau, un grand tambour, une queue de cheval. Dans Karadja-Hissar il changea l'église en mosquée, y établit un *imam*, un *khateb* (prédicateur) et un *mollah* (juge). Il y fit régner si bon ordre et si bonne justice que le marché de sa ville fut très fréquenté.

Ala-ed-Din III étant mort (1307), Osman devint prince indépendant : il faisait déjà dire la prière en son nom dans la mosquée de Karadja-Hissar. Il partagea son État en gouvernements qu'il confia à ses fils, à son frère, à ses principaux chefs. Il conquiert toute la région du fleuve Sangara. Il eut dès lors un littoral et une marine. Les corsaires osmanlis commencèrent à jouer leur

rôle dans les nombreuses descentes des pirates turcs sur les côtes et dans les îles de l'Empire grec ou des États latins. L'émirat osmanli s'étendait maintenant sur la majeure partie de la Bithynie et de la Galatie, l'ancien pays des Gaulois d'Asie.

On peut se demander pourquoi, des dix émirats qui se substituèrent à l'empire seldjoukide, ce fut précisément celui-là, l'un des moindres à ses débuts, qui finit par absorber les neuf autres et par conquérir l'Orient. Il le dut d'abord à sa position sur les frontières mêmes des provinces et grandes villes grecques d'Asie, Brousse, Nicée, Nicomédie, à ses luttes contre des armées que commandaient les grands-domestiques et les empereurs. Il fut au premier rang pour la guerre sainte : c'est ce qui attira dans ses armées les plus vaillants guerriers des autres principautés seldjoukides, même des bandes turcomanes ou mongoles, sans compter beaucoup d'aventuriers grecs, latins ou slaves. Il le dut aussi à l'excellente organisation, merveilleuse pour l'offensive, qu'il se donna tout d'abord.

Osman ne se sentait pas encore de force à enlever les grandes forteresses de l'Empire grec en Asie. Il se contenta de les bloquer par des forteresses : ainsi Nicée se trouva surveillée par celles de Karatékin et Trikokia ; Nicomédie, par Kouyou-Hissar ; Brousse, par les deux forts de l'Ouest et de l'Est. Établis aux portes mêmes de ces villes, les Turcs n'avaient qu'à attendre quelque hasard favorable qui leur permettrait de les surprendre. Brousse fut encore plus resserrée par la conquête d'Édrénos (Hadriani). Enfin Ourkhan, fils d'Osman, la fit capituler (1317) : les habitants obtinrent, moyennant 30 000 pièces d'or, le droit de sortir librement avec tous leurs biens. Quant au gouverneur grec, Évrénos, il embrassa l'islamisme et devint Évrénos-beg.

La prise de Brousse fut le dernier exploit accompli sous le nom d'Osman : il ordonna qu'on l'ensevelit dans cette magnifique conquête, sous la *voûte d'argent* (1326) : on y montra longtemps son chapelet de bois à gros grains, l'énorme tambour donné par Ala-ed-Din, le grand sabre à double pointe et à la flamboyante lame dont le héros savait faire deux morceaux d'un infidèle. En vrai chef d'un peuple pasteur, Osman laissait pour tout héritage des chevaux, des bœufs, des moutons, une cuiller, une

salière, un kaftan brodé, un turban. A Brousse fut aussi enterré le cheïkh Édébali, l'apôtre du peuple osmanli.

Ourkhan : institutions et conquêtes. — Le fils aîné d'Osman, Ourkhan, lui succéda. Il confia à son frère Ala-ed-Din la charge de *vizir* (*ouizir*, porte-faix). Celui-ci rédigea les règlements sur les costumes et coiffures que devaient porter les dignitaires. Il organisa l'armée régulière (*janissaires*, fantassins, et *spahis*, cavaliers; par opposition aux irréguliers : *akindji*, cavaliers, *azabs*, fantassins). Cette création précéda de plus d'un siècle les *compagnies d'ordonnance* de Charles VII.

Pendant qu'Ala-ed-Din organisait, Ourkhan conquérait. Il enleva Nicomédie, l'ancienne capitale de Dioclétien, qui devint *Isnikmid*. Il battit Andronic III à Maldépé (Pélécanon) : l'empereur fut blessé et dut être rapporté à son vaisseau dans un tapis (1330). Le résultat immédiat de cette victoire fut la chute de Nicée, dont la garnison et les habitants capitulèrent aux mêmes conditions que ceux de Brousse. Nicée, la seconde ville de l'Empire grec, la capitale des Lascaris et des premiers Paléologue, la ville des conciles, devint *Isnik*. L'église où avait été proclamé le *Symbole des Apôtres* fut transformée en mosquée. La conquête de la Bithynie se compléta par la prise de tous les petits ports sur la mer Noire et la Propontide. A part Scutari et Philadelphie, il n'y avait plus d'Asie grecque. Les Osmanlis n'étaient plus séparés de l'Empire « romain » que par la largeur des détroits. Ce dernier obstacle fut bientôt franchi.

Ourkhan, comme son père, avait partagé son État en *sandjaks* (drapeaux). Il confia Nicée à son fils aîné Souléïman. Celui-ci aimait à rêver parmi les ruines magnifiques de la presqu'île de Cyzique. Une nuit, il crut voir un pont lumineux réunir le rivage d'Asie à celui d'Europe et une flotte mystérieuse naviguer sous les eaux. Il résolut de tenter une descente. Deux radeaux furent construits avec des troncs d'arbres réunis par des lanières de peau de bœuf. La nuit suivante, Souléïman s'embarqua avec seulement trente-neuf compagnons, dont Évrénos-beg. Ils cinglèrent sur Tsympé (près Gallipoli), dont les fortifications étaient en ruines, et s'en emparèrent sans coup férir (1356). A quelque temps de là, survint un tremble-

ment de terre qui ruina les remparts de Gallipoli et d'autres places. Les lieutenants de Souléïman se hâtèrent d'y entrer (1357). Lorsque l'empereur grec protesta, Ourkhan excusa son fils, en disant que ce n'était pas la force des armes qui avait ouvert ces places aux Osmanlis, mais la volonté divine manifestée par le tremblement de terre. Souléïman garda donc Gallipoli, cette clef de l'Europe. De là ses Osmanlis poussèrent leurs incursions dans toute la Thrace. Il mourut en 1359. Son père ne lui survécut guère (1360).

IV. — *Les Osmanlis en Europe.*

Mourad I^{er} : Andrinople, la Maritza, la Bulgarie, Kossovo. — Ourkhan eut pour successeur son second fils, né de la belle Grecque Niloufer. Mourad (Amurat) avait déjà quarante et un ans. Il était brave, avec une voix qui s'entendait au loin dans la bataille, naturellement éloquent, plus sévère que son père sur la discipline, mais juste pour ses sujets, généreux pour les soldats. Il fut un grand bâtisseur de mosquées, d'hospices, d'écoles. Ceci est d'autant plus remarquable qu'il ne savait ni lire ni écrire. Quand il avait un acte à signer, il trempait quatre doigts dans l'encrier et les appliquait, bien écartés, sur le papier : c'est ce qu'on appelle le *tougra*, et les calligraphes des sultans en ont fait le motif du sceau impérial. Il eut la passion de la guerre sainte et fut un vrai chevalier de l'Islam. Il avait hérité de son père une merveilleuse collection de généraux habiles et braves : Évrénos-beg, Hadj-Ilbéki, ancien vizir du prince de Karasi, Ghazi-Fazil, Lalaschahin, Kara-Khalil-Tchérendéli, Indjé-Balaban Timourtasch, les fils de Mikhal-Kœzé (les Mikhal-Oghli). Il était le plus brave et le plus habile de tous, et le plus pieux.

D'abord l'élan qui le portait vers l'Europe fut retenu par une prise d'armes des émirs seldjoukides. Son père avait déjà eu à batailler contre celui de Karasi et lui avait enlevé la Mysie avec Pergame. Cette fois ce fut le prince de Karamanie, Ala-ed-Din, le

plus puissant des huit autres émirs, qui manifesta sa jalousie contre la puissance croissante des Osmanlis. Il suscita contre Mourad des vassaux de celui-ci, les *akhi* ou grands propriétaires de la Galatie, qui possédaient la ville d'Angora (Ancyre). Mourad les battit, mit garnison dans Angora. Le prince de Karamanie n'osa remuer. Mourad força le prince de Hamid à lui céder ses États, réduisant à sept le nombre des émirats. Il entama celui de Kermian, en faisant épouser à son fils Bayézid la fille de l'émir : elle lui apporta en dot Kutaieh et une partie de la Phrygie. Dans la suite, les princes seldjoukides, d'une origine analogue à celle des princes osmanlis et commandant à des nations aussi braves que les Ottomans, donnèrent à ceux-ci autant de souci que les plus puissants États européens. Ils ne disparurent qu'au temps où disparurent l'Empire grec et les États danubiens. La conquête de la péninsule anatolique et celle de la péninsule balkanique s'achevèrent presque en même temps.

Les généraux de Mourad avaient déjà commencé, en Europe, la guerre contre l'Empire. A l'arrivée du sultan, le siège fut mis devant Andrinople, et cette ville, la seconde de l'Europe hellénique, fut conquise (1360). Elle devint la capitale provisoire des Ottomans. Puis on prit Vardar (sur le fleuve du même nom), Eski-Zagra, Yéni-Zagra, Philippopolis. On fit tant de captifs que le prix moyen d'un esclave était tombé à 25 aspres.

La conquête presque totale de la Thrace mettait les Osmanlis en contact direct avec les deux puissantes nations slaves de la péninsule : les Bulgares et les Serbes. D'autre part, le pape Urbain V prêchait la croisade contre les musulmans. Sa voix fut entendue à la fois par les princes de l'Occident et par les princes du Sud-Est, éclairés maintenant sur le danger qu'ils couraient. Une ligue se forma entre Louis d'Anjou, roi de Hongrie, Voukachine et Ougliécha, princes de la Serbie méridionale, Tvertko de Bosnie, Sisichman, tsar de Bulgarie, Mircea, voïévode de Valachie. Les chrétiens avaient réuni, paraît-il, 60 000 hommes. Lalachahin, qui les rencontra près de Tchirmen, sur la Maritza, était inférieur en nombre. Cependant il chargea Hadj-Ilbéki, « le lion du combat, le soutien de la vraie foi », de faire une reconnaissance avec 4000 cavaliers.

Celui-ci, à la faveur de la nuit, surprit le camp des alliés et se jeta au milieu d'eux au son des tambours et des fifres, aux cris d'*Allah Akbar!* Il y eut là un grand carnage (1371). Voukachine et Ougliécha, en fuyant, se noyèrent dans la Maritza. Le roi de Hongrie ne dut son salut, pensa-t-il, qu'à une image de la Vierge qu'il avait sur la poitrine. Pour remercier la Mère de Dieu, il lui consacra l'église de Mariazell, tandis que Mourad, en mémoire de ces succès, élevait des mosquées à Bilidjik et à Brousse.

Le lieu où Hadj-Ilbéki avait dispersé la grande armée chrétienne fut appelé par les Turcs *Sirf-Sindughi* (*défaite des Serbes*). Cette victoire leur livrait le reste de la Thrace, la Bulgarie, une partie de la Serbie. Marko *Kraliévitch* (*fils de roi*, fils de Voukachine), le légendaire héros de la Serbie, fit sa soumission. La république de Raguse adressa au vainqueur des envoyés qui signèrent un traité d'amitié et de commerce et s'engagèrent à payer un tribut annuel de 500 ducats d'or. Ce fut le premier traité entre un État chrétien et les Turcs (1365).

En 1371, Mourad se fit livrer par un petit prince bulgare, Constantin, la riche ville de Kiüstendil (Giüstendil, du nom de Justinien). Aux Byzantins, il prit Tchatal-Bourgas, Indjighiz, Apollonia (1372). A des principicules bulgares, il enleva les villes du Despoto-Dagh (Rhodope) et même Serrès (1373). Les Serbes perdirent Nisch (1375). Alors Lazare de Serbie demanda la paix, moyennant un contingent annuel de 1000 cavaliers et un tribut de 1000 livres d'argent (1376). Sischman de Bulgarie dut aussi payer tribut et donner sa fille au vainqueur. En 1382, comme les paiements étaient en retard, Indjé-Balaban enlevait Sofia, la seconde ville de Bulgarie, et Timourtasch, pénétrant au cœur de la Macédoine bulgare ou serbe, conquérait Monastir, Prilep, Istip, Sriady (Triaditza):

Depuis la paix imposée aux Byzantins en 1373, Mourad n'avait pas attaqué leurs possessions : nous avons vu comment Jean V devint le vassal du sultan, et comment la folle et généreuse tentative de Manuel sur Phères lui fut pardonnée par Mourad. Plus graves furent les affaires suscitées par l'autre fils de Jean V, Andronic. Celui-ci avait fait un complot avec Saoudji, fils de Mourad : ces deux jeunes gens devaient s'entr'aider à se

débarrasser de leurs pères. Mourad fit crever les yeux à son fils (plus tard on lui trancha la tête); il fit exécuter les jeunes nobles musulmans, ses complices, par leurs propres pères. Il exigea que l'empereur grec sévît de même contre son fils coupable : Jean V ordonna d'aveugler non seulement son fils, mais son petit-fils (1375). L'opération se fit mal : Andronic continuait à voir assez clair pour continuer ses intrigues. Avec la protection du sultan, il sortit de prison et renversa son père et son frère, qui furent enfermés à sa place (1376). Puis, le sultan s'étant ravisé, il dut les remettre sur le trône, quitter la ville. Mourad lui fit donner en apanage le reste de l'Empire en Europe : Sélembria, Héraclée, Rodosto, Thessalonique (1379).

Les États slaves étaient loin d'être soumis. Lazare, élu tsar de Serbie en 1375, et Sischman, tsar de Bulgarie, avaient renoué leur alliance, appelé à leur aide les Bosniaques, Herzégoviniens, Albanais, Valaques, et mis sur pied une armée de 200 000 hommes. Ils avaient eu un premier succès à Toplitza en Bosnie, où, de 20 000 Ottomans, 5000 seulement purent échapper. Pour prévenir la jonction des Serbes et des Bulgares, le vizir Ali-Pacha s'était jeté sur ces derniers, avait enlevé Tirnovo, puis Choumla. Il assiégeait Nicopolis quand arriva le sultan. Sischman se hâta d'implorer son terrible gendre : il obtint la paix moyennant le paiement des tributs en retard et l'abandon de Silistrie. On vit bientôt qu'il n'était pas sincère. La guerre recommença. Ali-Pacha remit le siège devant Nicopolis. Sischman dut se rendre à discrétion et, avec sa femme et ses fils, revêtu d'un linceul, se jeta aux genoux du vizir. Il fut envoyé au camp de Mourad, qui fit grâce encore une fois.

La Serbie fut difficile à soumettre. La bataille de Kossovo (*Champ des Merles*, 1389) se lie si intimement à l'histoire, à la légende, à la littérature du peuple serbe, qu'on a dû lui donner plus loin une place à part. C'est là que le héros de la Serbie et le héros osmanli succombèrent tous deux, subissant, chacun de son côté, le *martyre* par le fer. La veille de la bataille, Mourad avait demandé à Dieu la grâce de mourir pour la vraie foi.

Bayézid I^{er} : première conquête de la péninsule balkanique. — Bayézid (Bajazet) succédait à son père sur le

champ de mort de Kossovo. Son premier soin, en présence du cadavre de son père, avait été d'ordonner l'exécution de son frère unique Yacoub. C'est lui qui érigea en loi de l'État le fratricide et fit consacrer cette pratique par le *fétwa* des théologiens. Ceux-ci invoquèrent ce verset du Koran : « La révolte est pire que les exécutions ».

Bayézid était aussi brave et actif que son père. La rapidité de ses marches le fit surnommer *Ildérim* (l'Éclair). Il était lettré, ce que son père n'était point. Mais il était cruel, orgueilleux jusqu'à la démence, adonné à tous les vices même les plus honteux. Ses excès de table le rendirent plus tard impotent (*podagra* et *chiragra*, dit Chalcocondylas), lui Bayézid l'Éclair. C'est à lui que remonte l'institution des pages (*itschoglans*, dont nous avons fait *icoglans*), pépinière de hauts dignitaires et de généraux.

Bayézid eut d'abord à tirer les conséquences de la victoire de Kossovo. Stéphane et Vouk Lazarévitch, les fils de ce tsar qui avait été exécuté sur le corps de Mourad, reçurent l'investiture de la Serbie comme princes tributaires. Il fit entrer dans son harem leur sœur Olivéra.

Bayézid, ayant ainsi subjugué toute la partie nord de la péninsule, s'occupa de Constantinople. Il fit la vie dure à Jean V et Manuel II. Il exigea que celui-ci, empereur associé, l'accompagnât dans toutes ses campagnes, plutôt en qualité d'otage que de chef de contingent, puisqu'il n'amenait que 100 hommes. Comme ces princes avaient promis à son père Philadelphie, la dernière ville grecque d'Asie Mineure, et que les habitants refusaient d'ouvrir leurs portes aux Barbares, il convoque, pour en faire le siège, ses vassaux : Stéphane de Serbie, Manuel de Byzance. Il faut que celui-ci monte à l'assaut de sa propre ville (1391). Bayézid oblige ensuite Manuel à assister, avec son contingent, aux travaux pour la réfection de Gallipoli, aux préparatifs de son expédition dévastatrice contre Chios, l'Eubée, l'Attique. Le vieil empereur Jean V, tremblant pour sa propre ville, essaie d'en réparer quelques brèches : Bayézid lui signifie d'avoir à arrêter les travaux ; autrement Manuel, qui est au camp des Turcs, aura les yeux crevés. Quand Jean V meurt (1391), Manuel trouve moyen de s'échapper et de venir prendre posses-

sion de sa capitale. Bayézid, furieux, lui signifie d'avoir à payer le tribut.

D'autres corps de l'armée turque envahissent la Bulgarie, la Bosnie, menacent la Valachie, dont le prince Mircea s'empresse de se reconnaître tributaire, font la première invasion en Hongrie. Elle n'est point heureuse : les Turcs sont battus à Nagy-Olosz (1391). L'année suivante, le roi Sigismond de Hongrie transporte la guerre sur le territoire ottoman, bat les Turcs et les Valaques, prend la Petite-Nicopolis sur le Danube. Il est obligé de rétrograder devant des forces supérieures et, dans la déroute, manque d'être sabré par un spahi.

Pendant que le roi de Hongrie contracte des alliances pour une nouvelle guerre, Bayézid achève la conquête de la Bulgarie. Tirnovo, après un siège de trois mois, est enlevé d'assaut, ses églises saccagées, les reliques dispersées, le pain eucharistique jeté aux chiens, les cadavres des fidèles abandonnés sans sépulture. Le patriarche Euthymii est transporté en Asie avec une multitude d'habitants; comme les autres se lamentaient et lui disaient : « A qui nous laisses-tu ? » — il répondit : « A la Sainte-Trinité, maintenant et pour l'éternité. » Quant à Sischman, on ne sait au juste comment il finit ¹. Le tsar mort, le patriarche prisonnier, l'élite de la population déportée, les places enlevées l'une après l'autre, il n'y avait plus de Bulgarie.

Quand Bayézid revint d'une campagne en Asie Mineure, où il venait de battre et dépouiller les émirs seldjoukides, le roi Sigismond lui envoya demander de quel droit il avait détruit la Bulgarie. Bayézid se contenta de montrer les arcs et les flèches qui décoraient la salle de réception (1394). En même temps, devant qu'un orage se formait contre lui au nord du Danube, ne vou-

1. D'après les récits turcs, il aurait été amené à Philippopolis et exécuté par ordre de Bayézid : son fils, également appelé Sischman, abjura et reçut le gouvernement de Samsoun (Asie). D'après la légende bulgare, le tsar serait mort en héros, « percé de sept blessures, là où sept sources jaillissent », enseveli dans « un cercueil de sept coudées ». Il aurait succombé aux sources de la Maritza, à l'endroit appelé aujourd'hui *Kosténo polé* (champ des ossements), auprès de *Kostenetz* (l'ossuaire). Il y a, non loin de là, un château appelé *Sischmanetz*, où le tsar aurait si terriblement résisté que les eaux de la Topolnitza changèrent de couleur, et les ruines de *Sischkin Grad*, où il aurait livré un combat gigantesque contre 40 000 janissaires. Il faut avouer que le récit turc concorde mieux avec ce que nous connaissons du caractère de Sischman.

lant pas laisser Constantinople derrière soi, il pressa ses préparatifs pour transformer le blocus de cette ville en un siège dans les règles. Il n'eut pas le temps de l'entreprendre.

La croisade : bataille de Nicopolis. — Le cri de détresse de la Hongrie fut cette fois entendu en Occident. Une ambassade hongroise, présidée par Nicolas de Kanysa, archevêque de Gran, fut bien accueillie du roi Charles VI. Le comte d'Eu, connétable de France, le maréchal de Boucicaut, le comte de la Marche, Enguerrand de Coucy, Henri de Bar, prirent les armes. Jean sans Peur, fils du duc de Bourgogne, fut proclamé chef de la croisade. Son père lui donna pour conseil Philippe de Bar, l'amiral Jean de Vienne, Guy et Guillaume de la Trémoille. Ils emmenaient des chevaliers et des soudoyers : au total une dizaine de mille hommes, cavaliers ou piétons. En Allemagne, s'armèrent le comte palatin Robert, Hermann II, comte de Cilly, Jean III, burgrave de Nuremberg, un comte de Katzenellbogen, un certain nombre de chevaliers teutoniques. Il y eut des Croisés flamands, luxembourgeois, suisses, anglais. Venise fournit des subsides et des galères. Les chevaliers de Rhodes envoyèrent leur flotte, avec le grand-maître, Philibert de Naillac. Il vint des contingents de Pologne, de Valachie, avec Mircea. L'Occident tout entier, oubliant un moment ses dissensions, faisait un suprême effort pour sauver la Hongrie de l'invasion et Constantinople de la ruine. Enhardi, l'empereur grec Manuel avait promis une diversion.

Le rendez-vous général était à Bude (juillet 1396). Sigismond y concentrait l'armée hongroise et valaque. L'avis de ce prince était que l'on attendit Bayézid en Hongrie, la guerre défensive lui paraissant préférable avec une armée composée de tant de nations; les chevaliers d'Occident firent savoir, par Coucy, qu'ils étaient venus pour se battre, non pour se morfondre dans un camp. Alors on descendit le Danube jusqu'à Orsova; on franchit le fleuve en aval des Portes-de-Fer. On prit Viddin, mal défendue par le prince bulgare Sracimir. On arriva devant Rakhova : les Français donnèrent l'assaut, sans attendre l'arrivée des Hongrois, et se firent tuer inutilement sur les échelles. Puis,

dès que parut le roi de Hongrie, les habitants chrétiens forcèrent la garnison à capituler.

Le 12 septembre, on arriva devant Nicopolis. La place était bien fortifiée, bien garnisonnée, et défendue par un vétéran des guerres ottomanes, Dogan-beg. On manquait de matériel de siège. « Des échelles sont vite faites », dit alors Boucicaut. Les Français essayèrent donc d' « écheler » Nicopolis et échouèrent. Le siège fut transformé en blocus. Les Français cernaient la place du côté de la terre (rive droite du Danube); les galères, sur le Danube, fermaient le cercle; les Hongrois, Allemands, Valaques, etc., s'étaient établis dans un grand camp, sur le Danube, en aval de Nicopolis.

Les Croisés français se gardaient mal, faisaient la fête, à la bourguignonne. On disait que Bayézid, qu'on croyait en Asie, n'oserait pas repasser le Bosphore. Or il investissait alors Constantinople. Il se hâta de brûler ses machines de siège et marcha sur Nicopolis. Les Croisés ne voulaient pas croire à son approche : les premiers qui l'annoncèrent dans leur camp furent traités en espions des Turcs; à plusieurs on coupa les oreilles. Puis, quand on fut mieux informé, on égorga un millier de prisonniers, qu'on avait faits dans Rakhova.

C'était le soir du 24 septembre 1396. Dans un conseil de guerre qui fut tenu entre les chefs, Sigismond proposa de mettre à l'avant-garde Mircea et ses Valaques. Il avait pour cela ses raisons : c'étaient des gens peu sûrs. En seconde ligne, on placerait les Hongrois, troupes légères, très propres à la guerre asiatique. Dans la « bataille », c'est-à-dire dans le gros de l'armée, au point de résistance, seraient les Français. En arrière, le reste des Hongrois, les Allemands, Bosniaques, etc. Le plan de Sigismond était fort bien conçu; les Français ne voulurent entendre à rien. Le connétable déclara que ne pas le mettre au premier rang, c'était lui faire une mortelle injure; les chevaliers refusèrent de céder la place d'honneur. Vainement Coucy, Boucicaut, Jean de Vienne, appuyèrent l'avis du roi.

L'armée des Croisés s'élevait à environ 100 000 hommes ¹,

1. Kiss adopte le chiffre de 120 000 et le décompose ainsi : chevalerie hongroise, 36 000; mercenaires hongrois à la solde du roi, 26 000; infanterie roumaine

mais elle était formée de huit ou dix nations. Celle de Bayézid comptait 110 000 hommes, et, à part le contingent serbe, elle ne se composait que de guerriers musulmans, pour la plupart bien disciplinés, et tous enflammés d'ardeur religieuse.

A l'aube du 25 septembre, les Français, devançant le réveil de l'armée, sortirent du camp et se mirent en ligne de bataille. Une dernière fois, toujours inutilement, Sigismond vient les adjurer de revenir à son plan. A peine a-t-il tourné les talons, que le connétable donne le signal de la charge. Aux cris de *Vive saint Denis! Vive saint Georges!* les hommes de fer s'ébranlent.

Derrière eux Sigismond se hâte de mettre en ligne son armée. L'aile droite était formée par les Transylvains avec Stéphane Laczkovitch; le centre, de la cavalerie hongroise, sous le palatin Nicolas de Gara, des mercenaires tchèques, sous Hermann de Cilly, des Allemands, sous le burgrave de Nuremberg; l'aile gauche, de Mircea et de ses Valaques.

L'armée turque était distribuée sur trois lignes; dans la première, des irréguliers, *akindji* et *azabs*, et un corps de janissaires; dans la seconde, une masse d'infanterie asiatique, flanquée sur les deux ailes par des spahis; en arrière, l'élite de l'infanterie et de la cavalerie, quarante mille hommes, avec les janissaires et spahis de la Porte; enfin, à droite, un peu éloignés du reste de l'armée, les 5000 Serbes de Stéphane Lazarévitch.

La charge furieuse des Français balaie d'abord les irréguliers; puis elle se heurte aux janissaires de la première ligne, abrités derrière une rangée de pieux inclinés qui opposent leur pointe au poitrail des chevaux. La ligne de pieux est franchie, les janissaires sabrés, des milliers de Turcs jonchent déjà la plaine. Les Français sont entrés comme un coin dans l'armée ottomane; mais les deux ailes menacent de se refermer sur eux. Leurs chefs sentent qu'on est perdu si on ne redouble pas d'audace. On se jette sur la seconde ligne de Bayézid, on l'enfonçe, on couche par terre 5000 Turcs. Après cette charge furieuse, les rangs des Français étaient rompus, les hommes et les chevaux épuisés. Il eût fallu se replier sur les Hongrois

et se reformer pour un nouvel effort. Les plus sages des chefs le conseillent au connétable. Pour toute réponse, il fait sonner la charge sur la troisième ligne des Turcs. Impossible de l'entamer. De gauche et de droite se rabattent sur les flancs des Croisés d'autres corps ottomans. Dans ce danger suprême, est-on du moins soutenu par les alliés auxquels on a frayé un si large chemin? Non, c'est le moment que choisirent Mircea et ses Valaques, à l'aile gauche, Stéphane Laczkovitch et ses Transylvains, à l'aile droite, pour faire défection. Le gros de l'armée hongroise, les Bosniaques, les Bulgares, sont pris de panique et se débandent. Le roi Sigismond, le ban Nicolas de Maroth, le palatin Nicolas de Gara, l'archevêque de Gran avec la chevalerie hongroise, Hermann de Cilly avec ses mercenaires tchèques et allemands, enfin les Croisés allemands et polonais, tiennent bon, se portent en avant, cherchent à dégager les Français. Mais Nicolas de Gara est chargé par les Serbes, qui jusqu'alors se sont ménagés, épiant la fortune.

Dès lors la déroute des alliés est complète. Les Français, livrés à eux-mêmes, se défendent comme « sangliers écumants », comme « loups enragés ». Ils vendent chèrement leur vie « à cette chiennaille ». Ralliés par groupes de huit ou dix, les chevaliers, à grands coups de glaive, font autour d'eux un abattis de morts et de blessés. L'étendard de la Vierge, que défendait Jean de Vienne avec dix compagnons, est six fois abattu, six fois relevé, jusqu'à ce que tombe enfin l'amiral, serrant dans ses bras la bannière en loques.

Sur un autre point du champ de bataille, le roi Sigismond luttait vigoureusement. Sa bannière, que portait le fils de Nicolas de Gara, fut enfin abattue avec son défenseur, et l'on dut fuir jusqu'au Danube, où les navires de Rhodes et de Venise recueillirent les débris de l'armée.

Bayézid était vainqueur. Toutes les tentes, quelques-unes magnifiques, tout le matériel de guerre étaient tombés entre ses mains. Mais la victoire lui coûtait cher : 30 ou 40 000 des siens étaient restés sur la plaine qui s'étend au sud-ouest de Nicopolis. Là surtout où les Français avaient combattu, « pour un crestien de ceux qui gésaient sur les champs morts, il y

avait trente Turcs ou plus ou aultres hommes de sa loy ». Furieux, il ordonna le massacre des prisonniers. Toute la journée du 26 ne fut qu'une immense tuerie : 3000 hommes auraient été passés par les armes. D'abord on n'épargna que ceux dont on espérait tirer une forte rançon : Jean sans Peur, le connétable d'Eu, le maréchal de Boucicaut, le comte de la Marche, le sire de Coucy, Henri de Bar, Guy de la Trémoille, et quelques prisonniers âgés de moins de vingt ans, comme Schiltberger, le futur historien de la campagne. Bayézid, à la fin, dut interrompre le massacre : ses soldats n'entendaient pas perdre tous les captifs, la meilleure partie du butin.

Quand la nouvelle du désastre parvint en France, toutes les cloches de Paris sonnèrent le glas funèbre, et la foule se pressa aux messes pour les morts. On dut se résigner à envoyer en Turquie une ambassade, chargée de riches présents, pour négocier avec le sultan le rachat des captifs. Il y consentit, au prix de 200 000 florins. Avant de renvoyer ses prisonniers, il voulut leur donner le spectacle d'une chasse au faucon et au léopard ; on y comptait 7000 fauconniers et 6000 valets de chiens : les chiens portaient des housses de satin, les léopards des colliers de diamants. Il dit à Jean sans Peur : « Je ne veux pas exiger de toi le serment de ne plus porter les armes contre moi ; si, de retour chez toi, tu te sens encore d'humeur à me combattre, tu me trouveras toujours prêt à te recevoir sur le champ de bataille, car je suis né pour la guerre et la conquête ». En échange des présents qu'il avait reçus de Charles VI, il lui envoya des armes de fer, un coursier de guerre aux narines fendues, dix cuirasses de feutre, un tambour et des arcs dont les cordes étaient faites de peau humaine. Il expédia des lettres de victoire aux princes de l'Égypte et de l'Asie. Il y joignit des prisonniers revêtus de leur lourde armure de fer, pour donner à comprendre quels hommes il avait vaincus.

Conséquences de la bataille de Nicopolis. — Cette victoire, dont le sultan était surtout redevable aux 5000 Serbes de Stéphane Lazarévitch, allait peser lourdement sur l'Europe du Sud-Est. Elle amena la soumission panique de la Bosnie, de la Bulgarie, des Roumanies. Les hordes turques inondèrent

la **Syrmie**, la **Styrie**, enlevèrent **Mitrovitza** (*Syrmium*, sur la **Save**), incendièrent **Pettau**, ramenèrent 16 000 captifs. La **Hongrie** fit alors connaissance avec ces horreurs de l'invasion ottomane qu'elle devait subir pendant près de trois siècles.

Dans **Byzance**, on trembla. **Bayézid** reparut sous ses murs, sommant l'empereur de lui livrer la ville. Celui-ci ferma les portes, et le siège recommença. Les **Turcs** étaient encore trop novices dans la poliorcétique et n'étaient point maîtres de la mer. Ils échouèrent (1397). La **Hellade** et la **Morée** payèrent pour **Byzance**. **Bayézid** envahit la **Thessalie**, assujettit les tribus **vlaques**. L'évêque grec de **Phocis** l'appelait contre **Trudeluda**, la souveraine latine de **Salona**, veuve de **Louis d'Aragon**. Vainement elle vint avec sa fille supplier le sultan, se soumit au tribut; **Bayézid** détrôna la mère et fit conduire la fille dans son harem. Pendant ce temps, **Évrénos** et **Yacoub**, avec 50 000 **Turcs**, forcèrent la muraille de l'isthme, ravagèrent le territoire vénitien de **Modon**, prirent d'assaut la cité vénitienne d'**Argos**, battirent le despote **Théodore**, puis **Pierre de San-Superan**, chef des **Navarrais** et lieutenant du **Saint-Siège** à **Patras**. Tous les États de la presqu'île eurent leur tour.

Contre **Manuel II**, **Bayézid** suscita son neveu, le demi-aveugle **Jean VII**, fils d'**Andronic**. Le jeune prince se laissa éblouir par les propositions de l'ennemi de sa maison. A la tête de 10 000 **Turcs** il marcha sur **Constantinople**. **Manuel II**, que menaçait déjà un parti dans la ville, préféra entrer en accommodement avec son neveu, partager avec lui cette misérable couronne, l'associer à l'empire. **Bayézid** ne consentait à ratifier l'accord que si les deux empereurs se soumettaient aux conditions qu'il avait voulu imposer à **Manuel II** : paiement d'un tribut, établissement à **Constantinople** d'un **cadi**, d'un **imam**, d'une quatrième mosquée. **Manuel II** refusa. C'est pendant son voyage d'Europe que son neveu **Jean VII** céda.

Manuel sentait que l'Empire était perdu sans un secours efficace et prompt de l'Occident. Il multipliait ses appels désespérés aux princes italiens, au pape, à **Venise**, aux rois de **France** et d'**Angleterre**. Seule la **France** montra quelque générosité : **Charles VI**, qui se souvenait de **Nicopolis**, n'avait d'abord

voulu rien promettre; à la fin il laissa partir Boucicaud, un des vaincus de 1396. Le maréchal emmenait 1200 hommes, parmi lesquels la fleur de la noblesse et de hardis capitaines comme le Gascon Barbasan. Il force l'entrée des Dardanelles, en battant sept galères turques. A Constantinople, il est reçu comme un libérateur (1399), nommé grand-connétable de l'Empire. Tout de suite il veut « courir sus aux Sarrasins ». Il attaque les Turcs sur la côte d'Asie, échoue devant la forte Nicomédie, mais prend Riva-Kaléssi, dont il massacre les habitants. Là se bornèrent ses exploits.

Tout cela ne pouvait servir qu'à exaspérer le sultan contre Manuel II. Il eût fallu d'autres sacrifices de l'Occident latin pour sauver l'Orient grec. Manuel, laissant le pouvoir à son neveu et collègue Jean VII, entreprend alors une tournée en Europe, suppliant, effrayant les princes et les peuples du danger qui les menaçait tous. Il visite Venise, les métropoles de l'Italie, Paris, Londres. Il dut rester en France près de deux années, argumentant avec les docteurs de la Sorbonne. Pendant ce temps, Bayézid pressait Constantinople. Le secours qui la sauva vint non de l'Occident, divisé, impuissant, indifférent, mais des profondeurs de l'Asie.

Conflit entre l'empire osmanli et l'empire mongol : bataille d'Angora. — Les progrès des Ottomans en Asie avaient marché du même pas que leurs progrès en Europe. Des neuf principautés seldjoukides, Ourkhan et Mourad I^{er} en avaient assujéti trois. A la nouvelle de la mort de Mourad, les six autres principautés formèrent une ligue contre son successeur. Il suffit que Bayézid apparût à Brousse pour qu'elle se dissipât. La prise de Philadelphie sur les Grecs (1394) avait entraîné la chute de l'émirat d'Aïdin. Ceux de Sarou-Khan, Mentéché, Tekké, furent conquis. Bayézid attaqua le prince de Karamanie, Ali-beg, prit Konieh, sa capitale, le rejeta dans la Cilicie Pétrée, ne lui accorda la paix que moyennant la cession de ses meilleures provinces. Il acheva de dépouiller son beau-père, Yacoub, prince de Kermian, et l'emmena prisonnier. En 1392, Ali-beg, qui avait ressaisi les armes, fut battu dans la plaine d'Aktehaï, près de Konieh, pris et mis à mort.

Depuis peu s'était élevée une principauté nouvelle, dans les provinces de Sivas, Tokat et Kaisarieh (Césarée) : un certain Ahmed Bourhan-ed-Din, dit le Cadi, l'avait fondée à l'aide de quelques bandes tatares et turcomanes ; elle pouvait déjà mettre en campagne 20 ou 30 000 hommes. Bayézid ne lui laissa pas le temps de grandir : il chassa le Cadi, mit la main sur Sivas, Kaisarieh, Tokat et Amassia (1392). Ce fut alors le tour de la dernière principauté seldjoukide, celle de Kastamouni, où régnait Bayézid le Perclus. Il avait donné asile aux princes fugitifs d'Aïdin, Sarou-Khan, Mentéché ; il avait entretenu des intelligences avec le voïévode de Valachie. A l'approche du sultan, il mourut de saisissement. Son fils et héritier, Isfendiar, s'enferma dans Sinope. Alors Kastamouni, Samsoun, Héraclée, Amastris, furent réunis à l'empire osmanli (1393).

Ces conquêtes, en rapprochant de l'Euphrate les frontières de cet empire, le faisaient courir au-devant du plus terrible danger. Dans les steppes de l'Asie s'était reformé, avec Timour, un nouvel empire mongol. Il comprenait déjà la Transoxiane, le Djagataï, presque tout l'Iran, les régions caucasiennes et russes, l'Indoustan du nord. Par la récente conquête de l'Arménie et de la Géorgie, il confinait à l'empire turc. Timour et Bayézid, les deux fléaux de Dieu, étaient maintenant face à face : l'un, le pur Turc des steppes ; l'autre, l'Osmanli, le Turc métissé et dégénéré. Les occasions de conflit ne pouvaient manquer. Bayézid chassa d'Erzendjan le prince Taherten, qui avait accepté l'investiture de Timour. Au camp de celui-ci accouraient en fugitifs tous les princes dépossédés par Bayézid : celui de Kermian, déguisé en montreur de singes ; celui de Mentéché, méconnaissable sous une longue et épaisse chevelure ; celui d'Aïdin, qui avait fait sur la route le métier de danseur de corde. A son tour Bayézid accueillait des princes rebelles à Timour, comme le Turcoman Kara-Youssouf. Timour envoya au sultan des ambassadeurs avec une lettre menaçante. Bayézid les renvoya avec des paroles d'outrage. Timour aussitôt franchit les frontières de l'empire osmanli et emporta Sivas, une ville de 100 000 âmes (1400). Il fit tuer tous les habitants, enterrer vifs les chrétiens, égorger Ertoghroul, fils de Bayézid,

que le sultan avait établi gouverneur de la place. Bayézid se hâta de repasser en Asie. Un jour, rencontrant un berger qui chantait en s'accompagnant du chalumeau, il lui cria : « Chante-moi cette chanson : — *Il ne fallait pas laisser prendre Sivas et égorger ton fils* ». Il ne trouva point Timour où il comptait le rencontrer : l'émir saccageait Malatia, faisait campagne contre le soudan d'Égypte, lui enlevait ses places de Syrie, écrasait les mamelouks près d'Alep, prenait et pillait la ville (1400). Puis il conquérait Hama, Hems, Bâlbek (Héliopolis), battait les Égyptiens sous Damas, qui fut prise et brûlée (1401). La même année il saccageait Bagdad. Alors il reparut dans le nord-ouest, prit le fort osmanli de Koumakh, rétablit Taherten dans Erzendjan, vint camper à Sivas. Là il reçut de Bayézid le message le plus injurieux : le sultan osait parler à Timour de son harem, le menaçant du « triple divorce de ses femmes », injure suprême entre musulmans, et le sommant de comparaître devant lui. — « Le fils de Mourad est fou ! » s'écria le conquérant.

Timour fut bientôt sous les murs d'Angora. Il l'assiégea, pour attirer Bayézid dans la vaste plaine de Tchibouk-Abad, qui entoure la ville. Bayézid donna dans le piège, accourut pour sauver la place. 2 ou 300 000 Timouriens allaient se heurter à 120 000 Ottomans. Les neuf corps de l'armée de Timour étaient commandés par ses quatre fils et cinq de ses petits-fils. Sur le front de son armée, 32 éléphants ramenés de l'Inde. Les corps de l'armée ottomane étaient commandés par les cinq fils du sultan : Souléïman, avec les troupes d'Asie, à l'aile droite; Isa, Mousa, Moustafa, au centre avec leur père; Mohammed, avec les troupes de réserve. L'aile gauche était formée par les Serbes, sous Lazare Voulkovitch.

Le 20 juillet 1402, vers six heures du matin, les deux armées s'ébranlèrent, celle des Ottomans aux cris d'*Allah!* celle des Mongols aux cris de *Sürün!* D'abord on se battit bravement. A l'aile gauche des Osmanlis, les Serbes se distinguèrent au point de forcer l'admiration de Timour : « Ces pauvres se sont battus comme des lions ! » s'écria-t-il. Tout à coup, à l'aile droite de Bayézid, les contingents seldjoukides de Sarou-

Khan, Mentéché, Kermian, qui savaient leurs princes dans l'autre armée, les mercenaires kharezmiens, qui apercevaient les étendards de l'empereur de leur race, firent défection. Tout le poids de la bataille tomba sur Bayézid. Entouré de ses trois fils et de ses janissaires, il combattit jusqu'au soir. Il essaya de fuir, mais trop tard. Une chute de son cheval le livra.

Timour accueillit bien le vaincu, le fit asseoir à son côté, lui assigna pour demeure trois tentes magnifiques, lui donna pour compagnon Mousa, le seul de ses fils qu'on eût pu retrouver¹. Après tout, Bayézid et Timour n'étaient-ils pas également des champions de l'orthodoxie musulmane? Il semble que Timour aurait, à la fin, consenti à renvoyer Bayézid dans ses États; mais le captif mourut de chagrin.

Au lendemain d'Angora, Timour ne s'acharna point contre l'empire ottoman. Il se contenta de dépêcher à la poursuite des débris de l'armée vaincue, son petit-fils Mohammed, qui prit et brûla Brousse, ravagea la Bithynie. Timour restaura les émirs seldjoukides. Sur l'Euphrate il établit Kara-Youlouk, fondateur de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc. Lui-même se dirigea sur Smyrne, qui depuis cinquante-sept ans appartenait aux chevaliers de Rhodes, la prit et la saccagea. Les Génois de Phocée, Lesbos, Chios firent leur soumission. Puis l'orage se détourna sur l'Est. C'est sur le chemin de la Chine que mourut Timour (19 février 1405).

Conséquences d'Angora : l'anarchie ottomane. — Déjà on avait vu les fils de Bayézid ramper devant le vainqueur de leur père : l'aîné, Souléïman, avait reçu de lui en fief les provinces turques d'Europe; les trois autres se disputaient ce qui restait aux Osmanlis de leurs provinces d'Asie.

La bataille d'Angora prolongea de cinquante ans l'existence de l'Empire grec. Pour la première fois, Manuel II respirait. Son premier soin fut de déposer son neveu Jean VII, le collègue imposé par Bayézid, d'expulser de Constantinople le cadî, l'imam et les résidents turcs, de démolir les mosquées. C'était à son tour de jouer, entre les princes osmanlis, les opposant

1. Le sultan ayant tenté de fuir, Timour le fit transporter à sa suite dans une literie grillée : d'où la légende de la cage de fer.

l'un à l'autre, le rôle que s'était arrogé Bayézid entre les princes Paléologue. Souléïman, qui régnait à Andrinople, rechercha sa protection, lui remit en otage une de ses sœurs, épousa une des nièces de Manuel, restitua Thessalonique, une partie de la Macédoine et de l'Ionie. Son frère Mousa, qui lui succéda, reprit Thessalonique, mais en fut chassé par les Grecs; sa flotte fut battue par la flotte impériale renaissante; il échoua dans une attaque contre Constantinople. Manuel appela contre lui Mohammed, aida celui-ci à battre Mousa, qui fut pris et étranglé. Mohammed finit par rester seul sultan, mais dans un empire très affaibli (1413-1421). Aussi ce prince si brave, qui avait accompli en Asie des exploits légendaires, demeura-t-il l'allié, presque le protégé de Manuel II, trouvant bon qu'il recueillit son frère révolté Moustafa, restituant de nouveaux territoires sur l'Euxin et la Propontide. Les provinces d'Asie ne lui donnaient que trop de soucis : il avait à lutter là contre le prince de Karamanie, contre des sectes religieuses, comme celle du juge Bedr-ed-Din et du juif converti Torlak-Hou-Kémali, qui prêchaient l'égalité absolue et le partage des biens, soulevant les pauvres, déchaînant la jacquerie des « derviches ».

Mourad II : relèvement de l'empire turc. — Mohammed I^{er} désigna pour lui succéder son fils Mourad, alors en Asie. — Mourad II, prince énergique et pieux, allait consacrer un règne de trente années (1421-1451) au relèvement de l'empire. Son oncle, le grand-cheïkh Bokkari, lui ceignit le sabre royal à Brousse.

Contre Mourad, Manuel II suscita un de ses oncles, appelé Moustafa, qui, avec le secours des Grecs, mit le siège devant Gallipoli. Pour secourir la place, il fallut que Mourad accourût en personne : alors son oncle fut battu, pris, pendu. Le sultan, voulant se venger des Grecs, vint camper sous Constantinople. Ce fut le quatrième siège de la ville par les armées ottomanes. Le grand-cheïkh Bokkari avait annoncé la prise de la ville pour le 24 août. Ce jour-là même, l'assaut fut donné; mais au plus fort de l'action, l'apparition, sur les remparts assiégés, d'une femme miraculeuse en robe violette, frappa de panique les Ottomans. C'était la *Panaghia*, la Vierge. Chose singulière,

les Turcs, même Bokkari, paraissent avoir cru, comme les Grecs, à la réalité du miracle. Il y avait déjà dans leurs rangs tant de chrétiens, mêlant aux croyances islamiques celles de leur premier culte ! Le siège fut levé en désordre (1422).

Ce qui aida au miracle, c'est que Manuel II avait suscité en Asie un autre rival au sultan, un frère, également appelé Moustafa. Celui-ci eut d'abord des succès, enleva Nicée. Il finit comme son homonyme (1424). La diversion n'en avait pas moins sauvé Byzance. Mourad II n'osa plus inquiéter les Grecs : ils s'entendaient trop bien à fabriquer des prétendants.

Manuel II mourut en 1425. Il laissait six fils : Jean VIII, déjà son collègue et maintenant son successeur ; Andronic, qui avait été un moment prince de Thessalonique ; Théodore, que nous avons vu installé par Manuel comme despotès de Morée ; Constantin Dragasès, Démétrios et Thomas, qui gouvernèrent ensuite ce même pays. Le Turc était redevenu si menaçant qu'un des premiers actes de Jean VIII fut de restituer au sultan plusieurs villes sur la mer Noire et de payer tribut (1424).

Au sud, Tourakhan-beg envahissait la Hellade, forçait le rempart de l'Hexamilion, que le despotès Théodore défendit à peine. Il n'y eut de résistance que chez les colonies albanaises de Morée, à Tavia, à Gardiki ; elles furent anéanties, et, à leur place, les Osmanlis élevèrent des pyramides de têtes. Au nord, Firouz-beg battit et assujettit au tribut Vlad de Valachie (1423) ; Stéphane Lazarévitch II de Serbie renouvela son hommage ; une trêve de deux ans fut conclue avec Sigismond de Hongrie (1424). Quatre ans après, Georges Brankovitch, un nouveau prince de Serbie, provoqua une courte guerre entre les Hongrois et les Turcs : ceux-ci prirent Kolumbatz (1428), battirent sous ses murs le roi Sigismond, imposèrent à Brankovitch un plus lourd tribut. En 1430, Mourad vint en personne enlever Thessalonique aux Vénitiens, qui l'avaient prise au prince grec Andronic. En 1431, les Turcs pénétrèrent en Albanie, conquirent celle du sud, avec Artà et Janina, sur les Tocci. Huit ans auparavant, Mourad avait contraint le principal dynaste du nord, Jean Castriot, à lui livrer ses quatre fils (parmi lesquels Georges, le futur Scander-beg) : il les fit circoncire. A la mort de Jean

(1431), il mit la main sur ses États. De 1438 à 1439, il dompte une nouvelle coalition des Hongrois, Serbes, Valaques, enlève 70 000 prisonniers en Hongrie, conquiert Sémendria (Smédé-éro), mais échoue devant Belgrade.

Nouvelles guerres entre les chrétiens du nord : la Morava, Varna. — Plus sérieusement que jamais les Hongrois et les Osmanlis, ces Turcs chrétiens et ces Turcs musulmans, sont aux prises. A la mort du vaillant Sigismond (1438), à qui succède un roi de seize ans (Vladislav de Pologne, 1440), pour le salut de la Hongrie se lève Jean Hunyade, voïévode de Transylvanie, un héros de race roumaine, celui qu'on surnomma « le chevalier blanc des Valaques ». Ses premières campagnes sont foudroyantes : la chevalerie hongroise, les soudoyers transylvains, magyars, tchèques, allemands, prennent une éclatante revanche de Nicopolis. En 1442, sous Hermanstadt, puis à Vasag, il anéantit deux armées ottomanes. En 1443, du pays hongrois la guerre est transportée en Serbie : le sultan en personne est battu sur la Morava, près de Nisch, rejeté au delà des Balkans. Pendant l'hiver, Hunyade les franchit, tombe sur les campements des Turcs, les écrase à Yalovatch. Mourad II est contraint de signer la trêve de Szégédin, qui lui enlève les Marches de son empire, restituant à Brankovitch toutes les places fortes de Serbie, à Vlad la Valachie. Ces deux pays sont placés sous la suzeraineté hongroise. Le traité est conclu pour dix ans, rédigé dans les deux langues. Mourad en jure l'observation sur le Koran et le jeune roi Vladislav sur l'Évangile.

Le sultan conçut de ses défaites et de cette paix un profond chagrin ; celui-ci fut encore aggravé par la mort de son fils aîné, Ala-ed-Din. Mourad a toujours eu dans l'esprit une pointe de philosophie mélancolique, une grande piété, un peu de mysticisme ; on comprend qu'il ait abdiqué, se soit retiré dans une sorte de couvent à Magnésie, une sorte d'abbaye de Thélème, où ses serviteurs des deux sexes le suivirent. Il abandonnait le trône à son second fils, Mohammed. — Le futur Conquérant n'avait que quatorze ans : son père lui donna comme principal conseiller le grand-vizir Khalil.

Les plénipotentiaires turcs venaient à peine de quitter le con-

grès de Szégédin que le cardinal Condolmieri, Florentin, grand-amiral et neveu du pape, y arrivait. Lui, le légat Julien Cesarini et les envoyés vénitiens et byzantins insistèrent pour qu'on reprit les armes : le légat affirmait qu'on n'était point tenu d'observer la parole donnée à un infidèle. On triompha de la résistance de Hunyade en lui promettant la couronne de Bulgarie. Toutefois on convint d'attendre que les Turcs eussent opéré la remise des places de Serbie.

La remise opérée, Hunyade envahit la Bulgarie avec 40 000 hommes et vint mettre le siège devant Varna. Vlad de Valachie, qui le rejoignit avec 5000 hommes, s'étonna du petit nombre des Croisés : « La suite de chasse du sultan est plus nombreuse », disait-il. Pour commander cette petite armée, il y avait là, outre Jean Hunyade et Vlad, le roi Vladislav, le légat Cesarini, les évêques d'Erlau, de Varadin.

Tout à coup on apprend que Mourad a quitté son couvent d'Asie, qu'il a repassé en Europe (les Génois lui ont fourni les vaisseaux), qu'il est à la tête de 40 000 hommes, et qu'il campe à 4000 pas de l'armée assiégeante. En avant de son armée, Mourad faisait porter une lance à la pointe de laquelle était fixé le traité de Szégédin, violé par les chrétiens. La victoire des Ottomans fut complète. Parmi les morts étaient le roi de Hongrie, le légat du pape et les deux évêques (1444).

Mourad aurait pu tirer grand parti de la victoire. Il préféra retourner dans son abbaye. Une sédition des janissaires l'en rappela (1445). Alors, comprenant que son fils était trop jeune pour tenir en main ces rudes éléments et ce rude empire, il décida de garder le pouvoir.

Campagne de Morée. — S'il ne fit pas payer à l'empereur grec ses excitations à la croisade, il s'en vengea du moins sur la Hellade. Deux des princes grecs de Morée, Constantin et Démétrios, avaient profité de la diversion hongroise pour chasser de Thèbes Nerio Acciaiuoli, tributaire du sultan, et relever le mur de l'Hexamilion. Avec le contingent que lui amena l'Acciaiuoli, Mourad avait 60 000 hommes. Pendant trois jours il canonna l'Hexamilion et, le quatrième, un janissaire serbe planta le premier l'étendard sur le faite du rempart. La

Morée fut alors inondée de hordes barbares. Corinthe fut prise et incendiée. De même Patras, qui appartenait alors à Constantin Dragasès; mais la citadelle résista, et le sultan dut se contenter d'imposer tribut au prince grec (1446).

Campagnes en Albanie : Scander-beg. — Ce fils de Castriot, qu'il détenait à sa cour comme page ou écuyer, le futur Scander-beg, l'Alexandre de l'Albanie, avait, dans le désordre qui suivit les premières victoires de Hunyade, réussi à s'évader. Avant de partir, il avait surpris le secrétaire du sultan et, le poignard sur la gorge, l'avait forcé à lui signer un ordre enjoignant au commandant turc de Croïa de lui rendre la place. Arrivé dans ses montagnes de la Mirditie, il se trouve à la tête de 600 guerriers. Il entre seul dans Croïa, présente l'ordre au commandant, qui lui remet les clefs. Dans la nuit il fait entrer ses hommes et égorger la garnison. Le soulèvement se propage dans les autres cantons. Il a bientôt 10 000 hommes. Il reconquiert en totalité son héritage. Il convoque à Alessio (Ljesch), port de l'Adriatique, les dynastes de l'Épire : tous l'acclament pour leur chef.

Presque aussitôt, le vizir Ali-Pacha accourt avec 40 000 hommes. Scander-beg lui abandonne les gorges qui conduisent à Croïa, mais ensuite en ferme l'entrée, tient l'armée turque comme dans une souricière, l'extermine (1443). Une courte guerre avec les Vénitiens, qui ont mis la main sur Dayna, se termine par un traité qui fait d'eux les alliés et les bailleurs de fonds de Scander-beg. Celui-ci alors se rejette sur une autre armée turque, celle du pacha Moustafa, et lui tue 10 000 hommes.

Mourad II se porte lui-même en Albanie avec 100 000 hommes, emporte Sfétigrad et Dibra, mais son armée est décimée dans les gorges, y laisse 20 000 cadavres (1447). Le sultan reparait en 1449 : en avril il investit Croïa; il fait fondre sur place les canons qui écraseront la forteresse; mais lui-même est presque assiégé par Scander-beg, qui manœuvre sur les hauteurs. La fortune des Ottomans risquait de s'engloutir dans les ravins de la Mirditie. Mourad le comprend; d'abord il offre la paix à son ancien page, à la condition qu'il reconnaitra sa souveraineté et paiera tribut. Celui-ci refuse. Alors Mourad se hâte d'emmener son armée; encore est-elle harcelée, décimée, dans la retraite.

Deuxième bataille de Kossovo. — Dans l'intervalle, Jean Hunyade avait envahi la Serbie à la tête de 25 000 hommes, dont 8000 Valaques, 2000 arquebusiers d'Allemagne et de Bohême, le reste en contingents magyars, széklers, transylvains. Il comptait sur l'appui des Albanais et des Serbes : or le sultan occupait les premiers en Albanie même, et son mariage avec Mara de Serbie, fille de Brankovitch, avait resserré son alliance avec ce voïévode. Mourad II amenait 50 000 hommes. Le 17 octobre 1448, on se rencontra dans la plaine fameuse de Kossovo : la bataille dura trois jours. Les arquebuses d'Occident eurent d'abord l'avantage. Le lendemain, l'aile droite des chrétiens fut tournée par Tourakhan ; les Valaques, dont le voïévode Dan traitait secrètement avec Mourad, firent défection. Le 19, le camp de Hunyade fut forcé. L'armée chrétienne était totalement détruite (17 000 hommes tués) ; mais la victoire avait coûté aux Ottomans 40 000 hommes.

La succession byzantine : Constantin Dragasès. — Les divisions des princes Paléologue rendaient le sultan l'arbitre des querelles de succession. Jean VIII étant mort en 1448, trois de ses frères, Démétrios, Thomas et Constantin Dragasès, se disputaient le trône. Ils rivalisèrent d'empressement auprès de Mourad, qu'ils traitaient maintenant en suzerain des pays grecs. Il se prononça pour Constantin. Ce fut heureux pour l'Empire : il ne pouvait plus être sauvé ; mais le choix que venait de faire le sultan devait lui permettre de tomber avec quelque gloire. Dragasès comprenait si bien le malheur des temps que, par économie, il n'y eut pas de couronnement. Aussi l'historien Doucas appelle-t-il Jean VIII *le dernier empereur* : pour lui Constantin XI n'est qu'un *despotès*.

Après avoir ainsi pacifié la péninsule et disposé de la sainte couronne de Constantin le Grand, Mourad II mourut d'apoplexie (5 février 1451). Ce fut le plus humain et le meilleur de tous ces princes osmanlis : les écrivains byzantins rendent témoignage de ses vertus. Aussi brave qu'aucun des sultans osmanlis, il s'était toujours montré clément pour les vaincus. Il fut un ami des arts, grand bâtisseur de mosquées, de palais, de ponts, d'hospices, d'écoles.

V. — *Mohammed II : chute de l'hellénisme.*

Caractère de Mohammed II. — Mohammed n'apprit la mort de son père que trois jours après. Il était à Magnésie quand il reçut le courrier du grand-vizir Khalil. « Qui m'aime me suive ! » s'écria-t-il, sautant à cheval. Deux jours après, il était à Gallipoli. Quoiqu'il n'eût que vingt et un ans, on conçoit qu'il fût pressé de régner : deux fois le retour de son père l'avait fait descendre du trône ; il ne le pardonna jamais à Khalil. A certains égards, nul fils ne ressemble moins à son père. Mohammed II se distingua, comme Bayézid I^{er}, par l'infamie de ses mœurs. Il était menteur, sans foi, violant à plaisir les traités et capitulations, vraiment cruel, se plaisant aux supplices raffinés, comme de faire scier vif le patient entre deux planches. Il se retrouvait un vrai prince turc par sa bravoure dans les combats, son activité infatigable, ses ambitions démesurées, la subtilité de sa diplomatie, sa libéralité envers les soldats. « Il avait choisi surtout comme ses modèles Alexandre de Macédoine et Jules César » (Sagundino). Il était fort instruit, parlait le turc, le grec, le slavon, l'arabe, le persan. Il était versé dans la géographie, l'histoire, toutes les sciences militaires de l'époque. Il se montra magnifique dans ses constructions de mosquées et d'autres édifices pieux. Il rechercha les artistes grecs et italiens, permit au peintre vénitien Gentile Bellini de reproduire ses traits.

Dès son avènement, il accomplit tout d'abord deux devoirs également sacrés à ses yeux : il chargea le pacha Ishak de conduire à Brousse le corps de son père ; il fit étrangler son frère unique, Ahmed, un enfant à la mamelle, fils d'une princesse de Kastamouni. Il renvoya en Serbie son autre belle-mère, la princesse Mara, fille de Brankovitch.

Préparatifs du siège de Constantinople. — Il renouvela les traités ou trêves avec tous ses voisins et vassaux, les républiques de Raguse, Venise, Gènes, les Génois de Galata, Chios, Lesbos, les princes de Serbie et Valachie, Jean Hunyade,

Scauder-beg, les chevaliers de Rhodes, les despotes Démétrios et Thomas de Morée, même avec l'empereur grec Dragasès.

Au fond Mohammed II n'en voulait qu'à Constantinople : c'est pourquoi il voulait être en paix avec le reste du monde. L'Empire grec ne comprenait plus, comme possessions directes, outre sa capitale, que Sélembria et Périnthe sur la Propontide, Mésembria et Anchiale sur la mer Noire. L'Empire était donc un des plus petits parmi les États de la péninsule. Mais il détenait ce joyau merveilleux qu'Osman, en rêve, avait mis à son doigt. Sa capitale était la seule que pût avoir l'Empire turc s'il voulait se fixer en Europe. Et Mohammed II ne cessait de répéter cette parole attribuée au Prophète : « Ils prendront Constantinople ; le meilleur prince est celui qui fera cette conquête, et la meilleure armée sera la sienne ».

Constantinople restait la plus belle ville de la chrétienté, quoiqu'elle fût tombée, de 500 000 habitants environ¹ à 180 000 ; en outre, elle était une forteresse de premier ordre. Elle avait résisté à tant de sièges ! et tout récemment aux Turcs. Elle n'avait encore succombé que devant les Croisés de 1204. Cependant le moment était venu où les Osmanlis, à force de se perfectionner dans tous les arts de la guerre, allaient se trouver à la hauteur de la tâche.

Bayézid I^{er}, pour commander le Bosphore, avait déjà fait construire sur le rivage anatolien le *château d'Asie* ; Mohammed en construisit un autre sur la côte européenne. Il l'appela Boghazkezen (Coupe-Gorge) ; c'est le *château d'Europe*. Les communications de Constantinople avec l'Occident étaient maintenant à la merci des Turcs. Dragasès envoya des ambassadeurs pour protester : Mohammed leur rappela toutes les coalitions que les empereurs grecs avaient suscitées contre ses ancêtres, déclara qu'il était maître chez lui sur les deux rives du Bosphore et ajouta : « Je vous permets de vous retirer, mais quiconque m'apportera de semblables messages sera écorché vif ». L'empereur ayant fermé les portes de sa capitale et retenu les Turcs qui se trouvaient dans la ville, Mohammed déclara la

1. Chiffre adopté, après discussion des textes, par M. Paspatis (voir à la bibliographie), p. 415.

guerre et enleva les dernières villes grecques. — Pour empêcher les despotes du Péloponèse, Démétrios et Thomas, d'envoyer des secours à leur frère, il envoya le beglierbeg Tourakhan ravager la Morée.

Un Hongrois nommé Orban, fondateur de canons au service de l'empereur grec, n'étant point payé, passa au sultan. Il s'engagea à lui fondre des canons colossaux qui écraseraient les murs de Constantinople. Le plus énorme fut fondu à Andrinople : il fallait de 60 à 100 bœufs pour le traîner; il pesait 700 tonnes, et portait à 1000 mètres des boulets de 1200 livres.

Pendant ces préparatifs, Mohammed était obsédé, jusqu'à l'insomnie, d'une pensée unique. Son grand-vizir Khalil fut, une nuit, appelé brusquement chez le sultan. Croyant sa dernière heure venue, il arriva les mains chargées de présents. — « Je n'ai pas besoin de présents, lui dit Mohammed; ce que je demande de toi, c'est que tu m'aides, de tout ton pouvoir, à prendre Constantinople. » Sans relâche il dessinait des plans de la ville, des lignes d'attaque, visitait les campements turcs, désignait l'emplacement des batteries. En février 1453, le gros canon s'achemina lentement d'Andrinople sur Byzance.

Préparatifs des Grecs. — Dragasès tenta un dernier effort pour secouer l'apathie de l'Europe. L'*Hénotikon* (union des deux Églises) fut de nouveau proclamé : un légat du pape Nicolas V, le cardinal Isidore, ancien métropolitain de Kiev (Russie), célébra l'office uniaste à Sainte-Sophie en présence du clergé de cour. Tout le reste du clergé persista dans son hostilité. Georges Scholarios, le futur patriarche, relégué dans le monastère du Pantocrator, fit afficher une pancarte où il flétrissait l'*Hénotikon*. Le grand-amiral Lucas Notaras déclarait qu'il aimait mieux voir dans Sainte-Sophie le turban de Mohammed que le chapeau d'un légat. Le clergé et le peuple étaient déchirés de furieuses discordes religieuses : comme chez nous, au temps de la bulle *Unigenitus*, les deux partis luttaient à coups de refus des sacrements. La masse de la population, exaspérée contre les Latins et contre l'empereur, acheva de se désintéresser de la défense. D'autre part, la réconciliation avec Rome

n'amena presque nul secours : tout au plus les 50 hommes du légat Isidore. Hunyade avait promis son appui, à la condition qu'on lui donnerait Mésembria, le roi d'Aragon, à la condition qu'on lui donnerait Lemnos : on avait cédé Mésembria et Lemnos, mais on n'avait rien vu venir. Les Serbes envoyaient leur contingent à l'armée de Mohammed.

Siège et prise de Constantinople. — Dès avril 1453, le sultan cernait la ville du côté de la terre avec 265 000 hommes¹ : 100 000 fantassins, formant l'aile gauche, campaient devant les Blachernes; 50 000, à l'aile droite, devant la Porte-d'Or; au centre, devant la porte Saint-Romain, Mohammed commandait ses réserves, 15 000 janissaires et 100 000 cavaliers. Sagan-Pacha occupait les hauteurs de Galata pour surveiller les Génois. Une flotte turque de 420 voiles bloquait la ville du côté du Bosphore et de la Propontide.

Les forces de Dragasès comprenaient en tout 8 ou 9 000 hommes. Le protovestiaire Phrantzès avait réussi à enrôler — c'est lui qui donne ce chiffre — 4973 Grecs (or Constantinople avait de 30 000 à 35 000 habitants en état de porter les armes); Giovanni Giustiniani avait amené environ 400 Génois; ajoutons-y 1600 autres étrangers, de toute nation, y compris des Vénitiens sous Trevisano et le bayle Minotto. Les autres capitaines étrangers étaient les Génois Bochiardi, Cataneo et Langusco, le Vénitien Catareno, don Francesco de Tolède, Pedro Juliani, consul d'Aragon, Jean le Dalmate, l'artilleur allemand Grant. La flotte de défense comprenait 6 navires étrangers, et environ 23 navires grecs, grands ou petits. L'originalité de ce siège est qu'on y mit en œuvre, de part et d'autre, les moyens antiques d'attaque et de défense, catapultes, balistes, hélépoles, flèches, feu grégeois, et les moyens modernes, l'art du canonier et du mineur. L'artillerie byzantine était inférieure en nombre et en calibre à celle des Ottomans : elle paraît avoir été mieux servie. Le colossal canon d'Andrinople ne tarda pas à éclater, tuant son ingénieur Orban. La marine turque était encore médiocre : 1 galère

1. C'est le chiffre donné par Doucas. — Chalcocondylas évalue cette armée à 400 000 hommes, Léonard de Chios à 300 000, Phrantzès à 252 000, Barbaro à 160 000, etc. Kheiroullah parle de 80 000 bons soldats, le reste en irréguliers.

grecque et 3 italiennes étant arrivées de la Propontide, l'amiral turc Balta-Oghlou mena contre elles 150 bâtiments; sous les yeux du sultan, il fut battu.

Le grand-vizir Khalil, secrètement favorable aux Grecs, profita de cet échec pour conseiller au sultan d'écouter les propositions de Dragasès. Mohammed ne voulut rien entendre. Comme ses navires ne pouvaient pénétrer dans la Corne d'Or, dont l'entrée était fermée par une chaîne de fer, il résolut de les faire arriver par la voie de terre. Sur des planches graissées, il parvint, durant la nuit, à faire glisser du port de Kampatas, sur le Bosphore, à celui de Kassim-Pacha, au fond de la Corne d'Or, par derrière Galata, sur un isthme large de deux lieues, 70 navires ottomans, toutes voiles déployées. Au matin, ils s'embossaient en face du quai des Blachernes.

De part et d'autre, l'exaltation religieuse était à son comble; mais, chez les Turcs, elle portait à l'action; chez les Grecs, au découragement. Au début du siège, le cheïkh Akchems-ed-Din, successeur en sainteté du grand-cheïkh Bokkari, avait vu en songe Eïoub, le porte-étendard du Prophète, tué dans l'assaut que les Arabes donnèrent en 672 à Constantinople : le saint martyr indiqua au cheïkh le lieu de sa sépulture, sous les murs mêmes de la ville. On fouilla, on trouva ses os, et la découverte suscita un grand enthousiasme dans l'armée turque. Des ulémas, des cheïkhs, des derviches, suivaient les colonnes; et à leur tête, affirme Saad-ed-Din, « marchaient des légions d'esprits purs, des légions venues d'un monde invisible ». Chez les Grecs on se repaissait de prophéties, quelques-unes, de l'aveu de Georges Scholarios, inventées par lui-même, pour décourager la défense. D'après les unes, pour mettre un terme aux malheurs des chrétiens, il fallait que Constantinople succombât. D'après les autres, quand les Turcs victorieux seraient parvenus jusqu'à la place du Taureau, un ange descendrait du ciel, remettrait un glaive aux mains d'un homme du peuple assis au pied de la colonne de Constantin, et alors celui-ci se leverait, repousserait les conquérants jusque dans leur camp, jusqu'en Asie. Les bourgeois et la plèbe de Byzance n'avaient pas besoin de tant de raisons pour regarder faire leur vaillant

empereur et leurs champions étrangers. L'argent manquait pour la défense, car les riches le cachaient.

Le siège dura cinquante-trois jours, du 6 avril au 29 mai. Pendant tout ce temps, Dragasès resta en armes à la porte Saint-Romain, en face du sultan. Le 24 mai, le sultan lança des proclamations à son armée; l'assaut général serait donné du côté de la terre et du côté du port; tout le butin appartiendrait aux combattants; Mohammed ne se réservait que les édifices et les maisons; à ceux qui monteraient les premiers aux remparts, il promettait des fiefs militaires, même des gouvernements, à ceux qui reculeraient, la hache du bourreau. Tout le camp fut illuminé; les cheikhs et les derviches se mêlaient aux soldats; on n'entendait que les cris : « Il n'y a d'autre dieu que Dieu ! » Au contraire, la ville assiégée restait plongée dans les ténèbres; de la foule pressée dans les églises s'élevaient des chants plaintifs, le *Kyrie eleison* des agonisants.

Le 28, l'armée des Ottomans se mit en ligne de bataille, leur flotte acheva ses préparatifs; Dragasès fit, en présence de toute la cour, sa dernière communion. Le 29, au premier chant du coq, l'armée turque s'ébranla en cinq énormes colonnes.

L'effort principal était dirigé sur la porte Saint-Romain. La poignée de braves qui la défendait, avec Dragasès, Giustiniani, Démétrios Cantacuzène, Francesco de Tolède, fit d'abord refluer le torrent des assaillants; Mohammed II, placé en arrière de ses colonnes, ramenait au combat les hésitants, ou, de sa lourde masse d'or, assommait les fuyards. Pendant deux heures il ne put rien gagner; sur le front de terre, les échelles étaient brisées; sur les deux fronts de mer, les vaisseaux turcs inondés de feu grégeois. Mais le Génois Giustiniani reçut une grave blessure, dont il devait mourir quelques jours après, et se retira. Sa retraite jeta le découragement parmi les combattants de la porte Saint-Romain. Une fois encore, on précipita les janissaires du haut des remparts. Enfin une autre porte, la Kerko-Porta, ayant été surprise, l'empereur fut assailli par derrière et par devant. « N'y aura-t-il donc pas un chrétien pour me donner la mort? » s'écria-t-il. Il reçut presque en même temps un coup de sabre dans la face et un autre sur la nuque,

et disparut sous le monceau des cadavres¹. A son tour la porte Caligaria fut prise, et des masses d'Ottomans se ruèrent dans la ville, massacrant tout sur leur passage. Leur fureur tomba quand ils s'aperçurent du petit nombre des combattants. Ils commencèrent à piller les maisons, à enchaîner les captifs. Ils arrivaient maintenant de toute part, des murs maritimes aussi loin que des remparts continentaux. Refoulés des extrémités de la ville, les Grecs s'entassaient sur la place du Taureau, où devait se faire le miracle, puis dans Sainte-Sophie, où les Turcs firent irruption. Les vaincus se laissaient partout enchaîner sans résistance, tendant eux-mêmes les mains aux menottes.

Vers midi, Mohammed fit son entrée par la porte Saint-Romain. Il passa par l'Hippodrome, où de sa masse d'armes il abattit une des têtes de dragon qui décoraient le trophée de Platées. Il entra dans Sainte-Sophie et fut émerveillé de la haute et large coupole, des 107 colonnes de marbre blanc. Un pillard était occupé à desceller des dalles; il le frappa de son cimenterre et dit : « Je vous ai donné le butin et les captifs; mais à moi les édifices ». Il ordonna aux *muezzins* qui l'accompagnaient d'appeler les croyants à la prière; lui-même monta sur l'autel et pria. C'est ainsi que la basilique de Justinien devint une mosquée. Pendant ce temps les églises et les monastères étaient pillés, les autels profanés, les icônes détruites, la Vierge miraculeuse, dont l'apparition sur les remparts avait jeté la panique dans l'armée de Mourad II, mise en pièces.

Quand Mohammed, le lendemain, pénétra dans le palais impé-

1. Le sultan ordonna de rechercher le corps de Dragasès; on ne put le reconnaître qu'à ses brodequins de pourpre. Sa tête fut apportée à Mohammed, puis exposée sur la colonne de Justinien, aux pieds du cheval de bronze. Cet empereur, qui avait fait si bravement le sacrifice de sa vie, ce dernier empereur des Grecs qui ne porta même pas la couronne, le peuple hellénique en a conservé un pieux souvenir. Une chanson populaire, un *tragoudion*, déplore en ces termes la fin du héros national, de celui dont Bessarion voulait faire un *roi hellène* : « Constantin Dragasès, l'empereur de Constantinople, saisit sa lance, il ceint son épée, il monte sur sa jument aux pieds blancs, et frappe sur les Turcs, ces chiens impies. Il tua dix pachas et soixante janissaires. Mais son épée se rompit et sa lance se brisa. Et il demeura seul, seul sans aucun secours. Il leva les yeux au ciel et dit : « Seigneur tout-puissant, créateur du monde, aie pitié de ton peuple, aie pitié de Constantinople! » Et un Turc le frappa sur la tête, et le pauvre Constantin tomba de sa jument; et il resta étendu dans la poussière et le sang. Ils lui coupèrent la tête et la plantèrent au bout d'une lance : et ils ensevelirent son corps sous le laurier. » (E. Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques*.)

rial (des Blachernes), la mélancolie des choses l'émut un instant, et ces vers d'un poète persan lui montèrent aux lèvres : « L'araignée s'établit comme gardienne dans le palais des empereurs et tire un rideau sur la porte ; la chouette fait retentir de son cri lugubre les royales voûtes d'Efresiab ». Pourtant sa victoire ne lui adoucit pas le cœur. Il fit massacrer l'amiral Notaras et tous ses fils, beaucoup de nobles grecs, le bayle de Venise, le consul d'Espagne. Le légat du pape n'échappa au même sort que parce qu'il se perdit dans le troupeau des captifs.

Organisation de la conquête. — Mohammed avait dû payer ses soldats en abandonnant la ville au pillage ; il n'entendait pas qu'elle fût ruinée. Il voulait que, de métropole de l'orthodoxie, elle devînt la capitale de l'Islam (*Islamboul*) ; mais il était étranger, comme la plupart des souverains turcs ou mongols, à toute idée de persécution religieuse.

Assurément Constantinople subit une cruelle transformation. La foi à l'Islam ne va point sans quelque vandalisme. Les dernières statues épargnées par les Croisés de 1204 furent détruites ; avec les déesses de marbre on fit de la chaux ; avec les statues de bronze des glorieux empereurs, on fondit des canons ; avec les plaques de bronze des obélisques et des arcs de triomphe, on frappa de la monnaie. L'hellénisme fut humilié dans son passé païen comme dans son passé chrétien. Combien de voyageurs, pendant des siècles, ont pleuré sur ces colonnes antiques qu'on sciait pour fournir des dalles aux bains turcs, qu'on débitait en pierres de taille ou en boulets. Sur l'emplacement des Saints-Apôtres, l'impériale nécropole, on bâtit la mosquée du Conquérant. Que sont devenus les os des empereurs « gardés de Dieu » ? Plus d'une fois on a retrouvé des sarcophages royaux transformés en auges pour les chevaux ou en pétrins. Les vieilles basiliques, les fameux monastères, Saint-Bacchus-et-Saint-Serge, Sainte-Thècle, Saint-André, Saint-Théodore, Saint-Jean, le Rédempteur, le Pantéoptos, la Chora, le Myrélæon, le Pantocrator, furent transformés en mosquées¹ ou affectés à d'autres usages

1. La liste des églises transformées en mosquées a été donnée par M. Paspatis. Elles seraient au nombre de 42. De beaucoup de ces églises, le peuple grec et même les archéologues ignorent l'ancien nom.

Sainte-Irène devint un arsenal. A Sainte-Sophie, on couvrit d'un enduit de chaux les mosaïques d'or; Mohammed flanqua la célèbre basilique du premier de ses quatre minarets (le second est de Sélim I^{er}, les deux autres de Mourad III). Cependant, comme les églises chrétiennes n'étaient pas assez nombreuses pour fournir des mosquées au nouveau culte, Constantinople, sous les sultans turcs, vit se rouvrir l'ère, depuis longtemps oubliée, des grandes constructions, mosquées, hospices, écoles, palais: Mohammed II, en particulier, fut pour Constantinople comme un Justinien musulman.

Quand le pillage eut cessé et que les soldats n'eurent plus le droit de faire des captifs, nombre d'habitants grecs ou italiens sortirent de leurs cachettes; d'autres se rachetèrent de l'esclavage et revinrent. Ils furent cantonnés dans les quartiers voisins des remparts, tandis que la nouvelle population turque occupait les hauteurs de la ville. Dans les quartiers voisins du Phare (Phanar), il se refit une Byzance phanariote, à côté du Stamboul (ou Islamboul) ottoman. Mohammed ne redoutait pas un fort élément européen dans sa nouvelle capitale; il y transporta non seulement des colons tures ou turcomans, mais la population des villes grecques, bulgares, serbes, ou valaques, qu'il conquit ensuite. Le nombre des habitants ne tarda pas à atteindre et à dépasser celui d'avant la conquête.

A cette masse de population non musulmane Mohammed laissa ses chefs religieux, fit même d'eux des chefs politiques, armés d'un pouvoir presque absolu sur leurs ouailles, armés du bâton et du glaive, mais responsables sur leur tête du bon ordre. Les chrétiens arméniens, slaves, latins, obéirent à des prélats de leur rite. La plus importante de ces communautés était la grecque-orthodoxe : à celle-là aussi on laissa son chef, le patriarche. Trois jours après l'assaut, comme le trône patriarcal était vacant, Mohammed ordonna qu'un nouveau patriarche fût élu et sacré suivant les formes accoutumées ¹.

1. Sous les empereurs chrétiens, on faisait monter l'élu du clergé sur un cheval des écuries impériales magnifiquement harnaché et couvert d'une housse blanche; il se rendait avec tout son clergé au palais, où l'empereur, assis sur son trône, entouré du sénat et des grands, lui remettait une crose d'or enrichie de perles et de pierreries, tandis que les chœurs du palais entonnaient des hymnes. Le

Georges Scholarios, qui avait été du parti le plus fanatiquement hostile à l'union avec Rome, fut élu, sous le nom de Gennadios, par ce qu'on put réunir de prêtres et de pieux laïques. Le sultan lui donna un repas somptueux. En lui remettant la crosse, il lui dit : « Sois patriarche, et que le ciel te protège; use de mon amitié en toute circonstance; jouis de tous les droits et immunités dont ont joui tes prédécesseurs ». Il le reconduisit en pompe jusque dans la cour, le fit monter sur un de ses plus beaux chevaux, escorter par les grands dignitaires ottomans. Avec quelques nonnes, dont beaucoup avaient subi les outrages des soldats, on refit un monastère à Saint-Jean du Trullon. On recueillit les reliques échappées au pillage ou rachetées; d'autres avaient été données par le sultan à une de ses femmes qui était chrétienne; elle les restitua aux sanctuaires. Le culte fut libre dans les églises abandonnées aux chrétiens. La fête de Pâques, dans le quartier du Phanar, continua à être célébrée avec la magnificence du culte oriental. Ainsi Mohammed laissait à ses sujets grecs une sorte d'empereur spirituel, entouré de toutes les pompes de l'ancien Palais Sacré, dont la couronne conservait la forme et l'éclat de la couronne impériale, dont la crosse était un sceptre.

À côté des couvents de *derviches* musulmans subsistèrent ceux des *kalogères* orthodoxes. Les saintes républiques de l'Athos, tout en payant un lourd tribut, jouirent de l'immédiateté comme elles en avaient joui sous l'empereur Henri de Flandre. Beaucoup de ces moines se montrèrent dévoués à cet étrange protecteur de leur religion : témoin Critobule d'Imbros, qui écrivit une histoire très élogieuse de Mohammed II.

Sous la domination turque il subsista une république génoise de Galata. Au lendemain de sa victoire, Mohammed, se souvenant de l'attitude équivoque de ces Italiens, avait menacé de les faire tous décapiter. Sur le paiement d'une forte somme, il se radoucit. Il jura « par les sept variantes du Koran, par les 124 000 prophètes de Dieu, par l'âme de son grand-père et celle

patriarche se prosternait devant l'empereur, qui ensuite recevait de ses mains la communion, puis l'invitait à un grand festin. Sauf la communion, l'ancien cérémonial paraît avoir été observé de point en point par Mohammed II.

de son père, par ses enfants et le sabre qui pendait à son flanc », de laisser aux habitants de Galata leurs lois et leurs franchises. Mais il fit raser les fortifications du côté de la terre. Il n'y eut de changé que ceci : les Génois ne pouvaient plus être insolents envers le sultan osmanli comme ils le furent tant de fois à l'égard de l'empereur grec. .

Reprise des expéditions. — Mohammed avait conquis les surnoms de *Faty*, victorieux, et de *Ghazi*, vainqueur des infidèles. Le jeune sultan de vingt-quatre ans était maintenant hors de page. Il le fit bien voir au grand-vizir Khalil, le tuteur imposé par son père. Avant de faire exécuter le *mégaduc* Notaras, il avait obtenu de lui la preuve que, pendant le siège, Khalil recevait de l'argent des Grecs. Trois semaines après la grande victoire, Khalil eut la tête tranchée.

Conquête des pays serbes : Serbie, Bosnie, Herzegovine. — Ce règne allait être pour maint dynaste de l'Europe et de l'Asie comme le jour du Jugement dernier.

Bien que Brankovitch se fût montré fidèle vassal, Mohammed était résolu à le détrôner. Il lui fit écrire : « Le pays sur lequel tu règnes ne t'appartient pas, mais à Stéphane Lazarévitch et par conséquent à moi ». Brankovitch, effrayé, s'enfuit en Hongrie, implora le secours de Hunyade. Après une guerre mêlée de succès et de revers, le sultan, moyennant un tribut de 30 000 ducats, consentit à reconnaître Brankovitch (1454). Mais il revint l'année suivante, emporta Novoberda. En 1456, avec 150 000 guerriers et 300 canons, il assiégeait Belgrade. Le pape Calixte III fit prêcher la croisade par le franciscain Capistrano, envoya son légat, le cardinal Angelo, à Hunyade. Celui-ci mit sur pied 60 000 hommes, détruisit la flottille ottomane du Danube, jeta du secours dans Belgrade. Le 6 août, les Turcs furent mis en déroute, avec une perte de 24 000 hommes et de toute leur artillerie : le sultan même reçut une blessure. Ce fut le dernier exploit de Hunyade. Presque en même temps mourut aussi le vieux Brankovitch (1456).

De sanglantes querelles divisèrent ses héritiers. A la fin ils se trouvèrent réduits à deux femmes, sa bru Irène, veuve de son fils Lazare, et Mara, veuve du sultan Mourad II. Elle signait,

à cause de cela : « la pieuse tsarine Mara ». Mohammed ne manqua pas de se poser en champion des droits de sa belle-mère. Ce qui favorisa ses desseins, ce furent les tendances catholiques d'Irène. Elle voulait marier sa fille à l'héritier de la Bosnie et offrait la Serbie au pape. Les boïars serbes — orthodoxes ou bogomiles — préféraient la domination du sultan à celle du pontife romain. Ils aidèrent au succès des armées turques : c'est pour cela que les plus fortes places, Prisren, Sémendria, etc., se rendirent si facilement. Ainsi la glorieuse Serbie devint une province turque et, pour plus de trois siècles, disparut de l'histoire (1459). La Bosnie fut conquise en 1464, et la famille royale exterminée. La Herzégovine succomba en 1467.

Conquête des pays grecs : la Morée, Athènes. — Dans le duché d'Athènes l'anarchie se perpétuait. Nerio II était mort, laissant un fils en bas âge, sous la tutelle de sa veuve. La duchesse s'énamoura de Pietro Almerio, gouverneur vénitien de Nauplie, et lui promit de l'épouser s'il se débarrassait de sa femme. Almerio fit périr celle-ci, épousa la duchesse, devint maître d'Athènes. Les vassaux grecs et latins, plutôt que de subir le joug d'un étranger, dénoncèrent son crime au sultan. Celui-ci investit du duché un Acciaiuoli, nommé Franco, qui jouissait auprès de lui d'une faveur déshonorante. Franco donna tout de suite la mesure de sa moralité; il fit périr en prison la duchesse sa tante. A son tour, Almerio dénonça l'Acciaiuoli. Mohammed, estimant que les Athéniens devaient être également dégoûtés des deux prétendants, envoya Omar, fils de Tourakhan, occuper Athènes et mettre fin à l'existence de la dynastie Acciaiuoli (1456). Plus tard le duc Franco, un moment pourvu de Thèbes, fut étranglé.

Mohammed II apparaissait dans la Hellade, parmi ces gouvernants insensés ou criminels, comme le juge invoqué par tous. Il arriva lui-même dans la Morée en mai 1458, pour dompter les archontes rebelles, les capitaines de bandes albanaises et donner une leçon de gouvernement aux incapables Paléologue. Il enleva Tarsos aux Albanais et fit rompre les membres aux soldats de la garnison. Capturant les places, exterminant les populations, surtout albanaises, il continua par

Mantinée et Tégée. L'évêque orthodoxe lui fit ouvrir les portes de cette place. Puis Corinthe capitula : le chef de partisans albanais, Dokias, fut scié vif. Après avoir mis leurs sujets à la raison, Mohammed contraignit les deux Paléologue à lui céder toute la partie nord de leurs États avec Patras, Corinthe, Kalavryta. Il rendit visite à la ville d'Athènes et en admira les monuments : « Quels remerciements, dit-il, ne doivent pas au fils de Tourakhan la religion et l'empire ! » Comme les troubles continuaient en Morée, l'année suivante, il détrôna les deux Paléologue. Démétrios fut établi en Thrace ; Thomas s'enfuit à Rome auprès du pape. Avarino (Navarin), Arkadia, Monemvasia (Nauplie de Malvoisie) devinrent des ports de l'empire turc. Il ne restait plus en dehors de la Morée ottomane que Coron, Modon, Pylos, Argos, places vénitiennes (1460).

Guerres en Albanie et dans le Nord. — Dans l'Albanie du nord, Scander-beg continuait à braver les Ottomans. Un moment il fut mis en péril par la trahison de son neveu Hamza, qui amena 40 000 Turcs dans le pays. Il anéantit encore cette armée, dans la plaine d'Alessio, sur le Drin. Puis il accepta la paix que lui offrait le sultan (1461). Il reprit les armes quand la guerre entre Venise et le sultan embrasa l'Albanie. Il battit Mohammed II sous les murs de Croïa (1465) et mourut à Alessio, en janvier 1467, à soixante-sept ans. L'Albanie retomba dans l'anarchie, disputée entre les chefs de clans, le sultan et Venise.

La conquête des pays serbes, la dissolution de l'Albanie ouvraient aux armées turques les régions du Nord. De 1470 à 1480, elles ravagèrent la Hongrie méridionale, la Croatie, l'Esclavonie, la Carinthie, la Styrie, la Carniole ; mais elles n'osèrent plus s'attaquer à Belgrade.

Dans la région du bas Danube, Vlad de Valachie, Étienne de Moldavie retardèrent l'asservissement des pays roumains.

C'est seulement en 1479 que les Turcs tentèrent sérieusement d'entamer la Transylvanie. Mohammed la fit envahir par douze pachas et 40 000 hommes. L'armée hongroise et transylvaine leur livra bataille, le 13 octobre, à Kenger-Mærzœ auprès de Karlsbourg. La grosse cavalerie hongroise détermina

la victoire. Les Turcs perdirent 30 000 hommes, les chrétiens 8000.

Guerres contre Gênes, Venise, Naples. — Les deux républiques italiennes, qui avaient tant contribué à l'affaiblissement de l'Empire grec, eurent à compter avec Mohammed. Non content de dépouiller les princes génois d'Énos (Thrace) et des îles, il s'attaqua aux possessions directes de Gênes. En 1461, il lui enleva Amastris (Amasra) sur la côte nord d'Anatolie; en 1475, Kaffa en Crimée, Azov sur le Don, tous les comptoirs de la mer Noire. Il fit reconnaître sa suzeraineté par les Tatars de Crimée, leur donna pour khan Menghli-Ghiréi, eut là un avant-poste contre la Russie.

La guerre contre les Vénitiens fut plus longue et entraîna de tout autres complications. Elle dura de 1463 à 1479, s'étendit à tous les rivages et à toutes les îles de l'Orient, se compliqua de croisades prêchées par le pape, d'interventions par Scander-beg, les princes napolitains, hongrois, transylvains, les émirs seldjoukides et turcomans. En 1463, elle ravagea la Morée, où les Vénitiens perdirent, reprirent, reperdirent Argos. Ils furent refoulés dans leurs places, 500 des leurs sciés en deux, l'insurrection hellénique cruellement réprimée. En 1467, l'île d'Eubée fut attaquée par terre et par mer; Egripos, sa forteresse, fut prise par trahison, le commandant Erizzo scié, les soldats italiens écartelés ou empalés. L'année suivante Venise et ses alliés, Sixte IV, les Napolitains, les Hospitaliers de Rhodes, portaient la guerre sur les côtes d'Asie Mineure, prenaient Smyrne, donnaient la main à l'insurrection de Karamanie. En 1477, l'eunuque Souléïman-Pacha échouait au siège de Lépante, port vénitien d'Acarmanie; en Albanie, les Vénitiens de Croïa ne succombèrent qu'en 1477; ceux de Scutari résistèrent à deux sièges (1474 et 1478). Mais Omar-beg envahissait le Frioul, enlevait le pont de Gorizia sur l'Isonzo, forçait le passage du Tagliamento, portait l'incendie dans les campagnes de Venise. En 1478, abandonnée par ses alliés de Naples et de Hongrie, la république se résignait à traiter (1479). Elle cédait Lemnos, les places qui lui restaient en Albanie; elle payait 100 000 ducats de contribution de guerre et 110 000 de

tribut annuel; en revanche, elle obtenait des franchises pour son commerce. Toutefois, Mohammed II, sous prétexte que Leonardo, seigneur des îles Ioniennes, n'avait pas été compris dans le traité, conquit Sainte-Maure et Zante. Puis il se tourna contre le royaume de Naples : en 1480, Otrante fut surpris, le commandant scié, et 12 000 habitants capturés. Le sultan jurait de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome.

Conquêtes en Asie : Trébizonde, Karamanie. — Ce qui l'empêcha de poursuivre la conquête de l'Italie, c'est que les sultans avaient toujours à lutter en même temps en Asie et en Europe. Mohammed n'en avait pas fini avec les principautés seldjoukides. En outre, sur la côte nord de l'Anatolie, il subsistait encore un empire hellénique : celui de Trébizonde.

En 1461, Sinope et la Paphlagonie furent conquises sur Ismaïl-beg, un descendant de Bayézid le Perclus. — David Commène, le dernier empereur de Trébizonde, avait chance d'être secouru par son allié, Ouzoun-Hassan, de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc, maître d'une partie de l'Arménie et de la Perse. Ce fut donc celui-ci que Mohammed prit d'abord à partie. Ouzoun-Hassan, effrayé de sa marche rapide sur Erzeroum, demanda la paix, abandonnant son allié grec. Alors Mohammed II tourna brusquement dans la direction de Trébizonde. La ville fut cernée par terre et par mer. Après une courte résistance, David se soumit (1461). Plus tard (1470), il fut étranglé avec presque tous les siens.

En 1463, mourut le prince de Karamanie, Ibrahim, qui était déjà un tributaire du sultan. Ses sept fils se disputèrent son héritage. Mohammed intervint et, après trois campagnes, mit fin à l'existence de la dernière principauté seldjoukide (1471).

Ouzoun-Hassan, se sentant alors menacé, avait négocié avec Rhodes et Venise, demandé ce qui lui manquait surtout : des canons et d'autres armes à feu. Il reçut 200 artilleurs italiens. En 1472, il enleva Tokat, ville ottomane, et la saccagea aussi cruellement qu'avaient fait les hordes de Timour. Mohammed arriva enfin pour combattre le Turcoman « avec les lions des batailles et les bêtes féroces de la puissance ».

Le 26 juillet 1473, les deux armées barbares se rencontrèrent à Outlouk-Bali, près de Terdjan. Persans et Turcomans furent écrasés. Ouzoun lui-même n'échappa que par la fuite. Le sultan fit, pendant plusieurs jours, une boucherie de ses prisonniers. Cette bataille, en brisant le prestige du Mouton-Blanc et les dernières résistances de la Karamanie, rendit Mohammed le maître absolu de l'Anatolie.

Guerres dans les îles asiatiques : siège de Rhodes.

— Les flottes turques n'avaient cessé de piller ou de rançonner les îles de la mer Egée. Lesbos fut conquise en 1462 et son duc génois mis à mort, Lemnos, Imbros, Thasos, Samothraki passèrent également sous le joug ottoman.

Dès 1455, Mohammed avait sommé les chevaliers de Rhodes de payer tribut. Ils refusèrent, alléguant qu'ils relevaient du pape et qu'il leur était défendu de payer tribut, fût-ce à des princes chrétiens. Cependant, en 1479, il signait un traité de paix et de commerce avec le grand-maître, Pierre d'Aubusson. Mais, le 23 mai 1480, le capitaine Mezih débarqua dans Rhodes et commença le siège. Le 28 juillet, il donna un assaut, qui échoua. Il dut se rembarquer, ayant perdu, en ces deux mois de siège, 9000 morts et 15 000 blessés. Aprement désireux d'une revanche, le sultan résolut de la prendre en personne. Mais, au printemps de 1481, la mort le surprit (2 mai 1481).

Situation de l'empire turc en 1481. — Mohammed avait véritablement créé un empire turc, lui donnant sa capitale, Constantinople, et son code, le *Kanoun-Namé*¹. Il avait achevé la conquête de l'Anatolie jusqu'au haut Euphrate et celle de la péninsule balkanique jusqu'au Danube; il avait, par tant d'incursions au delà de ces frontières, désigné les champs de bataille pour les règnes suivants, inquiété la Perse et l'Égypte, porté la terreur sur les confins de l'Autriche et de l'Italie. Sur deux points son élan fut brisé : ses deux échecs furent Belgrade et Rhodes; or sans Belgrade, l'empire ottoman était bridé sur le Danube; sans Rhodes, il n'était point maître de la mer Egée et ne pouvait se risquer sur la Méditerranée.

1. On verra plus loin l'organisation de l'empire ottoman, t. IV, chap. xvii.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Sources grecques. — Voir ci-dessus, t. I, bibliographie du chapitre IV, l'indication des collections d'historiens byzantins. — Pour la période de 1282 à 1453 les historiens sont : **Georges Pachymère** (années 1258 à 1308), Bonn (*Corp. script. byzant.*, in-8), 1835, 2 vol. — **Nicéphore Gregoras** (années 1204 à 1351), Bonn, 1855. — **Georges Phrantzès** (années 1259 à 1477), Bonn, 1838. — **Jean VI Cantacuzène** (années 1320 à 1357), Bonn, 1828-1832, 3 vol. — **Chalcocondylas** (années 1298 à 1462), Bonn, 1843. — **Jean Comnène**, biographie de Jean VI Cantacuzène, édit. Chr. Luparev, S.-Petersb. (étudié par A. Papadopoulou Kerameus, dans *Δελτίον τῆς ἱστορ. καὶ ἐθνολογ. ἐταιρίας τῆς Ἑλλάδος*, 1889). — **Jean Doucas** (années 1342-1462), Bonn, 1834, et Migne, *Patrologia*, t. CLVII, Paris, 1866; corrections par A. Mullah, *Conjecturen*, Berlin, 1852. — **Critobule d'Imbros**, *Βίος τοῦ Μωάμεθ*, en cinq livres (années 1451-1467), panégyrique du Conquérant, éd. C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. V, Paris, 1870, et Dethier, avec une traduction française dans *Mon. Hist. Hung.*, t. XXI, Ubicini en a donné une analyse dans l'*Annuaire de l'Assoc. des études grecques*, Paris, 1871. — Le grand-logothète **Hiérax**, *Θρήνος ἢ διὰ τὴν τῶν Τούρκων βασιλείαν*, en 734 vers *politiques*, édit. Sathas, *Bibliotheca græca mediæ ævi*, t. I, Venise, 1872. — **Jean Cananos**, *Περὶ τοῦ ἐν Κ.Π. γεγονότος*, etc. (jusqu'à l'année 1462), publié à la suite de Phrantzès, Bonn, 1838. — **Georgillas**, de Rhodes, *Ἄλωσις ΚΠολέως* (poème), édit. E. Legrand, *Bibl. græca vulgaris*, t. I, 1880. — **Mathieu Camariotes**, *Thrène*, dans Migne, *Patrologia*, t. CLX. — **Joh. Anagnostès**, de Thessalonique, *Διήγησις περὶ τῆς τελευταίας ἀλώσεως τῆς Θεσσαλονίκης* (prise de Thessalonique par les Turcs, 1430), à la suite de Phrantzès, et Migne, *Patrologia*, t. CLVI, Paris, 1866. — **Mazaris**, *Œuvres*, édit. Boissonade (*Anecdota græca*, t. III, Paris, 1883), et A. Ellisén (*Analekten*, t. IV, Leipzig, 1860); étudié par Hase, *Notices et extraits*, 1813, et B. de Xivrey, *Mém. Acad. Inscr.*, 1853. — **Bessarion**, *Discours*, dans Migne, t. CLXI.

Sur Trébizonde, **Michel Panarétos** (années 1204-1426), *Περὶ τῶν τῆς Τραπεζοῦντος βασιλείων τῶν Μεγάλων Κομνηνῶν*, édit. Tafel, Francfort, 1832, et Fallmerayer, dans *Abhandl. der K. Bayerischen Akademie d. Wissens.*, 1844.

Sur Chypre, **Léonce Machairas**, *Chronique de Chypre*, texte grec et trad. fr., par E. Miller et C. Sathas, Paris, 1881-1882, 2 gr. in-8; le texte seul, dans Sathas, *Biblioth. græca mediæ ævi*, t. II, Venise, 1873 (va de l'usurpation d'Isaac l'Ange à l'année 1458). — **Georges Bustron** (un Franc hellénisé de Chypre) a raconté, dans le dialecte de l'île, l'histoire de Chypre de 1456 à 1501; édit. Sathas, *Bibliotheca græca mediæ ævi*, t. II, Venise, 1873.

Aux historiens, ajouter **Georges Codinus**, le Curopalate, *Des origines et des antiquités de C. P.*, Bonn, 1843, et *Des offices du palais et des offices de la grande église* (Sainte-Sophie), Bonn, 1839.

Sources turques : **Ahmed-ben-Yahia-ben-Soliman-ben-Achir-pacha**, *Tarikh-i-ali-Othman* (chronique de la maison d'Othman), étudié par Hammer, *Journal asiatique*, t. IV. — **Khairoullah**, *Hist. de l'empire ottoman* (jusqu'à 1618). — **Saad-ed-Din (Khodja-Effendi)**, trad. anglaise par W. Seaman, *The reign of sultan Orchan, second King of the Turks*, Londres, 1652, in-8. — *Tarick ul Evlia Muntehabati tchélébi* ou *Le Choix noble des chroniques des saints*, C. P., 1846, 143 p., in-8, récit un peu fantaisiste de la prise de C. P., recueil des récits légendaires qui couraient alors (analysé dans A. O. Mordtmann, ouvrage cité ci-dessous). — **Saad-ed-Din**, *Relation de la prise de*

C. P. par **Mahomet II**, trad. du turc par Garcin de Tassy, Paris, 1826, et Michaud, *Biblioth. des croisades*, t. III (étudié dans Krause, ouvr. cité ci-dessous); il y en a une trad. anglaise de Gibb, Glasgow, 1879, in-8 : c'est un extrait du *Tad-ül-Tevarik (Couronne des chroniques)* ou Histoire de l'empire ottoman jusqu'à 1520. — **Kemal** (un de nos contemporains), *Evrak i Périchan ou Feuilletts dispersés* (Hist. de Mohammed II et Sélim), 2 vol. — **Hadj Khalifah**, trad. du turc en anglais, par J. Mitchell, sous ce titre : *The history of the maritime wars of the Turks*, Londres, 1834. — **Mevlana-Ali-Sati**, *Hadikat-al-Djévami (Jardin des temples)*, description turque de C. P. au xv^e ou xvi^e s., édit. C. P., 2 vol. 1864 (voir Paspatis, ouvrage cité ci-dessous, et, du même, Βυσαντιναί Μελέται). — **Féridoun**, Coll. de papiers d'État, 2 vol. in-f^o, C. P. — **J. Leunclavius**, *Historiæ musulmanæ Turcorum de monumentis ipsorum excerptæ, libri XVIII*, in-f^o, Francfort, 1591. — D'autres indications dans A. Djevad-Bey, ouvrage cité ci-dessous.

Sources slaves. — *Provest o Tsarigrad (Récit de Constantinople)*, texte russe édit. par T.-T. Sréznevski, Pétersbourg, 1854 (*Mém. de l'Acad. des sc.*). Il y en a une trad. fr. de Dethier. — Mémoires d'un **janissaire polonais**, témoin oculaire et actif du siège et de la prise de C. P., etc., écrits vers 1498, édit. et trad. Th. d'Oksza.

Sources espagnoles. — **Ramon Muntaner**, *Crónica ó desprició dels fets é hazanayes del ínclyt rey Don Jaume*, etc.; trad. française du catalan par Buchon, Paris, 1827, 2 vol., et dans la coll. Buchon, t. V et VI (voir **Frenzel**, *Ramon Muntaner*, Berlin, 1852, in-8).

Sources italiennes. — **Jean Mathieu** et **Philippe Villani** (jusqu'à l'année 1364), *Historie Fiorentine*, dans Muratori, t. XIV, et dans A. Rachedi, *Biblioteca classica italiana*, Trieste, 1857. — **Giustiniani**, *Annali della repubblica di Genova*, Gênes, 1854. — **Malpiero**, *Annali Veneti*, t. VII de l'*Archivio storico italiano*. — **Nicolò Barbaro**, *Giornale dell'assedio di Costantinopoli*, édit. Cornet, Vienne, 1856, in-8. — **Niccolò Sagundino**, Discours en latin sur Mohammed II (inédit; cité dans Thuasne, *Gentile Bellini*, etc.; voir ci-dessous). — **Léonard de Chio** (évêque de Mitylène), *De urbis C.P. jactura captivitateque ou Historia captæ a Turcis C.P.*, édit. l'Ecuy, Paris, 1823; édit. Migne, t. CLIX, et éd. Delhier, et *De Lesbo à Turcis capta* (lettre à Pie II), dans K. Hopf, *Chron. gréco-romanes*. — Le cardinal **Isidore**, *Lamentatio*, dans Migne, t. CLIX. — **Æneas Sylvius**, *Tractatus de captione urbis C.P. anno 1453*. — **Lauro Quirini**, *Epist. ad Nicolaum V*, édit. Agostini, Venise, 1752, in-4. — **Ada de Montaldo**, Gênois, *De C.P. no excidio*, édit. K. Hopf et Dethier (*Monum. Hist. Hung.*). — **Philippus Ariminensis**, testis ocularis, *Excidium C.P. næ urbis*, édit. Dethier (*ibid.*). — Angelus Johannes **Zaccharias**, podestà de Péra, *Epistola de excidio C.P. no*, édit. S. de Sacy, *Notices et extraits des Mss. de la Bibl. du roi*, t. XI, Paris, 1827. — **Anonyme**, *Historiola quæ inscribitur C.P. næ civitatis expugnatio, conscripta anno 1459*, éd. K. Hopf (*Mon. Hist. Hung.*). — Extrait d'une *Chronique vénitienne* sur la prise de C.P., publiée par Thomas, dans *Sitzungsberichte der K. Bay. Akademie d. Wissens.*, 1868. — **J.-M. Philelfus**, *Amyris Epos, sive de vitu rebusque gestis invictissimi regis et imperatoris clarissimi Machometti II, libri IV*, édit. K. Hopf et Dethier (*ibid.*).

Documents divers sur les pays grecs. — **De Mas-Latrie**, *Documents nouveaux servant de preuves à l'hist. de Chypre*. — **C. Sathas**, *Assisæ et leges Cypriæ et alix*, dans la *Bibl. græca medii ævi*, t. VI, Paris, 1877. — **Lamansky**, *Secrets d'État de Venise*, Pétersbourg, 1884, in-8. — Dans **C. Sathas**, *Collection des documents inédits* (voir ci-dessus, t. II, p. 882), nombreux documents sur l'histoire des pays grecs durant cette période : dans les t. VII et

VIII, sur les *stratigoi* ou *estradiots*; dans les t. I, II, III, IV et V, les archives de la *Cancellaria secreta* de Venise : statuts de Coron, Modon, Monemvasia, et autres statuts pour les colonies vénitienes de l'Orient; dans le tome VI, les dépêches et relations des provéditeurs vénitiens sur les guerres des Turcs en Morée (notamment 1465-1466 et 1483).

Documents sur les croisades des Occidentaux. — **Boucicaud** (le maréchal de), *Mémoires ou Livre des faits*, édit. dans la coll. Petitot, t. VI et VII, Michaud et Poujoulat, t. II, et Buchon, *Choix de chroniques (Panthéon littéraire)*, t. III, Paris, 1853. — **Schiltberger**, *Voyages*, édit. par K. Fr. Neumann, in-4, Munich, 1859, et par J.-B. Tessler avec des notes de Ph. Brunn (d'Odessa), sous ce titre : *The bondage and travels of Johann Schiltberger*, Londres, in-8, 1879 (*Hakluyt Soc.*); consulter **Ph. Brunn**, *Geogr. Bemerkungen zu Schiltberger's Reisen* dans *Sitzungsberichte der K. B. Ak. der Wiss.*, année 1869, t. II, Munich. — **Ph. de Mézières**, *Epître lamentable et consolatoire sur le fait de la desconfiture (Nicopolis)*, dans l'édit. de Froissart par Kervyn, t. XVI, p. 444-523. — **Martinus Crusius**, *Turco-Græcia*, 1584, Bâle, in-8.

Livres. — Voir ci-dessus, t. I, bibliographie des chap. IV et XIII, les indications sur **Gibbon**, **Le Beau**, **Brunet de Presle** et **Blanchet**, **Paparrigopoulos**, **Hertzberg**, **Bayet**, **Mortreuil**, **Heimbach**, **Zacharie de Lingenthal**, etc.; — t. II, bibl. du chap. XV, celles sur **Pichler**, **de Muralt**, **Finlay**, **Dræseke**, **Mordtmann**, pour Byzance; sur **Heyd**, **Pagano**, **Lunzi**, **Romanin**, **Guldencrone**, **Beving**, **Schlumberger**, **E. Musati**, **Müller**, pour les rapports de Byzance avec les États latins.

Les Byzantins et leur littérature. — **K. Hopf**, *Griechenland im Mittelalter und in der Neuzeit (Encyc. Ersch et Gruber)*, 2 vol., in-4, 1870. — **Hodius (H. Hody)**, *De Græcis illustribus*, Londres, 1742. — **Egger**, *L'hellénisme en France*, Paris, 1869, 2 vol. in-8. — **E. Legrand**, *Bibliographie hellénique des xv^e et xvi^e siècles*, Paris, 1885, 2 vol. in-8. — **K. Krumbacher**, *Gesch. der byzantinischen Litteratur von Justinian bis zum Ende des Ostromischen Reiches*, Munich, 1891, in-8 (ouvrage très savant, très exact, infiniment précieux). — **Hammer**, *De byzantinæ historiæ ultimis scriptoribus, ex historia Osmanica elucidandis*, dans les *Commentarii* de la *Soc. roy. des sc. de Göttingen*, 1823-1827. — **V. Parisot**, *Cantacuzène, homme d'État et historien*, Paris, 1845, in-8. — **T. Florinski**, *Andronic le Jeune et Jean Cantacuzène* (en russe), dans le *Journ. du min. de l'Inst. publique*, Pétersbourg, juillet 1879. — **Berger de Xivrey**, *La vie et les ouvrages de l'emp. Manuel Paléologue*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XIX, 1853. — **H. Vast**, *Le cardinal Bessarion (1403-1472)*, Paris, 1878, in-8. — **Sadov**, *Bessarion de Nicée* (en russe), Pétersbourg, 1883. — **C^o de Laborde**, *Athènes aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, 2 vol. in-8, Paris, 1854. — **P.-A. Dethier** et **Mordtmann**, *Epigraphie von Byzanz und C. P.* (jusqu'à l'année 1453), Vienne, 1864, in-4.

Les Turcs Ottomans. — **Ricoldus** (prisonnier des Turcs et janissaire), *De vita et moribus Turcarum*, Paris, 1509, in-4. — **G. Postel**, *De la république des Turcs*, Poitiers, 1560, in-8. — **Sansovino**, *Historia universale dell' origine et imperio de' Turchi*, Venise, 1600, in-4. — **W. von Lüdemann**, *Gesch. Griechenlands und der Türkei*, Dresde, 1827, 4 vol. in-12. — **Hammer**, *Hist. de l'Empire ottoman*, Pesth, 1827-1834, trad. fr. de Hellert, Paris, 1835 et suiv., 18 vol. in-8 et atlas (pour cette période les t. I à III). — **J.-G. Zinkeisen**, *Gesch. des Osmanischen Reiches in Europa*, Hambourg, 1840 et suiv., in-8 (pour cette période, les t. I et II). — **J.-M. Jouannin**, *Turquie*, dans la coll. de l'*Univers pittoresque*, Paris, 1840. — **F.-W. Ebeling**, *Gesch. d. Osmanischen Reiches in Europa*, Leipzig, 1854. — **Th. Lavallée**, *Hist. de la*

Turquie, nouv. édit., Paris, 1859, 2 vol. in-12. — **De la Jonquière**, *Hist. de la Turquie*, 1881, dans la coll. Duruy. — **Hertzberg**, *Gesch. der Byzantiner und des Osmanischen Reiches* (jusqu'à la fin du XVI^e siècle), Berlin, 1883, in-8, dans la coll. Oncken. — **Guillet**, *Hist. du règne de Mahomet II, empereur des Turcs*, Paris, 1681, 2 vol. in-12. — **L. Thuasne**, *Djem-Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayézid II (1459-1495)*, d'après les documents originaux en grande partie inédits, Paris, 1892, in-8. — **L. Thuasne**, *Gentile Bellini et Sultan Mohammed II*, Paris, 1888, in-4. — **A. Djevad bey**, colonel d'état-major, *État militaire ottoman depuis la fondation de l'empire jusqu'à nos jours*; t. I, *Le corps des janissaires*, C. P. et Paris, 1882, in-8.

Les États chrétiens; la croisade; Nicopolis. — **J. Delaville Le Roulx**, *La France en Orient au XIV^e siècle, Expédition du maréchal Boucicaut*, Paris, 1885, in-8 (c'est l'ouvrage le plus important sur cette période). — **Lot**, *Projets de croisade sous Charles le Bel et sous Philippe de Valois*, dans *Bibl. Éc. Chartes*, 1859. — **De Boislisle**, *Projet de croisade du premier duc de Bourbon*, dans *Ann. Bull. de la Soc. d'hist. de France*, 1872. — **De Mas-Latrie**, *Commerce et expéditions militaires de la France et de Venise au moyen âge*, dans la coll. des *Doc. inédits, Mélanges*, Paris, 1882, in-4; *Histoire de Chypre*, Paris, 1852-1861, 3 vol. in-8; *Les ducs de l'Archipel et de Cyclades*, extrait de *R. Deputazione Veneta*, Venise, 1887. — **Enrico Cornet**, *Le guerre dei Veneti nell'Asia*, Vienne, 1856, in-8. — **C. Pagano**, *Delle imprese e del dominio dei Genovesi nella Grecia*, Gênes, 1846. — **P. Datte**, *Spedizione in Oriente di Amedeo VI conte di Savoia*, Turin, 1826, in-8 (d'après les arch. de Turin). — **Brauner**, *Die Schlacht bei Nicopolis (1396)*, Breslau, 1876. — **G. Koehler**, *Die Schlachten von Nicopolis und Warna*, Breslau, 1882, in-8. — **F. Kiss**, *A'Nikápolyi ulkozet (Mém. de l'Acad. Magyare)*, Pesth, 1855, in-8. — **J. Aschbach**, *Gesch. Kaiser Sigmund's*, 4 vol. in-8, Hambourg, 1838-1845. — **Fessler**, *Gesch. von Ungarn* (trad. all. de Klein), Leipzig, 1866-1883, 5 vol. in-8, t. II. — **Terrier de Loray**, *Jean de Vienne, amiral de France*, Paris, 1878, in-8. — **Barlesio**, *De vita, moribus ac rebus gestis adversus Turcas gestis Georgii Castrioti*, Strasbourg, 1537, in-8. — **J. de Lavardin**, *Hist. de Georges Castriot*, Paris, 1624, in-4. — **Paganel**, *Hist. de Scanderbeg*, 1855. — **F. Lenormant**, *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1866, in-12. — **Fr. Levec**, *Die Einfälle der Türken in Krain und Istrien*, Laybach, 1891.

Chute de Constantinople et de l'hellénisme. — **Michaud**, *Hist. des croisades*, t. III, 1853. — **Stasioulévitch**, *Siège et prise de Byzance* (en russe), dans les *Mém. de l'Acad. des sc. de Pétersbourg*, 1854. — **A.-D. Mordtmann**, *Belagerung und Eroberung C. P. durch die Türken im Jahre 1453*, Stuttgart et Augsburg, 1858, in-8. — **Krause**, *Die Eroberungen von C. P. im XIII und XV Jahrhundert*, Halle, 1870, in-8. — **H. Vast**, *Le siège et la prise de C. P. par les Turcs*, dans la *Revue historique*, mai, 1880. — **E.-A. Vlasto**, *Les derniers jours de C. P.*, Paris, 1883. — **L. Fincati**, *La presa di C. P.*, dans la *Rivista marittima*, mai 1886, Rome. — **A.-G. Paspatis**, *Πολιορκία και άλωση της Κ.Π. υπό των Ὀθωμανῶν ἐν ἔτει 1453*, Athènes, 1890, in-8. — **C. Sathas**, *Τουρκοκρατούμενη Ἑλλάς*, Athènes, 1869. — **Kampouroglou**, *Ἱστορία τῶν Ἀθηναίων : Τουρκοκρατία*, t. I, Athènes, 1889.

CHAPITRE XVII

LES ROUMAINS LEURS LUTTES CONTRE LES TURCS

(1290-1513)

Au moment même où la plus terrible de toutes les invasions, celle des Ottomans, commençait à s'épancher sur l'Europe, deux nouveaux États prirent naissance au nord du Danube, précisément sur une des deux routes qu'elle devait suivre pour inonder l'Europe septentrionale. Ces deux États furent constitués par un peuple qui jusqu'alors n'avait pris aucune part active à la vie des nations, celui des Roumains.

A partir de l'abandon de la Dacie par Aurélien, la population daco-romaine s'était retirée dans les montagnes des Karpathes ¹, où elle eut à subir l'invasion des Slaves, la seule qui vint la chercher jusque dans ses refuges les plus inaccessibles. Après avoir absorbé en entier l'élément slave, les Roumains descendirent de leurs montagnes, surtout après que la domination bulgare eut remplacé en Transylvanie celle des Avars (678), et constituèrent sous la suzeraineté du royaume bulgare, qui prit bientôt une grande extension des deux côtés du Danube (678-1018), des rudiments d'États. Ce commencement de vie politique chez les Roumains dut souffrir un nouvel arrêt, par suite de l'invasion hongroise (898), qui s'appesantit toujours

1. Voir ci-dessus, t. II, chapitre xv, p. 830 et suiv.

plus lourdement sur la Transylvanie, à partir de la conquête définitive de ce pays par saint Étienne (997-1038). Le développement d'un État roumain fut arrêté par celui de l'État magyar. Les Hongrois, devenus catholiques, commencèrent à persécuter les Roumains, restés orthodoxes. La persécution eut pour effet de faire sortir de la Transylvanie deux puissants groupes de Roumains, qui descendirent de l'autre côté des Karpathes, vers les plaines du Danube et de la mer Noire, pour y fonder les deux principautés de *Valachie* et de *Moldavie*.

I. — *Fondation des principautés roumaines.*

Les premières principautés roumaines du Danube.

— La région dans laquelle les Roumains venaient chercher un abri n'était point vide de population. Deux nationalités y vivaient côte à côte : l'une, d'origine slave, occupait surtout la plaine; l'autre, roumaine, s'étendait sur les versants des Karpathes. L'une et l'autre étaient constituées en de petits États, sous des chefs désignés par le terme slave des voïévodes, à l'exemple de ceux qu'avaient rencontrés les Hongrois de l'autre côté des cimes karpathiennes. Pour celles d'origine slave, on trouve la principauté de *Bertal* dans le sud de la Moldavie actuelle, celle de *Iassy* dans la région moyenne. Pour celles d'origine roumaine, on rencontre dans un document du roi hongrois Béla IV, de 1247¹, deux petits États, l'un dans l'*Otténie* ou *Petite-Valachie* sous le ban Bassaraba, l'autre dans la grande², sous un voïevode Sénéslav. Une bulle papale de l'année 1232 en mentionne un troisième situé dans le district actuel de Poutna : la *Vrancea*, dont la population aurait eu des évêques de rite grec. D'autres petits États se rencontrent le long des montagnes de la Moldavie, dans les districts actuels

1. Confirmé par la chronique persane de Fazel-Ulah-Raschid qui décrit l'invasion des Mongols de 1241 dans les pays roumains. Le passage intéressant les Roumains a été reproduit par C. D'Ohsson, *Histoire des Mongols*, la Haye et Amsterdam, 1834, t. II, p. 627.

2. Qu'il ne faut pas confondre avec la grande Vlaquie ou Vlaquie thessalienne.

de Bacaou, de Neamtz et de Campu-Lungu, dans la Bukovine actuelle, et même plus haut encore, sur les confins de la Galicie, sous le nom slave de *knèzes Bolochovéni*.

C'est au sein de cette population slave et roumaine que vint s'implanter la colonisation transylvaine. Elle unifia ces États séparés, et étendant toujours davantage l'élément latin de la montagne vers la plaine, arriva à dénationaliser complètement les Slaves et à imprimer le caractère roumain à la population entière des principautés nouvellement créées.

Fondation de la Valachie. — De ces deux principautés, la Valachie fut fondée la première. Radu Negru ¹, nommé dans les documents aussi Tugomir Bassaraba, duc de Fagarache en Transylvanie et vassal du roi hongrois qui, à cette époque (1290), était Vladislav le Kouman, quitte son duché avec un grand nombre de nobles, suivis de leurs hommes d'armes, et passe les montagnes pour descendre en Valachie. Il s'arrête quelque temps à Campu-Lungu (autre que celui de la Bukovine), y construit une église et, pour s'attirer les sympathies des habitants de cette ville, leur octroie certains privilèges par un diplôme de l'année 1292. Radu Negru, s'étant violemment détaché de la couronne hongroise, cherche un appui chez les princes slaves du sud du Danube, en donnant sa fille en mariage à Stéphane Milioutine, roi de Serbie. Les troubles qui éclatèrent en Hongrie lors de l'assassinat de Vladislav le Kouman, qui arriva précisément en 1290 et dont Radu Negru sut profiter habilement, lui facilita la consolidation de son État. Après l'extinction de la dynastie arpadienne et l'élection de Charles-Robert de Naples au trône de Hongrie en 1301, ce roi entreprend de soumettre l'État roumain créé par Radu Negru en Valachie. L'expédition qu'il dirige contre un successeur de Radu Negru, Alexandre Bassaraba, est repoussée victorieusement (1330). Le successeur de Charles-Robert, Louis le Grand, renouvelle tout aussi vainement la tentative. L'État valaque achève de s'émaniciper de cette domination et arrive sous Radu II (1377) à une complète indépendance. La lutte avait toujours été soutenue

1. Prononcez : *Radou Négrou*. — L'*u* roumain se prononce *ou*.

avec le concours des rois slaves, bulgares et serbes, du sud du Danube. Avec ceux-ci les successeurs de Radu Negru, poursuivant la politique inaugurée par lui, continuaient de s'allier par des mariages. Cette pratique devait durer jusqu'à l'avènement de Mircea¹ I^{er}, surnommé le Grand (1386), sous lequel commencent les luttes contre les Turcs. Pendant ce temps l'État valaque s'étendait toujours plus loin vers la mer Noire, occupant tout le territoire compris entre les bouches du Danube, la Dobroudja actuelle, y compris la ville de Silistrie, ainsi qu'une partie de la Bessarabie, qui tire son nom des princes valaques de la dynastie des Bassaraba, auxquels elle fut soumise.

Fondation de la Moldavie. — L'État de Moldavie fut fondé vers la même époque que la Valachie, par un voïévode, Dragoche, descendu de la province hongroise du Maramourèche, située dans la partie la plus montagneuse de la Transylvanie du nord. Ce voïévode ne se détacha point comme Radu Negru de la couronne hongroise et continua au contraire à lui garder fidélité : il en fut de même de son fils Sas et de son petit-fils Balk. Du temps de celui-ci, un autre voïévode du Maramourèche, Bogdan, s'insurge, entraîne un grand nombre de seigneurs roumains à imiter l'exemple de la Valachie et, passant les montagnes, vient fonder en Moldavie un État indépendant. Il attaque Balk, qui est battu, malgré le secours de son suzerain, le roi de Hongrie Louis le Grand.

La consolidation de l'État moldave fut bien plus difficile à réaliser que celle de l'État valaque. Le roi Louis était très puissant; il ne voulait à aucun prix permettre aux Moldaves de s'émanciper de son autorité; presque chaque année il entreprenait des expéditions pour les réduire. Quoique Bogdan fût très énergiquement soutenu par toute la population de la Moldavie, il n'en dut pas moins chercher un appui chez les rois de Pologne; ils ne le lui accordèrent qu'à la condition qu'il leur prêterait hommage et se reconnaîtrait vassal de leur couronne. Donc, pendant que la Valachie conquérait son indépendance, la Moldavie ne secoua le joug des Hongrois que pour subir celui des Polonais.

1. Prononcez : *Mirtchéa*.

En outre, tandis qu'en Valachie la succession des premiers princes constitue une puissante dynastie qui se défend avec succès contre les Hongrois, en Moldavie la dynastie de Bogdan s'éteint avec son fils Latzcu en 1374. Les Moldaves sont forcés de chercher un prince d'abord chez les Lithuaniens dans la personne d'un certain Iuga Koriatovitch, puis, après la mort violente de celui-ci en 1375, chez leurs frères de Valachie, d'où ils tirent leur dynastie des *Mouchates*, inaugurée par le règne de Pierre Mouchate (1375-1391). Quoique cette dynastie ait donné à la Moldavie ses princes les plus célèbres, ses commencements furent marqués par des troubles qui éclatèrent après Pierre et se continuèrent jusqu'à Alexandre le Bon (1401-1433), l'organisateur de la principauté moldave. Elles recommencèrent avec plus de fureur encore entre ses descendants, ensanglantèrent le trône et firent tomber la Moldavie sous une triple vassalité : celle des Polonais, celle des Hongrois, et en 1456 celle des Turcs, auxquels Pierre Aron paie pour la première fois tribut. Le règne long et glorieux d'Étienne le Grand (1457-1504) la relève de cette décadence.

II. — Organisation primitive des pays roumains.

Origine des institutions roumaines. — Quoique les Roumains soient sortis de la Transylvanie, pays soumis aux Magyars, ils n'empruntèrent à ceux-ci qu'un reflet du système féodal introduit en Hongrie en même temps que la vie occidentale, notamment l'habitude des princes de donner aux nobles, sous la condition de fidélité, des terres du domaine princier, qui en cas de félonie pouvaient être reprises. Pour le reste, les institutions que les Roumains apportèrent avec eux étaient plutôt slaves, ou leur appartenaient en propre. C'était le *voïévode* ou chef de l'État, les *boïars* ou nobles, la contribution imposée au bas peuple : le *bir* (capitation). Cette organisation d'origine slave et désignée par des mots empruntés à la langue slave datait du temps où les Roumains avaient constitué leurs premiers rudiments d'États sous la suzeraineté bulgare.

Après la fondation des principautés roumaines, ce furent les États slaves déjà organisés au sud du Danube qui eurent la plus grande part d'influence dans le travail de leur organisation ultérieure, attendu que les Roumains étaient réunis aux Bulgares et aux Serbes par trois liens très puissants : 1° la langue liturgique et officielle, qui était chez les Roumains le bulgare, introduite chez eux avec la nouvelle forme du rite chrétien-bulgare, du temps des premières formations politiques des Roumains en Transylvanie; 2° la continuité du territoire, à laquelle le Danube n'opposait pas un obstacle; 3° les relations intimes que les princes de Valachie s'efforcèrent toujours de maintenir avec les princes de Serbie et de Bulgarie. Au contraire, du côté de la Hongrie, les Roumains étaient séparés d'abord par de hautes cimes de montagnes, ensuite par la différence de religion, enfin par l'inimitié résultant des luttes pour l'émancipation. Ainsi les institutions des nouveaux Roumains, lorsqu'elles n'ont pas un caractère original, sont empruntées, non pas aux Hongrois, mais bien aux Slaves sud-danubiens et principalement aux Bulgares. Ce furent les Valaques qui les empruntèrent d'abord, pour les passer ensuite aux Moldaves.

Le prince. — L'autorité du voïévode, que les Roumains avaient adoptée du temps de la domination bulgare sur la Transylvanie, comme autorité soumise et limitée, devint, par la création des principautés de Valachie et de Moldavie, indépendante et souveraine. Les princes de ces pays prennent en conséquence les titres de *gospodar* (maître) et de *samoderjavnei* (autocrate). Leur autorité était absolue dans toute la force du terme, non seulement comme chefs militaires, mais encore comme chefs de l'administration et de la justice, même de l'Église, attendu qu'ils pouvaient déposer les dignitaires ecclésiastiques. La vie de leurs sujets était entièrement entre leurs mains. La fortune publique était tout entière à leur disposition; quant à celle des particuliers, ils pouvaient la confisquer sous prétexte de trahison, ou bien encore lorsque les impôts trop lourds ne pouvaient être acquittés. Ce pouvoir absolu du prince profitait bien peu à son peuple : il était exercé bien moins dans l'intérêt du peuple que dans celui du prince.

La constitution des principautés souffrait d'un autre vice encore plus profond : le système de succession au trône était une combinaison des principes électif et héréditaire ; n'importe quel membre de la famille du prince défunt pouvait monter sur le trône s'il était élu par le conseil des boïars. Tout prétendant pouvait donc se constituer un parti qui le proclamait comme prince, recourant aux armes pour faire prévaloir sa candidature, faisant presque toujours appel aux puissances étrangères. De là les troubles qui ensanglantèrent la Moldavie à deux reprises, avant et après Alexandre le Bon, et que nous verrons se produire aussi en Valachie sous les successeurs de Mircea le Grand. Ce système de succession au trône avait été introduit dans les pays roumains, à l'exemple des monarchies environnantes : la Pologne, la Bulgarie et même la Hongrie.

Le domaine princier. — Quoique les voïévodes du Fagarache et du Maramourèche ne fussent pas venus en conquérants dans les pays où ils fondèrent les principautés de Valachie et de Moldavie, ils n'en exercèrent pas moins, par le prestige attaché à leur nom et la qualité des gens de leur suite, un ascendant très grand sur la population, presque toute rurale, qu'ils y rencontrèrent. En Valachie, même les Roumains des petites principautés antérieures à Radu Negru furent réduits en servitude : circonstance qui seule explique comment il se fait que plus tard la classe des serfs, issue de celle des paysans soumis, porte en Valachie le nom de *Rumini*.

En Moldavie, les premiers princes luttant contre les Hongrois avec le secours de la population d'origine roumaine, celle-ci n'y fut point réduite en servitude ; ce fut seulement le sort des indigènes slaves, sous le nom de *Vecini*¹.

Les paysans asservis conservaient leurs propriétés ; ils étaient obligés seulement à travailler un certain nombre de jours pour le prince, et par conséquence pour ceux auxquels il faisait don de la terre, et de donner la dîme de ses produits. La plus grande partie du territoire constitua le domaine princier, d'une étendue très considérable, dont le prince disposait soit pour doter

1. Terme employé aussi en Occident pour y désigner l'habitant d'un village. Voir DUCANGÉ, s. v.

les monastères ou églises du pays, soit pour récompenser les services de ses guerriers, nobles ou paysans. Ceux de ces derniers qui recevaient une telle donation devenaient des nobles.

En dehors de la classe des boïars et de celle des paysans asservis, il y en avait une troisième, intermédiaire : c'étaient aussi des paysans, mais qui possédaient chacun sa propriété particulière et restaient dispensés de toute obligation envers les seigneurs : ils sont nommés *moschneni* (de *moschie*, terre, dérivé de *mosch*, ancêtre) en Valachie, et *rezèches* (de *heredium*, *hereditas*, succession) en Moldavie. Ces trois classes d'habitants étaient propriétaires de terres : les nobles les tenaient des libéralités du prince ; les franc-tenanciers (*moschneni* et *rezèches*) et les paysans asservis possédaient leurs parcelles *ab antiquo*, dans les conditions indiquées.

La noblesse et les fonctions. — Il faut distinguer la classe des nobles et celle des fonctionnaires, quoique la langue roumaine les désigne par un seul et même terme : celui de *boïars*. A l'origine, lorsque l'organisation des États roumains n'était encore qu'ébauchée, le nombre des fonctions était très restreint. Les nobles, à cette époque, avaient pour attribution principale de servir dans l'armée et de suivre le prince dans toutes ses expéditions, leurs services étant récompensés par de riches donations en terres. Plus tard, lorsque le domaine princier aura disparu, les nobles chercheront à vivre des fonctions, qui se multipliaient grâce au développement de la vie politique. Voilà pourquoi, dans les temps postérieurs, le terme de boïar devient l'équivalent de celui de fonctionnaire : ce qui amène la confusion entre ces deux classes, à l'origine totalement distinctes. Dès le principe, quand les nobles ne recherchaient pas les fonctions avec tant d'ardeur, quelques services de l'État et du prince exigeaient cependant que des personnes s'y dévouassent spécialement : ce furent les premiers fonctionnaires. Le système des fonctions est emprunté presque en entier à l'État bulgare par la Valachie d'abord, pour être ensuite imité par la Moldavie, surtout sous Alexandre le Bon, qui, pour cette raison, passe pour l'organisateur de ce pays. Les termes bulgares par lesquels les fonctions sont désignées indiquent leur origine.

Nous trouvons ainsi le *vornik* (du slave *dvor*, palais), le *postelnik* (*postel*, lit), le *vistiernik* (*vistieria*, trésor), le *parcalab* (*parkalab*, de *burggraf*, magistrat, chef de district), le *staroste* (*starii*, vieux), le *paharnik* (échanson, de *pahar*, verre), le *cloutschier* (de *kluc*, clef), etc. Le *logothète* et le *comisse* sont des fonctions empruntées à la cour de Byzance par l'intermédiaire des Bulgares. Seules les fonctions militaires, qui étaient plus anciennes chez les Roumains que la fondation des principautés, les Roumains ayant toujours manié les armes pour se défendre contre les Barbares, sont désignées par des termes d'origine latine, comme *spatar* (porte-épée), *chatrar* (inspecteur des tentes), *capitan*, *soutache* (centurion).

Privilèges et avantages des boïars. — Les boïars fonctionnaires tiraient de leurs fonctions des revenus qui ne laissaient pas d'être importants. Tous les boïars, c'est-à-dire les nobles, fonctionnaires ou non, étaient exemptés du *bir*. Cette capitation était payée seulement par les paysans, sans distinction d'asservis ou de libres, et imposée en bloc sur tous les habitants d'un village, qui répartissaient ensuite la somme que chacun d'eux devait supporter, d'après l'état de sa fortune. Cette répartition porte le nom slave de *cisla* (partage). Les autres contributions, que l'on pourrait nommer indirectes et qui frappaient la fortune apparente, consistaient dans l'impôt sur le vin (*valrarit*, de *vedro*, mesure), celui sur les boisseaux de grains (*galetarit*), sur les cabarets (*vinariciu*), sur les brebis (*oierit*), les porcs (*goschtina*), les abeilles (*desetina*; ces deux derniers termes d'origine slave). Elles étaient imposées sur la fortune de tous, des boïars comme du peuple.

Quant aux rapports des nobles avec les paysans qui leur étaient soumis, ils ne tournaient point trop au désavantage de ces derniers. La culture des terres étant très restreinte, le travail que les paysans devaient à leur maître n'était pas lourd; ils lui donnaient en outre la dîme de leurs produits; pour le reste le paysan conservait son droit de propriété, et il était libre de se transporter où bon lui semblait, car ce n'est que bien plus tard qu'il perdit avec sa propriété la faculté de quitter la terre de son maître.

L'état des principautés roumaines ne présente donc pas dès ses premiers jours le spectacle qu'il offrira plus tard, lorsque la classe des paysans sera complètement livrée à l'exploitation des boïars. A cette époque primitive les privilèges des boïars étaient encore peu marqués et le peuple jouissait d'une certaine liberté. Les *moschneni* et les *rezèches* sont encore nombreux; les paysans, même asservis, encore propriétaires. L'amour de la propriété individuelle, celle-ci étant si répandue, devient la source la plus vive de l'amour du pays. Voilà pourquoi dans l'ancienne langue roumaine le mot de *moschie* désigne non seulement la propriété rurale, mais aussi la patrie. Les boïars eux-mêmes n'étaient pour la plupart que des hommes libres adonnés au métier des armes; ils n'avaient pas encore perdu leurs vertus militaires dans la quiétude de la vie du fonctionnaire; et si l'on rencontre même à cette époque des troubles intestins, auxquels ils prirent une part très active, la cause doit en être cherchée dans les compétitions que suscitait le système de succession au trône. Qu'un règne puissant intervienne, et on assistera à un déploiement de forces tout à fait extraordinaire pour des pays aussi restreints relativement que la Valachie et la Moldavie.

Organisation militaire. — La force militaire était fondée en entier sur les propriétaires du sol; elle avait un caractère national et l'élément mercenaire n'y entraît que pour une très faible part. L'armée se divisait en plusieurs corps : d'abord les *curteni* ou nobles, qui constituaient le noyau de la cavalerie; les *calaraches*, recrutés parmi les franc-tenanciers, qui servaient aussi à cheval; les *darabani* ou *dorobantzes* (nom porté encore aujourd'hui par la milice territoriale de la Roumanie), qui constituaient l'infanterie. En dernier lieu, la levée en masse (*gloata*).

Les *curteni* et les *calaraches* n'étaient point payés; ils devaient le service au prince comme possesseurs de terres libres; l'entretien de leur personne et de leur cheval était à leur charge. Les *darabani* au contraire, pris parmi les paysans non libres, recevaient une paie de quelques deniers par mois. On voit l'importance des milices paysannes tant à cheval qu'à pied. Toutes les sources du temps indiquent que le gros des armées roumaines

se composait de paysans pris à la charrue, et dont la plupart maniaient l'arc, le sabre et la lance; mais un bon nombre étaient armés de tout ce qui leur tombait sous la main, comme hache, faux, et surtout l'épieu et la massue, très redoutables dans leurs mains. Ce qui décidait à cette époque du résultat d'une lutte, ce n'était ni la perfection de l'armement ni la science militaire, mais bien la force physique, la valeur personnelle, et sous ce rapport les documents de l'époque sont unanimes à vanter le courage indomptable, la fougue et la bravoure des Roumains en général et en particulier des Moldaves¹.

État matériel et intellectuel. — Les Roumains, qui avaient été durant leur retraite dans les montagnes un peuple de pasteurs, conservèrent en grande partie, même après leur descente dans la plaine et leur constitution en États, leur ancienne manière de vivre. Ils s'occupaient beaucoup plus d'élevage que d'agriculture; ils ne labouraient que ce qui était nécessaire pour leur subsistance. D'ailleurs ils n'auraient guère pu vendre leurs produits agricoles, tous les peuples environnants se suffisant à eux-mêmes. Au contraire les bestiaux des pays roumains, très beaux et bien nourris sur leurs magnifiques pâturages, constituaient un important article d'exportation. Il en était de même du miel et de la cire, d'excellente qualité et en quantité immense. Les chevaux de la Moldavie jouirent aussi pendant longtemps d'une réputation méritée². — L'importation se bornait à quelques objets de luxe, ceux qui étaient nécessaires à la vie habituelle étant confectionnés par les femmes. Il en résultait pour les pays roumains un état de richesse et de prospérité qui mettait par exemple la Moldavie en mesure de prêter, à plusieurs

1. Citons ces sources : Esarcu, *Documente in colectia lui Marin Sanudo*, Document n° VII, du 7 décembre 1502; Bielsky, *Sprava rycerska*, Cracovie, 1569; Brutti, *Ungaricarum rerum libri* dans les *Monumenta Hungariæ historica*, t. XIV, p. 26; Reyscherdorff, *Chorographia Transylvaniæ*, Vienne, 1550, p. 27; Sebastianus Münsterus, *Cosmographia*, Bâle, 1550, p. 918; Miedzileski, *Acta Tomiciana*, t. III, p. 170; Orzechowsky, *Annales, ad calcem Dlugoszii*, Lipsiæ, 1711, t. II, p. 1555; Grattiani, *De Heraclide Despota*, éd. Legrand, Paris, 1889, p. 172. Nous avons fait cette citation pour donner une idée de la variété des sources où il faut puiser l'histoire roumaine.

2. Blaise de Vigenère, *Description du royaume de Pologne et des pays adjacents*, Paris, 1573, p. XXXVIII : « La plus grande richesse qu'ils (les Moldaves) aient sont les chevaux, bons excellemment et de grande haleine ».

reprises, de grosses sommes à la Pologne, plus tard au marquis Joachim de Brandebourg.

Quoique l'idée religieuse parût dominer entièrement cette civilisation, les princes, pour des raisons d'État, s'en émancipaient à l'occasion. Ainsi le prince de Moldavie Latzeu feignit de passer au catholicisme et accepta un évêque catholique à Sereth pour mettre fin aux attaques des Hongrois qui avaient pour motif ou pour prétexte le prosélytisme religieux. Ce sacrifice des intérêts religieux à ceux d'ordre politique n'est pas moins remarquable pour la Moldavie que ne le fut pour la France l'alliance de François I^{er} avec les Turcs contre Charles-Quint. Mais en dehors de ces faits, qui relevaient surtout de la politique, la religion dominait toute la vie intellectuelle des pays roumains. L'Église roumaine avait un caractère étranger : le rite slave, avec le slavon pour langue liturgique. Comme conséquence, cette même langue servait aussi d'organe à la vie officielle. On ne saurait pourtant comparer l'état intellectuel des Roumains, dominé par le slavisme, à celui de l'Europe occidentale, où le latin régnait aussi sans partage dans l'Église et dans l'État, attendu que le latin, langue d'un peuple civilisé, et qui donnait accès aux trésors de la littérature ancienne, était un instrument de civilisation, tandis que le slave, idiome de peuples incultes, ne faisait qu'étouffer l'esprit national des Roumains sans contribuer à enrichir leur intelligence.

Tel était le caractère primitif de la civilisation roumaine, avec ses éléments simples mais pleins de vigueur : dans la sphère politique, l'autorité absolue du prince ; dans celle de l'intelligence, l'idée religieuse dominant les esprits ; dans le domaine économique, des pays riches et dont chaque habitant était propriétaire, défendant dans sa petite propriété celle de tous, la patrie ; la classe des nobles cherchant à obtenir honneurs et fortune par l'héroïsme guerrier, ne briguant pas les fonctions, n'opprimant pas les petits ; comme ombre au tableau, le système vicieux de succession au trône avec ses conséquences fatales, guerres civiles et déchirement des pays : voilà des éléments suffisants pour expliquer toute la grandeur comme aussi les misères de cette époque.

III. — Lutttes contre les Turcs.

La Valachie, étant plus rapprochée des Turcs que la Moldavie, entra bien plus tôt en lutte avec eux, dès le temps de Mircea le Grand (1386-1418), tandis que la seconde n'eut à soutenir leur choc que sous le règne d'Étienne le Grand (1457-1504). Ces deux princes, les seuls auxquels la postérité ait accordé le titre de *Grands* dans la longue série des princes des deux pays, l'obtinrent précisément à cause de l'énergie de leur résistance aux infidèles.

Valachie : Mircea le Grand. — C'est en 1363 que les Turcs battent pour la première fois les armées réunies des chrétiens, Serbes, Bosniaques, Hongrois, Roumains de la Valachie sous Alexandre Bassaraba, à *Sirf-Sindughi* ¹, défaite à la suite de laquelle les Serbes et les Bulgares furent soumis au tribut.

Mircea, montant sur le trône de Valachie en 1386, voit son pays en péril de deux côtés : par la Hongrie, qui voulait renouveler ses prétentions sur la Valachie ; par les Turcs, qui s'approchaient toujours plus menaçants. Mircea, de son côté, s'était rapproché de ceux-ci, conquérant les villes du Danube, Sistova, Silistrie, Viddin. Pour paralyser l'inimitié des Hongrois, il s'allia au roi de Pologne Vladislav Jagellon ; pour résister aux Turcs, il entra dans une nouvelle coalition formée entre les peuples déjà soumis par les Turcs, envoya des secours à Lazare de Serbie, et pour occuper aussi en Asie Mourad I^{er}, poussa à la révolte les émirs de l'Anatolie ² ; mais, après la bataille de Kossovo (1389), Mircea, dépourvu d'armée, est attaqué par les Turcs en Valachie même, battu, fait prisonnier, exilé à Brousse. Il n'est libéré qu'à la condition de se soumettre aussi au tribut (1394) : le tribut ne s'élevait d'ailleurs qu'à 500 piastres d'argent (environ 25 000 francs) ³. Le prince conservait le droit de vie

1. Voir ci-dessus, p. 828.

2. Voir ci-dessus, p. 827.

3. La *kila* de blé (en Valachie, 7 hectolitres ; en Moldavie, de 4 à 5 hectolitres), qui vaut aujourd'hui 50 francs, coûtait à cette époque une piastre turque.

et de mort sur ses sujets, le droit de paix et de guerre; il ne devait s'établir en Valachie ni Turcs ni mosquées. Rentré dans son pays, Mircea trouva les dispositions du roi Sigismond de Hongrie complètement changées à son égard : ce prince recherchait son alliance contre les Turcs, dont les progrès l'avaient effrayé. Un traité d'alliance, sur le pied d'une parfaite égalité, fut conclu entre les deux souverains (1395) : il n'y était plus question d'aucune relation de vasselage entre la Valachie et la Hongrie. Cette coalition aboutit au désastre de Nicopolis (1396). Retourné dans son pays, Mircea ne devait pas tarder à y être de nouveau attaqué par les Turcs; cette fois, ayant sous la main son armée entière, il inflige à Bayézid une déroute complète dans la plaine de Rovine, en 1396. Les Turcs se replient vers le Danube qu'ils réussissent à passer, non sans de grandes pertes, et le sultan court jusqu'à Andrinople. Le tribut n'est plus payé.

Après la bataille d'Angora et la mort de Bayézid (1403), Mircea est appelé à intervenir dans les guerres civiles entre les quatre fils de ce sultan. Il fournit des troupes à Mousa contre Souléïman, qui est battu et tué¹. Mircea est largement récompensé par le nouveau maître de l'Europe musulmane; mais ensuite Mohammed attaque Mouza, le bat et le tue, malgré les secours réitérés dont l'assiste Mircea. Le prince roumain, voyant l'empire ottoman réuni en entier sous la main de Mohammed I^{er}, offre au sultan de renouveler l'acte de soumission qu'il avait déjà conclu une fois avec son père lors de son exil à Brousse. Le sultan reçoit avec plaisir l'offre de Mircea, traite ses ambassadeurs avec distinction et délivre au prince de la Valachie un *hatti-chérief* par lequel il reconnaît à ce pays une autonomie pleine et entière, avec l'unique obligation pour Mircea et ses successeurs de payer un *don* de 3000 ducats et de garder fidélité au sultan (1411).

Mircea regrette bientôt sa démarche; il profite des nouveaux troubles qui éclatent dans l'empire ottoman provoqués par un nouveau prétendant, Moustafa, et prête son appui à ce dernier,

1. Voir ci-dessus, p. 842.

quoique ses chances de réussite fussent très problématiques. Cette circonstance ne fait que mieux prouver la passion que mettait Mircea à secouer le joug des Ottomans. Mohammed I^{er}, pour le punir, mit la main sur les deux forteresses de Giurgiu (Giurgévo) et de Turnu-Sévérinu, d'où il pouvait infester la Valachie lorsque bon lui semblerait. Mircea meurt (1418), le cœur brisé, n'ayant pu, malgré les efforts de sa vie entière, malgré son habile politique de bascule entre les Hongrois et les Turcs, préserver son pays de la conquête étrangère.

Les successeurs de Mircea ne lui ressemblèrent nullement. Comme ce prince était arrivé au trône en tuant son frère Dan, une lutte à mort prit naissance entre les héritiers de Mircea et ceux de Dan, lutte soutenue avec le secours des Hongrois d'une part, des Turcs de l'autre. Le seul Vlad III le Diable, père du fameux prince de même nom, se distingua par une politique astucieuse, qui lui permit de conserver son trône, malgré la lutte engagée alors entre les Hongrois et les Turcs et la défaite des premiers à Varna (1444) ¹. Le résultat de ces dissensions intérieures fut qu'à l'avènement de Vlad IV (1456) la Valachie était complètement retombée sous le joug des Hongrois et donnait aux Turcs, en dehors d'un tribut de 12 000 ducats, un autre bien plus douloureux, 500 enfants par an pour le corps des janissaires. Dans cette période de résistance à l'invasion turque, la grandeur de la race roumaine s'incarne aussi dans Jean Hunyade, apparenté à la famille régnante de Valachie, les Basaraba ².

Vlad l'Empaleur. — Hunyade et Scander-beg disparus, un autre combattant se lève à leur place pour continuer la lutte. Ce fut Vlad, prince de Valachie, de 1456-1462, surnommé par les Hongrois *le Diable* (Drakul), par les Valaques *le Bourreau*, par les Turcs *l'Empaleur*.

Ce prince, dont la tradition a fait une sorte de bête sauvage inassouvie de sang, ne mérite pas une réputation aussi noire.

1. Voir ci-dessus, p. 845-846.

2. Voir ci-dessus, p. 845. Le père de Jean Hunyade, Voïcu, avait été appelé en Hongrie par le roi Sigismond. Voir un document de 1409 dans FEJER, *Codex diplomaticus regni Hungariæ*, X, p. 453; un autre, de 1548, dans CIPARIU, *Arhiv pentru filologie si istorie*, 1867, p. 655.

Sans doute il était très cruel et son esprit d'invention en matière de supplices n'avait pas de bornes. Ses cruautés s'accompagnèrent toujours d'une nuance d'ironie féroce. Elles avaient cependant un but; il employait ces moyens atroces pour réprimer deux sortes de méfaits : les intrigues des boïars, qui trouvaient leur compte dans les rapides changements de prince auxquels les avaient habitués les troubles qui suivirent la mort de Mircea, et le brigandage, qui avait pris à la faveur de ces troubles une extension extraordinaire. Après avoir fait périr plus de 20 000 hommes, il rétablit complètement l'ordre dans le pays, puis il entreprit de le soustraire à l'ignominieux tribut de 500 enfants auxquels il avait trouvé la Valachie soumise.

Pour assurer sa position dans la lutte qu'il allait affronter contre un adversaire tel que Mohammed le Conquérant, il prête son appui à Étienne IV pour monter sur le trône de Moldavie et épouse une parente du roi de Hongrie, Mathias Corvin. Mohammed II envoie un Grec, Catabolinos, suivi d'un corps de 2000 Turcs, sous Hamza-Pacha, avec mission de surprendre Vlad, de le déposer et de le remplacer par son frère Radu le Beau. Ce fut Vlad qui les surprit; il les fit tous empaler, le pacha *par honneur* sur un pal plus élevé. Le sultan lui envoie trois ambassadeurs; comme ces musulmans, alléguant leur coutume, refusent de se découvrir devant lui, il leur fait clouer leur turban sur la tête. Mohammed II se décide alors à marcher en personne avec un corps d'armée de 60 000 hommes, évalué par certains auteurs à 250 000 hommes. Quand le sultan approche de Bucarest il arrive dans une vallée hérissée sur une demilieu de long, de 2000 pals, portant encore les carcasses des Turcs suppliciés, dans lesquelles les oiseaux avaient fait leurs nids. Le sultan fut comme émerveillé de cette férocité. Il dit : « Comment dépouiller de ses États un homme qui ne répugne pas à de tels moyens pour les sauver.... Cependant s'il y a de la grandeur dans de pareils actes, l'homme qui les commet ne mérite pas d'estime. » Il ne fut pas moins étonné de voir la fidélité que les soldats de Vlad lui gardaient; l'un des prisonniers, qu'on mit à la torture pour lui faire avouer la retraite du prince,

répondit simplement : « Je sais mourir et me taire ». Le grand-vizir dit alors : « Si Vlad avait une armée d'hommes pareils il acquerrait bientôt une gloire immense ». Cependant Vlad, renouvelant la tactique de Mircea, suivait les Turcs sur la lisière des forêts, les harcelant sans relâche. Comme il connaissait très bien la langue turque, il entreprend un jour d'espionner en personne, caché sous un déguisement, le camp fortifié des Turcs; le lendemain, à la nuit, il entre dans ce camp avec une troupe déguisée comme lui, résolu à tuer le sultan dans sa tente. L'obscurité lui fait prendre pour la tente de Mohammed celle d'un pacha, qui est tué. Les Turcs mis en émoi par le meurtre, qu'on crut commis par un des leurs, commencent à s'entre-tuer; le massacre s'étend toujours davantage se continuant jusqu'au jour. Vlad, qui à la faveur du désordre a pu s'échapper du camp, tombe le lendemain avec son armée sur les Turcs ahuris et en fait un carnage épouvantable. Mohammed II prend la fuite, passe le Danube et ne s'arrête qu'à Andrinople, où il s'efforce de cacher sa honte sous des semblants de victoire¹. Le coup dont Vlad fut renversé devait venir d'ailleurs.

Moldavie : Étienne le Grand. — Pierre Aron, le meurtrier du père d'Étienne, ayant été renversé par ce dernier avec l'aide de Vlad l'Empaleur, Étienne IV, dit le Grand (1457-1504), força les Polonais à ne plus prêter assistance à son rival, qui alors chercha une protection plus efficace en Hongrie. Étienne, après avoir reconnu la suzeraineté de la Pologne pour ne pas

1. Il existe deux versions helléniques sur les résultats de la lutte : l'une de Chalcocondylas, toujours très favorable aux Turcs, et qui affirme que Vlad fut battu et dépossédé; l'autre de Doucas, que nous avons adoptée, malgré Hammer, pour la raison qu'elle se trouve confirmée par plusieurs documents fort importants : — Aloïs Gabriel, recteur de Candie, à Antoine Loredano, capitaine de Modène, 3 août 1462 : « *Dice e conferma esser stata grande la rotta del Turco* »; — du même au même, du 12 août, reproduisant la relation d'un Albanais, qui s'était enfui d'Andrinople et qui avait vu Mohammed et son armée rentrant à Andrinople « *mal in ordine... licet i Turchi habino facto certe demonstratione di letitia, davano a sapere a suoi subditi che'l suo Signore era ritornato cum victoria* » (ces deux lettres publiées dans la *Columna lui Traian*, 1883, p. 39-41); — Balbi au doge, 28 juillet 1462, *Monumenta Hungariae historica, acta externa*, t. IV, p. 167 : « *El Signor turco leva il campo subito et passo la fumara indietro et, a di XI dalle presente, giunse in Adrianopoli* ». — Comparer aussi plusieurs lettres de négociants vénitiens, qui confirment la déroute de Mohammed, dans Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, t. I, p. 336, et Petancius, *Dissertatio de aggrediendo Turco*, dans Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, I, p. 371.

laisser d'ennemis sur ses derrières, attaqua immédiatement la Transylvanie, exigeant qu'on lui livrât son rival. Il savait que le roi de Hongrie, alors occupé en Bohême, ne pouvait lui opposer de résistance. Étienne ne réussit pas à mettre la main sur son adversaire. De retour dans son pays, il attaqua la ville de Kilia, qui appartenait en commun aux Hongrois et aux Valaques. Par cette attaque, Étienne commettait la faute de se mettre en inimitié avec Vlad. Il en commit une autre en le chassant du trône, quand il aurait dû au contraire cultiver l'amitié de celui qui lui avait aidé à obtenir le sien et qui, par sa victoire sur les Turcs, était indiqué d'avance comme son allié naturel. Les Turcs, la Valachie une fois soumise, n'allaient pas manquer de s'abattre sur la Moldavie.

Vlad, réfugié en Hongrie auprès du roi Mathias, avait été remplacé en Valachie par son frère Radu le Beau (Rodolphe III), un mignon du sultan, l'homme des Turcs ; Étienne, qui n'avait pu prendre Kilia du temps de Vlad, renouvelle l'attaque de cette ville en 1465 et, à la suite d'une entente secrète avec ses habitants, réussit à l'obtenir. Comme son entreprise pouvait avoir de graves conséquences, Étienne s'excuse auprès du sultan et le prie de ne point se fâcher pour la prise de Kilia, car, ayant l'intention de se soumettre aux Turcs, peu leur importait qui de leurs deux sujets posséderait cette ville. Étienne avait ses raisons pour tâcher d'apaiser les Turcs : le roi Mathias se préparait à prendre sa revanche et à venger la dévastation de sa province. Mathias entra en Moldavie, avec Pierre Aron dans les rangs de son armée, pour le remettre sur le trône de ce pays ; mais il fut complètement battu à Baïa, et s'enfuit blessé dans son pays. Étienne passa de nouveau en Transylvanie, mit la main sur Pierre Aron et lui fit trancher la tête. Le roi de Hongrie, pour échapper au danger qui le menaçait, cède à Étienne deux forteresses, Tchitchou et Tchelatœa de Balta.

Vers la même époque, Étienne repousse une invasion des Tatars et fait prisonnier Karzik, fils du khan Maniak. Ce dernier ayant envoyé une ambassade de cent personnes, pour redemander avec arrogance son fils, Étienne fait trancher la tête

à Karzik et à 99 de ces ambassadeurs. Il renvoie le dernier, le nez et les oreilles coupées, rapporter au khan le résultat de sa mission.

Peu après, en 1470, Étienne attaque de nouveau la Valachie, mais cette fois avec l'intention de détrôner son prince, ce qui était provoquer les plus terribles ennemis du nom chrétien. Après avoir battu Radu le Beau à Sotchi et à Cursul Apei, Étienne le chasse de la principauté et établit à sa place un boïar valaque de la famille des Dan, Laiote Bassaraba. Celui-ci s'empresse d'embrasser le parti de celui qui paraissait le plus fort dans la lutte qui éclata bientôt entre les Turcs et les Moldaves.

Cette démarche téméraire d'Étienne ne saurait s'expliquer que par son caractère belliqueux et entreprenant, qui ne reculait devant rien et dont les entreprises avaient été couronnées jusqu'alors par de si éclatants succès. Il avait intimidé les Polonais, battu les Hongrois, les Valaques et les Tatars. Pourquoi ne battrait-il pas aussi les Turcs? Ses premiers faits, à commencer par l'agression contre Vlad et le cruel traitement infligé aux Tatars, qu'il irritait sans profit contre lui, nous montrent qu'Étienne suivait, dans ses premières années, plutôt la voix des passions que celle de la raison. Son génie futur se manifestait d'abord par sa fougue. Il ne trouva son équilibre que plus tard, lorsque l'âge mûr lui apporta, avec le calme du raisonnement, les leçons de l'expérience.

Sachant bien qu'il serait attaqué par les Turcs, il se préparait à chercher des alliés, lorsqu'une ambassade assez inattendue vint le trouver à Sucezava¹, sa capitale. Les Vénitiens, qui étaient en guerre avec les Turcs, ayant envoyé Paul Omenbonum en mission près du roi de Perse, Ouzoun-Hassan, celui-ci chargea l'ambassadeur vénitien, à son retour en Europe, de passer à la cour du prince de Moldavie et de lui remettre une lettre par laquelle il priait Étienne de prendre l'initiative d'une coalition chrétienne contre les Turcs. Étienne saisit l'occasion pour charger à son tour Omenbonum d'une requête pour le pape, le priant d'organiser avec lui une sainte ligue contre les

1. Prononcez : Soutchava.

Ottomans, « afin que nous ne soyons pas seuls à lutter contre eux ». Mais Omenbonum n'était encore arrivé qu'à Brachov que déjà une armée ottomane forte de 120 000 hommes, sans compter le contingent de Laiote Bassaraba, inondait la Moldavie, sous la conduite de Soliman-Pacha.

Étienne n'avait que 40 000 Moldaves, aidés de 5000 Széklers, dont 1800 seulement envoyés par le roi de Hongrie, le reste recruté en Transylvanie comme mercenaires, plus 2000 Polonais envoyés par le roi Casimir IV. Cependant par un heureux stratagème de guerre, il battit les Turcs, le 14 janvier 1475, à Rakova près de la rivière de Berlad; il leur tua plus de 20 000 hommes, prit 100 drapeaux; 4 pachas et une infinité de prisonniers tombèrent entre ses mains. Ce qui restait des vaincus n'arriva même pas jusqu'au Danube. Poursuivis par les Moldaves, ils furent en grande partie massacrés dans leur fuite. Étienne célébra sa victoire en faisant bâtir une église, en prescrivant un jeûne de quarante jours et en faisant empaler les prisonniers. Cette victoire était un fait d'armes sans exemple jusqu'alors dans les luttes entre les Turcs et les chrétiens. C'était la première fois que les Turcs perdaient une bataille rangée de cette importance, et encore contre de simples paysans armés de faux, de haches et d'épieux. Ils sentaient bien que leur prestige était atteint; de tous côtés s'élevaient des actions de grâce pour le triomphe de la cause chrétienne. Le pays et le sénat de Venise, qui apprirent la nouvelle de cette éclatante victoire de la bouche de Paul Omenbonum, s'empressèrent de féliciter Étienne. Sixte IV le salua du nom d'athlète du Christ. Dlugosz, le célèbre historien polonais, s'écriait : « O homme incomparable, en rien inférieur aux héros que nous admirons, toi qui, de nos temps, le premier entre les princes du monde, remportas une victoire éclatante contre les Turcs, tu es, à mes yeux, le plus digne d'être placé à la tête d'une coalition de l'Europe chrétienne contre les Turcs! ¹ »

Dans ce concert de louanges résonnait pourtant une note discordante : celle de la Hongrie, qui ne voulait pas laisser

1. Dlugosz, *Historia polonica*, t. II, p. 527.

monter trop haut son prétendu vassal et qui ne pouvait oublier la défaite de Baïa et la cession des deux forteresses de Transylvanie. Aussi les historiens hongrois prennent-ils plutôt le parti des Turcs, pour atténuer la défaite de ces derniers. Le roi Mathias fit plus : se donnant au pape comme le suzerain du prince de Moldavie, il obtint du Saint-Siège un subside important pour soutenir la guerre contre les Turcs, mais l'employa tout entier dans l'intérêt particulier de son État.

Étienne, pensant avoir acquis un titre à la reconnaissance du monde chrétien et le droit d'être secouru, en fait la demande à la Hongrie, ainsi qu'à tous les pays auxquels parviendrait sa requête. Il envoie en même temps une mission spéciale au pape et à Venise pour que ces deux puissances l'aident de leurs subsides. Venise s'excuse de ne pouvoir le faire pour l'instant; le pape déclare aux ambassadeurs d'Étienne qu'il a remis l'argent au roi Mathias, le suzerain de leur prince. Ces ambassadeurs, deux prêtres catholiques de Moldavie, qu'Étienne avait reçus dans son conseil, précisément pour s'attirer les bonnes grâces du pape, protestent contre la qualité de vassal donnée à leur prince et donnent à entendre au sénat de Venise que, dans le cas où leur maître ne serait pas secouru, il ferait la paix avec les infidèles et s'allierait même à eux contre les chrétiens. Le sénat vénitien, effrayé de cette perspective, envoie auprès d'Étienne un ambassadeur spécial, Emmanuel Gerardo, chargé de suivre Étienne pas à pas, de soutenir son ardeur par de belles paroles et de l'empêcher à tout prix de s'accorder avec le sultan. Les fins diplomates de Venise avaient parfaitement compris le caractère d'Étienne, enclin à écouter avec plaisir les louanges, que d'ailleurs il méritait, prompt à s'enflammer aux belles paroles dont l'envoyé vénitien n'était guère avare, aimant tellement l'indépendance qu'il se serait plutôt fait briser que de se soumettre.

Les Turcs, décidés à venger leur défaite, envahissent de nouveau la Moldavie, avec une armée encore plus forte, augmentée comme la première fois des troupes de Laiote Bassaraba et des Tatars, qui allaient envahir la Moldavie au moment même où les Turcs passeraient le Danube. Comme chez le pape et

à Venise, partout où il alla demander secours, Étienne trouva les portes fermées : la Pologne et la Hongrie craignaient pour leurs prétentions à la suprématie sur la Moldavie, si Étienne parvenait à battre une seconde fois les Turcs. Le prince moldave n'en est pas moins décidé à résister. Il voulait s'opposer au passage du Danube ; mais les paysans de son armée, effrayés pour leurs foyers de l'invasion des Tatars, demandent à Étienne un congé pour aller mettre leurs familles en sûreté. Ils ne reviennent plus. Étienne, resté seulement avec sa cavalerie au nombre de 10 000 hommes, *curteni* et *calaraches*, abandonne la défense du fleuve et, après avoir dévasté son propre pays pour enlever aux Turcs tous moyens de subsister, il se retire dans une forêt du nord de la Moldavie, à Rasboeni, dont il change une clairière en forteresse improvisée. Les Turcs le poursuivent, arrivent à découvrir la retraite des Moldaves, et après plusieurs assauts acharnés, parviennent à les en déloger (1476). Étienne était vaincu, mais non découragé. Il passe en Pologne, où il réunit bientôt une nouvelle armée, avec laquelle il entreprend contre les Turcs, décimés par la famine et la maladie, une campagne opiniâtre. Elle finit, comme la première fois, avec leur complète ruine : arrivés près du Danube, Étienne les attaque avec furie, les rompt, et jette leurs débris dans le fleuve. Profitant de sa victoire, il passe la même année en Valachie, détrône l'infidèle Laïote Bassaraba et le remplace par Vlad l'Empaleur, qui vivait à la cour du roi Mathias Corvin ; mais Vlad meurt après quelques mois seulement de règne, en 1477.

Bayézid II, voyant qu'il ne pouvait venir à bout du prince moldave par une attaque directe, se décide à employer le système qui avait déjà réussi aux Turcs avec Mircea le Grand. Il veut mettre la main sur les forteresses du bas Danube : il enlève Kilia et Tcheteatea Alba (Akkerman), qui étaient en même temps deux grands ports de la Moldavie (1484). Étienne fait l'impossible pour les sauver ; mais tant d'invasions successives avaient presque complètement ruiné le pays. Étienne avait, presque tous les ans, à repousser les invasions des Turcs, appuyés sur les places qu'ils venaient de conquérir. Pour pouvoir les en chasser, il se décida à faire au roi Casimir de Pologne

l'hommage personnel : ce qu'il avait constamment évité jusqu'alors. Au moment où Étienne mettait un genou en terre devant le roi, les parois de la tente tombèrent et il fut exposé dans cette posture humiliante aux regards de l'armée entière. Comme prix de ce sacrifice, il n'obtint qu'un secours dérisoire de 4000 hommes, tout à fait insuffisant pour la reprise de ses forteresses.

Le successeur de Casimir, Jean I^{er} Albert (1492-1501), peu de temps après être monté sur le trône, s'entend avec le successeur de Mathias Corvin, Vladislav, pour renverser Étienne et partager son pays. Albert envahit la Moldavie; mais Étienne, qui avait à venger contre les Polonais tant d'abandons, d'humiliations et de trahisons, les attaque au moment où ils traversaient la forêt de Cosmin, renverse sur eux les arbres à demi coupés d'avance et détruit complètement leur armée (1497). Il oblige ses prisonniers à tirer la charrue; on sème des glands dans les sillons : de là naîtra la *Forêt-Rouge*. Il poursuit les vaincus jusque près de Lvov (Lemberg), mettant tout le pays à feu et à sang, enlevant 100 000 captifs. Le roi lui propose la paix : dans le traité disparaît toute trace de vassalité (1499).

Pour Étienne la grande pensée de sa vie avait été la lutte contre les Turcs. Les princes de l'Occident l'avaient abandonné à son sort, l'avaient attaqué par derrière pendant qu'il faisait face à l'ennemi commun. Il se tourne du côté du Nord, espérant y trouver un concours plus empressé pour la formation d'une ligue anti-ottomane. Pour y réussir, il fallait mettre d'accord les Tatars avec les Russes et ceux-ci avec les Lithuanien. Au moment même où il croyait avoir réussi, une intrigue ourdie à la cour du grand-prince de Moscou, Ivan le Grand, dont un fils avait épousé une fille d'Étienne, compromit l'alliance de la Moldavie avec Moscou. Les efforts d'Étienne restent donc infructueux aussi dans cette direction.

Le prince de Moldavie avait soixante et onze ans; il était épuisé de forces; une blessure, qu'il avait reçue au siège de Kilia, en 1462, et qu'il n'avait jamais eu le temps de soigner, se gangrena. Si près de la mort, il conseilla à son fils et successeur Bogdan, vu l'abandon où l'avaient laissé les princes

chrétiens et leur insigne mauvaise foi, de faire sa soumission aux Turcs (1504). Il savait bien qu'avec lui périssait le seul bras qui eût pu sauver l'indépendance. Bogdan envoie, en 1510 (un siècle après la soumission de la Valachie), le logothète Taoutou à Constantinople offrir de son plein gré la reconnaissance de la suzeraineté ottomane. — De nos jours les Moldaves ont élevé à Iassy, ancienne capitale de la Moldavie, une statue à Étienne le Grand, un des chefs-d'œuvre du statuaire français Frémiet : ils ont eu raison, car Étienne a été l'incarnation la plus haute de leur nationalité.

Les deux États roumains étaient tombés sous la domination des Turcs. Ils avaient été engloutis, après une énergique résistance, comme l'avaient été la Serbie, la Bulgarie, l'Empire byzantin, l'Albanie. Le tour de la Hongrie allait venir bientôt. Mais dans ces luttes les Turcs avaient usé la jeunesse de leur empire et leur premier élan. Lorsqu'ils arrivèrent devant Vienne en 1529, le nerf de leur puissance était affaibli; ils ne purent jamais dépasser les limites de ce suprême effort. Si donc la civilisation occidentale échappa à la mort ou au moins à l'éclipse dont la menaçait le Croissant, elle en fut redevable à ces peuples chrétiens de l'Orient, et notamment aux Roumains.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Une bibliographie des sources de l'histoire roumaine est difficile à donner succinctement, à cause de l'éparpillement des documents qui les contiennent. Toutes les sources connues ont été citées et en partie reproduites dans **Xénopol**, *Istoria Românilor din Dacia traiană*, 6 vol., Jassy, 1888-1893; pour la partie traitée ici, voir les volumes I et II. Parmi ces sources citons :

Un recueil qui contient des documents déjà publiés dans d'autres collections, fait par **M. N. Densusianu** pour faciliter les recherches et publié comme t. I et II (première partie) dans la grande collection des *Documente privitoare la istoria Românilor* de l'Académie Roumaine. Ce recueil est malheureusement fort incomplet, surtout le tome II, 1346-1510. Il faut y ajouter : **Esarcu**, *Stefan cel Mare, documente descoperite in arhivele Venetiei*, Bucarest, 1876, ainsi que les documents insérés par lui dans la Revue de Bucarest intitulée *Columna lui Traian*, 1876; **J. Bianu**, documents italiens insérés dans la même revue, 1883; ceux relatifs aux pays roumains, contenus dans les *Monumenta Hungariæ historica, acta externa*; une lettre de Vlad l'Empaleur au sultan Mohammed, contenue dans **Gobellini**, *Pii II pontificis maximi commentarii rerum memorabilium quæ temporibus suis contigerunt*.

Francfort, 1614, p. 257; **Teleki**, *Hunyadiak Kora Magyarorszagon*, Pest, 1852-1857; **Firnhaber**, *Beiträge zur Geschichte Ungarns*, dans *Archiv zur Kunde österreichischer Geschichtsquellen*, 1849, II.

CHRONIQUES OU HISTOIRES DU TEMPS. — Les chroniques moldaves antérieures à Ureche, textes slaves avec notes, commentaires et traduction roumaine, par **J. Bogdan**, Bucarest, 1891. La chronique d'**Ureche** avec notes, commentaire et traduction française par **E. Picot**, Paris, 1878. Les historiens polonais comme **Dlugosz**, **Cromer**, **Michowski**; ceux de la Hongrie, **Thurocz**, **Bonfinius**, **Petancius**; ceux des Turcs, **Saad-ed-Din**; les *Annales sultanorum othmanidarum* publiées par **Leunclavius**, ainsi que les historiens byzantins **Chalcocondylas** et **Ducas**, contiennent des matériaux très précieux. Pour les cruautés de Vlad l'Empaleur, voir *Platt-deutsche Chronik*, insérée en entier par **Engel** dans sa *Geschichte der Waluchey*; les chroniques de la Valachie publiées dans le recueil *Magazinul istoric pentru Dacia*, Bucarest, 1844-1848.

Livres. — **Sulzer**, *Geschichte des transalpinischen Daciens*, Vienne, 1781; et **Engel**, *Geschichte der Moldau und Walachei*, Halle, 1804, quoique arriérés, contiennent bon nombre de documents qui ne se trouvent pas ailleurs. **Roesler**, *Die Anfänge des Walachischen Fürstenthums*, dans ses *Romänische Studien*, Leipzig, 1871; **Hasdeu**, *Istoria critica a Romanilor*, Bucarest, 1875; **E. Picot** et **G. Bengesco**, *Alexandre le Bon*, Paris, 1882; **Chopin** et **Ubicini**, *les Principautés danubiennes (Univers pittoresque)*, 1856; **Ubicini**, *les Origines de l'histoire roumaine*, Paris, 1886; **D. Onciul**, *Radu Negru, si originea principatului tarii Romanesti*, dans les *Convorbiri literare*, xxiv^e année, 1890; **Xénopol**, *Istoria Romnilor din Dacia traiana*, vol. I et II, et *Histoire des Roumains*, en français, 2 vol. in-8, actuellement sous presse.

CHAPITRE XVIII

LES SLAVES DU DANUBE ET DE L'ADRIATIQUE

Jusqu'à la conquête turque.

États slaves balkaniques; leur renaissance à la suite des croisades. — Au début du xi^e siècle, la longue lutte entre l'empire slave de Bulgarie et l'empire grec, pour la suprématie dans la péninsule balkanique, se terminait en faveur de Byzance¹. L'empire slave qui, embrassant la Thrace, la Mésie, la Macédoine, englobait la majorité des peuples iougo-slaves², succombait devant les aigles gréco-romaines rajeunies, triomphantes une fois encore sur la Save et sur le Danube. La conquête territoriale tendait à se compléter d'une conquête morale : sous la protection de l'autorité impériale, la langue grecque envahissait lentement l'Église et les lettres; dépouillés de leur indépendance politique, les Iougo-Slaves voyaient en péril jusqu'à leur indépendance intellectuelle.

Cet état de sujétion politique pour une partie d'entre eux ne dura qu'un temps. Vers l'ouest, en un coin de l'Illyrie, là où se dressent les sommets sombres de la Tserna-Gora³, les tribus serbes, un moment soumises, se soulevaient les premières en 1042. Elles se détachaient complètement de l'Empire grec et

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 643 et 734, les exploits de Basile II le Bulgaroctone; t. II, p. 826, la suite de l'histoire des Slaves du Sud.

2. Slaves *du sud*.

3. Montagne Noire, *Monténégro*.

se constituaient en un royaume indépendant que reconnaissait en 1077, dans l'espoir de les détacher de l'Église grecque, le pape Grégoire VII.

La quatrième croisade changea complètement la face des choses dans la péninsule. La prise de Constantinople, les luttes entre les Croisés et les Byzantins, favorisèrent les tendances autonomistes, les aspirations d'indépendance des divers peuples de la péninsule. Les Serbes furent les premiers à profiter des circonstances. Leur noyau d'État se développa. Leur activité se déploya surtout vers le sud-est et le centre de la péninsule, vers le Tchar-Dag et la Morava orientale, particulièrement avec le roi Bodin, de 1081 à 1101. Les Bulgares, tout divisés qu'ils fussent, imitaient l'exemple des Serbes : ils reconstituaient l'État bulgare dans les limites de l'ancienne Mésie jusqu'au Balkan oriental (1186). État serbe, État bulgare, en ces deux rejets de vigueur pareille, reflourissait la puissance des Slaves balkaniques.

La chute de l'Empire latin de Constantinople en 1261, la restauration de l'Empire byzantin n'arrêtèrent en rien le développement des États slaves. Les accroissements territoriaux continuèrent à se faire aux dépens de Byzance : les progrès furent même plus marqués après 1261.

Ce n'était pas seulement avec l'Empire grec que devaient lutter les Slaves indépendants. La Hongrie, depuis longtemps, maîtresse de la Croatie et de la Slavonie sur la rive gauche de la Save, prétendait à la domination sur la rive droite. Elle entendait se soumettre la Bosnie, la partie de la Serbie comprise entre Roudnik et la Drina et que l'on appelait la Mâtchva, ainsi que la Dalmatie septentrionale. La résistance était vive dans les régions convoitées. Sur le littoral de l'Adriatique, de Zara jusqu'à Parga en Épire, se maintenaient les anciens municipes romains. En Dalmatie, la Hongrie se heurtait à l'ambition rivale de la république vénitienne; dans la Bosnie et dans la Mâtchva, il fallait compter avec les princes bosniaques et les rois serbes.

Là où les États slaves dominaient sans conteste, c'était dans la bande de territoires que délimitent, entre l'Adriatique et la

mer Noire, au nord les crêtes du bassin méridional de la Save et le cours du Danube, au sud la chaîne principale des Balkans et les massifs du Rilo-Dagh et du Tchar-Dag. La partie orientale, au delà du bassin de la Morava, appartenait aux Bulgares : les Serbes occupaient la partie occidentale. Les premiers s'adossaient à la mer Noire, les autres s'étendaient le long de l'Adriatique d'Alessio jusqu'à Raguse. Naturellement Bulgares et Serbes s'efforçaient de s'étendre au sud des Balkans, dans ces régions où la faiblesse de Byzance laissait un vaste champ d'expansion à leur activité. Les Bulgares tendaient vers le bassin de la Maritza et par delà le Despoto-Dagh vers la Strouma (Strymon) et le Vardar. Mais les bassins de ces deux fleuves étaient également convoités par les Serbes. De là, entre les deux États slaves, des conflits qui s'ajoutaient à ceux existant déjà, dès le début du xiii^e siècle, au sujet de la Morava supérieure-orientale. A la fin du xiii^e siècle, particulièrement sous le roi Miloutine, la victoire se dessinait en faveur des Serbes.

I. — *Les institutions.*

État social. — Immigrés dans un pays de droit romain, où les terres se trouvaient déjà soumises aux divers modes de la possession et de l'usufruit, les Serbes du xiii^e et du xiv^e siècle étaient pleinement entrés dans le système des conditions qui, tout au moins dans les anciennes provinces de l'Empire, était sorti du droit romain. En Serbie, on trouvait une classe noble (les *vlasteli*) et une classe roturière (les *sebrî*). Il y avait une haute et basse noblesse, de *grands* nobles et de *petits* nobles. Là se recrutaient officiers de l'armée et fonctionnaires de l'État. La noblesse n'allait jamais sans la possession d'un alleu d'une terre patrimoniale (*bachtina*) : à elle appartenait la souveraineté sur les colons et les serfs attachés à la glèbe. C'est en tant que seigneurs et propriétaires d'alleux que les nobles conduisent eux-mêmes les troupes levées sur leurs terres, qu'ils

jouissent du droit de basse justice, qu'ils prennent part aux affaires de l'État et que, dans une certaine mesure, ils partagent avec le roi le pouvoir législatif et administratif.

Les privilèges de l'Église étaient pareils à ceux de la noblesse. Toutefois le clergé était exempt du service militaire, et de même le plus souvent, l'homme qui appartenait à ses terres. L'exercice de la justice, notamment en certaines matières de droit familial (divorces, testaments, héritages), appartenait au clergé. Il jugeait, à ce qu'il semble, selon le droit écrit byzantin. Le clergé régulier avait plus de privilèges que le clergé séculier. Les couvents possédaient de véritables seigneuries de grande étendue, dotées de nombreux privilèges.

La bourgeoisie n'était pas encore très nombreuse en Serbie, les villes n'y étant encore pas très grandes. Celles du littoral adriatique avaient gardé les anciens privilèges des municipes romains, transmis de siècle en siècle. Elles devaient cette situation à leurs richesses, à leurs relations commerciales très étendues dans l'intérieur, à leur rôle d'intermédiaires entre l'Europe et la péninsule. Raguse détenait le commerce de la Serbie, et l'importance de ce commerce croissait en raison directe du développement politique du royaume. La Serbie du moyen âge, avec tous ses ports sur l'Adriatique, était, au point de vue de ses intérêts matériels, aussi exclusivement soumise à l'influence de Venise et de l'Italie qu'elle l'était, au point de vue de la civilisation, à l'influence de Byzance.

Les villes de l'intérieur possédaient également soit des privilèges pour elles-mêmes, soit des classes privilégiées. Par exemple, les citoyens des villes libres de l'Adriatique, telles que Raguse, en vertu de traités spéciaux passés avec les rois, jouissaient, en bloc, de certaines exemptions; et, dans ces mêmes villes, on trouvait diverses classes de citoyens qui chacune avait sa condition spéciale. En somme, les bourgeois étaient des roturiers libres; quant aux artisans, dans les villes et dans les villages, ils jouissaient d'exemptions ou d'atténuations de corvées, quand bien même ils étaient colons et corvéables.

Parmi les paysans serbes, au XIII^e et au XIV^e siècle, on distin-

guait des *cultivateurs* et des *pasteurs*. Ces derniers, habitant les crêtes des montagnes où ils s'étaient réfugiés lors de la conquête slave, s'appelaient *Vlasi* (Romains) parce que, dans les premiers temps, ils s'étaient partout gardés purs de tout mélange. Ils se slavisèrent par la suite, sauf en quelques points. Les cultivateurs pouvaient être soumis à trois conditions : ou bien ils étaient *libres*, propriétaires non nobles, mais indépendants, de leurs terres ; ou bien *colons* ; ou bien *serfs*. Les cultivateurs libres avaient toutefois, comme les propriétaires d'alleux en Occident, leur propriété grevée, au profit de l'État, de corvées fixées par la loi ou par les coutumes et que confirma et garantit une fois encore le code de Stéphane Douchan. Entre les diverses sortes de propriété on distinguait principalement la *propriété patrimoniale* n'appartenant qu'à la famille, la *propriété dotale*, et la *propriété d'acquêt*, chacune ayant son régime spécial.

Le *colon*, libre de sa personne, libre d'acquérir et de transmettre, avait à supporter des charges non plus seulement en faveur de l'État comme le paysan libre, mais en faveur de son seigneur. Quant au serf, ce n'était qu'un animal humain, attaché à la glèbe, appartenant au maître, à sa merci. Le maître, sa femme et son fils, par des procédés dont le détail est inconnu, pouvaient libérer le serf. Celui-ci ne pouvait être donné en dot.

En principe les conditions étaient héréditaires. Les classes ne formaient cependant point des castes fermées. On pouvait s'élever d'une classe inférieure à une supérieure. C'était aux pouvoirs suprêmes, au roi et à l'Église qu'il appartenait de faire entrer un homme dans les rangs de la noblesse ou du clergé ; mais la simple volonté du maître suffisait pour libérer un serf. D'autre part, les artisans qui dans les villages jouissaient d'atténuations de corvées, tout en ayant la condition de colons, ne pouvaient pas faire de tous leurs fils des artisans ; le nombre de ceux-ci étant, semble-t-il, limité, un seul des fils pouvait remplacer le père. La prêtrise même était héréditaire, coutume qui subsiste encore aujourd'hui dans les familles des prêtres serbes.

L'ancien système des *beneficia militaria* donnés à titre de récompense ne s'était pas, dans l'Empire byzantin, seulement

conservé : on l'avait encore étendu sous le nom de *πρόνοια* à la récompense de tous les services ¹. Néanmoins le système féodal ne pouvait pas se développer dans la péninsule balkanique comme dans l'Europe occidentale. A Byzance, en effet, la tradition romaine de la centralisation des pouvoirs s'était conservée ; tout dépendait de l'empereur, personnifiant l'autorité, loi vivante et suprême. Dans l'Empire, au lieu de seigneurs féodaux, il y avait de grands fonctionnaires, émanations pour ainsi dire du pouvoir central, et c'était à eux qu'étaient attribués les *πρόνοια*. En Serbie, au ^{xiii}^e siècle, la vie étant très simple, on ne trouvait guère, paraît-il, que des alleux. C'est seulement au ^{xiv}^e siècle, avec les conquêtes plus étendues aux dépens de l'Empire byzantin, qu'apparaissent les *πρόνοια* et qu'on les trouve mentionnés dans les documents et les lois serbes. Le mot *πρόνοια* y est reproduit tel quel. De ces *πρόνοια*, le code de Douchan interdit l'aliénation et même le don aux églises. C'est que, comme toutes les autres institutions iougo-slaves, l'organisation de l'État et de la propriété foncière, en Serbie et en Bulgarie, était calquée sur le modèle byzantin. Jusqu'à la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle, on distinguait bien de *grands* et de *petits* nobles, seigneurs propriétaires d'alleux, jouissant de droits assez étendus. Mais on ne connaissait pas de hiérarchie de seigneurs, pas de lien de vassalité entre eux, pas d'autre source d'autorité que le roi, auquel seul appartenaient les droits souverains. Après la mort de Douchan, grâce à la faiblesse de son fils et à la vaste étendue de l'empire, les grands gouverneurs cherchent pour la première fois à créer une hiérarchie féodale, à subordonner les seigneurs les uns aux autres, à s'emparer des droits souverains dans leurs *πρόνοια*. Il y a là quelque chose d'analogue à ce qui se passe en Occident au temps de la dislocation de l'empire carolingien. Le même phénomène se produit également en Bulgarie : après la mort d'Alexandre (1365), contemporain de Douchan, la Bulgarie, les Turcs à ses portes, se partage en trois morceaux.

Le développement du système féodal, déjà retardé chez les Slaves balkaniques, fut ensuite arrêté par l'invasion ottomane.

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 666, et t. II, p. 808.

En somme, malgré l'invasion des Croisés latins, les institutions romaines du colonat et des bénéfices se développèrent et évoluèrent lentement, tardivement, dans la péninsule balkanique. Il semble cependant que leur évolution tendait vers quelque chose de très analogue au système féodal.

État politique. — De même que l'organisation de la propriété foncière, l'organisation politique des États serbes et bulgares, aux ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles, était calquée sur l'organisation byzantine, Byzance étant le seul modèle que l'on eût sous les yeux, les traductions du droit byzantin constituant le seul droit écrit. Cette influence exclusive peut s'expliquer par l'identité de religion, cette religion mettant les Slaves en garde contre les influences occidentales.

Pouvoir royal. — Le roi était seul seigneur et maître, « autocrate par la grâce de Dieu », disent les formules. La terre et les hommes lui appartenaient. De lui émanait tout pouvoir et toute autorité dans l'État; tout ce qui s'y faisait, s'y faisait au nom du roi. Il était la source de la loi : les lois se faisaient en son nom. Mais, bien que théoriquement tout fût concentré dans le roi, qu'il fût maître absolu, d'autorité illimitée, les biographies des souverains, les lois, les documents législatifs, les chrysobulles instituant des monastères, montrent que les évêques, les abbés, les nobles partageaient dans une certaine mesure l'exercice du pouvoir avec le roi. La guerre même se faisait rarement sans une entente préalable avec les grands.

Administration. — L'autorité royale ainsi tempérée gouvernait le pays au moyen de fonctionnaires de cour et de fonctionnaires régionaux. Auprès du roi on trouvait toujours un *chancelier* (logothète), un *vestiaire* faisant fonction de ministre des finances, un *stratège* (voïévode), des gentilshommes de confiance destinés à remplir des missions diverses selon les besoins. Une garde noble, plus tard une garde mercenaire et composée d'étrangers, entourait le roi. La noblesse considérait comme un grand honneur de le servir. Un tribunal royal, où devait siéger quelqu'un du clergé, jugeait en dernière instance, principalement les crimes graves. Les justiciables recherchaient la juridiction de ce tribunal : dans le code de Douchan,

on dut prendre des mesures pour fixer la juridiction exacte dont chacun devait relever et contraindre les justiciables à s'y soumettre.

Le pays se divisait en *comtés*. L'administration et la police étaient confiées à un comte dans chaque comté, à un capitaine dans chaque ville et dans chaque forteresse. Il y avait partout des juges qui devaient faire des tournées pour que les pauvres pussent obtenir justice aussi bien que les riches. Pour l'exécution des jugements en matière civile et en matière financière, les juges étaient assistés de *pristaves*. Certaines affaires étaient soumises au jury, d'autres à des tribunaux d'experts : par exemple, les questions de bornages, les procès commerciaux entre Serbes et étrangers.

Finances. — Les ressources financières provenaient de la dime, payée même par les nobles, de l'impôt personnel, de la taille, du produit des douanes, perçu aux frontières et dans les villes, enfin des revenus des domaines du roi et de l'État qui, à ce qu'il paraît, n'étaient pas distincts. Les immenses domaines du roi étaient cultivés par corvées des colons royaux et des hommes libres. Le roi possédait en outre de grands troupeaux. Leurs déplacements, aussi bien que le transport de toute partie de la fortune mobilière du prince, étaient à la charge des sujets. Sur les marchés, personne ne pouvait vendre ses produits avant qu'eussent été écoulés les produits du domaine royal. Le service des finances et du domaine exigeait un nombreux personnel qu'il fallait rétribuer : si bien que le régime financier pesait lourdement sur les contribuables. A ces charges s'ajoutaient encore des droits analogues aux droits de gîte et de pourvoirie de l'Occident : droit de gîte pour les fonctionnaires et les nobles, droit de pourvoirie pour le roi dans ses voyages. Le code de Douchan confirma le privilège royal du droit de pourvoirie ; mais il abolit le droit de gîte dans les villes et limita les cas où l'on pourrait l'exercer dans les villages. Enfin il existait des obligations analogues aux aides féodales : en cas de mariage du prince royal, de baptême dans la famille souveraine, quand le roi entreprenait des constructions, le royaume tout entier devait contribuer.

Armée. — Le roi était le commandant en chef des armées. Absent, il était remplacé par les *stratèges* ou *voïévodes*. L'armée se composait des contingents levés par les nobles parmi leurs colons. Ils devaient amener le nombre d'hommes fixé par le roi. On peut parfaitement distinguer des cas de mobilisation partielle et des cas de mobilisation générale, tous les gens en état de porter les armes étant alors appelés. Les comtés (*joupas*) formaient, en même temps qu'une division administrative, une division militaire, chaque comté ayant sa forteresse dont l'entretien était à sa charge. Au début, le commandement des troupes du comté appartenait au comte (*joupan*). Plus tard, les comtes furent remplacés par les *knèzes* (*princes* dans le sens étymologique de *principes*) et par les *voïévodes*, que l'on trouve assez nombreux au xv^e siècle. Au xiii^e et au xiv^e siècle, plusieurs comtés formaient, au point de vue militaire, un *duché* auquel présidait un voïévode. Le commandant en chef portait le titre de *grand-voïévode*.

Les approvisionnements de l'armée en campagne étaient à la charge du peuple : pour le soulager, le code de Douchan disposa que deux corps de troupes ne pourraient successivement passer la nuit dans un même village. Aux comtés des frontières (*Kraïchté*, Marches) incombaient des responsabilités spéciales. Les margraves, d'après le code de Douchan, devaient garder la frontière contre les troupes étrangères, les incursions des brigands ou aventuriers. Des indemnités étaient dues par eux pour tous dégâts provenant de coups de main qu'ils n'avaient pas su prévenir.

En outre de l'armée nationale recrutée régionalement, il y avait encore au xiv^e siècle des soldats possesseurs de *πρόνοια*, que le produit de ces terres servait à entretenir. On n'a de renseignements ni sur leur nombre, ni sur l'étendue des terres qui leur étaient attribuées. A l'exemple des souverains byzantins, les rois employaient également des troupes mercenaires recrutées soit parmi les Orientaux comme les Turcs, soit parmi les Occidentaux, comme les Allemands, Français, Italiens. Les Occidentaux constituaient généralement les corps de grosse cavalerie, les cuirassiers. Le nombre des mercenaires s'accrut

en même temps que croissaient l'étendue et les richesses du royaume serbe, sous les rois Miloutine et Douchan.

Influence religieuse de Rome et de Constantinople sur les Slaves. — Avant même leur rupture définitive (1054), Rome et Constantinople luttèrent pour assurer leur influence exclusive sur les Slaves nouvellement convertis. Cette rivalité devait profiter à l'indépendance religieuse de ceux-ci. Constantinople tolérait, en Moravie et en Pannonie (863), la création d'un alphabet et d'une langue liturgique slaves, dans le dessein d'assurer ses frontières septentrionales contre Rome. Pour conserver son influence sur ces mêmes provinces, Rome bénissait (869) l'alphabet slave créé par les apôtres Cyrille et Méthode. De même, en 866, Rome avait accédé aux demandes du prince bulgare Boris, qui cherchait à se rendre indépendant de Constantinople; mais Constantinople surenchérisait par la concession d'une hiérarchie autocéphale en Bulgarie.

Les évêques allemands installés en Moravie et en Pannonie finirent par chasser les lettrés slaves. Poursuivis partout où dominait Rome, ceux-ci, à partir de 886, se réfugièrent en Bulgarie, le seul pays alors capable de les protéger. Ils y formèrent, au commencement du x^e siècle, un véritable séminaire de lettres. La Bulgarie, qui avait paru hésiter jusqu'alors entre Rome et Constantinople, simplement pour obtenir de cette dernière la reconnaissance de son autonomie religieuse, ayant enfin accepté un archevêque des mains du patriarche grec, les Bulgares subirent l'influence exclusive de Byzance et de la civilisation hellénique. Au x^e siècle, l'alphabet slave (*glagolitsa*), introduit d'abord en Moravie et en Pannonie, subit en Bulgarie une transformation radicale dans le sens grec; il devint un alphabet grec (*cyrillitsa*) adapté à la langue slave. Mais une partie des Croates soumis à Rome avaient conservé le premier alphabet: si bien que le nouvel alphabet slave-byzantin créa de nouveaux obstacles à l'union, de nouveaux prétextes à controverses et à discorde. La civilisation byzantine imprégna de plus en plus la civilisation slave en Serbie, Bulgarie, Russie — celle-ci en partie par l'intermédiaire de la Bulgarie. Au point de vue religieux, la Bulgarie et la Serbie ne firent que répéter ce qui se

faisait à Byzance. La littérature, à peu d'exceptions près, n'offre que des traductions d'œuvres byzantines. Il est très intéressant de constater à quel point ces pays, pour toute leur civilisation, dépendaient de Constantinople, alors même qu'en politique ils s'en émancipaient si complètement. En fait, au point de vue moral, les États de la péninsule balkanique ne forment qu'un seul et même empire. C'était toujours l'Empire romain d'Orient, maintenu par la religion et par la civilisation émanée de la religion. Le grec en Orient, comme le latin en Occident, était la langue commune à tous les lettrés.

Toutefois l'influence latine se faisait sentir dans une certaine mesure, au point de vue artistique, dans la partie occidentale de la péninsule, en Albanie, en Bosnie, dans la Serbie de l'ouest. Cela tenait à ce que certains centres sur l'Adriatique, Zara, Spalato, Raguse, Cattaro, Dulcigno, Durazzo, Parga, commerçaient sans cesse avec l'Italie, qu'ils avaient conservé leur ancienne organisation municipale, que beaucoup étaient restés fidèles à l'Église romaine. D'autre part la domination latine se prolongeait en Morée et Hellade centrale; les Anjou de Naples exerçaient une certaine influence en Albanie. Mais à mesure que l'on s'éloigne du littoral, les traces de l'influence latine s'effacent et l'influence exclusive de Byzance reparait. Dans le monde moral, l'antagonisme persistait partout; il devenait même plus violent dans les régions où la civilisation latine et la civilisation grecque se trouvaient directement en présence : rien de plus funeste pour le développement ultérieur des peuples de la péninsule. C'est cet antagonisme moral qui explique comment, malgré leur parenté ethnologique, les peuples ne s'y sont pas groupés en un seul ou tout au moins en deux corps de nation. Les siècles ont passé sans rien résoudre, sans rien améliorer. On a lutté, on lutte sans relâche.

Arts et lettres. — Les monuments artistiques de cette période sont assez rares et c'est dans les monastères qu'il faut aller chercher ces vestiges du passé. Le fait s'explique aisément : à part les églises, les monastères et les forteresses, toutes les constructions étaient généralement en bois. Dans la seconde moitié du *xiii^e* siècle, le style architectural s'est pour

ainsi dire élargi. Sur certains points se font sentir des influences autres que celle de Byzance. Par exemple, aux ruines du couvent de Gradat construit par la reine Héléne, Française d'origine, on retrouve des motifs d'ornementation et des détails de construction empruntés à l'art gothique. Son fils Miloutine fut le « roi bâtisseur » de la dynastie. Au mont Athos, il réédifia sur un plan plus large le couvent serbe. A Constantinople, à Thessalonique, à Serrès, à Uskup (Scopia) et jusqu'à Jérusalem, se trouvaient des monuments édifiés par lui. Son œuvre la plus importante fut l'édification, près de Mitrovitza et de Kossovo, de la magnifique église de Bagneska, aujourd'hui en ruine. Le monastère de Detchani, encore debout entre Ipek et Prizren, fut construit par Étienne, fils de Miloutine. A Prizren même, Douchan, en commémoration de la proclamation de l'empire, dédiait un couvent aux Saints-Archanges. Enfin le héros de Kossovo, Lazare, construisait Ravanitza, Krouchévatz, etc. Il va sans dire que ces couvents de même que les demeures seigneuriales étaient ornés de tableaux et de tentures, enrichis d'œuvres d'art, qu'ils renfermaient de précieux bijoux. Mais à part quelques rares collections dans les monastères, l'invasion n'a rien laissé subsister de ces travaux artistiques du moyen âge balkanique.

De littérature écrite originale, on peut dire qu'il n'en existe point dans cette période, si l'on excepte quelques écrits historiques. La littérature subit l'influence exclusive de Byzance. En outre, dans la péninsule balkanique, comme dans l'Europe occidentale à cette même époque, la langue littéraire n'est nulle part la langue populaire. Le dialecte slave qui, servant à traduire les Écritures, avait été en 865 en Moravie élevé au rang de langue religieuse et littéraire, fut employé exclusivement pendant tout le moyen âge par les lettrés, en Serbie, en Bulgarie, en Russie et même dans certains cantons catholiques croates et jusque dans l'archipel dalmate. Il faut arriver au xviii^e siècle pour trouver un mouvement en faveur de l'emploi en littérature des langues nationales.

Outre d'innombrables traductions d'ouvrages religieux, commencées dès le v^e siècle et qui parfois subsistent seules,

les originaux ayant disparu, on emprunta aux Byzantins des romans et des contes. L'*Histoire fabuleuse d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène, les contes *sur la guerre de Troie*, ceux des *Mille et une nuits*, etc., passèrent ainsi dans le domaine populaire. De même furent traduits les historiens byzantins comme Jean Malalas, Georges le Moine, Zonaras, etc., etc. Ces ouvrages ainsi traduits servent de modèles aux écrivains qui, vers la fin du xiv^e siècle, commencèrent à rédiger des annales serbes. Ces annalistes, très secs, ne remontèrent même pas au delà du xii^e siècle. L'histoire n'a pas grand profit à tirer non plus des éloges biographiques rédigés en assez grand nombre depuis saint Sava et le roi Stéphane¹, qui créèrent le genre, en composant un éloge de leur père. Au xiv^e siècle, l'archevêque Daniel essaya de faire une collection de ces panégyriques. Mais son œuvre fut peu continuée après sa mort. De toutes ces biographies la plus riche en renseignements est en même temps la dernière en date : c'est la biographie du despote Stéphane, fils de Lazare (1389-1429), écrite en 1431 par un Bulgare, Constantin le Philosophe. C'est un fait caractéristique que la littérature iougo-slave au moyen âge n'offre rien de vivant, qu'on n'y trouve presque pas d'œuvres poétiques, que tout soit prose et que tout, forme et fond, y soit artificiel et morne.

II. — *Les souverains.*

Les rois de Serbie : Ouroch le Grand, Dragoutine, Miloutine. — En 1242, Ouroch, fils cadet du roi Stéphane, succédait à son frère Vladislav. Son règne, habile et heureux, dura jusqu'à 1276. Entre l'Empire grec et ses adversaires, il prit toujours parti pour ces derniers.

Pour affermir les bonnes relations avec les Bulgares, il donna sa fille à l'empereur Michel VIII. Pour se bien couvrir au nord et se faciliter l'occupation de la Mâtchva, il faisait épouser à son fils Dragoutine la princesse Catherine, une Hongroise.

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 828.

Lui-même avait épousé une Française, la princesse Hélène, parente des Anjou de Naples et dont les historiens serbes s'accordent à faire l'éloge. L'alliance avec les rois Angevins couvrait le royaume d'Ouroch du côté de l'ouest et lui permettait de se consacrer à la lutte contre Constantinople. Quoique ses succès aient été minces, il mérita son surnom de Grand pour avoir jeté les bases d'une politique durable et prudente. La création de l'industrie minière, une bonne politique commerciale augmentèrent la richesse du pays. C'est sous lui que la Serbie commence à prendre le dessus sur la Bulgarie, où finissait avec la dynastie des Asan la politique d'expansion.

Une révolution de palais interrompit ce règne heureux. En 1276, Ouroch dut abdiquer en faveur de son fils rebelle Dragoutine, soutenu par une armée hongroise. Poursuivi par les remords, Dragoutine, en 1284, abdiqua lui-même en faveur de son frère Miloutine. Il se réserva la Serbie du nord, la Mâtchva et la partie adjacente de la Bosnie : il y régna longtemps et contribua beaucoup à la renaissance de la civilisation slave-byzantine dans cette région.

Sous le règne de son frère Miloutine (1284-1321), l'un des plus remarquables d'entre les Némanya, l'œuvre de l'unité serbe fut singulièrement avancée : continuant la politique paternelle, Miloutine réussit à établir définitivement la domination serbe au delà du Tchar-Dag, dans la vallée du Vardar, aux dépens de l'Empire byzantin.

Allié au despotès grec de l'Épire, au roi de Naples, couvert du côté de la Hongrie par son frère Dragoutine, Miloutine marcha vers la vallée de la Strouma, et occupa la région de Serrès et de Christopolis (Cavala). Les armées serbes, pour la première fois, arrivaient au littoral de la mer de l'Archipel (1282-1283). Peu après il occupait la région des lacs d'Ochrida et de Prespa. Un mariage avec la fille de l'empereur bulgare Georges Tertéra devait, dans la pensée de Miloutine, lui assurer la paix du côté de la Bulgarie. Il ne lui en fallut pas moins en 1291 se défendre contre un prince bulgare, Sischman de Viddin, que la grandeur de l'État serbe commençait à inquiéter. Sischman, battu, fut ménagé par Miloutine qui, pour sceller

la paix, lui fit épouser la fille d'un de ses grands dignitaires. L'union fut dans la suite rendue plus étroite encore par le mariage de Néda, fille de Miloutine, avec le fils de Sischman.

La lutte contre l'Empire byzantin reprit en 1296 et 1297 : l'Albanie septentrionale fut conquise et le royaume serbe continua de s'agrandir en Macédoine. Andronique II Paléologue, déjà occupé par les Turcs en Asie, chercha la paix en Europe par une alliance avec celui-là même qu'il redoutait et donna sa fille Simonide en mariage à Miloutine. La bonne intelligence entre les deux souverains ne fut plus troublée et Miloutine acheva son règne dans la paix. Règne glorieux, car en comptant les possessions de Dragoutine, la domination serbe s'étendait, d'une part, de la Bosna au Rilo-Dagh et à la Strouma; d'autre part, de la Save et du Danube aux montagnes de Stroumitza et à Prilep en Macédoine.

Ce règne ne fut pas moins bienfaisant à l'intérieur. Les annales serbes le glorifient d'avoir construit ou restauré quarante églises dans ses États et hors de ses États, à Jérusalem, à Thessalonique, près de Serrès, à Constantinople. Dans cette dernière ville, il construisit et dota une *xénodochie*, asile gratuit pour les pauvres.

Miloutine, de tempérament autoritaire, était de ceux qui ne reculent devant rien pour se faire obéir. Son fils Stéphane, le futur Oouroch III, fit l'épreuve de cette ferme volonté. La politique pacifique de la dernière partie du règne n'avait pas été sans exciter le mécontentement des partisans de l'expansion. Stéphane se mit à la tête des mécontents. Son père donna l'ordre — qu'on n'exécuta pas — de lui crever les yeux et le fit interner à Constantinople. Stéphane y demeura sept années. En 1321, il était appelé à succéder à Miloutine.

Stéphane Oouroch III Détchanski. — Le règne d'Oouroch III fut signalé par une guerre contre l'État slave de l'est. Son beau-frère Michel, tsar des Bulgares, répudia Néda pour épouser une princesse byzantine. Comme l'on s'inquiétait à Constantinople autant qu'en Bulgarie des progrès de la puissance serbe, une coalition se forma contre Oouroch III. La guerre qui en résulta aboutit à l'écrasement de l'armée bulgare à Velbouje:

La victoire était due en grande partie à l'héroïsme du prince héritier Douchan. Selon la politique traditionnelle des Némanya on chercha à créer de nouveaux liens entre la Bulgarie vaincue et la Serbie : Douchan épousa la sœur du tsar Michel. En 1336, Douchan, craignant que son père ne le déshéritât au profit d'un autre fils qu'il avait eu de sa seconde femme (une princesse byzantine), prit les armes et le détrôna.

Les tsars de Bulgarie depuis Jean Asan II. — Avec Jean Asan (ou Assène) II, mort en 1241, disparaissaient pour ainsi dire toutes les chances d'avenir de la Bulgarie. Avec la dynastie, éteinte dès la troisième génération, disparaissaient les traditions politiques : la grandeur territoriale de l'État bulgare fut elle-même atteinte. Le fils de Jean Asan, Koloman I^{er} (1241-1246), âgé de neuf ans à son avènement, mourut au moment où allait commencer la guerre contre l'Empire grec. Celui-ci, profitant des circonstances, s'efforçait d'expulser les Bulgares de la Macédoine, de la vallée de la Strouma et de la Thrace, qu'ils avaient occupées sous Jean Asan II. Il parvint à ses fins de 1254 à 1257, tandis que régnait en Bulgarie Michel Asan (1244-1257), autre fils de Jean II et gendre d'Ouroch I^{er} de Serbie. Après l'assassinat de Michel, la succession au trône donna lieu à une série de troubles qui ne prirent fin presque, à quelques interruptions près, qu'avec l'invasion turque. Le règne de Constantin Titch, seigneur bulgare apparenté aux rois de Serbie, fut assez long (1258-1277), mais n'apporta aucune amélioration. La Bulgarie demeurait stationnaire entre le Danube, le système du Vitoch et du Rilo-Dagh et la Maritza. La maladie prolongée de Constantin Titch, les intrigues de sa femme, la proximité des ennemis, particulièrement des Tatars, donnèrent lieu à des désordres qui durèrent près de vingt ans. Ivail (Lachanas), Jean Asan III, protégé de Byzance, Svetslav, Georges Tertère, Smiletz, se succédèrent, sans qu'aucun d'eux parvint à rétablir l'ordre. Les Tatars, sous Tçhoki-Khan, envahirent une première fois la Bulgarie. La partie occidentale, la région de Viddin commençait à se faire une vie à part, avec Sischman. Le fils de Georges Tertère, Théodore Svetslav, restaura le pouvoir central et parvint à régner, de 1295 à 1322. Son fils, Georges Tertère II,

essaya, mais sans succès, pendant un règne d'un an, d'agrandir l'État aux dépens de Byzance (1322-1323). Mort sans enfant, il eut pour successeur Michel Sisichman de Viddin (1323-1330), le premier de la dynastie. Très ambitieux, malheureux dans ses ambitions, jaloux des progrès des Serbes, il rechercha l'alliance des Byzantins. De là son divorce avec la sœur d'Ouroch III. On a vu le résultat de cette politique. Jean Alexandre, neveu de Michel, lui succéda : le mariage de sa sœur avec Douchan inaugura la politique d'entente entre Serbes et Bulgares, chère à Douchan, la seule prudente et salutaire. L'histoire de la Bulgarie au moyen âge devait prendre fin avec les fils d'Alexandre et l'invasion turque.

Stéphane Douchan (1331-1355) : la Grande Serbie ; le tsarat et le patriarcat. — On a dit de Stéphane Douchan qu'il fut le Charlemagne de la Serbie : comme le grand empereur d'Occident, le tsar serbe s'est fait représenter sur les monnaies portant en mains le globe surmonté de la croix. S'il a mérité le titre de *Grand*, que lui ont attribué tous les historiens étrangers, c'est peut-être moins pour avoir conduit la Serbie au plus haut degré de puissance qu'elle ait atteint au moyen âge, que par sa glorieuse conception d'un empire d'Orient, refait par lui, rajeuni par lui et dressé à l'extrémité de l'Europe, comme une barrière en face du Turc, chaque jour plus menaçant. A son avènement l'heure semblait venue de trancher cette question depuis longtemps pendante : l'hégémonie dans la péninsule resterait-elle aux Grecs, ou passerait-elle aux Slaves, plus jeunes et plus énergiques ?

La solution paraissait devoir être favorable aux Slaves. Cinquante ans après la restauration de l'Empire grec, l'anarchie intérieure et le péril turc l'avaient presque réduit déjà à la dernière extrémité. Les factions détruisaient l'État, et, chacune à son tour, prenait à solde l'Osmanli. Chez les Slaves au contraire, le conflit entre Serbes et Bulgares venait de prendre fin, une alliance unissait les deux peuples, le génie de Douchan assurait sans conteste la prééminence aux Serbes dans cette alliance ; il semblait devoir l'assurer aux Slaves dans la lutte contre les Byzantins.

Les dix premières années du règne de Douchan légitimèrent toutes les espérances. Une politique active, des campagnes heureuses agrandirent au sud le royaume et en rapprochèrent les frontières à la fois de la mer Égée, par les conquêtes en Macédoine, et de l'Adriatique, par les acquisitions en Albanie. Moins Thessalonique, la Chalcidique et la Morée, Douchan était déjà maître d'à peu près toutes les provinces occidentales de l'Empire. Au début de l'année 1345, la frontière serbe descendait sur la Strouma jusqu'en face de Serrès. La Bulgarie, alliée de Douchan, débordait sur la rive droite de la Maritza supérieure. La région comprise entre Serrès, le Rhodope, la mer Égée, l'embouchure de la Maritza, était soumise à des aventuriers slaves indépendants, parmi lesquels Momtchilo. La Thrace proprement dite, une faible partie du littoral de l'Asie Mineure, étaient tout ce qui restait de l'Empire byzantin. Or, en octobre 1345, Momtchilo étant mort, Douchan occupa Serrès et Christopolis : si bien que la frontière serbe se trouva réellement portée jusqu'à l'embouchure de la Maritza.

Arrivé à ce degré de puissance, Douchan estima que le titre de roi (*kral*) ne lui suffisait plus, et immédiatement après la prise de Serrès il se proclama « empereur (*tsar*) de Serbie et de Romanie ». Mais l'empereur ne pouvait être sacré que par un patriarche indépendant du patriarche de Constantinople. Le patriarche bulgare de Tirnovo et l'archevêque d'Ochrida sacrèrent donc patriarche l'archevêque serbe Joannikios. Celui-ci, le 16 avril 1346, à la fête de Pâques, dans la *skoupchtina* tenue à Uskup, sacra Douchan empereur.

Convaincu que la dislocation de l'Empire byzantin ne pourrait s'opérer qu'à son profit, Douchan, en attendant son heure, s'efforçait de rehausser le prestige extérieur de sa nouvelle dignité et de renforcer à l'intérieur, en l'organisant, le jeune empire slave. De là, les grands dignitaires, despotes, logothètes, chambellans, etc., dont il s'entoure, à l'exemple des souverains byzantins; de là, ses voyages dans les pays récemment conquis. De là encore, le grand travail qui aboutit en 1349 à la promulgation de l'ensemble de lois connu sous le nom de *code de Douchan*, le plus beau de ses titres de gloire.

Dès le temps de saint Sava, l'on avait traduit le *Nomocanon* de Photius et le *πρόχειρος νόμος* de Basile I^{er} : Douchan ordonna la traduction d'un recueil alphabétique ou droit byzantin, droit ecclésiastique et civil, composé par Mathieu Blastarès de Thessalonique et fit voter par la *skoupchtina* de 1349 deux cents articles complémentaires. Il n'est pas sans intérêt de noter que Douchan y mentionne avec une certaine pompe les noms des empereurs, « ses prédécesseurs », chaque fois qu'il confirme quelque disposition législative promulguée par eux.

Le code proclame la loi supérieure à tous : il met fin à l'arbitraire. Il détermine les responsabilités, fixe la compétence des tribunaux, confirme les droits de propriété et les privilèges de tout genre. Il consacre solennellement la prééminence et les droits exclusifs de l'orthodoxie grecque dans l'empire serbe; religion d'État, elle eut le droit de persécuter, la loi en main, catholiques et hérétiques. Tout en soutenant ouvertement l'autorité et les privilèges du clergé et de la noblesse, tout en prohibant toute assemblée de roturiers, l'empereur se faisait le protecteur de ces mêmes roturiers et des colons. Il les mettait à l'abri des vexations des grands, abolissait le droit de gîte, prenait de nombreuses et efficaces mesures pour assurer la liberté du commerce et des échanges.

D'autres mesures furent moins heureuses : par exemple, la division de l'empire en grands gouvernements préparait sa dislocation pour le jour où le pouvoir impérial ne serait plus en des mains fermes : les voïévodes, à l'exemple des comtes de l'Occident, devaient tendre à l'indépendance par usurpation des terres et des pouvoirs impériaux. Mais Douchan ne prévoyait pas un pareil avenir. Ce qu'il voyait dans les temps futurs, c'était Constantinople capitale de l'empire serbe.

Pourtant la disparition de l'Empire byzantin ne paraissait pas aussi proche ni son démembrement aussi facile que Douchan l'avait peut-être pensé d'abord. De nombreux obstacles se dressaient entre lui et Constantinople. D'abord la Serbie, pays purement continental, ne pouvait lui fournir l'une des forces indispensables à la réalisation de ses projets, la flotte sans laquelle on ne pouvait se rendre maître ni de Thessalonique ni

de Byzance. Vainement recherchait-il l'alliance effective de Venise, dont les vaisseaux avaient contribué dans une large mesure à la victoire des Latins en 1204 : la République n'entendait pas aider à la réédification d'un grand État balkanique, à la création d'une nouvelle grande puissance sur la Méditerranée. D'autre part, ces Turcs que Douchan dans ses luttes contre l'Empire byzantin avait presque partout rencontrés au lieu et place des Grecs, soit qu'ils fussent à leur solde, soit qu'ils fussent leurs alliés, ces Turcs, insaisissables pour Douchan, formaient des projets analogues aux siens. Ils allaient s'emparer de Gallipoli (1356), fermant les Dardanelles, barrant aux Slaves la route maritime de Constantinople. Pourtant le tsar de Serbie préparait une dernière attaque contre la capitale de l'Empire grec quand le 20 décembre 1355 il mourut subitement.

Ouroch V : démembrement de l'empire serbe. — On a raconté qu'autour de son lit de mort Douchan avait réuni ses voïévodes et les avait conjurés de demeurer unis et fidèles à son fils. A peine l'empereur avait-il expiré que les voïévodes se seraient écriés : « A qui l'empire ? » Vraie ou fausse, l'anecdote symbolise à merveille la situation périlleuse où la soudaine disparition de Douchan laissait l'empire serbe.

Il y avait bien un héritier, un fils de Douchan, Ouroch. Mais d'abord il n'avait que dix-neuf ans ; puis, d'un caractère dévot, doux, sans vivacité, il était le vivant contraste de son père : c'est bien Louis le Débonnaire après Charlemagne. Sa faiblesse ne compromettait pas seulement la réalisation des projets de Douchan : elle mettait en péril l'œuvre accomplie, l'existence même de l'empire. L'œuvre était si récente qu'à vrai dire l'empereur c'était l'empire. Celui-ci n'existait que par celui-là. Le temps avait manqué pour fondre les provinces entre elles, pour créer un esprit commun. Un centre même, son centre naturel, manquait au nouvel État puisque Constantinople n'avait pu être conquise. D'autre part, comme il n'y avait ni un sentiment de solidarité, ni un d'esprit public, la tentation devait être bien forte, pour les membres de cette féodalité administrative créée par Douchan, de se substituer, chacun dans son domaine, au prince faible qu'était Ouroch. Ajoutez

l'influence du sol, la nature même du pays, morcelé par les montagnes en nombreux cantons assez nettement séparés. Pourtant l'œuvre de dislocation ne commença pas sur-le-champ, et sauf quelques pertes sur la périphérie, l'unité subsista encore pendant dix ans après la mort de Douchan; et les gouverneurs, en apparence au moins, respectèrent l'autorité impériale.

Aux causes internes de destruction, très analogues à celles qui amenèrent la dissolution de l'empire carolingien, s'ajoute le péril extérieur : en Orient, il vient des Turcs, comme en Occident il vint des Normands. L'État créé par Mourad I^{er} (1360-1389) en Thrace se développait rapidement. Les Turcs pressaient les Serbes au sud-est vers Serrès et Drama, par le Rhodope, par la mer Égée : ils s'approchaient de la Macédoine par la Maritza. Les gouverneurs serbes de cette région durent songer à organiser seuls leur défense, car les nobles de la Serbie centrale, guidés par des vues purement égoïstes, semblaient se désintéresser du péril couru au sud, et l'empereur Ouroch ne sut pas les rappeler à l'idée d'un devoir commun.

La Serbie méridionale et les Turcs. — En ces circonstances, la sécession du sud était inévitable; le despotès Voukachine, qui gouvernait la Macédoine et qui tenait Prizren, la capitale de l'empire, se sépara de l'empereur. Il se proclama roi de Serbie (1366), donna le titre de despotès à son frère Ougliécha, qui occupait Serrès, Drama et la région côtière. Il prépara la lutte contre les Turcs. L'empire serbe se trouva de la sorte partagé en deux tronçons : les provinces du nord, sous Ouroch V et ses vassaux; les provinces du sud, sous Voukachine et son frère, les Merniavtchévitch.

Le rôle des deux Merniavtchévitch fut des plus glorieux. Voukachine et son frère ne voulaient pas seulement sauvegarder leurs provinces; devinant les projets des Turcs, ils voulaient les empêcher de prendre pied en Europe. L'héroïsme d'Ougliécha ne put empêcher Mourad I^{er} d'établir sa capitale à Andrinople. En 1371, les deux frères se préparèrent à un effort suprême : Grecs et Serbes s'étaient enrôlés; jamais pareille armée n'avait encore été opposée aux Turcs depuis leur

établissement en Thrace. On a vu plus haut ¹ le désastre de la Maritza (26 septembre 1371), et la fin d'Ougliécha et Voukachine. C'en était fait de l'État serbe méridional. Les possessions turques, accrues des vallées de la Strouma et du Vardar, s'étendirent du coup jusqu'aux lacs de Prespa et d'Ochrida.

La légende s'est emparée du personnage de Voukachine : elle fut en partie l'œuvre haineuse du clergé. La défaite de la Maritza fut d'abord présentée comme le châtement céleste du crime qu'il avait commis en usurpant la royauté, en démembrant l'État des Némanya. Puis on imagina que Douchan à son lit de mort avait confié à Voukachine la garde de son empire et de son fils Ouroch : non seulement Voukachine aurait trahi la confiance du mourant en s'appropriant une partie de ses États ; mais encore il aurait été l'assassin de son pupille et l'aurait fait étrangler ² en 1367 ; or, le tsar Ouroch survécut trois mois à Voukachine.

La Serbie méridionale vassale de la Turquie. — L'indépendance de la Serbie méridionale ne fut pas complètement anéantie après le désastre de la Maritza. Les dynastes serbes de la Macédoine, Constantin et Dragache Déianovitch, devinrent les vassaux des Turcs, mais non point leurs sujets. Le fils même de Voukachine, Marko Kraliévitich (1371-1394), garda le titre de roi, sous la suzeraineté du sultan. On a dit de Marko Kraliévitich qu'il était le Roland de la Serbie. Nul héros n'est plus populaire, et son nom avec celui du tsar Lazare remplit les *pesmas* les plus beaux. Marko et son cheval Charatz sont aussi populaires aujourd'hui que le furent au moyen âge Roland et son glaive Durandal. Marko est resté le type du chevalier, aussi généreux qu'héroïque, grand batailleur et grand buveur. Au demeurant l'histoire littéraire de la Serbie lui doit seule quelque chose. Il fut seulement le vassal fidèle du sultan, combattant aux côtés des Turcs avec des mercenaires serbes. A ses propres exploits la légende a ajouté tous les exploits célébrés dans des chants héroïques antérieurs : par exemple

1. Ci-dessus, p. 828.

2. C'est cette légende que l'on retrouve comme l'histoire vraie dans la plupart des ouvrages français consacrés à la Serbie.

toute une partie de la légende de saint Georges fut appliquée à Marko Kraliévitich. Lui seul a pu faire pardonner son usurpation à Voukachine, que le clergé maudissait encore trois siècles après sa fin. A la mort de Marko et de son ami Constantin, disparut le semblant d'indépendance que les Turcs avaient laissé à la Serbie méridionale : la Macédoine et ses dépendances furent déchiquetées en *ziamets* et *timars* de l'empire ottoman¹.

La Serbie septentrionale jusqu'à la bataille de Kossovo. — La Serbie septentrionale avait commis une lourde faute en laissant Voukachine combattre seul devant Andrinople. C'est que les mêmes faits s'y passaient qui s'étaient produits en Serbie méridionale. Là aussi l'esprit particulariste agissait. Les Balchitch, seigneurs et gouverneurs de Zetta, les Altomanovitch, seigneurs du pays montagneux entre la Narenta et la Lim, se séparaient de l'empire. Le centre de la Serbie, le pays des deux Morava, de l'Ibar, de la Sitniza, aux mains du prince Lazare et de son gendre Vouk Brankovitch, restaient fidèles à Oouroch V. Celui-ci mourait peu après la bataille de la Maritza (2 décembre 1371).

Il ne laissait pas d'héritier. Le prince Lazare et Vouk Brankovitch se trouvaient maîtres du fragment le plus important de ce qui avait été l'empire de Douchan. Il semble que Lazare ait voulu se faire son héritier et reconstituer son empire. Mais les féodaux n'entendaient pas renoncer à leur indépendance, au profit de Lazare. — Altomanovitch prit les armes contre le nouveau prince : cette guerre déplorable fut d'ailleurs malheureuse pour son auteur. Les autres féodaux reconnurent l'autorité de Lazare, et la Serbie septentrionale se trouva à peu près reconstituée sous un pouvoir central assez ferme. C'est à ce moment même que Mourad I^{er} se disposait à achever la conquête de la péninsule. Cette fois il n'allait pas avoir affaire aux seuls Serbes. Lazare avait conclu une alliance avec le roi de Bosnie, et les contingents de ce dernier se trou-

1. Sur Kossovo et Marko Kraliévitich, voir : A. d'Avril, *La bataille de Kossovo*, Paris, 1868 ; Dozon, *l'Épopée serbe*, 1890, et, du même, *Poésies populaires serbes*, 1859. Légendes sur Marko Kraliévitich, *revenant* dans son château ruiné de Prilep, dans Muir Mackenzie et Irby, *Travels in the Slavonic provinces of Turkey*, London, 1877, 2 vol. in-8.

vaient aux côtés de la noblesse serbe, sur le champ de bataille de **Kossovo**, le 15 juin 1389. L'armée turque était formidable ; « si nombreuse, dit le pesma, qu'en quinze jours, un cavalier n'en eût pu joindre le bout ». De part et d'autre l'on sentait que la lutte était suprême, qu'il y allait d'un long avenir : aussi fut-elle acharnée. Un noble serbe, **Miloch**, s'étant lancé fort en avant parmi les Turcs, la retraite coupée, poussa jusqu'au sultan et le poignarda. Après des prodiges de valeur, **Lazare** et plusieurs des siens furent faits prisonniers. On les décapita immédiatement après la bataille.

La légende de Kossovo. — La bataille sanglante et furieuse, l'action héroïque de **Miloch**, la mort de **Mourad** et de **Lazare**, le fait que ce dernier avait réussi à grouper toutes les forces des Balkans contre les Turcs, tout cela frappa l'imagination des peuples, si bien que la défaite des Serbes tourna dans la suite à la victoire morale et en eut les conséquences. Les poètes improvisateurs s'emparèrent de ce thème héroïque, l'embellirent de tout ce que purent leur inspirer l'imagination et le patriotisme, divinisèrent pour ainsi dire cette mémorable journée. L'on chanta partout la mort de **Lazare** tombé dans la bataille (d'après le poète), celle de son beau-père, le vieux **Youg**, et de ses neuf beaux-frères, celle de **Miloch**, qui a tué le sultan « et avec lui douze milliers de Turcs ». **Lazare**, « couronne d'or de la Serbie », n'est pas tombé seulement pour la patrie ; il est mort martyr volontaire de la foi. **Saint Élie**, sous la forme d'un faucon venu du **Saint-Lieu**, de **Jérusalem**, lui apporta une lettre de la **Mère de Dieu** qui lui donnait à choisir entre l'empire céleste ou l'empire de la terre. Le tsar a préféré l'empire du ciel qui dure dans les siècles. Les poèmes ainsi créés furent chantés par tous les Serbes : ils nourrirent et soutinrent leur patriotisme dans la longue servitude qui suivit. — On a vu ci-dessus les dernières luttes des pays serbes contre l'invasion ottomane¹.

1. Voir ci-dessus, p. 830 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Les principaux travaux modernes ont paru dans des périodiques : — *Glasnik*, publié à Belgrade depuis 1817 par la Société savante devenue Académie des sciences en 1887; *Archives de la Société pour l'histoire des Slaves méridionaux*, à Zagreb (Agram) depuis 1850; publication de l'*Académie iu go slave* de Zagreb depuis 1867; *Recueils de la Société littéraire bulgare*, à Braila depuis 1871, et depuis, à Sophia. Les philologues **P.-J. Schafarik** et **F. Miklositch** ont beaucoup contribué à la connaissance de l'histoire par leurs éditions, savamment annotées, de textes de l'ancienne littérature slave. Mais le travail le plus précieux est le *Dictionnaire des antiquités littéraires serbes*, du Serbe **Danitchitch**, un Du Cange contemporain. Les *Archiv für slavische philologie* de **M. V. Jagitch**, professeur à l'université de Vienne, ne rendent pas moins de service pour la connaissance de la vie intime des Slaves au moyen âge. Enfin la fondateur de la littérature serbe contemporaine, le célèbre **Vouk Karadjitch**, en recueillant les traditions historiques de la bouche même du peuple, a donné des modèles de travaux de ce genre.

J.-C. Jirétschek, *Histoire de la Bulgarie* (en tchèque, Prague, 1875; traduction allemande, 1876), livre capital. — **B. v. Kallai**, *Histoire des Serbes* (en hongrois, trad. en allemand par **J.-H. Schwicker**, Budapest, Vienne et Leipzig, 1878). — **G.-F. Hertzberg**, *Geschichte des Byzantiner und des Osmanischen Reiches*, collection Oncken, Berlin, 1883. — L'archimandrite **Rouvarats** : nombreuses monographies dans les périodiques mentionnés plus haut. — Le chanoine **Ratchki** (président de l'Académie des sciences de Zagreb, l'âme de cette société), *Étude sur l'influence littéraire de Cyrille et Méthode*, 1857, et nombreuses études sur la vie intime des Croates. — **Mijatovitch**, *Monographie sur Georges Brankovitch* (1427-1456); *Recherches sur la vie économique de l'ancienne Serbie*.

Novakovitch (Stoïan), *Histoire de la littérature serbe*, 1867; *Le peuple et la terre dans l'État serbe au moyen âge* (les alleux et les fiefs; le village; l'armée serbe); *Kossovo, chants nationaux serbes sur la bataille* (en serbe; plusieurs édit. : Belgrade, 1871; Agram, 1872; Belgrade, 1874, etc.). — **Kovatchévitch** et **Yovanovitch**, *Histoire du peuple serbe*.

Drinov, professeur à l'Université de Kharkov, *L'ancienne Église bulgare* (1869); *Origine du peuple et de l'histoire bulgare*; travaux dans les publications de la Société littéraire de Sofia; *Recherches sur la colonisation slave dans la presqu'île des Balkans* (1873, en russe); *Les Slaves du sud et Byzance au x^e siècle* (1876).

Sur la littérature populaire, outre les ouvrages cités ci-dessus, p. 946, **Élise Volart**, *Chants populaires des Serviens*, recueilli par Vouk Stépanovitch Karadjich, Paris, 1834, 2 vol. in-8. — **A. Doxon**, *Chansons populaires bulgares*, Paris, 1875 (avec l'indication de divers recueils de Bogoëv, de Miladinov, de Verkovitch, de Bezsonov).

Sur le droit coutumier des Slaves méridionaux, le recueil de **Bogitch**, Agram, 1874, in-8. analysé par **L. Leger** dans la *Revue Bleue* du 5 juin 1875, et par **Féodor Démitch**, *Le droit coutumier des Slaves méridionaux*, Paris, 1878.

CHAPITRE XIX

FORMATION TERRITORIALE DE L'ASIE TIMOUR ET LE SECOND EMPIRE MONGOL

De la fin du XIII^e siècle à la fin du XV^e.

I. — Les derniers Gengiskhanides.

L'empire mongol à la fin du XIII^e siècle. — Depuis que le parti chinois avait triomphé par l'élection de Meungke, puis de Khoubilaï¹, l'immense empire mongol tendait à se démembrer en États indépendants. L'empereur de Pékin fut, par la force des choses, amené à laisser se développer, de jour en jour, l'autonomie de ses représentants en Transoxiane, Perse et Kiptchak.

Les nouvelles expéditions : Japon, Indo-Chine, Malaisie. — Pour ses guerres lointaines, l'empereur de Pékin ne pouvait pas se passer des Chinois ; les généraux mongols de la vieille roche, les grands manœuvriers élevés à l'école de Souboutaï, comme Baïan, qui fut la gloire militaire de la fin du siècle, n'entendaient rien à la marine. Les expéditions au Japon furent des désastres. L'Armada de 1274 ne comptait pas moins de 900 vaisseaux, qui portaient 70 000 Chinois et Coréens,

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 968 et suiv.

et 30 000 Mongols¹; les généraux ne s'entendaient pas; un ouragan dispersa la flotte; des vaisseaux qui furent jetés sur l'île de Ping-Hou « personne, jamais, n'entendit plus parler », racontent les Japonais. Ceux qui purent débarquer au Japon, sans vivres, sans communications, assaillis de toutes parts par les hardis insulaires, durent mettre bas les armes. Les Japonais ne firent pas de quartier aux Chinois; les Turcs, les Mongols, et sans doute aussi les mercenaires occidentaux eurent la vie sauve, et furent vendus comme esclaves. Une deuxième expédition avorta même avant le début; la presse pouvait bien réunir des mariniers chinois et coréens, mais ne pouvait les retenir; ils massacraient leurs garde-chiourme, désertaient en masse, et se faisaient pirates. Il fallut renoncer au Japon.

En Yunnan, au Tonkin, en Birmanie, partout où les Mongols avaient accès par terre, la victoire leur resta fidèle; mais là encore, malgré les succès militaires, l'élément chinois, sans lequel on ne pouvait rien faire de durable, se déroba. Les généraux mongols gagnaient des batailles, prenaient des villes, mais la fièvre et les insulations, plus dangereuses que les flèches des Annamites et les éléphants des Birmans, décimaient leurs soldats sibériens, transoxianais, alains et russes. Après chaque conquête, ils demandaient à être rappelés. S'ils restaient, ces hommes du Nord fondaient au soleil. On finit par ne plus s'occuper de l'Indo-Chine; mais la mainmise des Mongols sur la grande-péninsule ne fut pas oubliée par la dynastie chinoise qui leur succéda; la route était tracée; les Chinois, redevenus maîtres chez eux, la reprirent pour leur compte.

Les grandes voies commerciales. — Malgré leur échec au Japon et leurs mécomptes dans l'Indo-Chine et à Java, les Mongols étaient arrivés à la mer. Dès la fin du XIII^e siècle, ils avaient donc trois routes pour communiquer avec l'Occident : es deux routes de terre, celle de Pé-lou (Pentapole), sans cesse interceptée par les révoltes des Marches, celle de Nan-lou (Hexapole), désormais à la discrétion des sultans de Transoxiane, qui visaient de plus en plus à l'autonomie; en troisième

1. De Mailla, IX, 409. Les chiffres sont évidemment exagérés.

lieu, la vieille route maritime, celle des Chinois et des Arabes, entre Canton et l'embouchure de l'Euphrate, par la presqu'île de Malacca, Ceylan, les échelles de l'Inde, conduisant du pays du Kaan à celui de son cousin et vassal, l'Il-Khan de Perse et d'Irak, l'héritier païen des khalifes. Il devenait plus simple d'aller de la Haute-Asie à l'Asie Mineure et à la Méditerranée, en traversant la Chine policée et en prenant la mer à Canton, que de risquer la détresse dans les Marches batailleuses, ou de subir les douanes et les avanies entre Transoxiane et Perse. La réunion de l'Asie sous une seule domination continentale eut donc ce résultat singulier de rouvrir les routes maritimes, au détriment des routes continentales, pour la possession desquelles Chinois, puis Turcs et Mongols, luttèrent depuis des siècles. L'empire mongol gauchissait vers la Chine et vers la mer, perdant contact avec son véritable point d'appui, le pays entre l'Altaï Bleu, les Montagnes Célestes et la Montagne Noire (Kara-Dagh), la vieille terre des vrais Turcs Kankli.

Tant que les sultans de Perse et de Transoxiane resteraient païens, c'est-à-dire neutres en matière religieuse, on pouvait compter qu'entre l'empereur mongol de Chine, désormais bouddhiste, et ses vassaux d'Occident, les rapports seraient loyaux, et qu'entre leurs États, les communications resteraient ouvertes et régulières, autant que le permettaient au sud, les périls de la mer, au nord, par le Nan-lou et le Pé-lou, les hasards de la politique, car entre gens du Nord dans les Marches et gens du Sud en Transoxiane et en Perse, entre ruraux que le transfert de la capitale à Pékin rendait à la vie nomade, et citadins que l'attrait de grandes villes telles que Bokhara et Samarkand réduisait à l'inertie, le vieil antagonisme d'Iran et de Touran renaissait.

Les sultans de Transoxiane ne voyaient pas, sans jalousie, la grandeur de leurs cousins, souverains en Perse, héritiers du khalifat, tout-puissants au pays de « Roum », maîtres des plus belles voies qui conduisent vers l'Occident, pendant qu'eux-mêmes n'étaient que les gardiens d'un passage disputé, sous la main et sous l'œil du Kaan. La situation de leurs États les rendait arbitres entre les Marches, le Kiptchak et la Perse.

S'ils devenaient musulmans, si le ferment religieux s'ajoutait au ferment politique, sûrement l'empire mongol était coupé en deux.

Révolution religieuse : décadence du christianisme turc ; triomphe de l'islamisme. — Or, l'Islam séduisait toutes les vieilles familles iraniennes, et avec elles, les familles turques en possession, depuis deux siècles et plus, dans le pays. Le christianisme déclinait, en même temps qu'Almalik et la Pentapole, où il avait ses capitales spirituelles et ses places d'armes ; il devenait une religion urbaine, perdait pied dans les campagnes dévastées. Aux armées mongoles, on ne voyait plus de gens de guerre chrétiens.

L'Église latine contribua, par son zèle, à la ruine du christianisme chez les Turcs. Le nestorianisme, implanté depuis des siècles, avait eu le temps de prendre racine ; il tenait au sol comme une plante nationale, indigène ; le catholicisme romain n'était qu'une religion d'étrangers. Le Turc chrétien converti par un missionnaire latin entra dans le giron de l'Église universelle, mais il sortait de l'Union nationale ; c'était un déserteur. C'est vers 1292 que le franciscain Jean de Montcorvin, envoyé par le pape Nicolas IV, arrivait en Chine, du vivant de l'empereur Khoubilai. « Le succès de sa mission avait été si grand qu'en 1307 le pape Clément V lui envoya sept frères mineurs, ayant rang d'évêques, qui devaient sacrer Montcorvin comme archevêque de *Khan Balik* (Pékin), et primat de tout l'Extrême-Orient. Ils seraient ses suffragants. En 1312, Clément V envoya trois autres suffragants à l'archevêque de Pékin, les frères Thomas, Jérôme, et Pierre de Florence. Ce Jérôme fut nommé, en 1320, évêque en Crimée. » On voit, par ce déplacement de l'évêque Jérôme, suffragant à Pékin, que le gouvernement de l'Église latine dans l'empire mongol était adapté, en partie, aux relations de l'État suzerain du Kaan avec ses vassaux, tels que ceux de Kiptchak-Crimée. « En 1333, Montcorvin mourait à Ili-Balik ; ce fut un Français, ancien professeur de théologie à la faculté de Paris, Nicolas, qui le remplaça. » En 1338, une mission franciscaine, ayant pour chef Richard de Bourgogne, se fondait en Pé-lou, dans le

territoire d'Ili, en plein domaine de nestorianisme, compromettant ainsi les chrétiens indigènes, entrant peut-être en conflit avec eux. Le résultat était inévitable. « Cette chrétienté fut détruite en 1342. » La réaction chinoise contre les Mongols et tout ce qui rappelait leur domination acheva la ruine du christianisme en Chine. François de Podio, envoyé comme légat en Chine avec douze compagnons (1371), disparaît sans laisser de traces. Jacques de Florence, cinquième évêque de Zaïtoun, est massacré en 1362. Le nestorianisme, abandonné à lui-même, aurait peut-être survécu; l'immixtion d'étrangers lui fut également funeste auprès des Turcs et auprès des Chinois.

Pendant que le christianisme déclinait, l'islamisme prenait pied. Il choisissait, avec un merveilleux coup d'œil, son terrain de combat et de conquête, se faisant apostolique en Kiptchak, mystique en Transoxiane, politique et littéraire en Perse et dans les Marches. En Chine, il céda la place au bouddhisme, courba l'échine, se résigna, ne se mêlant plus que de finance et d'affaires; c'était le seul moyen de vivre. L'islamisme, qu'on prétend si rigide, montra, dans l'Asie mongole, la plus extraordinaire souplesse; il sut se prêter à toute besogne, profiter de toute occasion, sans céder un scrupule du dogme. Le redoutable soudan d'Égypte, Bibars l'Arbalétrier ¹, avait compris à merveille le parti qu'il pouvait tirer de l'Islam; dans sa lutte contre les Mongols, soutenue avec toute son âpreté de Kiptchak vindicatif, cet extraordinaire aventurier dépassa l'habileté vulgaire d'un soldat de fortune, hardi et rusé. Il eut des éclairs de génie. La conversion soudaine de Béréké, khan de Kiptchak (1262), et des princes de la maison de Djoudji, plus qu'à demi chrétienne, serait inexplicable, si l'alliance du Kiptchak et de l'Égypte contre les sultans mongols de Perse ne l'expliquait. Sans doute, beaucoup de gens de guerre kiptchak, dans la Russie méridionale, étaient musulmans; mais la famille régnante ne l'était pas; à la même époque où les Mongols et les Turcs de Russie adoptaient l'Islam, les Koumans, ou Kiptchak

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 971.

de Hongrie se convertissaient au christianisme latin ¹. Si les missionnaires qui convertirent à l'Islam les Gengiskhanides et leurs sujets kiptchak de Russie n'étaient pas les agents de Bibars, du moins, ils le servaient fidèlement. Ils ne mettaient pas de retard à l'informer de leurs succès, car l'alliance de la Russie mongole et de l'Égypte, et la conversion des princes de la maison de Djoudji sont simultanées. Maître au Caire, maître en Syrie, l'aventurier kiptchak, qui avait vaincu les croisés chrétiens avec saint Louis et les croisés mongols avec Kit-Bouka, tenait en réserve des khalifes de son invention, les livrant aux coups des Mongols de Perse; quand ils devenaient gênants; il domestiquait les fanatiques Assassins, et s'en faisait des tueurs à gages; il associait humblement le nom du sultan de Kiptchak au sien dans la prière publique, et conspirait contre lui, en protestant de son dévouement au Kaan païen de Pékin. Avec les Vénitiens, il s'entendait à merveille, les connaissant bien, lui, l'ancien arbalétrier, vendu par leurs marchands d'hommes comme recrue d'outre-mer en Égypte. Aux gens de Kiptchak, il conseillait l'alliance byzantine; par terre et par mer, par ses possessions d'Égypte et de Syrie, par ses alliances de Crimée et de Russie méridionale, de la mer Rouge à la mer Noire, il avait bloqué l'empire mongol de Perse et de Transoxiane, l'avait séparé de l'Occident. Il accaparait à son profit le transit vers la Chine, cherchant à le fixer, par voie de terre, à Alep, dans la Syrie centrale, par voie de mer, en Égypte, par le Caire et Suez. Dès le commencement du xiv^e siècle, l'empire du Kiptchak fait bande à part, n'a plus, pour communiquer avec ses parents d'Extrême-Orient, d'autres routes que le Nord sauvage et le Sud, l'Égypte musulmane, gardienne jalouse des routes de commerce, qui sont aussi les routes dû pèlerinage vers la Mecque. Les soudans d'Égypte deviennent les protecteurs des villes saintes et, en même temps, les portiers des deux mers.

L'empire mongol au commencement du XIV^e siècle.

— Une carte contemporaine des plus curieuses, sert à faire

1. Voir les litanies et les prières en dialecte kiptchak (p. 186) dans le *Codex Cumanicus*, qui est de 1303. — Voir ci-dessus, t. II, p. 974.

comprendre l'extension de l'empire mongol et les divisions territoriales de l'Asie au commencement du xiv^e siècle ¹. Cette carte, compilée en 1331, faisait partie d'un ouvrage sur les institutions de la dynastie mongole, publié à la même date ²; elle peut être considérée comme officielle. Les dépendances occidentales de l'empire mongol forment sur ce document, enregistré dans les bureaux de Pékin, trois royaumes, qui sont désignés par les noms de leurs souverains : *Dou-lai-Tie-mour* (Duré-Timour, fils de Doua-Timour, 1321-1331), *Bou-Sa-Yin* (Abou-Saïd, 1317-1335), et *Yue-dzu-Bie* (Euzbeg, Ouzbek, 1312-1342). C'est-à-dire : 1^o le Djagataï (Sibérie, Turkestan, Transoxiane), avec le Khorassan oriental et l'Afghanistan, moins le pays de Hérat; 2^o la Perse, avec le Séistan et le Béloutchistan, Merv, Balkh, Bost, et l'accès de l'océan Indien, Hormouz et Bahreïn; 3^o le Kiptchak, qui comprend *Bou-Li-Ar* (Bolgar, la grande Bulgarie du Volga), puis *A-lo-Szé* (Russie), *Sa-gi-la* (Solgat, le grand port de Soudak en Crimée), et plus au sud, *Kin-cha* (Kiptchak; les steppes du Kouban), *A-lan-A-Sze* (le pays des Alains ou A-Sou) et *Sar-Ko-Sze* (la Circassie, le Caucase). — A l'ouest de Soudak, la carte ne marque pas de limites; mais elle note Damas, Constantinople, Damiette et le Caire.

A cette époque, l'unité féodale de l'empire, si visible sur la carte, est encore prouvée par les apanages de ses vassaux d'Occident, fieffés en Chine. En 1336, Euzbeg, khan de Kiptchak, envoie une ambassade au Kaan, chargée de toucher les arrérages de ses fiefs de Chine. En 1312-1313, Euldjaitou, sultan de Perse, avait envoyé des ambassadeurs en Chine, pour vérifier la comptabilité des terres qu'il possédait et en percevoir les « rentes arriérées ». En 1315, Duré-Timour du Djagataï recevait les subsides du Kaan de Pékin, à l'occasion d'une famine en Transoxiane. Les annales chinoises, à la date de 1330 (règne de l'empereur Ouen-Tsong, de son nom mongol

1. Dont l'original a été trouvé à la Bibliothèque Impériale de Pékin par l'archimandrite Palladius, et dont M. Bretschneider a publié une copie.

2. Bretschneider, *Notices of the mediæval geography of Central and Western Asia*. Cartes en tête du volume, et pages 96-97.

Dobo-Timour) enregistrent la concession de vingt *king* de terrain, au nord de Pékin, octroyée à la « constamment fidèle garde russe », à charge, pour elle, de fournir la table impériale de « tout gibier, poisson, etc., pris dans les forêts, rivières et lacs dudit domaine ». En 1334, pour la dernière fois, les Russes recrutés par les sultans de Kiptchak sont mentionnés dans les annales chinoises; un général Baïan est nommé au commandement des gardes du corps « mongols, kiptchak et russes ».

On voit, par là, que jusqu'aux approches de la seconde moitié du xiv^e siècle, quelque relâché que soit le lien fédéral qui relie les Gengiskhanides de Russie, de Perse et de Transoxiane à leur suzerain, le Saint-Empereur, qui règne à Pékin, il n'est point brisé. De la mer Noire au golfe Persique, à l'océan Indien et à la mer du Japon, le Kaan chinois, « Force du Ciel », est bien l'Empereur. Seulement, il est bouddhiste, et ses vassaux, rois médiatisés, sont devenus musulmans. Il n'y a point de pape. Qu'il surgisse une force religieuse en Transoxiane, dans le pays de contact entre Mongols de l'Est et Turcs de l'Ouest, le lien se rompra; l'empire mongol achèvera de se dissoudre. Cette force religieuse, le grand Timour ne la créa pas, mais la trouva tout organisée, et la mit en œuvre.

II. — *Les premières années de Timour.*

État politique et religieux de la Transoxiane. — De 1260 à 1360, en cent ans, le royaume de Djagataï, comprenant nominalement outre la Sibérie, le Turkestan et les Marches, n'a pas eu moins de vingt-cinq souverains, fantômes de sultans. Ceux qui régnaient en réalité, c'étaient les chefs des quatre grandes maisons d'Arlad, de Barlass, de Djélaïr et d'Aïberdi, et les vizirs qu'ils imposaient aux faibles descendants de Djagataï. Tant que l'empereur de Pékin, à côté de son nom chinois, porta encore un nom mongol, les apparences furent sauvées, et les princes gengiskhanides de la maison de Djagataï furent censés régner à la fois sur la Transoxiane musulmane,

sur le Turkestan et sur les Marches à demi païennes. Avec la chute de la dynastie mongole en Chine, tout s'effondre. De l'Oxus aux Marches, il ne reste plus debout que deux puissances : l'Islam, représenté par les ordres religieux, et l'aristocratie militaire, par les grandes maisons turques et d'origine mongole fieffées en Transoxiane.

Cette noblesse arriérée, attachée par-dessus tout à ses traditions et à ses privilèges, regardait de moins près qu'elle ne le disait à la religion. Au fond, grands seigneurs et hobereaux restaient Turcs ; ils étaient Turcs avant tout : « *Din aïri, kardache* — la Foi à part, des frères ». Toujours disposés à se battre entre eux, ils n'entendaient point que la canaille iranienne, les *Tadjik*, les *Sart*, comme ils les appelaient, se mêlât de leurs querelles. Contre ces manants, ils se mettaient vite d'accord.

Or, en 1330, un de ces manants eut l'audace de réveiller le vieil Iran endormi, et se fit roi de Khorassan. Il s'appelait Husseïn-Kert. Il s'était posé en protecteur de la foi en danger. Louvoyant entre les ordres religieux et la plèbe hérétique, défenseur naturel de ses parents par le sang et le langage, les bourgeois et les manants sart, il avait vite gagné une popularité dans le Khorassan, foulé par les exactions turques, dans le Séïstan et dans l'Afghanistan occidental, au pays des grands aventuriers, où le cœur iranien battait encore, si vivace. Il se crut assez fort pour jouer son rôle de sultan populaire jusqu'en Transoxiane, contre les hobereaux turcs d'Arlad et d'Aïberdi. Il délogea ceux-ci de leurs repaires, avança sur Bokhara.

De suite, toute la noblesse turque fit cause commune contre le Tadjik. Le sultan de la maison de Djagataï, Kazan, était trop loin pour se mêler de ces querelles entre gens du Sud ; il chassait, du côté d'Almalik, laissant les affaires de Transoxiane aux mains de son connétable et vizir, l'émir Kazgan, homme de petite maison, mais de grand renom, qui avait réussi à s'imposer par son audace et ses alliances. Djélaïr, Berlass, Arlad, tout le parti des hobereaux, affolés, se jetèrent dans les bras de Kazgan ; il se mit à leur tête, étouffa la révolution démocratique naissante, battit Husseïn-Kert, et le rejeta dans le Khorassan (1333).

Naissance de Timour. — Cette même année, dans le faubourg aristocratique de Kech qu'on appelait *Cheher-i-Sebz* (la Ville de Verdure), le mardi soir, 13 du mois Chabane, Timour venait au monde.

Le père de Timour portait le titre d'*émir*; il appartenait à la grande maison de Barlass; assez petit gentilhomme lui-même, « hidalgo du lignage des Djagataï, de mince état, entretenant trois ou quatre chevaliers » (Clavijo), il avait reçu à fief du vizir Kazgan la province de Kech et de Nakhcheb en Transoxiane, au sud de Samarkand, sur la rive droite de l'Oxus, dans les marches du Khorassan. Le nom de son clan ou famille était *Keurékène*, qui signifie « Le Beau »; lui-même portait le vieux nom turc de *Taragāi* (ou *Tourgāi*), c'est-à-dire « L'Alouette ». Si les maisons d'Arlad, de Djelaïr, de Soldouz, sont sûrement d'origine mongole, si l'usage s'est introduit de donner l'épithète de *mongols* aux empires fondés par Timour, puis (dans l'Indoustan) par Bâber, la maison de Barlass semble plutôt d'origine turque. D'ailleurs, au xiv^e siècle, les clans issus de ces quatre maisons et établis en Transoxiane et en Turkestan étaient entièrement turcs par la langue, par l'esprit et par la confession de foi musulmane orthodoxe, autant qu'à la même époque les Normands établis en Angleterre étaient devenus Anglais. Ce serait la même erreur de prendre Timour pour un Mongol que le Prince Noir pour un Français.

Premières armes de Timour. — Dans la situation troublée de la Transoxiane, toujours menacée au sud par Husseïn-Kert, resté maître en Khorassan, au nord, par ses propres sultans, princes faméliques, heureux de trouver prétexte à révolte dans leurs États du Sud pour rançonner les bonnes villes, le tout-puissant Kazgan parut à tous un sauveur; l'aristocratie militaire turque, bien pourvue entre Oxus et Yaxartes, la bourgeoisie sarte et les vieilles familles iraniennes, qui avaient formé une noblesse de robe et d'Église, l'appuyaient également.

En 1343, il se révolta ouvertement contre Kazan, le battit, et, le souverain mort, il resta le maître. Toutefois le loyalisme turc lui liait les mains; lui-même fit proclamer un autre Djagataïde; mais à la première velléité d'indépendance, il le fit assassiner,

et le remplaça par un autre; cela jusqu'à cinq fois. Pendant que Kazgan faisait et défaisait les rois, Husseïn-Kert, qui guettait sa revanche, reprit les armes. En 1358, Kazgan réunit tous ses contingents transoxianais et les conduisit contre l'Iranien et ses hérétiques, jusqu'au cœur du Khorassan.

Parmi les seigneurs qui chevauchaient avec l'armée, on remarquait ce jeune gentilhomme de la maison de Barlass, messire Timour, fils de l'émir Taragai. Bien qu'il n'eût que vingt-deux ans, le Faiseur de rois Kazgan le tenait en grande estime, tant à cause de ses mérites personnels que pour sa naissance et sa puissante parenté, car messire Timour était le modèle du gentilhomme accompli, tel que le rêvaient les Turcs de son temps et de son pays, parfait en toutes chevaleries et courtoisies. « Dès l'âge de douze ans, dit-il dans son autobiographie, je croyais trouver en moi les marques de la sagesse et de la grandeur, et je recevais quiconque venait me voir avec une affectation de hauteur et de dignité. Dans ma dix-huitième année, je n'étais pas médiocrement entiché de mes apertises en chevalerie et en vénerie; je passais mon temps à lire les livres de piété, à jouer aux échecs, et à m'exercer à toutes armes. » Sans doute, avec le Koran et les livres de dévotion, le jeune Timour avait lu quelques romans, quelques gestes, si populaires dans son pays, le *Sain-Bator* (le *Bon Chevalier*, en turc), le *Shah-Nameh* (le *Livre des Rois*, en persan). En deux ans, au service du tout-puissant vizir auquel l'avait attaché son père, ce hautain jeune homme avait vu défaire un sultan, introniser un autre. Il avait compris quel ascendant un audacieux pouvait prendre sur les grands vassaux de Transoxiane, entre leur suzerain de Turkestan et leurs ennemis de Khorassan et de Perse.

Des Barlass, il était le maître, par droit de naissance. Kazgan lui-même l'avait allié aux Djélaïr, en le mariant à sa petite-fille, la princesse Oldjai-Tourkane, une Djélaïr par sa mère. Il l'avait associé au gouvernement militaire en le faisant *mingbachi* (capitaine d'une compagnie de mille hommes d'armes). Lorsque après la victoire sur Husseïn-Kert, le Faiseur de rois fut assassiné par un de ses vassaux, tous, les Djélaïr comme les autres,

dans le trouble où les jetait la mort du vizir, tournèrent les yeux vers le jeune prince si brillant en toutes chevaleries, qui savait déjà donner audience avec tant d'autorité.

Le point d'honneur turc obligeait la famille de Kazgan à tirer vengeance du meurtre. Timour en faisait partie par son mariage avec Oldjaï. Sa première démarche, même avant de recueillir l'héritage de son père, fut de rejoindre son beau-frère Hussein et de marcher avec lui contre les alliés du meurtrier. C'était agir en féal gentilhomme, et c'était aussi affirmer ses droits dans la succession de Kazgan. Dans ce monde féodal, personne ne s'y trompa. Lorsque, débarrassé de son terrible vizir, le sultan légitime, Touklouk-Timour, le seul qui ait eu quelque énergie et un peu de sens politique parmi ces derniers Djagataïdes, voulut profiter de l'occasion et rétablir son autorité, la Transoxiane, effarée, remit son sort à la sagesse de ce chevalier de vingt-trois ans, Timour. De suite, dans ce jeune homme, le politique se révéla. Au lieu de batailler, Timour prit conseil, combina, négocia.

Guerre de Timour contre le sultan de Djagataï. — La situation était terrible; le sultan Touklouk marchait d'Almalik sur Samarkand, avec une décision d'ancien Mongol; son armée lui était dévouée, composée de gens des Marches (ou *Tchéte*), de Sibériens, Turcs réactionnaires de la vieille roche à demi païens, Mongols réfractaires à l'Islam, tous gens besogneux, affamés de pillage. A l'approche de la tourmente, les vassaux rebelles qui bataillaient contre Timour et son beau-frère avaient fait leur soumission au sultan légitime. Dans le parti de Kazgan, dans sa propre maison, le jeune chevalier ne trouvait que lâcheté et défection; son oncle Hadji-Séif-ed-Din Barlass venait de s'enfuir en Khorassan; Bayézid le Djélaïr l'avait suivi. « Lorsque Touklouk nous somma, moi et les émirs Hadji-Barlass et Bayézid-Djélaïr, de venir le trouver, ceux-ci me demandèrent avis... Je leur répondis : « Il y a deux avantages contre un seul péril à vous rendre auprès de Touklouk; mais si vous fuyez en Khorassan, vous trouverez deux périls pour un avantage. » Ils rejetèrent mon avis... J'avais les mains libres... je consultai d'abord mon conseiller de con-

science. » C'était le *Kothb-al-Akthab*¹ Zin-ed-Din Abou-Bekr, *Pir*, ou, comme nous dirions, *grand-prieur* de l'ordre des Soufi, que Timour fit plus tard *sadr*, « prince spirituel des musulmans ». Du premier coup, Timour se jetait dans les bras de l'Église. A côté de Zin-ed-Din, le légiste et canoniste Mir-Séid-Chérif, « prince des docteurs », et le grand-maitre, le deuxième fondateur des *Nakichbendi*, ces Franciscains d'Asie, Khodja-Behad-Din, que la Transoxiane révèrera comme son saint national, travaillèrent à la grandeur de ce jeune et pieux chevalier, qui promettait d'être un jour le restaurateur de la foi. Entre ces quatre hommes, l'évêque, le docteur, le moine et le prince, le pacte se fit naturellement, et tint jusqu'au bout.

Le conseil pris, d'accord avec sa conscience et avec l'Église, Timour commença par acheter les généraux du sultan : « Le sultan avait envoyé trois émirs... Je décidai d'aller les trouver, et de leur offrir des sommes capables de les tenter, et d'arrêter le dégât dans le royaume, jusqu'à mon arrivée auprès de Touklouk. » Les trois émirs se laissèrent acheter. Où Timour avait-il pris l'argent? L'Église était riche, et aussi les moines; l'Islam avait ses *evkaf* (pluriel de *vakouf*), « biens de mainmorte » : c'était son trésor accumulé pour la défense de la foi et des fidèles. Ce fut, sans doute, la caisse noire où Timour puisa largement, avec l'autorisation de son « conseil spirituel ». Les gens de religion ne barguignèrent pas, car après avoir acheté les généraux de Touklouk, devant le sultan lui-même Timour ne pouvait pas se présenter les mains vides. Hardiment il vint se mettre en son pouvoir, dans l'ancre du tigre. De suite, il séduisit tout le monde, par ses grandes manières, par l'allure des gens à sa suite, et probablement aussi, par ses libéralités. « Ma puissance en imposa aux émirs... leurs yeux furent éblouis, la magnificence de mes présents acheva de les gagner... le khan accepta mes dons de bienvenue. Souvent il me consultait, et toujours il suivait mon avis. »

1. Littéralement : le *pôle des pôles*; *kothb*, pôle, est un des titres que portent les chefs des congrégations religieuses. Le titre est ici « général », dans le sens où l'emploient nos congréganistes. — *Pir* est le titre que les affiliés donnent à l'abbé de leur ordre, à leur chef spirituel. — Le premier fondateur des *Nakichbendi* était Pir-Mohammed, mort à Kasr-i-Arifan (Perse), en 719 (1319).

Les avis qu'il donnait à ce sultan, brutal finassier de province, Timour les raconte avec sa hautaine désinvolture d'empereur, la conscience tranquille, en règle avec Dieu et l'État qu'il a gouverné dans un intérêt supérieur. Ces avis, c'est une suite de perfidies. Il n'y a point, dans ces trahisons dont il se vante, d'hypocrisie ni de capitulation de conscience; c'est la morale d'un prince du XIV^e siècle qui veut rétablir l'État et restaurer la foi; l'honneur féodal, le respect du pouvoir royal, le dévouement aux vassaux et compagnons ne reçoivent pas une atteinte. Avec une entière sincérité, Timour porte au sultan les craintes de ses sujets et de l'Église, et lui dénonce les malversations de ses trois émirs, qu'il a lui-même subornés : « Le sultan les condamna sur-le-champ à rembourser les sommes qu'ils avaient extorquées au peuple; il leur interdit l'entrée de la Transoxiane, leur retira le commandement et le remit à Hadji-Barlass-Mahmoud-Shah » : un Hadji, donc un dévot; un Barlass, c'est-à-dire un parent de Timour. Le résultat était inévitable : les émirs, menacés de confiscation, courent droit à leurs terres pour les défendre, prennent la campagne dans leur pays des Marches, comme eût fait tout bon gentilhomme français de leur temps, s'il eût été maltraité par le roi de France. Serrés de près, ils tentent une chevauchée sur les marches du Kiptchak, pillent et branscatent pour subsister, et mettent le Kiptchak à dos au sultan du Djagataï, qui ne peut ni renier ses vassaux, ni les contenir. « Le sultan, troublé, retourna aux Marches », c'est-à-dire à Khodjend, en Fergana, pays de médiocre ressource.

Timour gouverneur de la Transoxiane. — Pour se maintenir, pour faire face au Kiptchak insurgé et aux vassaux révoltés, il fallait les revenus de l'inépuisable Transoxiane. Qui pouvait l'administrer mieux que ce jeune prince Timour, béni par l'Église, chéri par le peuple, si avisé au conseil, si hardi à la chevauchée, apparenté aux Djélaïr, chef désigné des Barlass, vengeur du grand Kazgan? « Le sultan me remit sa lieutenance en Transoxiane, avec le sceau et les diplômes y afférant, et le commandement de dix mille hommes d'armes. » Le tour était joué.

Vastes ambitions de Timour. — Maître en Transoxiane, de par le roi, Timour sentait bien que la vraie lutte allait commencer. Il n'avait point les visées épiques d'un Témoudjine. Toute sa vie, ce conquérant fut un roi bourgeois, qui tint comptabilité de ses entreprises. Ce qu'il voulait, à ce moment, c'était la Transoxiane, rien que la Transoxiane, mais à la condition qu'elle fût assurément à lui, et à lui seul. Il voulait être le maître à Bokhara, à Samarkand, dans ses fiefs apanagés de Kech et de Nakhcheb : « jusqu'au fleuve », écrit-il, et rien de plus. Le projet était déjà énorme, car une monarchie autonome installée en Transoxiane abolissait, de fait, le pacte autrefois conclu entre Tchinguiz-Khan et tous les Turcs, tous les Mongols. C'était la fin du Saint-Empire, la reconstitution des États indépendants dans l'Asie, la liberté de reconstruire un empire autre que celui du *Yassak*, sur un plan nouveau. Cette énormité, Timour ne l'osa pas tout de suite. Sa loyauté de Turc s'effrayait d'un schisme national; il feignit de dormir, les yeux fermés, l'oreille aux aguets, guettant l'occasion. Son conseiller spirituel lui avait écrit : « La science de gouverner est faite d'une part de patience et de constance, et d'une part de négligence feinte; c'est l'art de paraître ignorer ce qu'on sait. » Nous approchons du siècle de Machiavel, et l'Asie est en avance sur l'Europe.

Nouvelle lutte contre le sultan : Timour champion de la foi et du peuple. — Quand Touklouk vit son jeune lieutenant général trancher du maître, craignant un nouveau Kazgan, il eut l'idée, pour se garantir en Transoxiane, de donner le pays en apanage à son fils Iliaz-Khodja. Timour eut l'art de feindre l'indifférence : « Le sultan manquait à ses engagements... il m'ôtait le gouvernement du royaume, pour le remettre entre les mains de son fils, dont il me faisait capitaine et conseiller... Je me démis du gouvernement, et j'acceptai la charge militaire. » Il savait bien ce qu'il faisait. Les gens des Marches amenés par Iliaz, tout fier de conduire sa première chevauchée royale, pillèrent, rançonnèrent, comme en pays conquis. L'Église protesta. — « Ils mirent aux fers soixante-dix *Séïds*, fils de *Séïds*. Iliaz-Khodja, sans autorité, ne pouvait ni contenir ces mécréants, ni les réprimer. »

Le moment était venu : « J'avais, dit Timour, mon crédit à fonder. Je tombe sur les *Euzbeg*¹, je délivre l'opprimé des mains de l'oppresseur. » Timour, c'est le bon chevalier, le redresseur de torts, le protecteur du peuple, le défenseur de la religion, le gardien de l'Église, qui met pieusement en tête de ses actes « *Min, Timour, Tangri Kouli* — Moi, Timour, serviteur de Dieu.... » Le bon peuple l'acclame; les moines à cordelière, les *Nakichbendi* l'exaltent. Son canoniste lui écrit en l'appelant, en arabe, *Abou'l Mansour*, le Victorieux. Parmi ces hobereaux, parmi les routiers des Marches eux-mêmes, les scrupules religieux s'éveillent : ils ont peur d'être damnés. « Mon expédition fit rebeller plusieurs capitaines d'Iliaz-Khodja, voire des *Euzbeg*. On écrivit à Touklouk que j'étais en révolte; il le crut, envoya des ordres pour me faire mourir; on remit ses dépêches entre mes mains. » Avec son impériale assurance, Timour intitule tranquillement cette histoire : « Mon deuxième dessein ».

Le point délicat, pour un loyal gentilhomme comme Timour, consistait à savoir s'il était, oui ou non, en rébellion contre son souverain légitime. La perte de l'honneur, le crime de forfaiture, la bassesse de félonie, l'épouvantaient. Dans son angoisse, il consulta les canonistes. L'Église trancha la question en excommuniant les gens des Marches. Le décret, mis par écrit, était accompagné d'un formulaire par lequel les adhérents s'engageaient à Timour, dans la formule orthodoxe, répudiant le schisme chiite. « Suivant l'exemple et la conduite des quatre khalifes légitimes (Dieu leur fasse miséricorde!), les seigneurs et les gens du commun, les docteurs et les chefs de la loi, promettent de donner leur fortune et leur vie pour chasser, bannir, vaincre et exterminer le parti des *Euzbeg*, des tyrans qui portent la main non seulement sur les biens meubles et immeubles, mais sur l'honneur et les lois des fidèles. Nous jurons. Si nous violons le serment, puissions-nous perdre la protection de Dieu, et tomber sous la domination de Satan! »

Le serment prêté, l'absolution en poche, chef de cette ligue du Bien Public, avoué de l'Église, béni par les moines, Timour

1. Ouzbek. Gens des Marches entre l'Irtych et le bas Syr-Darya.

était en règle. La politique avait assez fait de besogne, et d'assez bonne; dans ce cœur chevaleresque, la passion de la bataille, de l'aventure, du roman, débordait; il avait trop d'ennemis en Transoxiane pour être assuré de s'y maintenir; il s'y connaissait assez d'amis pour être certain d'y rentrer, de haute lutte et victorieux. En un tour de main, il rassembla ses vassaux, ses tenanciers de la maison de Barlass, la poignée de gentilshommes et de soudards attachés à sa personne, mit sa femme en selle à côté de lui, et gaiement, montant à cheval, céda la place à Iliaz-Khodja, et s'en alla tout droit au pays des grandes aventures, dans les montagnes du Sud, pour batailler pendant que l'Église travaillerait.

Timour proscrit, chevalier errant et capitaine d'écorcheurs. — Le légitime souverain djagataïde se crut maître du terrain. Depuis tant d'années plus qu'à demi autonome par la négligence de ses rois, l'insolente Transoxiane allait enfin rentrer dans l'ordre. De la hautaine maison de Barlass, il ne restait rien; Séif-ed-Din s'était justicié, fuyant en Khorassan; Mahmoud-Shah se soumettait; Timour se bannisait lui-même; des Djélaïr, il était à peine question; le chef de la maison, Bayézid, avait suivi Seif-ed-Din chez les hérétiques, s'était mis hors la loi. Il semblait que, malgré toute sa ferveur religieuse, la Transoxiane turque restait attachée à ses souverains, à son *Yassak*, aux souvenirs de la gloire que tant de ses enfants avaient partagée avec les Mongols. En installant son fils Iliaz à Samarkand comme prince apanagé, Touklouk donnait, en somme, aux autonomistes transoxianais toutes les satisfactions qu'ils pouvaient désirer. Les vassaux en possession hésitaient; les ligueurs comme les autres, malgré leurs beaux serments. En vain Timour les attendit dans la montagne, aux portes de Samarkand. « Une semaine s'écoula, et personne ne vint. » Les conjurés eux-mêmes dénoncèrent le lieu du rendez-vous. Le sultan mit aux trousses du rebelle 1000 hommes d'armes, sous les ordres de Tekel-Bahadour, avec mission de l'amener mort ou vif.

Rabattu des montagnes, coupé des marches de Khorassan, où il cherchait à se réfugier, le jeune chevalier n'avait plus de

recours qu'en son épée. Autour de lui, une poignée de compagnons et de domestiques, son beau-frère, sa femme, ses compagnons, tous fleur de courtoisie, lecteurs de romans de chevalerie comme le maître, et vingt-six ans dans le cœur. Timour envoya la politique au diable, et se battit. « Des mille cavaliers de Tekel, il n'en échappa que cinquante, et de mes soixante, il n'en resta que dix, mais la victoire nous demeura. »

Le roman de cape et d'épée commençait. Pendant trois ans, le futur conquérant mena noblement cette vie « de vaillantise et de hasard ¹ », qui allait lui gagner les cœurs de la chevalerie dans la Transoxiane et jusque dans l'Iran, vaincre les défiances invétérées des hobereaux turcs contre les gens d'Église et les robins. Dans cette vie d'aventure, tantôt héros de roman, tantôt capitaine d'écorcheurs, pas un instant Timour n'oublia le pacte qu'il avait conclu avec les moines et le peuple de Transoxiane. Sa gloire est d'y être resté fidèle jusqu'au delà du triomphe et de la toute-puissance, jusqu'à la dernière heure. Chevalier errant, conspirateur romanesque, conquérant de l'Asie, toujours il resta le roi de Transoxiane, le chef de la noblesse de *Mavera-an-Nahr*, le dévot affilié des confréries, protecteur de ses moines de Bokhara, compère de ses aimés et féaux bourgeois de Samarkand.

Échappé aux hasards de sa bataille contre Tekel, abandonné par trois compagnons félons qui lui ont enlevé ses trois meilleurs roussins, chevauchant, sa femme en croupe, Timour tombe aux griffes d'un malandrin, détrousseur de gens, qui l'enferme dans le cachot de son donjon, et le fait garder à vue. En bon chevalier, Timour épie les coupe-jarrets qui le gardent, saute à la gorge du plus méchant, le désarme, et court, l'épée haute, à la chambre de son détrousseur, qu'il apostrophe en beau style de roman. « Honteux de sa vilénie, ce châtelain balbutia, me fit des excuses, me rendit mes chevaux et mes armes. » Don Quichotte eût admiré ce beau trait, mais combien plus encore celui qui vient après, où l'on reconnaît un vrai chevalier errant : « Je m'enfonçai dans le désert... Le second jour, nous

1. *Mardané vé Kazak*; le mot est de son descendant le Grand-Mogol Bâber qui se l'applique à lui-même et à ses propres aventures.

rencontrâmes quelques mesures ; je mis pied à terre. Aussitôt, une bande de Turcomans fondit sur moi, criant : *A la détrousse!* Je pensai d'abord à ma femme ; je la jetai dans la mesure derrière moi, puis je chargeai leur troupe. Aux premiers coups, ils me reconnurent ; l'un d'eux cria : « C'est Timour ! » et se jeta à mes pieds. J'acceptai son hommage d'une mine affable ; je posai mon chaperon sur sa tête, et ces gens-là furent à moi. »

Peu à peu, la compagnie de messire Timour grossissait. Par petites bandes, les aventuriers de Transoxiane, voire ceux de Khorassan, routiers sans emploi, gentilshommes mécontents, ambitieux en quête d'un patron, venaient le rejoindre ; il y en avait de Turcs, et d'Iraniens aussi ; on commençait à ne plus les distinguer ; la confusion des noms qu'avait introduits le calendrier des saints musulmans effaçait la différence des origines, aidait à la fusion des races. Ce fut Mobarek-Khan, un Tadjik, gouverneur d'une petite place, qui vint d'abord ; avec lui, des Séïds, descendants du Prophète, affiliés aux confréries pieuses, et des manants du pays. Quand le bon chevalier compta deux cents braves autour de lui, il ne douta plus de rien : « Avancions vers Samarkand, leur dis-je ; je vous cacherai dans les villages autour de Bokhara ; moi, j'irai dans la banlieue de Samarkand ; je parlerai aux tribus, au peuple, je les gagnerai, je vous donnerai le signal, nous tomberons ensemble sur les gens des Marches, sur Iliaz, et avec l'aide de Dieu, nous conquerrons la Transoxiane... Nous récitâmes le premier chapitre du Koran... et je partis pour Samarkand. »

Dans un village près de Bokhara, en vraie princesse d'aventure, la femme de Timour s'était cachée, conspirant de son côté, espionnant, ourdissant l'intrigue féminine. Il n'y avait pas, au fond des harems, cœur de dame qui ne battit pour un prince si aimé, pour une princesse si aimante. On se racontait les torts que ce tyran Touklouk faisait à Timour, car du premier coup il s'était posé en victime. Lui, rebelle ! Il repoussait, de tout son honneur, cette note d'infamie. On l'avait lâchement calomnié ; personne que lui n'était plus dévoué au roi ; mais pouvait-il supporter la vue de l'Église insultée, de la noblesse bafouée, du peuple opprimé ? Certes, le sultan reviendrait à la

raison et à la justice. Dans les harems, dans les marchés, jusque chez les pauvres paysans, on se disait les malheurs de cette noble princesse, de cette belle jeune femme, petite-fille du grand Kazgan, du Faiseur de rois, constante épouse de ce vaillant, de ce pieux, de ce généreux seigneur, du *Keuréguène*, du « beau » Timour. Si le texte et les chroniques ne disent rien de ce sentiment populaire, la légende l'a merveilleusement conservé.

Il est nécessaire d'insister sur le roman de jeunesse de Timour : il crée un type auquel les princes d'Asie, successeurs de Timour, s'efforceront désormais de ressembler. Jusqu'à l'arrivée des Russes, c'est Timour que le chevalier d'aventure asiatique prend pour modèle, confiant dans sa fortune et dans la protection des saints.

C'était à Samarkand que les conjurés devaient se réunir. « Dans les tribus, deux mille hommes étaient prêts à me suivre dès que je lèverais à Samarkand l'étendard de ma fortune. J'entrai dans la ville par une nuit obscure, et je descendis à l'hôtel de Tourkane-Aka, ma sœur aînée. » Pendant quarante-huit jours, caché dans le harem inviolable de la grande dame, Timour combina son coup ; il attendait que sa femme et ses moines eussent achevé, à Bokhara, d'organiser le mouvement clérical, pendant qu'il préparait lui-même la révolution bourgeoise. A la fin, le parti loyaliste se lassa de voir ce proscrit conspirer ouvertement à la barbe du sultan ; on menaça de le dénoncer ; les bourgeois prirent peur ; il partit, avec la noblesse qui l'avait suivi en ville. « Le péril était pressant ; je m'évadai, de nuit, avec cinquante cavaliers. » Une armée, envoyée des Marches, approchait à grandes journées. Timour prit résolument son parti, en vrai capitaine d'écorcheurs. Puisqu'il avait manqué l'occasion, il fallait saisir une province, s'y installer, s'y fortifier, puis revenir à la charge. Avec son tact de politique, il choisit la proie hors de Transoxiane, pour ne pas fouler ses futurs sujets, et leur épargner les pilleries de ses gentilshommes et de ses routiers. A peine, sur le chemin, prit-on quelques centaines de chevaux à des Turcomans, et on eut le soin de leur en délivrer reçu.

Tous les conjurés réunis, tous les routiers, tous les aventu-

riers arrivés au rendez-vous, on se jeta bravement en Khorassan, au sud de l'Oxus, puis en Afghanistan, et on empoigna Kandahar, ville et province, sans autre forme de procès.

D'abord, Timour arrondit son domaine. Il lui fallait de l'argent pour payer son train, sa maison, ses routiers; le gouverneur du Séistan lui offrit de le prendre à sa soldé. Mais quand il vit son auxiliaire nanti de cinq châteaux sur sept, il prit l'alarme, bien injustement, assure Timour, et changeant d'avis, appela ses anciens ennemis à la rescousse contre ses nouveaux alliés. « En violant sa parole, il me jetait dans un cruel embarras. Je l'affrontai, je lui livrai bataille; dans l'action, une flèche me perça le bras, une autre le pied; à la fin, la victoire me resta. » C'est de ce coup au pied que Timour demeura boiteux, sa vie durant, et garda le surnom de *Aksak-Timour*, en turc; *Timour-Leng*, « le Stropiat », en persan : d'où les Occidentaux ont fait Tamerlan.

Timour libérateur de la Transoxiane. — Maître d'une province, sûr, désormais, d'un point d'appui, Timour revint à son projet, la conquête de la Transoxiane, la libération du sol national : « Je montai à cheval suivi de quarante cavaliers seulement, mais tous gentilshommes, fils de gentilshommes ou de princes... » Tout est prêt; les conjurés arrivent, les uns après les autres. Et le bon Timour leur donne l'accolade, leur distribue tout ce qu'il a sur lui; à Touklouk-Barlass, son chaperon; à son oncle Scif-ed-Din, son ceinturon, « bien précieux par le travail d'orfèvrerie »; à un autre, sa cotte d'armes. C'est une allégresse générale. « Nous nous attendrissions ensemble; nous fîmes la prière en commun à l'heure ordinaire... Au camp, je tins audience ouverte, et je donnai une fête. » Le lendemain, un routier déserteur, qui avait quitté Timour pour tenter la fortune dans l'Inde, *Chir-Behram* (Lion Mars), vint, tout penaud et l'oreille basse, demander du service : « Je le traitai avec tant de courtoisie qu'il en oublia sa honte ». On ne voit pas en quoi cet Asiatique musulman diffère par l'action, la conduite, les allures, d'un Galéas ou d'un Sforza, ou de tout autre condottiere italien, ou même de tout autre prince catholique d'Occident voulant fonder un royaume au xv^e siècle.

Les sentiments, la morale, la politique sont les mêmes, à cette époque, en terre chrétienne et en pays d'Islam; c'est au xvi^e siècle, seulement, qu'on les voit se modifier en sens divergents.

Contre Iliaz-Khodja, qui venait de succéder en Transoxiane à son père Touklouk, Timour mène la guerre à la façon dont Bertrand du Guesclin ou Richemont la menaient contre les Anglais. En bataillant, il négocie, il gouverne avec les mêmes principes, les mêmes règles, les mêmes instruments que notre Charles VII ou notre Louis XI. Il était dur à la manière d'un capitaine d'écorcheurs, mais point cruel comme on l'imagine. Ce sont les récits haineux des vaincus, les Osmanlis, les Persans, les Tatars du Kiptchak, les Arabes, et l'optique trouble du lointain, qui nous l'ont déformé en tyran furieux. Sincèrement dévot, il s'était trop servi de la religion pour être bigot ou fanatique. Avec des goûts de faste et de représentation, il savait trop bien compter pour fouler ses peuples et risquer la ruine de son domaine. Raisonnable en beaucoup de choses, il fut, par-dessus tout, parfait gentilhomme; aucune de ses actions n'a jamais trahi l'outrance d'un parvenu. Il aimait le terroir; il aurait bien voulu mettre dans son marquisat de Kech le centre de l'empire, et dans Kech, la capitale de celui-ci. Ses peuples firent grise mine au projet; l'Église insinua qu'il y avait matière à remontrances. Il céda galamment, laissa Kech et adopta Samarkand.

De 1363 jusqu'à 1369, Timour lutte contre les Djagataïdes des Marches, pour affranchir la Transoxiane, contre les Iraniens du Khorassan, pour lui assurer ses limites nationales, contre les apanagés et les grands vassaux, pour lui donner l'unité politique. Rien ne ressemble moins aux grands chocs anonymes à la mongole que cette suite de petites guerres, toutes personnelles. De part et d'autre, tout le monde se connaît. Ce sont des guerres à la façon de celles entre Français et Anglo-Bourguignons au xv^e siècle, des guerres de religion, de celles de la Ligue, de la Fronde : beaucoup de bravoure personnelle, des habiletés tactiques, et point du tout de stratégie. Personne n'a la conception ou la puissance de ces coups d'assommoir qui

mettent l'ennemi hors de cause, comme au temps de Djébé et de Souboutaï; de tels coups, on ne les reverra plus en Asie. L'objectif des entreprises varie sans cesse, et les procédés s'y accommodent; tantôt il s'agit simplement de prendre un château, tantôt de défaire une troupe, tantôt de cantonner dans une province. A la première piqure d'amour-propre, les chefs combattent de leur personne. L'Empereur Inflexible eût été scandalisé de voir un roi grimper de nuit aux gouttières pour enlever une bicoque, comme fit Timour à la prise de Karchi. Décidément, c'est fini, bien fini : les Turcs sont affranchis du vieux génie chinois; ils ont oublié les Rites; ils sont devenus des *Si-Fan*, des Barbares du Ponant.

Lutte contre les apanagés et les grands vassaux.

— Trois ans de guerres incessantes avaient chassé les gens des Marches au delà du Syr-Darya; les Djagataïdes ne tenaient plus que le Turkestan et le pays d'Almalik. Pour arriver à ce résultat, Timour avait dû faire bien des concessions. A son beau-frère Husseïn, le petit-fils de l'émir Kazgan, il avait dû donner la Transoxiane en apanage, se réservant, à lui, ses fiefs héréditaires de Kech et d'Andkhoï, avec les provinces qu'il avait conquises en Khorassan oriental et en Afghanistan, et qui représentaient une propriété personnelle, prise par l'épée. Fort habilement, il ne touchait pas, lui-même, à Bokhara, à Samarkand, au domaine héréditaire des Djagataïdes; il maintenait ceux-ci comme princes légitimes, plaçant simplement à côté d'eux le petit-fils du Faiseur de rois comme leur lieutenant général et fondé de pouvoir.

Timour pourtant se défiait de son beau-frère. Il le compromettait publiquement, par un engagement religieux. « Je n'avais aucune confiance en lui; je le conduisis au tombeau de saint Chems-ed-Din; là nous nous jurâmes amitié mutuelle; il déclara qu'il ne romprait jamais ses engagements, il jura trois fois sur le saint livre. Plus tard, il s'est parjuré; c'est son parjure qui me l'a livré. »

Les grands vassaux avaient eu toutes les exigences, et les chefs militaires, toutes les avidités; sept bannières (ou fiefs) à Cheikh-Méhémed, une province à l'insatiable Chir-Behram.

« Je les comblais de présents et de largesses : je leur distribuais les gouvernements de provinces. Mais, pour les tenir entre la crainte et l'espérance, j'adjoignis à chacun d'eux un lieutenant. »

Caressés, choyés gorgés, les grands vassaux se croyaient les maîtres. Timour laissa venir : par ses espions, il les surveillait tous ; il n'y avait pas un moine, pas un clerc, depuis l'Amou jusqu'au Syr, qui n'espionnât pour lui. Par ses soudards, il avait des intelligences parmi tous les gens d'armes, même ceux de l'adversaire.

La féodalité avide et indisciplinée qui se groupait autour de Husseïn força-t-elle la main à cet imbécile, ou Timour l'amena-t-il, lui-même, doucement, à se donner tous les torts ? Il l'avoue presque : « Il n'y a pas de vexation qu'il n'ait exercée contre madame sa sœur, ma femme... il ne pensa jamais qu'à ma ruine, et me força de travailler à la sienne ». Au fond, pour Timour, Husseïn n'était que le porte-nom des vassaux.

Husseïn rompit le premier. « Il était mon parent ; il ne put jamais être mon ami... Il osa envahir sur mes domaines la province de Balkh et Hissar-Shahduman... A la fin, je résolus de le réduire avec l'épée. » Cette fois, Timour prenait la féodalité en flagrant délit ; il l'écrasa jusqu'à la prosterner à genoux devant lui.

Ouvrtement, l'Église se déclara. Elle avait excommunié les Euzbeg comme pouvoir anonyme, sans poser de candidature, ni désigner de successeur aux Djagataïdes, ménageant le loyalisme turc. En face de Husseïn et des vassaux, elle montra du doigt le sauveur et l'élu, présenta Timour au peuple. Ce fut un moine nakichbend, « un cordelier », qui se mit à l'avant-garde, avant la levée générale des frocs, en attendant la consultation des légistes, et les décrets des prélats. « Le Père Ali-Shah me dit : O Timour ! Le Très-Haut a révélé que s'il y avait deux souverains dans le ciel ou sur la terre, l'ordre de l'univers serait renversé. » Les paroles de ce pieux religieux m'affermirent dans ma résolution. Je pris augure dans le saint livre ; je tombai sur ce verset : *Nous t'avons établi Notre Vicaire sur la terre.*

Cependant, l'ardent Timour, le ferrailleur qui dans sa dernière bataille contre le sultan Iliaz, avait tout renversé devant lui pour rejoindre le souverain en fuite, et le forcer au périlleux honneur de croiser le sabre avec lui, savait se contenir en face de Husseïn et des vassaux. Il les battait, mais avec ménagement, sans daigner les appeler à un de ces duels qu'il aimait tant. Quatre fois, Husseïn s'était soumis, à grand renfort de serments. Timour prétend qu'à sa dernière trahison, avant de tendre le guet-apens, Husseïn lui avait envoyé un Koran sur lequel il avait écrit : « Mon cœur ne s'ouvre plus qu'à l'amitié et à la tendresse fraternelle ».

En se rendant crânement au rendez-vous, Timour avait pris ses précautions; le guet-apens manqua; Chir-Behram, quoique passé au service de Husseïn, dénonça le coup à Timour. Husseïn, enragé, fit bêtement couper la tête à cet homme de qualité, achevant ainsi d'exaspérer sa noblesse, et de la jeter dans les bras de Timour. L'affaire finit à la gloire des Timouriens, par quelques beaux coups d'épée.

Timour proclamé roi de Transoxiane. — Le 10 ramazan 771 (8 avril 1369), à Balkh (Bactres), Timour fut élevé sur le feutre blanc, proclamé roi de Transoxiane, dans les anciennes formes turques, avec l'ancien cérémonial. Husseïn s'était rendu à merci, « ne demandant que la vie, pour dorénavant se rendre pèlerin en la Kaaba de la Mecque, et de ses larmes et prières, laver le livre de ses péchés ». Le dévot Timour ne pouvait manquer de déférer à un vœu si pieusement exprimé par son beau-frère repentant; il lui accorda son congé. Malheureusement, des seigneurs que Husseïn avait jadis offensés le guettèrent, le tirèrent d'un donjon où il s'était réfugié, et félonnement lui coupèrent la gorge. « Il subit sa destinée », écrit Timour. Après le meurtre, aucun de ceux qui avaient trahi Husseïn ne fut inquiété.

- Avec sa souplesse de casuiste, Timour, en se faisant proclamer à Balkh, qui n'appartenait pas aux sultans de Djagataï, évitait de choquer le formalisme turc. Après Iliaz-Khodja, mort en 1362, il avait officiellement reconnu la souveraineté d'un autre Djagataïde, d'un roi de paille, Kaboul-Shah. Il n'était que

son agent exécutif en Transoxiane, son très humble serviteur, mais aussi le serviteur de Dieu. La situation était ambiguë; le révérend père Ali-Shah avait déjà déclaré qu'on ne pouvait servir deux maîtres à la fois, qu'il ne pouvait y avoir qu'un vicaire légitime du Très-Haut.

Rupture avec le Yassak au nom de l'orthodoxie.

— L'Église se chargea de résoudre le cas; elle se souvint, sans peine, que depuis dix ans les gens des Marches étaient excommuniés. D'abord, Timour donna des gages : « Lorsque j'eus promulgué mes règlements sur la religion, lorsque j'eus rétabli la loi ¹ dans les villes de l'Islam... les docteurs de l'Islam rendirent ce bref en ma faveur : Dans chaque siècle, le Très-Haut a suscité un défenseur et propagateur de la religion de l'apôtre Mohammed; dans ce VIII^e siècle de l'Hégire, Timour, Possesseur de la Sainte-Écriture ², Chevalier au Temporel, doit être regardé comme le restaurateur de la Foi. »

« J'envoyai l'original de cette lettre à mon *Pir* ³, qui apostilla en marge : « L'émir Timour saura que c'est une grâce singulière et un don inestimable que le Très-Haut vient de lui accorder, en lui confiant l'œuvre du rétablissement de la religion; qu'il magnifie, afin d'être magnifié! »

En un instant, ce modeste Timour, qui ne s'arrogé ni titres, ni prérogatives, qui fait battre monnaie et prier dans les églises au nom du souverain qu'il a mis à l'écart, change tout dans l'État. Il remplace la tradition turque et mongole par la tradition islamique, remaniée à son goût; il substitue au droit souverain (*Yassak*) et au droit coutumier (*Edeb*), un nouveau droit souverain (*Teuzuk*) et le droit religieux (*Chériate*).

Système de gouvernement de Timour : une théocratie. — Dans l'ancien droit turc et mongol, tel que l'a formulé le *Yassak* de l'Empereur Inflexible, le souverain est responsable, lié par la loi civile. « Ils s'assemblent une fois par an... Si le sultan n'a pas jugé conformément aux prescriptions du *Yassak*, ils le déposent, le remplacent par un autre prince

1. Le *Chériate*, la loi musulmane, conforme aux canons de l'Église.

2. *Sahib Koran*, maître du livre.

3. Le grand-maître de l'ordre auquel Timour est affilié.

de la maison de Gengiz ¹. » Dans le droit nouveau, conforme au *Chériate*, le souverain est délié de la loi civile, et n'est responsable que devant Dieu et l'Église; la bulle de Mir-Séïd-Chérif stipule expressément le contrat : « Dans le VIII^e siècle, c'est l'émir Timour qui répand la religion dans les villes et parmi les tribus; il honore et respecte les descendants du Prophète et les docteurs en théologie. C'est avec leur consentement qu'il exerce l'autorité suprême dans le royaume des fidèles ². » A deux reprises, avant et après la bulle, Timour reconnaît ce contrat de la manière la plus formelle : « Je me proposai d'étendre la religion de Dieu, et la Loi de son Apôtre, l'Élu entre tous... » Et après l'investiture donnée par l'Église : « Je fondai ma puissance sur l'Islamisme, sur la Loi de la Meilleure des Créatures... Mes ordonnances et mes règlements eurent tant de pouvoir que je n'eus point de compétition dans le gouvernement. » La phrase est explicite : plus de compétition, c'est-à-dire, plus d'assemblée générale, plus de *Yassak*, mais la volonté personnelle (*Iradé*), le bon plaisir du prince, vicaire de Dieu en ce bas monde, avoué de son Église. Le dernier simulacre d'États généraux avait été tenu à Balkh, pour proclamer Timour à la turque; à Samarkand, il se fit sacrer à la musulmane, dans la chapelle où l'on vénérât la tombe d'un Arabe « conducteur des pèlerinages », un des premiers apôtres de l'Islam en Transoxiane. C'est la dalle tombale de ce saint qui est la fameuse « Pierre de Timour ».

Le premier règlement ³ que Timour met en tête de ses ordonnances est le partage de ses sujets en douze classes. Dans sa répartition, les descendants du Prophète, mis après les gens du commun chez les musulmans turcs du X^e siècle, passent au premier rang. La classe des gens de la maison du roi, ou

1. Ibn Batoutah, III.

2. *Teuzukat*, p. 24. Le consentement des Séïds fait de Timour un imâm, un khalife.

3. Celui-là est bien turc; les Chinois notent, pour les fonctionnaires des Tou-Kioug du VI^e siècle, vingt-huit classes distinctes. Au X^e siècle, chez les Oïgour musulmans, le *Koudatkou Bilik*, « L'art de régner », donne onze classes, dans l'ordre suivant, que Timour intervertit : serviteurs (du palais, gens de la maison du roi), capitaines, gens noirs (c'est-à-dire du commun), descendants du Prophète, laboureurs, marchands, médecins, médecins-sorciers, surveillants des haras, possesseurs de leur tête (artisans libres), et pauvres.

tarkhans, qui est la première dans l'ancienne société turque et mongole, disparaît. C'est là qu'est la véritable révolution. Sous des formes turques, Timour détruit l'ancienne société turque, et la remplace par un khalifat.

La première largesse que Timour fit à l'Église fut, tout simplement, de lui octroyer l'administration de tous les anciens *tarkhanliks* (francs-alleux), terres domaniales et terres sans maître, devenues, d'un coup, biens de mainmorte. « Je choisis parmi les descendants du Prophète un des plus distingués, à qui je donnai une entière autorité sur les musulmans; il avait l'intendance des *Evkaf* (biens de mainmorte) et nommait les administrateurs (au temporel) des mosquées. C'était encore lui (le *sadr*) qui dans les villes et les bourgs établissait le juge supérieur, le *moufti* (l'official, celui qui rend les décisions juridiques d'après le *Chériate*), et les inspecteurs des marchés (prévôts, chargés en outre des poids et mesures, et contrôleurs des denrées). Il devait régler aussi les honoraires et les pensions des Séïds, des théologiens, des légistes, et autres personnes de mérite. » C'est la feuille des bénéfices.

L'Inquisition est établie. « Dans chaque province, un docteur pour détourner les fidèles des choses défendues. » Les missions sont fondées par l'État. « Dans chaque ville, des religieux... pour expliquer les principaux articles de la foi. » Enfin, la justice civile est complètement confondue avec la religieuse : « J'ordonnai que le *sadr* et le juge civil (*cadi*) me rapportassent de toutes les affaires relatives à la religion. »

Comment des Turcs pouvaient-ils accepter un pareil régime? Timour le leur rendit tolérable, en créant en leur faveur des lois d'exception, un statut personnel : « Je nommai un *cadi* pour l'armée, un autre pour le peuple... j'établis en outre un chef de justice, pour m'instruire des différends qui s'élevaient entre mes soldats ou mes autres sujets. » C'est le *cadi-el-asker* (*kadhi ul echker*, juge des soldats) que les sultans osmanlis furent obligés d'instituer, à côté et hors du *Chériate*. Pour soutenir un pareil régime, il fallait que tous les Turcs fussent soldats; mais on ne pouvait les tenir tous sur le pied militaire en temps de paix. En temps de paix, on recourut à un autre

expédient : on créa des colonies militaires de bergers, au hasard de la vaine pâture ; pour dédommager les Turcs qui n'étaient ni fonctionnaires, ni militaires soldés, de la perte de leurs *tarkhanliks*, on les rendit aux facilités et à l'oisiveté de la vie nomade ; gardiens et usufruitiers du bétail de la Couronne, on en fit des espèces de *Gauchos* royaux.

Dépossédé de la grande propriété territoriale par l'Église et par le souverain, qui la morcelle et la vend ou la loue aux manants roturiers « sarts », le petit gentilhomme turc qui n'a pas d'emploi aux armées ou à la cour, réduit à quelque méchant casal, prend le cheptel de la Couronne, et redevient nomade, avec sa clientèle. Au temps de Timour, l'unité de la tribu, si durement brisée par l'Empereur Inflexible, se reconstitue ; on va trouver, jusqu'à nos jours, parmi les Kirghiz, parmi les Kiptchak, dans des confédérations différentes, des clans qui portent les mêmes vieux noms de Kankli, de Djélaïr, de Kiptchak, d'Arlad, de Mangout, de Kéraït, de Naïman, etc. En langage administratif et constitutionnel, Timour appelle ces clans *Oulouss* (en turc : peuple, lignée, tribus).

Dans l'*Oulouss* pris d'une manière générale, Timour reconnaît quarante *Oumak* (clans, maisons nobles), sur lesquelles douze reçoivent le privilège du *Tamga* (scel). Je citerai : Barlass, Tarkhan, Arghoun, Djélaïr, Mogolbaï, Soldouz, Kiptchak, Arlad, dont le lecteur a vu figurer le nom assez souvent dans le courant de cette histoire. Ce sont les grandes maisons turco-mongoles. Parmi elles, Timour donne à la seule maison de Barlass quatre marquisats et gouvernements, et cent compagnies de gens d'armes. Les autres maisons, en dehors des douze privilégiées, ne sont pas oubliées dans cette curée : « Les vingt-huit autres *Oumak*, qui n'avaient pas le *Tamga*, furent nommés chefs de tribu, chargés, en temps de guerre et en tout service militaire, de me présenter le nombre de cavaliers prescrit par mes ordonnances. » C'est notre ban et arrière-ban. Le vieux peuple turc, propriétaire de francs-alleux, reîtres, gens libres, était réduit à la condition d'une noblesse de cour, sous laquelle vivait une clientèle de petits gentilshommes entourés de leur peuple d'éleveurs, d'entraîneurs et de jockeys. Les

places révocables qu'il recevait en échange de ses droits ne valaient pas la moindre des libertés qui l'avaient naguère rendu si fier et si hardi.

III. — *L'empire fondé par Timour.*

Portrait de Timour. — Timour avait alors trente-sept ans. Voici les portraits qu'on nous fait de lui. « Il était, dit son détracteur Ibn-Arabchah, de taille moyenne, élancé, le front haut, la tête grosse... le teint blanc et le visage coloré; larges épaules, doigts ronds, cuisses languettes, et fortement membré. Il aimait braves gens d'armes, vaillant homme lui-même, sachant se faire honorer et obéir. » Paul Jove, bien informé, le loue expressément de sa chevalerie : « Si fort et raide, il tirait un grand arc de Tartarie, amenant la corde à l'oreille, que peu de gens peuvent faire. »

Conquêtes dans le Nord; défaite des Tchété; ruine des anciennes chrétientés. — Le premier usage que fit Timour de sa puissance fut de dégager la Transoxiane, de refouler au loin les princes et les familles qui pouvaient faire valoir leurs droits d'héritiers des Mongols ou se poser en champions du *Yassak*. Pour la première fois, sous la bannière de ce Turc, on vit les gens du Sud franchir le Yaxarte, barrière infranchissable aux Achéménides, aux Macédoniens et aux Sasanides. Ce que Cyrus, Alexandre et Khosroès n'avaient osé tenter, le fils d'un hidalgo de Transoxiane l'entreprit, et le réalisa. Lui, descendant d'Isfandiar de Touran, il prit la revanche de Rustem l'Iranien, détourna, pour toujours, le torrent qui depuis tant de siècles se précipitait du Nord et de l'Est, de la lande et de la montagne, sur les vallées du Sud et les plaines de l'Ouest. Cinq fois en six ans (1370-1376), les Transoxianais s'avancèrent en Turkestan et dans la marche de Pentapole jusqu'au Karatal et à l'Irtyche, foulant la poussière des héros ¹.

1. En la terre de Turkestan ne manquent point les braves,
En chaque brassée de terre y git un hardi brave.

(Chanson du Turkestan.)

De tout son orgueil féodal dut s'enfler le cœur d'Oldjaï-Khatoun, la compagne d'aventures, la femme toujours chérie, quand l'ancien capitaine d'écorcheurs, devenu roi, conduisit dans son harem une princesse Djagataï, la fille du sultan Kamr-ed-Din, la belle Dilchad¹ Aga, la première princesse du Nord qu'un sultan du Sud conquit par les armes ! A coup sûr, elle ne fut pas jalouse.

Dans la lutte contre les Tchété disparurent, en Almalik, les dernières chrétientés turques. Désormais, l'ancienne nation des Kéraït², celle du Prêtre-Jean, ne sera plus qu'un clan obscur, perdu parmi les Kirghiz, musulman comme les autres ; de même, celle des Naïman ; mais ces clans, jusqu'à nos jours, ont conservé leur *Tamga*³.

Or, pendant que Timour supprimait les Mongols au nom de l'apôtre Mohammed, les Chinois les chassaient au nom de Confucius. La révolution qui, en 1370, emporta la dynastie mongole de Chine, pour la remplacer par les *Ming*, balaya tout ce qui rappelait le souvenir des Turcs détestés, et le christianisme nestorien avec le reste. Entre la Transoxiane musulmane et la vieille Chine renaissante, le Turc de Pentapole et d'Hexapole est étouffé, n'a plus d'espace pour vivre, périt faute d'air, ou bien il est refoulé dans les steppes du Nord, réduit à se faire Kazak, à se disperser sur la lande, séparé du reste de l'univers, réduit aux horizons bornés d'un berger qui promène son troupeau entre le *ichlak*, « station d'hiver », et le *kyailak*, « station d'été ».

En même temps qu'il ruinait les Turcs dans les Marches du nord-est, Timour s'acharnait sur ceux des Marches du nord et du sud-ouest, réduisait les Turkmènes à se faire brigands, faute d'espace pour mener la simple vie pastorale.

Jusqu'en 1376-77, il mena les deux entreprises de front, courant du Syr-Darya à l'Amou-Darya, des frontières de Chine aux frontières de Russie et du Caucase. Sur le bas Amou, contre

1. *Dilchad*, en persan ; c'est le sens exact du nom de femme italien *Lætitia*.

2. Voir ci-dessus, t. II, p. 922.

3. Le clan de Naïman (le mot signifie huit) scelle du chiffre arabe qui représente son nom ; les clans de Kiré et de Kiréiski (Kéraït) scellent, le premier d'une croix ; le deuxième, d'une croix avec brisure.

le Kharezm, qui tenait au Kiptchak et aux steppes du Nord, au grand refuge de ceux qui se faisaient Kazak, il s'acharna.

Ce Nord turc l'inquiétait, le mettait hors de lui, à tel point que, dans sa campagne de 1372 contre le khanat de Khiva actuel, lorsque le grand vassal Husseïn-Soufi de Koungrad lui envoya un cartel, lui, Timour-Sultan, souverain de Transoxiane et de Bactriane, législateur, représentant des Djagataïdes, héritier substitué de l'Empereur Inflexible en pays musulman, lui, prince de l'Église et lieutenant de Dieu, lui, le Stropiat vieilli, courut au duel, tout seul avec son trompette et son écuyer. Le spadassin eut peur du roi, et ne vint pas au rendez-vous. Timour fit dresser procès-verbal de carence.

Conquête du Khorassan. — Tant que la vie nationale dura dans l'Iran, le Khorassan, protégé par ses marches de Transoxiane et par le double fossé d'Oxus et de Yaxarte, n'eut rien à craindre des gens du Nord. C'était par l'Hyrcanie, par le bas Oxus, qu'autrefois leurs bandes guerrières, appelées et favorisées par les Parthes, s'y coulaient en suivant le bord du fleuve. Lorsque, plus tard, l'infiltration turque se fit torrentielle, lorsque les marches de Transoxiane devinrent turques, le Khorassan lui-même ne fut qu'une marche, couvrant, tant bien que mal, les purs pays iraniens, le Fars (Perse propre, Farsistan), le Khouzistan, etc.

Maintenant que la capitale d'Asie centrale s'était avancée d'Almalik à Samarkand, maintenant qu'à Bokhara les savants parlaient djagataï et que les beaux esprits de Transoxiane rimaient dans le langage barbare du Pé-Lou, le nouveau sultan de Samarkand ne pouvait s'arrêter à la rive droite de l'Oxus, laisser, sur la rive gauche, cette marche splendide, le Khorossan, à la merci des hérétiques d'Iran. D'ailleurs, il y était possessionné par droit de conquête, dans ses domaines de Balkh et du Séistan. Au nord, il tenait déjà les deux rives du bas Oxus. Le Khorassan était presque une enclave. Et puis, la proie était trop riche pour qu'on ne la saisisse pas au profit de la fière Transoxiane. Les grandes cultures de céréales entretenues par un merveilleux système d'irrigations, les manufactures de bonnes armes et de superbes tapis, les nobles villes, Mechhed

la Sainte, Nichapour l'Antique ¹, Merv « Reine du Monde », Hérat la Brillante, tant de places, de gouvernements, d'emplois à distribuer entre l'éternellement besogneuse noblesse turque, tant de revenus pour le Trésor, tant de bénéfices pour l'Église! Timour voulait bien défendre le Sud contre les Barbares du Nord, mais à condition qu'il fût à lui, tout à lui. D'ailleurs, l'Église avait parlé, « Gaïas-ed-Din, seigneur de Khorassan... leva une armée et resta sur la défensive... Je fus averti, par une note de mon directeur de conscience, que Gaïas-ed-Din s'abandonnait à la tyrannie, et se livrait à toutes sortes d'excès. » Redresseur de torts, défenseur de la religion, Timour ne pouvait pas hésiter en face de ce maraud.

Les orthodoxes du Khorassan l'entendaient comme lui; vite, ils se rangèrent à la décision de l'Église, contre le tyran, pour le bon prince. « Je fis la plus grande diligence pour arriver à Hérat, où je surpris Gaïas-ed-Din, enseveli dans le sommeil de la négligence. Abandonné de tous, il sortit de la ville, me rendit à merci trésors, domaine et royaume. Le Khorassan fut soumis, et ses émirs se rangèrent sous mon obéissance » (Moharrem 783 — avril 1384).

Lutte contre le Kiptchak : la Russie affranchie par contre-coup. — Par sa conquête du Kharezme et du bas Amou-Darya (qui, à cette époque, se jetait dans la mer Caspienne), et d'autre part, à la suite de ses expéditions en Turkestan, Timour se trouvait en double contact avec le Kiptchak. Bien que les princes de la maison de Djoudji eussent les premiers confessé l'Islam, dans leurs domaines l'influence de l'Église était, pour ainsi dire, autant que nulle. Non pas qu'ils fussent bien stricts observateurs du *Yassak* : la bigarrure de peuples auxquels ils commandaient, — Kiptchak, Mongols naturels, Turcs Kanklis, tribus rompues Kazak-Kirghiz, Bulgares du Volga, Bachkirs, Mordves, Tchérémisses, Tchouvaches, Méchtchérahs, Alains, Russes, colons génois et tant d'autres, — les

1. « Et ici (en cette ville de Nichapour) se termine terre de Médie, et commence terre de Khorassan, qui est un grand empire » (Clavijo, p. 128). Nous sommes bien loin de la grande époque mongole! Meungke-Kaan eût trouvé ridicule ce titre d'« empire » donné aux circonscriptions de Samarkand-Transoxiane et de Hérat-Khorassan; tout se rapétisse, la formation territoriale se dessine.

obligeait à maintenir à chacun son statut personnel. Eux-mêmes gardaient le leur, le vieux droit coutumier turc, transmis par tradition. Pourvu que l'on payât les taxes et les douanes, ils se tenaient pour satisfaits. Les grandes querelles, hors les expéditions qui avaient un but fiscal contre les vassaux russes ou lithuaniens, se passaient en famille. La lignée de Djoudji régnait à Saraï sur Volga, mais il avait bien fallu apanager les collatéraux : ceux de Cheïban, cinquième fils de Djoudji, en Trans-Volga, dans les steppes du Nord et au Kouban ; ceux de Togaï-Timour en Crimée ; en 1360, Berdi-Bek, de la branche aînée, était mort à Saraï, sans héritiers mâles.

Une branche collatérale, représentée par Ourouss, se saisit du pouvoir à Saraï ; Toktamych, khan de Crimée, issu de la branche de Togaï-Timour, le lui disputa.

Il n'était plus question maintenant, pour les Turcs, de chercher fortune au Sud. En Chine, les *Ming*, issus d'une réaction nationale chinoise, rejetaient avec horreur ces étrangers, qui depuis dix siècles avaient infecté le génie indigène. La Chine était aux Chinois. Dans les Marches de Perse, la Transoxiane était aux Transoxianais. En « Roum », les Osmanlis étaient pourvus. Faute de foin au râtelier, dans ce maigre pays de Kiptchak, les chevaux se battaient.

En 1375, Toktamych, vaincu, vint se réfugier auprès du riche et puissant sultan de Transoxiane, et lui, le descendant de l'Empereur Inflexible, solliciter ce Timour, ce parvenu, fils d'un petit gentilhomme barlass. Il avait une excuse à son humiliation : quoique sacré par l'Église, Timour, au temporel, se déclarait le commis et le lieutenant des légitimes souverains djagataïdes ; c'était leur représentant que le Djoudjide Toktamych venait solliciter ; « le sceau de l'État portait le nom de Mahmoud-Adil-Sultan-Khan ; les jours de fête et aux banquets, l'émir Timour se tenait agenouillé devant lui, ainsi qu'en présence de ses ambassadeurs ». Ce ne fut qu'après sa victoire sur Bayézid Ildérim qu'il porta les attributs de la souveraineté : « Morts Bayézid le Tonnerre et Mahmoud-Khan, il fit désormais réciter la *Khotba* en son nom et battre monnaie à son coin.

La démarche de Toktamych était un coup de fortune pour Timour ; c'était la mainmise sur le grand refuge des steppes du Nord, sur l'asile de l'indépendance turque. Si le souverain de Kiptchak devenait sa créature, plus d'insultes possibles, venant du Nord. Maison close. Toujours est-il que dans cette querelle du Kiptchak, Timour se jeta passionnément, n'ayant pas un pouce de terrain à gagner. D'abord, il accueillit Toktamych, l'aïda de bonnes gens d'armes et d'argent, et du même coup, le fit son vassal, lui donnant pour fief, en Turkestan, Otrar et Sabran. Le prétendant de Kiptchak n'était plus, désormais, que le protégé du sultan de Transoxiane. Deux fois, Timour le sauva. Lorsqu'après la mort d'Ourouss et de son fils aîné Tokta-Kaïa, le cadet Timour-Melek perdit la bataille de Karatal, dans les Marches de Chine (1376), il n'est pas étonnant que son successeur Mamaï, dont les meilleurs gens d'armes combattaient à l'est, ait succombé à l'ouest, contre la levée en masse des Russes, réunis autour du grand-prince de Moscou, Dmitri Ivanovitch (bataille de la Voja, 1378, et de Koulikovo sur le Don, 1380).

De Koulikovo, la Sainte Russie date sa délivrance du joug mongol. C'est l'épée du Turc transoxianais, du musulman Timour, qui vraiment trancha le lien. Toktamych ne fut pas plutôt maître en Kiptchak que, durement, il prit la revanche de Koulikovo, fit tout plier devant lui, châtia les Russes rebelles, brûla Moscou (26 août 1382). Mais bientôt, pour la Russie naissante, de nouveau la délivrance vint de Samarkand. En 1387, Toktamych rompit avec son protecteur, et envahit l'Azerbaïdjan. Timour n'était pas prêt ; avec sa souplesse des jeunes années, il négocia, différa, gagna du temps, et compléta ses préparatifs, pendant que Toktamych cuvait sa victoire.

En 1389, il se lança sur le Kiptchak, résolu à en finir, à imposer à l'Ouest un roi de son choix. Deux campagnes au nord du Turkestan et en Sibérie méridionale le conduisirent jusqu'au Iaïk (Oural), où la bataille décisive fut livrée en 1391.

Toktamych vaincu, poursuivi jusqu'à Moscou, dispersa ses bandes, alla se cacher en Russie méridionale. L'Empereur

Inflexible l'eût poursuivi à outrance, eût pris possession du pays; Timour, satisfait de sa gloire, revint en Transoxiane, dans sa bonne ville de Samarkand, laissant le Kiptchak à la grâce de Dieu. Quatre ans après, Toktamych avait repris terre, et il fallut revenir à la charge. En 1392, Toktamych se jeta sur Derbent, sur la porte du Caucase, et menaçait l'Azerbaïdjan et les pays turcomans (1396-1397). Il est vraiment extraordinaire que, dans de telles conditions, les Russes n'aient pas profité de leurs victoires de 1378 et de 1380.

Les vrais Turcs de la vieille roche sentaient bien que Toktamych était leur champion contre les Transoxianais. Timour ne s'y trompait pas; il abandonna tout, pour courir au danger. La victoire des gens du Kiptchak, des gens du Nord, c'était la fin du *Chériate*, c'était la défaite de l'Église, c'était la révolution nationale. Le souvenir de Toktamych est resté singulièrement au cœur des Turcs, en Sibérie¹. En 1399, Toktamych, traqué, se réfugia en Sibérie, à Tümen, où il fut assassiné. Idégué restait maître sur le Don; un sultan imposé par Timour s'établissait à Saraï; la Crimée se séparait; les pays de Trans-Volga sécessionnaient. Entre la Chine, la Transoxiane et la Russie naissante, le Kiptchak, brisé par l'épée de Timour, se désagrégait de toutes parts.

Il y eut, peut-être, des protestations parmi les vieux Turcs contre ce sacrilège des Transoxianais. Une tirade célèbre, dans Ibn-Arabchah, nous en donne le lointain écho. Le Génie de l'Hiver apostrophe Timour sur la steppe glacée. « Arrête ta course rapide, arrête, furieux tyran!... Si tu es un démon de l'enfer, je le suis aussi... Tu te vantes de tes armées; et mes jours d'hiver, avec l'aide de Dieu, sont aussi des tueurs... Ma vengeance te domptera un jour... »

Conquêtes dans l'Iran. — L'Azerbaïdjan, pays turc par la langue et la population depuis de longues années, s'était

1. En 1872, M. Radloff a encore pu recueillir trois chansons de geste sur lui, sur son rival Idégué, conservées par la tradition orale, chez les Tatars de Baraba, et chez ceux de Tobolsk et de Tümen. On trouvera, dans ces belles légendes, toute la tragique histoire de Timour-Koutlouk-Khan, sire d'Astrakhan, et de son fils Idégué, de leurs luttes contre Toktamych, et finalement, contre Timour lui-même.

donné volontairement à Timour; son souverain, le dernier des *Il-Khans* descendants de Houlagou, avait sanctionné l'union par le mariage de sa fille avec Pir-Méhémed, un petit-fils de Timour et son favori.

De 1380 à 1386, date de la soumission de l'Azerbaïdjan, les Transoxianais avaient conquis (outre le Khorassan) le Séistan, le Béloutchistan, l'Afghanistan. Seul, le vieux pays d'Iran tenait bon, défendu par ses mercenaires kurdes, turcomans et circassiens. Les descendants du populaire « Potier d'étain » y régnaient encore; ils avaient le cœur du peuple, si fort qu'après la prise d'Ispahan, quand Timour croyait tenir le pays, les gens de métier se levèrent en masse, sous la conduite d'un forgeron, et massacrèrent les garnisaires transoxianais. La répression fut effroyable; soixante-dix mille¹ manants et vilains payèrent leur insolence de leur vie.

Le haut clergé, les grands moines, rêvaient le rétablissement du khalifat, la conversion des hérétiques, ou leur extermination. Loyalement, Timour remplit sa charge d'avoué de l'Islam. En 1392, il rassembla sa chevalerie et ses compagnies soldées pour achever de soumettre l'Iran. C'est la suite d'expéditions que les Asiatiques appellent la « guerre de Cinq ans ». Les Transoxianais poussèrent jusqu'à Bagdad, firent leurs dévotions à Kerbéla, conquièrent Mardin, Diarbékir et Tékrit en Mésopotamie, eurent la joie de défaire les infidèles d'Arménie, de Transcaucasie, de Géorgie.

Conquête de l'Inde. — Timour présente l'expédition de l'Inde, entreprise immédiatement après les guerres de Kiptchak, comme une véritable croisade, c'est-à-dire, pour qui lit entre les lignes, comme une œuvre expiatoire pour la ruine des vrais Turcs du Kiptchak. Son conseil s'opposait à l'entreprise : « Maîtres de l'Indoustan, si nous y demeurons, notre lignée est perdue; nos enfants et nos neveux dégèneront en se mêlant avec les indigènes, dont ils adopteront jusqu'à la langue. »

A l'orgueil turc qui se révoltait, Timour répondit simple-

1. N'oublions pas que nous avons affaire à des chiffres orientaux. Timour traita Ispahan sans merci, comme le Prince Noir traita Limoges, comme Charles de Bourgogne traita Dinant.

ment en ouvrant le Koran. « Je tombai sur ce verset : O prophète, fais la guerre aux infidèles et aux impies. Les docteurs expliquèrent le sens aux émirs; eux, tête basse, ne parlaient pas; leur silence me serrait le cœur. Je voulais d'abord priver de leurs charges tous ceux qui n'approuvaient pas l'entreprise de l'Inde.... je ne pus m'y décider; je leur fis seulement des remontrances, et quoiqu'ils eussent déchiré mon cœur, dès qu'ils acceptèrent mon projet, tout fut oublié... Mon armée rassemblée se montait à quatre-vingt-douze mille gens d'armes... Je montai à cheval, et j'allai camper à Endérah » (mars 1398).

Il était, pourtant, encore bien vivace à ce moment, d'une étonnante jeunesse, malgré ses soixante-cinq ans. Une miniature, faite dans l'Inde (à moins qu'elle ne soit une copie d'un portrait peint antérieurement), le représente d'aspect très jeune; c'est dans les dernières années qu'il vieillit brusquement, qu'il devient l'homme aux paupières lourdes qu'a vu Clavijo; ce trait caractéristique des paupières tombantes est d'ailleurs bien indiqué sur la miniature indienne.

En définitive, ce furent les musulmans de l'Inde qui souffrirent le plus de la croisade transoxianaise. Le sultan de Dehli, Mahmoud le Ghouride, était aussi bon musulman que Timour, et les habitants de son royaume professaient l'Islam. Ce fut précisément dans la musulmane Dehli qu'eut lieu le grand massacre; on tua sans doute beaucoup à Meerut, et sur le Gange, en pays païen; mais on s'occupa, surtout, d'y piller les trésors des pagodes. Sauf devant Dehli, où il y eut bataille rangée, et à Meerut, où les Indous, qui n'attendaient pas de quartier, se défendirent à outrance, il ne semble pas que l'expédition de l'Inde ait été particulièrement difficile. Bâber, qui ne peut pas diminuer son quadrisaïeul Timour, et qui tient pourtant à se faire valoir, nous dit : « Il mena dans l'Indoustan cent vingt mille chevaux bardés de fer... Moi, dans ma cinquième campagne où je mis en déroute sultan Ibrahim et m'emparai de son royaume, mon armée, la plus forte que j'ai conduite dans l'Indoustan, ne comptait, sur les rôles, que douze mille hommes à peine, tout compris, gens d'armes, gens de ma maison, marchands et goujats. » Mais, après tout, vaille

que vaille, l'expédition de Timour était une croisade; il pouvait prendre le titre de *Ghazi*, « vainqueur pour la foi ». Jusque hors de la Transoxiane, ses victoires furent fêtées. A Samarkand, des tailleurs de pierre, amenés de l'Indoustan, contruisirent une mosquée commémorative de la croisade.

Timour arbitre de l'Asie; projets de restauration du khalifat. — Timour était revenu à Samarkand en mai 1399. En septembre, il repartait déjà. L'Azerbaïdjan se révoltait contre Miran-Shah, le fils aîné qu'il y avait apanagé; en Irak, le grand vassal commis à Bagdad, un Djélaïr (Ahmed Djélaïr), tranchait du souverain, et jouait au petit khalife; au nord, les chrétiens de Géorgie se rebellaient. A l'ouest, enfin, Timour sentait venir la grande querelle avec l'Osmanli, le sultan ghazi *Payezid iëuldram*, « Bayézid la Foudre ».

Que Timour ait rêvé de rétablir le khalifat à son profit, on peut en douter; que l'Église de Transoxiane l'ait rêvé pour lui, on est obligé de le croire. Quand un Bayézid Ildérim, doublement *Ghazi* par ses conquêtes en pays infidèle et sa victoire sur les envahisseurs infidèles du pays musulman, fils d'un martyr, de ce sultan Mourad mort *Chahid*, « confesseur de la foi », ne pouvait même obtenir une mention dans les prières au pays saint où Husseïn et Hassan furent martyrisés, on les voit prodiguées à Timour. Descendant de païens, après tout (et il s'en vante), il est proclamé restaurateur de la religion pour des victoires où n'a coulé que le sang musulman, rien que le sang musulman. L'arrogance des moines de Bokhara, qui prétendaient faire la loi à l'Islam, l'insolence des légistes transoxianais qui posaient leur maître en sauveur et en défenseur unique de la foi, la cérémonie du sacre sur la Pierre des pèlerinages à Samarkand, l'ostentation avec laquelle l'Église transoxianaise présente Timour comme le lieutenant de Dieu, presque comme un *Imâm*, tout trahit le projet. Timour lui-même laisse échapper comme un aveu dans ses *Teuzukat*; au lieu de donner à Bayézid un titre musulman, il l'appelle avec affectation *Kaisar-i-Roum*, « César de Rome ». Ce n'est pourtant pas lui qui avait eu à sa cour un Jacques du Fay, un Payo de Sotomayor, un Sanchez de Palacuelos, lui qui portait en ses armes *trois oves*

d'or, ce n'était pas lui qui pouvait ignorer le sens du mot *Kaï-sar*. Il savait fort bien que c'était le titre d'un potentat infidèle. Ses prétentions étaient d'autant plus étranges qu'il commençait à reprendre le vieux plan païen des Mongols, d'alliance avec les chrétiens. A ses enfants, il donnait des noms singulièrement romanesques et menaçants : *Miran-Shah*, « Roi des Princes » ; *Djihanguir*, « Conquérant du Monde » ; *Shah-Roukh*, « Ame de Roi », et à son petit-fils préféré, un nom de moinerie universelle : *Pir-Méhémed*, « le grand-prieur Mohammed ». Les rêveries mongoles troublaient d'ardeurs séniles son imagination. La domination universelle pour lui, chevalier de l'Église, que pouvait-elle être, sinon le khalifat? Pour être khalife, il faut tenir la route des pèlerinages aux Lieux-Saints, Jérusalem, Hébron, Médine et la Mecque. La route, c'était la Syrie. Il la voulut, avec la passion d'un vieillard amoureux, dès qu'il revint de sa croisade dans l'Inde. Entre les deux *Ghazi*, le fils du martyr Mourad et le huitième restaurateur de la religion, l'*Imâm* de Transoxiane, le choc était inévitable.

Conflit avec l'empire osmanli. — De prétextes décents, pour dissimuler les ambitions et les colères contenues, sauver les apparences, il n'en manquait pas. Les meilleurs de tous étaient en Azerbaïdjan, pays turc. Bayézid y avait entrepris. Les Turcs d'Azerbaïdjan relèveraient-ils du *Kaïsar-i-Roum*, ou du protecteur de tous les Turcs orthodoxes, du sultan barlass, vrai Turc par le sang? C'est Timour de Barlass qui est le vrai Turc. Un Turcoman, Yousouf le Noir, envenima l'affaire à point nommé, prit parti, avec son clan (les *Kara-Koïounlou*, clan du Mouton-Noir), pour ces gens de Roum, ces étrangers. « Envoie-moi Yousouf, écrit Timour à Bayézid, si tu ne veux pas, que, par le choc de nos deux armées, tout ce qui est caché sous le voile du destin ne se découvre. » On retrouve le ton des romans de chevalerie, que Timour avait tant lus dans sa jeunesse, dans ce cartel envoyé au foudroyant vainqueur de Nicopolis.

De qui Yousouf servait-il vraiment les intérêts? Il est probable qu'il jouait double jeu. A coup sûr, en vrai Turcoman Ripuaire, il détestait les Transoxianais; mais la folie qu'il commit, au moment où Timour, maître déjà en Azerbaïdjan, en

Mésopotamie après une terrible exécution militaire à Bagdad la rebelle, à Malatia et à Alep, c'est-à-dire aux points stratégiques d'où l'on commande l'Asie Mineure et la Syrie, est tellement insensée, tellement profitable à Timour, à son plan de khalifat, qu'on peut la prendre pour un calcul. Au moment même où Bayézid se pose en défenseur de l'Islam universel contre les prétentions de l'Église provinciale de Transoxiane et la moinerie sectaire de Bokhara, son homme lige, ce Yousouf qui l'a compromis, engagé, détrousse les pèlerins de la Mecque, et lui met à dos un sacrilège (1401). Timour exulte : « Bayézid faisait filer des troupes vers Alep, Orfa, et le Diarbékir; cependant, ce misérable Turcoman, Yousouf le Noir, pillait la caravane des Lieux-Saints; je vis arriver devant moi la troupe des suppliants qui imploraient ma protection contre ce bandit... Je demandai des troupes aux villes et aux tribus. Dès que je les eus reçues, je partis de l'Azerbaïdjan au mois de Redjeb 804 (avril 1402) pour faire la guerre au *Kaïsar*. » On connaît le reste ¹.

Toutefois, il convient d'ajouter que, malgré les exécérations officielles dont les historiens osmanlis ont accablé Timour, il est resté populaire en Asie Mineure. Les facéties de Khodja-Nasr-ed-Din le mettent fréquemment en scène, et en font un personnage très bonhomme, quelque chose approchant le roi Dagobert chez nous. Le fait que la légende élaborée dans le peuple l'ait donné comme interlocuteur à un bouffon prouverait que les gens du commun se souvinrent, sans trop d'horreur, de sa visite. Du reste, Bayézid vaincu et pris, l'honneur sauf, Timour n'avait plus rien à faire dans l'Ouest. S'il voulait réaliser son rêve de khalifat, c'était dans son domaine royal, dans sa chère Transoxiane, à Samarkand, qu'il pouvait et qu'il devait le faire. Il y rentra pour la neuvième fois vainqueur, au milieu des fêtes, au mois de Moharrem 807 (juillet 1404).

Relations avec l'Europe : Espagne et France. — C'est là que l'ambassadeur de Henri III de Castille, don Ruy Gonzalez de Clavijo, le vit, entouré de toute sa splendeur, le lundi, huitième jour de septembre : « Et le Seigneur était assis

1. Voir ci-dessus, p. 839, la bataille d'Angora.

comme sur petits matelas de drap de soie frisé, et s'appuyait du coude sur quelques coussins ronds ¹, et il était vêtu d'une robe de soie rose, sans broderies, et sur la tête il portait un chaperon blanc élevé ² (*un sombrero blanco alto*) avec un rubis balais au cimier.... Et le Seigneur dit aux ambassadeurs d'avancer, et je pense qu'il le faisait pour les mieux voir, car il ne voyait pas bien, étant si vieux que les paupières de ses yeux étaient tout tombantes. » Vivement, ce vieux se redresse pour parler, s'anime. « Et moi, je donne ma bénédiction à mon fils, votre roi; il n'avait point besoin de m'envoyer de présents; vous autres et cette lettre suffisez... » Au même instant, l'ambassadeur espagnol et ses compagnons assistent à un coup de théâtre, probablement ménagé par l'incomparable metteur en scène que fut Timour. On introduit l'ambassadeur de Chine, qui vient demander le tribut au représentant de la maison de Djagataï. Aussitôt, « le Seigneur », qui voyait les ambassadeurs d'Espagne assis au-dessous de l'envoyé de Chine, fait descendre celui-ci, et met les Espagnols à sa place.

Les rapports entre les Français et les Mongols n'avaient pas pris fin avec les croisades. Les principaux successeurs de Houlagou en Perse, Abaga, Argoun, Gazan, Khodabendeh, recherchèrent constamment l'alliance des princes français et des papes contre les Sarrasins d'Égypte. Argoun écrivit au pape Honorius IV et au roi de France Philippe III. Sous Nicolas V, le Génois Buscàrelli fut chargé de suivre cette négociation à la cour du khan. Il revint en 1289 avec une lettre de ce prince à Philippe le Bel; le Mongol faisait « assavoir audit roy de France, comme son frère, que son corps et son ost est prest à amitié d'aler au conquête de ladite Sainte-Terre, et de estre ensemble avec le roy de France en cest benoist service ». Après les conquêtes de Gazan en Palestine, ses ambassadeurs parurent, en 1302, aux cours de France et d'Angleterre. En 1307, ceux de Khodabendeh.

Lorsque Timour eut conquis en Asie la place qu'y occupaient

1. La miniature indienne citée plus haut le représente dans la même attitude, le coude sur une espèce de traversin cylindrique.

2. C'est le chapeau conique à larges bords que portent encore les Kirghiz.

les Gengiskhanides, il reprit leurs traditions d'amitié et d'alliance française, non plus cette fois contre les Sarrasins d'Égypte, mais contre les Ottomans. Sa victoire à Angora sur Bayézid semblait une revanche du désastre français de Nicopolis. Il écrit donc au *Re-di-fransa* Charles VI, lui accusant réception de la mission d'un dominicain qui paraît s'être appelé François et l'informant qu'il lui expédiait en ambassade le frère Jean, évêque de Sultanié. Il lui demandait de lui envoyer des marchands, assurant qu'ils seraient reçus avec honneur, car « c'est par les marchands que le monde prospère ». En réponse (1403), Charles VI lui adressait une lettre des plus aimables : « Sérénissime et invincible prince ! Il n'est contraire ni à la loi, ni à la foi, ni à la raison que des souverains temporels, quand même ils seraient séparés par la croyance et le langage, s'unissent par les liens de la courtoisie, de la bienveillance et de l'amitié. » Charles VI félicitait Timour de la victoire que le Très-Haut lui avait accordée sur Bayézid ; il le remerciait de ses offres au sujet des marchands français et l'assurait de la réciprocité pour ceux des siens qui viendraient en France. La mort de Timour, l'éloignement des deux peuples, les guerres civiles de France, enfin le déclin de l'esprit des croisades réduisirent ces correspondances entre la maison de Timour et celle de Valois à un simple épisode sans autre conséquence ¹.

Dernières années de Timour. — Malgré son coup de théâtre à l'égard de l'ambassadeur chinois, Timour était loin d'être rassuré. En toute hâte, il rassembla ses troupes, et se mit en marche, non pour aller conquérir la Chine, comme on le répète de confiance — un homme tel que lui, qui avait lu les annales et qui connaissait les choses, savait très bien qu'à soixante-dix ans, on ne conquiert pas la Chine, — mais pour couvrir le Turkestan contre une invasion des Chinois par la Pentapole et par l'Hexapole de Kashgar. Il partit de Samarkand le 28 décembre 1404, marcha droit au point stratégique accoutumé d'Otrar sur Syr, et là, épuisé par les fatigues, saisi

1. Mémoire de Sacy, aux t. VI et VII, et d'Abel de Rémusat, au t. VII des *Mémoires de l'Institut*. — E. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. CVIII et suiv., Paris, 1830.

de froid, s'alita pour ne plus se relever. Quand son médecin, maître Fazl-Oullah, lui dit franchement que tout espoir était perdu, en bon musulman et en grand roi, Timour ne s'occupa plus que des destinées de son empire et du salut de son âme. Pour successeur, il désigna son petit-fils, Pir-Méhémed, le plus pieux et aussi le plus brave. Plusieurs fois, il demanda son fils préféré, Shah-Roukh, resté dans son apanage de Khorassan, mais il était trop tard pour le faire venir. Le mourant recommanda qu'on portât son corps à Samarkand, et qu'on le mit dans le tombeau qu'il avait fait construire pour son *pir*, pour le grand moine *Séïd-Berké*, à côté de ce saint homme. Ne pouvant plus parler, il désigna, du geste, le mollah Heibet-Oullah pour réciter les dernières prières, et rendit l'âme, à l'heure de vêpres, 7 Châban 807 (14 février 1405), en paix avec son peuple de Transoxiane et avec l'Église de Dieu.

A peine les obsèques célébrées, Khalil-Mirza, fils du détestable Miran-Shah, viola les dernières volontés de son grand-père, pillà le trésor de Samarkand, et se révolta contre le successeur désigné, Pir-Méhémed. Sa maîtresse, la fameuse Chad-i-Moulk, poussait aux aventures ce garçon de vingt et un ans. Quand il fut vaincu (1409), il accepta tout pour la garder, et céda la place à Shah-Roukh. C'est le fils de Shah-Roukh, l'honnête et excellent Méhémed-Tourgai, plus connu en Europe sous son surnom d'*Ouloug-Beg*, « le grand prince », qui fit construire à Samarkand (1428) l'observatoire où furent calculées les tables astronomiques dites d'*Ouloug*, ou tables *Gourganiennes*¹. Lorsque Shah-Roukh mourut en 1446, Ouloug lui succéda; mais ce prince savant n'avait pas la vigueur nécessaire pour mener la rude aristocratie transoxianaise et s'imposer au tout-puissant clergé. Son propre fils, Abd-ul-Latif, se révolta contre lui, et le fit assassiner (1449). L'histoire des royaumes nationaux et bigots de Transoxiane, de Kharezm, de Turkestan et de Khorassan commence par un parricide.

La civilisation de la Transoxiane : arts et littérature. — En rompant avec la tradition chinoise, telle que les

1. Du nom de famille Keurégouène, Kouragan, Gourgan, que portaient les Timourides.

Turcs, puis les Mongols, l'avaient interprétée, en se livrant, sans restriction, à l'Église transoxianaise orthodoxe, les Turcs d'Asie centrale commençaient une vie nouvelle. Pendant près d'un siècle, la philosophie, la littérature et l'art de l'Islam les imprégnèrent si profondément qu'ils devinrent étrangers au sol natal, cessèrent de se comprendre entre eux. Les Turcs transoxianais du XIII^e siècle, et jusqu'aux Kiptchak du Caucase et de Russie, bien que musulmans, reconnaissaient les leurs parmi les braves qui venaient du Cathay lointain, sous la bannière mongole; à la fin du XVI^e siècle, s'ils entendent encore leur langage, s'ils ne peuvent renier leur parenté par le sang, ils repoussent avec horreur le contact moral avec ces infidèles. Ceux de l'est ne sont plus, pour eux, que des Chinois, ceux du nord-ouest et de l'ouest, que des Kalmak (c'est de ce mot que nous avons fait Kalmouk) et des Nogai. Malgré leur aversion pour les Tadjik et leur haine contre les hérétiques iraniens, ils se sentent plus près d'eux que de ces mécréants. J'ai fait remarquer combien le génie turc est réfractaire à la controverse et à la théologie, naturellement discipliné. En acceptant l'Islam comme religion d'État, les Turcs de Turkestan, de Transoxiane et de Kharezem l'adoptèrent en bloc, sans réflexion, sans discussion, militairement, comme une consigne. Pendant cent ans, les moines et les théologiens de Bokhara purent leur pétrir le cerveau à loisir, sans trouver personne pour les embarrasser d'une contradiction, d'une subtilité, ou d'une simple glose. Ainsi, la Renaissance, dans l'Asie centrale, ne fut pas autre chose qu'un recommencement du moyen âge; pendant que les Européens, dans l'éblouissement de l'antiquité retrouvée, se lançaient audacieusement vers l'inconnu, vers la libre recherche, vers la révolte, les Asiatiques, jusqu'au XV^e siècle leurs égaux, se laissaient docilement reconduire à l'école, telle que l'avaient conçue les docteurs et les savants du khalifat orthodoxe. Ils découvrirent, comme une nouveauté, l'aristotélisme déformé par les Arabes, revinrent à l'*Almageste*, se plongèrent dans Avicenne, leur compatriote, recommencèrent, en turc, l'époque des Samanides, piétinèrent sur place. Toute leur activité intellectuelle, et ils en avaient autant que d'autres, se dépensa en

scolastique, en jurisprudence, en rhétorique. A grands efforts, ils reconstituèrent Euclide, Ptolémée, Galien, Hippocrate; à peine osèrent-ils toucher à Platon. Aller plus loin, c'eût été se perdre. Peu à peu, les moines aidant, ils en vinrent à ne plus penser qu'à leur salut, et se contentèrent du Koran, et des *Sommes* qu'il avait inspirées :

A l'âge de vingt ans changea ma place
Par la gloire de Dieu, à la grâce du *pir* je restai entièrement... ¹

Au xv^e siècle, le sacrifice était consommé; le Turc avait abdiqué, au spirituel, entre les mains de son *pir*, au temporel, entre celles de son sultan. Les indépendants, les mauvaises têtes, s'en allèrent dans l'Inde chercher fortune avec Bâber; Dieu lui-même extermina ces impies. « Un jour, on entendit une voix qui venait du ciel, et qui disait : *Khan Babour, any our, our!* — Le khan Babour, qu'on l'assomme, assomme! — sur quoi le peuple se jeta sur Babour et l'assomma sur place ². » Voilà ce que les Turcs de Fergana se rappellent de leur souverain, du Grand-Mogol, descendant de Tchinguiz et de Timour, aïeul d'Akbar et d'Aureng-Zeb.

Ce xv^e siècle, si funeste aux Turcs d'Asie, ne fut pas sans gloire. La transformation s'accomplit au milieu de tout l'éclat que peuvent donner aux lettres et aux arts la scolastique et la rhétorique enseignées par une Église d'État, et surveillées par l'inquisition. L'Église, inflexible au fond, fut assez souple sur la forme, confiante en Dieu et laissant le temps faire son œuvre. Elle ne choqua point directement le goût des arts plastiques et de la vie facile qu'une longue éducation chinoise avait fait pénétrer dans le sang turc; mais elle insinua doucement qu'à ce grossier matérialisme on s'abaissait, et offrit un idéal plus élevé aux âmes vraiment nobles :

En ce monde, châteaux et palais de construire, il n'est point besoin;
A la fin, ruines ils deviennent; de villes bâtir, il n'est point besoin ³.

Au xv^e siècle, l'Église transoxianaise laissa les Turcs bâtir, peindre, sculpter et se griser jusqu'à ce que tout le monde vit

1. Khodja-Ahmed-Yésévi, p. 119.

2. Nalivkine, p. 3.

3. Cité par Vambéry, dans les *Tchagotaische Sprachstudien*, p. 136.

clairement « qu'il n'était pas besoin », cessât de boire et laissât toute cette architecture, à la grâce de Dieu, s'en aller en ruines. Du reste, les riches dotations des Timourides, les splendides mosquées, les abbayes superbes, les chapelles, les œuvres pies, excusaient leurs débauches artistiques. Timour aimait le luxe, les arts, la grande vie. Clavijo raconte qu'il avait ramené de ses guerres tant d'artisans qu'à Samarkand, faute de place pour les loger, on les faisait camper dans les jardins et dans les grottes qui sont autour de la ville. A Kech, on fit visiter à ce gentilhomme espagnol la chapelle que le Seigneur (c'est toujours ainsi que Clavijo appelle Timour) édifia sur le tombeau de son père, « où le dit Seigneur faisait distribuer chaque jour cent moutons cuits aux pauvres, pour l'âme de son dit père », et le palais, et les jardins, et les appartements des dames, et autres bâtisses auxquelles on travaillait depuis vingt ans. Devant tous ces portiques et ces cloîtres, et ces mosaïques de pavement, et ces azulejos, ces marbres, ces faïences d'or et d'azur, le bon hidalgo s'émerveille, et s'écrie que « d'ici à Paris, où sont les artistes les plus subtils, tout le monde serait dans l'admiration ». Et à Samarkand, c'est bien autre chose ! Et cette mosquée ¹, dont Bâber, fin connaisseur, fait l'éloge ; et ces jardins, et ces ménageries, où l'on voit des daims, des faisans, et des éléphants ; et cet arsenal, où mille ouvriers travaillent quotidiennement à faire cuirasses garnies et bassinets ; et ces salles peintes à fresque, et ces bains, et ces hôpitaux, et cette grande rue marchande, que le Seigneur fit percer, abattant les maisons à droite et à gauche ! Il est vrai que les corporations réclamèrent ; les moines firent des remontrances : à quoi le Seigneur répondit que ce quartier était à lui, qu'il l'avait acheté de ses deniers, et qu'il leur ferait voir les chartes, mais que pour l'amour de son peuple et d'eux, il rachèterait, à beaux deniers, le terrain pris. A côté des ouvrages d'art et de luxe, Timour ne négligea point des travaux d'utilité générale. Sous son règne, la sériculture prit une grande extension. En Transoxiane, les canaux d'irrigation

1. *Mesdjid-i-Shah* ou mosquée royale, dont les ruines sont encore visibles à Samarkand. *Grande mosquée* sur la place royale à Ispahan, mausolées de Koum et de Mœchhed, etc.

couvrirent les campagnes d'un réseau bien surveillé. La culture du coton fut développée, le chanvre et le lin furent introduits dans le pays, des papeteries fondées près de Samarkand, un pont de bateaux établi sur l'Oxus. De toutes manières, on cherchait à s'affranchir de la Chine et de son hégémonie industrielle.

Le goût des bâtisses et de la peinture continua sous les successeurs de Timour. Bâber donne la liste et la description des principaux monuments qu'y firent élever ces princes. A Samarkand, l'avenue de la Porte des Turquoises, le kiosque où sont peintes à fresque les batailles de Timour dans l'Inde, les bains du Mirza, construits par Ouloug-Beg, la Chapelle découpée ornée de peintures à la chinoise, l'observatoire d'Ouloug-Beg, le *Bag-i-Meïdan* (jardin de l'esplanade), avec le bâtiment des quarante colonnes, et le cabinet en porcelaine de Chine, la Chapelle de l'Écho, etc. A Hérat, le jardin d'Ali-Chir, la Papeterie, le Palais du Trône, Belle-Vue, la Blanchisserie, le Bassin aux poissons, le Palais de Cristal, le jardin de Zobéide, les douze tours, le Marché royal, le Grand marché, l'hôtel d'Ali-Chir, connu sous le nom d'*Intimité*, son mausolée et la grande mosquée attenante, dite *la Sainteté*, son collège, dit *la Pureté*, son couvent appelé *la Purification*, ses bains et son hôpital surnommés *la Propreté* et *la Santé*. Quand on considère qu'Ali-Chir était simplement un homme de lettres, on se figure la considération que les Timourides témoignaient aux écrivains et aux artistes. Hérat était d'ailleurs la ville artistique par excellence. Bâber raconte qu'à un souper au Palais de la Joie, dans le salon où sultan Abou-Saïd a fait représenter ses combats et ses faits d'armes, on donna un concert devant lui : « Parmi les musiciens étaient Hafiz-Hadji, Djelal-ed-Din Mahmoud, le joueur de flûte, et Chadi-Betcheh, le harpiste. Les artistes de Hérat chantent sans forcer la voix, avec grâce et en mesure. Le prince Djhanguir avait fait venir un musicien samarkandais qui chantait à pleine voix, durement et inégalement... Les Khorassanais se bouchaient les oreilles, faisaient la grimace; s'ils ne chutèrent pas, ce fut par respect pour le prince. » De tous les arts, la musique, moins persécutée par l'Église, s'est

le mieux maintenue en Transoxiane et en Khorassan ; les airs modernes d'Asie centrale sont agréables pour une oreille européenne. (Voir Pantoussov.)

La miniature, et en particulier celle de portraits, tint bon, malgré l'Islam, pendant tout le xv^e siècle ; les beaux manuscrits d'Ali-Chir, que possède notre Bibliothèque Nationale, sont ornés de miniatures qui ne le cèdent pas aux ouvrages occidentaux de la même époque. Bâber cite, parmi les peintres, Bih-Zad, « artiste d'un talent très délicat, mais qui donnait un mauvais développement aux visages imberbes », Shah-Mouzaffer, qui écrivit aussi « une œuvre littéraire relative à la vie mystique » ; parmi les musiciens, Mervarid, Koul-Mohammed, « qui tenait le premier rang pour l'art avec lequel il composait le prélude, et son habileté incomparable dans le développement du thème » ; Cheïkhi, qui, entendant n'importe quelle mélodie, disait de suite : « C'est d'un tel » ; Chah-Kouli, Hucein, que le brutal Cheïbani fit souffleter par un de ses gens d'armes, parce qu'il faisait des façons pour jouer devant lui ; Goulam-Chadi, fils d'un chanteur ; Bou-Séïd, qui se piquait, lui poète et compositeur, d'être surtout le premier lutteur de son temps, etc.

Avec Timour, la langue turque avait triomphé de l'iraniennne ; les hommes de la renaissance transoxianaise écrivent en djagataï, et non plus en persan. Avant eux, le Turkestanais Khodja-Ahmed-Yésévi, le premier, et à mon avis, le plus grand des poètes turcs d'Asie centrale, avait déjà écrit en langue vulgaire ; mais la langue savante et la langue de cour était le persan, comme on le voit par les ouvrages historiques écrits à la commande des princes mongols, par Djouvéïni, Rachid-ed-Din, Vassaf, etc. Le turc s'imposait tellement, surtout après Ahmed-Yésévi, que des ouvrages de propagande religieuse et d'édification, tels que le *Mihradj-Nameh*, « Livre de l'ascension » (1442), le *Bakhtiar-Nameh*, « Livre de fortune » (1432), le *Tezkeret-ul-Evlia*, « Attestation des Saints »¹, sont en dialecte et en caractères oïgour. Ce n'est qu'après 1450 que l'Église musulmane se croit assez forte pour proscrire le vieil alphabet

1. Dates des copies exécutées à Héral.

nestorien, et imposer l'écriture arabo-persane. Jusqu'à cette date, pour son œuvre de propagande chez les Turcs, elle est obligée de se servir du système graphique apporté jadis dans le Pé-Lou par les moines jacobites; à partir du xvi^e siècle, on ne verra plus, en Asie centrale, ces glorieux caractères de la stèle de Gueuk-Tékine, avec lesquels les rois turcs et les empereurs mongols ont fièrement fait grossoyer leurs missives aux empereurs de Constantinople, de Chine, d'Allemagne, aux papes de Rome et aux rois de France. L'écriture nestorienne avait résisté même au bouddhisme, même à la littérature chinoise, qui a dévoré et englobé les anciennes écritures de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Corée, du Japon; il a fallu l'islamisme pour la tuer chez les Turcs. Seuls, les Mongols et les Mandchous ont bravement et pieusement, malgré les Chinois et malgré le bouddhisme, gardé le vieil alphabet chrétien dont se servaient le Ouang-Khan (prêtre Jean) et l'Empereur Inflexible.

Parmi les principaux écrivains transoxianais et khorassanais du xiv^e siècle, il faut citer, après Timour lui-même, dont les *Teuzukat* sont une œuvre hors pair, et son petit-fils Khalil (on a de lui des vers en persan conservés par Ali-Chir), les mystiques Séïd-Ali-Hamadani (mort en 1384); Khodja-Behad-Din (mort en 1388, le véritable fondateur des Nakichbendi); les poètes Latfoullah de Nichapour, Kemal-ed-Din de Khodjend, Ahmed de Kerman, auteur d'une vie de Timour en vers, le jurisconsulte, grammairien et exégète Teflzani (1322-1381), le lexicographe Djézéri, auteur du plus volumineux dictionnaire arabe. C'est au siècle suivant qu'écrivirent Mevlana-Abdourahman-Djami, « le divin », exégète, moraliste, philosophe, grammairien et poète; Souhéïli, le traducteur des fables de Bidpaï; Moïïn-ed-Din, « le dispensateur de lumière », un mystique (mort en 1433); Hatifi, auteur d'une vie de Timour en vers, plus estimée que celle d'Ahmed de Kerman; Bokhari, qui enseigna la rhétorique à Ouloug-Beg; Husseïn Kouberaï, descendant du grand Nedjm-ed-Din Koubra, tué par les Mongols à Ourguendj; au temps de Gengis-Khan : le satirique Molla-Binaï, renommé pour ses reparties (mort 1516); Méhémed-Salih, l'auteur de l'épopée intitulée *Cheïbani-Nameh*, et de l'arrangement en turc

du fameux roman *Medjnoun et Leïla*; Héli, l'auteur du roman en vers *Shah u dervich*, « Roi et moine », que le sceptique Bâber qualifie d'ouvrage « inconvenant ». Par-dessus tous, et avant tous, le grand Mir-Ali-Chir-Névaï, historien, moraliste, poète, le véritable créateur de la langue djagataï classique, parfait gentilhomme au demeurant. « On sait tout ce qu'il y avait de distinction dans la nature d'Ali-Chir. Cette élégance de manières, que le public attribuait à sa haute fortune, était innée chez lui, et il ne s'en départit pas un instant, tout le temps qu'il demeura en disgrâce à Samarkand... Depuis qu'on fait des poésies en langue turque, personne n'en a fait d'aussi nombreuses et d'aussi excellentes que lui... Les hommes de mérite et de talent n'eurent jamais un appui comparable à Ali-Chir... Il a été donné à bien peu d'hommes de faire le bien au même degré que lui. Il n'eut jamais ni fils, ni fille, ni famille. Il parcourut la vie dans de merveilleuses conditions d'indépendance. Après avoir débuté par être garde des sceaux, il parvint à la dignité de beg dans son âge mûr et conserva quelque temps le gouvernement d'Aterabad. A la fin, il renonça à la carrière des armes. » Ce portrait, tracé par Bâber, donne une idée suffisante du parfait honnête homme, tel qu'on le concevait en Transoxiane, à la fin du xv^e siècle.

Parmi les moralistes, il convient de citer Hosami de Khiva, et surtout Obéïd-Oullah-Ahrar, qui pratiquait sa devise, « Ma pauvreté est mon orgueil », en cultivant lui-même son petit champ; il mourut en odeur de sainteté en 1489, et sa tombe est un lieu de pèlerinage à Samarkand. — Mevlana-Fasih-ed-Din (mort 1511) et Mollah-Aboul-Gaffour (1510) sont encore classiques aujourd'hui pour leurs ouvrages de dogmatique et d'exégèse. Le *Debistan* (École des Religions) de l'Orient a été composé, à la même époque, par un anonyme. A la fin du xv^e siècle, également, le géographe Djami écrivit son livre sur l'Inde et sur la Chine. Parmi les historiens, on connaît assez Chérif-ed-Din, Abdour-Rezzak et Mirkhond pour que je n'en dise rien de plus. En terminant, je nomme le meilleur de tous, le maître prosateur en turc djagataï, le Grand-Mogol Bâber. Après lui, la décadence fatale commence, et on ne trouve plus, hors de la littéra-

ture orale, que le rude Abou'l-Ghazi, khan de Khiva au xvii^e siècle, qui a su garder, dans son turc sans façon, mais non sans art, la mâle et nerveuse sobriété des grands ancêtres.

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — **Timour**, *Teuzukat i Emir Timour (Instituts de Tamerlan)*, trad. française par Langlès, Paris, 1787; édition anglaise de la traduction persane, par le major Davy, 1776; traduction anglaise faite d'après un texte djagataï par le major Stewart, 1830. — **Cheref-ed-Din**, *Zafer-Nameh*, trad. Pétis de LaCroix, Paris, 1722. — **Ibn-Arabchah**, traduction française de P. Vattier, Paris, 1638; latine de Manger, Francquerae, 1767. — **Moustapha**, fils d'Hoseïn, **El-Djenab**, édité par J.-B. Podesta, sous ce titre, *De gestis Timurlenkii seu Tamerlani opusculum turcicum, arabicum, persicum*, Vienne, 1680. — **Mirkhond**, *Revzat-es-Sefu*, et **Khondemir**, *Habib-es-Siier*, Téhéran. 1274 (1837), et extraits par Vuillers et Quatremère. — **Véliaminov-Zernov**, *Monnaies boukhares et khiviennes*, Pétersbourg, 1839. — Le sultan **Bâber**, *Mémoires*, texte d'Illinski, Kazan, 1837, trad. franç. Pavet de Courteille, Paris, 1871. — **Abou'l Ghazi**, *Chedjreh-i-Turc*, texte et trad. du baron Desmaisons, Pétersbourg, 1874. — **Assemani**, *Bibliotheca Orientalis*, Rome, 1727-1728. — **Pegolotti** (dans le tome III de *Della Decima*), Lisbonne et Lucques (Florence), 1763-1766. — **Clavijo**, pour la préface, dans **Markham**, *Hakluyt Society*, 1839, pour le texte, édition **Molina de Argote**, Madrid, 1783. — **Ibn-Batoutah**, édit. Defrémery et Sanguinetti, Paris, 1833-1838. — **Odoric de Pordenone**, édit. Cordier, Paris, 1891. — **Mosheim**, *Historia Tartarorum Ecclesiastica*, Helmetadt, 1741. — **Chwolson et Radloff**, *Syrisch-Nestorianische Grabinschriften aus Semirjatsche*, Pétersbourg, 1890. — **Mohammed-Salih de Kharezmi**, *Cheibani-Nameh*, édition et trad. Vambéry, Vienne, 1885. — **Radloff**, *Proben der Volksliteratur der türkischen Stämme*, etc., Pétersbourg, 1866 à 1886. — **Vambéry**, *Cagataische Sprachstudien*, Leipzig, 1867. — **Géza Kúun**, *Codex Cumanicus*, Buda-Pesth, 1880. — **Si-Yu-T'ou-Tché**, *Notices géographiques et historiques sur les peuples de l'Asie centrale*, traduites par Camille Imbault Huart, Paris, 1881. — **Pantoussov**, *Chants tarantchis* (avec des airs notés), Pétersbourg, 1890.

Livres. — **Dévéria**, *Hist. des relations de la Chine avec l'Annam*, dans *les Public. de l'École des Langues orientales*, t. XIII. — **Brown**, *The Dervishes*, Londres, 1868. — **Vambéry**, *Geschichte Transoxaniens*, Stuttgart, 1872. — **Abel Rémusat**, *Relations des Mongols avec les rois de France* (dans ses *Mélanges asiatiques*). — **Howorth**, *History of the Mongols* (t. II et III), *The Mongols of Persia*, 1877 et 1878. — **Charmoy**, *Expédition de Timour contre Toktamych*, dans *Mém. Acad. Sciences*, Pétersbourg, 1835. — **Belin**, *Notice sur Mir-Ali-Chir-Névaï*, dans le *Journal Asiatique*, 5^e série, t. XVII. — **Belin**, *Etude sur la propriété foncière en pays musulman*, Paris, 1862. — **Belin**, *Extraits d'un mémoire sur la constitution des biens de mainmorte en pays musulman*, Paris, 1854. — **Véliaminov-Zernov**, *Histoire des tsars de Kasimof*, Pétersbourg, 1870. — **Nalivkine**, *Histoire du Khanat de Khokand*, Paris, 1889. — **Yule**, *Cathay and the way thither*, Hakluyt Society, 1866. — **Levchine**, *Kirghiz Kaissaks*, trad. F. de Pigny, Paris, 1840. — **De Hammer**, *Geschichte der Goldenen Horde*, Pesth, 1840; et *Geschichte der Il-Khane*, Darmstadt, 1842. — **Malcolm**, *Histoire de Perse*, t. II, Paris, 1821.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

- MM. BÉMONT** (Charles), docteur ès lettres, maître de conférences à l'École des Hautes Études.
- BERTHELOT** (André), agrégé d'histoire et de géographie, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes Études.
- BLONDEL** (Georges), professeur à la faculté de droit de Lyon.
- CAHUN** (Léon), professeur libre à la faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine.
- CHÉNON** (Émile), professeur agrégé à la faculté de droit de Paris.
- COVILLE** (A.), professeur à la faculté des lettres de Lyon.
- DENIS** (Ernest), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.
- DESDEVISES DU DÉZERT**, docteur ès lettres et en droit, chargé de cours à la faculté des lettres de Clermont.
- HAUMANT** (Émile), chargé de cours à la faculté des lettres de Lille.
- LAVOIX** (Henri), administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
- LEVASSEUR** (Émile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.
- MALET** (Albert), agrégé d'histoire et de géographie, professeur de S. M. le roi Alexandre I^{er} de Serbie.
- MÜNTZ** (Eugène), conservateur de l'École nationale des Beaux-Arts.
- NOVAKOVITCH** (Stoïan), de l'Académie royale de Serbie.
- ORSI** (Pietro), professeur au lycée Foscarini de Venise.
- PETIT DE JULLEVILLE**, professeur à la faculté des lettres de Paris.
- PINGAUD** (Léonce), professeur à la faculté des lettres de Besançon.
- PIRENNE** (Henri), professeur à l'Université de Gand.
- RAMBAUD** (Alfred), professeur à la faculté des lettres de Paris.
- TANNERY** (Paul), ingénieur des manufactures de l'État, professeur (remplaçant) au Collège de France.
- XÉNOPOL** (A.-D.), de l'Académie Roumaine, professeur à l'Université de Iassy.
-

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA ROYAUTÉ FRANÇAISE

Sous les derniers Capétiens directs.
1270-1328.

Par M. A. COVILLE.

I. — Le Règne de Philippe le Hardi.

Philippe III et les gens du roi, 1. — Politique de Philippe III, 3. — Philippe III et les royaumes espagnols, 4. — Les Vêpres siciliennes et la guerre d'Aragon, 5. — Le domaine, 8. — Progrès du pouvoir royal, 9.

II. — Philippe le Bel : politique et religion.

Le roi et son règne, 11. — Conseillers et légistes, 12. — La diplomatie de Philippe le Bel et ses débuts, 14. — Négociations et guerre avec l'Angleterre, 15. — Affaires de Flandre, 18. — Politique allemande et projets d'Empire, 22. — La croisade, 25. — La papauté, 26. — Boniface VIII, 26. — La bulle « Clericis laicos », 27. — Le grand jubilé de 1300, 28. — L'affaire Saisseti et la bulle « Ausculta », 29. — La bulle « Unam Sanctam », 31. — Anagni, 33. — Benoît XI, 35. — La papauté en France : Clément V, 36. — Les Templiers, 37. — Le procès de l'Ordre, 39. — Le procès de Boniface VIII, 42. — Le concile de Vienne, 44.

III. — Philippe le Bel : gouvernement.

Caractère général, 45. — Les États généraux, 46. — Le gouvernement central, 48. — Le Parlement et la justice du roi, 49. — Le domaine et ses revenus, 51. — Les ressources extraordinaires, 52. — L'organisation financière, 53. — La fin du règne, 54.

IV. — Les fils de Philippe le Bel.

Louis X, 55. — Les chartes provinciales, 56. — Philippe V et les assemblées, 57. — Les ordonnances, 60. — Charles IV et la fin des Capétiens directs, 61.

Bibliographie, 62.

CHAPITRE II

LA GUERRE DE CENT ANS

Première partie : 1328-1380.

Par M. A. COVILLE.

I. — Règne de Philippe VI.

La France et la guerre de Cent ans, 64. — Les origines de la guerre : l'avenement des Valois, 65. — Philippe VI en Flandre, 67. — Robert d'Artois

et Édouard III, 68. — Préparatifs et débuts de la guerre, 69. — Affaires de Flandre, 70. — La succession et la guerre de Bretagne, 73. — Reprise de la guerre générale, 75. — Les deux armées, 76. — Crécy, 77. — Calais, 78. — Premières conséquences de la guerre, 80. — États généraux et provinciaux, 82. — Montpellier et le Dauphiné, 83.

II. — Règne de Jean le Bon.

Le roi Jean et le dauphin, 85. — Le Prince Noir et Charles le Mauvais, 86. — Les États généraux de 1355; Étienne Marcel, 87. — Poitiers, 90. — Le lendemain de Poitiers; Étienne Marcel et Robert Le Coq, 90. — Les États généraux de 1357, 92. — Le gouvernement par la parole, 93. — La Jacquerie, 94. — Fin d'Étienne Marcel, 96. — La guerre anglaise; paix de Brétigny, 97. — La rançon du roi Jean; sa mort, 99.

III. — Guerres et gouvernement de Charles V.

Du Guesclin, 99. — La guerre navarraise, 100. — Fin de la guerre de Bretagne, 101. — Les compagnies, 101. — Préparatifs d'une nouvelle lutte, 103. — La rupture du traité de Brétigny, 104. — La guerre, 105. — Affaires de Bretagne et de Navarre, 108. — Caractère de Charles V, 109. — Le gouvernement de Charles V, 111. — Le régime financier, 112. — L'armée royale, 116. — L'artillerie, 117. — La marine royale, 118. — La diplomatie royale, 119. — Dernières années de Charles V, 121

Bibliographie, 122.

CHAPITRE III

LA GUERRE DE CENT ANS

Deuxième partie : 1380-1453.

Par M. A. COVILLE.

I. — Les débuts de Charles VI.

Le règne de Charles VI, 124. — L'agitation démocratique, 125. — La politique bourguignonne, 128. — Les Marmousets, 128. — La folie du roi, 130. — Trêves et guerres avec l'Angleterre, 130.

II. — Guerre civile et guerre étrangère.

Le royaume au début du xv^e siècle, 131. — La guerre civile, 133. — Les Cabochiens et les réformes en 1413, 135. — Azincourt, 137. — Conquêtes de la Normandie, 138. — Bourguignons et Armagnacs, 139. — Le meurtre de Montreuil, 140. — Le traité de Troyes, 140. — Fin du règne, 141.

III. — Charles VII et la délivrance.

La résistance jusqu'en 1429, 142. — Jeanne d'Arc, 144. — Délivrance d'Orléans, 147. — Marche sur Reims, 148. — Sous Paris, 149. — Compiègne, 149. — Procès de Jeanne d'Arc, 150. — La paix bourguignonne, 154. — Le royaume délivré, 156.

Bibliographie, 159.

CHAPITRE IV

LA FRANCE ET LA MAISON DE BOURGOGNE

1453-1493.

Par M. L. PINGAUD.

I. — Charles VII et la seconde féodalité.

Relations avec l'Allemagne, 161. — Relations avec l'Italie et l'Orient, 163. — La Praguerie, 165. — Maisons vassales et rivales de la maison royale, 166. — La maison de Bourgogne, 168. — Dernières années de Charles VII, 170.

II. — Louis XI et Charles le Téméraire.

Politique extérieure, 173. — Ligue du Bien public, 175. — Entrevue et traité de Péronne, 177. — Nouvelle ligue contre Louis XI, 179. — Entreprises de Charles le Téméraire, 180. — Granson, Morat, Nancy, 182. — La succession de Bourgogne, 183.

III. — Fin de la féodalité princière.

Saint-Pol, Armagnac, Nemours, 186. — La succession d'Anjou, 188. — Derniers moments et fin de Louis XI, 189. — Charles VIII; Louis d'Orléans; la Guerre folle, 191. — Réunion de la Bretagne à la France, 194. — Traités d'Étaples, de Barcelone, de Senlis, 196.

IV. — Le gouvernement du roi.

États généraux et provinciaux, 197. — Le Conseil du roi, 198. — États généraux de 1484, 199. — L'Université, le Parlement, les Villes, 200. — L'armée, les finances, la justice, 202. — La Pragmatique sanction de Bourges, 206. — Richesse publique; commerce; Jacques Cœur, 208. — Les universités, l'imprimerie, 210.

Bibliographie, 211.

CHAPITRE V

LA CIVILISATION FRANÇAISE

Au XIV^e et au XV^e siècle.

1270-1493.

Par MM. PETIT DE JULLEVILLE, E. MÜNTZ, H. LAVOIX, P. TANNERY, E. LEVASSEUR.

*I. — Les lettres.*A. — XIV^e SIÈCLE.

Caractères généraux, 213. — Fin des chansons de geste, 214. — Drame : les Miracles, 216. — Poésie lyrique, 217. — Guillaume de Machaut, 218. — Eustache des Champs, 219. — L'histoire : Froissart, 220. — Les traducteurs, 225.

B. — PREMIÈRE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE.

Absence d'une tradition littéraire, 226. — Christine de Pisan, 227. — Alain Chartier, 229. — Martin Le Franc, 231. — Charles d'Orléans, 232. — Conclusion sur cette période, 233.

C. — SECONDE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE.

François Villon, 234. — Philippe de Commines, 236. — Le théâtre : mystères, moralités, farces, sotties, 239. — Les conteurs, 243. — La littérature à la veille de la Renaissance, 243.

II. — *Les connaissances scientifiques.*

Défaut d'une conception exacte de la science, 244. — Arithmétique et calcul, 245. — Géométrie, 247. — Astronomie, 249. — Physique, 252. — La matière et la forme, 253. — Chimie, 257. — Conclusion, 262.

III. — *Les arts.*

Les Mécènes du xiv^e siècle : papes d'Avignon ; rois et princes royaux, 263. — Caractères de l'art français au xiv^e siècle ; le courant international, 266. — Naissance d'un art profane, 268. — Causes qui retardèrent chez nous la Renaissance, 269. — Conditions de l'art pendant le xv^e siècle, 271. — L'architecture, 272. — La sculpture, 275. — La peinture, 280. — La musique, 286.

IV. — *L'agriculture, l'industrie, le commerce.*

Les corps de métier dans la première moitié du xiv^e siècle, 291. — La Hanse parisienne, 291. — Les foires, 292. — L'industrie et le commerce sous les premiers Valois, 293. — Les monnaies, 296. — Misère et dépopulation du royaume pendant la guerre de Cent ans, 297. — Le compagnonnage et les confréries, 300. — Efforts de la royauté après la guerre de Cent ans, 304. — Commerce intérieur et commerce extérieur au xv^e siècle, 305.

Bibliographie, 308.

CHAPITRE VI

L'ÉGLISE ET LA PAPAUTÉ

De Clément V à Innocent VIII (1305-1484).

PAR M. ÉM. CHÉNON.

I. — *Les papes d'Avignon (1305-1378).*

Résultats de la lutte entre Boniface VIII et Philippe le Bel, 312. — La captivité de Babylone », 313. — Le retour à Rome (1377), 315.

II. — *Le grand schisme d'Occident (1378-1418).*

Origines du schisme ; la question de droit, 317. — Conséquences du schisme, 320. — Intervention de l'Université de Paris : la « soustraction d'obédience » (1398), 321. — Le concile de Pise (1409) ; schisme « tricéphale », 323. — Le concile de Constance : fin du schisme (1418), 325.

III. — *Conciles de Bâle et de Florence.*

La réforme de l'Église ; décrets et concordats de Martin V (1418), 328. — Ouverture du concile de Bâle (1431) ; premier conflit avec Eugène IV, 331. — Second conflit ; dissolution et résistance du concile, 334. — Concile de Ferrare-Florence (1438-1445) : réunion de l'Église grecque, 337. — Les « concordats allemands » ; fin du schisme de Bâle (1449), 340.

IV. — État intérieur de l'Église aux XIV^e et XV^e siècles.

Affaiblissement du pouvoir pontifical, 343. — Les hérésies, 345. — Les ordres religieux aux XIV^e et XV^e siècles, 346. — Le culte et la prédication, 350.

Bibliographie, 352.

CHAPITRE VII

L'ANGLETERRE

De 1272 à 1485.

Par M. Ch. BÉMOST.

I. — Édouard I^{er} et Édouard II : l'unité anglaise et le Parlement.

Édouard I^{er}, 356. — Caractères de son gouvernement, 357. — Législation d'Édouard I^{er}, 359. — Conquête de la principauté de Galles, 361. — La Guyenne et le Ponthieu; politique continentale, 362. — La succession d'Écosse; les prétendants, 363. — Conquête de l'Écosse, 365. — Soulèvement des Écossais : Wallace et Bruce, 366. — Conflit avec la noblesse et le clergé; le parlement de 1295, 368. — La Grande Charte confirmée et complétée, 369. — Édouard II, 370. — Indépendance de l'Écosse, 371. — Le règne des favoris : Gabaston et les Despenser, 371. — Déposition d'Édouard II, 372.

II. — Édouard III et Richard II : triomphes militaires et désorganisation sociale.

Gouvernement de Mortimer, 373. — Édouard III, 373. — Guerres d'Écosse, 374. — L'armée et la marine, 374. — Les finances; l'emprunt et l'impôt, 376. — Le commerce et l'industrie, 376. — Les classes de la société; clergé de cour et noblesse de cour, 378. — Les deux Chambres du parlement, 379. — Soumission de l'Écosse, 381. — La Peste noire et la crise des salaires, 381. — La littérature nationale, 383. — Wycliffe, 384. — Jean de Lancastre et le Bon Parlement, 385. — Mort d'Édouard III, 386. — Révolution religieuse; les Lollards, 386. — Révolution sociale; les paysans, 387. — La répression; condamnation de Wycliffe, 389. — Richard II; son règne, sa déposition, 390.

III. — Les Lancastre; règne du parlement.

Henri IV, 391. — Les Lancastre; le parlement et l'orthodoxie, 392. — Henri V, 392. — Conspiration du comte de Cambridge; les Lollards et Oldcastle, 394. — Mort de Henri V; minorité de Henri VI; Gloucester et Beaufort, 394. — Gloucester et Suffolk, 395.

IV. — La guerre des Deux Roses.

La féodalité princière, 396. — Impuissance du parlement et du roi; Jack Cade, 398. — Rivalité d'York et de Somerset, 399. — Le duc d'York Protecteur, 400. — Le duc d'York prétend à la couronne, 401. — Édouard IV s'empare du trône, 402. — Trahison de Warwick, 403. — Édouard IV renversé et restauré, 404. — Paisible gouvernement d'Édouard IV, 405. — Richard de Gloucester, 406. — Richard usurpe la couronne, 407. — Richard III vaincu et tué à Bosworth, 408. — Conséquences sociales et politiques de la guerre des Deux Roses, 408. — Fin du moyen âge anglais, 410.

Bibliographie, 413.

CHAPITRE VIII

LES PAYS-BAS

De 1280 à 1477.

Par M. H. PIRENNE.

I. — La Flandre et la Lotharingie jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

Les Pays-Bas au commencement du moyen âge, 416. — L'Empire et la Lotharingie jusqu'au XII^e siècle, 417. — La France et la Flandre du X^e au XII^e siècle, 418. — L'influence française en Flandre au XII^e et au XIII^e siècle, 419. — Les principautés lotharingiennes au XIII^e siècle, 420. — Le Brabant, 420. — Le Hainaut : lutte des maisons d'Avesnes et de Dampierre, 421. — Le comté de Hollande, 423. — Les principautés ecclésiastiques, 423. — La politique française en Lotharingie après le grand interrègne, 425. — Les villes flamandes et Philippe le Bel, 426. — La révolution démocratique en Flandre, 428.

II. — Les Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne.

Les dynasties nouvelles, 431. — Les maisons de Bourgogne et de Luxembourg, 431. — Les maisons de Bourgogne et de Bavière, 433. — Les ducs de Bourgogne et le Pays de Liège, 434. — L'État bourguignon, 436.

III. — Le commerce, les villes, les institutions territoriales.

Le commerce, 437. — L'industrie, 439. — Les villes, 442. — Le patriciat urbain, 443. — Les métiers, 444. — Les villes sous le gouvernement démocratique, 445. — La réaction monarchique, 447. — Les constitutions territoriales avant les ducs de Bourgogne, 448. — Les institutions centrales, 450.

IV. — Le mouvement intellectuel.

Les origines, 453. — L'influence française, 454. — La littérature flamande, 455. — La littérature en langue française, 456. — Les chambres de rhétorique, 457. — La littérature latine, 458. — L'instruction publique, 458. — L'art dans les Pays-Bas : l'architecture, 459. — La sculpture, 460. — La peinture, 460.

Bibliographie, 461

CHAPITRE IX

LES ROYAUMES IBÉRIQUES

De la mort d'Alphonse X à l'union de la Castille et de l'Aragon.

1284-1474.

Par M. DESDEVICES DU DÉZERT.

I. — Les États ibériques jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Les rois de Castille : Sanche IV, 463. — Ferdinand IV, 464. — Alphonse XI, 464. — Pierre le Cruel, 464. — La Castille sous la maison de Trastamare, 466. — Jean II, roi de Castille, 466. — La Castille sous Henri IV, 467. — Les rois d'Aragon : expansion dans la Méditerranée, 468. — L'Aragon

sous les rois de la maison de Castille, 469. — Les rois de Navarre : avènement de la maison de France, 469. — La Navarre sous la maison d'Évreux, 470. — La Navarre sous la maison d'Aragon, 471. — La Navarre sous les maisons de Foix et d'Albret, 473. — Réunion de la Castille et de l'Aragon, 474.

II. — Institutions des royaumes ibériques.

Portugal, 477. — Castille, 481. — Navarre, 490. — Aragon, 493. — Catalogne, 496. — Variété des institutions ibériques, 502. — La civilisation de la péninsule, 502.

Bibliographie, 504.

CHAPITRE X

L'ITALIE. — RÉPUBLIQUES ET TYRANNIES

1268-1492.

PAR M. PIETRO ORSI.

I. — Jusqu'à la mort de Henri VII (1313).

État politique de l'Italie en 1268 : les cités et les princes, 507. — Puissance de Charles d'Anjou, 510. — Les Vêpres siciliennes, 511. — Les républiques maritimes, 513. — Florence : les Blancs et les Noirs, 515. — Rome : Boniface VIII et le jubilé de 1300, 517. — Descente de l'empereur Henri VII, 518.

II. — Jusqu'à l'insurrection de Florence (1343).

Les Guelfes et les Gibelins : Louis de Bavière, 519. — Descente de Jean de Bohême, 520. — Tyrannie du duc d'Athènes à Florence, 522. — Les mercenaires et les condottieri, 522.

III. — Jusqu'à la mort de Louis I^{er} d'Anjou (1384).

Affaires de Naples : la reine Jeanne I^{re}, 523. — Rome pendant l'absence des papes, 524. — Rienzi : la république romaine, 525. — Le cardinal Albornoz : retour des papes à Rome, 527. — Florence : gouvernement des Ciompi, 529. — Guerres entre Gènes et Venise : paix de Turin, 529. — La maison de Savoie, 530. — Naples : Charles de Duras, 531.

IV. — Jusqu'à la paix de Lodi (1454).

Milan : puissance des Visconti, 532. — Jean Galéas, duc de Milan, 533. — Ladislas, roi de Naples, 534. — Naples : Jeanne II et Alphonse d'Aragon, 534. — Milan et Venise : lutte pour la suprématie dans le bassin du Pô, 535. — Milan : François Sforza, 536. — Amédée VIII de Savoie, 536. — Les papes : Nicolas V, 537. — Florence : Cosme de Médicis, 537.

V. — Les États italiens dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Stabilité relative dans cette période. Italie du Nord, 538. — Italie du Centre : Florence, Rome, 539. — Royaume de Naples : îles italiennes, 541. — Conclusion, 541.

Bibliographie, 542.

CHAPITRE XI

LA RENAISSANCE EN ITALIE

Jusqu'à la fin du XV^e siècle.

PAR M. ANDRÉ BERTHELOT.

I. — Caractères généraux de la Renaissance. Les humanistes et les philosophes.

Définition de la Renaissance, 544. — L'Italie berceau de la Renaissance, 545. — Le droit romain, 547. — Liberté intellectuelle, 548. — Les précurseurs de la Renaissance, 549. — Les premiers humanistes : Pétrarque, 550. — Boccace, 553. — Les humanistes à Florence, 554. — La connaissance du grec, 555. — L'enseignement classique, 555. — Littérature néo-latine, 556. — Philosophie, 557.

II. — Conditions politiques : les Mécènes.

Centres littéraires et artistiques du xv^e siècle, 560. — Florence : les Médicis, 561. — Les papes, 564. — Naples, 567. — Milan, 568. — Venise, 568. — Les petites cours, 569.

III. — L'architecture, la sculpture, la peinture.

L'évolution dans les arts, 571. — Influence des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne, 573. — Le mouvement idéaliste : l'art classique, 575. — L'architecture, 579. — École florentine d'architecture : Brunellesco; Alberti, 581. — L'architecture en Lombardie et à Venise, 583. — La sculpture, 584. — Caractère de la peinture, 588. — Les écoles italiennes de peinture : les derniers Primitifs, 589. — L'école florentine, 592. — L'école de Padoue, 593. — L'école de Ferrare, 595. — Les petites écoles de Toscane, 595. — L'école vénitienne, 596.

Bibliographie, 597.

CHAPITRE XII

L'ALLEMAGNE

Depuis la chute des Hohenstaufen jusqu'à l'avènement de Maximilien I^{er}.
1268-1492.

PAR M. G. BLONDEL.

I. — La maison de Habsbourg.

Le grand interrègne, 600. — Ligues des villes et des seigneurs, 601. — Élection de Rodolphe I^{er}; origines des Habsbourg, 602. — Morcellement de l'Allemagne à la fin du xiii^e siècle, 604. — Pacification de l'Allemagne, 606. — Caractère nouveau de l'Empire, 608. — Vains efforts de Rodolphe pour rendre la couronne héréditaire, 609. — Adolphe de Nassau, 609. — Albert d'Autriche : sa lutte et sa réconciliation avec Boniface VIII, 611. — Affaires de Bohême et de Thuringe, 612. — Affranchissement des Suisses, 613.

II. — Les maisons de Luxembourg et de Bavière.

Compétitions pour la couronne : avènement de Henri VII, 614. — Interventions en Bohême, dans le royaume d'Arles, en Italie, 615. — Consé-

quences de la mort de Henri VII; avènement de Louis de Bavière, 616. — Nouvelles victoires des Suisses; premiers succès de Louis; descente en Italie, 617. — Convention de Rhense, 621. — Fautes et revers de Louis, 622.

III. — Charles de Bohême : la Bulle d'Or.

Charles IV de Bohême, 623. — L'Italie et le royaume d'Arles, 625. — Progrès du morcellement territorial, 626. — Formation du collège électoral, 627. — Diversité et particularisme, 628. — Essor des villes : la ligue Hanseatique et la ligue Souabe, 628. — La Bulle d'Or de 1356, 631.

IV. — Venceslav, Robert, Sigismond.

Débuts de Venceslav; progrès de la ligue Souabe, 633. — Nouvelles victoires des Suisses, 635. — Déposition de Venceslav; Robert, 635. — La Sainte-Wehme, 636. — Élection de Sigismond, 638. — Progrès des maisons de Hohenzollern, de Wettin, de Habsbourg, 639.

V. — Les Habsbourg du XV^e siècle.

Albert II d'Autriche, 640. — Frédéric III; son caractère. ses premiers revers, 641. — Faiblesse à l'extérieur, 642. — État social de l'Allemagne au xv^e siècle, 643. — La vie populaire dans les villes; progrès de la civilisation, 646. — L'imprimerie, 647. — Conclusion, 649. — Plans de réforme, 649.

Bibliographie, 650.

CHAPITRE XIII

LA BOHÈME ET LA HONGRIE

De l'avènement des dynasties étrangères jusqu'à la réunion avec l'Autriche.
1290-1526.

Par M. E. DENIS.

I. — Bohême : la révolution hussite.

Jean de Luxembourg, 657. — Progrès de la puissance tchèque, 657. — Dernières années et mort de Jean de Luxembourg, 658. — Charles IV; indépendance politique et religieuse de la Bohême, 659. — Charles IV et la nationalité slave, 660. — Gouvernement et politique extérieure de Charles IV, 662. — Les lettres et les arts, 665. — L'Université, 667. — L'héritage de Charles IV, 669. — Venceslav IV (1378-1449); première partie de son règne, 669. — Les précurseurs de la réforme religieuse : Chtitny, 671. — Jean Népomucène, 673. — La chapelle de Bethléem, 674. — Jean Huss, 677. — Victoire des Tchèques à l'Université, 678. — Lutte de Huss et de l'autorité ecclésiastique, 679. — Supplice de Huss et de Jérôme de Prague, 681. — La Bohême se sépare de l'Église; fin du règne de Venceslav, 684. — La Bohême et Sigismond; Calixtins et Taborites, 686. — Croisades contre les Hussites, 689. — Divisions intestines, 690. — La Bohême slave, 691. — Causes des succès des Hussites; Zizka, 692. — Procope le Grand : les expéditions au dehors, 695. — Le concile de Bâle : les Compactats, 696. — Conséquences des guerres hussites, 697. — Mort de Sigismond, 699.

II. — La Hongrie et les Angevins

Caractères généraux, 700. — La dynastie angevine, 701. — État de la Hongrie au commencement du xiv^e siècle, 702. — Politique intérieure des

Angevins, 704. — Politique étrangère des Angevins : apogée de la puissance hongroise, 707. — Les luttes pour la couronne, 709. — L'administration de Sigismond, 710. — Décadence politique de la Hongrie, 711. — L'invasion turque, 712.

III. — Les Tchèques et les Magyars de 1437 à 1526.

La Hongrie et la Bohême après la mort de Sigismond : l'anarchie, 713. — Georges de Podiébrad et Mathias Corvin, 715. — Fin des guerres husites; mort de Mathias Corvin, 717. — Les Jagellons; décadence de la royauté, 719. — Anarchie et servage; décadence morale et politique, 720 — La Bohême et la Hongrie réunies à l'Autriche, 723.

Bibliographie, 724.

CHAPITRE XIV

LES ROYAUMES SCANDINAVES

De 1230 à 1480.

Par M. E. HAUMANT.

I. — Le Danemark de 1241 à l'Union de Kalmar (1241-1397).

Les faits, 726. — Les institutions, 730.

II. — La Suède et la Norvège de 1250 à l'Union de Kalmar.

Suède : les faits, 733. — Suède : les institutions, 736. — Norvège, 737.

III. — L'Union de Kalmar.

Les événements qui l'ont préparée, 738. — L'Union de Kalmar, 739. — Les rois de l'Union, 740. — Le Danemark, 743. — La Suède, 745.

Bibliographie, 747.

CHAPITRE XV

L'EUROPE DE L'EST. — LA POLOGNE ET LA RUSSIE

Depuis l'invasion mongole jusqu'à la fin du moyen âge.

Par M. E. DENIS.

I. — Grandeur de la Pologne.

Reconstitution du royaume de Pologne, 749. — Casimir le Grand : acquisition de la Russie-Rouge, 751. — Gouvernement de Casimir, 754. — La dynastie hongroise, 757. — La Lithuanie depuis Mindovg, 758. — Bataille de Tannenberg, 760. — Vitovt; la bataille de la Vorskla et le grand projet tchèque, 762. — Zbigniew Olesnicki, 765. — Casimir IV Jagellon : chute définitive de l'Ordre Teutonique, 767. — La Pologne à la fin du moyen âge, 769.

II. — La Moscovie sous la domination mongole.

Les origines de la Moscovie; lutte avec Tver, 777. — Saint Pierre et Saint Serge, 779. — Dmitri du Don (1363-1389): la bataille de Koulikovo, 780. — Les derniers grands-princes de Moscou, 784. — La Russie à la fin du moyen âge, 785.

Bibliographie, 788.

CHAPITRE XVI

L'EUROPE DU SUD-EST

Fin de l'empire grec. — Fondation de l'empire ottoman.
1282-1481.

Par M. A. RAMBAUD.

I. — *L'Orient jusqu'au XV^e siècle.*

Aspect général de l'Orient, 789. — L'anarchie en Épire, 793. — L'anarchie dans la Hellade centrale et la Morée, 794. — L'anarchie de l'Archipel, 797.

II. — *L'Empire grec.*

Faiblesse militaire de l'Empire grec, 798. — Andronic II : la grande compagnie catalane ; les Alains ; les Turcs, 798.

Les guerres civiles : les deux Andronic ; usurpation de Cantacuzène, 801. — Jean V : l'Empire grec et l'Occident ; la croisade au XIV^e siècle, 804. — Jean V et ses fils : l'Empire tributaire des Turcs, 805. — Manuel II et le Péloponèse, 806. — Hellènes et Romanistes : la question nationale, 810. — Caractères du gouvernement : républiques municipales et dynastes locaux, 812. — Situation économique, 814. — Controverses religieuses, 814. — Droit, littérature, sciences, 816. — Langue romaine, 819.

III. — *Les Osmanlis : premiers sultans.*

Dislocation de l'Empire seldjoukide : les dix émirats, 821. — Ertoghroul : le fief seldjoukide, 822. — Osman : conversion des Osmanlis à l'islamisme, 823. — Conquêtes d'Osman, 824. — Ourkhan : institutions et conquêtes, 826.

IV. — *Les Osmanlis en Europe.*

Mourad I^{er} : Andrinople, la Maritza, la Bulgarie, Kossovo, 827. — Bayézid I^{er} : première conquête de la péninsule balkanique, 830. — La croisade : bataille de Nicopolis, 833. — Conséquences de la bataille de Nicopolis, 837. — Conflit entre l'empire osmanli et l'empire mongol : bataille d'Angora, 839. — Conséquences d'Angora : l'anarchie ottomane, 842. — Mourad II : relèvement de l'empire turc, 843. — Nouvelles guerres entre les chrétiens du nord : la Morava, Varna, 845. — Campagne de Morée, 846. — Campagnes en Albanie : Scander-beg, 847. — Deuxième bataille de Kossovo, 848. — La succession byzantine : Constantin Dragasès, 848.

V. — *Mohammed II : chute de l'hellénisme.*

Caractère de Mohammed II, 849. — Préparatifs du siège de Constantinople, 849. — Préparatifs des Grecs, 851. — Siège et prise de Constantinople, 852. — Organisation de la conquête, 856. — Reprise des expéditions, 859. — Conquête des pays serbes : Serbie, Bosnie, Herzégovine, 859. — Conquête des pays grecs : la Morée, Athènes, 860. — Guerres en Albanie et dans le Nord, 861. — Guerres contre Gènes, Venise, Naples, 862. — Conquêtes en Asie : Trébizonde, Karamanie, 863. — Guerres dans les îles asiatiques : siège de Rhodes, 864. — Situation de l'empire turc en 1481, 864.

Bibliographie, 865.

CHAPITRE XVII

LES ROUMAINS; LEURS LUTTES CONTRE LES TURCS

1290-1513.

Par M. XÉNOPOL.

I. — Fondation des principautés roumaines.

Les premières principautés roumaines du Danube, 870. — Fondation de la Valachie, 871. — Fondation de la Moldavie, 872.

II. — Organisation primitive des pays roumains.

Origine des institutions roumaines, 873. — Le prince, 874. — Le domaine princier, 875. — La noblesse et les fonctions, 876. — Privilèges et avantages des boïars, 877. — Organisation militaire, 878. — État matériel et intellectuel, 879.

III. — Luites contre les Turcs.

Valachie : Mircea le Grand, 882. — Vlad l'Empaleur, 884. — Moldavie . Étienne le Grand, 886.

Bibliographie, 893.

CHAPITRE XVIII

LES SLAVES DU DANUBE ET DE L'ADRIATIQUE

Jusqu'à la conquête turque.

Par MM. ST. NOVAROVITCH ET A. MALET.

États slaves balkaniques; leur renaissance à la suite des croisades, 895.

I. — Les institutions.

État social, 896. — État politique, 900. — Pouvoir royal, 900. — Administration, 900. — Finances, 901. — Armée, 902. — Influence religieuse de Rome et de Constantinople sur les Slaves, 903. — Arts et lettres, 904.

II. — Les souverains.

Les rois de Serbie : Ouroch le Grand, Dragoutine, Miloutine, 906. — Stéphane Ouroch III Detchanski, 908. — Les tsars de Bulgarie depuis Jean Asan II, 909. — Stéphane Douchan (1331-1355) : la Grande Serbie; le tsarat et le patriarcat, 910. — Ouroch V : démembrement de l'empire serbe, 913. — La Serbie méridionale et les Turcs, 914. — La Serbie méridionale vassale de la Turquie, 915. — La Serbie septentrionale jusqu'à la bataille de Kossovo, 916. — La légende de Kossovo, 917.

Bibliographie, 918.

CHAPITRE XIX

FORMATION TERRITORIALE DE L'ASIE
TIMOUR ET LE SECOND EMPIRE MONGOLDe la fin du XIII^e siècle à la fin du XV^e.

1270-1405.

Par M. LÉON CAHUN.

I. — Les derniers Gengiskhanides.

L'empire mongol à la fin du XIII^e siècle, 919. — Les nouvelles expéditions : Japon, Indo-Chine, Malaisie, 919. — Les grandes voies commerciales, 920. — Révolution religieuse : décadence du christianisme turc ; triomphe de l'islamisme, 922. — L'empire mongol au commencement du XIV^e siècle, 924.

II. — Les premières années de Timour.

État politique et religieux de la Transoxiane, 926. — Naissance de Timour, 928. — Premières armes de Timour, 928. — Guerre de Timour contre le sultan de Djagataï, 930. — Timour gouverneur de la Transoxiane, 932. — Vastes ambitions de Timour, 933. — Nouvelle lutte contre le sultan : Timour champion de la foi et du peuple, 933. — Timour proscrit, chevalier errant et capitaine d'écorceurs, 935. — Timour libérateur de la Transoxiane, 939. — Lutte contre les apanagés et les grands vassaux, 941. — Timour proclamé roi de Transoxiane, 943. — Rupture avec le Yassak au nom de l'orthodoxie, 944. — Système de gouvernement de Timour : une théocratie, 944.

III. — L'empire fondé par Timour.

Portrait de Timour, 948. — Conquêtes dans le Nord ; défaite des Tchété ; ruine des anciennes chrétientés, 948. — Conquête du Khrassan, 950. — Lutte contre le Kiptchak : la Russie affranchie par contre-coup, 951. — Conquêtes dans l'Iran, 954. — Conquête de l'Inde, 955. — Timour arbitre de l'Asie ; projets de restauration du Khalifat, 957. — Conflit avec l'empire osmanli, 958. — Relations avec l'Europe : Espagne et France, 959. — Dernières années de Timour, 961. — La civilisation de la Transoxiane : arts et littérature, 962.

Bibliographie, 968.

